

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

OU

GLOSSAIRE DE LA LANGUE FRANÇOISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU SIÈCLE DE LOUIS XIV

Par *LA CURNE DE SAINTE-PALAYE*

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

Publié par les soins de L. FAVRE, membre de la Société de l'Histoire de France,

avec le concours de M. PAJOT, Archiviste-paléographe,

CONTENANT :

SIGNIFICATION PRIMITIVE ET SECONDAIRE DES VIEUX MOTS

Vieux mots employés dans les chants des Trouvères,

Acceptions métaphoriques ou figurées des vieux mots français. — Mots dont la signification est oubliée.

ETYMOLOGIE DES VIEUX MOTS

Orthographe des vieux mots. — Constructions irrégulières de tours de phrases de l'ancienne langue.

Abréviations ; études sur les équivoques qu'elles présentent dans les anciens auteurs.

Ponctuation ; difficultés qu'elle présente.

Proverbes qui se trouvent dans nos poètes des XIII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

Noms propres et noms de lieux corrompus et défigurés par les anciens auteurs.

Mots empruntés aux langues étrangères

Usages anciens.

SUIVI DES

CURIOSITEZ FRANÇOISES, pour supplément aux Dictionnaires

Ou *Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'application de toutes* 3
sortes de livres, par **Antonin OUDIN.** c

TOME DIXIÈME

NIORT

L. FAVRE, éditeur du GLOSSARIUM de Du Cange.

RUE SAINT-JEAN, 6.

—
TOUS DROITS RÉSERVÉS

il
ix
irs
me
s je
laie.

a été
un ce

Lettres
elles ne
étonne,

12665

9610:91
100

Biographie de La Curne de Sainte-Palaye

La Curne de Sainte-Palaye naquit à Auxerre le 6 juin 1697. Son frère jumeau conserva le nom de La Curne, tandis qu'il recevait celui de Sainte-Palaye. C'est encore le nom d'un village du département de l'Yonne, canton de Vermenton, où la famille de notre savant possédait un domaine. Dans le Glossaire, on a pu remarquer les expressions et les coutumes propres aux paysans de ce pays, où Sainte-Palaye passa son enfance. Son père, ancien receveur du grenier à sel d'Auxerre, était gentilhomme du duc d'Orléans, Monsieur, frère du roi; il dut remplir les mêmes fonctions auprès du Régent: ainsi s'explique l'accueil aimable que la fille de Philippe d'Orléans, Charlotte-Aglæ, duchesse de Modène, fit à Sainte-Palaye lors de son premier voyage en Italie (1739-1740).

Madame de Sainte-Palaye, éloignée de son mari, dirigea seule l'éducation de ses fils jumeaux; jusqu'à l'âge de 20 ans, ils partagèrent auprès d'elle « ces occupations faciles qui mêlent l'amusement au travail des femmes. » Ainsi s'exprime Chamfort dans son discours de réception à l'Académie française, le 19 juillet 1781. Mais il ne faut pas voir Sainte-Palaye auprès de sa mère, comme Hercule filant aux pieds d'Omphale; on lui appliqua, par anticipation, les méthodes aujourd'hui en honneur dans l'instruction. Il ne commença d'étudier les langues grecque et latine qu'à l'âge de quinze ans; il y fit des progrès rapides, puisqu'en 1726 il pouvait continuer les travaux de Secousse, comparer Denys d'Halicarnasse, Tite Live, les Fastes Capitolins, à Plutarque, et faire disparaître toute contradiction dans la vie de Romulus. Madame de Sainte-Palaye sut aussi bien former le cœur que l'esprit de son fils, dont la nature tendre et affectueuse s'éprit pour son frère jumeau d'une amitié si profonde, que leurs existences se confondirent et ne se séparèrent qu'à la mort.

Les savants de la fin du xviii^e siècle, qui avaient lu l'*Emile* de Rousseau, les blâmèrent d'avoir renoncé au mariage; Dupuy, dans l'éloge de Sainte-Palaye lu à l'Académie des Inscriptions, à la St Martin 1781, s'exprime en ces termes, au sujet de la détermination de Sainte-Palaye délaissant une fiancée pour ne point se séparer de son frère :

- A cette scène touchante, j'entends éclater de toutes parts des applaudissements et des transports. J'y joins aussi les miens; mais je sens, et je dois le dire, je sens en même temps retentir à mon oreille les gémissements, les accents moins bruyans, mais non moins énergiques, de la Patrie qui se plaint avec amertume d'avoir été et légèrement oubliée, et inhumainement sacrifiée. Quoi! les vertus, dit-on, précèdent ou suivent la véritable amitié. Verra-t-elle donc, sans s'attrister, sans s'émouvoir, deux citoyens vertueux dont elle s'honore, jurer, s'engager mutuellement de ne lui point laisser après eux d'héritiers de leurs vertus, et n'être que trop fidèles à leur parole? Et c'est dans son sein paternel que la Vertu même donnera ce triste et funeste exemple de stérilité. Quelle idée nous en formons-nous donc?... Mais je m'arrête. En indiquant une tache, je ne prétends pas montrer un ulcère, encore moins sonder une plaie.
- La vertu du meilleur des Chevaliers fut-elle jamais pure à tous égards?
- D'un autre côté, si, par une allusion ou licence poétique, le modèle récent d'amitié fraternelle a été comparé à celui des frères d'Hélène, heureusement du moins l'article de l'Hyman ne peut entrer dans ce parallèle. L'outrage fait à la Vertu couvrirait d'opprobre l'exemple moderne comme l'ancien. »

Sainte-Palaye, comme Montesquieu, avait vingt ans à l'époque de la Régence; il n'écrivit pas les *Lettres Persanes*, mais il ne semble pas avoir été l'ennemi de ces mœurs raffinées et élégantes auxquelles ne répugnaient ni les juriconsultes les plus sérieux, ni les érudits les plus convaincus. Restif de la Bretonne,

qui était de la même province, du même canton que Sainte-Palaye, puisqu'il naquit à Sacy, près Vermenton, en 1734, a pris pour héros d'une de ses *Contemporaines mêlées*, son compatriote ou mieux son voisin (1). On sait que ce romancier, qui écrivit plus de 200 volumes, empruntait à la vie réelle les détails que lui refusait sa stérile imagination.

Sainte-Palaye entra dès 1724 à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Le *Mercure* publiait en 1725 un essai de lui sur Agathocle, tyran de Syracuse. Cependant, son père aurait préféré pour son fils une situation plus brillante; il aurait voulu le voir entrer dans la diplomatie. Envoyé à Weissenbourg, auprès de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, il fut chargé de la correspondance avec la cour de France. C'était le moment où le duc de Bourbon et madame de Prie cherchaient à remplacer auprès du roi Louis XV sa fiancée, l'enfante Victoire, renvoyée à Madrid.

Les négociations entamées aboutirent au mariage de Marie Leczinska (4 septembre 1725); malgré les conseils de son père et l'invitation du roi Stanislas, l'apprenti diplomate préféra l'histoire ancienne à l'histoire contemporaine; il délaisa la chancellerie pour préparer une histoire de la province de Lorraine. Puis, sur les conseils de l'abbé Massieu, il continua les études critiques de Secousse sur les vies de Plutarque; mais il imita bientôt cet érudit qui abandonnait l'antiquité grecque pour publier les *Ordonnances des Rois de France et régulier des Mémoires*, sur Charles le Mauvais; il préféra s'appliquer aux origines de notre histoire, alors si mal connue et si défigurée. L'oratorien Lelong venait de mourir (1721) et dom Bouquet dirigeait la vaste entreprise conçue jadis par Colbert, de recueillir en un corps d'ouvrage tous les historiens des Gaules et de la France. De là ces notices de Sainte-Palaye sur Rigord, Guillaume le Breton, Glaber, Guillaume de Nangis, l'auteur de la Chronique de Morignis, le moine Helgand; nous renvoyons sur ce point aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et à la liste des ouvrages de Sainte-Palaye par nous publiée.

La base de ces travaux fut les deux publications de Duchesne: *Scriptores auctororum omnium qui de Francorum historia et de rebus Francicis scripserunt* (1633, in-fol.); *Historie Francorum scriptores* (1636 à 1649, 5 vol. in-fol.). Sainte-Palaye s'en occupait encore lors de son premier voyage en Italie, comme nous l'apprend le président de Brosses (2); « Sainte-Palaye crut avoir trouvé la pie au nid (dans les mss. Ottoboni de la Vaticane) en rencontrant divers manuscrits de nos anciens historiens de France. Il se mit aussitôt à l'ouvrage pour remplir les lacunes qui sont dans l'imprimé de Duchesne; par malheur il se trouva que c'étaient ceux de Petau, sur lesquels Duchesne a donné son édition, et qui depuis ont passé entre les mains de la reine de Suède. »

Sainte-Palaye recommandait déjà cette exactitude scrupuleuse qui craint toujours d'être incomplète et qui distingue l'école critique du XIX^e siècle; il écrit à la fin de son étude sur la vie de Charlemagne conservée à Saint-Ived-de-Braine: « Il n'y a point de page ni de ligne (dans les mss.) qu'il ne faille examiner avec une exactitude scrupuleuse, autrement on ne peut jamais se promettre d'en avoir qu'une connoissance très imparfaite, puisque ce peut estre souvent dans l'assemblage des pièces les plus communes que le hazard aura conservé le morceau le plus curieux et le plus digne de recherches. » (Hist. de l'Ac. des Inscr. VII, 286.)

Il songeait au même temps à composer pour l'ancien français un Glossaire semblable à celui de Du Gange, que les Bénédictins rééditaient en 1733; on lit dans leur préface: « *Temperare non possumus a commemorandis... vivo academico de La Carne de Sainte-Palaye non solum amicitia, sed etiam studendi genere nobiscum conjunctissimo, quippe qui illustrandis verbis Galliarum obsoletis solerte diligenterque incumbit* (éd. Henschel, I, 63). »

Mais nous devons, dans cette biographie, faire connaître à la fois l'homme et l'écrivain; ce nous sera facile, grâce au premier voyage de Sainte-Palaye en Italie, de 1739 à 1740. Il ne nous en a pas laissé de relation; nous savons seulement, par le ms. 1567 du fond Moreau, qu'il séjourna à Rome de novembre 1739 à février 1740; mais le président de Brosses, dans sa correspondance familière, n'oublie pas les deux frères; il nous les dépeint avec une vivacité toute bourguignonne. Suivons-les donc à travers les deux volumes de l'édition publiée en 1838, chez Didier, par M. Colomb.

Les frères La Carne rejoignent le président de Brosses à Avignon; « Sainte-Palaye, en sa qualité de protecteur de tous les vieux sonnets, voulut aller sur les bords de la fontaine de Vancluse pleurer avec Pétrarque le trépas de la belle Laure; pour moi, qui ne me pique pas d'être le chevalier des douzelles de Carpentras, je tirai droit à Aix (l. p. 25, 15 juin 1739). » A Marseille, le frère de Sainte-Palaye eut envie de la petite vie assez douce qu'y mènent les galériens; l'un d'eux monta et redescendit le long d'un mât, malgré les chaînes qui lui entravaient les jambes; quoique Turc d'origine, il disait être depuis longtemps chrétien.

(1) Voir le Choix de M. Assézat, édité, Jeannot-Picard, I, p. 171.

(2) Ed. Colomb, chez Didier, 1838, t. II, p. 272.

Cependant, de concert avec le président, Sainte-Palaye faisait honneur aux *melets*, poissons recherchés dans le pays. Mais il avait conçu, ainsi que son frère, « une très grande frayeur de l'humide élément. » Aussi ne prit-on la mer qu'à Antibes pour se diriger sur Gênes : « Nous nous pourlions entre autres choses, Sainte-Palaye et moi, de tables, livres, écritoire, pour faire les gens studieux pendant le trajet. » (Id. p. 98).

Ils étaient à Milan le 16 juillet. Sainte-Palaye visita la ville avec autant de conscience qu'il feuilletait les manuscrits : « Dieu me garde de vous parler ni de vouloir me souvenir de toutes les églises ou Sainte-Palaye m'a traîné ; il n'y a si vilain trou où il n'ait voulu entrer ; notre carrosse de remise en état sur les dents ; aussi lui ai-je promis, dès qu'il repasserait par Dijon, de lui faire voir le petit Saint-Bénigne... A Saint-Ambroise, il y a une singulière inscription d'un empereur *Ludovicus Cesar* (Louis II, fils de Lothaire et petit-fils de Louis le Débonnaire) qui a mis Sainte-Palaye dans une terrible agitation d'esprit. » (Id. p. 93, 96). Notre savant y fit encore une autre découverte ; à Sainte-Marthe de Milan, il releva l'inscription placée sur le tombeau de Gaston de Foix ; dans le ms. Moreau 1567, un dessin tracé au tire-ligne, puis lavé à l'encre de Chine, nous montre la statue du personnage gisant placée contre la muraille (E. 5 et 6). De Milan, on se dirigea sur Venise « où nous ne songeons jamais à déjeuner, Sainte-Palaye et moi, sans nous être au préalable mis quatre tableaux de Titien et deux plafonds de Paul Véronèse sur la conscience. »

C'est dans ce voyage que Sainte-Palaye se prit de goût pour la peinture ; il en vint à rédiger des observations sur cet art, que la bibliothèque de l'Arsenal conserve en manuscrit, et à adresser à son ami de Brosses, en 1731, une lettre sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Cette brochure extraite du *Mercure*, d'après les biographes, aurait été adressée à M. de Bachaumont ; l'erreur est manifeste.

Les aventures de voyage s'entremêlent aux émotions artistiques. Près de Ferrare (Id. p. 226, 6 septembre 1739), les deux La Curne franchissent le Pô et perdent de Brosses et son cousin Loppin ; ils passeront la nuit à se « chercher comme une épingle au milieu de la campagne, à crier du haut de leur tête, à faire hurler tous les chiens du Ferrarais et à déposter des corps de garde, hurlant aussi de leur côté de place en place. »

Après la traversée du Reno (p. 231), leurs chaises de poste allèrent rouler au fond de la vallée de Marara. « Sainte-Palaye, le plus bilieux de tous les hommes, me débita un beau sermon sur la patience dans les infortunes, sous prétexte que ma colère ne réparerait pas le malheur. Je ne manquai pas de l'en croire, aussitôt que j'eus crié assez fort et assez longtemps pour avoir une éteinte de voix. » Le 18 septembre, ils étaient à Bologne « où nous allons, Sainte-Palaye et moi, passer la veillée tête à tête avec le cardinal-archevêque Lambertin, bonhomme sans façon (p. 550). » A Sienne, ils trouvent une madone de Dominicus, peinte en 1221, qui ébranle la priorité accordée à Cimabue. « Nous cherchâmes, Sainte-Palaye et moi, toutes les chicanes possibles, tant à la date qu'à la peinture, sans y pouvoir trouver à redire. » (p. 383, 18 nov. 1739.)

De la peinture nous passons à l'art culinaire ; de Brosses indique la recette pour faire le pudding : « Mangez-en beaucoup si vous avez l'estomac robuste, c'est-à-dire autant que fait ce goinfre de S^{te}-Palaye... Je trouve seulement que les raisins de Corinthe y sont de trop. Nous avons délibéré qu'on les exilerait tous dans un coin du gâteau réservé au seul Sainte-Palaye qui écrira autour de sa portion : « Non licet omnibus » adire Corinthum. » (t. II, p. 15.)

Arrivé à Rome, de Brosses veut acheter un vieil obélisque et le dresser sur la place S'-Louis des Français ; on y inscrira son nom et ceux de ses compagnons : Charles de Brosses, Edmond de La Curne, Bègne Legoux, Germain Loppin, Abraham de Migieu, Jean de Sainte-Palaye.

Cependant il allait visiter le cardinal Passionei, qui devait jusqu'à sa mort rester en relations suivies avec les La Curne. Ce bibliothécaire du Vatican se moqua avec de Brosses du faux air de grandeur qu'affectaient ses confrères ; il ambitionnait la réputation d'homme de lettres, et, à la première visite du président, il fêta sans façon sur le canapé où il était allongé lui-même, entre sa barrette et sa perruque. (Id. p. 88 à 89.)

« Les La Curne recherchaient beaucoup les pierres gravées ; ils suivaient le président de Brosses dans ses visites aux monuments et ne l'abandonnaient que lorsqu'il s'avisa de se promener sur les corniches de Saint-Pierre. « Il n'y a point de garde-fous, aussi les fous n'y vont-ils pas, témoin La Curne, qui pensa le devenir, en me voyant faire cette promenade d'un air aisé. » (Id. p. 181.)

C'est alors que Sainte-Palaye fut mis en relations avec Assemani, Chaldéen de naissance, sous-bibliothécaire à la Vaticane. Le 15 décembre 1739, le pape lui donna une lettre pour ce personnage, lui permettant de consulter les manuscrits provençaux et les textes relatifs à l'histoire de France. Il aurait voulu le faire venir à Paris pour classer les manuscrits orientaux du Roi ; il se fut acquitté de cette tâche mieux que Fourmont ; mais le pape ne voulut pas lui accorder l'autorisation de voyager. Le prince Chigi ne permit pas de consulter les manuscrits de la Chancellerie.

Il fallut enfin quitter Rome et se diriger sur Modène, où l'on était arrivé le mercredi des Cendres 1740. • La Curie, fort malgré moi, s'est allé engendrer d'un grand marquis Bévilaqua, enseigne de cheval-légers de la garde du pape et cousin de sa douce mie Birtivoglio, mais de ces cousins à qui on dit : Mon cousin, que faites-vous ? Cela m'a mis de mauvaise humeur. Les nouvelles sociétés me déplaisent, surtout en voyage, où l'on veut être à son aise. » (II, II, 149.)

Les liens de famille ne lui faisaient pas oublier l'érudition. • Le gaulois Sainte-Palaye avait trop d'impatience de se faire exhiber, par Muratori, je ne sais quel recueil de vieux jongleurs provençaux pour passer toute cette journée à Bologne avec moi ; il s'envola à Modène sur les ailes de sa vieille doctrine et ne trouva pas plus de Muratori que de chiens verts.

• L'heure de notre dîner faisait une lacune dans notre journée ; nous la donnâmes à la Bibliothèque et à Muratori. Nous trouvâmes ce bon vieillard avec ses quatre cheveux blancs et sa tête chauve, travaillant malgré le froid extrême, sans feu et nu-tête dans cette galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités ou plutôt de vieilleries italiennes ; car, en vérité, je ne puis me résoudre à donner le nom d'antiquité à tout ce qui concerne ces vilains siècles d'ignorance. Je n'imagine pas, qu'ormis la théologie polémique, il y ait rien d'aussi rebutant que cette étude. Il est heureux que quelques gens veuillent s'y adonner, et je loue fort les Du Cange et les Muratori qui, se dévouant comme Curtius, se sont précipités dans ce gouffre ; mais je serais peu curieux de les imiter. Sainte-Palaye, au contraire, s'extasiait de voir ensemble tant de paperasseries du x^e siècle. »

Parmi ces *paperasseries* était le manuscrit de Joinville. A Lucques, dans la bibliothèque du sénateur Florentin, était conservé un exemplaire de l'histoire de S^t-Louis ; Sainte-Palaye le décrit dans une notice, et, en 1744, le baron de La Bastie en faisait l'acquisition pour la Bibliothèque Royale ; il porte le n^o 10148 du fonds français, ancien n^o 206 du supplément français. Ce manuscrit a été exécuté pour Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, duc de Guise et baron de Joinville. On rajeunit pour elle la langue de l'auteur d'après son manuscrit original, tout en respectant par mégarde l'orthographe ancienne de certains mots. Ce manuscrit dut passer aux héritiers de la duchesse de Guise ; Charles de Lorraine le possédait encore lorsque, brunié avec le cardinal de Richelieu, il quitta la France, en 1631, pour se retirer avec sa famille en Italie, où il mourut à Cuna, dans le Siennois, le 30 septembre 1670. On s'explique ainsi comment Sainte-Palaye put découvrir ce volume à Lucques dans le siècle suivant. Il avait aidé à l'étude de Joinville et préparé l'édition de ce chroniqueur donnée en 1761.

Sainte-Palaye fit ensuite des recherches sur la vie de Froissart. Non content de le suivre dans sa vie errante, dans ses récits sur le xiv^e siècle, il fit copier ses poésies. Les savants de notre époque n'ont pas négligé de recourir à ces sources. Les Mémoires sur la Vie de Froissart sont la base des travaux de M. Kervyn de Lettenhove qui précèdent son édition des Chroniques. La copie des poésies, conservée à l' Arsenal, a servi à M. Scheler plus que l'original lui-même.

Si son existence eût été plus longue, Sainte-Palaye eût édité le gros manuscrit qui contient les compositions d'East. Deschamps ; il avait préparé un mémoire sur la vie de ce poète, et toute son œuvre était copiée. Mais il délaissa cette entreprise que poursuit aujourd'hui M. de Queux de S^t-Hilaire, avec autant de talent que de persévérance. Il s'appliquait encore à la Vie de Jean de Venette, à l' Histoire des III Maries, au grand Recueil des Chroniques de S^t-Denis.

Déjà l'historien se transformait en philologue. Dans le manuscrit 1567 du fond Moreau (B. N.), est insérée une lettre de Dupré sur des mots qu'il n'entend pas : *cabussories*, au traité sur la Police de Delanarre ; chevaux *tonciés*, dagues *chantes*, *le igitur* ; portion du champ, du vent et du soleil.

Tous ces travaux méritaient récompense : le 18 février 1748, Maurepas annonçait à Sainte-Palaye que le Roi l'avait nommé pensionnaire de l'Académie des Inscriptions. Il était, en effet, l'un des membres qui contribuaient le plus aux recueils institués par cette société. En 1744, il présenta, de concert avec Secousse et Foncemagne, au contrôleur des finances Machault, le projet d'un recueil de tous les titres, chartes et diplômes manuscrits avec une table chronologique de tous ceux qui avaient été imprimés. Deux savants, amis de Sainte-Palaye, Bréquigny et Mouchet, furent associés à cette entreprise qui aboutit à la publication de 3 vol. in-folio, de 1769 à 1783, intitulés *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*. Sainte-Palaye s'en occupait encore en 1770 ; il recevait, le 14 juillet, une lettre de M. Houard (1), avocat et associé de l'Académie, qui venait d'adresser au ministre un titre de 1420 différent de celui qu'avait publié Bréquigny dans ses Rôles Gascons et Normands ; il était relatif à la

(1) M. Houard préparait un recueil des auteurs anglais qui ont traité de coutumes normandes introduites en Angleterre par Guillaume le Conquérant.

concession faite par Henri I^{er} aux Dieppois du droit de quatrième. M. Houard espérait retrouver d'autres chartes du temps de Charles VI et de Charles VII.

Sainte-Palaye se décida, en 1749, à un second voyage en Italie. Il ne s'agissait plus, comme avec le président de Brosses, de s'amuser un peu en dépensant beaucoup d'argent. Le manuscrit 1567 débute par un double mémoire sur deux colonnes; d'une part est « la route pour aller de Lyon à Rome; » de l'autre sont les « distances et logemens. » C'est une description résumée de la route, des hôtels où l'on couchera, du passage du Mont-Genis. Sainte-Palaye est économe de temps et d'argent; c'est afin de pouvoir examiner plus de manuscrits et payer de plus nombreux copistes. Il visita Rome et vit une reproduction du groupe de Biblis et de Canuus, qui avait frappé de Brosses lors de leur premier voyage. Il eut des relations plus fréquentes et plus suivies avec Assemani et Passionei. La vue des chefs-d'œuvres de Raphaël et de Michel Ange lui fit oublier l'érudition et la philologie; il se rappela qu'il avait été initié à l'histoire de l'art par le président de Brosses, qu'il avait lui-même rédigé, de 1740 à 1750, des observations sur la peinture en France. De là, dans le *Mercure* de 1751, cette lettre au président de Brosses sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Nous la citerons en grande partie, car elle prouve que notre savant eût pu au besoin, comme Diderot, devenir un critique d'art :

« Vous aimez les arts, Monsieur, et moi j'aime les lettres. Ces goûts ne diffèrent pas beaucoup entre eux, et j'ai même souvent remarqué des conformités dans notre façon de sentir les choses qui nous affectoient. Cependant, il est arrivé que dans les confidences particulières que nous nous faisons réciproquement, nous nous sommes plus d'une fois regardés l'un l'autre comme un peu visionnaires; je vous en fais l'aveu : faites-moi le vôtre avec sincérité. Quelquefois vous m'avez trouvé lisant un gros volume, farci de grec, que j'appellois l'anthologie; j'étois en extase sur une épigramme grecque où je découvrois des beautés sur lesquelles je ne tarissois point; car, quel est l'homme assez stérile pour n'être point habillard quand il parle de sa passion. Ces beautés vous paroissent bien insipides, et vous aviez grande envie de me renvoyer à la plaisanterie de Racan sur les potages à la grecque. Je m'en apercevois, quelque peine que vous prissiez à vous échauffer, afin de paroître de mon avis; ce sont des tromperies qu'on se fait entre amis. »

Mais Sainte-Palaye dédaignait les statuettes et les dessins recueillis par son ami. « Ce que je méprisais n'étoit rien moins que l'ouvrage de Raphaël, de Michel Ange et des Carrache; de ces hommes à qui je vous ai entendu si souvent prodigier le titre d'immortels et de divins. Tandis que vous sortiez de votre blegme ordinaire pour passer aux plus vils transports d'admiration, je restois comme pétrifié. Il ne m'entroit pas dans l'esprit comment des traits sans liaison, sans ordre et nullement arrêtés, quelques coups de plume jetés rapidement et comme au hasard sur le papier, pouvoient produire sur vous de si grands effets et vous faire entendre ce que ces habiles gens avoient voulu se dire à eux-mêmes, lorsque dans la chaleur de la composition ils avoient ainsi exprimé leurs pensées. J'étois encore moins persuadé que des esquisses si légères pussent être qualifiées du nom sérieux d'études. »

Il le raille de même de son goût pour les statues grecques et les vases étrusques.

« L'été nous raccommoît dans nos promenades aux Chartreux. Lorsque nous entrions ensemble dans ces beaux cloîtres et que nous considérons les merveilleux tableaux de Le Sueur, nous étions alors un peu plus d'accord; vous aviez cent choses à me dire, et moi, si je n'avois rien à vous dire pour confirmer vos jugemens et vos éloges, je n'avois du moins rien à répliquer pour les contredire. J'étois presque toujours de votre avis, mais je ne sçavois pas pourquoi un sentiment intérieur que je ne démêlois point, me forçoit à penser comme vous; enfin la nuit nous renvoyoit chacun chez nous, et me livroit à mes réflexions.

« Ce n'étoit plus de vous alors que j'étois mécontent, c'étoit de moi-même. Je m'impatientois de ne pouvoir me rendre raison d'un sentiment qui n'en étoit pas moins vif, quoique le principe ne m'en fût pas connu, et dans mon impatience, j'avois quelque regret au plaisir que mon sentiment m'avoit procuré... Comme nos promenades et nos visites au cloître se répétoient souvent, mes yeux se dessillèrent enfin et le voile tomba.

« En considérant ces tableaux incomparables qui me donnent plus que tous les autres l'idée que je me fais de la peinture des Grecs et du goût qu'ils portèrent dans les arts comme dans les ouvrages purement de l'esprit; en considérant ces tableaux, je remarquois que deux ou trois personnages dans une cellule ou dans un paysage aussi simple que la cellule même, faisoient tout le sujet.....

« Je me suis raccommoît, Monsieur, depuis ce temps-là avec vos gros portefeuilles, vos croquis, vos statues égyptiennes, vos vases étrusques. Je reconnois que la division dans nos jugemens ne vient que d'avoir voulu commencer par où il falloit finir. Je vois bien pénétrer dans ces mystères de la peinture et je n'y étois pas seulement initié. Comme bien d'autres, je voyois sans voir; il falloit pour me ramener dans la

vois, des choses absolument terminées et qui ne me laissassent rien à suppléer, des ouvrages, surtout, qui parlassent à l'esprit; je les ai trouvés. J'admire maintenant sans complaisance tout ce que vous voudrez; j'espère aussi que vous ne serez pas obligé de faire plus d'effort pour goûter mon gros volume de l'anthologie.

« Partez du même principe que moi, et vous verrez avec plaisir une ancienne épitaphe grecque sur laquelle je tombois ces jours passés, et qui excita en moi un sentiment que j'aurois de la peine à vous exprimer. Peut-être n'a-t-il d'autre source que dans cette belle simplicité, qui fait le principal mérite des produits de l'esprit, comme de tous les ouvrages de l'art... » Ici reposent les restes de Lucile. Elle accoucha de deux jumeaux qui furent partagés, le vivant au père et l'autre à la mère. »

« Je me suis amusé, quoique je ne sois rien moins que poète, à le mettre en vers; vous y sentirez mieux peut-être l'intention de l'original :

De son mari Lucile uniquement chérie,
A deux jumeaux donna la vie
Et la perdit en même temps.
Le sort aux deux époux partagea les enfants :
L'un au tombeau suivit sa mère,
L'autre vécut pour consoler son père.

« Je souhaiterois que quelques-uns de nos poètes voulussent employer leur talent à traduire cette épitaphe, et qu'ils s'appliquassent surtout à lui rendre la simplicité et la précision que j'ai tenté vainement de lui consacrer. »

On le voit, Sainte-Palaye n'avait pas entièrement abandonné ses études sur la littérature ancienne, il aimait les recueils composés de pièces courtes et variées, comme les chansonniers des troubadours et des trouvères; il choisissait parmi ces pièces celles qui lui rappelaient La Carne, son frère jumeau. Mais il entrevoyait déjà que les langues romanes appartenaient à une même famille, et il adressait à l'Académie des Inscriptions des remarques sur la langue française du xiii^e siècle, comparée au provençal, à l'italien et à l'espagnol (1731).

Sainte-Palaye aurait pu devenir un provençaliste distingué; il avait fait copier la chanson de croisade des Albigeois dont il rédigea un glossaire spécial (B. N. Moreau 1831, et Ars. 183); un recueil plus considérable en 13 vol. in-folio (B. N. Moreau 1568 à 1581) contient les mots provençaux qu'il avait relevés dans les auteurs en prose et dans les troubadours. Il songeait même à composer une histoire des troubadours, mais ses travaux sur la chevalerie et l'ancienne langue française l'en détournèrent. Tous les matériaux recueillis étaient relatifs à 152 troubadours; il en fit don à l'abbé Millot, qui les résuma dans trois volumes parus en 1774. Sainte-Palaye voulait se consacrer exclusivement à la publication d'un Dictionnaire des Antiquités françaises, analogue à celui du hollandais Pitseus pour les antiquités romaines, et à un Glossaire de l'ancienne langue française. A partir de l'année 1734, en effet, il n'insère plus de mémoires dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Afin de l'encourager à poursuivre cette vaste entreprise, le Roi l'avait nommé directeur de l'Académie pour l'année 1734; on ne lui tenait pas compte du présent; on attendait l'avenir.

Nous désirerions connaître la vie des deux La Carne et de leur secrétaire Mouchet, pendant ces longues années de préparation laborieuse; mais les documents confidentiels que nous avons pu recueillir sont rares ou peu intéressants. Ainsi, le 15 novembre 1733, madame du Bessay de Bassé l'entretenait de madame de Sémonville, le remerciait de l'envoi d'un livre et de 22 bouteilles de ratafia que lui devait La Carne, le frère de notre érudit; elle les invitait tous deux à venir à Marly.

Forcé nous est donc de revenir à l'histoire littéraire; en 1736, Sainte-Palaye publiait son projet de glossaire (voir la préface du t. I^{er} de notre édition), et sur ce simple aperçu, il fut reçu à l'Académie Française en 1738, en remplacement de Louis de Boissy, auteur comique, qui, après avoir dirigé le *Mercure* et la *Gazette de France* , donna à l'Académie Française et au Théâtre Italien plus de quarante comédies. Les Académies de la Crusca de Florence, de Dijon, celle de Nancy, à l'établissement de laquelle il avait concouru, s'empresèrent de l'adopter.

L'Académie Française ne lui fit pas oublier l'Académie des Inscriptions; il travaillait toujours au *Recueil des Historiens de France* , de dom Bouquet. Il entretenait avec le cardinal Passionei une correspondance suivie de 1734 à 1761 (1), année où mourut ce prélat. C'étaient là des relations fort précieuses pour Sainte-

(1) Au mois de juillet. V. Mém. de Bachaumont, 1757, t. I, p. 331.

Palaye, car dès 1739, le président de Brosses écrivait de Passionei, qui, durant sa nouveture en Allemagne, avait recueilli de toutes les manières des livres rares et précieux : « Quoique le nombre des livres provenant de la reine de Suède) soit considérable, ce n'est pas là ce qui fait la réputation de la Bibliothèque Vaticane; elle ne la doit qu'à ses manuscrits. Pour se targuer d'avoir des livres, il faut qu'elle attende de s'être approprié le beau recueil du cardinal Passionei, qui nous a paru dans le dessein de lui léguer à sa mort. » (II, 273.)

Le cardinal écrivait à Sainte-Palaye sous le pseudonyme de Le Prieur; nous donnons de lui *in extenso* une lettre datée de Rome, 15 décembre 1760. On verra que le cardinal s'adresse à l'ami autant qu'au savant; il lui demande de compléter son mobilier comme d'enrichir sa bibliothèque (B. N. E. Moreau, 1547) :

« Votre Prieur vous promettoit, mon tres cher et tres illustre confrere, d'user d'indulgence à votre égard; il y étoit porté autant par la bonté de son cœur, que par l'aveu de votre faute et l'apparente sincérité de votre repentir; mais quel déplaisir pour lui, de voir que cette même indulgence n'a servi qu'à vous rendre plus incorrigible.

« Votre dernière lettre est du 13 juillet; pouvés vous en honneur et en conscience, garder un si long et si affreux silence à l'égard de votre Prieur, qui fait consister une partie de la douceur de sa vie dans le plaisir de recevoir de vos nouvelles! Sa tendresse pour vous le met sur le sujet de votre silence dans une inquiétude qu'il ne pent exprimer, et il craindroit de votre part quelque altération dans votre amitié pour lui, s'il croyoit y avoir donné quelque occasion; mais il n'a aucun reproche à se faire à cet égard, et c'est ce qui le tranquillise entièrement.

« Ne m'affligés donc plus, mon eber confrere, et avec la nouvelle année que nous allons commencer, et que je vous souhaite aussi heureuse que vous la mérités, renouvelés en faveur de votre Prieur, ces mêmes sentimens, dont vous lui avés tant de fois juré la continuation jusques au dernier moment. J'espère que dans la première lettre que vous me ferés le plaisir de m'écrire, vous me donnerés des nouvelles des montres et pendules en question, ainsi que de mes 2 lettres à MM. de Guignes et de Bréguigny; à qui je vous prie de vouloir bien renouveler mes justes remerciemens, ainsi que mes souhaits les plus ardens et les plus sincères pour leur prospérité et la conservation de leurs jours. Je suis, mon tres cher et tres illustre confrere, entièrement à vous sans reserve.

« LE PRIEUR. »

Mais revenons sur les premières lettres de cette correspondance, où le cardinal cédaït souvent la plume à son secrétaire français, l'abbé Testaud du Bois de Lavaud. En voici l'analyse, d'après le manuscrit 1547 du fonds Moreau :

Rome, 13 novembre 1754. — « Le cardinal est de retour de l'Hermitage; il adresse une lettre de change; il renonce à l'achat de deux ceintures coûtant 200 livres; il envoie par le P. Tassin des feuilles pour des ouvrages à compléter; il embrasse tendrement La Curne, ainsi que le frère Edmond. »

Rome, 19 février 1755. — « Il a appris la mort de l'abbé Lenglet (1); il regrette cette fin tragique; c'étaït là un correspondant qu'on ne pourra remplacer. Il faudra faire retirer les ouvrages de Bellarmin acquis par lui à la vente de la bibliothèque de feu M. Chauvelin, ainsi que le catalogue de cette bibliothèque. A-t-il donné au public, avant de mourir, « la Vie de Jeanne-d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans (2)? » Il a reçu des brochures par les PP. Bénédictins; il en attend du libraire Garnier; il s'intéressera au P. Laugier... (Lettre incomplète.) »

16 avril 1755. — « L'abbé de Grandis s'est entendu avec Sainte-Palaye pour la copie du n° 4804; il recevra 16 sequins; les cahiers de son travail ont été adressés à M. de la Bruyère et remis à la fin d'aout 1754; la lettre est signée du secrétaire Testaud du Bois de Lavaud. »

23 avril 1755. — « L'on revient sur la question des 16 sequins à donner à l'abbé de Grandis. »

Camaldoli, 4 juin 1755. — « Le Prieur est à l'Hermitage; il a fait commencer les copies à la Vaticane. Il parle de livres à lui envoyer; il mentionne l'abbé Baudoin, chanoine de Notre-Dame; le P. Tassin (3); il s'occupe du P. Laugier. »

Rome, 8 juillet 1755. — « L'affaire du P. Laugier n'a pas réussi; le cardinal, de qui dépendaït le succès, est toujours avec les Pères de la Société et inconnu à Passionei. Mais on lui trouvera facilement en France un *Benevole*. Il voudraït avoir : 1° « Une analyse de Bayle, » par le sieur Marsy, qui, pour ce, vient d'être

(1) Lenglet Dufresnoy, célèbre érudit, mort le 16 janvier 1755. Il a donné une très bonne édition de Commynes.

(2) Il l'avait publiée dès l'année 1753.

(3) Bénédictin de Saint-Maur; il donna, de concert avec le P. Toussaint, un nouveau traité de diplomatique (1750-1765); il publia aussi une histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.

mis à la Bastille ; 2. • une lettre critique et historique à l'auteur de la Vie de Gassendi, • 1737, in-12 ; 3. • le Dictionnaire des Postes. »

Rome, 27 août 1755. — • On ne peut faire accepter au cardinal Galli, grand pénitencier, le *Benevole* du P. Langier pour passer dans les Bénédictins de l'antique observance. On peut le faire passer aux Augustins. Il demande à n'être plus chargé d'affaires semblables, vu sa goutte. Il s'occupe de la copie d'Helgaud. »

14 janvier 1756. — • Lettre du secrétaire Testaud, relative à la copie d'Helgaud. Envoi à d'Anville ; il le lui annonce. »

14 janvier 1756. — • Le cardinal Passionei vient d'être agrégé à l'Académie des Inscriptions. »

31 mars 1756. — • Lettre du secrétaire Testaud. Il parle du comte de Caylus. Il est allé avec l'abbé Barthelemy (1) voir le manuscrit d'Helgaud. On presse l'abbé de Grandis d'achever ses travaux. Il prie Sainte-Palaye de lui adresser certains livres par le secrétaire d'ambassade Boyer. Ci-incluse une lettre pour l'ex-jésuite Langier. Annonce de la nomination de trois cardinaux : de Tavanès, archevêque de Rouen ; de Laynès, archevêque de Sens ; de Gesvres, évêque de Beauvais. Entrée magnifique du comte de Stainville (de futur Choiseul) à Rome ; sa première visite *in focchi* sera encore plus remarquée. »

5 avril 1756. — • Lettre du secrétaire MM. de la Chateautayer et de la Bedoyere s'entendent pour qu'on ne le trouble pas en son petit prieuré d'Auvergne. Barthelemy s'occupe d'Helgaud. Nomination de cardinaux. Visite *in focchi* de Stainville. Il adresse une lettre à M^{me} de Montmort. Il tourmente M. Natoire (le directeur de l'Ecole de Rome de 1751 à 1774) pour trouver ce que demande Edmond, le frère de La Carne (sans doute des pierres gravées). »

5 mai 1756. — • Lettre du cardinal. Bref pour le père Langier, ancien jésuite, qui est transféré à l'abbaye de Moreuil ; il sera dispensé du noviciat. »

5 mai 1756. — • Envoi de la copie du moine Helgaud ; monseigneur Assemanni travaille sur le manuscrit que doit copier M. de Grandis ; envoi du bref relatif à l'abbé Langier. »

12 mai 1756. — • Remettez à l'abbé Langier une lettre avec copie de celle qu'a écrite le P. Daubenton, si l'on est sûr de lui ; tout le monde sait ce qui est arrivé au P. Langier, étant à la Cour, au sujet du discours qu'il prononça à l'occasion des affaires du temps ; discours dans lequel il fit voir combien il était inspiré par la *Société* et animé de son esprit. Il y a de fortes présomptions pour craindre qu'il ne soit toujours animé de ce même esprit ; en ce cas, ne s'ouvrir à lui qu'avec réserve. Le cardinal n'agit que par curiosité ; si l'abbé Langier n'est pas sûr, s'adresser à l'abbé Lebeuf. »

Camaldules de Frascati, 2 juin 1756. — • Le secrétaire écrit que le cardinal s'occupe de la dispense que Sainte-Palaye voudrait obtenir pour Charles Collin et Françoise Gallard ; M. de Grandis s'occupe d'Helgaud et du manuscrit de Choliac. »

9 juin 1756. — • Lettre relative à la dispense ci-dessus et à l'abbé Langier. »

7 juillet 1756. — • Le cardinal demande le Dictionnaire des Postes, la Vie de Pithou ; il demande des renseignements sur la lettre du P. Daubenton au P. Croiset ; « vous ne sauriez croire combien cette affaire • me tient au cœur. »

7 juillet 1756. — • Lettre du secrétaire ; il apprend avec douleur la mort de M^{me} Rémond. Assemanni a donné le manuscrit d'où l'abbé de Grandis tirera 48 notices. Envoi d'argent au libraire Guérin, qui l'a reçu du P. Flachet. Nouvelles relatives à l'abbé Langier, à la dispense. »

20 juillet 1757. — • M^{me} du Boccage est à Rome ; elle a dédié au pape sa Colombiade ; elle a reçu de lui un présent de 1.000 francs. Plaintes contre le libraire Guérin. »

20 juillet 1757. — • Envoi de notices. Règlement de comptes. Il n'a pas de réponse de M^{me} de Montmort. Plaintes contre le libraire Guérin. [Sans doute Passionei, comme en Allemagne, demandait des livres et ne les payait pas.] »

24 août 1757. — • Il a reçu trois volumes de l'Académie des Inscriptions ; il réclame le tome XXI. »

14 septembre 1757. — • Il protège M. de Malard ; c'est une affaire difficile à résoudre, puisque le bailli de Saint-Simon s'en est déjà occupé. Plaintes contre le libraire Guérin. Lettre à l'abbé Langier, au château de Haute-Fontaine, près Villiers. Il a changé de secrétaire ; celui-ci signe Cotterets. »

Sainte-Palaye demeurait alors cul-de-sac de Ménars, rue de Richelieu. Goujet avait composé des livres que désirait Passionei ; le savant bibliophile les recueillait ; mais simple bénéficiaire à 800 livres, il désirait être payé. Cependant l'ancien secrétaire du cardinal Passionei avait un bénéfice près d'Avignon ; il écrivait aux frères La Carne pour retourner auprès de Passionei, mais celui-ci disait avoir renvoyé.

(1) L'auteur d'Anacharsis voyagea en Italie de 1755 à 1757 ; il y connut Choiseul, alors comte de Stainville, qui, depuis, ne cessa de le protéger.

En décembre 1759, le copiste à la Vaticane n'étoit plus l'abbé de Grandis, mais l'abbé Foggini; on s'explique ainsi les fautes dans les citations du Glossaire; ces copistes pouvaient être soigneux, avoir l'œil paléographique, mais ils entendaient difficilement le français, surtout celui du moyen âge. De là leurs erreurs et, par suite, celles de Mouchet et de Sainte-Palaye.

Par d'autres lettres, on voit que notre érudit étoit en relations avec l'abbé de Foy, savañt qui publia, en 1765, une notice des diplômes relatifs à l'histoire de France; il s'en occupait dès 1760 et envoyait, le 17 mai, à Sainte-Palaye, les deux premiers volumes de la table de la notice de Valois. Il étoit aussi en relations avec l'abbé Velly, auteur d'une Histoire de France assez estimée au xviii^e siècle; avec le bénédictin Carpentier, qui remania et compléta le Glossaire de Du Cange.

Nous aurions préféré connaître ses rapports avec le président de Brosses, pour ajouter quelques lettres inédites à la célèbre correspondance datée d'Italie. Nous n'en avons trouvé qu'une seule insérée au fonds Moreau n^o 4567, f. 9. Le Président venait de publier sa dissertation sur le culte des dieux fétiches, où il prétendait à tort que l'ancienne religion des Egyptiens n'étoit que le fétichisme des peuples de l'Afrique. On sait que ce mot *fétichisme* n'a pris place en notre langue que depuis cette publication.

• 17 juillet 1760. — Hem! tâchez de vous essayer le front. Ne voilà-t-il pas un bourru bien cassé d'avoir dicté deux méchantes lettres dans le cours d'un an. Mais pour vous donner quelque chose qui soit plus agreable à votre glossaire, voici une vieille piece qui est une espee d'épithape historique sur laquelle on m'a chargé de vous consulter. Par l'ancienneté de l'écriture lombarde et du parchemin, et surtout par l'élégance et la pureté du style, ainsi que par l'exactitude de la mesure, nos plus *Sains-Paléographes* la jugent du meilleur temps de Louis d'Outremer. Mais on veut avoir l'avis du signor Quaranta. Elle commence ainsi :

*Hic situs est quidam popina plenus et uris
Atque pulcherrimo condens ventrone lasagnas;
Et rubro capuchone caput mane endorluppans;
Assidue glomerans ructabat rancida verba :
Egre fetichistis responsa ferebat amicis,
Dum frater incumbens castello Valeriano
Inter curules extendit curva tapetes,
Aut quoque frediabat vacuus, fissusque flagellat,
Gnarus anisatum dippis comprave liporen, (1)
Illustrem labiis riantiscare lupinum, etc., etc.*

• Mais comme toute bonne action mérite récompense et que je possède au souverain degré la justice distributive, vous aurez mon unique exemplaire imprimé du *Puere diable*, qu'on dit qu'on ne peut trouver imprimé à Paris. Ne croyez pas que je sois icy à portée de Genève. D'ailleurs, je suis un peu fraîchement avec le seigneur Voltaire depuis que j'ay fait faire une visite de mes bois qu'il a non-seulement coupés, mais encore fait arracher les pieds, parce qu'il en trouvoit 7 fr. par chicot (2). Je vous envoie donc ledit *Puere diable* avec cette lettre cy et une pour M. Le Beau, sous l'enveloppe de M. de Mauregard. Vous recevrez aussi par la meme adresse un paquet de six exemplaires des *Fetiches* que j'ay mandé qu'on vous envoyât. C'est pour vous, pour MM. de la Nauze, Busigny, abbé du Resnel, abbé Barthelemy et Gilbert. Je vous en ferez (*sic*) faire un de ces jours un autre envoy pour les Foncemagne, Ségrais, Tercier, Le Bateau, de Guignes, et votre ami Brequigny que je ne connois. Vous aurez la bonté de distribuer ceci de votre part, non de la mienne. Car je n'en prends point à cela ni à l'impression de ce petit traité. Pour les Bletteries et autres Zoïles, bigots, hypocrites, sphinx et jansenistes contredisans,

Tous ceux là n'auront de mes dieux
Non plus qu'il en pleut dans vos yeux.

• Laissez les grommeler; quoi qu'ils en puissent dire, ce traité est bon et restera comme opinion neuve et plus que probable sur le sujet dont il s'agit. Quand, dans la quantité de faits, il me seroit échappé quelque meprise, il ne s'agit que d'une question, savoir que l'Egyptianisme étoit un culte sauvage et grossier, non intellectuel. Elle est bien et philosophiquement déduite, bien prouvée par les faits et par le raisonnement.

(1) Nous avons vu plus haut que La Curne avait un secret pour fabriquer le ratafia; c'est là une spécialité bien bourguignonne.

(2) Voir plus loin, à l'année 1771.

Croyez moi, depuis qu'il n'y a plus de Freret au monde, personne dans la compagnie ne connoît si bien ce temps de l'antiquité que : 1. La Nauze, 2^e votre serviteur, 3^e Gilbert, qui voudroit bien être le premier et qui ne sera pourtant que le troisieme. Au reste, notre ami Burigny et sa theologie payenne ne seront pas de mon avis. Ce qui n'empêche pas que ce ne soit un galant et honneste homme, seulement un peu verbeux, et sujet aux digressions. J'ay fait à M. de Grace une reponse honnete assez courte que vous verrez. Ne lui en parlez pas d'avance. L'admire qu'il vous ait tant fait d'excuses d'avoir écrit contre un de vos amis, et qu'il n'ait pas senti qu'il étoit peu convenable qu'il écrivit contre quelqu'un des corps. Car l'incognito n'étoit pas pour lui puisque les Mémoires ont été lus dans les séances.

• Je suis certain d'avoir renvoyé les Marianes à M. Falconnet, je ne sçais plus par qui ; ainsi, je ne le suis nullement que la commission ait été faite. Aussi je viens d'écrire qu'on les chercherait tout de suite à racheter chez le libraire, et qu'on le lui reportât de ma part. J'espère qu'il ne remarquera pas que ce n'est pas son propre exemplaire. Ne lui en dites mot. N'oubliez pas l'exemplaire que je dois avoir de certaine description géographique de la France pour tant de cartulaires de S^t-Benigne, S^t-Etienne et Beze, dont j'ai envoyé les explications par vous sollicités. Votre pastourelle est un peu mieux depuis quelques jours. Mais il s'en fait bien que cela ne soit net encore. Elle embrasse, ainsi que moy, trez tendrement les chers freres. Nous sommes de vrais Philadelphes. •

Note annoncée. — • Six exemplaires du Traité des fétiches pour messieurs l'abbé Barthelemy, Fabbé du Resnel, La Nauze, Tercier et Ségrais.

• On arrive de campagne ; on est crotté, mouillé, même noyé. On embrasse les chers freres. •

Tant d'occupations variées n'empêchèrent pas Sainte-Palaye de publier ses Mémoires sur la Chevalerie, qui sont plus connus que ses travaux philologiques. Ces Mémoires doivent être aujourd'hui consultés pour les citations, non pour le texte. L'auteur n'a pas tenu compte des chansons de geste, mais des romans et des fabliaux ; ses don Quichotte sont des Amadis et ne conservent rien de Roland. La chevalerie étoit d'abord la réunion des vassaux montés ; puis l'Eglise imagina d'imposer à la noblesse laïque quelques-unes des règles militaires et religieuses qu'avaient acceptées les Hospitaliers et les Templiers ; ce devint alors un honneur d'échanger le titre d'écuier contre celui de chevalier, comme à Rome d'abandonner la toge prétexte pour revêtir la toge virile. Mais ces guerriers restèrent toujours immoraux ; au xiv^e siècle, les roturiers, chefs de bande, usurpèrent le titre de chevalier. Le courage religieux de Roland fit alors place à une galanterie mystique et brutale, à une férocité digne du gladiateur plus que du soldat.

Ce serait peut-être le lieu de faire l'histoire du Glossaire et d'en indiquer la valeur ; mais pour un éditeur, la compilation publiée est aussi importante que la vie du compilateur lui-même ; elle sera donc étudiée à part.

Les recueils de notre érudit s'enrichissaient autant par des legs que par ses travaux personnels ; on lit, en effet, aux Mémoires secrets de Bachaumont (I, 43, 9 février 1762) : • M. Falconnet, médecin, mort à 91 ans, avait toute sa vie ramassé les anecdotes qu'il avait apprises ; il les mettoit sur des cartons, et sa compilation se montoit à plus de 150,000 notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. •

En 1764, le roi acheta les collections de Sainte-Palaye, qui furent laissées en sa possession jusqu'à sa mort ; elles furent alors réunies au Cabinet des Chartes, que dirigeait l'historiographe Moreau ; mais des portions considérables en furent détachées, les unes pour être cédées par échange au marquis de Paulmy, les autres pour servir à Monchet, qui devait continuer le Glossaire entrepris par Sainte-Palaye. Les Recueils cédés au marquis de Paulmy sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal ; le reste de la collection fit retour à la Bibliothèque Nationale en 1790 avec le Cabinet des Chartes, et en 1807, après la mort de Monchet.

Dans les dernières années de leur vie, les deux frères ne paraissent pas s'être éloignés de Paris : la garde de leurs collections, la continuation des travaux entrepris devaient les y retenir. En 1770, ils demeuraient rue de la Sourdière. Ils s'occupaient encore de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, comme l'indique une lettre insérée dans le volume 1563 de la collection Moreau. Elle est adressée de Florence, 10 février 1770, par Gavari del Piveto au s^r Raimondo Nicoli, secrétaire de la légation de Toscane. Elle est relative à des recherches sur Amerci de Narbonne, mort en 1289 : son tombeau est dans l'église de l'Annonciade ; un dessin au trait représente le chevalier galopant de gauche à droite.

En 1771, de concert avec Legouz de Gerland, Sainte-Palaye essaya de faire nommer le président de Brosses à l'Académie Française ; mais Voltaire détestait de Brosses depuis qu'il lui avait acheté la terre de Tournay (près Pregny, 41 décembre 1738) ; *quatorze moules de bois* amenèrent entre eux un procès qui ne

se termina que le 16 janvier 1781. Ce démêlé d'intérêt privé dégénéra en querelle académique. Cependant Voltaire feignit de se rendre aux instances de Sainte-Palaye; mais il envoya une renonciation au titre d'académicien, si on lui donnait le président de Brosses pour confrère. La déclaration fut confiée, sous le sceau du secret, à Duclos, Thomas, Marmonel, Saurin, Voisenon; cette perfidie enleva à de Brosses ses chances; on lui préféra de Roquelaure, évêque de Senlis. 10 janvier 1771.

Sainte-Palaye dut être affligé de cet échec autant que M. de Brosses; il était attaché à ses amis comme à son frère; c'est en aimant La Curne, qu'il avait appris à développer, en lui-même, ces affections électives qui nous attachent à certains de nos semblables plus qu'au reste de l'humanité. C'est pour ce frère jumeau qu'il traduisit l'épigramme grecque insérée dans la lettre au président de Brosses, et composa six vers français, les seuls qu'il ait commis en sa longue existence. « Le testament des deux frères, dit Chamfort dans son discours de réception à l'Académie, car ils n'en firent qu'un, et celui qui mourut le premier disposa des biens de l'autre; leur testament distingua, par un legs considérable, deux parentes éloignées qui avaient l'avantage, inappréciable à leurs yeux, d'être sœurs et nées comme eux au même instant. C'est avec le même intérêt qu'ils se plaisaient à raconter que, dans leur jeunesse, leur parfaite ressemblance trompait l'œil de leurs parents..... On aurait pu les désigner, dès lors, comme le fit depuis M. de Voltaire, par une allusion très heureuse : *O fratres Helena lucida sidera!* » Cette ressemblance ne persista pas dans leur vieillesse, comme on le peut voir à la bibliothèque d'Auxerre, sur la toile où sont réunis leurs deux portraits.

Cette existence en commun avait adouci le caractère de Sainte-Palaye, que le président de Brosses représente comme le plus bêteux de tous les hommes; « de là, continue Chamfort, ce calme intérieur, cette tranquille égalité de son âme... Combien de fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur vieillesse, paraissant aux assemblées publiques, aux promenades, aux concerts, attirer tous les regards, l'attention du respect, même les applaudissements! » Ils étaient nés à la même heure; ils espéraient qu'à la même heure la mort aussi les unirait. Il n'en fut rien : La Curne mourut le premier en s'écriant : « Que deviendra mon frère ? Je métais toujours flatté qu'il mourrait avant moi. »

Foncecagne, le prince de Beauveau, Bréquigny, Malesherbes se rassemblèrent autour de Sainte-Palaye pour lui faire oublier sa douleur. « Des femmes jeunes, aimables, s'arrachèrent aux dissipations du monde pour secourir des soins si touchants. » Jusqu'à ses derniers instants, il garda le souvenir de son frère; quelques jours avant sa mort, chancelant, prêt à tomber, il se rendait à l'Académie Française; il fit un faux pas et fut secouru par un poète nouvellement élu, Ducis, qu'il connaissait à peine. « Monsieur, lui dit le vieillard, vous avez sûrement un frère. » L'amour fraternel réveillait seul en lui la raison, que la douleur et le grand âge avaient affaibli. Nous nous expliquons ainsi pourquoi le secrétaire Mouchet avait dû remplacer Sainte-Palaye dans la publication du dictionnaire; celui-ci était tombé en enfance. Les sous-entendus académiques de Chamfort ne laissent aucun doute à cet égard : « Cette idée chérie survit à sa raison, le suit partout et consacre à vos yeux les tristes débris de lui-même. Il n'est plus qu'une ombre, il aime encore; et semblable à ces mânes, habitans de l'Elysée, à qui la fable conservait et leurs passions et leurs habitudes, il vient à vos séances, il vous parle de son frère, et vous respectez, dans la dégradation de la nature, le sentiment dont elle s'honore davantage. »

Sainte-Palaye mourut le 1^{er} mars 1781; son éloge fut prononcé à l'Académie Française par Chamfort. à l'Académie des Inscriptions par Dupuy; mais ces oraisons funèbres ne devaient pas le recommander à la postérité autant que le Glossaire dont nous allons parler.

★

★ ★

Les nombreux et savants travaux philologiques auxquels se sont livrés plusieurs érudits, depuis un demi-siècle, confirment la justesse des observations de Sainte-Palaye sur l'origine de la langue française. Les ouvrages de Diez, de Fallot, de Littré et d'autres illustres philologues, permettent de constater, d'une manière certaine, que le français appartient à la famille des langues romanes et provient du latin.

Les langues romanes comprennent : 1^o L'Italien, le Roumain ou Valaque; 2^o l'Espagnol et le Portugais; 3^o le Provençal, le Français et en partie l'Anglais; 4^o les dialectes de la Suisse romande, des Grisons, du Tyrol, etc., etc.

Ces langues se sont formées sur le latin; les divers éléments qui y sont entrés les ont modifiées si profondément, qu'elles ne paraissent avoir qu'une lointaine parenté entre elles, tandis qu'elles ont pour origine la même langue mère. Nous ne nous occuperons ici que de la langue française.

Les soldats de César apportèrent dans les Gaules un latin vulgaire, sorte de patois bien différent de la langue correcte et élégante des orateurs et des lettrés de Rome. Ce latin populaire remplaça les divers dialectes de la langue celtique parlés dans les Gaules. Seules, les populations qui s'étaient réfugiées dans les montagnes de l'Anvergne ou sur les rochers de l'Armorique, continuèrent à faire usage de leur idiome national.

Que nous reste-t-il du Gaulois de la vieille Gaule ? Le célèbre grammairien Zeuss divisa le celtique moderne en deux branches principales : la branche *irlandaise* ou libérienne, qui a pour rameaux le gaélique, l'écoissais, l'irlandais ; la branche *britannique* ou le breton, d'où sont sortis le cambrien, le cornique (éteint au xviii^e siècle) et l'armoricain. Cette seconde branche, le breton, est celle qui se rapproche le plus de l'ancien gaulois, si elle n'est pas le gaulois même, altéré et modifié par le temps ; elle reproduit les noms et les consonnances du gaulois ; en un mot, elle est moins éloignée du gaulois ancien que l'irlandais moderne (1).

Le breton est un dérivé de l'ancien gaulois ; ce dialecte renferme presque tous les mots de cet idiome, que les auteurs anciens nous ont conservés. M. de Belloegnet croit que nous avons perdu presque toutes connaissances des formes et de la construction grammaticale de l'ancien gaulois. Dans son glossaire, ce savant ne parvient à relever que 430 mots connus appartenant au gaulois ; il en cite 39 autres, mais d'une authenticité contestable ; ce qui ferait un total de 469 mots.

On a parlé latin en Basse-Bretagne ; les noms de lieux sont là pour le prouver : *legionem* a donné *Léon*. Mais lors de l'invasion anglo-saxonne, au v^e siècle, les Bretons, reloués dans la Cornouailles anglaise, passèrent en grand nombre dans la Cornouailles française, y ramenant la langue oubliée depuis le 3^e siècle.

Le latin, tout en absorbant le celtique, subit sous influence et fut modifié par la prononciation gauloise. M. Pellissier a résumé, dans les lignes suivantes, les travaux des grammairiens Diez et Brachet sur les vestiges de la langue celtique qui peuvent subsister dans le français moderne :

• 1^o Les sons *e, e, u*, qui sont étrangers au latin, sont communs au français et à l'idiome breton, ce qui permet de supposer que ces voyelles sont d'origine gauloise ; la voyelle *u* est si bien propre aux Gaulois, que l'usage s'en est perpétué même au nord de l'Italie, dans l'ancienne Gaule Transpadane, et ce n'est qu'au sud du Pô que règne l'*ou* italien, souvenir de la prononciation latine ; 2^o les articulations *ch* et *j*, l'emploi des lettres *m, n* avec le son nasal, l'usage des lettres mouillées semblent des modifications introduites dans la prononciation latine par la persistance des habitudes traditionnelles des Gaulois ; 3^o certains radicaux sont communs aux deux langues, comme le préfixe péjoratif *ber* de *berlue* ; *gog* dans *goguette*, et *dean* (forêt) qui se retrouve dans *Acennes*, semblent des restes du celtique ; 4^o on compte une centaine de mots français est d'origine celtique dans la déclinaison gaélique qui, encore aujourd'hui, a deux cas et marque le pluriel en intervertissant l'ordre des cas du singulier, ainsi que le faisaient les Français du moyen âge ; 6^o enfin, faut-il reconnaître un souvenir obstiné de l'emploi que les Celtes faisaient en numération du système vigintésimal dans la persistance à travers le moyen âge des expressions *quatre-vingts, quinze-vingts*, qui sont restées dans le français moderne ? Le xviii^e siècle comptait encore par *sept-vingts, huit-vingts*. • (*La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.*)

M. Pellissier donne ces détails, mais sous une forme hypothétique ; ce qui est plus certain, c'est le progrès du latin remplaçant les anciens dialectes. • Le latin littéraire, dit M. Aubertin, entra par l'enseignement, par les livres, les journaux, les théâtres, par les lois et les décrets de l'autorité, par l'exemple et la conversation des classes supérieures ; établi dans les principaux centres, il rayonna sur la Gaule entière. Le latin populaire ne manqua pas de propagateurs : soldats, matelots, marchands, colons, affranchis, foule immense, renouvelée sans cesse, et toujours en mouvement, le semait sur les routes, à toutes les étapes, ou l'enracinait par le séjour et l'habitude. Ce fut lui qui se mêla aux idiomes nationaux et finalement les expulsa, en acceptant, par transaction, quelques mots de leur vocabulaire. On peut donc aisément se figurer l'état du latin dans les Gaules à la veille des invasions germaniques ; les classes supérieures prenaient modèle sur le latin des livres et des écoles ; le peuple parlait le latin vulgaire et sottesque, assaisonné d'un reste de gaulois. — Au v^e siècle, les invasions apportent dans cette situation un élément perturbateur, c'est le tudesque, ou, si l'on aime mieux, l'ensemble des idiomes tudesques en usage chez les barbares. • (*Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, p. 33.)

Ce reste de gaulois que M. Aubertin relève dans le latin vulgaire, devait se réduire à un petit nombre de mots ; cependant, au commencement du iii^e siècle, Ulpin parle du gaulois en ces termes : • *Fidei commissa*

(1) Zeuss, *Grammatica celtica*. Prefatio, p. IV-IV.

« quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel graeca, sed etiam punica vel gallicana. » Saint-Jérôme, qui visita la Gaule à la fin du iv^e siècle, assure que les Galates et les Trévires avaient une certaine communauté de langage : « Galatas propriam linguam, eandem pene habere quam Treviros. » (Præf. ad librum II, in epist. ad Gal.) A la même époque, Sulpice Sévère constate l'existence de la langue gauloise : « Vel celtica, aut, si mavis, gallica loquere » (Opera, Lugd. Batav., p. 543; et un médecin, Marcellus Empiricus, nous laisse une longue liste, en gaulois, de noms de plantes.

L'établissement des barbares dans le nord de la Gaule, au v^e siècle, fit disparaître les dernières traces des langues indigènes. « La latinité, remarque M. Latré, devint alors le refuge universel des populations vaincues; et quand l'assimilation fut complétée entre les envahisseurs et les envahis, c'est à dire à peu près vers le temps de Louis-le-Débonnaire (778-810) et de Charles-le-Chauve (810-877), il se trouva que, si la Gaule et l'Ébérie avaient disparu dans la latinité, la Germanie transplantée n'y avait pas moins disparu. Seul, le latin avait présidé à la production de la langue qui s'était faite. »

« L'invasion barbare, ainsi que le dit avec raison M. Meyer, est l'événement qui consacre d'une façon irrévocable la scission des deux idiomes : le latin vulgaire, maître de la Gaule, et tout prêt de donner naissance au français; le latin littéraire, incompréhensible au peuple, langue morte confinée désormais dans le domaine des savants et qui n'aura aucune influence sur la formation de nos langues modernes. Par Grégoire de Tours, par Frédégaire, par la renaissance de Charlemagne, par la scolastique du moyen âge, le latin se perpétua dans les usages savants, et retrouva au seizième siècle comme une sorte de résurrection artificielle; il est encore de nos jours la langue de l'Église catholique, et jusqu'à ces dernières années, il était surtout en Allemagne, la langue des savants. »

Ce latin vulgaire conserva une forme grammaticale et emprunta au latin savant des règles de construction que M. Guessard a retrouvées dans un grammairien provençal. Voici les principales :

1^o Au singulier, l's placé à la fin des substantifs et adjectifs indique qu'ils sont sujets, c'est-à-dire au nominatif; l'absence de l's indique qu'ils sont régimes directs ou indirects, c'est-à-dire au génitif, au datif ou à l'accusatif.

2^o Au pluriel, c'est tout le contraire : la présence de l's marque que ces mots sont régimes; son absence, qu'ils sont sujets. On voit comment cette méthode dérive de la deuxième déclinaison des latins.

Dans cette déclinaison, le nominatif singulier prend l's (*dominus*), tandis que les autres cas du singulier ne l'ont pas (*domini, domino, dominum*). Le nominatif pluriel, au contraire, n'a pas l's (*domini*) et les autres cas, à l'exception d'un seul, prennent cette lettre (*dominorum, dominis, dominos*).

3^o Dans un assez grand nombre de substantifs et dans la plupart des pronoms, les désinences changent suivant que ces mots sont sujets ou régimes : *Dieu, vieur*, lorsqu'ils étaient sujets, s'écrivaient *Dier, vier*, et lorsqu'ils étaient régimes, *Deu* ou *Dieu, vien*; l'article *li, le*, au singulier, *li, sujet, le*, régime; au pluriel, *li, sujet, les*, régime.

L'action des Germains sur la langue des Gallo-Romains fut presque insensible et consista dans l'introduction d'un petit nombre de mots. En général, les termes qui concernent les institutions politiques, judiciaires et féodales ont une origine germanique. « Ainsi les mots allemands tels que *mohol, bann, atod, skepeno, marahscall, siniscall*, etc., introduits par les Francs dans le latin vulgaire, devinrent respectivement *bannum, mallum, abodium, scabanus, mariscallus, siniscallus*, etc., et passèrent au français, quelques siècles après, comme tous les autres mots latins, où ils donnèrent *mall, ban, alleu, échevain, maréchal, sénéchal*. (Brachet, *Grammaire historique de la Langue française*, p. 31.)

Les termes qui s'appliquent aux armes, aux chefs militaires, aux combats, nous viennent aussi de la Germanie. Nous nous bornerons à citer les suivants : Haubert (*hauberc*), heaume (*helu*), auberge (*heriberga*), guerre (*weerra*), etc., qui passèrent dans la langue latine. Si bien que, de compte fait, « on évalue à près de neuf cents les mots germaniques introduits dans la langue latine par l'invasion barbare, et passés de là dans le français. » Ampère a donc eu raison de dire : « Le français est une langue latine; les mots celtiques y sont restés; les mots germaniques y sont venus; les mots latins sont la langue elle-même, ils la constituent. » (Ch. Gidel, *Histoire de la Littérature française*, p. 22.)

M. Brachet établit la différence qui existe entre le *bas-latin* et le *latin vulgaire* : « Après l'invasion, dit-il, sous les Mérovingiens, les fonctionnaires publics, les notaires, le clergé, trop ignorants pour écrire correctement le latin littéraire, méprisant trop le latin vulgaire pour l'employer dans leurs actes, jaloux d'imiter le beau style des fonctionnaires romains, écrivirent dans « une sorte de jargon véritablement barbare qui n'est « point le latin classique, qui n'est pas non plus la langue vulgaire, mais où ces deux éléments sont étrangement amalgamés. la proportion du second croissant en raison directe de l'ignorance du scribe. » C'est ce jargon barbare qu'on appelle le *bas-latin*. Il a été la langue de l'administration française pendant toute la

durée du moyen âge, jusqu'en 1539, où François I^{er} ordonna d'écrire tous les actes en langue française. — Le lecteur voit maintenant, et d'une façon nette, la différence du *bas-latin* et du *latin vulgaire* ; l'un est la langue naturelle du peuple, l'autre n'est qu'une imitation, grossière et stérile, de la belle langue littéraire romaine. Le latin vulgaire a produit le français, le bas-latin n'a rien produit du tout, et n'a point eu d'influence sur la formation de notre langue. Cette distinction est capitale. — A côté du latin classique, du latin vulgaire et du bas-latin (mélange de l'un et de l'autre, il est encore une seconde espèce de bas-latin, postérieure au huitième, même au dixième siècle, je veux dire le latin du moyen âge, reproduction servile du mot français ; ainsi, *missaticum* avait donné *message* ; les clers transformèrent *message* en *messagium*. C'est là le véritable latin de cuisine. » (*Histoire de la Langue française*, p. 26 et 27.)

Les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de la France*, placent au VI^e siècle les premiers vestiges de la langue nouvelle (t. VII, p. xxxii) ; cependant, nous trouvons dès le V^e siècle, dans la loi salique, des traces de l'idiome nouveau. Les *Formules Angervines* et les écrits de Saint-Grégoire de Tours au VI^e siècle, ainsi que la *Chronique de Frédégaire* et les *Formules de Marculfe* au VII^e siècle, nous en fournissent de nombreux exemples. Ce fut au VII^e siècle que la nouvelle langue fut désignée, pour la distinguer du latin et du tudesque, sous le nom de *Romance* ou mieux de *Romane*. L'histoire rapporte que Saint-Mummolin, mort en 684, fut élu évêque de Noyon vers 660, pour sa sainteté et, ajoute un chroniqueur, parce qu'il parlait, non-seulement l'Allemand, mais aussi la langue romane : « Quia prævalebat non tantum in teutonice sed etiam in romana lingua. » Les *Actes des Saints* (t. p. 416) parlent d'Adalhard, abbé de Corbie, en 750, qui connaissait la langue romane. « Qui si vulgari, id est romana lingua, loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius ; si vero teutonice enitebat perfectus ; si latina, in nulla omnino absolutus. »

Une découverte des plus précieuses a été faite en 1863 par M. Holtzman, dans la bibliothèque de Reichenau ; c'est un Glossaire explicatif des mots les plus difficiles de la Bible qui remonte à 768 environ. Ce Glossaire a reçu le nom de *Gloses de Reichenau*. Les mots de ces *Gloses*, dit M. Brachet, dans son histoire de la *Langue Française*, page 34, sont disposés sur deux colonnes ; à gauche le texte latin de la Bible, à droite la traduction en français :

Texte de la Bible.	Traduction française du VIII ^e siècle.
<i>Minas</i> (menaces),	<i>Manaters</i>
<i>Galea</i> (heaume),	<i>Helmo</i>
<i>Taqurium</i> (cabane),	<i>Cabanna</i>
<i>Singulariter</i> (seulement),	<i>Solamente</i>
<i>Comentarii</i> (maçons),	<i>Macioni</i>
<i>Sinolones</i> (linuels),	<i>Linciole</i>
<i>Sagun</i> (somme),	<i>Soma, etc...</i>

« Ce patois, ajoute M. Brachet, pour grossier qu'il semble, n'en est pas moins d'un haut intérêt : c'est le premier monument écrit qui nous reste de notre langue, et il est vieux de onze cents ans ; j'ai placé entre parenthèses, à côté du texte de la Bible, la traduction en français moderne ; le lecteur pourra d'un coup d'œil mesurer la distance qui sépare cette langue encore informe et à peine dégagée des langes latins, de l'idiome de Voltaire. Ce fragment confirme en outre, par une preuve de fait, preuve palpable et incontestée, ce que nous savions déjà par des témoignages indirects, à savoir, que le peuple parlait français au temps de Charlemagne, et que le lier conquérant german a dû lui-même s'essayer à parler français. » (Brachet, *idem*, p. 34.)

Après les *Gloses de Reichenau*, qui datent de 768, il faut aller jusqu'à l'année 842 pour rencontrer un ancien monument de la langue française. Ce sont les fameux serments de Strasbourg que prêtèrent Louis-le-Germanique à son frère Charles-le-Chauve, et l'armée de Charles-le-Chauve à Louis-le-Germanique en 842. En voici le texte tel qu'il nous a été conservé par Nithard, neveu de Charlemagne, dans son *Histoire des Francs*, écrite vers 813 :

I. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE.

Pro Deo amur, et pro christum poplo et nostro communi salrament, dist di en avant, in quant Deus savr et podir me donat, si salvarai ce eist meon fradre Karlo et in alijndra et in calluna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quail il mi altresi fazet ; et ab Lothar nul plañt numquam prindrai, qui meon vol eist meon fradre Karle in dainno sit (1).

(1) TraductioN : Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauverai mon frère Charles et en aide et en chaque chose (ainsi qu'on doit, selon la justice, sauver son frère), à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte préjudice à mon frère Charles et présent.

II. SERMENT DES SOLDATS DE CHARLES LE CHAUVL.

Si Lodhuuîgs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos servira de sua part non los tant, si io returnar non l'int pois, ne io, ne ueuls eni en returnar int pois, in nulla adjuvata contra Lodhuuîg non li èr er (1).

Les *Gloses de Reichenau* et les serments de Strasbourg nous permettent de suivre la transformation lente mais continue du latin en français qui produisit la langue vulgaire, c'est-à-dire la langue romane.

L'Eglise adopta la langue nouvelle. Le concile de Tours enjoignit aux évêques de faire traduire en langue romane, les écrits des Pères, afin que le peuple pût les comprendre.

Les premières poésies en langue romane datent du x^e siècle; ce sont: la *Cantilène de Sainte-Eulalie* et la *Vie de Saint Léger*, en langue d'oïl; le *Poème sur Boèce*, en langue d'oc; la *Passion du Christ*, découverte à Clermont, composée en un dialecte mixte. Ces essais de poésie sont en vers rimés ou assonancés. Nous citons la *Cantilène de Sainte Eulalie*, écrite vers la fin du ix^e siècle, par le moine Hucbald, et trouvée en 1837, dans la garde d'un manuscrit du x^e siècle, par M. Hoffmann de Fallersleben :

*Buona pulcella fut Eulalia (2);
 Bel avret corps, bellezour anima,
 Voldrent la recinte li Deo inimî,
 Voldrent la faire diable servir.
 Elle n'out eskoltet les maus conseillers,
 Qu'elle Deo ranciet chi maent sus en ciel,
 Ne por or ned argent ne paramez,
 Por mantee regiel ne preïemen;
 Nuele cose non la porret omque plier,
 La polle sempre non amast lo deo menestier.
 E por o fut presentede Maximien
 Chi rex eret a cels dis sorre pagiens.
 El li enortet dont lei nonque chiel
 Qued elle fuïet lo nom christien...
 Enz en l fou la getteront com arde tost.
 Elle colpes non arret, por o no s'coïst.
 A ezo no s' voldret concreïdre li rex pagiens;
 Ad une spele li roveret tolic lo chief.
 La domizelle celle kose non contredist:
 Volt lo seule lazsier, si ruoret Krist.
 In figure de colomb volat à ciel...
 Tuït orem que por nos deguet preïer,
 Qued avussit ile nos Christus mercit
 Post la mort, et à lui nos laïst venir
 Per souue clementia.*

Nous devons aussi citer le *Fragment de Valenciennes*, qui est de la même époque que la *Cantilène d'Eulalie*.

(1) TRADUCTION: Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui sera en aide contre Louis.

(2) TRADUCTION LITTÉRALE: Une bonne vierge fut Eulalie; — beau corps avait et plus belle âme. — Voulurent la vaincre les ennemis de Dieu, — Voulurent la faire le diable servir. — Elle n'eût écouté les mauvais conseillers, — quelle reniât le Dieu qui habite au ciel, — Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure, — ni pour menaces royales, ni pour prières, — Aucune chose ne la put jamais plier — La jeune fille, à n'aimer pas toujours le service de Dieu. — En conséquence, elle fut présentée à Maximien. — Qui régna dans ces temps sur les païens, — Et il l'exhorta à chosej dont elle ne se soucie, — A fuir le nom chrétien... — Alors dans le feu la jetèrent, pour qu'elle brûlât têt. — Elle, aucune faute n'avait, aussi ne brûla-t-elle pas. — A cela, ne se voulut rendre le roi des païens. — Avec une épée il ordonna de lui trancher le chef — La damoiselle à cette chose point ne s'oppose. — Elle veut bien quitter le siècle, elle en prie le Christ; — Sous figure de colombe s'envole au ciel. — Tous demandons que pour nous elle daigne prier, — Que de nous Christ ait merci — Après la mort, et nous laisse venir à lui — Par sa clemence.

C'est un fragment de sermon en langue romane, qu'on a découvert sur la garde d'un manuscrit. Nous le reproduisons d'après M. Littré :

FRAGMENT DE VALENCHENNES: [Deus] me rogavit *aler* ad Niniven... — *Habuit misericordiam: si com il semper solt haroir de peccatoribus...* — Et sic liberat *de cel peril* [quod habebat decretum] *que super els metriet.*

Dunc, eo dixit, si fut Jonas propheta mult erro cions e mult ireist [quia Deus de Ninivitis] *misericordiam habuit, e lor peccatum lor dimisiit...* — Jonas écrit *foers* de la civitate, *e si sist* contra orientem civitatis...

Jonas propheta habebat *mult labore* et *mult penet* a *cel populom*... et faciebat *grant iholt* (1) *e eret, mult bis...*

[Et Deus preparavit] *un ebre* *sor son chere, quant nombre li fesist e repauser s'polist.*

Et letatus est Jonas super ederam. *Mult letatus* porque Deus *cel ebre* li donat *a sun soueir* (sudarium) *e a sun repausement.*

• Et precepit Dominus [vermi qui percussit ederam] et exavit, et paravit Deus ventum calidum super caput Jone, et dixit: *Melius est mihi mori quam vivere.* • *Dunc* si rogavit Deus *ad un verme* que percussit *cel ebre* *sost que cil sedebat, e cilz ebre* fu *seche*; *si vint grant iholt* sur *per* caput Jone et dixit...

Faites vos almones nesi cum faire debetis, faites vos elemosynas cert co sapitis.

... *Per cel ebre, si debetis intelligere* Judæos... — Cum potestis *ore* videre et *entelgir.*

... *Ils erent convers* de via sua mala.

... *Ne aïst nials* male voluntatem contra *sun peer.*

... Per Judæos, par *quant il en cele durvie e en cele encredulitet* *permissent*; etiam plora *si cum dist* *e le evangeliu, lien de avant dist.* (Gémin, *Introduction à la chanson de Roland*, p. IV.)

Ces citations prouvent, de la manière la plus évidente, que la nouvelle langue française est sortie en grande partie du latin dont elle commença à se dégager vers le ix^e siècle.

L'italien, l'espagnol, le provençal et le français ont une commune origine. M. Littré explique, avec sa haute autorité, les causes qui produisirent les différences essentielles et caractéristiques que nous remarquons, aujourd'hui, entre ces langues.

• Quand le latin, dit M. Littré, eut définitivement effacé les idiomes indigènes de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, la langue littéraire devint une pour ces trois grands pays, mais le parler vulgaire (j'entends le parler latin, puisqu'il n'en restaît guère d'autre) y fut respectivement différent. Du moins c'est ce que témoignent les langues romanes par leur seule existence: si le latin n'avait pas été parlé dans chaque pays d'une façon particulière, les idiomes sortis de ce parler latin, que j'appellerai ici régional, n'auraient pas des caractères distinctifs, et ils se confondraient. Mais ces Italiens, ces Espagnols et ces Gaulois, conduits par le concours des circonstances à parler tous le latin, le parlèrent chacun avec un mode d'articulation et d'euphonie qui leur était propre. De là vint la diversité, et de là se formèrent les quatre compartiments de langues, l'italien, l'espagnol, le provençal et le français... et la diversité eut sa règle qui ne lui permit pas les écarts. Cette règle est dans la situation géographique, qui implique des différences essentielles et caractéristiques entre les populations. Le Français, le plus éloigné du centre latin, fut celui qui falléra le plus. Je parle uniquement de la forme, car le fond latin est aussi pur dans le français que dans les autres idiomes. Le Provençal, que la haute barrière des Alpes place dans le régime gaulois du ciel et de la terre, mais qui les longe, est intermédiaire, plus près de la forme latine que le Français, un peu moins près que l'Espagnol. Celui-ci, qui borde la Méditerranée et que son ciel et sa terre rapprochent tant de l'Italie, s'en rapproche aussi par la langue. Enfin, l'italien, comme placé au centre même de la latinité, la reproduit avec le moins d'altération. Il y a de cette théorie de la formation romane une contre-épreuve qui, comme toutes les contre-épreuves, est décisive. En effet, si telle n'était la loi qui préside à la répartition géographique des langues romanes, on remarquerait çà et là des interruptions du type propre à chaque région, par exemple des apparitions du type propre à une autre. Ainsi, dans le domaine français, au fond de la Neustrie ou de la Picardie, on rencontrerait des formations ou provençales, ou italiennes, ou espagnoles: au fond de l'Espagne, on rencontrerait des formations françaises, provençales ou italiennes; au fond de l'Italie, on rencontrerait des formations espagnoles, provençales ou françaises. Il n'en est rien: le type régional, une fois commencé, ne subit plus aucune déviation, aucun retour vers les types d'une autre région; tout s'y suit régulièrement selon les influences locales, qu'on nommera diminutives en les comparant aux influences de région. Il est bien vrai qu'il y a des lisières où le parler est mixte et présente des confusions de type;

(1) M. Littré lit *iholt*, mais, comme M. Gémin, il croit que l'i doit être pris pour un j; c'est-à-dire *iholtj*, dont la signification est *calottes, chapeau, bric-a-brac*.

mais justement ce sont des lisières, c'est-à-dire des territoires placés sur les confins de deux types. Ainsi, entre la langue d'oïl et la langue d'oc est une zone intermédiaire; il en est une au pied des Pyrénées, entre le Provençal et l'Espagnol; il en est une autre au pied des Alpes, entre le Provençal et l'Italien; mais, loin d'infirmes le principe, ces zones le confirment en montrant qu'il n'y a de types mixtes que là où il y a un passage d'un type à l'autre...

• Cette vue d'ensemble suffit pour écarter toute opinion qui supposerait qu'une langue romane dérive d'une autre langue romane; aucune n'a d'antériorité; elles sont toutes contemporaines, et si je puis dire ainsi, sœurs jumelles. Dans le xvii^e et le xviii^e siècle, lorsqu'on avait oublié que la France eût un passé littéraire antérieur à celui de l'Italie, et quand le grand éclat des lettres italiennes éblouissait les yeux, on s'imagina que la formation française était une formation postérieure, et que, là où les deux langues concouraient, l'italien était le prêteur et le français l'emprunteur; il n'en est rien; l'égalité est complète entre les langues romanes; elles ont formé simultanément leur système particulier, en pleine indépendance l'une de l'autre, si l'on considère le temps qui est le même et le lieu qui est divers; en pleine dépendance, si l'on considère les connexions mentales, qui les astreignent à modifier le latin selon les analogies identiques. •

M. Littré, pour montrer combien ces langues sont voisines, et jusqu'à quel point on peut conclure de l'une à l'autre, traduit en langue d'oïl un passage d'un grammairien provençal: • Totz hom, dit Raymond Vidal, que vol trobar ni entendre deu primerament saber que neguna parladura no es tant naturala ni tant drecha del nostre lingage con aquela de Proenza, o de Lemosi, o de Saintonge, o d'Alvergna, o de Caerci. Perque ieu vos dic que quant ieu parlarai de Lemosi, que totas estas terras entendas et to las lor vezinas et totas cellas que son entre ellas. Et tot l'ome que en aquellas sont nat ni norit an la parladura naturala et drecha; mas cant us de lor es issit de la parladura per una rima o per alcun mot que li sera mestier, cuion las genz qi non entendon qe la lur lenga sia aitals; qar non sabon lor lenga; por qe mietz lo conois cel qi ha la parladura reconoguda qe cel qi non la sap, et per zo non cuion mal far qan geton la parladura de sua natura, anz cuion qe sia aitals la lenga. Per q'ieu vueil far aquest libre per far reconoisser las parladuras d'aquels qi la parlon drecha, e per enseigner cels qui non la sabon. •

TRADUCTION EN LANGUE D'OÏL: • Toz hom qui vuet trover ne entendre doit premierement savoir que nule parleure del nostre langage n'est tant naturel ne tant droite come cele de Provence, ou de Limousin, ou de Saintonge, ou d'Auvergne, ou du Quare. Por quoi je vos dic que quand je parlerai de Limousin, que entendiez totes ces terres et totes lor voisines et totes celes qui sont entre eles. Et tuit li hom qui en iceles sont né ne norrit, ont la parleure naturel et droite; mais quant uns d'els est issus fors de la parleure por une rime ou por alcun mot dont il ara mestier, si euident les gens non entendant que la langue soit itels; car ils ne savent la langue. Et por ce que cil qui ne sait, por ice ne euident ces gens mal faire quant getent la parleure fors de sa nature, ainz euident que itels soit la langue. Por quoi je veuil faire icest livre, por faire reconnoistre les parleures de cels qui parolent droitement et por enseigner cels qui ne savent. •

Ces deux textes, l'un en provençal et l'autre en langue d'oïl, nous montrent que les deux langues romanes se sont formées presque complètement avec les mêmes éléments; les seules différences qui existent entre ces deux dialectes, consistent dans la vocalisation et l'euphonie; ils ont donc une origine commune et possèdent des ressemblances frappantes. Cependant, ces deux langues se sont considérées comme étrangères, mais la réunion des provinces du nord et du midi de la France, obtenue par l'habile politique de la royauté, opéra l'unité de race et d'idiome. Ce fut la langue d'oïl qui triompha et nous donna cette belle et forte langue française qui a produit des chefs-d'œuvre de toutes natures, en poésie et en prose, et qui a atteint sa perfection au xviii^e siècle.

★

★ ★

La formation de la langue française s'achève au xii^e siècle. • Notre langue, dit M. Brachet, dans sa *Grammaire historique de la langue française* (p. 70 et 71), n'est point une création coulée d'un seul jet. Notre idiome renferme deux couches de mots superposées et bien distinctes l'une de l'autre, deux langues en un mot d'origine tout à fait différente, toutes deux empruntées au latin, l'une par le peuple, l'autre par les savants; la première, qui est la bonne et dont la création est antérieure au xiii^e siècle, est le produit d'une formation tout irréfléchie et spontanée; la seconde, qui est de création récente et remonte en grande partie au xvi^e siècle, est l'œuvre réfléchie des savants qui ont introduit artificiellement dans notre langue les mots

latins dont ils avaient besoin : de *simulare, mobilis, rationem*, le peuple fit *sembler, meuble, raison*, les savants *simuler, mobile, ration*.

La remarque de M. Brachet est fort juste et fondée sur des faits historiques, ainsi :

Au XIII^e siècle, les Croisades nous donnent des mots orientaux :

Au XV^e siècle, les lettrés de Constantinople, chassés par les musulmans, nous apportent des termes grecs, qui sont entrés en grand nombre dans notre langue, surtout pour la formation de nouveaux mots scientifiques :

Au XVI^e siècle, notre langue reçoit des mots italiens et espagnols :

Au XVII^e siècle, c'est d'Allemagne que nous viennent des termes d'origine germanique :

Enfin, de nos jours, nous avons accepté de l'anglais un grand nombre de mots se rapportant aux chemins de fer, à l'équitation, etc.

Nous résumerons l'histoire de la langue française en quelques mots :

Jusqu'au XII^e siècle, elle a pour éléments, qui se fusionnent en proportions diverses, le celtique, le latin et le germanique.

Du XII^e siècle à nos jours, le français s'assimile une grande quantité de mots empruntés aux langues modernes et des termes savants puisés dans les langues anciennes.

La langue française est donc formée de trois sortes de mots : 1^o ceux d'origine populaire ; 2^o ceux d'origine savante ; 3^o ceux d'origine étrangère. Tous ces éléments de nature si différente ont fini par former la langue la plus homogène, la plus claire, la plus précise des temps modernes. Mais que d'incorrections, que de bâtonnements, que d'irrégularités, que d'obscurités ! Nous la voyons se développer, grandir et finir par acquiescer cette maturité, cette pureté, cette supériorité qu'elle possède, aujourd'hui, à un degré si remarquable et qui la rend la langue classique du monde entier.

Nous possédons déjà beaucoup de dictionnaires de notre ancienne langue, mais pas un seul n'est vraiment complet. L'honneur d'élever ce monument était réservé à La Cerne de Sainte-Palaye, qui a consacré à ce travail une grande partie de son existence. En 1756, il publia un prospectus dans lequel il exposait le plan de ce vaste ouvrage. Son but, disait-il, était de composer un Glossaire de l'ancienne langue française, comme celui de Du Cange pour la langue latine du moyen-âge.

Après 40 ans de travaux continus, Sainte-Palaye, en 1763, avait en partie terminé son œuvre colossale et il put donner lecture à l'Académie de la préface de son Glossaire. Nous avons reproduit, au commencement du premier volume de cet ouvrage, la préface qui fait connaître les immenses recherches poursuivies, avec une infatigable persévérance, par cet auteur et le résultat qu'il avait atteint. Dès cette époque, il avait compris qu'on ne devait pas chercher l'origine de notre langue ailleurs que dans le latin.

L'œuvre tentée par Sainte-Palaye était si vaste que tout ce qu'il a pu faire a été d'en réunir les matériaux et de les classer par ordre alphabétique ; c'est là un inappréciable service rendu aux lettres. L'auteur n'a pas éprouvé la satisfaction de faire imprimer lui-même son travail et de jouir de son succès. Dès 1770, il s'était associé un savant qu'il avait chargé du soin de classer ses recherches. Ce fut à Georges-Jean Mouchet qu'il confia cette difficile mission. C'était un érudit qui avait eu pour professeur le célèbre Foucquemagne. Son amour de l'étude, ses vastes connaissances le firent rechercher par Sainte-Palaye. Il avait été le collaborateur de Breuquigny, pour la *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, qui forma 3 volumes in-folio. Sainte-Palaye, qui avait pu juger par ce recueil la profondeur et la variété des connaissances historiques de Jean Mouchet, lui proposa de l'associer à son travail sur notre ancienne langue.

Ce savant hésita d'abord, mais Sainte-Palaye insista si vivement que Mouchet finit par accepter une association qui répondait à ses goûts et à ses études. Quelques années après, il resta seul, en 1770, chargé de la rédaction définitive du Glossaire.

Ce fut en 1780 que Mouchet confia aux presses du Louvre le premier volume de ce grand ouvrage ; mais l'impression ne s'opéra qu'avec une regrettable lenteur et à la mort de Sainte-Palaye, arrivée le 1^{er} mars 1781, il n'y avait encore qu'un petit nombre de feuilles de ce premier volume de tirées. Les événements de 1789 en suspendirent l'exécution, et il n'y eut d'imprimées que 740 pages s'arrêtant au mot AST.

Mouchet fut alors privé de son minime traitement, et il serait tombé dans une profonde indigence, si son ami Breuquigny, avec une touchante délicatesse, ne lui eût fait don de sa bibliothèque. Sous l'Empire, Legrand d'Aussy s'intéressa à la position si précaire du malheureux savant et le fit admettre comme employé à la section des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Ce fut dans cette humble position, qu'il ne trouvait pas, cependant, au dessous de son mérite, que la mort vint le frapper en 1807.

Mouchet était très érudit, très laborieux, mais il rédigeait avec une extrême lenteur et donnait beaucoup

trop d'étendue aux articles préparés pour le Glossaire de Sainte-Palaye. Aussi, un des biographes de Mouchet a pu, avec raison, blâmer ses digressions, intéressantes d'ailleurs, sur nos antiquités et le scrupule de ne sacrifier que bien peu de citations d'auteurs qui avaient tant coûté à extraire (1). C'est un écueil que les nouveaux éditeurs des manuscrits de Sainte-Palaye ont fait tous leurs efforts pour éviter.

Nous pouvons donc répondre à ceux qui seraient tentés de nous demander pourquoi nous n'avons pas reproduit littéralement le texte du manuscrit de Sainte-Palaye, qu'un Glossaire de cette nature doit être concis et donner des définitions nettes et claires, appuyées par des citations choisies avec soin et aussi brèves que possible. Nous avons pour nous l'autorité de savants et d'habiles critiques.

Mouchet, quelque temps avant sa mort, avait été chargé par une commission de l'Institut, formée pour la continuation du *Glossaire de Sainte-Palaye*, de reprendre cette publication. Mais ce savant était déjà profondément atteint par la maladie, et il mourut ne laissant pas même de notes pour compléter l'impression du premier volume du Glossaire. Il s'était seulement occupé, pendant ses loisirs, à extraire et à couvrir de notes marginales sur la signification des vieux mots, les anciens textes qu'il possédait. Ces notes ne nous ont été d'aucun secours, et nous avons dû nous borner à mettre en ordre, réviser, compléter et souvent remanier les manuscrits de Sainte-Palaye.

Nous avons profité des découvertes récentes, qui ont fait connaître les plus anciens documents de notre langue, et nous avons cité, lorsque l'occasion s'est présentée, le *Clout de Sainte-Eulalie*, le *Fragment de Valencienne*, le *Poème de Saint-Alexis*, la *Chanson de Roland*, enfin plusieurs textes précieux que l'auteur n'avait pu consulter. Nous devons ici donner une part bien légitime de ce travail à un modeste érudit dont les recherches ont été très utiles à Sainte-Palaye; nous voulons parler du Glossaire de Le Clerc de Dony. Loin de vouloir amoindrir le mérite de l'illustre savant dont les manuscrits nous ont permis d'entreprendre la publication de ce dictionnaire, nous devons cependant signaler le précieux concours que lui a apporté, avec plus ou moins d'empressement, il est vrai, le procureur du roi au siège présidial d'Orléans. Ces faits ont été mis récemment en évidence par un habile érudit, M. G. Vignat, membre de la Société historique de l'Orléanais. Voici quelques extraits de la brochure où M. Vignat revendique une petite place, à côté du grand savant, pour le modeste érudit orléanais :

• M. Le Clerc de Dony fut installé procureur du duc et du roi au siège présidial d'Orléans le 15 juillet 1740, charge qu'il acheta 5,000 livres et qui valait environ 2,000 livres de rente. Il succédait à M. Legrand de Melleray. Des nombreuses attributions judiciaires, domaniales, administratives même, qui relevaient alors de ces importantes fonctions, je n'ai rien à dire ici; mais il en est une qui, reléguée peut-être par beaucoup d'autres au dernier rang, fut au contraire mise par Le Clerc de Dony en première ligne, et celle-là je ne puis la passer sous silence: c'est la garde et la conservation des archives du domaine. »

• En lisant, classant, inventariant tant de titres qui lui passaient par les mains, Le Clerc de Dony fut frappé du nombre d'expressions locales, de vieux mots, qu'il rencontrait pour ainsi dire à chaque pas. Il eut l'heureuse idée de collectionner ceux dont il ne trouvait pas le sens. Comme ses fonctions de procureur du roi lui assuraient dans la province de nombreux correspondants parmi ses collègues, il ne perdit aucune occasion d'en tirer tous les éclaircissements possibles. »

• Au bout de quelques années, il avait composé un véritable glossaire. En 1757, il le considérait comme presque achevé. — Et il commençait à se reposer de ce long travail, songeant en lui-même au moyen d'en tirer quelque parti; car si l'idée de livrer à l'impression une œuvre sortie de ses mains répugnait à sa modestie, il n'avait point non plus la sotte pensée de l'enfourer dans le secret de son cabinet, comme l'avare son trésor, sans profit pour personne. Ce sont ses propres expressions.

• Or, en ce temps-là même, M. La Carne de Sainte-Palaye rassemblait les éléments de son volumineux glossaire. Lui aussi était un travailleur infatigable; il fouillait partout, nouait des relations avec tout ce qu'il y avait de savant, tant à la ville qu'à la province, déployait en un mot une activité prodigieuse, qu'attestent encore, outre les ouvrages qu'il a publiés, une centaine de manuscrits recueillis chez lui après sa mort.

• Il ne fut pas longtemps sans apprendre qu'à Orléans existait un travail, d'un intérêt local, il est vrai, mais analogue au sien, et qui pouvait lui être d'un immense secours. — Il voulut le connaître.

• M. La Carne de Sainte-Palaye avait de hautes relations à Paris. Dès qu'il sut le nom de l'auteur, il alla droit à MM. de Silhouette, chancelier du duc d'Orléans; de Belle-Isle, contrôleur de ses domaines, et fit si

(1) Biographie Michaud à l'article *Mouchet*.

bien qu'au mois de janvier 1757, en guise d'étrennes, M. Le Clerc de Douy reçut coup sur coup deux lettres de ces personnages, qui lui apprenaient que M. La Corne de Sainte-Palaye désirait prendre connaissance de son glossaire, et qu'il eût à le lui envoyer.

• Si M. La Corne de Sainte-Palaye ne vit dans cette communication qu'une chose fort naturelle, lui, M. de Douy, trouva qu'elle méritait quelques réflexions, que l'exécution, d'ailleurs, n'en était pas très facile ; et puis on ne livre pas ainsi, sans y regarder, le travail de cinq à six années de sa vie. D'un autre côté, homme d'esprit et de bonne compagnie, il avait trop le sentiment de la hiérarchie pour ne pas s'apercevoir qu'une demie-feuille par ses chefs directs ressemblait quelque peu à un ordre. Plus confiant avec M. de Belle-Isle, auquel il avait journellement à écrire pour le service du prince, il résolut de s'ouvrir à lui et lui adressa la lettre suivante :

Monsieur,

« Je regard' actuellement presque fini le dictionnaire que j'ai entrepris des droits seigneuriaux et domaniaux de l'appanage et des anciens mots testez dans les anciens titres, et qui ne sont plus connus de nos jours. En vérifiant chaque jour, dans les premières années que l'apuration du terrier m'a été confiée, le travail du bureau, comme je le fais encore actuellement, j'avois soin de faire note de tous les mots qui me paroissent devoir trouver place dans mon dictionnaire. J'avois, à cet effet, composé un alphabet de lettres, et je plaçois chaque mot sous la lettre qui lui étoit propre. Ce premier travail s'est trouvé fait après trois ou quatre ans, sans prendre en aucune manière sur mon temps et sans que je m'en sois presque aperçu. Lorsque j'ai cru que toutes mes recherches pouvoient être épuisées, tous les anciens titres ayant passés sous mes yeux, j'ai destiné une heure chaque jour de mon temps à travailler au dictionnaire, conformément au plan que je me suis proposé, dont je rend compte dans la préface que j'ai mis à la teste de mon ouvrage et dont j'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer copie. J'ai composé de ce travail deux volumes in-folio que j'ai fait relier il y a cinq à six mois, en observant de laisser à la suite de chaque lettre quelques pages en blanc pour quelques augmentations que je trouve encore à faire par la découverte de nouveaux titres. Je compte avoir rassemblé dans mon dictionnaire quinze à seize cent mots, et je prévois que le travail sur le duché de Nemours et la châtellenie de Remouventin et les autres domaines que vous pouvez y joindre me donnera matière à de nouvelles découvertes. Je me propose d'ailleurs de retoucher à loisir, dans quelques vacances, mon travail, que je vous avouerai avoir fait avec beaucoup de précipitation, ayant très-peu de temps dont je puisse disposer pour des ouvrages de surérogation. Il me paroistroit prématuré d'en remettre copie à M. de Sainte-Palaye, et si vous me permettez, Monsieur, ici une réflexion qui me paroit assez naturelle : en faisant passer mon ouvrage en d'autres mains, comment pourrois-je ensuite l'annoncer, comme je ne le proposois à la teste de mes sommaires, comme ma production, et ne me soupçonneroit-on point d'être le copiste ou le plagiaire du continuateur de Ducange? Peut-être trouveriez-vous qu'il entre un peu de vanité et d'amour-propre dans cette réflexion, quoique personne au monde n'aye moins sujet que moi d'en avoir. Je ferai, au reste, Monsieur, tout ce que vous jugerez à propos ; mais si vous exigez dès à présent une copie de mon ouvrage, ce travail, qui seroit long, prendroit infiniment sur celui du bureau dont je ménage tout le temps pour des occupations indispensables.

« J'ai, etc. » (16 janvier 1757.)

• M. de Silhouette étoit, paraît-il, plus pressant. Un refus étoit impossible ; il falloit lui répondre et prendre un parti. Celui auquel s'arrêta M. de Douy, et qu'il qualifie lui-même d'expédient, lui permettait de satisfaire M. de Sainte-Palaye sans porter atteinte à sa jalouse paternité, puisqu'il ne devait pas se séparer de ses deux gros volumes. Voici en quels termes il le propose au chancelier du duc :

« Monseigneur,

« J'ai travaillé, dans le peu de moments que j'ai pu ménager, avec tant de précipitation au dictionnaire que j'ai entrepris, qu'il est indispensable que je donne à cet ouvrage une révision à laquelle il me seroit impossible de me livrer actuellement. Les nouvelles connaissances, qu'un travail plus étendu me donne lieu d'acquérir journellement, me mettent même dans l'obligation de retoucher bien des mots sur lesquels j'avois trop légèrement hasardé mes conjectures.... Dans l'envie cependant que j'aurois, Monseigneur, de me conformer à vos intentions, j'ai imaginé un moyen qui, sans m'assujettir à donner dès à présent une copie entière de mon ouvrage, ce qui me seroit absolument impossible, pourroit cependant me mettre en état de satisfaire M. de Sainte-Palaye. Il est certain que la plus grande partie des mots sur les- quels j'ai travaillé se trouvent dans plusieurs dictionnaires, comme dans ceux de Ménage, Borel et Nicot, ainsi que dans le glossaire de Ducange et l'Index de Ragueau, et que plusieurs de ceux qui ne s'y trouvent point n'auroient point échappés aux recherches de M. de Sainte-Palaye. Je pourrois donc prendre le parti de vous adresser seulement la table alphabétique des mots qui composent mon dictionnaire, et en y joignant, avec votre agrément, une lettre pour M. de Sainte-Palaye, je le prierois de m'indiquer les mots sur lesquels il souhaiteroit avoir quelques éclaircissements, que je lui pourrois avec autant d'empressement que j'en aurois à me soumettre à sa critique et à profiter de ses lumières.

« J'ai, etc. » (27 janvier 1757.)

• L'expédient fut accepté. En quelques jours la table alphabétique étoit faite et adressée, avec la lettre qui suit, à M. de Belle-Isle, qui devenait l'intermédiaire des deux savants. M. de Sainte-Palaye avait d'ailleurs en soin de ménager l'amour-propre de son nouveau collaborateur en lui faisant savoir que les articles empruntés à son ouvrage porteraient le nom de leur auteur. A-t-il tenu sa promesse ?

Monsieur,

« J'ai eu autant d'empressement à faire faire la table alphabétique, que je prends la liberté de vous adresser, en vous

priant de vouloir bien la faire passer à M. de Sainte-Palaye, que j'ai eu de satisfaction d'apprendre que M. de Silhembert agréait l'ouvrage que j'ai en l'honneur de lui proposer. Peut-être, Monsieur, trouverez-vous que je suis un peu trop avare de mon temps et de celui des commis employés au bureau ; mais si, dans la carrière immense que j'ai entreprise, je n'osois de tous les ménagements imaginables pour me mettre en état d'en remplir l'objet, il me serait difficile de répondre à ce qu'on a crié pouvoir attendre de moi ; M. de Sainte-Palaye auroit d'ailleurs trop longtemps attendu s'il eût fallu faire une copie entière de mon ouvrage ; le parti que j'ai proposé simplifie l'opération et me met en état de pouvoir, dès à présent, satisfaire aux éclaircissements qu'il me demande. Si j'étois à Paris cette année et qu'il eût quelques moments à donner à la lecture de mes rêveries, je lui enfermerais volontiers ma minute s'il jugeoit à propos de la parcourir. J'aurois cependant à me plaindre de lui de vouloir me faire connoître l'auteur des parties de mon ouvrage qu'il jugera à propos de joindre au sien ; mon amour-propre, qui sent combien la comparaison me sera peu favorable, en est alarmé ; car en présentant dans le même livre mes idées avec celles de M. de Sainte-Palaye, c'est exposer des pierres brutes avec des diamants.

« J'ai, etc. » (8 février 1757.)

• Le Clerc de Douy espérait-il gagner ainsi du temps ? Crut-il en être quitte pour quelques explications qu'une lettre ou deux suffiraient à donner ? Je ne sais. Toujours est-il que ce qu'il était facile de prévoir arriva. La table alphabétique ne fit que confirmer La Curne de Sainte-Palaye dans la pensée qu'il pourrait tirer un immense parti d'un tel travail. Il demanda des renseignements, mais si nombreux et de telle nature, que le découragement prit Le Clerc de Douy ; il céda.

« Les explications que M. de Sainte-Palaye me demande, écrit-il à M. de Belle-Isle, employeroient un temps considérable pour être copiées d'après ma minute, et je ne me trouverois point en état de le satisfaire aussi promptement que je voudrois.... Dès à présent, je ne crains point de soumettre mon ouvrage avec ses défauts à sa censure.... J'aime mieux qu'il en coûte à mon amour-propre que de différer trop longtemps à lui donner les éclaircissements qu'il me demande.... Si vous agréez l'expédient, je vous enverrai par la messagerie les deux volumes de mon dictionnaire. » (12 juin 1757.)

• Une occasion se présenta bientôt. Le Clerc de Douy expédiait, aux archives du Palais-Royal, une caisse de papiers contenant entre autres un inventaire des titres du domaine de Romorantin rédigé en 1732 par Darrest de Chatigny ; il y joignit son ouvrage.

« La caisse que je vous adresse, disoit-il au garde de ces archives, contient aussi deux volumes in-folio d'un dictionnaire étymologique auquel j'ai travaillé. Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien faire remettre ces deux volumes à M. de Belle-Isle qui veut bien se charger du soin de me les renvoyer quand la personne pour laquelle il me les a demandés en aura retiré les éclaircissements nécessaires (1). »

• Les deux volumes prirent donc la route de Paris le 20 juin 1757 ; et quand ils revinrent, après cinq ou six mois d'absence, revinrent-ils enrichis des savantes critiques du continuateur de Ducange, ou bien ne rentrèrent-ils pas au logis quelque peu appauvris, dépouillés de ce qu'ils pouvaient avoir de neuf, d'inédit, d'original, déflorés en un mot ? C'est ce qu'une comparaison attentive des deux glossaires pourra seule décider.

• Ce qu'il y a de certain, c'est que l'année suivante, au mois d'août, M. de La Curne de Sainte-Palaye, qui prenoit goût à ce genre de communication, fit de nouveau réclamer, par le même intermédiaire, M. de Belle-Isle, les deux gros volumes « qu'il desiroit encore revoir. »

• Le sacrifice était fait depuis longtemps, et le Clerc de Douy n'eut qu'à s'exécuter avec toute la bonne grâce qu'on pouvait exiger de lui en pareille circonstance. Mais c'était toujours des tourments, des inquiétudes quand il se séparait de son ouvrage.

« Vous m'avez tiré d'inquiétude, écrit-il à M. Dardenne (1), en m'apprenant que vous avez reçu les deux volumes de mon glossaire, et que vous avez bien voulu les faire remettre à M. de Sainte-Palaye. Agréez, je vous prie, mes remerciements, etc.... » (17 septembre 1758.)

• Cette fois, leur absence fut plus longue encore. Le Clerc de Douy s'en émut, les réclama avec instance, et put enfin les recouvrer le 11 décembre 1759. Il était temps. — Sa santé était ébranlée depuis quelques mois. — Un jour il disoit à M. de Belle-Isle : « Je regrette infiniment de n'avoir point été en état de partir plus tôt pour aller vous joindre à Paris ; mais j'étois tombé dans un tel état d'épuisement que, si je n'eusse déferé à l'avis de mes médecins en allant prendre un peu de repos à la campagne, il m'auroit été difficile de pouvoir continuer mes travaux. » Quelques mois après, il expira, au printemps de l'année 1760. »

Nous devons être très reconnaissant envers M. G. Vignat, dont les recherches sur Le Clerc de Douy nous ont permis de montrer la part que cet érudit a pris à la composition du *Dictionnaire de l'ancienne Langue française* ; mais comme nous l'avons fait remarquer, de Sainte-Palaye s'attachait à concevoir le plan d'un

(1) A chaque envoi qu'il eut à faire, Le Clerc de Douy adressa en outre une courte lettre à M. de Sainte-Palaye. (Reg. de correspondance, II, pages 334, 348, 364.)

grand ouvrage, puis il en réunissait les matières avec autant de sagacité et les livrait ensuite à des collaborateurs. Loin d'être exclusif, il leur abandonnait une grande partie de la gloire qui devait lui revenir, et si le nom de Le Clerc de Douy ne figure point sur ses notes, c'est qu'il laissait à ses éditeurs le soin de réparer cette omission. Aussi, c'est avec empressement que nous avons cité le nom de Le Clerc de Douy, qui doit figurer à côté de ceux de Nicot, de Monet, de Borel, de Cotgrave, auxquels de Sainte-Palaye a fait un grand nombre d'emprunts.



Maintenant que nous avons étudié l'œuvre capitale de Sainte-Palaye qui, dès 1758 et encore en état de projet, l'avait fait admettre à l'Académie Française et dans celles de Florence, de Dijon et de Nancy, disons quelques mots de ses dernières années qui s'écoulerent dans le deuil le plus absolu et l'affliction la plus profonde.

Voici en quels termes Chamfort loua La Curne de Sainte-Palaye, devant l'Académie Française, lorsqu'il vint occuper le siège laissé vacant par cet illustre savant :

• Après avoir exposé les vues principales que rassemblent, ou du moins que font naître les ouvrages de M. de Sainte-Palaye, il me semble que j'ai presque oublié de louer M. de Sainte-Palaye lui-même.

• Ce n'est pas lui qu'on aura fait connaître, en ne parlant que de ses livres ; et c'est dans son caractère que réside une grande partie de son éloge. Ses mœurs, vous le savez, unissaient à l'aménité de notre siècle, la simplicité, la candeur, la naïveté qu'on suppose à nos pères. Epris de nos anciens Chevaliers, il semblait avoir emprunté d'eux, et adopté dans des proportions convenables, les qualités qui distinguent en effet plusieurs de ces guerriers célèbres, honneur, désintéressement, galanterie, loyauté ; et, s'il n'est permis de pousser plus loin le parallèle, on voit, par l'étendue de ses travaux, qu'à l'exemple des anciens Chevaliers, il ne s'effrayait pas des grandes entreprises. C'est par cette constance et cette passion pour l'étude, qu'il avait réparé si promptement le désavantage d'une jeunesse débile et languissante, qu'une santé trop faible avait rendue presque entièrement étrangère aux Lettres.

• Croira-t-on qu'un homme placé de si bonne heure au rang des savans les plus distingués, admis à 26 ans dans une compagnie célèbre par l'érudition, ait passé les vingt premières années de sa vie sous les yeux de sa mère, partageant auprès d'elle ses occupations faciles qui mêlent l'amusement au travail des femmes ? Peut-être cette singularité d'une éducation purement maternelle, bornée pour d'autres à l'époque de la première enfance, et qui se prolongea, pour lui, jusqu'à la jeunesse, fut pour M. de Sainte-Palaye une des sources de cette douceur insinuante, de cette indulgence aimable, dont le cœur d'une mère est sans doute le plus parfait modèle. Peut-être l'austérité précoce d'une éducation trop dure ou moins facile a plus d'une fois resserré le germe, ou flétri du moins la fleur d'une sensibilité naissante. M. de Sainte-Palaye, plus heureux..... destinée unique d'un être né pour le bonheur, qui passe sans intervalle de l'asile maternel sous la sauvegarde de l'amitié. Dès ce moment, Messieurs, je ne puis que vous rappeler des faits connus de la plupart d'entre vous ; et si j'ose vous en occuper, si je m'arrête un moment sur la peinture de cette union fraternelle, c'est que le nom seul de M. de Sainte-Palaye m'en fait un devoir indispensable : c'est l'hommage le plus digne de sa mémoire ; et vous-mêmes, vous pensez que le sanctuaire des Lettres ouvert aux talens ne s'honore pas moins des vertus qui les embellissent.

• La tendresse des deux frères commença dès leur naissance, car ils étaient jumeaux ; circonstance précieuse qu'ils rappelaient toujours avec plaisir. Ce titre de jumeaux leur paraissait le présent le plus heureux que leur eût fait la Nature, et la portion la plus chère de l'héritage paternel ; il avait le mérite pour eux de reculer l'époque d'une amitié si tendre ; ou plutôt, ils lui devaient le bonheur inestimable de ne pouvoir trouver dans leur vie entière un moment où ils ne se fussent point aimés. M. de Sainte-Palaye n'a fait que six vers dans sa vie, et c'est la traduction d'une épigramme grecque sur deux jumeaux. Le testament des deux frères,

(1) M. Dardenne était secrétaire du conseil du duc d'Orléans et garde des archives. Sa lettre, que j'ai entre les mains, était ainsi conçue : « Monsieur, j'ai reçu vos deux volumes, et je les ay moi-même fait porter chez M. de Sainte-Palaye, qui étoit sorti. Je les ay remis au portier, et j'ay parlé à M. de La Curne, son frère, qui sortoit dans ce moment, à qui j'ay dit ce que le paquet contenoit. Je vous fais excuse de ma négligence de ne vous en donner avis. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

car ils n'en firent qu'un, et celui qui mourut le premier, disposa des biens de l'autre ; leur testament distingua par un legs considérable, deux parentes éloignées qui avaient l'avantage, inappréciable à leurs yeux, d'être sœurs et nées comme eux au même instant. C'est avec le même intérêt qu'ils se plaisaient à raconter que, dans leur jeunesse, leur parfaite ressemblance trompait l'œil même de leurs parens ; douce méprise, dont les deux frères s'applaudissaient. On aurait pu les désigner, dès lors, comme le fit depuis M. de Voltaire par une allusion très heureuse,

« O fratres Helena lucida sidera !

• Consécration poétique qui leur assignait parmi nous le rang que tiennent, dans la Fable, ces deux jumeaux célèbres, jadis les protecteurs, et maintenant les symboles de l'amitié fraternelle. Mais plus heureux que les frères d'Hélène, privés par une éternelle séparation du plus grand charme de l'amitié, une même demeure, un même appartement, une même table, les mêmes sociétés, réunissent constamment MM. de La Curne : peines et plaisirs, sentimens et pensées, tout leur fut commun, et je m'aperçois que cet éloge ne peut les séparer.

• Et pourquoi m'en ferais-je un devoir ? Pourquoi M. de La Curne ne serait-il pas associé à l'éloge de son frère ? C'était lui qui secondait le plus les travaux de M. de Sainte-Palaye, en veillant sur sa personne, sur ses besoins, sur sa santé, en se chargeant de tous ces soins domestiques, qu'un sentiment rend si nobles et si précieux. Heureux les deux frères sans doute ! mais plus encore celui des deux qui, voué aux lettres, et plus souvent solitaire, arraché à ses livres par son ami, reçoit de l'amitié ses distractions et ses plaisirs ; qui, tous les jours, épanche dans un commerce chéri les sentimens de tous les jours : qui ne voit aucun moment de sa vie tromper les besoins de son cœur ; enfin, qui n'a jamais connu le tourment d'une sensibilité contrainte, aigrie ou combattue, ce poison des âmes tendres qui change en amertume secrète la douceur des plus aimables affections ! De là sans doute, dans M. de Sainte-Palaye, ce calme intérieur, cette tranquille égalité de son âme qui, manifestés dans les traits et dans la sérénité de son visage, intéressaient d'abord en sa faveur, devenaient en lui une sorte de séduction, et faisaient de son bonheur même un moyen de plaire.

• Ainsi s'écoulait cette vie fortunée, sous les auspices d'un sentiment qui, par sa durée, devint enfin l'objet d'un intérêt général. Combien de fois a-t-on vu les deux frères, surtout dans leur vieillesse, paraissant aux assemblées publiques, aux promenades, aux concerts, attirer tous les regards, l'attention du respect, même les applaudissemens ! Avec quel plaisir, avec quel empressement on les aidait à prendre place, on leur montrait, on leur cérait la plus commode ou la plus distinguée ! Triomphe dont leur cœur jouissait avec délices ; triomphe si doux à voir, si doux à peindre : car après la vertu, le spectacle le plus touchant est celui de l'hommage que lui rendent les hommes assemblés ; et dans les rencontres ordinaires de la société, on n'aperçut jamais un des deux frères sans croire qu'il cherchait l'autre.

• A force de les voir presque inséparables, on disait, on affirmait qu'ils ne s'étaient jamais séparés, même un seul jour. Il fallait bien ajouter au prodige ; et leur union était mise, dès leur vivant, au rang de ces amitiés antiques et fameuses qui passionnent les âmes ardentes, et dont on se permet d'accroître l'intérêt par les embellissemens de la fiction. Eh ! qu'en est-il besoin quand ils se sont fait mutuellement tous les sacrifices, et enfin celui d'un sentiment qui, pour ordinaire, triomphe de tous les autres ? M. de La Curne est près de se marier ; M. de Sainte-Palaye ne voit que le bonheur de son frère : il s'en applaudit ; il est heureux ; il croit aimer lui-même ; mais la veille du jour fixé pour le mariage, M. de La Curne aperçoit dans les yeux de son frère les signes d'une douleur inquiète, mêlée de tendresse et d'agitation. C'est que M. de Sainte-Palaye, au moment de quitter son frère, redoutait pour leur amitié les suites de ce nouvel engagement. Il laisse entrevoir sa crainte ; elle est partagée. Le trouble s'accroît, les larmes coulent. « Non, dit M. de La Curne, je ne me marierai jamais. » Les sermens furent réciproques ; et jamais ils ne songèrent à les violer.....

• O charme simple et naïf d'une scène intérieure et domestique ! Combien d'autres non moins douces, non moins touchantes, oubliées et ensevelies dans le secret de cette heureuse demeure, asile de l'amitié ! Pourquoi faut-il que l'âge et le tems lui en offrent de plus affligeantes et de plus douloureuses ?

• Ah ! la vieillesse avance ; elle amène l'idée d'une séparation ; la mort leur est affreuse. Ils frémissent ; leurs cœurs se précipitent l'un vers l'autre : ils se serrent, se pressent avec terreur ; ils mêlent et confondent leurs pleurs, leurs craintes, dirai-je leurs espérances ? Il en est une qu'ils saisissent, qu'ils embrassent avec tendresse : ils sont nés à la même heure ; si à la même heure la mort les unissait ! Cette idée les console, les rassure. Où ils ne voient plus de séparation, la mort a disparu : l'illusion s'achève ; ils osent s'en flatter ; et dans l'égarement de leur douleur, ils se promettent un miracle, n'en connaissant pas de plus impossible

que de vivre séparés. Il approche toutefois, cet instant redoutable ; c'est M. de La Curne, dont la santé chancelante annonce la fin prochaine.

• On tremble, on s'attendrit pour M. de Sainte-Palaye ; c'est à lui que l'on court, dans le danger de son frère... c'est lui que plaint surtout le mourant lui-même. « Hélas ! dit-il, que deviendra mon frère ? je m'étais toujours flatté qu'il mourrait avant moi. » O regret, peut-être sans exemple ! O vœu sublime du sentiment, qui, dans ce partage des douleurs, s'empare de la plus amère pour en sauver l'objet de sa tendresse ! Vous les avez sus, Messieurs, ces détails que des récits fidèles vous apportaient tous les jours ; vous avez frémi sur le sort d'un vieillard..... J'allais dire abandonné, c'est presque l'épithète de cet âge. Mais non, ses amis se rassemblent, l'environnent, se succèdent ; des femmes jeunes, aimables s'attachent aux dissipations du monde, pour seconder des soins si touchans. Il a vécu pour l'amitié : il est sous la tutelle des cœurs sensibles.

• Ah ! qu'il est doux de voir démentir ces tristes exemples d'un abandon cruel et trop fréquent, ces crimes de la société qui consternent l'âme, en lui rappelant ses blessures ou lui présagent celles qui l'attendent ! Avec quel soulagement, avec quel plaisir le cœur abjure ces pensées austères, ces sombres réflexions qui nous présentent l'humanité sous un aspect lugubre, qui anticipent sur la mort, en montrant l'homme isolé dans la foule et séparé de ce qui l'entoure ! Un bonheur constant avait épargné à M. de Sainte-Palaye ces idées affligeantes, et en préserva sa vieillesse. C'était le prix de ses vertus, sans doute, mais surtout de cette indulgence impuisable, universelle, qui passait dans tous ses discours, et que promettait encore la douceur de son maintien. Né pour aimer, il ne peut haïr, même le vicieux, même le méchant. Ce n'est pour lui qu'un être qui n'est pas son semblable, dont il s'écarte sans colère et presque avec chagrin : douce facilité qui, sans altérer la pureté de ses mœurs, assurait à la fois et la tranquillité de son âme et le repos de sa vie, et qui lui épargnant la peine de haïr le vice, épargnait au vice le soin de se venger. Heureux caractère qui, à moins d'être l'effet d'une raison mûrie, paisible et calme après avoir tout jugé, n'est qu'un présent de la Nature, et n'est point la vertu sans doute, mais que la Vertu même pourrait envier. C'est cette douceur de M. de Sainte-Palaye, c'est cet intérêt universel, accru par son âge et par son malheur, qui calma la violence de son premier désespoir, qui en modéra les accès, et les changea en une tendre mélancolie qu'il porta jusqu'au tombeau. Hélas ! on s'étonnait qu'il s'y traînaît si lentement ; on reprochait à la Nature de le laisser vivre après son frère. Ah ! c'est qu'il vivait encore avec lui : il l'entendait, il le voyait sans cesse.

• Vous en fûtes témoins, Messieurs, lorsqu'une de vos assemblées particulières, chancelant, prêt à tomber, il est secouru par l'un de vous qu'il connaissait à peine ; c'était un de vos choix les plus récents (Ducis). « Monsieur, dit le vieillard, vous avez sûrement un frère ! » Un frère, un secours ! ces deux idées sont pour lui inséparables à jamais. Toutes les autres s'altèrent, s'effacent par degrés ; la douleur, la vieillesse, les infirmités affaiblissent les organes ; disons tout, sa raison. Mais cette idée chérie survit à sa raison, le suit partout, et consacre à vos yeux les tristes débris de lui-même. Il n'est plus qu'une ombre, il aime encore ; et semblable à ces mânes, habitans de l'Elysée, à qui la Fable conservait et leurs passions et leurs habitudes, il vient à vos séances, il vous parle de son frère, et vous respectez, dans la dégradation de la Nature, le sentiment dont elle s'honore davantage.

• Je m'aperçois, Messieurs, que l'intérêt, sans doute inséparable de ce sentiment, m'attire quelque indulgence ; mais où finit cet intérêt. L'indulgence cesse et m'ordonne de m'arrêter. Et que vous dirais-je, qui pût soutenir votre attention ? Rappelerais-je quelques traits, non moins précieux, du caractère de M. de Sainte-Palaye, sa bonté bienfaisante, sa générosité, d'autres vertus ? Ah ! l'amitié les suppose. Les vertus ! c'est son cortège naturel ; et celles qui ne le précèdent pas, la suivent pour l'ordinaire. Qu'importe que j'oublie encore quelques traits intéressans ou curieux de sa vie privée, de ses voyages, les honneurs littéraires qu'il reçut en France et en Italie ? Eh ! que sont, auprès d'un sentiment, les titres, les honneurs littéraires ? Je ne vous offense pas, Messieurs ? Qui d'entre vous, au milieu de ses travaux, de ses succès, dans la jouissance d'une juste célébrité, n'a point envié, plus d'une fois peut-être, les douceurs habituelles qu'une telle union répandit sur une vie si longue et si heureuse ? Prestige de la gloire, éclat de la renommée, illusions si brillantes et si vaines, si recherchées et si trompeuses, auriez-vous remplis ses jours d'une félicité si pure et si durable ? Ah ! l'amitié, plus fidèle, ne trompa point M. de Sainte-Palaye ; elle fut le bonheur de sa vie entière, et non le mensonge d'un moment. Son aui lui peut échapper, comme tous les biens nous échappent ; mais l'amitié lui reste, et n'accuse point l'erreur de ses plaisirs passés. Elle lui coûte des regrets, mais non celui d'avoir vécu pour elle ; et ses regrets encore, mêlés à l'image qui les rend chers à son cœur, reçoivent de cette image même le charme secret qui les tempère, les adoucit, et les égare en quelque sorte dans l'attendrissement des souvenirs.

• Que dis-je ? O consolation ! ô bonheur d'une destinée si rare ! c'est l'amitié encore qui veille sur ses

derniers jours. Il pleure un frère, il est vrai, mais il le pleure dans le sein d'un ami qui partage cette perte, qui la remplace autant qu'il est en lui, qui lui prodigue jusqu'au dernier moment les soins les plus attentifs, les plus tendres ; ajoutons, pour flatter sa mémoire, les plus fraternels. C'est parmi vous, Messieurs, qu'il devait se trouver, cet ami si respectable (Bréquigny), ce bienfaiteur de tous les instans, qui, chaque jour et plusieurs fois chaque jour, abandonne ses études, ses plaisirs, pour aller secourir l'enfance de la vieillesse. Vos yeux le cherchent, son trouble le trahit : nouveau garant de sa sensibilité, nouvel hommage à la mémoire de l'ami qu'il honore et qu'il pleure. *

Nous avons tenu à reproduire les paroles pathétiques prononcées devant l'Académie française par un auteur qui avait connu de Sainte-Palaye et qui pouvait apprécier les qualités de cette noble nature et de ce cœur d'élite. On peut dire avec vérité que ce savant n'a vécu que pour l'amitié fraternelle et pour l'étude. Il a accompli sa destinée et laissé après lui un nom illustre. Son livre sur la *Chevalerie* lui avait valu une réputation d'historien, mais son *Dictionnaire historique de l'ancien Langage français* le place au premier rang des philologues qui ont étudié notre ancienne langue (4).



Sainte-Palaye était de l'école de ces Bénédictins et de ces savants du *xvii^e* et du *xviii^e* siècles qui consacraient leur existence entière à l'étude. Son œuvre est gigantesque. La liste de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits, est fort longue ; mais que dire, en songeant que plusieurs de ses ouvrages ne comprennent pas moins de cinq, de dix, de quinze volumes in-folio, et que deux manuscrits de son *Glossaire français* forment l'un 30 volumes in-folio et l'autre 61 volumes in-4° !

Comme nous l'avons dit, de Sainte-Palaye n'est pas seulement un érudit philologue, il est aussi historien. Nous avons placé à la fin de son *Glossaire* deux mémoires, l'un sur la langue française des *xii^e* et *xiii^e* siècles, l'autre sur la vie de Froissart.

Nous ne saurions mieux terminer cette biographie de Sainte-Palaye, qu'en reproduisant une lettre de l'abbé Barthélemy, dans laquelle l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis* juge, avec sa haute autorité, le *Glossaire de l'ancienne Langue française*. Cette lettre, datée du 31 janvier 1764, a été publiée dans les *Portraits intimes des frères de Goncourt* (page 480, appendice). La voici :

* ... M. de Sainte-Palaye va enfin commencer l'impression de son dictionnaire immense de la langue française depuis le *xii^e* siècle jusqu'au règne de Louis XIV. C'est un ouvrage de quarante ans, et d'un travail si prodigieux, qu'il est difficile de concevoir qu'un homme seul ait pu former et exécuter ce projet. Ne remarquez-vous pas, mon cher ami, qu'on dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles et que notre littérature est aussi légère que notre caractère ? Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse, à présent, d'aussi grandes entreprises que chez nous : nous avons peut-être trente Bénédictins occupés de gros ouvrages, tels que la collection des *Historiens de France*, le *Gallia Christiana*, la *Diplomatique*, les *Histoires des Provinces*, les éditions des Pères, etc. Outre le travail continu des Académies, combien de

(4) Vers 1750, M^{me} Doublet tenait son salon au couvent des filles Saint-Thomas, dans un appartement où elle passa quarante ans de suite sans sortir. Là présidait, du matin au soir, Bachaumont, coiffé de la perruque à longue chevelure, inventée par le duc de Nevers. Là siégeait l'abbé Legendre, Voisenon, le courtisan de la maison, les deux Lacurne de Sainte-Palaye, les abbés Chauvelin et Xauppi, les Falconet, les Mairan, les Mirabaud, tous *paroissiens* arrivant à la même heure, s'asseyant dans le même fauteuil, chacun au-dessous de son portrait. Sur une table, deux grands registres étaient ouverts, qui recevaient de chaque survenant l'un le positif et l'autre le douteux, l'un la vérité absolue et l'autre la vérité relative. Et voilà le berceau de ces nouvelles à la main qui, par le tri et la discussion, prennent tant de crédit, que l'on demandait d'une assertion : « Cela sort-il de chez M^{me} Doublet ? » Et comme ces nouvelles, copiées par les laquais de la maison, couraient la ville et s'envoyaient en province par abonnement de 6, 9 et 12 livres par mois, comme elles étaient, sous le nom de la *feuille manuscrite*, une sorte de petite presse libre qui ne ménageait point les critiques au gouvernement, le lieutenant de police s'occupait fort, dès 1753, d'arrêter les nouvelles de M^{me} Doublet et de modérer le ton de son salon. « Mais M^{me} Doublet n'écoutait ni les représentations de d'Argenson, ni les menaces de son neveu, M. de Choiseul ; elle railait de nouveaux Frondeurs, Fonce-magne, Devaux, Mairebert, d'Argental ; des Frondeuses, qui s'appelaient M^{mes} du Rondet, de Villeneuve, de Biseval, du Bocage. Et cette petite Fronde, qui allait devenir quelques années plus tard le journal de Bachaumont, recommençait, dans son salon, plus vive, animée, enhardie. » (Edm. et J. DE GONCOURT, *la Femme au XVIII^e siècle*, p. 475 et 476.)

particuliers se livrent à de longs et pénibles travaux, combien de découvertes dans la géométrie, l'histoire naturelle, les langues orientales !... Et vous riez sans doute lorsque vous entendez dire que la littérature française ne produit que des petites brochures ! •

Où ! l'entreprise de Sainte-Palaye est grande ; nous pouvons dire que c'est un véritable monument élevé à notre ancienne langue, et qu'il a fallu à ce savant autant de courage que de persévérance pour terminer une œuvre aussi colossale, digne de figurer à côté du *Glossarium* de Du Cange.

Nous devons une profonde reconnaissance aux souscripteurs qui nous ont permis de terminer ce grand ouvrage. Grâce à leur concours, nous sommes parvenus à publier ces précieux manuscrits appelés à rendre de si grands services à tous les érudits qui veulent connaître la signification des anciens termes de la langue française.

L. FAVRE et L. PAJOT.

La Curne de Sainte-Palaye et Etienne Barbazan

Le *Bulletin de la Société des Sciences historiques de l'Yonne*, de l'année 1858, contient des détails sur les rapports qui ont existé entre La Curne de Sainte-Palaye et Barbazan, au sujet des Glossaires que chacun de ces deux savants avait composés. Cet article, dû à la plume de M. Déy, nous a paru devoir figurer à la suite de la biographie de La Curne de Sainte-Palaye :

- Les révolutions littéraires, pas plus que les révolutions politiques, n'arrivent comme un hasard brutal. Elles sont l'expression, à son degré le plus énergique, d'un besoin nouveau, d'un perfectionnement, d'une réparation. Les causes mêmes n'en sont point tellement secrètes, que les esprits éclairés ne les voient approcher et grandir et ne pressentent le terme où doit aboutir l'effet qu'elles préparent. Il a été donné à notre siècle de dégager la littérature des chaînes de fleurs fanées dont l'empêtrait la mythologie antique ; d'avoir de l'imagination, de l'esprit, du génie sans la permission des Grecs et des Romains, et de constituer en quelque sorte notre nationalité littéraire. Mais si quelques grands écrivains ont opéré cette révolution et l'ont consacrée par des œuvres immortelles, il s'en faut qu'ils aient été les premiers à s'insurger pour la cause qu'ils ont fait prévaloir, et la gloire du triomphe doit rétroagir jusqu'à ceux qui ont, les premiers, arboré un nouveau drapeau. A ce point de vue, Etienne Barbazan, né à Saint-Fargeau, en 1696, mérite d'être signalé à la reconnaissance publique.

- L'étude approfondie de la langue et des patois de la France, depuis le xii^e jusqu'au xvi^e siècle, l'ayant excité à la recherche d'œuvres littéraires perdues dans les bibliothèques, et lui ayant révélé des beautés originales qui n'existaient pas pour nous, parce que nous étions inhabiles à les comprendre, Barbazan acquit un genre de science qui le fit remarquer des savants et l'attira au milieu d'eux à Paris.

- A cette époque, l'abbé Pérean avait formé lui-même un recueil d'antiquités littéraires, disposé par ordre alphabétique, et l'avait publié jusqu'à la lettre C. Barbazan s'associa à Graville et à l'abbé de la Porte pour la continuation de cet ouvrage, qui parut l'année 1745 et les années suivantes, en 24 volumes in-12.

- En 1756, il publia seul un nouveau recueil sous ce titre : *Fabliaux et Contes des Poètes françois des xii^e, xiii^e, xiv^e et xv^e siècles, tirés des meilleurs auteurs*. Paris, Vincent, 3 vol. in-12. Il avait, à la même époque, réuni les matériaux d'un glossaire considérable, lorsqu'un autre savant, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du même âge, du même diocèse que lui, dont les immenses travaux avaient également pour but de révéler les trésors de notre littérature, de notre histoire nationale, de nous y attacher enfin en nous arrachant à nos préférences systématiques pour les Grecs et les Romains, fit paraître le prospectus, en 32 pages in-4^o, d'un *Glossaire de la Langue française*. Ce savant était La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre, en 1697.

- Barbazan éprouva une vive contrariété de cette annonce ; mais, en homme du métier, il sentit le côté faible du travail de son antagoniste et, sans le signaler directement au public, ce qui aurait en quelque sorte exclu l'idée d'antériorité, il fit annoncer lui-même, dans son œuvre en cours d'exécution, et à la même date de 1756, la remise, entre les mains de son libraire, du *manuscrit entièrement fini d'un nouveau Trésor de Borel ou Dictionnaire de tous les Termes de l'ancienne Langue française usités dans les xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles*. 2 vol. in-folio.

- Cet avis s'expliquait, du reste, en ces termes : *On y verra les variations de notre langue, l'auteur ayant eu soin de marquer les différents siècles où les auteurs qu'il cite ont écrit..... On donnera enfin, dans la préface, des modèles sur les différentes écritures de chaque siècle pour faciliter la lecture des écrivains de ces siècles*.

- C'étaient là, précisément, les lacunes que laissait apercevoir le prospectus de Sainte-Palaye.
- Celui-ci s'émut à son tour et ses amis bien davantage encore. Bréquigny, notamment, lui fit remarquer que son glossaire avait le défaut de tous les lexiques, celui de donner les diverses acceptions d'un mot sans en faire l'histoire et sans préciser la date de ses variations. Sainte-Palaye sentit la justesse de la critique et, en homme de cœur, il se prit à recommencer son travail ; et quel travail, grand Dieu ! Soixante-un volumes in-4 ! Il s'adjoignit toutefois un collaborateur ; mais, quelques efforts qu'ils fissent l'un et l'autre, l'ouvrage n'avancait pas, parce qu'il fallait sans cesse remonter aux sources.

- Barbazan éprouvait, de son côté, des difficultés d'une autre nature : son œuvre avait-elle réellement trouvé un éditeur ? Il est permis d'en douter. N'avait-elle que deux volumes in-fol. comme il l'avait annoncé ? C'était moins sûr encore. Quel succès de concurrence pouvait-elle enfin raisonnablement espérer, en tenant compte de la position éminente que Sainte-Palaye occupait dans la science, de ses relations dans le monde et de sa fortune personnelle ?

- Tout cela était fort embarrassant ; Barbazan le comprit, aussi fit-il proposer à Sainte-Palaye la vente de son manuscrit. Le prix fut discuté, convenu même, mais une circonstance restée inconnue empêcha la réalisation de l'acte.

- A la mort de Barbazan, son manuscrit fut cédé au marquis de Paulmy, qui s'en servit pour ses travaux personnels, puis le céda à la Bibliothèque royale, qui le céda à la Bibliothèque de l'Arsenal. La première partie toutefois a disparu et c'était à coup sûr la plus intéressante. Elle contenait un traité complet de paléographie et une série de notes biographiques sur les écrivains français des premiers âges, suivies du catalogue de leurs ouvrages. A-t-elle été perdue pour tout le monde ?

- L'œuvre rivale de Sainte-Palaye ne fut guère plus heureuse. Arrivé en terme, à 1780, après 24 ans de travail à nouveau, le premier volume fut imprimé. Il contient 735 pages in-8, en 1470 colonnes, finit au mot *assurance* et coûta une somme si considérable, que ni un éditeur, ni les héritiers de l'auteur, qui mourut l'année suivante, ne voulurent continuer la publication. Les deux œuvres, du reste, ont conservé entre elles la distance sociale qui séparait les deux hommes : l'une est réunie dans de modestes portefeuilles, l'autre forme une longue suite de volumes reliés. •

Au moment où M. Déy publiait ces réflexions, les manuscrits de La Curne de Sainte-Palaye reposaient encore sur les rayons de la Bibliothèque nationale. Ce n'est qu'un siècle après la mort de ce savant, que son Glossaire a trouvé un éditeur et a pu être révisé et achevé en quelques années. Mais que de difficultés cet éditeur a eues à surmonter ! que de luttes il a dû soutenir ! Peut-être un jour les fera-t-il connaître ; mais dès à présent il doit offrir sa gratitude aux savants, aux amis des lettres et aux souscripteurs qui l'ont encouragé et lui ont permis de terminer un ouvrage qui a déjà pris rang à côté des plus remarquables Glossaires.

L'œuvre de Barbazan est encore inédite. Nous avons le projet de la publier un jour, et de placer, à côté du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye, le Glossaire de Barbazan. Un travail très complet a déjà été exécuté, d'après ces manuscrits, par un savant modeste qui nous a exposé le plan de ce Glossaire ; mais nous avons déjà préparé la nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange que nous mettons sous presse.

Comme notre devise est *laboremus*, si Dieu nous prête assez longue vie, nous publierons le Glossaire de Barbazan, appelé à figurer, dans les bibliothèques, à côté du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye.

Ce ne seront plus alors deux rivaux, mais deux savants unis pour nous permettre de connaître notre vieille langue française si remplie de difficultés, mais d'une étude si attrayante.

NOTICE SUR ANTOINE OUDIN

Antoine Oudin a publié un ouvrage qu'il a intitulé très justement *Curiositez françoises pour supplément aux Dictionnaires*. En effet, ce petit livre rare et curieux est un supplément très utile aux dictionnaires, et nous avons jugé que sa place était indiquée à la suite du *Glossaire* de La Curne de Sainte-Palaye, dans lequel cet auteur est si souvent cité.

Les *Curiositez françoises*, comme le sous-titre l'indique, sont un *Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'application de toutes sortes de livres*.

Antoine Oudin s'est attaché à réunir les proverbes, les adages qui faisaient la joie et les délices de nos aïeux. Beaucoup sont gaulois, et même très gaulois; ils ont une grande parenté avec les causeries de Rabelais; mais enfin c'était le langage de nos pères, et si les paroles étaient libres, leurs actes certes valaient mieux que nos mœurs du jour. Cependant nous avons cru devoir supprimer quelques quolibets qui nous ont paru par trop salés; nous avons bien peu élagué, et si nous n'avons pas opéré de plus grand ravage dans les pages de ce petit livre, c'est que nous savons qu'un *Glossaire* s'adresse à des personnes dont l'esprit mur et sérieux ne peut recevoir aucune atteinte d'expressions libres, qui ne retracent point d'actions obscènes.

Les biographes nous ont laissé peu de détails sur Antoine Oudin, dont les travaux philologiques méritaient cependant d'attirer leur attention. Voici les quelques notes que nous avons pu recueillir concernant cet auteur :

Antoine Oudin était fils de César Oudin, secrétaire et interprète de langues étrangères, il remplaça son père dans cette charge. Le roi Louis XIII l'envoya en Italie; il résida assez longtemps à la cour de Savoie et à Rome, où le pape Urbain VIII le reçut dans son intimité.

A son retour en France, il trouva de nombreux protecteurs; son ouvrage des *Curiositez françoises* avait été bien accueilli, et on l'avait jugé utile à notre ancienne langue et digne de figurer dans les bibliothèques. Louis XIV, qui avait entendu parler des profondes connaissances de la langue française et de la langue italienne, le prit pour professeur. Ce roi, passionné pour les belles et grandes créations dans les arts et la littérature, aimait peu les études sèches et arides; aussi ne saisit-il que très imparfaitement la langue italienne.

Oudin mourut le 11 février 1633. Voici la liste de ses ouvrages :

I. *Curiositez françoises, pour servir de supplément aux Dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toute sorte de livres*; deux éditions imprimées à Rouen, en 1649 et en 1656, format petit in-8°.

II. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Paris, 1633, et Rouen, 1645, in-12.

Baro, Duryer, et plusieurs autres membres de l'Académie française récemment fondée, citèrent cet ouvrage avec éloge.

III. *Recherches italiennes et françoises, ou Dictionnaire italien-françois et françois-italien*, Paris, 1640, 2 vol. in-4°; augmenté par Veneroni, Lyon, 1698.

IV. *Trésor des deux langues espagnole et françoise, ou Dictionnaire espagnol-françois et françois-espagnol*, ibid. 1645, in-4°.

V. *Histoire des guerres de Flandre*, traduite de l'italien du cardinal Bentivoglio, ibid. 1634, in-4°.

Ce travail ne comprend que la première partie de l'original, et se termine à la victoire remportée par Don Juan d'Autriche, en 1578.

Oudin était un savant actif et laborieux. Toute son existence fut consacrée au travail et à des recherches sur les langues française et italienne. Son livre des *Curiositez françoises* a eu l'honneur de la réimpression, et nous croyons répondre au désir des souscripteurs du Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye, en reproduisant cet ouvrage devenu très rare et qui mérite d'être consulté, car c'est un répertoire complet des proverbes, adages et quolibets de notre vieille langue.

L. FAVRE.

Liste des Souscripteurs au Dictionnaire de La Curne de Sainte-Palaye.

	Nombre d'exemplaires.		Nombre d'exemplaires.
Archives des Côtes-du-Nord.	1	Clouzot (L.), libraire à Niort.	36
Anthouard.	1	Cocheris.	1
Audiffret-Pasquier (duc d').	1	Collay-Ribou, libraire.	1
Annale (duc d').	1	Collin et Co, libraires.	1
Armaing, libraire.	1	Couquet, libraire.	3
Asher, libraire.	4	Coulet, libraire.	4
Ansart.	1	Courajod.	1
Augé, libraire.	1	Courtilloles (de).	1
Baer, libraire.	2	Courtat.	1
Barthès et Lowell, libraires.	3	Dacquin, libraire.	1
Baudry, libraire.	1	Damegeot-Pelletier, libraire.	1
Bailly-Baillièrre, libraire.	1	David, libraire.	1
Beaumont.	1	Debrémery, de l'Institut.	1
Barthès, libraire à Montpellier.	1	DeLagrave, libraire.	1
Beauvais-Allo, libraire.	1	H. Delaroque, libraire.	2
Beghin (Honoré), libraire.	3	Dentu, libraire.	1
Belhatte, libraire.	1	Derivaux, libraire.	1
Benda, libraire.	1	Didot, libraire.	1
Berger, libraire.	1	Dorbon, libraire.	1
Bibliothèque de la ville de Paris.	1	Douu.	1
Bibliothèque de la préfecture de la Seine.	1	Drujon.	1
Bibliothèque de l'Institut.	1	Duchesne.	1
Bibliothèque Mazarine.	1	Duclos, libraire.	1
Bibliothèque de l'Université.	1	Dufour.	1
Bibliothèque de Neufchâtel.	1	Dulan, libraire.	3
Bibliothèque de Chartres.	1	Dumaine, libraire.	1
Bibliothèque d'Arras.	1	Duval.	1
Bibliothèque de Pau.	1	Deligne, libraire.	2
Bibliothèque des Pères Jésuites.	1	Engelke, libraire.	1
Bibliothèque de Tours.	1	Le président Favre.	1
Bocca, libraire.	1	De Flammaré.	1
Bocquet, libraire.	1	Ferriot.	1
Bormann (de).	1	Galliot, libraire.	1
Borran, libraire.	2	Gauthier (d'abbé).	1
Boucher.	1	Georg, libraire.	4
Boudon.	1	Gilher, libraire.	1
Bion, libraire.	1	Gaulon, libraire.	1
Bossaunge, libraire.	1	Germain et Grastier, libraires.	1
Brachet.	1	Gerold, libraire.	5
Bridau et veuve Charrot, libraires.	2	Grosjean-Maupin, libraire.	1
Brockhaus, libraire.	3	Guern, libraire.	2
Caillé (Adolphe).	1	Guesnon.	1
Cathabard, libraire.	3	Hachette, libraire.	3
Chantelauze (de).	1	Held-Balzingor, libraire.	1
Chevalier, libraire.	2	Herluison, libraire.	1
Chevalier (abbé).	1	Hippeau.	1
Chossonnery.	1	Host, libraire.	3

	Nombre d'exemplaires.		Nombre d'exemplaires.
Huet, libraire.	1	Noiriel, libraire.	1
Jacquemin, négociant.	1	Oliot.	1
Joann de docteur.	1	Ollivier, libraire.	2
Kramers, libraire.	2	Otto Horrassowitz, libraire.	2
La Broise.	1	Otto Lorenz, libraire.	2
Lacue.	1	Parker, libraire.	2
Lachenaux (de).	1	Pajot.	1
Lacroix (Paul).	1	Paris (Gaston), de l'Institut.	1
Lachasnal, receveur des finances.	1	Patinot.	1
Lacroix, libraire.	3	Patrice Salms.	1
Ladestrie.	1	Pedone Lauriel, libraire.	2
Latougue, libraire.	2	Pellechat, libraire.	2
Le Charpentier (Gustave).	1	Pepin-Lechalleur.	1
Lamarche, libraire.	1	Pinson.	1
Leleu, libraire.	1	Poinsignon, libraire.	3
Lemogne, libraire.	5	Popehn (Clausius).	1
Le Soudier, libraire.	5	Poulain.	1
Liepmannsohn, libraire.	1	Prarond.	1
Loescher, libraire.	3	Quaritch, libraire.	2
Lemaître, libraire.	1	Raynaud.	1
Long.	1	Reinwald, libraire.	5
Ministère de l'Instruction publique.	10	Renouard, libraire.	1
Maillard, libraire.	1	Riant.	1
Marcuse.	1	Ribault, libraire.	3
Maresq jeune.	1	Ristelhuber.	1
Marpon et Flammarion, libraires.	1	Rochembeau (de).	1
Marquette, libraire.	1	Rosny (de).	1
Marty-Lavaux.	1	Ruhe (Maxe), libraire.	2
Motéris, libraire.	1	Rulle (de).	1
Matton, libraire.	1	Saint-Denis et Mallet, libraires.	1
Melher, libraire.	5	V. Sardon, de l'Académie.	1
Mesnager, ingénieur.	1	Schneider, libraire.	5
Meyer, libraire.	1	Thorin, libraire.	2
Michel et Melan, libraires.	1	Tarneau, notaire.	1
Minoret.	1	Torquem.	1
Moisy (H.).	1	Troussel et Wurtz, libraires.	1
Molard.	1	Trubner, libraire.	2
Monceau, à Auxerre.	1	Tumerel, libraire.	1
Monod.	1	Twietmeyer, libraire.	6
Morel.	1	Vandaouvre (de).	1
Morel-Fatio.	1	Van Laer.	1
Maquard, libraire.	3	Vuyesteke, libraire.	2
Musset.	1	Verdier, libraire.	3
Nuret, libraire.	2	Vitu.	1
Nutt, libraire.	1	De Vries.	1
Nilson, libraire.	1	Wistendorp.	1

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

T

TAB

Tabac. Du Verdier, bibl. p. 1065. De *tabaco*, employé par les habitants de S. Domingue, pour désigner l'instrument avec lequel ils fumaient. (Hist. des Voyages, in-4°, XII.)

Taballe. Timballe. (Oudin.)

Tabaque. Nicotiane, petun, herbe médicinale. (Nicol.)

Tabar. Espèce de manteau :

Tes peres embla un *tabar*
Por qoi il fu pendu à Bar. (Ms. 7218, f. 211.)

Tabarin. Bouffon. (Oudin.)

Tabart. Le même que *tabar* : « *Tabart* de « velour figuré noir, fourré de martes sebelines. » (Jean de Saintré, p. 224.)

Chascun en quiet et vent scavoir
Que je ai fait de mon avoir
Et comment je suis si despris
Que n'ai chose, ne mantau gris,
Cote, ne surcot, ne *tabart*. (Ms. 7218, f. 213.)

Tabary. Tabarin ; il était ainsi nommé de son manteau (*tabar*) en serge verte : « Anciennement « les grands seigneurs et le peuple prenoient un « singulier plaisir à ouïr des per-sonnes qui de leur « gorge et estomach contrefaisoient ou imitoient « le jargon ou le cry ou le chant des bestes, de « quoy aujourd'huy n'est resté, sinon Jean des « Vignes, *Tabary* et Franc à Tripe. » (Bouchet, Serées, II, p. 24.)

Tabellion. Notaire seigneurial : « Les notaires « royaux pourront passer des actes de ce qui aura « esté fait par devant les officiers royaux, et deli- « vrer ces actes aux parties, ce qui ne sera pas « permis aux *tabellions*. » (Ord. I, p. 568.)

Tabellionage. Tableau affiché publiquement, dans lequel les femmes séparées, en Normandie, sont obligées de se faire inscrire, suivant les règle-ments de 1555 et de 1600.

TAB

Tabellionnage. dans Cotgrave. *Coatze de labellion*.

Tabellionné. Etude de labellion : « Nos roys « ayant transporté en eux tout ce qui estoit de « l'autorité publique des villes, ils estimèrent les « greffes et *tabellionnez* estre de leur vray estoe et « domaine. » Pasq. Rech. II, p. 349.

Tabellionner. Recevoir les contrats en qualité de labellion. (Cotgrave.) — « Que les dits papiers « censiers fussent signez, *tabellionnez*, sceillez. » (N. C. G. III, p. 290.)

Tabernacle. 1^o Armoire qui remplaça le sin-scrier pour abriter les hosties consacrées : d'abord placée à gauche du chœur, elle fut ensuite placée au milieu de l'autel : « La coupe d'or, et le *taber- « nacle* d'argent doré à m. chaînes d'argent. » (Inv. de la S^{te} Chap. an. 1376. — « Plus seroit autour « de la dile sepulture des images, tant pleurans « que angeloz sur lesquels angeloz il ferroit des « *tabernacles*. » Etat des offic. des ducs de Bourg. p. 226.) — 2^o Dais : « Pres des jousles avoit fœil « ung eschaffault moult riche là où le roy fut « couronné le lendemain, et si avoit par dessus ung « *tabernacle* couvert d'un d'rap d'or, et par dessus « avoit deux couronnes moult riches, et qui repre- « sentoient que lendemain devoient estre couronnez « Pelleon et Bacc. » (Percefl. II, f. 147.) — 3^o Bouti-que en plein vent : « Quand les rues sont estreilles, « ilz contraignent les ditz galands à passer par « autres, et ne peuvent aucunes fois à cause de « leurs dits *tabernacles* des pâtisseries approcher « de leurs dites dames pour leur dire adieu. » (Arest. amor. p. 372.)

Tabian. Propre aux gens malades de consomption. (Rab. dans Cotgr.)

Tabide. Malade de consommation : « Lait d'une « anesse est souverain pour les *tabides*, gouteux « et envenimez. » (Bouchet, Serées, p. 424.)

Tabifier. Consummer. (Colzr.)

Tabis. Etoffe de soie moirée :

Jay draps de soye et tabis ;
 Jay draps d'or et de blens et bis ;
 Jay mante bonne chosette ;
 Dites moy se je suis belle. [*Descb. f. 174.*]

Tablage. Assemblée de convives. Colzr.]

Tablature. Table d'un instrument à cordes :

• Le ventre et la *tablature* d'un luth ou autre instrument semblable. * Rob. Est.)

Table 1^o Plancher sens du latin *tabula* : * Quant les galles furent depecies, li Sarrazins firent du merrien et des *tables*, mas et mantiaux..... roies, couvertes ; et des arbres firent engins pour geter dans le chastel. * Martien, Contin. de G. de Tyr, V, c. 732. — 2^o Table :

Et la *table* à mençer,
 Se li evoient en haut
 Le chasier sus le bans. [*Oustil. au Villeon.*]

3^o Tablettes :

Virge qui es sacrée del saintissime esperite,
 Se la très grant dougor envers moi ne s'abite,
 Toute emportera m'ame, ne li ert escondite,
 Doubles qui la j'ai en ses *tables* escrete. [*Ms. 7218, f. 102.*]

4^o Généalogie :

Karlmaine li rois de France,
 Si com l'ystoire veritable
 Le m'a devisé par la *table*
 Qui a S. Denis est assise
 El propre tresor de l'eglise. [*G. Guiart, f. 157.*]

5^o Bureau d'échange :

Avarice a le jor portee
 De la table à un Caoursin. [*Ms. 7615, II, f. 190.*]
 En cel an (1316), chose merveilleuse,
 Quant bel monnoie precieuse
 Revestue, dotee à tour
 En emprisonnee et la tour
 Au roy et mis en son tresor
 Et fu tout blanc argent et or
 Monnoie ; et lors demora
 L'aigniau d'or que l'on courra,
 Parisis et tornois de *table*. [*Ms. 6812, f. 82.*]

6^o Jeu de triétre :

Aux eschez, aux dez et aux *tables*
 Joueurs en rien ne sont estables. [*Descb. f. 404.*]
 Ne jurés mie de le fait
 Dist li un, maint moment qui jureat ;
 Li debonnaire s'en parjuront
 Serrement de des et de *tables*
 Ne doivent mie estre estables. [*Descb. f. 393.*]

7^o Plan incliné : * Des pavoyz, des pieqs, des pelles, franchises, *tables*, pour remuer vostre artillerie, je m'en rapporte aux maîtres de l'artillerie. * Le Jouy, ms. p. 238. — 8^o Panne de la main, en chronomancie : * Ayant bien et à loisir veu et soigneusement considéré toutes les lignes, mots, triangles, quadrangles et *tables* de la main du roy. * Strapar, I, II, p. 186. — 9^o Domaine : * Après la mort du duc d'Orleans, le roy de France par le conseil du parlement *retrait* à sa *table* le comté de Breuges, ... et toutes les dites terres que le roy autrefois lui avoit données sa vie durant tant seulement. * Monstrel, I, p. 32. — * Par loute de service on rante non payée, pour le seigneur retraine à son domaine, que les ruraux

* appellé à sa *table*, et charue le tenement qui est tenu de luy. * Bouteill, Som. rur. p. 501. — * Serjans de la *table* ou de la meson. * (Anc. Cout. d'Orl. p. 461. — 10^o Service, table servie : * Après ce que les *tables* furent levées. * (Jean de Saintré, 21.) — * Sur l'apport de la seconde *table*, Paunurge * en profonde reverence dist. * (Rabel, H, 151.) — * La *tierce table* qui est à la fin du repas. * (Tri. de la Noble dame, f. 115. — * Il tenoit de Bonnivet, * colonel des bandes en Piémont ordinairement * très bonne et longue *table*, bien garnie à tous venans, car c'est ce que le soldat demande ; et * puis ordinairement *tables* et dez de colonels ; * aucuns disent *tables* de capitaines. * (Brant, Cap. fr. IV, 329. — 11^o * *Table* de marbre, * juridiction du Châtelet de Paris. En 1359, il y avoit deux *tables* de marbre au palais ; l'une étoit dans la cour du palais, car d'après la chron. de St Denis, les cadavres des seigneurs tués dans la chambre du palais furent traînés devant la pierre de marbre en la cour du palais ; on pouvoit les voir de la chambre du dauphin ; il y avoit une autre *table* de marbre dans les salles du palais. Ord. III, p. 347, note 5.) — [Celle juridiction étoit partagée en trois tribunaux : celui du connétable, puis des marchaux de France ; celui de l'amiral et celui du grand foreshier représenté plus tard par le grand maître des eaux et forêts.] — 12^o * *Table* entière, * famille dont le père et la mère étoient vivants : * Par la dite coutume, * en la dite ville (St Omer) et échange d'icelle, en * ligne directe ascendante pere ou mere ne sont * héritiers de leurs filz ou filles, sauf quand la * *table* est entiere. * (N. C. G. I, p. 297. — * Les * freres et sœurs de la *table* entiere la moitié d'avant part, et les mesmes avec les autres freres * et sœurs du demy lit. * (N. C. G. I, p. 306.) — Si l'un des deux aulcuns mourait, la *table* étoit rompue : * Si la *table* estoit rompue, les biens des * dils enfans succederoient à leurs autres plus prochains parens * (N. C. G. I, p. 297.) — 13^o * *Table* franche, * héritage franc d'impôts : * Villainai es * ne femmes ne se doivent entremettre de droitz * ne de costumes... ne ne doivent estre tesmoins * d'exples de cour, aineos doivent estre prouvées * par nobles gens ou par bourgeois de noble ancesse * serie qui ont accoustumé à vivre honestement * et tenir *table franche* comme gentilshommes. * (Anc. Cout. de Bret. f. 89.) — 14^o * *Table* ronde, * joütes chevaleresques : * En l'an 1350 le jour de * Notre Dame mi août allerent plusieurs bourgeois * de Valenciennes à une *table ronde* qui foi faite * à Paris. * (Béc. d'un bourg. de Valenc. p. 49.) — * ...En l'an 1331... le filz sire Jaques de Cōrbry, roy * de la *table ronde* fut appellé le roy Galehos, qui * jadis conquist trete roys. * (Id. p. 50.)

Un jor dist à la dame que jor en iroit
 A une *table ronde*, ou trois jors demorroit.

Ms. 7218, f. 310.

15^o * *Table* d'honneur, * table principale dans un festin ; elle étoit de deux pieds plus haute que les autres : * Le maître de Prusse tenant une grande * feste à la Chandelour 1373, après une belle expé-

« dilion faite par les François et autres, fil couvrir
 « la *table d'honneur* et voult qu'à cette table fussent
 « assis douze chevaliers de plusieurs royaumes. »
 (Hist. de Louis de Bourbon, p. 76.) — 16° « *Tables*
 « basses, » tables en avant la table principale :

En la salle on est retournée
 Qui s'est richement atornée
 Et les *tables basses* assises,
 Et les blanches napes sus mises,
 Et emproz les mets apportés. (*Tabl. du f. 8. Germ. 259.*)

17° « *Table de la mer,* » ancien droit seigneurial
 établi par les comtes de Provence sur les marchandises
 et denrées introduites dans Marseille par
 l'importation ou l'exportation étrangère : « Tels
 « fougages, peages des rivières, entrées de grosses
 « denrées, *tables de la mer*, et autres revenus de
 « France. » (Mém. de Sully, VII, 35.) — 18° *Compagnie* :

Lor dira sa sentence qui est ferme et estable,
 Et dira comme juge parole esperitable
 Finez li malvoit
 En paine pardurable
 Avecques les doubles
 Si souz de leur *table.* (*Ms. 7615, II, f. 152.*)

19° « *Table peinte,* » tableau, dans Bouteill. Som.
 rur. p. 254.

20° *Expressions et proverbes* : « *Table* ronde oste
 « le debat, « il n'y a point de jaloux à tous pareille
 table. (Colg.) — « Tenir *table* ronde à tous venans »
 (J. Boucicq p. 62.) — « *Table* d'abbé, de prelat. »
 (Apolog. d'Hérodote, p. 356.) — « De grosse *table* à
 « l'estable, » de prodigue on devient vafel d'écurie.
 (Oudin.) — « *Table* sans sel, bouche sans salive. »
 (Colgrave.) — « *Table* vaut escole notable. » (Id.) —
 « *Tables* rabattues, « jeu de la reine, doublet. (Id.)
 « « Esbre de *table*, et n'oser manger, « être limide,
 gueux. (Colgr.)

Tableau. 1° Reliquaire à volets : « Deux *tableaux*
 « d'yvoire à porter la paix... Un *tableau* d'argent
 « doré, fermans à charnières, où il y a plusieurs
 « reliques, ornée de menue pierrierie et de perles. »
 (Inv. de la S^{te} Chapelle, an. 1376. — 2° Equivoque
 grossière :

Or m'apprenez, mon douz ami,
 Cest art ; lors la touche et mesure ;
 Les *tableaux* de son livre ouvrî,
 Sa plume y bouta roide et dure. (*Desch. f. 311.*)

Tablée. Ensemble de convives :

Lors trouvera toute pleine *tablée*
 De gens assis sur la belle herbe vert. (*Crétin, 39.*)

Tablet. Tableau : « Prit ses lettres qu'il portoit
 « et les mit en ung profond *tablet* d'une table de
 « bois, puis les couvrit de cire par dessus. » (Chr.
 de S. Denis, I, p. 59.)

Tablet. Enseigne : « Qu'es lieux de chascune
 « maison soit faicte une haulle croix et notable de
 « pierres gravées, et en chascune d'icelles soit faicte
 « un gros et fort *tablet* ou quel soit escrite la des-
 « truction et la cause d'icelle ; et qu'au lieu où
 « monseigneur d'Orleans fust occis, soit fait une
 « croix semblable aux autres dessus dites, en
 « laquelle soit un *tablet* et escrit comme dit est. »
 (Monstrel. I, f. 70.)

Tabletier. Changeur qui élève ses pièces de
 monnaie sur une tablette : « Que nulz bilonneurs,
 « *tabletters*, merciers errans, qui collezoz ne
 « soyent, ne se puissent mesler de vendre ne ache-
 « ter aucunes choses d'or ne d'argent, si ce n'est
 « pour billon. » (Ord. III, p. 13.)

Tablette. 1° Etal de changeur : « Que nul
 « billon sur ... ne s'atremette de billonner en
 « hostel, ne dehors ; ne d'acheter billon quelconque
 « à la pièce, au marce, ne à la livre, ne de porter
 « *tablette* par tout nostre dit royaume. » (Ord. II,
 p. 265 — 2° Carnet : « Biron portoit dans sa
 « poche des *tablettes*, et tout ce qu'il voyoit et
 « oyoit de bien, aussint-à il le mettoit sur les dites
 « *tablettes*, si bien que cela courroit à la cour en
 « forme de proverbe ; quand quelqu'un disoit
 « quelque chose, on lui disoit : Tu as trouvé cela
 « ou appris dans les *tablettes* de Biron. » (Brant.
 Cap. fr. III, p. 357.) — 3° Surface plane : « La jambe
 « de l'aigle est courte et jaune, et a des *tablettes*
 « par devant ; mais les griffes sont larges, et le
 « bec noir, long et crochu par le bout. » (Baldé,
 des Oiseaux, f. 404.)

Tablier. E Nappe :

Li sergent furent bien garnis
 V^e doner au roy a mangier ;
 Sur les tables sont li *tabliers*
 Li salieres et les coustiaux. (*Ms. 7615, I, f. 112.*)

2° Tableau, écriteau : « Que dedans les jours de
 « presentations des baillages, selon l'ordre du
 « *tablier* mis et pendu à l'flais du parlement, ne se
 « presente, sachez qu'à temps n'y vient. » Bout.
 Som. rur. p. 33. — 3° Triecart : « Savez vous bien
 « que signifie le *tablier*, auquel vous jouez ? Par
 « le dit *tablier* que vous ouvrirez, après que vous
 « estés bien saouls corporellement, ... est entendu
 « enfer qui sera ouvert, après que nous serons
 « bien saouls de nos pechiez et offenses. » (Apolog.
 d'Hérodote, p. 366.)

Je brise ce coup : — Gettez haut ; —
 Vouleziers ; — Est ce bien getté ? —
 Vous avez le *tablier* boute ;
 Ce coup ne doit rien valoir. (*Desch. f. 375.*)

« Le seigneur de Boutieres qui estoit gouverneur
 « et lieutenant du roy dedans Turin s'estoit amusé
 « la plus part de la nuit à jouer au *tablier*, sortant
 « de la salle pour se retirer en sa chambre où il
 « falarme. » (Mém. de Du Bellay, VIII, f. 262.) —
 « Avoir la guerre en ses estats, c'est « se jouer le jeu
 « sur son *tablier*. » (Mém. de Believre et Sillery,
 p. 202.) — « Ils poursuivirent leurs desseins avec-
 « ques telle opiniastreté, qu'en fin de jeu ils demea-
 « rerent maîtres du *tablier*. » (Rech. de Pasquier,
 I, page 31.)

Ce revorent abbé le bon d'Auton,
 Merveille n'est ; car il abonde en ton
 D'armonieux suave et doux langage ;
 Et n'y scaurois y mettre de langage
 Corrépondant, mais me fault souz luy taire
 Pour demorer remis et solitaire
 Comme recluz, en le bois de Vincennes
 On conviendroit getter des fois vngt sennes
 Ains que en *tablier* faire un Jean bagayer. (*Crétin, 210.*)

4 Etude de notaire, de tabellion : « Aucuns de nos gens et officiers ont leu et encors tiennent certains *tabliers* en la ville de Thonlouse, qui onques ne furent mis en recette ne aucune mention n'en est faite es comptes de la recette de Thonlouse. » Ord. V, p. 352. — « Cela estant mis sur le *tablier* et au bureau. » Entrap. p. 307. — 5^e Etal : « Aux *tabliers* publiques et loucheries e communes ne sera vendu chair de chevre ny bouc, brebis. » (N. G. G. IV, p. 910.)

Tabour, Tambour :

Vous de flendez aux bones gens
Et les dames, et les caroles,
Viel z, *tabours* et citoles. (Ms. 7218, f. 330.)

Taborer, Batre du tambour :

Suns bergiers de chiens *tabore* et chaloiele,
Plutost est aplez que cil qui bien viele,
N'i à dame, ni damoiselle,
Ne harpe nule, ne viel ;
Nul n'i noisse ; nul n'i *tabore*. (Parti sup. f. 127.)

Tabouriens, Celui qui bat du tambour :

Tabouriens sont moult ridoies, quant vent en la seson
Et doi vent aux vielles et trauevent Gaubron ;
Li uns prennent Anelot, li autres Macqron.
Ils en font plus grant noise qu'en forest loischeron.
Ms. 7218, fol. 278.

Tabour, Tambour :

O le *tabour* et la floute
Dont si tres contement floute
Que tote en tantet la vale. (Ms. 7615, II, f. 130.)
Ne nola trompes ne *tabours*
Aux vont, si comme nous hion,
Ceus s'ouprendre par traison. (Gaiart, f. 269.)

« Batre le *tabour* à coups d'escellets, avec les dents, » jouer aux dés sur un tambour. (Oudin.) — « Vous serez battu comme *tabour* à nopces. » (Rabel. III, p. 77. — « Les cornes que me faisoit ma femme sont cornes d'abundance, et planté de tout bien..... au demourant, je seray joyeux comme un *tabour* à nopces. » (Id. III, p. 79.)

Tabourder, Batre, tarabuster : « Va l'en, et ne frappe plus à la porte, de peur que tu ne sois toy mesme bien *tabourde*. » (Merl. Coccaïe, II, 261.)

Tabourement, Action de batre du tambour. (Nicot.)

Tabourer, Tambouriner, au propre et au figuré : « Entra en soupçon qu'elle se faisoit *tabou-rer* les fesses. » (Rabel. III, p. 157.)

Quant on lesse aïer les faucens,
Si vont si hault qu'il n'est nulz bons
Qui gaire le puisse veoir ;
Et pour faire oyseaux nouvoir
Bateit et *tabourent* foement. (Mod. f. 150.)

Jaunay, jadis, de trop parfaite amour,
Pour chevaucher Jehanne chambriere,
Mais en son lieu se mussa en detour
Ma femme, et lors je m'en cours par derriere ;
Je la joly ; j'en tray en sa rouyere
Et commençay foement a *tabouerer*. (Desch. f. 240.)

Tabourret, 1^o « Petit siege bas, embourré... où les femmes s'assent, leuans leur caquevoire, ou faisant leurs ouvrages. » (Nicot.) — 2^o Pelote que les femmes portaient à la ceinture pour y mettre leurs épingles : « Il la remercia en luy promettant

« de lay donner une belle bourse et un *tabourret*. » (Arest. Amor. p. 369.) — 3^o Herbe, dite *barsa pas-toris*. (Nicot.) — 4^o « Réduit qu'on fait en l'encou-
« gnere d'une sale quarrée, soit avec de la
« lapissierie ou avec des ais, d'où ceux qui y sont
« mussez peuvent veoir ce qui se fait en la dite
« sale. » (Nicot.) — 5^o Tambour :

O pauvre sexe, hélas, comme on te mène au *tabouret*
Comme l'on te desguise les entrecens de ceste vie humaine.
Gouj. 1664. fr. III, f. 13.

Tabourin, 1^o Tambourin : « Le roy fit publier
« à son de trompe et de *tabourin* que nul sur la
« vie n'entreprit d'aller à l'assault, s'il ne lui estoit
« commande. » (Mém. de du Bellay, VIII, f. 249.)

De là les expressions : « *Tabourin* de basque. » (Colgr.) — « Chaussés à *tabourin* » (Id.), grosses comme un tambour. — « Prendre le lievre au « *tabourin*. » (Id.) — « Ce qui est venu par la lleule « s'en retourne avec le *tabourin*. » (Colgr.) — « Un « gros *tabourin*, » un gros ventre. (Oud. — « Mon « *tabourin* est loué, » je suis invité à manger. (Id.) — « Cela me vient comme un *tabourin* en danse. » (Id.) — 2^o « *Tabourin* de Souisse, » habit, dans Rabel. IV, p. 217.

Tabouriner, Tambouriner, au figuré : « Une
« jeune pucelle à qui il estoit amy, luy avoit envoyé
« ung heaulme paré sur le comble d'un paon faisant
« la roe, par artifice et maistrise, brulant et *tabou-
« rinant* les penes de la queue, les unes contre
« les autres. » (Percef. I, f. 140.)

Tabourinet, Petit tambour. (Nicot.)

Tabourineur, Tambourineur. (Monet.) —
« Lieux estrangers que j'ay cent fois plus aymé
« pour sejour que celui de ma patrie, estant du
« naturel des *tabourineurs* qui aiment mieux la
« maison d'autrui que la leur. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 154.)

Tabur, Tambour :

Si broient sor leurs *taburs*
De bastoncians d'épines durs. (Pl. Moust. p. 160.)

Taburel, Tambourin :

Guis i aura son *taburel*,
Et sa museste. (Poët. av. 1300, II, p. 935.)

Tabuster, Tarabuster : « Et en grande vehe-
« mence d'esprit, deployant ses bras, le tournoil,
« viroit... *tabustoit*. » (Rabel. III, prologue, p. IX.) — « Encore tu me viens *tabuster*. » (Id. II, f. 118.)

Tabut, Action de tarabuster : « Fagoteurs de
« *tabus*. » (Rabel. Garg. I, p. 50.) — « Ce vilain ne
« vaut pas le *tabut*. » (Colgr.)

Tabuter, Tarabuster : « La contemplation des
« choses divines qui est incompatible avec le *tabute*
« des affaires domestiques. » (Sagesse de Charron, p. 178.) — « Ils *tabutoient* et renvoient le diable en « enfer. » (Des Acc. bigarr. p. 58.)

Tac, 1^o Maladie de l'homme caractérisée par une forte fièvre et une toux très fatigante : « En mars, « au dit an (1414, commença à Paris une maladie « populaire qu'on nommoit le *tac* ou le horion qui « dura trois semaines ou plus, et plus de cent mille

« personnes en furent atteintes, mais nul n'en mourut. » Chron. citée par D. G. — 2^e Maladie épizootique des animaux :

Je vois périr presque tous mes chevaux.

Mourir du *tac* nos brebis et agneaux. *[Féop. G. c. 463.]*

3^e Souillure : « Afin de l'admonester de rechef qu'à l'advenir il laisses le *tac* et la souillure de ces paroles injurieuses. » Lett. de Pasq. III, 869.

Tacain. Bruit, tumulte. (Borel.)

Taconne, net. Herbe dite pied de cheval. (Colgrave.)

1. **Tache.** Qualité : « Tant est plus l'espervier de bonne faim plus tost affaillié, c'est une des *taches* que oysel ait qui fail plus à priser, que quant on le treuve familieux. » (Mod. I, 73.)

Cil qui sont de hardes *taches*

Enlataient le feu en estaches,

De quoi li murs rest apuzé.

Et s'escrient : fuez, fuez. *[G. Guiart, f. 78.]*

2. **Tache.** [Ballot : « Se chapeliers de fentre achate aiguelms en *tache* sans nommer pois. » (Liv. des Mot. p. 250.)]

Tachement. Action de tacher. (Moncl.)

Tacher. Tromper :

Je voy amour qui n'ayme creature

Qui face bien ; drois est devenu ers,

Qui *tache*, il a souvent dolue pasture ;

Fautise fait deffierre manis tresors. *[Desch. f. 169.]*

Tacheté. Plein de taches. (Marbod. c. 1668.)

Tachette. Petite tache. (Rob. Est.)

Tachure. Souillure. (Moncl.)

Tacier. Teler ; parlant de J. C. : « Li roi Faerrent et se li offrirrent dones quant il eueor « *lucieret* les mannes de sa mere. » (Serm. de S. Bern. p. 205.)

Tacle. Arme défensive :

Hamberjons, *tacles* et gorgieres

Vestemens touz ouvrez de soie,

Godendaz que l'en repaumoie,

Ferrez et faz à grant estude. *[G. Guiart, f. 264.]*

1. **Tacon.** 1^o Saumonneau, dans le bassin de la Loire. — 2^o Semelle de souliers ; « On appelle *tacon* « à Metz le gras double ; à Genève c'est une espèce « de vieux cuir. » (Le Duchat, sur Rabel, I, 17.)

Mar fast il onques por bacons

Ençois ne remairoit *tacons*

Ne semele jusqu'à la plante

Que je enui ne lor sorplante

Se Dieus les me lesse trover. *[Fabl. ms. S. Germ. 174.]*

2. **Tacon.** Khan : « Et ce *tacon* de Tartarie est « il puissant ? Ouy, voir, dit-il ; car par sa puissance « il a soumis... l'empereur de C. P. » (Froiss. III, page 77.)

Taconner. Raccommoier : « Pietatiare, *taconner* soullers. » (B. N. lat. 7684.)

Tacque. Plaque de cheminée : « Immeuble est « repnte ce qui est mis en certain lieu pour usage « particulier d'une maison comme *tacques* ancrées « et cramponnées ès cheminées. » (N. C. G. II, 1086.)

Tacre. Bizance : « Le *tacre* de charred et de demers. » (Stat. de l'Échevin. de Metz.)

Tacroux. Crauseux, avare : « L'avare d'un « *taquin* et *taicroux*. » (Bouquet, Serées, III, p. 190.) — « Trouvent ce *taicroux* q' a bridol ses poinceaux « en sa cheminée, de peur d'en bon, et des allées. » (Id. p. 182.)

Je trovay l'achte pour un maolois « qu'on disoit avoir esté pendu, lequel a estoit si « *taicroux* et bruslé que vous eussiez dit q' il avoit « esté un mois pendu à un panier. » (Id. II, 56.)

Tadourne. Espèce de canard : « Sept vingt « faisaus qu'envoya le seigneur des Lessars, et « queleques douzaines de ramiers, d'oysseuly de « rivieres... vanereaulx, *taidourens*. » (Bab. I, 239.)

Taelman. Procureur ; mot flamand : « L'acte « de susse et de la mise en propriété se fil publi- « quement et en apparoissant aux eschevins, comme « aussi des oppositions aux egliises... pour cela le « grellier recod quatre gros, et le *taelman* et pro- « cureur de la partie ensemble quatorze gros. » (N. C. G. I, p. 999.)

Tafelboorder. Tabellion : « Register que l'on « tiendra au *tafelboorder* ou buraliste. » (N. C. G. I, page 509.)

Taffetassé. Garni de taffetas. (Rabel, I, p. 82.)

Taffetier. Qui fabrique du taffetas. (Moncl.)

Taforée. Barque à passer des chevaux. (Colgr.)

Tafur. Trompeur, déloyal :

N'avat mis bien esgardé

Son felon cuer, sa cruauté,

Cui ne font pas mal à la gent,

Mais autru vent est jors cruelment :

As lans li-mes est fel et durz,

Et biens as sers et as *tafurs*. *[Ms. 7089, f. 63.]*

Tahon. Taon :

Une vache qui sent à *tahons*

Ne vi plus galoper par chaut,

Que Galesiot s'en va le saut. *[Fabl. S. Germ. f. 282.]*

Tahon. Petite poire. (Colgrave.)

Tai. Boue, marais :

Ne sauroit terre trover

Que il n'ait cherché et fasté

Ne riviere qu'il n'ait toucée

Tai, ne vivier, tai, ne fontaine,

Eau enferme, ne eau saive,

Ou n'ait son bariset plongié. *[Ms. 7218, f. 4.]*

De ses lueses emboées

Qui grandes estoient et lées

Et d'4 *tao* d'ivier enchieées

Le deloula plus de VII. fies. *[Ph. Mousk. p. 373.]*

Taihe. Qualité : « Si vous diray comment en « celle chace l'en peut donner bon allaitement et « bonnes *taiches* à ses chiens jeunes qui onques « ne chacierent. » (Mod. I, II.)

1. **Taié.** [Grand-mère, dans Froiss. XVI, p. 160. Voir sur l'étymologie Diez au mot *Tala*.]

2. **Taié.** [Membrane du cerveau : « Deux barbiers « pour la dite plaie eurer ; et estoit en bon point « tant comme il fu es mains du premier d'iceulx « barbiers, mais l'autre barbier lui perça la *taie* de « la cervelle. » JJ. 107, p. 279.]]

Tail. 1° Incision : Puis lieve la hampe et commence au bout dessus du piz; et puis s'en vicigne par l'un costé, en eslargissant son *tail* par dessus le ventre droit à la cuisse, en coupant auprès de la cuisse jusques au desoubz du penultier. * Chasse de Gaston Phébus, p. 193. — 2° Coup du tranchant : En ensuivant les dites armes de pied non-bruit sans barrere à la peque, et à l'espee de *tail*, au bon plaisir du roy. * L. d'Anton, 253. — 3° Assise d'un impôt : * Item a esté ordonné que messieurs pourront ordonner tous les ans du *tail* de chascune prebende, c'est à scavoir l'aecroistre ou diminuer. * (Partit. des gros fruits de l'église de Sens, en 1474. — 4° On lit du domaine congéable en Bretagne : * Le contract s'appelle communement *baillée* à domaines, quelquel fois bad ou *tail*, et meme pierre. * N. C. G. IV, 414.

Taillable. * *Taillables*, c'est à dire que le seigneur les peut tailler une fois l'an qui est à entendre du quit de leurs meubles. * Gr. Cout. de Fr. II, p. 121. — * Hommes et femmes, seifs *taillables* à volonté. * Ord. III, 685. — * *Taillables* mortuaires. * (Laur.)

Taillablier. qui lève la taille : * Le seigneur *taillablier*, censier ou rentier foncier, pour sa taille, censive ou rente, lots... peut faire empêcher l'heritage chargé de dettes, censive ou rente. * C. G. II, 399.

Taillade. 1° Bois taillés. Monline, I, p. 623. — 2° Contre mine. (Ond.) — 3° Coup de taille : * En ce défaut il donna trois coups d'antraict; et s'avance pour donner une *taillade*; soudain tira une esto-cade, puis un revers. * (Merl. Coccaie, II, 232.)

Taillant. 1° Piquant, tranchant :

Mieux me vient us r toute ma vie
En non joli souvenir
Que par trop *taillant* desir
Perdre tout à une fois. *Port. av. 1300, IV, 1374.*

* En parole aspre et *taillant*. * Percefor. II, f. 141. — 2° Maigre :

Li rendus en l'estable cort
Si en a trait un roucin fort
Qui n'estoit mie des plus fors,
Conques vi, ne des plus vaillans,
Ains estoit maigres et *taillans*,
D'os brisés, mauvés pour monter. *(Ms. 7218, f. 249.)*

3° De taille à : * De juer furent *taillant*. * (Ms. 7218, fol. 235. — 4° Fanfaron : * Un fierrabras, un rodomont, un *taillant*, un fendant. * Lett. de Pasq. I, p. 576. — 5° En coupant dans les taillis : * Quand le veneur vendra chasser fouts... si n'a lmuier, * il faut qu'il le quiere en *taillant*. * (Fouill. Ven. fol. 108.

Taillarde. Epée pour frapper de taille ? :

Turquois, canon, bombarde
Ou quelque *taillarde*. *(Molin, p. 126.)*

Taillaument. D'une manière décisive :

Pour tes grant biens, aune on
Plus ferme et plus *taillaument*. *(Vatic, 1300, f. 144.)*

Taille. 1° Sculpture : * Figure de *taille* et de peinture. * (Besch. I, 262.) — De là : * Docteur

* en *taille* douce, * ignorant. (Oudin.) — [* Et se devoisit (le duc de Berry) au maître de ses euvres de *taille* et de peinture, maître Adrian Beau Nopveu. * Froiss. XIV, p. 197.] — 2° Mesure : * Avoir bonne *taille*, * se dit d'un tailleur qui taille convenablement un habit. De là * cheoir à *taille*, * être en mesure de : * Je vous ay en en convenant, * et n'a pas un mois, on environ, que si je pouvoye par l'aventure d'armes, *cheoir à taille*, que je * prenaisse un Anglois, que je le vous monstreroye. * (Froiss. liv. III, p. 280.) — 3° Hauteur des animaux : * De toute *taille*, bon levrier. * (Colgr.) — 4° Division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales : * Et pourront * faire des vint mars dessus diz, deus mars et demie de cisaille, et seront tailliez de *taille* et de * recoins. * (Ord. I, p. 804.) — 5° Petit bâton divisé en deux parties correspondantes pour marquer les vivres achetés ou vendus :

Mout est larges h'eschaçons
Qui lor livre à la grant mesure
Que l'en appelle desmesure,
Sans escrit, sans *taille* et sans conte. *(Ms. 7615, II, 188.)*
Quant li dus, ce, fo se seigna,
Sire, encor vous mande il plus,
Restes, amis, ce dit li dus,
Je sai bien que c'est il, sans faille ;
Or primes m'a il fet grant *taille*
C'est mesmes qui fu lui parduz. *(Estrub. ms. 7996, p. 75.)*

* La ne baill' on ne pain, ne vin, en *taille*. * (Besch. I, 211.) — De là les expressions : * Marquer * sur la grosse *taille*. * (Ond.) — * Estre haut à la *taille*. * Id. — * Cocher sur la grosse *taille*. * (Colgr.) — 6° Vin de la seconde *taille* ; on dit qu'un marc de vendange a une, deux, trois tailles, suivant qu'il a été coupé étant sur le pressoir, pour le serfer de rechef. (Nicol.) — 7° Imposition : * A l'origine elle s'appelloit la *taille* des gendarmes, * pour l'entretien desquels elle avoit été levée, * comme il paroit dans l'histoire de son établissement par Charles V, en 1379, sous le nom de * fouage ; par l'histoire de son renouvellement * passager sous Charles VI en 1388, sous le nom de * *taille*, et par la fixation perpétuelle du mot *taille* * et de son imposition sous Charles VII * (Pasq. Rech. II, p. 79; Chron. de Berry, p. 427. — * Ce * fut une des grandes *tailles* qui eust esté faite. * (Journ. de Paris, sous Charles VI et VII, p. 195.) — Le mot *taille*, dans la Thaumass. Coul. d'Orléans, p. 466, an. 1180, est distingué de *toste*, impôt. — Il désignait plutôt la répartition de l'impôt que l'impôt lui-même : * Situëz en la ville, *taille*, banlieue, * eschevinage, seigneuries et prairies y enclavées. * C. G. I, f. 770. — * Tout homme estant serf pour le * tout de ma... dame, est tenu de payer, outre la * dite *taille* à volonté, à ma dite dame, douze * deniers à chascunes festes de Pasques, douze * deniers à chascunes festes de N. D. qui est un * devoir appellé les *petites tailles*. * (La Thamm. Cout. de Berry, p. 148.) — * *Taille* du pain et du * vin, dite la ceinture la reine, qui se lieve de trois * ans en trois ans. * (Cout. d'Orléans, p. 467.) — * *Taille* mixte, * imposée sur la maison de quel-

qu'un, par le moyen de laquelle les biens du possesseur sont imposés en quelque lieu qu'ils soient. (Colgrave.) — « Sont les habitants de Bouville tenu « payer la *taille* rentière de la voirie de Crespy. » (G. G. I, p. 405.) — « Arrière *taille*, » imposée à la suite d'une première. (Froiss. IV, 220.) — « *Taille* « des chevaliers, » droit sergenuial qui se levait sur les chevaliers qui ne servoient point; ils s'en exemptoient et faisoient la guerre à leurs dépens. (Froiss. IV, 220.) — « Toutes *tailles* sont doublans et « liegans, en tant que touche l'argent. » (N. G. G. III, p. 1211.) — « *Taille* tierce et double... s'entend « quand la *taille* est due au mois d'aoust, et au « regard de celles qui sont dues à d'autres termes, « ils ne tiercent ny ne doublent.... toutes *tailles* « personnelles, franchises ou servies, sont doublans « une année et autre non. » (N. G. G. III, 1223.) — « Au seigneur féodal appartient droit de *taille* ou « de la vente et achat du bestail qui se vend sur « son lieu. » (G. G. I, p. 687.) — « *Taille* franche, « serve, jurée, mortalle, ès quatre eas annuelle, « jugée et abournée; doublant; personnelle, réelle. » (Laur.) — « Nous leur avons octroyé et octroyons... « que toutes foiz que il auront mestier, ou vous- « ront faire *taille* ou encelleit sur eux mesmes, ils « puissent estre un ou deux de chascune ville « pour... imposer *tailles* ou encelleites. » (Ord. III, p. 480.) — « Ses ennemis vainquit et meit à *taille*. » (J. d'Anton, ann. de Louis III, p. 321.)

Mon cuer est en vostre *taille*

Guerpi m'a et à vous se tient. [Ms. 7218, f. 279.]

8^o Route dans un bois: « Ils avoyent fait une « route et *taille*, tellement qu'ils pouvoient issir « hors et chercher sur le país en Normandie sans « danger des François. » (Froiss. liv. II, p. 50.) — 9^o Bois taillis: « Après leur avoir fait beaucoup de « maux ils l'attraperent près de Naintes, dans les « *tailles* du Bouet, en une embuscade qu'ils luy « avoient dressé, et fut tué d'une grande arque- « busade. » (Brant. Cap. fr. II, 301.) — « Si te duay « les quatre manieres d'aler en queste; la premiere « est d'aller à vue, la seconde d'aler aux champs, « la tierce est d'aller aux jeunes *tailles*; la quatre « est d'aler parmy les fors. » (Modus, fol. 11.) — 10^o Coupe des vers: « Convient que la *taille* de « chacune couple à deux paragraphes soient d'une « rime tous differens, l'une couple à l'autre, excepté « tant seulement que la dernière couple des .xii. « qui font .xxiii., et qui est et doit estre conclusion « du lai, s'oste de pareille rime et d'autant de vers, « sans redite, comme la premiere couple. » (Besch. f. 399.) — « *Taille* de rime à queue simple... quand « la queue du vers precedent estoit semblable en « voix au commencement de l'autre suivant, et « divers de signification. » (Pasq. Rech. p. 642.) — « *Taille* de rime à double queue... quand la penul- « tieme et dernière syllabe avoient deux paroles « diverses, quelquefois de mesme terminaison. » (Id.) — « *Taille* palenoise. » (Not. 376.) — 11^o « Enfants « trais au *taille*, venu au monde par l'opération « césarienne. » (Boul. Som. rur. p. 548.)

Taille. Capable de, propre à, de nature à: « *Taille* d'avoir du mal. » (Colgr.) — « Le grand « inconvenant qui est *taille* de s'ensuivre. » (Ouv. des Urs. Charles VI, p. 299.) — « *Taillez* que de « brief leur mescheeroit. » (Id. 473.) — « Aucunes « personnes, hommes et femmes, sans de leurs « corps et membres, sachelanz, non sachelanz mes- « lies, qui soient *taillez* à ouvrir ne soient ou « demeurant oiseux en tavernes. » (Ord. II, p. 564.) — « Encore qu'il se demille d'amours et soit *taille* « de mourir en ses tourmens, se merci ne vaine « sa dame. » (Fanchet, 156.) — « Ses gens estoient « bien *taillez* et en peril d'avoir fort à faire, attendu « que les Anglois excedoient lors en grand nombre « de gens de guerre les François. » (G. Chartier, Charles VII, p. 196.) — « *Taille* d'avoir beaucoup « de biens au temps à venir. » (Arest. Amor. 17.)

Taille hacon. Taille boudin. (Colgr.)

Taille bourse. Voir TAILLE FILLES.

Taille bras. Fanfaron. (Colgr.)

Taille canton. Même sens. (Colgr.)

Taille coup. Jeu. Babel. I, 153.)

Taille fer. Coupe jarret. (Colgr.) Nom donné aux comtes d'Angoulême.

Tailleis. Taillis: « Encore puet-il quarter de « joesnes *tailleis*... à tout son lumier. » (Chass. de Gast. Phebas, p. 168.)

Taille-pilier. Fanfaron: « Il a commencé à « s'accompagner de coupe bourses, de machefers « et de *taille piliers*, lesquels nous appellons mieux « à propos *taille bourses*. » (Merl. Cocecia, t. I, p. 106.)

Tailler. 1^o « Chastrier qu'on dit plus honneste- « ment *taillier*. » (Apol. d'Hérod. p. 197.) — De là au figuré: « Il est bien veau qui veau *taille*. » (Colgr.) — 2^o Frapper de *taille*:

Li uns *tailloit*, autres estoquent,
Sans leurs ennemis eschever. [G. Guiart, f. 289.]

3^o Couper du pain en tranche:

Avec la pucele menja;
Damoiselle Aude li *taille*
Et si menja en s'escuelle. [Ms. 7996, p. 82.]

De là au figuré: « *Tailler* les morceaux menus à « quelqu'un. » (Apol. d'Hérod. p. 304.) — 4^o Couper une étoffe:

Tu ne feras siens ce que voudras
Et de mes biens *tailleras* et coudras
Et en feras du tout à ta devise.

Triumphe de la Nôble Dame, p. 131.

5^o Couper un bois: « *Tailler* le buisson... pour « les noirs bestes. » (Mod. t. 40.) — 6^o Imposer: « Il *taille* moult durement son peuple. » (Nangis, an. 1339.) — « Se *taillèrent* chascun selon son « aisement, de gens d'armes à pic et à cheval, « d'archiers, d'arbalétriers, et se trairent premie- « rement devant la bonne cité de Noyon. » (Froiss. I, p. 213.) — 7^o Sculpter: « Le roy le lit (S. Maigrin) « *taillier* en marbre superbement, comme Queilus « et Maugiron et autres... mais depuis les Pari- « siens, pour estre chose trop vaine et abusive, « ont rompu tout cela, si bien que le proverbe

« court longtemps à la cour contre les mégnons et favoris du roy, quand ils faschoient quelque'un, on luy faisoient desplaisir, on disoit: Je le feray sur la *tailleur* en marbre comme les autres. » Braul. sur les diéls, p. 308. — 8° Se préparer à, au pronominal :

« Tu l'as par le pais enrouent
A l'aler l' des biens se *tailloir*. (G. Guier, f. 36.)

Taillesse. La fonction de fierbonneur est exercée aujourd'hui par ceux des ouvriers qui est connu pour vérifier les flans qui ont esté ajustés par les ouvriers et les *taillessees* qui sont les filles des ouvriers. » (Ord. I, p. 804.)

Taillerie. Viande de pâté. (Colgr.)

Taille sebe. Tourtilière. (Colgr.)

Taille vent. Fanfaron. (Colgr.)

Tailleur. 1° Imagier, sculpteur: « Un prestre va voir la femme d'un *tailleur* d'images. » (Strapar. II, p. 218. — 2° Vigneron: « Les laboureurs des vignes auront et prendront des vendanges passées et accomplies jusques à la mi fevrier ensuivant pour ouvrer les vignes des façons accoustumées en celles: c'est à sçavoir les *tailleurs* dix huit deniers par jour, sans despens. » (Ord. II, p. 367. — 3° Emondeur: « *Tailleurs* de bois, de Hayes, de buissons. » (Froiss. III, p. 314. — 4° Desjeuné ou morceau de *tailleur*, » une prune. (Colgr. — 5° Marchand au détail: « Defend icelle chambre, pendant le danger de peste, jusques à ce qu'autrement en soit ordonné, à tous ven leurs et *tailleurs* de poisson de mer et autres de semblable estat, de faire aucun *trempis* ou lavement. »

Taillié. Capable de:

Tailler sommes d'avoire assez d'annoy,
Par le trespas du roy Charles le sage. (Desch. f. 36.)
Et si l'a nulle gent par nuit
Nou *tailleur* d'aler en deduit,
Et ils peunt estre tenez,
Qu'ils soient renvoyez tous nus. (Id. f. 308.)

Tailliée. Homme taillable:

Venir a fait de cest pais
Touz sez privez et ses baillis,
Ses graveinez et ses viscontes,
Ses *tailloirs* et et sez condes. (Rou. ms. p. 491.)

Taillier. Faire l'opération de la taille: « Eust pris à Paris la cure de *taillier* un enfant de l'age de demi an... entechié de maladie de routure; et combien que paravant qu'il l'entreprist à *taillier* et curer de la ditte maladie, il eust requis un dit Guillot pere du dit enfant, et à la mere d'ycelluy, si comme en tel cas par les mires et experts en ce est accoustumé, que sa mort l'pardonnassent on cas que, après ce que *taillié*, il alast de vie à trespassement. » (M. 88, p. 56.)

Taillis. 1° Bois taillis: « Tranchis et *taillis* de boys sont defensables jusques à trois ans et un mois. » (Cont. Gén. II, p. 134.) — 2° « Motoiers ou *taillis*, » mélayers, en Bretagne. (Dom Morice, préface, p. VII.) — 3° Taille, terme de monnaie: « Mais de grace, vendez m'en ung, et pour cause, » bien et promptement, vous payant en monnaie

« de ponant, de *taillis*, de basse gresse. » (Rabel. IV, p. 23.)

Tailloir. 1° Assiette de bois sur laquelle se tranche ou se coupe la viande: « Quant ils eurent mangé et hen à leur volenté, ils ne gardent l'heure qu'ils ne voient plus ne nappe, ne pot, ne *tailloir*, ne chandelle. » (Percef. I, p. 51.) — 2° Billot: « Mettre le col sur le *tailloir*. » (Colgr.) — 3° Partie du chapiteau; ici au figuré: « Quiconque desireit avoir un conseil de Caton, alloit incontinent trouver Cognazze: il portoit un bonnet, lequel on appelle un *bonnet de tailloir* » du repli duquel pendoient force papiers. » (Merl. Cuccaie, I, p. 96.)

Taillon. 1° Couteau à trancher. (Colgrave.) — 2° Morceau, tranche: « Mangez ce *taillon* de massepain, il vous aidera à faire digestion. » (Rabel. III, p. 166.) — « Tu n'y entreras qu'à *taillons*. » (Id. IV, p. 174.) — 3° Supplément à la taille, dit aussi grande crête, ajouté un principal sous François I^{er}: « Le roi jrend le *taillon* sur le peuple pour la solde de la gendarmerie. » (La Nonne, disc. polit. et milit. p. 287.)

Taillonné. Coupé par branches. (Colgr.)

Taillonieux. Plein de branches, de petits morceaux. (Colgr.)

Tailloner. 1° Taillir; le nom et l'ustensile subsistent en Basse-Bretagne:

Quant il doit boire, il prend le pain,
Et comme s'il n'eust point de bouche,
Les morceaux desire en sa main
Et sur son *tailloner* les couche. (M. Chart. p. 448.)

2° Tranche: « Le comte de Foix ayant pris à son fils le poison qu'il lui destinoit, en mit sur un *tailloner* de pain, et appela un chien, et loy en donna à manger. » (Froiss. III, p. 31.) — 3° Partie du chapiteau: « Ceste sepulture est en figure carrée; au lieu de colonnes, ce sont les vertus approchantes à la moyenne proportion du colosse; elles sont siennement le vase, et *tailloner* du chapiteau dessus leurs testes, enrichies de feuilles d'acanthe, et branche vesive, pour soutenir le plinthe de ce bastiment. » (Rem. Belleau, I, p. 20.)

Taillure. Sculpture:

Tu n'imites l'engraveur
Que l'imagere *taillure*
Enlaine au vulgaire honneur
De la muette graveure. (Loye le Caron, f. 51.)

Tain. Amalgame d'étain et de mercure qui ordinaire s'applique derrière les glaces: « Li diamant mis sur *tain* qui luy donne le lustre et le feu qu'il doit avoir. » Lett. de Pasq. III, p. 271.)

Taindre. Obscurcir, pâlir:

Lues ke la vi, ne m'en peut departir
Por li sovent m'estuet *taindre* et pâlir.
Poct. ms. av. 1300, t. III, p. 1122.

La clarté estaindre
Et li jors obscurcir et *taindre*. (Ms. 7218, f. 94.)

Se par pitié ne vaint la cruauté
Ki si me fut descolouler et *taindre*.
Poct. av. 1300, t. III, p. 1094.

A vous seule je me plains
De la durté qui me fut plaindre,
Souspirer et genir et taindre. (Al. Chart. f. 787.)
Il ne faudra trempement devier,
Et à la mort touz estudier
Plaindre et genir, taindre et fuir mes jours. (Besch. 192.)
De tout mon temps ne vi si dur carenes :
L'en n'a de mer poisson qui le cuer taïpe. (Id. f. 324.)

Tains. 1^o Particip. pas. de *taindre*, cas sujet.
Pâli, obscurci, imbu de :

Or en soyez surs et certains ;
De demander ne soiez tains
Vous n'en serez ja escondis. (3 Maries, p. 473.)

« Gens qui n'avoient de quoy vivre et qui estoient
tous tains et velus de famine. » (Froiss. II, 172.)

Que paix terriennement,
Advis, bon gouvernement,
Mette au monde qui est tains
De vilains
Pechié tres horriblement. (Besch. f. 94.)

Or ne me prent talent de rire ;
De doloir sui noircis et tains. (Ms. 7218, f. 138.)

2^o Subst. Teint :

De vostre amour, dame que tant desir
M'a esmeu vo beauté qui tout passe ;
Quant je vous vi premiers, n'ol pas espasse
De concevoir de vo beauté li tains (Poës. de Froiss. 54.)

3^o Couleur :

Tains ne blazonz ne le pot contrester
Nili haubers garantir ne tenser. (Rom. de Roncey.)

Taint. 1^o Partic. passé de *taindre* ; cas régime.
Obscurci : « Exploictez vous, seigneurs, car le temps
« s'en va : proesse est tainte de trop de couverture,
« or de la mettre en l'air, si l'un revienda le
« cuer. » (Percef. IV, fol. 137.) — Après la défaite
de Roncevaux, Charlemagne « s'ot moult la ciere
« tainte et pale. » (Mousk. p. 243.) — 2^o Subst.
Teinture :

De coroeie, ne çaint
Ne vesti d'escarlate ne de drap d'autre taint.
Ms. 7218, f. 346.

Taire. 1^o Verbe : « Il vaut mieux se taire que mal
« parler. » (Cotgr.) — « Taire et faire sont requis,
« par mer et par terre. » (Cotgr.) — « Bien dire fait
« rire ; bien faire, fait taire. » (Id.) — « Sols sont
« sages, quand ils se taisent. » (Id.) — « Le plus
« sage se taït. » (Id.) — « Oy, voy, et te tais, si tu
« veux vivre en paix. » (Cotgr.) — « Quand d'autruy
« parler tu voudras, Regarde toy et le tairas. »
(Id.) — « Qui de tout se taït, De tout a paix, Vers
« nul n'a plaisir. » (Ms. 6812, f. 83.)

Souvent mieux vaut se taire
Que le parler, si com l'en dit. (Ms. 6812, f. 52.)

Je crois que je tarroy atant
Mon chasty, car en recitant
De ton bon pere le scavoir
Est assez cler et apparant
En quel guise il fut gouvernant. (Besch. f. 321.)

2^o Subst. Action de se taire ; silence : « Un bon
« taïre ne fut jamais escrit. » (Strap. I, f. 155.)

Or soit li taires en saison,
Tant que vous ai despondues
Les noveles k'ai entendues. (Poët. av. 1300, IV, 1335.)

Taisant. Discret, peu sensible :

Comme du droit plant de baune,
Qui ne porte pas coulour jaune,

X.

Mus vermeille, fresche et plaisant
Qui fut tout odour taisant. (Besch. f. 407.)

Taiser. Forme extensive de *taire* : « Le lay
« taïse... quand viendra le temps de le dire, se
« pourra faire. » (Lett. de Louis XII, III, p. 26.) —
« Si ceux qui ont escrit son harangue qu'il fit à
« l'heure de sa mort ont taïse ce trait, ils ont eu
« tort. » (Brant. Cap. fr. III, p. 89.)

Taisible. Tacite : « Societé taisible. » Thaum.
Cout. de Berry, p. 204.) — « Messagier, soyez veri-
« table, taisible et secret, hastif et loyal. » (Nef des
Fols, fol. 61.) — « Disoit iceluy defendeur que de
« droit... avoit hypothèque taisible. » (Jacq. Guer,
page 178.)

Taisiblement. Tacitement : « La raison... cha-
« touillée par les flatenses et tromperesses passions
« leur communiquant ses secrets, et quasi taisible-
« ment conjurant encontre soy, se soubaïent bien
« souvent à leur mercy. » (Pasq. Monoph. p. 153.)

Taisir. 1^o Verbe ; forme extensive de *taire*.
« Bon taisir vault ; trop parler nuit. » (Ms. 7996,
fol. 93.)

Li rois ne vot plus taisir
Aïne lor a dit moult vitement. (Mousk. p. 387.)

2^o Subst. Silence :

S'aim assez mieux garder mon boin taisir
Que dire riens ki li tour à pesance. (Vat. 1490, f. 90.)

Taisse. [Poche, bourse : « El offroit sa taisse
« qui estoit toute plainne de florins. » (Froiss. IX,
page 360.)]

Taisel. Tasseau :

Adonc fermerent le vaisseal
Tout environ, à bon taisseal
Puis le mirent en certain lieu. (Hist. des III Mar. p. 457.)

Taisson. Blaïreau : « On dit que un enfant qui
« onques n'auroit chausciï sollers, si les premiers
« qu'il chausse sont de pel de taisson, il garira les
« chevaux du farcin, s'il monte sus. » (G. Phéb. 80.)

Taissons qui pon vont par chemins,
Hirsons, et dans, loutes servieres,
Et bestes de plusieurs manieres. (Besch. f. 488.)

Takené. Racommodé :

Et estoient sus saint parmi
A replois ou ventre et ou dos
Holettes portant à leurs cols ;
Et oreut solers takenés. (Froiss. poës. p. 282.)

Tal. Huile extraite du fruit des mûres, des cèdres
épineux. (Cotgrave.)

Tale. Osselet : « Ce que des dez je vous ay diet,
« je dy semblablement des talés ; c'est sort de pa-
« reïls abus. » (Rabel. III, p. 59.)

Talemelier. Boulanger : « Nul talemelier ne
« pent faire plus grant pain de deux deniers. » (Stat.
des boulangers, dans D. C. sous Talemarii.)

Talemouse. Casse-museau ; espèce de gâteau :

Item a Jehan Raguier je donne
Qui est sergent (voire des douze)
Tant qu'il vivra (ainsi l'ordonne)
Tous les jours une talemouse
Pour bouter et fourer sa mause.

(Villon.)

2

« Donner une *talencouse*, » un coup de poing. (Oudin.)

Talencouser. Donner un coup de poing. (Oud.)

Talent. Désir : « L'assurance que nous avons en Dieu nous donne *talent* de nous mettre à « l'estude. » (Beaum. p. 1.)

... Me semont ma volenté
De chanter, mes *talent* n'en ai,
Car trop m'ont mis en grant esmai
Messidant et à tout grevé. (Oct. de. 1300, IV, p. 1481.)

Nus ne puet avoir povre office
Qui sert femmes à leur *talent*. (Desch. f. 557.)

Talentien, iz. Désireux :

De chel espoir sui tout adés garnis
Qi moult m'a fait de servir *talentien*
Et de durer les maus d'amours peniens.
Vaticin. n° 1190, fol. 73.

Quant il est chaus et boillant,
Et *talentien* et remuans
Au point qu'ele li voit avoir. (Ms. 7615, II, f. 137.)

Taleole. Parcelle. (Cotgr.)

Talevas. Sorte de bouchier :

As-tu encor en armes presté ?
Quelles armes ? Ton bourdon acéré
Dont je t'ay veü joster au *talevas* ?
Nenni, par Dieu, il est tristes et mas. (Desch. f. 332.)

Taléassier. Homme armé du *talevas* : « Com-
« manda par tous les loïgis de son host, que chas-
« cune chambre heust le jour ensuivant un homme
« d'armes et deux *taléassiers* pour assaillir le
« chastei. » (Jean de la Gogue, Hist. ms. des princes
de Beols.)

Talisman. Gravure constellée, en persan,
d'après Borel, qui cite Gaffarel, auteur d'un traité
des *talismans*.

Talle. Thaler : « Alexandre presenta (à Démo-
« crite grande quantité de *talles* ; quand il les vit,
« il s'en moqua et fit sa derision, disant : Cuyde
« Alexandre moy tempter?... Et en ce disant, les
« rebuta et refusa les prendre. » (Hist. de la Toison
d'or, II, f. 155.)

Tallemellier. Boulanger : « Le boulanger ou
« *tallemellier* qui sera trouvé avoir fait plus petit
« pain et de moindre poix. » (Ord. II, p. 353.)

Talliche, loche. Petit bouchier : « Ayant en
« l'une des mains *talliches* et en l'autre bastons
« defensables. » (Ol. de la Marche, II, p. 585.) —
« Ne se vouloit rendre à François quelconque,
« aincois se couvroit d'une grande *talliche*, et
« estoquoit d'un espieu de guerre. » (Bertr. Du
Guescl. par Mén. p. 124.)

Talmelier. [Boulanger : « Et se aucuns autres
« *talmeliers* ou autres personnes que les *talme-
« liers* de laditte ville de Baugenci vendent pain
« en icelle ville, ledit asnier peut prendre le pain
« comme à moy acquis... » (1377. Aveu du moulin
de Choisean, Baugenci. L. G. de D.)]

Talocher. Brutaliser : « *Talocher* ses amours. »
(Cotgrave.)

Talon. 1° Partie postérieure du pied chez

l'homme : « Les *talons* vers le ciel trebuche. »
(Mousk. p. 195.)

De là les expressions suivantes : « Tomba en
« nostre ambuscade où il fut deliaict sans combat-
« tre, pensant avoir le *diable à ses talons*, et fu pris
« prisonnier. » (Du Bell. I, f. 31.) — « Despescha
« le capitaine la Chapelle de Biron avec 30 salades
« pour donner à toutes brides delans le village, et
« luy luy devoit suivre aux *talons*. » (Du Bellay, X,
f. 308.) — « Chasser les *talons* à une personne.
(Cotgr.) — « Veez ey une telle ; elle est moult cour-
« toise de son corps, et a les *talons bien courts*, et
« tel et tel se esbat avec elle. » (Le chevalier de la
Tour, Instr. à ses filles, f. 57.)

Messire Jehan de Challon
I fu du pié jusqu'au *talon*,
Asserz tot d'autres sans nombre
Que je ne po veïr por l'ombre. (Ms. 6812, f. 80.)

Qui dist que cil ne puet faire,
Qui les *talons* a bruslez. (Ms. 6812, f. 67.)

Deslogea environ miuint
Le roy, et li autres trestuit
A Rems monstrerent les *talons*. (Desch. f. 574.)

2° Partie postérieure du pied d'un animal : « N'est
« nul cerf si joesne, s'il porte .vi. cors ou plus, qui
« n'ay le *talon* plus large que n'a une biche. »
(Cast. Phéb. p. 148.) — 3° Pied d'une forteresse :

Et li bourgeois si cheminèrent
Pres de Besançon ; li ques .i.v.
Por une forteree abatre
Que maistre Jehan de Chalons
Ot fermee jusqu'au *talon*. (Ms. 6812, f. 75.)

4° Partie d'un gouvernail : « *Talon* du gouver-
« nail. » (Nicot.)

Taloné. Foulé : « Chemins hantez et *talon-
« nez*. » (Nicot.)

Talonnement. Action de talonner. (Cotgr.)

Talonneux. Qui talonne. (Cotgrave.)

Talope. Haie : « Le loup malade de la rage
« entre dans un *talope* de bois, comme une grosse
« haye, ou dans un petit boqueteau. » (Salnove,
Vénérie, p. 273.)

Taluer. Bâtir en talus : « Qui ha fondé, pilo-
« tizé, *talué* ? Qui maintient, qui sustabte, qui
« nourrit les devots religieux par les convents ?....
« Sacrés decretales. » (Rabel. IV, p. 226.)

Talure. Meurtrissure. (Cotgrave.)

Tam. Tan : « Il faut prendre des escorces ou
« eschattes de noix, autrement appellées *tam*, et les
« piler bien fort. » (Fouill. Vén. f. 83.)

Tambour. « Un fol dessus un pont, c'est un
« *tambour* en la riviere. » (Cotgr.) A cause du bruit
qu'il fait.

Tambourer. Tambouriner :

Et quant ils vont à la riviere
Cuyde tu qu'ils voient derriere
Les faultconniers ! Mais tout devant
S'en font tous daz *tambourant*. (Modus, f. 11.)

Tamis. La peur de la mort « purje et sance
« l'ame au fin con par un *tamis*. » (Ms. 7615, I,
f. 102.)

Tamoulenant. Rêvant à quelque chose. (Cotgrave.)

Tampions. « Deux bâtons joints ensemble par « les bouts et armés des autres bouts d'ampes de « fer dantelées, tenans la toile étendue et bandée. » (Moncl.)

Tampon. 1° Ecouvillon : « Il y faut cordiers, « charrons, tourneurs à faire *tampions* de canons « et autres choses, et que chacun face son mes- « tier, et soit garny de ce qui sera nécessaire. » (Le Jouvenç. f. 86.) — 2° Bonde : « Poisson d'un « vivier, incontinent le *tampon* tiré pour pesquier « sera tenu pour meuble, et au paravant ledit « *tampon* tiré, pour heritage. » (C. G. I, p. 816.)

Expressions : « Un gros *tampon*, » un homme gras. (Oud.) — « Colin *tampon*, » son du lambour « qui marche des Suisses. (Cotgrave.)

1. Tan. Taon :

Roland regarde tout qui à l'aune saisie
De la froule poison d'une aspre fonie,
Et chancelle incoustant comme ce prestre saint
Que le *tan* de Bachus trop vivement ataint.

Desportes, p. 148.

2. Tan. Souillure : « Pour rassereuer leur « ardeur et osler le *tan* ou souillure de ce vice de « vostre ame, que vostre raison soit bien clair- « voyante. » (Lell. de Pasq. III, p. 591.)

Tanance. Fatigue : « Ne me soit imputé à « *tanance*, ne à ignorance paresceuse. » (Tri. des IX Preux, p. 425.)

Tanceresse. Qui tance :

Dame d'orgueil et de tout mal princesse,
Desdaigneuse, hautaine, *tanceresse*
Qui d'esmouvoir chacun fait son effort. (Desch. f. 345.)

Tancheau. Petite tanche : « Nuls poissonniers « ne autres ne peut ne ne doit vendre barbeaux, « carpeaux, *tancheaux*, ne anguillete, desquels « les quatre ne valent un denier au moins. » (Ord. II, page 584.)

Tancier. Tancer :

Se or, poeie à lui *tancier*.
Et combatre et escremir,
La char li feroie fremir. (Ms. 7218, f. 298.)

Tancier. Action de tancer, de se quereller, de combattre :

Bretous et Piquarz se rassemblent
Iriez et plains de cusançon
Lieve la noise et la *tançon*,
Le contenz et la discordance
Entre Flamens et ceus de France. (G. Guiart, f. 359.)
N'esparguent à cele *tançon*
Homme, ne fame, n'enfaçon
Ainz vont ociant tout à tire
Uns et autres à grant martire. (Id. f. 91.)

Tandeill. Tendon : « Et a au pié tant *tandeill*, « comme en la pate d'un oye. » (Mod. f. 56.)

Tandis. 1° « *Tandis* comme, » tandis que :

Dites moi combien vous profite
La fable, quant el vous est dite :
Prendre i poez une risée
Tandis comme elle est devisée. (Ms. 7218, f. 137.)

2° Moment :

Si ne fu le temps qu'un *tandis*
Dieux sait la cause et la raison. (Ms. 6812, f. 52.)

Tandoille. Tendon : « La loutre a ou pied « *tandoilles* comme en l' « ole d'une oye. » (Mod. folio 30.)

Tané. 1° Qui a la couleur du cuir tanné : « Vestu « de veluau mde et *tané*. » Chr. de S. Denis, III, f. 35.) — 2° Cerné :

Jeu large front, chapeve le feste,
L'œil *tané*, creusé dans la teste. (Boif, p. 271.)

3° Ennuyé : « Se prit li Floridas à chasser moult « longnement, tant que le roy fust *tané* de la chose. » Percet, I, f. 113.)

Taneillé. Tanné de couleur : « Biax chien « d'oyseil doit avoir grosse leste et grant corps, et « bel de poil blanc ou *taneillé*. » Class. de Gast. Phéb. p. 130.)

Taner. Ennuyer : « Vous nous *tanés* de tant « parler. » (Poës. de Froiss. p. 435.)

Tanerye. [Tannerie : « Le grant Escault venoit « en la *tanerye* et sur le noef pont. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 47, an. 1307.)]

Tangoner.

S'il ne la compuere,
Ki ades le puet *tangoner*
Ne voi c'on li puet escaper. (Poët. av. 1300, II, f. 825.)

Tangueur. Déchargeur. Colgr.)

Tanison. Action de tanner :

Dame, ce dist li advocas,
Entendre vous fault à tous cas
Pour ce est vostre cours ouverte,
Ne soiez pas si descouverte,
Tost vous plaindez de *tanison* ;
Rendez nous sentence et raison. (Poës. de Froiss. 435.)

Tannage, erie. Action de tanner, lieu où l'on tanne : « Volons et octroions, par ces presentes, « que les maistres ordonnés... sur le mestier de « *tannerie*... aient la visilation, cognoissance et « interpretation du fouage des enirs tannez, et la « punicion aussy semblablement comme ils ont sur « le fait du *taniage*. » (Ord. V, p. 315.)

Tanné. De couleur semblable au tan : « Les « faucons doivent esre blancs *tannez*, lirans à « rousseur de poulaile. » (Arteloq. Faucon. f. 89.) — Robes des eschevins de Paris, en 1539, « de « veloux my parties de eramoisy et *tanné* brun. » (Mém. de Du Bell. VI, p. 426.)

Si j'aime le *tanné* sur toutes les couleurs,
Ce n'est pas sans raison ; l'aigle qui tient l'orage
Du pere Jupiter, en a peint son plumage,
Le tonnerre en a peint ses flamantes horreurs
L'amarante en a peint ses immortelles fleurs.
Amadis Jarny, I, 131.

Tanneaux. Tanneurs :

Helas, vous autres de mestiers,
Marcheaux et cordonniers,
Et les *tanneaux* de plaux velues,
Vous nous avez esté moult chiens. (Monstrel. I, f. 323.)

Tanner. 1° Act. Obscurcir, brunir :

Donques ne me blasmez si je suis trop juneite
Errant parmi les champs, vag'abonde et seulleite,
Le soleil radieux, de sa vive chaleur
A changé mon beau taint et *tanné* ma couleur.
Rem. Belleau, I, p. 97.

2° Réfl. S'ennuyer de : « Tous les notables de la

« ville de Bruges se *tannerent* de la guerre. » (Mém. d'Olivier de la Marche, II, p. 629.) — « Il se *tannoit* et tourmentoit et n'avoit heure de repos » et si ne pouvoit fournir à tout. » Hist. de la Tois. d'or, I, f. 14.)

Ainsi mon tems en douleur use et passe
Dont le surplus desja me *tanne* et lasse. (A. Chart. 534.)

Tanquelique.

Les musardes a helent
Hardes et *tanqueliques*
En ce vontent .XX. sous
Qui ne vaient pas deux pipes. (Ms. 7615, II, f. 114.)

Tans. Pluriel de *temps*, moments :

Constantins en fu trop dolans
Si fut liens ses fius deux *tans*. (Mousk. p. 261.)

Grant du'il ai de mon avoir
Que je l'orai par *tans* ; je cuit,
Je ne verrai la mienuit. (Ms. 7218, f. 282.)

Tancement. Action de tancer. (Colgrave.)

Tansonnier. Querelleur. (Colgrave.)

Tant. Expressions relatives à cet adverbe :

Voirs est que li nostre ennemi
Sont plus de nous *tant* et demi. (Poës. de Froiss. 108.)

En *tant* mains leus fu de grant pris. (Ms. 7218, f. 348.)

.viij. hommes d'armes en *tant*. (G. Guiart, f. 258.)

« Pour ce que Charles de Blois marcha et qu'il
« ne descouvrit pas une petite embusche qui estoit
« en un bosquet qui luy donna par derriere, tant
« qu'il combattoit, il fu desconfit. » (Jouvencel,
p. 313.) — « Tu defais le *tant* de monseigneur. »
« (Contred. de Songeureux, f. 125.) — « Il m'a *tant*
« ainsi qu'entreoublé. » (Chans. du XIII^e siècle,
ms. Boulhier, f. 313.)

Venez eus, si verrez le nostre ;
Si fisons marchié biens *tant* bien ;
Si ce non, chascuns rait le sien. (Ms. 7218, f. 249.)

« *Tant* comme le Jouvencel faisoit ses ordon-
« nances, en son embusche, le sire de Roquelon
« faisoit ses approches. » (Jouvencel, p. 393.) —
« Vous avez ey oy comment le procureur des
« humains, la char et le monde se tiennent pour
« mellais de *tant* comme ils ont creu Sathan. »
« (Mod. f. 297.) — « Il me estoit advis que vous lour-
« noyez *tant à tant*. » (Lanc. I, f. 94.) — « Nostre
« cerveau ne fait ses operations en nous, sinon de
« *tant et en tant* que nostre cœur ly convie. »
« (Pasq. Rech. VIII, p. 675.)

Le mestier sai ge moult bon
Pour gaagner et *tant* et plus. (Ms. 7996, p. 32.)

Maint ont esté deceu
Par dire j'ay cerf veu ;
Dont riens n'estoit ; si attendroye
Tant et si que je la verroye. (Font. Guër. ms. p. 12.)

Mendie li de ses amors
De Richede le prox,
Qu'il ot amés *tant* jors,
Dont jetta sospirs et plors. (Ms. 7989², f. 80.)

« Afin que chascun puisse avoir *tant* meilleure
« connoissance des dites costumes. » (N. C. G. II,
p. 1003.) — « Si vous vous faites assaillir *tant* ne
« *petit*, vous estes morts sans mercy. » (Froiss. I,
p. 238.)

La chair tellement garderai
Qu'elle ne touche en rien au gant
Ne à l'oyseil ne *tant* ne quant. (G. de la Bigne, p. 93.)

« Nous nous souffrirons à parler *tant* qu'à *pre-
« sent* du prince, et maintenant parlerons des
« besongnes d'Aquitaine. » (Froiss. I, p. 407.)

Ne ja ne vous sera nommez,
Ne li dons, ne la damoiselle,
Qui *tant* est avenant et bele,
Tant que de si saura
Que de vous le don aurai. (Ms. 7615, I, f. 112.)

« Et à ceus qui ont propre monoye, veut le roy
« que il soit tenu en leurs terres, fors *tant* que
« chascun puisse faire prendre sa propre monoye
« en sa terre. » (Ord. I, p. 95.)

« **Tantay.** Cloche pendue au col des vaches.
(Colgrave.)

1. **Tante.** Marguerite d'Autriche écrivait à
Anne de Beaujeu, sa belle-sœur : « Madame, ma
« bonne *tante*. » (Godefr. Charles VIII, p. 547.)

2. **Tante.** Féminin de *tant*, en si grand nombre :

En Dieu tient ceste chose toute
Qui volt que la *tante* persone
Perdist de France la couronne. (Ms. 6812, f. 69.)

Tantelet. En si petite quantité : « A *tantelet* de
« bonnes gens qui demeurés sont en ton royaume. »
(Percef. II, f. 43.)

Tantet. Même sens : « Allons combattre aux
« ennemis, en ce *tantet* d'Anglois qui sont demeurés
« derriere. » (Froiss. I, p. 130.)

Tantiesme Quatrième. (Colgr.)

Tantillon. Un peu : « Ceux ci sont un petit
« *tantillon* bien salés, mais si passeront ils. » (Des
Acc. Bigarr. p. 69.)

Tantin. Même sens :

Vers eus s'adresse ce mutin,
Disant : Attendez un *tantin*. (Arest. amor. p. 390.)

Tantoillé, ouillé. Souillé, sali : « Des cierges...
« *tantoillés*, desbrisez et polluz sallement et villai-
« nement. » (Alector, Rom. p. 45.) — Henri IV
découvre à Sully ses pieds convertis d'emplâtres,
« luy faisant voir plusieurs fantes et crevasses toutes
« *tantouillées* de sang et de grosses cloches. »
(Mém. de Sully, II, p. 218.)

Tantost. Bientôt : « Si aucuns goudaliers mur-
« mouroient entre eux, les aucuns autres disoyent
« tout haut : Sire maître de Londres, et vous autres
« qui avez la justice à leur et garder, faites justice ;
« nous le voulons ; et n'epargnez hommes, car
« vous voyez bien que les cas qu'avez monstrés le
« demandent, et *tantost*. » (Froiss. liv. IV, p. 335.)
— « Le dit Foucault fut en bon point *tantost* que
« il ot un peu reposé. » (Chr. de S. Denis, II, 272.)

Tapé. Qui a un coup de marleau, qui est un
peu fou :

Li sage de cest monde
Serroit fol et *tapé* ;
Li aver comparont
Ce qu'il ont et happé. (Ms. 7615, II, f. 142.)

Tapéon. Poisson. (Colgr.)

Tapécone. Débauché. (Colgr.)

Tappeul. Barrière à baseule : « M. de Treigny prit à main droite et se logea jusques ou *tappeul* de la Bastille. » (Lett. de Pasq. II, p. 240.)

Tapi. Terre battue : « Elle n'avoit pour murailles que les maisons des habitans, la plupart desquelles n'estoient que de bois, ou de bauge, ou de *tapi*. » (Mém. de Sully, I, p. 226.)

Tapin (â). En tapinois :

Il s'en fui à *tapin*

En Autriche, droit à Pepin. (Mousk, p. 46.)

Tapinaige (en). Même sens :

Jugez en vous la folie et outrage

Qu'il fait Mangum, qui va en *tapinaige*. (Desch. f. 366.)

Tapinaudiere. Tanière : « Entrans en leur *tapinaudiere*, nous dit un gueux de l'hôstiere auquel avions donné demi teston. » (Iab. V, 47.)

Tapiné (â). En tapinois :

A *tapiné* sont, es le pas,

Vinrent au roi sans nule atente ;

Dormant le truevent en sa tente ;

Lis contiaus h'boutent et cors. (Mousk, p. 28.)

Tapinement (en). Même sens : « En *tapinement* et occultement. » (Chr. de Nangis, p. 2.)

Tapir. Cacher : « Pour couvrir et *tapir* ses mauvais et faulx contacts usuraires. » (Gr. Cout. de France, p. 461.)

Tapis. Tapisserie :

Adonc les fenestres ouvrî

Et tous les *tapis* descouvri

Pour savoir s'elle s'i mettoit ;

Mes vraiment pas là n'estoil. (Froiss. Poës. p. 125.)

Expressions : « Quand voyant un homme au dessous de toutes affaires, nous le disons estre « réduit au *tapis*, c'est une maniere de parler que « nous empruntâmes des joueurs, lesquels jouent « sur un *tapis* verd, quand ils n'ont plus d'argent « devant eux, pour mestier mener ; ils sont con- « traints de r'emparer la table ; on les dit estre « réduits au *tapis* verd. » (Pasq. Rech. p. 728.) — « Deux barques entrent chargées de poudre bien « à propos et au profil des Rochelois, car ils estoient « au *tapis* pour les poudres. » (Brant. Cap. fr. II, p. 253.) — « Demeurer maistre du *tapis*. » (Colgr.) — « Sourd comme un *tapis*. » (Bouchet, Serées, II, p. 223.) — « Discourir sur le *tapis*. » (Moult. I, f. 679.)

Tapissement. Action de se tapir, de se cacher : « Encores les pavez-vous voir figurées sur le pillier, « ainsi comme *tapies* de paour : fors vous m'e dittes « vray ; encores n'avoys je veu leurs ymages, pour « la maniere de leur *tapissement*. » (Percef. II, 77.)

Tappeul. Baseule : « Les portes estoient « closes et fermées avec les *tappeuls* et serrures ; « et y avoit garde d'hommes à grant multitude, bien « armez. » (Monstrel. I, f. 166.)

Tapinaige (en). En tapinois : « Se fu tenue « derriere les autres, comme en *tapinaige*. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 274.)

Tappy. Acroupi : « Il luy semble qu'il veit « Priand sa compaignie au long de l'huys, *tappy* « comme pour enfanter. » (Percef. IV, f. 26.)

Tapynaige (en). En tapinois :

Qu'il s'en iront en *tapynaige*

Ausinc comme en pelerinage.

[Roz.]

Taque. Plaque : « Au regard des huys, portes, « porches, fenestres, verrières, plaquarts, *taques* « de fer et autres choses appropriées, attachées ou « clouées et qui ne se peuvent oster sans endom- « mager la maison. » (C. G. II, p. 1013.)

Taquette. « Besongner à la *taquette*, « travailler avec ardeur, dans le patois d'Orléans. Colgr.)

Taquin. Avare. (V. TACROUX.)

Taquinement. Avec avarice. (Monet.)

Taquinerie. Avarice : « Glicheté et *taquinerie* « rie. » Bouchet, Serées, III, p. 174.)

Tar. Belette des champs. (Colgr.)

Tarabas, in. « Jen feis consulter la matière à « messieurs les clerics, et pour resolution conclurent « en frise somorum qu'il n'est tel que faulcher « l'esté en cave bien garnie de papier et d'ancre, « de plumes et gamivet de Lyon sur le Rhosnie, « *tarabin tarabas*. » (Babel. II, p. 126.)

Tarain. Tarin, oiseau à plumage verdâtre :

Joy fatouete chanter,

Tous oyseaux joye mener,

Le *tarain*, la tourterelle. [Desch. f. 272.]

Tarantatare. Onomatopée imitant le son de la trompette : « Quelle convenance y a-t-il entre des « *tarantatare* de trompettes et des sons de cloches « et des kyrie eleisons entre le manienement des « picques. » (Merl. Coccaie, II, p. 160.)

Taraseon. « Entre Beaucaire et *Taraseon*, ne « paist ni brebis, ni mouton. » (Colgr.)

Taraut. [Tarot ; carte dont le dos est marqué de grisailles en compartiments ; elles sont de plus gravées d'autres figures que les cartes ordinaires. On les nomme encore jeu d'épees et de bâtons ; cartes *ahuettes* en Saintonge, cartes espagnoles.] « Cartes de *taraut*. » (Des Acc. Bigar. f. 5.)

Tard. Adj. 1^o Tardif : « Et pour l'heure *tarde* « aurions continué et remis la dite assemblée à « deux heures de relevée. » (Cout. Gén. I, f. 709.) — 2^o Lent : « Son allure est si *tarde*. » (Baiff. p. 3.) — Subst. Soir : « Voyant que le *tard* approchoit. » (Nuits de Strapar. II, p. 359.) — Adv. « Qui *tard* « veut, ne veut. » (Colgr.) — « Je croy que ces gens « de Ribadane ont parlé à ceux de Bayonne et sont « courroucez de ce qu'ils me donnent vingt Moris- « ques..... Sainte Marie, dit-il, encores qu'il ne « donnassent ja *tard*, autant ils auroyent plus cher « que je fusse pendu. » (Froiss. III, f. 141.)

Expressions : « *Tard* avisés. » Nom des révoltés du Quercy sous Louis XIV. (Lettre de M. Lefranc de Pompignan, à M. Je chancelier de Pomponne, 10 janv. 1756.) — Ce fut aussi le nom des révoltés en Périgord. (Chronol. novenn. III, fol. 35.) — « *Tard* « venus, » nom d'une grande compagnie aux environs de Lyon en 1361. Une nouvelle troupe vint s'y adjoindre, leur chef s'appelait l'ami de Dieu et l'en-

neut de tout le monde. Choisy, Vie de Jean le Bon, p. 378.

Tarder - **Tarder** : « Je m'en vengerai, quoy qu'il tarde. » (Cymb. mund. p. 87.) — « Quoy que l'on tarde, jour ne tarde. » (Colgr.) — 2^o Détourner : Madame lors me regarde,
Un petit rit, et puis me tarde
Sans se gard, et adheurs le met. (Froiss. poès. p. 135.)

Tardité - **Retard** :

Celui qui tout voit et d'égale balance
S'enf pesser justement le bienfaict et l'offense
Attend pour quelque temps ; et puis la tardité
De la peine compense avec la gravité. (Du Bellay, 191.)

Tardiveté - **Lenteur** : « On pensoit le troisième jour les aller combattre, mais la tardiveté de nos chefs fut cause de les nous faire perdre, car... ils se deslogerent. » (Mém. de Du Bellay, II, f. 33.) —

1. **Tare** - **Déchet**, manque, de l'arabe *tarha* : « Il y avoit 40 mille escus, pour la tare de l'or, outre les-hiz douze cent mille escus dont j'ay parlé. » (Du Bellay, I, III, f. 92.) — « Il y avoit six autres de tare en sa piece de drap. » (Pasq. Rech. p. 748.) — « Tares desdites confitures. » (Ordon. I, p. 515.)

2. **Tare** - **Poix** dont usent les cordiers. (Colgr.)

Tarelement, **ture** - **Action** de percer avec une tarière. (Mon.)

Tareler, **Percer** avec une tarière. (Mon.)

Tarelet, **Petite tarière** : « Qui est trouvé coupant... gros bois qui a l'estage d'un homme ou de sept pieds de long, ou plus gresle, ou il puisse percer d'un commun tarelet chet en amende. » (Bout. Som. rur. p. 860.)

Tarelle, **Tarière** : « Le seigneur de Bethune prend pour amendes des bestes trouvées en ses bois soixante sols parisis aussi bien en bois que taillis, sans que ledit seigneur maintient qu'en abbatis estallons, mariens, pivots, ou autres arbres où le trou d'une tarelle peut avoir lieu, il doit avoir amende de soixante sols parisis. » (Cont. Gén. II, p. 878.)

Tarente, **Tarentule** : « Ge di premierement que ne le mondra coluevre, ne le poindra, serpent ne l'adesera, tarente ne l'apochera, escorpion mal ne li fera. » (Erberie, f. 90.)

Tarere, [Tarière] : « *Tarere* pour percer. » (Goustill. au Villain.)

Fevres si sont de tel renon
Qu'il font haches et dolores
Et busagnes et *tareres*
Dont li charpenier font mesons. (Ms. 7218, f. 198.)

Targaut, **Tardant** :

Cu Dieu ilant se reconforte
Ke les sergans de gré enhorte
Qu'il ne se voisent mais *targaut*
De le volenté au tirant. (Sorb. LX, f. 57.)

Targe, 1^o **Bouclier** : « Print sa targe à son col, et monta crenfremont jusques aux fosses du chastel. » (Froiss. liv. I, p. 103.) — 2^o **Rempart**, **gabionnage** : « Une petite riviere dont faisoient leur apuy et targe. » (Vig. de Charles VII, p. 87.)

— 3^o **Monnaie** des ducs de Bourgogne portant au revers une targe : « Le roy list ordonnance sur le dact de ses monnoyes, et ordonne ses grands blans courir pour unze deniers tournois, qui paravant ne valoiēt que dix; les *targes* unze deniers tournois, qu'en valoyent douze. » (Chr. scand. de Louis XI, p. 206.)

Je suis des moindres la mineur
Et si n'ai targe ni escu. (Cont. de des Periers, I, f. 210.)

« Ce proverbe s'entend de ceux qui n'ont aucune monnoye, pour ce que les monnoyes representent les armoiries des seigneurs qui les font forger gravées dans une forme d'escus et *targes*. » (Faucl. des Orig. II, p. 106.)

Ja si-on efer nul jor ne verrez estre large
El point qu'estre le doit ; d'avarice fet *targé*.
Ms. 7218, f. 180.

Targé, **Protégé**, **remparé** : « En la bataille des Anglois avoit deux mil archers de pied, *targés* d'une haye, de bois et de vignes, sur la venue des François qui commencerent à traire. » (Hist. de la Toison d'Or, f. 109.)

1. **Targer**, **Tarder** :

Que perte que g'en doie encourro,
Ne *targer* de vous secourre. (G. Guiart, f. 109.)

2. **Targer** (se). 1^o **Se couvrir** d'une targe, d'un bouclier :

Quarrius qui prennent à voler
Hors des n. rēns qui s'entregout
Mantes personnes i courroient ;
Qui ne se targe ou trait arriere
Tost en d'un parmi la chiere. (G. Guiart, f. 234.)

« Se *targer*ent Engloiz qui getterent mainte pierre de leurs crenaux sur François qui minoient au bas. » (Hist. de B. du Guescl. p. 499.) — 2^o **Se targner** de, s'appuyer sur : « Barons et chevaliers de Bretagne, rebellans au duc, les-quels ne veulent obeir à leur seigneur.... mais font guerre au pais, et se *targent* du roy de France. » (Froiss. II, p. 92.) — 3^o **Couvrir**, **protéger** : « Les.... deux galées.... qui aux deux lez le *targerent*, feirent au mareschal, et aux siens d'encombrier. » (J. Boucic. II, p. 240.)

Targette, **Petite targe** : « Quatre pages estoient autour de Charles VII, à son entrée dans Rouen ; l'un portoit sa lance, le second sa javeline, le 3^e son crennequin, et le 4^e sa *targette*. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 594.)

Targié, 1^o **Couvert** d'une targe :

Pietonz passent les roilleiz,
Targiez acueillent leurs *seutiers*,
Vers les murs rompus et entiers
Les uns tost, les autres belement. (G. Guiart, f. 34.)

2^o **Protégé** par un gabion : « Pionniers bien *targés*, lesquels portoiēt pieques et hoes. » (Hist. de B. du Guescl. p. 485.)

1. **Targier**, **Tarder** :

Mais qi porroit joir, sans trop *targier*
Es bien d'amours n'auroit riens que reprendre.
Vatic. 1490, f. 42.

2. **Targier**, **Infinilif pris substantivement**, **protection** :

Onques devant la gent ne vous chant de tencier
 Ne à vostre mesnie, ne à vostre moullier ;
 Aungois les devez bien sagement clastoier
 Et de vostre parole durement cenerier ;
 S'ils vous aillent et prisent, ce leur sera *tarquier*.
 Ms. 7218, f. 353.

Targieus, Tardif :

Les durs cuers, negligens, *targieus*,
 Font et molle et esgardele
 Con fait contre solaus gresieus. [Vat. 1490, f. 120.]

Targir, Tarder :

Pas ne *tarjis*
 Aller chantant
 Et m'eslissant
 En mon logis. [Loyer des Faits, amours, p. 505.]

Targon. Targe, bouclier : « L'espee ceinte, et
 « la lance en sa main, ayant à son col un *targon*
 « pendu à la mode d'Espagne. » (Math. de Coucy,
 Charles VII, p. 670.)

Targue. Bouclier, targe : « amours qui est la
 « *targue* de laquelle se couvrent ceux qui marchent
 « sous ses estendars. » (Nuis de Strapar, II, p. 80.)

Targuer (se). 1° Se couvrir le corps de ses
 bras, en mettant les poignets sur les flancs. (Borel.)
 — 2° Se protéger comme d'un bouclier :

Et cels se *tarquent* et defendent
 Et souvent biaus cops lui rendent. [Ms. 6812, f. 77.]

3° Se faire fort de : « Elle se *tarque* aussi de ce
 « beau mot de sagesse. » (Sag. de Charr. p. 129.)

Tari. 1° Dénué de :

Prist li roys Juhans une dame
 A force, et à peril de s'ame,
 Et l'espousa, quant il l'ot prise,
 Contre la foi de Sainte Esglise,
 Com homme de tout bien *tari* ;
 Hue le Brun iert son mari
 Qui, si com mon escrit me charche
 Estoit lors conte de la Marche. [G. Guiart, f. 55.]

2° Épuisé, disparu :

Phelippes et Challes
 Es queies biauté n'iert pas *tarie*. [G. Guiart, f. 215.]
 Ains la sainte Incarnation
 Que pour nostre redemption
 Qui lors estoit comme *tarie*
 Prist Dieus en la vierge Marie. [G. Guiart, f. 142.]

Tarjant. Retardant : « Quelle chose est icy qui
 « nous va *tarjant* ? Sire, dit-il, on les appelle
 « flamerolles, pour ce qu'elles ressemblent flam-
 « mes. » (Pereef. II, f. 13.)

Taride. Sorte de navire : « A. M. cc. lxxv. vindrent
 « .L. galies et *tarides*, et assiegerent Sur, de mon-
 « seigneur Felipe de Montfort, soudainement ; mes
 « pour le secours des gens d'Acre se defendi. »
 (Martén, V, c. 738.)

Tarier. Berner, persécuter, moquer :

K'amours me *tarie*
 Et tant me diverseife
 C'on en droit articles plus de cent. [Vat. 1490, f. 175.]
 Se vos veez un fol de grant merencolie
 Onques devant la gent, ne le *tarie* mie,
 Quar il vos feroit tort ou droit vilenie.
 Doct. ms. de S. Germ. fol. 101.

(Le mari) S'il se courresse on le *tarie*,
 S'il veut du dur, il a du moull,
 S'il veut des pois, il a des choull. [Desch. f. 424.]

Le laïc, le Mathoïel
 De ne s'ay qu'il le *tarie*,
 Mais il lut bien misse et follet
 Se tellement se maria. [Ms. 7218, f. 265.]

Tarin. Onomatopée : « Plus verde estou t'arou que
 « *terin* que t'arou. » (Bruu, v. 391.)

Pavez estoit de romarins
 Entre lesques touz ad chantoient
 Giardon-rettes et *tarins*. [Al. Chort, p. 690.]

Tarin-tara. Bredi-breda, pati-pata :

Nous parlames *tarin-tara*,
 Puis de monsieur, puis de madame. [Coquill, p. 143.]

Tarin-arau. Onomatopée imitant le son de la
 trompette : « Les trompettes, avec leur *tarin-arau*
 « font un bruit nonpareil : les fifres frisolant menu
 « n'avoient cessé. » (Merl. Coccaïe, II, p. 419.)

Tarle, é. Ver du bois ; rongé par ce ver. Colgr.

Tarmies. Vers de bois. (Colgr.)

Tarny, Terni :

Jay du il que vious villains *tarngs*
 Soient d'or et ciengs tant si garnis ;
 Et mignons en ont tant besoin. [Diol. de Malopays, 58.]

Tarots. Cartes ; voir **TARAT** : « Je dirois que
 « le jeu des *tarots* represente une republique mieux
 « que les echecs ne representent la cour d'un roy :
 « aux *tarots*, il y a de tous estals, comme dans
 « une republique ; il y a des deniers pour recom-
 « penser les bons, il y a des espèces pour la defense
 « de la patrie ; il y a des chevaliers, des sergens,
 « des batelleurs, des triumphes, des emperours,
 « des papes et des fous ; qui vandroit moraliser,
 « cela feroit un livre plus gros que les recherches
 « de maistre Pasquier. » (Gar. Rech. des Rech. 222.)

Tarque. Targe, gabion : « Les artilleries, poul-
 « tres... dagues, *tarques*... et aultres harnois de
 « guerre. » (C. G. II, p. 1013.)

Tarquet. Petite levrette. (Colgr.)

Tarrabatz. Fracas ; mot gascon :

Vous eussiez veu les assaultz et combatz
 Et d'Alvain, en ses mortelz debat,
 Prins prisonnier, les hertz et *tarrabatz* :
 D'artillerie. [J. Marot, p. 167.]

Tarre. Tare, défaut :

Oultre, quand enfans y aura,
 Une nourrice convendra ;
 Lors vient li coust ; lors vient la nuise ;
 Berseuil fault, drappeaux, chemise,
 Vivres, coiers, chancier, vestir,
 Tare de sa femme souffrir,
 Administrer robe, vitaille. [Desch. f. 448.]

Tarré. Percé de : « Timbre ou beaume au mezal
 « *tarré* de grilles. » (Fanchel, des Orig. I, p. 88.)

Tarse. « *Tarse* de l'œil, » partie de la paupière
 où croissent les cils. (Colgr.)

Tarsenal. Arsenal : « Que la mise qui fu orde-
 « née pour les mismes et pour les galées soit abatue,
 « com se doit chose que la lie des mismes est
 « defaite, et la taille soit ordenée pour la gent
 « d'armes, et ce *tarsenal*, et hasar de Fanc et de
 « Tamagouste. » (Ass. de Jér. p. 214.)

Tart. Tart : « Les varlez de chiens..... doivent
 « tenir chascun son limier en sa chambre.... car

ils en ont plus nez, et en deviennent plus *tart* roignieux. * Gast. Phéb. p. 210. — * A *tart* avez, dame, cest conseil pris. * Poët. av. 1300, II, p. 688. — * *Tart* leur fust qu'ils s'eussent parlis. Chr. de S. Denis, I, f. 15. — * Mieux vaut *tart* que jamais. * (Besch. f. 23.)

Tartaire. Etoffe de soie venant de la Tartarie ou Mongolie; à l'entrée du roi Jean à Paris, en 1350, les Lombards furent tous vêtus de dens *tartaïres* de soye, et avoient chacun chapeaux sur leurs testes haux et agus. * (Chr. de S. Denis, II, f. 224.)

Tartaret. * Le faucon dit *tartaret* est un oiseau qui n'est pas commun par tout pays, ains est de passage; cestuy faucon est plus grand, et plus gros que le pelerin. * Fouill. Faucon. f. 2.) Voyez **TARTAROT.**

Tartarin. 1° Tartare: * *Tartarin* m'en venge. * Chans. du xiv^e siècle, ms. Bouh. f. 41. — Subsiste comme nom de famille en Provence: * *Tartarin* de Tarascon. * (A. Daudet.) — 2° Faucon de Tartarie: * Des moutons et chevres, des guenons, des *tartarins*, des sagouins. * (Merl. Coccine, II, p. 153.)

Tartarot. * Nous nommons le faucon *tartarot*, faucon de Tartarie et aussi faucon de Barbarie, car on le prend lorsqu'il passe de Tartarie en Barbarie. * Budé, des Ois. f. 114.)

Tartavele. Sonnette, *tartavelle* en Auxerrois :

Qui sont ces asnes sans cervelles
Qui somment de leurs *tartaveles*
A nos huis? *[Sat. Chrét. dans Borel.]*

Tarte. 1° Espèce de pâtisserie: * Quant il orent dancie tout comme il voldrent, on leur presenta la moitié d'une *tarte*. * JJ. 112, p. 65. — De là les locutions suivantes: * De tous gateaux, *tartes* dorées, pastez, et autres semblables especes de victuailles qui se enisent au four. * X. C. G. t. I, p. 107. — * *Tarte* jacobine, * composée de fromage gras, de jaunes d'œufs, de henre doux, de sucre et de sel. Cotgrave.) — * Au combat de S. Yries en Limousin, furent defaits par l'infanterie et harquebusiers pour s'estre perdus et engagés, sans y penser, dans certains petits marets et *tartes* bourbonnoises, là où ont les tiroit, comme à canards. * (Brant. Cap. fr. III, p. 56.) — * *Tarte* rouge, * faite de pommes trempées en vin rouge. (Cotgr.) — * Payer la *tarte* de sa nativité. * (Cotgr.) — * On se saoule bien de manger *tartes*. * Cotgr.) — 2° Espèce de monnaie: * Gros tournois, viens compaignons, *tartes*, esterlins, volans et toutes monnoyes dellendues. * (Ord. III, p. 165.)

Tartelage. Ensemble de tartes. Cotgr.)

Tartelet. Oiseau de proie :

Aussi de sacres et de sacretz
Et de ces bons grans *tarteletz*
De pelerins à pau charnuë,
Qui si bien seent par la main nue. *[G. de la Bigne, f. 80.]*

Tartelette. 1° Petite tarte :

Sucre blanc pour les *tartelettes*,
Pommes, potres, nelles, noissetes. *[Besch. f. 497.]*

2° Petit bonnet. (Oudin.)

Tartereau. Petite tarte. (Oudin.)

Tarteries. Ensemble de tartes. (Rab. V, 108.)

Tartevelle. Lépreux, ainsi nommé de sa *tartevelle* ou crécelle par laquelle il avertissait de s'écarter de lui: * Comme n'a gueres Jehan Mauclere demorant à Senlis eust esté ordonné avec aucuns autres à faire le gout de nuit en icelle; * et, pour ce faire, il accompaigné de Raoulet Dupuis, dit Maynage, et d'autres de ladite ville, s'en alerent sur les murs d'icelle ville, et en montant sur la garle, après ce qu'ils avoient beu, * erierent par maniere d'esbatement et de moquerie, *tartevelle*, par plusieurs fois, en disant à plusieurs personnes qu'ils trouverent sur lesdiz murs, faites bon gnet; veex ça *tartevelle* qui vient. * JJ. 122, p. 29, an. 1382.]

Tartiere. Moule à tartes :

Fayme mieux voir la clereliere,
Ses consteaux, sa jaune *tartiere*
L'or clinquant de son demi ceint,
Son ruban, le pris de la feste,
Son devantier blanc, et au reste,
Sa piece d'un chef de satin. *[Des Acc. Bigarr. f. 31.]*

Tartinages. Ensemble de tartes. (Cotgr.)

Tarton, traire. Herbe française, belle et purgative. (Cotgr.)

1. **Tartre.** Gravelle des tonneaux. (Monet.)

2. **Tartre.** Tartarie: * La region de *Tartre*. * (Monstrel, I, f. 16.)

3. **Tartre.** Tarte: * Char et *tartre* et poissons. * (Poët. av. 1300, I, p. 463.)

Tartriere. Tourtière pour cuire des tartes. (Cotgrave.)

Tartuffe. Mot que Molière a pris des Allemands chez qui il signifie le diable. (Lengueruana, I, 199.) — [*Tartufo* se trouve dans le Malmantile de Lippi, avec le sens d'homme à esprit méchant; le Malmantile circulait manuscrit en France avant le Tartufe. (V. Génin, récréat. I, p. 292.) *Tartufo* est la contraction de *tartufolo*, une truffe.]

Tartufier. Faire le tartufe. (Lett. de Mad. de Sévigné, qui a employé ce mot la première, II, 7.)

Tary tara. Onomatopée imitant le bruit :

Le mary vient, *tary tara*,
Qui ne fait que brayer et crier. *[R. de Colleye, f. 50.]*

Tas. 1° Amas: * Promettre à *tas*, * au ms. 6715, II, f. 179. — 2° Troupeau: * Veit un bergier qui gardoit un grant *tas* de moutons. * Percef. III, f. 126. — 3° Enclume: * C'estoit un d'entre eux qui florissoit, c'est à dire qui balloit, estendoit et dresseoit le flan sur le *tas* ou l'enclume à grands coups de marteau. * (Ord. II, 317.) — * Planches de bontons ferues en *tas* qui ne se reviennent * massilles et toutes pleines devers le martel. * (Ord. III, 12.) — 4° Action de tasser: * La grande presse et *tas*. * Brut, f. 24.)

Taschant. Appliqué à: * Ces biens iey, où tous sont si *taschans*. * (Mellin de Saint Gelais, p. 189.)

Tasche. Tâche : « Celui qui edifie sur faulte fondement et conduit son ouvrage en *tasche*, pour apparoir, non pas pour durer. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 298.) — « Ils travaillent à la *tasche*, » ils mangent beaucoup et vite. (Oudin.)

Taschicus. Appliqué à :

Je suis a des de vos servir *taschicus*,
Et con plus vis, plus ai grant abondance
De desirer vo bonne volenté. (*Vatic. 1490, f. 75.*)

Tasnier. Tânière : « Il faut que celui qui les (lapins) va destouper, y soit à la minute ou environ, puis doit estouper en ceste maniere : ... il doit avoir une houlette, ou une pelle, et doit couper du bois et faire pour chascune bouche, un petit fagot pour bouler dedans la bouche du *tasnier*. » (Mod. f. 29.)

Tasques. Tâche :

... C'est grant paine
D'aler deus fois en la semaine
Au moustier, quand il est trop loins ;
Certes j'aurai meull grant besoins
Se je i vois mes jusqu'à Pasques ;
A tant en ai prisé ma *tasques*. (*Ms. 7218, f. 219.*)

Tasquicus. Appliqué à :

Mieus vault .i. seus ouvriers *tasquicus*
C'uns biens isniaus qui d'ouvrer se repent.
Vatic. 1522, f. 169.

Tasse. 1^o Poche, bourse :

Met à point ou sa robe ou sa *tasse*
Et sur la nuit va chantant à voix basse. (*Chart. p. 559.*)
Courroie n'ay, *tasse*, ne fremillion. (*Desch. f. 222.*)

2^o Fonte d'une selle :

En une selle à chevauchier
Quant elle a couru longuement
Fault tousjours gouaonel ou estrier
Tasse, boucle, espingle ou mordant. (*Desch. f. 252.*)

3^o Tas, foule :

Apoiez sont tot en estant
As grans arbres li olifant ;
Es grans *tasses* les tygres meinent. (*Partonop. f. 146.*)
Mes uns de toute cele *tasse*
Dont j'ai parlé, ci. nu à nu,
N'eschapa geune ni ehenu. (*G. Guiart, f. 292.*)
Si serré les ont endentées
Sanz ce qu'aucune en fraigne et quasse,
Qu'elles sont comme en une *tasse*. (*G. Guiart, f. 314.*)

• **Tirer aux *tasses*** est bon deduit qui est en bon pais de lievres. » (Mod. f. 46.) — 4^o Troupe :

Hyaumes mis, gorgieres lacies,
Escuz aus cols, li lances basses,
S'encontrent cil des .ii. *tasses*,
Qui qu'en ait ire ne froideur. (*G. Guiart, f. 238.*)

Tasseau. 1^o Tas : « Il est defendu de pasturer aux champs où il y a grains par terre, ou mis en *tasseaux* et non encore enlevés. » (N. C. G. II, p. 352.) — 2^o Foule : « Nous nous metrons par *tasseaux* et par troupeaux, si comme nous faisons les Juifs. » (Froiss. III, p. 92.)

Tassel. 1^o Ornement de forme carrée qui se mettait aux vêtements :

Et puis se vest et apareille ;
La cote fu moult bien ovrée,
De cendal fu moult bien forrée
Devant fu forré le mantel
A or en furent li *tassel*. (*Blanch. f. 183.*)

2^o Tas, amas : « Les autres meubles comme *tassels* de grains, foings, pailles, fumiers et semblables. » (N. C. G. II, p. 1136.)

Tasselet. Petit tas. Oudin.

Tassement. Tas de blé (?) :

Toutes les garnisons le vont gardant coramment
Des gens d'armes qui vont gardant maint *tassement*.
Gavelier.

Tasseor. Celui qui entasse les gerbes de la dime : « Se le veul le *tasseor*, il le mettoit à grant dolor, il en voudroit avoir del vin. » (Geus. de Verson, V, 77.)

Tasser. Entasser : « C'est qu'il doivent les prez « fanchier, Aimer et apareiller, Et *tasser* en milieu « des prez, Quant il les aront assemblez. » Censier de Verson, v. 29, Musée des arch. dép. p. 199.] « C'est une coustume generale dans toute la Po- « logne de *tasser* leur blé en paille, en confusion, « sans le lier, et d'en faire plusieurs pyramides « dans les champs autour de leurs maisons. » Le Labour. gouv. de Pologne, p. 216.]

Tassete. Petite tasse. (Monet.)

Tassetier. Qui fabrique des *tasses*, des poches : « *Tasseliers* et boursiers. » (Ord. III, p. 371.)

Tassette. Plaque d'acier protégeant le haut des cuisses : « Le seigneur de Veniers porta les armes « qui estoient un corselet à longues *tassettes*, avec « des manches de mailles. » (Mém. de du Bell. 269.)

Tasseulx. Pluriel de *tassel*, ornement carré des vêtements : « Si faist faire ourle ou *tasseule*. » (Brut, fol. 88.)

Tassiaux. Ornaments carrés pour les vêtements :

Bien sont les veves atornées,
De riches mantiaus affublées,
Tant cointes, tant riches, tant biaux
Que mieus en vaut uns des *tassiaux*
Que ne fit toz li ers d'Espaigne. (*Ms. 7218, f. 59.*)

On lit au figuré, du sépulchre de la S^{te} Vierge :

Dient à Dieu tres douz *sepulchre*,
Plus doulz assez que ne soit chaire,
Et plus digne qu'autres vaissiaux ;
Digne pierre et noble *tassiaux*.
Tu as gardé dedens ton estre. (*III Maries, p. 321.*)

Tassoore. [Le même que *tasseor* : « L'un recit « et l'autre desquarage Et l'autre amarne au *tassoore*. » (Geus. de Verson, v. 82.)]

Tast. Action de tâter : « Le toucher et le *tast* de « bouche à bouche est le plus sensible et pretieux « de tous les baisers et autres touchers. » (Brant. dam. gal. I, p. 71.) — De là l'expression « à *tast*, » à tâtons :

Lors quiert par mon lit et à *tast*
Son beau corps qui m'art et esprent. (*Fabl. S. Ger. 86.*)

Taste poule. Poule mouillée. (Oudin.)

Taster. Tâter, au propre et au figuré : « Quand « les deux mareschaux eurent ainsi *tasté* et *cos-* « loyé la riviere de Somme, ils retournerent arriere « au roy d'Angleterre et lui recorderent que de nul « costé ils ne pouvoient trouver passage. » Froiss.

liv. I, p. 197. — « Le dit évesque n'avoit encores
• esté vers luy, delibera... d'y aller et *taster* de
• lui, en devisant s'il pourroit faire qu'il retonbast
• sur ces propos. » *Mém. de du Bell. V, f. 148.*)

Dieus si voudra moult haster
Et si veult savoir et *taster*
Li quel sont surpris de s'amor. (*Ms. 7218, f. 57.*)

En ces assaux, souvent hastez
Fu Bruquerque si pres *tastez*
Qu'a poi que l'en ne l'afole. (*G. Guiart, f. 290.*)

Nus ne s'estoit mes apuier
A la mote vers ouz puiet
Nus n'a talent que plus i *taste*. (*G. Guiart, f. 291.*)

Taste vin. (Colgrave. Ivrogne.

Tasteur. Essayeur de vin, ivrogne. « Après
• lesquels plaisirs la dame prend autant de plaisirs
• en l'esbat de son mary, comme un bon *tasteur*
• de vin d'un petit vin ripopé, après avoir gousté
• d'un hypoeras ou d'un excellent vin pyneau. »
(15 Jeyes du mar. p. 67.)

Taston. Fait sur *tâter*, comme plongeon sur
plonger : « Les manches à *taston*. » (Colgr.) — « Ne
• referent pas à *tastons*. » (G. Guiart, f. 130.)

Tastonner. Tâtonner, tâter à plusieurs reprises :

Ah, que je porte et de haïne et d'envie
Au medecin qui vient sour et matin,
Sans nul propos, *tastonner* le tétin,
Le sein, le ventre et les flancs de m'amie.
Branf. Dam. gal. II, p. 53.

Ne vous ferai mal, ne emui,
Ainz vous *tastonnerai* le chief. (*Ms. 7615, II, f. 210.*)

Tastoyer. Même sens : « Se donnerent grands
• coups sur leurs heaulmes et sur les espaulles, et
• par tout là où ils se pouvoient atteindre si se *tas-*
• *toyent* l'ung l'autre de si près... que ils se faisoient
• chanceler et faisoient saillir le sang de plusieurs
• lieux. » *Lanc. du Lac, III, f. 53.* — « Ne fyt fors
• *tastoyer* comment pourroit la dame desvoyer. »
(Percef. V, f. 112.)

Tata. Onomatopée reproduisant le son du cor
pour exciter les chiens :

Se tu os c'euns chiens le destorna
A çaus qui ne l'auront of
Dois parler, se sachés de fi
Et lor dois dire assez, non po
Tata ta, tata, taho. (*Ms. 7615, II, f. 167.*)

[*Taho* est l'origine de *taïaut*.]

Tatemoüs. Lâches : « Iceulx Jehan et ceux du
• dit Tappy les avoient tenus pour *tatemoüs*. »
(H. 172, p. 309, an. 1423.)

Tater. Bommer un baiser ou taster : « Pour garder
• que virginité ne soit maculée, les filles doivent
• olvier... d'estre baisées et *tatées*, car le tis repre-
• sentant virginité pert incontinent sa beauté par
• atouchemens. » *Les Tri. de la N. Dame, f. 46.*)

Tatignon. Chandelier rond et court. (Ond.)

Tatin. 1^o Coup :

Donnant maint coup et *tatin*. [*V. de Charles VII, II, 38.*]

Tost ont donné un *tatin*
A Gautier ou a Martin
Qui ne s'ose remouvoir.

[*Desch. f. 78.*]

2^o Polins :

En voyant sa dame, au matin,
Près du feu où elle se lace,
Ou est le gent cueur qui se lasse
De regarder son beau tatin ?
Alors se dit maint beau *tatin*
Quant on s'entretient face à face. (*Chass. d'am. p. 170.*)

3^o Coup de vin, morceau, instant. On lit de
Bacchus, chanoine d'Auxerre :

Il bruit avoit de se lever matin
Souls le vouloir de boire ung bon *tatin*,
Aux et oignons mieulx amyot que le sucre.
Reg. de Colherie, p. 204.

Vers eux s'adresse ce mutin
Disant : attendez un *tatin*. (*Amour. transi, Borel.*)

• Distribuant un *tatin* de fromages à ces fac-
• quins. » *Rabel, I, p. 10.*)

• Un tour de bec, dis je, un *tatin*. (*Copillart.*)

Tatiner. Tâter :

En remuant l'exercem au bassin
En guignant l'hypostas ou l'urine
Ou cependant que le poulx on *tatine*. (*Poës. Perrin, 19.*)

Tavan de mer. Guêpe marine. (Colgr.)

Tavant. Taon :

Pour enuoyer des hommes le bonheur
Le ciel darida les *tavants* miserables. (*L. le Caron, 68.*)

Tavayole. Tavaïolle, linge garni de dentelles,
dont on se sert à l'église pour une offrande : « Les
• offrandes furent portées sur des *tavayoles* de
• damas lammé, frangé d'or. » (Fav. th. d'honn. I,
p. 499.)

Taudir. Se garantir par un taudis, un gabion-
nage : « La franchée que les gens du roy avoient
• faite estoit fort longue, tirant vers Paris et lous-
• jours la tiroient avant et jettoient la terre de
• nostre costé pour soy *taudir* de l'artillerie ; car
• lous estoient cachez dedans le fossé ; ou nul
• n'eust oser monstrier la teste. » (Mém. de Comm.
p. 60.)

Taudis. 1^o Gabionnage en franchée : « Pour
• rompre la visée du trait à poultre et des crane-
• quins qui... blessoyent beaucoup de monde, l'on
• fit un haut *taudis* de tonneaux pleins de terre et
• de pierres. » (O1. de la Marche, I, 231.) — « Fut
• delibéré qu'on feroit mantelets et *taudis* de bois
• pour assailir la grande bastille devant Orleans.
• J. Chartier, Ch. VII, 21.) — « Il avoit fait faire un
• large fossé bien long et plusieurs *taudis* posez
• sur treteaux pour garder les gens d'armes du
• trait. » (Arthur III, connétable, 771.) — De là au
figuré : « Couvrir veue mes doulieurs d'un *taudis*
• d'honneur. » Marg. de la Marg. 297.) — 2^o « *Tau-*
• *dis* ou bastiment composé de plusieurs perches
• fichées en terre, en forme ronde, repliées par le
• dessus et à la sommité. » (Des Acc. Escraignes, 2.)

Tandissé. Abrité par un gabion : « Ils estoient
• *taudissés* d'un terre, et de la terre qu'on avoit
• jetté des fosses qui environnoient leur camp. »
(Cl. de Seyssel, Louis XII, p. 301.)

Taveler. Tacheler : « Pour donner grace à
• ceste riche fourrure (hermine) les pelletiers et
• fourreurs la mouchettent et *tavelent* de petits

« morceaux d'agneaux de Lombardie, renommez
« par leur noir luisant. » (Fav. Théol. d'honn. 881.)

Taveure. Moucheture : « *Tachure* de toison,
« de peau. » (Monel.)

Taverdette. Espèce de peste. (Colgr.)

Taverne. 1^o Cabaret : « Effort de *taverner*. »
violence faite au cabaret. (Pérrard, Hist. de Bourg.
p. 486, an. 1257.) — 2^o Dépôt : « Quand les mar-
« chands de charbon seront arrivés au port à Paris,
« ils l'auront assuré et mis en *taverne*. » (Ord.
II, p. 374.)

Tavernage. Amende due par les taverniers
quand ils ont vendu le vin à plus haut prix qu'il
n'avoit été taxé par le juge. (Laur.)

Tavernier. 1^o Tirer profit d'une chose, comme
du vin vendu en taverne. (Nicot.) — 2^o Fréquenter
la taverne : « Gens inutiles..... qui ne servoient
« rien qu'à boire et manger, *taverner*, jouer. »
(Brant. Cap. fr. I, p. 254.)

Tavernerez. Qui fréquente la taverne :

Tavernerez de vivre dangereux

Qui repliquent et qui sont orgueilleux. (Besch. f. 449.)

Tavernier, ere. 1^o Qui tient une taverne : « Le
« *tavernier* s'enivre de sa *taverne*, » de sa propre
bouteille. (Colgr.)

J'ay affaire contre une *taverniere*

Qui mes chevaux veut prendre et essillier,

Plus ne me veut livrer. (Besch. f. 308.)

2^o Qui fréquente la taverne : « Si gens sont oïseux
« ou *taverniers*, la justice les doit prendre et les
« jeter hors de la cité. » (Gr. Cout. de France,
p. 537.) — 3^o De cabaret : « Enseigne *taverniere*. »
(Bigarr. p. 8.) — « Roberie *taverniere*, » au ms.
7615, II, f. 192.

Taves. Boutons rouges au menton. (Colgr.)

Tauldir. Même sens que *taudir* : « Commence-
« rent les pionniers à faire fossez et trenchés et
« les canoniers à *tauldir* et charger leurs menues
« pieces pour battre les creneaux et defences de
« la place. » (J. d'Aut. Annal. de Louis XII, p. 8.)

Tauldis. 1^o Taudis : « Sur eschauffaux, fenés-
« tres et *tauldis*, » dans D. C. sous *Talium*. —
2^o Gabbionage : « Engins à *tauldis*. » (Vigiles de
Charles VII, p. 111.) — « Abattirent un *tauldis*
« contre les murailles du chasteau où ceulx du
« dedans se garantissoient. » (J. d'Aut. Louis XII,
folio 34.)

Taule. Table. 1^o Sainte Table :

On nous embloit nos calices

Devant nous, à la *taule* Dé

Que ja ne seroit destourné. (Ms. 7218, f. 154.)

2^o Tables de la loi : « Nostre Seigneur ne se
« contenta pas d'escire une fois le jugement qu'il
« avoit porté de la femme adultere, il l'escrivit encor
« une seconde fois. Il escrivit fu doyle si eum
« furent doyles les *taules* Moysi. » (Sermon. de
S. Bern. p. 350.) — 3^o Etal de changeur : « Le sire
« de Vignacourt prend dans la ville d'Amiens, en
« qualité de chatelain et dans chaque *taule* à chan-

« geur de monnoye, une poignée de deniers de la
« monnoye contrainte en la cité. » Hist. d'Amiens,
par le P. Baere, I, p. 35.)

Taulpe. Taupe : « Preneur de *taulpes*, » avare,
dans Rabel, pronostic, p. 10. — « Effrayé comme
« un preneur de *taulpes*. » Oud. — Noir comme
« une *taulpe*. » Id. — « Ayeugle comme une
« *taulpe*. » Id. — « Royaume des *taulpes*. » Colgr.)
— « Fournage de *taulpe*. » Id. — « Fourir aux
« *taulpes*. » (Id., mourir. — « Fouilleur de *taul-*
« pes. » Id.)

Taulpetier. Moine noir : « Le ruffien associé
« de son *taulpetier*. » (Rabel, III, p. 250.)

Taulpin. Corps de la milice française sous
Charles VII : « Franc *taulpin*, » dans Rabel, I, 225.

Taunier. Insulte, dans Borel, qui cite l'Hist.
de la diablerie : « M'entens-tu bien, vilain *taunier*. »

Taupe. « Il faut crier à ce sourdaut, comme
« pour attraper une *taupe*. » (Moy. de parv. p. 252.)
— « Tu avocat en une ville, un noyer en une
« vigne, un pourceau dans un bled, une *taupe* en
« un pré et un sergent en un bourg, c'est pour
« achever de gaster tout. » (Bonch. Serées, I, 337.)

Taupeture. Eglise de moines noirs, dans Rab.
IV, p. 124.

Taupiniere. « *Taupiniere* d'assassinateurs, »
caverne de voleurs, dans Colgr.

Taurastre. Peut-être mauvaise lecture :

Taurastre naissent li aignel

Les brebis ont rongueuse pel,

Maigres sont et n'ont que les os. (Besch. f. 111.)

Taure. 1^o Herbe. (Oudin.) — 2^o Jeune vache en
Anjou. (Ménage.)

Taureliere. Vache qui demande le taureau.
Colgrave.)

Taurillon. Jeune taureau. (Colgr.)

Taussé. Taxé. (Beauman. p. 12.)

Taute. 1^o Poisson de Marseille, calemar. (Nicot.)
— 2^o « *Taute* ou orgueil est un billot que les ou-
« vriers mettent devant quelque grosse pierre ou
« autre chose, la voulant mouvoir de lui en autre ;
« puis dessus assient le dos de leurs pinces ou
« pieds de chevres ou leviers et mettent le billot
« sous la grosse pierre, puis foulent et poisent sur
« les bouts d'iceux outils, et par ce moyen soule-
« vent la pierre. » (Nicot.)

Tauter. Appliquer la taule sous le levier pour
mieux soulever un fardeau. (Colgr.)

Tauterisé. « Une veuve demandant à estre
« diminuée de la *taxe* qui lui avoit esté imposée
« pour les fortifications, on m'a trop *tauterisé*
« pour les fornications. » (Moy. de parv. p. 247.)

Taux. Intérêt : « Il en aura le *taux* d'un juge ;
« il en sera bien battu. » (Colgr.) — « Ranter sans
« *taux*, » sans mesure, aux Contr. de Songee, 127.

Tant que pour eux faire mieux à grever,

Les deux, le tiers, font vendre tous les *taux*

Tant pour hoste, comme pour mareschaux.

Deschamps, fol. 185.

Tauxation. Taxation: « Afin que vous ayez
• allégeance de vostre peine, je vous relasche la
• *tauxation* faite de six ans à six ans. » (Froiss.
IV, p. 304.)

Tauxer. Taxer: « *Tauxer* des maisons ou fonds. »
(Nouv. Cout. Gén. I, p. 1273.) — « Il se fait beau-
• coup de frais qui ne viennent point en *tauxer*. »
(Nicot.)

Tauxer. Taxer: « Le comte de Warwich fut...
• *tauxé* à telle penitence que je vous diray. »
(Froiss. IV, p. 293. — « Il ne paieroit reuon fors
• que il meismes se vouldroit *tauxer*. » (Hist. de
Bertr. du Guescl. p. 298.)

Tauxeur. « *Tauxeur* de despens. » commis à
taxer les dépenses. (Nicot.)

Tax. Taxe: « Les exques et funeraillies d'un
• trespasé au *tax* de justice sont à préférer avant
• toutes debtes d'hypotecques. » (Cout. Gén. II,
p. 916.)

Taxaté. Taxé: « *Taxaté* d'un despens. » (Cotgr.)

Taxe. Intérêt, au masculin: « Qui preste
• argent à interest, au *taxe* du prince. » (N. C. G.
II, p. 1089.)

Taxeur. Qui impose la taxe. (Cotgrave.)

Taxau. Taifant, cri de chasse. (Desch. f. 179.)

1. Teye. 1° Zest d'une noix. Rob. Est. — 2°
Moelle du pin dont le peuple se sert en guise de
chandelle. (Cotgrave.)

2. Teye. Aïeul: «

Lors te fera elle venir
Son oncle, son cousin, son frere,
Son ayeul, sa taye, ou sa mere. (Desch. f. 510.)

Tayeux. Qui a des tates sur les yeux. (Cotgr.)

Taygans. Qui respire avec difficulté; *teygans*
en picard: « Vers lui s'en vint lasse et *taygans*. »
(Rose.)

Tayon. [1° Aïeul: « A Jehan Bernier son *tayon*,
• à Jehan son pere dire ces nouvelles. » Réc. d'un
bourg. de Valene. au XIV^e siècle, p. 64.] — « Je
• congneis bien vostre pere de veue et vostre
• *tayon*. » Percef. II, f. 96.] — 2° Arbre de 60 ans
et au-dessus ou de trois âges; plus vieux d'une
coupe que le *perot*, qui est lui-même d'un âge au-
dessous du baliveau: « Gros chesnes comme perots
• et *tayons*. » Nouv. Cout. Gén. I, p. 360. — « Est
• un chesne dit et nommé *perot*, quand il a les
• deux aages de la couppe du boys, et *tayon*
• quand il a les trois aages d'icelle couppe. » (C. G.
I, p. 610.)

Tayri. Tari: « La gloire voyent des Genevois
• *tayri*. » (J. Marot, p. 75.)

1. Te. Tets:

D'un pere et d'une mere
Naissent souvent le frere
bont guerre sort et muet.

Prov. de Vihain, ms. S. Germ. f. 71.

2. Te. Forme picarde, *ta*:

Warde que te main plus n'i meque,
Ne que plus ne t'en entremete. (Ms. 7089², f. 212.)

Tece. Qualité: « Etoit si entecies de bonnes
• *teces*, qu'en lui n'en avoit nulle mauvaïse, se
• bone non. » (Ms. 7889², f. 70.)

1. Teche. 1° Qualité: « De deux *teches* assez
• exemple bone et fine. » (Ms. 7218, f. 180.) — 2°
Tache, défaut: « Sans *teche* et sans pechier. »
(Chans. du comte Thibaut, p. 5.)

2. Teche. Travail, tâche:

Tel nombre en rot sus le rivage
Près des vossiaus à terre seche
Que je n'ai du deviser *teche*. (G. Guiart, f. 310.)

Teque. Couverture ou écaïlle, selon un ancien
et rare ms., avec de belles miniatures en velin, du
mariage de Pollion et Euridice, f. 27, appartenant à
M. Claude Martin, docte et curieux médecin de
Paris. (Borel.)

Tediens. Fastidieux; terme pédantesque dont
on reproche à M. de Villeroy de s'être servi dans
ses Mémoires. (Mém. de Sully, XII, p. 7.)

Teent.

Se mineur devant se tiennent
Qui pour Anglois atainer
Commencent le mur à miner;
A pequiens de près les *teent*. (G. Guiart, f. 78.)

Teigne. Maison, chaudière:

Où combien est heureux celluy ou celle
Qui sans partir de son *teigne* et selle
Peult, au secret de ce joyeux pourpris,
Fleurs recueillir, que ailleurs on a pour pris.
Crotin, p. 255.

Te igitur. Le canon de la messe qui commence
par ces mots latins: « On juroit sur le *te igitur*, et la
• croix que les contrats contenoient verité. » (C. G.
II, p. 665.)

Teignasse. « Les teigneux ont esté des pre-
• miers à prendre la perruque, et comme ils n'a-
• voient pas soin de les tenir bien propres et bien
• peignées, on a donné le nom de *teignasses* aux
• perruques mal peignées. » De Thiers, livre des
perruques, p. 29.)

Teigne. 1° Maladie des poils et des plumes: « Si
• vostre oysel a les *teignes* en l'este ou ailleurs,
• prenez une pierre de chaus bien vive et la metez
• en un baclin où il ait de bele eau. » (Modus,
f. 131.) — 2° Maladie des végétaux: « *Teigne* de
• lin. » (Cotgr.) — 3° Proverbe: « Cela tient comme
• *teigne*. » (Cotgrave.)

Teignerresse. Teinturière. (Gloss. lat. cité par
Du Cange, sous *Tinctrix*.)

Teigneux—ous. Teigneux: « Herbe aux *tei-
gneux*. » (Cotgrave.) — « Trois *teigneux* et un
• pelé. » (Cotgr.) — « Jamais *teigneux* n'aima le
• peigne. » (Id.) — « Femme trop pitense fait sa
• famille *teigneuse*. » (Id.)

Ne fast couhret
Teigneux, ort ne truant. (Ms. 7615, II, f. 139.)

Teille. 1° Ecorce du lin, du chanvre. (Cotgr.) —
• On pipe les oiseaux d'une pipe de bois où l'on
• met une *teille* bien parée qui est d'autant de
• siglierier. » (Mod. f. 185.)

Teinturerie. Métier, boutique de teinturier. (Rob. Est.)

Teinture. Enduire, frotter :

D'une jeune herbe a *teint* son vis
Et sa gorge et ses mains aussi. (Ms. 7296, f. 37.)

Teint. 1° *Partie.* Partant de la pierre appelée *ceramae* et de ses espèces différentes, on lit « qu'il y en a une mêlée de deux couleurs, c'est à dire qu'elle est *teint* à cristal, et *teint* à bloc. » (Marb. art. 28, c. 1662.) — 2° *Subst.* « Joye au cœur fait beau *teint*. » (Colgrave.)

Teintier. Faire sonner comme la corde d'un arc qu'on lire. (Colgrave.)

Teinturé. Teint. Brant. dam. gal. I, f. 120.)

Teinturier. « Pelletiers, mégissiers, *teinturiers* de taille, barbandiers et autres de semblable estat. » (Ord. II, p. 385.)

Teion. Nom de chien. (Entrap. 113.)

Tel. 1° *Adj.* « *Tel* est nostre bon plaisir, » formule introduite par François I^{er} dans les ordonnances pour l'imposition de la taille. (Mém. de Sully, VIII, p. 455.)

Tel plenté d'annailles i trouvent
Et tant en ot à l'ost grant presse
C'on i peust un buief de Bresse
Tel foic fu ce, doit on savoir
Pour un tournois d'argent avoïr ;
Autres vivres y seouroient. (G. Guiart, f. 249.)

Volé en sont tuit li piot,
C'est à dire que *tel i ot*
Mieu escient, qui les enporte. (Ms. 7218, f. 115.)

2° **Tellement :**

Grace y a ouvré
Et foul plaisir ce sont li dui degré
Dont maint coquart vont à la haulte bonne,
Sanz lesquels deux, li bon sont *tel mené*,
Car ils ne sont remeris de personne. (Dösch, f. 28.)

Telant. Gräs, en parlant du vin. (Colgr.)

Tele. Toile du haubert : « Chances, *teles*, hauberc et hiaumes. » (Partonop. f. 152.)

Telin. « Estoit loisible à quiconque eust voulu de joindre de quinze sortes d'onguens, de safran, de nard, cinamome, *telin*. » (Du Verd. bibl. p. 205.)

Tellement. « Conclurent ceulx de Grathor avec le Jouvencel de lever le siege, et *tellement que* la chose fut entreprise. » (Le Jouv. p. 128.)

Telline. Poisson à écaille, tendre et délicat. (Colgrave.)

Tember, nt. Poivre bâlard. (Colgrave.)

Temeraire. « Il fut proposé comment... on pourroit faire faire une sortie *temeraire* à ceux de la ville de Gand, afin... de pouvoir prendre sur eux... vengeance de leurs hautaines et grandes entreprises. » (Matth. de Coucy, Charles VII, 655.)

Temeracement. Témérairement. (Colgr.)

Temotte. Tumulte : « *Tel temotte* i ot de gent. » (S^{te} Leocadie, S^t Germ. f. 26.)

Temperature. Tempérament, complexion : « Alexandre estoit d'une *temperature* plus sanguine colere et ardente. » (Mont. II, p. 736.)

Tempérament. Modérément. Colgr.

Temperie. Même sens : « Les hommes... disent que nostre *temperie* est froide et humide. » Caq. de l'accouchée, p. 159.

Tempés. Tempête :

En la haute joie de la suz avenir
Ou *tempés* ne orages ne s' par Crespacrin, Ms. 7218, 255.)

Tempeste. 1° Orage : « *Tempestes* cheurent en aucuns lieux si grandes qu'elles destruisirent les villes et les blez. » (Chr. de S. Ben. II, f. 25. — « Cruelle est la *tempeste* quand on n'en puel recevoir aucune chose. » Percefor. III, fol. 73.) — « Feit telle *tempeste* de temps que mourut plus de trois cent soldatz... pour la tourmente et les froies dures qu'i firent. » Mém. de du Bellay, III, 82.) — 2° Tonnerre : « Bruit tel que l'en n'eust pas ouï. » Dieu faire *tempeste* tonner. » Percefor. III, f. 9.) — 3° Tumulte : « Par dessus les batailles... avoyent volla grand foison de corbeaux, en dechainant moult grand *tempeste*. » Froiss. I, 152.) — « N'y avoit bruit ne *tempeste*. » Le Jouvencel, p. 177. — « Deux pots au fen signifient feste, et deux femmes font la *tempeste*. » (Colgr.)

Le grand Corbero est parier à trois testes ;

Abloye ici trois horribles *tempestes*. (Du Bellay, f. 268.)

4° Ennuï : « Jambon Breton et Santon finirent miserablement leur vie, et dame Félicité entendant ces nouvelles fut fort joyeuse estant delivrée de telle *tempeste*. » Nuits de Strapar. I, f. 397.)

Qui bevrà à li hanepel
Il ara de ga mal *tempeste*. (Mod. f. 217.)

Tempéste. Tempête :

Quant de vit les hantes ondes
Desmesurées et parfoudes,
Et ce vint le grant oté
Qui avenoit la *tempéste*
Li cors de li estoit tant liés
De riens ne cremoit ses pekiés. (Sorb. 61, c. 7.)

Tempester. 1° Bouleverser :

Yre qui ainsi la *tempeste*. (G. de la Bèpe, f. 35.)

2° Enlever : « Lui (Job) furent *tempestez* ses x. enfans. » Doctrin. de Sap. f. 4.) — 3° Quereller : Serjanz sont au lonc des espées près des deliènces en estant
Qui se vont entre *tempestont*. (G. Guiart, f. 324.)

Tempetis. Varcarme : « Il menoit un tel *tempetis* et un tel brouillis qu'il sembloit que tous les diables d'enfer fussent la dedans avec lui. » (Froiss. III, p. 153.)

Tempestueusement. Comme une tempête : « Il se partit en telle maniere de la montagne et s'en alla si *tempestueusement* et à si grant erre qu'il sembloit que ce fust foudre et tempête à le veoir aller. » (Lanc. du Lac, II, f. 94.)

Tempeteux. Tempêteux : « Grande tourmente pour le moins aussi *tempeteuse* que celle de Pantagruel. » (Dial. de Tahureau, 178.)

Tempier. 1° Tempête :

Cel an qui en lundj commença, janvier
Sera moult fort ; quer (car) de glace, de *tempier*,
Deluges et tempêtes sera et morteté ;
Maint jeune homme charront en grant enfermeté.
Ms. 7218, fol. 207.

2- Désordre :

Cil sont de moi meismes qui me font *tempoier*
Cil provos est mon cuer qui meine tel *tempoier*.
Ms. 7218, fol. 313.

Temple. Ordre des templiers : « Entre les laiz
« et ceux du temple. » (Desch. f. 468. — « Le *tem-
« ple* et l'hospital murent de Jaffe à prim soir, et
« chevachement si qu'il furent au jor près de
« Gadres. » Martène, t. V, c. 720.

Temples. Tempes : « Par la protection des yeux,
« nature a ordonné les deux *temples*, ainsi appel-
« liés par ce qu'elles mouvent toujours comme le
« temps qui est chose necessaire pour faire le sens
« et le mouvement des veux ; car par ces *temples*
« ou tempes, ces esprits virtuelz sont portez par
« certaines petites vaines et petits nerfs depuis le
« cuer jusques au cerveau. » (Les Triumpes de la
« Noble dame, f. 95.

J'ay de leurs bontez mille exemples
Voir, par bien, plumes mes *temples*.
Pour faire et escrire un grant livre. (Desch. f. 556.)

Templette. Bandeau :

Amoins aussi les offrandes monstrées
Et les brabis à l'autel consacrés :
Eux mesme fais que la feste soit caincte
Dévotement, fume *templette* sainte. (Du Bellay, 212.)

Templier. Proverbes : « Orgueil de *templiers*. »
(Poët. av. 1300, IV, p. 165. — « Boire comme un
« *templier*. » Rabel. I, p. 25. — « Servir comme
« *templiers* pour noien. » (Poët. av. 1300, II, 926.)

Templiers. Tempes :

Aux *templiers* que xi apaptes
Appart qu'ele et teste d'ion le. (Ms. 7218, f. 280.)

Tempoier. Espace de temps :

Tous ces trois ci sont dolerense prise
Et pour ce sont en brief *tempoier* mat. (Desch. f. 60.)
En cel estat, en ce deduit,
J'en je à Ortais un lonc *tempoier*. (P. de Froiss. p. 429.)

Temporaire. « Provisions ainsi concedées ne
« sont que *temporaires*. » (Mém. de du Bellay, t. V,
fol. 137.

1. **Temporal.** Qui appartient aux *tempes*. (Colg.)

2. **Temporal.** Tempête : « Pendant qu'il ne fait
« *temporal*, et que nous sommes iex, à l'ancre en
« ce lieu de senreté et repos. » Pasq. Rech. p. 894.

Temporalité. 1^e Aridification séculière : « Ils
« mirent le patriarchie en son siege, et pour faire
« le divin service furent rentes ordonnées pour le
« clergé, puis ordonnerent Buyemont prince d'An-
« tioche pour la *temporalité*. » Tri. des IX Preux,
p. 477. — « En la court Dieu, en *temporalité*. »
Desch. f. 267. — 2^e Biens temporels : « *Temporalité*
« des évesques. » (Chron. de S. Denis, II, p. 32.)

Tempore. Circonstance, occasion :

Puis que tel grace me baillées,
Qu'il *tempore* m'arés en garde. (Poës. de Froiss. p. 92.)

Temporel. Adj. Commis en ce monde, en ce
siècle :

... Sire, nos *temporels* pechiez
Nous parloume, vrais peres, dont sommes entechiez.
Ms. 7218, fol. 227.

Subst. Biens temporels ; par opposition à biens
d'église : « Constituer son *temporel* pour et au lieu
« de piege. » C. G. H, p. 577.)

Temporement. Temporellement : « Nous
« creons que li drois dou pere et de la mere li soit
« descendus *temporement*, et par le baptesme li
« hieutage de paradis espirituelment. » (Beaum. 105.)

Temporeus. Temporels :

J' te delivre, amours, tous mes fais *temporeus*,
Car tu es mon Dieu corporeus. (Poës. de Froiss. p. 419.)

Vains sont tous ces biens *temporeus*
Faux, decourables, perilleux,
Qu'on acquiert à duel et à paine. (Desch. f. 264.)

Temporisation. Action de temporiser : « Ce
« brave prince Cosme de Medicis se comporta si
« bien avec son *temporisation*... qu'avec le temps
« il se rendit paisible duc de Florence. » (Brant.
Cap. estr. II, p. 21.)

Temporiser. 1^o Passer le temps : « Quand les
« deux jeunes princes eurent celle nuit *temporisé*
« avec leurs femmes jusques au lendemain... ils se
« leverent et se tindrent à bien heureux. » (Percef.
IV, f. 31.) — 2^o Patienter : « C'estoit souvent contre
« sa Volonté que la dite Agnès porloit si grand
« esclat, mais pour ce que c'estoit le bon plaisir
« d'icelle regne, il *temporisait* au mieux qu'il pou-
« voit. » J. Charl. Hist. de Charles VII, 191.)

Temporeusx. Qui temporise. (Colgr.)

Temprance. Température : « *Temprance* de
« faire. » (Règle de S. Benoît, ch. 53.)

1. **Tempre.** De bonne heure : « Soit *tempre* ou
« lart, on le doit en gré prendre. » (Vatic. 1522,
fol. 166.) — « Leva la matinée si *tempre* que le...
« chevalier Lyonnel n'estoit pas encore esveillee
« s'endormir. » (Percef. II, f. 111.)

A grant paine
Ne tieng un jor en la semaine
De li veoir, ou *tempre* ou lart,
Si m'est avis, quant je me part
De li, que je doie morir. (Ms. 7218, f. 247.)

Elle demoure *tempre* et lart ;
Elle marchande, elle a sa part
De tout ce qu'on vent et achate. (Desch. f. 514.)

Tempre ne lart, ne jor, ne nuit
Il n'out chose qui les despeise. (Ms. 7218, f. 59.)

« Il est encores *tempre* et avons du jour assez. »
(Rom. de Percef. I, f. 27.)

2. **Tempre.** Engrais : « Les pailles, *tempres*,
« stues et engrais qu'ils ont sur ou dans la terre se
« doivent priser. » (N. C. G. IV, p. 410.)

Temprement. Bientôt : « Le fils de madame
« d'Estampes, seur d'Orleans print *temprement* la
« possession. » (Vig. de Charles VII, t. II, p. 166.)

Car *temprement* de li aurai
Nouvelles, si comme je l'Espois. (P. de Froiss. p. 473.)
hame, se je n'ai pas vos ajance
Ma vie me convient *temprement* tenir.

Poët. av. 1300, t. I, p. 74.

Après luy vindrent *temprement*
Deux grant ribaux fors et entiers.

Vig. de Charles VII, t. II, p. 7.

Tempre-meuire. Fille de bonne heure idoine au mariage. (Colgr.)

Temprer. Tremper, au propre et au figuré :

Certes le meffet sera crant,
Ou vos cuers sera durs *temprés*
Se n'estes vers lui alemnés
Et se vostre amistez n'aquiert
Puis qu'en plorant merci requiert. (Ms. 7218, f. 359.)
Buvez un soutil rouge et cler
Et le faicles d'eau *temperer*. (Besch. f. 485.)

Temps. Expressions : 1° « Ou si aucun estoit
« envoyé en ambaxade devers les adversaires, ou
« pour les espier, et il relevoit sa legation, il en-
« courroit pareille peine ; et a esté par *temps* que
« on bouchoit les yeux aux prisonniers, quant on
« les mectoient en une ville. » (Le Jouyenc. p. 249.)
Il a été un temps où .. — « les Anglois ne sont pas

« communement bien fermes en leurs promesses,
« mais très souvent varient et vivent avec le *temps*. »

(Hist. de la Toison d'or, l. I, fol. 81.) — « *Temps* de
« forgas. » En Normandie, temps accordé après la

vente des biens, au propriétaire, pour les recouvrer
ou payer ses dettes ; lequel temps passé il n'y peut

rentrer. (Colgr.) — « *Temps* de pouldrette. » Saison
où le laboureur brise les mottes de terre. (Colgr.)

— « Bon *temps*, mau *temps*. » (Id.) — « Faire le
« guet au *temps*. » (Id.) — « Galler le bon *temps*, »

« faire bonne chère. (Id.) — « Du *temps* qu'on se
« mouchoit sur la manche, ou que les roys se mou-

« chioient à leur manche, on faisoient de leur man-
« che un mouchoir. » (Apolog. d'Hérod. p. 427.) —

« Du *temps* que les bestes parloient. » (Apologie
d'Hérodote, p. 426.) — « *Temps* de demoiselle, il ne

« fait ny poudre ny soleil. » (Cotgrave.) — « Qui a
« *temps* a vie. » (Mém. de Bassomp. l. p. 263.) —

« Quant *temps* en est, on doit ouvrir. » (Poës.
d'Al. Chart. 719.) — « Le *temps* ouvre. » (Colgr.) —

« Le *temps* n'est pas toujours en bonne disposition. »
(Colgr.) — « Qui previent le *temps*, fort souvent il

« s'en plaint. » (Mém. de Sully, IX. 476.) — « *Temps*
« de madame de Havré. » (Oud.) — « Le *temps* va.

« vient et passe, Fol qui ne le compasse. » (Colgr.)
— « Avec le *temps* et la paille l'on meure les

« mesles. » (Id.) — « Avec le *temps*, l'on moissonne. »
(Id.) — « Ingratitude assèche les fonts. Et le *temps*

« renverse les ponts. » (Id.) — « Tout à *temps* vient
« à l'hostel qui mauvaises nouvelles y apporte. »

(Lanc. du Lac, III, f. 5.) — « Beau *temps* vient après
« pluie et orages. » (Clém. Marot, p. 203.) — « Du

« *temps* du roy Guillemot, on prenoit les hommes
« au mot. (Oud.) — « Quand le *temps* fut rescoucé

« et la lune fust levée. » (Lancel. du Lac, II, f. 86.)
— « Gallafar le noble roy... avoit bien changé son

« *temps* de mesaises de cuer, de pensées et de me-
« lancolies ennuieuses à soulas, à joye et à toute

« bienenrelé. » (Percef. VI, f. 66.) — « Nous haul-
« sants et vuidans les tasses, s'est pareillement le

« *temps* haulsé. » (Rabel. IV, p. 277.)
On doit le *temps* ensi prendre qu'il vient,
Tout dis ne poet durer une fortune ;
Un *temps* se pert et puis l'autre revient.

Poësie de Froissart, p. 237.

Temptation. Tentation : « Voulons et ordon-

« nous que d'aucuns excez ou *temptations* estoient
« d'ores en avant faits contre la dicte paix, que
« pour ce, la dicte paix ne sera aucunement rom-
« pue. » (Monstrelet. I, p. 218.)

Tempté, Tenté :

Foibles hommes
Qu'en trois maneres *tempté* sommes ;
Primes le pechié porpensons
Et après le peusser l'aurois,
Et puis après i delitons.
Et où pechié trop nous gisons. (Ms. 7218, f. 173.)

Temptement. Tentation :

Ains puis *temptement* ne li meit. (Ms. 7218, f. 294.)
Soyent de celui li souvint
Qui ele avoit mis en ostage
À l'eglise devant l'ymage,
Soyent prie qu'il la garisse
Que par *temptement* ne guerpisse
Ceste vie jusqu'à la mort. (Ms. 7218, f. 318.)

Temrouer. Tendresse :

Tel *temrouer*
Ne fait que de grief et d'errour,
Le veit à mon povoir getter. (Besch. f. 199.)

Tems. Temps : « Du *tems* que les roys estoient
« bergers. » (Apol. d'Hérodote, p. 427.) — « Du
« *tems* qu'on se cachoit pour prestre de l'argent. »
(Apol. d'Hérod. p. 426.) — « Après laid *tems*, voit
« on le cler soleil. » (Molinet, p. 146.) — « Il faut
« prendre le *tems* si comme il est. » (Besch. f. 43.)

Ten. Motte de tan :

L'autre crie : Qui veut le *ten* ?
L'autre crie : La buche bonne,
A deus obole le vous done. (Ms. 7218, f. 246.)

Tenable. 1° Solide : « Fermes *tenables* et val-
« tables. » (Ord. III, p. 429. — 2° « Cette ville est
« *tenable*, c'est à dire defensible contre l'ennemy. »
(Nicol.) — 3° Parlaisant : « Les *tenables* et favorables
« du comte de Foix. » (Froiss. liv. III, p. 260.)

Tenacement. Avec ténacité. (Colgr.)

Tenaillade. Action de tenailler. (Colgr.)

Tenaïlle. 1° Outil :

Tenaïlles et souflet
A fere son fouet. (Oustill. ou Villain.)

• Je feray referrer les crampons de mes *tenaïlles*
« de bois ; je feray aussi habiller mes *tenaïlles*,
« mes ciseaux et toutes mes chevilles. » (Le Jouv.
f. 25.) — 2° Torture :

Si tost que de te voir je n'ay plus ce bonheur,
Assitost ce cruel me met à la *tenaïlle*,
D'un regret importun qui tousjours me travaille,
Sans donner, tant soit peu, de treve à ma douleur.
Berg. de R. Belleau, t. I, p. 58.

3° Croix de Saint-André : « Ranger l'armée en
« *tenaïlle*. » (Oud.)

Tenance. 1° Lassitude, ennui, préoccupation :

Noise ne *tenance*. (Ms. 7218, f. 138.)

2° Dépandances : « De toutes les circueuz, et
« contrées de France, et *tenances*. » (Froiss. II,
p. 201.) — 3° Fief, héritage : « Les *tenances*
« devant devisées sont prisées bien et justement à
« .xxvi. livres et onze saudées de terre. » (Du Cange,
sous *Tenentia*, à *Tenere*, I.)

Tenant. 1° Celui qui, dans un tournoi, vient contre tout venant : « Avoit M. de Laval premier « *tenant* un grant More qui le menoit sur les rangs « et fut le marquis de Montferrat le premier des « venans. » Bob. de la Mark, p. 15.)

Mon *tenant* donne à aucun un destrier.

A l'autre donne palefroy ou courcier. (Desch. f. 192.)

2° Lieutenant : « Nul des auditeurs, ne leurs « *tenans*. » Ord. II, p. 5 — « Frere Gouffier fu fait « commandeur, grand *tenant* lieu de maistre. » Marten. V, p. 746.) — 3° Avare : « Large d'avoir et *tenant* de merch. » (Poël. av. 1300, III, p. 999.) — 4° Dépendances : « Il avoit epousé une telle, « laquelle il estoit par *tenans* et aboutissans. » Am. rossuscit. p. 488 — 5° Locut. adv. Ensemble : « S'en vont joinz comme en un *tenant*. » G. Guiart, f. 347.) — « Trois fois le baise en un *tenant*. » Hist. des III Maries, p. 111.

Tenaute. Vassal : « Quand aux hommes de fief « alloctiers et gens de loy, soient eschevins *tenautes* « ou hommes terriens que les dits sergens pren- « dront pour mettre la main aux biens, chacun « homme de fief ou alloctier aura sur son lieu « quatre patars..... et chacun eschevinage ou « *tenaute*, un droit de loy. » (N. C. G. II, p. 108.)

Tence Dispute :

Sont assis pour oïr la *tence*
Et por deviser la sentence. (Ovide, ms.)

Tencer. Disputer :

En songeant, ce n'estoit advis ;
Car je veois vis à vis
Folhe qui le sens *tence*
Et d'aller devant s'efforçot. (Desch. f. 265.)

Tenchier. Même sens :

Guides tu contre Dieu *tenchie* ?
Vies des SS. Serb. LX, c. 53.

Tenchon Dispute :

A le noise et à le *tenchon*
Entra li prestres en maison. (Ms. 7989², f. 212.)

Tencier. 1° Disputer :

Por ce fet il bon tenir
De balancier
Et de jongler, et de *tencier*. (Ms. 7218, f. 297.)

2° Dispute :

Ja preule fame ne sera,
Cui li *tenciers* abelira. (Ms. 7218, f. 131.)

Tençon. 1° Dispute :

De honte ont à lor volente
Bien à mins et à setiers,
Outrages, qui est boutilliers
Les sort de honte, sanz *tençons*. (Ms. 7615, II, f. 188.)

2° Plaine :

... Cil qui n'ert en sonpeçon
Ne savoit mie la *tençon*
Ne le duel que cele menoit. (Ms. 7218, f. 352.)

Tençonner. Disputer :

Cil qui savoit de la nuit feure,
Vest sa robe et se lieve seure,
Et va ses matines soner
Qui oit moines *tençonner*. (Ms. 7218, f. 297.)

Tendance. Désir :

Por çon mes toute ma *tendance*
En amer, sans boiesier,
Ferat ma penitence. (P. av. 1300, III, p. 1055.)

Tendant. Qui étale : « *Tendants* et marchanz
« de poisson. » (Ord. II, p. 207.)

Tendeurs. 1° Qui étale : « Les diz marchanz
« *tendeurs* et pescheurs. » (Ord. II, p. 208.) — 2°
Qui tend un filel :

Il se debat sur l'herbe verd
Pour le filel qui l'a couvert,
Et voit le *tendeur* y venir ;
Si eude maintenant mourir,
Quant lui court ses hastivement,
Et à ses dures mains le prent. (G. de la Bigne, f. 1.)

Tendiere. Extrait : « Murs moïcloyens entre
« deux voisins peut estre percé pour asseoir
« somiers, pennes, *tendieres* ou consoles en adver-
« lissant le voisin. » (N. C. G. II, p. 408.)

Tendis. Tandis que :

Ce promi-trent il par fallace
Et le roy, qui plain fu de grace
Les voyoit ; ce fut *tendis*. (Ms. 6812, f. 81.)

Tendon. 1° Piège, filel tendu :

Le voy Fortie et le charbon,
Le jonc marin et la cieue,
La cauppe treppe et le *tendon*,
Et toute herbe qui point et tue
Ou qui à tout mal s'esservue. (Desch. f. 7.)

2° Extrait : « Poulres, *tendons* et somniers. »
(Nouv. Coul. Gén. II, p. 4089.) — 3° Extrémités
des museles :

Le n'ay membre sur moy, nerf, ny *tendon*, ny neine
Qui ne sente d'amour l'amoureuse poison.
Beny Belleau, I, p. 58.

I. Tendre. 1° Etablir son camp, dresser ses
lentes :

Au tierz jour s'est l'ost esmeue
Qui se reva tost à l'estendre,
Devant les murs de l'ille *tendre*. (G. Guiart, f. 361.)

Parmi Henaut i a l'ost fendant,
Devant Tournai se vont *tendant*. (Id. f. 333.)

Le quions à grans os là *tendi* ;
Mas li dux pas ne l'atendi ;
Ses hommes du siege leva. (Id. f. 22.)

2° Donner l'aumône :

Mais tens *tent* mains, qui retrait don,
Ensi donne à loi d'enfaçon
Amours ses biens en retraiait. (Vat. 1490, f. 57.)
Tout ai aus povres *tendu* ;
Ne n'est romez vaillant un sac. (Ms. 7218, f. 298.)

3° Fournir une course :

Et puis s'en vait grant aieure,
Plus que galoz ne qu'anblure,
Mais tant çon cheval li puet *tendre*. (Blanch. f. 177.)

4° Se diriger : « Di moi quel part vous devez
« *tendre*. » G. Guiart, f. 145.) — 5° Viser, songer
à : « Je seay bien, dit la chambriere, que le ribaut
« y a bien *tendu*, mais il n'y a homme au monde
« à qui ma dame veuille autant de mal comme elle
« fait à luy. » (15 Joyes du Mar, p. 195.)

A celle court l'un prant sur les gabelles,
Et l'autre *tent* ses compains soit demis
De son estat, sans ce qu'il soit ois. (Desch. f. 17.)

Amours, jamais rien ne celas ;
Tu seans que aldis ja *tendis*
A l'aimer bien, tu l'entendis ;
Fay tant que d'elle aye soulas.

Loyer des Faulses Amours, p. 304.

A nului, sire, ne *tendire*
 Si de cuer de son mariage
 Comme à vous. (Ms. 7218, f. 351.)
 Si que je veul pour mieux entendre
 De voir à quoi me puisse *tendre*
 Soit de merci ou d'escondre. (Ms. 6812, f. 1.)
 « Qui à aise *tend*, aise lui faut. » (Colgrave.) —
 « Qui à asne *tend*, à asne vient. » (Id.) — 6° Etendre
 vers :

Soudoiers qui le sun entendent
 Les mains aux armeures *tendent*. (G. Guiart, f. 261.)
 7° Tendre un filet, au propre et au figuré : « On
 ne doit lirer ne *tendre* aux pigeons de coulom-
 biers avec filelz, glus.... ne pareillement *tendre*,
 ne lirer aux garennes, si on n'a droit de ce
 « faire. » (C. G. II, p. 778.) — « Oyseleur qui *ten-*
dre doit aux champs aux oyseaulz. » (Chroniq. sc. de
 Louis XI, 306.) — « Bestes noires bien seuffrent que
 « Pen leur *tende* de près. » (Mod. fol. 63.) — « Cil
 « perl son sens qui, sans moule, veult *tendre*. »
 (Vatic. 1522, fol. 166.)

Le saige homme
 Par son sens et par sa clergie
 Qui sçara l'art d'astronomie
 Et qui *tent* jusques la ses toides
 Dominera les estoilles. (Besch. f. 417.)
 8° Bander un arc, une arbalète :
 Arbalesters de France *tendent*
 Et ordonnément se bessent. (G. Guiart, f. 255.)
 9° Coufler : « Plus envys doit on rompre que *ten-*
dre. » (Vatic. 1490, fol. 165.) — « Il n'a veine qui
 « *tend*. » (Colgrave.) — 10° Etendre la main pour
 prêter serment :

Tendre vous fault la main aux sains ;
Tendez, — Voultiers, beau compains,
 Jurez le saint sacrement,
 Vostre foi, vo baptesme,
 Tous les sains, toutes les saintes. (Besch. f. 374.)
 11° Tendre la main pour mendier :
 Qui n'avoit pas la teste saine,
 Ains vous di qu'il l'avoit si plaine
 D'une diverse maladie...
 Que nus n'i osast la main *tendre*. (M. 7218, f. 286.)

12° *Tendant*, « avec tension, avec effort :
 Or me menez vous trop *tendant*,
 Fet li sires qui toz fu pris. (Ms. 7218, f. 2.)
 13° Disposé à : « Oncques nus si biaux dons ne fu
 « *tendus* à prendre. » (Ms. 7218, f. 480.)

2. **Tendre.** 1° En parlant des yeux :
 Ele a *tendre* les yeux. (Ms. 7615, II, f. 179.)
 2° Pitoyable : « La puelle qui estoit jeune et
 « *tendre*.... dil à son amy.... cher frere, j'ay bon
 « appeti, se nous avions que manger. » (Percefor.
 V, fol. 35.) — 3° Fin : « Et vest une roube moult
 « *tendre*. » (Ms. 7615, II, f. 124.) — 4° Plat : « De
 « pecune un peu ma bourse est *tendre*. » (Clém.
 Marot, p. 268.) — 5° Délicat :

... Hastivet
 Qui s'eschauda quant le brouet
 Huma, quar la langue si *tendre*
 Avoit, qu'il ne pouvoit attendre
 Qu'il fut froit. (Gace de la Bigne, f. 92.)

6° Susceptible : « Si par inadvertance, il m'es-
 « chape quelque mol qui puisse deplaire aux dils
 x.

« seigneurs, si d'aventure ils estoient *tendres*
 « d'oreilles. » Mém. de Du Bellay, IV, fol. 131.
 7° Faible : « Bennequ qui est le plus *tendre* dit à
 « son cousin Passelion : Jay lam, que mangent de
 « nous ? » (Percefor.) — « Lasches et *tendres* de
 « cour. » (Chron. de S. Denis, II, f. 40. — 8° Mou,
 amolli :

Plus ara esté *tendre* et aise,
 Plus sera pami et pouaise
 Sa charoigne et plus corrompue,
 Et lors convendra que plus pie. (Besch. f. 331.)
 Tost sot li quens celes nouvelles
 De duel le cuer si *tendre*
 Qu'au conte Challes se vint rendre. (G. Guiart, f. 247.)

9° Irrité :
 La contesse issi de la chambre
 Quant sa mere et le cuer *tendre*. (F. de S. Germ. f. 110.)

10° Changeant :
 ... Paz de Flandres
 Dont le peuple est mouvant, rebelle et *tendre*.
 Besch. fol. 213.

Le roy si est et dur et *tendre* ;
 Burs aux siens, et dous à estranges. (Ms. 6812, f. 70.)
 De ce ne fu pas li roi *tendre*,
 Au premier, mais au derrenier
 En fu il lasches et laurier. (Ms. C. 12, f. 66.)

11° Porté vers :
 Cil qui vers Dieu ne fu pas *tendres*
 Se fu levez moult très matin. (Ms. 7218, f. 1.)

Tendret. Un peu *tendre*. (Colgr.)
Tendrement. D'une manière un peu
tendre :

... Sa main douce
 Foiblement me repousse
 Et serre, en ce doux tourment,
 Mes doigtz *tendrement*. (J. Tahir, p. 283.)

Tendrement. Mollement : « Se lu lesses courre
 « *tendrement*, sans envoyer, il en vient souvent
 « que un autre cerf jeune demeure en la sieute,
 « ou bien près de ton droit, pourquoy trop grand
 « haste n'est mie bonne. » (Mod. f. 21.)

Tendresse. Mollesse : « Les jeunes gens, pour
 « la *tendresse* et mollesse de leur age, sont aise-
 « ment broumez, facilement croient et reçoivent
 « impression. » (Charr. p. 410.)

Tendret. Un peu *tendre*. (Colgr.)
 Brunete, jonete, *tendrete*, bien faite.
 Ch. du ms. Doubier, f. 301.

Tendreté. Mollesse : « Pour la *tendreté* des
 « blés et des viandes, les fumées ne peuvent pren-
 « dre (les cerfs). » (Mod. fol. 3.) — « *Tendreté* de
 « caillé. » (Mouel.)

Tendrement. Par mollesse :
 Et tousjours *tendrement*
 Aux jeunessees ne l'amuses. (J. Tahir, p. 94.)

Tendreur. 1° Age *tendre* : « Plusieurs filles ...
 « laissent passer celle grande *tendreur* et verdeur
 « de leurs ans, et en attendent les plus grandes
 « maturifez. » Brant. dam. gal. II, 67.) — 2° Pitié,
 douleur : « La *tendreur* qu'il avoit du trespassement
 « de son pere. » Chr. de S. Den. I, f. 28.) — 3° Ten-
 dresse : « *Tendreur* de mere. » (Chr. de S. Denis, I,
 f. 26.) — 4° Mollesse : « Ja pieçai je n'eus telle *ten-*
 4

« *dreur* au *cueur*, comme j'ay eu à ce soir. » Percef. VI, f. 43. — 5^e Nouvelle lune : « Luy deult maintenant sa blessure pour la *tendreur* de la lune, plus que une aultre fois. » (Percef. II, f. 89.)

Tendrier 1^o Pressé de :

Mais ne soiez pas trop *tendriers*

De les demander voulentiers ;

Car onques, par tost demander,

Nul ne s' fist sage clamer. (*Gaie de la Bigne*, f. 10.)

2^o Jeune : « Une vache laitant *tendriere*, avec son veau, est comptée pour une teste. » (C. G. I, II, p. 482)

Tendriere, Filet tendu : « Entre cy et là vous trouvez quelque *tendriere*. » (Jouvenç. p. 202.)

Tendrineux, Plein de tendons. (Cotgr.)

Tendrir, Attendrir : « Quant la damoiselle entreveit la lettre, le *cueur* lui commença tellement à *tendrir* qu'elle n'eut puissance de soy soutenir. » (Percef. IV, f. 7.)

Tendron, Vrilles de la vigne : « Les *tendrons* de la vigne de quoy elle s'aggrape et tient à quelque chose... les petits *tendrons* qui naissent à l'entour du nouveau sep tous les ans, lesquels on coupe comme inutiles. » (Rob. Est.)

Tendronneux, Plein de tendons. (Cotgr.)

Tendron, Faiblesse, délicatesse : « Le second prince a nom *Tendron*, qui de sa condition a le *cueur* mol et foible à faire bien, et est trop délicat. » (Mod. f. 286.)

Tendue, 1^o Tenture : « Commencerent à des-tacher une *tendue* de linge et dont leur chambre estoit tapissée. » (Des Acc. p. 40. — 2^o Filet tendu : « Grand maistre de la fauconnerie et des *tendues*. » (Etat des offi. du duc de Bourg. p. 52.) — « Maistre » des *tendues* des oyseaux de M. le duc. » (Id. p. 68.) 3^o Cloison : « Liez contre une *tendue* de bois, d'une chaise de fer, par le milieu du corps. » (Lett. de Louis XI, t. IV, p. 230.)

Tendure, Entrait, pièce de charpente : « Pennes, *tendues* ou consoles. » (X. C. G. II, 1090.)

Tendye, Tandis : « *Tendye* que dure la bataille. » (Le Jouvenç. p. 306.)

Tendyre, F^o Nuit :

Sa clarté ma *tendyre* illumine. (*Mary*, de la *Mary*, p. 8.)

2^o Matines qui se chantent l'après-dinç du mercredi, jeudi et vendredi saints : « A la semaine » pensene, à la premiere nuit des *tendyres*. » (Lancel. I, f. 147.)

Tendyeur, Ténébres :

En prison et *tendyeur*

De langueur

Mas enfermé si tres fort. (*M. Chart*, p. 797.)

Tenebrion, « *Tenebrions*, follets et autres illusions nocturnes que nous appellons esprits. » (Pontus de Tyart, p. 17.)

Tenebror, 1^o Ténèbre :

Tuit furent en grant *tenebror* ;

Morir quident tuit li plusor,

Quar la tourmente moult fort,

Et du dromout croissent li bort,

Li vent herice et la mer poudre,
Tone et esclaire, et chiecent foudre. (*Blanchand*, f. 186.)
Ains mes dame tel duel ne fit
Com le ducheuse fit la nuit,
Et li chevalier ausi tuit
Furent en moult grant *tenebror*
Jusqu'à tant que virent le jor. (*Ms. 7996*, p. 36.)

2^o Ennuï :

Et je volentiers, por s'amor,

Rechevoir ceste *tenebror*

De la chartre que je chi voi. (*V. des SS. Sorb. LX*, c. 36.)

Tenebror, Ténébres :

Trop horrible y ert leur clamour

En le jour

Tenebror. (*Desch*, f. 91.)

Tenebrons, Ténébres ; le diable :

Tant a hureté au *tenebrons*. (*Ms. 7218*, f. 215.)

Tenebyr, Jeu, dans Rabel, I, p. 148.

Tenement, « Uns fiemens sont apelez francs » *tenemens*, sans homage et sans parage, en lieu « lay ; et ce est fel par aucune composition qui est « fele entre aucunes personnes. » (Du Cange, sous *Teneur*.) — « Quant cela vint à la connoissance du « roy et de son conseil, tantost il envoya devers les « dits ducs, notables et solennels ambassadeurs, et « leur manda et feit faire defence sur peine de « confiscation de tous leurs *tenemens* qu'ils « gardassent qu'ils ne feissent nulles entreprises « l'un contre l'autre. » (Monstreil, I, f. 106.)

Tant que l'en m'aura fait saisir

Du boure de S^r Omer et d'Aire

Car j'ai souvent oi r-traire

Par plusieurs et certainement

Que c'est de mon droit *tenement*. (*G. Guiart*, f. 104.)

Pour maintenir ton *tenement*

Si que ne soit pas mesprisee,

France, en ton temps, ne difamée,

Dont tu as le couronnement. (*Ms. 6812*, f. 54.)

La plus bele et la plus cortoise

Que soit en tout le *tenement*. (*Ms. S. Germ. f. 82.*)

Gerberge n'est pas riche d'or ne d'argent

Mais ele avoit un pou de *tenement*

Dont ele se vivoit trop noblement. (*Audigier*, f. 67.)

Tenementier, Vassal : « Le seigneur censier

peut recourir aux heritages mouvans de sa « cense, par faute de *tenementier*. » (C. G. I, f. 848.)

Tenesme, « Maladie nommée encore epreinte,

« volente impuissante de se vuider. » (D. C. sous *Tenesmus*.)

Teneu, [Embrassé] : « Pour ce que l'en leur

« avoit dit que les Bretons l'avoient *teneue* et « cognue charnelment. » (JJ. 107, p. 167.)

1. **Teneur**, *masc.* 1^o Celui qui tient un fief : « Plusieurs grans barons de France et les *teneurs* « voisins. » (Froiss. liv. I, p. 186.) — 2^o Celui qui chante la taille : « Commencerent trois petits enfans « d'église, avec un *teneur*, une tres douce chan- « son. » (Matth. de Couci, Charles VII, 669.)

2. **Teneur**, *fém.* 1^o Contenu : « Quant plusieurs « seigneurs contendent la *teneur* feodale, le vassal « n'est tenu d'advouer l'un de l'autre, mais se peut « faire recevoir par main souveraine. » (Cout. Gén. I, p. 485.) — 2^o Prescription : « Après que quelqu'un, « comme homme de fief, aura tenu et possédé un

« fief... trente ans et trente jours, sans interruption, « il sera réputé... propriétaire du dit fief, *virtute* « de la prescription de temps que l'on appelle « *tencur*. » (N. C. G. I, p. 702.) — 3° Taille, dans le plain-chant :

Les plus grans chantent la *teneur*,
Les autres la contre *teneur*. [*G. de la Bièvre, f. 102*]

Tencure. 1° Tenure : « *Tencure* est la manière « par quoy les teneurs sont tenus des seigneurs, « Une *tencure* est par hommage, autre par parage, « et autre par bourgave, et autre par anlesme. » (Anc. Cout. de Normandie, f. 47.) — « *Tencure* par « homage ancestral. » (D. C. sous *Feudum antiquum*.) — 2° Possession : « Par *tencure* de l'an et « jour. » (Assis. de Jérus. p. 33.) — 3° Contenu : « *Tencure* de ces lettres. » (Ord. I, f. 540.) — 4° Taille. en plain chant :

Et chante haut à plainne bouche
Motés, gaudis et *tencure*. [*Rose*]

Tenielé. Juponné : « Chevaux houssez et *tenielés*. » (Ord. I, p. 436.)

Tenie. Bandelette. (Colgr.)

Teniecle. Ténébres : « *Teniecle* faisoit et fort noir. » (Mousk. p. 466.)

Teniere. Tanière :

Mort, tu es plus corant que n'est mie levriere ;
Mort, tu es plus tornant que n'est leus de *teniere*.
[*Ms. 7218, f. 311.*]

Tenir. 1° Conserver :

Alixandre par dons conquist
Daire par *tenir* se fornist. [*Ms. 6812, f. 79.*]

« L'en fera *tenir* ou depiecer le jugement. » (Ordonn. I, p. 114.) — 2° Entretenir : « Entra en « jalousie pour ce que on disoit que le duc de Bra- « bant son mary *tenoit* une gentille femme. » (Le Fevre de S. Remy, Charles VI, p. 152.) — 3° Importer : « Beau sire, dist le chevalier, qu'en *tient* il à « vous ? Il en *tient* tant à moy, dist Troylus, que « vous la laisserez aller, veuilliez ou non. » (Percef. II, f. 65.) — 4° Croire : « Je m'en seex bien à quoy « *tenir*. » (Percef. V, f. 101.) — 5° Retenir :

Dieus qui pourra ces oz *tenir*
Que tantost à Feure ne facent
La grant destruction qu'il chacent [*G. Guivert, f. 124.*]

6° Différer :

Si lor a dit que soit rendus
Li jugement trop est *tenus*. [*Ms. 7989², f. 57.*]

7° Ce qui appartient, convient à :

Droiz dit que l'en doit espargnier
Caus qu'i *tient* à espargnier. [*Ms. 7615, I, f. 110.*]

8° Etre apparente à : « Qui ne le *tenist* rien. » (Ord. I, p. 236.) — 9° Demeurer : « Guele une nuit « ou deux, savoir s'il *tendra* son pays, et si tu vois « qu'il le tiengne, si tens tes paus. » (Mod. f. 168.) — 10° Faire, coucher la mise :

L'un veut coucher, l'autre *tenir*,
Jouer à beau, ou à lait gieu. [*Desch. f. 272.*]

11° Chanter la taille : « Par ces six notes, l'en « peut apprendre à chanter, accorder, doubler, « quintoyer, tercoyer, *tenir*. » (Desch. fol. 335.) — 12° Poursuivre : « Mais *tenons* après l'ystoire ke nos

« encouencié avons. » (Serm. ms. de S. Bern. p. 213. — 13° « *Tenir* domage, » faire domage. (Per. Hist. de Bourg. p. 475, an. 1253.) — 14° Détenir, posséder en droit féodal : « Quand le fief baillé « au juveigneur vient à la main d'un estranger et « qui n'est du ramage, et celui qui *tient* ainsi en « juveigneurie sans parage. *Tient* aussi du seigneur « proche comme du seigneur lige. » (C. G. II, 774.) — « D'aisné en parage et ramage, qui est du pu sé « vassal, ou des descendans de luy à son frere « aisné, seigneur ou descendans dudit aisné, et « celui qui *tient* comme juveigneur d'aisné en « parage, *tient* aussi en lignage du seigneur supe- « rieur lige et prochain dudit aisné. » (C. G. II, 774.) — « Nous n'avons point encor chevanché sur nos « ennemis et moins de bien ils en *tiennent* de « nous. » (Froiss. liv. II, p. 156.) — 15° Opposer : « Vous avez peu que *tenir* à l'encontre. » Essais de Mont. I, p. 439.)

Expressions : « *Tenir* trois guerres sur main. » (Lett. de Louis XII, t. IV, p. 14.) — « De là *tient* « outre droit au fleuve. » (Hist. de la Toison d'Or, I, f. 51.) — « La *tenant* en paroles, » l'entretenant. (Ger. de Nev. II, p. 72.) — « Le haubert le garantist « de mort qui estoit moult fort et *tenant* en serre. » (Lanc. du Lac, III, f. 17.) — « *Tenir* le soleil levant, » tirer vers le soleil levant. (Percef. VI, fol. 119.) — « N'avons cure de vo compagnie ; mais tenés vostre « voie. » (Ms. 7989², fol. 77, suivre son chemin. — « Lequel veritablement luy *tenoit* ung bien grand « tort. » (Am. ressusé. p. 425.) — « *Tenir* train de « marchandise, » faire le négoce. Mon. — « Advient, « par fois, que l'oiseau, quand il a esté peu, ne « peut *tenir* sa gorge, ains incontinent la rejette. » (Fouill. Faucon. f. 34.) — « Le veneur *tiendra* son « finier de court, et s'approchera du carnage. » (Fouill. Faucon. f. 115.)

Por que li peust avenir
On n'auroit en lui que *tenir*
Et si set bien s'avame maurre. [*Ms. 7218, f. 249.*]

« *Tenir* pied à boule, » se fixer. (Oud.) — « *Tenir* « le bon bout par devers soi, » se réserver le meilleur. (Oud.) — « *Tenir* de la lune, » être lunatique. (Colgr.) — « *Tenir* des basses marches, » être maî- « trisé de sa femme. (Colgrave.) — « *Tenir* le livre, » parler toujours. (Colgr.) — « *Tenir* le menton, » soutenir. (Id.) — « *Tenir* la mule, » maîtriser. (Id.) — « *Tenir* pied en soulier, » être content. (Id.) — « Il n'a garde de *tenir* à la poêle, il est bien en- « fariné. » (Oudin.)

Cil est fous, par S. Germain,
Qui ce qu'il *tient* en sa main
Giete à ses pieds, en nonchalot. [*Fabl. S. Germ. p. 221.*]

« Celui peut hardiment nager à qui l'on *tient* le « menton. » (Colgrave.) — « *Tenir* la quene de la « puelle. » (Id.) — « Qui *tient* se tienne. » (Id.) — « Tout pert que tout *tient*. » (Ms. 7615, I, f. 101.) — « Mieux vaut un *tenez* que deux vons l'aurez. » (Colgr.) — « Mieux vaut un *tien*, ne font deus c'on « atent. » (Poët. av. 1300, II, p. 923.)

Mieux vaut un *tiens* que tu aras
Que ne font deulz qu'attendras. [*III Maries, f. 262.*]

Mieux amez, ce m'est vis
 1. *tant que n. tu l'aras.* (*Vatic. 1190, f. 136.*)

Tenner. Ennuier: « Ennuiez de la longueur du siège de Pampelune, les Espagnols se commencent à *tenner*. » (Froiss. II, f. 39.)

En soupirant, el me va dire
 D. puis l'heurs que je fus née
 Ne me trouvez aussy *tennée*
 De vous voir derrière la porte. (*Roque de Collette, f. 52.*)

Tenour. 1^o Taille, en plain chant: « Qui scevent chanter *tenours*. » (G. de la Bigue, f. 133.)

Si de m'entencion entendez la *tenour*
 Ja n'i porrez noter, fors biens et grant honor.
 Ms. 7218, f. 217.

2 Qui chante la taille: « Jean Tromelin *tenour* de la chapelle de monseigneur. » (Annot. sur l'Hist. de Charles VI, p. 705.)

Tenreau, iam. Mesure: « Qu'aucuns ne prennent... roche qu'elles n'ayent quatre poles et demy... et *tenreau* d'un denier, sur l'amende de soixante sols tournois. » (N. C. G. II, p. 150. — « *Seinture* de ung denier. » (C. G. I, p. 813.)

Tens. Temps: « par *tens*, » bientôt:

Venez Ihesu; vostre demeure
 Passo, ce m'est vis, terme et cure;
 Amors, di li qu'il ne sequeure,
 Ce soit par *tens*, trop m'i demeure. (*Ms. 7218, f. 125.*)

Tensement. Droit seigneurial à titre de la protection qu'accorde le seigneur: « Le *tensement* de Nenville.... l'avoine des *tensements*. » (D. C. sous *Tensamentum*.)

Tenser. 1^o Proféger:

Al cavalier ont envoyé
 Et se li ont dit et prové
 Que s'ame face venir
 Pour lui *teser* et garantir. (*Ms. 7089², f. 57.*)
 . . . Cil de France ont dur chailloz
 Dont à escerveler les pensent;
 N'ont espoir que de ce les *tesent*
 Coïtes de fer ne chapelez. (*G. Guiart, f. 311.*)

2 Disputer, gronder: « *Tenser* à son oreiller, » disputer avec son oreiller, en parlant d'un amant qui ne dort pas. (Am. rendu cordelier, p. 545.) — « *Tenser* à sa poulaine. » (Id. p. 533.)

Nus hon ne me porroit
 Medecine doner,
 Fors que vous, douce dame;
 Nus ne me puet *teser*. (*Ms. 7615, II, f. 178.*)

Tenserie. Protection:

Et si retint
 La cité en sa *teserie*
 Sans faire nule treccerie. (*Mousk. p. 344.*)

Tensif. Qui se tend. (Cofgr.)

Tenson. 1^o Protection:

Li rois qui voit tel abandon
 L'enfant royal prend à *teson*. (*Jeh. de Saintré, 212.*)

2 Dismission: « Lors recomance la *tesons*. » (Ms. 7615, I, f. 106. — 3^o « *Tensons* estoient disputés d'amours, les uns soutenant un parti, les autres un autre, qui est bient puis après jugées par des seigneurs et dames d'honneur. » (Pasquier, Rech. p. 603.)

Regrets, *tesons*
 Fleurs et chansons
 Sont les facions
 Panourouse chevalerie. (*Borel.*)

Tensser. 1^o Proféger: « N'en son chastelet entrez, vous li devez *tesser*. » (Ms. 7218, fol. 334.) — 2^o Disputer:

Marie est ma fiancée, du tout à li me fie;
 En li ai ma crence, ne l'oubliera mie;
 Bien sai, tant qu'elle en pense, ne m'oubliera mie;
 Vers l'ame mi me *tesse* qui a tort me mestrie.
 Ms. 7218, f. 216.

Tentare. Fanfare:

Chascun se pare
 Et veut aler à la *tentare*. (*Al. Chart. f. 665.*)

Tentation. « *Tentation* par devant et repentance par derrière: se dit d'une femme dont la taille ou l'habit par derrière fait imaginer quelque chose de beau; et l'on treuve puis après en la regardant par devant, qu'elle est extrêmement laide de visage. » (Oudin.)

Tentative. Thèse que soutiennent ceux qui veulent passer bacheliers. (D. C. sous *Tentator*.)

Tentatoire. Epreuve, e-sai. (Cofgr.)

Tente. 1^o Action de tendre un filet:

Telle amour n'est fors la *tente* d'un las
 Qui la se prend; chetive est et cilz las. (*Desch. f. 75.*)
 « On peut tendre es bastons des reyz, faisant une oussche de l'une part des bastons, et aussi puet on tendre sur le bout du baston faisant un pou four-chie dessus. Chascune de ces *tentes* est bonne. » (Gast. Phéb. p. 305.) — 2^o Tente, sens substantif:

Li riche homme communement
 Refont, à l'eure, sanz atendre,
 De toutes parz leur *tentes* tendre. (*G. Guiart, f. 333.*)

3^o Tenture: « *Tente* de tapisserie. » (Brant. Cap. fr. III, p. 307.) — 4^o Filet: « Comme fait l'yaigine qui prend les monches en ses relths et en ses *tentes*. » (Le Chey. de la Tour, instr. à ses filles, f. 26.) — 5^o Conflit:

Ens moi fait une grant *tente*
 Volentés contre cœmor. (*Poët. av. 1300, III, f. 1025.*)

6^o Bande pour blessure: « Por la porreture de lot lo cors est assi comme une *tente* (*canterium*) fichiée el chef. » (S. Bern. fol. 182.) — 7^o Sens obscène:

On dit qu'à la forme du nez
 On engoistat ceux qui sont armez
 Le mieux de cette grande *tente*
 Qui les bones dames contente. (*J. Tachw. f. 149.*)

Tenté. Pris de: « L'officier qui mit le pistolet à la main contre M^r de Guise fast si outrecuidé au pour mieux dire si *tenté* de vin. » (Brant. Cap. fr. III, p. 69.)

Tentement. Action de tenter. (Cofgr.)

Tenter. Sonder: « Certes, dist la dame... je les ayderay à guerir... Adone va leurs playes *tenter*... » et treuve qu'ils estoient moult griefvement mal-vrez. » (Perceç. I, f. 41.)

Tenteresse. Tentatrice. (Cofgr.)

Tenterie. Tentation: « Empirie, mediacstrie, triacelerie, ...cepollaine, pillalique, banquerie...

« interresserie... blescherie... happelourderie...
« carronnée, moilleures, lanternerie cordagée,
« *tenlerie*... crocquetterie, courlisannerie. » (Mœt.
rom. p. 35.)

Tenteur. Tentateur. (Tri. de la Nob. Dam. 264.)

Tentier. Marchand de tentes. Mém. de Sully,
t. XI, p. 484.)

Tentir. Relentir :

Espées tranchanz, fers de lances
En escez coulourez s'embatent,
Ilyautens *tentissent*, frez esclatent,
Coutiaus en chiers nues se baingent. [G. Guiart, f. 57.]
Quant j'oy *tentir* et bas et haut
Le rossignol parmi le gaut. [P. av. 1300, III, f. 1022.]

Tentissement. Relentissement. Colgr.)

Tenu. 1^o Convenu : « S'il y avoit aucun estang
« ou vivier qui fust empesché que l'on reserve la
« nourrisson, s'il a *tenu* qu'il appartiendra pour
« peupler la dite pesche. » (Gr. Cout. de Fr. 31.) —
2^o Débiteur : « Plus que jamais à vous me sens
« *tenue*. » (Marg. de la Marg. p. 16.) — « Je ne
« comptay oncques à vous, et scay bien de pieca
« que je suis vostre *tenu*. » (Mém. de Duguesclin,
p. 306.) — 3^o Dû : « *Tant tenu*, tant payé. » (Oudin.)
Celle location vient de l'engagement mutuel de
celui qui prenoit ou retenait quelqu'un pour le service
de sa maison, et l'obligation de celui qui s'y
attachait pour des gages, pensions ou autres récompenses
convenues entre l'un et l'autre. — 4^o Serré :
« Et si *tenu* qu'il n'ose parler à une femme. » (XV
Joyes du mar. p. 182.)

Tenu: fut cours,
Horrestes dessus lui couru,
Et l'a parmi le cors feru. [Desch. f. 506.]

Tenne. Mince, délié, tenu :

Celui la se desafubloit
Le chef de sa *tenue* coiffure. [Baif, f. 116.]
La grace de jouer du *tenue* chalumeau. [Jumy, p. 69.]
Tant as, tant vals, tans est li sens :
En *tenue* mantel, *tenue* sens. [Fabl. de S. Germ. f. 3.]

Tenne. 1^o Ce qu'on tient :

Le faulcon le vit empesché
De la proye qu'avoit pesché ;
A lui légèrement alla,
Et fit tant qu'il le surmonto ;
Si lui fit si dure venue
Qu'il lui fit perdre sa *tenue*. [G. de la Bigne, f. 45.]

2^o Sorte de fief, de possession : « Le fonds ainsy
« baillé est appellé *tenue* ou convenant ; lorsqu'il
« ya maison ou logement, elle est dite *tenue* logée,
« hebergée ou vestue ; lorsqu'il n'y a que des terres
« sans maisons, elle est dite *tenue* ou convenant
« par dehors. » (N. C. G. I, p. 414.) — « Ils deso-
« beyrent au carados, tellement qu'ils luy furent
« très contraires, disant que la terre qu'ils avoient
« en *tenue* estoit nuement à eux et qu'ils la def-
« fendoient contre tous les hommes tant qu'ils
« pourroient. » (Percefor. IV, f. 18.) — « *Tenne*
« longue, » longue possession. (Laurière.) — « La
« *tenue* lige est quand le vassal tient prochainement
« et lignement du seigneur. » (C. G. II, p. 774.) —
« Pour valablement charger ou hypothéquer heri-

« tages, il est requis que ce fasse par l'une des
« trois voyes... assavoir par mise de fait et *tenue*
« de droit, par rapport d'héritage ou en faisant sur
« iceluy héritage assavoir et mettre nostre main »
(Laurière.) — 3^o Dépendance : « Sire, vous devez
« savoir que nous demourons en nostre *tenue*, ne
« jamais ne nous asservirons disoient les Bearnois
« à la mort de Gaston, comte de Foix à quelque
« seigneur que nous doyens avoir. » (Froiss. IV,
p. 120.) — « L'évesque d'Avron des *tenues* du
« Bearn. » (Froiss. IV, p. 120.)

Tennement. D'une manière tenue. Colgr.)

Tennevre (se). S'attendrir :

Quant la norrice l'entendi
Lors se deliat, lors se *tennevre*,
Et dist que mandite soit l'encre
Qu'il est lui de la tor issue. [Fabl. de S. Germ. f. 37.]

Tennité. Finesse, délicatesse : « Une petitesse
« et *tennité* de leur table. » (Am. rousse. p. 178.)
— « *Tennité* de feuilles. » (Nicot.)

Tenure. 1^o Conditions auxquelles on possède
un fief : « Plainte de *tenure* brisée, c'est lorsque
« quelqu'un se plaint qu'on l'empesche de jouir
« de sa possession. » (Laurière.) — « *Tenure* de
« rente... quand aucun tient rente qui lui est
« assignée sur une piece de terre, et la terre
« remainit à celui qui la tient. » (Am. Cont. de
Norm. p. 48.) — « *Tenure* de terre... quand aucun
« tient d'un autre le fons d'un héritage. » Id. —
« *Tenure* de dignité... quand un homme tient d'un
« autre aucune dignité, si comme d'avoir garenne
« ou quittance en forests, ou en forière, ou d'avoir
« sergenteries ou marchez. » (Id.) — « *Tenure* per
« divine service. » (Ten. de Lill. f. 31.) — « Quand
« cil qui tient le fieu ne fait pas homage à l'autre,
« car il tient le fieu par un seul homage, et telle
« *tenure* est apelée *tenure* de volenté, pour ceu
« que ele est fete de la volenté à celui qui baille le
« fieu, et qui le recoit, sans nul homage, et sans
« nul besoin d'héritage. » Du Cange, sous *tenens*
ad voluntatem — 2^o Prescription : « Entre le pere
« et ses enfants... il n'y a point de *tenure* ou pres-
« cription. » (N. C. G. I, p. 715.) — 3^o Propriété :
« Le rentier saisissant... se peut faire mettre en la
« *tenure* et possession dudit héritage saizy. »
(C. G., II, p. 940.) — 4^o Taille en plain chant :
« Premiers molez à trebles et à *tenures*. » (Ms.
6812, f. 2.)

Tenneurement. D'une manière tenue. (R. Est.)

Tenneuret. Mince. (Colgrave.)

Tep. Tiédr. (Oudin.)

Tepour. Tiédeur : « Chaleur modérée ou *te-*
« *pour*. » (Percefor. I, f. I.)

Tepidité. Même sens : « Negligence et *tepidité*
« pour punir les méfaits. » (Hist. de la Tois. d'or,
II, f. 127.) — « *Tepidité* est de ceste condition qui
« est lentement amer Dieu et estre lent à tout
« bien. » (Mod. f. 286.)

Terpin. Pot de terre, dans le patois du Chalonnais.

Terpinier. Potier de terre. (H.)

Terayent. « Celui qui... fit imprimer la vie du chevalier Bayard... n'avoit usé du mot de tris-ayent, ains *terayent*. » Pasq. p. 732.

Terece Bataillon, tiers d'un régiment, d'une bande. Le Duc d'Albe, combattant les gueux en Flandre, se chargea seulement d'une petite et gentille troupe de braves et vaillans soldats, bien choisis des *tereces* de Lombardie, de Naples, de Sicile,.... « montant le tout à dix mille hommes. » Brant. Cap. Estr. I, p. 76.)

Terceau. « Droit de vin qui se prend par le seigneur à la cuve ou autre vaisseau à vin, et doit le sujet le faire savoir au seigneur avant que tirer son vin, à peine de 60 s. d'amende. » (Laurière.)

Tereenal Arsenal : « Chassa une fuste genevoise jusque dedans le *terceau* de Gennevins qui est un lieu au bout du monde, et contre la ville, où les barques et fustes qui apportent vivres à Gennevins viennent aborder. » J. d'Auton, p. 124.

Tererer. Donner la troisième façon à la vigne. (Monet.)

Terereer. Entremetteur d'amour. Ménage.)

Terche. Peut-être fante pour *tesche*, qualité : « L'on ne peut mieux cuire des chiens, et apprendre des bonnes *terches* pour prendre le cerf et toutes bestes que de les faire chacier lievre à la champagne. » (Mod. f. 41.)

Tercher. Essuyer : « Le roy *terchant* les larmes qu'il avoit aux yeulx. » (Tri. des IX Preux, 156.)

Terceoul. La plus grosse farine, le son, le produit, le restant de l'arrière blutage. Du Gange, sous *Rebutctum*.)

Terrot. Faisan. (Colgr.)

Terreuil. C'est pour un quart de vignes, demi baril. Du Gange, sous *Tercolajiam*.)

Terder. Tarder :

Courons tost à ce saint voyage ;
Plus ne fault qu'icy nous *terdous*. (M. de la Marg. I, 84.)

Terdre. 1^o Essuyer. Longis, après avoir percé le côté de Jésus-Christ :

Terst à ses ious, si raluma ;
Tres devant vous s'agenouilla
Merci vous cria, de bon cuer,
Et puis geta sa lance. (Ms. 7218, f. 105.)

2^o Réparer :

Sans attendre hastis secours
Qui puisse leur domages *terdre*. (G. Guiart, f. 112.)

3^o Panser : « Li afole leur plaies *terdent*. » (G. Guiart, f. 317.)

Terre. Faire : « Je me sui trop *teus*, ce poise moi d'aler ou ma dame voie. » (Ms. Bouh. f. 201.) — « *Teu* la verité desdites franchises. » (Ord. V, 468.)

Tes toi, amis, ce dit li dus ;
Le sai bien que c'est li sanz faille. (Ms. 7996, f. 75.)
Desormes ne me puis *tere*
De chanter. (Poit. av. 1300, IV, p. 1486.)

Terebinte. Térèbenthine. (Carthey, Chevalier errant, fol. 39.)

Terente. Treute : « *Terente* trois. » (Carp. Hist. de Cambrai, p. 18, an. 1133.)

Terez. Poisson : « Harans frès à la blanche allie, I venoient, et bons mulez, hados et mellans » et *terez*. Et tant de autres poissons frez. » (Bal. de Quaresme, ms. de S. Germ. f. 91.)

Terges (se). Se targuer de : « Ce sont en somme deux grands princes du sang, freres, dont les autres, chacun en son endroit, se *tergent* pour parvenir au dessus de leurs intentions. » (Lett. de Pasq. I, p. 226.)

Tergette. Petite large, petit écusson : « Par le bas estoit attaché une *tergette* ou estoient peintes et estevez les armes de l'université. » (Mém. de Du Bellay, VI, p. 353.)

Tergier. Tarder : « Son char retourna sans *tergier*. » Ovide, dans Borel.)

Tergiversateur. Fourbe. (Colgr.)

Tergiversation. Retard : « *Tergiversations* et remises. » Pasq. Rech. p. 438.)

Tergo. Mot latin, dos : « Ils joyrent lors de *tergo* Et s'enfouyrent à Bayeux. » (Vig. de Charles VII, t. II, p. 88.)

Terieringhe. Mot flamand : « Proceder à la réelle execution que l'on dit arbitraire *vercoopin-ghe*, de sept jours et sept nuits, et puis après à la *terieringhe* par dedans autres semblables termes. » (N. C. G. I, p. 303.)

Terir. Atterrir : « Les vaisseaux qui *terissent* et mouillent à l'encre. » D. C. sous *Hurtagiium*.)

Teriz. Linotte. (Colgrave.)

Terme. 1^o Limite de temps :

Et si dis fy de la facon nouvelle ;
Si fais je aussi de celui ou de celle
Qui boyant maintiendra, jour ne *terme* ;
Si fais je aussi d'amours, aussi de dame. (Chartier, 806.)
Quant li bons hom vit qu'il fut *termes*
De lui assaudre, si fassaut. (Ms. 7218, f. 5.)
Sire, com vous adés amblés
Vous dierez en ceste *terme*
Gâdes me vous. (Ms. 7218, f. 443.)

« En brief *terme* ensuivant. » (J. Lefevre de Saint Remi, Charles VI, p. 140.) — « Il y eut le *terme* d'un an tous les jours trois cens ouvriers. » Froiss. I, p. 208. — « Tenement que est tenu à *terme* des ans. » (Britt. Loix d'Angleter. f. 201.) — « Tenant à *terme* de vie. » (Id. f. 12.) — 2^o Limite d'espace : « *Termes* desdits reports. » (Ord. III, 381.) — 3^o Frontières : « Furent deboutez et chaciez, si que il convint qu'ils s'en retourmassent à deffendre leurs *termes*. » (Chr. de Nangis, an. 1302.) — 4^o Faculté, moyen : « La demande que faite m'avez, n'est pas à moy à respondre, car elle est hors de mes *termes*. » (Mod. f. 33.)

5^o Echéance :

Courtoise et escut d'or fin
Bende de *termes* et d'usure. (Ms. 7615, II, f. 190.)
« Pour *terme* passé est un homme justicié quand

• *terme* lui est assis, et il ne vient pas, et aussi
 « quand *terme* est assis à aucun de payer la rente
 « qu'il doit et il ne la paye au *terme* ancien. »
 (Anc. Cout. de Norm. f. 10.) — « Le *terme* vaut
 l'argent et l'argent le *terme*. » Despér, H. p. 140
 — 6^e Saison : « Li doz *termes* m'agrée du mois
 « d'avril. » Chans. du XII^e siècle, ms. Bouhier,
 f. 249.) — 7^e Titre : « Il n'y a *terme* qui passe par
 « delà cely de frere. » Cotgr. — 8^e Chant, air.
 sou : « Orphée qui au son de ses gracieux *termes*
 « tenoit les vents. » (Mell. de S. Gelais, p. 162.) —
 9^e Expressions : « Il n'entend mye Les *termes* de
 « faulconnerie. » (Gace de la Bigne, f. 90. — 10
 Assemblée, assise, audience : « Tient ses *termes* le
 « maire, chaque jour. » (Ord. V, p. 680.) — « Il
 « retourna où sapience et prudenece lui avoient
 « mis *terme*. » (Mod. f. 228.) — « *Termes* gene-
 « raux, » dats généraux, dîtes des Polonais.
 (Favin, Th. d'Honn. II. p. 1329.) — 11^e Situation,
 état : « En très dretens et piteux *termes*. » (Vigil.
 de Charles VII, p. 93.) — 12^e Age : « Sa femme
 « Valeriane n'estoit plus en *terme* d'avoir enfans. »
 (Strap. I, p. 264.) — 13^e Discours, propos : « Chascun
 « se trouva estoibé et en parloient diversement ; et
 « encores estoient ils sur les *termes*, quant Mar-
 « cival et les deux autres chevaliers retournerent
 « de leur queste. » (D. Florès de Grèce, f. 158.) —
 14^e Convention, trêve : « Accordez vous ce que
 « j'ay en *termes* mis. » (Percefor. IV, f. 111.) —
 « Meffait de *termes*, » commis pendant une trêve,
 (D'Argentré, Cout. de Bret. p. 78.) — « Et pour ce
 « avoit elle tenu ses *termes*, afin que le chevalier
 « feust deceu par tentacions charnelles. » (Percefor.
 V, f. 45.) — « Meurent les Anglois en *termes* que
 « moult s'esmerveilloient de ce. » (Froiss. IV, II,
 p. 100.) — « Les offres que le roy de Navarre
 « mettoit en *termes* faisoient bien à recueillir. »
 (Id. p. 23.) — 15^e Contenance, conduite : « *Tenant*
 « assez bons *termes*. » (J. Marot, p. 103.) — « Luy
 « furent remonstrez les *termes* que tenoit le Camus
 « de Beaulieu, car il gastoit tout. » (Hist. d'Arthur,
 Conné. de France, p. 751.) — « Le roy lui tint à
 « elle et à ses gens (Madame de Guyenne) bons
 « *termes*,..... et lui offrist qu'elle demourast à
 « Chinon. » (Vigil. de Charles VII, p. 78.) — 16^e
 Mots : « *Tenir* gros *termes* à leurs dites femmes. »
 (Aresl. amor. p. 417.)

Locutions : 1^o Interroger : « Le roy leur demanda
 « et mist en *termes* se il leur sembloit que bon fust
 « qu'il parlast à l'empereur. » Chron. de Nangis,
 an. 1377.) — 2^o Exiger : « Je mets bien en *termes*
 « que je ne vueil point estre nommé. » (Froissart,
 IV, page 145.)

Termé. 1^o Fixé : « Se retirera le veneur au lieu
 « où l'assemblée aura esté *termée*. » (Fouill. Vénér.
 f. 116.) — 2^o Limité, passager : « Là mille arbres
 « charmez, mille fleurs, mille plantes..... Jadis
 « hommes vivans, achevent leur destin Eternel ou
 « *termé*, selon l'arrest divin. » (Baif, p. 198.)

1. Termer. Qui tient à terme : « Pur ceo que
 « il ne eleyme nul frank tenement, ains le tynt en

« autrui nosme, si come gardeyn ou bailife, ou
 « *termer*, ou villeyen. » (Britt. Loïs d'Angl. f. 260.)

2. Termer. 1^o Assigner : « En toutes manieres
 « hereditables.... le defendeur.... après qu'il aura
 « partie qu'il veuille defendre, il sera tenu faire
 « declaration de sa defence avant que *termer*
 « veng.... que les juges.... tiennent les dites venues
 « aux *termes* quoy ils seront *termés*. » Anc. Cout.
 de Norm. f. 50.) — 2^o Donner un terme pour rendre
 une place :

« Ung peu avant le siege mis,
 Le herault du roy fut sonner
 Gisors et Angloys ennemys
 De la ville rendre et *termer*. » (Vig. de Ch. VII. t. II. 55.)

Terminance. Décision :

« En toutes regions, par droits,
 Se loïs et de res i' faisoit,
 Gen nul peüst determiner,
 Ne esclerier, ne deviner,
 En les .iiii. cites par devise,
 En est la *terminance* assise,
 Par le concile des évesques,
 Des abés et des archevesques. » (Mousk, p. 169.)

Terme. 1^o Terme :

« Li quitta quant qu'il et acquis
 El *terme* devant passe
 Sur lui, et par le trespassé. » (G. Guiart, f. 29.)

« A brief *terme*
 Jesir soloit en la vermine. » (Ms. 7615, I, f. 69.)

2^o Intervalle :

« Un grant *terme* li celui
 Couques gelir ne li osai. » (Poët, av. 1300, III, p. 1052.)

3^o Destruction : « Leur cite ameneroit en *terme*
 « et fresbucheure et en ruïne. » (Chron. de Nangis,
 an. 1289.) — 4^o Terme en obstétrique :

« Tot après ce avision
 Encharia l'enfant la royne
 Et le porta son *terme*. » (G. Guiart, f. 11.)

Terminé. 1^o Décédé : « Quant le survivant de
 « deux conjoints a acquis en vuidité aucuns herita-
 « ges coiffiers, sans avoir fait partages, aux hoirs
 « du premier *terminé*,.... il est tenu de faire partage
 « aux hoirs. » (C. G. II, p. 905.) — 2^o Guéri :

« Un tondis en seurité
 Ne l'esbatoy
 Adenc tu tantost gary
 Et *terminé*. » (Desch. f. 200.)

Terminement. Extermination :

« L'orgneil de la gent faée,
 Qui contre toy s'est forsenée
 Que mettras à *terminement*. » (Ms. 6812, f. 53.)

Terminer. 1^o Décider : « Si.... le concile *termi-*
 « *noit* l'autorité sienne estre par dessus celle du
 « pape, ce seroit une difficulté grande, et un danger
 « non moindre. » (Mém. de Du Bellay, IV, f. 106.)
 — 2^o Mourir : « Si telle femme *termine* par avant
 « son dit mary, ses enfans ou heritiers apprehen-
 « dans la dite moitié, sont submis et tenus à la
 « moitié des dites debtes. » (C. G. II, p. 926.) —
 « Si aucun bleschié *termine* de vie par mort. »
 (C. G. I, p. 782.) — 3^o Souhaiter :

« Tuit ty homme mal te *terminent*
 Mal te veulent, mal te definent. » (Bret, f. 53.)

Termoieur. Qui tient à ferme :

Mes escarlés que de deniers
Ont usurers en leurs greniers
Faussonniers et *termoieurs*,
Baillif le tel provost, maieurs. [Rose.]

1. **Termoier.** Remettre, différer :

Ne di pas, demain le ferai,
Item a Dieu m'accorderai ;
Tu puez tant aier *termoier*
Et lamen le tant prolongant
Que li siecles l'aura sorpris. [Fabl. S. Geom. f. 44.]

2. **Termoier.** Qui prête à l'année, à la semaine, à la honte du siècle et li *termoier* qui plus doute et lent malicieusement comment il puissent prester en manière que li emprunteur ne se puissent aidier de usure contre aus. » Beaum. p. 344.

Termoierie. Ecléance :

Si vendent à terme et usure ;
Aient tantost à *termoierie*
Qui sont de privée mesnie,
Lors est li termes achatez,
Et plus chier venduz li chatez. [Ms. 7218, f. 332.]

Termour. Celui qui donne sa terre à ferme. (Carla magna, l. 44.)

Termoyement. L'usure : « Ili commence li soixante huietiésme chapitre de cest livre, liquel parole des usures, et des *termoyemens*, et quele chose est l'usure. » Beauman. p. 344.)

Termaire. Nombre de trois. (Colgr.)

1. **Terne.** Oiseau ; le même que ternier :

Abusé m'a et fait entendre
Ie busars que ce fussent *ternes*. [Borel.]

2. **Terne.** Livide : « Quand le roy eust ouy ceste nouvelle, si fust tant courroucé, qu'il en perdit toute la couleur et devint aussi *terne* que cendre. » Lancel. III, p. 29.)

Terneaire. Nombre qui contient plusieurs hers. (Colgr.)

Termer. Partager en trois. (Colgr.)

Ternes. Les deux trois au jeu de dés :

Et deux et deux gient es carmes
Et ambes as et le tiers *ternes*. [Beut, f. 80.]

Ternier. Petit pivert. (Colgr.)

Ternir. Noircir : « Toute la couleur luy *ternit*. » (Am. ressusé, p. 540.)

Ternisseur. Qui ternit. (Colgr.)

Ternisseure. Etat de ce qui est terne. (Colgr.)

Ternois. Nom de pays ; Thierrache :

Maute terre passa, puis vint en Boulonois,
Puis revint en Pouti, très parmi le terrois
Par *Ternois* repera et vint en Amienois. [Ms. 7218, f. 344.]

Terny. Triste. Cl. Marot, p. 496.)

Terroanne. Théroanne : « Li esgaré de *Terroanne*. » (Poët. av. 4300, IV, p. 1651.)

Terous. Terrestre :

Cel fruit pereillons
Que menja nostre pere
En paradis *terous*. [Ms. 7218, f. 494.]

Terquisiaet. Escobner. « Il y a apparence que

« c'estoit une espèce de champart, ou droit sem-
« blable, imposé par les sujets qui avoient obtenu
« du seigneur, à celle condition, la liberté de defri-
« cher certaines terres, ce qui se commençoit en
« écorchant pour ainsi dire la surface de cette terre
« vague et inculte, ce que l'on appelle dans le pays
« étreper, et brûlant les mottes que l'on avoit
« levées; *quisiaet* en Breton signifie écorcher. Ce
« droit parait avoir été fort approchant de celui de
« *tervance*. » Gloss. de l'Hist. de Bret. p. 104.)

Terrace. Glacis d'un château :

Chief du chastel du prince souverain
Ou nuls n'ose faire sa demourée ;
Mes braies sont et ma *terrace* usée,
Prins out en moy, sans riens mettre du leur. [Desch. 56.]

Terrage. 1^o Champart : « En matière posses-
« sive bénéficiale dont la cognoissance appartient
« à nostre siege de *terrage*. » (N. C. G. II, p. 77.)

Mens vus jaians c'uns pages,
Et n. dismes c'uns *terrages*. [Vatic. 1522, f. 158.]

2^o Plateau : « Une coupe et une esguerre de
« beaicle garnie d'or à deux *terrages* d'argent ez
« pattes esmaillez de vert. » (H. G. sous *Terragium*.)

Terrageau. Sujet au terrage : « Grange ou
« pressouer *terrageau*. » C. G. II, p. 257.)

Terrager. Lever le champart : « Après que les
« gerbes ont esté *terragées*, le labourneur ou deten-
« teur de la ditte terre est tenu mener le dit *terrage*,
« à ses couts et mises et la grange *terrageresse*. »
(C. G. I, p. 917.)

Terrageresse. Sujet au champart : « Grange
« *terrageresse*. » (Thaumas. Coul. de Berry, 452.)

Terragerie. Endroit où se lève le champart :
« En son domaine, *terragerie* ou complanterie. »
C. G. II, p. 576.)

Terrageur. Soumis au champart : « Le posses-
« seur d'une terre chargée de terrage, au paravant
« aucune chose lever, est tenu évoquer le *terra-
« geur*. » (C. G. I, p. 757.)

Terragier. Qui lève le droit de terrage : « Ser-
« gens *terragiers*. » Du Cange, sous *Terragiator*.)

Terrai. Glacis :

Li archers sont primes issu,
Au *terrai* sont primes venu. [Rose, p. 292.]

Terrage. Le même que terrage : « Droit de
« *terrage* qui est tel que le seigneur à qui est la
« terre.... doit avoir et prendre.... de douze gerbes
« l'une. » (Thaumas. Coul. de Berry, p. 381.)

Terrail. Glacis :

Ne pourront cil dehors les cous desus soiffir,
Du mur et du *terrail* les esteut departir. [Rou.]

Terrassement. Renversement : « Ceux qui se
« sont separez de notre religion tendent principa-
« lement au *terrassement* du S. Siege de Rome. »
Pasq. Rech. p. 260.)

Terrasseur. Qui renverse. (Colgr.)

Terralie. Territoire. Gloss. sur les Cont. du
Beauvoisis.)

Terraul. Terreau. Ord. III, p. 96.)

Terre, 1^o Sol terrestre :

Au disiesme jour de septembre
Terre troubla par tout; France;
 Plusieurs en eurent merveilleuse;
 Mais je ne m'en merveille point,
 Et demonstra en son *terre*.
 Ce qui toust en France apperra. (Ms. 6812, f. 54.)

2^o Biens, possessions :

Un riche chevalier estoit
 Moult franc, à qui il appendit
 Assez grant *terre*, et grant honor. (Ms. 7615, II, 173.)
 « Deux mille livres de *terre* ou de rente. » (Vigil. de Charles VII, t. II, p. 159.)

Expressions : 1^o « *Terre* ampelite, » terre noirâtre qui, étant cassée, se résout en huile; on s'en servoit pour oindre les vignes, et, par là, détruire la vermine qui les gâtoit. (Colgr.) — 2^o « *Terre* d'Arménie, » de l'Armée, de Bauvois, blesienne, de Chio, « cimolienne, cretienne, guermienne, melie, « melienne, d'ombre, pharmacite, prugnile, de « S. Porcin, sanienne, de savon, scellée, selinuu- « sienne, de Venise, verde, à vigne. » (Colgr.) — 3^o « Il peut faire publier qu'on ait à payer ledit « cens, autrement qu'il en fera *terre neuve*, » c'est-à-dire nouveau bail. (N. C. G. II, p. 422.) — 4^o « Venir *terre tenir* (Péard, Hist. de Bourg, p. 282, « an. 1255), » c'est-à-dire prendre possession de. — 5^o « Les ennemis... venoient *terre* couverte, à pié « et à cheval (Le Jouy, f. 74), » c'est-à-dire en cou- « rant la terre. — 6^o « Le premier mary d'aucune « dame ne doit point de relief des *terres feodaux* à « elle appartenans et qu'il a prises avec icelle « dame. » (C. G. I, p. 437.) — 7^o « Une quartellée « de *terre froide*. » (C. G. II, p. 409.) — 8^o « Contre- « mur d'espesseur suffisante afin que le fondement « du mur ne s'eyase ou empire, par faute de fermeté « et *terre* joignant. » (C. G. I, p. 370.) — 9^o « Se « cil qui auroit le pieur chastel et le pieur chastel- « lerie n'avoit le vaillant de sa part ou chastel, cil « qui auroit la plus grande partie le parleroit en « *terre plainne*, et se il ne le poit parfaire en *terre* « *plainne*, il le parleroit en ses elustiaux. » (Pithou, Cout. de Troyes, p. 434.)

10^o Certes c'est moy qui fu froit comme pierre ;
 Or sui gueris ; si convient que je die
 Que ma dame fait les hommes de *terre*. (Desch. f. 166.)

11^o « Ne marcher de pied en *terre*, » être si joyeux qu'on ne touche pas la terre. (Colgrave.) — 12^o Jeler à bas :

Ainsis donnent achoison
 Aux ennemis d'eux mettre à *terre*. (Desch. f. 80.)

13^o « Quant le roy eut leu la lettre laquelle la « damoiselle luy avoit envoyé le cueur luy print « tout à *mouvoir en terre*, car il aymoit la damoi- « selle de grant amour (Percef. I, f. 39), » peut être en leste. — 14^o « Fut une fois que les gens du « comté (de Flandre) furent en aventure de tout « perdre, et s'ils eussent *perdu terre*, ils eussent « esté morts et deconfils sans remède (Froiss. I, II, « p. 123), » reculer. — 15^o « Lancelot commença à « le toucher plus vivement que devant à force de « grans coups de son espée trenchant, et à *prendre* »

« *terre* seur luy. » Lancel. III, f. 150. — « Atant « *prindrent terre* par devant les houldis où ils « furent moult regardez des dames. » (Percef. V, f. 105.) — « Quant son cheval *eut prins terre* pour « marcher avant sur le pont, ung cor... commença « fort à sonner (Percef. IV, f. 114). » c'est-à-dire avancer. — 16^o « Manege de *terre* *terre*. » (Colgr.) — 17^o « Quant eils jeunes roys *riut à terre* Moult « s'entremist d'onneur aqerré G. Guiart, f. 13. » c'est-à-dire monta sur le liège. — 18^o « Indifferem- « ment les ocyoient les Gregois dont force leur « fut de leur *donner*. » Tri. des IX Preux, « p. 246), » reculer. — 19^o « Enfans de la *terre*, » mondains. (Colgr.) — 20^o « Mau de *terre*, » épilepsie. (Colgr.) — 21^o « N'avoit ny de *terre* jaunie, ny de « la blanche (Colgr.), » ni or, ni argent. — 22^o « Faire « de la *terre* le fossé, de la *terre* d'autrui remplir « le fossé, » remplir sa bourse avec l'argent d'autrui. (Colgr.) — 23^o « Jurer les mons, les *terres* « et les vaus. » (Ms. 7218, f. 146.) — 24^o « Faut *faire* « *des terres* en un pré lesquelles doivent estre assez « larges, afin que les bassets ayent espace de leur « tourner et virer et entrer deux tout de front, puis « couvrir les *terres* d'ais et de gazons. » (Fouill. Vén. f. 72.) — 25^o « *Terre* sans hebergement n'est « que de demie revenue, et *terre* chevauçée est à « demi mangée. » (Loisel, Inst. cont. I, p. 284.) — 26^o « Telle *terre*, telle eruche. » (Colgr.) — 27^o « De « bonne *terre*, bon tujin. » (Id.) — 28^o « Bonne « *terre*, mauvais gent. » (Apol. d'Hérod. p. 4.) — 29^o « *Terre* loing de soy n'apporte que flascons et « bouteilles. » (Colgr.) — 30^o « Qui a *terre*, si a « guerre. » (Eutrapel, p. 17.) — 31^o « Nulle *terre* « sans guerre. » (Colgr.) — 32^o « Tant vault li hom, « tant vault sa *terre*. » (Blanchandin, fol. 188.) — 33^o « Tant vault seigneur, tant vault sa gent et sa « *terre*. » (Gast. Phéb. p. 12.) — 34^o « Aujourd' huy « en *terre*, demain enterré. » (Colgr.) — 35^o « On « ne doit pas laisser bonne *terre* pour mauvais « seigneur. » (Colgr.) — 36^o « Pour laver ses mains « on n'en vend pas sa *terre*. » (Id.) — 37^o « Tel « accroist sa *terre* qui ne accroist pas pourtant « bonheur. » (Percef. III, f. 85.) — 38^o « *Terre* sans « seigneur est legiere à conqueter. » Percef. II, f. 34.) — 39^o « Qui de *terre* est, de *terre* parle. » (Bouëic. IV, p. 378.)

Terre-bien. Juron. (Mém. de Sully, II, p. 143.)

Terrer. Se cacher dans un terrier :

Il luy suffit qu'elle seurmonto
 En son pais où elle *terre*
 Des subgies et qu'on ne deterre
 Le bestail qui à luitz se dompte. (Desch. f. 317.)

Terrestrien. Terrestre :

Et lieu de delices
 Que l'en nomme et nomma jadis
 Le *terrestrien* paradis. (Guiart, f. 92.)

Terrestrité. Parties terreuses, sablonneuses :
 « Si celle eau se corromp par sept fois, et autant
 « de fois remise et purifiée, elle ne se gatera plus,
 « ce dit Hermolaüs Barbarus, toute la *terrestrité*
 « estant chassée. » (Bouchet, Serées, I, p. 61.) —

« Le vent austral, passant par des régions seiches
« et chaudes apporte avec lui force *terrestriété*. »
(Id. t. p. 59.)

Terre-tenant. 1^o Fantassin : « Les trois cornet-
« tes qui estoient *terre-tenant* furent incontinent à
« cheval. » (Montluc, II, p. 419.) — 2^o Attenant à :
« Les pays qui ne leur (aux Hollandais) sont point
« *terre-tenans* à ce qu'ils possèdent, leur sont de
« tant excessive depeuse pour les attaquer et puis
« pour les garder et conserver. » (Sully, XII, 477.)

Terribilité. Aspect terrible : « Force de courage
« ou magnanimité est un moien entre hardiesse
« et paour, et aussi entre oser entreprendre et la
« *terribilité* espouventable qui est souvent des
« choses que l'homme entreprend. » (Toison d'or,
I, f. 114.)

Terriblement. Extrêmement : « C'estoit une
« chose *terriblement* et extremement belle. » (Nef
« des dames, f. 25.) — « Estoit *terriblement* grant. »
(Peregr. IV, f. 53.)

Terribler. Rendre terrible. (Cotgr.)

Terrien. 1^o De la terre : « Ce n'est pas homme
« *terrien*, mais aucun monstre qui est en terres
« descenda pour faire les gens merveiller. » (Lanc.
I, f. 111.) — « Ayez sur tous chevaliers celluy
« qui sur toutes gens *terriennes* vous ayme... vous
« aymerez la fleur de toute chevalerie *terrienne*. »
(Id. f. 110.) — « Prie le hault maistre qu'il me
« laisse partie de son service, mais en telle maniere
« me garde que je soye son serviteur spirituel et
« *terrien*. » (Id. III, f. 111.) — « C'est l'homme
« *terrien* dont je seroye plus joyeux s'il estoit
« guarry. » (Id. I, f. 97.) — « Depuis ne avalla viande
« *terrienne* en son corps, ne boyre nul.... mais
« recommandoit son ame et sa vie en la main de
« son createur. » (Perc. VI, f. 128.) — 2^o Manuel :
« Garderent la journée de toutes œuvres *terriennes*,
« comme un dimanche. » (Al. Chart. Charles VII,
p. 185.) — 3^o Qui possède des terres : « Nostre
« souverain *terrien*, nostre seigneur le roy de
« France. » (Beaum. p. 171.) — « Estre sires de
« *terriens*. » (Froissart, I, p. 304.)

Terriennement. 1^o Temporellement : « Comme
« le peuple le maintient (le clergé) *terriennement*,
« ainsi doit il sainte eglise maintenir spirituelle-
« ment. » (Lanc. I, f. 31.) — 2^o Sur la terre :

Quant pour pecher est pugni maint et mainte,
Sans espargner nul *terriennement*,
Roy, prince, due, tant ait espée sainte,
Poivre, riclé, de grant gouvernement
Ne de petit. (Besch. f. 263.)

Terrier. *Subst.* 1^o Seigneur de beaucoup de
terres :

Li quens Philippes qui refu,
Dieus, quel *terrier*, Dieus quel escu. (G. de Provins.)

2^o Terre : « Il ne bongea jamais de sa tente tendue
« sur un *terrier*. » (Branl. Cap. fr. III, p. 95.) —
Adj. 3^o Qui habite un terrier :

La dent meurtriere
Ou d'une louve *terriere*
Ou d'un lyon foulroyant. (Ron. Bell. I, t. 10.)

Terriere. Lieu d'où l'on tire de la terre :
« Promettons de bonne foy que nous ne nos gens
« ne donnerons ne porrons donner congé de prendre
« terre ou argille en la ditte *terriere* ou argilliere. »
(Du Gange, sous *terrarium*.)

Terrin. Grande marmite de terre. (Cotgr.)

Terrine. 1^o Pot de terre pour les évacuations.
(Du Gange.) — 2^o Décembre :

Encor y parent les *terrines*,
Et les desers, et les gastines,
Que Gormont list en tous les lieux. (Brut, f. 104.)

Terriz. Terre :

Qui souz un *terriz* se gisoit
Pour la doulor qu'il avoit grant. (Rou, p. 170.)

Terron. Terre plain. (Cotgr.)

Terrover. Terroir : « Par la juridiction,
« *terrover* et mandement dudit Chastel Neuf. »
(Ord. III, p. 155.)

Terrouer. Terroir : « Des dits pays et *ter-*
« *rouers*. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 660.)

Terrox. Terreux :

Mais ge voi un arme, parmi cel val herbox,
Et si vient à cheval stant et escumox ;
Ou qu'il fust abatus sez heumes est *terrox*.
Fartoupeux, fol. 473.

Ters. Nelloyé, purifié ; part. passé de *terdre* :
« Ceux qui enseignerent le latin meslerent avec le
« langage *terse* et poly, l'erudition et doctrine. »
(Pasc. Rech. liv. IX, p. 816.)

Ne soiez pas com li cistes, k'adés
Bat ses cistesuns, quant il lor doit mieus faire,
Quant ils sont grant, et il vient à son aire,
Et à premier les a noris et *ters*. (Ch. du C^o Thibaut, 43.)
De ma manche m'a *ters* mon nés. (Ms. 7989-2, f. 213.)

Tersois. Essuie-mains : « *Tersois*, as quez li
« moigne targent leurs mains et leurs piez. » (Règle
de S. Benoît, ch. XXXIV.)

Tertiane. Fièvre tierce. (Cotgr.)

Tertio. Régiment : « Jay ouy dire à..... Pedro
« de Pas que son *tertio* ou regiment. » (La Noue,
Disc. polit. p. 362.)

Tertré. Ayant forme de tertre : « Motte *tertrée*
« et chargée de cheveux. » (Cont. de Choliér. 111.)

Tervagan. Nom que le moyen âge donnait à
un dieu païen :

Je lor done beïnon
De *Tervagan* et de Mahon
De Belzebus, de Lucifer,
De toz les deables d'enfer. (Ms. 7218, f. 182.)
... A nuit en Fostel herbregai
En la grant sale *Tervagan*. (Ms. 7218, f. 242.)

Terve. Mince, dans l'Anjou et le Maine : « Une
« branche *terve* de jambon. » (Ménage.)

Terze, o. Régiment : « Don Sanche de Leve...
« fut general du *terze* de Naples. » (Branl. Cap.
estr. I, p. 137.) — « *Terzo* d'Espagnol. » (Mém. de
Bellèvre et Sillery, p. 341.)

Tes. Tel :

Bom qi aim et veut estre amés
Doit tute mauvaisté hair
Et doit estre courtois et *tes*
Qu'il ne se doit emorgeillir. (Vatic. 1490, f. 91.)

Amour, quant je bien l'asavor
Si grant fein de descrire a droit
Mes quant mes *tes* or endroit. (Ms. 7615, II, f. 192.)

Tesche. Qualité :

Trop a en fumes mal affaire,
Plus a en fumes males *tesches*,
Qué il n'a en la mer de seches. (Ms. 7615, II, f. 153.)

Tesé. Fleudu :

Li chevalier qui sont monté
Parmi la porte Font *tesé* ;
Mais Gaudius le rescoet si bien
Qu'il ne le malhaignet de rien. (Partonop. f. 158.)

Tesée. Toise :

Lui a le bon fer tranchant nüs
Et la lance une *tesée*
Lui a parmi le corps passée. (Athis.)

Teset. Voir *tasscau*, ornement :

Vestus fu d'un pigeon ermin
Et bien fu chauceiez d'osterin
Aflublé orent un mantel ;
D'or en furent fait li *teset*. (Floire et Blanchefl. f. 201.)

1. Tesie. Phthisie. (Du Cange, sous *Tesis*.)**2. Tesie.** Enflée :

Et la panse ay si fort *tesie*
Qu'om dit que c'est ydropisie, (Desch. f. 460.)
Guis i aura son taburel
Et sa muse *tesie*. (Poët. av. 1300, II, p. 936.)

Tesike. [Phthisique : « Ele porroit faire l'oume devenir elike et *tesike*. » (Alebrant, f. 9.)]**Tesir.** 1^o Taire :

Il est reson que cil se *tese*
Qui ne set dire rien qui plese. (Ms. 7218, f. 355.)

2^o Silence :

En *tesir* et en dur acointier
Ne puet on pas grant amour escuidier,
Vatican, n^o 4522, fol. 167.
Le trop *tesir*
Ne revient pas moult à plesir. (Ms. 7218, f. 129.)

Tesmoignable. Témoin :

Wailli et Mahieu Wion
Ces deus face Dieu pardon,
Car il sont *tesmoignable*
Que tous li mons est fable. (Poët. av. 1300, IV, p. 1306.)

Tesmoignage. Témoinnage : « En *tesmoignage* de verité. » (Du Bouchet, Généal. de Coligny, p. 58, an. 1268.)

Tesmoigner. 1^o Répandre, donner bon témoignage de : « Tous le monde vous *tesmoigüe* à bon chevalier. » (Giron le Courtois, dans Du Cange, sous *Testimoniare*). — « Nul ne pourra..... estre receu « au serment de mesureur de terres, s'il n'est « *tesmoigné* par gens de foy. » (Ord. II, p. 381.) — 2^o Affirmer : « Qui seront *tesmoignés* par les lettres. » (Ord. III, p. 510.)

Tesmoigneurie. Témoinnage : « Mestier de *tesmoigneurie*, » métier des Manceaux et Percheons. (Rab. V, p. 160.)

Tesmoigné. Témoinné : « *Tesmoigné* ou « relaté. » (Ord. III, p. 440.)

Tesmoïn. 1^o Témoin : « (Les Manceaux et les « Percheons) apprennoient à estre *tesmoïn*. » (Rab. V, p. 160.) — « *Tesmoïn* en confirmation de verité. » (Du Chesne, Généal. de Montmorency, p. 388,

an. 1265.) — « Quiconque che soit qui ne sache mie « comment il le puet lever, et li maire li doit certifier « et enseigner comment il le puet et doit lever de « rekiel quiconques ce soit qui veulle *tesmoïn* « lever, il le puet lever con faus tesmoïn et le dot « lever par le poing, et presenter son gage, et en « puet retenir à avoir champion et avoué, s'il vent. » (L. s. d'Amiens, dans B. C. sous *Testes levare*. — 2^o « *Tesmoïn* de bornes, » cailloux placés près d'une borne. D. C. sous *Testis terminii*.)

Tesmoing. Témoinnage : « *Tesmoing* de certain, « de credence. » (Stile de procéder au parlem. de Normandie, f. 73.) — « Par le *tesmoing* mousci- « gneur le dalphin. » Desch. f. 180.)

Dame qui port a le besoing

Por son ami ce qu'il a

Se cil guerredou n'en a,

Ilomnis en est par *tesmoing*. (Poët. av. 1300, I, p. 354.)

Tesniere. Tanière :

Renars estoit jadis en sa *tesniere* ;
Assagez fut du noble lion. (Desch. f. 408.)

Belaud (un chat) scavoit mille manieres

De les (souris) surprendre en leurs *tesnieres*,

J. p. Bellay, p. 469.

Tesseré. Carré comme un dé. Colgr.)**Tesson.** Blaireau :

La truie vouloit estre chievre,
Le *tesson* vouloit estre bievre. (Desch. f. 467.)

1. Test. Témoinnage :

Si parlerons l'une a beie
Qu'ert al chief de le forest
Si com le livre en trai à *test*. (Sorh. 61, c. 17.)

2. Test. 1^o Pot :

Je pisserei
Ou *test*, et ferai mon orine. (Ms. 7218, f. 196.)

2^o Crâne : « Lors frappa le roy Artus sur le heaulme « tellement que nulle chose ne le peut garentir « qu'il ne lui fist l'espéc sentir jusques au *test*, et « du *test* abbattit il une piece. » (Lancel. III, f. 158.) — 3^o Coque d'une noix :

Quar tout ainsi com la noix est
Enserree dedens son *test*,
Ne n'en puet estre hors ostée
Devant qu'ele soit meürée. (Ms. 7218, f. 359.)

4^o « Carapace d'un animal : « Le *test* et couver- « ture d'aucunes bestes et poissons de mer. » (Nic.)

Testable. Qui peut tester : « Chascuns habi- « tans... estant en aage et non empesché d'empes- « chement de droict est *testable* et peut faire « testament de ses biens et choses. » (C. G. II, 692.)

Testament. 1^o Ensemble des Saintes Escritures : « Scavoir tout le viés *Testament* et le nouveau. » (XV Joyes du mariage, p. 118.) — 2^o Dernières volontés d'un mort. « Mais si par prevention le roy « a la cognoissance du compte d'un *testament*, le « maistre des *testaments* n'y a plus que cognoistre. » (Gr. Coul. de France, IV, p. 499.) — « Grasse cui- « sine, maigre *testament*. » (Colgrave.) — 3^o Par confusion comique avec teste : « Vous romproit « tout le *testament*. » Rabel. III, p. 164.)

Testamenter. Hériter par testament : « Amande « ...imposée à Clisson pour avoir *testamenté* de

« 170,000 l. qui estoit bien rapé à luy. » (Choisy, Vie de Charles VI, p. 173.)

Testamenteur. Héritier testamentaire : « Un *testamenteur* seul, hors qu'il soit hoir du résidu, « ne sera recevable à faire poursuite des biens du « testament contre les red-vanciers. » (Nouv. Coul. Gén. t. II, p. 70.)

Ains à au cuer si grant destreço
Qu'il sot bien qu'il ne puet plus vivre ;
Erramment son avoir delivre
En le main de quatre testours
C'on appelle *testamenteurs*. (Poët. av. 1300, IV, 1311.)

2° Exécuteur testamentaire : « Je merch monseigneur l'enyveske de Terrennane com mon seigneur « e mon compere *testamenteur* souverain e li pri « kil ait che testament à parfurnir. » (Duchesne, Général. de Guines, p. 284, an. 1244.)

Testarderie. Opiniâtreté. (Colgrave.)

Testarosse. Testatrice : « Un testateur ou *testarosse* peut disposer par testament et ordonnance « et dernière volonté de ses fiefs et heritages. » (Coul. Gén. I, p. 766.)

Teste. 1° Pointe : « Chascun tenoit ung arba- « lestre tendue et avoit sur chascune encoché un « *virton* de telle *teste* que pour froisser et tuer « ung cheval. » (Percef. I, fol. 37.) — 2° Bos d'une hache : « Ils devoient combattre de haches et en « ferir chascun quinze coups de la *teste*, et martel, « sans rien toucher de la pointe ny d'estoc. » (Méth. de Goucy, Charles VII, 555.) — 3° Massue : « Ilallois « à *teste*. » (Coul. Gén. II, p. 897.)

Expressions : « *Teste à teste* bechevel. » (Rabel, I, p. 151.) — « Les filles prennent autant que les « fils et partissent *teste à teste*. » (C. G. I, p. 84.) — « Quand aucun, après son trespas, delaisse plu- « siers enfans ou autres ses heritiers, tels heritiers, « soit en ligne directe ou collaterale, viennent à la « succession du deffunt quant aux menbles, heri- « tages, et possessions immeubles, roturiers, et en « censive *teste à teste*. » (Coul. Gén. I, p. 365.) — « Mil le siege devant Calais, et y mena quarante « mille *testes* armées de la commune de Flandre » (Oliv. de la Marche, p. 56), c'est à-dire hommes d'armes. — « Henri IV cherchoit à engager un « combat avec le prince de Parme, mais le vieux « et rusé capitaine lui faisoit toujours des *testes* « d'infanterie (Mém. de Sully, I, p. 425), » opposer de... — « Envoyez cent mille escus à deux favoris « du grand seigneur, et avant qu'il soit six mois, « on verra toute l'Italie si pleine de *testes blanches* « que ses calamitez et miseres nous feront trop « plus de pitié que leurs ruses et finesses ne nous « donneront de crainte (Mém. de Villeroi, III, 98, » Turcs à turbans. — « Ils devoient jeter une *teste* « de dix ou douze enseignes entre la basse Pou- « logne et la haulte pour empêcher les saillies de « ceux de la haulte Pologne (Mém. de Du Bellay, f. 337), » c'est-à-dire avant-garde. — « Le seigneur « César Fregose, avecques tel nombre d'hommes « qu'il voulut choisir, delibera avec le reste de « l'armée de *dresser la teste* vers l'ennemy. » (Mém.

de Du Bellay, f. 262.) — « Si une fois il *tournoit* la « *teste* vers le roy... il n'y auroit chose qu'elle « qu'elle fust qui puis après le detournast de ce « qu'il auroit commencé. » (Du Bellay, fol. 155.) — « Que les premiers flancs ni la *teste* qui sera au « milieu ne lasche pas que le loup ne les ait passé « et avancé dans la courre de huit ou dix pas, pour « ne les pas faire retourner dans le bois, et que les « seconds flancs lasches quand ils verront le loup « vis à vis d'eux, et qu'aussitost que les valets des « levriers qui *tiendront* les *testes* verront les seconds « flancs lascher ils s'avancent et aillent au devant « du loup, pour *lasccher* en *teste*, et auparavant « qu'il soit à eux ; c'est ce qui fait qu'on les appelle « *levriers de teste* qui doivent estre les plus grands « et les plus forts pour faire arrester le loup. » (Salnov. Venerie, p. 278.) — « Fourfaire le *teste*, « mériter de perdre la tête. (Duchesne, Général. de Béthune, p. 152, an. 1247.) — « Sur la *teste* à per- « dre. » (Froiss. II, p. 181.) — « Sur la *teste* coupée. » (Froiss. III, p. 198.) — « Se vous estez si fol que « vous venissiez après nous ou royaume de Gault, « et ou royaume d'Ibernie, assurez pouvez estre que « vous serrez plus prest de la *teste* que monseigneur « Lancelot ne seroit. » (Lancel. III, f. 143.) — « Tel « m'en pourra moquer, à qui je ferai la *teste* « rouge. » (Percef. I, f. 74.)

Cil ont plus le *teste hardie*
Qui maintent tel amparlerie. (Vat. 1490, f. 129.)

« La *teste* luy fent de douleur. » (Desch. f. 252.) — « Je pensois, seigneur Anastase, que fossiez plus « sage que ne vous monstrez, mais à ce que je puis « voir, vous avez la *teste* mal faite. » (Nuits de Strapar. II, f. 156.) — « J'ay bien oy gens qui sont « entre cy et le pont, or que nous ne faisons point « la *teste sourde* escoutons encores l'un ça, l'autre « là, au coing de ceste haie. » (Le Jouy fol. 62.) — « S'ils fussent venus servir le roy au point où ils « sont, quand il alla en Flandres, ils eussent bien « fait ; mais il n'en avoyent pas la *teste enflée* ; fors « que de dire et de prier Dieu que jamais pié d'en- « ire nous n'en retourmast. » (Froiss. I, II, p. 231.) — « Cœur delicat se plaint de *teste* saine. » (J. Marot, p. 43.)

Cil vos escoutent bien à dire
La verité testote plaine
Qu'il piedoient de *teste saine*. (Ms. 7615, I, f. 67.)

« Porter *teste* kil ment, » avoir l'air d'un men- « teur. (Poët. av. 1300, IV, p. 137b.)

« Helas, j'ay *usé* par ci devant de ma *teste*, j'ay « voulu suivre mon seul sens, par trop d'obstina- « tion. » (Amant ressuscité, p. 535.) — « En teil « maniere advient souvent à ceulx qui veulent « *faire à leurs testes*, sans eroire conseil d'autrui. » (Le Jouvencel, p. 45.)

Aucuns avoient de leurs *testes*
Et si vivoient comme bestes. (Mod. f. 1.)

« Ce fut un grand sujet de joye à toute l'armée « de se voir ainsi portée de la *teste* à la queue en « un moment, par l'arrivée imprévue d'un chef « M. le prince que l'on croioit ne pouvoir jamais y « parvenir dont l'attente avoit jusqu'alors sous-

« tenu ses esperances. » (Mém. de Tavannes, p. 196.) — «urent souvent par lor *teste*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1335.) — « Aller la *teste* levée. » (Gl. Marol, p. 619.)

Se vous m'avez respondus passamment
Si le vous grasie
Ma *teste* en est apaisie. (Val. 1490, f. 17.)

« *Teste* verte, » jeune homme. (Oud.) — « *Teste* de linotte. » (Id.) — « Grosse *teste*. » (Id.) — « Mettre la *teste* où l'on a les pieds Id. » être décapité. — « Chausser sa *teste*. » (Id.) — « Avoir des grillons dans la *teste*. » (Colgr.) — « J'en « retiens la *teste* pour en faire un pot à pisser. » (Id.) — « *Teste* de moine, » pisseulit. (Id.) — « *Teste* de vedel (Id.), » nigaud. — « Il a du mer- « cure en la *teste*. » (Id.) — « Faire hon de la « *teste*. » (Id.)

Las bien est li mondes confus
Quand la *teste* Dieu jura
Et sa forcelle, uns malotrus. (Besch. f. 32.)

« *Teste* Dieu pleine de reliques, » jurement de la Roche du Maine. (Brant. Cap. fr. I, p. 102.)

Les piez avant, la *teste* arriere,
En paradis les metez sauz. (Ms. 6812, f. 67.)

Tel deduit, tel joie, tel feste,
Onques ne fu lete de *teste*. (Ms. 6812, f. 80.)

La joie, le deduit, la feste
Il n'est homme qui de sa *teste*
Ne le pensast, ne ne deist. (Ms. 6812, f. 80.)

Mainte *teste* en sera gracie
Ainçois qu'il soit au finement. (Ms. 6812, f. 53.)

Bien est fous de la *teste*,
Ne de san n'a demie,
Qui plus se mit en fame
Et qui plus les ama. (Ms. 7615, II, f. 138.)

Ainz monte aus premerains es *testes*,
Qu'il lancent jus les arbalestes. (G. Guiart, f. 255.)

Il lui a dit qu'il est pelé
Et Eustace, à tout un baston,
La appellé et à haut ton
Teste de saige Lymosin. (Besch. f. 423.)

« Deux ou trois *testes* en un chaperon. » (Froiss. I, p. 132.)

Or ne sai je à sus qu'entendre,
Je vois si l'un vers l'autre tendre
Qu'en un chaperon a deus *testes*. (Ms. 7218, f. 325.)

« On connoit à ses yeux que sa *teste* n'est pas « cuite. » (Oud.) — « *Teste* à *teste* comme deux « fourbisseurs. » (Oud.) — « A laver la *teste* d'un « asne, on ne perd que le temps et la lexive. » (Colgr.) — « Il n'y a bonne maison que celle qui « est faite par la *teste* rasée. » (Rép. des vrais cath. franç. à l'avert. des cath. anglais, p. 472.) — « Je veulx perdre la *teste* est le gaige d'ung fol. » (Rabel. II, p. 246.) — « Il vaut mieux avoir bonne « *teste* que mauvais cul. » (Dial. de Tabur, p. 23.) — « Crenons en *teste* gastent la feste. » (Colgr.) — « En petite *teste* gist grant sens. » (Colgrave.) — « Grosse *teste* et prim col, c'est le commencement « d'un fol. » (Colgr.) — « Le poisson commence « toujours à sentir par la *teste*. » (Colgr.) — « Le « ventre emporte la *teste*, » se dit des apostats. (Colgr.) — « Telle beste, telle *teste*. » (Colgr.) —

« Tenez chaud le pied et la *teste*, au demeurant « vivez en beste. » (Colgrave.)

2. *Teste*, Téton :

Testes ay comme souz d'un four,
Aussi plates c'une quantaie. (De h. f. 325.)

« Elle veit que l'enfant nouveau né y tendoit le « col à mont, comme s'il voulsist querre la *teste* « sa mere. » (Percefl. III, f. 154.)

Testée. 1^o Portion qui appartient à chaque tête dans une succession : « Le pere qui est gentilhomme « et de noble sang peut marier ses filles et les « apparager, et ce qu'il leur donnera, son principal « heir ne le peut debatre, si le pere ne le grevoit « outre sa *testée*, aussi comme si tout le fief estoit « partable. » (Anc. Cout. de Bret. f. 110.) — 2^o Entêtement ; un seigneur anglois ayant refusé de boire, parce que Jean Chandos avoit bu devant lui, l'écuier du dernier menaga l'Anglois de lui jeter le verre à la tête ; et « comme il eust peur qu'il ne « list sa *testée*, car il estoit bien courageux de cele « faire ; il but. » (Froiss. III, f. 219.) — 3^o Tête :

Lors veissiez chevens tirer,
Tisons voler, dras descluror,
Et l'un desouz l'autre choir ;
Li marchant corent veir
Ceus qui orent rouge *testée*. (Ms. 7218, f. 60.)

Testelette. Petite tête. (Colgr.)

Testemoigner. Témoinner :

Mez ce disoient et juroient
Et tranchoiz le *testemoignoit*. (D. C. sous Testimoiaire.)

Testemoine. Témoinnage : « Li en avons doné « cesles testres pendantes scellées en nostre scel, « en *testemoine*. » (D. C. sous Testimonium.)

Testemoigne. Même sens : « *Testemoigne* « n'en peut cil de Fescamp porter. » (Rou, p. 54.)

En l'abaie Saint Oien
Out, en cel tens, un sacristain ;
Tenu estoit pour leal moigne,
Et mout avoit bon *testemoigne*. (Rou, p. 151.)

Tester. Donner des coups de tête ; on lit d'un cheval :

Lors a dit à son sor baugent,
Dist li quens : ne *teste* autre fois ;
A chief deposé teste ;
Li quens descent ; si li coupa
La *teste* ; sor un autre moune. (Fabl. de S. Germ. f. 44.)

Testerie. Caprices, fantaisie :

Les faiz de chevallerie
Que l'en fait, par *testerie*.
Les doit on tenir à prouesse ?
Certes, nenni ; et dont que esse ?
C'est folie et cas d'aventure. (Ms. 6812, f. 49.)

Testier. Qui appartient à la tête ; qui sait ménager sa tête. (Colgrave.)

Testiere. 1^o « Habillemeut de teste qui est de « fer pour l'homme de guerre, et est assez plus « général que casque ne salade. De là on a dit la « *testiere* d'un cheval. » (Nicol.) — « *Testiere* de « haute clozure de mailles rondes. » (D. C. sous Armatura.) — 2^o « *Testiere* d'un bucu, » le joug. (Colgr.) — 3^o « *Testiere* d'un chapeau, » forme d'un chapeau. (Des Acc. Eser. dijonn. p. 2.) — 4^o Tête :

« Engravée au fond du crâne de leur *testiere*. » (Tahur. Dialog. p. 96.)

Testificateur. Qui testifie. (Oudin.)

Testification. Témoignage, approbation. (Cotgr.)

Testifier. Témoigner. (Cotgrave.)

Testimoine. Témoignage : « En *testimoine* de verité. » (Ord. II, p. 343.)

Testimoniale. Preuve : « Rapporans bonnes » et seures *testimoniales* de tout ce que dessus. » (Pasq. Recherches, p. 831.)

Testimonium. Témoignement :

« Ouvr leur œuvres *testimonial* »

« Et tout apertement nous dient »

« Que par fume fumés nous tuit »

« Enganznie, trahit et soudit. » (Ms. 7218, f. 125.)

Testimoignance. Témoignage : « Donné par » *testimoignance* à nostre grant seal. » (D. C. sous *Testimonium*.)

Testimoigne. Témoignage : « En *testimoigne* de ces choses. » (D. C. sous *Testimonium*.)

Testimoigné. Témoigné : « S'aucuns dist lait » à l'ancre en la vile, et il soit veu d'eschevin ou » *testimoigné* par deux autres personnes, il payera » pour l'amande .m. s. » (D. C. sous *Testimoignare*.)

Testimoignance. Témoignage : « Un *testimoignance* de ceste chose, nos avons ces lestres » saclées de nostre sacl. » (D. C. s. *Testimonium*.)

Teston. 1^o Coup de tête. (Oud.) — 2^o Monnaie : « 6000 lansquenets qui le voullurent servir pour un » *teston* le mois, et ne voullioient point prendre » d'argent, fors seulement dire qu'ils estoient à » maistre qui leur donnoit de l'argent. » (Rob. de la Mark, p. 307.) — « Nous voyons aujourd'hui en » la France plus de doubtons qu'il n'y avoit, il y a » cinquante ans de petits pistolets; comme j'ay » veu et pareillement plus de *testons* que de dou- » zains. » (Brant. Cap. fr. t. III, p. 201.) — « Pour » deny *teston*, voire pour six blancs. » (Apologie d'Hérodote, p. 674.) — « Gros *testons*, *teston* de » Milan. » (D. C. sous *Moneta argentea*.) — « *Teston* » de roy, » monnoyé d'argent du poids de sept » deniers, douze grains et demi de fin, que l'on com- » mença de fabriquer sous Louis XIII en 1543, qui fut » évalué à dix sols sous les règnes suivants. Cette » monnoye augmenta jusqu'à trois livres. (Hist. du Th. fr. II, p. 87.) — « Il est comme les *testons* ro- » guez, sans lettres, » c'est-à-dire ignorant. (Oud.) — « Il fait de son *teston* six sols, et il fait de six » sols un *teston*, » se dit d'un prodigue ou d'un » économe. (Cotgrave.)

Testonné. 1^o Frisé : « Les gens d'Eglise sont » vestus de draps de soie, le plus souvent deconpez, » enrichis de pourfleurs et broderies, sont *teston- » nez*, epongez et parfumez. » (La Planché, état de la France sous François II, p. 663.) — 2^o Battu, ébrillé : « Estant donc Charles si bien *testonné* sans » peigne, ayant les yeux tous entlez et murdris. » (Nuits de Strapar. I, p. 139.)

Testonner. 1^o « Friser le poil, la perruque,

» façonner les cheveux, au fer chaud ou autrement. » (Monet.) — « Se *testonnant* de son pigne. » (Rabel. liv. I, p. 235.) — « Je suis empesché auprès de cet » homme de bien que je *testonne*. » (Du Verd. div. leçons, p. 349.) — 2^o « Quand il seut que Fouquet » pouvoit bien estre eschauffé à *testonner* la bourre, » il vint entrer au jeu de paume, et appelle Fouquet » qui avoit déjà bandé sa part de deux douzaines » d'esteus et jouoit à l'acquit. » (Jouer à la paume, dans Despér. I, p. 82.) — 3^o Faire des malversations dans les finances. (De la Noue, disc. p. 125.)

Testonneur. Parfumeur. (Rab. I, p. 322.)

Testu. 1^o Marteau : « Le *testu* d'un masson. » (Cotgr.) — 2^o Poisson. (Rob. Est.) — 3^o Entêté :

Lances es poinz, haubers vestuz,

Comme cotareus et *testuz*. (G. Guart, f. 280.)

Tesure. Pécherie. (D. C. sous *Tesura*.)

Tesurer. Tendre des filets : « Chasser tendre et » *tesurer*, et prendre bestes à pied rond. » (D. C. sous *Tesura*.)

Tetasse. Teton : « Avelle en *tetasse* de vielle. » (Cotgrave.)

Tetassier. Qui a de grands vilains tetons. (Cotgr.)

Tete. Teton : « Je sui joliete, sadete... point moi » ma *tete* selon le tans. » (Chans. du XII^e siècle, ms. Boulh. f. 56.)

Tethye. Excroissance difforme et maritime, qui n'est ni poisson ni plante. (Cotgr.)

Tetin. — « Estre au *tetin*, » à la mamelle. (Oudin.) — « Le grand dandin qui a mordu sa mere » au *tetin*. » (Id.) — « Du *tetin* en hors, » dès l'en- » fance. (Cotgrave.)

Tetine. Tetin :

Ne monstrez plus vostre *tetine*,

Si dure estoit, ronde et poupinne,

De bon cuer je la regardasse ;

Mais ce n'est rien qu'une trespasse

Pour quelque varlet de cuisyne. (Ch. d'Amour, p. 177.)

Tétineux. Qui a de gros tetons. (Cotgr.)

Tétrade. Nombre de quatre. (Cotgr.)

Tétricque. Triste, fâcheux. (Rabel. IV, épître dédicace, p. 4.)

Tettée. Temps que l'enfant met à sucer la mamelle. (Cotgr.)

1. Teue. Tenue :

La loi crut et en tel guise

Que nul ans fu bien *teue*

Et li peuples à devise

Fort et ferme le tenoient. (Poët. av. 1300, II, p. 876.)

2. Teue. Tue, part. de *laire* :

Dane Auberée s'est *teue*

A ce mot de lui prescher. (Fabl. de S. Germ. p. 311.)

Tevot. Couard. (Cotgr.)

Teur. Treillis fait de poil de cheval, sur lequel les tondeurs de drap tendent leurs étoffes. (Monet.)

Teurdre. Tordre : « Doit bouter son coustel » entre le cuir et la char, et couper la char aval, » puis doit trer à soy le jambon en *teurdant* et » ferir du cul d'une hache et les rompra. » (Gast.

Phéb. p. 202.) — « Tailla tout autour jusques à l'os
« du col, et li desmie, et *teurse* la hure, et elle s'en
« vendra. » (Gast. Phéb. p. 201.) — « Les agnilles
« qui seront *teurses* par force se drescerent. »
(Gast. Phéb. p. 319.)

Tens. Tel :

Coment, fet il, estes vous *tens*
Que par force dire m'estuet. [Ms. 7218, f. 2.]

Fouges ki ses fius ert ainsués
I fu ocis, *tens* fu menés. [Mousk. p. 412.]

Ke *tens* repare entor si
Sagement. [Poët. av. 1300, III, p. 975.]

François furent moult encriés
Quant Acre fu romue et prise :
Trop i ot jove à grant devise
En la vile prisent ostels
Dont moult i ot et *tens* et *queus*. [Mousk. p. 522.]

Textuaire. Qui a bien en main le texte d'un
écrivain. (Monet.)

Textuale Textuel : « En toutes loix a deux
« choses : la premiere, le principe ou la sentence
« *textuale*. » (Monstrelet, I, p. 42.)

A l'une fois, tu escrips, comme suppose,
Chose *textuale*, et à l'autre fois glose.
Goujot, Bibl. fr. X, p. 213.

Textuel. « Juges qui sont bons *textuels*, » qui
savent les endroits à citer. (Colgr.)

Textuellement. « Ainsi qu'il est *textuelle-*
« *ment* contenu au chapitre. » (Godefroy, Observ.
sur Charles VIII, p. 544.)

Texture. Contexture, tissu. (Cretin, p. 269.)

Tezant. Se taisant, reculant :

Croyez vous que li Griens soyent ja recreant
Ja ne furent ilz oncques en bataille *tezant*.
Not. du Ron. d'Alexandre, f. 16.

Tezez. Niais. (Babel, p. 178.)

Thahaut. Taïaut :

Pour ce huerés fort et haut
Tha, tha, *thahaut*, *thahaut*, *thahaut*,
Et lors les chiens à vous venront. [Font. Guérin, p. 22.]

Thaignon. Chignon ; lire peut-être *chaignon*.

Car si tost com il entre, soubannist le gaignon,
Qui nous traist en enfer parmi le *thaignon*.
Borel, Testam. de Meung.

Thais. Silence, discrétion :

Parle, soyés hardis,
Veuls tu mourir de la parole eschais ;
Conte ton fait ; maudite soit ta *thais*. [Desch. f. 187.]

Thalame. Fiole à long col, maltras. (Borel.)

Thalamege. Navire : « Par le conseil du pilot
« feurent sonnées les trompettes de la *thalamege* en
« intonation de guare serre. » (Babel, IV, p. 144.)

Thalasia. Qui a la maladie de la mer. (Colgr.)

Thale. Tige verte. (Colgr.)

Thaller. Commencer à pousser : « Quand les
« bleds vers se *thallent* en terre. » (Nicot.)

Thalmud. Livre contenant le droit canon et
civil des Juifs. (Colgr.)

Thalmudiste. Savant dans le thalmud. (Colgr.)

Thamarinde. Dattier indien. (Colgr.)

Thanesie. Plante :

Fenouille, lavande, ne autre chose,
Basilicon, coq, *thanesie*. [Desch. f. 411.]

Thapsie. Carotte puante. (Colgr.)

Thau. Carneau. Peut-être pourrait-on lire *tau*
et *tahu*, formes données par M. Lalanne en son
glossaire. — « Il fut ordonné qu'on porterait
« à la pompe funèbre de Du Guesclin sur son *thau*
« où estoit le corps, les clefs, en signe d'obedience
« et d'humilité. » Brant. Cap. estr. II, p. 215.) —
On lit dans Bouteil. Som. rur. p. 875, *tahue* d'une
litière d'estrain sur laquelle on élevait une estrade
de planches, qui portait le cadavre ou sa représen-
tation. — « Quand le corps (de Charles VIII) sera
« arrivé à N. D. des Champs sur la *tahue* où est le
« corps, sera faite une plate forme sur laquelle sera
« un lit de parement où sera mise la statue du dit
« seigneur en son habit royal. » (Observations sur
Charles VIII, p. 751.)

Theatre. 1° Spectacle :

Mais assez d'autres femmes voy
Qui vont par tout, sans nul convoi,
Aux festes, aux champs, au *theatre*,
Pour soulacier et pour esbatre. [Desch. f. 510.]

2° Enciente : « Si m'en allay hors du temple
« appuyer au mur du *theatre*, dont le lieu estoit
« clos. » (Percef. V, 13.) — 3° Place : « Ils arriverent
« au temple de la deesse, si descendirent par de-
« vant et laisserent leurs chevaux au *theatre*, et
« puis entrerent au temple. » (Id. f. 68.)

Theau. Taïaut : « Alors doit crier hau, où est il
« allé, hor va à moy, *theau*. » (Fouill. Ven. I, 68.)

Thebot. Amende par laquelle un voleur se
sauvait de la corde : « *Thebote* est quant home prist
« chattel de larone de lui faveurer, et maintenir et
« ne my autrement. » (D. C.) — « Petis larons que
« foudent et esorchent motons, ou autres bestes
« putantre pur enbler les peaus de ceus que
« pernent *thebot*. » (Britt. f. 71.)

Theie. Tante, dans Cotgr. Rapprochez *tayon*.

Thelemite. Moine de Pabbaye de Theleme ;
homme qui fait tout ce qu'il veut. (Rab. et Colgr.)

Theme. Texte : « Ils commençoient (les pres-
« cheurs) par un passage de l'écriture qui esl
« appellé *theme*, d'où vient cette façon de parler
« *juxta thema prelibatum*. » (Apolog. d'Hérodote,
p. 500.)

D'autre part dit saint *theme* et glose
Que ce seroit aussi fort chose
Passer par le tro d'une aguille
Un chamele, texte est d'Euvangille
Comme d'un riche mondain seroit
Qui en paradis entreroit. [Desch. f. 569.]

Thenaisie. Herbe. (Médéc. des Chev. p. 26.)

Theodin. Herbe : « Si ne trouvez du nasicoit,
« recouvrez, s'il est possible, d'une autre herbe
« comme *theodin*. » (Fouill. Fauconn. f. 25.)

Theodorus. Pour « Theodonis villa, » Thionville, aujourd'hui *Biederhofen* :

Car li bons rois Hardis
Sourjournâ à *Theodonis*
Et tout l'ivier i voloit estre
Pour le lui plaisant. (*Mousk.* p. 92.)

Theological. « Le vin *theological* et sorbonnique » (voir ce mot, est passé en proverbe, et leurs « festins. » Montaigne, III, f. 595.)

Theologalement. « Choppiner *theologalement*. » (Babel, I, p. 97.)

Theologastre. Mauvais théologien, dans les Touches de des Accords, p. 47.

Theological. Théologal : « Les vertus morales » et *theologicales*. » Toison d'or, II, f. 71.)

Theologien. Théologal : « Vertus *theologienues*. » Jean de Saintre, p. 74.)

Theomache. Qui fait la guerre aux dieux. (Cotgrave.)

Theon. Taon :

Amis si hastif et si près,
Après, comme *theon* esté,
Quand les femmes vous ont esté
Vous vous en moquez par après. (*Des dev. amour.* 45.)

Theorique. *Fém.* Théorie : « Il fait bel apprendre la *theorique* de ceux qui savent bien la pratique. » (Ess. de Mont. II, 146. — *Muse.* Savant :

Ce qu'il y a n'est qu'un trop petit cas
Pour en parler entre les *theoriques*
Entre savans, procureurs, advocats
Et gens lettrés, tost seroit mis accats,
De me vanter devant les *theoriques*. (*Faifou,* p. 114.)

Thermes. Nom d'un général vaincu à Gravelines, en 1559 : « Valeur ou intrepidité d'Ossun en « proverbe, comme prudence de *Thermes*. » (De Thou, IV, p. 484.)

Thesaurier. Trésorier : « Dans une paroisse « les *thesauriers* et fabricqueurs sont ceux qui en « manient les deniers et les fabriciens. » (D'Argentré, Cont. de Bret. p. 4836.)

Thesme. Thème, texte; aux obsèques de Charles VII, « il lui fait un sermon par maître Jean de « Chastofort, dont son *thesme* estoit « memento « judicii mei, Domine. » (Math. de Coney, Charles VII, p. 736.)

Thesorisement. Action d'amasser des richesses, des trésors. (Cotgr.)

Thesoriser. Amasser des trésors :

Pensif, triste il ne *thesorise*
Beau (baille) pallement après For,
Mais il fait un plus cher tresor
D'un saint remon qui feteruize. (*J. Tabou,* 113.)

Thesurer. Tendre les filets : « Nul ne peut de « jour ne de nuit tendre ne *thesurer* en autruy « domaine. » (D. C. sous *Tensura*.)

Thialliland. Cri pour exciter les chiens : « Il « faut parler aux chiens quand ils chassent en « mesmes termes qu'on parle à la classe du cerf, « fors au for chef, car au lieu de crier *thialliland*, « il faut crier voy le cy aller. » (Fouill. Vén. p. 67.)

Thialau. Même sens :

Celui qui le frolu départ
Aux chiens, doit estre à une part
Et doit crier tout à estant,
Ha, ha, ha, *thialau*, *thialau*. (*Font. Guér.* p. 52.)
Et leur doit dire, fort et haut,
Ta ha, *thialau*, *thialau*. (*Id.* p. 43.)

Thiare. Tiare : « Les armes de l'empereur avec « son *thiare* et ordre. » (Mém. de du Bellay, éd. de Lambert, VI, p. 350.)

Thialan. Cri de chasse :

Et s'il avient qu'aucun le voye
Thialan doit tantost crier. (*Font. Guér.* p. 12.)

Thibault. « Ainsi que j'ay ouy dire ès environs « de la ville de Blois, en un grant coteau de « vignobles qui en est près, où les plus proches « vigneronns de la ville, ayant ony l'orloge, avoient « accoustumé, pour signal de retraite, de crier à « haute voix : Bien pardont au comte *Thibault* ; « s'estant le peuple fait acroire par un long succez « de temps que ce fust un comte *Thibault* de Blois « qui en introduisit entre eux la premiere loy et « costume. » (Pasq. Rech. p. 734.)

Thiebault (saint). Patron des curés :

Princes, puis que mon mary fault,
Et que mon chastel n'estable et fault,
Et autre pertuis en estoit par,
D'autre non gré, il ne m'est chault ;
Par saint Arnoul et saint *Thiebault*
Je lui feray d'autel pain souppé. (*Desch.* f. 449.)

Thiephaigne, antic. Epiphanie : « Au terme « de la *Thiephaigne* N. S. » (Cartul. de Corbie.) — « Le vendredi veille de la *Thiephanie*. » (Id.)

Thies. Langue allemande :

Roy sans lettres, comme un asne seroit,
S'il ne savoyt l'escriture ou les loys ;
Chascun de ly parloit se moqueroit ;
Thies doivent savoir, latin, françois. (*Desch.* f. 263.)

Thiesselin. Tiercelet; dans la fable du Benard et du Corbeau, le premier appelle celui-ci « beaux « *thiesselin*, » comme jeune tiercelet pour le qualifier avec distinction. (Desch. f. 49.)

Thilleul. Tilleul : « Trouverent... une fontaine « sourdant au dessous d'un *thilleul* de merveilleuse grandeur. » (Percef. VI, f. 419.)

Thimoeratie. Espèce de gouvernement : « Aucuns y a qui se gouvernent par personnes esla- « blies à presider certain temps... ainsi instituerent « les Florentins leurs prieurs des ars et conseil « des anciens, et ceste puissance s'appelle politi- « quement *thimoeratie* qui est en commun parler « election. » (Al. Chart. de l'Espér. p. 315.)

Thiois, oys. Allemand : « Vint premierement « de là la langue *thioise*, c'est à dire de Flandres, « de Brabant et de Haynaut. » (Chron. de S. Denis, II, f. 221.) — « Cesar fist refaire les arches marien- « nes anxeilles estoient escriptes les victoires « Marius, qu'il avoit eues de Jugurtha et des « *Thioys*. » (Tr. des IX Preux, p. 294.)

Thiphaigne, aïme, Epiphaigne :

L'an que li rois fu deviez

Reveut, sans ce, con l'en repraigne,

À Raïns, le jour de la *Thiphaigne*

Veut mainte homme personne,

Li biaus Phelippes la couronne. (G. Gaiart, f. 215.)

Tout fust il Passques ou *Thiphaigne*,

Angois faisoient autres ovraïnzuz,

Comme boivre, et jongler, et riez. (Id. f. 15.)

Thiisie, Phlissie. (Du Gaug, sous *lisis*.)

Thisque. Phlissique : « *Thisiques* soit et ethiques enfins. » (Deschamps, f. 220.)

Thiu. Certe, en saintongeais : « *Thiu* servante. » (Borel.)

Thoe. Loup bien fourré l'hiver, nu l'été. (Cotgr.)

Tholosain. Toulousain : « *Tholosains* ont esté « les plus sages en cery, lesquels n'ont mis le nom « de leur pays ; mais philosophiquement se sont « appellez moudains. » (Lett. de Pasq. I, p. 98.)

Tholose. Toulouse : « Cizeaux de *Tholose*. » (Des Acc. Bigarr. p. 5.)

Thomas. 1^o Estomac : « Mangera l'il de l'herbe « aux chiens pour descharger son *thomas*. » (Rab. V, p. 213.) — 2^o Nom propre : « Là (à la foire) vil « *Thomas* faulseté, Enguerran foy mentie, et mais- « ire Nichole Tricherie, qui estoient ilz dame Con- « voitise. » (Modus, p. 223.)

Thonnine. Dos du thon salé. (Cotgrave.)

Thor. Taureau : « Ils prenoient leur recreation « à faire combattre les thoreaux, *thor* contre *thor*. » (Toison d'or, II, p. 7.)

Thoreaux. Taureaux. (Voir *THOR*.)

Thoreingne. Touraine :

France, Poïto et Picardie,

Anjou, Champagne et Normandie,

Bretaigne, *Thoreingne*, Borgoingne,

Toute la terre de Gascoingne. (Ms. 6812, f. 66.)

Thorel. Taureau : « La petite vive occist le « *thorel*. » (Chev. de la Tour, Instr. à ses filles, 78.)

Thorie. Taureau. (Borel.)

Thoron. Tour : « Se hierberga sour un *thoron* « de fors à Acre. » (D. C. sous *Toro*.)

Thoulais. Monnaie de Toul. (Ord. I, 335.)

Thoulouse. Toulouse : « Rigueur (du parlement) « de *Thoulouse*, humanité de Bordeaux, miseri- « corde de Rouen, justice de Paris ; beuf sanglant, « mouton beulant et porc pourry. » (Desper. I. II, p. 119.) — « Estudians de *Thoulouse*. » (Id. p. 3.) — « Ce fut un or pire que celui de *Thoulouse* qui « causoit seulement la mort à ceux qui le ma- « noïoient. » (Pasq. Rech. p. 603.)

Thresor. « *Thresor* ou chose trouvée. » (Laur.) — « Chambre du *thresor*, » dans laquelle se jugent les causes du domaine et par appel à la chambre du domaine. (Laur.) — « *Thresor* des chartres ; » il a commencé à être dressé sous Philippe-Auguste ; c'est le dépôt des litres. (Laur.) — « *Thresor* de « garde, » trésor d'une ville auquel on ne touche que dans l'extrême besoin. (Cotgr.)

Thresorerie. Lieu où l'on serre l'argent et les litres. (D. C. sous *Thesauraria*.)

Thresorier. « *Thresorier* des cent gentilshommes des Suisses de la garde Ecossoïse ou Francoïse. » (Laur.) — « *Thresorier* de l'épargne, » qui retiroit des receveurs généraux ce qui restoit des finances, les charges de l'Etat étant acquittées. (Cotgr.) — « *Thresorier* de France, qui a soin de « faire payer le domaine du roy et les tailles, que « les maisons royales soient réparées, les dettes « acquittées. » (Pasq. Rech. II, p. 63.) — « *Thresorier* des guerres ordinaires ou extraordinaires, » payeurs des troupes, dans Monstrelet, I, p. 160. — « *Thresorier* de la marine de Levant et Pontant de « l'artillerie, des Lignes Suisses), de l'ordre du « roy, des officiers domestiques de la maison du « roy, des gardes, des œuvres et bastimens du roy, « des mortes payes, des offrandes et aumoses, de « la venerie et fauconnerie, de l'escurie. » (Cotgr.) — « *Thresorier* du domaine, » receveur général du domaine du roi, de l'argent provenant de la légitimation des bâtards, de la naturalisation des étrangers et des litres de noblesse accordés aux roturiers. (Cotgr.) — « *Thresorier* des parties casuelles, » qui garde l'argent provenant de la vente des charges. (Cotgr.) — « *Thresorier* des salpêtres. » (Cotgr.) — « *Thresorier* des chartres, » qui garde les papiers concernant le trésor du roi. (Cotgr.) — « *Thresorier* « de l'argenterie, » de la garde-robe ordinaire du roi ; il paye ses habits et les gages des pages et des gardes. (Cotgr.) — « *Thresorier* de la chambre aux « deniers ; » il paye les vivres et ce qui appartient à la maison du roi, comme bois, linge, vaisselle. (Cotgrave.) — « *Thresoriers* des menus plaisirs et « secrets du roy. » (Laur.) — « *Thresorier* d'Anjou, » un des ambassadeurs du roi Charles VII à l'assemblée d'Arras pour la paix en 1435. (Monstrelet, II, p. 108.) — « *Thresorier* sur le fait de la justice. » (Pasq. Rech. II, p. 84.)

Thresorillon. Petit trésor. (Cotgr.)

Thringle. Sommet. (Borel.)

Thudesque. Tudesque : « L'Yvrogne *thudesque*. » (J. du Bellay, p. 40.)

Thumes. Tunis :

Que trois fois en passa la mer

Sur les enemics de la foy ;

La fut en *Thumes* prins ce roy. (Desch. f. 559.)

Thun. Thon. (Cotgr.)

Thunisian. Tunisien : « Le faucon dit *thunisian* « approche assés près de la nature du faucon « lanier... ; il est appellé *thunisian*, parce qu'il fait « son aire et ses petis au pays de Barbarie, environ « la ville de Thunis. » (Fouill. Faucon, f. 4.)

Thusque. Toscan :

Si est ce pourtant que je puis

Me vanter qu'en France je suis

Des premiers qui ont oze dire

Leurs amours sur la *thusque* lire. (J. du Bellay, p. 461.)

Thuis van costen. Maison de dépens ; sorte de juridiction en flamand : « Aller en la maison de

« despens, que l'on dit vulgairement *thuis ran*
« *costen*. » Cout. Gén. II, p. 927.)

Thymelée. Herbe à lait. Cotgr.)

Thymique. Se dit de la veine susclavière qui se termine sous l'os sphénoïde. Cotgr.)

Thymonacme. Mixture de thym, rue, farine d'orge, sel, eau, vinaigre, pour chasser la goutte, les vents, les maux d'estomac. (Cotgr.)

Thyn. Thon, poisson. L. Trippaull.)

Thynnente. Petit thon. Cotgr.)

Thyon. Oiseau. Cotgr.)

Tians. Tel :

Dous, par quoy sui je *tians*
Que se li osai decouvrir
Les maus que n'a fait sentir;
Et touzours la truis cruaux. (Poët. av. 1300, II, p. 551.)

Maistre Mahus en vous estes de *tiane*
Qui frequentez franque marc et boulie. (Besch. f. 214.)

Tibaulder. Faire le sot : « Paradin a *tibauldé*
« en ses devises heroïques pour n'avoir pas esté
« par les lieux, avec son imaginaire devise : colliga-
« vil nemo ; quandoque bonus dormital Homerus. »
(Favin, Th. d'honn. I, f. 441.)

Tibert. Nom du chat au Roman du Renart :
« Vuëil encor enseigner ma fable, se tu mil corages
« avoies, A mil cuers mil coraiges aies, El qui
« vorroit... devoïre Cele vorroit miez aparçoïre
« Toz les lors et toz les baraz Que Renarz et *Tibert*
« le eliat. » Ovide, de Arte, f. 95.)

Tiburon. Veau marin de la mer des Indes. Cotgr.)

Tic. Dans Strapar. I, fol. 163.

Tichons. Petils gâteaux faits d'œufs, de farine, beurre ou fromage. Cotgr.)

Tichue. Tige : « L'herbe nommée *glaston* ayant
« les feuilles quasi comme planin et la *tichue* de
« deux couldees ou plus. » (Percef. I, f. 1.)

Tieques. « Ce qui touche les questions ou dif-
« ferens de la draperie et ce qui en depend, comme
« des laines, toiles, draps, et les metiers qui les
« traitent, comme lissierands, refondeurs et autres
« qui en font leurs negoces, tapisseries, peintures,
« des patrons *tieques* et toutes manufactures de
« filé de lin ; les doyens et juges de la draperie en
« ont la connaissance. » (N. C. G. I, f. 1238.)

Tiequet. Affiquet :

Puis la chaine d'or, la baguette,
Le laz de soye, la cornette
De velours, ce bel affiquet ;
Quand nous aurions fait nostre emplette
La porte seroit bien estreote.
Se nous ne passions jusques au *tiequet*.
Dialog. de Mallepoye, p. 55.

Tide.

Quant aux nez furent tout entré,
Et *tide* orent de bonne oré,
Dont veissiez aneres lever,
Estrans traire, bobens fermer. (Bret. f. 85.)

Tiede. « Ne faire que de l'eau *tiede*, » ne faire que de l'eau toute claire. (Oudin.)

Tiedement. Avec tiedeur :

On tient que la carchedoine,
A la eravy une mal idoine,
Naist d'une pluye *tiedement*
Qui trempe la terre allumée
De chaleur, qui la rend germée
De ce divin enfantement. (R. Belleau, p. 61.)

Tielau. Cri de chasse : « Doit encore forhuier
« *tielau*, et les autres varlez doivent ferir des
« verges aux chiens, afin qu'ils laissent la cuiree
« et aillent devers luy. » (Gast. Phéb. p. 198.)

1. Tiele. Tuile : ici au sens de rien :

Fors seulement ses armeures
N'en porte qui vaille une *tiele*. (G. Guiart, f. 129.)

2. Tiele. Titre : « Ton *tiele* et nom puet l'en
« veoir descript. » (Besch. f. 570.)

Tienemain. Balustrade d'escalier. Cotgr.)

Tien le bien. Filière, corde qu'on attache au pied d'un faucon neuf pour l'empêcher de s'envoler : « Vous le pourrez lascher, à toute la filiere,
« qu'on surnomme un *tien le bien*, en le leurrant
« de plus loing en plus loing, deux fois le jour. »
Fouilloux, Faucon. fol. 7.)

Tiere. Troisième degré de parenté :

Mais or ont concordé ensamble
Tout li cardinal, ce me samble,
Com pourra faire mariage
En *tiere*, ja n'a ara parage. (Poët. av. 1300, IV, 1342.)

Tierçaine. 1^o Délai accordé en justice pour répondre aux sommations : « Si après la solemnité
« gardée des appeaux et *tierçaines*, lesdits maieur
« et chevains, après le son de leur cloche, hannis-
« sent aucun criminel. » (Nouv. Cout. Gén. I, 107.)

— 2^o Fièvre tiercée :

Grant peine est de veiller,
D'avoir *tierceine* ou fièvre tout à fait. (Besch. f. 217.)
La fièvre *quarte* et la double *tierceine*. (Id. f. 220.)

Or vous gardez donc de la region
Ou les frans sont perillex à mal faire ;
Ce sont truffes proprement
Dont l'en y sert plus especialement ;
Et si est ce viande trop mal saine
Qu'elle destruit et donne mouvement
De pis avoir que d'accès de *tierceine*. (Besch. f. 46.)

Tierceaire, iaire. Religieux du tiers ordre. (Du Gange, sous *Tiertarius*.)

Tierce. 1^o Troisième : « On atendoit *tierce* ou
« seconde. » (Ms. 7615, I, fol. 103.) — « Tenoient
« deux esperviers de *tierce* mue sur leurs poings. »
« (Percef. II, fol. 35.) — « Gens en assiette double de
« bourdelage *tierce* ; qui est à dire que cent sols
« de cens sont prits en assiette pour dix livres de
« rente et cent sols de bourdelage pour sept livres
« dix sols tournois. » (C. G. I, p. 905.) — Servir de
« troisième dans un duel : « Lors que quelqu'un
« prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui
« qui le seconde comme on parle, ou qui le *tierce*,
« se balle aussi à outrance contre les seconds et
« les tiers de la partie contraire. » (La Noue, disc.
polit. p. 297.)

Que la *tierce* plaie ne ose
Parler, ausin com par de fors. (Ms. 7615, I, p. 73.)
Ki contre agillon escuaire,
Tierce fois se blece et mort. (Mousk. p. 731.)

• *Tierce foy*, « troisième hommage : « L'heritage noble tombe en *terce foy*, entre gens roturiers, quand l'aecqueureur roturier a fait une foy et hommage, et son heritier en a fait un autre : lequel estant decedé saisi dudit heritage noble, il tombe en *terce foy*, et, des lors en avant, se depart entre les heritiers comme noble. » Laur.)

Dame bien angolie,
Quant vient bien saolie,
Au manger son seigneur
S'assiet par grant danger ;
Dit quelle ne puet manger
Riens ne li a savor :
Tierce mie paste set,
Ce dit li vilains.

(*Prov. du Vil. ms. S. G. f. 75.*)

2^e Champart : « *Tierces* et terrages qui est de douze ou treize gerbes, l'une rendue es grandes des seigneurs. » (N. C. G. III, f. 293.) — « Sus ce que li abbes et li convents demandoient toutes les *tierces* de la ville de Joux. » B. G. sous *Tertia*) — 3^e Troisième heure du jour : « Le roy chevanchoit à petites journées et tousjors estoient ils logés entre *terce* et midy. » Froiss. I, p. 113.)

Tiercelet. 1^o Mâle des oiseaux de proie, plus petit d'un tiers que la femelle : « L'autour est plus prisé que son *tiercelet*, car les masles des oiseaux de rapine monstrent à l'œil, en plusieurs especes, evidente distinction de leurs femelles ; aussi cognoist on l'autour pour femelle qui est beau coup plus grande que son *tiercelet*. » (Budé, 109.) — « Nous appellons *tiercelet* du sacre, un sacret qui est le masle et le sacre sa femelle. » (Budé, f. 109.) — 2^o Le plus petit des éperviers : « Le *tiercelet* est prononcé suivant l'etymologie d'un tiers, et possible que le *tiercelet* gaigne ceste appellation françoise de sa petitesse ; aucuns disent que les Latins à ceste cause l'ont nommé *pomilio*. » (Budé, des oiseaux, f. 114.) — 3^o Avorton, au figuré : « Si les evsques visitent leurs eglises à cheval, les Huguenots et les libertins *tiercelets* de Calvin en font des proverbes odieux et des plaintes calomnieuses. » (Garasse, Rech. des Rech. p. 838.) — « Je serois plus que *tiercelet* de Job, si n'enrageois tout vif. » (Rab. III, p. 51.) — « *Tiercelet* de menagerie. » (Id. V, p. 149.) — « *Tiercelet* de ministre, » surnom donné à Pasquier, comme favorisant les ministres huguenots. (Garasse, Rech. des Rech. p. 732.) — « Ils tranchent des *tiercelets* de prince. » (Des Acc. IV, p. 14.) — « *Tiercelet* de roy. » (Mont. Essais, I, p. 461.) — « Ayant toutesfois dessin à escouter ce que ces *tiercelets* jasoient, tandis que trop bavardes ils se delatoient les badivoines de ce qu'ils avoient à dire. » (Moy. de parv. p. 23.) — « *Tiercelet* de verole. » (Des Accords, p. 49.) — « La bataille de Ravennes ne fut, au prix de celle-ci (Marignan), qu'un *tiercelet*. » (Mém. de Du Bellay, I, p. 83.)

Tierceclin. Etoffe commune employée pour les étendars, les écussons, les armoiries, dans les pompes funèbres : « Six bannieres de trompette sur *tierceclin* bleu, armoirées aux armes dudit due, bordées de *tierceclin* vermeil et frangées de soy

• vermeille, peintes de battures dorées de fin or et argent. » Etat des offic. du due de Bourg. p. 239. — « Il y a deux piliers à l'entrée de N. D., on à chascun il y avoit un grand écusson de *tiercelet*, avec les armes du roy. » (Matthieu de Concy, Charles VII, f. 735.)

Tiercement. 1^o Tiers : « Si la premiere mise est de dix livres, le *tiercement* sera de cent sols. » (C. G. I, p. 888.) — 2^o Action de prendre le tiers : « En la comté de Flandre, n'y a que *tiercement* de lief, pour les maisnez enfans. » Bout. Somme rurale, p. 469.)

Tiercemaux. Arsenaux, dans le langage ancien des Marseillais. (Du Gange, sous *tercentus*.)

Tiercer. 1^o Partager en trois parties : « Le troisieme fils aura le droit du tiers, dans le tiers.... des fiefs du second frere qui tient son tiers de son frere aisné, renonçant comme cy devant au profit du second frere, et de ne plus *tiercer*. » (N. C. G. I, f. 862.) — 2^o Augmenter d'un tiers : « En cas que restitution ait lieu, par la mort du mary, il faut augmenter la somme de la moitié du donaire, qu'on appelle *tiercer*, pour le droit de survie de la femme. » (Du Verhier, div. lec. p. 91.) — « Tailles doublans et *tiercans*. » N. C. G. III, p. 1211.)

Tierceret, on. Branches croisées au dehors d'une voûte. (Grotgrave.)

Tiercet. Blance de trois vers. (Grotgrave.)

Tierch. Tiers : « Ont les dits seigneurs en leur dite seigneurie plusieurs hommes fodaux qui d'eux tiennent leurs fiefs, les aucuns à soixante sols, les autres à trente sols, et les autres à sept sols six deniers paris de relief, *tierchs* de chambelaigne, quant le cas y eschet. » (N. C. G. I, f. 465.)

Tierchement. Troisièmement, dans Lefèvre de S^r Remy, Charles VI, p. 13.

Tierchenerie. Tiers des fruits que rend un fermier au propriétaire pour le louage de ses terres : « Les.... religieux ont franchi de ladite *tierchenerie* à mort.... à tenir et à avoir ladite reute pour la dite *tierchenerie*. » (Du Gange, sous *tiertiaria*.)

Tiercié. Divisé en trois : « Si dame ou damoisele prent fiercement de douaire.... elle le doit avoir franchement.... et faut qu'elle ayt le fief *tiercié*. » (Bout. Som. rur. p. 552.)

Tiercier. Espèce de boisseau : « Tiendra le meusnier son moulin à point rond ; et aura en son moulin un boisseau *tiercier*. » (C. G. II, f. 573.)

Tierciere. Mesure pour les liquides : « Une *tierciere* de bon vin. » (Bouchet, Serées, liv. I, p. 51.)

Tiercion. Tiercelet :

Quant (le faucon) son vol i voit et espie,
A li *tiercions*, à li pietris. (*Motisk.* p. 188.)

Tiercoier. 1^o Faire la tierce : « Par ces six

« notes qui sont appellées ut, ré, mi, fa, sol, la, »
 « Ten puet aprendre à chanter, à corler, doubler,
 « quintoyer, *hercoier*, tenir, deschanter par figu-
 « res de notes, par clefs, et par lignes, le plus
 « rude homme du monde. » (Besch. f. 335.) — 2°
 Tripler :

Mais qui assiet sur finance et remonte,
 Qui s'et doubler et *hercoier* souvent,
 C'est le meilleur. (Besch. f. 66.)

Tierçon, omé. Bête de la troisième portée de sa mère, comme jument ou vache, tant celle qui est laitant tendrière, que celle qui est laitant borière : « Quand il est question de partir ou remplir
 « une montagne par tests, la coutume de faire le
 « compte par teste est qu'un doublon ou *tierçon*
 « doublonné ou *tierçonné* de jument, pour deux
 « testes ; un *tierçon* ou *tierçonné* de vache pour
 « une teste. » G. G. II, f. 482.

Tierroir. Terroir :

Del *hercoer* de Gènes i ot
 Uns chevaler ki d'armes sot. (Mousk. p. 821.)

Tierre. 1° Filet, piège : « Si desromps un deable
 « sur *tierre*. » Ms. 7218, f. 273.) — 2° Tiare : « Par
 « dessus le dit ceusson estoit la couronne com-
 « ronnée du *tierre* imperial magnifiquement fait. »
 André de la Vigne, Charles VIII à Naples, p. 189.)

Tiers. 1° Troisième : « Le maistre du temple
 « s'en eschappa, soi *tiers* de chevaliers. » Martène,
 V. c. 598. — 2° Troisième partie : « Les creanciers
 « pretendoient lever un *tiers* de plus sur les gage-
 « ries qu'ils faisoient prendre en fonds à leurs
 « debiteurs. » N. G. G. II, f. 1235.) — 3° Jeu :

Item, et si ne jouerez
 A siron, ne à chignettes,
 Au *tiers*, au perier, aux bichettes. (Mor. Coust. p. 591.)

4° Expressions : « *Tiers* juveigneur, » D'Argen-
 tré, Cout. de Bret. p. 841. — « *Tiers* coutumier, »
 ce que l'homme libre donne à son épouse à l'entrée
 de l'église dans le temps des épousailles, ou dot
 raisonnable qui est la troisième partie de ce qu'il
 possède. D. C. sous *Tertia*. — « Droit de *tiers* et
 « danger, » droit qui appartient au roi dans les
 bois ou forêts de son domaine, ou dans ceux du
 fonds de quelque seigneur domanier ; en Normandie
 ce droit est le *tiers* du prix de vente, et la dime ou
 danger de deux sols pour livre de tout le prix, à
 savoir treize livres de trente livres. C'est pour
 conserver ce droit que les sergents dangereux ont
 été institués Laur.). « Nostre droit de *tiers* et de
 « danger que nous avions en douze vint et qua-
 « torze acres de boys. » (D. C. sous *Tertium*.) —
 « Droit du *tiers* à mercy, ... droit qui a été adjugé
 « au prieur d'Orsay, par arrest de Paris, du penul-
 « tieme jour d'aoust 1404. » (Laurière.) — « *Tiers*
 « denier de vente, » tiers du prix de vente de l'hé-
 ritage bourdelier. B. C. sous *Tersana*. — « *Tiers*
 « en montant, en ascendant, » tiers en sus. (Nouv.
 Coust. Gén. III, 1225.) — « Grenes du *tiers* denier. »
 Ord. II, p. 392.) — « *Tiers* estat, ce sont les gens
 « de labour, qui labouront ce de quoy les autres
 « vivent. » (Modus, f. 88.) — « *Tiers* parti, » nom

donné en 1591 à une association qui se forma entre
 celui du roi et celui de la Ligue [les politiques].
 Hist. de Br' Non, trad. II, p. 101.)

Nous voisins estendans ondoier la campagne
 Tout se bouleverser par double faction...
 Mais apres longs combats, pour closture du jeu,
 Au lieu d'avoir banni le lutheranisme,
 En *tiers* pied se planta l'anabaptisme. (Pasq. p. 501.)

« Are en *tiers* point. » Cotgrave.)

« Crois pour certain qu'il n'a femme au monde,
 Que j'aime autant qu'onque en parle et gronde
 Qui est le point et le *tiers* qui n'a fait
 Te desclater par epistre mou fait.

Triompher de la Noble Dame, f. 132.

Tiersaine. Fièvre tierce :

Madame a encore sa *tiersaine*,
 Qui fa tenue cinq accés. (Besch. f. 421.)

Tiesche, Allemand : « Se relief entre gent
 « *tiesche*. » G. Guizot, f. 130.)

Tieste. Tête : Philippe-Auguste, avant la bataille
 de Bouvines, fit cette prière :

Et vous, sire S. Denis, lui
 Qui ont de mo teste jou fui,
 Gardes ma couronne et mon chief
 Que n'i soie mis à meschief. (Mousk. p. 582.)

Tien tien margot. Façon dont les paysans
 appellent les vaches. (Cotgrave.)

Tieve. Tiède :

Puis trouva il une valée,
 Tendebrouse, et hirsense, et lée ;
 La vit il corre a une fontaine
 Ki de boultant aigre estoit plaine,
 Dont l'euvre n'iert corte et brieve ;
 Et une autre plaine de *tieve*. (Mousk. p. 324.)

Tieule. Tuile : « A dedans ce boissel comme un
 « festier de *tieule* d'une maison. » (Mod. f. 188.)

Tievoiant. Qui tédit :

La vit il Loys son pere
 Jusques as quissos et misere,
 L'un jour en l'aigue *tievoiant*
 Et l'autre jour en la boillant. (Mousk. p. 325.)

Tiens. Tels :

Ja, se Diens plaist, n'est requis
Tiens paiemens de m'amie. (Vatic. 1490, f. 159.)

Tienste. Texte d'un sermon :

Son sermon teugon sembla ;
 Je ne sai où son *tienste* embla,
 Car en bible ne fist pas pris. (Ms. 6812, f. 67.)

Tiente. Même sens :

A Roem fist mainte malice,
 N'i laissa *tiente* ne galice,
 Ne croix, ne bon drap en armaire
 Que Mauger ne fist hors traire. (Rou.)
 Li sage sunt *tiente* et glose. (Ms. 6812, f. 48.)

Tiffer. Attifer :

Si fu si cointe, si *tiffée*
 Que semilout estre une fée. (Rose.)
 Vien *tiffer* ma barbelette
 De ta main mignardielette ;
 Flate moy souz le menton. (J. Tukur, p. 226.)
 C'estoit plaisir de le veoir preparer
Tiffer, pizner et tout exprois parer. (Ch. d'am, p. 65.)
 Femme se pare et *tiffe*, ce vent l'en moult souvent
 Et vest sa bele robe, et chausche estroitement.
 Chastie Morsart, f. 407.

Tige. Sens actuel, mais masc. : « Quant l'homme

« de son *lige* auroit cent enfans. » (B. Belleau, l. 1, p. 84.) — « Tant que *lige* fait souche, elle ne « branche jamais, » tant qu'il y a des enfans d'un « aîné du sang royal, les puisnés ne sont appelés à la couronne. (Colgr.)

Tigette. Petite lige. (Colgr.)

Tigeu. Jambes des braves : « Si ai fait il, tres-coles naeves, dont ge ambtai l'autre hier la toïte, « Si me viennent jusques Perrière Li *tigeu* si en « sont lonc. » (Fabl. de S. Germ. p. 161.) — « Si ot « desliés ses *tigeus*. » (Id. p. 174.)

Tighe. 1° Oiseau de rivière qui vit de poisson. (Bat. de Quaresme, f. 91.) — 2° « Dites que vous en « avez caplieuses *tigues* qui voulez tout reformer « et refondre. » (Moy. de parv. p. 32.)

Tignolle. « De la *tignolle* et de sa medecine. » (Arleloq. fauconn. f. 99.)

Tignon. Chignon. (Colgr.)

Tigre. Tigresse :

Il est fils d'un rocher ou d'une ourse cruelle,
Et digne que jadis ait succé la manelle.
D'une *tigre* inhumaine. (Joach. du Bellay.)

Tigreau. Petit tigre. (Colgr.)

Tigresque. « Accoustré à la *tigresque*, » battu cruellement, dans Colgrave.

Tigrin. Digne d'un tigre. (Colgr.)

Tilbole. « Convient avoir du trait à main.... « tant arbalestriers, tant à tours que à crocq, bien « garnies de *tilboles*, baudriers, cordes à fil, pour « en faire viretons, doudaines et gros traus ou « lors tous neufs à rendre arbalestes. » (Le Jouvencel, p. 291.)

Tiles. Atomes qu'on voit quand le soleil luit. (Colgrave.)

Tilet. Billel. (Colgrave.)

Tillac. Tilleul (?) : « Vingt quatre pavois faictez « de bois de *tillac*, colté à nerfs de cerfs, et de « beuffles. » (Mect. p. 67.)

Tillages. Collectif de lailles : « Lour rentes, « lour services, lour *tillages*, lour costomes. » (Britton, lois d'Anglet. f. 185.)

Tillaquer. Faire un tillac. (Colgr.)

1. Tille. Toile : « Carette à roisins, à mortiers, « *tille*. » (D. C. sous *Tillom*.)

2. Tille. Tranche : « Et si velt une *tille* de son « bacon. » (Audiguer, f. 68.) — « Estoit cauchiés « d'uns housians et d'uns sollers de buef, fetes « de *tille* dusque descure le genol. » (Ms. 7989², fol. 75.)

3. Tille. Corde faite d'écorce de tilleul :

Li vilains son rouciu atorne
Et frote, et conroie, et ostrille,
En un blanc chevestre de *tille*
Le maine, sans sele et sans fraim. (Ms. 7218, f. 248.)

Tilletage. Droit de joyeux avènement : « En « heriter le *tilletage* c'est à dire une somme ines- « timable qui revient du renouvellement des offices

« du royaume. » Légende du cardinal de Lorraine, p. 8, an. 1579.)

Tilleul. Arbre : « Regarda ung grant arbre qu'on « nomme *tilleul*, qui seoit enmy la place où ceuz « de là entour se venoient umbrager pour le chaunt « souleil. » (Percef. 1, f. 40.)

Tilleul. Chanclalle en tilleul, à l'usage des convalescens : « Nuls ne vendent lattes ne *tilleuls*, fors « de telle loyure, cloyure et longueur que l'on a « visé d'ancienmeté. » C. G. 1, p. 814.)

Tilleux. Flexible comme le bois de tilleul. Du Cange, sous *Tiliatus*.)

Tillier. Tilleul. (Colgrave.)

Tilloc. Même sens : « Bien apperceoit le chant- « four qui tout desrompu estoit, et le *tilloc* là où « il escrip les lettres. » Percef. 1, f. 113.)

1. Tiltre. 1° Accours, poste de levriers : « Tou- « les voyes, on les puet bien tenir de deux en deux « pour fournir plus de leisses au *tiltre*, et doit « mettre deux ou trois chevaneheurs que l'on doit « appeller fortitours, au commencement de l'en- « trée du *tiltre*, au bout des premieres leisses, afin « que si un cerf venoit et se vouloit fortifier de là « où les levriers seront, que ceuz qui seront à « cheval le puissent erier et bouter dedans les « levriers. » (Gast. Phéb. p. 214.) — 2° Poste pour l'artillerie : « Mettre son artillerie en *tiltre*, » la braquer. (J. d'Aut. Louis XII, f. 74.)

2. Tiltre. 1° Nom : « Ces gens d'armes... firent « (la guerre) forte et vilaine, au *tiltre* du roy d'An- « gleterre. » (Froiss. 1, p. 223.)

Ne veuillez oublier les *tiltres*

Des vestemens, car vestus sont,
Les acuns des pourpres qu'ils ont,
Et les autres qui sont jolis

Sont vestus de fleurs et de lis. (Desch. f. 544.)

2° « *Tiltre* d'honneur et louange. » (Rob. Est.) — 3° « Une ligne traversiere, sur un mot abrégé, en « signe d'abréviature, s'appelloit *tiltre*. » (Monet.)

Timballe. Timbale : « *Timballe* germanique. » (La Colomb. Théat. d'honn. 1, p. 372.)

Timble. « *Timbles* qui de present s'appellent « cottes d'armes. » (Fanchet, de Orig. 1, p. 99.) Lire *tunicetes* (?)

Timbre. 1° Tambour de basque :

Sarrazin demainent grant noise ;
Sontent *timbres*, trompes, labor. (Mousk. p. 193.)

Qui ne fnoient de ruer
Le *timbre* en haut, et recueilloient
Sur un doy, que onc ne failloient. (Rose.)

2° Cloche : « Des monasteres, soit de moines ou « de nonnains, faut adjourner l'abbé et convent, « et faire faire chapitre à son de *timbre*, tant qu'il « puisse suffire à avoir nombre de convent. » (Bouteill. Som. rur. p. 13.) — 3° Paquet de fourrures ayant forme de cloche : « La nef qui vient de Yllande « doit... un chasteil de Rouen un *timbre* de martres « ou 10 livres tournois... contenans chascun *timbre* « 60 peaux. » (D. C. sous *Timbrum*.) Voir *Tymbre*. — 4° Bassin : « En ce *timbre* et ruisseau tournoient

« autour de la prairie un nombre infini d'hommes
 « et femmes eux lavans et munitians. » Triomphes
 de la Noble dame, fol. 186 — 5 Galotte de cuir
 reconvrant le heaume dans les tournois : « Le
 « *timbre* doit estre sur une piece de cuir bouilly...
 « et doit contenir la dite piece de cuir tout le sommet
 « du heaume et sera couverte ladite piece du lam-
 « bre qui armoyé des armes de celui qui le portera,
 « et sur le dit lambrequin, au plus haut du sommet,
 « sera assis ledit *tymbre*, et autour d'iceluy aura
 « un tortil de couleurs que voudra ledit tour-
 « noyeur. » La Colomb. Théât. d'honn. I, p. 56. —
 « Le seigneur chastellain est fondé d'avoir la pre-
 « minence devant ses vassaux ez esglises estant en,
 « et de sa chastellenie comme d'avoir et tenir listres
 « à ses armes et *timbres* au dedans et dehors des
 « dites esglises. » (C. G. II, p. 544.) — A l'entrée du
 « duc de Bourgogne à Gand, « sur le drap de la grande
 « porte estoient les armes de mon dit seigneur a
 « *timbre*. » (Monstrelet, III, f. 75.) — « Estoient
 « peintes les armes de mon dit seigneur, avec le
 « *timbre* au dessus. » (Hist. de Charles VII, p. 300.)

Timbré. 1° Orné du timbre chevaleresque :
 « Les dits seigneurs representez à cheval, armoyez
 « et *timbrés*. » La Colomb. Théât. d'honn. I, p. 56.
 — « Permettons que les dits exposans puissent
 « porter leur heaume comble de bourrelet de
 « chevalerie et noblesse de couleurs armoriales, et
 « *timbré*. » Godefroy, Annot. sur Ch. VII, 901. —
 2° « Avoir le cervay bien ou mal *timbré*. » (Oud.
 — « Le Picard dit d'un évaporé qu'il est *timbré*. »
 (Du Tillet, Hist. de la fête des fous, p. 125.)

Timbrer. 1° Appeler par le tambour :

Quand Bellone *timbroit* Asie contre Europe
 Au camp. *Poës. de Perrin, p. 15.*

2° Orner un heaume. (Colgr.) — 3° Marquer du
 timbre : « *Timbrer* en marge un auteur. » (Borel.)

Timide. « La mere du *timide* ne seait que c'est
 « de pleurer. » (Colgr.)

Timidement. Avec timidité. (Colgr.)

Timoniste. Semblable à Timon le Misanthrope.
 (Dialog. de Tahureau, p. 46.)

Timonner. Aiguillonner comme le charretier
 qui est au timon; presser : « Tant l'a diables
 « *timonné*. » Brut, f. 54. — « Le comte de Nevers
 « tant *timonna* son pere.... qu'il eust congé d'y
 « aller. » (Jean Boucancant, I, p. 80.) — « A bref
 « parler, tant l'en *timonnèrent* que lui.... le va
 « octroyer. » (Id. III, p. 307.) — « Tant feurent
 « *timonnées* du mareschal.... que excuser bonne-
 « ment ne se peurent que ils n'allassent ez dietz
 « lieux ordomez. » (Id. III, p. 33.)

Timonnier. Pilote : « (Marie Stuart) commanda
 « au *timonnier*, si tost qu'il seroit jour, s'il voyoit
 « et decouvert encore le terrain de la France,
 « qu'il l'evestlast. » (Brant. Dam. illustr. p. 128.)

Timons. Cuissées :

Horsent saisi par les *timons*,
 Si pres de li s'est traiz et joins. *(Ms. 7218, f. 145.)*

Timour. Crainte : « Seigneur... seuz plour de
 « lermes, seuz nul reverence et seuz *timour*, je
 « te loe et te doure, et te beneis certainement. »
 Gast. Phéb. p. 368.)

Timpanisation. Ennuï : « De laquelle *timpani-*
 « *sation* ou enraelle, personne ne peut sortir que
 « de la connoissance des eschevins, sur la requis-
 « tion de la femme des parens et des aliez. » (Nouv.
 Cont. Gén. I, p. 1124.)

Timpaniser. Publier au son du tambour :
 « Lorsque quelqu'un estant majeur est trouvé se
 « gouverner mal, dissiper et detruire ses biens
 « inutilement, sur le rapport des parens et aliez,
 « après en avoir fait des informations convenables
 « de la part de la loy, on le met en curatelle au
 « son de la clochette, ce que l'on nomme indebelle,
 « ou estre *timpanisé*. » (N. C. G. I, p. 1011.)

Timpanne. Tambour : « *Timpanne* aussi met-
 « tez en œuvre dois. » (Desch. f. 28.)

Timper. Faire résonner, hiner. (Colgrave.) —
 « Puis le *timpoit* sur la pantufe de sa main gauche,
 « comme pour entendre s'il estoit de bon alloy. »
 (Rabel. III, p. 201.)

Tin. Bruit dans l'oreille : « Les oreilles me font
 « *tin*. » (Colgr.)

Tine. 1° Baquet : « *Tine* à vendange. » (D. C.
 sous *Tina*.) — 2° Bâton :

J'ai grant paine que cest *tine*
 Ne vous viegne par au col;
 Bien se porra tenir por fol
 Qui sentira combien il poise. *(Ms. 7218, f. 146.)*

Tineil. Droit de placage : « Quiconque au mar-
 « ché de Meun aura acheté aucune chose ou aura
 « vendu et par oubliance son placage ou *tineil*
 « aura retenu, après huit jours iceluy paiera sans
 « aucune cause, s'il peut jurer que sciemment il ne
 « l'ayt retenu. » (Laurière, Chartre de 1209.)

Tinel. 1° Ménage d'un prince, train de cour :
 « Le duc et la duchesse de Lancaster (estant à
 « S. Jacques en Galice, 1386) se logerent en l'abbaye
 « et maison de leans et y firent leur *tinel*. » (Froiss.
 liv. III, p. 117.) — « Huit valets de chevaux, cha-
 « cun xxv. l. par an, hors *tinel*, deux valets pour
 « le queurre chascun xv. l. hors *tinel*; quatre
 « menestriers bouche à cour et leur pension. »
 (Lobineau, Hist. de Bret. II, p. 815.) — « Si tindrent
 « à le roy et la royne leur *tinel* moult honorable-
 « ment tout celui yver. » (Froiss. liv. I, p. 43.) —
 « Le comte de Foix étant allé voir Charles VI à
 « Toulouse descendit aux predicateurs et fut là logé
 « son corps et son *tinel*; puis ses gens se logerent
 « au plus près de luy qu'ils purent. » (Froiss. IV,
 p. 26.) — Quand le duc de Bourgogne partit pour
 aller en pèlerinage à N. D. d'Aix en Allenagne,
 « ceux de son conseil rompirent le *tinel* de la salle
 « et la grande mangaille et extreme despense qui
 « se faisoit journellement en l'hostel du duc. »
 (Mém. d'Oliv. de la Marche, I, p. 254.) — « Quand
 « le roi tenoit cour pleniere et grant *tinel*. » (Jean
 de Saintré, p. 20.) — 2° Baton :

Près va que ne te fuz tant battre
D'un *tinot* ou d'un laston gros
Tant que tu fusses aussi mox
Comme une colle de monton. (Fabl. de S. Geron. f. 70.)

Tincte, ette. Bassin : « Il veit au milieu d'ung
« moult beau pré sous ung painmier une *tincte*
« plaine d'eau chaude, et deux jeunes pucelles
« dedans qui se baignoient à très grant joye. »
(Percefl. IV, f. 125.)

Se ce est un vallet
Si li querre haquet
Et se c'est meschineie
Si li querre *tincte*. (Ms. 7218, f. 212.)

Tineuls, eus. Bâtons :

Tiex armes portent com il trovoient,
Machues portent et grands peuls,
Fourches ferrées et *tineuls*. (Rou, p. 319.)

A machues et à grant peuls,
A saetes et as *tineus*,
A ars, à haches et à gusarnes. (Rou, p. 163.)

Tingneux. Teigneux :

Un enfant qui n'avoit c'un oeil
Et s'ert *tingneux*. (Ms. 7218, f. 291.)

Tinole. Cuve. (Oudin.)

Tinon. Petite cuve. (Colgrave.)

Tintalorisé. Mot obscene, dans Rabel. III, 155.

Tintamarre. V. Pasquier, Rech. VIII, p. 734.

Tintamarrer. Faire du bruit : « Au lieu que la
« raison devoit avoir la surintendance chez vous,
« vos sens sifflent, bruyent, grondent, s'élèvent, et
« *tintamarent* comme une tempeste orageuse. »
(Lett. de Pasq. III, p. 590.)

Tintement. Action de tinter. (Colgrave.)

Tinter. Résonner :

Li autre qui se destrouerent
En recot se ratropelerent
Si ceu la certaine *tinte*. (G. Guiart, f. 272.)

Tintillant. Résonnant. (Colgrave.)

Tintimule. Herbe médicinale. (Colgr.) — « Le
« tige de l'herbe de couleuvre qui est appelée en
« médecine *tintimule*. » (Mod. f. 71.)

Tintin. 1^o Tintement : « *Tintin* de la cloche. »
(Pasq. Rech. p. 671.) — 2^o Chant : « Les fredons,
« entrecopez du rossignol, le *tintin* des cigales. »
(Rem. Belleau, berger, p. 80.)

Le plaintif bruiant ramage
Du plaisant rossignolet
Qui d'un *tintin* doucelet
Degoyse sur la frescade. (J. Tahnur, p. 278.)

Tintirece. Son des armes qui s'entrechoquent :

La veissiez lances brissier
Jà ne se set nus conseillier,
La oisiez tiel croisseece
Et sur heaumes tiel *tintirece*. (D. C. sous Timutus.)

Tinton. Bruit : « Ils commencerent à faire une
« feste très merueilleuses, mais grant *tinton* y
« avoit, sans noyse, d'oreille en l'oreille. » (Percefl.
v. IV, f. 65.)

Tintouin. 1^o Bourdonnement : « Un *tintouin*
« se fait ouir dans mon oreille martelée. » (Ess. de
Mont. I, p. 12.) — « François II mourut d'un *tin-*
« *ouin* d'oreille. » (Mém. de Sully, VII, p. 398.) —

2^o Envoi : « Il a beaucoup de *tintouins* en la teste. »
(Colgrave.)

Tintouiner. Bourdonner : « Le son mesme des
« nouns qui nous *tintouine* aux oreilles. » Mont.
t. III, p. 89.)

Tintouyn. Ennui : « Tant de *tintouyns* com-
« mencerent à lui ronger le cerveau, qu'elle en
« perdit le boire et le manger. » Dom Florès de
Grèce, fol. 143.)

Tiphaine. Epiphanie : « Ou mois de janvier,
« après la *Tiphaine*. » Al. Chart. p. 130

Tipule. Araignée qui coint sur l'eau. (Colgr.)

Tique, et. « Ver sans ouverture pour se de-
« charger, sucçant le sang des chiens et de la
« bouvine. » (Monet.)

Ses gens enleze comme *tiquetz*

Ne valent pas quatre niqetz. (R. de Colberg, p. 65.)

Tiquet. Extrémité : « Près du *liquet* de la
« mort. » (Colgrave.)

Tiqueté. Etiqueté. (Colgrave.)

Tir. Volée de canon. (Oudin.)

Tirades. Terme de marine. (Rabel. IV, p. 85.)

Tirage. « Droiet de *tirage* pour le sel ou pour
« le vin. » (Colgrave.)

1. **Tiran.** 1^o Tyran :

Lors regarde le *tirans*,
Qui fel estoit et mal querans. (Ms. 7218, f. 2.)

2^o Bourreau : « La robe de N. S. J. C. qu'il avoit
« vestue le jour de la glorieuse Passion, celle
« mesme dont l'Evangile parle, sur quy les *tirans*
« getterent sort. » (Chr. de S. Den. I, f. 64.)

2. **Tiran.** 1^o « Cordelle, cordon ou lesse. *tirant*

« laquelle on serre quelque chose ; ainsi dit-on les
« tirans d'une bourse, d'une poche ou filet, d'un
« chapeau de faucon pour les cordons, cordelles et
« courroyes servans à serrer la bourse, le filet, le
« chaperon de faucon. » (Colgr.) — 2^o Poutre servant
à soutenir les murs d'un bâtiment. (Du Cange, sous
Tirami.) C'est l'entrait.

Tirande. Féminin de tyran :

La dure mort qu'il (J. C.) vout souffrir.
Par la mauvoise gent *tirande*. (Ms. 7218, f. 93.)

1. **Tirant.** Tyran, démon :

Quant cil diable et cil *tirant*
Revient par l'air acourant. (Mouv. p. 304.)

2. **Tirant.** 1^o *Subst.* « Vous orrez en un *tirant*,
« c'est-à-dire de suite. (Hist. des III Maries, p. 74.) —
2^o *Adj.* Qui tire sur son mors : « Le cheval sur quy
« Lancelot estoit monté, estoit un peu trop *tirant*,
« si le portoit oultre sa volonté..... car il n'estoit
« mye bien enfrainit. » (Lancelot, I, f. 127.)

Tirasse. Filet. (D. C. sous *Tirassare*.)

Tirasser. Tiraille : « L'ayant *tirassé* et secoué
« comme pour l'éveiller d'un profond somme. »
(Ess. de Mont. I, p. 82.) — « Lors que la jalousie
« saisit ces pauvres ames foibles et sans resistance,
« c'est pitié comme elle les *tirasse* et tyransie
« cruellement. » Id. III, p. 139.)

Tire. 1 Flocon sortant d'un habit découpé. » Monel. — 2 Provenance : « Six cens hommes de plusieurs *tires* assemblez. » Monstrel. I, p. 234.

Noiers ... chandouve,
Et d'autres merveilleuses *tire*,
Des qu'on se ge ne su le nomis dire, (G. Gouart, f. 222.)
A cheval sont plus de .x.x.;
Petons r'a bien la en leur *tire*;
Iii. hommes au voir descrire
Qui a ceus garentir rentendent. (H. f. 285.)

3° Abondance :

Gueres ne dire
Vaine verdure ;
Joyeuses flouris
L'esté figure ;
L'hiver frocure
Tous de plours. (Blus, des Faulces amours, p. 296.)

4° Tirade :

Et quant li uns les autres voient,
Sans aguer et sans mol dire,
S'en passent outre tout à *tire*. (Ms. 7218, f. 320.)
Lors li comence, en une *tire*
Tous ses pechieus. (Ms. 7218, f. 2.)
Heuc où leur ost est à *tire*. (Gouart, f. 320.)

« Tout d'une *tire* et continuellement. » (Rob. de la Mark, p. 45. — « Si faisoit venir à grans *tires*, » avec peine, aux Vigiles de Charles VII, p. 116.) — « A *tire* et à aire, » tout-à-fait, dans Colgrave. — « Leur donna la chasce à *tire* de cheval. » (Hist. du chev. Bayard, p. 367.) — « Le seigneur d'Auxi... le « fait prisonnier du due; puis s'en alterent de *tire* « tant qu'ils vindrent à Rippeponde. » (Monstrel. III, p. 93.) — « Qu'ilz s'en allassent belle *tire*. » (Vigil. de Charles VII, p. 98.)

Ture et paen moult les apriesent,
Glattissent, corment et engriesent ;
Mais onques Judas Macabeus
Ne fert si fais cors ne tous,
Pour Sarrazins à desconfire
Com li nostre li hierent à *tire*. (Mousk. p. 494.)

Li bruit mon cueur et taint,
Car tout ainsi comme li eire
Foudre et fire
Tire à *tire*,
Fait le feu quant il l'ataint. (Chartier, p. 778.)
Il recula trois fois de *tire*. (Coquillart, p. 149.)

Cont'r vos vueil tot à *tire*. (Fehl, de S. Germ. f. 261.)

Au mieulx que puet se paine et pere
Affin que plus belle en apere ;
Ses che-veux joint si *tire* à *tire*
Que nulz n'y sgaroit que redire. (Besch. f. 455.)

Et Poton à pié, *tire* à *tire*,
Si les suivoit en combattant. (Vigil. de Ch. VII, p. 140.)

5° Trait : « Chevaux de *tire*, » dans l'Hist. de la Popelinière. I, f. 68. — 6° Liéol : « Se tu vois qu'il « est bien loerré et qu'il ne redoulbe ne gens, ne « chevaux, si lui oste la creance; et soit loerré de « plus loing, en plus longue *tire*. » (Mod. f. 117.) — 7° Jeu : « Jouer à la *tire*, » aux Annal. de Louis XII, p. 116. — 8° Situation :

Li siecles maint homme degoit,
Mors et lions est qui le croit,
Quar cil qui plus haut s'i atire,
Et qui cuide estre plus grant sire
Fortune vient ; se il desature
Et la met ou estre soloit,
Ou en core, en plus basse *tire*. (Ms. 7218, f. 220.)

Tire-balle, plomb. « Croc à vis, anté au bout « de la baguete d'arquebuse, dont on tire la balle « du canon. » (Monel.)

Tirebote. Soufflet d'orfèvre. (Monel.)

Tiredent. Arracheur de dents. (Oudin.)

1. **Tirée.** Traite, longueur : « Si (le faucon) « prend le leurre roïdement par dessus, et ne doute « si gens ny chevaux, oste lui la obecane, et soit « leurré de plus loing et en plus longue *tirée*. » Budé, des Oiseaux, l. 124.)

2. **Tirée.** Tirade, roulade. (Oudin.)

Tire-feu. Emplâtre pour tirer le feu d'une blessure. (Colgr.)

Tire-fiens. Fourche à remuer le fumier. (Colgr.)

Tire-fleiche. Outil de chirurgien pour tirer les flèches du corps. (Colgr.)

Tirefond. Outil à ramener le fond du dedans de la futaile au jable. (Colgr.)

Tireis. Action de tirer : « Si veissiez parmy les « logeis grant eriee, et grant *tireis* de biens. » (Modus, f. 299.)

Tirel. Même sens : « Que la corde soit si forte « qu'elle puisse soustenir le *tirel* que le chevreul « fera quand il sera prins. » (Modus, f. 54.)

Tire la broche. Jeu, dans Rabel. I, f. 143.

Tirelaine. Voleur de manteau. (Colgr.)

Tirelaisse. Terme de jeu. (Oudin.)

Tirelardon. Goinfre. (Colgrave.)

Tirelarigaud, ot. L'éditeur des 15 joyes du mariage, p. 43, croit qu'anciennement *tirelarigot* était le nom d'un fort grand verre. Suivant Borel, le mot vient du languedocien *s'arrigouta*, se régaler. « Boire à *tire larigaud* » vient de Rigaud, archevêque de Rouen, qui donna à son église une cloche qui porte son nom ; l'on fait boire ceux qui la sonnent. (Hist. de Rouen.)

Tirelire. 1° Cassette : « Enbourcer telle chose « et mettre en *tirelire*. » (Test. de J. de Meung.)

N'i aura chevron ne cheville,
Toute tenra à *tirelire*. (Ms. 7996, f. 47.)

Le bon eslire
Doit on et metre en *tirelire*. (Ms. 6812, f. 46.)

2° Imitation du chant de l'alouette. (Des Accords, Bigarr, p. 434.) — 3° Chanson : « Chantoit tout « joyeux son *tirelire*. » (Merl. Cocc. I, p. 320.)

Tirelitenteine. « Chansons bien vulgaires, « non comme seroit la *tirelitenteine* ou l'amy « Bandichon ; car ce ne sont chansons desquelles « on voise à la moustarde. » (Quintilien Censeur, p. 195.) — « Voicy une longue suite ; je crois que « c'est la *tirelitenteine* des foriers. » (Merl. Cocciaé, II, f. 237.)

Tirelupin. Parasite. (Colgrave.)

Tirepance (boire à). A ventre déboutonné. (Colgrave.)

Tirepet. Grand peleur, dans Rabel. II, f. 87.

Tirepierre. Fer qu'on met aux pierres pour les monter. (Oudin.)

Tirepoil. Emplâtre pour tirer le poil. (Cotgr.)

Tirer. 1° Torturer :

Ce que sera mal jugié
Sera tout rapelé ;
Cil qui les autres plument
Seront *tiré*, pelé.

[Ms. 7615, II, f. 113.]

2° Tirer sur leur chaîne, en parlant des oiseaux de proie : « Maître Aymé Cassian dit qu'il a ven... assez de fauconniers qui jamais ne faisoient *tirer* » leurs oiseaux...., que le *tirer* n'est point nécessaire, ains que les oyseaux en *tirant*, se grevent « le corps et les reins. » (Fouill. Fauc. f. 12.) — 3° Tenir à : « Pays tire à trois natures, à hommes, à bestes, à oysiaux. » Gast. Phéb. p. 131. — 4° Expressions : « Et c'estoit quelque sanghier hayard » qui eust accoustumé prendre les campagnies et *tirer* pays, on ne luy doit donner que huit ou « dix chiens de meute. » Fouill. Vén. f. 611.) — C'est-à-dire gagner du pays. — « Tirer pitié. » émuouvoir :

A genouz devant lui se plient,
A jointes mains merci li crient,
Le roi respont qui *pié tire*,
Ge ne vous quier ja faire ocire.

[G. Guiart, f. 133.]

Tiret. Lacs de soie qu'on employait autrefois pour fermer les lettres et sur lesquels on mettait le cachet : « La lettre de M. de Bongars adressante à « vous, estoit ouverte et sa majesté l'a lue, mais « non celle de M. de Monglas, encore que vous en « trouviez le *tiret* rompu, ce qui a esté fail par « inadvertance. » (Mém. de Sully, X, p. 120.)

Tiretaine. Etoffe moitié laine, moitié fil :

Tu puez chacun jour filer lin ou laine,
Et franchement vivre de ton file.
Ou en faire gros draps de *tiretaine*,
Pour nous vestir, si nos draps sont usé.

[Desch. f. 102.]

[« Couvertouoir de *tiretaine*. » JJ. 107, p. 377.]

Tireur. 1° Membre des compagnies d'arquebussiers. (N. C. G. I, p. 1238.) — 2° « Tireur à l'aviron, » rameur. (Cotgr.) — 3° « Tireur de rivel, » cordonnier. (Déf. pour Pasq. p. 544.) — 4° Qui élire le fil d'or : « Si le *tireur* d'or, et deux ou trois autres « que vous sachez vous estoient apparus en songe « seulement, vous n'y penseriez jamais. » (Mém. de Villerox, III, p. 24.) — 5° « Tireurs de laine sur « le Pont Neuf (Mém. du card. de Retz, III, IV, p. 135), » voleur de manteaux.

Tireux. A l'occasion des dispositions testamentaires de Charlemagne, on lit :

Pour çon que moult bien fait li sanble
S'en fesist on .iiii. parties,
Bien *tireux* et bien aalies.

[Mousk. p. 299.]

Tirez. Drap de Tyr (?)

Que les rues soient pavées
Et de *tirez* encortinées
Et de pailes et de cendaux.

[Blanchand. f. 190.]

Tirle. « De pavatz, de pics, de pelles franchans, « *tirtes* pour remuer vostre artillerie. » (Le Jouv. fol. 85.)

Tiroere. Chaîne pour retenir un oiseau :

x.

« Quant le faucon fera signe de la geller sur ton « poing, il faut que tu lui ostes le chaperon tout « en paix par la *tiroere*. » (Mod. f. 114.)

Tiroir. Endroit où on écartèle, où on tire à quatre chevaux : « La Croix du *Tiroir*.

Tironer. 1° Tourment : « Mon *tironer*, ainsi « nommoit il son breviaire. » (Rabel. IV, p. 93.) — 2° Corde qui retient un oiseau de chasse :

Le *tironer* tout prest ayez.

En quelque lieu que vous soyez. [G. de Regne, f. 92.]

De là au figuré : « Comme j'ay onc raconté à « plusieurs dames, il n'y a que les hommes ; et... « de tout ce qu'elles prennent avec les autres fem- « mes ne sont que des *tironers* pour s'aller paistre « de gorge chaude avec les hommes, et ces trica- « relles ne leur servent qu'à faulte des hommes. » (Brant. Dam. gal. I, p. 256.)

Tirtin. Torture : « Des membres vient leur sanc « par long *tirtin*. » Desch. f. 220.]

Tisanne. « *Tisanne*, aucuns l'appellent orge « mondée. » (Rob. Est.)

Tiser. Attiser : « Le feu qu'amor *tise*. » Devis amoureux, p. 38.]

Tisique. [Pluthisique : « Et fu si *tisique* et si « sec que à poine pooit il crachier. » Mir. S. Loys, page 135.]

Tison. 1° Bois à enflammer : « De trois *tisons* « (*lignis*) est faite ceste sente por ce n'ke li piet de « cers ki à li se vorront apoier (*inuiti*) ne puist « glacier (*lubatur*) en la voie. » (Serm. de S. Bern. p. 340.) — 2° Bois enflammé, au propre et au figuré : « *Tison* d'enfer. » (Oud.) — « Garder les *tisons*, » se chauffer. (Oud.) — « Tu nous chauffe le *tison*. » (Rabel. II, p. 236.) — « A Noël au perron, à Pasques « au *tison*. » (Cotgr.)

Tisonner. Mettre du bois au feu. Du Cange, sous *Titonari*.)

Tissonet. Tissonnier. (D. C. sous *Toriculus*.)

Tissonnez. Roux : « Poils gris *tissonnez*, noirs, « rouges, vifs. » (Salnov. Vèner. p. 251.)

Tissonnier. Homme vivant près de son foyer. (Oudin.)

Tisser.

Cleante après venoit lequet *tissa*

La belle toyle. [Triumphes de Pétarque, p. 89.]

Qui que *tisse*, chascuns desvuide. [Ms. 7615, I, f. 61.]

Ceuls ci *tissent* la sainte toile

De religion et le voite. [Desch. f. 545.]

Tisseran. Tisserand : « Solhier, valet de cham- « bre et favori du comte de Blois estoit fils d'un « *tisseran* de draps de la ville de Mahines. » Froiss. IV, p. 132.)

Tissit. Tissu ; lire peut-être *tissus* :

Dites moi, bele dame,

Queus jolanz, pour vostre deport,

Volez vous ? Gumples ou courtoies,

Tissits d'or, anniaus ne affiches. [Ms. 7615, II, f. 124.]

Tisson. Tison : « Arsse *tisson*. » Mousk. p. 149.)

Tissu. 1° Ceinture : « Jacques de la Riviere est

7

« trouvé mort dans sa prison vestu d'une robe
« noire fourrée de martres, avec un *tissu* dont il
« estoit ceint et serré qui estoit ouvré d'or. »
(Jacques le Bouvier, Chroniq. an. 1413.)

Pour *tissu* d'argent
Ou pour une courtoise, (Ms. 7615, II, f. 139.)

Or fin, qui tant est agreable,
Tissu simple, argé et sablé,
Reflamtoient par estancelles
En riches escuz et en soles
En tatures et en *tissus*, (G. Gouart, p. 345.)

« *Tissu* de Venus, - virginité. Oud. — 2° Volet
des heaumes: « Se prirent et attacherent de ce
« coup tous deux, se dehaumerent si nettement
« que les *tissus* des heaumes rompirent et voleurent
« sus la préce par derrière les croupes des chevaux. »
(Froiss. IV, p. 54. — 3° Tilet.)

Gil del castel font fors issut,
N'a laissent filet ni *tissut*, (Mousk. p. 809.)

Ti-tre, Tisser. Nicot.)

Voilà comment sur le mestier humain,
Non les trois sorus, mais amour, de sa main,
Tist et rolist la toile de ma vie, (Joch. Du Bellay, 73.)

Titanique. Semblable au soleil (*Titan*), dans
Colgrave.

Tithymale. Herbe médicinale: « L'herbe de
« *tithymale* dont en y a plusieurs especes, comme
« esparge, resveille matin et autres. » (Rob. Est.)

Titiflation. Chatouillement. Cotgr.)

Titiller. Chatouiller. (Cotgr.)

Titimal. Herbe médicinale: « Le jus d'une
« herbe qui a nom *titimal*... getera ses chiens. »
Gast. Pheb. p. 94.)

Titte. Collier ou couple de chien appelé boile :

Au hairon, se faut toumlenter
Et chacun si crier d'un loye ;
Courir, près, sans sejourner
Et toujours braire hoye hoye ;
De conre aux chiés n'ay nulle joye,
D'estre au *titte* est nommez musart ;
Si ces chiens à droit ne depart,
Des venours a mauvaiso grace,
On le claime en disant l'arnart. (Desch. f. 211.)

Titre. 1° Accours, poste où se placent les limiers :
« Il doit regarder le plus biau *titre*, le plus long et
« le plus plain qu'il soit environ le bissou, et là
« doit il mettre les levriers. » (Gloss. de Gast.
Pheb. p. 286. — 2° Marque: « Canon du calibre
« et *titre* de France. » Mem. de Bellievre et Sillery,
p. 7.) — 3° Sujet: « Avoyent fait un fort bastillon...
« garni de bonnes gens et d'artillerie qui donna
« *titre* d'esbalissement à toute l'armée. » (Hist. du
chev. Bayard, p. 125.)

Titrer. 1° Donner le titre de: « Le roy appelloit
« M. de Villars, en 1594, son cousin et le *titroit*
« amiral de France. » Mém. de Sully, II, p. 177. —
2° Intituler. (Bouteill. Som. rur. p. 687.)

Titubant. Chancelant. Mont. Ess. II, 319.)

Titubation. Chancellement. Cotgr.)

Tituber. Chanceler :

Quant un peu chapper
Elles voyent et *tituber*,
Soulain se resjouyissent. (Goth. chev. err. f. 104.)

Tiuel. Canon de enlotte :

S'a vu les braies posir,
Hastivement les cort sesir ;
Si les heve par le brainel ;
Et li vilains sur le *tiuel*
Les empoigne, par moult grant ire,
Li uns sache, li autre tire
La toile desrent et despece. (Ms. 7218, f. 50.)

Tivre. Tivre, fleuve: « Si manda à Gennes c'on
« li convoia galies privécement à la fois (faucés) de
« *Tivre*, et quant eles furent venues, il se parti de
« Rome et vint là, et se recueilli, et s'en alla à
« Gennes. » (Marlene, V. c. 726.)

Tixerandier, erran. Tisserand: « *Tixeran-*
« *diers* de coexrech de soye. » (Table des métiers
de Paris, ms. Meiniere, p. 15.) — « *Tixerans* de
« loilles. » Ord. III, p. 590.

Tixtre. Tisser: « *Tixtre* comme de courroer. »
Ordonn. III, p. 517.)

Tizonné Qui a sur la peau des taches noires
et allongées, ou les dirait tracées par un tison
charbonné: « D'autre met trectement les tiges aux
« attaches *Tizonnez* sur la peau. » Rémi Belleau,
t. I, p. 18.

Toaile. Toile: « Le bouhomme lui demande
« des *toailes* et serviettes. » 15 Joyes du mar. 97.)

Quant tu auras tes mains lavées
Et à la *toaile* essuées
Et seras à la table assis. (Fabl. de S. G. f. 12.)

Si ai maintes riches *toailes*
Que loient, à ces hautes festes
Sez gentz femmes, sor lor testes. (Fabl. de S. G. f. 42.)

Barbier sans razer, sans cisailles,
Qui ne sez rouingemer ne rere,
Tu n'as ne buens ne *toailes*
Ne de qui chauffer eve tieres. (Ms. 7218, f. 323.)

Toaile à blé serrer. (Ms. 7615, II, f. 213.)

Tocer. Toucher :

Entrées li pape s'accoça
D'un mal qui al cuer li *toça*. (Mousk. p. 611.)

Tocque. 1° Habillement de tête, à têtère plissée
tout autour à courtes ailes. Monet. — 2° Turban :
« Ayant sur la teste une *tocque* à la guise de Sarasin
« de Gren. de. » Matth. de Couci, Charles VII, 672.)

Tocqué. Qui a un turban: « Un renfort de
« Tures y survint, de six à sept cent hommes *toc-*
« *quez* de blancs couvrechefs, et iceulx nommez
« janissaires. » Jean d'Anton, Louis XII, p. 303.)

Tocquée. Poignée d'herbes ou de fleurs avec
leurs racines, à Metz. Le Duchat, sur Rabel, I, 245.)

Tocquer. Frapper; d'où l'expression: « *Toc-*
« *quer* tambour, » on se sert de cette expression
pour se moquer des menaces d'une personne.
(Oudin.) — Rapprochez le mot du gonfalonnier
florentin Ciapponi à Charles VIII: « Faites battre
« vos tambours et nous sonnerons nos cloches. »]

Tocquille. Etoffe: « Les courtines estoient de
« *tocquille* d'argent sur un fond d'écarlate rouge. »
Menestrier, des tournois, p. 387.)

Tocsein. De toquer le *sein*, c'est-à-dire frapper
la cloche. Borel.)

Todigue. « El parce qu'aux Castilans le nom

• de Roderigue estoit frequent, il les appelle par « soubriquel *Todigues*. » Monstrel. I, f. 323.)

Todre. Enlever : « Se tu fez aus geus le tor « *toibre*. » (Ms. 6812, f. 86.)

Toeiller. Eteindre en brouillant les charbons et la cendre : « Quant la dame le feu *toeille*. » (Ms. 7218, f. 148.) Var. orthogr. de *Touiller*.

Toel. Trouble ; forme verbale de *touiller* :

Lors fu li rois en grant *toel* :
Si a trouvé, en son conseil
Que toute Flandres saissira. (Mousk, p. 561.)

Toelleiz. Même sens :

Dusqu'as portes de l'ostreiz
Dura le grant *toelleiz* :
A la porte fu grand la presse ;
Blanchandin de ferir ne cesse. (Blanchand, f. 183.)

Toffe, ouffe. Eponge de rivière. (R. Est. Colgr.)

Toffu. Touffu. (Colgr.)

Togebure. Mol ficif ; robe de bure : « Vestu « de sa *togebure*. » (Rab. IV, p. 10.)

Togre. Animal (?) :

Ung peu plus avant, sur ung coffre,
Comme les gens se retiroient,
L'on veoit yla ung bel *togre*
Et les petits qui se miroient. (Vig. de Charles VII, 77.)

Tohu. Confusion. (Colgr. d'après Rabelais.)

Toict. Logement : « N'est deu pour l'esmeude « d'une prise de bestie que vingt deniers. Tournois « pour *toict*. » (La Thaumass. Cont. de Berri, 218.)

Toicture. Toiture : « Si en un bastiment il y a « quelques *toictures*, galeries ou autres avances « sur rues. » (N. C. G. II, p. 1136.)

Toe. Tienne :

Lors envoias tu, à la table,
La *toe* grace esperitable
D'où Saint Esperit enflamée.... (Ms. 7615, I, f. 73.)

Toi. A toi ; du latin *libi* : « *Toi* qu'en chaille. » (Ms. 7615, II, f. 172.)

Toicher. Toucher : « Au regard et en tant que « *toiché* les diz pays. » (Preuv. sur le meurtre du due de Bourg. p. 330.)

1. Toie. Taie d'oreiller : « Ne coton, ne *toie*, ne « couissin. » (Anc. Cont. d'Orl. p. 474.)

2. Toie. Tienne : « Se par deffault se desvoie, « toute la coulpe en sera *toie*. » (Desch. f. 419.)

Toil. Discussion ; forme verbale de *touiller* : « Si le pleyntife se vodra pleyndre des baillifs, del « vee, soit le *toil* entre le pleyntife et le baillife. » (Britton, f. 60.)

Toile. Le Tissu de lin : « *Toile* balliste. » (Nicol.) — « *Toile* de Cambray. » (Colgrave.) — « *Toile* de « Hollande. » (Id.) — « *Toile* Gautier. » (Id.) — « Jour de *toile*, » jour de cour, de plaisir, d'audience. » (Id.) — « Battu comme une *toile*, » nous dirions battu comme plâtre. (Fabl. de S. Ger. 376.) — « Penient de quatre aunes de *toile*, » au même sens que damoiselle d'une aune de velours. (Colgr.) — « *Toile* de Borgoigne. » (Poël. av. 1300, t. IV, p. 1652.) — « A *toile* ourdie, Dieu mande le fil. » (Colgrave.) — « Vous n'aurez point ma *toile*, vous

« avez trop de coquet. » (Serées de Bouchet, II, 88. — 2° « Grandes pieces de *toile* grosse et épaisse, « fissine en couteil, bordée de grosse corde qui ser- « vent pour le deduit des princes, quand ils veu- « lent enlorder un sanglier pour le convier comme « dedans un parc, car les veneurs environnent « deslites *toiles* le buisson où la beste est, et « l'ayant enclose, la font lancer aux degues, ayant « ceux qui sont dedans les dites *toiles* un espieu « en la main pour l'enfermer. » (Nicol.) — « Capiti- « laines et archers des *toiles*. » André de la Vigne, f. 151 — 3° Séparation dans la lice ; voir *Touire* : « Et furent jous-les sans *toile*, sans fiens ou sablon, « en un lieu devant l'ostel du prince. » Mem. d'Orl. de la Marche, I, p. 257.) — 4° Au milieu de la lice « avoit une *toile* pour conduire les cheyaux jouter « des courses de lance. » Id. p. 268. — 5° *Toile* « peinte de la figure et de la couleur d'un heuf, à « l'usage des chasseurs, pour approcher le gibier et « le tirer plus facilement, ce qui s'appelle chasser à « la *toile*. » (Nicol.) — 6° *Toile* : « Li vens se tiert de « plain es *toiles*. » G. Guiart, 32. — 6° Membrane : « Dont prendre garde celui qui chève (de faucon) « qu'il ne preigne la *toile* qui est dessous la pan- « pière, à l'aiguille, avec la paupiere. » Mod. f. 73.

Toilerie. Trafic de toile. (Monet.)

Toilette. Toile fine ; on a dit de Daphné trans- formée en laurier :

Ceste prière ainsi finie à peins,
Grand pasmoison luy surprind membre et veins,
De son cuer fut la subtile *toilette*
Tournée en tendre escorce verdelette. (C. Marot, 535.)

Toilier. qui est de toile. (D. C. sous *Telarius*.)

Toille. 1° [Toile : « Aiez vos fenestres closes « bien justement de *toille* cirée ou autre ou de « parchemin. » (Mézag. I, p. 173.) — « *Toille* « lainece, » c'est-à-dire peinte : « Comme se ce fust « un hocqueton qui fust de *toille* lainece, si luy « abbatist l'espaule et le bras. » (Lanc. III, f. 24.) — 2° Tissu : « S. Jean B. contempna les vanitez « des aornemens et riches habits, et se vestoit « d'une rude *toille* faite de peau de chameauz. » Hist. de la Tois. d'or, II, f. 139. — 3° Séparation « de *toille* de six pieds de hauteur, plus ou moins, « qui partageoit les lices dans toute leur longueur : « les deux jousteurs à cheval courroient le long de « ces *toilles* qui les séparoient, et par dessus les- « quelles leurs coups estoient portez ; quelquefois « les joustes se faisoient dans les lices sans *toilles*. « Se feront les dites armes à cheval à la *toille*, « laquelle sera de six pieds de hauteur. » (Monstr. II, p. 199.)

Toilette. Toile fine : « Draps de *toilette* de « Hollande. » Honn. de la Cour, p. 42.)

Toinain. Diminutif d'*Antoine*. (Colgr.)

Toindre. Tordre : « Couper le fil près du neu et « *toindre*. » Mod. f. 135.)

Toirmente. Tourmente, tempête :

Jamais ne m'enquer partir
Por vent, ne por *toirmente*. (Poët. av. 1300, II, p. 648.)

Toirs. Tors : « Le fil doit estre *toirs*. » (Modus, fol. 110.)

Toisage, sement. Action de toiser. (Monet.)

Toise. 1^o Mesure : « *Toise* de Bourgonne, » elle contient 7 pieds 1 2. — « *Toise* de chandelle, » poignée. (Du Gange, sous *Tela candela*.) — « *Toise* » de charpentier, « de cinq pieds et demi ; la même que celle du bois. Thaumassière, Cout. de Berry, p. 278.) — « *Toise* de masson, » elle a six pieds pour faire la toise carrée. (Id.) — « *Toise* de mesureurs de terres et vignes. (Colgr.) » elle a cinq pieds. — « *Toise* de roy, » de trois pas moyens pour les architectes et de sept pieds quatre pouces pour les arpenteurs. (Colgr.) — « Il n'a pas marchandé à la *toise*, il a marchandé au pied. » (Oud.) — 2^o Longueur d'une toise, au propre et au figuré : « Il alla au gentilhomme tendre plaine paulme du « côté dextre, si qu'il en saillit hors de ses boyaux « plaine *toise*. » (Percif. II, f. 52. — « En court les « faitz poise, juge il est, à chascun rend sa *toise* ; « ne se brise pour or ne pour argent. » Percif. V, f. 112. — « Armé de harnois de joute, en selle de « guerre, pour joster à la *toise* de lance de mesure « à l'encontre de tous. » (Math. de Couci, Charl. VII, page 664.)

El rocher ot .ii. lions braire
Iluec se volt laisser detraire,
Il vit une *toise* de chesue,
Celle part atorne sa regne,
Li chasnes ert porriz par soi.

(*Parlonop. f. 145.*)

Toiser. Parcourir ; nous dirions arpenter : « Puis *toise* Macabrez par val et par montaigne. » (Parlonop. f. 171.)

Toiseur. Arpenteur. (Colgr.)

Toison. 1^o Au propre et au figuré, fourrure de mouton ; le pape dit des injustices commises par les prélats envers les religieux :

Is ont la char et la *toison* ;
A vous deuant il la foison :
Plus grans cures metent en armes
Au jor d'un que ne font es armes. (Ms. 6812, f. 67.)
Avoir à clers, *toison* à chien
Ne doivent pas venir à bien. (Ms. 7615, I, f. 73.)

2^o Drap mortuaire :

Bonnes odeurs et garison
Portez, qu'air mauvès ne vous fiere ;
Ne hertez la noire *toison*,
S'escluser voulez vostre biere. (Desch. f. 443.)

3^o Fenillage : « Le propriétaire peut faire abbatre « le bois croissant et qui est sur son bien affermé, « sans que le fermier y ait aucun droit, ny à la « *toison* ; ou aux branches plus avant que li où la « hache et la serpe a passée, lors que les mesmes « arbres estoient debont. » (N. C. G. I, p. 1034.)

Toisso. Ceinture :

Bone cole et bon mantel,
S'et dens pellicons bons et biaux,
L'un d'eumeus, l'autre d'aiguiaus,
Et s'ot riche *toisso* d'argent. (Ms. 7218, f. 229.)

Toitel. Toit à bestiaux :

Or n'a li prestres de reudit
Fors tant qu'il entre en un *toitel*
Ou brebis gisent et aignel. (Ms. 7218, f. 115.)

Une grant vache amaine brune
Or en avous nous deus pour une ;
Petit sera nostre *toitiane*. (Id. f. 229.)

Toivre. Tibre :

Les .ii. barins qu'à Roume prist,
Si les giela emmi la *Toivre*
Pour çou que plus n'en peust boivre. (Mousk. p. 126.)
Nous vous ferons votre sang boivre
Pour esparguier l'eau du *Toivre*. (Brut. f. 24.)

Tol. Toul : « Li enfurru de *Tol*. » (Poël. av. 1300, IV, p. 1651.)

Tolage. Action d'enlever, de frustrer :

Aux roys et aux autres seignours
Demanda aye et secours
A conquere son heritage
Dont Belin lui faisoit *tolage*. (Brut. f. 20.)

Tolerable. « Rente *tolerable*, » qui ne peut s'acheter, perpétuelle. (Colgr.)

Tolerablement. Avec tolérance. (Colgr.)

Tolertes. Voleur : « Se li bers demande à son « vavassor l'heritage que ses hons tendra de luy, li « vavassor ne pladera pas pour li par devant lui, « s'il ne veut, car li bers si est ainsi come li *toler- « res*. » (Ord. I, p. 130.)

Tolette. Tolède : « Eussent ces sorciers prins « leurs desgrés et estudé en l'escole de *Tolette*. » (Bouchet, Sérées, II, p. 287.)

Toleur. Voleur : « *Toleurs* et robeceurs. » (Beaum. p. 170. [Cas régime ; voir TOLERRES, cas sujet.]

Tolir. Inf. pris subst. ; Rapine, personnage allégorique :

Au premier chief, non pas en conte,
Trovaïr *tolir* que divers oide
De mentir soit il la maïtre ;
De foi mentie est maïtre et sire. (Ms. 7615, I, f. 116.)
Tolirs est bians et renommez ;
N'est pas chets ne recereus,
Ains est .i. grans et pareus
De cuer, de cors, de bras, de mains. (Ibid.)

Tollart. Bourreau. (Colgrave.) — « On appelle « ainsi, par opprobre, les archers d'un prévost des « mateschans et les sergens d'un chevalier ou « capitaine du guet, que les Tolosains appellent « aussi par opprobre fourrons. » (Nicol.)

Tolle, Toulle, Toulieu et Toulis. [Droit dû au seigneur de contume pour le marché ou foire, à cause du lieu qu'occupent les vendeurs : « Touchant ce que monseigneur l'Évesque d'Orléans « prend à cause d'un droit de *tolle*. » (1413. Titres des droits de l'Évêché.) — « Du péage, du hallaige, « du *tolle*. » (1402. Droits de la châtellenie d'Yèvre-le-Châtel.) — « Item, le paage de Goisi, le minaige, « le placage, les fenestrages..... le *toulieu*. » (1353. Aveu de Choisi-aux-Loges.) — « Du péage, « minaige, *toulis* et menues custumes. » (1360. Recette du domaine d'Orléans ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.]]

Tolleiz. Attaque tumultueuse ; mot fait sur *toullier* : « En soutenant ce *tolleiz*, moururent à « celle barriere des gens au duc de Bourbon. » (Hist. de Louis III de Bourbon, p. 60.)

Toller. [Enlever : « Pour ce qu'il semble que « même les décrets ne peuvent *toller* ce droit de « grurie. » 1620. Estimation des bois en grurie ; L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.]]

1. Tollet. Escome, escalme, bois auquel s'attachent les rames. (Cotgr.)

2. Tollet. Maigre. (Cotgr.)

Tollieres. Voler, cas sujet ; voir *Toure*.

Tollir. 1^o De *tollire* pour *tollere*, enlever : « L'amour et le bien vient des dames, et est en leur « faculté de le donner et *tollir*, toutes et quantes « fois qu'il leur plaît et que bon leur semble. » (Arest. amor. p. 76) — « S'aucun ne donne, l'on « luy *tollit*. » (Mod. I. 52.) — « C'est induire les « gens à un atheïsme, en leur permettant de ne « fréquenter les églises catholiques et neantmoins « leur *tollissant* l'exercice de leur religion. » (Lett. de Pasquier, I, f. 213.) — « Tu *tolz* aux prend'hommes et donnes aux mauvais. » (Percef. IV, f. 145.)

Li chief met les membres à mort....

Quant à ses membres norreture

Tost. (Ms. 6812, f. 74.)

Beau sire, done moi t'amor,
Ren moi santé; *toi* moi doulor. (Narcisse, f. 119.)

De f'avor par le mont espars
Tolot à desire et à senestre. (Ms. 5615, I, f. 104.)

Il maine son delit de che qu'il a *tolot*.

Vo des Saints, Sorb. 27, col. 11.

Mondes, tu *tans* Nostre Seigneur

Ce qu'il racheta de la fleur

Et du fruit de virginité. (Ms. 7218, f. 208.)

Une grande poudriere

Qui *tout* les ieus à ceus derriere. (Id. f. 125.)

Li mal parler tant en parolent
Que l'amor aus lins amans *tolent*. (Id. f. 205.)

2^o Arrêter :

Cel an trebuchia mains moulinis

Qui tout yver n'avoit moulu

Que le giel avoit *tolu*. (Ms. 6812, f. 70.)

3^o Apaiser ; la pierre appelée epislite « meslées « *tolz* segurement. » (Marbod. col. 1664.) — **4^o Se retirer :**

Bele amie, pour Deus vous pri,

Alés vous en, *tolés* de ci. (Ms. 7989, f. 47.)

Expressions : « Pour monstrer la vérité, je vous « ay *tollu* la parole. » (Froiss. liv. IV, p. 127.) C'est-à-dire enlevé. — « *Tollir*, « lever un impôt. (Vigil. de Charles VII, f. 135.) — « *Tollir* le pas, « disputer le passage aux ennemis. (Louis III, duc de Bourbon, p. 170.) — « Ils ne se lenoyent mie assez « forts pour eux combattre ne *tollir* les champs. » (Froissart, liv. I, p. 170.) C'est-à-dire battre la campagne.

Tolte. Usurpation : « Se je tieng heritage par « mauvese cause, si come par forche, ou par nouvelle desseizine, ou par *tolte*. » (Beaum. p. 104.)

Tombant. « On appelle rage *tombante* celle « qui fait tomber les chiens par terre, comme s'ils « avoient le mal de saint Jean. » (Fouill. Vénérie, f. 79.)

Tombe. On appelle, dans plusieurs endroits de

la France, *tombes* ou *tombels*, certaines éminences de terre qui paraissent avoir été d'anciens tombeaux. (Dissert. de l'abbé Le Bon, III, f. 223.)

« L'abbaye de St Michel que l'en dit en peril de « mer, si est appellée la *tombe* pour la hautesse « de lui. » (Chr. de St Denis, I, l. 94.) — Voir dans la chronique des Valois, p. 226 à 229, l'étymologie légendaire sur ce nom de *Tombelaine* : « Le « dit roy Artur et Hoel duc de Britaigne firent « faire et fonder une chappelle ou eglise en l'onneur de bien et de N. D. en dit lieu et place où « la ditte pucelle Helene fut mise en sepulture. « Pour laquelle chose yelle eglise et lieu est nommée *Tombelaine*. »]

Tombeau. Les paysans du mont Genis appellent *tombeaux* les grands monceaux de neige que les vents amassent au-dessus des montagnes et qui se précipitent quelquefois dans les vallées. Pezron, Antiq. des Celtes, p. 364.]

Tombelement. 1^o Action de tomber. (Cotgr.) — 2^o Diminution, rabais :

Des monnoyes les *tombelements*

Et les griefs de vos sergens

Où bien nos vaches et nos lieufs

Amoudris et tons nos chevaux. (Monstrelet, I, f. 322.)

Tomber. 1^o Jeter : « Ils lui occirent ses mesages, et les *tombèrent* en la mer. » (Triomphi des IX Preux, p. 136.) — « La *tomba* à terre, et la « decoiffa, en la traînant par les cheveux. » (Aresta amor. p. 392.) — 2^o Uriner : « Il est bon de *tomber* « souvent de l'eau. » (Ess. de Mont. II, f. 806.) —

3^o Arriver : « Il ne le peut *tomber* l'inconvenient « qui m'est advenu. » (D. Florès de Grèce, f. 155.) — 4^o Expressions : « Ce qui ne *tomba* pas en paille, « mais fut bien relevé. » (Des Acc. Bigarr. f. 32.) — « J'aîmerois mieux qu'elle fust *tombée* dans « mon lit que la gresle. » (Oud.) — « *Tomber* sur « ses pieds comme les chats. » (Oudin.) — « Qui « chope et ne *tombe* adjoûsée à ses pas. » (Cotgr.)

— « Un meschant vaisseau jamais ne *tombe* de la « main. » (Cotgrave.)

Tombercau, el. 1^o Charrette : « A charrette « ou à *tomberel*. » (Ord. II, 369.) — « *Tombercaux* « de Verberie, » allusion aux enfans de Verberie qui, pour gagner de l'argent, se laissent rouler du haut d'une montagne voisine. (Cotgr.) — 2^o Charrette pour les suppliciés : « Henri de Malestrait fut « mené par les quarefours de Paris en un venel ou « *tombercau*. » (Chron. de Flandre.) — « Et aussi « soit de tous ceux que juse de *tomberel* ou perte « de membre averont suffert par jugement. » (Du Cange, sous *Tumbrellum*, d'après Britton.)

3^o Petite claie pour prendre les oiseaux l'hiver : « Prendre les perdris au *tomberel* à quatre chevilles. » (Mod. f. 87.) V. *Tamberel*.

Tomberelée. Charge d'un tombercau. (Cotgr.)

Tombier. Sculpteur de tombes : « *Tombiers* et « imagers. » (Ord. II, p. 379.)

Tombir. Crouler : « La terre *tombit* sous le « fais et bruit des charretes. » (Cotgr.)

Tombissement. Bruit que cause une secousse, un tremblement. (Colgr.)

Tombillon. « Petit sepulchre ou petit *tombillon*. » D. C. sous *Tumulus*.

Tome. Terme de vénérie et de fauconnerie : « On connoist grant sanglier du jeune, et le jeune de la *tome* à trois signes : le premier si est par les trasses, le second par le lit, le tiers est au fœnil. » Mod. f. 23. — « A faire ton faucon bon hairoinier, faut que tu ly mettes en aspre faim et avoir un hairon vif, duquel tu feras une *tome* à ton faucon. » Budé, f. 125.

Ton. Son : « Quant le *ton* de l'escu et du palais fust passé, les chevaliers se dresserent tout esbahis, car il n'y avoit tant assenré qui ne euidast estre mort. » Percef. IV, f. 52. — « Il ouyt s'enir un cheval d'une forte voix et grosse... et s'en va vers le *ton* du cheval. » Id. VI, f. 113.

Tondaille. 1^o Temps où se tondent les bêtes. (Colgr.) — 2^o Repas donné aux femmes après qu'elles ont achevé de tondre les brebis. Le Duchal, sur *Labeleis*, V, p. 80.

Tonderesse. Femme qui tond. (Colgr.)

Tonderie. Lieu où on tond le drap. (Monet.)

Tondre. « Ecornifleur, autrement dit *tondeur* de nappes. » Apolog. d'Hérodote, p. 70.

T. Tondre. « Nos ancestres se faisoient ordinairement non *tondre* mais raire leurs barbes, comme parvilement de fois à autre leurs cheveux, en quoy le razerou estoit necessaire aux barbiers. » (Pasq. Rech. p. 826.)

Je viens de court, mais là est un mestiers
Qui *tond* et rest les bestes trop estroit ;
Pour ce, vous pri, gardez vous des barbiers. (Desch. 103.)

Ilz veulent qu'on le face *tondre*
Comme un clerc ou comme un prestre. (Desch. f. 548.)

« *Tondre* sur un œuf, » léziner, dans Colgrave. — « Après raire n'y a que *tondre*. » (Colgr.) — « Le « prez tondu, besöing n'est qu'on le *tonde*. » (Reg. de Colleye, p. 160.) — « Se vous ne vous rendez « tantost, je vous *tondray* la teste et morrez tout « maintenant. » Hist. de Duguesclin, Ménard, 49. — De là : « Je veux estre *tondu*, » dans Pasquier, Rech. p. 672.

2. Tondre. Bois pourri sec ; amadou naturel :

Le feu firent ens repondre
Es prises de lin et de *tondre*...
Le feu nourry et eschauffa ;
La ville esprit et alumina. (Brut, f. 103.)

Parlant du cristal :

Ceste conceit et feu vermeil
Ki la tient el rat del soleil
Et de cel fou li *tondre* resprent. (Marbod. c. 1668.)

Tondu. Moine ou fou :

En grant peril en sont prestres et *tondus*. (Desch. 258.)
Pour les clers, pour les non *tondus*. (Desch. f. 167.)

Lors le prophete a respondu,
N'y le tien pas pour fol *tondu* ;
Ta responsee que m'as rendu
A nostre seigneur entendu. (Ms. 6812, f. 38.)

« Fesse *tondue*, » personne mal habillée, qui fréquente beaucoup le sexe. (Colgr.)

Tondure. Toison coupée : « *Tondure* de brebis. » Monet.)

Touer. Tinter :

Tant fort l'estahil et estone
Que foie l'en corne et *tone* (Parton. f. 135.)

Tonlier. Percepteur d'un tonlien : « Tous les « tonliuz des denrées c'on vent et acate à Corbie « est siens à l'abbé, car il est *tonliers* de la ditte « ville. » D. C. sous *Tettonarius*.

Tonlien, n. Droit de pacage : « Tous hommes « de tief peuvent nourir, acheter, et vendre fran- « chement sur leurs tenemens feodaux, sans estre « tenus, ne sujets à payer *tonlieux*. » (C. G. I, 609.) — « Chaque bourgeois de Landreches donnera, « chascun an, au seigneur : douze deniers pour la « bourgeoisie, et quatre deniers pour le *tonlieu*. » X. C. G. II, p. 263.

Il qui siens est de la foire
Doit par tout prendre son *tonlieu*. (Rose.)
« Echeviens de la chambre du *tonlieu*. » (X. C. G. I, p. 1236.)

Tonnage. Impôt sur chaque tonneau de vin : « *Tonnage* de vin que l'an lieve.... pour chascun « tonel n. den. ob. » (D. C. sous *Tanna*.)

Tonneau. 1^o Barrique : « Gestuy là, dit Panurge, « est d'un autre *tonneau*. » (Rabel. IV, p. 215.) — 2^o Mesure de capacité : « Presta six cent moges de « bled qui sont trois ceul *tonneaux*, à douze muids « pour un tonneau. » Monthu. t. II, p. 545. — 3^o Ventre :

Cul de jument, *tonneaux* plains d'enlure,
Piez de crapaut, bras qu'on ne doit seler. (Desch. 220.)

Tonnelet. Tonneau : « *Tonnelet* et chauderon. » (Ms. 7615, II, f. 213.)

Tonneleire. Percepteur d'un tonlieu : « Où « trouverons nous office qui plus requierre homme « subtil et malicieus que à gouverner un tonlien ? « Tel office requiert un homme qui sache obvier « aux fraudes des marchands qui mellent toute « leur estadie de la decevoir, pour affranchir leur « marchandise, et le *tonneleire* d'autre part met « peine à leur tollir du leur. » Hist. de la Toison d'or, II, f. 205.)

Tonnele. « C'est un cheval ou beuf de bois « peint que le chasseur va poussant devant soi « contre les perdrix, pour les conduire dans les « filets. » (Monet.)

Tonneleir. Prendre des perdrix à la *tonnelle* ; voir *Tonneleir*.

Tonnelet. 1^o Diminutif de tonneau : « Quant « Engloiz orent getté pierres et *tonnelets* « caillouz et plusieurs merriens, ils getterent les « pierres de leurs creneaux. » (Hist. de Duguescl. Men. p. 499.) — 2^o Jupou ou cloche de fer couvrant les cuisses : « Les tenans aux tournois, sous les « lambrequins, portent un *tonnelet* ou bas de saye « plissé, enfilé et tourné en rond, avec un bas

• d'attache qui prend depuis les pieds jusques au
• plus haut des cuisses sous le *tonnetet*. • Menestre
des tournois, p. 199. — 3° Vase à boire. • Pour
• redrecier et reburrir le *tonnetet* d'argent ouquel
• maistre Jehan, le fol du roy, boit. • (Compte de
1353.)]

Tonneleur. Chasseur qui prend des perdrix à
la tonnelle; on lit de Biron accusé d'avoir attiré à
la cour les principaux huguenots pour les faire
périr à la St-Barthelemy: • Ceux qui eschaperent
• en blasmerent mon dit sieur de Biron et lui en
• donnerent toute la coulpe, disant qu'il les estoit
• allé tous amadouer et appaster, pour les mener
• tous au marché de la boucherie, et pour ce com-
• mencerent à delengouler contre luy; les uns
• l'appelloient *tonneleur*, parce que comme fait un
• tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les
• avoit tous avec sa parole *tonnelles*, et amassez
• pour les faire tous mourir. • Brant. Cap. fr. III,
p. 335.)

Tonnellier. 1° Qui fait des tonneaux: • Il est
• fils de *tonnelier*, il a une belle avalloire. • (Oud.)
— 2° Lieu à tenir des tonneaux. (Monet.)

Tonnelle. 1° Filet pour la chasse aux perdrix
et aux caillies. (Chasse de Gaston Phéb. p. 332.) —
2° Berceau couvert de vignes ou de verdure. (Cotgr.)
— 3° Ceux-ci se mettent dans une *tonnelle* de
• lauriers, où on enst trouvé de l'ombrage et du
• frais au plus fort de l'esté. • Pèlerin. d'amour,
t. I, p. 148.) — 3° Boudon, sorte de fromage: • Ne
• pain, ne fromage en *tonnelles*. • (Font. Guér. 54.)
— 4° Tonneau: • Si firent combler leurs murs de
• *tonnelles* empliz de cailloux. • (Hist. de Duguescl.
Ménard, p. 444.)

Tonner. Retentir: • On n'eut pas oy le ciel
• tonner. • (Vigil. de Charles VII, l. p. 70. — • Ce
• noble gueux m'a plus fort estonné que si le ciel
• en automne eust tonné. • Rab. V, 99.) — • Quand
• il tonne en mars, nous pouvons dire helas. •
(Cotgr.) — • Tant tonne qu'il pleut, et tant tonne et
• vente que pluye descend. • (Id.) — • Tout ce qui
• tonne ne nous estonne point. • (Id.)

Tonneré. Orageux:

Ver (printemps) sans delice et sans verdor,

Aost sans fruit et sans savour,

Yver tonnerés et foudraus,

Estez pluvieux et tres noaux. (Parton, f. 164.)

Tonnerre. • Eserois de tonnerre. • (Poët. av.
1300, IV, p. 165L.) — • Dieu vous conduise et le
• tonnerre, vous n'irez pas sans tambourin. • (Oud.)

Tonneux. Tonlieux; v. le suivant.

Tonnieur. Qui lève un tonlieu: • On leur loi-
• roit de lever ou exiger le prouffit des *tonneux*
• que pour l'une des marchandises de laquelle il
• plairoit au *tonnieur*. • (D. C. sous *Tonneurs*.)

Tonnieux. Tonlieux; v. *Tonnieur*.

Tonnine. Chair du thon coupé par pièces et
salé. (Nicot.)

Tonnieur. Qui lève un tonlieu: • Que un
• *tonnieur* et un vuy nagier soit pareillement
• esleuz et sermenté pour leur raport estre creuz
• des defaites de *tonnieux* et vuynges. • (Cout.
Gén. I, p. 83L.)

Tonoile. Tonnerre:

Quar effondre ne le *tonoile*

Ne crent il tant comme le roi. (Moiss. p. 589.)

Tonoilleiz. Eclairs:

Lors fu mon joie eslaudie

Car chascun front des reus s'avance;

Li luz à enloncier commence

Et les grevent *tonnoilleiz*. (G. Gouart, f. 34.)

Tonoire. Tonnerre:

D'iluec s'en torment grant oïre

Lor petit pas samble *tonnoire*. (Ms. 7218. f. 297)

Tonsilles. Amygdales. (Cotgr.)

Tonson. Toison d'or:

Puis fu une beste apparaus

En Colque, en l'isle d'As-tropole;

De mouvoit avoir fourme et mole;

Tonson d'or portoit ceste image. (Froiss. Poës. 200.)

Tonsure. • Cleres de la premiere *tonsure*, •
qui portoient les cierges et les torches. (Gr. Cout.
de Fr. IV, 519. — • Damoselle à simple *tonsure*. •
(Contes d'Entrapel, p. 66. — • Demy geant à poil
• follet et double *tonsure*. • (Rabel. IV, p. 125. —
• Batre ung sergent on deux, pourveu qu'ils
• n'eussent *tonsure*. • (Id. IV, p. 203.)

Tonture. Feuillage: • *Tonture* et desponille
• desdits arbres. • (D. C. sous *Tonsura nemorum*.)

Toailli. Souillé; var. orth. de *toailler*:

S'ame est laidement soillie

Et dame en victe *toaillie*. (Ms. 7218. f. 255.)

Topace. Topaze:

Je voy la belle *topace*

Qui se passe

Et change en noire couleur. (Besch. f. 93.)

Toper. Agréer, consentir: • *Topé, tope*. • (Oud.)
— • *Topé* et lingue. • (Id.)

Topiaire. Jardin artificiel: • Fontaines, boca-
• ges, prairies,..... grotes mayfies, jardins bien
• cultivez et façonnez, parterres, labyrinthes et
• *topiaires*. • (Print. d'Yver, fol. 9. — • Des nids
• d'oiseaux marins bastis, tissus et entrelacez de
• pampes de vigne et d'espiez de blé, par telle
• architecture naturelle..... et de tant bel artifice
• que nul..... *topiaire* n'en pourroit faire de sem-
• blables. • (Alector, p. 75.)

Topique. Emplâtre, heu commun. (Cotgr.)

Topiquer. Disenter: • Pourquoy vous *topiquez*
• vous contre le seigneur Tourrnel. • (Cont. de
Chol. f. 99.) — • Comme je vis que les deux bons
• seigneurs qui me sont bien amis, s'entrecho-
• quioient de la façon, je voulos prendre la parole,
• et me jeter à la traverse, leur remontrant qu'ils
• s'abusioient de se *topiquer* de la façon. • (Cout.
de Chol. f. 60.)

Topiqueur. Querelleur. (Coquillart, p. 8.)

Topoie, Toupie :

Ensemment com la *topoie*
K'estuet prismes escouillir
Au de hovre; à le corroie,
Ne puet madame baillir. (*Poët. av. 1300, III, p. 4092.*)

Toppe, Friche : « Un autre journal que l'on fait
ou tiers prisé six sols tournois; un autre que
l'on fait au cart, quatre sols tournois; et s'il est
en *toppe*, pour défaut de labourer, dix deniers
ou tournois. » (C. G. I, p. 856.)

Toquer, Coiffer, Colgr.,

Toquihan, Emeute : « Un *toquihan* et une
conspiration. » D. C. sous *Torghannum.*

1. Tor, Taureau : « Item vaches, bouefs, *tors*
ou geniches, le piece doit un denier. » (D. C. sous
Torosus.)

El feist le sacrifice
D'un grand *tor* ou d'une geniche. (*Ovide, dans Borel.*)

2. Tor, Tour, du latin *torris* :

Je ne euit que jamais facee hom
Tel donjon ne si riche *tor.* (*Ms. 7615, II, f. 169.*)

Mors, tu abas, dedanz un *tor*,
Ainsi le rot dedanz sa *tor*
Com le porre de dans son toit. (*Id. I, f. 403.*)

3. Tor, T. Le temps de se retourner :

Je ne di pas k'amors ne faice bien
Au chiel del *tor*, foloier le plus saige,
Poët. av. 1300, III, p. 470.

2^o Tournure, façon :

Les lettres furent de bon *tor*
Com se fussent faites le jor;
En le terre erent figurées;
Li saint hom les a recitées. (*Vie des SS, Soch. 61, c. 24.*)

3^o Bon ou mauvais tour :

Riches manans à desmesure
De marchandise et d'usure
Savoit toz les *tors* et les poins;
Et ce qu'il tenoit aus poins
Estoit bien fermement tenu. (*Ms. 7218, f. 163.*)

C'est amors
Qui li monsterra de ses *tors.* (*Ms. 7989, f. 59.*)

On lit des funérailles de Philippe-Auguste :

Dieus qui tos jors avoit seue
Et la pensée et la devise
Que li rois et à sainte Église
Et d'oumorer et d'avancier
Et de garder et d'essancier,
Si le vot prendre à si fait *tor*
Que tot i furent cist pastor
Pour s'amie oumorer et son cors. (*Mousk. p. 643.*)

4. Tor, Tort :

Madame m'a ramprosnée,
Et m'a dit ke je suis el *tor*;
Que trop ai le chiel meslé
De caines; n'ai droit en amor. (*P. av. 1300, III, 1150.*)

Toraille, alle. Endroit où l'on sèche les grains
pour la fabrication de la bière: « Chil qui seke à
« *toraille* et frane lieu, il ne doit point de *toraille.* »
(D. C. sous *Torellagium.*) — « Cascune occhine à
« cambier de la chité d'Amiens là où on seke brais
« à *toralle.* » (D. C. sous *Torellagium.*)

A son feu par derrière,
Toraille à brais sechie. (*Ouvill. av. Yvain.*)

Torangles. Dont le tour est à angles. (Rabel.
V, p. 169.)

Torasse. Espèce particulière de vache de basse
laillé et de petit corsage, laquelle appète plus et
suit plus le taureau que les autres vaches. (Nicot.)

Torbeie. Troublée. (Sermon de S. Bern. p. 280.)

Torbier, Troubler :

Chil qui meus *torbe* les gués
Est li plus sire clamés. (*Ms. 7989², f. 79.*)

Torce, 1^o Torche :

Et s'il i met sa lance,
Puis qu'il past la porte,
Ne li metra si route,
Ne l'en retraire *torce.* (*Ms. 7615, II, f. 139.*)

2^o Détour : « Tu l'en iras les couvertes voyes tout
« le país tu cognois bien les *torces* et les adrees
« et les chemins frays) tant que tu viendras à
« Chaslucet. » (Froiss. liv. III, p. 312.)

Torcer, Essuyer :

L'autre mouvoit le front et les sourcis.
L'un requignoit, l'autre *torçoit* son vis. (*Desch. f. 329.*)

Torche, 1^o Paquet roulé; entortillé : « Foin mis
« par *torches,* » avec les autres provisions sur la
flotte de France qui devoit descendre en Angleterre,
en 1386. Froiss. III, p. 121.) — « La coustume de
« l'oziere est telle que la dicte oziere se vend à
« *torches* et en doit avoir, en chascune *torche,*
« soixante quatre ozieres. » La Thaumass. Cont.
de Berry, p. 278.)

Faictes vo chief des *torches* (chevaux) proprement,
Sans faire ainsi la *voche* de pesas,
Sans adjouter estrange habilement,
« Que d'oustrousser faillt comme jument à bas
« Chascune nuit, et getter en un tas;
« Puis au matin faillt retrousser l'ensaigne. (*Desch. 327.*)

**2^o Mortier composé de terre grasse et de paille
coupée :** « Doit deument entretenir la maison de
« pel. *torche* et couverture, comme usufructuaire
« doit faire. » (C. G. I, p. 532.) — **3^o Terme de vénerie;**
fumées à demi formées: « Depuis la my
« juing, jusques à la my juillet ou environ, laisse
« le cerf ses fumées en *torché*, pour ce que les
« viandes el grains endureissent; et adonques
« commencent ses fumées à prendre forme, et se
« tu les trouves de grosse forme et en grosse *tor-*
« *che*, et bien moules, c'est signe qu'il est cerf de
« dix cors chassable. » (Mod. fol. 3.) — **4^o « Torche**
« de foute, » torche de cire, sans manche, qu'on
portoit la nuit devant les grands. (Colgrave.) —
5^o « Faire bonne *torche,* » bonne chère. (Journal
de Verdun, ocl. 1750, p. 268.) — **6^o On lit d'une
demoiselle de la cour de Henri II qui devoit grosse :**
« Le roy Henry le seul le premier, qui en fust extre-
« mement fashé, car elle luy appartenoit un peu ;
« toutes fois sans faire plus grand bruit ny scan-
« dale, le soir au bal il la vout mener danser le
« bransle de la *torche*, et puis la fit danser à un
« autre bransle de la gaillarde, et les autres
« bransles. » (Brant. dam. gal. II, p. 262.)

Torcheis, Torche, flambeau :

Li suil sont de desceperance
Et li pommel de mescheance;
Li *torcheis* en est de haine. (*Ms. 7218, f. 310.*)

Torche-mains. Essuie-mains :

Qui vit jamais Caron, sur la rive infernale
Et le viel *torchemains* qui du col lui dovéale,
La crasse de sa barbe et son oeil furieux. *Perceor*, f. 38.)

Torchepot. 1° Torchon. (Colgr.) — 2° Sillelle, oïseau : « Il ressemble au *torchepot*, » il corrige sa femme. (Colgr.)

Torcher, ier. 1° Essuyer : « Se *torcher* la « barbe, la bouche d'une chose, » (Gaq. de l'Accouchée, p. 24.) — « Quant la visaige et les yeux luy « eust *torchiés*. » (Ger. de Nevers, l. II, p. 83.) — « S'abstint de plorer.... en *torchant* ses larmes. » (Monstrel. I, p. 167.) — 2° Fabriquer des torchons de paille :

Nous avons ceste semaine
Gaaigniez à *torcher* pailleux. *(Ms. 7218, f. 235.)*

3° Fabriquer du torchis : « Bas gienel les paroiz « *torchiés*. » (G. Guiart, f. 233.)

Torcherie. Bonne chère, en Picardie.

Torçete. Petite torche, petit flambeau. (Monel.)

Torchent. Pris à la lumière des torches : « Se tu es à la place où il perche, et se c'est un faucon « fourmé, si mesure la place où il perche de deux « esparges de long, et s'il est *torchent*, si la mesure « d'une esparse. » (Mod. f. 164.)

Torcheur. Fabricant de torches (?): « Jean le « Lievre *torcheur* de la ville de Chaalons. » (Jl. 129, p. 186, an. 1386.)

Torchis. 1° Torche que les laitières mettent sur leur tête pour équilibrer leur pot. (Oud.) — 2° Torchés, flambeaux : « Si tost com il vint, il fut nuyt : « il voit les nues toutes plaines de grans *torchis* « de grandes chandelles ardentes. » (Lancel. I, 48.) — 3° Mortier de terre et de paille grasse : « Est tenu « faire le plancher dessus luy de poutre, solives et « *torchis*. » (C. G. I, p. 201.)

Torchon. 1° Bouchon de paille :

Biau sire, à vos me claim
De ma fame, qui tot mon faim
Me gaste à faire *torchons* ;
Vos mentez, par mi les grenous,
Dit cele, dant vilain despors,
Bien a .vii. ans que ne fu tors
Mes cutes de fain, ne d'autre rien. *(Ms. 7615, II, f. 181.)*

2° Petite torche, petit flambeau : « Avant que « l'accident malheureux des masques dont estoit « Charles VI, qui furent brulez devant luy à un « bal, arrivast, ce prince pour le prevenir, avoit « fait dire par un huissier qu'on éloignast les « torches et *torchons* de ces masques qui alloient « arriver. » (Froiss. IV, 171.) — 3° Coup de sabre, d'épée, d'où l'expression encore usitée dans les casernes, « se donner un coup de *torchons*. » — « Le chevalier doré qui allaignoit tousjours son « homme où il luy plaisoit, lui donna tel *torchon* « qu'il fust contraint de tomber par terre. » (Percefor. t. III, fol. 40.) — « Il redressa le chief vïstement, et « fiert le Roux d'ung tel *torchon* d'espéc qu'il le fist « tomber par tel atourne qu'il ne fust depuis veu « en la feste. » (Jl. f. 142.)

Torchonnierement. Injustement : « Tout ce

« qui par eulx ou de leur partie avoit esté *torchon-*
« *nièrement* entrepris, fait et commis. » (Du Gange, sous *Tortiomarié*.)

Torcheour. Flambeau : « Deux grands *tor-*
« *cheours*.... portant chacun une torche. » Mém. de Du Bellay, VI, p. 129.)

Torcis. 1° Entrelas. Borel. — 2° Torchés, flambeaux : « A son chelast sont au soir descenduz ; la « fut adonc mant *torcis* apporté. » Percefor. V, fol. 112.)

Torçoise (à la). A la turque :

Lors l'avoit prise à la *torçoise*,
Si le rembroucia, et si l'entoise
Comme l'au on d'ulce eschape
Et cil l'escoise, et si le teape. *(Ms. 7218, f. 178.)*

Torcol, ollet. Oïseau. Colgr.)

Torçon. Torchon, bouchon :

Puis a pris un *torçon* de fain. *(Ms. 7989, f. 89.)*

Torcu. Oïseau. Colgr.)

Tord coulv. Hypecrite. (Babel. I, p. 314.)

Tordement. Action de tordre. Colgr.)

Tordeur. Ouvrier qui tord le fil : « Les doyens « et les officiers de deux commerces de S. Michel, « qui est celui des merciers, des epiciers et des « chandeliers, des *tordeurs* de fils, ont la connois- « sance en premiere instance, des causes concer- « nants leurs negociés. » (N. C. G. I, p. 1060.)

Tordion. Contorsion lascive : « Le pularisme « regna fort de son temps Louis XI car le roy lui « mesme aidoit fort à le faire et le maintenir avec « les gentilshommes de sa cour ; puis c'estoit à... « qui en feroit de meilleurs contes de leurs lasci- « vetez, de leurs *tordions* (ainsi parloit il, de leur « gaillardise. » (Brant. dam. gal. II, p. 437.)

Tordir, dre. 1° Tourner par les deux bouts et en sens contraire : « Il ne fait que *tordre* et « avaller. » (Oud.) — « Si on lui *tordoit* le nez, il « en sortiroit du lait. » (Oudin.)

Femme qui son alleure *tord*,
Qui ses levres mord,
Se mesle du mestier ord,
Ou fait à soy mesme tort. *(Colgr.)*

Vos ancesseurs qui se voultrent mouvoir
Sont trespassez et po de terre accorde
Leurs chetifs corps pourriez en ce vouloir
Et pour ce est bon que chacun se descorde
D'entre vous deux, que tel fardel ne *torde*.

Deschamps. f. 311.

Lors plere et crie et *tort* ses poins. *(Ms. 7218, f. 4.)*

Quand li un de ces las
Qui si me tiement *tort*
Me lasche, tant ne quant,
Li autre serre et *tort*. *(Ms. 7615, II, f. 145.)*

Le temps cruel ne pardonne
Aux rois, tant soient ils puissants ;
Une seule heure me donne
Quand les fuseaux *tordissaits*
La vie aux destins soujette
Tombent desenfilleez. *(L. Le Coran, f. 50.)*

2° S'égayer : « Il ne se *tord* pas qui va plain che-
« min. » (Colgr.) — « Y avoit bien mauvaise saillie
« au partir du logis, comme chemins creux et bois,

- et si nous *toridismes*, car il n'y avoit point de
- guide pour nous guider. » (Comm. f. 676.)

Toreaux Lits, du latin *torus*, ou plutôt taureaux :

O Pan, Dieu souverain,
Qui de garder ne fus onc pareusux
Pores et lardis et les maistres d'icux
Li remets sus tous gentils pastoreaux
Quant ils n'ont prez, ne loges, ne *toréaux*.

(Cl. Marot, p. 26.)

- **Torcille**. Même sens que *toraille* : « Moulin à
- vent et à eane, *torcilles*, bacq et cuves de bras-
- series sont repeutez immeubles. » (Coul. Gén. I,
- p. 1100.)

Torel, Taureau :

Plus laid-e n'a de vous de ey à Rome ;
Comme un *torel* avec chascune joe. (Desch. f. 211.)

Torele, Tourelle :

La yment, sans estre repris ;
S'enrue d'uns, ne *torle*
Ne valust pas une cende ;
Toul fut à l'rie treb chie. (Ms. 6812, f. 71.)

- **Torellage**. Droit sur les *torailles* : « Li queus
- en rent de sa part du *torellage*. » (Du Cange,
- sous *Torcollagium*.)

Torfail, Tort, injustice :

St Loys meus qu'à toi ne fait ;
A son peuple ne fist *torfail* ;
Mes lo meua en homme guise,
Et Dieu ama et saute yglise. (Ms. 6812, f. 85.)

- **Torjaunt**, Tordant : « Ses puins et ses cavens
- *torjaunt*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1354.)

Torillier, Tortillier :

Qui moult se desirre à *torillier*
Ses mains, comme ce à *torillier*
Luz et se l et a froter. (Ms. 7218, f. 118.)

- **Torillon**, Tourillon : « *Torillon* de canon. »
- (Colgrave.)

- **Torion** Petite tour : « Fausse braie flanquée
- de *torions*. » (Hist. de la Popelin. I, f. 55.)

- **Tormal**, Plante médicinale. Erberie, ms. Saint
- Germain, f. 89.)

Tormante, Tourment. (Ms. 7615, l. f. 109.)

Tormanteus, Exposé aux tempêtes. (Monet.)

Torment, Tourment. (Monet.)

- **Tormentablement** D'une façon qui tour-
- ment. D. C. sous *Tortiliter*.

- **Tormentiere**, Qui cause des tourments : « Ma
- grans j'ie est *tormentiere*. » Chans. de Thibault,
- fol. 186.)

- **Tormentille**, Plante dont la racine est astrin-
- gente : « La morsure de serpent se cure en donnant
- poudre de dictame ou de diatomera, ou serpen-
- line ou de *tormentille* ou tyriacle. » (Arteloque,
- faucon, f. 519.)

- **Tormentor**, Qui tourmente ; on lil des péchés
- dont il lunt arracher les principes : « Tu tormontas
- lo ceptre de son *tormentor*, si com el jor de
- Mahan. » S. Bern. Serm. p. 42.)

Tornace, Tour de fortification : « La pierre

- d'une perriere feri si à l'ordois d'une *tornace*,
- que li hordois chai. » (Martène, V, c. 615.)

Tornadie, Renégat. (D. C. sous *Renegatus*.)

Tornadot, Retour de dot d'une femme. (Colgr.)

- **Tornai**, Tornai : « Buriers de *Tornai*. » (Poët.
- av. 1300, IV, p. 1651.)

- **Torne**, Gage de bataille : « Aucune mal faite, et
- tel que li conviegne à prover par guarens et en
- « qu'il ait *tornes* de bataille. » (D. C. *Tornare*.)

Torneboucle, Du verbe *tournebouler*, tourner :

Merveille est de cest monde, comme *torneboucle*
A tort, et sans resou use chose rebelle ;
Quar s'uns bergiers des chans tabore et chalemole
Plus tost est ap-lez que cil qui bien viele.

(Ms. 7218, fol. 278.)

- **Torneis**, 1^o Variété de pont leviss : « qu'on *torne*
- « à polies ; voir le dict. d'architect. de V. Le Duc.]

A chascuns sous les chaucies
Tournoint les pons *torneis*. (Ms. 7615, II, f. 188.)

2^o Tournoi, bataille :

Mout oïssiez grant *tornois*
Et de lances grant croïsseiz,
De machues grant ferrez
Et des espèces grant capreiz. (Roi, p. 335.)

- **Tornele**, elle, Tourelle : « Les bourgeois de la
- ville estoient montez sur les murs et sur les
- « *torneles*. » Martène, V, c. 583.)

Certes ces murs estoient biaus,
Quar fez estoient les querriaus
Les barbaquens, les *toeneles*
De fleurs de li blanches et beles. (Ms. 7218, f. 359.)

Torner, 1^o Tourner :

Par les rues roïssant vent
Les grasses oes et *tornot*. (Ms. 7615, II, f. 147.)

2^o Passer de... à :

Quant remire vous cler vis
Bien *tor* de mort à vie. (P. av. 1300, IV, p. 1560.)

3^o Viser à :

Javois un bon ami en France
Et fai p'rdre par mes-cheance,
De totes parz Dieus ne guerroie
De totes parz perge chevance
Dieus me la tort à penitence. (Ms. 7615, I, f. 102.)
Et j'amerai : n'en pus estre *torner*. (Ch. de Thibault, 84.)

4^o Détourner :

Jay un cuer, ainz tens ne fu treovez ;
Touz jors me dist : amez, amez, amez,
N'autre raison n'ert ja por lui mostrée
Et j'amerai : n'en pus estre *torner*. (Ch. de Thibault, 84.)

5^o S'écarter de, ou prouom. :

Por ce que nos tort ons
Chascuns de nous se *tort*. (Ms. 7615, I, f. 63.)

6^o S'en aller :

Guguenis se part de le cort
Moult i dona, ainz qu'il s'en *tort*. (Ms. 7989, f. 48.)

- 7^o « *Torner* garens par gages de bataille, » les
- réensier, leur proposer le combat. (Ass. de Jérus.
- p. 27.) — 8^o « *Torner* ventre, » guérir le ventre.
- Marbod. c. 1634.)

- **Torneure**, « Vaissel *torué*, » travaillé au tour.
- (D. C. sous *Torcuma*.)

Tornicours.

Cal medisans et gaugleurs
Bedeaux, baillis et *tornicours*
Qui tant de mal ont porcheié
Bomiedes et traitours. (Ms. 7615, H, f. 146.)

Tornier. Tournoyer comme le cerf poursuivi.
(Colgrave.)

Tornins. Retour des biens avilins au plus précé du sang dans la ligne directe. (Laur.)

Tornoï. Tournoi :

Bien puis estre atains et consins
Au *tornoï*, sans train et sans sele. (P. av. 1300, H, 806.)

Tornoïement. Même sens : « Mull estoit sage
et chevaleirens, tous jours cherchoit *tornoïa-
ment*. » (Marlène, V, c. 740.)

Tornoïement. Même sens :

Dames qui sont d'estrange terre,
Qui par pris et par los conquere
Viurent à cest *tornoïement*. (Ms. 7218, f. 75.)

Tornoier. 1^o Verbe. Tordre :

Quand la dame et son dit feoi,
Un angles del ciel descheñfi ;
Les rocs prist à *tornoier* ;
Ainc n'i remest roal entier ;
Il les esmut par tel air ;
Ainc jointure n'i pot tenir. (Vie des SS. Sorb. 60, c. 52.)

2^o Tournoi : « Ma feme het le *tornoier*. » (Poët.
av. 1300, III, p. 270.)

Tornoïerres. Qui joute dans les tournois ; cas
sujet :

Ainc est si très bons chevaliers
Si delivres, et si legiers,
Si membrez et si porveanz
Si *tornoïerres*, si jostanz,
Si sait chacer, si set foïr,
Si meller estor et partir. (Parton. f. 461.)

Tornoïer. Cas régime du précédent :

Tornoïer, vos que dirois
Quant au jor dou juisse irois
Devant Dieu que porrois repondre. (Ms. 7615, I, f. 59.)

Tornoïis. Monnaie lounoise :

Par le royaume ne corurent
Que une noire double monnoie
Paris et *tornoïis*. (Ms. 6812, f. 82.)

« Livres de *tornoïis*. » (Pér. Hisl. de Bourg. 514,
an. 1266.) — « Cinq cens livres de terre de *tornoïis*
de reinte. » (Id.) — « Douze mille livres de reinte
de *tornoïis*. » (Choisy, Charles V, p. 371.)

Toron. Tour : « Quand le roi vint là, il se he-
berça sus un *toron* qui est dehors Acre. » (Mar-
lène, V, c. 628.)

Torper.

A bataille ont porté leur gonfanon ;
Le lion fait en son recept bonter ;
Entre dedens o lui, voulsist o non,
Prins et pillié et fait les leups *torper*,
Querir par tout, pour son corps atraper. (Desch. f. 132.)

Torpille, in. Poisson à crampe, il engourdit
les mains de ceux qui le touchent. A Marseille, on
dit *torpin* (Colgrave.)

Torqué. Qui a un collier : « Vint vers mon
volant un jeune palombe... il estoit joyement
torqué d'un plumage violet... autour de son col,

« comme d'un beau carcan esmaillé. » (Vektor,
Roman, p. 102.)

Torquer. Entortiller. (Colgrave.)

Torquet. Oiseau :

Aussi se trouve raillon,
Ou *torquet* ou alerion. (G. de la Rigor, 10.)

Torqueure. Entortillage avec lequel on pré-
serve une plante des injures du temps. (Colgr.)

Torquillon. Morceau : « Donné lui un bon
torquillon ou deax. » (Mod. f. 127.)

Torre Enlever :

List chevalerie avoquer ;
De toutes pars les vol enclorre
Que len ne les li pout *torre* ;
Ainsi les vot il ocider
Qu'il ne s'en pouissent voler. (Ms. 6812, f. 81.)

Torrefier. (Colgrave.)

Torrentin. Qui appartient aux torrents. (Colgr.)

Torrhene. Tyrrhénien : « La Sicile, isle en la
mer *torrhene*. » (Du Bellay, VI, f. 286.)

Torrior. Bastion : « Ceux du camp encore
renouvele-ent la batterie si furieusement que
tout le *torrior* vint à tomber par terre entiere-
ment, sur quoy on donna un assaut general. »
(Brant. Cap. fr. II, p. 29.)

1. **Tors.** Ville de Tours : « Li povres orgueilleux
de *Tors*. » (Poët. av. 1300, IV, p. 165.) — « Coupes
d'argent de *Tors*. » (Id. p. 1652.)

2. **Tors.** 1^o Tortus : « Hauts clochers que les
grans veus ont *tors*. » (Desch. t. 292.) — 2^o Torts.
injustice :

Va à la tortue de *tors* fez,
Povreté de desloiauté. (Ms. 7615, H, f. 190.)
J'ai voulu que tous mes *tors* fais
Soient tenus comme biens fais. (Desch. f. 421.)

« Dans à *tors* et à travers, » *tors* est le participe
de londre, égarer.

Torsagement. [Chaussée ou levée : « Item, le
moulu du lieu de Marignan ainsi qu'il se com-
porte et poursuit en hébergemens, *torsagements*,
« rones, roncées, saule... » (1602. Aven du Grand-
Lays ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.)]

Torse. Féminin du précédent, au sens de dé-
tour : « Allez tantost, sans repos, ne sans *torse*. »
(Marg. de la Marg. 271.) — « Il faloit qu'ils prissent
bien deux lieues de *torse* pour trouver passage. »
(Commines, p. 103.)

Torsement. Action de tordre. (Colgr.)

Torser. Tordre les mains et les bras :

Tant luitierent et *torsèrent*
Que le conte pris emmener. (Mousk. p. 386.)

Torsins. Torches : « Recepte des *torsins* de cire
« dens au terme de Chandeleur. » (Du Cange, sous
Tortisius.)

Torsion. « Tort injurieux, *torsion* ou injure. »
(Du Cange, sous *Tortus*, I.)

Torsis. Torchis :

De gras *tors* s'à grant foison
Avant en la diete maison
De quoy trop mieulx fut alumé
Et grans leuz y ot sans fumée. *(G. de la Bogue, f. 44.)*

Torsionnaire. **Torsonnierement.** **Tor-**
tionnaire. Se dit d'une action injuste : « Et
« l'opposition d'iceluy defendeur soit dice *torson-*
« *nière* et *torsonnierement* faicte. » (1450. Procé-
dure contre le curé de Saint-Ay.) — « Et parlant,
« avons dit et disons laditte maintenue et garde
« estre *torcionnaires*, les regettons et mettons au
« néant. » (1412. Sentence de la prévôté; L. C. de D.,
Glossaire de l'Orléanais.)

Torsure. Action de tordre. (Cotgr.)

1. Tort. **1** Tortu, contrefait : « Les sains font
« les *tors* aller droit. » (Mod. fol. 215.) — « *Tort* ni
« droit. » (Ms. 7988², f. 241.)

Tort qui ne set chevaucher droit
Clochant passe la mestre porte
Car un cheval boteus le porte
Qu'il ne cloche fors de trois piez. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

2 Béton :

Tant va de *tort* et de travers
Qu'il est venu en son pais. *(Fabl. de S. Germ. p. 162.)*

3 Injustice; le pauvre peuple dit dans une plainte :

Par vos arts et par ces pratiques
Nous fausez du droit le *tort* ;
Bien estes causes les plusieurs
De parle de nos douleurs,
De nos portes et de nos gas ;
Bien en pouvez crier helas. *(Monstrelet, I, p. 323.)*

« A esté fait un *tort* le roy et au droit le comte. »
Duchesne, généalog. de Bar-le-Duc, p. 31.)

A Guillaume ont si tout loffoit
Qu'il ne peut faire *tort* ni droit. *(Rou. p. 235.)*

« Les plus forts, en cest endroit, ils tiennent *tort*
« aux plus foibles. » (Am. ressusc. p. 40.) — « Le
« roy et ma dame me tiennent tout le *tort* et ne
« veulent que me destruire. » Pasq. Recherches,
p. 710. — « Entre femmes et maris ne doit nus
« avoir *tort*. » Ms. 7989², f. 214.)

Tant ont alé et *tort* et droit
Que ces sont en la cort entrées. *(Ms. 7615, II, f. 137.)*

« Celui qui a *tort* : « S'il arrive la question entre
« ceux qui pretendent estre heritiers simples qui
« d'eux tous le plus prochain et le plus habille, la
« portion litigieuse est mise en sequestre pour le
« droit d'un chascun aux despens du *tort*. » (Nouv.
Cout. Gén. I, p. 798.)

2. Tort. Lit, du latin *torvus* :

Ce peuple simplement vestu
Par long temps, sans descepcion,
Des frauz, des glans, li courant nu
Fut leur boire et potarion
Leur lit, leur habitacion
Estoit sousz arbes, ly rainsseil
Lurent leur *tort* et couversel. *(Besch. f. 387.)*

Tortant. Tordant :

Ses mains *tortant*
Ça et la son chief transportant. *(A. Chastier, p. 644.)*

Tortau. Tourte :

Tout le gahent et tout luent,
Maint pot et maint *tortau* li ruent. *(Ms. 7989, f. 91.)*

1. Torte. Tourterelle :

Torte li pert son compaignon
Ne fu un jor de moi plus esbahie. *(P. av. 1300, III, 997.)*

2. Torte. **1**^o Tordue : « *Torte* lousche fait droit
« fu. » (Prov. du Vilain, fol. 76.) — **2**^o Contrefaite.
(V. **Tortement**.) — **3**^o Qui a tort :

Li droit n'ot point de droit
Ne la *torte* n'ot tort. *(Ms. 7615, I, f. 63.)*

4 Tourte :

Le povre mengue sa *torte*
Ses aux, oignons, sans cremeur. *(R. Gaguin.)*

5 Filé méteil pour faire les *tourtes* de pain bis :
« L'esmine de froment, *torle* et seigle mesure de
« Brascy est plus grande que celle de Bijon du dix
« sepbesme. » (G. G. I, p. 857.) — **6**^o Corde. (Notice
du Ron. d'Alexandre, fol. 16.) — **7**^o Tour bon ou
mauvais :

Travers nos a bien enchanté
C'est cil qui son bacon emporte ;
Mais ge l'en ferai une *torle*
Se ge puis, aingois quil s'en torne. *(Fabl. de S. G. 171.)*

Tortean. **1**^o Torteau, sorte de gâteau : « *Tor-*
« *teaus* en pale. » (Bal. de Quaresme, fol. 92.) —
2^o Terme héraldique; figure ronde en émail, qui
serait dite besant en or et plate en argent : « C'est
« un escu à .m. *torleaus*. » (Ms. 7615, II, f. 192.)

Tortel. **il.** **1**^o Torche :

Il venist lors en repostaille
Ou par nuit devers les courtils,
Sans chandele et sans *tortils*. *(Rose.)*

2^o Terme héraldique : « Le bourelet du casque
« estoit nommé *tortel* ou *tortil* parce qu'il estoit
« fait de rubans entortillez. » (Mémeustr. p. 31.)

Torteis. Torche, flambeau : « Et moult y ont ars
« de grans *torteis*. » (Perceval.)

Tortel. Tourte de pain :

Li boulognoier le pain fera
Et li forniers l'enformera ;
Tortel aura et son fornage. *(Ms. 7218, f. 175.)*

Tortelet. Tampon : « *Tortelet* de poil de che-
« val. » (Médec. des chevaux, p. 22.)

Tortelle. Cresson de fontaine. (Cotgrave.)**Tortellées.** Boudins de la frisure. (Cotgr.)**Tortement.** De travers :

Sa lance est de droit orfeline ;
Car trop est contrefete et *torle* ;
Et tort, qui *tortement* la porte
Contre droit esperonne et court. *(Ms. 7615, II, f. 190.)*

Tortent. Tordent :

Leur cotes gambesies *tortent*
Aucuns d'entre eux et puis se routent. *(G. Guiart, 281.)*

Torthis. Torche : « Laquelle damoiselle tenoit
« en sa main un *torthis*. » (Perceval, VI, f. 55.)

Tortiau. Tourteau :

Du *tortiau* quant li gart ;
Li ai bien fet mengier sa part. *(Ms. 7218, f. 200.)*

Torticer. Tresser : « Vien d'if et de cypres un
« chapeau *torticer*. » (Baif, f. 64.)

Torticoier. Tourner le col. (Cotgr.)**Torticoier.** Faire l'hypocrite. (Rab. II, 285.)

Tortieux. Qui cherche des détours : « Et me semble impossible qu'un esprit divers et *tortieux* soit feal. » (Am. ressusc. p. 140.)

Tortillé. Entouré d'un turban : « Pour cimier une teste de More *tortillée* et diadémée d'argent. » (La Colomb. Th. d'honn. I, p. 91.)

Tortillis. 1° Sorte de herlingot tortillé : « Il y avoit jusqu'à des *tortillis* de sucre de diverses couleurs. » (Le Labour. Voyage de la reine de Pologne, p. 213.) — 2° Boucle frisée :

Cent petits Cupidons à l'heure
À l'entour de sa chevelure
Branloyent leurs ailerons mollets,
Et les bouchettes zephyries
Tortillent ses blonds crespines
En cent *tortillons* annelets. (R. Bell. I, f. 51.)

Tortionnairement. Injustement. (Colgr.)

Tortipez. Pied-bot : « Ce *tortipez* si picroctolle. » (Bouchet, Serçès, II, p. 141.)

Tortir. Tordre : « Lances tronçonner et *tortir*. » (G. Guiart, f. 324.)

Tortis. 1° Broches d'argent garnies de viandes rôties servies sur la table. (Perceforest, I, f. 51.) — 2° Guirlande de fleur :

Les rares fleurs de l'abondante corne
Sont les *tortis* de la beauté qui orne
L'immortel bruit du lustre de nos ans. (L. Le Caron, II.)

3° « *Tortis* cavez, » sentiers en zig zag. (Colgr.) — 4° Chaîne d'or :

Mainz mans mortens à amortiz
Dont nes à mainz beaux *tortis*,
Maint parisi, mainte roelle ;
D'oltre roie nos aroels,
Plus gaagne ele de chandoïtes
Que ne face nostre apoïtoles
Qui adés gist à Saint Maurt. (S^{ve} Léocad. f. 33.)

« Le collier dudit ordre composé d'un *tortis* de chaînes d'or. » (Favin, Théat. d'honn. I, p. 731.) — 5° Action d'entraîner dans un tourbillon :

Comme une poudre en un rien consumée
Que le *tortis* d'un tourbillon de vent,
Loïn du regard, emny l'air, va mouvant. (Jamin, p. 50.)

6° *Adj.* Tortueux : « Ou comme le lierre, en tournoyant, se plisse Contre un chesne moussu, d'une alleure *tortisse*. » (R. Belleau, I, p. 24.)

Tortouere. 1° Tourtière. (Colgr.) — 2° Hous-sine : « Tous les piqueurs de la meule..... doivent avoir chacun une bonne housine à la main, que « Phebus (Gaston) nomme *tortouere* pour tourner « les branches, en piquant par les fors. » (Fouill. Vénérie, f. 39.)

Tortre. Tourterelle : « Onques *tortre* qui pert « son compaignon Ne remet jor de moi plus « esbahie. » (Poët. av. 1300, I, p. 485.)

Tortrier. Semi prébendé :

Cy gist Baccus le vaillant champion
Qui en son temps, ainsi qu'un franc pyon
À mainz godet et mainz verre esgouté
De bien boire ne fut onq desgouté
En son vivant bon chanoïne *tortrier*,
D'Ausserre fut en ville et champs tortier ;
Pread homme estoit et de grant renommée.

R. de Colclery, p. 203.

Tortu. « Le serpent *tortu*. » (Marg. de la Marg. f. 109.) « *Tortu* bossu. » (Oud.) — « Bois *tortu*, » vignes. (Id.) — « *Tortu* l'âme, il le rit *tortu*. » (Id.) — « *Tortu* busche fait droel feu. » (Colgr.)

Tortuel (saint). Bacchus, dieu du bois tortu, de la vigne :

Quant il voit la dame lié,
Par le vertu *saint Tortuel*,
K'i maint prendon fat mouel,
Don set il ben k'il pora vivre,
Quant il le sent un petit yvre, (P. av. 1300, IV, p. 1310.)
Mais qu'is aient avant lausé *saint Tortuel*,
Et si chautent tout sans livre xiés et mouel,
Chans. du XII^e siècle, n^o. Bouch. f. 280.

Torturres. Injustes : « Les prestres et autres « officiers qui sont dessous eux, qui sont deloyaux, « *torturres* ou exactionnaires ou stippeceuez « d'nsure, ils ne sortiront en leur honneur, mais « corrigeront leur exerce en bonne foy, sans « enport. » (Et. des offic. du duc de Bourg. p. 300.)

Tortument. Obliquement :

L'une il tranche du bout de sa queue endoyante,
Puis entrecoupe l'autre en ses plus *tortument*
Où le bout de sa queue aboutist droitement,
Ren. Belleau, I, f. 476.

Torture. « La douce *torture*. » se dit du vin, parce qu'ayant bu, on dit tout ce qu'on sait. (Oud.)

Torturer. Courber. (Colgr.)

Torturier. Injuste. (Serm. de S. Bern. p. 153.) — « Fu Dieu en l'aide du Sarasin lenant mauvaïse « joy pour ce qu'il estoit de ses faitz droicturier et « l'homme de justice) et confondit le chrestien qu'il « trouva faux, lyran, *torturier* et homme vicieux. » (Mém. d'Ol. de la Marche, p. 28.)

Sire bailli, nous appellons
De ce grief comens *torturier*. (Besch. f. 235.)

Torve. Qui a l'air farouche. » (J. Marot, p. 32.)

Torum. Tour : « Là ferma un châstel sus un « *torum*. » (Mort. V, p. 631.)

Tos. Tous :

Les uns après les autres :
Dont commanda avant venir
Ses gardes, et *tos* et *tos* regelbir
Qui li a manger doné
Tant com en la charte ot esté.

Vie de sainte Catherine, Suhb, 60, c. 47.

« *Tos* dis, » toujours :

Si l'ai empris,
Sil verra tenir à *tos* dis
Se Deus irra à de moi merci. (Ms. 7615, II, f. 174.)

« *Tos* tans, » en tout temps :

Li jors *tos* tans nouveaux
Ke de s'amors me fist don. (P. av. 1300, III, p. 1022.)

« *Tos* poixans (Serm. de S. Bern. p. 11.) « tout-puissant.

Tose. Jeune fille (voir Tetsi) :

Tose de grant beauté plainsie,
Ses bestes gardant. (Poët. av. 1300, II, p. 917.)

Tosiehe, ique. Toxique, poisson : [« Cil qui « plain sont tout de *tosiehe*, Adonc si dient qu'au- « tentique Ne vrai ne sunt pas si miracle. » (Gaut. de Coigny, p. 176, éd. Poquet.)]

Iluec fu mort par un *tosiche*

Que li donna, par folonie.

Un pautonnier; Dieu le mandie. [Yves.]

Tosquanne. Toscanie: « Li plus saige marchant
sont en *T-squanne*. » Poët. av. 1300, IV, 1652.

Tost. Tot, du latin *lostus*, brûlé, par allusion à la rapidité avec laquelle le flamme se propage: « Qui *tost* donne deux fois donne. » Colgrave. — « Je serois d'avis de nous retirer en pays estrange, par fourme de parenthese, et suivre l'ordonnance des medecins encontre la peste: *tost*, loim et lard. » Lett. de Pasq. I, p. 278. — « Si tres *tost* que, » aussitôt que. Froiss. I, p. 141. — « Le nouveau seigneur d'ancien heritage de franc alev ou roturier, hors le cas où n'est requis, vest et devest et ne se doit mettre et immerger dedans ledit heritage que premierement il n'en soit vestu ni ensaisine par justice..... autrement il en escheoit en amande.... appellée l'amende de *tost* entrée. » (G. G. I, p. 514)

Toste. Cens, redevance. Voir **TOUTE**: « Ne *toste* ne taillé levée. » Ms. 6812, f. 85.)

N'escrie ne voi qui point enseigne

Que qui *toste* veut maintenir

Que nul prouïst en puist venir. [Ms. 6812, f. 80.]

Tosté. Dupé; en ce sens, le peuple dit encore *rousti*: « Les dits maris, s'ils ne jouent, si sont ils fait las de leurs femmes qu'ils ne devisent ny prennent plaisir à deviser avec elles, et aussi l'on les repuleroit bonnes dopes et *tostées* d'entretenir chascun sa femme. » Arrest. amor. p. 411.

Tostée. Hôtie: « Nous avons dejeuné des *tostées* » à « ypcoras et à la poudre de duc. » Petit Jean de Saintré, p. 652. — « Faire *tostées*, » brûler, rôtir, dans l'Hist. de S^t Léocad. f. 32.

Toster (se). Se chauffer: « Il regarde et voit le feu grant et merveilleux et recongnoist le bergier qui se *tostoit* près le feu. » (Perecf. I, f. 47.)

Tostif. Hâlif: « Choses *tostives* ne sont pas commément de durée. » S. Jul. Mest. Hist. 557.)

1. Tot. Tox:

Il est vieux et rassotés

Et si a le *tot*.

[Poët. av. 1300, II, p. 924.]

2. Tot. Tot, *adj.* et *adverbe*: « *Tot* quenque. » (Du Bouchet, Général. de Coligny, p. 58, an. 1268.) — « Le sermont de *tot* assembler. » (Ms. 7615, II, f. 164) — « Est ce *tot* la fin. » (Ms. 7989², f. 71.) — « Sans *tot* corruption de pechie. » (Sermon S. Bern. p. 17.) — « Senz *tot*es aimes. » (Id. p. 19.) — « *Tot* à fail. » (Sermon de S. Bern. p. 8.) — « *Tot* à premier. » (Id. p. 360.) — « Del *tot*. » (Id. p. 339.) — « De *tot* en *tot*. » (Rymer, I, p. 50, an. 1259.) — « *Tot* par *tot*. » (Sermon de S. Bern. p. 54.)

Et li elers *tot* a b's desmore

Por ce: qu'il veut savoir lor fin. [Ms. 7615, I, f. 105.]

Tot outressi com li esche

A metre au feu a'mour

A li celer avec l'amor

Qui vuet avoir joie et honor. [Ms. 7615, II, f. 133.]

Totage, aige. Total. Thaumass, Cont. de Berry, p. 317. — « Si plusieurs heritages sont vendus

• ensamble pour un mesme prix, le seigneur direct
• n'est receu à demander la retenue de l'un sans
• l'autre, si le *totage* des choses vendues est tenu
• de la directe. » C. G. II, p. 451.)

Tote. Bedevance, mot fait sur *toltere*:

ni livres de sotes

Pour aquiter toutes les *totes*. [Mousk. p. 811.]

Totiens. Mot latin, autant de fois: « Remon-
• trent que par telle raison qu'il a esté ordonné
• que rente constituée à prix d'argent des villes sont
• rachetables *totiens quotiens*, par mesme raison,
• les rentes constituées hors les dites villes doivent
• estre rachetables et de ce font requestes. » (Nouv.
Cont. Gén. III, p. 188.)

Totum. Jen, dans Colgr.

Touage, Remorpage. C. G. I, p. 744.)

Touaille. Toile, serviette:

L'autre portoit une *touaille*

Eles en sont alées droit

L'on li chevalier gissoit.

[Ms. 7989², f. 54.]

Leve li donnent à ses mains

Et le *touaille* à essuyer;

Après li donnent à mangier.

[Ms. 7989, f. 55.]

• Il fut dans peu de jours ensuivans estranglé
• d'une *touaille* ou serviette et mis à mort. »
(Matth. de Conci, Cha. les VII, f. 567.)

Jay blanche *touaille* au castel

Dont le roy essaye sa bouche.

[Desch. f. 377.]

• Pour rafraichir les François du grand travail
• qu'ils souffroient, les ... femmes leur bailloient
• vin, viandes, friquets, vinaigre et *touailles* blan-
• ches. » Hist. de la pucelle d'Orléans, p. 501.) —
• Le chaull estoit grant, si abbat la royne la
• *touaille* de devant son vis; si la voit Lancelot
• tout à descouvert. » Lancel. II, f. 12.) — « Les
• officiers.... doivent estendre *touailles* et nappes
• partout sur l'herbe vert, et mettre viandes diver-
• ses et grant foyson dessous. » (Gaston Phébus,
p. 180.)

Curs sans cors ne vaut neent,

Bian present avec sans *touaille*.

[Ms. 7218, f. 279.]

• Virent yssir les anges qui avoient apporté
• Joseph, dont les deux portoient deux cierges et
• le tiers une *touaille* de samit vermeil. » (Lanc.
III, f. 114. — « *Touaille* de Plaisance, » fabriquée
à Plaisance, dans J. de Saintré, p. 330.)

Touaillon. 1^o Tablier; voyez **TORLLOX**. — 2^o
Serviette: « Veissiez femmes leurs testes de *touail-
lons* hier, et prendre cros, laves, pilées, que-
nonnelles, fleaux, fourches, tout ce qu'ils trou-
voient de menaige de quoy ils se pouvoient
aydier; si alerent à la meslée. » (Mod. f. 297.)

Touasse, ier. Lourdaud. (Colgrave.)

Touce. Touche, verbe:

La bele bouce

Dont la doucours au cuer li *touce*.

[Ms. 7989², f. 50.]

Touche. 1^o Titre des métaux précieux, au propre et au figuré: « Nul orphevre ne peut ouvrir

- d'or à Paris qu'il ne soit à la *touche* de Paris ou
- meilleur. » (Ord. III, f. 11.)

Leur manassent de *toucher*
Dont maint ceus sont affidés
Lasches et acornés. [Desch. f. 77.]

- Ceux de la cour doivent estre de la *toucher*. »
- (Ms. 6812, f. 50.) — • Il est de bas or, il crant la
- *toucher*. » (Apol. d'Hérodote, p. 212.)

O fortune inédecote,
Ce n'est pas or ne de l'heure présente
Que tu prens à ceux de haute *toucher*. [Marot, p. 96.]

- 2° Expérience; on lit d'un précepteur du roi :
- Il en choisiroit un autre de meilleure étoffe,
- quand il seroit plus grand pour l'élever et lui
- donner toutes les *touches* nécessaires pour sa
- parfaite instruction. » (Mém. de Villier, V, f. 204.)
- 3° Caresse :

Et s'ot en lui si douce *toucher*
Qu'il vout estre mais en la couche. [Ms. 7218, f. 293.]
Dont vendroit or celle *toucher*,
Dont si touchée se sentist,
Qu'à moi regarder s'assentist. [Ms. 6812, f. 1.]

4° Rencontre de deux adversaires :

En chascune *toucher*
L'acier croist et le fer rebouche
Quant sur les hyaunes s'entraitaignent. [Guiart, f. 231.]

- 5° Bois : « Vous auez trois cens hommes de che-
• val en une embusche volant, que vous metrez
- dans en celle *toucher* de bois qui est au hors des
- champs. » (Le Jouvenel, ms. p. 101.) — • Une
- *toucher* de bois de haute futaie et faillis, et joit-
- gnans les maisons et jardins ; reuermez de
- fossez. » (N. C. G. IV, p. 596.) — • Bois de *toucher*,
- de marmaiteau, « bois planté pour le plaisir des
- yeux. (Colgr.) — 6° Expression :

Si vous prie, sire, en ceste voie,
Ainz que je mon pais revoue,
Que de vostre suer orlouez
Et d'autre mari l'assenez
Tel com vous vouldrez, povre ou riche ;
Vez ci de la *toucher felle* ;
Je ne sai qui le li querra ;
Mes jamais o moi ne gerra. [G. Guiart, f. 31.]

Touchement. Action de toucher :

Car aussi com par le buvrage
Se purge l'ardeur et la rage
Que l'oume a dedanz les boniaux,
Sembablement se purgent ciaulx
Par confession nette et pure
De lorde peusée et obscure
Et du *touchement* des pechiez
Dont ilz sont entechiez. [Desch. f. 542.]

- La veue, l'ouye, l'odeur, le goust, le *touche-*
- *ment* ou le seulment par toucher. » Hist. de la
- Toison d'or, II, f. 6.)

Touche poi. Mot à mot, touche peu :

Qui se voit cheu
Voutist lors estre à *toucher poi*. [G. Guiart, f. 354.]

- Toucher.** 1° Atteindre : « Par la coustume de
- France, mineurs ou leurs gardiens, tuteurs, ne
- seront tenus d'aller avant contre demande de
- propriété qui leur soit faite, jusques à temps
- qu'ils soient ageez de vingt ans, ou qu'ils aient

- *toucher* le vingtième. » (Gr. Cout. de Fr. p. 263.
- 2° Toucher dans la main; deux combattants,
- après avoir jointe, « si s'embrassent et *touchent*
- les deux chevaliers et puis demourent freres et
- bons amis. » (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 186.)
- 3° Atteindre le premier au but, expression venue
- des jeux d'enfants : « Le comte de S. Pol et le duc
- d'Erbin estant en dispute à qui *toucheroit* de
- donner l'assant. » Mém. de Du Bellay, III, t. 87.)
- 4° Toucher un mot :

Et pour la saison qui approche
C'est bien raison que je vous *toche*
De la science de chassier. [Font. Guér. p. 22.]

- *Toucher* à eux, et jura de leur entretenir ce qu'il
- leur avoit promis. » (Arthur, comét. p. 767. —
- 5° Donner un coup de fouet : « On *toucher* toujours
- sur le cheval qui tire. » (Colgr.) — 6° Pousser en
- avant : « Quoique M. de Montfuc eut recommandé
- à M. Strozze de *toucher* ses gens devant lui, il se
- mit à leur teste pour monter à l'assault. » Brant.
- Cap. fr. IV, p. 276.) — 7° Toucher les érouelles :
- Commun parler entre nous, par lequel nous
- disons nos roys devoir *toucher* les malades, lors-
- qu'ils se vouent à les guerir. » Past. Lett. I. 485.
- 8° *Toucher* des yeux jusques au cerveau, « avoir
- les yeux enfoncés. (Colgr.) — 9° Tâter de : « Entre
- Jehan et Phelippet, Bertaut et Estievenet, en
- grand deluil sont menu et souveut, quant il sont
- assemblez de bien chanter, ne se faignent noient,
- mes qu'ils aient avant *toucher* du bon vin. »
- (Chans. du ms. Bouhier, f. 336.)

Toucheur. Qui fouette : « *Toucheur* d'asnes. »

- (Colgrave.)
- Touche.** Pierre de touche, au figuré : « Fols
- à la damaspine, fol de *toucher*, fol d'azemine. »
- (Label, III, p. 207.)

Toucheurent Joignaient : « Leurs gens ensem-
• ble *toucherent* Et par la mer les envoyerent. »

- (Ms. 6812, f. 89.)
- Toudis.** Toujours : « Ententif seray mais *toudis*
- D'avancier amour et son nom hauchier. » (Valie.
- 1430, fol. 24.)

Tondre. Oter, enlever :

Prendu tien premierement,
Puis de l'autrui courtoisement,
Sans *toucher*. [Ms. 6812, f. 50.]
Sache que il l'évêque le souspendra
Et li *toucher* son bénéfice. [Ms. 7218, f. 230.]

- Donner puis *tondre* n'appartient à prudome. »
- (Ms. 6812, fol. 55.)

1. Toue. Tienne :

Que nulle terre ne remaigne
Deça les mens qui ne soit *toue*. [Brat, f. 84.]

- 2. **Toue.** Bonde d'un etang, dans le Morvan :
- Chascun peut adresser le cours de son *toue*,
- encors qu'il soit nouvellement fait, aux autres
- prochains et anciens *toucs*, en contribuant à
- l'entretenement et netloiyement des diis anciens
- *toucs*. » (C. G. II, p. 795.)

Touiller, eller. Salir, touiller : « Quant ung

« sanglier... vient au fauil et se boute dedans et se
« *toûteit* parmi le fauil en la boue. » Mod. f. 24.)

Et Huliers mont droit à la lune,

Mist à feu Jehans de Bietune;

Si fu le puis *toûtes*. *(Mousk. p. 755.)*

Argent est un droit enchanter

En lierres et un bareton.

Tout met à point et tout *toûteit*;

Il dort un temps, puis se reveult. *(Frouss. poés. p. 327.)*

Touer. Remorquer. Colgr.

« **Toufe.** Touffe : « Pent chascun habitant planter
« tous arbres sur le flegard, à six pieds de ses heri-
« tages et hayes, et en peuvent couper les *toufes*
« à leur profit, sans pouvoir abbatre le corps ;
« ainsi faut iceux arbres demeurer en leur estre,
« pour l'embellissement du village. » Nouv. Cout.
Gen. I, p. 396.)

« **Touffée.** Bouffée : « Entre pareilz, le vent d'en-
« vye court à grosse *touffée*. » (J. d'Auton, Louis
XII, fol. 85.)

Touffeur. Temps chaud, étouffant. Oud.)

Touffoux. Lieu où il y a des touffes. (Nicol.)

Touffillon. Petite touffe de bois, de poil. Colgr.

« **Touillant.** Brouillon. (Colgr.) Subsiste comme
nom de personne.

« **Touillement.** Action de barbouiller. (Colgr.)

« **Touiller.** 1^o Salir : « Le regent et sa femme....
« enconterrent la procession dont ils tindrent moull
« peu de compte ; car ils chevauchioient moull
« fort, et ceux de la procession ne porent reculer,
« si furent moull *touillés* de la boue que les pieds
« des chevaux jectoient par devant et derrière. »
(Journ. de Paris, sous Charles VI, p. 109.) — « Si
« nous querons delices pour accomplir les desirs de
« la chair, c'est vie de pourreau qui se *touille* en
« la fange orde. » (Toison d'or, II, f. 204.) — « Ils
« les *touillèrent* de sang en manieres de playes en
« maits, en bras et en visaige. » Journ. de Paris,
sous Charles VI, p. 93 — « Avoine *touillée* croist
« comme enragée. » Colgr.) — 2^o Brouiller : « Le
« censier est interrogé où il a mis les jarbes de
« bled; et s'il ne les a point *touillés* avec autres. »
(N. G. f. I, p. 416.) — « Tout ainsi qu'ilz cheval-
« choient, les flamerolles les suivant alloient jous-
« tant après eulx, entre *touillant* l'une avec l'autre,
« ainsi que ce fussent mouches. » (Percef. II, f. 13.)

« **Touillier.** Brouillon. (Colgr.)

« **Touillon.** Souillon :

Tu es laid et enfarinée
Certes tu n'es qu'un droit *touillon*,
De quoy te sert ce *touillon*. *(Besch. f. 327.)*

« Maintes fois celui qui aura une belle femme,
« s'ira accointer de sa chambrière qui sera une
« *touillon*, une salisson. » (Cont. de Cholières, 152.)

« **Toujours.** « A *toujours* mais, « à jamais.
« Chans. de Thib. p. 4.

« **Touldre.** Enlever : « Sans rien *touldre* ne
« rapiner. » Besch. f. 465. — « Ainsy à S^r Eglise,
« quant l'ung lui *toult*, l'autre l'escorche. » (Chr.
de S. Denis, II, f. 170.) — « La teste vous *toult*rai

« par dessous le menton Si que jamais n'aurez
« besoin de chapperon. » (Cavelier.) — « Se il
« arroit que uns lierres eut embli aucune chose,
« et cil qui la chose seroit la *toulist* au larron sans
« jusliche, et li lierres requerroit à estre resesis,
« avant tout il le resesiroit. » (D. C. sous *Tollere*.)
— « L'invariable savoir (de Dieu) ne *tout* point la
« franchise de humaine liberlé. » (Modus, f. 242.)

« **Toulete.** Tolède : « Ma femme a esté à Valette ;
« Elle seet tous les ars de *Toulete*. » (Modus,
f. 157.)

« **Toulouse.** « *Toulouse* la justiciere, Paris la
« devolieuse, Lyon la marchande. » (Favin, Théat.
d'honneur, I, f. 444.)

« **Toule.** Maleôte : « Firent ses gens tant de
« *toules* et rapines. » (Chr. de S. Denis, I, f. 197.)

« **Toup.** Toupet : « Le prelat qui fait la ceremonie
« prend le cressne et l'oint par dessus le *toup*. »
(Assis. de Jerusalem, p. 191.)

« **Toupace.** Topaze : « En la coronne ot pierres
« fines... *Toupaces* et erapaudines. » Ms. 7615, II,
f. 189.)

« **Toupe, el, et.** Sommet : « Lors la prent par
« la *toupe* de son atour. » J. de Sautré, f. 660.) —
« Del *toupet* dasqu'à la racine. » Eles de Courtoisie,
ms. de S. Germ. f. 39.) — « En une cité qui siet
« sur le *toupet* d'une haulte montaigne. » (Chr. de
S. Denis, I, f. 6.)

« **Toupiér.** Tournoyer comme une toupie, tou-
« piller : « Il n'est à *toupiér* à l'entour du buisson,
« ne circuir par paroles; verité ne quiert tarde-
« ment ne demeure; mais veult qu'on vienne tost
« et droit à l'estiquete sans circumlocutions. »
(Toison d'or, II, f. 214.)

Ilerent a son regard mis

En Foukier qui se corioie

Touput o le coispel ;

Tout entour son doite mouvel

Et sifout tout à devis. *(Vatic. 1390, f. 111.)*

« **Toupillon.** Petit paquet. Colgrave.)

« **Toupillonner.** Empaqueter. (Colgrave.)

« **Toupillonnet.** Bouchon. (Colgrave.)

« **Toupoie.** Toupie :

Puis que j'oi le cop de retraite

Dont je garder ne me savoie,

Vous n'esceuilistes ma *toupoie*

A telle cure qu'ains puis n'oi joie. *(Ms. 7218, f. 61.)*

« **Toupont.** Bouchon : « Pour le resjoir au
« matin, faisoient devant lui sonner des voyres
« avecques ung couleau, ou des flacons avecques
« leurs *toupons*, ou des pinthes avecque leurs
« couvercles. » (Rabelais, I, f. 39.)

« **Touppier.** Toupiller, tournoyer : « Parlit d'un
« autre coin un faucon qui vint *touppier* et prendre
« son vent pour monter le heron. » (Matthieu de
Conci, Charles VII, f. 671.)

« **Tour.** Tort : « Le grand guerrier à *tour* et à
« bravers Menoit les bras d'une force incroiable. »
(J. du Bellay, p. 328.)

2. **Tour.** Du latin *torris* : « Je me passe de parler d'ung autre enqui appelle *tour*. » (Mouvenel, f. 86.) — « Pour ce vous lieu ma dame et « ma dessee, Mon refuge, ma fortress et ma *tour*. » (Desch. fol. 184.) — « Vous devez s'il y a aucunes « *tours* et triangles. Les batre et abatre le plus que « on pourra. » (Le Jouy, f. 83.)

Le roy de France moult doula,
Volontiers rabast à festour
S'il ne doutast lui et sa *tour*. [Mousk. p. 291.]
On ne pourroit trouver meillour
Ne plus loyal, car c'est la *tour*
De bien ceher,
Tout bien fait en lui son demour. [Desch. f. 199.]

3. **Tour.** 1° Machine pour fagonner en rond le bois, l'ivoire, au propre et au figuré :

Seconde n'a ne premiere
En bien, en sens, en maniere
N'en gentil corps fait à *tour*. [Desch. f. 196.]

2° « *Tour*, tournel, tournoir, forme de cage ou « tournée d'ais, ouverte d'un côté, roulant sur un « pivot, à la fenestre d'un couvent de nonnains. » (Monet.) — 3° Tournoiqt : « Aussi doit il avoir un « maillet pour ficher les chevilles où les reiz s'at- « tachent, aussi un petit *tour* pour lirer les cordes, « car un homme les lirera mieulx à ayse que ne « feroient six senz *tour*. » (Gast. Phél. p. 306.) — « Draps filez au *tour*, cardez et fait à deux pas. » (Ord. V, p. 193.) — « Et aveques ce convient avoir « *à tour* à arbalestes ou à croc. » (Le Jouy, f. 85.) — 4° Bourrelet d'osier sur lequel on servait les plats : « Lors entra une pucelle qui apportoit viandes à « planté, puis mist avec la main la viande sur ung « *tour*. » (Percef. V, fol. 60.) — 5° Manière, moyen : « Leur fust baillé un maistre pour leur apprendre « le *tour* de combatre. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 696.) — « Si employeroient le temps pour « neant à demarrer là ; et ne veoyent *tour* ne voye « pour quoy ils peussent rien conquerre. » (Froiss. I, p. 99.) — Ressource :

Saichez qu'icy je ne voy *tour*
Que ne soyez à deshonneur. [G. de la Bigne, f. 61.]
Et d'autres genz merveilleux nombre
Qui n'ont mais d'eus defendre *tour*. [G. Gaiart, f. 82.]

6° Action qui exige de l'adresse, de la finesse : « Vous m'avez fait le meilleur *tour* que jamais « homme fist à autre et me mostreuz la grande « fiance que je dois avoir en vous. » (Robert de la Marek, ms. p. 381.) — « Il ne fait pas le *tour* qui « veul, » refrain d'un vieux rondeau passé en proverbe. (Entrapel, p. 450.)

De tous mes maulz et periz
Elle me bailla deux fins *tours*,
Et me dist, sans plus de sejours
Pour toute resolution
Que son mary, dedans huit jours
S'en alloit en commission. [Coquillart, p. 151.]

« Fut très aise le pape des nouvelles que le roy « lui envoya et du bon *tour* qu'il luy faisoit de le « convyer pour son compere et envoya en son lieu « lenir le daulphin, le due d'Urbin son neveu. » (Robert de la Marek, p. 337.)

Après, sans longue demorer,
Vint meser pour moi enquerre
Comment *tours*, en ceste terre,

x.

Un si ne fliant d'occidentenoit,
Et comment d'eus combat. [M. 7615, f. 116.]

7° Rang successif, alternatif : « Si vindrent à luy « les complaintes de la destruction que les Normans « avoyent faite de la bonne ville de l'antonne, et il « dit que s'il venoit à *tour*, il leur ferolt chierement « comparer. » (Froiss. I, fol. 54.) — « Sont un, de « quoy en volle, qui volent à *tour* et au, qui volent « de poing et prennent de ranson. » (Mod. f. 108.)

Qui d'amors quiet plus grant bïssor
Tos en est pur au chief del *tour*. [P. de, 1309, III, 1025.]

Jusqu'à sordans ala tregent
Le roy d'Engl terre chascun
Qui onc ne fist d'atendre *tour*. [G. Gaiart, f. 111.]

« Quand elle la chanson fust chantée, le *tour* « cessa et le roy print à dire, il convient cesser la « feste. » (Percef. VI, f. 95.) — 8° Basale distribuée aux convives : « Li hostes est par de les qui dil : « bevez ; Et quand vus fuit, C'escrie, si nous fiant « l'un *à tour* de vin. » (Chans. du ms. Bouli. f. 52.) — 9° Tournée, voyage :

Quant Anglois le roy venir sont,
Ne font plus en sa force *tour*
Auz se metent tout au retour ;
La bataille vont eschevant. [G. Gaiart, f. 27.]

10° Embuscade : « Les ennemis ne vous ont « donné aucun *tour* ni atteinte. » (Mem. de Bass. p. 381.) — « L'en met les bestes au *tour* en deux « manieres ; l'une si est à afuster les archiers quant « l'en treuve les bestes ou convert du cheval, l'au- « tre maniere ou couvert d'une charrette. » (Mod. f. 77.) — 11° Cerle : « Les deux chevaliers se si- « guerent de leurs bannerolles et puis prirent les « haches et marcherent l'un contre l'autre moult « vigoureuusement ; l'espagnol tenoit sa hache, le « maillet devant son visage, un grand *tour* loing « de la main par maniere de garde. » (Olivier de la Marche, I, p. 183.)

Expressions : 1° « *Tour* de bee, » baiser. (Cotgr.) — 2° « *Tour* de Basque, » (Cotgr.) — 3° « Les am- « bassadeurs qui savoient le *tour* de leur baston. » (Bouciaul, p. 306.) — « Le roy de Navarre disoit « que le due d'Anjou par ses lettres cheroit à le « decevoir et lui vouloit bailler du *tour* de baston ; « mais qu'il se faindroit aussy et lui donneroit du « *tour* du baston comme il luy vouloit bailler. » (Chr. de Nangis, an. 1377.) — « Ung chevalier ne « daignoit ferir ung autre fors par devant, et ils « scavoient alors le *tour* de baston, si se cou- « vroient. » (Percef. I, 55.) — 4° « *Tour* de Breton, » croc en jambe. (Oudin.) — « Le roy d'Angleterre « (Henri VIII) prit le roy de France (François I^{er}) « par le colet et lui dil : mon frere, je veux luyter « avec vous ; et lui donna une atrape ou deux ; et « le roy de France qui est fort et bon luyter, lui « donna un *tour* de Bretagne, et le jeta par terre. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 386.) — 5° « Ils se « festoyerent à *tour* de bras. » (Rab. I, p. 235.)

6° Tu ne vois femme ou fille
A qui un *tour* tu ne joues de quille,
Car par faulz dis et mensongiers deduits
Pains les aimer et par là les seduits.

Tri. de la Noble Dame, f. 136.

9

7. * *Tour* de mulet que Guillaume le Bastard joua « aux moines de S^e Geneviève. » (Print. d'Yver, fol. 143.) — 8. * *Tour* de pescheur, « dangereux à faire. (Oudin. — 9. * *Lor* s'apensa de leur donner « ung *tour* de plus *seavoir* La Salade, f. 42). » en parlant de l'expédition de Storza contre les troupes du roi d'Aragon dans une rue de Naples. — 10. * Le « roy mist grands gnelz, et grands gardes environ « l'église, afin qu'il n'eschappast et dist: je savoye « bien que ce traistre feroit encores ung *tour* de « son mestier, mais je l'en garderay. » (Le Joyeux, p. 505.) — 11. * *Tour* de la peauire. » (Recréat. des dev. amour, p. 46.) — 12. * *Tour* d'amy, de dents. « de Gascon. » Oudin. — 13. * Faire un *tour* de « ville, » recevoir le fouet par les carrefours. (Oud.) — 14. * Il fait le *tour* du labyrinthe, « il peine beaucoup sans rien achever. (Colgrave.) — 15. * Au *tour*, pour autour de :

Droit fault, justice va au *tour*
Des mauvais et d'icuels se pere
Sans pugnir: c'est grand deshonneur. (Desch. f. 145.)

Tourade.

On ne voit nymphe, on n'oit quelque nymphe
Tant soit huppée en verd yver ne flourade
Muse n'y a qui ne soit achiopée
Ou escloppée, ou surprise, ou happée;
C'ho frappe ou boutée en *tourade*. (Molin, p. 133.)

Tourage, aige. (Géologie: « En récompense « des bons et agreables services que Guillemin le « Clerc, valet des palefroys de nostre tres chere « compagne la royale, a fait par long temps on dit « office, nous. donnons... l'office de *tourage* de « Malgaret en la ville de Xaintes en Poitou « vacant a present parce que Jehan Monstou la sou- « lout tenir est *mescl*. » B. X. cab. des titres, dossier Chauvigny, an. 1342.) — « On ne peut faire ces- « sion, pour matiere de delict, injures verbales, « despens du procez, ne aussi pour despens de « *touraige*, de prison. » (Cout. Gén. I, p. 779.)

Tourbant, Troublant :

A tous vivans de la foy chrestienne
Pour leurs pechiez et obstinacion
Tourbans la loy nouvelle et ancienne. (Desch. f. 364.)

Tourbe, Trouble. * *Tourbe* civile, » dans Cl. Marot, p. 676.

Tourbentine. Tèrebenthine. Méd. des chev. 8.

Tourbier, l^e Ouvrier qui fouille la tourbe. Du Cange, sous *Turbare*. — 2. *Témoin* oûi aux enquêtes par tourbes. (Loyset. inst. cout. I, p. 175.)

Tourbiere. Bas fond marécageux: « Quant les « mariniens veirent leur nef fichée en la *tourbiere*, « ils furent tous comme desesperés. » (Percef. III, fol. 102.)

Tourbiginaux. Entortillement de vieilles cordes trempées dans de la graisse et de la poix. (Colg.)

Tourbillon. Etourdissement. (Colg.)

Tourbillonné. Par allusion aux tourbillons de Rescaris: « L'esclavage de nos passions dont nous « sommes *tourbillonnés*. » (Lett. de M^{me} de Sévigné, l. V, p. 100.)

Tourble. l^e Trouble: « Pour tenter verifiable-

ment complainte en cas de saisine et de nouvelleté, « est requis que le complainant soit en possession « d'an et jour de la chose dont il se complaint qu'il « soit en *tourble* actuellement et le face executer « contre les turbateurs en dedans l'an dudit *tour- « ble*. » (C. G. II, 914.) — 2. Enquèle par tourbe: « Pour avoir *tourble* de peuple, ne faut assemblée « que vingt et six, car pour le nombre de vingt et « six se fait *tourble* et multitude. » (Bouteil. Som. rur. II, p. 796.)

1. **Tourblement.** Trouble :

Les *tourblemens* et cruex croslemens
Des elemens en sont d'orage pleins ;
Il n'est d'auger que de mauvais villains. (Molinet, 136.)

2. **Tourblement.** D'une manière troublée :

Buvez bon vin une fye
Et se l'air est grossicment
Ordonné et *tourblement*
Soit vostre chambre garnie
De bon feu, car c'est folie
D'issir par telle puaisie. (Desch. f. 189.)

Tourbleres. Turbulent: « De gens *tourbleres* « ne cacogneres. » (Règle de S. Benoît, ch. 31.)

Tourbot. Turbot :

Chiens de mer, marsouins, saumons,
Congres, *tourbot* et leurs semblables
Qui sans escalles sont nuisables. (Desch. f. 485.)

Tourchon. Bouchon :

Lors les fumées, par raison
Doit en gaut ou en cor bouter,
Et d'un *tourchon* d'orbe estouper
Pour les monstrer à l'assemblée. (Font. Guér. p. 33.)

Tourd. Grive. (Colgrave.)

Tourdelle. Grande grive. (Colgrave.)

Tourdille. Couleur marquée des animaux. (Colgrave.)

Tourdon. Contorsion (v. *Tombos*): « Jamais « bastleur ne feil faire plus de *tourdions* à un « singe, comme elle a fait de mon esprit. » (Pasq. Éouv. meslécs, p. 286.)

Tourdoir. Pressoir: « Moulins tournant à vent « et à eau, pressoirs à vis et *tourdoirs*, et aussy « thuileries sont reputez immenbles. » (Cout. Gén. l. p. 507.)

1. **Touré.** Environné de tours: « La ville de « Nantes estoit murée, fossoyée, *tourée* et artillée « mieux qu'aucune autre ville. » (Jaligny, Charles VIII, p. 38.)

2. **Touré.** Masque, dit aussi loup; Brantôme dit que Montluc « portoit un *touré* de nez quand il « estoit aux champs de peur du froid et du vent, à « cause de la blessure qu'il avoit reçue au nez, « d'un coup d'arquebuse. » (Brant. Cap. fr. II, 252.)

Tourelle. * *Tourelle* à cul de lampe, * échau- guelle. (Colgrave.)

Tourene. Faisceau tordu: « Nous deffendons « que l'en n'esche point les nasses espesses, ne les « jonchées de *tourrens* de cheuevis. » (Ord. II, 12.)

Touret. l^e Anclot ou boucle de cuivre où se passoit la lanère des getz d'un oiseau de proie. (Monet.) — 2. Instrument à percer le métal. (Colg.)

— 3° Robinet. (Monet.) — « Point de *tourrets* n'avoit
« à son sommeil, Fors seulement la clarté du soleil. »
(Fouill. Vénérie, f. 87) — 4° *Touret*, mangis ou
« grive. » (Malad. d'amour, p. 41.) — 5° Masque :

On a veu les anciens jours
Qu'on aimoit pour un tabouret,
Pour un espingier de velours
Sans plus, pour ung petit *tourret*. (Copill., p. 57.)

6° Refrain, roudéou : « S'ils ne chantent en leurs
« flagols un *tourret*. » (Percef. II, f. 118.)

Tourillon. 1° Chaque bout de sommeil de
« cloche freté et morné d'un cercle de fer, et repo-
« sant et roulant dans le poalier ou plaque creuse
« d'airain, entée sur la charpente du clocher. »
(Monet.) — 2° « *Tourillon* de bras (Cotgr.) » endroit
où le bras joint l'épaulé.

Tourin. Danse :

Petit Rouen, le grant *tourin*,
La gorgiasse, la bergière,
Ils se courroucent au labourin ;
Telles danses ne sont plus en train. (Coquillart, p. 40.)

Tourment. 1° Machine de guerre : « Après ce
« qu'il feust assiégré 15 jours, il fist drezer ses
« pierres et ses mangonneux et maintes autres
« manieres de *tourmens*, et fist crier à l'assault. »
(Chr. de S. Denis, II, f. 8.) — 2° Torture : « Assez
« parens, assez *tourmens*. » (Cotgr.) — 3° Tour-
« menté, tempête : « Un grand *tourment* les print en
« mer. » (Froiss. I, p. 8.)

Tourmentable. Qui tourmente : « Au feu
« ardent pénible et *tourmentable*. » (Besch. f. 56.)

Tourmente. Torture : « Et la douleur et la
« *tourmente* Qu'il convient à la chair sentir. »
(Ms. 7615, I, f. 109.)

Tourmenté. Possédé du démon : « Il est, dit
« la *tourmentée*, en la chambre.... faictes le mettre
« hors de ce pourpris, ou je enragay incontinent. »
(Percef. VI, f. 53.)

Tourmentine. Térébenthine : « O Vulean,
« apporte du feu, de la poix et du bitume, et nous
« en fais avec de la *tourmentine* noire et du soul-
« phre la composition accoustumée pour les brus-
« ler. » (Merl. Coccaïe, II, p. 364.)

Tournaille. Courbe. (Cotgr.)

Tournant. 1° Tournoquet : « Tous les champs
« où il y a des chemins vagues doivent estre fermez
« par des barieres ou avec des arbres *tourmans*. »
(N. C. G. I, p. 115.) — 2° « Armoire *tournante*. »
« tour de religieuse. (Oudin.) — 3° Partie tournante :
« Sont tenez les puisnez de contribuer aux fraiz
« des moulans, *tourmans* et travaillant du dit mou-
« lin. » (C. G. I, p. 26.)

Tournarre. Tonnerre : « En celle année si tres
« grant habondance d'eaux, de *tournarres*, de
« foudre, de tempeste que nul homme n'avoit
« oneques oy parler en ce temps de si grant. »
(Chr. de S. Den. II, f. 22.)

Tournasser. Tourner : « Je sens *tourmasser* en
« mon sein De cent fureurs les mordantes tenailles. »
(J. Du Bellay, p. 217.)

Tourne. 1° Soude, soute, bourse deliée, retour
« de demers, compensations en argent de la plus
« value d'une chose meuble ou immuable. » (Mon.)
— « De novelz franchises ou customes, ou juses
« leves, puis l'autre *tourne* en aide ou en terre. »
(Briillon, Lois d'Angl. f. 72) — 2° Tournée : « Le
« marescal doit avoir, avec le haulte justice le roy,
« par tout là il soit, son *tourne* ou ses allées. » un
« clerqy ou un sergent à recevoir les prisonniers
« et les fees qui appendent au marescal. » (D. C.
Marescallus forinsecus.)

Tourne bonelles. Cabriole :

Prenez vos chappeaulx
De roses vermeilles
Et ces beaux ronceaulx
Tous plains de prunelles ;
Faictes *tourne bonelles*
Sur piez et sur treilles
Au chant des oyseaulx. (Viq. de Charles VII, t. I, p. 86.)

Tournebride. Action de retourner sur ses
pas. (Cotgr.)

Tournebrouiller. Amyot adit *tournebrouiller*
pour exprimer le mouvement de la touppie ; c'est
dans sa version du traité de Plutarque, intitulé
de Favarice et Convoitise d'avoir. (Le Duchat, sur
Rabel. I, p. 21.)

Tournedos. Poltron. (Cotgr.)

Tournefol. Signet, tourne-feuillel. (Cotgr.)

Tourneliet. Tour de lil. (Cotgr.)

Tournelle. 1° Chambre criminelle : « On l'ap-
« pelle *tournelle* ain que l'acoutumance à faire
« mourir et condamner les hommes n'alterast la
« douceur naturelle des juges et les rendist auncun-
« ment cruels et inhumains, en exerçant continuel-
« lement leurs charges ; mais je pense mieux
« qu'elle soit ainsi appellée, à raison de la tour ou
« *tournelle* dans laquelle se jugeoient lors les procez
« criminels qui est celle qui sert aujourduy de
« buvettes à MM. de la Grand Chambre. » (Mirraum.
Cours souver. p. 22.) — 2° Parties tournantes d'un
moulin : « Ung moulin à moudre blé... avec toutes
« les *tournelles* et travaillans d'icelluy moulin. »
(D. C. sous *Travallus*.)

Tournellé. Garni de tourelles : « Lequel college
« estoit enceint et fermé.... de bonnes et grosses
« murailles bien *tournellées* et garnies de bonne
« artillerie. » (J. d'Auton, Louis XII, p. 96.)

Tourne-main. Tour de main : « Les duels n'es-
« toient guere permis ni usitez parmi les Romains,
« car s'ils le fussent estez, les deux soldats tant
« ennemis enrouissent bienost vuide leur different en
« deux où trois coups d'espée, et en un *tourne-main*,
« sans y retourner si souvent. » Brantôme, sur les
Duels, p. 214.)

Tournement. Marche du ciel ; parlant des
bergers : « Libres parmi les champs, en libre eslon-
« gnement Premiers ils ont appris des eyeux le
« *tournement*. » (Am. Jamyn, p. 201.)

Tourneployer. Faire pencher où il faut. (Cotgr.)

Tourner. 1° Donner un mouvement circulaire,

au propre et au figuré : « *Turner* les fruyes au foing, répondre en normand. (Colgrave.) — « *Turner* les yeux en la lesle, comme une chievre « qui se meurt. » (Rabel, II, p. 188.) — « *Turner* « la charrue contre les beufs, « changer de discours pour ne pas suivre un sujet. (Colgr.) — « C'est la « maistrresse roue qui *tourne* le moulin. » (Id.) — « Il nous reste quelque autre moulin à *turner*. » (Id.) — « Bon charron *tourne* en petit lieu. » (Id.) — 2° Détourner; le duc de Bourgogne assiégeant Neuss, en 1474, « feît *turner* deux rivieres et logea « ses gens au long des rivieres perdues enclouant « son ost. » Mém. d'Ol. de la Marche, II, p. 512. — 3° Retourner : « Ainsi que le malade se *turne* « et vire par delans son liet, pour trouver lieu où « il puisse prendre repos. » (Percef. VI, f. 99.)

Par les rues
Sont les compaignies si drues
Qu'à peine si l'en peut *turner*. (G. Guivat, f. 329.)

4° Changer de parti, de couleur, etc. : « Ils repon- « dirent que Tourny estoit *turné*, parce que « jamais n'avoit *turné* et encores ne *turnera*, et « que si les Anglois venoient, ils trouveroient à « qui parler. » Mém. de Rob. de la Mark, p. 208. — « Ils naissent es haquez et durent en ce poil « jusqu'à la fin d'aoust qu'ils *turnent* comme leur « pere et mere. » (Gast. Phéb. p. 16.) — 5° Retourner un habit : « *Turner* sa robe, « changer de parti. (Mont. Ess. I, p. 58.) — « *Turners* jaquette, « changer de religion. (Colgrave.) — 6° Conlisquer : « *Turner* par devers nous. » (Ord. I, p. 620.) — 7° Parcourir : « Avoit chevaché d'après l'aube du « jour et *turné* tout le pays, et n'avoit riens « trouvé. » Froiss. I, p. 234.) — 8° Tourner le dos : « Sire, dirent ils, chevachez seulement, car nous « n'avons garde de *turner* champ pour nous ceulx « que nous voyons là. » (Lancelot, III, f. 38.) — « Biaux seigneurs, vous estes si venus; faites si « bien que le roy Claudas soit *turné* du champ. » (Id. f. 42.) — 9° Retourner une accusation : « Cely « contre qui il prouve par garents en puel li *turner* « par gage de bataille.... *turner* comme faux « garent, par gage de bataille. » (Gloss. des Goul. de Beauvois.) — 10° « Il a *turné* en mes flans « (Colgr.) » je l'ai porté. — 11° Chose sur laquelle il y a retour, sorte de partage : « Par heritage feudal « commun party entre communs, n'est deu aucun « quint, s'il n'y a *turne* d'autre chose non com- « mune ou partable entre les dits communs : auquel « eas sera deu quint de la chose *turnée*. » (G. G. I, p. 873.) — 12° Débouté : « Ceulx pareillement qui « seront vaincus ou *turnés* des dites appellations « en seront lauzez de semblable amende. » (Ord. des ducs de Bret. f. 211.) — 13° « Lettres *turnées*, « majuscules. (Gloss. sur les Cont. de Beauvois.) — 14° Marcher au signal donné par le bâton : « M. de « Lantree luy fait response qu'il apprendroit à ce « jeune nouveau capitaine, le marquis de Pescaire, « à *turner* au baston et de s'affronter à luy. » (Brant. Cap. fr. I, p. 197.)

Turnerie. Atelier de tourneur : « Vous savez

« quel beau lieu c'est que Croutelles et le plaisir
« qu'autrefois ceulx de Poitiers y ont pris, et quels
« artisans il y avoit et la subtilité et la mignardise
« de leur *turnerie* qui fera neuf quilles avec la
« pironelle, l'un et l'autre d'yvoire, le tout ne
« pesant pas un grain de bled. » (Bouchet, Serées, II, f. 92.)

Turnerost. Tournebroche. (Colgrave.)

Turnesoleil. Turnesol. (Colgrave.)

Turnet. Dévidoir. (Colgrave.)

Turnette. Machine pour filer, pelote. (Colgr.)

Turneyent. 1° Gironelle qu'on met au haut d'une cheminée pour garantir du vent. (Oud.) — 2° Double porte d'une chambre. (Colgrave.)

Turnevirer. Tourner à sa fantaisie : « Après « avoir longuement *turneviré*. » (Strapar. II, f. 162.)

Turneur. 1° Artisan qui travaille au tour : « Je m'en vais trouver mon *turneur*, et luy « remontre que ce n'estoit pas bien fait de prendre « ainsi le bois qui n'estoit pas à luy; mon *turneur* « me respond qu'il ne desroboit point, et que, si « quelquefois ils prenoient du bois, qu'ils le *tour- « noient* dès le lendemain. » (Bouchet, Serées, II, f. 95.) — « Faire comme les *turneurs*, aller ron- « dement en besogne. » (Oud.) — 2° Ouvrier qui lie le foin en boltes : « Tordre les machoires comme « un *turneur* de boltes. » (Eutrapel. f. 392.)

Turneures (lettres). Majuscules. (Alphabet à la fin des lettres alligées de G. Tory.)

Tournier. Tourneur. (Monet.)

1. Tournier. Tournoyer : « S'il est tout seul « et les chiens l'acueillent, il *tournera* en la « meute. » (Gast. Phéb. f. 19.) — « Un loup *tournie* « aucune fois bien longuement en son buisson, « avant qu'il ysse dehors. » (Gast. Phéb. p. 288.) — « Les autres vont riotant, *tournant* et demou- « rant. » (Id. p. 43.)

Tournoi. « Combat de plaisir à cheval ou à pied, dans un champ clos de barrières, entre « deux bandes, l'une de tenans ou defendans, « l'autre d'assaillans, avec règlement et formalité « de la qualité des armes et manière de combatre. » (Monet.)

Trop je connois
Vos durs *tournois*
Et vostre luyte. (Blasus des Fauts, amours, f. 240.)

Tournoyer. Même sens :

Pour estre amés seulement
Va ou aux *tournois*
Et veut ou estre au dessus. (Vatic. 1190, f. 164.)

Tournoier. Tournoi; infinitif pris substantivement :

Qui s'entremet d'amer
Et par savoir le vent mener
Lien doit garder au *tournoier*
Qu'il ne s'i laist trop encaier. (Ms. 7989², f. 58.)

Tournois. « Monnoye ainsi appelée du nom « de la ville de Tours où elle se fabriquoit; il y en « avoit de deux sortes, le gros tournois et le parisis.

« Les *tournois* avoient douze fleurs de lys à l'entour
« et les parisis quinze. » (Borel.) La monnoie de
Tours a toujours valu un cinquième de moins que
celle de Paris, de sorte que cinq livres tournois
n'en faisoient que quatre parisis. — Dumoulin, sur
l'article 54 de l'ancienne coutume de Paris, remar-
que que quand les coutumes ne font pas mention
des sols ou des livres parisis, il faut toujours
entendre les sols ou les livres tournois, parce qu'ils
valent moins, quand bien même les coutumes
paraîtraient ailleurs des parisis. (Laur.) — « Gros
« *tournois*, » deux sous tournois, s'il est de poids ;
sinon vingt deniers tournois. D. C. sous *Moucla*.)
— « Ful..... tant de vin qu'on avoit pour deux
« deniers parisis ou pour deux deniers *tournois*
« parisis, la pinte fin et net. » (Journ. de Paris,
sous Charles VII, p. 193.) — « *Tournois* à florins
« d'or et d'argent. » (Ord. I, p. 389.) — « Pays à, de
« *tournois*, » où avoit cours la monnaie tournoise.
(Gr. Cout. de France, I, p. 44.)

Tournoier. Tournoi : « On n'amène pas un
« *tournoier* un cheval neuf, ni s'en sert on en
« affaire d'importance, s'il n'a esté domplé et appris
« auparavant. » (Sag. de Charron, p. 558.)

Tournoyement. 1^o Action de chicaner, de
chicaner. (Colgr.) — « L'on ne servira plus d'ores
« en avant pour l'éviction des tiefs de *tournoyement*
« brouissans avec sommation n'y l'on n'en fera
« plus l'insinuation, mais il sera procédé par sim-
« ples infimations. » (Nouv. Coul. Gén. I, p. 1128.)
— 2^o Tournoi :

Sans moy remuer de ma place

Regarday le *tournoyement*

Qui commencioit trop asprement. (Rosc.)

« Commencerent les Anglois à mener forte guerre
« et à faire plusieurs courses et *tournoyemens* ou
« pais de Bretagne. » (Monstrel. II, p. 35.)

Tournoyer. 1^o Chicaner. (Colgr.) — 2^o Prendre
part à un tournoi : « Entendis que le chevalier
« *tournoyoit* au roi Escossois, il y avoit ung cheva-
« lier qui portoit un noir lyon dedans le tournoy,
« qui bien vit le chevalier au lye parl courir sus au
« roy. » (Percef. I, f. 149.) — « Ils *tournoyèrent*
« des diles espées; en quoy faisant le dit comte fut
« desarmé en deux lieux et y fit grandement son
« devoir. » (Mall. de Couci, Charles VII, p. 680.) —
3^o Brandir une épée :

Par honneur se contenoient

Aux joustes, puis *tournoioient*. (Desch. f. 77.)

Tourneur. Tour, élégance. (Du Cange, sous
Tornatio.)

Tourpie. Tourpie, ou lit des jeux de l'enfance :

De la *tourpie* aux Amantius

M'esbatoie soirs et matins. (Poëts. de Froiss. p. 87.)

Tourrelé. Garni de tours. (Colgr.)

Tourrette. Four ayant forme de tour : « Si
« nous voyons que les hommes semblent d'abord
« plus portez à la lubricité, n'exemptons pas les
« femmes de mesme desir qu'elles cachent tant
« qu'elles peuvent, en quoy leur mine est semblable

« à des alembics gentiment assis sur des *tourrelles*,
« sans qu'on voye le feu dehors. » (Madad. d'amour,
p. 163.)

Tourrier. Geolier : « Sera tenu le geolier ou
« *tourrier* de fracter le dit débiteur a pehis frais, au
« pain et eauve, à la charge de creditur. » (Coul.
Gén. II, p. 981.)

Tourrion. Petite tour. (Monet.)

Tourser. Charger ; Siegebert ayant été assassiné,
ses gens qui assiégeoient Tournay :

Si s'armèrent ;

Destravé sont ; *tourser* sommiers. (Morsl. p. 29.)

Tourte. 1^o Tortu :

Ensi roi Loys avint

Et haüs le *tourte* revint

À Paris.

(Ph. Morl. p. 379.)

2^o Gâteau : « Frais may, espaisse *tourte*, mais
« pen de vin dans la coupe. » Le Lab. Origine des
armories, p. 224.) — « *Tourte* en poisie. » (Palliel,
Test. p. 135.)

Ja sont, qui que s'en aut dueillat

Pelle melle li mal vueillat

Sartez ausi, comme font *tourtes*. (G. Guier. f. 225.)

3^o Blé méteil pour pétrir les fourtes de pain bis :
« L'esuime de *tourte* sera prisee (mesure de Dijon)
« trente sols tournois. » (C. G. I, p. 856.)

Tourteau. 1^o « A celui qui a sa paste au four,
« on doit donner de son *tourteau*. » (Colgrave. —
« *Tourteaus* en paele. » (Fabl. de S. Germ. f. 70.)
— « Herbes, chouds et porions *Tourteaus* en pot
« d'orge et d'escurjons. » (Desch. f. 116.)

Se tu es prins d'un sergent

Comment fais tu ? Je trime à plain

Je ne rescouv bien d'un villain

Au moustier courre la droicte voye

Et laiz *tourtel* d'antruy veain. (Desch. f. 269.)

Tourterie. Pâtisserie : « Ne peut nuls faire
« boulengerie ne *tourterie*, s'il n'est en leghende
« du corps des boulangers. » (Ord. V, p. 509.)

Tourterin. Doux comme la tourterelle :

O doux baiser colombin

Poupan, sucrin, *tourterin*

Qui sur ces levres decloses

Va pressottant, il'ourrottant,

Mignottant et succottant

L'ocillet, le lis et les roses (R. Bell. I, f. 113.)

Tourtière. Bâton qu'on porte en chassant ;
outil de tonnelier. (Colgr.)

Tourtiller. « *Tourtiller* des fesses, » marcher
en tortillaud le corps. (Colgr.) — « *Tourtilloit* la
« queue. » (Nuits de Strapar. I, p. 101.)

Tourtourain. Qui tient de la tourterelle.
(Colgrave.)

Tourtrev. Pétrir, mettre en fourtes : « *Tourtrev*
« pain blanc ne pain bis. » (Desch. f. 528.)

Tourtres. Pièce d'un moulin. (Poët. av. 1300,
IV, p. 1359.)

Tourtoureux. Qui cause des tortures : « Cest
« ennemi... est malicieux et *tourtoureux*, ne legie-
« rement on ne peut entendre ses voyes. » (Gast.
Phéb. p. 407.)

1. Toussehe. Bois de touche, sont ceux qui sont plantés dans la proximité d'une maison pour l'ornement : « Le lieu de Borleure si comme il se poursuit de maisons, de vignes et d'autres choses. » Item, un étang assis jointe ledit lieu. * (1404. Avenu de Châteaueuvre; L. C. de D. Gloss. de l'Orléans.) — « L'arpent de bois en plessis, que les aucuns appellent *toussehe*. » G. G. II, 227.)

2. Toussehe. C'est un mot tiré des escrimeurs « qui appellent ainsi le coup qu'ils donnent avec leurs espèces rabatees, duquel la marque apparoist sur l'habit de celui qui est touché, à cause de la « craye dont on blanchist l'espée. » Des Accords, Bigarr. IV, p. 2)

Tous dis, dy. Toujours : « Volons et accordons « que les lettres mesire. Vuillaume de Prayans... « fiegnent en leur vertu à *tous dis*. » D. C. sous *Totaliter*.) — « L'ardant desir et courageux vouloir « que j'ay eu *tous dy* et aurai tant que Dieu me « fera vivre. » (Moushrellet, I, p. 3.) — « Amant, « amés ; joie arés à *tous dis*. » (Poët. av. 1300, III, p. 1217.)

Touse. Jeune fille ; rapprochez le provençal *toza* ; du latin *toisa*, qui a la cleveure coupée :

Trovi *touse gent* et saïne
S'amour li alai priaunt. (Poët. av. 1300, III, p. 1202.)
Pensis contre une briuere
Errai toute une feuchiere ;
Desous couroit la riviere
Clere et rade,
Une *touse* blanche et sale
Ses mains et son vis i lave. (Vat. 1190, f. 111.)

2° Amante :

Quar onques bacciers sa *touse*
N'ama tant, com il les aimoit. (Mousk. p. 672.)

3° Concubine :

Il n'avoit jamais espouse
Plusieurs enfans eust d'une *touse*. (Desch. f. 489.)

Touseaus.

 Jeune homme ; on lit d'Apollon :

Tu engendras en Climéne
Phaeton qui tant fu geus *touseaus*. (Froiss. Poës. p. 182.)
Par ma foi, ce dist le *touseaus*
Tu es sage et bien avisée ;
Ensi le brata. (Id. f. 287.)

Touser. 1° Tondre :

Tendres sont comme une espousée ;
Tremblans comme brebis *tousée*. (M. Chartier, p. 618.)
« Sanson qui jadis avoit esté un noble homme
« frès fort, il n'eust pas esté aveugle, la teste
« *tousée*, si son amy Balila n'eust point seen le
« secret de sa pensée. » (Nef des fols, fol. 38.) —
« Ho, Balila qui as *tousé* Sanson. » (Dép. d'amours,
p. 256.) — 2° Couper :

L'an de grace nostre seigneur
Mil. CCC. et LX. et douze
Ou mois d'aoust que le bief *touse*. (Desch. f. 408.)

Tousete.

 Diminutif de *touse*, jeune fille :

Quand je vi la *tousete*
Long de gent et seulette
A li n'en alai. (Ch. du ms. Bouh. f. 78.)

Je la voi *tousette*
Jone, friche, lie et doucete. (Froiss. Poët. p. 368.)

Tousiaus. Jeune homme ; on dit d'Alys tué par Polyphème :

Et un *tousiaus*
Aperut qui de vers rosiaus... (Ovide, dans Borel.)

Tousjours. 1° Continuellement : « *Tousjours*
« sont le mortier les aux. » (Vig. de Charles VII,
p. 184.) — 2° Cependant : « Nous avons trois *tous-*
« *jours*. » (Colgrave.)

Tousir.

 Déflorer :

Mes bras li tendi
Si la tres vers mi
Et la *tousi*. (Poët. av. 1300, II, p. 663.)

Toussainets, ains. « Quand octobre prend la
« fin la *Toussains* est au matin. » (Lett. de M^{me} de
Sévigné, IV, p. 224.) — « Combien de fausses re-
« ceptes donnez vous, qui envoient les pauvres
« malades au lendemain de la *Toussainets*. » (Chol.
f. 43.) Jour des morts.

Toussant.

 Qui toussé. (Colgrave.)

Toussement.

 Toux :

J'ay par vous ma chance perdue
Et par vostre beau *toussement*. (Desch. f. 392.)

Tousseur.

 Qui toussé :

Devenus suis maigres, pelez, frilleux...
Tousseur, roungneux, graveloux et gouteux. (Desch. 442.)

Tousseux.

 Même sens :

Pareillement m'advertis si tous ceulx
De ton quartier on esté *tousseur*
Comme deca on va coqueluchant. (Cretin, p. 212.)

Toussir. Tousser : « Il ouyt une personne
« *toussir* et bien lui fut advis que la toux estoit
« d'une personne ancienne, au son. » (Percefor, I,
f. 63.) — « Le roy leur (aux Genoïz forcés à l'obeis-
« sance) avoit laissé delans leur ville si forte main
« armée qu'ils n'eussent osé *toussir*. » (J. d'Anton,
p. 247.) — « Pantagruel commença semer le sel
« qu'il avoit en sa barque, et parce qu'ils dor-
« moient la gueule bée et ouverte, il leur en rem-
« plit tout le gosier, tant que ces paovres haïres
« *toussissoient* comme regards. » (Rabel, II, 235.)
— « Mainle gent *toussiroit* et seront chacieus. »
(Ms. 7218, f. 207.)

Toust. Pour *lost*, tôt : « *Toust* que, » aussitôt
que. (Faiën, p. 24.)

Toustade.

 Alzean brûlé. (Oudin.)

Tons tans. Pour tout temps, toujours : « Qui-
« conques se marie. Ele fait de son ami, son ami
« *tous tans*. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 301.)

TousteL.

 Pour *tourtel*, gâteau :

Une trinie qui bée et soulle
Saisi le *tousteL* en se gueule ;
Mais li vieulle de se keneule
Le vai cagant de rue en rue. (P. av. 1300, IV, 1310.)

Toustes.

 Impôts :

Le roy plus povre et de la vient
Que taillier le reauve convient ;
Be la viennent *toustes* et taillies. (Ms. 6812, f. 53.)

Tout.

Vos proeces, vos hommes mains
Ont .ii. fois vaincus les Romains,

Et sachiez que mon cuer devine
Et toute riens le me destine
Que encore lui les vauquerois
Si les avez vaucez trois loïs.

[*Be. n. f. 95.*]

« *Toutes* aient esté nos ordonnances » (Ordon. I, p. 537), c'est-à-dire quelles qu'aient été. — « Né à *tout* le pod, » (Lanfaron. Cotgr.) — « Quant le guel apperceut nos gens, il sonna à tout, et les Anglois saillirent à l'escarmonche » (Hist. d'Arthur III, coméd. p. 776), c'est-à-dire à toute volée. — « *Tout* » dormi, » (Ass. dormi. (Poës. de Froiss. p. 185.) — « *Tout* fin mere nu, » (Cotgr.) — « *Tout* à traict » (Cotgr.), tout de suite. — « Et lust tout besoing à « eux de se retirer. » (Un Anglois joutant contre Du Guesclin à qui il avoit porté un coup sur le bacinet, sans avoir pu l'ébranler, » revint au « *tout* françois et rapporta son glaive, mais si do- « lent fu au cuer qu'il ne sonna mot. » (Hist. de Du Guesclin, par Ménard, p. 72.) — « Qu'on lui « coupe la langue *tout* outre, si que des lors en « avant, il ne puisse dire mal de Dieu ne d'autre. » (Ord. II, p. 283.) — « Sis gants se tenoient en l'air « *tout* par eulx. » (Le chev. de la Tour, instruc. à ses filles, fol. 50.) — Olivier de Clisson ayant reçu des lettres amicales du duc de Bretagne qui voulait faire la paix avec lui « si pensa sus moult longue- « ment et dit qu'il auroit avis du reserire, et fit le « valet qui les avoit apportées mener et mettre en « une chambre *tout* par luy. » (Froiss. IV, p. 215.) — « La damoyelle lui osta l'escu de son col et luy « deslacha son heaulme et il osta *tout* par luy le « demourant de ses autres armeures. » (Lancel. II, fol. 5.) — « A tant s'en partirent l'ung de l'autre et « s'entre recommandant à Dieu, si prent Lancelot « son chemin *tout* par soy. » (Lancel. II, fol. 5.) — « Mais c'est *tout* rien qui bien y voit » (Besh. 452, c'est-à-dire rien. — « *Tout* si malade qu'il estoit » (Percefl. I, f. 48), c'est-à-dire tout malade qu'il était. — « Deux conjoints par mariage achetent rente à « vie..., et le dernier vivant *tout* tenant » (Bouteil. Som. rur. v. 432), c'est-à-dire ayant tout. — « Ma « saisine ou possession que *tout* un on appelle » (Bouteil. Som. rur. p. 334), c'est-à-dire une même chose. — « *Tout* un quant et vous » (Le Jouvence. f. 45), en même temps que vous.

Un homme ausi, s'on li rouvast
Le plus pesant que l'en trovast,
Prest de tous atours et de liyaume,
S'il fust en estant sur sa paume,
Touz cops ne s'en assist
Jusqu'à son chief à moult meist. [*G. Guiart, f. 143.*]
Plain sont de convoitise avoec et notaire;
Tout avant veulent estre pavez de leur saire,
Ms. 7615, II, f. 114.

« La ray descendra *toute* par elle. » (Mod. f. 83.)
Je l'en donroie *tout* le plus,
De cent livres de paris. [*Ms. 7218, f. 150.*]

« *Tout* por *tout*. » (Ms. 7218, f. 76.)
De *tout* ce qu'elx me dient, tout aussi bien le croy,
Com cellui qui cent loïs m'auroit menti sa foy.
Ms. 7615, I, f. 101.

« *Tout* quoy l'amy, » cri de chasse, lorsque le chien poursuit le cerf. (Salnov. Venerie, p. 66.) —

« *Tout* si comme, » tout ainsi que. Ms. 7218, I, 176.)
— « Couleur *toute* nue, » de même nuance. (Mod. I, 59.) — « Je prie humblement a tous et chacun « pour le *tout* qu'ils se farent acheter jusques au « mourir. » (Percefl. IV, fol. 30.) — « Une science « requiert *tout* son homme. » (Cotgr.) — « Qui *tout* « convoite, *tout* perd. » (Cotgr.) — « Qui de *tout* se « fait, de *tout* à prix. » (Id.) — « Il est *tout* presché « qu'il n'a cure de bien faire. » (Id.) — « *Tout* et « *toutes*. » (Beaum. p. 2.) — « *Tout* resident. » (Ord. I, p. 743.) — « *Tout* avant oeuvre. » (Ord. I, p. 761.) — « Qui voudroient bien jurer de quelqu'un, il le « faudroit voir à son tous les jours. » (Sagesse de Charon, p. 208.) — « Avoir *toute* paor, » avoir tout à craindre. (Ms. 70897, fol. 74.) — « *Toute* « bonne, » herbe. (Cotgr.) — « L'herbe que le vul- « gaire appelle corne de cerf ou *toute* dent de « chien, est souveraine pour la rage. » (Fouill. Vén. f. 80.) — « *Toutes* fois, fut le pré tendu. » (Cotgr.)

Tou grand eil qui tout regarde
D'en haut ses fleches nous darde
Dont lu vas l'ame n'asparant
Au sein de la *toute* merce,
Toy nomme du bon flomere,
Apollon le boing tirant. [*J. du Bellay, f. 203.*]

« *Toutes* eures, » toutesfois. (Pyr. et Thibé, 100.)

De bourgeois et de chevaliers
Estoit *toutes* heures respuse,
Mais ne voloit, en nulle guise,
De nul la priere escouter. [*Ms. 7615, II, f. 181.*]

« A *toutes* tables, leur espoir sera en l'arrière. » (Rabelais, I, p. 140.) — « *Toutes* voies m'a amour « assullé. » (Chans. du ms. Bouth. f. 338.) — « En « assenrement d'heritages, le consentement de « quatre parents n'est necessaire; mais en rachap « de rente fait contre une femme, il est requis... il « faut assurer le *tout* us du constituant. » (Nouv. Cout. Gén. II, p. 400.) — « S'en retourner en la « ville sans perdre un *tout* seul homme. » (Al. Chartier, Hist. de Charles VI et VII, p. 95.) — « *Tout* « en *tout*. » (La Thaumass. Cout. d'Orl. p. 465.)

Par les rues ritoissant vont
Les grasses oies et toriant
Tout par elcs et *tout* adés
Les suit la blanche ailliee après. [*Ms. 7615, II, f. 137.*]

B. Héc, monsieur de Malpape,
Qui peult trouver souz quel amant
Deux ou troys mille escus; quelle proye!
M. Nous ferions bruit. — B. *Tout* à l'essenent.
Dial. de Malpape, p. 51.

Quoique :

Dame, se pour voir cuideo
Vivre cent mil aus,
Tout ne fussiez vous vivans
Aillieus penser ne voutroie. [*Poët. av. 1300, IV, 1400.*]

« Le chasteau ne se voulut de premiere venue « rendre, ains attendit à mettre le siege et asseoir « l'artillerie, et voyans que c'estoit à *tout*, parle- « menterent et se rendirent » (J. d'Auton, p. 179), c'est-à-dire s'écroulèrent. — « Elle ne se laissera « pas d'eslre levée et enillie du *tout*. » (Ordon. III, p. 686), c'est-à-dire entièrement. — « *Tout* luy estoit « de guerre, » il avoit une extrême passion de la guerre. (Brant. Cap. fr. IV, p. 147.)

Toute. Enlèvement, vol; « Mal chose seroit se
 « l'en me loloit mon cheval ou voloit toir, et je
 « avois pooir dou rescoure, se je ne le pourrois
 « rescoure sans estre justicié; mes se le force n'est
 « pas noie, si que il n'est tolus, et en est *tollicies*
 « en sesine, je ne li dois pas aler retolir, mes
 « arreste le puis fere par justiche et moi plaindre
 « de la *tolle*. » (Beaumont, p. 170.)

Toutfeu. Nom d'un vallon près d'Elampes,
 infesté par les voleurs. (Colgr.)

Tout saints. « Ce fut fel l'an de l'incarnacion
 « N. S. M. CC. XVIII., le jour saint Simon et saint
 « Jude, le *tout saints*. » Général, de Béthune, 162,
 an. 1267.

Touton. Parole d'enfant qui se cache. (Oud.)

Toux. « Ez registres du parlement, on trouve
 « que le 26^e jour d'avril, l'an 1403 y eut une ma-
 « ladie de teste et de *toux* qui courut universelle-
 « ment si grande, que ce jour la le greffier ne peut
 « rien enregistrer et fast ou contraint d'abandonner
 « le plaïdoie. » (Pasq. Rech. p. 375.) — « *Toux* de
 « regard qui mene jusqu'au ferrier, » au tombeau.
 (Colgrave.)

Mort vint par homme et par eulx *toux*.
 Trespasse mort avec sa *toux*. (Desch. f. 369.)

« Avoir mal *toux*. » lire peut-être *coux* coeu; :

« l. on vint, jours s'en va on vint
 « Daner sans moy ma femme, en parment;
 « Si j'ai un sois, veur peut autrement?
 « Car li coeus pourra pour moi chanter;
 « Par tels emprunts ne me puis « compter
 « Que sur la fin n'aie trop mal *toux*. »
 « Cest donc le mieux que de le refuser. » (Desch. f. 233.)

Touyn. « Badins, *touyns*, aussi mondains que
 « veaulx. » (Collerye, p. 131.)

Touzele. Sorte de froment dont l'épi n'a pas
 de barbe; « *Touzele* ou missole, » dans la partie
 occidentale de la France. B. C. sous *Touzele*.)

Tower, re. Mot anglais; tour; « Garder un
 « *tower* del castle leur seigneur, ou un huis, ou un
 « autre lieu del castle. » Ten. de Littlef. fol. 24. —
 « Avait la venu des justies à la *tower*. » (Carta
 Magna, f. 45.)

Toxique. Poison :

An la coupe au damoiseil
 N'a or, ne argent, ne neel
 Quar il ert tote de saur;
Toxique i perdroit son air. (Parton. f. 127.)

Toy. « Ce mot a été introduit par les poètes pour
 « parler aux dieux et aux princesses; Marot ne l'em-
 « ploya point et François I^{er} ne l'eût point souffert;
 « Joachim du Bellay n'en a usé qu'avec ses amis
 « les plus familiers. » (S. Julien, Meslang. Hist. 161.)

1. Toye. [Taie; « Une *toye* de li treilliciée. »
 ll. 105, p. 367.]

(Chambre tendue i a de poins,
 De fin or, d'argent et de soye,
 Gardes, courtoises, belle *toye*,
 Du cendal et de blanc choton. (Desch. f. 530.)

2. Toye. Tienne; « An lieu de mienne et tienne

« les aneïens' disoient *moye* et *toye*. » (Pasquier,
 Rech. VIII, p. 727.)

3. Toye. Plaque de plomb. (Colgr.)

Toz. Tous; « Senz *toz* sentemenz de dolor. »
 Sermon de S. Bern. p. 277.)

Or fait s' donc apareiller
 L'n gent tombel en la cité;
 Gardez qu'il soit l'z à toz atornez,
 Quand il damoiseaus est venu. (Fl. et Blanchep. f. 498.)

Tozainz. Toussaint;
 Ce fu droit à une *Tozainz*;
 Chascuns i vint. (Ms. 7218, f. 57.)

Trabant. Soldat suisse ou allemand; « Cinq
 « capitaines qui m'accompagnoient qui avoient
 « chascun deux *trabants* à leur suite. » (Bassomp.
 t. II, p. 28.)

Trabère. Robe de pourpre brodée, sous le man-
 teau de cérémonie. (Colgr.)

Trabusement. Ce qui larabuste, ennui; au
 moment des troubles suscités par le comte de Sois-
 sons en 1620, madame de Puisieux écrivait : « Mes-
 « sieurs, je vous puis assurer que le roy recoit tres
 « grande consolation de vostre question parmi nos
 « confusions et *trabusements*. » (Mem. de Villeroy,
 VI, p. 155.)

Trabut. Portée de *trabuco*, gros mousquet en
 espagnol; « Nous en sommes lui plus près de
 « deux *trabuts* et demie toise que n'estions avant
 « hier. » (Babel. III, p. 146.)

Trac. L'Allure du cheval; « Ayant été posé en
 « garde à ce gay, un soir, Vous entendistes
 « comme chose fort éloignée une espèce de cliquetis
 « d'armes et raisonnement de *trac* de chevaux. »
 (Mém. de Sully, t. p. 247.) — 2^e *Trac*, piste; « Les
 « loups ont le naturel et astuce durant les neiges,
 « s'ils sont deux ou trois, de mettre tous leurs pas
 « dedans le *trac* et pas du premier, tellement qu'il
 « semble qu'il n'y en ait qu'un. » (Fouill. Vénérie,
 f. 114.) — « Pour peine et diligence qu'ils y mirent,
 « n'en purent, pour lors, avoir autres nouvelles,
 « ne mesme trouver leur *trac*, à cause de la nuit
 « qui les surprint. » (Florès de Grèce, fol. III.) —
 3^e *Trac*; « Autres gens nécessaires au *trac* d'artil-
 « lerie. » (Rab. I, p. 290.) — « Bedale (inventat) le
 « mast et les antennes ou vergues du *trac* ou de
 « l'appareil. » (Du Verd. p. 120.) — « Tout à *trac*. »
 (Brant, dam. gal. I, p. 177.) — « Si m'y rendrent
 « tout d'un *trac*. » (Vig. de Charles VII, II, p. 180.)

Tracassement. Action de tracasser; « Avoir
 « longuement resyé et ravassé..... je me trouve....
 « bien perplexé pour pouvoir juger et discerner si
 « le beau est le motif d'amour, ou l'amour cause
 « de ce qui nous semble beau; et après plusieurs
 « *tracassements* en mon esprit. » (Pasq. Monophtle,
 p. 146.)

Tracasser. Aller çà et là; « Mourant, il se fit
 « porter et *tracasser* sur le besoin Pappelloit. »
 (Mont. II, p. 634) — « Il estoit bien aisé à Luculus
 « de faire ses despenses en une bonne ville, mais
 « aux champs *tracassans*... c'est une chose incroya-

« ble à qui ne l'a ven. » (Brantôme, Œuvres complètes, p. p. L. Lalanne, III, p. 122.]

Trace. 1° Piste : « On cognoist grant sangler « par les *traces* et par le fil et par le suelit. » (Gast. Phéb. ms. p. 161.) — 2° Suite : « De morz i a grant « *trace*. » (G. Guiart, f. 99.)

Tracement. Perquisition, recherche. (Monel.)

Tracer, ier. 1° Marcher : « Vona que jamais ne « finiront de *tracer* qu'il ne l'eust trouvé. » (O. G. sous *Traceva.*) — 2° Courir : « Je pense que le meur- « drier ait en ceste forest quelque forte place, pour « quoy je conseille que nous montions à cheval et « ne cessions de *tracer*. » (Perec. IV, f. 28.)

Par le pais queurent et *tracent*,
Maisous ardent. (G. Guiart, f. 40.)

3° Poursuivre :

Ne sai où vuel aler *tracer*
Quant ne sai voie ne sentier. (Narcisse, f. 118.)

Et avec gens le temps passerai
Affin qu'enmü ne me quere ne *trace*. (Gallerye, p. 28.)

Molt seroit malvais au civé
Li comins que li fuiron chace ;
Li est fous qui tel conin *tracé*
Mieus li venroit trover deux lievres. (Fabl. S. G. f. 266.)

« Renart... chagoït par le boscage, Tant qu'en « *tracant* dessus un arbre Voit un grant corbeau
« qui lenoit un fromage. » (Desch. f. 49.)

Li rois si sagement i *trace*
Que nés et galies pourchace. (Guiart, f. 210.)

Tractée. Petite trace. (Colgrave.)

Traceur. Qui trace un dessin. (Monel.)

Traceure. Rature. (Mont. I, p. 401.)

Trache. 1° Trace : « Les *traches* du leu sont « plus larges et plus rondes que ne sont celles des « chiens. » (Mod. f. 52.) — 2° Exemple :

Or le prisons, par sa douchour,
Qu'il nous doinst faire tel labour
Et si s'ivir, ichi se *trache*
Ke la le voions face à fache
Où il regne en se majesté. (Vie des SS. Sorb. LX, 59.)

Trachie. Trachée artère. (Colgr.)

Tracquet. [Poignard : « Donna (La Rochepot) « le premier d'un coup de *tracquet* dans le corps « d'un bourgeois de la ville (Anvers) et le tua « roide mort. » M. L. Lalanne, qui cite ce mot dans son lexique des œuvres de Brantôme, dit n'avoit trouvé ce mot que dans le *Dictionnaire provençal* d'Honorat, art. *Traquet*.]

Tractable. Traitable. (Crélin, p. 78.)

Tractation. Traduction. (Quintilien censeur, p. 188.)

1. Traction. Du verbe *traiter* :

Je crois bien que pour ce *traction*
Mais je le bien que nous nous pourveon
Pour assaillir. (Desch. f. 109.)

2. Traction. Extraction. (Oudin.)

Tradable. Traître :

Flamauc, helas tu es deshonorable,
Ruineuse est ta terre, ta richesse,
Plus que plaine de dolour, decourable,
Prenereïne, nou pareille, *tradable*. (Desch. f. 5.)

x.

Tractis. Souple : « Drap *tractis*. » (Pithelin, p. 13.)

Tradiment. Trahison :

Ilz ont de leurs mains lagantes
Volez les temples sacrees...
Fait *tradiments* incroyables ;
Meurdres.... (R. Belleou, II, p. 56.)

Tradita. Communication ; mot tout latin : « De- « fendons aux greffiers... qu'ils ne bailent aucune « information sans transmettre au dos des dittes « informations le *tradita*. » (Ord. de l'échiquier, à la suite de l'Anc. Cont. de Norm. f. 41.)

Traditeur. Traître : « Que diray je d'aucuns « vrayement mieus dignes d'estre appelez *tradi-* « *teurs* que traducteurs, veu qu'ils trahissent ceux « qu'ils entremettent exposer. » (J. Du Bellay, 9.) Comparez *Tradduttore*, *Traditore*.

Tradition. 1° Traduction. (Des Acc. Bigarr. IV, p. 11.) — 2° Trahison :

... Cos querelles....
Si contenoient deshonor
Et *tradition* du seignour. (Ms. 6812, f. 78.)

Traditive. Enseignement qui se fait par tra-
dition :

Nos sciences veus sont duisantes
Et nos *traditives* plaisantes
Et nos enseignemens bien mistes. (Coquill. p. 2.)

Traducte. Fiancée : « Les pleurs de sa seur « ne luy sembloient pas pleurs de vierge, attendu « qu'elle n'estoit *traducte*, n'espousée par son « fiancé et futur mary. » (Hist. de la Toison d'Or, II, f. 115.)

Traducteur. (Quintil. Cens. f. 156.)

Traduction. Réception : « La venue et *traduc-* « *tion* de nostre bonne seur la princesse de Castille « vostre niepee, en nostre ville de Calais. » (Lett. de Louis XII, IV, f. 319.)

Tract. Par tiers. (Règl. de S. Benoît, ch. 18.)

Traffic. Relation : « On lui fait recit de ce qui « en esloit desja arrivé et du *traffic* qu'on avoit « fait pour surprendre la place. » (Merlin Coccaë, II, f. 397.)

Traffiquer. Avoir commerce, relation avec : « La Renauldie, homme d'esprit.... a couru par « tout le royaume et *traffiqué* le cœur de plu- « sieurs. » (Lett. de Pasq. I, f. 179.)

Traffic. « Faire le petit *trafic*, » le métier de p... (Oudin.)

Traffiquant. « Soyez encore un coup les bien « venus, gens d'honneur, *traffiquans* sans mar- « chandise et dont la conscience est profitablement « bonne. » (Moyen de parvenir, f. 103.)

Traffique. Commerce, mot féminin : « Choses « desquelles la *traffique* est la plus necessaire pour « la conservation de la vie humaine. » (Apol. pour Hérodote, f. 213.)

Tant de *traffiques*
Et sophistiques

Seavez ferir
Que sans guarir
Faudra perir
Si vos raisons sont autentiques.

Bla-son des Taulces amours, p. 231.

Trafiquerie. Action de trafiquer. (Coigr.)

Trafiqueur. Commerçant. (Coigrave.)

Tragal Filet. Du Gange, sous *Tragum*.

Tragede. Troyen :

Par orguel linrent Gregois,
Par trop grand estat li *Tragede*
Par pechie de char Sodomois. (Besch. f. 244.)

Tragedien. 1 Acteur tragique : « Les chan-
tres, menestriers, *tragediens* et commediens, tous
par ordre, y exercerent leur mestier. » (J. d'Aut.
p. 170 — 2 Auteur tragique. (Besch. f. 44.)

Tragedieux. Tragique : « La sentence du
« *tragedieux* Seneque. » (Chronique à la suite de
Monstrellet.)

Traghel. Mot flamand : « Les *traghels* ou che-
mins d'Audenarde à Gand doit avoir la largeur
« de cinq pieds. » (N. C. G. I. p. 1084.)

Tragicomedie. Parlant de la matrone d'E-
phèse : « Ce fut une estrange *tragicomedie*, pleine
« de grande inhumanité d'offenser si cruellement
« son mary. » (Brant. Dam. gal. II, f. 177.) — « Je
« vous avois, par mes precedentes, recité une
« metamorphose : par ceste cy, vous pouvez re-
« cueillir les vrais effets d'une *tragicomedie*. »
(Lett. de Pasq. I, f. 171.)

Tragloutir. Engloutir, avaler : « Que le morsel
« ne soit pas si grant que le leu ne le puisse bien
« *tragloutir*. » (Modus, f. 98.)

Tragomée. « Avant que (la biche) ait son
« faon, elle se purge avec une herbe nommée
« *tragomée*. » (Fouill. Vén. f. 16.)

Traquetter. Traverser. (Coigrave.)

Trahine. Charrette :

Il monte en un cheval et vers l'ost s'achemine ;
A toz les suens a fait la guenche outre marine,
Por Gautier son ami giter de lor *trahine* ;
Moult se plaint de son piz qui de sanc li ravine.
Partonopex, f. 173.

Trahinier. Traîner : « S'il puel avoir des testes
« de cerf, il la doit faire *trahiner*, et celui qui la
« *trahinera* doit aler une fois arriere. » (Gaston
Phébus, f. 211.) — « Li bedel *trahinent* le char. »
(Poët. av. 1300, IV, p. 1655.)

Trahir.

O beaux ennemis de mon cœur,
Yeux, les boute feux de nos ames,
Que vous estes pleins de rigueur ;
Vous n'aimez que meurtres et flammes ;
Vos traits de ma mort glorieux
Blessoyent bien de plus douce sorte
Quand l'espoir, riant à mes yeux,
De mon cœur vous *trahit* la porte. (Desp. f. 273.)

« Faites tant que vous averiez (rendre avéré) le
« cas de ceux qui vous ont voulu *trahir* jus-qu'à la
« racine et que les pussiez. » (L'Hermitte de
Sofiers, cabinet de Louis XI, à la suite de Commynes,
IV, p. 233.) — « Le Jouvencel dit au guet que la

« ville estoit *trahie*. » (Le Jouv. p. 45.) — « Tart
« crieront : *trahi, trahi*. » (Ms. 7218, f. 326.) —
« Des chevaliers Anglois voulant surprendre Mor-
tagne en 1337 « la guette du chastel ouït le bruit
« et les aperceut de sa garde ; et adoneques com-
« mença à corner de sa bucine et crier *trahy*,
« *trahy* : lors s'esveillerent toutes gens et les sou-
« doiers du chastel. » (Froissart, liv. I, p. 45.) —
« *Trahi, trahi*, nostre host est *tray*. » (Du Guescl.
Mén. f. 418.) — Ce participe répété correspondait à
notre cri : Aux armes !

Trahitier. Traître : « Ha, mauves homme *tra-*
« *hitier*. » (Ms. 7218, f. 206.)

Trahitous. Traître : « La *trahitouse* et la per-
« verse. » (Froissart, p. 153.)

Trahistre. [Traître : « Perrin de S. Eloy... a
« amendé ce que après que Jehan Quisarme le ot
« appellé sauglant, *trahistre* Bourgoignon, il a feru
« ledit Quisarme. » (1412. Prévôté ; L. C. de D.
Gloss. de l'Orléannais.)]

Trahitre, hitre. Même sens : « Li plus *trahi-*
« *tre* marchant sont en Hongrie. » (Poët. avant
1300, IV, p. 1652.) — « Mauvais *trahitire*, qui a
« autrefois fait quelque trahison. » (Le Jouvencel,
p. 508.)

Traï. Trahi, cri d'alarme : « *Traï traï* sont
« escrié. » (Mouskes, p. 547.)

Traiant. Mamelle :

Vit les *traiant* à la meschine
Qui gisoient soz la poitrine. (Flore et Blanch. f. 203.)
N'avoit plus chars en ses *traians*
Ne mais com il a en un gans.
Vie des SS. Sorb. LXI, col. 15.

Traiclou. Tire clou ; tenailles de cordonnier.
(Coigrave.)

Traict. 1° Dard, flèche, canon : « Et n'aura *traict*
« en la dite bataille, fors que chascun s'aydera du
« corps que Dieu lui a presté. » (Monstrel. I, f. 8.)
— « Cruellement l'assailhrent de *traict* à main,
« d'ars et d'arbalèstres. » (Hist. de la Toison d'or,
I, I, f. 126.) — 2° Train d'artillerie : « Combien que
« le *traict* de leur artillerie fust moult grant et dru
« et en tres merveilleuse quantité, toutes foys, par
« la grace de Nostre Seigneur, de Nostre Dame et
« de Mr St George il n'y eut de nos gens que trois
« morts et six blessez. » (Lettre de Charles, duc de
Bourgogne, au sieur Du Fay, p. 364.) — 3° Artille-
rie : « Ils avoient tous leurs archiers et tout leur
« *traict* meslé parmy eux. » (Le Jouv. fol. 64.) —
— « Le maistre des arbalastriers conduisoit le
« *traït* sur la main dextre, ainsi qu'il avoit fait au
« venir. » (Id.) — « El soit entendu qu'avec tels
« bastons d'armes esmoltes sont compris *traict* de
« pouldre, ars, arbalèstres, dard à main. » (Cont.
Gen. I, p. 930.) — 4° Trajet : « Et pour ce que le
« *traict* estoit long, prindrent conseil d'aler repais-
« tre à my chemin. » (Le Jouv. 32.) — 5° Distance :
« Du dire au fait il y a grand *traict*. » (Coigr.) —
6° Traire : « Ils trasserent d'ung costé et d'autre tant
« qu'ilz trouverent le *traict* des chevaux où les

« deux chevaliers s'estoient combatus. » (Percefor, III, f. 108.) — 7^e Visage : « Ce beau *traict*, » dans Cl. Marot, p. 266. — 8^e Entraît, tirant en charpente :

Car par une haute fenestre

En la salle du chevalier

Haut sur les *traicts* s'aloit percher. (G. de la Bague, 81.)

9^e Echafaud : « On avoit fait en la cour du palais « un haut et grand *traict* sur hautes estages et la « fut le disner fait et ordonné. » (Froiss. II, 102) — 10^e Esquisse : « Quand j'eul le *traict* de ceste « histoire et fu issu de l'hostel. » (Froiss. IV, p. 1) — 11^e « A *traict*, » de suite : « Parlez à *traict* et « sans colère. » (Rabel. II, p. 118.)

Traictresse. Négociatrice : « La dame de « Giac... qui avoit esté *traictresse* d'icelle assem- « blée. » (Monstrel. I, p. 277.)

Traicte. 1^o Relais, traite : « Henri IV prit cent « chevaux et en deux *traictes* dont la première fut « Baqueville, il arriva à Dieppe. » (Mém. d'Angou- « lême, p. 49.) — 2^o « Coutume, peage ou *traicte*. » (Ord. II, p. 340.) — Impôt de deux deniers tournois que le roi prend sur chaque charroi de marchandise qui se transporte hors de la terre de Melun en Berry. (Laur.) — « *Traicte* foraine, » imposition foraine ou aïde que le roi lève sur toute espèce de marchandises et denrées qui entrent dans le royaume ou qui en sortent. (Laur.)

1. Traicteur. Avocat : « Les diz doien et cha- « pître (de Chartres) ne sont tenus de plaider au « parlement, fors comme par devant *traicteurs* de « leurs causes. » (Lett. de Charles V, an. 1367, dans D. C. sous *Tractor* 5.)

2. Traicteur. Traître :

Il en y a de *traicteurs*...

Que souvent montrent courtoisie

A leur maistre par tricherie. (G. de la Bigne, f. 87.)

« *Traicteurs* à leur maistre. » (Id. f. 91.)

Traictier. « *Traictier* en cause, » assigner en justice, aux Ord. V, p. 206.

Traictiz. Souple :

Ton corps faitiz

Long et *traictiz*. (Al. Chartier, p. 775.)

Traictoire. Trajectoire de tonnelier. (Cotgr.)

Traie. Oiseau : « Comme la *traie* il se vientra « prendre à la glus. » (Merl. Cocc. I, p. 255.)

Trajactaire. Bateleur. (Cotgr.)

Trajacter. Emmener : « *Trajactant* en Affrique « celle là qui l'avoit appellé à secours. » Favin, Th. d'honn. I, p. 199.)

Traieres, cur. Tireur d'arc. (Beaum. p. 347.) Cas sujet et cas régime.

Trairie. Action de tirer : « A l'assemblée y ot « grant *trairie*, et quant le trait fu failly, ils com- « batirent main à main. » (Hist. de Du Guescl. Mém. p. 357.)

Trajetter. Traverser : « La reyne de Sicile « Constance... *trajettant* de Barlette à Salerne, « tomba entre les mains de quelques corsaires. » (Brant. Dan. ill. p. 285.)

Traige. Fourré : « Se retirant aux *traiges* les « plus espois de leurs bois. » (Favin, Th. d'honn. t. I, p. 152.)

Traigue. Traïneau. (Cotgr.)

Traigner. « *Traigner* le patin, » trainer, aller doucement, dans Coquillart, p. 154.

Traille. 1^o Treille : « Sur les *trailles* de mon « jardin. » Desch. f. 122.)

Dortor et refector

Avoynt, belle yglise,

Vergeres, praux et *trailles*. (Ms. 7615, I, f. 68.)

Sire, vous dormez de l'oraille ;

L'en vous met des pessiaus en *traille*. (Ms. 6812, f. 70.)

2^o On appelle *traille*, à Lyon, des poteaux qui soutiennent un câble traversant le Rhône ; ce câble sert à faire passer le fleuve dans un bac. — 3^o Grille : « Celoy qui a tel cours d'eau par le font d'un autre, « mettra une *traille* de fer entre son fond et le fond « de son voisin. » (N. C. G. I, p. 1271.) — « Lors « s'en yssit, puis referma la *traille*, et cil s'assist « qui de joye fretaille. » (Percefor, V, f. 111.)

Traillis. Grillage : « Si regarda parmi les *traill-* « *is* et veit... nng autel. » (Lanc. III, f. 76.)

Train. « *Trames*, *train*, dont ont dit : il va « grand train ; c'est à dire legierement ; et il va à « grand *train* pour il ha grande suite après soy, « il ha grande famille ; combien que *train* pourroit « venir de tranare, traîner, comme si on traïnoit « après soy une compagnie de serveurs. » (R. Est. Gr. fr. p. 104.)

Trainail. « *Trainail*, c'est une rets à pescher. » (D. C. sous *Tramulhon*.)

Train. 1^o Traîne :

Tu souevas devant son lit,

Si soulevas ton *train*

Et ton peligon ermin,

La chemise de blanc lin,

Tant que ta jambete vit,

Si fu gari le pelerin. (Ms. 7989², f. 71.)

2^o Traînée : « Que le pavillon soit couvert de « branches de genés... et mettez du blé assez large- « ment dedens le pavillon bien avant, et soit fait « un pou de *train* du blé par dehors, en venant « droit au goulet, et les perdrit sievront le *train* de « blé et se monteront dedens le pavillon. » (Mod. f. 178.) — 3^o Air de danse : « Je vous prie, sonnez- « moy le *train*. » (Coquillart, p. 158.) — 4^o Suite, bagages, convoi : « Attendre son *train* qui venoit « après luy. » (Du Bellay, l. VIII, f. 247.) — « Pour « ce que les gens dudit due chevaioient en *train*, « furent envoyez plusieurs heraulx et poursuyvans « pour le faire haster. » (Monstrel. I, p. 310.) — « I's avoient chevaioché si fort que les trois quarts « de leurs gens estoient demenez en *train* derriere « eux. » (Monstrel. I, p. 288.) — « Lors de la bataille « des Portugais contre les Castellans à Juberoetz... « Jehan Ferraud Porteler... amena... quarante « lances, dont on en eul grand joye de sa venue, « car il fut mis au *train* du roy. » (Froiss. liv. III, p. 104.)

Assez loing et se monstroient gros bouçaiges
Si plains de cerfs et de sangliers sauvages
Que veoir de la je pensoys pour certain
Que arbres et cerfs chemissent un train.
Rep. ms. des Oracles d'Apollon, p. 3.

5° Durée : « Afin que le jeu print plus long *train*. » (Nuit de Straparole, II, p. 94.) — 6° « Abaisser le « *train*, » diminuer la dépense, tailler les morceaux plus menus. (Apolog. d'Hérod. p. 304.) — 7° Allures : « Le cheval sur quy le roy estoit monté... ne dai- « gnoit aller ne trot, ne pas, ne ambluer, par la « roideur de lui ; ainçois alloit bondissant, pour- « saillant la campagne ; ...adonc, dist le roy Passa- « vant, que a ce cheval, qui ne se daigne mettre « en aucun *train*. » (Percev. II, f. 46.) — « Le *train* « du sanglier se voit tout au long de cet halier. » (Monet.) — 8° Avant-train : « Le *train* de devant « d'un coche. » (Monet.) — 9° « *Train*, action de « jeter quelqu'un par terre, de le traîner après « l'avoir renversé. » (Anc. Cout. de Norm. f. 166.) — 10° « *Train* de justice, » usage, au N. C. G. II, 130. « *Train* de pratique, » style, usage de la cour. (Monet.) — 11° Commerce, gerance : « *Train* de « ferme, de marchandise. » (N. C. G. I, p. 296.) — « Il fait *train* des fermes du domaine. » (Monet.) — « *Train* de soye. » (Monet.) — « Faire *train* sur la « mer. » (Apol. d'Hérod. p. 36.) — 12° « Femme de « mauvais *train*, » de mauvaise vie. (Monet.) — 13° Traces : « Les dits hommes d'armes... virent les « pistes des chevaux... et le *train* de la retraite, « tant d'eux que des gens de pied. » (Mém. de Du Bellay, I, VII, f. 229.) — 14° En train de : « Le sei- « gneur de Montmorency qui estoit à Venise, estoit « sur le *train* de recommencer la ligue avec les « Vénitiens. » (Id. liv. II, f. 42.) — « Quand on fait « adjourner la femme mariée pour dette, ...l'on « fait du mesme *train* adjourner son mary. » (Cout. Gén. II, p. 947.)

Trainacer. Augmentatif de *trainer*. (Coquill. page 4.)

Trainage. Droit sur le vin, dit encore vien-
tage. (Laurière.)

Trainard. Qui traîne. (Cotgrave.)

Trainasser. Augmentatif de *trainer*. (Mont. Ess. II, f. 176.)

Trainé. 1° Trainéau. (Cotgr.) — 2° Gage :

Dient tuit, j'ai mespris
Et de l'anel qui fut mis en *trainé* ;
A, mais à bon droit i fu mis,
Que par l'anel fu faite la saisine
Par que je sui entrepris. (Poët. av. 1300, I, f. 436.)

3° Trainée qu'on faisait aux oiseaux de proie pour les dresser : « Tu lui feras une *trainée* d'une gerbe « d'avaine ou de veche et les prendras jusqu'à un « lieu couvert et secré, et où tu mettras la jerbe. » (Mod. f. 96.) — 4° Semelle traînante, pièce de bois portant sur un plancher et recevant les jambes de force : « En mur commun et moyloien, il est loi- « sible à un chascun des seigneurs dudit mur, « percer iceluy mur tout outre, et y mettre et « asseoir ses *trainés*, courges, manteaux de che-

« minés et autres merriens, en rebouchant les « trous et pertuis. » (C. G. II, f. 264.)

Trainéau. 1° Filet de pêche :

Et les grandes richesses peschent
Aux grands seignes et aux *trainéau*. (Rose.)

2° « *Trainéau* à plommée, » épervier, filet garni de plomb.

Trainé boyau. « Les dits Bourguignons, « Anglois, Picards et aultres, voyant qu'ils avoyent « longuement esté à l'encre sans avoir rien fait, « et mangé tous leurs vivres, retirèrent leurs *dilles* « aneres et s'en retournerent à leur due sur *trainé* « *boyau* et sans avoir rien fait. » (Chr. scand. de Louis XI, p. 162.)

Trainée. 1° Gens qu'on traîne à sa suite :

Or ça, quand vous estiez levé,
Que faisiez vous toute journée ?
Avez vous nul amy privé,
Qui seoust rien de vostre *trainée* ;
Ou failleiz point la matinée,
Passer devant la dame un tour
Pour avoir un regard d'embée
Et un doux souzbris au retour.

Amant rendu Cordelier, p. 527.

2° Mèche : « La *trainée* estoit esventée. » (Cont. d'Entrap. p. 213.) — « Faire sa *trainée*, » dans Coquillart, p. 77.

Trainé espée. Traineur de sabre : « Je l'ai « envoyé à Calais pour y apprendre par quelques « mois les rudimens de la discipline militaire, « n'ayant nulle envie de le rendre casanier ou « *trainé espée*. » (Pasq. lett. I, p. 611.)

Trainé gainer. Batre le pavé avec l'épée au côté. (Coquillart.)

Trainel. 1° Trainelle, sac de toile qu'on traîne sur le sable pour prendre des langons : « Que nul « ne pesche au harnas que on appelle riez... ne de « rois à cullas, que aucuns appellent *trainel*. » (Bouteill. Som. rur. p. 507.) — 2° « *Trainel* à aider « à chanter, chancepié. » (D. C. sous *Trainellum*.)

Trainement. « Rampement et *trainement* sur « le ventre, ou pieds sur terre. » (Rob. Est.)

Trainer. Conduire au supplice sur un tombe-
rean : « *Trainer* et pendre estoit de la haute jus- « tice ; pendre seulement estoit de la moyenne. » (Grand coulumier de France, p. 524.)

Fuitis soient de l'église et chaciez
Et au gibet pendus et *trainez*. (Desch. f. 333.)

Princes, nuls huns n'est contro mort *trainez* ;
Viez pechié nuyt et dieus est enfermez
De noz melfaiz, vray dieu et souverain. (Desch. f. 264.)

Trainell. Voir *TRAINEL* : « Qui est trovvé pes- « chant au *trainell*... chet en amende. » Bouteill. liv. II, p. 860.)

Trainstrent. Menèrent, au figuré :

La furent menez les prisons,
La *trainstrent* il grant penitence. (G. Guiart, f. 51.)

Traint. Entre :

Foux est qui os teus dames
Se solace et departe,
Car nul à lor chastei ne *traint*,
Qu'il ne convient qu'il sorte. (Ms. 7615, II, f. 139.)

Traïoir. Seau à traïre. (Monet.)

Traïot. Seau à traïre. (Colgrave.)

Traïr. Traïrer :

Il n'est avis

Qu'en baisant me traïtes. (Poët. av. 1300, II, p. 950.)

Ils sont traïz

De toutes partz. (G. Guierf, f. 100.)

Traïre. 1^o Ressembler :

Je traïrai moult plus à mon pere

Voïr que je ne fais à ma mere. (Ms. 7615, II, f. 177.)

2^o S'élever en l'air :

Car esparvier n'est austrucier

Ne faulcon lon haïrouner

Qui plus tost peust à mont traïre

Que le faulcon le scaivoit faire. (G. de la Bigne, f. 121.)

3^o Contracter ; S. Bernard (p. 171) s'adresse à Jésus-Christ, à propos de sa circoncision : « Ke lu « d'altrui ne *trasis* onkes pechit en li. » — 4^o Mel-
tre : « Dresserent eschelles contre les murs d'Andres
« (en 1405) et *trayrent* le feu dedans en plusieurs
« lieux. » (Monstrel. I, p. 20.) — 5^o Représenter :

Bref qui vent en tableau tirer la poesie

Deesse qui du ciel tombe en la fantasia

Qu'il *tre* de lionsard seulement le portrait.

Amadis Jarryn, f. 231.

6^o Frapper :

Sui au cuer *trais* et ferus

D'un vrais lieux, ses et agus,

Rians, pour mieus assener ;

A ce ne puet contrestre haubers ni escus.

Poët. av. 1300, IV, p. 1370.

« Qu'amor mi li *traï* à bandon. » (Ms. 7989²,
f. 65.) — 7^o Allirer :

Ne soiez plus de convoitise *trais*,

Dont guerre sourt, tribulation. (Desch. f. 311.)

8^o Râler : « Quand il vit qu'il commençoï jà à
« *traïre*, et qu'il estoït presque mort. » (Chr. de
S. Denis, I, p. 147.) — 9^o Couper, enlever ; on lit
de l'empereur Néron : « Ton chief le fis en fin, par
« ton serf *traïre*. » (Desch. f. 317.) — 10^o Mener à :
« Se cestie oeuvre povez *traïre* à fin. » (Gér. de
Nevers, I^{er} partie, p. 18.) — 11^o Donner de la lèle :

Guillaumes ne sait que faire

Et si n'en sait à quel chief *traïre*,

Du mal qui ainsi le destraint. (Fabl. de S. Germ. f. 36.)

12^o « *Traïre* avant vaines couvertures, » alléguer
de vains prétextes, dans S. Bern. p. 374. — « *Traïre*
« avant des paroles. » (S. Bern. p. 377.) — 13^o Avoir
des rapports :

Maris puet à sa femme *traïre*

Et la femme avec son mari

Pour hours avoir, lors sont gari,

Ou pour Deu rendre par la loy

Du pechié mortel ambedoy. (Desch. f. 560.)

14^o « *Traïre* demourée, » en latin *moram con-
trahere*, dans la Chron. de Nangis, an. 1303. —
15^o Jouer :

La vielle et amors sont parel de joie

Et de solas, qui en set *traïre*. (P. av. 1300, II, p. 821.)

16^o Représenter : « S'il advenoït que... Trouvis-
« sions le roy sain et delivré, nous *trayrons* son
« escu en tous les arbres. » (Percef. I, f. 34.) —
17^o Tirer de l'arc : « Le V^e chapître d'archerie si est
« de *traïre* à veue et se fait en deux manieres ;

« L'une si est *traïre* à pied, l'autre si est de *traïre*
« à cheval. » Mod. I. 43. — 18^o Emboucher : « Mors
« *traï* ton cors et si le sone. » (Ms. 7615, I, f. 102.)
— 19^o Tenir en :

Les bones dames honor aïent

Qui leur signours à honour *traïent*. (Ms. 7615, II, 177.)

20^o Tirer à soi l'argent gagné :

Cil qui gaaignent à eus *traïent*

Et li perdent, erient et braient. (G. Guierf, f. 332.)

21^o Emporter : « Que nul changeur, o phievre, ne
« autre personne ne ose *trahere* hors de nostre
« royaume or, argent, ne vaice, ne billon. » (Ord.
II, 39.) — 22^o Tirer sur un vêtement, le dépouiller :

J'escommenï moine qui somme

Mais j'aime cel qui... et done

Et va seoir joste la tone

Et dist : *Trahis* sor ceste gonne. (Ms. 7218, f. 194.)

Or tost *traïe* :

Sans contredit, vostre grant chape. (Ms. 7615, II, 151.)

23^o Éprouver, retirer de :

Qui chief en desesperance

Par dolor, ne por mal *traïre*,

Tot a perdu, sans dotance

Et se c'est gieu ne set gaire. (P. av. 1300, III, p. 1166.)

« Trop grant mal *traï*. » (Id. f. 995.)

Aler n'estuet la u je *trahrai* peine

En cele terre u Dieus fu travellés. (Id. f. 1239.)

« *Traït* ai, pour lui, mainte nuit dolereuse. »
(Id. IV, f. 1467.)

Plain sont de convoitise

Avocat et notaire

Tout avant veulent estre

Fiez de leur salaire ;

Orual on *traï* de la gent

Co qu'il en parent *traïre*

Aucune pais heustose

Li consellent à faire. (Ms. 7615, II, f. 141.)

« Dont il *traïoit* originilé et naissance. » Chron.
de Nangis, an. 1303. — « La dolor et la peyne que je
« *tray*. » (Hist. de la S^e Croix, p. 2.)

Pis vous fet la jalousie

Que li maus que vous *trajez*. (Ms. 7218, f. 115.)

24^o Mellre en marche : « Quand le maistre d'hostiel
« eust disné, madame commanda les chariols
« *traïre*. » (J. de Sainlré, p. 654.) — 25^o Rappro-
cher de :

Lors dist Sanson, je vueïl

La grant ire que sur ceuls ay ;...

A une coulombe me *tray*

Dit il à un qui le menoit. (Desch. f. 506.)

26^o Extraire : « Les diz bailliz ne pourront *traïre*
« ne traïtier nuls de leurs subjez hors de leur
« chastellenie et prevosté. » (Ord. III, p. 681.) —

27^o Présenter : « J'en *tray* heraux en tesmoignage. »
(Desch. f. 434.) — 28^o S'approcher de : « La nuit estoit
« refroidie par la ploye et par le temps qui se
« *trayoit* sur l'yver. » (Percef. I, f. 46.) — 29^o S'é-
loigner de : « *Traïcs* vos la qui n'amés mie par
« amors. » (Chans. du ms. Bouhier, f. 239.)

Traisime. Treizième : « *Traisimes* roys fu
« Childeris. » (Mousk. p. 229.)

Traisnasserie. Action de traïner. (Colgr.)

Traïné. 1^o Traïné : « Balaille peut estre jugée
« par trois eas ; c'est assavoir par traïson, dont le

« vainen doit estre *traisné* et pendu. » (Anc. Cout. de Bret. f. 69 — 2° Mené : « Il fust fait une entre-prise sur luy à Angoulesme, aussi bien *traisnée* » qu'il en fust jamais. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 319.)

Traisnel. Trainnelle, filet : « Que nul ne pesche à *traisnel*. » (Bouteill. II, p. 507.)

Traîner. Trainer : « *Traîner* sa corde, ses mots, une affaire. » (Oud.)

Traînesse. Qui traîne. (Colgr.)

Traînerie. 1° Espèce de trêfle. (Cotgrave.) — 2° Action de traîner sur les mots : « Ces longneurs, « *traîneries* de propos, repetitions, temoignant « une envie de parler. » (Charron, Sagesse, p. 315.)

Traisnette. Petit passement, dentelle d'or ou d'argent. (Oud.)

Traisneur. « *Traisneur* d'espèce. » (Oud.)

Traisnoir. Bronette, tombereau. (Oud.)

Traison. Trahison : « *Traison* si est quand l'en « ne montre semblant de haine, et l'en het mor- « tiement, si que par la haine l'on tue ou fet tuer, « on bal, on fet balre dusques à afoleure cheli qui « il het par *traison*. » (Beaum. p. 48.) — « *Traison* « la poitevine. » (Ms. 7615, II, f. 190.)

En Poitou, si con nous dison,

Ferme chatel de *traison* ;

Trahant le plus plaisant du monde,

Dont Poitou est à la ronde,

La si garni de fausseté

Que n'i a foi ne leauté.

(Ms. 7615, I, f. 116.)

Traisonner. Trahir :

Je voy, es cours, l'un l'autre decevoir,

Traisonner, raison dissimulée,

Au temps qui queurt, mentir, taire le voir. (Desch. 259.)

Traitement. En traître : « Ce mastin aboyer « de mon entiere vie grincant de ses dents escu- « meuses d'envie *Traitement* contre moy, bava « sur mon renom. » (Baif, p. 65.)

Trait. 1° Portée : « Estant à un *trait* d'are loin. » (Apolog. d'Herodote, p. 657.) — « N'en estant esloi- « gné de deux *traits* de canon. » (Mémoires de Du Bellay, I, 340.) — 2° Boulet : « Maistre Jehan le « canonnier adresse son *trait* vers un Anglois et le « tue. » (Lenglet, Hist. de la Pucelle, II, p. 121.) — 3° Projectile : « *Trait* des harquebutiers, archers et « arbalestriers. » (Mém. de Du Bellay, prolog. f. I.) — 4° Point ; S. Bernard (p. 50) admire la brièveté et la douceur de ces mots : « Jhesu Criz li fils de « Ihu mast en Betleem, » et il ajoute : « Si grant « est li grace de ceste parole k'ele ap memes en « commencerait à avoir moens de savoir si ju en « mueques net un *trait*. » — « La maniere d'atta- « cher vostre *trait* à vostre gielle.... prenez le bout « et le passez parmi la poulie. » (Mod. f. 170.) — 5° Traces : « Passa et traversa landes et bois, telle- « ment qu'il ne trouva nul grand chemin, par quoy « l'en sceust riens trouver de son *trait*. » (Le Jouvencel, f. 73.)

Chez vous tant conseilla

Que vous perdez l'alleluia ;

Si vous convieut tenir au *trait*

Flamens vont tost, et vous à trait. (Ms. 6812, f. 70.)

6° Marche lente, comme des chevaux qui tirent : « Parlons à *traits*, à sens rassis. » (Rab. V, p. 140.)

« S'enferme en sa chambre ou en retrait

Pour escrire plus à l'aise et à *trait*. (M. Chart. p. 557.)

Traitailier. Faire continuellement de mauvais petits traits. (Mém. de Retz, I, liv. II, p. 365.)

Trait de dixme. [Seconde dime que le seigneur prenaît sur les gerbes de paille : « Item, la « deuxième partie du *trait* de ladite dixme. » 1352, Aven de Thorigni ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.]

1. Traite. Traître :

Li faus hons avers et *traites*,

Il est touzjours embruns et tristes ;

Quant il ot les biens recorder,

Car il ne s'i puet acorder. (Ms. 7615, I, f. 119.)

2. Traite. Poursuite : « Si nos officiers à *traite* « ou poursuite d'autruy calengent personne pri- « sonnier, pour avoir exploité sur autre seigneurie, « sur plainte d'adven icely prisonnier sera mis au « delivre. » (N. C. G. II, p. 61.)

3. Traite. [Petit chemin : « Tirant vers le vent « de galerne.... au chemin en adresse et *traite* des « champs du lieu du bois des Bordes..... et de « ladite *traite*, suivant icelle. » 1668, Aven de la justice de Grandvilliers ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.]

1. Traitement. En traître :

Amie, amour, amant, avez amé

Tres loyalment, le cours de vostre vie ;

Amours à tort vous a mes dix blamé

Traitement et par mauvaise envie. (Desch. f. 162.)

2. Traitement. Honoraires : « Il seroit baillé « à chascun d'eux mille livres à *traitement*. » (La Noue, p. 153.)

Traiter. 1° « *Traiter* mal, » méditer une méchanceté, aux Serm. de S. Ber. 329. — 2° Nourrir : « Alla prendre garde à son cheval, qu'il *traite* de « ce qu'il trouva. » (Nuits de Strapar. II, p. 209.) — 3° [Assigner : « Nous avons fait inhibition et défense « de par monseigneur le duc d'Orléans, à Perrin « Rame, vigneron, que il ne *traïtte*, ne travaille, « ne l'ice *traïtter*, travailler, ne convenir Jehan de « Mare, sergent... » 1402, Ordonnance du prévôt d'Orléans ; L. C. de D. Gloss. de l'Orlé.]

1. Traiteur. Négociateur : « Puis que je esloye « *traiteur* moyen, il me convenoit essayer de mou- « voir plusieurs voyes afin de proeuer l'accort « d'une partie et d'autres. » (D. C. sous *Tractor*.)

2. Traiteur, ense. Traître : « Sur la mort et « occision *traiteuse*. » (Prev. sur le meurtre du duc de Bourg, p. 269.) — « *Traiteuse* beste. » (G. Guiart, fol. 78.)

Traits, iz. 1° Souple, tendre :

La face clere et *traïtice*

Ainc plus bele ne veistes. (Ms. 7989, f. 73.)

Les ieu vistes et rians, l'onc et *traïtis* le nez.

Ms. 7218, f. 314.

Quant vistes premierement

Que je son viaire *traïtis*

Esgardai, tant fu esbahis

Que je ne sai qu'adonc fesoie. (Ms. 7218, f. 156.)

Il est biaux et faitiz,
S'a cors gracieus et traitiz. (Ms. 6812, f. 60.)
Cil haston sont louc et traitiz. (G. Guiart, f. 244.)

2° Mélodieux :

Robins d'une flautele
Y faisait des sons *traitis*. (P. av. 1300, IV, p. 1523.)

Traitois. Trahison :

Me euident li traitors
Decevoir en *traitois* ;
Si ce euident, c'est folors ;
Je ne pris riens leur janglois. (P. av. 1300, IV, 1511.)

Traitor. Traître ; v. TRAÏTOIS.

Traïtour. Même sens : « Homicides et *traïtoiers*. » (Ms. 7615, II, fol. 146.) — « Quand ils « furent ainsy ordonnez, si se mirent au chemin « les dits charretiers et vinrent à la porte ; le *traïtour* appella les portiers qu'ils lui ouvrissent « lanlost la porte. » (J. de Paris, sous Ch. VI, 149.)

Traïtreux. Donné par trahison : « Mort *traïtreuse*. » (G. Guiart, f. 232.)

1. Traïtte. Traître : « Si mesdisans n'ont sor- « dit, Comme *traïttes* l'ont fait. » Poët. av. 1300, t. IV, p. 1511.)

2. Traïtte. 1° « *Traïtte*, » en Auvergne action de lirer l'argent qui se trouve dans les lirones des églises. (D. C. *Tracta* 3.) — 2° Poursuite judiciaire : « En cas de fuite ou absence du facteur, le blessé « ou affolé pourra donner *traïtte* par saisissement « des biens d'iceluy facteur. » (N. C. G. II, p. 59.) — 3° Voyage : « Après avoir resolu mes routes, je « resolus mes *traïttes*. » (Mém. de Bassomp. II, p. 168.) — 4° Traîne : « Au dessous de la ceimcture, « couvroient tout le reste du bas d'une ample stole « pendant jusques à terre en devant, et par derriere « estandant une longue *traïtte* traïnant par terre... « auxquelz on donnoit à entendre que ceste longue « *traïtte* en bas derriere le vestement estoit la « marque et enseigne de la noblesse féminine qui « par la longueur de la queue se mesuroit, laquelle « opinion dure encore aujourd'hui. » (Alect. Rom. p. 60.)

Traïtement. Négociations : « Après plusieurs « *traïtemens* sur ce euz, ou pour parler entre au- « cuns des nostres d'une part et d'autre. » (Preuv. sur le meurtre du due de Bourg. p. 255.)

Traïtter. 1° Fêter, bien traiter : « Elles flattoient, « caressoient et *traïttoient* à leur possible. » (Strap. II, p. 171.) — Parlant de la fortune :

Qui ses gens fait de vil et ort merien
Pour gouverner la finance qu'on *traïtte*. (Desch. f. 244.)

On lit des Espagnols qui avoient des p... dans leur armée : « Les aiment, *traïtent* et cherissent « comme princesses. » (Brant. Cap. fr. III, p. 417.) — « Si vous chasciez lievres ou chevreix, ou cerfs, « ou autres bestes, en *traïttant*, senz limiers, c'est « belle chose et plaisante. » (Gast. Phéb. p. 127.) — 2° Condamner : « Condamner, punir et *traïtter* à « amende. » (Ord. III, p. 634.)

Traïssse. « A la *traïssse*, » à la traverse. (Brul, ms. Bomb. f. 94.)

Tramail. F. Billot qu'on met au cou d'un chien pour l'empêcher de courir dans des endroits où il peut faire du tort. Du Cange, sous *Tramailus*. — 2° Filet : « Pour repousser en mer la barque pois- « somniere Et tendre ses engins, son *tribble* et son « *tramail*. » (Rem. Belleau, p. 114.)

Tramailler. Mettre au col un tramail. Oud :

Trambler. Brandir : « Le dieu en *tramblant* « une espée, lui dit : fais penitence de ton meffait. » (Percef. IV, l. 154.)

Trambloï. En tremblant : « Que porter ne vous « puisse chascun jor à *trambloï*. » Ms. 7218, f. 343.)

Tramer. « Tramer, faire une trame, » dans l'Apologie d'Hérodote, p. 237.)

Tramette. Transmettre :

De vir les montaignes de sel
Les baings chaux, dont maint sont garis,
Dont le cours desquels est naturel
Par vaines de souffre *tramés*. (Desch. f. 356.)

« Les messages *trametés*. » (Parlon. fol. 168.) — « *Tramete* paroles. » (Serin. de S. Bern. p. 254.)

Li comanda
Qu'une fille li *tramésist*. (Mousk. p. 22.)
Va moi la où je te *tramet*. (Ms. 7218, f. 61.)
Ses messages li *trametoit*. (Ms. 7989², f. 66.)
Messagers sui, à lui *trémis*,
De meilleur de tous ses amis. (Athis.)

Trammette. Même sens : « Les partages ainsi « faits, chascun des heritiers doit opter dans qua- « rante jours, autrement le défaillant ouvre et « *trammet* son droit à celui qui le suit en ordre « immédiatement. » (N. C. G. II, p. 1167.)

Tramontane. 1° Etoile polaire : « L'estoile « polaire qui fait la queue de la petite Ourse, ainsi « nommée pour estre la plus prochaine de celles « qui sont près du pole arctique, est appelée en la « mer Mediterrannée par les Italicus *Tramontane*. » (Pasq. Rech. p. 360.) — 2° Vent du nord : « Les « pelerins faucons.... s'en reviennent es parties « septentrionnales sujettes à la *tramontane* pour « faire leur aire et leurs petits. » (Fouill. fauc. f. 9.) — 3° Guide : « Il (Dieu) marie les sceptrés avec les « houletes... c'est la seule *tramontane* qui aligne « toutes leurs actions (des rois et des hommes), et « leurs affaires et conduit leurs desseins à bon « port. » (Villeroy, V, p. 205.)

Trampe. Trempe, au figuré :

Il n'y a desormais ny riviere ny bois,
Plaine, mont ou rocher qui n'ait seu par ma voie
La *trampe* de ma vie à tout autre celée. (Desportes, 201.)

Tran. « Mon dessein estoit de lui oster (au « comte de Garçon) la gloire de Candale et la bisar- « rerie de *Tran* ; mais j'y ai perdu le *tiempo*. » (Mém. de Sully, IX, p. 322.)

Trance. [Transe : « Fors purée, poys, cresson ; « mais la *trance* Ont ceulz dehors, s'il est qui y « prant gardes. » (Desch. éd. de S'-Hilaire. II. 64, v. 21.)]

Quant au legis, Dieu seet comme il est froys
Et à dangier se fait la deffiance;
De buche avoir en sale est on en *tranche* ;
Deffuiez sont servent et escuyer. (*Desch.* f. 309.)
Gouverner leur fait soustenir
En plusieurs lieux aïr, venir,
L'un paier, l'autre faire *tracée*. (*Id.* f. 362.)

Tranchant. 1^o Décisif :

Et si fu si bien doctrinés,
Et si sages, et si sachans
Et de paroles si *tranchans*
Que nus n'i peust entromainre
Puis qu'il vouist sa langue estrainre. (*Ms.* 7089, f. 239.)

2^o Mordant : « Fame si est male et *tranchant*. »
(*Ms.* 7615, ll. f. 153. — 3^o Percant :

En mon triste et doux chant,
P'm ton fort lamentable,
Je jette un oeil *tranchant*
De perte incomparable. (*Brant.* *Dan.* ill. p. 121.)

Tranche. Subst. 1^o Bèche :

Toujours avec la besochie,
La *tranche*, le pic, le hoyan,
Nous faisons si bien une approche
Que nous renversons le chasteau. (*A. Jamin.* f. 226.)

« La place est tres mal envaillée, non pas seulement pourve de palles, de *tranches* ny de « holtes pour rempaier et remuer terre. » (*Brant.* *Cap.* fr. II, p. 188. — 2^o Balafre : « Deffait et deffit-« guré, par la *tranche* qu'il avoit au visage. » (*Math.* de Couci, Charles VII, p. 646.) — 3^o Tranchée : « Syes sourdes, bien tranchées et amanchées de « p'omb, avec lesquelles les ennemis soyerent la « nuit, et sans bruit, les palissades d'une place rez « à rez de terre ; mais non pas tout oultre ; et puis « remplirent la *tranche* de terre. » (*Mém.* Duguescl. p. 482.) — 4^o Qui vient à la traverse :

Sainte yglise sont estre *franche*,
Or est venue une main *tranche*
Qui toute la fait tributaire. (*Ms.* 6812, f. 74.)

Tranchement. D'une manière décisive :
« Nous avons escrit que *tranchement* la treve que
« le roy demande pour les Anglois et Hollandois
« nous avoit esté refusée. » (*Mém.* de Bellievre et
Sillery, p. 276.) — « Ne tiendra point en nous que
« n'y faisons quelque appointement, afin d'exe-
« cuter *tranchement* l'emprise contre les dits
« François. » (*Lett.* de Louis XII, IV, p. 166.)

Tranchées. « Il avoit fait couper certaines
« *tranchées* de fossez. » (*Math.* de Couci, Charles
VII, p. 621.)

Tranchefille. Bordure :

Là, d'une chanvreuse filace,
Tissiet le lin qui m'enlace,
La corde et *tranchefille* aussi
De son arc qui me navre ainsi. (*A. Jamin.* f. 222.)

Trancheplume. Canif : « Quand je dy du
« taillant dudit fer, ce n'est pas à dire qu'il soit
« tranchant comme pourroit estre un cousteau ou
« *trancheplume*. » (*Fouill.* fauconn, p. 15.)

Trancher. 1^o Traverser :

Si joint au pont une chancie
Que le marés en travers *tranche*
Par devers lenz, en lieu de planche. (*G. Guiart.* f. 295.)

2^o Exposer précisément :

Cel an que Dieus, qui pas ne ment
Fist du roi son commandement
Furent, si con l'ystoire *tranche*,
Gouronnez Loïs, lui et Blanche. (*G. Guiart.* f. 148.)

3^o Se donner des airs de : « *Trancher* du paran-
« gon. » de l'excellent, dans Cl. Marot, p. 201. —
« *Trancher* de l'historiographie, » dans Rabel. IV,
p. 22.

Trancheure. Ligne transversale : « La teste
« (du cerf) qui est appellée teste confrefaite, est
« celle qui a les perches boiteuses et qui n'a mie la
« *trancheure* belle. » (*Mod.* f. 18.) — « Sur chacune
« plume ou lignes noires qui sont sur la queue a
« aucune *trancheure*. » (*Fouill.* fauconn. f. 60.)

Tranchis. 1^o Coupe de bois : « *Tranchis* de bois
« deffensables jusques à trois ans. » (*C.* G. II,
p. 76.) — 2^o Tranchée : « Le comte de Charolois
« envoya les francs archers Normans faire un *tran-*
« *chis* sur la riviere et estoit icelui *tranchis* garny
« d'artillerie. » (*Ol.* de la Marche, I, p. 477.)

Tranchoir. Plaque de métal ronde ou oblongue
sur lesquelles l'écuier tranchant découpait les
viandes, pour les déposer sur des tranchoirs de
pain bis fabriqué à Corbeil. « Prenoit la viande
« coupée avec un *tranchoir* d'argent, et le mettoit
« devant le duc. » *Etat* des officiers des ducs de
Bourgogne, p. 57.)

Tranchoisons. Tranchées, douleurs d'entraî-
les : « Trop de viande prise, tant bonne puisse
« estre, grieveuse nature, enfle l'estomac, engendre
« les *tranchoisons*, croïst les mauvaises humeurs. »
(*Triumphes* de la noble dame, f. 116.)

Tranchouer. Voir TRANCHOIR : « Il estoit monté
« dessus un beau coursier, à une moult belle hous-
« sure toute couverte de *tranchouers* d'argent,
« dessus chacun desquels y avoit une grosse cam-
« pane d'argent doré. » (*Chr.* sc. de Louis XI, 82.)

Tranconner. Couper :

Il voudroit mieux sa chemise bruster,
Et *tranconner* sa langue trop volage,
Couper sa main, que echa list parler
Encontre soy, quelque mauvais langage. (*Tahur.* p. 191.)

Tranglotir. [Etrangler ; v. sous SEBOUTIR.]

Trangler. Trembler : « Trestout li vont *trangler*
« li membre. » (*Ms.* 7989², f. 90.) — Tremble : « Si
« tost que le soir fust venu, il s'arresta souz un
« *trangle* grand et estendu et dist à son escuyer
« qu'il mist pied à terre. » (*Percef.* III, f. 38.)

Trangle. Tremble, arbre : « *Trangles* employez
« à faire chandeliers de travers du chœur. » (*Preuv.*
sur le due de Bourg. p. 311.)

Trainée. Trainée, charogne qu'on traine :
« Prendre les loups à la *trainée*. » (*Rab.* I, p. 244.)

Tranquilliser. Tranquilliser : « Par ce moyen
« assoupit et *tranquillita* toutes choses à petit
« bruit. » (*Pasq.* Reeb. p. 507.)

Tranquiller. Même sens : « *Tranquiller* le
« royaume, » dans Godefroy. annot. sur Charles VI,
p. 697.

Traquilliser. M. de Mézières m'a dit tenir de l'abbé Baugeau, que du temps de M. le cardinal de Mazarin, une dame de la cour étant sur un canapé, se servit de ce mot et qu'il fût adopté par tout le monde.

Transacteur. Qui transige. (Monet.)

Transaction. 1^o Transfert ; « Action de *trans-* action, si comme de mettre la cause et action qu'on a en la main d'autrui, donner son action. » (Bouteill. Som. rur. p. 55.) — 2^o Démouagement ; « *Transaction* est permutation de lieu en autre. » (Bouteill. Som. rur. p. 305.) — 3^o Passage :

Parmi le peuple d'Israël s'en alla,
Parmi la mer et leur cognacions
Que sa verge Moïse devisa ;

Sans eux mouiller fu leur *transaction* {*Desch. f. 129.*}

Transcender. Dépasser : « Marguerite Porée qui avoit trespassé et *transcendé* l'écriture divine. » (Favin, Th. d'honn. II, p. 163.)

Transcript. Copie : « Ce sont les *transcripts* des lettres que les Grecs envoient à mon seigneur et à ma dame. » (D. C. sous *Transcriptum.*) — « Lettres dessus *transcriptez*. » (Ord. III. 167.)

Transenter. Enter. (Oudin.)

Transficher. Planter : « En son escu sont *transfichés* les ongles des deux pieds au serpent et les jambes mesmes jusques à la première jointe. » (Percef. II, f. 87.)

Transfigure. Métamorphose :

Au Dieu dormant tramist Yrim pour faire
En lieu du roy Morphous transmuier
Vers Alchyoné et monstreir exemplaire
Et il si fist par son *transfigure*. {*Desch. f. 9.*}

Transfigurer. Métamorphoser : « Mais est abesté le bonhomme, et paist l'herbe, et est *transfiguré* en une beste sans enchantement. » (15 Joves du mariage, p. 116.) — « Sathan qui estoit monté à cheval en l'estat de prince, se *transfigura* en la fourme d'esperit. » (Mod. 292.)

Transfiner. Passer les confins de son héritage pour mener paître ses bêtes sur celui d'un autre : « Ne peuvent aller ou envoyer en lieu... ou... il soit de nécessité au bestail passer du lieu de sa giste sur un ban ou finage moyen au leur, et à celui auquel ils pretendent passer, que l'on dit en terme commun *transfiner*. » (C. G. II, p. 1073.)

Transfreter. Traverser la mer. (Contred. de Songereux, f. 183.)

Transfugé. Transfuge : « Un brave gentil-homme François du pays d'Artois, *transfugé* avec l'Anglois, sauva la vie au roy Jean, à la bataille de Poitiers. » (Brant. Cap. fr. I, p. 12.)

Transglotir, outir. Avaler : « La conteuvre c'est convoitise (laquelle l'homme) doit mettre et sous le pied, et la tuer, et *transglotir*. » (Mod. fol. 39.)

Par dou amors, un pou me dou
Que cil ne soit fox qui vos croit
Estranglez ert qui vos *transglotir* ;
Vorés est cil qui trop en hoit. {*Poët. av. 1300, I, p. 215.*}

x.

Gloutonie qui moult des ambrées

Arme de gueules engoulées

Transglottas à grant goulées. {*Ms. 7615, II, f. 192.*}

Chair *transglottissent* et bouiaus

Et liente, et tout.... {*G. Gaiart, f. 75.*}

« La nature (du cerf lui) donne de querre une
« fourmilliere où il y a une conteuvre blanche...
« puis la tue du pié et la *transglotit* toute entiere. »
{*Modus, fol. 38.*} — « Ont chiens... maladie qui leur
« vient en la gorge, ...qui ne les laisse *transglotir*
« ce qu'ils mentent. » (Gast. Phéb. I, f. 105.)

Ne morsel ne *transglota* mie,

Por hastier, ne por gloutonnie,

Ainz que tu faies avalé. {*Fabl. S. Germ. f. 12.*}

Las ! que devint Chore et Abyron ?

Transglota sont, terre les absorboyo. {*Desch. f. 276.*}

Transgreder. Transgresser : « Merveilleuse
« discipline estoit en severe et aspre correction de
« ceulz qui desobeissoient ou qui presumoient
« *transgreder* la discipline et loy qui leur estoit
« donnée. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 74.)

Transgrediens. Transgresseur, contrevenant.
(Ord. V, p. 631.)

Transgresse. Contravention. (Cout. de Norm. 175.)

Transgresse. Allégresse, transports de joie :
« Comment le chevalier... ent la première collée,
« par sa grande *transgresse* qu'il avoit d'estre che-
« valier de la main du roy. » (Percef. II, f. 149.) —
« Il tressailloit tout de joye, et par *transgresse*
« saillit jus de son cheval... et mist son col sous
« la palme de la main du gentil roy qui l'avoit
« haut levé pour donner l'*acollée* à son filz. »
(Id. f. 148.)

Transgression. Contravention. (Ord. III, 150.)

Transible. Passager : « En ce monde *transible*. »
Ord. de Chevalerie, f. 41.)

Transie. Etat d'un homme transi de froid. (Oud.)

Transif. Transi : « Esmeu, *transif*, tremblant. »
(Rab. IV, p. 287.)

Transigé. Transféré. (Bout. Som. rur. p. 492.)

Transiger. « *Transiger* se prend généralement
« pour expedier, finir et mettre à fin quelque af-
« faire, ...et pour decider et composer de quelque
« chose douteuse de laquelle il y avoit procez....
« avec certaine paction et convention faite entre
« les parties. » (Bouteill. Som. rur. p. 309.)

Transigner. Changer d'assignation ; parlant
de la succession d'un père dont les enfants avoient
traité entre eux de son vivant : « L'ordonnance du
« pere... estoit muée et *transignée*. » (Bout. Som.
rur. p. 306.)

Transir. 1^o Sortir de : « Jusques à tant que
« l'ame fust issue du corps et quant elle fust *tran-*
« sie. » (Chron. de S. Den. II, f. 54.) — « Bithinie,
« province d'Asie, où *transist* S. Luc l'évangéliste. »
(Tri. des IX Preux, p. 290.) — 2^o Trembler :

Mon ame de frayeur *transit*,

Une paleur couvra ma face. {*Perrin, p. 305.*}

Onques nus hom ne *transi*

De mort si desesperé. {*Vatic. 1490, f. 29.*}

11

• **Luy transis.** 1^o Mort : « Cuidans... qu'il fut *transis*, lui avoient couvert le visage. » Monstrelet, I, p. 163. — 2^o Comme pénétré par le froid : « Les histoires des mauvais tours que femmes font aux amoureux *transis*. » (Loyer des fol. am. p. 299.)

• **Transite.** Trêve :

Ne puet la guerre remanoir ;
Volontiers fait la *transite*
Et la pucele clamait quite. (Blanchand, f. 491.)

• **Transitoire.** Passager :

Bien peu est savoureux ton fruit ;
Trop dure le mal qui s'enfuit
Pour un *transitoire* plaisir. (Bl. des F. amours, p. 224.)

• **Transivement.** Rapidement : « Il fist voler la teste du connétable de S. Pol de dessus les espaulles si tost et si *transivement* que son corps cheit à terre aussi tost que la teste. » (Chron. Se. de Louis XI, p. 246.)

• **Translat.** 1^o Copie : « J'ay reçu la vostre par Arnault avec le *translat* des articles, pour le commerce, que vous avez arrestez et signez. » (Mém. de Sully, VII, f. 263.) — 2^o Traduction : « Le passe temps des amis, avec un *translat* d'Ovide, c'est le titre d'un ouvrage de Charles de Fontaine. » (Du Verd. bibl. p. 154.)

• **Translator.** Traduire : « Jou qui le vie ay *translaté*. » (Vie des SS. Sorb. LX, c. 67.)

• **Translator.** Traducteur. (Colgrave.)

• **Translatrice.** Traductrice. (Oudin.)

• **Translation.** Traduction : « Version et *translation*. » Am. ressusc. p. 89.)

• **Transuire.** Briller : « *Transuysioient*, relui-soient, jectoient de l'eclat. » (Gloss. de Marot.)

• **Transmarcher.** Aller par un chemin de traverse. (Oudin.)

• **Transmontain.** Né au delà des monts : « Les successions des aubains, bastards et *transmontains* qui vont de vie à trespas, sans hoir legitime, demeurans au royaume, appartient au roy ou au seigneur ayant les droits royaux. » (N. C. G. III, f. 377.)

• **Transmuier.** 1^o Métamorphoser : « Il se *transmuia* en cerf. » (Perceforest, V, f. 102.) — 2^o Transporter : « Quant Gallafar ouyl ça, il fut tout *transmué* de joye. » (Percef. V, f. 52.) — 3^o Les cueurs *transmué* de liesse en amere tristesse. » (Perceforest, VI, f. 43.) — 4^o Changer de résidence : « Le duc d'Orleans... l'envoya (la duchesse) en un chastelet... qu'on dit Asnieres... et de là elle fut *transmuée*, mise et envoyée ou Neufchastel sur Loire. » (Froiss. IV, f. 233.) — 4^o Se transformer : « Les choses *transmuierent* autrement dedans brief temps. » (Froiss. liv. II, p. 292.)

• **Transmutation.** Echange. (Beaum. p. 491.)

• **Transnager.** Passer à la nage : « Il n'espoyventast plus de passer rivieres celtuy qui bien savoit *transnager* les mers. » (Tr. des IX Preux, p. 138.)

• **Transompt.** Copie. (Colgrave.)

• **Transparens.** Habits de femme à la mode en 1676. (Lett. de M^{me} de Sévigné, IV, f. 62.)

• **Transpercer.** « (Sisara) trouvant le roy endormy en sa place, lui *transperça* d'un viel « elon... ceste royalle teste. » (Marg. de la Marg. p. 273.)

• **Transpirable.** (Oudin.)

• **Transplacer.** Transporter. (Oudin.)

• **Transplantation.** (Colgrave.)

• **Transplantement.** (Colgrave.)

• **Transpontin.** (Strapontin) : « Pantagruel tenant unng Heliodore gree en main, sus unng *transpontin* ou bout des escoutilles sommeilloyt. » (Pant. IV, f. 63.)

• **Transporté.** Saisi d'un violent mouvement de passion : « Se monstra il pas bien *transporté* du cerveau. » (Tahur, p. 152.) — « Quand on dil, c'est un pauvre innocent, emporte moins ; *transporté*, insensé et autres tels emportent plus, d'autant qu'ils approchent de la signification de fureur. » (Apolog. d'Hérodote, p. 20.)

• **Transportement.** Transport. (Rob. Est.)

• **Transporter (se).** Terme de vénerie ; s'emporter : « N'est pas sanglier si viste, ne si legier, comme sont les doulees bestes, mais fuit en tournoiant ; et pour ce *se transportent* aucune fois chiens, et passent oultre de leur radeur. » (Mod. f. 47.)

• **Transquillité.** Tranquillité. (Ord. III, p. 573.)

• **Transquis.** Tranquilles : « En ces beaux jours de devotz, doulz et *transquis*. » (Collerye, p. 150.)

• **Transrongeant.** Rongeant : « Il se sentit assailly de si forte angoisse que ses yeux ardens, sa face blesme et sa bouche *transrongeante* les ongles innocens, donnoient tesmoignage d'une juste impatience. » (Print. d'Yver, f. 207.)

• **Transsir.** Transporter : « L'admiration dont ils me *transsirent*. » (Mont. Ess. I, préf. p. 4.)

• **Transsomer.** Couper par tronçons : « Nous vous requerons chacun d'ung estour ou de deux, touchant des espèces, pour savoir si vous estes « aussy preux au ferir, au *transsomer* les lances. » (Percef. III, f. 121.)

• **Transsumptivement.** D'une manière figurée :

Donques nul ne me peult nyer,
Se mon entendement ne ment
A parler *transsumptivement*. (G. de la Bigne, f. 134.)

• **Transvasation.** Action de transvaser. (Colgr.)

• **Transvasancier.** Convertir une substance en une autre. (Colgr.)

• **Transversal.** « Successions de biens avitins ou de conquesle fait pour les pere ou mere devant leur mariage solemnisé ne monte jamais, soit en droite ligne ou en *transversale* tant qu'il y a des parens collateraux de decedé en pareil « branchage, ou plus bas branchage *transversal*

« que le decedé descendant du tronc de l'acquerrant. » (G. C. II, p. 713.)

Transverser. Traverser : « Et en grande diligence *transversa* les marais. » Rabel. I, p. 293.)

Transvestir. Travestir : « Qu'il eust à lui envoyer un sien fidele *transvesty*. » (Mém. de Du Bellay, f. 298.) — « Soldats italiens... *transvestis* en paisans. » (Id.)

Transumpter. Changer : « Le laquais faisant semblant aller firer du vin, estoit allé querir son maistre et autres chanoines pour *transumpter* et prendre le double de la trougne de ce tournelroche. » Entrap. p. 113.)

Transumption. Figure : « Il est une autre manière de *transumption*, quant en disant l'ung, on entend l'autre. » (Fabri, Rhétor. I, f. 87.)

Transvoler. Traverser en volant : « Atant passa oultre, en *transvolant* le lieu jusques au vol. » (Percefl. IV, f. 108.)

Transy. Refroidi : « A Viterbe... le corps de S^r Rose repose en chair et en os et n'est que *transy*. » (Voy. de Charles VIII à Naples, p. 150.)

Trantran. Onomatopée : « *Trantran* du cor des chasseurs que les Romains voulerent exprimer par un *taratantara*. » (Pasq. Rech. p. 671.) — Entendre le *trantran*, « bien danser au son des timbales. (Oud.)

Trantrancer. Sonner de la trompelle. (Colgr.)

Traoïl. Dévidoir, treuil (D. C. sous *Traoïlium*.)

Trapan. « Les Champaignois appellent un ais de bois *trapan*. » (L. Trippault, Celthell.) Ce mot a même signification en Bourgogne.

Trapasser. Transporter : « Nous monterons trestous à cheval et ferons *trapasser* tout nostre harnois et sommage que les varles meurent devant. » (Du Guescl. Mén. p. 405.)

Trape. Piège : « Cheus en male *trape*. » (Ms. 7996, f. 44.) — « Colombiers, fuies, *trapes*. » Sully, X, p. 228.)

Bien vos osterai de cete hape
Et il remanront en la *trape*. (F. S. Germ. f. 282.)

Prins comme la rat à la *trape*. (Nuits de Strap. p. 141.)

Par aventure s'en eschape

Li damoiseus de cele *trape*;

Sor un merrien en vint à port. (Blanch. f. 83.)

Si tolt S. Pierre grant tiere

Et S. Adriens qui fu pape,

Ki moult cremoit lui et sa *trape*

Se plant à Charlon et manda

Qu'il le venist soucorre la. (Mousk. p. 110.)

Trapé. Gros, trapu : « Il estoit homme *trapé*, bien amassé. » (Desper. I, p. 282.)

Li bons morsel seront

As gloutons eschapé ;

Les sausses camelines

Et li poivre *trapé*. (Ms. 7615, II, f. 142.)

Trapeler. Enfermer :

Le soucertain ont apelé

Qui le tresor ot *trapelé* ;

Çil ne respont ne *quansis* :

Por qoy ? Qu'il s'en estoit fuis. (Ms. 7218, f. 296.)

Trapin. Gros panier rond pour la cueillette des pommes en basse Normandie. (Mén.)

Trappaux. Trapu : « Ils sont *trappaux*, refaits, gras, de large quarriere, l'estomac et la poitrine toute convertie de poil. » (Merl. Coquec. I, p. 332.)

Trappe. Piège : « Toute personne prenant, en quelque part que ce soit, vieux pigeons à *trappe*, fillets ou collets, est... punissable, comme ayant commis larcin. » G. G. I, p. 244.)

Trappé. Trapu : « La graisse prend plutôt sur un homme *trappé* et de moyenne stature que non pas sur un bien grand et haut personnage. » (Trippault, Celthell.)

Traquant. Chassant ses troupeaux devant soi :
Comme un large sentier, entre deux montagnettes,
Roulant par le vallon des forests plus segrettes,
De neige revestu, que le *traquant* berger
N'a point foulée encor de son pie passager.
K. Bell. I, f. 17.

Traqueuar, ard. « Il n'y a difficulté quelconque que les femmes des notaires n'aillent au *traqueuar* de l'ambition et de la braverie. » Caq. de l'acconchée, page 188.) — « Le *traqueuard* » S. Michel. « le diable. Oud.)

Traquenard. Cheval qui a l'allure dite traquenard, espèce de trot décousu : « Autre est le port d'un beau grand coursier ou genet que celui d'un mince *traquenard* ou courtault. » (Cholrières, f. 221.)

Traget. Morceau de bois qui traverse la trémie d'un moulin : « Faisant bruit comme *traquets* de moulin. » (Rabel. V, f. 158.)

Trasce. Billot (?) :

Auquel l'on deust donner *trasce* de chesne,
En haut levé, et de corde une longe
Ou les getter dedenz le fleuve d'Esne (Aisne).
Besch. fol. 289.

Traslier. Graine d'écarlate. (Oudin.)

Trasmy. Transporté : « Le cœur de joye si *trasmy*. » (Marg. de la Marg. I, f. 75.)

Trasonesque. « *Trasonesque*, fendant, fanfaron. » (Bouchet, Serées, III, f. 29.)

Trasse, asce. 1^o Vestiges, marque : « Leurs piez (des boucs sauvages) sont comme des autres boucs privez ou chievres, et leurs *trasses* grosses et grandes et reondes plus que d'un cerf. » (Gast. Phéb. p. 30.) — « A grant poince verra l'en par les *trasses* d'un sanglier, que on n'en voye par les os. » (Gast. Phéb. p. 162.) — 2^o Généalogie : « Or vous ay je compté la *trasse* de messire Bertraud du Guesclin. » (Froiss. III, p. 216.)

Trasser. 1^o Faire route : « Maint *trasser* pour leur desir trouver. » (Besch. 203.) — 2^o Torturer :

C'est faulx rapport que n'ayma onques amant,
Qui contre moy a si fort embrassé
Par croire trop et mon cuer si *trassé*. (Besch. f. 471.)

Trater. Porter :

Çil qui a *traté* ce dolor
Tans tougnement, par vostre amor. (F. de S. Germ. 245.)

Trau. Trou :

Restoupepoint de mariéens
Les *traus*, encontre les engiens. (Mousk. p. 707.)

Travail. 1° Souffrance pénible : « Il appartient à
« personne de roy que il doit aide et misericorde
« de ceux qui sont sous soy, et leur doit allegier
« leur travaillans et leurs *travaux*. » Thaumass.
Cout. d'Orl. p. 466, an. 1183. — 2° Instruments de
la passion : « En lieu de gaige mist les *travaux* et
« les angoisses de la passion de N. S. J. C., c'est
« assavoir la Sainte Croix, la greigneur partie, et
« le fer de la lance, et l'esponge. » Chr. de Xangis,
an. 1239.]

Travailler. 1° Lutter contre : « Et illec avoit
« luttie et *travaillie* moult fortement contre un fort
« homme prestre Cauchois qui moult radement le
« getta à terre par plusieurs foiz. » (H. III, p. 153.)
— 2° Souffrir : « Il vint si à point que son frere
« Fromont *travailloit* à la mort; et quant il vint
« par devers luy, Bruyant, frere de luy et tout le
« lignaige commencent à mener grant duel, et
« en ce dueil faisant, Fromont rendit l'ame incon-
« linent. » (Percef. I, fol. 61.) — « Une damoiselle
« qui *travailloit* fort d'une ardeur d'urine. » (Dial.
de Tahir. f. 159.) — 3° Fatiguer, se fatiguer : « Dor-
« mez, quant serez *travaillés*. » (G. Guiart, f. 73.)
— « N'osoit *travailler* la pucelle ne haster son
« cheval. » (Floridan, p. 700.) — 4° Violenter : « La
« loy veut que nulle femme... contre son gré et
« volonté soit *travaillée* que ce ne soit encourant
« crime capital de rapt. » Bouteill. Som. rur. 171.)
— 5° Torburer : « Mains *travaillées* et ensanglan-
« tées de sang humain. » Chr. de S. Denis, II, f. 6.)
— 6° Poursuivre : « Li Jehans sire de Cuselo ou
« autre por luy, lo prior de Montmerle, ou la mai-
« son, rien en demandoit ou *travailler* vouloit le
« dit sire de Cologne lor droit garantir à droit par
« devant nos. » Général. de Coligny, p. 63, an. 1246.)
— « Si aucun vouloit plaidoyer aucun de la com-
« mune de Bar sur Seine et de la chastellerie, par
« plaît ou par autre maniere, je ne pourroye *tra-
vailler* fors de Bar sur Seine et de la chastellerie
« se par ma propre querelle n'estoit. » Pérard, Hist.
de Bourg. p. 431, an. 1231.) — 7° Etre en travail :
« La bonne *travailla* ung jour et une nuit... de
« quoy les dames d'autour avoient très grant pitié. »
(Percef. IV, f. 21.) — 8° Dépenser :

Cil qui d'amer se repent

Ses biens *travaille* pour neant. (P. av. 1300, I, p. 156.)

9° Se peiner : « Tant avoit (Holand) en luy de
« biens, que toute maniere d'onneur se *travaille*
« en sa loenge. » (Chron. de S. Denis, I, p. 148.) —
10° Proverbes : « *Travailler* en vieux cuir. » (Oud.)
— « Tant *travaille* et tracasce l'homme, qu'il se
« rompt ou somme. » (Colgr.) — « *Travailler* en
« bourdicain. » — « Homme, cheval, oysel, ne chien,
« S'il ne *travaille*, il ne vault rien. » (Gace de la
Bigne, f. 10.) — 11° Participe présent pris substan-
tivement; on a dit de Charles le Téméraire : « Pour
« rien n'a pas esté nommé Charles le *travaillant*...
« car autre homme ne travailla tant en sa personne

« qu'il feist; et si travailla amis et ennemis. »
(Mém. d'Oliv. de la Marche, p. 59.) — « Sont tenez
« les puisnez de contribuer aux fraiz des moullans,
« tournans et *travaillans* dudit moulin. » (Cout.
Gén. I, p. 26.)

Travaison. Travée. (Colgrave.)

Travart. [Travail, espace renfermé de quatre
piliers, dans lequel les maréchaux font entrer les
chevaux fougueux. — Andry Milordin pour sa maison
« séant en la Grant rue... item... luy, pour un
travart... » (1438. Etat de recette des cens du domaine
de Boiscommun; L. G. de D.. Gloss. de l'Orléanais.)]

Travée. « Cette ville estoit tellement ouverte,
« ordonnée et charpentée qu'on la pouvoit deffaire
« par *travées*, ainsi qu'une couronne et rassecoir
« membre à membre. » (Froiss. III, p. 121.)

Traveillans. Pièces tournantes : « Ung mou-
« lin... avec toutes les journalles et *traveillans*
« d'icelluy moulin. » (D. G. S. *Travallus*, c. 1247.)

Traveillier (se). Se peiner de : « Que *travail-
lier* est de joer. » (Ms. 7996, f. 87.)

Ibelins est apparilliés

Jusques à Post s'est *traveilliés*. (Mousk. p. 365.)

Travellissement. Laborieusement : « *Travel-
lissement* Par vostre amor languis. » (Poët. av.
1300, II, p. 846.)

Travellieres. Travailleur. (Poët. av. 1300, IV,
p. 1330.)

Travelture. Travée. (Colgrave.)

Traver. Travail, vexation : « Seroit grande
« vexation et *traver* à leurs sujets... d'aller à cinq,
« six, sept ou huit lieues... hors de leurs demou-
« rances. » (N. C. G. III, p. 280.)

Trauer. Trouer : « Livra Dieu les siens (piez) à
« *trauer* Et à perier et à navrer. » (Ms. 7218, f. 106.)
— « Si roidement le hurle que le ventre li *traue*. »
Ms. 7218, f. 344.)

Lors sus une relevée

Avec l'escafote *travée*

Juoie avec ceuls de no rue. (Poës. de Froiss. p. 86.)

« Esclifes *trauées*. » (Id. p. 282.)

Travers. 1° Route de traverse : « Voie, piésente,
« sentier, carriere, *travers*, chemins royaux. »
Bouteill. Som. rur. p. 497.) — « *Travers* à che-
« vaux. » (C. G. I, p. 607.) — « Le *travers* de la
« ville. » (Ms. 7615, II, f. 188.) — 2° Sauvegarde :
« Donner patis, *travers*, souffrances et sauf conduit
« à tous et chacun d'icieux qui voudroient venir
« à la ditte obeissance. » (Ordonn. V, p. 719.) —
3° Garnison munie d'un sauf-conduit : « Le roy feit
« assembler de tous ses pays grande multitude de
« combattans, lesquels comme les autres *travers* de
« Picardie, se tirerent tous devers Saint Omer. »
(Monstrel. I, p. 26.) — 4° Soupente : « Cependant
« elle aydoit au curé à monter par un *travers* où
« les poules nychoient. » (Moy. de parv. p. 278.) —
5° Adversité, traverse :

Plaignez mon cors et ma biauté

Et si dites mal se vit n'è

... Qui tel mal endure

Travers et grant mesaventure. (Ms. 7980², f. 64.)

6° Droil de péage : « Les principaux marchans de nos forez pourront faire mener et charroyer leurs « denrées des bois, par tout pais sans en payer « *travers* ne peage. » (Ordon. II, p. 248.) — Il y avait des peines pour ceux qui ne l'acquittaient pas : les cleres et les nobles en étaient exemptés en 1283 pour les choses à leur usage. (Beaum. p. 155.) — 7° Locution adverbiale ou prépositive :

Li vilains se despoilla

Tes nus et ses braies osta,

Et s'est *travers* le feu couchiez. (Ms. 7218, f. 140.)

« Ses parens la semonnerent de la marier, et « elle respondit *tout en travers* qu'elle ne seroit ja « par eulx mariée » (Lancel. I, f. 86), c'est-à-dire tout au contraire.

Traversain. « Grans baus *traversains* et queues « pleines de cailloux, jeltées par des assieges sur « ceux qui montent à l'escalade. » (Mén. Duguescl. p. 80.) — « Courtines *traversaines*, « rideaux placés près du traversin, dits aussi les bonnes graces. (Honn. de la cour, p. 32.)

De la viennent les assis

De double fievre *traversaine*

L'en court, l'en fuyt, l'en se demaine ;

Puis on a froit, puis on a chault ;

Brief amans ont assez de peine

Et si à personne n'en chault. (Am. vendu Cord, p. 538.)

« Brisée *traversaine*. » (Mod. fol. 46.) — « Filets « *traversains*, « la trame. (Monet.)

Rothes, guiternes, flautes, chalemie,

Traversaines et vous nymphes de bois. (Drsch. f. 28.)

« Esperviers sont de plusieurs plumes ; les ungs « sont de menues plumes *traversaines* blanches, « les autres sont de grosses plumes que nous ap- « pellons mauvaises. » (Mod. f. 72.)

Traversant. 1° Cheval qui traversait le fief dominé pour arriver au fief du suzerain : « Chevaux « *traversans*. » (C. G. II, p. 583.) — 2° En travers : « Pour resister audit trail, ils mirent hors de leurs « murs perches en *traversant*. » (Mén. Duguesclin, p. 499.)

Traverse. 1° Tranchée avec revêtement : « *Traverse* de terre et de fascine, contre une tour au « siege de Thionville en 1555. » (Mém. de Montlue, I, p. 644.) — « *Traverses* pour se couvrir de l'ar- « tillerie. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 181.) — 2° Cham- « bre à l'arrière d'une galère : « On lui (à Marie « Stuart) fit dresser la *traverse* de la galere en haut « de la poupe et luy dressa-t-on là son liet. » (Brant. Dam. ill. p. 128.) — 3° Obstacle : « Le Pape... « n'estoit pas trop content de voir ainsi le roy si « proche et si voisin de luy, avec tant de forces, et « luy auroit sans doute fait des l'heure quelque « *traverse* et mauvais tour s'il avoit pu. » (André de la Vigne, Charles VIII, p. 123.) — 4° Expression adverbiale. D'une façon inopinée, gênante : « Ordonner à la *traverse*. » (Ms. 7218, fol. 202.)

Traversemain. Travers de main : « Il le ferit,

« de son grant *traversemain*, si fort, que le sang

« en volla. » Froiss. liv. I, p. 226.)

Traversement. Contrariété. (Monet.)

Traverser. Verbe. « Les Anglois s'assirent à « terre, les gambes croisées, pour reposer leur vin « qui leur *traversoit* les chevilles. » Triomph. des IX Preux, p. 548. — « Quant en moy tu verras « *traverser* es pechiez, et desvoyer par les sentiers « de droiture, me vuelles à mon redempteur « retourner. » (Gast. Phéb. p. 363.)

Traversier. F qui traverse : « Oubans *traver-* « *siers*. » (Voir Oubans.) — « Perche *traversiere*. » (Monet.) — « Sergeans *traversiers*. » Monet. — « Ores qu'ils eussent la fortune rebourse et *tra-* « *versiere* à leurs desseins. » Pasq. Rech. p. 250.) — 2° Cheval traversant (voir ce mot) :

Certes, ce dist Gautier, bien a sept aus entier

Passez et accompliz que ne ting *traversier*.

Ms. 7218, fol. 317.

3° « Les *traversiers* on peagiers... sont consin- « miers d'augmenter et acroistre les *travers* et « peages qu'ils tiennent des seigneurs sans paier « *travers* ne passage aucun as seigneurs. » (Du Cange, sous *Traversum*.)

Traversiere. Sorte de tonneau : « Soient faits « lesdits vaisseaux à vin comme pipées, *traver-* « *sieres*, et quarts de bon bois sec, non punais. » (Cout. Gén. II, p. 5.)

Traversin. Barque. (Oudin.)

Travesche. Expédition où l'on traverse une contrée :

En ceste saison la Rodrigues

Fist en Boudelloys des *travesches*

Et à tant de cources et de brigues

Qu'il print plusieurs places englesches.

Vigil. de Charles VII, l. p. 162.

Traveteau. Traverse : « Les maisons patien- « tieres sont basties de mesme estoffe ; mais l'en- « clos d'icelles qui est au lieu de muraille, n'est « pas de *traveteau*, croisé comme celui de la « ville, mais est fait de longues pieces d'arbres « escarris. » (Vray et parfait amour, f. 315.)

Travillier. Peiner, fatiguer : « Il est bon à « croire que les dieux se *travillent* de ceste peyne. » (Am. ressusc. p. 221.) — « Lors fu penez et *travil-* « *lier*. » (Ms. 7615, l. f. 73.)

Traulline. Clochette : « Si avoit une cotte ves- « tue... les parures estoient d'un fin samit azuré... « En chascune pointe avoit une rose vermeille et « au lieu de la semence avoit une cloche d'or atta- « chée, et en l'azur avoit une *traulline* d'argent ; « si ne pourriez eroire... quel grant douleur « c'estoit des cloches ouyr sonner. » (Percefor. I, f. 147.)

Traumatique. Onguent pour les blessures. (Colgrave.)

Travoison. Travée. (Colgrave.)

Travonaison. Travée. (Colgrave.)

Travoniser, onner. Etablir une travée. (Colgrave.)

Travail. Travail où l'on enferme les chevaux rétifs pour les ferrer : « Dresse aux quatre cornies » res d'un *travail* quatre gros flambeaux composez « en belle laine seche et bien ointe de graisse. » (Entrapel, p. 140.)

Trans. Trous. Ms. 7218, f. 277.)

Amours lent à rois et à *trans*
Pour pouendre et por arrester ceans
Qu'aiment tousdis. [Vatic. 1490, f. 130.]

Tray. Trahi : « La gaitte commença à crier : « *tray, tray,* ferme la porte, vey Bertran qui vient. » Bertr. du Guescl. Mén. p. 439.)

Trayant. Tireur : « Si un des sergens est chargé d'une plainte d'abandon, il aura pour icelle signifier à l'officier sous qui le prisonnier sera reçu et au *trayant* qui premier l'aura fait prendre, pour chacun xv sots. » (C. G. I, f. 792.) — « Si deux personnes sont redevables l'une envers l'autre, et que l'une face *traite* sur l'autre, chacun sera reçu à poursuivre son droit loyalement, sans avoir regard au premier *trayant* ou empeschant, soit par devant le juge où la premiere *traite* sera faite ou autre. » (C. G. I, p. 808.)

Trayeur. Qui lève un impôt : « Les *trayeurs* et porteurs de paux pour lever dixmes, après qu'ils auront fait le serment solennel, seront ou l'un d'eux avec un tesmoing creuz en tesmoignage contre debleurs de dismes. » (C. G. II, p. 1042.)

Trayme. Trame : « Fausse *trayme*. » (Ord. V, f. 596.)

Trayne. 1° Traineau. (Cotgr.) — 2° Sablières : « Mettre ou poser *trayne* ou chevrons sur ladite muraille. » (C. G. II, f. 716.) — 3° Pontre-solive : « De douze toises des murs de la ville d'Orléans... acensés à feu Huel de Recourt, pour mettre sur le bord d'iceux sablières ou *traynes* de demi-pied de large, pour faire cloison. » 1468; compte du domaine du duché d'Orléans. L. C. de D. Gloss. de l'Orléanais.]

Traynel. Bâton du filet, dans Gaston Phébus, p. 304.

Traynée. File : « Faire une *traynée* de gens. » (Le Jouvencel, p. 381.)

Trayoir. Seau à traire. (Oudin.)

Trayot. Seau à traire. (Borel.)

Tré. Tente :

Si refu la Jehan de Gavres
Ainz c'on i eust tendu *tré*. [G. Guiart, f. 236.]

Trebillons. Testicules : « Ces tristes enfumez qui le plus souvent ont plus de *trebillons* que de testons. » (Moy. de parv. p. 124.)

Treble. 1° Triple :

Il n'est qu'uns seul Dieus poisans
Et si est *trebles* en personnes. [Ph. Mousk. p. 158.]

2° Trio : « Cest *treble* fist acorder A deus chans que primes fis. » Chans. du ms. Bonh. f. 179.)

— « Motez à tenures, sans *trebles*. » (Ms. 6812, fol. 2.)

Trebler. Tripler : « Traison qui *treble* et moue leptoie. » Poët. av. 1300, III, p. 1146.)

Trebu. « Devant leur bataille avoient semé un grant foison de *trebus* que aucuns nomment chasses trappes qui sont petites choses de fer à quatre pointes, dont les trois bouts ont pointes qui sont gisans sur terre, et la quatrième est toujours droicte; et le faisoient ils, afin que ceux qui les approcheroient pour combattre se blessassent les piez à marcher à eulx, et ainsi *trebuschassent* à terre, et pour ce les appelloient « *trebus*. » (Toison d'or, I, f. 120.)

Trebuchois. Action de renverser : « *Trebuchois* de charettes. » Poët. av. 1300, IV, f. 1651.)

Trebuchement. Action de trebucher : « Illeucques souffrit Dieu le *trebuchement* de... Charles de Blois duc de Bretaigne qui en celle bataille mourut. » (Mod. f. 326.)

Trebucher. Machine de guerre. (Voir Viollet le Duc au mot *engin*.) — « Furent un grant *trebucher* qui gettoit le pesant d'un quintaus. » (Martén. V, f. 706.)

Trebucheur. Même sens : « Si cheit de si haut comme il estoit jus à terre, par miserable aventure, *trebucheure* et se brisa le col. » (Chr. de Nangis, an. 1197.)

Trebuchiez. Même sens :

En grant la noise et la huée
Le *trebuchier* poi paisible
Et le son des trompes horrible. [G. Guiart, f. 18.]

Trebucier. Voir **TREBUKES.**

Trebukes, ians. Trébuchet; dans la guerre de Jean sans Terre contre Philippe-Auguste :

Douvre s'en rala asseger,
D'un *trebuket* fist *trebuchier*
Moult grant partie de lor murs. [Mousk. p. 609.]

Grans perieres et mangoniaus
Arbalestes et *trebukiaus*
Atrave sont droit à la mue. [Mousk.]

Engiens et engineors orent
Pour faire al miens de quant qu'il porent,
Dont il gietoient ça de fors
Pierres grosses, à grans efforts
Qu'ils orent assez mangoniaus
Et *trebukes* et tumeriaus. [Mousk. f. 702.]

1. **Trece.** Danse :

Godefroi moult se desvoie
Saut et treche, et mienne bele *trece*
Entour un onmel. [Vatic. 1490, f. 111.]

2. **Trece.** Tresse :

Si li a copées les *treces*
Dont el a au cuer grant *destrece*. [Fabl. de S. Germ. 381.]

Treceau. Espèce de raisin : « Qu'ils meissent des pinoz à part sans y mettre autres raisins, mais ce non obstant ledit Jehannin mettoit des *treceaux* et autres raisins avec les pinoz. » (Jl. 146, p. 400.)

Treccer. Tresser, préparer :

Ceaus li *treccent* amors
Et servent por decevoir. [Poët. av. 1300, II, p. 791.]

Trechef. A triple tête :

Qu'il te jette devant la monstreuse Chimere,
Qu'il te face là bas par le *trechef* Cerbere
(Qui fera ses trois couls en serpens heisser)
De son triple dentier, asprement pelisser. (*Boüf.* p. 75.)

Trecheoir. Tricheur :

A *trecheoir* se sont pris. (*Poët.* av. 1300, IV, p. 1381.)

Trecheor. Tricheur : « *Trecheor* et foimentis. »
(*Poët.* av. 1300, III, p. 1016.)

1. Trecher. Se dit en Champagne des avoines
en herbe qui commencent à pousser.

2. Trecher. Danser :

Saut et *treche*, et mene bele *trece*,
Entour un ommel. (*Vatic.* 1490, f. 111.)

3. Trecher. Tricher :

Je n'ai pas paour qu'ele me *treche*;
Depuis que fu nez en la creche
Dieus de Marie
Ne fu mes tele espouserie. (*Ms.* 7615, II, f. 130.)

Trecherie. Tricherie :

Fausseté et ypocrisie
Et baraz le fuis *trecherie*. (*Ms.* 7615, II, f. 190.)

Trecherre. Tricheur :

Ce n'est pas pour mener guerre
Longuement à ce mal *trecherre*
Orgueil, et à sa baronye. (*G.* de la Bigne, f. 42.)

Trecheur. Tressoir :

Et ces beaux dorez *trecheurs*
Et ces très riches fermeurs. (*Rose.*)

1. Trechier. Tresser :

Mes celes qui sont orgueilleuses,
Sereuides et outrageuses,
Et qui en lor cors atorer
Et lor chief *trechier* et graver
Ont mise leur entente toute. (*Ms.* 7218, f. 124.)

2. Trechier. Courir par moulis et par vaux :
« Qui a *trechié* et aval et amont. » (*Desch.* f. 368.)

Trechoinoir. Tressoir ; on lit dans Du Cange,
sous *Trica* :

En sa main tint un miroiroir ;
Si ont d'un riche *trechoinoir*
Son chef *trechié* moult richement.

1. Trecier. Tresser :

Or est lavée, or est peignée,
Or est coiffée, or est *treciée*. (*Ms.* 7615, I, f. 107.)

2. Trecier. Tricher :

Or ne set nus fors que *trecier*
Et tout engloutir et lecier. (*Mousk.* p. 1.)
Ceaus li *trecent* amors
Et servent par decevoir. (*Poët.* av. 1300, II, p. 791.)

Treçoer, cor, coir. Tressoir : « Cornets à
« *treçoer*. » (*Fabl.* S. Germ. f. 42.)

Robe auroie de drap de soie,
Fremaus d'or, luyves, corroies,
Cuevrechies, *treçoers* ai. (*Poët.* av. 1300, IV, p. 1524.)

Tenoit d'ivoire un *treçoer*
Dont ses chevels demi lions
Partisoit, qu'elle ot beaux et longs. (*Froiss.* Poës. 124.)

Treet. Trail : « Les François furent moult bleceez
« de *treet* d'acquibules et grosse artillerie. » (*J.*
d'Aulon, Louis XII, f. 11.)

Trecter. Traiter :

L'en doit savoir à qui on *trecte*,
Car qui le fait impouvement
On en pert mainte foiz sa d'bite. (*Desch.* f. 384.)

Treceder. Reculer :

Gervais prist moult à *treceder*
Qu'il n'en avoit gueres loisir,
Quar assis fu, n'en quei meürir
En un angle d'une maïserie.
Si qu'il ne pot n'avant n'arrière. (*M.* 7218, f. 177.)

Tref. 1^o Voile : « Trois *trefs* et trois bonnetes
« necessaires pour trois barges. » (*B.* N. fr. 26409,
n^o 934, an. 1370.)

Car nous voisins, à grant *tref*
Droit cele part singier leur nef. (*III Mares.* p. 311.)
Puis s'en est en la mer entrez
Tendus les voilles et les *trefs*. (*Id.* p. 359.)
Les voiles tendent et les *tref*
Et puis sont tous dedans entrez. (*Id.* p. 370.)

2^o Tenle : « Le roy de Cecile fist tendre *trefs* par
« devers la mer. » (*Chr.* de S. Denis, II, fol. 94.) —
« Tendirent et lichierent leurs tentes et leurs *tres*. »
(*Chr.* de Nangis, an. 1249.) — 3^o « Bien anquel on met
le feu dans une mine : « Mineors qui minerent
« d'une part le mur, et estancornerent, et mirent
« le *tref*, si qu'il n'it ot fors de metre le feu. »
(*Contin.* de Guill. de Tyr, Martène, V, c. 614.) —
4^o Charpente : « Post et chevron et *tref* ensemble. »
(*Ms.* 7218, f. 312.) — « Hamiaus et hanz manoirs
« destruiert ; *Tres* et chevrons charbons devien-
« nent. » (*G.* Guiart, f. 236. — « Les *tres* et toute
« la couverture fust arse et bruslée. » *Chron.* de
S. Denis, I, p. 57.) — « Travers l'avoit à une part
« Au *tref* de sa maison pendu. » *Fabl.* de S. Germ.
p. 163.) — « Estoit si haulte que joignoit bien près
« des *tres* de la ditte salle. » (*Chr.* de Nangis, an.
1377.)

Treffoire. Ouvrage à jour (comparez le bas
latin *triforium* fait sur *transforare*).

Li essokier est bon, onques mieudres ne fu
Les lissetes sont d'or fin à *treffoie* lundu.
Not. des voux du paon. f. 45.

Treffoncier. Foncier : « Les seigneurs *treffon-*

« *ciers* des lieux. » *Chr.* de S. Denis, II, fol. 14.) —
« Chasteaus qui avoient esté de l'heritage *treffoncier*
« du pais de Guerles. » (*Froiss.* III, p. 298. — « Le
« premier cens, c'on apelle le *treffonc*... s'il i avoit
« suer le lieu 2 *treffonciers*... l'iretage leur sera
« delivrés. » (*D.* C. sous *Treffondus*.)

Treffond, fondement. Cens foncier : « Il est
« ordonné, pour le regard de ceux qui sont absents
« et demeurans hors de (Metz) redevables desdits
« cens ou rentes, assignez sur heritages assis et
« situez en ceste ditte ville et pays, qu'il sera pro-
« cédé contre eux par proclamation et huchement
« ainsi qu'il est de costume et en vertu desquels
« se feront les conduits et *treffondemens*. » (*Cout.*
Gén. I, p. 1163.) — « Je la leur donne bien de bon
« cœur, et veux qu'elle soit estimée leur appartenir,
« comme si elle estoit de leur *treffonds*. » (*Pasq.*
Rech. p. 2.)

Treffonder, ondre. Exiger le cens foncier :

Pour le regard... des rentes foncières... les rentiers se pourront faire conduire en la possession desdits heritages... et iceux faire *treffonder*, sy bon leur semble, apres avoir prins... trois baiss de treffonds. » (G. G. I, p. 1160.) — « Quant aux terres et heritages... delaissez par faute de paiement des... detraictures... elles demeureront *treffondues* et retournees au seigneur, pour faire bail, ou ce que bon luy semblera. » (G. G. I, 1158.)

Trefforer. Transpercer : « Si le remanent du bois estoit *trefforez* ou empiere, et anme des parties se douloit, raison seroit faite, sur ce, par juge competent. » (Ord. I, p. 526.)

Trefle. Ecyer de *trefle*. » (Essais de Mont. III, p. 506.)

Treget. Fronde : « Saillir devers senestre et *treget* tost peler C'est un coup damageux qui ne s'en sait garder. » Rou, p. 65.

Tregeter. Fondre :

Firent de cuivre *tregeter*.

Un chevalier sor un cheval

En appareillement roial. (Bou, f. 111.)

Trehoz. Tributs : « *Trehoz*, peages, pontenages, subsides. » Pasq. Rech. p. 717.)

Treille. 1° Treillis : « Sauter de *treille* en paisseaux. » (Cotgr.) — 2° Jalousie, grillage : « La recluse qui avoit une petite *treille* par où elle veoit l'aufel. » (Lancel. III, f. 92.)

Treilleis. Se dit d'un haubert à treilles, d'une cote de mailles : « Voit par la salle ces haubers *treilleis*. » (Aubri.)

Treiller. Mettre un grillage : « Traison qui *treille* et monteplioie. » Poët. av. 1300, II, p. 523.) — « Ainsi avoit fait *treiller* les fenestres une dame qui les damoiselles gardoit. » (Percef. II, f. 57.) — « L'en fist celle fenestre *treillier* pour les enfans. » (Martène, V, c. 615.)

Treillie. Grillage :

Et Jehans, qui là sus estoit

Par la *treille* le porlingue. (Ms. 7218, f. 12.)

Treillié. Treillissé : « Doivent estre les deux ranges de pieux *treilliez* de verge, comme une cloie. » Mod. f. 97

Treillis. 1° Grillage : « L'en tiendra ouverts les chemins d'eglises... avec de *treillis* et non fermez autrement. » (N. C. G. I, p. 830.) — « Portes de *treillis* cheant en coulisse. » (N. C. G. I, p. 1041.) — « Eurent en pen d'henres le pastiz conquis et gaigné la montaigne.... et durant ce *treillis*, » parmy la bresche du pastiz passa le pennon du duc de Bourbon. » Hist. du duc de Bourbon, p. 122. — 2° Grosse toile :

Bien n'est qui au mestier aïere

Qu'il n'eussent tout de nouvel

Sacheaus, *treillis* et pannetiere,

Lacié au costé d'un cordel. (Poët. de Froiss. p. 282.)

Treillissé. Clos par un treillis : « En l'une des chambres... duement close, fermée et *treillissée* de treillis de fer, en laquelle il sera gardé. » Godefroi, observ. sur Charles VIII, p. 571.)

Treize. On lit dans l'éloge de Mellin de Saint Gelais, par allusion aux grains des chapelets : « De tels que lui ne s'en trouve pas *treize*, en la grand douzaine. » (Quintil. Gens p. 205.) — « Les sieurs maistres eschevins, conseil et *treize* de la justice de ceste ville et cité de Metz. » (C. G. I, p. 1141.)

Trelice. Faite de treillis : « Vestent haubers et les broignes *trelices*. » (Guill. au Court nez.)

Trelicieé. Fait de toile de treillis : « Une loie de lit *trelicieé*. » M. 105, p. 367.)

Treuire. Reluire : « La lune *treuit* entre les fentes de la porte. » (Monet.)

Tremaillé. « *Tremaillé*, *cillé* filez à perdris, à trois panneaus, les deus en dehors, de plus larges; l'entredens de plus estroites mailles. » Monet.)

Tremblante. « *Tremblante* de moulin, » cliquette. (Cotgr.)

Tremblard. Qui tremble : « Au plus gelant hiver, tout un jour attendant Pour un morceau de pain craquer la dent *tremblarde*. » (Baif, 67.)

Tremblaye. Bois planté de trembles. (Cotgr.)

Tremble. Effroi ; on lit d'un mari qui avait fait assassiner le galant de sa femme : « Sans autrement faire scandale, ny que la femme en palist, qui demeura longuement en *tremble*. » (Brant. Dam. gal. I, p. 15.)

Trembler. « Il ne faut jamais *trembler* qu'on ne voye sa teste à ses pieds. » (Oudin.) — « Qui jone des reins en jeunesse, il *tremble* des mains en vieillesse. » (Moy. de parv. p. 340.) — « *Trembler* comme la feuille en l'arbre. » (Arest. Amor. p. 209.)

Trembleriaus. Jeu (voir TREMEREL) : « D'autre part verra l'en jouer as *trembleriaus* Ces ribaus de tavernes. » (Ms. 7615, II, f. 144.)

Tremblerie. Action de trembler : « Lors fuz tombé resvant en *tremblerie*. » (Faifeu, p. 16.)

Trembleterre. Tremblement de terre : « Un grand *trembleterre* a bouleversé plusieurs grosses villes. » Monet.)

Tremblis. Tremblement : « L'ame des vents dans la terre etouffée, cherchante un soupirail ou aux *tremblis* qui se font sous les manoirs marins, tels que les vostres sont. » (Baif, p. 19.)

Treme. Trame :

Quant au vouloir

De la fille, je scay bien qu'elle aime ;

Mais elle sait bien que la *treme*

N'est pas pour ourdir cette toile. (R. Belleau, II, 139.)

Tremé. Tramé :

Gil escuier et le jour mise

Sus ses armes une coimise

De gueules, sans cures *tremés*

Fors moletes d'argent semées. (G. Guiart, f. 290.)

Tremeler. Jouer au trememel :

Tant a S. Pierre *tremelé*

Tant a le jogleor mené

Que les amés gaaigna totes. (Fabl. S. Germ. f. 46.)

Tremelerres, ieres. Qui joue au tremeler; Robert Goucard :

« Et Robers estoit un beverer,
L'uns chevaliers fors *tremelers*
Tant list que riens ne li remest
Fors qu'un sous manoir u d'iest. (Mousk., p. 445.)
Folie avoit goulours
Que voloit devenir lieres
Ge ne s'ens fox, ne *tremelers*
Ge ne s'ens tant fort et delivre
Que assez gaignerai por vivre
Si Dieus plust dez ore en avant. (Fabl. S. Geron., p. 162.)

Tremersel, ians. Dans la charte de commune de Ham, le maire et les jurés ont inspecté « sur les « jeux d'on appelle *tremersel* et sur biveries en « lavernes. » (H. G. sous *Tremersellum.*)

Bien a son temps et son merel
Qui boit et joe au *tremersel*
Ce que nos gaignuons andui. (Courtois d'Artois, f. 82.)
Tout est alé à malo part
Li *tremersels* n'a hatur;
Par ma folie u tout perdu;
Tout mou avoir et toz mes livres. (Ms. 7218, f. 213.)

Tremoi. Blé de mars :

Failli nous est le vin, le Idé et le *tremois* ;
Il nous convenit mengier chevaux et pallivois.
Caveher, p. 197.
Dont il avent dedens ce mois
Dont l'on bat bléz et le *tremois*,
Droit en octobre, vers la fin. (III Maries, p. 433.)

Tremousser. Battre des ailes : « Le phénix, « cest oiseau qui *tremousse* des ailes à la flamme. » (Hesp. p. 244.)

Trempe. Impression : « Pour ne les laisser pas « en ceste triste *trempe*. » (Print. d'Yver, t. 16.) — « Trouvant (la reine) en assez bonne *trempe*, elle « entama ce propos. » (Brant. Dam. illustr. p. 247.)

Tremper. 1^o Mélanger d'eau son vin :

Maistre, et quel vin ? Au froit faictes l'assault,
Qui soit raiant, gracieus, vert, claret,
Frique, friant, odorant, vermillét;
Nou pas trop fort; et soiez diligens
Du bien *tremper*. (Desch. f. 240.)

2^o Séjourner : « Après avoir *trempe* longuement « en prison. » (Colgr.)

Trempeite. Mouillette, tranche de pain. (Colgr.)

Trempeur. Baigneur. (Oud.)

Trempis. Voir TAILLEUR; action de tremper : « Deffend icelle chambre, pendant le danger de « peste... à tous vendeurs et tailleurs de poisson « de mer,.... de faire aucun *trepis* ou lavemens. » (Ord. H, p. 386.)

Trempoir. Vase où l'on mélange d'eau le vin. Parmi les présents que lit la ville de Paris au roi Charles VI, en 1389, pour sa bienvenue, « il y avoit « quatre pots d'or, six *trempoirs* d'or. » (Froissart, liv. IV, p. 7.)

Tremporter. Transporter : « Son destrier le « *tremporta* au milieu des ennemis, où il fut acca- « blé. » (Chr. de S. Denis, I, f. 17.)

Tremué. Transformé :

Ou est celui qui fonda Avignon ?
Qui fist Paris où elle est située,
Reims et Rouen ? Leur fin est *tremuée*. (Desch. f. 123.)
x.

Tremuye. Trémie : « Quand le dits halabants « avoient mis leur blé au corbelion pour le mettre « en le *tremuye* et a mollure. (Du Gange, sous *Tremuda.*)

Trencans. Goupaat :

Et la prist il me lroidure
Qui lu *trencaas* et aspre et dure,
Si peerd li ortans des piés. (Mousk. p. 684.)

Trenchaisonner. Bonner des tranchées. « (Colgrave.)

Trenchanchement. D'une manière tranchante :

Si m'en a si enaspi
Amors d'amer *trenchanchement*
Que je n'otrai vraisment. (Poët. or., 1300, t. I, 248.)

Trenchant. Adj. Dur : « L'on luy presente « beaux mots, plusans et gracieus, l'autre luy « marche sur le pied et luy estraint la main; l'autre « la regarde d'un regard *trenchant* et brileux. » (XV Joyes du mar, p. 32.) — *Sabel.* Dos : « Ferist « du *trenchant* de l'are. » (Lancel. I, f. 11.)

Expression. Au vil : « Je n'en vueil parler, fors « à la verte et aller parmi le *trenchant*, sous cou- « lonner l'un ne l'autre. » (Froiss. II, p. 195)

Trenchante. Tranche : « La teste qui est appel- « lée la teste contrefaite, c'est celle qui a les perches « boyteuses et accoudées, qui n'a pas la *trenchante* « belle; celle est appelée contrefaite. » (Mod. 8.)

Trenché. Décidé, décision : « En cas que aux « plus prochains ou assises l'appellent ne s'arres- « tera à garant delivrer *trenché* et absolu, il ne « sera plus delayé pourveu toutes fois qu'il y ait eu « temps de faire l'adjournement costumier. » (Anc. Cout. de Norm. f. 30.) — « Il seroit *trenché* « d'aymer loyaument. » (XV Joyes du mar, p. 78.)

Trenchecouiller. « Il y a un gros maistre « operateur ancien qui a mieus aimé laissé mourir « un gentilhomme par faute de le *trenchecouiller*, « que de prendre trois cens ecus. » (Contes de Cholières, f. 98.)

Trenchée. 1^o Tranchée : « Firent faire par les « hommes du país grans *trenchées* et rolles sur les « destroits par où ils avoient usage de passer. » (Froiss. III, p. 277.) — 2^o « *Trenchées* de S. Mathu- « rin. » aetes de folie. (Oudin.)

Trenchefile. « La *trenchefile* du bourreau. » corde qui étrangle. (Oudin.) — « *Trenchefile* de « soulier. » (Colgr.)

Trenchefiler. Faire une épissure : « Voiles à « recoudre et à rapiccer; cables et cordages à « renouer et à *trenchefiler*. » (Mem. de Du Bellay, prolog. f. 10.)

Trenchefille. Outil qui tranché le fil :

Je ne seay à qui son plot plet
Ne à qui sa *trenchefille* fille. (Fabr. Art. de rêst. II, 21.)

Trenchéis, eiz. Tranchée. « Son cheval alla « cheoir en ung *trenchéis* qui avoit bien dix pieds « de lé tout plain de boue et d'eau. » (Pereforest, II, fol. 32.)

Fossés grans et parfonz.
Pais. et *trenchéis*, et ponz. (Ms. 7613, II, f. 187.)

Trenche Partie intérieure et la plus âpre du mors de bride. (Nicot.)

Trenchement. Action de trancher. (Cotgr.)

Trenchemontaigne. Fanfaron. Cotgr.

Trencher. 1. Couper les viandes : « Un chevalier anglois *trencha* devant le roy d'Angleterre... au disner. » (Monstrelet, II, p. 78. — 2° Fausser compagne : « Si on prie (des filles) d'aucunes folies..... ne doivent presler l'aureille à telles paroles..... et si tels séducteurs..... ne veulent cesser, elles leur doivent *trencher* compagnie, tout gracieusement, sans les injurier ne user de paroles arrogantes. » Triomphes de la Noble dame, f. 47. — 3° *Trencher* chemin, « passer par un chemin sans y acquitter le péage. Ord. I, 227.

Trenchet. Tranchet :

Ja sueur et cordoannier
Ne porroient lor cuirs taillier,
Ne à coustel, ne à *trenchet*,
Se fevrre ançois ne le fet.

(Ms. 7218, f. 199.)

Trenche-teste. Bourreau : « Il fit appeler Rivelin qui estoit le *trenche-teste* et fit decoler deux chevaliers et deux escuyers. » Froiss. III, p. 14.

Trencheure. Tranche : « Et que la *trencheure* du cisme qui si detestablement n'a voulu et veult faire adulltere cesse du tout. » Desch. f. 403.)

Trenchiée. Tranchée : « Puis s'en ist la riche mesniée Parmi le pont de la *trenchiée*. » Blanchandin, f. 181.)

Trenchis. Tranchée : « Firent ceux de Valenciennes tous leurs arbalastiers traire avant et approcher les barrières, mais il y avoit si grans *trenchis* de fossez, qu'il n'y pouvoient advenir. » Froiss. I, p. 74.)

Trenchoir, oner. « *Trenchoirs* d'argent. » On les mettoit sur la table des princes, à côté des tranches de pain à faire l'essai des viandes. « Honn. de la Cour, p. 72. — « Tantost la lune a les cornes pointues et ressemble à une escorce de melon, et ayant les cornes remplies, elle prend la forme d'un demy *trenchoir*. » Merl. Coccaie, II, p. 3.) — « Jeltiez vous vostre *trenchoeur* Point « par despit ou vengeance. » Au. Cordelier, 538.)

Trenque. 1° Tranche : « Qui vend vin ou cerweise es mets limites' dudit eschevinage... est deub ausdits mayeurs et eschevins pour leur droit un demy lot de chascune piece, un pain, une *trenque* de fromage. » (N. C. G. I, p. 421. — 2° Tranche : « Par lequel fossé ou *trenques* l'eau eudit fossé alloit ou ditgardin. » (Du Cange, sous *Trencatum*.)

Trenquis. Tranchée : « Avoyent fail, ...aux entrecés d'iceluy village... plusieurs fossez et *trenquis* avec de grosses et puissantes barrières de bois pour la fortification d'iceluy. » Math. de Conci, Charles VII, p. 629.)

Trentaine. « Seront toutes nos monnoyes,

« blanches et noires, avaluées *trentaines*. » (Ord. II, p. 138.)

Trente. Nom de nombre ; expressions : « *Trente* costes, » grand flandrin. Cotgrave. — « *Trente* deniers d'argent payez par celui dont la beste avoit tué le serf d'un autre, à cause du mesme nombre de generations qu'a en Cham fils de Noé qui le mandit et asservit. » (Bouteill. Som. rur. p. 267. — « *Trente* deux pauvres assisteront autour de la representation funeraire en memoire des 32 ans, qui est l'age auquel nous devons nous trouver au jugement universel. » Bouteill. Som. rur. p. 875. — « Monnoye blanche et noire, sur le pied de monnoye *trente* deuxieme. » (Ordon. II, p. 571.) — « S'escondire ses *trente* siste meün, se purger par le serment de trente-six personnes qui jurent en levant la main. D. C. sous *Juramentum*.) — « Ce marchand vendant une haquenée disoit à celui qui la vouloit acheter : prenez la hardiment, elle est bonne pour jouer à *trente* et un, car elle ne passe point. » Bouchet, Serées, I, 404.)

Trentel. Messes au nombre de trentel dites pendant 30 jours : « Je voel et ordonne ung *trentel* de messes estre dittes et celebrées pour l'ame de moy le plus brief que faire se porra. » Du Cange, sous *Trentale*.)

Trentieme. « Monnoye *trentieme* que nous faisons faire à present. » (Ord. II, p. 495.)

Trepail. Tremblement : « Li dus fut moult en grand *trepail*. » Rou. p. 309.)

Trepan. Vilebrequin : « Nos pieces (d'artillerie) furent au plus haut des rochers, où l'on avoit déjà fait des gabions, et scié des madriers, *trepans* et ais pour les plates formes. » Mém. de Sully, IV, p. 140.)

Trepas. Pas : « C'est siecle n'est que un *trepas*. » Ms. 7218, f. 48.)

Trepeil. Trouble, agitation :

Vers le mont S. Michel sigla,
En Breitaingne s'en trespassa,
De terre prendre se pena
Toute iert Breitaingne en grant *trepeil*. (Liv. p. 209.)

Ly rois se tint à cel conseil
Bont et en la court erant *trepeil*,
Car Gouan moult se courrouça. (Bret. f. 45.)

Vous n'avez mis en mal *trepeil*,
Pour chel diable de barcil. (D. C. sous *Trepalum*.)

Trepeis. Trépignement : « Il fust descouvert, car les escoutes des ennemis le oyrent par la forest, pour le *trepeis* des chevaux ; si envoierent dire à leurs gens, lesquelz envoierent bien .xx. hommes à pie. » (Le Jouv. f. 21.)

La terre croille sor les piés
De la herte dou *trepeis*
Que font les destrieurs Arabis. (Rom. de Troyes.)

Trepeler. « *Trepeler* le corps, » l'agiter. (Borel.)

Trepelu. Agité, possédé par le démon : « Monseigneur a vesu comme un coquin, en amassant des moyens pour devenir grand, et mourut comme un *trepelu*. » (Touches, lies Acc. 9.) — « Le cordelier

« qui n'avoit à faire qu'à un *treplet*. » Des Acc. Bigar. p. 28.)

Treper. Sauter, bondir, tressaillir : « Il saute, « et *trepe*, et fait, et flut. » (Poët. de Froiss. 280.) — « *Treper* et saillir et chanter. » Rose, ms. 305. — « L'epitaphie d'une courtisane enterrée à N. O. de le Popolo est conçue en ces termes : Qu'oso, « vialor, ne me diulins calebatn ampheus calces; « qui est : passant, n'ayant tant de fois foulée et « *trepiée*, je te prie ne me *treper* ny me fouler plus. » (Brant. Dam. gal. II, p. 266.)

Trepidation. Action de *trepigner* : « titre d'un sonnet aux Amours de Tristan, p. 48.

Trepié. ied. Triangle : « Trois arbres... en « *trepié*, comme à dix pieds l'un de l'autre. » (Modus, fol. 185.) — « Fist dresser une queue de « vin pour boire chascun en *trepié*. » (Vig. de Charles VII, II, p. 145.) — [« *Trepié* et chauderon « à brasser son bouillon. » (Oustill. au Villain.)]

Trepignage. Action de *trepigner* : « Un bruit, « un sifflement, un *trepignage* de pieds. » (Saint Julien, Mesl. Hist. p. 101.)

Trepigner. « Je ne suis point un Diogene qui « foulant la tapisserie de Platon lui dit : Je *trepigne* « aux pieds la vanité de Platon; et Platon, d'un « revers, repartiit : Tu foulas ma vanité avec la « vanité. » (Lett. de Pasq. III, p. 215.)

Trepigneys. Action de *trepigner* : « Si renforea « le chapeléys, La fu si fort le *trepigneys*. » (Rose.)

Trepigniz. iz. Mêlée générale à la fin d'un tournoi : « Les *trepigniz* et marches des chevaliers « au tournoi. » (Percef. I, p. 131.) — « Adonc prin- « drent courage et se prendrent à efforcez lors « brochet chevalux, et se referent au *trepigniz*; « tout à un coup. » (Percef. II, f. 131.) — « Regar- « dous ces .xii. chevaliers qui cy viennent, car il « est advis, à leur contenance qu'ils doivent le « *trepigniz* fourjouster. » (Percef. I, f. 132.)

Trepillarde. Qui s'agite : « Ma jazarde, ma « mignarde, *Trepillarde*, fretillarde. » (J. Tahur. p. 270.)

Trepiller. S'agiler : « Avoit esté assaillé et « meurdry leur maistre, encôres tout *trepillé* et « laint de sang. » (Dom Florès de Grèce, f. 111.)

Auprès d'elles doux bouilloit
La source d'une fontaine
Qui sautellant *trepilloit*
En tourtilloinant la plaine
De ses cristallins ruisseaux. (J. Tah. p. 13.)

Trepillys. Froissement : « Le froissis des bran- « ches, *trepillys* des chevalux. » (Jouvene. f. 44.)

Treple. Triple (?):

Après le fils Dieu Jhesu Crit,
Partout ses apostres preschant,
Qui tant de royaumes conquist,
Depuis sa mors resuscitans,
En son *treple* baptisans. (Desch. f. 446.)

Trepointe. Courtépointe; lit de plume. Colgr.)

Treppie. Triangle : « Faire trois arbres... Et « ne les liaets point si druz, c'est à entendre trop

« près les uns des autres; mais soient fait à *treppie*, « *pié*, comme à dix pieds l'ung de l'autre. » (Mod. fol. 91.)

Trere. l'Étier : « Il ne puet mes lier ne *trere*. » (Ms. 7218, f. 249.) — 2° Soumer le lever du jour :

Il tost le jour et buche et enre;
Levez, seigneur, le jors apert. (M. 7218, f. 378.)

3° Traduire : « La vient en romans *trere*. » Fan- « chet, Langue fr. p. 33. — 4° Reculer :

Vous estes si de bonnere
Si franche de cuer, dame chiere,
Que ne vous sauriez *trere* arriere,
De fer honor et courtoisie. (Ms. 7218, f. 182.)

5° Concevoir :

Il n'a dame de ci à Tir
Ne contesse ne chastelaine
Por qui j'en *truisse* tel paine. (Id. f. 247.)

6° Vider les écriers : « Tant seusse bien d'arçon « *trere*. » Ms. 7218, f. 176.)

1. **Tres.** Particule indiquant le superlatif, du latin *Trans*. 1° Dès que, dès :

Or avois je mis mon avoir
Et la bourssete *tres* le soir,
En une autre bourse plus grans. (Froiss. p. 429.)

Tres che que jou l'esgardai,
Premierement à loisir,
En j'pris, sans revenir,
Et en ceste pel morrai. (Votie. 1490, f. 78.)

2° Bien avant :

Tres devant aoust. (Ms. 7218, f. 268.)
Tres dont que vi ma dame
Mi donai. (Ms. 7218, f. 158.)

Je sai *tres* hier
Q'amours n'est pas estable
Pour avoir j'oy à moitie. (Vat. 1490, f. 168.)

3° Jusqu'à ce que :

Tres que li roiz Edward morra. (Rou. p. 280.)
Tres feure que l'esgardai
Onques puis ne l'entroubliai. (P. av. 1300, IV, p. 1501.)

4° Tout à fait :

Vous m'aurez
Se Dieu plect, et me recevez
Tres par devant nostre provoire. (Ms. 7218, f. 210.)

5° Si parfait :

Je n'os mie bien recorder
Sa beauté qu'el a si *tres*. (Poët. av. 1300, I, p. 248.)

6° Augmente le sens du simple : « Salomon eust « employé si *tres* tant de finances, pour faire une « chose désagreable à l'Éternel. » (Chol. f. 29.)

Tot maintenant je jugeroie
Du *tres* plus bel que je sauroie. (Ms. 7015, II, f. 152.)

Le tresor *tres* anoiantist
Tout prent, tout robe, tout pelice. (Ms. 7218, f. 296.)
Gallas *tres* fremist et tressau. (Id. f. 278.)

« Quand la drogue sera *tres* alée, l'en la jettera « et desgastera. » (Ord. II, p. 533.)

2. **Tres.** Tente : « Li *tres* ert toz de soie fine. » (Partonop. f. 126.)

3. **Tres.** 1° Traits des chevaux : « Et si faut un « cordier des *tres*. » (Desch. f. 500.) — 2° Gorgée : « Vin boire à grans *tres*. » (Desch. fol. 448.) — 3° Traite : « Là fet on grans poses et *tres*. » Desch. fol. 512.)

Tresbucher. Voir *Taratz*. « Afin qu'une amitié
« faut heure sement bastie, comme estoit la leur,
« ne *tresbuchast* en ruine, au moyen de ceste
« absence. » *Strapar*, II, p. 199. — « Que ils ne
« soient si hardiz de *tresbucher* aucunes monnoies
« d'or, blanches et noires, quelles que elles soient. »
« *Ordonn.* II, p. 185.

Tresbus. Qui a trop bu :

Amours n'est pas pour cuer
« Faire apeser ;
« Ains est droite maladie ;
« Cil qui largement s'en fist ;
« Est hors du chemin issus ;
« Aussi que uns homs *tresbus*
« Qui eude avoir les loes Gaillier
« Et jalous est d'amours et droit sentier.

Valicq., n° 1522, f. 361.

Tresceens. « Si aucun a fait bail de ses terres
« labourables, prez, vignes, eschevenieres, la pension
« et *tresceens* dudit bail, soit en grains, vins,
« denrées ou autres choses, est reputée pour meu-
« bles, dès que les fronts sont coupez ou enuillis. »
« *N. C. G. II*, f. 880.) Voir *Treccens*.

1. Tresche. Danse : « La *tresche* menoit Ysa-
« bians. » *Poët. av.* 1300, IV, p. 1461.)

2. Tresche. Tricherie :

Provoz de chastiens et de villes
« Qui font de *tresches* et de guiles
« Faus jugemens et faus recors. » (*Ms.* 7615, II, f. 156.)

Treschier, oier. Tr : Dauser :

Au *treschoier* se sont pris ;
« Godefroi moult se desroie,
« Saute et *tresche*, et mane bel
« La treche entre un omei. » (*P. av.* 1300, III, p. 1088.)

2° Tricher :

Pucelle n'a nul mestier
« Ou on la doive d'anour *trescher*
« Ne lui dire faulse parole. » (*Athias.*)

Tres chrestien. « Ce n'est pas sans grande
« raison que l'on a donné à nos roys le titre de
« roys *tres chrestiens*, de tout temps immemorial,
« parce que chaque famille de nos roys a de quoy
« se vendiquer. » *Pasq. Rech.* f. 213.)

Trescooper. Traverser : « Commanda fabri-
« quer et payer une voie de ciment et de pierres,
« laquelle *trescooperoit*, l'isle en longueur, depuis
« la mer de Cornouaille jusques au port de Tha-
« nasie. » *Pereforest*, I, f. 12.)

Trescorrir. Transcurrere de S. Bern. f. 388.

Trescouper. Fendre :

Le patron fait le timon gouverner
« Et proue fait les ondes *trescouper*. » (*Desch.* f. 19.)

Trescourir. Courir :

Et cilz fut près, si *trescourut*
« Au trespas. » (*Brut.* f. 90.)

Trescau, et. f. En Anjou, on appelle *trescau*,
trois hommes qui battent des gerbes ensemble. Le
« *Duchat sur Babelais*, I, p. 150) — 2° *Ballot* : « De
« un tonneau qui sont sur le bout .v. sols ; pour
« chacun doublier .ii. sols .vi. deniers ; pour le
« *trescau* .ii. sols.... s'il y en a un batel ou en la nef
« .xv. tonneaux ; et, s'il y a doublier, *trescau* ou

« charrelée qui faent moeson, le tonnel ne doit pas
« estre prins, mais la moeson de .xv. tonneaux. »
« *Du Gange*, sous *Trescellus*.)

Tresgeter. Lancer au loin :

Se go-celi Philippe tiens,
« Il ne saura si *tresgeter*
« Que ne l'face en tel lieu geter
« Ou il n'aura jour ne lumière. » (*G. Guicet.* f. 109.)
« Une ymage ferai *tresgeter*. » (*Sorb.* LX, c. 31.)
« Se lieève et si n'assaut ;
« Je li rassaut, et il n'assaut,
« Et le *tresgiete*. » (*Ms.* 7615, I, f. 117.)

Tresgiteure. Sculpture en saillie ; on lit dans
la description d'un tombeau :

Devant la tor list à ciment
« En un arvot qui moult ert gent,
« Font un t-mind apareillier ;
« De marbre le list entaillier
« Oiseaux et bestes en pointures
« Et de soltis *tresgiteures*
« Lout entaillie par defors. » (*Fl. et Blancheff.* f. 198.)

Tresiaus. Voir *Tresiel*. — « C'est à scavoier ly
« *tresiaus* de loiles, de dras, de camelos, de ser-
« ges. » (*Du Gange*, sous *Trescellus*.)

Tresjeté, té, etté. Brodé : « Fue fleur de
« lis *tresjeté* de fin or à pierres precieuses. »
« (*Peref.* I, f. 153.) — « Gorgettes des oyselets qui...
« estoient *tresjetés* de fin or. » (*Peref.* I, f. 154.)
« — « Par dessus avoit *tresjeté*... un houx à maniere
« d'espine vignefée, dont feuilles et branches
« estoient toutes de fin or. » *Peref.* id.)

Tresimes. Treizième : « Ja fu le *tresimes* jor
« de la chartre mise fu. » (*Vie des SS.* Sorb.
LX, c. 37.)

Treske. Danse : « La *treske* menoit. » (*Valic.*
I 190, f. 110.)

Treslancer. S'élancer. (*Fabl. S. Ger.* f. 22.)

Treslice, lit. Travaillé en treillis : « En son
« dos vest une broigne *treslice*. » (*Garin.*) — « Vestit
« un bon hanberc *treslit*. » (*Flora et Blanch.* 196.)

Tresmontaine. Tramontaine : « C'est l'estoile
« *Tresmontaine*, Aurora la desirée. » (*Desch.* 399.)

Tresmuier. Changer, métamorphoser : « On me
« *tresmue* mon premier estal. » (*Juv. des Ursins*,
Charles VI, p. 299.) — « De par Jesu Crist le *tres-*
« *mué*. » (*Ms.* 7218, f. 260.)

Alixandre et Hector, et Pompee...
« De leur fin est la vie *tresmue*. » (*Desch.* f. 129.)

Tresor. 1° Amas de métaux précieux :

N'est *tresor* tant repons
« Qui ne soit enfin trouvé. » (*Poët. av.* 1300, II, f. 103.)

2° Réserve : « Ne tarda gueres qu'elle se retirera
« devant le chevalier ouquel on pouvoit dire apertu-
« ment, la ou tel *tresor* est, là est ton cueur et les
« pensées ; et ainsi estoit il, car il pensoit merveil-
« leusement à la pucelle. » (*Perefor.* V, f. 44.) —
« Je voudroie estre cheul au *tresor* de la grant
« promesse qui est en vous, afin de prendre
« exemple de mieulx valoir. » (*Peref.* VI, f. 75.) —
3° *Tresor* des chartes ; on conservait au *Tresor*,
outre les titres originaux renfermés dans des boîtes

ou layettes, les registres de la Chancellerie royale, de Philippe-le-Bel à Charles IX. Cette collection, dont l'ancien classement a été scrupuleusement maintenu, est précédée et suivie d'inventaires et de recueils de transcriptions de pièces du Trésor, parmi lesquels figurent les précieux cartulaires de Ph. Auguste et de S. Louis, qui contiennent, avec les copies des pièces adressées au Roi, les minutes des actes royaux, et peuvent être considérés comme les premiers registres de la Chancellerie.]

Tresorerie. 1^o Or caché :

Avoir en *tresorerie*

Ne fait riens, fors que gésir,

Mais qui a droit de partir

Le set toz jors mouleper. [Poët. av. 1300, I, p. 318.]

2^o Cache-tout : « Je mis... mon plus précieux trésor
« en une *tresorerie* que je feis faire par dedans
« terre. » Percef. VI, f. 60.]

1. **Tresorier**. Administrer les finances : « Le
« souverain seigneur ne doit vendre quatre choses
« principales, entre autres le coin de sa monnoye,
« tant d'or que d'argent, la faisant haute, nette et
« fine ; telle la reçoit son pays bien *tresorié*. » La
Colomb. Th. d'honn. II, p. 105.]

2. **Tresorier**. *Subst.* « Aujourd'hui *tresorier*,
« demain très arriere. » (Colgr.) — « Au préambule
« des coutumes d'Eu, les procureurs des villages
« qui y comparoissent sont qualifiés de *tresoriers*. »
(N. C. G. IV, p. 175.)

X. *Trespassez*. Pensis :

Quant Partonopex fu montez

Pourens fu et *trespassez* ;

N'est merveille si est pensis

Ne sait où est, n'en quel pais. [Parton. f. 126.]

Trespas. 1^o Passage : « Manda que tous les
« *trespas* fussent bien gardez. » (Chr. de S. Denis,
I, f. 52.) — « Li biens d'amours sont tous *trespas*
« de vent ; Tost ont passé. » (Vatic. 1490, f. 82.) —
« En forçant leurs tenans de payer coutumes, *tres-*
« *pas*, panages et plusieurs choses. » (Ou Gange,
sous *Trespas*, c. 1261.) — 2^o Moment :

Dame, sans cui n'a poissance

Amors ne j'aie repas,

N'aie cure d'acointance

Qui ne dure e'un *trespas*. [Poët. av. 1300, II, p. 928.]

3^o Péché :

... Dame, ne vous griez pas

Que de main vueil, sans nul *trespas*

En marchandise raler. [Ms. 7218, f. 211.]

Nostre seigneur li prions

Que nos *trespas* nous pardoinst. [Ms. 7218, f. 173.]

4^o Excess : « Toutes manieres de forfaitures, *tres-*
« *pas*, mespresons faits pour eux ou advoez d'eulx,
« soient de tout pardonnez. » (Chron. de S. Denis,
II, fol. 265.)

Tresspassable. Passager :

Nostre paine est *tresspassable*,

Mais la vie i ert permanente :

Car, par ceste dolor mondaine

Arons nos la vie souveraine. [Vie des SS. Sorb. 60, c. 35.]

Tresspassé. Trépassé. [« Avoit eu un de ses
« enfans *tresspassés*, et en laisoit grant disner. »
(JJ. 145, p. 382.)] — « Les *tresspassés* ne mordent

« plus. » Apol. d'Hérod. p. 598. — « Tout cela est
« frappé à la porte d'un *tresspassé*. » Colgr. — « Il
« passe pour les *tresspassés*. » Colgr. — « Chambre
« du *tresspassé*. » dans laquelle le roy est mis, au
« bout de quelques jours après sa mort, avant d'être
« porté à la salle de l'effirg. (Mém. de Bassomp. I,
p. 298.)

Tresspasement. Convoi : « Avoir esté au
« *tresspasement* d'un chat, » n'avoir pas la vue
« claire. Oudin.]

Tresspasser. 1^o Trépasser, mourir : « Il mourut
« puis *tresspassa* à la joye pardurable, car il estoit
« grant amosnier. » (Chr. de S. Denis, I, f. 48. —
2^o Passer, en parlant du temps :

Qui feme pie

Ne doit, que que nus die,

En seul jour *tresspasser*

Qu'à n'a aille parler. [Poët. av. 1300, II, p. 712.]

« Li chanz ert moult *tresspassés*. » Ms. 7218,
f. 242.) — 3^o Surpasser :

Dedens le trel fu la pieule,

Flor de lis et rose novele,

Quant ele pert, ou tans d'esté,

Tresspassoit ele de beauté. [Ms. 7989², f. 54.]

4^o Sortir de :

Quant del passer fu *tresspassée*

Il a doucement confortée. [Ms. 7989², f. 47.]

« Ce seroit assez pour ne faire *tresspasser* outre
« les gonds de patience. » (Rabelais, III, p. 50. —
5^o Traverser :

Celz à pié ne purent retraire

Ne ceulz à cheval *tresspasser*. [Ms. 6812, f. 69.]

6^o « *Tresspasser* péage, » frauder le péage, aux
Ordonn. I, p. 227. — 7^o Passer :

La dame soloit chaque jor,

Quant issus estoit son seignor,

À la fenestre reposer

Et les *tresspassois* regarder. [Tabl. de S. Gern. f. 33.]

« Il n'y a si mauvais terre, comme le long des
« voyes, car un limier y *tresspassé* volentiers
« routes. » (Classe de Gast. Phébus, p. 172.)

Petit pas, ordonnéement,

Moult bel, et moult avennement,

Parmi la sale *tresspassoient*,

Au roy vindrent ; cel saluerent. [Bret. f. 80.]

Autecrist est *tresspassé* :

Le pens et entre en la ville. [Ms. 7615, II, f. 188.]

8^o Guérir :

Aucuns peuvent du venin *tresspasser*

Par triacle : du lyon ensoment

Se peut l'en bien garantir et truer ;

Mais il n'est nul qui peust au medisant

Resister n'à son venin cuytant. [Desch. f. 160.]

9^o Disparaître :

Tot autresi com la rousée

Monte en larreciu de sor fabre,

Et ons moult qui est dans fabre,

On ne puet plovoir ne venter,

Tot autresi voit *tresspasser*,

La bonne amour, parmi la gent,

Qu'on n'en aperçoive neaut. [Ms. 7615, II, f. 134.]

10^o Frustrer : « Aucune fois avient que li parastre
« et la marastre pour l'amour qui est entre aus on
« mariage, donnent à leurs fillastres leurs hiretages

ou leurs conquests, ou leurs meubles, ... et *tres-*
passent leurs enfans. » Beauman. p. 353.)

Trespasseur. Qui transgresse : « Les inju-
 rieux, violens ou *trespasseurs* de nostre pre-
 sente sauvegarde. » Ord. III, p. 562.

Trespensé. Pensif : « Guillaume ont trouvé
trespensé. » (Fabl. de S. Germ. f. 255.)

Atant le guerpiet en la voie,
 Et il s'en va moult *trespensé.* (Fabl. de S. Ger. p. 270.)

La pucelle du cuer sospire
 Ne sait comment et li puist dire
 Que ele est pour lui embrasce
 Moult durement, et *trespensé.* (Blanchand. f. 187.)

Trespenser (se). Être inquiet :

Mes quant tres bien surpris se voit,
 Qu'il est engoussus et destrout,
 Tot s'esbahist, et se *trespensé.*
 Si qu'il n'est pas de grant deffense. (Parton. f. 161.)

Trespensius. Inquiet : « *Trespensius*, morues
 et dolens. » (Ms. 7989², f. 66.)

Tresper. Danser :

Guiot dessus l'arboie
 Ou fet dancier
 Et espringuier ;
Tresper meschines et bouvier. (P. av. 1300, II, p. 665.)

Trespercer. Trespercer :

Puis enprès a l'espée traite,
 Si a la guimpe suslevée
 En son fanlure de l'espée ;
 Baise la guimpe et puis le sanc,
Tresperce le parmi le blanc. (Pirame et Thibé, f. 100.)

Li garrot le chastel *tresperce.* (G. Guiart, f. 314.)

La vostre très grant clartez
Tresperce toute creature. (Ms. 7218, f. 121.)

Femmes en point assez pour dieux,
 Dessus *trespercans* les cieus. (Contred. de Songeur. 165.)

Tresplanteur. Qui transplante : « *Tresplanteur*
 d'arbres. » (Des Acc. Bigarr. f. 51.)

Tresporter. Transporter, au propre et au
 figuré : « En une heure fu *tresportée* Et si avoit
 « moult grant journée. » Vie des SS. Sorb. 61, c. 31.)
 — « Par ire me *tresportai.* » Poët. av. 1300, IV,
 p. 1183.)

Tresque. Danse : « Mors, tu fais lessier gni et
 « *tresque.* » (Poëm. de la Mort, Sorb. 29, c. 17.)

Tressaillir.

Li cuers mennement *tressaillit*
 Et toute lor force lor laut. (Ms. 7218, f. 131.)
 Moult a fame le cuer nuabile
 Et *tressaillant.* (Ms. 7615, I, f. 107.)

Tres saint. « Comment les prelas d'aujourd'hui
 « en leur vie desordonnée veulent estre appelez
 « *tres saintz.* » (Besch. f. 526.)

Tressalé. Passé, sans goût : « Pain noir, dur
 « et haslé, Tout muisi et tout *tressalé.* » (Ms. 7218,
 fol. 286.)

1. Tresse. Danse : « Les menestriers encom-
 « mencerent à jouer de leurs instruments..... les
 « jeunes chevaliers et les pucelles s'entre-rejois-
 « soient, et faisoient plusieurs *tresses* entre les
 « arbres. » Percef. V, f. 107.)

2. Tresse. Tresse :

Se tu consens que leur *tresses*
 A fil d'or soient galonnées
 Et qu'elles soient ordonnées
 De soye et de fins autres dras,
 Que feras-tu ? Tu nourriras
 Le vice d'impudicité. (Besch. f. 501.)

Tressoir, on. Sorte de peigne ou de galon
 pour orner les cheveux :

Pigne, *tressoir* semblablement
 Et miroir pour moy ordonner. (Besch. f. 496.)

« Item nos *tressoirs* d'orfaverie qui sont de rubis
 « d'Alexandre, d'isemeraudes et de perles. » (Lett.
 de Jeanne de Navarre ; D. C. sous *Treca.*)

Tressommel. Charge d'une bête de somme :
 « Tout le haran, le selerin, les morues et les mar-
 « lans salez qui seront amenez en brouettes ou en
 « mannes seront venduz à brouettes ou à mannes,
 « ou en *tressommel.* » (Ord. II, p. 360.)

Tressuer. Suer : « Il commença à *tressuer* de
 « grande joye qu'il en eut. » (Arest. amor. p. 374.)
 — « Vit veuir son escuyer, sus ung roussin las et
 « *tressuant.* » Lancel. II, f. 26.)

Guilleaume vit desatorné
 Et son cheval vit *tressué.* (Rou, p. 233.)

Tresteau, tel. Tresteau : « Une table d'argent
 « qui estoit dessus quatre *tresteaux.* » (Lancel.
 III, fol. 23.) — « Il vait Thelamon assis sur ung
 « *tresteau.* » (Percef. II, f. 22.) — « Un *trestel* bien
 « seant. » (Mod. f. 112.)

Trestor. Hétour :

Eneas orre o Anclisus
 Li bous, li beaux, o le mauvais ;
 Par mer, par terre, et nuit et jour
 Que par isle, et par *trestor*
 Qu'il arrivent en Romeie. (Partonop. f. 125.)

Trestorner. Retourner :

Li chevalier li a nommé
 Qui la cuillier out *trestornée.* (Rou, p. 188.)

« Bien me deust *trestorner*
 « Amors, son devant derriere. (Chans. du C^s Thibaut, 26.)
Trestorner ne cheualchir. (Vatican, 1490, f. 13.)

Le prestre le chevalier voit,
 Vers li *trestorne* sa jument. (Ms. 7615, II, f. 209.)

La dame à *trestorner* le prent
 Gêtement, tant qu'il s'endormit. (Ms. 7615, II, f. 149.)

Le participe passé féminin est pris substantivem-
 « ent au sens de changement, détour : « Les voies
 « et les *trestornées.* » (Rou, p. 234.) — Guillaume
 le Bâtard vout un bon presage dans un haubert
 passé de bravers :

Le haubert qui fu *trestorné* ;
 Et puis me f'est à droit tornez
 Seneite la *aptestornée*
 De la chose qui est rimée ;
 Le mien qui est de duchée
 Verrez de duc en roy torner :
 Roy serai, que duc ai esté. (Rou, p. 311.)

Trestour. Hétour :

A un *trestour* que le rois fist
 Trayt flayn s'espée, si l'occist. (Brut, f. 38.)
 La vy je plusieurs contenanceas,
 Et rendre diverses sentences...
 L'un s'assiet, l'autre se crouit
 L'autre par derriere fait *trestour.* (Besch. f. 393.)

Il a oisiains pluisours
Qui les guetche et les *trestantz*
Dou goupilaperchoivoit bien. (Du Cange, *Trestourantus*.)

Trestourner. Détourner :

Aucuns d'eus font hydeuses moes
Quant ils sentent l'acier es joes
Qu'en leur abat la par grant tres
À *trestournies* et à vairs. (G. Guiart, f. 293.)

Qui voit la sajette venir,
Trestourner se doit ou courrir. (Beuf, f. 82.)

Le jour s'est alez demouant
Entre les povres *trestourant*. (Beuf, f. 109.)

Trestrambler. Trembler :

Fremist et soupire et esprant :
Tressalt, *trestramble* et tressaut. (Pyrame et Thisbé, 99.)

Trestner. Tuer, épuiser : « Amours trop me
« *trestue*. » (Chans. du XII^e siècle, f. 385.)

Tresve. Trêve : « *Tresves* et assuremens don-
« nez en cour de vassaux. » (G. G. II, p. 125.)

Tret. 1^o Trail, gorgée :

Mes se je eusse beu,
Du vin de ces noces un *tret*,
Il m'eust à toz jors bien fet ;
Mes je n'en bui ne n'en goustai. (Ms. 7218, f. 258.)

2^o Portée : « Quand vous vendrez..... comme au
« *tret* de m. arbalestes du giste ou vos laves
« destourné, laissez aler vos chiens. » (Mod. f. 57.)
— « *Tret* d'une petite pierre. » (Cast. Phéb. p. 285.)
— 3^o Trait d'arbalète : « Du *tret* de Gennes et de
« leurs guetons. » (Besch. f. 204.) — 4^o Moyen,
expédient :

Saiges est, las, qui se retret
Et qui aprent engin ou *tret*
Pour recouvir
Sa vie et estat par ouvrer. (Besch. f. 696.)
Eraisie et escu trop cointe
C'un popelicans et portret
A un faus pois, à un faux *tret*
De fauce interpretation. (Ms. 7615, II, f. 191.)

« *Tret* de traïson la poitevine. » (Ms. 7615, II,
f. 190.) — 5^o Corde d'un filet : « Quant vous arez
« bien atachié le *tret* de vostre rois à la gielle et à
« la perche. » (Mod. f. 170.) — 6^o « A *tret*, » à petits
pas : « Or chevauchons un petit à *tret* afin que ne
« perdons pas l'ouye. » (Percef. I, f. 78.)

Treteau, el, faus. « Pereaux, *treteaux*,
« claires.... pour faire boulevars. » (Le Jouvencel,
f. 85.) — « Il s'assist sur ung *treteu*.... et se print à
« reposer. » (Percef. II, f. 10.)

L'en vint desservir
Et oster tables et *treteaux*. (Besch. f. 498.)

Tretille. Qu'on peut traïler : « Sur debat des
« appellations,.... elles doivent esre relevées en
« parlement ; ou si elles sont *tretilles* devant nostre
« seneschal. » (Ord. des ducs de Bret. f. 238.)

Tretis. Souple :

Les bras longues, les dois *tretis*
Pour acoler amis fetis. (Ms. 7218, f. 218.)

Ses deux sorcis
Tant biaus,
Tretis, et gens, fez à compas. (Ms. 7218, f. 204.)

1. Treu. Trou : « Jusqu'au *treu* vous pant ve
« mamelle. » (Besch. f. 350.)

Un *treu* firent, desus la sole
Dont l'en peut traire une mole. (Fabl. S. Georj, 167.)

2. Treu. Tribut :

Treu en orient, *leu* rovent,
Teur venent en heritage
La honte à nous et le blage. (J. D. J. 2.)

Quant il sera exécuté
A paier le *treu* de nature
Celle ara de même la cure. (J. D. J. 392)

« Au pays où le *treu* de sel a lieu, nul ne doit
« acheter sel, fors au grenier du seigneur, et qui
« fait le contraire, il chet en l'amende. » Bouteill.
Som. rur. p. 865.) — « Ja estoit venu Boucquart en
« l'age et au temps que amour naturellement a
« costume de prendre le *treu* et la paye de tous
« les femmes nobles courages. » Boucic. p. 25.

Rome qui fut dame monarchial
Et qui soumbait la machine du monde
Sous son *treu*. (De ch. f. 299.)

« Je n'ay point accoustumé de payer *treu*, mais
« pour avoir paix, je mets la marchandise en vostre
« main. » (Percef. VI, f. 109.)

Treuaige. Même sens : « En leur payant
« *treuaige*. » (Math. de Couci, Charles VII, p. 691.)

Trevo. « *Trevo* est une cose qui donne seureté
« de la guerre, et tans que elle dure. » Beaum.
Du Cange, sous *Treva*. — « Si allerent à sauves
« *treves* jusqu'à l'est. » Lancel. III, f. 143.

Treuf. Enfant trouvé : « Il a la confiscation
« des biens dessus lui trouvez, la chose espaye, le
« *treuf* et le bastard, c'est à dire l'escheance du
« bastard. » (Bouteil. Som. rur. p. 902.)

Treuffle. Trêfle aux cartes. (Cotgr.)

Treuiller. Presser, au figuré ; la femme, sous
prétexte de charmer l'œil malade de son mari, met
la bouche dessus pour qu'il ne voit pas le galand
qu'elle veut faire sauver :

Tant le *treuilla*, et le charma
Que li lecherres s'en ala. (Fabl. de S. Georj.)

Trevisaine. De Trévise : « Y avoit un fiers
« couché en mesme lit, qui dansoit la danse *trevi-*
« *saine* avec sa femme. » (Desper. II, p. 95.)

Treuil. Treuil : « Si d'homme meurt en la foy,
« en contrition et grant repentance, c'est le *treuil*
« par quoy il lire à soy la misericorde de Dieu. »
(Mod. f. 241.)

Treulage. Pressurage. (Ord. III, p. 478.)

Treullour. Pressureur. D. C. sous *Trellature*.)

Treuve. Trouvaille : « N'est pas sans cause se
« vous esmerveillez de la *treuve*, car nous avons
« esté longtempz avec elle sans en rien apperce-
« voir. » (Chev. de la Tour. Instr. à ses filles, f. 67.)
— « Les *treuves* et vasseaux d'ez (abeilles), appar-
« tiendront au seigneur hault justicier, n'estant
« poursuisis de celui auquel ils appartiennent. »
(N. C. G. II, p. 146.)

Treyt. « Pain de *treyt*. » (Britt. Lois d'Angl. 71.)

Trez. Corde : « *Trez* de limiers, lesquels doivent
« estre cueues de chevaux ou de jumens, car....
« ils.... durent plus que s'ils estoient de chanvre

« ou de laine. » (G. Phéb. p. 137.) — « Nul ne doit pescher à filez, *trez* et ligne à plomb ou autres engins defendues. » (C. G. I. p. 603.)

Treze Treize : « Se regleront ledit prevost, mayeur et *treze* hommes, au fait de leurs offices, » concernant la ditte draperie. » (C. G. II. p. 958.)

Trezeau, Sorte de barrique : « Cerceaux à *trezeau*. » Ord. I. p. 600.

Trezein, Treizième : « Lods et *trezeins* deubs pour cause des alienations des terres et biens qui se font dans nos terres et seigneuries. » (X. C. G. II. p. 1238.) — « D'autant que surviennent plusieurs differens entre nos sujets à occasion des lods et *trezeins* qui nous sont deubs pour cause des alienations des terres et biens qui se font dans nos terres et seigneuries, il nous a semblé bon d'y pourvoir. » (X. C. G. II. p. 1238.) — « Demi *trezein*, monnaie de six deniers et demi. » (Mon.)

Trezeller, Carillonner : « Comme, dez le soir, l'on venoit *trezeller* la feste des culs. » (Des Accords, Escreaignes dijonn. p. 19.)

Trezenier, Registre où ont inserits les « *trezeins* à payer : » Noter et descrire tel notification dans le livre *trezenier*. » (X. C. G. II. 1238.)

Trezieime, « *Trezieime* du vin. » (Ord. V. p. 82.) — « Furent mis (à Paris, 1382) subsides, gabelles, aides, foages, douzieme, *trezieime*. » (Froiss. II, p. 232.)

Triacelerie, Action digne d'un vendeur de thériaque : « Feerie, sophisterie, empirie, medicasterie, *triacelerie*. » (Alect. Rom. p. 35.)

Triaceteur, Vendeur de thériaque. (Mém. de Mornay, I. p. 787.)

Triage, Terre (comparez *triegè*) : « Sauf et réservé certain dixmage que l'abbé de S. Mor des Fossez et les hoirs Tiersault preignent certain *triage* au dit terrouer d'Ongnes. » (Du Gange, sous *Triare*.)

Trial, Jugement rendu sur le serment de douze jureurs, dits en Angleterre *tryaoul*. On distinguait : 1° « *Trial* par bataille, » lorsque quelqu'un se défend d'un crime par le duel. (D. C. sous *Triallum*.) — 2° « *Trial* par les pers du royaume. » (Id.) — 3° « *Trial* par le pays. » (Id.)

Triangle, Angle, coin : « Une grosse tour qui bientoit en avant le fossé et faisoit le *triangle* du mur, de laquelle tour le guel ne pövoit veoir en bas. » (Le Jouv. f. 25.)

L'un des ras n'avoine mangé

Et les souris m'ont mat en fangle ;

Il n'y a pais ne *triangle* ;

Qu'ils n'aient tout fait *offmer*. (Besch. f. 280.)

Mettez raison et le droit au dessus

Et ne vueillez soutenir le *triangle*. (Besch. f. 21.)

Trianglé, Qui a forme de triangle : « Fournie « *trianglée*. » (Rabel. V, p. 192.)

Triannual, Espace ds trois ans : « Son *triannual* n'estoit encore expiré. » (Dict. de Monet.)

Triant, Tétons :

Li quens Berenger ot une fille moult bele ;

Pope l'apelot l'on ; moult ort gente pucelle ;

N'avoit encore en sain ne *triant*, ne mamelle. (Rou. 34.)

Triarele, Thériaque : « Précieux *triarele*. » (Besch. f. 558.)

Triabadique, Qui use de la tribade ; se dit d'une femme qui abuse de son sexe avec une autre femme : « Elles avassent mieus en user à la *triabadique*. » (Dialog. de l'ahureau, p. 40.)

Tribal, Trépid ? : « El dieu qui terrible ou de sa faux recronche Ou de son gros *tribal* les oiseaux efarenche. » (Baif, p. 228.)

Triballe, Bruit ; rapprochez *Trimballer* : « Le bruit et la *triballe* des gens des nores vous romproit tout le testament. » (Rabel. III. p. 164.)

Tribart, Parties sexuelles de l'homme. (Colgr.)

Tribé, Broyé : « Gros sel,bon vinaigre et fors aux, tout *tribé* ensemble. » (Mod. f. 61.)

1. **Trible**, Voir TRAMAIL.

2. **Trible**, Triple : « Comme il venoit à chascun chasteil, si le faisoit garnir de gens et de vivres, tellement qu'ils n'avoient garde d'ung grand ost, car il avoit fait *trible* renouveller et renforcer. » (Lancel du Lac, III, f. 34.)

En nom de Dieu l'espenté,

Qui est *trible* en unat. (Ms. 7615, l. f. 65.)

1. **Tribler**, Tripler :

En ton esu de parent

Treble à flour de his enarmée

C'est de la foy le sacrement

Une en doité simplement

Et en personnes est *triblé*. (Ms. 6812, f. 53.)

2. **Tribler**, Broyer :

Qui toutes les choses prendroit

Et en un mortier les metroit,

Et si les *triblast* tout en un,

Et puis les beust à jeun

Garis seroit. (Ms. 7218, f. 243.)

Tu as sous tes plantes *triblé*

La teste du serpent. (Ms. 7218, f. 179.)

« Ces fraiz que la char naturée Prist qui puis fu en croiz *triblé* Pour faire nostre salvement. » (Ms. 6812, f. 33.)

Tribolet, Pain. (D. C. sous *Panis*.)

Tribope, « Le duc de Gheldres... n'est que ung obstiné et plus esservellé que *tribopes*. » (Lett. de Louis XII, II, p. 282.)

Tribord, « Casse escoute de *tribord*. » (Rabel. IV, p. 99.)

Tribouil, ouillage, ouillerie, oul. Tracas, agitation : « Dieu me vould grand mal, quand il me mit en tel *tribouil*. » (XV Joyes du mar. p. 47.) — « C'est tout *tribouil* et labour depensée. » (Besch. fol. 269.)

Ce sont toutes *tribouilleries*

Que de plaider à folz ne à folles. (Pathel. 93.)

Abhorrant le mariage

Et des femmes le *tribouillage*

Marier point ne se vouldra. (Baif, f. 264.)

Tribouler, Tribouiller, agiter : « Quand on dit

« *triboule* menage, c'est au lieu de trouble menage, » (Pasq. Rech. p. 751) — « Il a moull, en cest siecle, »
 « paine et *triboulement*. » (Chantepl. ms. f. 103.)

Maint seigneur destrivent à maint
 Qui souvent en sont *triboulé*. (Desch. f. 231.)

Tout se va *triboulant*
 En n'amenant n'a point d'amenement
 Car chacun fait toute chose villainne. (Id. f. 279.)
 Sa vie est toute *triboulée*. (Id. f. 231.)

(L'épervier) si tire tout droit contremont
 A l'adon qu'il voit amont ;
 Hault la *triboult* et fait grant guerre. (Mod. f. 150.)

Triboulet. Fou de François I^r. (Rab. II, 268.)
 A Paris c'est le nom d'un homme court et ventru,
 de la fressure de mouton.

Triboullart. « Adone appella Sapience un des
 « procureurs de la cour qui avoit nom Massient
 « *Triboullart*. » (Mod. f. 215.)

Triboullée. Mélange : « Il ont fait une *triboullée*
 « *lée* de marz, mes, coum blanche gelée. » (Ms.
 6812, f. 53.)

Tribouller. Voir **TRIBULER** : « En Angleterre...
 « ils estoient tous *triboullé* et en mauvais arroy. »
 (Froiss. III, p. 317.)

Tribous. Agitation : « Se sevent de les *tribous*
 « Les dames trop mieus que nous. » (Vatic. 1490,
 fol. 169.)

Tribue, il. Même sens : « Leur *tribues*, pour
 « guerredon, reffus et vilaines paroles. » (Tri. des
 IX Preux, p. 304.) — « Noise et grant *tribuil*. »
 (Mod. f. 298.)

Tribuledge. Obligation de battre le blé du seigneur.
 (D. C. sous *Triblagium*.)

Tribulance. Agitation : « Ja n'i ara adversité
 « Ne *tribulance* depensé. » (Vie des SS. Sorb. 60,
 c. 42.)

Tribule. 1^o Chardon. (Colgrave.) — 2^o Chaussure
 trappe. (Oudin.)

Tribunal. Employé adjectivement : « Lors le
 « commanda Pilate amener à son siege *tribunal*. »
 (Percey. VI, f. 123.)

Tribus. « Pilulle de *tribus*. » (Merl. Cocc. I, 196.)

Tributaire. « Ces *tributaires*..... traicterent
 « tellement le peuple... que chascun demandoit et
 « appelloit plutost la mort que la vie en cest estat. »
 (Tri. des IX Preux, p. 100.)

Tricasser. Tracasser. (Songecreux, f. 98.)

Triceresse. Tricheuse :
 Amors est cose forsenée,
 Ne nus ne doit suivre ses volentés
 Tant le conois *triceresse* provée. (Ch. du C^o Thib. p. 63.)

Tricerie. Tricherie :
 Le plus de tous les deduis
 Sont par l'oreille conceu ;
 Ainsi arez vous deceu
 Mout de gent qui en regarder
 Prentend delis pour eulx garder
 De *tricerie* en leur cuer venant. (Mod. f. 155.)

Triche. Estui de la pierre avec laquelle les fau-
 cheurs aiguissent leur faux, dans le patois du Sois-
 x.

sonnés. Ce morceau de bois, long d'un bon pied, se
 met au manche de la faux.

Tricher. « Les Picards... appelloient Charles V,
 « Charles qui *triche*, faisant allusion sur Autriche,
 « qui *triche*, autant à dire qui trompe. » Brant.
 Chap. estr. I, p. 4.) — « Ha, richesse, por roi nos
 « *triches*? » (Ms. 7615, f. fol. 104.) — « Le roi se
 « coroya de ce que Saladin le *trichoit* ainsi. »
 Mart. V, c. 635.)

Tous cuide autrui *trichose*,
 Qui bien voit l'encoutrier
 Parmi son redouner,
 Qui n'ame desraison
 Soit fier de son baston. (Pran. du C^o de Beu. f. 115.)

Tricheresse. Féminin de *tricheur* :
 Pour ce est fou, ce sachiez de voir
 La bons qui a bonne moullier
 Quant il aileors se va soullier
 Aus folles garches *tricheresse*
 Qui plus que chas sont lessheresses. (Ms. 7615, II, 226.)

Tricheressement. En trichant : « La chose fu
 « fele *tricheressement*, par quoy il ne vent pas que
 « ele tiengne. » Beaum. p. 172.)

Tricherre, eur, ierre. Qui triche : « Il ne
 « vouloit mye vers moy estre mensongier, ne vers
 « S'anye *tricherre*. » Lancel. II, f. 110.

Qui sa dame devoit
 Trop fait vilain esloit
Tricheresse ne quert droit ;
 Quar raison l'ocroit. (Marceot et Sulem. f. 116.)

Or sui je certes toz le pire
 Qui soit et il plus vens *tricherre* ;
 Et je qui suis vens pechierre. (Ms. 7218, f. 5.)
 Toudis se craint *tricheur* qui a trichié. (Desch. f. 345.)

Trichot. Insulte, en Bigorre : « *Trichot* que tu
 « es... *trichot* est la plus grant injure et blasme que
 « l'en puisse dire à nul homme en iceluy pays
 « (Bigorre), » au reg. JJ. 168, p. 362, an. 1414.

Trichotoier. Appeler trichot : « Ne me vas pas
 « *trichotoiant*. » (Ibid.)

Tricon. 1^o Tierce, au jeu de cartes. — 2^o *Trico*,
 parlant de la réunion des parlements de Bordeaux,
 Toulouse, Paris, au parti de la Fronde : « Car le Nor-
 « mand et le Gascon Et le nostre faisoient *tricon*. »
 (Mém. du card. de Retz, V, p. 325.)

Tricoplier. « Quant il chevauchoit, il avoit .ii.
 « chevaucours avec soy et un frere sergent, et à
 « chevaux, un *tricoplier*, un escripvain. » Statuts
 des Hospitaliers.)

Tricoter. 1^o Jouer au volant. (Colgrave.) —
 2^o « *Tricoter* la pureté de l'or. » (Colgr.)

Tricoterie. Chicane : « Il n'est rien que je
 « haïsse comme à marchander ; c'est un pur com-
 « merce de *tricoterie* et d'impudence. » (Mont. I,
 p. 428.)

Tricoys. « Des baudriers qui ont beaux *tricoys*. »
 (Coquillart.)

Trietrac. 1^o Train [a encore ce sens en Bre-
 tagne] : « Le *trietrac* du palais. » (Cont. d'Entrap.
 p. 379.) — 2^o Jeu : « Il ne faut pas obmettre nostre
 « jeu de *tric* et *trac* ; car, s'il vous plaist considerer

• le son que rapportent les dez estant jettez dans
• le tablier, il n'est autre que *tric* et *trac*. » (Pasq.
Rech. p. 671.) — 3° Quinonce; « Des arbres plantez
• en *trictac*, qui font de tous costez des lignes et
• des routes, quoy qu'ils soient disposez sur di-
• verses lignes. » (Menest. art. des dev. préf. p. 52.)

Tridaine.

Vous estes au cul si tres noire
Et y crois si grant la fame
Qu'on ferait bien la *tridaine*.

(Deviz Amoureux, des demandes d'amours, p. 90.)

Trident. Curedent (?) au Pèlerin d'amour, t. II,
p. 632.

Tridet. « Nous disons les roys) prudens et pro-
• videns et qui ont bien sceu dissimuler, à quoy ils
• ont autant songé qu'au *tridet*. » Brant. Dam.
ill. p. 71.)

Tric.

1^o Action de trier :
Ainsi que les blondes avettes
Vont volant par les fleuriettes
En la saison du renouveau
Quand, de naturelle industrie,
Entre les fleurs font une *tric*,
Pour confire leur fruit nouveau. (Baif, I, 260.)

2^o Colombier : « Ne sera loisible à aucunes per-
• sonnes, de quelque qualité qu'elles soient, d'avoir
• ny faire *trics*, trappes ou autres refuges, pour
• reléver, tenir, ou nourrir pigeons aux maisons
• des champs, sur peine d'estre demolies. » (C. G.
II, p. 778.) — 3^o « Et frappa de la *tric*. » (Journal
de Paris, sous Charles VI, p. 13.)

Triège. Territoire :

Bou fu fort et hardiz, à Paris tint son siege : [piege
Ceuls de dedans cust pris, comme l'en trent laisse au
Ne fast sainez ni grant, par ont il lor *triège*. (Rou, 35.)

Triennalité. Subst. usité dans Du Cange, sous
Triennialitas.

Triens. En en trois personnes, dans une apos-
trophe à la Vierge :

Vous salu je, sainte Marie,
De sainte grace raeuple,
Qui meres estes à cet seigneur
Qui tant a fet sans enseigneur,
Vous estes filles et s'estes mere ;
Il fu voz fils, si fu voz pere,
Par es celestres, ils *triens*,
De vous descent et naist li biens. (Ms. 7218, f. 106.)

Trier. 1^o Choisir, mettre à part : « De cest mau-
• vais gieu legier Vous en di cou que j'en *trie*. »
• Valt. I 190, f. 163.) — « Li acier trenche et dessoude
• Maintes plaisanz armes *triez*. » (Valt. f. 315.) —
• Le sage, s'il requiert conseil, et on li done bon
• ou mauvais, il saura bien *trier* l'un de l'autre, et
• le fol ne saura *trier* ne conoistre. » (Assis. de
Jerus. p. 184.) — 2^o Eclaircir : « La prove de la
• procheineté de saunkes ne puet estre *trie* par
• nul plée de possession. » Britton, f. 181. — « Cil
• debate soit *trie* parexaminement de somoneurs. »
Britt. fol. 194. — 3^o Se diriger vers : « Touz jours
• vers le moulin se *trient*. » (G. Guart, f. 297.)

Et fist la tour sur un siege de bosaige
Qui au milieu tout le chastel maistre ;
Et du chastel à une part se *trie*
Behors et ens sallir à son usage,
Trop plus haute est que n'est le bois rannage. (Desch. 75.)

Triève. Trève :

La pooit on boivre et manger
Par tout Paris, sans nul danger ;
Et de ce fere n'ot *triève*. (Ms. 6812, f. 81.)

Trieuille. Trenil : « Quiconque fait poys à
• marle, il se submet de les restouper bien et
• deuenent, qui meschef n'en advienne à personne
• dez l'instant qu'il oste la *trieuille* et l'attachement
• par lequel il a tiré le marle. » (C. G. II, p. 874.)

Triente. « *Triente* d'un puis, » tour essieu de
la corde d'un puis. (Monel.)

Triffillier. Trifléure ; « *Triffilliers* de fil de fer
• ou d'archal. » (Reg. des art. de Paris, dans D. C.
sous *Trifilium*.)

Trifoire. Triforium :

En mi la nef avoit un lit
Taillié à or et à *trifoire*
De cypres et de blanc moire ;
L'un d'ap d'Aufrique d'or tissu
Est la coute qui dedens fu. (Ms. 7989, f. 49.)

De sor la porte à une tor
Qui a^s, toises a en tor,
Et vit^s, toises a de halt
Cele ne crient engi n'asalt ;
De lois est blanc com ivoire
Menu tailli de vert *trifoire*. (Parton. f. 127.)

Trifouillerie. Inlrigues : « Les brouilleries et
• *trifouilleries* de la cour. » (Mém. de Sully, XI,
p. 292.) — « Haïnes, jalousies et autres *trifouille-*
• *ries* de cour. » (Sully, V, p. 101.)

Trifourché. Qui a trois fourchons. (Colgr.)

Triqale. Déton (?) :

Pas ne vous doit trouver male
K'ainc ne servi de *triqale*,
Mais teus proie et chante et bale
Ke le pensée a molt sale. (Poët. av. 1300, IV, p. 1448.)

Triqant. Brouillon. (Colgrave.)

Trihoris. « Trois fils... dansans de passepieds
• et de *trihoris*. » (Despér. I, p. 34.) — « Danse de
• *trihory*. » (Eutrapel, p. 269.) — « Trois gentils
• hommes bretons, beaux danseurs de passe pieds
• et de *trihoris*. » (Desp. 5^e conte.)

Trilise. Treillis : « Touaille ou nappe faite de
• chanvre et d'estouppe, laquelle... on appelle
• *trilise*. » Merl. Coecia, I, p. 42.)

Trillebardon. (Chez Jean Guillemette à) c'est-
à-dire en un lieu inconnu. (Oudin.)

Trilleur. « Toutes personnes de Marsal et de la
• ditte prevosté, franche à cause de leurs person-
• nes, ou de leurs demeurances, seront juridiciables
• à la justice ordinaire, excepté les nobles, les pre-
• vosl, receveur et les gouverneurs, failleur, *tril-*
• *leur* et boutavant des sallines dudit lieu. » (Nouv.
Cout. Gén. II, 1164.)

Trimard. Chemin, en argot : « Qui seche de
• paillardie envie dont vous regorgez, comme le
• savon des levres des gueux qui vivent sur le
• grand *trimard*. » (Moy. de parv. p. 95.)

Trinballement. « *Trinballement* de poesles,
• chaulderons, bassins. » (Iabel. V, p. 2.)

Trincaige. Action de trinquer. (Borel.)

Trine. Triple : « Il n'est qu'un seul Dieu et non mie *trine*. » (Chr. de S. Denis, I, f. 112.)

Trinel. Même sens : « Contemplation de la divinité et de la *trinelle* distinction des personnes en l'union d'une seule essence. » (Al. Charl. de l'Esperance, p. 282.)

Tringlet. Jeu : « Jouerent au *tringlet* à Chateaufort. » (Jl. 151, p. 43, an. 1396.)

Trinité. On a dit de François I^{er}, Marguerite de Navarre et Louise de Savoie : « Leur *Trinité*. » (Marg. de la Marg. f. 367.)

Trinquat. Fourbe ; la dame de Beaujeu « estoit si fort vindicative et de l'humeur en cela du roy son pere, voire en tout, car elle estoit *trinquate*, corrompue, pleine de dissimulation et grande hypocrisie. » (Brant. Dam. ill. p. 293.) — « Le marcehal de Matignon tres fin et *trinquat* Normand. » (Id. Cap. fr. III, p. 369.)

Trinque. Action de trinquer : « Ce cardinal de Trente... digne prelat et bon compagnon à mode du pais pour faire *trinque*. » (Brant. Cap. fr. II, p. 331.)

Trinqueballe. Sonner à force. (Rab. I, 256.)

Trinquenaille. « *Trinquenailles*, archicanailles, tres que canailles. » (Rab. V, prolog. p. 15.)

Trinquer. « Voirre n'array, ne tasse pour *trinquer* de sor me faut boire à un vermicel. » (Desch. f. 210.)

Trinquerie. Action de trinquer. (Cotgr.)

Trinquet. 1^o Mât droit du devant du vaisseau : Lors Neptunus, gouverneur de la mer, Feit grosses nets et carraques armer Et desployer leurs *trinquets* et leurs voistes. (J. d'Auton, p. 319.)

« *Trinquet* de gabie, de proue. » (Rabel. IV, 82.) — 2^o Jeu :

Il est du *trinquet* triquetez,
Du tablier et du jeu de dez. (Desch. f. 376.)

Trinqueur. Qui trinque. (Oudin.)

Trins. « Il y eut un grand assaut donné autour de la ville mesme ; il entra bien 80 hommes dedans des *trins* ; mais enfin ils furent chasses dehors par force. » (Fenin, Charles VI, an. 1419, p. 47.)

Triolaïne. 1^o Suite, dans Coquill. p. 43. « De sa concubine, il eut une grande *triolaïne* de bastards. » (Favin, Th. d'honn. II, p. 1193.) — « Les romanciers donnent à Mellusine une grande *triolaïne* d'enfans. » (Id. p. 1579.) — 2^o Espace de trois jours :

Ainsi jeuna la *triolaïne* ;
Ce ne fu mie sans grant paine. (III Maries, p. 189.)

Triolet. 1^o Poésie. (Departie d'amours, p. 250.) — 2^o Plante : « *Triolet* aromatique, des chevaux. » (Cotgr.) — 3^o Triangle : « La tierce (large) à maniere de *triolet* estoit noire. » (Ol. de la Marche, I, 295.)

Triomphant. « Elle commença à contempler les superbes et *trionphans* palais. » (Suits de Strap. I, 268.) — Aux obscures de Charles VII, en 1461, « il y avoit une chapelle à cinq croix toute

« noire, aussi grande que celle de Paris, des cierges « par dessus... Bref elle estoit aussi *trionphante* « que celle de Paris. » (Matth. de Coucy, Charles VII, p. 738.)

Triomphé. 1^o Fête : « En la chambre, où le « *trionphé* se faisoit... le roy en fist grande feste et « *trionphé*. » (Straparole, I, p. 343.) — 2. Plaisir : « Chevaux de hennir, de ruer, de tempester environ « ces juments ; c'estoit un *trionphé* de les oïr. » (Despr. I, p. 231.) — 3^o Jeu de cartes : « Ne s'ac- « cordant pas volontiers à changer avec nous de « *trionphés*. » (Garasse, Rech. des Rech. f. 737. — Au figuré, « renoncer à la *trionphé*, « vomir. Oud. — 4^o Pompe : « Il se partit en sa *trionphé* et appa- « reil. » (Monstr. I, p. 128.)

Trion. Dans les Bombes, arbres étêtés qui séparent les héritages. (D. C. *Triones*.)

Trioris. Danse voir Triunis : « Bretons balladins « dansans leurs *trioris* fredonisez. » (Rab. IV, 164.)

Tripaillerie. Tripes. (Cotgrave.)

1. **Tripe.** « *Tripe* pleine ne combat bien, ni ne « fuit bien. » (Cotgrave.) — « *Tripe* de S. Denis. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1653.) — « *Tripe* de fagot, « son centre. (Cotgr.) — « *Tripe* de morue. » (Oud.)

2. **Tripe.** Forme verbale de *triper*, danser :

Le cervot, peruche et Philippe
Et Charlot, les aut., les trois,
Sont une couple, et à la *tripe*
Savent dancier aucune fois ;
C'est le jeunse conseil courtois
Qui mettront lance sur fautre ;
Pour proye courront par les bois
Ils ne celent rien l'un à l'autre. (Desch. f. 270.)

Triper. Danser :

Dame, ja le verroiz joer
Par leans, saillir et *triper*. (Ms. 7996, f. 86.)

Tels fet feste et va *tripant*
Qui ne fet pas qu'à l'ueil li pant. (Ms. 7218, f. 313.)

S'il en patience travaillent
Qu'il balent et *tripent* et saillent (Rose.)

Triperie. Lieu à laver les tripes, à les vendre. (Cotgrave.)

Tripet. Ventru : « Le capitaine *Tripet*. » (Rabel. I, p. 221.)

Tripetter. Tressauter :

Et tout après moy les feisse
Par vive rage *tripeter*. (Rose.)

Tripier, etc. « *Tripier* d'Amboise. » (Eutrap. p. 312.) — « Couteau de *tripiere* ; injurieux en « *tripiere*. » (Cotgr.)

Tripla. Triplait, ancien terme de musique à trois temps : « Vous entonnez si tristement et par *tripla*, « sur vostre fluste enroncée, la bataille des Trante. » (Eutrap. p. 267.)

TriPLICATION. « Comme il pueent trouver reson « l'une partie contre l'autre, et pour che baillent il « *triplication* au defendeur contre les replications « au demandeur. » (Beaum. p. 36.)

TriPLICITÉ. « Le chant musiciant n'aroit pas lieu « pour la hauteur d'icellui et la *triplicité* des « voix. » (Desch. f. 395.)

Triplique. « Reponse et instance du demandeur à la seconde réutation du défendeur. » (Monet.)

Tripliquier. Tripler : « Proposer,.... répondre, repliquier, dupliquer, *tripliquier*. » (Mod. f. 230.)

Tripoly. « *Tripoly* dont usent les lapidaires à polir pierres précieuses. » (Nicot.)

Tripot. « J'ay bien ouy tout son *tripot* et ses bayes. » Coquill. p. 89.]

Tripotier. Qui tient un tripot ou jeu de paume. (Gouj. Bibl. fr. III, p. 200.)

Tripout. Bruit :

Et si malement le tenoit
Comques eschaper ne li pouit
Tant qu'is eurent fait cel *tripout*. (Rose.)

Trippe. Tripe :

Souffres les maux, l'en ne veut que gens sains,
Jeunes, jolis, de toute joye plains....
Car se saint mort la *trippe* en son lieu,
Jamais formont dame ne l'aimera. (Desch. f. 217.)

« Laver les *trippes*, » boire. (Oud.) — « Rendre *trippes* et boyaux, ou boudins, » vomir. (Id.) — « Payer chopine de *trippes*. » (Rabel. II, p. 5.) — « Tout aille, *trippes* et boyaux. » (Cretin. p. 160.) — « *Trippes* fruites sont escrites au papier des « pauvres gens. » (Oudin.) — On appelle ainsi, à Auxerre, un jeu qui se joue encore avec une balle qu'on pousse en l'air avec des bâtons : « Voicy « *trippes* de jeu, gondebillaux d'envy de ce « faulveau à la raye noire. » (Rabel. I, p. 26.)

Trippeter. Sauter : « Tressaut et *trippette*. » (Triumphes de Pétrarque, p. 29.)

Trippier. Qui fabrique l'étoffe dite tripe : « Toutes sentences rendues par les reuward, pairs, seurs, maieur de la Perse, *trippiers* de velours, « commis à la vingtaine et autres.... sortissent par « appel par devant les eschevins. » (C. G. I, p. 777.)

Triqehalaridean. Chose sans valeur. (Colg.)

Triquedondaine.

Jeunes dames, tele *triquedondaine*
Ne portez plus ; aux vielles en convienent.
Soit voz atours humbles et gracieux,
Plaisans à tous ; Bien en bien vous maintiengne ;
Car raison dit qu'il veut que tout le erainge ;
Rendez l'emprunt des estranges cheveux. (Desch. 327.)

Triquhouse. Guêtre de drap : « Qui a des « *triquhouses* chaussées. » (Nicot.)

Triquemadame. Herbe qu'on met en salade. (Colgrave.)

Triquenehan. Tocsin ; les habitants de Montpellier, repentants de leur révolte, apportent au duc d'Anjou, en 1379, « les clefs des cloches et le batant « de la cloche des queiulx ils avoient sonné le « *triquenchan*. » (Chr. de S. Denis, III, f. 46.)

Triquenique. « Argumens, monstreur de *triqueniques*. » (Colgr.)

Triqueté. Ballu :

Il est du triquet *triqueté* :
Du tablier et du gieu de dez. (Desch. f. 376.)

Triquetraqueur. Joueur de trietrac. (Des Accords, p. 23.)

Triquette. Triangle. (Colgr.)

Triquoteuse. Tricoteuse : « Ce sont contes de « *triquoteuses* et de nos douillettes qui sont bien « aisés de se faire dorelout durant les six semaines. » (Contes de Chol. p. 258.)

Trisayent. « Denis Sauvage, seigneur du Parc, « en sa traduction de *Paul Jove*, liv. 37, appelle « Mahomet bisayent, Amurath *trisayent* de Solyman « empereur de C. P. Et devant luy, celui qui sous « le nom de fidele serviteur, fit imprimer la vie du « chevalier Bayard, en l'an 1527, n'avoit usé du « mot de *trisayent*, ains *terayent*, au premier cha- « pitre de son livre. » (Pasq. Rech. p. 732.)

Tristaice. Trislesse :

Et les osta fors de *tristaice*
Et mist en voie de laiaice. (Mousk. p. 104.)

Tristamie. Couleur d'un cheval. (Oud.)

Tristan. Héros de roman : « De bien aimer « *Tristan* pas. » (Poët. av. 1300, II, p. 563.)

Ja Deus ne me doint à li
N'a sa joie recoverer
S'onques riens poi tant amer :
Don lignage *Tristan* sui. (Poët. av. 1300, IV, p. 1443.)
Cuers fadis est, et en lui pou se tie,
Riches qi puis apovrir
Li diseteus recouvrans,
En pire est, droit *Tristans*. (Vatic. 1490, f. 181.)

« N'est preus qi sert de *Tristan*. » (Vatic. 1490, fol. 148.)

Triste. « *Triste* comme un bonnet de nuit sans « coeffe. » (Colgr.) — « *Triste* qui n'a criste, » qui n'a ni croix, ni pile. (Colgr.)

Tristemement. Affliction : « Bien a seue compa- « rer et ramembrer les *tristemens* des choses de « ce temps jusques à ores. » (Al. Chart. Quadril. invéc. p. 439.)

Trister. Altriser : « Et vrayment nous mons- « trons nostre bien fole erreur, De nous *trister* « ainsi d'une vaine douleur. » (J. Tahir. p. 312.) — « S'il y a quelque fantasque qui se *triste* de nestre « icy. » (Moy. de parv. p. 390.)

Tristem. Trislesse : « Un seul mot ne respon- « doient, ainçois *trister* continuant, n'en peut ne « seue onques, par nulle enqueste, extraire Cesar « une voix. » (Tr. des IX Preux, p. 313.)

Tristemement. Tristemement :

Qui par l'amour d'Egistus, son cher amant,
Agamemnon son mary *tristemement*
Occire feist. (Tr. de Pétrarque, trad. d'Oppède, f. 26.)

Tristoyer. Altriser :

... Tout homme à ce pourvoye
Et soit joieux, gracieux, nct au monde
Sans *tristoyer*. (Desch. f. 330.)

Tristrau. Tristan :

Anieuse, fit il, ma suer
Tu es el paradis Bertran ;
Or pues tu chanter de *Tristrau*. (Ms. 7218, f. 50.)

1. Tristre. Tertre :

Nous venimes dessus un *tristre*
Où un moult gentils damoiseurs
Tenot ses deus leviers moult beaux. (Froiss., Part. II.)

2. Tristre. Trisle :

Moult devint corroucé et *triste*
Por la pucele sa magistre ;
De pasmoison la releva. (Blanchard, f. 17.)

Tristurna, or, our. Tristesse : « Geste leesse

« lay tournera par temps en grant *tristresse*. »
(Tri. des IX Preux, p. 237.) — « En grant dolour.
« En grant paour, En grant *tristour*. Et nuit et jour
« sui. » (Chans. du ms. Bouh. f. 311.)

Veiz li celui qui tant de mal
Nos a fet et tant de *tristor*. (Ms. 7996, p. 55.)

Tristor. Tristesse. (Marbod. c. 1652.)

Trisulce. A trois pointes : « Excommunication
« *trisulce*. » (Rabel. I, p. 268.)

Tritese. Tristesse : « La reine Marguerite,
« femme de S. Louis fit nommer Tritan le fils dont
« elle accoucha à Damiete, à cause de la *tritese*
« qu'elle ot de la prise de son mary. » (Chron. de
Nangis, an. 1250, p. 3.)

Triton. Faux Ion. (D. C. sous *Tritones*.)

Tritreche. Tristesse : « Amours, s'aussi de
« malece Pensoies com de ma *tritreche*. » (Vatib.
1490, fol. 128.)

Trive. Trève : « Il y a grant difference entre
« *trives* et assurement, car *trives* si darent à
« terme, et assurement dure à tousjours. » (Beau-
manoir, p. 304.)

Triumphamment. D'une manière brillante :
« Comment ceulx de nerve priserent fort les che-
« valiers bretons et *triumphamment* les honore-
« rent. » (Percef. IV, f. 54.)

Triumphant. Qui triomphe : « Leur monstra
« les lieux de leans qui estoient moult *triumphans*
« et nobles. » (Percef. IV, f. 54.)

Triumpe. Triomphe : « Les armes de l'em-
« pereur en un chapeau de *triumphe*. » (Du Bell.
VI, p. 352.)

Triuve. Trève : « Quar il n'ot *triuve*. » (Mousk.)

Tro. Trou : « Je n'ay ni recept ni *tro*. » (Desch.
f. 223.)

Troche. Assemblage, réunion : « *Troches* de
« perles, dont chascune contient .iii. ou .iij. perles. »
(Choisy, Charles V, p. 522.)

Près de Gauchier et de sa *troche*
Li queus de Biaumont s'approche. (G. Guiart, f. 125.)
Se vous avez bien avisés
Les meules et les andoilles,
Et d'autres qui pannes sont,
Et d'autres encore qui se font
Par *troches*. (Font. Guérin, Vénérie, f. 99.)

Trochée. Ensemble : « *Trochée* de poires ou
« de pommes. » (Colgrave.)

Trocher. Troquer, s'échanger en :

Vertu n'est qui en vice ne *troche*
D'où je conclus et ai ferme esperance
Que pour nos maux la fin du monde approche.
(Deschamps, f. 247.)

Trochet. Ensemble, bouquet : « Le *trochet* un
« *trochet* de cent noisilles franches, et de raisins
« muscats attachez à leurs branches. » (R. Belleau.
Berger, I, p. 18.)

Trocheure. Quatrième andouiller de la tête du
cerf : « Toutes testes ne portans que quatre et trois
« et les espois estans plantez en la sommité tous
« d'une hauteur, en la forme d'un trochée de poires
« ou de nouzielles, se doivent nommer testes por-
« tans *trocheures*. » (Fouill. Vénérie, f. 21)

Trochié. Qui a des *trocheures* : « Celle qui est
« appelée teste rengeüe, c'est une teste qui n'est
« pas *trochiée*. » (Modus, f. 18.)

Trochisé. Même sens : « Grand cerf qui a
« haute teste, et bien *trochisé*. » (Mod. f. 10.)

Troisque. Trochisque : « Après duit absente
« en eau, en laquelle mesle miel et cendre d'orge,
« et de ces choses assemblées fais *troisques* qui
« sont comme morceaux plats, desquets pastras
« Poiseau. » (Fouill. Faucon, f. 82.)

Troë. Troüé : « Quant j'aurai mon esen et
« percié et *troë*. » (Notice du roman d'Alexandre,
p. 22.)

Troesne. Troëne : « Arbrisseau vulgairement
« appelé *troesne*. » (Fouill. Vén. f. 85.)

Trogne. Visage : « Pourvu qu'on n'y procede
« point d'une *trogne* trop impieusement magis-
« trale, je prens plaisir à estre repris. » (Essais de
Montaigne, III, p. 249.)

Troi. Trois :

Desir, plaisir, et souvenir, cil *troi*
Feront mon cuer mourir de mort plus dure
Que Narcisus. (Desch. f. 167.)

Troïe. Ville d'Asie :

Quant il la vit, moult ot grant joie
Com se il fust sire de *Troie*. (Ms. 7218, f. 119.)

Troïes. Troyes : « Li cointerel de *Troïes*. »
(Poët. av. 1300, IV, p. 1651.) — « Ribaus de *Troïes*. »
(Id. p. 1653.)

Troigne. Trogne : « Belle gouge de bonne
« *troigne*. » (Rabelais, I, p. 14.)

Troïien. Troyen :

Et le *Troïien* par en vengon
Redespourent Gilion ;
Si ont Cilderic rapieüe
Qui en Tourainne avoit esté. (Mousk. p. 12.)

Troïl. Dévidoir, treuil. D. C. sous *Traotium*.

Troïlle. Triple : « Commolion de hautes pla-
« nettes, laquelle commolion les astronomes appel-
« loient *troïlle*, c'est assavoir grande, tres grande
« et moyenne. » (Chr. de Nangis, an. 1344.)

Troïnelle. Troëne : « Cages d'ozier.... eselissées
« de petits barreaux de *troïnelle* pelée. » (Rem.
Bell. I, p. 74.)

Trois. Nom de nombre :

Puis se trouverent *trois* estas
Qui firent grant division. (Desch. f. 572.)

On lit de la beauté de Narcisse :

Li dieus d'amours du sien i mist ;
 Il assista un douz regard,
 Quo' tout le monde esprant et art,
 Puis fist le nez, et puis la face,
 Plus cler que cristal, ne que glace ;
 Les deux plus blanches que n'est nois ;
 Et les attega *trois* et *trois* ;
 Quant chascune ot par soi assise,
 Les livres i joint. *(Narcisse, f. 117.)*

« Vendre..... au criage des crieurs et dire les
 • *trois* mots et livrer. » Ass. de Jérus. p. 96.) —
 • Monsieur de *trois* au boisseau, de *trois* à une
 • espée. » Cotgr.) — « Jouer aux *trois*... aux *trois*
 • cens *trois*. » Bouchet, Sérées, I. p. 358.) — « Il
 • me souvient que une fois je jone... au jeu de
 • tables que l'on nomme le jeu de *Troyes*. » Percefc.
 III. f. 31.)

Vens tu geter pour le *trois*
 Ou pour le quatre. *(Ms. 7218, f. 474.)*

« P. *trois*, » pas de *trois*. Merl. Coc. I. p. 67.) —
 • Sauter à *trois* pas et un saut, c'est une espèce
 • de danse : « Du premier saut s'avance de six bras-
 • sées ; le second est plus court, mais plus ferme ;
 • et au troisième joignant les deux pieds ensemble,
 • se lance en l'air et outrepasse bien loin la mar-
 • que. » Merl. Cocane, I. p. 67. — « Je vous vens
 • à *trois* pas un saut. » Devis amoureux, Ventes
 • d'amour, p. 33. — « Cinj pas et *trois* visages, »
 • danse, au Rom. Bourgeois, I. p. 147.

Troite. Fruite : « Bons mengers est de *troite*. »
 Vatic. 4522, f. 155. — « *Troites* d'Andelis. » Poët.
 av. 1300, IV, p. 1653.)

Troller. Terme de vénerie ; quêter au hasard :
 • « Combien que je loue grandement de voir deffaie
 • la nuit du lievre aux chiens et l'aller querir, et
 • pousser en la giste.... il me semble que c'est une
 • chose trop longue... pour autant qu'il ne font
 • que balancer et *troller*. » Fouill. Vén. f. 68.)

Trollerie. Action de troller. (Cotgr.)

Trolleur. Qui trolle. (Oud.)

Trombe. « *Trombe* du S. Esprit, » relique fabu-
 • leuse. (Pèler. d'amour, f. 134.)

Tromble. Ecrevisse de mer. (Cotgr.)

Trombon. Tambour : « Ma muse qui ees vers
 • joue Au son des *trombons* et hauboy. » Baif,
 folio 207.)

Trompaige. Tromperie :

Le fort a, par son *trompaige*,
 Bons et argent, sans demander :
 S'estre veulx riches à ontraizes,
 Compains, aprens à flajoler. *(Desch. f. 319.)*

Trompation. Tromperie. (Palliel. Farce, p. 4.)
Trompe. 1^o Trompette : « Fasse bonne farine
 • sans *trompe* ne buccine. » (Cotgr.) — « Il y a plus
 • de trompeurs que de *trompes*. » (Cotgr.) — « Les
 • menestriers... sonnans *trompes* et clairons, et
 • cors sarrasinois. » (Percefc. I. f. 405.)

Nulz n'a cure des chalameaux,
 Chascun veult jouer de la *trompe*. *(Desch. f. 387.)*

Un menestrier vante son savoir : « Je sai bien la

• *trompe* bailler. » Fabl. de S. Germ. fol. 70.) —
 2^o Canal d'une pompe. — 3^o Bascule à tirer de l'eau.
 Oudin.) — 4^o Sabot, toupie, en Anjou et Touraine.
 (Rab. I, p. 148.) — « Il n'y a pas le fouet pour mener
 • cette *trompe*. » Cotgr.)

Trompeur. Joueur de trompe : « Se fierent
 • sus les *trompeurs*. » (G. Guiart, f. 314.)

Tromper. 1^o Jouer de la trompe : « *Trompant*
 • et menant grant noyse de leurs instruments. »
 (Percefc. I, f. 85.) — 2^o Abuser, s'abuser ; vers l'an
 1596, on prenoit se *tromper* en mauvais parl. et
 l'on se croyoit offensé lorsque quelqu'un disoit
 qu'on avoit esté ou qu'on s'estoit *trompé* ; on ne
 songeoit pas que cette expression avoit été inventée
 par quelque railleur sur une équivoque malhon-
 nête, et l'on en venoit au point de se couper la
 gorge. Vrai et parf. amour, p. 3, 4, 5. — *Tromper*
 • le diable, » déjouer avant d'aller à la messe.
 (Oudin.) — « *Tromper* le temps, » tromper son
 ennui. (Oud.) — « Bien aisé est à *tromper* qui a nul
 • mal ne pense. » (Apol. d'Hérod. p. 663.) — « Le
 • sage dit qu'il vault mieulx aultruy *tromper* que
 • l'estre. » (Percefc. IV, f. 45.) — « *Tromper* un cor-
 • beau à bouche beante. » Cotgr.) — « Qui d'autrui
 • *tromper* se met en peine, souvent luy en devient
 • la peine. » Cotgr.)

Trompette, ette. 1^o Instrument à vent : « Se-
 • cret comme une *trompette*. » (Oud.) — « A pain
 • et oignon, *trompette* ou clairon. » (Cotgrave.) —
 • C'est une *trompette*, » un bavard. (Oud.) — « Ce
 • gros bouffare et *trompette* du jugement. » (Bouch.
 Sérées, III. 61.) — « Envoya dire aux dits capitaines
 • qu'ils luy envoyoient un gentilhomme lequel
 • pourroit venir à seureté avec la *trompette*. »
 (Mém. de du Bellay, VI, fol. 18.) — 2^o [Joueur de
 trompette : « Monstre Colin Chevalier, marinel de
 • Leure, ... un arbalestiers, et une *trompette*. » (B.
 N. fr. 25764, n^o 162, an. 1365.)] — « Le due de
 Gueldre dit de l'armée de Charles VI, « Si seront
 • reculez à la fois, autrement que de *trompettes*. »
 (Froiss. III, p. 327.) — « Envoya le mesme *trompette*
 • nommé Augustin. » Mém. de du Bellay, VI, 187.)

Trompeur. 1^o Joueur de trompe : « Il y a plus
 • de *trompeurs* que de trompes. » (Cotgrave.) —
 • *Trompeurs* à cheval trompans de toutes leurs
 • forces. » (Percefc. II, fol. 417.) — 2^o Qui trompe,
 qui abuse : « Tromper un *trompeur* n'est point
 • tromperie. » J. de S. Gelais, Hist. de Louis XII,
 p. 4.) — « A *trompeur*, *trompeur* et demy. » (Al.
 Chart. p. 749.) — « Le *trompeur* le plus souvent se
 • trouve luy mesme trompé. » (Strap. I, p. 271.)

Trompeux. Qui joue de la trompe : « Joes
 • comme à *trompeux* qui souffle et muse. » (Desch.
 fol. 324.)

Tromphoir. Jet d'eau : « Y avoit une autre
 • grande court, et au milieu d'icelle une fontaine à
 • deux bassins, et le *tromphoir* d'albastre jettant
 • eau. » (Alect. rom. p. 133.)

Trompille. Petite trompe : « Sonner les *trom-*
 • • *pilles*. » (Fabri, art de rhét. II, f. 61.)

Trompiller Jouer de la trompe : « Trompes et clairon, commencerent à *trompiller*. » (Chron. de S. Denis, II, f. 39.) — « Le tonnerre *trompilloit* par les champs. » (Fabri, art de rhét. I, f. 86.)

1. **Tron** Trône de Dieu, ciel : « Li jorz torne à declin, la nuiz cuevre le *tron*. » (Parton. f. 176.)

2. **Tron** Tronc de chou : « S'il y a des penes ployées, prenez le *tron* d'un chou, et le mettez en la braise, tant qu'il soit chaut et puis le fendez par un bout, et avec cela dressez vostre penne. » (Arteoloq. fauconn. f. 99.)

Tronc.

Car or en ai bouté en corioe

Tronc qi a pris

Quantques ouques j'esparguai. (Val. 1490, f. 43.)

Je ne puy à vous, humile, parfette,

Dire mes maux, ni mon *tronc* arregar :

Le balmier sui qui bien sui pure et nette

Ou tel fleur croist à tres noble vergier. (Desch. f. 155.)

Car le bien commun, que l'on prede,

Pour eulz estas souverte fois,

Fait que nostre sire concode

Pugnacion et que la voix

Des povres gens destruis et frois

Esteoie ou *tronc* moyen. (Desch. f. 155.)

Soient pendus ou taillez sur le *tronc*. (Desch. f. 128.)

Troncation.

Action de trancher. (Cotgr.)

Tronce. Tronc : « Ceux d'amont recommencerent... à jeter grosses *tronces* de bois, barres et « plançons et ce qu'ils pouvoient. » (J. d'Auton, Annales de Louis XII, p. 268.)

Tronche. Même sens : « Cables, coupeaux, « *tronches*, branches, seront vendus par les mais- « tres ou par les verdiers gruyers. » (Gr. Cout. de Fr. I, p. 54.) — « S'il y a plesseis il faudra porter « *tronches* d'eschelles pour les coucher sur les « plesseys. » (Jouvencel, p. 69.) — « Assis sur une « *tronche* de bois. » (Froiss. liv. II, p. 29.) — « Des « hauts pins esbranchés les *tronches* ny cavées « Encor n'avoient traîné le palissant nocher. » (Rem. Belleau, I, p. 178.)

D'aller ainsi aveuglettes,

L'on chet, s'on ne s'en donne garde

Sur un sueil tout plain de pierrettes,

Ou bien l'on rompt ses esgullettes ;

Prenez qu'il y ait grand dangiers,

Pour les timons de ces charrettes

Et les *tronches* des boulegers. (Am. rendu Gordel, 541.)

Tronchet. 1° Petit banc qu'on mettait sous les pieds. (Arest. amor. p. 70.) — 2° Billot : « Ordonna « (Capeluche) le bourreau la maniere au nouveau « bourreau comment il devoit copper teste, et fut « deslié et ordonna le *tronchet* pour son cou et pour « sa face, et osta du boys au bout de la doloire « et à son coustel, tout ainsi comme s'il voulsist « faire ladicle office à ung autre, dont tout le monde « estoit esbahy ; après ce, cria mercy à Dieu et fut « decollé par son varlet. » (Journ. d'un bourgeois de Paris, an 1418, p. 47.) — 3° Billot sur lequel le patissier hache la viande : « Il rencontre un vieil « *tronchet* de patissier, qui lui cuida fendre la « greve de la jambe. » (Arest. amor. p. 387.) — 4° Perchoir : « Mets le à terre sur un *tronchet* et là

« s'assera, et ne sera jamais qu'il n'aime se scoir à « terre. » (Fouill. fauc. p. 62.)

Tronchins. Voir Tronc : « Accompagné de « *tronchins* que l'on appelle aujourd'hui brigans. » (D. C. Tuchinatus.)

Tronchon. Tronçon : « Convint que les deux « glaives vollassent en l'air par *tronchons*. » (Pereef. II, f. 123.) — « Une torche, dont il rendra le *tron- « chon*. » (Miranlm. des cours souver. p. 545.)

Tronchonnens. Mis en tronçons :

Cet monde est si desloiaus

Et si traittes, et si faus,

Si covert, et de male part,

Si *tronchonnens* et si guenart. (D. C. Troncire.)

Troncis. Espèce de bateaux ; fousets. (Du Verd. p. 419.)

Tronçon. « Ay au jour de la datte de ces pre- « sentes, prius un *tronçon* de greve à ma jambe « jusques à tant qu'un chevalier dudit royaume « d'Angleterre m'aura delivré à faire les armes qui « s'ensuivent. » (Monstr. I, p. 2.) — « Adonc print « ses *tronçons* et les assembla, et tant list qu'il « assembla et dressa son eschelle. » (Jouv. p. 70.)

Puis que tu veus que je m'en aille,

Por Dieu, me donne une retalle

D'un *tronçon* de ta sarpelliere. (Ms. 7218, f. 151.)

Tronconnement. Action de trancher. (Cotgr.)

Tronçonner. Parlager en tronçons : « En pen « d'heure, il *tronçonna* six piques. » (Alect. rom. p. 11.)

La foudre du ciel descendoit

Qui *tronçonnoit* et pourfendoit

Parmi le bois chenes et forés. (Ms. 7615, II, f. 186.)

Tronçonneur. Qui coupe par morceaux. (Cotgrave.)

Tronque. Tronc : « En succession venant du « costé du *tronque*, les plus prochains dont les biens « viennent succederont en iceux biens. » (C. G. II, p. 867.)

Trondel. Balancement : « Que de boud, que « de *trondel*. » (Nicot.)

Trondeler. Maltraiter. (Cotgr.)

Trone. 1° Ciel :

Il phuet, et il tonne,

Et tant cou h *trone* environne. (Ms. 7615, II, f. 136.)

2° Puissances célestes :

Vertus, poestez, seignories,

Saints *trones*, saintes compaignies. (Ms. 7218, f. 142.)

Trongne. Trogne : « A la *trongne*, cognoist on « l'yvrongue. » (Cotgr.) — « Bonne bouche, bonne « *trongne*. » (Cotgrave.)

Trongnon. Trognon. (Villon, p. 38.)

Tronquement. Action de trancher. (Cotgr.)

Trons. Tronçons : « La lance au due en *trons* « vola. » (Athlis.) — « Ceulx de pied prendrent à « getter cailloux après Olofer, ceux de cheval, « d'espées et de *trons* de lances. » (Pereefor. VI, f. 115.)

Tronsir. Arracher : « Ne se laissa quasi che-

• veux ni barbe qu'il ne se *tronsist* et arracha de grant despit et colere. » (D. Florès de Grèce, f. 28.) Lire peut-être *Totsist*, l'ondit.

Tronson Tronçon : « Tenoit chacun en sa main son *tronson* d'eschelle. » (Jouv. p. 28.)

Tronsonner. Mettre en tronçons : « Les cinq chevaliers qui se couvroient de leurs escus les eurent si *tronsonnez* des fers des glaives que c'estoit une merveille à veoir comment ilz pouvoient tant souffrir ; mais tant dure l'homme qui sent la mort. » (Perec, I, f. 89.) — « La lance n'estoit point rompue ne *tronsonnée*. » (Ol. de la Marche, I, p. 302.)

Troole Trolle : « Vous decoupez vos chiens de meute au rembuchement que l'on aura fait du loup, pourvu qu'il ne soit pas du costé de la courre ; car autrement il faudroit les aller decoupler à la *troole* du costé où l'on a mis les defences. » (Salnov, Vén. p. 279.)

Trop. « Les François, les Normans et les Bretons prononcent mal le mot *trop*. » Fabri, Art de rhét. II, f. 59.)

Coqs, canus, cornus et malostus,
Coquars, cornars, fetars et durs paillars,
Trop tost venus, enfondus, mal vestus. (Desch. f. 180.)

Quant je voy gent desbatre
A un change *trop* proprement,
Seay ma main sur l'argent embatre,
Et l'emporter apertement. (Desch. f. 269.)

« *Trop* est *trop*, et *trop* n'est point bon. » (Cotgr.)
— « Ostez le *trop*, et prenez la haquenée. » (Oud.)
— Calembourg : « Assez y a, si *trop* n'y a. » (Cotgr.)
— « Nul n'a *trop* pour soy de sens, d'argent, de foy. » (Cotgrave.)

Trop fait le povre en haut monter
Et si fait li riche avaler. (Ms. 7615, I, f. 409.)

Tout li *trop* sont à blâmer. (Ms. 7218, f. 130.)

Mains bons i perdirent la vie
En ces assaus, je n'en dout pas,
Quis puis n'alerent *trop* et pas. (Ms. 6812, f. 77.)

Ge voi, fait il, mout grant merveille
Le *trop* sur le dos d'un oeil. (Fabl. S. Germ. f. 49.)

• Quant on est bleccié d'un cerf, c'est *trop* perilleuse chose que quand on est bleccié d'un bœuf. » (Gaston Phébus, p. 32.) — « Hastez vous sire, *trop* arrest. » (Ms. 7218, f. 352.) — « La mesnie c'on dit *trop* en ia. » (Ms. 7218, f. 245.) — « Il est *trop* meilleur pour veoir au saulement de noz vies, par la perte de nos biens, que pour cuider esparigner les biens, perdre par un mesme moyen ensemble et les biens et la vie. » (Am. ressusé, p. 116.) — « Dieu scait *trop* mieulx ce qui nous est nécessaire que nous mesmes. » (Rabel. V, p. 23.)
— « *Trop* mieus que rien. » (Marg. de la Marg. p. 8.) — « Cil corporel n'est suffisant d'en soutenir » le regard, *trop* moins que du soleil. » (Hist. de la Toison d'or, II, f. 203.) — « Nous fournissons plus que *trop* libéralement. » (Amant ressusé, p. 27.) — « Assez certes et *trop* avec. » (Id. p. 305.)
— « Tout ainsi dura la bataille jusques à la nuyt ; si ne fut point *trop* à Claudin quant il veit que les hommes estoient ja mis à desconfiture ; si

« s'en retournerent vaillamment vers la cité. » (Lancelot, III, f. 45.)

Trope. Troupe :

Sire, n'ai mie d'un mouton
Tout le plus bele de vo *trope*
Je ne sai qui l'a atrapé. (Ms. 7989², f. 213.)

Un des filz Hector l'ancions
Emmena la seconde *trope*
Vers les parties d'Europe. (G. Guiart, f. 139.)

Tropée. Troupe ; le poète Deschamps, fol. 304, dit :

Car de bestail ay veu mainte *tropée*
Par les bergiers chasser pour paistre aux champs.

Tropelet. Troupeau :

Chascun grant ener, l'un l'autre enorte
Et le grant *tropel* se dessemble. (Desch. f. 370.)

Quand elle voit le *tropel*
De l'argent, sur un carrel
Ou un tazez, *trop* fut houteuse
Du grant mout et *trop* dedaigneuse. (Desch. f. 318.)

Tropelet. Petit troupeau :

Souloiers et ribaus despris
S'espartent là, par *tropetez*. (G. Guiart, f. 273.)

Tropologique. Qui tient à l'emploi du langage figuré : « Rapportans tout à certains sens allegoriques, anagogiques, *tropologiques*. » (Apol. d'Herodote, p. 474.)

Tropper. Mettre en troupe, en ordre. (Cotgr.)

Troquer. Donner en échange : « Je me contente d'une bonne et solide raison, je le *troque* et » « me soucie point par qui elle soit alléguée. » (Des Acc. Bigarr. préf. p. 5.)

Tros. Trot :

Lors chevaucha grant aleure
Les grans tros, non pas l'ambleure,
Tant qu'il atant ces charretiers. (Ms. 7615, II, f. 125.)

Trose. Troupe, multitude : « La veissiez toute » « *trose* guerpir. » (Garin.)

1. Trosne. Trône : « Fleurs d'un arbre que » l'on appelle *trosc*. » (Salnov, Vénérie, p. 337.)

2. Trosne. Trône, ciel : « Je cuyderoy bien » « guerroyer toutes les terres qui sont dessousz le » « *trosc*, à l'ayde de quatre prud'hommes. » (Lanc. I, f. 125.)

Trosse. 1^o Moule à plusieurs poulies pour soulever les fardeaux. (Du Cange, sous *Trossa* 2.) — 2^o Tresse : « *Trosse* queue. » (Cotgr.) — 3^o Trousse : « *Trosses* à selle. » (Fabl. de S. Germ. f. 4.)

Trosser. Trosser : « *Trosser* somiers et les » « charetes garnir. » (Garin.)

Et dux fist chevaus mander
Plusors en list *trosser*, mener. (Rou, p. 313.)

Trot.

Li cons ne poit respondre
Car il estoit tout en ossez,
Et don ceton fu encombrez,
Si qu'il ne pot *trot* ne galot. (Ms. 7615, II, f. 211.)

L'univèrsité n'est membre
Que l'on mise du *trot* au pas. (Idem. I, f. 64.)

« Il onit le *trot* d'un carosse. » (Mont. II, 791.) —
 • Venir du *trot* au pas. » (Ms. 7218, f. 219.)

La blanche le fait et la brune,
 Aussi fait le layde et la belle
 Car par le dict de la commune
Trot à lo, chascun s'en mesle. (R. de Colleye, p. 126.)

Trot trot Merlot. Jeu :

Puis juiens à un autre jeu,
 Qu'on dist à la kewe leu leu,
 Et aussi au *trot trot Merlot*. (P. de Froiss. p. 86.)

Erote. Trot : « Quant (le sanglier) est une fois à
 • *erote*, et a un pou d'avantage deyant les chiens. »
 (Gast. Phéb. p. 61.)

Troter. Trotter : « N'ot gueres Bertran chevau-
 • chié, quand il encontra un escuier *trotant* à pied
 • comme un garçon. » (Bertr. Duguescl. Mén. 306.)

Uns garçons devant aus *trotu*
 Ki d'un piet forment se hurta. (Mousk. p. 433.)

Trotereaulx. Qui trotter : « Dieu garde les
 • chevaliers qui vont à pied parmi la forest
 • estrange, en guise de garçons *trotereaulx*. »
 (Lancel. III, f. 14)

Trotier. Trotter ; Charles VII « jamais ne che-
 • vauchoit mule, ne hacquenede, mais un bas cheval
 • *trotier* d'entre deux selles. » (Eloge de Charles VII,
 page II.)

Trotignon. Partie d'un animal : « Testes de
 • veau, les *trotignons*, Foye, double, rate, ron-
 • gnons... Chascun veut des trippes mangier. »
 (Desch. f. 346.)

Trotin. « Par saint *Trotin*, homme regarder
 • n'ose. » (Desch. fol. 218.) — En Picardie, c'est le
 patron de ceux qui aiment à courir.

Trotiner. Trottiner : « Il trepigne, il *trotine*, il
 • s'efforce, il s'escarte, il monte sur un sycomore. »
 (Rabelais, IV, p. 32.)

Robe de femme me prenez avenant
 Guimple de soie et mantel *trotinant*. (D. C. s. Guimpe.)

Troton. Trot : « Li garçon se depart, si s'en va
 • le *troton*. » (Ms. 7218, f. 345.)

Trotoner. Trotter : « Vielle iert, si aloit *trot-
 • nant*. » (Brul. f. 21.)

Trotte. Action de trotter : « A la *trotte* qui
 • mode. » (Eutrap. p. 213.)

Trotter. « Va toujours, *trotte* qui dance. » (Moy.
 de parvenir, p. 418.) — « Zephyr s'apparut à luy en
 • guise du garçon *trottant*. » (Percef. II, f. 33.)

Trottier. 1° Trotin : « Fille fenestriere et *trot-
 • tiere* rarement bonne mesnagiere. » (Colgr.) —
 2° Cheval trotteur :

Doux yeux precieux et bigots,
 Ayans cours parmy ces moustiers,
 Qui font dancier sur les ergotz
 Et courir plus dru que *trottiers*. (Am. rendu Cord. 586.)

Trottoquer. Trottoir. (Colgr.) — « Il se faut lou-
 • jours plus aimer, estimer que sa vie, qui se met
 • « sur le *trottoquer* et l'eschaffaut de ce monde. »
 (Sag. de Charron, p. 365.)

**Trou. On avait mandé d'Ecosse aux Français
 que s'ils y passaient en force, « avec l'ayde et le
 x.**

« demourant du royaume d'Ecosse, ils comba-
 • troient bien les Anglois et feroient un si grant
 • *trou* en Angleterre, que jamais ne seroit recou-
 • vré. » (Froiss. II, p. 294.) — « Vous l'eussiez fait
 • passer par le *trou* du chat. » (Desper. II, 64.) —
 • Nous sortismes et courismes un *trou* du fossé et
 • « trouvasmes que l'ennemy n'avoit pas comparu à
 • « la teste du dessus du rempart. » Brant. Cap. fr.
 IV, p. 281.) — « Par le *trou* ma dame, dist frere
 • Jean, j'oseris jurer. » (Rab. IV, p. 66.) — « Faire
 • « un *trou* à la nuit, « à la lune. (Colgr.) — « Pas-
 • serent par un *trou* la où les villains du grant de
 • « Frioul s'estoient retirez. » (Mém. de Robert de la
 Mark, 66.) — « Y ent grant debat entre monsieur et
 • « le jenne aventureux pour sortir hors de la
 • « litiere, à cause qu'il n'y avoit qu'un *trou*. » (Rob.
 de la Mark, 9.) — « *Trou* Perrette, jeu de paume. »
 (Villon, p. 90.) — « Faire un *trou* dans un *trou*. »
 (Oudin.) — « Gens nourris dans ung baril, et qui
 • « onques ne regardent que par ung *trou*. »
 (Rabel. V, 5.) — « *Trou* d'un soufflet, de la sybille. »
 (Colgrave.) — « Le *Trou* trop ouvert sous le nez fait
 • « porter souliers dechirez. » (Colgrave.)

Trovaille. Trouvaille :

Aucuns leur *trouvailles* jus ruent...
 Et vers Lenz le grant cours s'enfuit. (G. Gouart, 301.)

Troubadour. « *Troubadours*, c'est à dire inven-
 • teurs et poetes, lequell mot de *troubadour*, un
 • « écrivain a voulu translater *trompatori* pour un
 • « sonneur de trompette, pour n'avoir pu entendre
 • « le mot de *troubadour*... Quelquefois on les a nom-
 • mez violars pour sonneurs de violons, quelquefois
 • « juglors, pour sonneurs de flûtes; musars pour
 • « musiciens... » (J. de Notre Dame, des poetes,
 prov. 14.) — « Leurs poetes (des Provençaux),
 • « estoient appelez *troubadours* à cause des inven-
 • « tions qu'ils trouvoient. » (Rech. de Pasquier,
 page 603.)

Trouble. Pen clair : « Vin *trouble* ne brise
 • « dents. » (Colgrave.)

**Troubleau. Filet dormant de pêche; on le
 nomme ainsi parce qu'on trouble l'eau pour y
 pousser le poisson :** « Pescher et prendre poisson
 • « par filets, nasses, *troubleaux*, etiquets et autres
 • « engins. » (C. G. I, p. 959.)

Troublement. Action de troubler :

Lors vendront fouldres et esclair
 Et tuit li *troublement* de l'air. (Ms. 7218, f. 113.)

Troubler. « Il se *trouble* du cerveau. » (Mont.
 Ess. II, p. 368.) — « *Troublé* de la lune, « lunatique.
 (Cl. Marot, p. 194.) — « *Troubler* l'eau, la feste, le
 • « lait. » (Oud.) — « *Trouble* du fil autre que celle
 • « du bois. » (Ordon. I, p. 733.)

Troubleur. Qui trouble : « *Troubleurs* de la
 • « paix. » (Le Fevre de S. Remi, Ch. VI, p. 11.)

Troublour. Trouble :

Lors vi doubler cele *troublour*
 Et si fu le tans noir et troubles. (Ms. 7615, II, f. 180.)

Trover. Trouver :

N'est pas doncques belle vie,
Que d'avoir belle et bonne dame,
Et de *trover* une telle femme. [Desch. f. 556.]

Trouer, de moult plaisant maniere,
Rouberie la taverniere
Qui ne heberja volentiers. (Ms. 7615, I, f. 116.)

Troveure. Trouvaillie :

Moult fu liés de la *troveure*
Car bele estoit à desmesure. (Ms. 7989², f. 52.)

Trouignon. « A savoir si la langue bransle
quand on boit, et le *trouignon* barbolte quand
on pète. » (Moy. de parvenir, p. 108.)

Trouil. Treuil : « La mette d'un *trouil* ou
pressouer. » (Jf. 136, p. 243.)

1. Trouille. Trouble : « Les habitants des villes
ou villages privilégiés de pescher en rivières
d'autrui ne peuvent y pescher qu'à la ligne sans
plomb, à la petite *trouille*. » (C. G. II, 1674.)

2. Trouille. Pétarade : « Qui va querir gresse
au cul d'un asne, n'y trouve que *trouilles*, pèts
et estrons. » (Nefs des fols, p. 39.)

Trouiller. Vautrer : « Sanglier se *trouille* vo-
lontiers en la boue. » (Mod. f. 49.)

Trouillogan. Homme qui tortille ses gants
pour se donner contenance. (Rabel. III, p. 160.)

Troules. Trouble (voir **Trouloer**.)

Trouller. Vautrer : « Les bestes noires qui
« encontrent au suel et se *trouillent*. » (Mod. 451.)

Troupe. Troupeau : « Pour une *troupe* de bestes
« blanches, dix sols. » (N. C. G. II, 60.)

Troupeau. « Oster les chiens pour venir à
« bout du *troupeau*. » (Colgr.) — « Sottes filles à
« marier sont facheuse *troupeau* à garder. » (Colgr.)

Troupel. Troupe : « Un petit *troupe* de lances. »
(Le Jouv. f. 221.)

Trouppelet. Petite troupe : « Au bout des
« hayes envoye deux *trouppellets* de gens. » (Le
Jouvenc. p. 141.)

Trouser. Trousser : « Lever et *trouser*, et aler
« à leur voie. » (Hist. ms. des comtes de Ponthieu.)
— « Une grand mace au col *troussée*. » (G. Guiart,
fol. 39.)

Trousse. *Subst.* 1^o Ballot : « Li somiers qui
« chevauche à *trousse* n. deniers. » (Anc. Cout.
d'Orl. 474.) — 2^o Carquois : « Deux cent archers...
« tous à cheval, l'arc et la *trousse* à costé. » (Bib.
de la Mark, p. 116.) — « Chaque archer porteroit à
« l'assaut la moitié de sa *trousse*. » (Arthur de
Richemont, p. 773.) — 3^o Paquet : « Une *trousse* des
« plus grosses lances. » (Dom Florès de Grèce, 156.)
— 4^o Tromperie : « Le pauvre malheureux ne se
« doutoit point de la *trousse* qui luy estoit prépa-
« rée. » (Strapar. I, 166.) — « Le Savoyard voulant
« donner la *trousse* à un sot.... curieux d'anti-
« quailles, luy monstra sa femme agée de quatre
« vingt ans. » (Apolog. d'Ilérod. p. II.)

De moy amour, qu'ay je gagné de te servir

Si long temps pour me jouer une telle *trousse*

Guzman et Arlequin, f. 58.

5^o Génitoires : « Le cerf doit avoir le ventre bien
« avallé, et grosses *trousses* dessous le ventre. »
(Mod. f. 8.) — 6^o « La seigneurie a droict de pren-
« dre, chascun an, le jour... de saint Barnabé, sur
« chascun des habitants de Troy, ayant bestes à
« laine, un agneau, pourvu qu'ils ayent trois
« agneaux, lequel droict s'appelle la *trousse*. »
(Thaumass. Cout. de Berry, 222.) — 7^o Suite, pour-
suite : « Messire Jehan rechassa les Dauphinois
« dedans (le chasteau d'Alibaudiere) puis jetta sa
« lance dedans les fossez du boulevard et à leur
« *trousse*. » (Févin, Charles VI, p. 478.)

Vray est que prise fu par force

Par ces deux chevaliers ; mais, pour ce

Peché pignir tout d'une *trousse*,

Par deux chevaliers fut recoussée. [Percef. IV, f. 155.]

8^o Croc en jambe : « Tant virerent et tournoyèrent
« que d'une autre *trousse* assez plus forte que la
« première, le seigneur de Saintré abbait. » (Jean
de Saintré, p. 635.) — « Sauts de *trousse*. » (J. de
Saintré, p. 658.) — *Adj.* Se dit d'une grosse et
longue botte de fourrage : « Botte *trousse* de fain. »
(Anc. Cout. d'Orl. p. 474.)

Trousseau. Paquet : « Fils ou filles mariées ne
« sont tenus de raporter les fraiz de nocces et
« banquet, mais seulement robes nuptiales, joyaux
« et *trousseau*, comme lits, draps et autres cho-
« ses. » (C. G. I, p. 209.)

Buche et charbon, poisson, vaisseaux,

Sel, especes, cire, *trousseau*

De coustel, de linge et d'estrain. [Desch. f. 315.]

Trousse galant. Colique de *miserere*. (Colgr.)

Troussel. Trousseau : « Son *troussel*, c'est à
« savoir son lit, son coffre, ses robes et soyaux. »
(C. G. II, p. 782.)

Se il n'a chastelet

Tant a-t-il moins *troussel*. (Ms. 7615, II, f. 213.)

De menu plan fait chascun *troussel*. [Desch. f. 111.]

« Dedenz un *troussel* d'erbe la fait enveloper. »
(Rou, p. 82.)

Trousselet. Petit troussseau : « Jetteront plu-
« sieurs bourees et *trousselets* dedans Saine...
« dedans lesquels avoit or et argent, et autres
« joyaux. » (Monstrel. I, p. 274.)

Trousser. 1^o Mettre en troussse : « *Trousser*
« bagage, son paquet, ses chausses, ses quilles. »
(Colgrave.)

Ainçois que je *trousse* ma male

Dis moi qu'à Wibert de la Sale

Prens-je congé, sans revenir. (Ms. 7218, f. 61.)

Si *troussa* la chape fourrée

Et les deniers bien restoit

Qu'à li li chevaliers bailla. (Ms. 7615, II, f. 210.)

2^o Enlever comme on troussse un paquet :

Quand mes maistres dort et sommeille,

Doucement vois qu'il ne s'esveille ;

Lors admeuse la boursée

De la pecune qu'ay *troussée* ;

Si est sa bourse moins tistrée. [Desch. f. 460.]

« *Trousser* un verre de vin. » (Colgr.) — 3^o Char-
ger d'une troussse : « Quatre somiers d'or et d'argent
« *trousser*. » (Garin.) — 4^o Avoir un troussseau :
« Avoit chascun et chascune un chapeau de roses

• sur son chef, dont il n'y eut celluy ne celle qui ne fust *troussé*. » (Percef. II, f. 117.) — 5° Bien tourner : « Harangues bien *troussées*. » (Apologie d'Hérodote, p. 440.)

• **Troussiau.** Troussau : « Le *troussiau* de sept draps doit douze deniers. » (A. Cout. d'Orl. 471.)

• **Troussis.** Pli, couture. (Colgr.)

• **Troussoire.** 1° Troussie, troussau : « De la *troussoire* de toile douze deniers. » (Péage de Bapaume.) — 2° Ceinture :

C'est le pis que ung povre impetrant

Qui n'a afflué ne *troussoire*. (Cognillart.)

Aujourd'hui, il faut le corset
Ou la *troussoire* d'un grand prix. (Cognillart.)

• **Troussinaire.** Ceinture :

Mais, entre les autres, je y vis
Dont l'une y donna un breviaire,
Et l'autre un calice à devis,
Et sa dame une cordelière

Pour lui faire une *troussinaire*. (Am. r. Cordel. p. 596.)

• **Trouve danse.** Epithète de Bacchus. (Oud.)

1. **Trouvée.** Terme de vénérie :

Li veneur saillent au glai ;

Li uns a corné la *trouvée* ;

Lee fut molt grant l'assemblée. (Ms. 7996, p. 33.)

2. **Trouvée.** Troué :

Paille *trouvée*
Pour plustost faire la porée. (Desch. f. 497.)

• **Trouver.** Trouvère, cas régime : « Li *trouveor* qui ont trouvé por faire lor rimes plaesans. » (Poët. av. 1300, II, 704.)

• **Trouver.** « Quant il veit luthes en la place, prest et appareillé de tournoyer, il *trouva* à qui ; il en eust tres grand deuil, car il pensa bien qu'il pretendoit à la pucelle » (Percef. III, 37), c'est-à-dire trouver à qui parler. — « *Trouver* l'un l'autre, » s'atteindre dans un combat. (Oliv. de la Marche, I, p. 186.) — « Tu as bien *trouvé* ton homme de 1000 escus. » (Colgr.) — « Qui bien fera, bien se *trouve*. » (Colgr.) — « Tout se *trouve* au rastelcier de cuisine. » (Colgr.) — « Les chiens seroient laz et foulez avant qu'ils *trouvassent* le regnart. » (Gast. Phébus, f. 294.) — « A l'ouir dire du premier « *trouvé* » (Mém. de du Bellay, IV, f. 110), c'est-à-dire reconlé. »

Et vivoit ou si largement

A sa court, de son vray demaine,

Que tous jours la *trouvessiez* plaine

D'élaus, de cerfs et de levriers. (Desch. f. 463.)

• **Trouverre.** Trouvère :

Li *trouveur* qui sa bouche ovrou

Par bonne œuvre conter et dire. (Huon de Meri.)

• **Trouverre.** 1° Inventeur : « Voulons que les *trouveurs* de telles scandalles et faussetez soient dument punis. » (Monstrel. II, p. 23.) — 2° Qui quête et trouve : « Doivent laisser aler un (chien) « tout seul, le meilleur *trouveur* qui y soit. » (Gast. Phéb. p. 337.)

• **Trouverre.** Invention : « Par fausses *trouveures*, decevances et inventions faignoient. » (Chr. de Nangis, an. 1251.)

• **Trous, oux.** Trone : « S^r Cristine ayant en la « langue coupée print le *trouer*, et en creva l'oït de « Julien qui l'avoit condamnée. » Nef des dames, f. 37.) — « Je ne pris pas un *trou* de pomme. » Ms. 7218, f. 213.)

• **Troux.** Trous : « Aucun ne peut faire ou construire latrines, *troux* ou chambres assées en son heritage près l'heritage de son voisin, sinon qu'il « ait entre les dites latrines et les dits heritages « du voisin, un mur de deux pieds et demy. » Coul. Gén. II, p. 555.)

• **Troxé.** Troussie :

Corzols si a dit à Clarin,

Con vos est vis de mon meschin ?

Ce dit Clarin, ou est la *troxe* ;

Bien la fait à ceste rescoxe. (Parton. f. 156.)

• **Troxe, yes.** Troie : « Nouvelle *Troxe*, » Ostende assiégée par Spinola, de 1601 à 1603. (De Thon, XIV, p. 217.) — « Le jeu de tables que l'on nomme « le jeu de *Trojex*. » (Percef. III, f. 54.)

• **Tru.** Jeu. (Des Acc. Bigarr. p. 60.)

• **Truage.** Péage : « En lieu du tribut qu'ils « demandoient, je leur envoye le corps de leur « empereur (des Romains, n'entre *truage* n'leur « rendra le roy Artus. » (Lancel. III, p. 151.) — « Payer le *truage* (à une barrière), » dans Percef. V, fol. 108.

Las du bon temps du feu roy le tres sage

Point n'y avoit en tant de liex *trouage*.

Vigiles de Charles VII.

• **Truan.** Truand : « Ceste cy ne fut onques fille « de roy ; aucun *truand* coquin l'engendra. » (Chr. de S. Denis, II, f. 54.)

• **Truand, ande.** « Vienne *truande*, inique maque-
relle. » (Babel. V, p. 37.) — « Qui fit Normand, « il fit *truand*. » (Colgr.)

La truie qui fut desesperée

lit, il faut que *truande* soyé

Et mes cochons j'en ay derrée. (Desch. f. 2.)

• **Truandage.** Guenserie : « Vous ne trouverez « point en cecy de *truandage*, de pedentisme, « comme ez autres pleines de folles doctrines qui « n'apportent point à disuer. » (Moy. de parv. 38.)

• **Truandaille.** Collectif de gueux : « Ils sont « tous à cheval les uns et les autres, hormis la « *truandaille* qui les suivent à pied. » (Froissart, liv. I, p. 16.)

• **Truander.** Gueuser, mendier : « Il convient « que les ungs *truandent* qui souloient donner. » (Journ. de Paris, sous Ch. VI, p. 59.)

Tu aimes mieus *truander*

Et leschier que estre à honor. (Ms. 7218, f. 213.)

Les truandes font les maquerelies

En *truandant*, en portant leur coin. (Desch. f. 355.)

Chetive se clame et *truande*. (Desch. f. 501.)

• **Truanderie.** Action de mendier, de quêmander :

Tant qu'avoir puist et sans *truanderie*

Vivre, vestir, bonne santé avoir. (Desch. f. 325.)

Fuyez truand, caymant, coquin

Par ces monstiers qucrans *truanderies*. (Desch. f. 353.)

* Nouveaux impôts, nouvelles daces, *truanderies*, et maletotes. » (Lett. de Pasq. III, p. 44.)

Truandie. Même sens : « Sans barat et sans *truandie*. » (Ms. 7218, f. 60.)

Truandise. Même sens :

A cent chevaliers print ostel
Si boin que la vile n'ot tel
De viande et de luminare
Pour la *truandise* mious plainre. (Mousk. p. 674.)

Bien savez le mestier
De *truandise* ; n'avez soïn de laisser. (Aubert.)

Truans, ant. **Truand :** « Nos anciens appelaient un homme *truant* qui alloit mandiant sa vie. » Pasq. Rech. p. 717. — « Entre les povres « fu li *truans* assis. » Garin. — « Li plus *truant* « home sont en Escosse. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.) — « Un mal vestu este appellé *truant*. » (Desch. f. 261.) — « Des menestriers jouant de la « chifonie... un chevalier Anglais s'en moqua, « disant que ces instrumens qu'il voyoit tant admirer à la cour de Portugal, n'estoient en France et « en Normandie qu'à l'usage des aveugles et des « mendians, et qu'on les y appelloit instrumens « *truans*. » Du Guescl. Mén. p. 229.) — « Cens « *truant*, dormant, mort, qui ne fait que doubler « sans porter lods ne vente au seigneur feudal, à « la mutation de possesseur. » (Monet.)

Trubert. Débauché : « Et ce cont fut un grant « *trubert*. » (Desch. f. 565.)

Truble. [Filet : « Après doivent le bié curer ; « Quenni doit o son *truble* aler. » (Censier de Verson, v. 37.)] — « Le *truble* aux bois. » (Gr. Cout. de France, p. 74.)

Truc. Espèce de billard : « Qui vault le songer, « pas le *truc*. » (Collerye, p. 44.)

Truche. Troupe (voir Trompe) : « Les vingt quatre « Suisses..... marchant en *truche*. » (Godefroy, Charles VIII, p. 748.)

Truchemander. « Est servir d'expositeur de « langages incogneus, entre deus de diferentes « langues qui ne s'entendent. » (Nicol.)

Truchement. Interprète : « Que nul procureur « ou *truchement* ne pose aucuns fait nouveaux « dans les reproches et salvations, ne servant point « à fin de reproches et salvations, à peine, par tel « procureur ou *truchement* d'encourir à chaque « fois .xx. sols parisis. » (N. C. G. I, p. 847.)

Trudaine, dine. 1° Tromperie :

On pensera sur luy quelque *trudaine*,
On le fera pissier contre le vent. (Contr. de Songeur, 149.)

2° Sort :

Qu'elle avoit à l'election
La gignour congregation
Et di, par voir, non pas de devine,
Si la chose aloit par *trudaine*
Qu'elle emportast la seignorie. (Ms. 7615, I, f. 69.)

Truc. Tribut, tonlieu :

Veuil au povre le ventre emplir,
Ce est à dire, sans mentir,
Orez, com dit parole *truc*. (Ms. 7218, f. 203.)

Truel. Trouble, filet :

Il se leva un jor bien main,
Son aviron prist en sa main
Et prist sa roi et son *truel*
Si s'en entra en son batel. (Ms. 7218, f. 484.)

Truelle. « A propos de *truelle*, bonjour maçon. » (Rabel. I, p. 249.)

Truellée. Contenance d'une truelle. (Oud.)

Truelleur. Maçon. (Colgr.)

Truendaille. Truandaille : « Garczaille, ribau- « daille, *truendaille*,... et autres mauvaises gens. » (Anc. Cout. de Bret. p. 159.)

Truens. Truand :

C'est default d'avis et de sens
Et la nature des *truens* ;
Quel plaisir puet-on en eulx prendre,
A mal gibet les puet on pandre
Car ce n'est que default de cueur. (Desch. f. 553.)

Truette. Dorade. (Colgr.)

Trueve. Du verbe *trouver* : « Chevauche lant « K'en la forest se met et *trueve* les esclous. » (D. C. sous *Trulaniare*.)

A Paris, soir et main,
Trueve on bon pain et bon cler vin. (Ms. Bouhier, f. 368.)
Matiere en prist Sibebe
Qu'il s'en gloirefia
Et *trueve* en fit novele. (Ms. 7218, f. 471.)

Truf, fe. Tromperie : « *Truf* ne mençoigne. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1310.) — « *Trufes* ne sont, « tenez que c'est tout vray. » (Desch. f. 239.)

Certes je sers et ay servi
Mariages, et onques ne vi
Nul puissant qui le ressoignast
Ne personne qui advisast
A telz *trufes*, n'à tels rappors,
A tels mençoignes, n'à tels sors,
N'a teles choses fantastiques,
Controvées, fausses iniques. (Desch. f. 563.)

Trufebufe. Dans l'église de Lyon, nomination publique de ceux qui doivent y officier à Noël. (D. C. *Trufabu*.)

Trufer. Railler : « Mais que g'i vois pour aus « *trufer*. » (Barisel.)

Truferiaus. Raillieur :

Ades seras tu *truferiaus*?
Uns borderes, un lecheriaus. (Ms. 7218, f. 260.)

Trufeur. Moqueur :

Ne vueil les *trufeurs* savoir
Qui pour estre plus delitables
Ont leurs romanz empliz de fables
Et de granz mençoignes apertes. (G. Guiart, f. 13.)

Truffaux. Sorte d'atour : « Les femmes.... « ardoient devant tous les atours de leurs costes, « comme bourreaux, *truffaux*, pieces de cuir on de « baleinne qu'elles mettoient en leurs chapperons « pour estre plus roides, ne rebras devant. » (Journ. d'un bourgeois de Paris, f. 720.)

Truffe. 1° « *Truffes* ou saligots, chataignes de « riviere. » (Rob. Est.) — 2° « Faice ainsi de l'autre « jambon et des derrieres à la jointe qui est devant « du genoil hault, que on appelle la *truffe*. » (Gast. Phéb. f. 202.) — 3° Tromperie : « Si tost qu'il eut « considéré la maniere du chevalier qui estoit

- enveloppé en la peau du cerf, il luy dist, comme
- par *truffe* : comment, sire chevalier, vous estes
- vous vestu de la peau d'ung cerf pour mieux
- conquerré la damoysselle. » (Percef. III, f. 5.)

Li queus manda monestrier
Et si a fait savoir entre eus
Qui la millor truffe sauroit
Dire ne faire, qu'il auroit
Sa robe d'ecarlate nueve. (Ms. 7615, I, f. 119.)

- **Truffer.** Tromper : « Chantous nous deux,
- *truffant*, bourdant. » (Blas. des Faulces amours.)
- « Entendre la messe, sans bourder ne *truffer*
- avecques autrui. » (D. C. sur Joinv. f. 126.)

- **Truffeur.** Trompeur : « D'un *truffeur*, d'un
- venteur, d'un gorgias, d'un grand chanteur, je
- n'en fais pas trop bone estime. » (Blason des
- Faulces amours, f. 285.)

Truffle. Tromperie, raillerie :

Toutes vous osteray vos truffes
Qui vous donnent occasion
De faire fornication. (Rose.)
Or vous gardez donc de la region
Ou les fruis sont perilleus à mal faire ;
Ce sont des truffes proprement,
Dont l'en y sert plus espeueiment,
Et si est ce viande trop malsaine
Qu'elle destruit et donne mouvement
De pis avoir que daces de tierdayne. (Desch. f. 46.)
En faisant, sans truffe retraire,
Quan que preus chevaliers puet faire. (G. Guiart. 132.)
S'en truffe ne me vueil embaire. (G. Guiart, f. 61.)

Trufoiz. Tromperie :

En les nommant, sans gage et sans trufoiz,
Une dame, quant se vint à sa foiz
Ala nommer le bon conte de Peiz. (Al. Chart. 579.)

- **Trugle.** Truble : « La *trugle* pour peschier et
- avec le penier Pour mettre son poisson. » (Ms.
- 7615, III, p. 212.)

- **Truhant.** Truand : « Aller mendiant, comme
- pauvre *truhant*. » (Ch. du ms. Bouhier, f. 301.)

- **Truie.** 1° Femelle du verrat : « *Truie* volontiers
- se tourne au foin. » (Rabel. IV, 39.) — 2° Machine
- de guerre : « Le duc d'Anjou fist dreer .xiii. *truies*
- et .viii. engins. » (Chr. S. Denis, III, f. 31.)

Truille. Plaisanterie :

La *truille* l'en a tost trouvée,
Dist la vieille, mal est artée. (F. S. Germ. f. 29.)

- **Truiller.** Pressurer : « Les dits habitants ne
- moorront, cuiront, *truilleront* à autres molins,
- fours et treuls que les nostres. » (Du Cange, sous
- *Trullare*.)

Truis, isse, ist. Formes du verbe trouver :

Par le tant bel
Du mai nouvel
L'autre jour chevaucioe ;
Jouste un boskel
Truis pastourel. (Vatic. 1490, f. 110.)

En quelconque lieu qu'on le *truisse*. (Desch. f. 405.)

Cuidies vous donc que nous n'amons ?

S'on n'en voi nule si poi bele,

Qu'ele ne *truist* son compaignon. (Vat. 1490, f. 112.)

- **Truite.** « *Truite* franche, royale, saulmonniere. »
- (Cotgrave.)

Truille. Troieperie :

Par son sens, non pas sa *truille*,
Est les barous assureer
K'il feroient l'empire aler
D'oir en oir. (Moyss. p. 542.)

Trumeau. Jambe, cuisse :

Oliviers li preus et li sages
Cil leur decoupe les visages
Cos et queues, *trumeais* et cors. (Moyss. p. 187.)

- On lit d'une chambrrière empressée : « Et cele
- escorce ses *trumeau*. » (Fabl. de S. Germ. 283.)
- « Balans des piez, des mains et des *trumeaux*. »
- (Desch. fol. 240.) — « Quant suy entre leurs *tru-*
- « *meaux* Je ne puis mais fors que haiesir. » (Id.
- fol. 333.)

Trumeler. Faire la débauche :

Borat et hasart
Et faintis avec Autroin, nart
Out maistre Trubert *trumelé*
Qui a mieement appellé. (Desch. f. 376.)

Trumer (se). S'agiter :

Et se tu es prins d'un sergent
Comment fais tu ? Je me *trume* à plain,
Je me rescoux bien d'un vitain ;
Au monstier eours la droite voye,
Et fais touttel d'autruy levain. (Desch. f. 369.)

Trunc. Tronc :

Hous puet estre comparez
Comme uns arbres reversez ;
Racine en sont li cheveul,
Le chief et le coul delez
Est le *trunc*. (Desch. f. 85.)

- **Trupher.** Railler : « Comença *trupher* et
- *mocker*. » (Rabel. IV, p. 167.)

Truplet. Rien. (Oudin.)

Trupinc. Facétieux. (Borel.)

- **Trures.** Outil à l'usage des tisserands. (Style du
- Parlement de Paris, éd. 1551, p. 401, an. 1280.)

Truser. Protéger :

Aucuns pevent du venin trespasser
Par *truyale*, du lyon enement
Se puent l'en bien garantir et *truser* ;
Mais il n'est nul qui peust au medisant
Resister, n'à son venin cuisant. (Desch. f. 160.)

Trusset. « Pain de *trusset*. » (D. C. sous Paris.)

Trut. Tour, finesse :

Is savioient plus de viel *trut*
Que vieille *truie* qui est en rut. (D. C. sous Trufa.)

- **Trute.** *Truite* : « N'i mengue saumon ne *trute*. »
- (Ms. 7218, f. 290.)

Truve. Tromperie :

Tel *truve* ne li pardoint
La noble et royal lignie. (Desch. f. 180.)

Truy. Du verbe trouver :

De Cesar esbahy sui
Et des Romains qui regnerent, ce *truy*,
Quant du monde lient tout le conquest. (Desch. f. 51.)

- **Truye.** 1° Femelle du verrat : « L'apprentis de-
- maude comment on peut prendre la *truye* à
- « force de chiens. » (Mod. f. 37.) — « Il est bonteux
- « comme une *truye* qui emporte un levain. » (Cotg.)
- — « Il ne s'y entend non plus qu'une *truye* en
- « epices. » (Rab. III, 95.) — « Il a l'amble comme

• une *truye* qui court aux vignes. (Colgr.) — • Il a les yeux rians comme une *truye* brûlée. » (Colgr.) — • Il en boiroit autant qu'une *truye* feroit de lait clair. » (Colgr.) — • Quand notre *truye* sera mariée, vous aurez un chapeau neuf. » (Oudin.) — • Tourner de la *truye* au foin, » détourner la conversation, dans Eutrapel, 375. — • Il l'advient de • les attaquer, comme une *truye* à devider de la soye. » (Moy. de parvenir, 118.) — • *Truye* aime • mieux bran que roses. » (Colgr.) — • *Truye* ne • soage qu'ordure. » (Id.) — • Si *truye* forfait, les • pourceaux le souffrent. » (Id.)

Si mal fait la *truye*

Que amende pour celer. (Percef. II, f. 103.)

2^e Machine de guerre : • Survindrent... quatre • vingts combatans... pour ouvrir un engin appellé • *truye*. » Bertr. Duguescl. Mém. 535. — • N'avez • ne *truye*, ne boicelle, n'autre engin pour admenner • au mur. » Louis de Bourbon, 310.)

Tryacle, Thériaque :

Anciens peuvent du venin trespasser

Par *tryacle* : du lyon ensement

Se puet l'en bien garentir et truffer. (Desch. f. 160.)

Trye. 1^o Action de trier : • Avecques luy avoit cent Albanoyz tous gens de *trye* pour le mestier • de la guerre. » (J. d'Aut. p. 4.) — 2^o Lambeau : • Coupe une *trye* de chair qui est tout à travers le • corps. » (Mod. f. 13.)

Tu. • *Tu* qui veulz aller par pais. » (Desch. 65.) — Le roi dit au premier huissier du parlement : • *Tu* adjournes à certain et competant jour. • Jacques Cœr. p. 197. — • *Tu* l'as mais *tu*. » (Ms. 7615, l. f. 106.)

Tuasse. • *Tuasse* de pouil. » cadavre d'un pou. (Oudin.)

Tu autem. Point difficile d'une affaire ; locution empruntée aux leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem*, *Domine, miserere mei*. — • Savoir • le *tu autem*. » (Rabel. I, p. 78.) — • Dire le *tu autem*. » Coquill. 119. — • Et tout le *tu autem* • ay ici en peu de chapitres redigé. » (Rabel. V, 3.)

Tubilustre. • Et me souvient (car j'ay mentulé, voire dy je, memoire bien belle et grande • assez pour emplir un pot beurré) avoir un jour • de *tubilustre* ez ferries de ce bon Vulcain en may. » Rabelais, IV, p. 45.)

Tucette. • Les assiduelles crapuelles, et grasses • *tucettes* ou saulsiées debilitent, et luy romplent les • nerfs lasciveuse volupté. » (Nef des fols, f. 23.)

Tuchin. • Les habitans (de Nismes) ont tous • jours esté bons sujets et obeissans au roy et ils • ne furent onques *tuchins*, mais ont toujours en • les fleurs de lys sus les portes de la ville. » Du Gange, sous *Tuchinatus*.)

Tudele. Tolède :

Escapper n'en poroie

Pour tout l'or de *Tudele*. (P. av. 1300, II, p. 644.)

Tueaux, Tuyaux : • As *tueaux* d'or les fail • pisser. » (Floire et Blanchell. f. 203.)

Tue chevaux, chien, geant. 1^o • A *tue* che • vaux, • à bride abattue : • Le pape qui estoit • adverty de ces grands tumulles, envoya à *tue* • *chevaux* un sien legal... qui arriva illec avant • que les batailles se joingnissent l'ung à l'autre. » Toison d'or, fol. 109. — 2^o • *Tue* chien, loup • (Colgr.), à bride abattue. — 3^o • Hercule *tue* geant. » (Montluc, II, 591.)

Tueiz. Massacre :

Des chetiz font tel *tueiz* :

Comme li len fet des brebiz

Quant il peut entrer en leit.

(Rou, p. 16.)

Tuel. Tuyau : • Une fontaine... sourdloit par un • *tuel* d'argent. » Lancel. III, f. 4.)

Tuens. Tiens :

Les miens sont plains de grant bonté

Ja des *tuens* n'ert conte conté. (Ms. 7218, f. 281.)

Tuer. • Ils trouverent devant S. Mery ung • nommé Jehan le Prestre et ung autre nommé • Jehan de Conestez... qu'ils *tuerent* plus de dix • foys. » (Journ. d'un bourg. de Paris, p. 167.) — • *Tuer* mort. » (Anc. Cout. de Bret. 91.) — • *Tuer* • les membres • Percef. IV, f. III), couper par • morceaux. — • Cela me *tue* les jambes. » (Oudin.) — • Discours à *tuer* chien. » (Oudin.) — • L'avez • vous donné à *tuer*. » (Oud.) — • *Tel* tue qui ne • pense que blesser, et tel cuide frapper qui *tue*. » (Colgr.) — • Il en *tuer*a dix de la chandelle et vingt • du chandelier. » (Colgrave.) — • Il avoit *tué* ton • pere, ta mere et toy mesmes, et tu estois retourné, • si ne luy pourroye tu riens demander par raison • et par justice depuis que tu luy as donné seureté. » (Le Jouvene. p. 267.)

Maïnt raison i a qui te *tus* et l'asome

Nus hom n'est concreez sans femme d'autre home.

Dispute du Juif et du Crest. f. 108.

Et cil ne puent rien avoir

Qui à Paris ont tant musé

Que toz lor tens i ont usé

Toz lor biens vendent à détail :

Nus n'a mais riens, s'il n'a *tue* tail. (S^o Liocade, f. 30.)

Tuerie. • Nos gens de pied les suivrent de • près, et mirent en telle rouplette de là en avant • y eut de la *tuerie* plus que de combat. » (Du Bellay, liv. VII, f. 220.)

Tueur. Surnom de l'assassin de l'amiral de Coligny : • Le *tueur* du roy. » (Brant. Cap. fr. III, p. 164.)

Tufale. • Lettres envoyées à Paris par Eustaces • avecques plusieurs voirres et lampes calervalles • et non *tufales*. » (Desch. f. 430.)

Tufeau. Tuffeau :

Des niches retraïttes

Dans le *tufeau* cavé.

(Baif, p. 187.)

Tufeus. Où parait le tuf. (Colgr.)

Tuffe. • *Tuffes*, termadons, hochebos. » (Fau • chel, II, p. 105.)

Tuffiere. Carrière de tufe. (Colgr.)

Tugurion. Cabane : • Les tentes et *tugurions* • furent tous versez par terre. » (IX Preux, 261.)

Tuiaus, el. Tuyau : • Si trouverent la fontaine

« qui sourdoit par un *tuil* d'argent, et elle cheoit
 « en un vaisseil de marbre. » (Lancel. II, f. 118.) —
 « Puisque il devienent grant (blés) et veulent
 « monter en *tuil*. » Beaum. p. 276.) — « Li *tuiaus*
 « du nés bet et droit. » (Vatic. 1390, f. 132.)

Tuile. « Sonner la *tuile*. » (Colgr.) Elles rem-
 plaçaient les cloches en certains couvents.

Tuiler. Donner la forme d'une tuile : « *Tuiler*
 « les cartes. » (Oudin.)

Tuillée. Qui a forme de tuile : « Une geolle qui
 « estoit de pierre *tuillée*. » (Lancel. I, f. 53.)

Tuir. Proléger : « Allimenter ses petits, les
 « garder, *tuir* et defendre. » (G. Crelin, p. 2.)

Tuit. Tous :

« Ce sont souvent *tuit* li plusor,
 « Paroient quant doivent cesser,
 « Taisent quant devroient parler. » (F. de S. Geron. f. 19.)

Tuition. Protection : « Si je me rends paresseux
 « à maintenir les miens en seureté, qui toujours
 « ai esté si prompt à la *tuition* des autres. » (Du
 Bellay, liv. IX, f. 285.)

Tulippe. Tulipe : « Aller souvent en sa maison
 « des champs pour secouer l'orville de la *tulippe*
 « et du martigon. » (Caq. de l'Acc. p. 1.) — « *Tu-*
 « *lippes* de S^t Innocent, » os de mort. (Oud.)

Tumble. Toiture : « La *tumba* de la tour, à l'en-
 « droit du chevalier, s'en alla fendre et partir sans
 « force et sans violence, et par celle ouverture il
 « se print à plouvoir de tel randon et à cheoir sur
 « le chevalier. » (Percef. VI, f. 27.)

Tumber. 1^o Jeter : « Si le *tumba* à terre tout
 « eslourdy du cheoir. » (Lancel. III, 50.) — 2^o Laisser
 « tomber : « Il *tumba* le pain et le vin jus. » (Hist. de
 B. Duguescl. par Ménard, p. 494.)

Mais qui mieux mieux tire au plus haut cheval ;
 L'un est bailli et l'autre est seneschal
 Et quant plus sont es grans estats haitains
 Envye ou mort les *tomba* contre val
 Es grans cours n'a siege qui soit certains. (Desch. 260.)

« Lors de sa bourse *tumba* deux Bretons. » (Vig.
 de Charles VII, II, p. 7.) — 3^o Tomber : « Le roy
 « Amadis si droicteurier prince et grand observateur
 « de justice ne pouvoit *tumber* que debout, tant
 « que Dieu ne permettra nullement sa ruine. » (D.
 Florès de Grèce, f. 143.)

Tumberel. 1^o Chute :

Car enmi le plus lait cher
 Et fist un si lait *tumberel*
 Qu'il se rompist le basterel. (D. C. sous Tumbrellum.)

2^o Trébuchet : « Sont tendus plusieurs engins à
 « quoy ont les prent, c'est assavoir à une cage et à
 « un *tumberel*, à la rois à deux gielles, et à un tre-
 « buchet à quatre chevilles. » (Modus, fol. 174.) —
 « Quant ilz seront bien amors à venir mengier, et
 « en celle place tu tendras ton *tumberel* lequel
 « destendra tout par lui, quant le chevrel tirera à
 « à la viande que tu lui auras donnée. » (Id. f. 99.)

Tumefaction. Bosse et meurtrissure : « Des
 « navures ou blessures que l'on feroit à aucuns

« en laditte ville à sang courant, concussions,
 « *tumefactions* ou autre maniere. » (G. G. II, 945.)

Tumer. 1^o Danser : « G'iray en un sach *tu-*
 « *mant*. » Poët. av. 1300, III, 1201.)

Je m'afolay hier la jumbe à *tumer*

Car chascun jour meschie il qui que soit. (Desch. 273.)

2^o Tomber :

Qui à peschier s'accoustume
 L'une fois, logiquement *tumer*
 La seconde, la tierce et la quarte. (Desch. f. 581.)
 Que petit pot soient *tumés*
 Casse, brisé. (Desch. f. 417.)

3^o Jeter :

Le bon Jehan (Porte Latine) ou tonnel *tument*,
 Et plus grant feu dessous alument. (III Merve, 361.)

Tumberiaux. 1^o Tombereaux :

Or refait aller aux charroux
 Pour roes et pour *tumberiaux*. (Desch. f. 500.)

2^o Trébuchet :

Il orent assez mangouians
 Et trubekés et *tumberiaux*. (Ph. Mousk.)

Tumerie. Agitation :

A donc li venez s'est abaisiez,
 Incontinent est rapaisiez
 Et la mer est toute asserie ;
 Plus n'y ot vent ne *tumerie*
 Et la nacelle devint coie...
 N'est nulz qui plus *tumer* la voie. (III Mariés, p. 574.)

Tumultuer. Agiter : « Plusieurs de ceste popu-
 « lace qui aimoyent le roy et d'autres qui crai-
 « gnoient de l'offenser estant leur seigneur, se
 « mirent à *tumultuer* en sa faveur. » (Sully, Mém.
 I, p. 106.)

Tunicien. Tunisien, épilhète de faucon. (Colgr.)

Tunicle. Tunique, masc. et fém. : « Il devesti
 « son *tunicle* que vestu avoit, semé de broderie
 « d'argent et s'affabla d'un sac. » (Duguescl. Mém.
 p. 118.)

La n'y avoit seigneur de haute renommée
 Qui sa *tunicle* n'eust en son dos endossée. (D. C. Tunica.)

Tunikiel. Même sens :

Et fu couviers d'un drap à or
 Et par desous si fu encor
 Vestus, et moult biel et moult biel
 D'anafele et de *tunikiel*. (Mousk. p. 644.)

Tupie. [Petit pot de terre : « Item, de chacun
 « millier de tranchouers, un quarteron, où l'ar-
 « gent...item, de chacun *tupie* .iii. deniers... »
 (L. G. de D. ; Glossaire de l'Orléanais.)]

Tupin. Pot de terre : « De bonne terre, bon
 « *tupin*. » (Colgrave.)

Tupineis. Joute : « Nous eussions fait deffen-
 « dre... que nuls n'allast... à joutes, *tupineis* : ou
 « fist autres faiz ou portemens d'armes. » (D. C.
Tupina.)

Ne vestes tel chapleis :
 La ont si fort *tupineis*
 Conques un nul tornoïement (Rose.)

Tu quel soies. Quel que tu sois :

De guerri soit mort ou en trance
 Cils ou *tu quel soies* qui l'armes,
 L'ordre puist honneur et vaillance
 Qui ne requerras de faire armes. (Desch. f. 550.)

Turquet. Petit duc, hibou. (Borel.)

Turbacion. Trouble :

Ne de preschier ne finery
Pour mort, ne pour affliction
Ne pour autre *turbacion*. (III *Maries*, p. 355.)

Turbateur. Perturbateur : « El proposa contre luy de grandes et grieves plaintes, comme contre un *turbateur* ordinaire de la paix et tranquillité publique. » (Bellay, IV, f. 104.)

Turbe. 1° Troupe : « Puis après mettre une grosse *turbe* de gens on milieu ; et devant et en-tour vos enseignes doit avoir une grosse *turbe* de gens d'armes, afin qu'on ne les puisse pas legierement porter par terre. » (Le Jouvenç, 82) — 2° Assemblée : « Joindret entre entz une *turbe* commune ou conseil populaire. » (Jean d'Auton, Louis XI, 92.) — 3° Enquête par *turbe*. » (D. C. sous *Turba*. Enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes du lieu.

Turberie. Tourbière : « De la commune pasture et *turberie*. » (Britton, f. 135.) — « *Turberie*, ou « brucere, ou herbage, ou pesson, ou boys, ou gastine. » (Britton, lois d'Angl. f. 153.)

Turbiere. Même sens : « Si tost que les barons eurent entendu le pervers bruyant qui estoit au milieu de ses palus et *turbieres*, ilz retournerent sans dire mot. » (Perceff, IV, f. 31.)

Turbin. Tourbillon :

Tellement que l'un elevé par un *turbin*
Achement monta jusques au Zodiac. (Alect. p. 2.)

Turbis, it. Liseron turblith : « *Turbil* purge le flegme et s'en peut donner la grosseur de deux pois chiches aux laniers, sacres et gerfaux. » (Arieloque, Fauconn. p. 100.) — « *Turbil* des apothicaires. » (Colgr.)

Turbulenter. Troubler. (Colgr.)

Turc. « Il y estoit encor un autre ambassadeur du *Petit Turc* lequel disoit se les chrestiens vouloient faire guerre au grand Turc, que son seigneur se joindroit avec les chrestiens, accompagné de cinquante mille combatans. » (Monsirel, III, f. 85.) — « Je ne veux pas prendre le *Turc*. » (Brant. Dam. gal. p. 217.) — « Herbe au *turc*, » pour guérir la gravelle. (Ess. de Mont. III, p. 358.) — « C'est un *Turc*. » (Oud.)

Turcée. Panier : « *Turcée* de raisins. » (Colgr.)

Turcie. [Chaussée : « Item, une autre pièce de terre appellée le champ des Islayes, tenant du costé du vent d'avril, aux grandes *turcies* de la rivière de Loire. » (1548. Arpenage de la terre de l'Isle, près Chécy ; L. C. de D. Glossaire de l'Orléanais.)

Turcople. Troupes légères des Turcs :

... Constantinople
Qu'assise avoient li *Turcople*
Et li Blacois et li Coumann. (Mousk. p. 804.)

« Après le mangier, arcier et *Turcoples* vindrent

« au Soudan. » (Voyage d'outremer du comte de Pontbiéu.)

Turelupin. Secte d'hérétiques qui se répandit en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, aux XIV^e et XV^e siècles ; ils soutenaient qu'on ne doit avoir bouille de rien de ce qui est naturel : « Faisant poursuite contre les *turelupins* et les *turclupines* qui trouvent et pris ont esté en ladite province, et par sa diligence punis de leurs mespreatures et erreurs. » (D. C. sous *Turlupin*.)

Turelure. « Et puis la *turelure* fu en l'eure fermée. » (Chr. de Du Guescl.)

Turelureau. « C'est mon petit *turelureau*, dist Lupolde, pour le faire parler aussi que le vin est appelé le lait des vieux. » (Eutrapel, p. 237.)

Turelututu. Soldat d'Holopherne, au Mystère du vieux testament.

Turet. Colline :

Sa meson que je vous devise
A li par son beubant assise
Sor un *turet*, enmi la voie,
Por ce que chascuns miens la voie. (Ms. 7218, f. 310.)

Dans quelques endroits de la Bourgogne, on appelle *teurtée*, une levée de terre entre deux vignes.

Turie. Therie :

De sa gent dont il est en mie
Point le cheval, criant *turie*. (Rou, p. 238.)

Turker, ier. Passer aux Turcs, abjurer :

Espargner voel un mien ami
Ki ter soir se *turka* à mi. (Poët. av. 1300, IV, p. 1346.)
Mais Valencenois sont *turkie*. (Mousk. p. 677.)

Turlupin. « Farcœur et comédien qui en 1622 prit le nom de *turlupin*. » (Beauch. Rech. des th. III, p. 342.)

Turlure. Guilare en usage au XIV^e siècle :

Las, ne voit on sens, raison, ne mesure,
C'est de dancier au son des chalemiaux ;
Car un souleür qui commence à souffler
En un piau, cornant la *turlure*
Fait entour lui maint gent assembler. (Desch. f. 240.)
Marion, entendez à mi ;
Je vous aim plus que creature
Et pour ce d'humble cuer vous pri
Qu'on dessoubz de vostre sainture
Me laissiez de la *turlure*
Et de ma chevette jouer. (Desch. f. 310.)

Turlurette. Même sens :

Plus ne fera chançons, livres ne chants,
Ainçois jours de la *turlurette*. (Desch. f. 208.)

Turme. Escadron : « Quelques troupes de chevaux legers et de carabins par *turmes* ou brigades, voltigeans sur les ailes par la campagne. » (Mém. de Sully, I, p. 418.)

Turmie. Plante : « Li gingembres et la *turmie*. » (Fabl. de S. Germ. f. 64.)

Turner. Tourner : « Selh, beaus amis, *turne* « l'en, car tu ne poez avoir jespées à icel temps. » (S^e Croix, p. 9.) — « Si tost come je vous vi, est ma vie *turnée* à mult grant joie. » (Id. p. 2.) — Parlant de l'améthyste : « L'une *turne* alkes à blanchier. » (Marbod. c. 1652.)

Turnikel. Tunisie :

Moult fist Visuel
 Sen *turnikel*
 A gète en la voie
 A la danse s'avoue. (Vatican, 1490, f. 110.)

Turpe Honteux : « Par lequel cors sommes
 « porpuez et enclins à choses *turpes* et destoin-
 « nestes. » (Tr. de la Noble dame.)

Turpide. chose hontense : « Obligation à *tur-
 « pide*, si comme qui obligé seroit à homme battre,
 « ou tuer, ou dire, ou faire autre laide injure, telle
 « n'est pas à recevoir. » (Bouteill. 135.)

Turpinoy. Joûte (voir TRINIS) : « Le soir de la
 « veille du grant tournoy, les jeunes chevaliers
 « feirent un *turpinoy* fort et terrible. » (Percefl.
 III, fol. 23.)

Turque. « Velours à la *turque*. » (Caq. de Face,
 p. 10.) — « Ceux qui se souloient habiller à la
 « bohémienne, je les fais acoustrer à la *turque*. »
 (Cymb. mundi, p. 90.)

Turqueman. Ture : « Cil *Turquemens* sont
 « une gent savyaige qui n'ont ne ville ne chastiaus
 « ains sont les jors hebergiés en tentes qu'ils ont
 « de feutes. » (Martène, V, c. 732.)

Turquesque. Turque : « Un glaive à la *tur-
 « quesque*. » (Ess. de Mont. II, p. 682.)

Turquet. Chien de Turquie au nez court.
 (Colgr.; Des Acc. Cont. de Gaul. p. 5.)

Turquin. Bleu, comme le marbre de Mauri-
 tanie, *turchino* : « Elles estoient en cottes de *tur-
 « quin* violet. » (Berg. de R. Belleau, I, p. 65.) —
 « Bleu *turquin*. » (R. Belleau, I, p. 336.)

Turquois, oys. « Ars *turquois*. » (Machaut,
 ms. f. 217.) — « Les sergeans prirent leurs ars
 « *turquois* et s'en vindrent tous renjer devant la
 « porte du chastel. » (Percefl. vol. I, f. 81.) — « L'arc
 « de main que on appelle *turquois*. » (Chasse de
 Gaston Phébus, mss. p. 324 et 329.) — « L'arc de
 « main que on appelle anglais ou *turquois*. » (Id.)

Turquoise. Espèce de pinee monseigneur :
 « Limes, scies sourdes et grosses *turquoises* et
 « instrumens pour legierement ouvrir la porte. »
 (Juv. des Ursins, Charles VI, p. 343.)

Turs. Turcs :

Et li boins rois sui les *Turs*
 Qu'il n'espargi castiaus ne murs
 Les uns prist, les autres ocist. (Mousk. p. 259.)

Turte. Tourterelle : « Se vous voulez prendre
 « les *turtes*, la saison en est en aoust. » (Mod. 83.)

Turterelle. Même sens :

On parle de paons rostis,
 De *turterelles*, de pigeons. (Desch. f. 345.)

Turtre. Même sens : « *Turtre*, qui ses amors
 « ne mue. » (Ms. 7218, f. 179.)

Turulü. Refrain : « *Turulü* rita valura valuru
 « valuraine valuru va. » (Poët. av. 1300, II, p. 744.)

Tuscane. Toscan, au féminin : « Souspirer à la
 « *tuscane*. » (Jial. de Tahir. p. 116.)

x.

Tut. Tout : *Tut* ensemment, « tout ainsi, tout de
 même. » (Marb. c. 1664.)

Tutelement. Entoyement, Momet.

Tutele. Pension : « Jean Loües de Nantes,
 « licentié en loix, tenant *tutele* en l'université
 « d'Orléans. » (Du Verd. bibl. p. 715.)

Tutelaton.

Des enfans de *tutelaton*
 Je suis malheureux de nature,
 Qui sorche sa bonne aventure
 Aussi qu'un pauvre valetou. (Gode. n. 1, 367.)

Tuter. Souffler :

Par ma foy, ce dist Valentine,
 Tu sauroies mieulz d'un busiel
Tuter et oster une espine
 De ton dot et ombre un aguel
 Que nous viens dire de nouvel. (Frois. I, n. 1, 293.)

Tuteresse. Tutrice : « Blanche, mere de saint
 « Louis, sa *tuteresse*. » A. de Seyssel. Louis XII,
 p. 67.)

Tuterie. Tutelle : « La reyne Blanche avoit la
 « garde de son fils Louis IX pour raison de *tuterie*
 « et de bail. » Chr. de S. Denis, II, f. 19.)

Tuteur. « Il y a difference entre *tuteur* et cura-
 « leur, car proprement à parler le *tuteur* est
 « ordonné à la cure des pupilles, et le curateur à
 « la cure de ceux qui sont furieux et qui gouverner
 « ne scauroient, ou de ceux qui sont expatriés ou
 « de ceux qui sont aagez ou langoureux. » Bout.
 Somme rurale, p. 58. — « *Tuteur* en partage,
 « subrogé. (Nouv. Cont. Gén. I, f. 939.) — « *Tuteur*
 « en chef, « officier municipal, tuteur né du
 « mineur. (Nouv. Cont. Gén. I, f. 909.) — « *Tuteur*
 « de profit. » (Nouv. Cont. Gén. I, f. 521.)

Tutie. Oxyde de zinc : « Poudre de la *tutie*, de
 « quoy on trouve assez aux apothicaires. » (Gaston
 Phébus, f. 104.)

Tutoyer. « *Tutoyons* nous ceux là. » Pasq.
 Rech. VIII, f. 665.)

Tutrice, ix. « Peut le seigneur saisir en faule
 « d'armes, quand le vassal est tenu de le servir,
 « pour le devoir de son fief, en armes, si le fief y
 « est subject; et il est de le faire sommé et requis
 « par son seigneur mesme, pour le servir, pour la
 « deliffence et *tutrice* de la seigneurie dont son fief
 « ment, ou de son seigneur. » (N. C. G. II, f. 599.)
 — « La femme qui est balistre, administreresse
 « ou *tutric* de ses enfans, quand elle se marie
 « après le trespas de son mary, ne perd point la
 « ditte balistrerie, administration, ou tutelle. » (C. G.
 I, f. 841.)

Tuyan. « Le faucon.... à ses grosses penes
 « sommées, où il a encorés au *tuyan*. » (Budé,
 Oiseaux, f. 127.) — « *Tuyaux* d'or, « bijoux, dans
 l'Inv. de Charles V, p. 523.

Tuyson. Massacre : « Se rassemblerent les
 « communes gens de Paris, en tres grand nom-
 « bre.... et soudainement allerent à toutes les
 « prisons de Paris, lesquelles ils rompirent et tuc-
 « rent bien trois cens prisonniers, dont les aucuns

y avoient esté remis depuis le grand *tuyson*. »
Moustrelet, I, f. 269.)

Ty a hillaud. « Quand ils verront que la curée
sera presque mangée, celui qui a le for lu doit
sonner et crier *ty a hillaud*. » (Fouill. Vén. f. 55.)

Tyberiaide. « Topographies ou peintures et
modeles que nous appellons *tyberiaides*, ainsi
denommées à cause que Bartole a esté le premier
jurisconsulte qui ait mis des figures parmi ses
œuvres comme il a esté fait en son livre de la
tyberiaide. » Des Acc. Bigarr. f. 7.)

Tyephaine. Epiphanie : « Eaprès la *Tyephaine*. » (Ord. II, p. 33.)

Tymbre. 1^o Tambour : « Menestrier de *tymbre*. »
Du Gange, sous *Tymbris*.) — 2^o Bassin : « Et parce
qu'à plusieurs fois on n'a pas commodité d'avoir
fontaines ou ruisseaux, il est requis faire de petits
baillots de bois, ou bien quelque *tymbre* pour
mettre leur eau. » Fomilloux, Venerie, f. 10.) —
3^o Cloche :

Ainsi d'un prier s'en alla

Le *tymbre* et les freres sonner. (An. rendo cordet, 551.)

4^o Tymbre du heaume : « La jeune Lyriope.....
disoit à la royne que bien avoit employé le joly
tymbre qu'elle luy avoit fait, car il n'y avoit si
bel en tout le tournoy pour les poupees et les
escussions volans qui reflamboient encontre le
soleil. » Percef. I, f. 135.) — « Pour Festeal du
jeune Jehan de Bourgogne, en rien n'estoyent
espargnées monteures et armeures, *tymbres*,
habits, ne vaisselle d'or et d'argent. » (Froiss. IV,
p. 220.) — 5^o « Ce prince lui envoya un beau *tymbre*
de martres. ... C'est une maniere de presents qui
n'est usitée que dans le septentrion. On attache
deux ou trois douzaines de peaux de martres
entieres par la teste à un cordon de soye, qui
passe dans un sachet de la longueur de ces bestes ;
celuy cy est de satin vert, et de là dans un *tymbre*
ou cloche d'argent, on il est arresté au bout par
un nœud, et l'on tire ce cordon pour passer les
martres dans le sac, qui après se ferme par les
deux bouts. Ce *tymbre* de martres estoit de six
ou sept cens eseus. » (Le Laboureur, Relation de
Pologne, p. 205.)

Tymbré. Ayant un heaume avec tymbre : « Le
seigneur de Beauveau estoit armé et *tymbré* tout
de mesme que son frere. » (La Colomb. Th. d'honn.
I, p. 88.)

Tympan. « *Tympan* d'une campanelle, » partie
la plus large d'une cloche. (Colgr.) — « *Tympan*
dentelé, » roue de moulin. (Colgr.)

Tympaner. Battre du tambour. (Faifeu, p. 96.)

Tympanne. Tambour :

Jenoit illec de son *typanne*

David, avec maint qui chantoient. (Deseh. f. 546.)

Tympres. Même sens :

Laiz de harpes et de freteaux,
De tymbres et de chalemiaux,
Simphonies, salterions,
Monacordes, *tympres*, corrons.

(Bret. f. 80.)

Tyne. Tige : « Il veit le plus grant chesne, non
point qu'il fust fort hault de *tyne*, mais le plus
branchu et espais. » (Percef. III, p. 4.)

Tynel. 1^o Suite : « Vint le cardinal de Vincestre...
et avoit plus grant *tynel* avec luy... que le regent
de France. » (Journal de Paris, sous Charles VII,
p. 308.) — 2^o Bâton : « Il ouyt un grand bruit qui
venoit parmi la forest, ainsi comme si ce fust
ung très puissant cheval qui eul lyé en travers
sur sa selle ung grant *tynel*. » (Percef. III, f. 11.)

Tynnier. Festin : « Table generale et *tynnier*
furent publiquement tenus. » (Vigil. de Ch. VII,
II, p. 174.)

Tyois. Allemands :

Tyois, pour faire leur deu
Ont Othon à cheval remis
Et il s'est à la fuie mis.

(G. Guiart, f. 129.)

Tyolle. Chèvre : « *Tyolle* à quatre poulains. »
(Gloss. de l'Hist. de Bret.)

Typhagne. Epiphanie : « Le merquesdi devant
la *Typhagne* de Noël. » (D. C. sous *Theophania*.)

Tyran. « *Tyran* que l'on approprioit à tout
prince souverain, qui vivoit selon les lois com-
munes de son pays sans extravaguer, depuis on
l'a adapté à celui qui, contre tout ordre de droict,
se fait croire à la foule et oppression de ses
sujets. » Pasq. Rech. p. 686.) — « Il sembloit,
quand ils oyent parler de moy, qu'ils avoient
le boureau à la queue; aussi m'appeloient ils
ordinairement le *tyran*. » (Montluc, II, p. 57.)

Tyranneau. Petit tyran. (Mont. III, p. 22.)

Tyranner. Tyranniser : « Il n'estoit rien qui
l'ait leur pleust que *tyranner* les povres labou-
reurs en droite tyrannie. » (Journ. d'un bourg.
de Paris, p. 151.)

Tyrannie. Parlant de l'assassinat des ambas-
sadeurs du roi par les gens de l'empereur, en 1541 :
« Le sieur de Langey, pour mieux le verifier, retira
au service du roy aucuns qui estoient memes
de la faction, et les mariniers, tant ceux qui
avoient mené Fregose, que ceux qui avoyent
conduits les soldats qui execerent cette *tyran-
nie*. » (Du Bellay, IX, f. 76.)

Tyriacle. Thériaque (voir TORMESTILLE).

Tyroun. Tireur : « Mestiers et *tyrouns* de la
dite drapperie. » (Ord. III, p. 516.)

Tyrsigere. Qui porte un thyrses. (Colgr.)

UEI

NOTA. [Malgré le système adopté jusqu'ici, nous ne confondons pas l'U voyelle et le U consonne, pour rendre les recherches plus faciles.]

U. 1^o Lettre : « Je voy toutes les nations de l'Europe incliner en ceste opinion, et qu'il n'y a que nostre France où l'on prononce l'u comme nous faisons. » (Pasq. lett. I, 147.) — 2^o Où, adv. de lieu :

A tant viennent à .i. ostel
U on vendoit et pain et sel. (Ms. 7989², f. 45.)

Quant j'eu oï leur murmure
U tant ot parole vaine. (Poët. av. 1300, III, p. 1202.)

« Li Sarrasins furent es montagnes, en haut, et li creslien u plain. » (Martène, V, c. 68.)

La plus bele

Qui soit u mout vivant. (Ch. du C^o Thibaut, 11.)

3^o Ou, disjonctif :

Nul ne sent les maux s'il n'aime
U s'il n'a amé. (Id. 1219.)

Il me convient morir u estre amé. (Vatic. 1490, f. 92.)

4^o U employé pour o; c'est un signe de la plus haute antiquité dans notre langue, on trouve *amur* pour *amor*, au serment de Louis-le-Germanique.

Uberty. Fertilité : « Pour montrer l'*uberty* du pais auquel est assise la ville de Paris » (Mém. de du Bellay, liv. VIII, f. 238.) — Montaigne (Essais, préf. p. 9) dit que la langue greeque avoit « une « large et profonde *uberty*. »

Ubiquidity. Pouvoir qu'a Dieu d'être partout présent : « Il n'y a que Dieu seul qui en meme « instant voye et cognoisse tout cet univers et qui « remplisse ceste toujours presente *ubiquidity*. » (Eutrap. p. 255.)

Ubir. Croître. (Cotgrave.)

Uce. Sourcil. (Cotgrave.)

Uche. Huche. (D. C. Ucha.)

Ueil. Œil : « Vous bouterez ce pot et vous le verrez tot saillir par l'*ueil* qui sera desetoupé par « devers le vent. » (Mod. f. 55.)

Et si avoit si ouvert l'*ueil*

Por rendre grant plente de seve,

Que l'en li peust une feve

Lombarde tres parmi lancier

Que ja n'en lessast son pissier. (Ms. 7218, f. 230.)

UEV

Tels fet feste et va tripan

Qui ne set pas qu'à l'*ueil* li pant. (Ms. 7218, f. 313.)

« Ne voit nul ce qui en pent à l'*ueil*. » (Besch. f. 131.) — « Avoir l'*ueil* à pitié et franchise. » (Vig. de Charles VII, p. 72.)

Ueilliere. Trou pour les yeux : « Fu feru « d'ung constel jusques à la cervelle par l'*ueille*. « *tiere* du beaume. » (Chr. de S. Den. II, 41.)

Uel. Œil : « La si fu morz un hault hom de « Flandres; et fu feruz parmi l'*uel*. » (Villeh. 34.)

Je ne sai

Qui devant l'*uel* me baloie. (Vatic. 1490, f. 43.)

Uelliere. Œillère : [« Et li varlés referi lui « d'un gaverlot parmi l'*uelliere*, si que li list par « de derriere Le sanc et la cervelle esprendre. » (Percev. le Gallois, v. 2426.)]

1. Ues. Œufs (*ova*) :

Cuers de fame est li chautians d'*ues*,

Plus est tornans ne soit estues. (Ms. 7218, f. 240.)

Je suis bons sânières de chas

Et bons ventouseses de bucs;

Si sui bons relieres d'*ues*. (Ms. 7218, f. 214.)

2. Ues. Besoin (*opus*) :

Ne porras pas oïans issir,

Moult t'iert grant *ues* de reposer.

(Vie des SS. Sorb. 61, c. 26.)

Et se cil moroit, l'autre ensi,

Et puis les autres d'oïr en oïr

Ainc quel *ues* peussent avoir. (Mousk. p. 728.)

Ueur. Œuvre, travail :

Boles de diverses manieres...

Qui o vous vouroit la devise

Et l'*ueur* des dras raconter

Trop i convenroit demorer. (Ms. 7615, I, f. 112.)

Uevre. Œuvre :

Par ce pourroit s'*uevre* durer

Si pourroit assure ovver. (Brut, f. 57.)

Quant la mesnie l'*uevre* entent. (Ms. 7218, f. 164.)

« Tote lor vorroit feme que l'en li fust sor l'*uevre*. » (Mss. S. Bern. fol. 106.) — « L'*uevre* loe bien l'*ou*-« vrier. » (Ms. 7218, f. 214.) — « Car on dist que li « cuers fet l'*uevre*. » (Ms. 7615, f. 164.) — « Selon « l'*uevre* guerredon. » (Poët. av. 1300, III, 1026.)

Fors une image
 Qui fut fait part art d'image
 Droi en la tierce sandalis
L'œuvre et a non salamadis. *Ms. Isk. p. 169.*
 La quens Tiebaus les i assist
 Mas la nut, si com l'œuvre dist,
 S'en issirent. *Msouk. p. 348.*

Uevrer. Ouvrir, travailler :

Amors *u'œuvre* pas à droit
 Qui du sien aidier v'eroit. *Ms. 7218, f. 254.*
 Mal *u'œuvre* qui n'ose essayer. *Vatic. 1490, f. 135.*
 Nule fois *u'œuvre* il la porte. *Ms. 7218, f. 320.*

Uens (Uens) : « Trouverent la bataille de pomes
 de bos, et d'aumonnes, et d'acus et de frés fro-
 magés. » Ms. 7989², f. 76.

Ui. Aujourd'hui :

Lairons endormi jusqu'à *ui*
 Et asés sur son morance. *Ms. 7615, II, f. 193.*
 A tant en une chambre enterrent,
 Et l'ui sur eus moult bien fermerent. *Ms. 7615, II, 184.*

Uiche. [Huiche] : « Comme un ons meist ses
 deners en un moster, en une *uiche* qu'il aporta,
 uns elers embla ces deniers et s'enfoi. » Lav. de
 Jost, p. 164.

Uietave. Delave : « *Uietave* de touz sains. »
 Ord. III, p. 110.

Uille. Huile : « V. livres d'*uille* de pierre. »
 (Clair, 822, f. 13, an. 1385.)

Uiseus. Oisif :

Onques ne fu je crois tiens dame d'amer *uiseus*.
Vatic. 1490, f. 99.

Ses fillos fist bien doctriener
 Et aprendre keudre et filer
 Et à ouvrer sois et taulieles,
 Aussi les laides et les bieles
 Pour cou que ne fassint *uiseuses*
 Ne deslians ne orgueilleuses. *Msouk. p. 78.*
 Sous l'aube espine remès seul,
 Pensaus en coer, et moult *uiseus*. *Froiss. poës. p. 93.*

Las que poet il devenir ?
 Il part tous seus
 Et s'enfuit, mas et *uiseus*
 Tristes, pensis, anieus. *Froiss. p. 218.*

Plus tot s'aloient que vens,
 Quant des veoient lor lin
 Quant *uiseus* erent et soutin. *Msouk. p. 703.*

Uimé. Le féminin a été pris au sens d'oisiveté :

On dit en un proverbe, et si l'acorde drois
Uimeuse est moult *uimeuse*. *Vowé du paon, 150.*

Uisserie. Porterie :

Parés fu devers *uissérie*
 De très bonne tapisserie. *Poës. Froiss. p. 31.*

Uisset. Petit huis :

Quant li dus vet clorre *uisset*
 Tantost à la voie se mot. *Ms. 7218, f. 8.*

Uit. Huil : « E pur un pore un dener e isi tres-
 qu'a *uit*. » Lois de Guill. p. 6.]

Uitisme. Huithème : « Le septième vertu qui
 doit estre en bailli, c'est que il obeisse au que-
 mandement... l'*uitisme* vertu qui doit estre en
 celui qui s'entremet de baillie tenir, si est que
 il soit très bien connoissant. » (Beaum. p. 9.)

Uitime. Même sens :

Al sicme jour, à S. Denis,
 Bieneval et tous les asis
 Donna quitement, sans failance,
 Pour cou qu'il est de grant vallance ;
 Al *uitme* jour si fist moult biel. *Msouk. p. 351.*

Uitouvre. Octave : « Trespasa à .iiii. jours
 de *uitouvre* l'an de .m. .ccc. .liii. » (Bibl. de l'Ec.
 des Chartes, 2^e série, II, p. 527.)

Ulceraire. Herbe bonne pour les ulcères.
 (Colgr.)

Ulcératif. Qui cause des ulcères. (Colgr.)**Ulé.** Brûlé :

Si li conveit le four
 Et les burgons entour,
 S'il a la barbe *ulé*. *Ms. 7615, II, f. 213.*

Devant le roy, après ce mes
 Aporta l'en un autre més
 Qui durement fu depariez
 G'on appelle bongres *ulé* ;
 A la grant sauce parisie. *Ms. 7615, I, f. 118.*

Ulle. Aucune, du latin *ulla* : « La nauf vuïdée
 de marchant et des moutons ; reste il ici, dist
 Panurge, *ulle* ame moutonniere. » Bab. IV, 31.)

Ullement. Hurlement : « Le grand effroi et
 vacarme principal provient du dueil et *ullement*
 des diables. » (Rabel. III, p. 129.)

Uler. Hurler :

Li chiens famis va au mangier *ullant*.
Vatican, n° 1522, f. 164.

Souvent j'ay ouy en ma vie
 Qu'avec les loups il faut *uller*
 Et qu'en galle il se faut galter.
 Fabri, Art. de rhét. II, f. 46.

Ulerie. Hurlement : « Saouls et vyres et s'as-
 semblerent et font une grant *ullerie*. » Mod. 93.)

Ulmeu. Ormeau : « Le fils puisné eut nom
 figuier, l'autre noyer, l'autre chesne... le dernier
 eut nom *ulmeu*. » (Rabelais, III, p. 263.) —
 « Escripste... non en papier, non en parchemin,
 non en cere, mais en escoree d'*ulmeu*. » (Rabel.
 I, page 5.)

Ulophone. Glu venimeuse. (Colgr.)**Ulpic.** Ail sauvage. (Colgr.)

Uleur. Vengeur : « Le mesme Dieu *ulleur* et
 juge de superbe et intolérable contumace. » (Mém.
 de Du Bellay, VI, f. 172.)

Ulimatum. « Quant cel escrit fut mis au net,
 on le communiqua à d. Lucas Spinola sous le
 titre imposant d'*ulimatum* des alliés. » (Mém.
 de l'abbé de Montgon, VIII, p. 81.)

Utime. Dernier : « Font les *ultimes* questions. »
 (Fabl. S. Germ. f. 29.)

Ution. Vengeance :

A touz vivanz de la foy chrestienne
 Pour leurs pechiez et obstinacion
 Fait assavoir la divine *ution*. *Desch. f. 364.*

Uuler. Hurler :

Et *uulent* à haute voix
 Pour la paour. *Froiss. Poës. p. 179.*

Umain. Humain : « Pour ce que malice et tri-
 cherie est si porreene entre l'*umain* lignage. »
 (Ord. I, p. 108.)

Umantité. Humanité : « Car vostre noble deité fu conjointe à l'umanité. » (Mod. f. 195.)

Umbelle. Ombelle :

Arrache aussi des coriandres gresles
Et du persil aux petites umbelles. (J. Du Bellay, p. 445.)
« Umbelle de fenouil. » (Cotgr.)

Umbilical. Du nombril. Cotgr.)

1. Umble. Ifumable :

Princes d'amour, Juro dame d'amer,
Ce loerdé atour ne laissez plus regner
Sur les dames, soiez les condempnant
L'umble jolî faictes renouveler. (Besch. f. 328.)

2. Umble. « Umble chevalier, » ombre, truite du lac de Genève. (Cotgr.)

Umbrage. Ombrage : « Aussi si son cheval est umbrage, il lui en donne aucune fois sur sa teste. » (G. Phébus, p. 217.)

Umbrageux. Ombragé : « Adonc entra le chevalier en la chambre qui estoit umbrageuse. » (Percefl. III, f. 61.)

Umbrage. Ombrage : « En celle année eust on trouvé en courses umbrages dessous fyens de grans glaçons. » (Journ. de Paris, sous Ch. VII, p. 160, an. 1434.)

Umbrayer. Se mettre à l'ombre : « Regarda un grant arbre qu'on nomme lillent qui seoit en my la place où ceulx de la entour se venoient umbrayer pour le chault souleil. » (Percefl. I, f. 40.)

1. Umbré. 1^o Ombré : « La fureur du cheval ne venoit que de frayer qui prenoit à son umbré. » (Rabel. I, p. 85.) — 2^o Protection :

Bien aux dames fut ordonné
Pour en avoir la garde et umbré. (Am. rendu cord, 520.)

3^o Mort :

Pietons succumberent souz dards
De mortelle umbré. (Cretin, p. 52.)

4^o Behors :

Umbré de court, en ses façons, excède ;
Non par vertu, mais par infame vice.
Contred. de Songeur, f. 114.

2. Umbré. Poisson : « Turbots, ablettes, tanches, umbrés. » (Rabel. IV, p. 255.)

Umbré. Reposer à l'ombre : « Avoit dedens le champ deux petites loges pour reposer et umbré les champions. » (Monstrelet. I, p. 14.)

Umbré. Soupçon : « Pour mettre umbré et suspicion entre vous. » (Lett. de Louis XII, t. II, p. 102.)

Umbré. Diminutif de umbré, poisson : « Alozes, murenes, umbrétes. » (Rabel. IV, p. 255.)

Umbré. Noir :

Comme ung myroir, par son lustre bruny
Monstre la tache au soillé et honny,
Princesse doit estre tant radieuse
Que sa clarté monstre la tache umbréuse
Du corps poln, de vertu mal garny. (J. Marot, p. 184.)
Cil qui le fait le corps et l'ame engage
Au roy d'enfer et à ses chiens umbréave. (Faijeu, p. 6.)

Umbré. Poisson. (Cotgr.)

Umbré. A-ile, retraite. (M. linet, p. 155)

Umbré. Ombrager : « Une vigné qui faisoit ombre tout autour pour deux mille personnes umbré. » (Percefl. I, f. 129.) — « A peue eul Estome dit le mot quand il voit par devant luy umbré en la nuit noires figures, sans venon, en si grant plaidé que sanz nombre ilz lui venoient au visage huant de voix disendables. » Percefl. II, fol. 143.)

Umbré. Homme. (Marbod. c. 1672.)

Umbré. Humilier :

Franché riens et je m'umbré
Et vous pri meret et requier. (Ms. 7218, f. 182.)
Belement l'aranson
Et envers lui s'umbré. (Poët. av. 1300, IV, p. 1355.)
Nule fois vers moi ne s'umbré. (Ms. av. 1300, III, 1130.)
Ses iens ki m'ont ravie
Si trestoute ma santé
Ke s'a moi ne s'umbré. (Id. p. 1194.)
On a dit de la Fortune et de sa roue :

Tourne et retorne sa rouelle
Ne de tourner ne s'umbré. (J. Bousk. p. 662.)

Umbré. Humilité :

Totes les riens k'umbré des d'effens
Et courtoise et franchise. (Poët. av. 1300, III, p. 1162.)
D'un seul regard d'umbré flouri.
De ses doux iens, en trespasant avoie. (Id. IV, 1391.)
D'un petit d'umbré
Trövoe en li, tost garie
Serroit ma grant maladie. (Id. III, p. 1165.)

Umbré. Ce qu'on hume : « Quand les chiens sont au dessoubz de l'eau et viennent à mont, l'yaue qui vient à val leur aporte l'umbré du cerf. » (Gast. Phéb. p. 239.)

Umbré. Humilité :

Onques ne vi si contraire
Ne si mal parti
Com son cœur et son viaire ;
Ce m'a mal bailli
Visa de pitie garni
Et d'umbré. (Poët. av. 1300, I, p. 466.)

Umbré. Humilité, en parlant à la S^{te} Vierge :

Dous cuers plains d'umbré
Jay fiance en vo bonté. (Poët. av. 1300, III, p. 1225.)

En parlant à Dieu : « Vrais rois plains d'umbré. » (Id.)

Tenir doit son autorité
Tout prince et juge à ses servens
Sans monstre trop d'umbré
Dont ils contempnent ses commens. (Besch. f. 336.)

1. Un. On : « Sa panse lirant trop fort et sur son ventre eut un bien joué du tabourin. » Merl. Coccaine, I, p. 230.)

2. Un. Expressions : « Toutes heures luy seront uncs. » (Mont. I, p. 248.) — « N'estre qu'un des deux. » (Am. ressusc. 481) — « Entremeslez une pour une. » (Contes de Desperre, II, 54.) — « Cote et sureot et chape qui tout fut d'un. » (Ms. 7218, fol. 66.) — « De tout ce ai ge parlé com un. » (Ms. 6812, fol. 55.) — « Avoir des escus à un et deux. » (Nuits de Strapar, II, 393.) — « Le païs d'Angleterre

« n'est pas bien à un. » (Froiss. III, 347.) — « Com-
mander tant de choses d'unés et d'autres. » (XV
Joues du mar, 95.) — « Une fois n'est pas coutume. »
(Bassomp. I, 192.) — « Un homme en vaut cent. »
(Disc. de la Nonne, p. 232.) — « Commun n'est pas
un. » (Cotgr.) — « Qui n'en a qu'un n'en a point. »
(Id.) — « Qui vient une ne vient seule. » (Ms. 7218,
f. 61.) — « Si vouloyent ils estre tout un au besoin
pour garder et deffendre les franchises et bour-
geoisies de Gand. » (Froiss. II, p. 78.) — « Pour
ce que qu'ils estoient si un. » (Desch. f. 463.) — « Ung
six mille pietons. » (Lett. de Louis XII, III, f. 13.)
— « Ung vingt cinq ou trente escus. » (Id. 239.) —
« Ung dix mille florins d'or. » (Id. IV, fol. 20.) —
« Semence maigre et une. » (Desch. f. 288.) — « A
vous et à ung de vous. » à chacun de vous. (Ord.
III, p. 433.) — « C'est tout ung. » (J. Marot, p. 237.)

Mauvais, faulty, ingrat, outrageux.

En tous les fais suspeconnex.

Tu ne fus oncques bien tout un. (Desch. f. 435.)

Deux choses sont, en partie.

A toute nature contraire :

C'est à servir à taine faire

Trop long dmer et divers més

Dont l'un ne dust user jamais. (Desch. f. 486.)

Unction. Ouction : « La sainte Ampoule dont
M^r S^r Remy consacra Clovis le premier roy chres-
tien des Francois et fut ceste unction envoyée de
« Dieu et des cieux par un saint ange. » (Froissart,
liv. II, p. 102.)

Undayer. Tomber en pluie : « Nul age ne
« remembre si grant croissance d'yaue à Paris avoir
« undayer. » (Chr. de Nangis, an. 1296.)

Unde. Onde : « Le povre cheval beut tant des
« undes de ceste eau qu'il mourut tantost. » (Percef.
III, fol. 127.)

Unde vi. Mots latins : « Action de nonvelleté de
« force faite, que les cleres appellent unde vi, si
« comme quand aucun prend un happe par force
« heritage ou possession d'aucun. » (Bonteill. Som.
rur. p. 161.)

Undimie. Enflure qui ne cause point de mal et
dans laquelle le doigt reste imprimé. (Cotgr.)

Undoyer. 1^o Se répandre en ondes : « Que ne
« dies tu l'eau undoyante, quand tu la veux des-
« cendre impetueuse ou la flamme ardente, quand tu
« la veux montrer languissante. » (Joach. du Bellay,
p. 35.) — « Mais de tant que il debatoit plus l'eaue,
« d'autant prenoit elle plus à undoyer. » (Percef. V,
fol. 85.) — 2^o Chatoyer : « Les couleurs alloient un-
« doyant à l'enfour. » (Id. VI, f. 16.)

Soulz ces beaux arbres floruis

Où l'erbe verte verdoye,

Mainste flour y undoye. (Desch. f. 70.)

« Une blanche rose la plus belle et la plus blanche
« qu'il est oncques venue ; car par dedans les feuilles,
« elle undoyoit en vermeil avec le blanc. » (Id. 62.)
— 3^o Etendre : « Le peintre undoyoit le blanc escu
« d'azur. » (Id. III, f. 117.)

Unement. Avec unilé : « Toute gent ne ount

« mye accion unement à recoverer par ceste assise. »
(Britt. lois d'Anglet. f. 112.)

Ungle. [Sabot : « (Les chameaux) n'ont mie
« l'ungle fendue. » (Dialoge Gregoire lo pape, 353.)]

Uni. « Les portes, murs et fossez furent mis à
« uni » (Froiss. II, 186), c'est-à-dire au ras de terre.
— « Pour faire tout uny, n'avoit la dite dame inten-
« cion d'aymer aucun » (Aresl. Amor. 237, c'est-à-
« dire au même rang. — « On lui devoit remonter
« en tout honneur qu'il lui pult estre content des
« aides et quatrieme et les faire tout unis. » (Duel.
preuv. de Louis XI, p. 292.)

Fault il donc faire tous unis

Les humbles servans et les faulx. (Al. Chart. p. 521.)

Union. Union :

C'est tres douce conjunction,

Ce sont deux corps en unicion. (Desch. f. 488.)

Unicorne. Licorne :

Aussi cum l'unicorne sui

Qui s'esbahist en regardant

Quant la pucele va mirant. (Chans. Thibaut, p. 13.)

Unicorne. Même sens ; la licorne, disait-on,
s'arrêtait à considérer la gorge nue d'une jeune
fille ; pendant cet examen, on pouvoit la tuer ; dans
Desch. f. 369, la S^{te} Vierge est appelée « la douce
« unicorne. »

Unicors. Qui n'a qu'un corps :

Vous estes unicors, comme une trine essence,

Ung seul cuer en trois corps. (J. Marot, p. 251.)

Unie (toute). Indistinctement : « Et mesme les
« enfanz, buetz, jumens, asnes et toute unie mirent
« à mort. » (IX Preux, p. 10.)

1. Unielement. Action d'unir. (Cotgr.)

2. Unielement. Uniment. (Cotgr.)

Unifier. « Le monde spirituel s'unifie avec le
« corporel moyennant l'amour. » (Du Verd. bibliot.
p. 263.)

Union. 1^o Perle (comparez l'unió) : « Plus reluy-
« sans que riches unions. » (Marg. de la Marg. f. 3.)
— « Rubis, balais, diamants, saphiz, esmeraudes,
« turquoise, grenats, agathes, berilles, perles et
« unions d'excellence. » (Bab. I, 324.) — 2^o « Mettre
« à union, » aplanir un chemin. (Froiss. III, 327.)
3^o « Recevoir le sacrement d'union, » la commu-
« nion. (Contes de la reine de Navarre, préf. f. 13.)

Unique. « Vous estes l'unique entre les plus
« belles. » (Nuits de Strapar. II, 153.)

Unisonance. « Balade double conronnée à
« double unisonance. » (Dép. d'amours, p. 252.)

Unisonnant. « Virelay unisonnant redoublé. »
(Dép. d'amours, p. 236.)

Unité. « l'Unilé en amours ne gist point en terre
« ne en chasteaux estimer ou peser à la balance,
« mais en deux cueurs faire ung par force d'a-
« mours. » (Percef. V, f. 4.) — « Amour et unité. »
(Ord. III, 657.) — « Y consentirent tous d'une unité
« et d'un accord. » (Froiss. III, p. 345.)

Univers. Adj. « Tout ce monde univers. » (Gl.
Marot, p. 711.)

Universal (par). En commun : « Nous paieront chacun an perpetuellement et à noz successeurs « le jour de la feste S. Remy, par *universal*, quarante livres tournois. » (Ord. V, p. 474.)

Universament. Universellement : « S'il n'estoit ainsi... que les habitans de la ville, *universament* « au plus grant et plus sane partie d'iceux fissent « iralision. » (Ord. V, p. 379.)

Universamment. Même sens : « Et pour ce que « les diz Juys et Juives pourront avoir affaire de « ces presens *universamment* ou particulièrement. » (Ord. III, p. 481.)

Universel. 1° *Subst.* Unvers : « C'est luy par « qui *l'universel* est fait. » Tri. de la Noble dame, fol. 123.) — 2° *Adj.* « Avenues choses sont qui sont « communes; c'est à scavoir l'air, l'eau des grands « fleuves, et de la mer, aucunes *universelles* comme « les rivieres, les champs, les chemins et les places « communes. » (Gr. Cout. de Fr. I, p. 104.)

Universer. Généraliser, prendre au sens des universaux; le firmament est comparé à un buisson :

Et figuroit, tout par raison,
Les foeliettes de ce buisson,
Aux estoilles qui sont sans nombre;
Avec ce, il comprendroit l'ombre
D'un buisson qu'il *universoit*
A nature. [Poés. de Froiss. p. 362.]

Université. 1° Quantilé : « En si grant *université* « *sité* estoient ja iceux. » (Chr. de Nangis, an. 1251.) — 2° Généralité : « Tant en commun et *université* « comme singulierement. » (Ord. III, p. 481.) — « A « tous les roys à *université*. » (Besch. fol. 140.) — 3° « *Université* ou communauté. » (Ord. III, 467.)

Univoque. Qui n'a qu'un sens. (Colgr.)

Unques. Onques :

Or m'est avis que je sai bien
Dont est *unques* mais n'en soi rien. [Ms. 7989², f. 63.]

Unt. Ont, du verbe avoir : « Prenez les clous, et « les fetes metre en ung freyn, car il *unt* moult « grant vertu. » (S^c Croix, p. 18.)

Unterlauf. « N'est permis de se remarier ou « prendre domicile hors le lieu de la subjection de « leur seigneur, avant qu'ils se soient rachaptez et « ayent obtenu d'iceluy lettres de rachapt, et liber- « téz, si au dit lieu et autres voisins il n'y a droit « d'entrecoirs vulgairement appelez *unterlauf*. » (N. C. G. II, p. 340.)

Unzain. Monnaie : « Grans blans *unzains* tant « aux armes de France que du Dauphiné pour .xii. « deniers tournois piece. » (D. C. sous *Moneta*.)

Unze. Onze : « *Unze* vingt perdrix, sept cens « becasses. » (Rabel. I, p. 237.)

Unzein. Monnaie : « Approcha, tirant ung « *unzein* de son baudrier. » (Rabel. I, p. 181.)

Ur. (Orle : « Dis alnes ont del travers amunt dès « l'un à l'autre *ur*. » (Rois, p. 254.) — « Dous irai- « gnes vil surdre del funz d'une tenur : Sur un *ur* « s'assist l'une, e l'autre sur l'autre *ur*. » (Thom. de Cantorb. p. 105.])

Urbain. « Des servitudes *urbaines* qui tombent « dans, sur, ou à cause de maisons, ou clôture « d'un autre, comme sont la veue de fenestres, de « lucarnes, de gouttieres, d'esgouts, ruisseaux, et « d'autres choses semblables, il n'eschet point de « prescription par le laps de tems sans titre. » (N. C. G. I, p. 915.)

Urbaine. Urbaine : « Prescription de quelque « tems que ce soit n'a lien en servitude *urbaine* ou « rustique. » (C. G. II, p. 639.)

Urbaniste. 1° Religieuses instituées par une bulle d'Urbain IV. Journ. de Trévoix, an. 1745, p. 1587.) — 2° Partisans du pape Urbain dans le schisme entre ce pape et Clément : « Le comte Louis « de Flandres greva trop grandement Clément, es « parties de Brabant, de Haynaut et du Liege; car « il vouloit tousjours demeurer *urbaniste*. » (Froiss. II, page 53.)

Urbanité. Balzac avoit voulu introduire ce mot dans notre langue, il n'y fut pas admis malgré sa douceur. (ur Disc. polit. p. 434.)

Urber. Chenville qui roige les boutous de la vigne. (Nicol.)

1. Ure. Heure :

Toute ironist, tramble et tresant,
En moult peu d'*ure* est si atainte
Qu'ele en a ja la face tainte. [Ms. 7989², f. 59.]

Li valles fu sages et pous
Si se faisoit amer à tous;
Quant fu venus en *ures* et tans
K'il ot assés aage et sens,
Li rois l'adoubâ rïcïement. [Ms. 7989², f. 48.]

Mors veue chascun de son *ure*;
Mors met orguel à porreure. [Ms. 7615, I, f. 103.]

2. Ure. Auroch : « En quoy faisant je fuay grand « nombre de *ures* boeufs, beuffles, saugliers, cerfz, « lyons. » (Alect. p. 60.)

Ureniller. Frimer. (Colgr.)

Urenilleux. « Inconstante et legere fortune me « fait ressonvenir comme l'on a veu souvent, et « comme j'ay veu aussi de quelque belle dame « *urenilleuse* et volage. » (Brant. Cap. fr. I, p. 144.)

Urgement. D'une manière urgente. (Oud.)

Urinal. Pot de chambre. (Colgr.)

Urine. « Je voudrois bien voir de leur *urine*. » (Colgrave.)

Urineux. Qui a le goût d'urine. (Colgr.)

Urle. (Orle : « L'*urle* de son vestement. » (Lib. psalmod. p. 268.))

Urque. Hourque : « Quatre *urques* de Flamans. » (J. d'Aulon, Louis XII, p. 1506.)

Ursin. Oursin. (Colgr.)

Urter. Heurter. (Oud.)

1. Us. Coutumes (*usus*) :

Cortois estoit et debonnaire
Durement me plout son affaire,
Où *Us* me retint au diner. [Ms. 7615, I, f. 116.]

« Les festes de madame S^c Genevieve, et la feste « de madame S^c Katherine, lesquelles on festoit

• devant aux *us* et coutumes. » (J. de Paris, 1448, p. 205.) — « Par grant art et non par *us*. » (Froiss. Poës. p. 175.) — « Dist en *Us* que nus ne fôit. » (Ms. 7218, f. 5.) — « Je suis vôtres, tout par *us*. » (Thib. p. 14.) — « Ceste amor t'enrai en *us*. » Poët. av. 1300, III, p. 1132.

Jamais ne veol mettre men *us*
En dire truff ne mençoigne. [Poët. av. 1300, IV, p. 1310.]
Bame, ausi vos doi men cuer,
Où nature a mis son *us*
Por l'ôte beaute loer. [Poët. av. 1300, I, p. 247.]
Por li maubendra *Us*
D'Eneas et Paris
Tristan et Priamus
Qui amèrent jadis. [Id. I, p. 298.]

2. **Us.** Huis, porte : « En *Us* ot de fer une
« barre. » Borel. — « Pus a tres bien les *us* fermé. »
(Fabl. S. Germ. f. 2)

Usable. Dont on peut user :

Il ne te fault, fors bien amer
Les oyseauls qui sont affectables
Qui a prendre autres sont *usables*. [G. de la Haye, f. 22.]

Usage. 1° « Les *usages* s'accordent aux loïs, et
• sont les *usages* les manieres par quoy nous de-
• vous user des loïs. » Anc. Cout. de Norm. f. 21.
— « La difference qui est entre costume et *usage*
• si est que toutes coutumes si font à tenir, mais
• il i a de tens *usage* que qui vourroit plaider en-
• contre et mener desques au jugement, l'*usage* si
• seroit de nule valeur. » (Beauman. chap. XXIV,
p. 122.) — 2° « Droit d'*usage*, » droit de couper du
bois dans une forêt. (Du Gange.) — 3° « Les nobles
• qui font trafic de marchandises et usent de bourse
• commune contribueroient pendant le temps du
• trafic et *usage* de bourse commune, aux failles,
• aydes et subventions roturiers. » C. G. II, p. 787.)
— 4° Habitude : « Les marchans, quand ils se trou-
vent ensemble, et ils ne se sont veus de grand
• temps, boyvent par *usage* largement et longue-
ment. » (Froiss. III, p. 9.)

En vostre voloir sui tout mis
S'en chanterai par droit *usage*. [P. av. 1300, IV, 1566.]
A mes dis, puet on bien, tant sui esbahis,

Conoistre par *usage*
S'une dolours est mise en mon corage. [Id. III, 1247.]
Aing et ser et aor par *usage*. [Id. I, p. 282.]

Quant amanz en dangier maint,
Qu'ame se fait desirer,
Et s'il avient qu'il la sorvaint,
L'*usage* on li vodra clamer. [Id. p. 218.]

Qui de bien en mal se remue
Et de franchise entre en servage
Et son tans gaste et son *usage*. [Ms. 7615, I, f. 107.]

« *Usage* rend l'homme maistre et si le fait prest
• et habile. » Jouv. f. 94.)

1. **Usager.** S'habituer à : « Li bon chevalier se
• doit exerciter et *usager* en faiz d'armes et de
• guerre. » Le Jouv. f. 94.) — « Ne les seuffrent
• informer de science, ne *usager* à quelque bon
• ouvrage. » Al. Chart. l'Espér. p. 316.) — « Firent
• là amener et charrier de la ville de Thouars et de
• la cité de Poitiers, grands engins, et les firent
• drever devant la forteresse, et encores plusieurs
• emons et espingalles qu'ils avoyent de longtemp

• *usagé* de les mener. » (Froiss. I, p. 369.) — « Ils
• n'estoyent mie si bien *usagés* n'accoustumés de
• faire guerre sur mer, comme estoyent les An-
• glois. » (Id. p. 368.)

2. **Usager.** Coutumier : « Maniere de parler et
• façon commune et *usagere*. » (Fouchet, p. 23.) —
• « Fille *usagere*, » de débâche. (Colgr.) — « Quant
• aux *usagers* qui ont droict et coulume de pren-
• dre bois et forest pour ardoir ou pour elhifer ou
• pour leurs autres usages et avoir pasturages et
• telles choses semblables. » (Gr. Coul. de France,
I, page 57.)

Usagier. 1° Coutumier :

Et pour ce aussy que n'en suy *usagiere*
Je vous respone, que je m'aviseray. [Desch. f. 147.]

2° Amant banal :

Mais l'*usagier*, pour ses beaux mots polir
Chante d'oiseaux, de leur et de verdure
Las ! trop sent pou que fin amant endure. [Mod. f. 259.]

Usaige. 1° Usages :

Messire chacun pauque denare,
Qui de livres seait les *usaiges*. [Villon, Rep. fr. p. 4.]

Et encor soit li maris saiges
De droit escript et par *usaiges*
Gouvernans toutes les citez. [Desch. f. 497.]

Qu'il ait franche vouenté
Et franc arbitre en tout *usaiges*. [Villon, Rep. fr. p. 4.]

2° Pratique : « *Usaige* fait la coutume. » (Desch.
f. 569.) — « *Usaige* rent maistre et fait l'homme
• prest et habile. » Jouvenc. 319.) — 3° Usfruit :

De son propre a fait ainsi comme *usage*
Tant qu'il ne puet reparer son dommaige. [Desch. 292.]

Usaiger. Coutumier :

Pour hommaige ce rondel li envoie
Or preigne en gré *usaiger* n'en sui mie. [Desch. 374.]

Usaine. Bâtimens de fatigue, fours, presseiros,
moulins qui s'usent : « Retenir bien suffisamment
• toutes les maisons *usaines* et autres edifices
• appartenans aus dits mineurs, de toutes choses,
• et de ce les leur delivrer bien retenu et en bon et
• suffisant estat. » (N. C. G. II, p. 619.)

Usaire. 1° Usage : « Les baniers de la terre de
• la dite abbaie... achetent blé ou autre grain pour
• leur *usaire*; ils ne doivent rien paier. » (D. C.
l'Sare.) — 2° Usfruit : « Li peres a l'*usaire* de
• quanque le fuis acquiert. » (Beauman.)

Usance. Coutume : « Semble que nous n'avons
• autre touche de la verité et de la raison que
• l'exemple et l'idée des opinions et *usances* du
• país où nous sommes. » Charr. Sag. p. 237.) —
• « Quelle cause pouvoit empêcher que telle *usance*
• ne fut introduite. » (Am. ressus. 39.) — « Luy
• dist qu'on l'appelloit Le Jouvencel, par *usance*,
• mais ce n'estoit pas son nom propre. » (Jouvenc.
p. 48.) — « Conclurent que le butin seroit à bonne
• *usance*, c'est assavoir que qui plus y travailleroit,
• plus y auroit de profit. » (Jouv. p. 40.)

Usancier. Qui connaît les usages : « Ont fait
• assembler grand nombre des plus anciens esche-
vins et *usanciers* et arpenteurs, et partageurs, et
• coutumiers. » (N. C. G. I, p. 377.)

Use. Usage, labourage : « Sexterier de terre de
 • froment estant en labeur, capable de porter bled
 • chascun an, se baille pour un septier de froment,
 • de la mesure du chef de la chastellenie où elle
 • est assise et se prendra la ditte terre à la ditte
 • mesure, et si la ditte terre est en friche ou à use,
 • elle se prendra pour une mine. » (C. G. II, 526.)

Usée. Droit d'usage. (X. G. G. I, p. 388.)

Usément. Praticquement : « Le raison est bien
 • clere et certaine que les liés de Chypre sont
 • *usement* fais à heirs de feme espose de celui à
 • qui on donne le fié. » (Ass. de Jérus. 113.)

Usefruit. Usufruit. (Anc. Cout. de Bret. f. 147.)

Usement. Usage : « La seule possession de
 • quarante ans, sans titre, rend les dits comtadins
 • seigneurs irrevocables des edifices, sans qu'ils
 • ayent besoin d'en apparoir titre, et en cela est le
 • dit *usement* directement contraire à l'ensement
 • local de la principauté de Leon. » (X. G. G. IV,
 p. 409.) — « Le district du moulin à fouler draps
 • s'estend jusques à cinq lieues de la mesure sus-
 • ditte, et s'il n'y a autre *usement* au pays. » (C. G.
 II, p. 778.)

User. « User avec une femme. » (Oudin.) —
 • *Usèrent* d'ocdroier. » (Ord. I, 565.) — « Condamné
 • à *user* sa vie en prison. » (Froiss. IV, p. 370.) —
 • Je vous *use* de ma douceur et humanité. » Brant.
 dam. III, p. 377.) — « Montagnes que noif ne vent
 • ne glace n'*use*. » (Gaiart, f. 211.) — « Savoif les
 • destroids de la environ, car il les avoit *usés* et
 • hantés bien trois ans. » (Froiss. I, 387.) — « Lui
 • donna à *user* le pain sacré » (Percef. VI, f. 127,
 communier. — « *User* le saint sanc. » (Ms. 7218,
 fol. 322.) — « *User* le precieux sang. » (Journal de
 Paris sous Charles VII, an. 1435.)

Userier. Usurier :

La seuleit maudire premiers
 Les presteours, les *useriers*. (Ms. 7615, I, f. 111.)
 J'escommenie les *useriers*
 Et les provos et les voiers
 Vitain qui devient chevaliers. (Ms. 7218, f. 194.)
 Cest *useriers* poiaus est arriere
 boité.
 Post. av. 1300, IV, p. 1365.

Usine. 1° Ménage :

Le charpentier et le maçon
 N'estudie, se bien, peu non,
 Et si font aussi bonne *usine*
 Qu'estudiant en médecine. (Dorel.)

2° « Femme, constant son mariage, tenant l'*usine*,
 • ou boutique de son mary, achetant et vendant
 • publiquement, peut contracter. » (C. G. II, 849.)
 — 3° Défriché :

Villes, chasteaux, terres *usines*. (Desch. f. 576.)

Uslaige. Un navire dit dromont :

Une broche ot el front devant
 Et un autre enmi le chalan,
 La tierce fu faite desriere
 Por defendre la gent d'arriere,
 Quant il trespasseroit les barges :
 Se il encontrent les *uslaiges*,
 Bien les porront illeuc attendre
 Et le dromont vers aus defendre. (Blanchand, f. 185.)

x.

Usié. Brulé :

Puis ait pendu au laz
 Le crible et le sauz,
 Cha lit a geser
 Et la met a postrir.
 Se il convient le four
 Et les forz bons entour.
 S'il a la barbe *usie*. (Oudin.)

Uslement. Hurlement : « Moiz est it dux, e
 • leinz e pale del sang qui del cors li cavale ; Od
 • brais, od cris, od *uslement*. En aut aporie a ses
 • genz. » Benoit, II, v. 12465.)

Es vous en l'air grans *uslemens*
 Si come d'ours et de serpens. (Mach. p. 167.)

Ustelé. A qui on a donné un gîte :

N'est pas ostel à *ustelé*
 Ou Antecrist la *ustelé*. (Ms. 7615, II, f. 188.)

Ustillement. Outillage : « Et dui vassal en-
 • semble od eus, dont li uns port *Ustillement*.
 • L'autre la buiste od l'oingement. » Théâtre au
 • moyen âge, Paris, 1834, p. 16.]

Usablement. de manière à en tirer profit :
 • La femme pendant les dits quarante jours peut
 • demeurer en la maison de son feu mary et user
 • des biens et en vivre, comme autrement *usable-*
 • *ment*, sans en transporter aucuns. » (C. G. I, f. 151.)

Usaïre. Usufruitier : « Ils n'en sont seigneurs,
 • mais seulement dispensateurs et *usaïres*. » Tri.
 de la Noble dame, f. 303.)

Usucapion. *Usucapion* est la possession que
 • aucun a et peut acquerir sur chose vendue de
 • tenure, ou sur chose mobile et par especial sur
 • chose mobile comme joyaux d'or ou d'argent ou
 • autres gages. » (Boul. Som. rur. 330.) — « Action
 • de *usucapion* comme si aucun a possédé la chose
 • meuble d'autrui à juste titre, par un an ou plus,
 • à luy peut et doit appartenir, par action de *usu-*
 • *capion* qui ne s'estend que sur biens meubles. »
 (Id. p. 154.)

Usufructuaire. Usufruitier : « Le roi consen-
 • toit à n'estre investi du duché de Milan que
 • comme *usufructuaire* et aiant le bail ou la tutelle,
 • au nom des enfans de France. » (Mém. de du
 Bellay, V, f. 140.)

Usufructuaressse. Usufruitière : « Et outre est
 • douée la femme survivant de la moitié des im-
 • meubles de son mary provenans de l'estoc de son
 • mary, pour en jouir par maniere de douaire,
 • comme *usufructuaressse*. » (C. G. II, p. 479.)

Usufructués. Dont on jouit par usufruit. (X.
 C. G. I, p. 1263.)

Usuine. Bâtimet d'usage (v. *Usine*) : « Eriger
 • colombiers, pressoirs et moulins, faire estang,
 • tuilleries et autres *usuines*. » (X. C. G. II, p. 396.)
 — « Maisons, bastimens, *usuines* et heritages qu'elle
 • tient en usufruit. » (Id. 1081.) — « Nul ne peut
 • eriger moulin ou autre *usuine* sur riviere navi-
 • gable, par le moyen de quoy la navigation soit
 • arrestée ou empeschée. » (Id. p. 407.) — « Le
 • seigneur ne peut pretendre ny acquerir sur son
 • sujet ny autres droiets de banalité de four,

• pressoir ou moulin, sous pretexte qu'ils auroient
 • esté cuire, presser ou moudre es dites *usuines*
 • par l'espace de vingt ans vingt jours. » Id. 108.

Usuis. Oisif :

• Car n'avoient de caroles,
 • Ne de danses, ne de frivoles,
 • Ne troupoient pas à leurs luis
 • Pour gongler ne pour estre *usuis*. (III Mar. p. 50.)

Usuratif. Usuraire : • Contract *usuratif*. »
 Arest. Amor. p. 116.)

Usure. 1° Intérêts : • Si cessèrent les *usures*. »
 Chron. S. Denis, f. 14. — 2° Etat d'une chose usée :
 • Je l'appereois à l'*usure* de son bacul. » (Rabelais,
 V, p. 28.)

Usurier. 1° qui prête à usure : • *Usuriers* de
 • Chause. » Poët. av. 1300, IV, p. 1652.) — • *Usu-*
 • *riers* de Mez. » Id. 51.) — 2° Qui a les caractères
 de l'usure : • Le dit contract n'estoit point *usurier*. »
 Arest. Amor. p. 125.)

Usurper. Employer : • Semblablement aussi de
 • plusieurs bestes de la terre ravissans et rampans
 • qui sont prises au moien de la nuit, et sembla-
 • blement les hommes y *usurpent* l'un l'autre. »
 Le Jouv. p. 17.)

Usurure. Peut-être faute pour *usure*, usage :
 • Il voulut bien pour eslever et nourrir toujours
 • ceste plante d'honneur et vertu fructifiante au
 • noble cuer de ce jeune prince lui donner ceste
 • *usurure* et fruition de gloire. » (Du Bellay, VII,
 fol. 232.)

Utenciller. Fournir les ustensiles : • Defendons
 • à tous capitaines et gardes de chasteaulx, ou
 • à autres places fortes de nostre dictz pays de Nor-
 • mande, de contraindre noz subjects dudit pays à
 • *utenciller*, fournir ou autrement advitailler nos
 • dictz chasteaulx ou places fortes. » (Anc. Cout. de
 Norm. f. 32.)

Utensiles, illes. Meubles : • Allèrent ardoir sa
 • maison, le bel hostel de Savoye, qu'onques n'y
 • demoura *utensille*. » (Froiss. II, 145.) — • *Uten-*
 • *siles* sont nommez les hostils qui communement
 • courent avant la maison et dont de jour en jour
 • se faut necessairement aider par errement de
 • maison, si comme sont bancs, scabelles, pots,

• poilles, tables, treteaux. » (Bouteill. Som. rur.
 p. 434.)

Utiles. Se dit des gros laboureurs qui ne tra-
 vaillent pas eux-mêmes à la terre. (Songeur. f. 73.)

Uti possidetis. Mots latins; comme chacun
 possède. C'est en droit romain le commencement
 de la formule de l'interdit qui répond à l'action
 possessoire. • Comme si c'estoit une matiere de
 • nouvelleté, en laquelle on dit pour abregier, *uti*
 • *possidetis*, ita possideatis. » (Arest. Amor. p. 119.)
 — • Action de nouvelleté comme vous tenez que
 • les cleres appellent *uti possidetis*, comme si
 • chascune partie se vente que sur un heritage il a
 • plus dernière et juste possession, et ceste action
 • est la plus commune et qui plus souvent eschet. »
 Bouteil. Som. rur. p. 161.)

Utlagarie, ary. Mise hors la loi : • En tauntez
 • dez manerez home puyst estre atteynt, c'est assa-
 • ver *utlagarie*, suspeneion de epifayeyon, tracta-
 • cyon. » (Carta Magna, fol. 151.) — • Atteint ou
 • *utlage* de felony quel *utlagarie* est atteind en
 • ley. » (Ten. de Littl. f. 169.) — • Dont jugement
 • de mort ou de *utlagarie* ou de abjuracion doit
 • surdre. » (Britt. f. 172.)

Utage. 1° Convaincu (voir le précédent). —
 2° Banni, contumace : • Elle ne doit douver aucun,
 • par la reson que son baron fuit felon, et porta
 • jugement de felony de qui il fuit pendu ou des-
 • coté, ou demembré, ou neyé, ou en aucune
 • maniere à mort dampné, ou forjura la terre ou
 • fuit *utlage*. » Britt. f. 257.)

Utrum. Mot latin : • Assises de *utrum*. » (Britt.
 lois d'Angl. f. 8.) — • En briefz d'assisez d'attein-
 • tez, et jurez de *utrum*. » (Carl. Mag. f. 38.) — • Il
 • n'y avoit point eu, entre les moines estudians,
 • bachelier ou regent, ou scoliste plus savant que
 • luy; il renversoit sans dessus dessous tous les
 • subtilitez des *utrum*. » (Merl. Cocc. 1, 246.)

Uytene. Huitaine :

• *Uytene* de Pasques ensuient,
 • Ly vois anglois et si suvent
 • Deslogierent au très matin. (Desch. f. 575.)

Uz. Bruit, noise : • Si les comencent à hardoier
 • mult durement, ...et navrerent mult de lor che-
 • vaux, et fu li *uz* et la noise *granz*. » (Villeh.)

VAC

Va. Du verbe *aller* :

Tout *va*, et biauté, et avoïrs. [Ms. 7218, f. 293.]

Quand je la vi premierement,
Tantost l'amai. Tu l'amas ? Voïre...
Va ! qu'as tu dit. [Ms. 7218, f. 356.]

- *Va cy, va là*, » commissionnaire. (Colgrave.) —
- *Un va par tout*, » homme d'expédition. (Colgr.)
- • *Va tost*, » dévoiement :

N'apportez pas de vin nouveau,
Car il fait avoïr la *va tost*. [Test. de Pathel. 120.]

De telz genz comte ne tiens
C'est droitement un *va tost* et reviens. [Desch. f. 217.]

Va nu pieds, révoltés de la Normandie en 1639. (Hist. des secr. d'Etat, par Fauv. in-4°, p. 266 ; Mercure de France, XXIII, p. 406.) — • Le piqueur « sonnera toujours comme dessus, en froissant ses chiens avec la main leur montrant le lievre, en « disant : *va le mort*. » (Fouill. Vén. f. 69.) — • Il « doit commencer à forluer et sonner de la trompe, « criant ty a hillaot pour le cerf, et *va te ey aller* « pour le lievre. » (Fouill. Vén. f. 12.)

Vacant. 1° Manquant de : « Dame *vacant* d'amy. » (Aresl. amor. p. 66.) — 2° Errant, pour vaguant : « Le chevalier... dit que jamais ne porteroit armes, « quant il veoit pleinement qu'il ne pouvoit estre « aimé de celle dont tous biens lui venoient, ain- « coïis s'en yroit *vacant* par les forêts. » (Percef. V, fol. 66.)

Vacarme.

Lors elle me mit en telle game
Que je cuidé de prime face
Jour de son corps droit et ferme
Et pensant faire moi *vacarme*
Elle me dit : saul' votre grace,
Mais cuidiez vous bien que j'osasse
Briser ainsi mon mariage. [Collerye, f. 49.]

Vacation. 1° Vacance, plaisir : « Mes yeulx se « clorront dedans la feste retournez, par lesquels « de vaines et de miserables *vacations* souvent « me delioïe. » (G. Phéb. p. 390.) — 2° Vide : « Mon « doux createur, oste de moy vanité de courage, « inconstance de pensée, *vacation* de cuer. » (G. Phéb. p. 270.) — 3° Silence : « Lediex greffier sera « present qui escripra la forme et maniere de la

VAC

« ditte question... les interrogations et les reponses
« avec la perseverance du prisonnier, sa constance
« ou *vacation*. » (Anc. Cout. de Norm. t. 44.)

1. Vaccant. Errant, pour vaguant : « Si com-
« mencerent à aller *vaccant* parmi le royaume
« d'Ytalie. » (Chr. S. Denis, II, t. 173.)

2. Vaccant. Vacances : « Fut fait le dit fait pour
« raison de ce que ledit gentilhomme, ses parens
« et ses amis avoient mis et employé tout leur vail-
« lant pour paier le *vaccant* d'une abbaye pour un
« de leurs parens, auquel ledit duc de Milan favoit
« ostée pour la baillier à ung autre. » (Chr. Sc. de
Louis XI, p. 268.)

Vachage. Droit sur les telines des vaches, en
usage en Bretagne. (D. Morice, préf. p. xv.)

Vache. 1° Monnaie (v. Le Blanc, Traité des Mon-
naïes, p. 346). Les pièces frappées à Pau conservent
encore cette figure. — 2° Tachés qui viennent aux
jambes, lorsqu'en hiver on s'approche trop du feu.
(Oud.) — 3° Nom d'une pièce de canon : « Ainsi fut
« tiré un coup de la grande et longue coulevrine
« qu'on appelloit la *vache*. » (Brant. Cap. fr. 144.) —
4° Femme très grosse, de mauvaise vie. (Oud.)

Expressions : « Une bonne *vache* à lait. » (Oud.)
— « Pais de *vache*, » pays plat. (Rabel. IV, p. 41.) —
« Poil de *vache*, » couleur rousse. (Id. I, p. 70.) —
« Pleurer comme une *vache*, » comme un veau.
Id. IV, 84.) — « Dormir comme une *vache*, » comme
une souche. (Fig. de Charles VII, II, p. 7. — « Etre
« sorcier comme une *vache*, » être sot. (Oudin.) —
« *Vache* de Barbarie qui ne reconnoit que ses
« veaux. » (Oud.) — « Parler françois comme une
« *vache* espagnolle. » (Oud.) — « Prendre la *vache*
« et le veau, » épouser une fille enceinte. (Caq.
de l'Accouchée, 149.) — « Laisser la *vache* et le veau. »
(Nuits de Strap. II.) — « Mener la *vache* au tau-
« reau, » prostituer. (Oud.) — « Chercher une *vache*
« noire dans un bois brûlé. » (Rabel. II, p. 126.) —
« Avoir mangé de la *vache* emragée. » (Colgr.) —
« Les soldats pollrons traversaient les quartiers de
« l'armée en portant sur leurs epaules à la *vache*
« morte une fille de joie, l'un et l'autre en che-
« mise. » (Fav. Th. d'hon. II.) Oudin l'explique par

porter sur le dos à l'envers, dans les jeux d'enfants.

— « Il seroit bon à vendre *vache* forense. » (Oud.)

Qui se mesle d'autrui mestier

Il trait sa *vache* en un panier. (Colgr.)

— Aussitost meurt *vache* comme veau. » (Id.) —

« *Vache* du riche velle souvent, celle du povre

« avorte. » (Id.) — « *Vache* de loin à lait assez. »

Entrap. p. 66. — « Ville sans cloches est comme...

« une *vache* sans cymbales. » (Babel. I, p. 117.) —

« *Vache* de Barbarie ne reconnoit que ses veaux. »

Colgr. — « S'il ne tient qu'à vous, la *vache* est à

« nous. » (Oudin.) — « Il vient un tems que les

« *vaches* ont besoin de leurs queues. » (Id.) —

« *Vache* ne sçait ce que vaut sa queue jusqu'à ce

« qu'elle l'ait perdue. » (Oud.) — « Qui ne retire de

« sa *vache* que la queue, ne perd pas tout. » (Colgr.)

— « Une *vache* prend bien un lievre. » (Colgr.) —

« Quand on a perdu toute sa *vache* et on en peut

« reconvrir la queue, encores est ce pour faire un

« tirour à son huis. » (Apol. pour Hérod. 42.)

Vachelle. Servante. en patois Champeois.

(Borel.) C'est pour bachelles, bachelette.

Vachette. Jeu :

Vous parrez, se vous le perdez,

Sont à la *vachette*, ou aux dez. (Desch. f. 374.)

Vachier. Vacher : « hier *vachier*, luy cheva-

« hier. » (Colgr.) — « Un gros *vachier*, » un lour-

« dand. » (Oudin.)

Vaciet. Hyacinthe : « Les habillemens de cou-

« leur d'hyacinthe ou *vaciet* sont flamboyans. »

Nat. d'amour, f. 270.)

Vacillant. Héstant : « Les mols, les adiapho-

« ristes, les *vacillans* et autres pestes amphibies

« qui ont fort alteré l'estat de la religion. » (Garas.

Rech. des rech. p. 683.)

Vacqué. Laisé vacant : « Le sieur de Briou

« fist si bien à la bataille de Pavie que le roi... lui

« donna l'estat d'amiral *vacqué* par M. l'amiral

« Bonivet. » (Brant. Cap. fr. I, p. 362.)

Vacquer. Errer : « Plusieurs troupes couroient

« et *vacquoient* eparses dans le champ de bataille. »

(Sully, I, p. 339.)

Vacquerie. Vicairie, emplois vacants :

Item donne à maîtres François,

Promoteur de la *vacquerie*

Cug hauld gorgery d'Escoissoys. (Vill. p. 57.)

Vacres. Pays voisin de la Frise :

Un archeveque qui à Roen estoit...

De cloit en parler qui de *Vacres* venoit. (Bon, p. 30.)

Vacue. Vacant : « Ordonnons... qu'elles soient

« de nulle valeur et *vacues* de force et de vertu. »

(C. G. I, p. 527.) — « Après dix ans... ledit seigneur

« n'est tenu rendre compte au dit heritier des

« meubles ny des fruits des dits immeubles, ains

« seulement lui delaisser la possession *vacue* des

« dits immeubles. » (C. G. I, p. 479.)

1. Vade. Bas fond *vadium* : « Se met en chemin

« vers Afrique, car ès *vades* de la mer le vent

« s'estoit fera. » (Loys de Bourb. p. 287.)

2. Vade. Agile : « En laquelle riviere saillirent

« plusieurs Gantois qui y furent noyez ; aucuns en

« y eut des plus *vades* qui fouirent si bien qu'ils

« gaignerent la ville de Gand. » (Monsirel. III, 53.)

3. Vade. Garde : « Sa garde et tous ses *vades*

« de pied l'abandonnerent. » (Lett. de Pasq. III,

p. 439.)

Vadurie. Refrain :

Ainz suis je por vos fesant

Geste *vadurie*. (Poët. av. 1300, II, p. 639.)

Vaer. Défendre : « Ris et joie m'est *vaer*. »

Poët. av. 1300, II, p. 66.)

Se vos venez por bien...

... Il ne vos velt rien *vaer*. (Ms. S. Germ. f. 169.)

Vagabondant. Montaigne dit que « son esprit

« et son stile vont *vagabondant*. » (Ess. III, 380.)

Vagans. Errants : « Gens *vagans* par les deserts,

« bois et campagne. » (Dial. de Talar. p. 56.)

Vagation. Vacation : « Si l'on ne trouvoit sur

« le dit heritage hypothéqué du bien à suffisance

« pour satisfaire à ce que seroit justement deu...

« iceluy heritage devra estre par la justice mis à

« louage par licitation publique, ce que l'on disoit

« anciennement *vagation* pour un an. » (X. C. G.

II, p. 205.)

Vage. Vague : « Envoyer à sigle et à *vage*. »

(Rou, p. 127.)

Vagé. Défendu (lire peut-être *vayé*) : « Si il est

« defendeur toutes les defenses li sont *vagées* et

« defendues. » (Ord. I, 157.)

Vaghier. Vaquer : « Au lieutenant general du

« dit comté, pour chascun jour qu'il *vaghue* aux

« informations surs de la dite ville... soixante et

« quinze sols. » (X. C. G. I, p. 370.)

Vagier. Errer par la mer :

Lor fist bonz estrumenz haillier

Qui bien sourent parner et sigler et *vagier*. (Rou, 134.)

Vagiment. Vagissement : « Les cris, pleurs et

« *vagiments* de l'enfant. » (Tri. de la Noble dame, 17.)

Vagissant. « Sa mere le regut avec grande joie

« *vagissant* d'une voix enfantine, pour le nouveau

« sentiment de l'air. » (Alecter, rom. p. 71.)

1. Vague. Vide : « Après sa mort fu l'église

« *vague* ung an. » (Chron. de S. Den. I, fol. 214.) —

2. Affamé : « La soif les destraignoit tellement que

« grand nombre des chrétiens en mourroit... et si

« sailloient les Turcs dehors qui les occioient *va-*

« *gues* et foibles de la grant soif qu'ils avoient. »

(Tri. des IX Preux, p. 484.)

2. Vague. Errant :

Pensé qui va et meut tant

Ne puet l'ivre nulle chose agreable

Et le *vague* ou à plusieurs eignantant

Et ses regards sont non ferme et doubtable. (Desch. 157.)

3. Vague. « *Vague* de la foire, » temps où se

« tient la foire. (Ord. II, 205.) De *vaguer* pour vaquer.

Vaguement.

Leurs cheveux crespelés, ondoians,

Et *vaguement* espars de dessus leurs espaulés.

(R. Belleau, I, p. 106.)

Vaguer. Errer : « Mon jugement ne lire pas toujours avant; je flotte, je *vague*. » (Mont. I, age 339.)

Ami, le plus grand heur du monde
N'est pas moins incertain que l'onde
Qui en *vaguant* tuit et retuit. (Lahar, p. 118.)

2^e Voguer :

Tant aillent siglant et tant bien exploitent
Qu'en Normandie à mont Sainne *vaguerent*. (Rou, 127.)

Vagueur. Vagabond. (Ond.)

Vagueuse. Où il y a des vagues : « Les *vagueuses* plaines. » (Theop. p. 104.)

Vai. Qui erre, dans la règle de S. Benoît, ms. de Beauvais, ch. I.

Vaier. Voyer :

N'i avoit roi, ne duc, ne conte,
Prevoz, ne *vaiers*, ne viscontes. (Fadl, de S. Geron. 125.)

Vaillance. 1^o Valeur, exploit :

Le comte de Dunois
L'admiral, Poton et la liire
Firent grant *vaillance*. (Vig, de Charles VII, p. 100.)
Elle est de si haute *vaillance*
Et de si tres fine beaulte. (Poët, av. 1300, III, p. 1000.)

« Les Romains honoroient de couronnes ceux
« qui faisoient les grands *vaillances* d'armes. »
(J. de Saintré, I, p. 6.) — 2^o Valeur, estimation :
« Il ne leur laira la *vaillance* d'un pal. » (Desch.
folio 290.)

Vaillandise. Vaillance :

Cart q'i demourer li veut de sa manie
Q'en lui tous soit courtois afatemens
Et toute *vaillandise*. (Vaine, 1490, f. 32.)

1. Vaillant. [Monnaie : « Une penne d'escu-
« reux vendue deux florins de Florence et un
« *vaillant*. » (Jl. 92, p. 310, an. 1363.) — « Com-
« paignons, tartes, *vaillans* et autres monnoies. »
(Ord. III, p. 222.) — « L'ug *vaillant* ne vaut pas
« cinq deniers parisis. » (Ord. III, p. 552.)

2. Vaillant. Capital : « Cesar s'endecta plus
« d'un million d'or, outre son *vaillant*. » (Mont.
I, p. 429.) — « Qui plus qu'il n'a *vaillant* despand
« Il fait la corde à quoi se pend. » (Colgr.)

3. Vaillant. Valeureux : « A cœur *vaillant* rien
« d'impossible. » (Molinet, p. 128.)

Rien ne vault l'assaillant
S'il n'est fort et *vaillant*. (Colgrave.)

« Li plus *vaillans* ki soit de mere née. » (Poët.
av. 1300, I, p. 1124.) — « Fut *vaillant* assez, à son
« avis. » (Poët, av. 1300, I, p. 1001.)

Vaillarge. Espèce de grain dans l'Avallannois.
(Du Gange, sous l'*alargium*.)

Vaille. Valeur :

On ne peut esprier le *vaille*
D'un tel iviel. (Poës, de Froiss, p. 31.)

Vain. 1^o Vide :

Bien sai que de foi furent *vaines*
Et de droite voie lointaines. (Vic des SS. Sorb. 60, c. 66.)

— « Roche *vaine*, » déserte, dans Lancel. II, f. 125.
2^o « La permission de mener les troupeaux dans
« les terres *vaines*. » (C. G. p. 423.) — 3^o Vaniteux :

L'obscure à droit nommée
C'est une fausse renommée. (Ms. 7615, II, f. 164.)

« Sire duc, dist Ernaud, qui le cuer ont n' *vaine*
« *vain*. » (Rou, p. 70.) — « Faible, fatigué : » Il dit
« à la demoiselle à une voix cassée et traive. » (Gér.
de Nev. II part, p. 81.) — « Lassez et traive. » (Gér.
« *vains*. » Ms. 7218, f. 148.) — « Lors fut il *vain*
« comme celui qui n'avoit mangé de '5 à le jour. »
« Lancel. III, f. 90. — « Ains seroie d' « *vaine* *vains*. »
(Ms. 7615, fol. 73.) — 5^o L'atiguat : « Les autres
« estoient moult allefiz de porter leur enfant, car
« la journée estoit tres chaude; et *vaine*. » (Gouru.
de Paris, sous Charles VII, an. 1419, p. 55 —
6^o Inutile : « Le privilege aus freres prescheurs et
« meneurs... fust *vain* appellé. » Nangis, an. 1298.)
— « Ne nous mostre pas coses *vainnes*. » Vies des
Saints, Sorb. LX, c. 26.) — 7^o Pâle, triste :

Color ont simple, pale et *vaine*. (Ms. 7615, I, f. 60.)

Ont la chair *vaine* et affite. (II, II, f. 133.)

C'est hom n'avoit pas le cuer *vain*. (Poët, av. 1300.)

Femme a corage faible et vain. (Ms. 7218, f. 193.)

« Le mal d'aimer lui toucha au cuer si fort
« qu'elle devint moult mate, *vaine* et morne. »
(Gér. de Nev. I, p. 129.) — 8^o Concubine : « Il y avoit
« une *vaine* dame en qui fille avoit esté à un che-
« valier d'Arras. » (Mont. V, f. 675.) — « Il print la
« foi *vaine* et desire. » Desch. f. 250.)

Miens ain mes dolors
Soffrir *vains* courree. (Ch. du comte Thib, p. 55.)

Vainceque. Défaite : « Quiconque propose ex-
« ception ou fait autre exploit empeschant proceder
« au principal, s'il est vaincu, la *vainceque* vaut
« défaut au principal. » (C. de Bret. p. 110.)

Vainere, aindre. 1^o Vaincre : « *Vainere* Pen-
« treprise de quelq'un. » (Du Bell. VI, f. 183.) —
« *Vainere* la bataille. » (Brant. Cap. fr. I, p. 19.) —
« *Vainere* le tournois. » (Gér. de Nev. II part. 100.)

La mort ne peut envie *vainere*. (Hist. des III Mar. 143.)
Le bien *vaint*. (Desch. f. 189.)

2^o Convaincre : « Estre *vaincu* d'un crime. »
(D'Argentré, p. 1040.)

Vaincu. « Et les armeures don *vaincu*, et celles
« qui cheent dou *vaincur*. » (Ass. de Jér. p. 81.)

Vaine. Veine : « N'avoit ne voye, ne *vaine* de
« confort. » (Perceç. V, f. 112.)

Riviere saïne
Sans tarir vient de vive *vaine*. (Desch. f. 364.)

Vainette. Petite veine : « Je vis qu'il se depar-
« loit de cuer une *vainette* étroite. » Perceç. V, 96.)

Vainquier. Gagner :

Je le tieng; or va *vainquier*. (Desch. f. 375.)

Vainne. Veine : « Descendre de la mestre
« *vainne* de quelq'un. » (Colgr.)

Vainqueresse. Victorieuse :

Pein ses doux ris, sa beaulté *vainqueresse*.
Amadis Jany, p. 157.

Vainqueur. Vainqueur (voir VAINCQ).

Vaiquarie. « *Vaiquarie* de Tousquane Nangis,
an. 1278), » vice-royauté.

Vair. 1 Fourrure : « Les pelletiers pour fourrer
« robes de neuf de vair ou d'agneau. » (Ord. II, f. 372. — « Le duc lui donnoit une robe d'un demy
« drap de Bruxelles... et un millier de menu vair. »
(Et. des offic. de Bourg, p. 12.) — 2° Nuancé, varié,
au propre et au figuré : « Fausse, plus *vair* que
« pye. » Poët. av. 1300, I, p. 334.) — « Robe *vair*
« et grise. » Ms. 7218, f. 230.

Belle bonne porte et bien nez.
Leus *vairs* come un faucon muez. (Ms. 7218, f. 280.)
Vairs yeus, rians et fendus. (Ms. 7218, f. 80.)
Bonement m'agrée de vous amer, blondele,
Doutote, savouretsete, et vos ieus *vair*.
Ms. 6812, f. 58.

Vairé. Qui imite le vair, en blason : « Bâcins
« d'argent *vairés* et armoisés. » (Gloss. de l'Hist. de
Bretagne.)

Vairet. Un peu vair :

Avot le poil blondet
Clair le vis et l'œil *vairét*. (Ms. 70892, f. 78.)

Vairie. Voirie : « Guillaume Guinont bailli de
« la provosté et *vairie* du Mans. » (Cout. Gén. II,
p. 163.)

Vairon. 1 Se dit des chevaux dont l'iris est
entouré d'un cercle blanchâtre :

Qui chevalier vont chevauchant
Li uns *vairon*, l'autre lançant. (Ms. 7218, f. 249.)
Vairon a non cel rocin que je di. (Ms. 7218, f. 342.)

2° Gonjon :

Et si a tant *vairons* et lux,
L'onc peut ne puet passer nule amo.
Fahl. S. Germ. f. 28.

Que nos deffende, que nos gart
De ces *vairons* et de ces leus. (Fahl. S. Germ. f. 28.)

Vaisal. Vassal : « Si print nouveau cheval et
« voulut de nouveau apaiser le *vaisal* qui l'avoit
« ainsi abatu. » Tr. des IX Preux, p. 500.

Vaisseau. Vase, ruche : « Se aucun eps ou
« mouches à miel s'envoient hors de leurs *vais-*
« *seau*. » Cout. Gén. II, f. 900. — « Un meschant
« *vaisseau* jamais ne tombe de la main. » Cotgr.
— « Qui veut tirer quelque chose de ce *vaisseau*,
« il lui faut donner du vent. » Cotgr. — « En
« *vaisseau* mal lavé ne peut on vin garder. »
(Cotgr.) — « Le mauvais vin gaste et corromp le
« *vaisel*. » (J. de Saintré, p. 36.)

N'onques de *vaisseau* pourri
Nulle bone odors n'issi. (P. av. 1300, I, f. 35.)

Vaisseaus mauvais
Fait vin pniais. (Prov. du comte de Bost, f. 114.)

Vaisel. Vase, vaisseau : « Le jour de la Tri-
« nité... trespassa de ce siecle la fleur de la cheva-
« lerie des Anglois, messire Edward... et fut
« embasné et mis en *vaisel* de plomb. » Froiss. I,
f. 541. — On a dit de J. C. :

Au tiers jour, à bonne estrine
Brisa et enfer la saisine
Et issi dou saint *vaisel*. (Froiss. Poës. f. 173.)

Vaissette. Ensemble de vaisseaux de bois,
poterie, métal : « Avoir l'œil à sa *vaissette*. » Ond.)
— « C'est de la *vaissette* d'argent, il n'y a que la
« façon de perdue. » se dit de la mort d'un jeune

enfant. (Oud. — « Pipes, barriques et autres sortes
« de *vaissettes* à vin. » (C. G. II, f. 672.)

Vaisselement. Même sens : « Ils prindrent
« leurs tentes et pavillons et tout leur *vaissette-*
« *ment*. » (Chr. de S. Denis, II, f. 34.)

Vaiève. Errant : « Si reuba *vaièves* et orfenés. »
(Ph. Mousk. p. 54.)

Val, vaus. « Jetter le chef *val*, » trancher la
tête. (Faïen, p. 46.) — « Crier à *val* les rues. »
(Gér. de Név. II, p. 100.) — « Venir en Allemagne
« de *val*. » Vigil. de Charles VII, II, p. 135.) —
« Chevaucher à *val* le Rhin. » (Gér. de Nevers, II,
p. 25.) — « Jurer les mons et les *vaus*. » (Ms. 7218,
f. 145.) — « Vouloir faire les mons et les *vaus*. »
(Vig. de Charles VII, II^e partie, p. 41.)

Valable.

Au verger fruit gros et vermeil
Plus abondant et plus *valable*
Au cultivateur. (Besch. f. 533.)

Valadidure. Refrain : « Amouretes ai, J'en suy
« poli et serai; De mon cuer est en amouré, Le
« chain de joliete Joliment chanteras *Valadidure* ;
« Amours ai tout à mon gré. » (Chans. du ms.
Bouh. f. 255.)

Valaige. Vallée :

Gelée, noif, montaigne, ne *valaige*
Bois, ne desert. (Besch. f. 303.)

Valance. Valeur : « Le seigneur foncier de la
« chose pour la plus *valance* de laquelle l'argent
« est retourné, pour raison de la somme retournée,
« prend lods et ventes. » (C. G. II, p. 678.)

Valarara. Refrain, dans Thibaut, p. 101.

Valayre. Eltebore : « Prenez .vi. livres de miel,
« un quart de verdel, et que le miel soit premiere-
« ment fondu, et mené au feu, avec... une herbe
« bouillie qui s'appelle en latin *elchorum* et en
« nostre langage *valayre* qui fait eternuer les
« gens. » (G. Phéb. p. 101.)

Vale. Gaule : « Doivent avoir ceulx qui sont à
« cheval chacun une bien longue *vale* en la main
« et doivent rengier les chiens. » Mod. f. 41.)

Valec. Gallois : « Lequel archevesq. exposa
« premierement en latin, et après en *valec* si
« eloquement... que les Anglois et les François
« s'en esmerveilloient. » (Monstr. I, p. 139.)

Valenciennois. « Chacun bourgeois donnera,
« chacun an, au seigneur, à la feste S. Iemy seize
« deniers *valenciennois*. » (N. C. G. II, 263.)

Valent. Equivalent :

K'ai vi, k'ai quis
D'amors present, et non valent. (P. av. 1300, II, 901.)

Valenter. Avoir de la valeur :

Car ester n'en trouble garente
Ne autre *valente*. (Poët. av. 1300, II, p. 902.)

Valentin, ine. Le *Valentin* originairement est
une maison de plaisance avec des promenades sur
le Pô, à demi tiene de Turin. Les assemblées
étaient très galantes ; de là on a appelé *Valentines*
de mets, des fêtes qu'on donnoit en celle ville, et

dont il est parlé au Mercure de décembre 1733, p. 284. Au *Valentin*, le jour du saint qui porte ce nom, les dames tiraient au sort le galant qu'elles auraient pour toute l'année; de là un galant s'appela *Valentin*, et sa dame une *Valentine*.

Dame de bonté singulière
Valentine, irréguilière. (Cocquill. p. 111.)

« *Valentins*, plumanciers, vendeurs de masques et de parfums. » (Arest. amor. p. 128.) Marchands de petites nippes qu'on nomme galanteries. — « *Valentins*, recueil de vers galans. » (Quest. d'am. préface.)

• **Valentureux.** Valeureux : « La *valentureuse* chevalerie. » (Contred. de Songeur. f. 95.)

• **Valer.** Aider :

Tuit cil qui de ta terre sont,
Qui de toi fies et terres ont,
Te doivent aider et *valer*. (Boon. d'Artois.)

• **Valerant.** Oiseau : « Il y a une autre volerie pour les champs qu'on appelle *vol* pour le gros, « comme quand on fait voler le faucon aux grues, « aux oies, aux butors, aux *valerans*. » (Fouill. Fauconn. f. 5.)

1. **Valet.** 1^o Diminutif de vassal : « Aimeri, roi de Jerusalem, avoit été *poivre valet*, et gentilhomme. » (Ass. de Jérusal. p. 187.) — 2^o Serviteur. Brantôme dit de deux officiers « qu'ils avoient « chascun deux chevaux, un *valet* et un laquais. » (Brant. Cap. fr. p. 88.) — « Vin de *valets*. » (Oud.) — « *Valet* de feste. » (Id.) — « *Valet* de carreau. » (Id.) — « Estre fait comme un *valet* de pique. » (Id.) — « Estre comme le *valet* du diable qui fait plus de mal qu'on ne lui dit. » (Id.) — « Faire le bon *valet*. » (Sully, III, 19.) — « Pour le *valet* de mon maître » (Oudin), c'est-à-dire pour moi. — « Les *valets* de la feste vous remercieront. » (Id.)

En pont, en planche et en rivière,
Valet devant, maistre derrière. (Colgr.)

« De grand maistre hardi *valet*. » (Colgrave.) — « Cheval fait et *valet* à faire. » (Id.) — « Ce que « maistre donne et *valet* pleure, ce sont harnes perdues. » (Id.) — « *Valets* cordouanniers. » (Arest. amor. p. 359.) — 3^o « *Valet*, pièce de bois « qui soutient un miroir. » (Oudin.)

2. **Valet.** Vallon :

Robin l'attendoit
En un *valet*. (Poët. av. 1300, II, p. 504.)

• **Valette.**

Pour quoi ferai je contredit ?
Ma femme a été *valette*,
Ele set tous les ars de Toulete. (Mod. f. 157.)

• **Valeton.** Diminutif de valet, au sens de jeune garçon :

Philistiens tres laidement
Commencent à moquer Sanson,
Lors conseilla au *valeton* :
Beau filz, suy je au maistre piler? (Desch. f. 507.)

« Fut faite une procession bien pitieuse des enfans des quatre ordres mandians, des *valetons*, et de pucelles. » (Journ. de Paris, sous Ch. VII, 203.)

• **Valette.** Compromis avec des valets. Marot.

• **Valetudinaire.** En cas de maladie : « Compete « aussi à notre ditte cour seule d'accorder com- « missions d'empuestes à futur *valetudinaires*. » (N. C. G. II, p. 47.) — « Le plaudant... pour se faire « requesre par devant le mesme juge, pour avoir « les témoins à futur et *valetudinaire*. » (N. C. G. II, p. 92.)

• **Valeur.** 1^o Courage ; Gretin (p. 53) regrette la mort de Guillaume de Bissipat, seigneur d'Anches :

Nous en gotons sanglotz, soupis et pleurs,
Et à bon droit, luy p'ris ung des meilleurs
Auyx que j'eusse, acouply es *valeurs*,
De tel affaire

Qu'il n'y estoit le seul point au parfaict.

2^o « Ils foudrent une cité qui depuis fut nommée « Ortage, après le nom de *valeur* de leurs seigneurs. » (Percef. V, f. 38.)

• **Va li dire.**

Je sui por maquerians temps
L'en vous retent à *va li dire*. (Ms. 7218, f. 323.)

• **Validorius.** Refrain :

Validorius
Li dorians, la durelle. (Poët. av. 1300, II, p. 605.)

• **Valie.** Va joyeux :

Franchiez crient Monjoie, et Normanz Dex aie ;
Franchiez crient Arras, et Angevin : *va lie*. (Boon. p. 121.)

• **Vallissant.** 1^o Valet : « Et ou ce adviendroit, « lui seroit baillé reule *vallissant* la prise de la « soulle. » (C. G. I, p. 377.) — 2^o Vaillant : « Je « n'aurai pas du vostre un denier *vallissant*. » (Ms. 7218, f. 344.)

• **Vallitude.** Santé :

A ceste reigle afferment *vallitude*
Vrays medecins. (Gret. p. 12.)

• **Vallage.** Velay, province. (Chron. de S. Denis, I, f. 153.)

• **Vallé.** Légalisé, ayant valeur : « Accords de « vraye amitié faits solempnellement et *vallés* par « foi et sermens solempnels. » (Prenv. sur le duc de Bourg. p. 344.) — « Decret passé et *vallé* est « équipollé à sentence. » (C. G. II, p. 918.) — « Une « sentence passée et *vallée* en force de chose « jugée. » (Id. p. 917.)

• **Vallée.** 1^o Action de dévaler : « Les engins que « Dionysius inventa à Syracuse à tirer de gros « traits et des pierres d'horrible grandeur d'une si « longue *vallée* et impetuosité. » (Mont. I, p. 497.) — 2^o Chute : « Aucun ne tende harnas à *vallée* de « prairie ni de marez. » (N. C. G. II, p. 150.) — 3^o Descente : « Après grande *vallée*, rude montée. » (Colgr.) — « Chevaucher la chevre en la *vallée* » (Colgr.), les chèvres ayant les jambes de devant plus courtes, on ne peut les monter dans une descente.

• **Vallerie.** Vaillance :

Des Bretons la chevalerie
Doit moult bien mener *vallerie*. (Percef. VI, f. 21.)

Vallés, et. l. Valet, jeune garçon, célibataire :

« Ils sont des *vallés* de Proviens.

Dont il ne se marie nus,

Se il n'est vus et connus. [Poët. av. 1300, IV, p. 1374.]

Li *vallés* avoit ja XX. ans. [Ms. 79857, f. 50.]

2. Serviteur : « Il n'avoit nul oïr... fors un seul

« *vallet*. » (Ms. 79847, f. 70.)

Vallés saillent et escuier

La où li rois l'ot commandé. [Ms. 7218, f. 110.]

Valleterie, Valetaille : « Ces impudens vallets de *valleterie* d'honneur. » Mont. des Gag. de bat. f. 38.)

Vallois, Retrachements : « Nous vous mandons « que les engins ey dessous nommés ... chiphre, « garnis, *vallois*, ne prenez ou faites prendre par « vous. » Ord. I, p. 792.)

Vallot, Valet :

Rainois et Denisot

Et naant autre. [Poët. av. 1300, I, p. 177.]

Valloz, Gosier ? : « Un rubi qui n'est gueres « moins grand que vostre grand *vallyo*. » (Godefr. Charles VII, p. 710.)

Valloe, Value : « Vous estes bien à la *vallue* de « me tenir aussi honnestement et plus que n'est « son mari. » (XV Joyes du mar. p. 71.)

Valobre. « C'estoit, certains chandeliers à « l'épreuve nommés *valobres*, du nom de celui qui « les fit faire. » (Bassomp. II, p. 305.)

Valoir. Expressions : « *Valoir* que mort. » (Lett. de Louis XII, II, p. 59.) — « *Valoir* si vaille. » Ms. 7615, I, f. 104. — « Que *vaut* ce *vaille*. » Ms. 7615, II, fol. 137. — « Se Dieu me *vaille*. » Froiss. poës. p. 31. — « Il *vaudrait* aussi cher qu'il n'y « eut plus de justice. » (Arrest. amor. p. 398.) — « Se mettre en rang d'oignon et ne *valoir* qu'une « eschalotte. » (Cotgr.) Demander une place sans « mérite pour la remplir. — « Tout bois *vaut* busches. » — « Les couteaux de Jean Colot, l'un *vaut* l'autre. » — « Tant *vaut* l'homme, tant *vaut* sa terre. » — « Bien ne *vaut* la chose qu'autant qu'on la fait « valoir. » — « Un homme ne *vaut* rien sinon qu'il « se fait valoir. » — « C'est argent qu'argent *vaut*. » (Cotgr.) — « Quant le cerf se voit chassé des chiens, « il va chercher les bestes à leurs reposées et les « boute, et les fait *valoir* devant eux. » (Fouill. Vén. f. 42.)

Douce dame et chastelaine

De tout *valoir*. [Poët. av. 1300, III, p. 1239.]

Valcur, infinitif pris substantivement.

Valor, Valeur :

La se croisa le roy de France

Et du royaume la *valor*. [Ms. 6812, f. 80.]

Quant nous morrons, Dieus nous doinst bonne vie,

Je croi k'amors damage i aura grant,

Mais toujours iert *valors* d'amors comploie,

Chans. de C^{te} Thibaut, p. 4.

La grant cor de France au doue renom

Ou toute *valors* se baigne. [Poët. av. 1300, III, p. 1153.]

Valour, Valeur :

On set la *valour*

De sa dame. [Poët. av. 1300, IV, p. 1384.]

Valtaille, Valetaille : « Vous reprites votre che-
« min... sans trouver sinon quelques bestes de
« somme et de la *vaitaille*. » (Mém. de Sully, I, f. 169.)

Value, Valeur : « Ce n'estoient mie hommes
« d'aucune *value*, et... ils ne pouvoient plus faire
« aucune œuvre, puis qu'ilz estoient ainsi malades. »
(Joinv. p. 65.)

Lors fu prise la Haignerie,

Une maison enclose d'ere

qui la *value* d'une feve

Se doutoit de Fost la puissance. [G. Guiart, f. 335.]

« Un sextier de froment valoit 8 livres parisis, et
« les autres grains à la *value*. » Chr. de S. Denis,
II, f. 225, c'est-à-dire à peu près, en proportion.

Me mist en mes mains li messages

Et me dist on à la *value* :

Sire, nos mestres vous salue. [Froiss. poës. p. 491.]

Van, [« Le van et le rastel. » (Oustill. au vill.)]

Van de vent. « Il porte un laridame *van de*
« *vent* deploant. » (Poët. av. 1300, IV, 1367.)

Vandrilie (saint). « En estre quitte en sifflant
« comme les moines de St *Vandrilie*. » [D. G. sous
Cornare. Voir SIFFLER.]

Vanneau, Vanneau, oiseau de l'ordre des échas-
siers : « Se plus lourde n'est qu'un *vanneau*. »
[Poës. de Froiss. p. 285.]

Vanet. Même sens : « L'espervier d'hiver, quand
« il est bon, prend la pie, le jai, la chouette, le
« gresille, le *vanet*. » Fouill. Faucon. f. 61.)

Vaneler, Vanner :

Pour mieulz à l'aise *vaneler*,

Ou met estoupes par dedans

La saincture de trop parler. [Cocquill. p. 62.]

Vaneraux, Vanneaux : « Sept vingt faisans
« qu'envoia le seigneur des Essars, et quelques
« douzaines de ramiers, cercelles, bulors, pluviers,
« *vaneraux*. » (Rabel, I, p. 239.)

Vanés, Vannés, choisis, d'élite : « Ils chevau-
« chèrent tant qu'ils vindrent à Vernon en moult
« avoient grant faim tous les mieulx *vanés*. » (Hist.
de Buguescl. Mém. p. 119.)

Vanet. Peigne, coquille de S. Jacques : « Trois
« coquilles de sable que d'autres appellent *vanets*. »
(Lett. de Rabel, p. 162.)

Vangeron, Poisson aux nageoires rouges ; on
le pêche dans le lac de Genève. (Cotgr.)

Vanies, [Corrigez peut-être *avanies*.] « Ainsi
« que font les Turcs aux chrétiens pour en firer
« les cafares qu'ils augmentent par une infinité de
« *vanies*, c'est à dire calomnies qu'ils imposent
« tous les jours. » Fav. Th. d'honn. II, 1605.)

Vanir, S'affaiblir, s'évanouir :

Li siecles valt en *vanissant*

Si com songes en esveillant. [Fabl. de S. Germ. f. 44.]

Vanne, Espèce de tente ou pavillon.

Vanner, Nettoyer, arranger, au propre et au
figuré : « Trouva le duc à Vannes et luy compta
« mot à mot coment on l'avoit *vanné*... le duc lui

• dit... beau cousin, confortez vous. » (Froissart, liv. IV, p. 114.)

Mieux savent battre que *vanner*. (Dob. h. f. 404.)

• *Vanner* sa farine, sa plume au vent. » (Cotgr.)

Vannerie. Lieu où travaillent les vanniers. (Cotgrave.)

Vannet. Petit drap, petit voile. (Oud.)

Vanneur. Celui qui vanner. (Rob. Est.)

Vannette. Criblure. (Oud.)

Vantance. Vanterie :

J'estois fille de roi,

Et mains seigneurs (je le dy sans *vantance*),

Riches et grans cherchoient mon accountance.

(L. Maot, p. 573.)

Fers en honur sans engier,

Net de mesdit et de *vantance*. (P. av. 1300, III, 1055.)

Vantage (se). S'appuie sur : « En action personnelle, comment que l'en se *vantage* du fait de la personne que l'en suyt. » (Anc. Cout. de Brel. 26)

Vantel, e. Souffle du vent ; de là les expressions suivantes : en pleine affaire, d'un seul coup :

Car pour ce m'a elle ordonné

Sens, et entendement donné

Que je remoustré en plain *vantel*

Ce que je sai, dont je me mele. (Poës. de Froiss. p. 338.)

A tant lor vint dire une espie

Que lor gent estoit departie ;

Les viles aloient ardent,

Querant proie, vilainz prenant,

Donc sourstrent Normant d'un *vantel*. (Roi, p. 206.)

Vanteur. Qui se vante :

Bordeur ne *vanteur* ne eroit. (Ms. 7218, f. 215.)

Vanter. • A pelil parler, bien *vanter*. » (Fr. arch. de Bagnolet, p. 44.) — « Tel a nécessité qui ne s'en *vante* pas. » (Cotgr.) — « Or n'estoit la dette dudit deffendeur et opposant ensaisinée, ne inféodée, aussy ne s'en *vantoit* point le dit deffendeur, mais c'estoit une simple promesse. » (Proc. de J. Cœur, p. 81.)

Je gaige que tout maintenant

Que je chanteray ung complet

Si haut et si cler ; je ne *vant*

Que vous direz : cela me plaist. (Villon, rep. fr. p. 29.)

Vanteur. 1^o Vantard, *masc.* : « De grands *vanteurs*, petits faiseurs. » (Cotgr.) — 2^o Action de se vanter, *fém.* : « En grant *vanteur* ne fut onques • brouvé valeur. » (Percefor. V, f. 57.)

Vanteux. Vantard :

... Ces fols, ces grands *vanteur*

Sont tous confus. (Bl. des faulx. amours, p. 267.)

Vantise. Vanterie :

Se par fiance se complaint

A lui, d'amor qui le destraint

Nul ne l' doit tenir à *vantise*. (Ms. 7218, f. 125.)

• Beau chevaliers et vaillant en armes, sanz point d'orgueil ne *vantise*. » (Percefor. VI, fol. 34.) — • Lesquelles loix se devront juger au profit des seigneurs, soit par tesmoignage, comme dit est, • reconnaissance ou *vantise*. » (N. C. G. II, p. 66.)

Vantison. Vanterie. (Borel.)

Vantize. Revendication : « Si aucun tire baston x.

• et en facent envahye parire faite sur autruy, pos^t • qu'il n'y ait coup donné, celui seroit jugé : • soixante sols blancs, ...soit par tesmoignage, • reconnaissance, *vantise*. » C. G. I, p. 829.

Vauvole (à la). A la légère : « Le roy Charles • estoit sorti du royaume à la *vauvole*. » (Pasq. Rech. p. 558.) — « Par le moyen d'une renonciation • faite par elle mesme tumultuement et à la • *vauvole*. » Id. p. 861.)

Ainsi permettent voler

Son esprit à la *vauvole* ;

Se laisse l'homme couler

Sous les ailes d'une fole. (L. G. p. me 1, p. 469.)

Vapeurs. • Vous n'avez plus si mal à la teste : • vous ne voulez donc pas qu'on dise *vapeurs* ; • mais que ferons nous si vous nous ostez ce mot, • car on le met à tout. » (Lett. de M^{me} de Sévigné, VI, p. 149, an. 1689. — « C'est un secours pour • expliquer mille choses qui n'ont point de nom. » Id. p. 219.)

Vapide. Infest. Cotgrave.

Vaporant. Odoriférant : « Iceulx fournisoient • les chambres d'eau rose, d'eau d'ange, et à • chascune la precieuse cassolette *vaporante* de • toutes drogues aromatiques. » (Babel. I, p. 322.)

Vaporé. Brumeux :

Desja s'esteint des grans beautés le bruit

Pres la splendeur de la grace qui luit,

Si tristement que les charités antiques

Sentent le plomb de leur tens *vaporé*. (Lays le Gar f. 9.)

Vaporemment. Parfum : « O quel parfum, o • quel *vaporemment*. » Rab. VI, p. 280.)

Vaquier. Vacher :

Vint à dix mille arbalétriers

Courir au pays de Biscaye,

Et de là, à tous ses *vaquiers*

Vers Guienne tira sa voye. (Veg. de Ch. VII, II^e p., p. 50.)

Var. Poisson, loup de mer. (Cotgr.)

Varander. Sécher les harengs. Cotgr.

Varans. Garant :

S'ele est si bele et si vaillans,

Bien li porra estre *varans* ;

Quies en cri, nen n'y perdra. (Ms. 7989, f. 68.)

Varaville. Pomme douce, verte, de la grosseur d'un œuf. (Cotgr.)

Varech. • Tout ce que l'eau aura getté ou • boutlé à terre est *varech*. » (Anc. Cout. de Norm. f. 282.) — « Sous ce mot de *varech* sont comprises • toutes choses que l'eau jette à terre, par tour- • mente et fortune de mer. » (C. G. I, p. 1030.) — • La garde du *varech* appartient au seigneur du • fief sur lequel il s'est trouvé. » C. G. I, p. 1030.) — • Tout seigneur feodal a droiet de *varech*, à • cause de son fief, tant qu'il s'estend sur la rive • de la mer. » C. G. I, p. 1012.)

Varenne. Plaine (Trévoux). « Trois quartelées • de terre *varenne*. » (C. G. II, p. 409.)

Varenneux. Plat. (Cotgr.)

Varer (se). S'exposer : « Les navires courans

• les routes de l'Océan se *varent* à des incroyables dangers. (Menet.)

• **Varet** Guérets. (Oudin.)

• **Vargaigne**. Pour *baraigne*, convention : « Quelqu'un celera *vargaigne* en le chité, il doit venir par devant le maître d'Arras... qui le celera loyamment. » Ord. V, p. 512.

• **Variabilité**. Variabilité : « Se tu veulx cognoistre fortune et te soubzmettre à sa *variabilité*. » (Al. Chart. p. 267.)

Pleine suy d'orgueil, d'iniquité,
D'avarice, d'alumination,
De tous vices, de *variabilité*. (Desch. f. 434.)

• **Variant**. Clignolant : « Il ressembloit à l'espre- vier quant il a veul l'aigle voler car en tout le jour n'auroit hardement en luy ; aincoys sera toute la journée douteux, et *variant* de regarder. » Percefor. VI, f. 41.)

• **Variation**. Monstrellet dit de Jeanne d'Arc qu'on accusait de folie : « Si estoient toutes ses paroles d'un nom de Dieu, par quoy grand partie de ceux qui la veoient et oyoient parler, avoit grand credence et *variation* qu'elle fut inspirée de Dieu. » p. 42, an. 1428.)

• **Varieteux**. Qui a des variées. Colgr.)

• **Variement**. Variation : « Le roy de Navarre qui veoit les *variements* entre ceux de Paris et le duc de Normandie, si pensoit et suppositoit que ceste chose ne se pouvoit longuement tenir en tel estat. » Froiss. I, p. 210.)

• **Variier**. Contredire : « Quant il eut ouy les paroles de la damoiselle, il fut si indifferant qu'il ne se sent lequel faire, ou fuir sa voye, ou aller avec la damoiselle, et quant elle veist *variier*, elle dist. » (Percefor. V, f. 80.)

Se je deusse es cieus monter,
Ne feusse je pas plus liez,
Quar loz estoie *variee*. (Ms. 7218, f. 358.)

Combien que pas ne se *variee*,
Quant à Dieu, cil qui se marie
Car c'est ordonnance de loy. (Desch. f. 546.)

• **Varin**. Instrument à vis pour lever les affûts de canon. Colgr.)

• **Varinet**. Petit varin. Oudin.)

• **Variteit**. Variété. S. Bern. Semm. fr. p. 297.)

• **Varlet**. Valet : « *Varlets* de leur concupiscence, et passions, et pechés. » Am. ressus. p. 116. — « Si estoit la foule si grande des *varlets* et des escuyers pour trouver leur seigneur que c'estoit merveille. » (Percefor. II, fol. 126.) — « Hommes d'armes au nombre de cent avec des arbalétriers et des *varlets* en nombre egal. » Boucic. II, 200.

Le conte fit escrire
Tout ce qu'il falloit sur ce dire,
Puis le chat dessousz son signet,
Si l'as-tu appelé le *varlet*. (Mod. f. 158.)

• Que aucun barbier ne doit oster ou soustraire à un autre barbier son apprentis ou *varlet*. » (Lett. de Charles V, an. 1372.) — Josué est appelé *varlet* de Moïse. » Foisson d'or, II, p. 177. —

« Autant se prise bean *varlet* que belle fille. » (Colgr.) — « Sire je ay aymé une haulte dame, et Fay maintes fois requise d'amours, et tandis que j'estoie *varlet*; et elle dist que jamais ne me ayeroit jusques à ce que je fusse chevalier. » (Lancel. I, f. 82. — « Lors vindrent deux escuyers qui luy dirent : sire *varlet*, descendez. » (Percefor. II, f. 79. — [« Jehan Bernier étoit *varlet entérier* au roy, c'est assavoir que là où ledit Jehan Bernier estoit, c'estoit celuy seul qui porloit et assoil le Escueille devant le roy. » (Réc. d'un bourg. de Valenc. p. 59.)]

• **Varouble**. « Tant que les delours fussent payés par les *varoubles*. » (Gloss. du Beauvoisin.)

• **Varrail, oil, ouil**. Verrou : « Il peut et doit faire son devoir de foi et hommage à la porte, au *varrail* d'icelle en barrail le dit *varrail* ou porte. » Cout. de Berri, p. 322. — « Li chastellain ferma le guischet par dedens, car il bonta le *varrail* outre sans le fermer à clef. » (Froiss. I, p. 205.)

Ainsi que les Angloys, un jour,
Estoient allez courre au bestial
Iz trouverent, leur retour,
Les portes fermées au *varrail*. (Charles VII, p. 115.)

• **Varyé Vainé** : « Chevalier à l'escu *varyé*. » (Percefor. III, f. 122.)

• **Vasaus**. Brave (vassal) :

Antenor fisent signor d'ans
Car il iert sages et *vasaus*. (Mousk. p. 7.)

• « Mais escapa com *vasaus*. » (Mousk. p. 48.) — « Bien s'i prouva comme *vasaus*. » (Mousk. p. 585.)

• **Vasletage**. [Droit féodal : « Et puis si prendra sa poignée Et puis prendra le *vasletage*, c'est le service del portage. » (Cens. de Verson, v. 210.)]

• **Vasois**. Vasais, dans un marais salant : « Aire de marais salant noblement tenu et sans disme, garnie de *vasois* et autres choses est prisée deux sols. » (C. G. II, p. 585.)

• **Vasquine**. Basquine : « Au dessus de la chemise vestoient la belle *vasquine* de quelque beau camelot de soye. » (Rabel. I, p. 323.) — « Comme encor pour aujourd'hui les colles ou *vasquines*. » Apolog. pour Herodote, p. 435. — Corsets venant de Biscaye; ils avaiēt des basques, d'où *vasquines* en prononçant comme les Gascons. (Le Buchal, I, p. 328.)

• **Vassal**. 1° Qui doit la foi et l'hommage, au propre et au figuré : « Dans la confection duquel partage le pere et la mere sont tenus de laisser à l'aîné *vassal* les meilleurs liefs et la plus grande partie. » (N. C. G. I, p. 1101.) — « La princesse... quant elle en oy parler, vint à Bordeaux pour veoir quel *vassal* ce estoit. » (Guescl. Mén. 305.) — « La damoiselle print à crier et dist : O vierge Marie, comment ce *vassal* est bécé. » (Gér. de Nev. p. 82.) — « Si s'en vint vers luy et lui dist : *Vassal*, temps et heure est que vous vous reposez. » (p. 113.) — « *Vassal* plus m'avez dit de villenie que chevalier que je veisse oncques. » (Lancel. II, f. 43.) — « Par Dieu, *vassal*, je l'is par

« vos gaber. » (Poët. av. 1300, III, p. 979) — « Taut
 « que le seigneur dort, le *vassal* veille, et au con-
 « traire tant que le *vassal* dort le seigneur veille. »
 (Arest. amor. p. 489.) — « Un seigneur de beurre,
 « de ferre ou de paille combat bien ou mange un
 « *vassal* ou sujet d'acier. » (Colgr.)

Depportez vous d'enseigner tel *vassault*;
 Chantez à l'asne il vous fera des pots. (Desch. f. 22.)
 « Quand le duc Foy ainsi parler, il dist que
 « c'estoit un lier *vassal*. » (Du Guescl. Mén. 37.)

Comment, *vassaus*, ce dist la dame,
 Je vous vous bel et grant et fort. (Ms. 7218, f. 266.)

2° Brave :

Normanz, dit il, sont moult *vassaus*,
 Vaillans à pié et à chevaux. (Rou. p. 321.)

Vassartir. Garnir, garantir : « Seront tenus les
 « puisés contribuer pour leur colte et portion aux
 « charges anciennes et autres qui estoient au jour
 « du trepas de leur predecesseur et aux refections
 « et aux douennes viageres de *vassartir* d'appel. »
 (N. C. G. II, p. 604.)

Vassault. Brave :

Qui ainsi fait on la tient pour *vassault*. (Desch. f. 1.)
Vassauté. Devoir du *vassal* : « Hommages,
 « obediences, ligeaultez, *vassaultez*, services. »
 (Chr. de S. Denis, II, f. 264.)

Vassamment. Bravement : « Le roy Jean s'es-
 « toit combattu *vassamment*. » (Chron. de Nangis,
 an. 1356.)

Vasse. Vase :

L'illeuc alla par terre à Regnier au long col,
 Qui se tint as vacrois ; meuz il s'en tint pour fol,
 La terre estoit en *vasse*, le pais estoit mot. (Rou. p. 38.)

Vasseaux. Vaisseaux : « Les gens de la Rochelle
 « se plaignoient de leurs *vassaux* qui estoient
 « prins en mer, quant ilz alloient en marchand-
 « ses. » (Mod. f. 829.)

Vassel. Vase : « Ils oyrent venir parmi la mer
 « une petite nacelle d'ung pescheur qui tant nagea
 « qu'il vint à bort. Lors issit de sa nel portant ung
 « *vassel* plein de poisson. » (Percef. VI, f. 43.)

Vasselage. 1° Vaillance, acte de bravoure :
 « Commencerent à ferir, à lancer et à frapper de
 « toutes armures... et entrèrent l'un contre l'autre
 « par grand *vasselage*. » (Froissart, I, p. 275.) —
 « Vous n'avez pas fait si grant *vasselage* qu'on
 « pourroit bien dire, car vous avez jousté à l'en-
 « contre de deux femmes. » (Percef. III, fol. 84.) —
 « Sy ne s'y faingnoient gentilshommes de chascun
 « endroit soy monstrer son *vasselage*, pour l'amour
 « des dames. » (J. Boucicaut, p. 31.)

Richard ert moult prou et de grant *vasselage*. (Rou. 65.)
 Folie n'est pas *vasselage*. (Ms. 7218, f. 360.)

2° Utilité :

Qui par beau servir
 Vient à son desir
 Il fait moult bon *vasselage*. (Poët. av. 1300, I, p. 211.)
 Je ne voy ci nul *vasselage*
 De demourer en ceste terre. (III Maries, p. 222.)
 Ne plus c'on puet sans amer
 Avoir pris ne *vasselage*. (Poët. av. 1300, II, p. 623.)

Vasse-laige. Bravoure :

Et ne craignez des Francoys le *voutrage*
 Qui tiout tant par leus haults *voutrage*. (Métrol, p. 11)
 Lors d'Alvian, voyant le *vasse-laige*
 De ces Francoys qui tant bien combattoient. (Marot, 89.)
 Car deffaut

Suis, par ton fier *vasse-laige*. (V. Chartr. p. 797.)

Vasselage. Honneur : « Tenoient à grand hon-
 « neur et *vasselage* celui qui pouvoit estre moult
 « premier. » (Froiss. I, p. 374.)

Vassive, veau. Agneau mâle ou femelle de
 deux ans, en Berry. (Laur.)

Vassy. A cause du massacre de 1562, le duc de
 Guise fut appelé le « boucher de *vassy*. » (Brant.
 Cap. fr. III, p. 88.)

Vastation. Ravage : « Estoit l'ost des Indians
 « comme adverty que Bacchus mettoit leur pays en
 « *vastation*. » (Rab. V, p. 189.)

Vastibousier. « Aviserent en un grant lieu
 « deux jeunes femmes et un gros *vastibousier* entre
 « elles. » (Print. d'Yver, f. 223.)

Vastité. Qualité de ce qui est vaste : « Il fut
 « jugé comme impossible de defendre avec si petit
 « nombre de soldats, toute l'enceinte des faux-
 « bourgs, à cause du grant circuit et *vastité*
 « d'iceux. » (Villeroy, Mém. IV, p. 11. — « Il n'est
 « point d'ame si reveche qui ne se sente touchée
 « de quelque reverence à considerer cette *vastité*
 « si sombre de nos eglises. » (Mont. Ess. II, p. 481.)
 — « Lieu de tristesse et de pleur peult estre nommé
 « pour la *vastité* du lieu. » (Tlois. d'or, II, f. 54.)

Vataron. Monnaie de Flandre valant douze
 deniers : « Que nulz ne soient tant osez, ne si har-
 « dis de faire les contraulx, ne marchander à
 « sommes de mares d'or ou de mares d'argent, de
 « ferrins d'or, de monnoyes d'argent deffenduz ex-
 « dessus, à gros de Flandres, *vatarons*. » (Ord. V,
 p. 544.)

Va l'en. Congé : « Elle luy offroit un povre
 « baston en sa main pour s'en aller avec la pre-
 « bende de *va l'en*. » (Arest. amor. p. 278.)

Vaticination. Prédiction. (Colgrave.)

Vaticiner. Prédire : « Ains tout son cuer mit
 « à *vaticiner*. » (Clém. Marot, p. 576.)

Vatton. Loquet. (Colgrave.)

Vau de route (â). En déroule : « Se mettre à
 « *vau de route*. » (Mém. de du Bellay, I, f. 11.)

Va, va.

A .II. coups, ay perdu .VI. francs ;
 Pour autres .VI. voulez vous bien ?
 Couche, je ne refuse rien ;
 Or, *va va* ; — vous l'avez perdu. (Desch. f. 375.)

Vavasseur, or. Arrière vassal :

Moult sont preudome *vavasseur*
 Et moult vivent à grant honor ;
 Ce sont, ce m'est avis, les gens
 De qui vient plus afutementz
 De chiens, d'oiseaus et de service. (Fahl. S. Germ. 160.)
 Je suis nez au pais, fils sui d'un *vavasseur*,
 Mou pere est chevalier. (Ms. 7218, f. 346.)

Si fait s. . .
 Quand une royne qui estoit si renommée
 Et de hauteur si tres bas avalée
 Que aymer *va'vasseur*. [Perecf. II, f. 80.]
 • Saillent encontre luy les deux chevaliers qui
 estoient filz au *va'vasseur*. » (Lancel. I, f. 151.)

Vavassorie, Arrière-fief :
 Tu *vassorie* a un degré
 Ou perecons ne puet monter. [Ms. 7218, f. 265.]
Vavassour, Arrière-vassal : • Les menbres gens
 • labourours se traioient arriere et ne vouloient
 • illeques arrester, quant un paisant *vavassour*. •
 (Mod. f. 273.)

Vaucel, ele, elle, Vallon :
 La blonde à qui tenoie
 D'une part tres en un *vaucel*. Poët, av. 1300, IV, 1452.
 • Et Josaphat en le *vaucelle*. » Hist. des 3 Maries,
 p. 282. — • Saveur de *vaucele*, • plaisir qu'on
 goûle avec une femme, au ms. Vat. 1490, f. 132.

Vauche, Pervenche. (Colgrave.)
Vauchieres, Bames : • L'armée du Turq estoit
 • au port comme dehors de seize à dix huit galces,
 • soixant ou quatre vingts galiotes, de xviii. à xx.
 • *vauchiers*. » Monstrel. an. 1453. p. 59.)

Vaucour, Vagabond : • *vaucours*, par
 • pais. » (Britt. lois d'Anglet. f. 72.)

Vaucor, Errer : • L'armée qui toute l'année
 • s'estoit tenue sur mer, *vauçant* et frontenant le
 • pais de Bretagne. » Froiss. III, fol. 357.) — • Il
 • print deux vaisseaux de mer.... et commença à
 • *vauçer* et esrer par la mer. » (Mod. fol. 329.) —
 • Ainsi *vauçant* alla Lyonnel par la forest.
 • Perecf. II, f. 82.) — • Le chevalier alloit *vauçant*
 • parmi la prairie. » (Id. f. 126.)

Vaudelucque, uque. [• Sainet voult de
 • Luques. • *sanctus vultus de Luca*; Vandelu,
 Godelu. Copie de la Véronique; ou en voyait une à
 Paris dans l'église du Saint-Sépulcre : • Une croix
 • d'or, où il y a ung crucefix, en façon de *vau-*
 • *deluques*. » (Luy. de Philippe-le-Bon, ducs de
 Bourgogne, p. 4065.)

Richard trenche du *vauclucque*. [Copill, p. 172.]
 En priant que tres bonne estraine
 Vene venille octroyer le *vauclucque*. [Copill, p. 176.]

Vauderie, Hérésie, secte des Vaudois :
 J'ay vu grant *vauderie*
 En Arras pulluer,
 Gens pleins de rederie
 Par jugement brûler. [D. G. sous Vallesia.]

Vauderville, I Bruit qui court par la ville :
 • Mais laissant ces *vaudivilles*, soient vrais, soient
 • faux. » (Mém. de Sully, IV, p. 26.) — • Il esti-
 • moit cette opinion n'estre fondée que sur un
 • simple *vaudiville*. » (Pasq. Rech. p. 494.) — 2°
 dicton, proverbe : • Ya fouiller dans les ceme-
 • tieres une vieille charoigne de *vaudiville* qui
 • n'est en usage que parmi les crocheteurs. •
 Garasse, Rech. des Rech. p. 835.) — 3° Chanson :
 • Comme on en use en ces *vaudivilles* et chan-
 • sons. • J. du Bellay, p. 96.)

Vaudois, Hérétiques : • Courut la voix ès mar-
 • ches de Picardie qu'en la ville d'Arras estoient
 • plusieurs *Vaudois* tant hommes comme femmes. •
 (Math. de Concy, Charles VII, p. 730.) — • Seduils
 • par illusion de diables lesquels en quelun lan-
 • gaige furent nommés sorcieres, etrangeres ou
 • *Vaudotes*. » Monstrel. II, f. 161.)

Vaudoisie, Hérésie : • Il fil subir l'interroga-
 • toire touchant la *vaudoisie*. » (Hist. du Lan-
 • guedoc, IV, f. 17.) — • En ceste année..... advint
 • un terrible cas et pitoyable que l'on nommoit
 • *vaudoisie*, ne seay pourquoy; mais on dit que
 • ce estoient aucunes gens, hommes et femmes qui
 • de nuit se transportoient par vertu du diable
 • des places. » (Monstrel. III, f. 83.)

Vandre, Foudre, tonneau spécial pour le vin du Rhin. (Colgrave.)

Vandrier, Ecouvillon pour le four. (Colgr.)

Vandrielle, Souille : • Se tu lesse aler tes
 • levriers à l'encontre du leu, tu lui donnes avan-
 • taiges d'esloigner les levriers, et quant on lesse
 • aler à l'encontre, il retourne au *vandrielle*. »
 Modus, f. 66.)

Vaufrenage, Droit d'ancrage. (Laur.)

Vaufroi.
 Grievier on puet toudis
 Qui veut muser de *vaufroi*. [Vatic. 1490, f. 139.]

Vaugirard. • Tu viens de *Vaugirard*; la gibe-
 • ciere sent le lard. » (Oud.)

Vaulte, Voûte : • Quand quelqu'un souhaite que
 • la publication de partage soit faite d'une maison
 • mortuaire de bourgeois, escheue soit dedans ou
 • dehors la ville ou aussi d'habitans de la mesme
 • ville, il le declare au greffier de la Vierschare qui
 • avec le prevost ou le baillif ou deux eschevins,
 • en un jour de dimanche avant la grant messe, au
 • marché devant la *vaulte* feront la dite publication
 • de partage. » (N. G. G. I, p. 884.)

Et en la terre austral ceste hautte
 Qui est ferme comme une *vaulte*. [Desch. f. 537.]

Vault neans, Qui ne vault rien : • Ces *vault*
 • *neans* de sergens. » (Merl. Coccaie, I, p. 72.)

Vaultre, Chien qui chasse le sanglier : • Le
 • gosier leur escumoit comme à ung verrat que
 • les *vaultres* ont aculé entre les toilles. » (Rabel.
 II, prol. p. iv.)

Vaultroy, et, ey, Vantrail, équipage de chasse pour le sanglier. (Oud.)

Vauçant, Qui ne vaut rien : • Elle pent tom-
 • ber en un homme vitieux, *vauçant*, tres mal
 • nay. » (Sag. de Tharr. p. 217.) — • C'est la disso-
 • lution et generate corruption des mœurs par
 • laquelle les *vauçans* veulent remuer. » (Id. 464.)

Vaupte, Péché contre nature : • Un des prin-
 • cipaux maistres de la *vaupte*. » (Desrey, Ch. VIII,
 à Naples, p. 195.)

Vauymericie, On lit d'un société fondée par Gaston d'Orléans : • Il y avoit une autre assemblée

• à certains jours où il se traitoit de choses plus
• libres, et pour cela on l'appelloit le conseil de
• *vaurgenrie*. » (Mém. du duc d'Orl. depuis 1608,
page 54.)

Vaus. Val, de haut en bas : « Jetter quelqu'un
de *vaus*. » (Guiart, f. 98.)

Vauti. 1° Vouli, en forme de voûte :

En prison mise,
En une cambre *vautie*. (Ms. 7989², f. 73.)

2° Arqué :

Les bras biens fais, onques *vautis*. (Ms. 7989², f. 59.)

Gros braons, basse chevilette,
Pié *vautiz*. (Ms. 7218, f. 251.)

Son menton *vautie*, sa freche bouce riant.
Valcan, 1190, fol. 111.

Pié *vautie*, baingre à peu de char. (Id. f. 132.)

Vautrer. Rouler dans la boue : « Faire eriger
• ce tombeau superbe de marbre à ses pauvres os
• (de Lautreç) qui *vautroient* et trainoient misera-
• blement et chesivement en une cave. » (Brant.
Cap. fr. I, p. 169.)

Vautrouiller. Même sens : « Quant homme a
• esté en ce monde un pou de temps, et il s'est
• touillié, et *vautrouillé* es vaines gloires et deli-
• ces. » (Mod. f. 90.)

Vauvert. A Paris, on appelloit *vauvert* l'endroit
où le roi Robert avoit fait bâtir un palais ; mais
comme il y avoit beaucoup de carrières aux aten-
tours et que le vent, s'y engouffrant, faisoit un
grand bruit, le peuple s'imagina que les diables y
revenoient. Saint Louis, pour les en chasser, donna
le palais aux Chartreux. (Mém. Diét.) — Depuis ce
temps, le diable de *vauvert* passa en proverbe :
« Quoy voyant Artile, commença à tempester par
• le logis, faisant le diable de *vauvert*. » (Nuits de
Strapar. II, p. 15.) D'après Borel, il y avoit dans la
Chartreuse un puits où plusieurs moines se précipi-
tèrent de désespoir. On fit croire que le diable de
Vauvert les y avoit jetés.

Vauxpute. Pêché contre nature : « Herétiques
• de la *vauxpute*. » (Catanée, Hist. ms. des rois de
France, p. 282.)

Vax, vax. Cri d'alarme, en flamand. (Monstr.
I, fol. 131.)

Vaxiller. Vaciller :

Il fut larges, humbles et doux
Aux povres gens, et envers tous
Vraiz justicier, sans *vaxiller*. (Desch. f. 559.)

Vayer. Vicomte en Bourgogne, en Berry. (Laur.)

Vayeur. Même sens : « En la terre et chastel-
• lenie de Nançay y a poids just et mesures el chas-
• cun qui entre en sa maison sont tenus chascun
• en la lundy de caresme prenant les apporter au
• *vayeur* ou chartryme pour iceux visiter. » (Cout.
de Berry, p. 226.)

1. **Ve.** 1° Malheur, du latin *væ* :

Hen, hen et *ve illis*
Qui les cuers ostent de l'estude. (Desch. f. 526.)
Se la paix n'est, *ve* à toy Angleterre. (Desch. f. 21.)

Ve à celui par qui dis-n'enon
Y demoura. (Desch. f. 311)

Ve à celui qui la terre a corchiez
Voult le premier. (Desch. f. 25.)

2° Défense d'avancer :

Quant l'ange te vint dire *ave*,
Ce fut gracieux e nouvelle
Trop moult plaisant, et trop plus belle
Que quant l'ange nous cria *ve*. (Mol. f. 332)

Ce digne e gracieux *ave*
Pris *ave* pour *ve* sans *ve*. (Coquil, G. et. I, 332.)

Par lui furent cil ses amix
Qui sans eurent si améni
Par le forfat del premier homme
Qui seur son *ve* mangia la poëe. (Sorb. 61, c. 20.)

« Il fut avis qu'il parloit un aigle du lieu où le
« saint Esperit, qui croit *ve ve ve*. » Mod. f. 312.)

2. **Ve.** Vous ; le duc de Bourgogne, ennemi de
la paix, dit à Juvenal des Ursins, qui la demandoit
au roi à la tête des Parisiens : « Juvenal, entendez
• *ve* bien, n'est pas la maniere de ainsi venir. »
(Vie de Charles VI, par Choisi, p. 416.)

Issies errant hors de ma terre,
Ouz je vous en congie sans doute
Et la vous *ve* et debeat toute. (Ms. 7218.)

Puisque je voi *ve* le filz de l'enfant,
Selon les diz et expositions
Des prophetes. (Desch. f. 311.)

Veable. Visible :

Faire que on ne doit pechier
Est à tout homme *veable*. (Desch. f. 81.)

Hommes devint à tos monstrables
Car en lui fu Deus non *veable*. (Sorb. 60, c. 20.)

Moi et les miens en defendez
De perte, de dampnation,
De mal engin et de prison,
Des veans et des non *veables*. (Ms. 7218, f. 261.)

Veage. Voyage : « S'il advenoit par aventure
• que nous ne peussions mie aïer en *veage* de la
• crois. » (Test. du C^e d'Alençon, p. 182.)

Lors fait veur sa baronnie
Et leur deïre, comme sage,
Qu'o lui allent en cel *veage*. (G. Guiart, f. 103.)

Veals. [Bouc : « Et que cil voie *veals* s'amie qui
• plus fera chevalerie. » Partonopex, v. 7533.] —
Parlant de la modération de Séjan à l'égard des
Romains :

Et mist grant peine et grant ahan
Por parler *veals* tot son an. (Ms. S. Germ. f. 164.)

Veans, Veant. Voyant :

Bien doit cil qui en moi se met
Veant que il sans li permet. (Ms. 7989², f. 58.)

Moi et les miens en defendez
De perte, de dampnation,
De malengin et de prison
De la poëstez sans *veables*.
Des *veans* et des non *veables*. (Ms. 7218, f. 261.)

Veant lui tant se rehonorerent,
Phararon son filz couronnerent. (G. Guiart, f. 142.)

Veau. Expressions : « Un *veau*, » un imbecile.
(Coquil, p. 76. — « *Veau* coquant, » jeune sot.
(Rabel. IV, p. 97.) — « *Veau* de ville, » mignons
qui courent la ville. Dialog. de Tahur, f. 155.) —
« *Veau* surannez, » qui ont plus d'un an. (Ord. V,
p. 476. — « *Veau* cornart, » docteur pédant. Rab.
IV, p. 97.) — « *Veau* escorné, » poltron. (Id.) —

« *Veaur* qui volent sans elles, » soldats qui lâchent pied. (Froiss. III, p. 62.) — « *Veaur* engiponnés, » ignorants coiffés, dans Rab. II, p. 105.) — « *Veau* » de dimo, » sot. Rech. de Pasq. p. 791. — « *Veau* » retourné, » qui a la queue devant: « Allegrier de « gentils *veaur*. » (Rabel. III, p. 101.) — « Étonner « povres *veaur*. » les sots. (Cocquill. p. 26.) — « Aux *veaur*, aux *veaur*. » (Cocquill. p. 76.) — « Ressembler les *veaur* d'un an. » (Oud. — « Faire « le *veau*. » le sot. Oud.) — « Bisler aux mous- « ches, comme *veaur* de disme. » Rab. III, prol. p. xi. — « Faire tuer le *veau* gras. » (Oudin.) — « Appeller un cerf *veau*. » Oudin.) — « Avoir la « fièvre du *veau*, » une indigestion. (Cotgrave.) — « Faire le pied de *veau*, » secouer la jambe en dansant. (Cotgr.) — « N'avoir non plus d'arrest « qu'un jeune *veau*, » être étourdi. (Id.) — « En- « voier à la place aux *veaur*, » montrer à quelqu'un qu'il est un sot. Lett. de Pasq. II, p. 703.) — « Vous « aurez beau *veau*; vous ahancez bien, » vous vous plaignez fort en travaillant. Oud.) — « Tout est « allé aux *veaur*. » Loyer des Faulces amous, p. 326.) — « Geste que n'est pas de ce *veau*. » (Cotgrave. — « Faire manger des pois verts aux « *veaur*. » Id.) — « Tu euides d'estre scavant vaul « la teste de six *veaur*. » (Marg. de la Marg. f. 397.) — « Il est bien *veau* qui *veau* taille. » (Cotgr.) — « Le loup emporte le *veau* du povre. » Id. — « *Veau* mal ent et poulets crus font les cimetières « bossus. » (Cotgr.) — « Aussitot meurt *veau* que « vache. » Id.)

Veaus. Donc; le hérisson dit un loup:

Baise moi *veaus* par charité. (Fabl. S. Germ. f. 29.)
 Que porrai je ore devenir?
 S'il fust laz, il m'en pesat *veaus*;
 Ce poise moi qu'il est si beaus. (Novis. f. 119.)
 Dieus, vivrai je jusqu'à cel jour
 Que voie bien mellé l'estor
 Et que cil voie *veaus* s'année
 Qui plus fera chevalerie. (Ms. S. Germ. f. 151.)

Veautre. Vautre, chien pour chasser le sanglier: « Alanz est une nature et maniere de chiens, « et les uns sont que on appelle allanz gentiz, les « autres sont que on appelle allanz *veautres*. » (Gast. Phéb. p. 114.) — « Tout homme qui veut « hanter la chasse des ours ou des sangliers, doit « avoir et alanz, et levriers, et *veautres*. » Id. 116.)

Mais tuit dampné seront li autre
 La felon chiens, li telon *veautre*. (Sainte Liéon-lie, f. 27.)

Veautrement. Action de se vautrer. R. Est.)

Veautreur. Celui qui se vautre. (Cotgr.)

Veautrier. Même sens: « Cy devise comment « on puel prendre le sanglier *veautrier*. » (Gast. Phéb. p. 316.) — « Et aussi sont li bons pour *veau*- « trier de nuit. » Gast. Phéb. p. 117.)

Veautroir. Endroit où se veautre les pour- ceaux. (Cotgr.)

Veble. Glouleron, plante qu'aime Portolan. (Oudin.)

Vebre. Fourrure. D. C. sous *Squirellus*.)

Vec. « Toutesfois, si estoit il le plus tendre « comme le petit *vec* de bois, et neantmoins d'un « seul mouvement et escoupe, il occisit 800 hom- « mes. » (Tr. des IX Preux, p. 73.)

Vecce, vech. Vecce: « Ny meme pouvoir pren- « dre et emporter hors des champs aucuns poix ou « *veches*. » (N. C. G. I, p. 311.) — « Se tu veulx « prendre tel sanglier qui est amors à mengier tes « pommes qui sont à terre, et fault que tu lui don- « nes une jerbe de *veche* ou d'avoine à mangier. » (Mod. f. 96.)

Quant il ne peut alener,
 N'en puet o soi du sien porter
 La montance d'un grain de *vecce*
 S'il n'a bien fait en sa jonece. (Ms. 7218, f. 220.)

Ve chemin. Mendiant qui va par chemins:

N'est pas de l'ordre Saint Martin
 Qui en vyer par la brune
 Parti de sou branc acherin
 Son mantel au povre *ve chemin*. (D. C. sous Branca.)

Veci. Voici: « *Veci* beau. » (Du Guescl. Ménard, page 244.)

Vecsigal, alle. 1^o Impôt: « Le mot *vecsigal* « est general comprenant et le tribut et la rede- « vance qu'on doit à cause des terres et heritages « baillez en emphyteuse, et le peage qui est dû au « seigneur... pour la voieiture, transport, et autres « choses. » (Bont. Som. rur. p. 165.) — 2^o *Adjectif*: « Action *vecsigalle* si comme des payages ordonnés « par les anciennes constitutions confirmées des « princes... Par ceste action on chet en amendes « grandes de transgresser sans l'annoncer. » (Bontell. p. 156.)

Vecure. Action de voiturer; une femme éau- mère ce que lui donnait son amant:

Lis de parade et corame dorez,
 Miroirs, tableaux où j'estois en peinture,
 Marques, tableaux et coches de *vecure*.
 Joach. Du Bellay, p. 489.

Vedat. Entouré de murs; se dit d'un bois. (Cotgrave.)

Vedeaulx. Veaux: « Touchant devant soi trois « *vedeaulx* à ronge museau. » (Rabel. I, p. 108.)

Vedette. Sentinelle: « L'on commença de don- « ner l'allarme bien chaude et lui fut rapporté que « les *vedettes* perdues avoient reconnu toute l'armée « ennemie qui se rangeoit en ordre de bataille. » (Mém. de Sully, I, p. 321.)

Vedille. Partie du nombril que tranche l'ac- coucheur: « Les femmes, en plusieurs lieux, com- « mandent aux matrones, lors des acouches, leur « garder la *vedille* ou nombril de leurs filles... « croiant superstitieusement que si on donne de « cette poudre à un homme qu'il deviendra des « aussitost amoureux de la fille. » (Malad. d'am. p. 223.)

Vée. 1^o Malheur *vee*: « Lors commença le paovre « Limosin à dire: *Vée* d'icou gentilastre. » (Rabel. II, p. 65.) — 2^o Défense: « *Vée* de bestes. » (Britt. Lois d'Angle. f. 56.) — « Plées de *vées*. » (Britt.

Lois d'Anglet. f. 19. — « Appel de *vée* de droit. » (Cout. de Berry, p. 262.)

L'amour ki est *vée*
C'est la plus désirée. (Poët, *ov.* 1300, III, p. 1258.)

Vée. Défenda :

Le second est, par Adam receté,
Du fruit *vée* dont il fit la morsure. (Desch. f. 430.)

Veel. Petit veau :

Et Renart qui la proie chace
Aura le *veelet* petit. (Ms. 7218, f. 253.)

Veelin. Vélin ; peau de veau :

L'en escrit bien en *veelin*. (Ms. 7218, f. 269.)

« Cuirs d'Irlande, d'Ecosse et de Meiros, *veelin*,
« cuirs de chevaux et de tous autres à la valeur le
« lot vingt deniers. » (Orl. I, p. 600.)

Veement. Le Faculté de voir. (Marbod. e. 1642.)

— 2^e Apparition, action de se montrer :

Et par femme et par fust estoit vie perdue,
Et par femme et par fust couvint que fust rendue ;
Par femme fu perdue, par son entuement,
Par le fust, par le fruit dont biens lit *veement*.
Disp. du Joff et du Christien, f. 109.

Veer. Défendre :

Et elle un jovevencel aima
Et à sa mere le monstra ;
Sa mere pas ne li vea. (Fabl. ms. p. 23.)

Tout fist *veer*, tout fist defendre
Fors viande, boire et prouevde. (Bret. f. 75.)

Contesse de Brie

Qui comans, je n'os *veer*. (Poët, *ov.* 1300, III, p. 1015.)

Veessure. « Se aucun louc pressoir..... par
« *veessure* ou par vermoulure, il convient deligaum-
« ment regarder à tel cas. » (Beaum. p. 204.)

Veour. A la suite de l'anc. Cout. de Normandie,
fol. 33, on appelle *veour* celui qui, en matière de
procès, fait une visite ou une descente sur les lieux.
(Du Gange, sous *Visores*.)

Vef, efve. Veuf, veuve : « Se aucun venoit en
« court et deist tel est de moi un enfant, lequel
« enfant est *vef*. » (Ass. de Jérus. p. 124.) — « En
« mes anciens jours, je demurai *vefve* de femme
« et de enfans. » (Percef. III, f. 93.)

Ce meschant

Qui fait tant d'orphelins et tant de maisons *veffes*.
Durant, p. 214.

Vieille de murs, *veffe* de chastellain,
Jusques à cy destruite et desotée. (Desch. f. 56.)

« Ne perdra pas la *veffe* le droit de son veufve. »
(Bouteil. Som. rur. p. 550.)

Vefvé. Privé de : « Quel plus grand malheur
« scauriez vous souhaiter aux hommes que d'estre
« *vefvé* du bien qu'autrefois il a désiré. » (Cholier.
fol. 159.)

Vege. Arbrisseau. (Colgr.)

Vegetative. Végétation : « Nous voions la vigne
« plus lortue et contrefaite que toute autre sorte de
« bois contenu presque en sa *vegetative* l'esprit ou
« ame de tous nous autres. (Pasq. Monoph. p. 157.)

Vegete. Vivant : « Il a vescu soixante et quinze

« ans, sans user de lunettes, *vegele* de corps et
« d'esprit. » Lett. de Pasq. I, p. 435.)

Veigille. Vigile : « Avoir male *veigille*. » Mousk.
page 223.)

Vequade. Fois : « Je n'en voys boire encor
« quelque *vequade*. » (Rabel. I, p. 32.)

Vehelement. Viollement : « *Vehelement*-
« *lement* suspecceuse du dit fait. » Orl. III, 664.)

1. Veher. Venir :

Dieus, dit la dame, vos coustant
Et de sa dextre main vos saunt
Car vous *veher* à un housant. (Ms. 7615, II, f. 150.)

2. Veher. Voyer : « Nout les dits moyens et
« bas justiciers qui un seul juge qui se doit nommer
« communement juge *veher*, en action personnelle
« seulement. » C. G. II, p. 285.)

Veherie. Voirie : « Le droit de boutage, appellé
« en mot commun et general la *veherie*, qui est
« que le seigneur des dites terres... a droiet de
« prendre, pour iceluy droiet de boutage, scavoir
« pour chascun tonneau de vin pur qui se vend en
« detail, quinze putes et chopine de vin. » (Cout.
de Berry, ch. LXXXIV, p. 263.) — « La ville et
« *veherie* de Melun. » (Cout. de Berry, p. 376.)

Vehe. Vue :

Lors ne pot cil apercevoir
Que cele robe iert devenue
Se cuide bien qu'à sa venue
Lot *vehe* sor sa luche. (Ms. 7615, II, f. 150.)

Après *vehe* coureris,
Lorsque le correncontreris. (Guér. Trés. de Vén. p. 13.)

Veide. Itaine ; Bernard de Lombardie, pour
s'approcher de Richart, duc de Normandie :

Li dus le tint à grant *veide*.
Si li torna à cortoiseie ;
A grant honour le recheu. (Roit, p. 193.)

Veier. Témoigner : « Si ele ne met fé à *veier*
« par escrit ou par tesmoynes, que furent al esta-
« blissement et à les esposailles. » Britton, Lois
d'Angl. f. 256.)

Veiette. Vif, fol. (Colgr.)

Veignent. Veillent : « Desprivement de tout ce
« pourquoy les humains tant *veignent*, courent,
« travaillent. » (Rabel. I, prol. p. xiv.)

Veigné. « Bien *veigné*, » bien venu, aux Escrai-
gnes d'junoisses. de Bes Accords, p. 24.)

1. Veille. « Ensi qu'amant vont à la *veille*. »
(Froiss. Poës. p. 417.)

L'en les dot bien couter as *veilles*
Que n'i a nulles lor pareilles. (Ms. 7615, II, f. 131.)

Luy veau, entreprint d'aller
Dens une meschante naselle
Lesditz Franceys avitaller
Non obstant des Angloys la *veille*. (Vig. de Ch. VII, 185.)

« Faire *veille* à point de feste. » (M. Chart. 743.)

2. Veille. Vritte : « Doit estre fichiée dessoubz
« la branche en un perluis faite d'une grossette
« *veille*. » (Mod. f. 165.)

Veillé. Surveillé : « N'avoit pas esté bien *veillé*

à la guerre, ni exercé es l'heure de sa jeunesse.
Mouthoucheur, Gage de bat. f. 32.)

Veiller. Assez *veillé* qui bien fait. * Cotgr.
— * Un ami *veille* pour l'autre. * (Cotgr.)

Veillere. Plante. liset. Bob. Est.

Veillerie. Veille : * Après plusieurs paroles
qu'éurent ensemble de la maladie de M^{re} la dan-
plaine, et de ses *veilleries* qu'elle faisoit. *
Duclos, Hist. de Louis XI, p. 58, preuv.

Veillette. Vrille : * Il a deux espoïnte qui sont
mis sus la branche à une *veillette*. * (M^o d. f. 166.)

Veillier. Faire veiller : * Soit mis sur le
poing devant le jour, car trop *veillier* son faucon
n'est pas bon. (Mod. f. 113.) — 2. Veille :

Etels gens si font enaigrir

Le chant de Dieu et les chansons

Et amont naïeux les esclandons

Et les kous et les fontelliers

que les chanters, ne les *veillers*. * (Ms. 7218, f. 313.)

Veillots. Vieux animaux : * Le décès du deten-
neur arrivé sans hoirs de corps, la tenue retourne
en entier au seigneur, à l'exclusion de tous les
collatéraux, soient paternels ou maternels, fors
les *veillots* et engrais, que les collatéraux peu-
vent poursuivre dans deux ans. * (Nouv. Cout.
Gén. IV, p. 413.)

Veillotte. Gland. Cotgr.)

Veine. * *Veine* borgne, hontense, jarlière. . *
Cotgr. — * Se faire saigner de la *veine* du foy. *
(Arét. amer. p. 198.) — * Trouver la *veine* à quel-
qu'un. * Cotgr. — * N'avoïr *veine* qui tende
à quelque chose. * Cotgrave. — * Il lui a bien
trouvé la *veine*. * Oudin.)

Veinelette. Petite veine :

Bien qu'un appelle ou un autre Enfranor

Jouze, Parhase, ou un Tumante encor

Pensent revivre et voir mon angelette,

S'il ne pourroit leur blândissant pinceau

Représenter au vif dans un tableau

De son beau corps la moïndre *veinelette*. * (Tahou, 179.)

Veinete. Petite veine. (Marbod. e. 4668.)

Veïour. Veilleur, inspecteur : * *Veïours* des
ouvrages le roy. * (Carta magna, f. 1272.)

Veïr. Vair : * Li regards de ses *veïrs* iens m'ocist. *
(Ms. Bouh. f. 142.)

Veïrat. Poisson. maquereau. Cotgr.)

Veïrré. De verre : * Cagettes *veïrrées* pour
mettre oiselets de Chypre. * (D. C. *Veïveria*.)

1. Vel. Val, vallon :

Devers un tellre ont puis ostel

Normaux ont puis devers le *vel*. * (Rou, p. 361.)

2. Vel. Chaperon du faucon : * Si vous diray
comment il doit estre mis en arroy et en ordon-
nance, qui a ung faucon nouvel, il doit avoir
nouvel arroy, comme ung grant *vel* blanc et
nouvel de cuir de cerf. * Mod. f. 59.)

Veïe. Voïe :

Veïssiez mouit sorjanz aler

Et couïssiez et couïssiez en tra.

Veïes et couvertours s'abber.

(Rou, p. 391)

* Alerent à *veïes* et à navïrons, tant qu'il vin-
drent à Escalone. * (Mart. V, p. 731.)

Veïée. Voïée :

La entra en une abbaye :

Somme devint illec *veïée*. * (Brut, f. 400.)

Une vieïlle a encontrée

En guise de nonain *veïée*. * (Fobl. S. Germ. f. 27.)

Velennilles. Belevailles (?) dans Babel. V, 80.

Velier, eller. Mettre bas : * La vache du riche
velle souvent, celle du povre avorte. * (Cotgr.) —
* Ils suivent volontiers gens d'armes pour les cha-
rongnes du bestial ou des chevaux morts ou
d'autres choses : ils *velent* comme chiens. * Fouil.
Vénérie, f. 102.

Velenx. Etat d'une chose velue. (Cotgr.)

Veloux. Qui vèle souvent. Cotgr.)

Velin. Le Laboureur dit qu'à Paris on prononce
velin pour *velin*. (Orig. des arm. p. 141.) — *Velin*,
dans S. Bern. correspond à *Veivium*.

Velinée. Envenimée. (Borel.)

Velain. Vilain :

Cop ne gaignay depuis que ce *velain*

Me regarde : de Dieu soit confondu. * (Desch. f. 307.)

Velateur. Qui assiste au mariage ? : * Morbe-
san, seigneur es parties d'Achaye, fils de Horestes,
avec les freres, dont l'un est Collabulabre, colla-
teraux, *velateur* de Urbaneus imperateur. *
(Monstrel. III, p. 61.)

Velle ci. Voici :

C'est, fait de, mes gastiaus ?

Velle ci, fait il. * (Ms. 7989², f. 45.)

Velle, velle. Velle, répété : * Et alors la garde
de la gabie commença à crier : *velle, velle*. *
(Montine. I, p. 515.)

Velles. Veilles :

Par un foy à bien pon me tient

Que tu n'as deux coups, pour tes *velles*,

Et deux coïffes p'ur tes chandelles. * (Desch. f. 302.)

Velleyen. Sénatus consulte de Silanus et de
Velleius Tutor, par lequel la femme a droit sur les
biens de son mari, avant les autres créanciers :
* Renoncans à tous privileges... et especialement
à la dite Agnès à l'epistre du Sénat *Velleyen*. * (Du
Gange, sous *Velleanum*.)

Velourde. Falourde : * Que nuls chartons ne
se avancent de prendre lancharcs es *velourdes* et
fagots mis en qnanes es tailles des marchans...
* que les *velourdes* debrvont avoir sept palmes de
clouure. * (C. G. I, p. 814.)

Velours. * Ventre de *velours*, robe de bureau. *
(Cotgr.) Nous disons aujourd'hui dos de *velours*,
* ventre de son. *

Velouté. * Cuir, taffetas *velouté*. * Cotgr.) —
* Vin à seve *velouté*, armé d'un verd qui n'est
point trop commandé. * (Bourg. gentilh. IV, I.)
— * Une livree grise, avec des galons d'argent et
des *veloutes* bleus. * Lettres choisies imprimées
en 1751, p. 360.)

Veloutier. Ouvrier en velours. Cotgr.)

Veloux. Velours : « *Veloux* veloué. » (Jeh. de Saintré, p. 556.) — « Elles mirent bordures à leurs robes de gris... et d'autres choses si larges comme d'un *veloux* de haut ou plus. » (Monstr. II, 129.) — « Robbe de *veloux*, ventre de foie. » (Oud.)

Vette. Cordon : « Chapeaux bordés d'une *vette* d'or ou d'une *vette* d'argent. » (Colomb. Théâtre d'honneur, I, p. 118.)

Velu. 1^o Convert de poils :

« Eschaffaut couvert de lapis *velus*. » (Colomb. Théâtre, d'honn. I, p. 178.)

De bons harnois, de bons chaucions *velus*. (Besch. 234.)

J'ai comme maint moines
Queue roide et tesmoings *velus*. (Besch. f. 333.)

El ne euit pas enplir mes pages

De trufes ne de faufelues

Dont les histoires sont *velues*. (G. Guiart, f. 10.)

« Quand ils furent en la quaresme, ils furent à trop grand destroit, car des vivres de quaresme n'avoient-ils nuls. Si s'en partirent en une compagnie bien douze mille de soudoiers et de gens qui n'avoient de quoy vivre et qui estoient tous tains et *velus* de famine. » (Froiss. II, p. 172.) — « Chemin jonchu et cas *velu* sont fort propres à marcher. » (Brant. dam. gal. I, 334.) — 2^o Gazon :

Et s'avoit illec environ

Maint noble oisel sur le *velu*. (Besch. f. 321.)

Lendemain bien matin à l'aube

Partent les *velus* et les chans. (G. Guiart, f. 294.)

Veluette. Herbe, filoselle. (Cotgr.)

Ve me ci. Voici :

Et *ve me ci* vo valetou. (Froiss. poés. p. 102.)

Venacion. Venaison :

Dien seet quel delectacion
Y a eu tel *venacion*. (G. de la Bigue, f. 118.)

Venaison. « *Venaison* de Poissi, » bœuf. (Oud.) — « C'est de la *venaison*, » des filles de joie. (Oud.) — « Manger la *venaison* qu'on a chassée pour au-trui. » (J. Marot, p. 20.) — « S'on te demande en quel temps sangliers ont meilleure *venaison*, tu dois dire que la saison des sangliers commence depuis la premiere S. Michel jusques à la S. Martin d'iver. » (Mod. fol. 23.) — « El est signe qu'il est poysant et qu'il ait bonne *venaison*. » (Id. f. 16.) — « Toute chair n'est pas *venaison*. » (Cotgr.)

Venans. 1^o Ceux qui venaient disputer le prix des tournois contre les *tenans*, c'est-à-dire ceux qui en tenaient l'emprise. (Colomb. Théat. d'honn. p. 194.) — « Et estoient six François et six Anglois « tenans, et les rois estoient *venans*. » (Rob. de la Mark, p. 384.) — « Le jeune aventureux, le grand escuyer de France, et le duc de Suffolk Anglois et avec leurs aydes tindrent le pas à tous *venans*. » (Id. 231.) — 2^o Rapportant : « A tous les nobles de vostre dit bailliage... et autres qui liennent fiefs et arriere fiefs, *venans* ou vallans par an vingt livres tournois. » (Monstrel. I, p. 196.)

Vencu. Vaincu :

Car ainc n'oi parler d'ome *vencu*

Ki grant honor puist après avoir. (P. av. 1300, III, 998.)

x.

Li mouz est *vencus* et faillis;

Dros est puis k'amors n'a pouir

Ke li siecles ne puet mais reus valoir. (Id. p. 137.)

Vendage. Vente : « *Vendage*, mort et mariage « corromp tout louage. » N. C. G. II, p. 418.

Vendange. « Guideur de *vendange*. » (Cotgr.) — « Prescher sur la *vendange*. » (Oud.) — « Faire « grant *vendange* de Sarrazins. » Histoire des III Mar. p. 468. — « Adieu painniers, *vendanges* sont « faites. » (Gouj. Bibl. fr. XIII, p. 190.)

Vendanger. Passer au fil de l'épée : « Tous les « Siennois estoient *vendangés*. » Brant. Cap. fr. II, p. 263.

Vendangeret. Qui sert en vendanges. (Rabel. IV, p. 129.)

Vendengage. A vendanger :

Qui fait vignes, li couz est grans ;

Eastous y fuit à oultraige,

Lyeure trois roies des frans ;

Pour chascun arpent *vendengage*,

Caves, cuviaux. (Besch. f. 263.)

Vendenger.

Qui n'a ne fié, ne terre,

Ne doute pais ne guerre ;

S'aucuns le velt aerdre,

Mauvaisement *vendenge*. (Proc. du Vil. ms. S. G. f. 76.)

Vendengeresse. Vendangeuse. (Juvén. des Urs. Charles VI, p. 354.)

Vendengier. 1^o Piller : « Tout est *vendengié* et « grapé. » (G. Guiart, f. 216.) — 2^o Couper, faire saigner : « *Vendengier* les oreilles. Ms. 7218, f. 78, » les couper.

Vendenner. Vendanger : « Longueant pro- « ceder est à l'avocal *vendenner*. » (Cotgr.)

Venderesse. Qui vend. (Cotgr.)

Vendes. Ventés : « Nous avons franchi et fran- « chissous... les devant dits et leurs hoirs naiz et « à naitre... par tous nos fiefs, refiefs et retrofiefs, « de toutes tailles, mortages, peage, pavage... et « de toutes *rendes* de toutes rentes et devoirs de « bleds. » (Beaum. p. 429.)

Vendeur. Qui vend : « Nul marchand de vins « ne pourra acheter aux pors à Paris, vins en gros « pour revendre audit port, à la peine dessus dite ; « ne il ne pourront ne feront vendre leurs vins, si « ce n'est par eux mesmes ou par l'un des *ven- « deurs*. » (Ord. II, p. 355.) — « *Vendeurs* de vent, » qualification déshonorante donnée aux ménétriers. On sait que ce métier était regardé comme infâme en Bretagne, surtout si l'on jouait des instruments à vent. (Anc. Cout. de Bret. f. 79.)

Vendeville. Vaudeville : « Il en fut fait une « chanson ou *vendeville* soldatesque et jolie. » Brant. Cap. fr. IV, p. 191.)

Vendices. Bénéfices :

Et tous seculiers offices,

Estoient donnez aux bons

Non pas aux equars et nices

Ne *vendices*.

(Besch. f. 68.)

Vendiquer. Revendiquer :

Si je voyz quelque soit fringuer
De chose que a femme je donne,
Se je la pouroye *vendiquer*
Reprendre ou à moy appliquer. (Copill, p. 58.)

Vendiquer. Même sens : « Il ne faut adonc espargner peine qui soit au monde pour en sortir et se *vendiquer* et remettre en liberté. » Am. ressusé, p. 512. — « En si ancien et long usage me *vendique* et rappelle à soi. » Montaigne, Ess. III, p. 407.)

Vendition. Vente par trahison : « Le sieur de Gignan lequel estoit lieutenant du roy à Marseille, luy proposa une *vendition* que luy devoient faire trois soldats savoisiens du chasteau de Nice. » Du Bellay, Mém. X, f. 303.)

Venditionibus (de). Mots latins ; ventes et trahisons : « Il ne se faut pas esbahir si les Anglois estoient descendus si hardiment en France, principalement vers la Picardie, veu la grosse intelligence evidente qu'ils avoient aux Flammands... ils avoient deja fait le chapitre de *venditionibus*, devant que lesdits Anglois se boustassent sur mer. » P. Desrey, à la suite de Mörstret, p. 116.)

Vendoise. Poisson d'eau douce du genre des carpes : « Que aucun ne prende roches du quinzième jour d'avril jusques au mi may, *vendoise* du quinziesme levrier jusques au mi mars. » (G. G. I, p. 813.) — « Qu'aucuns ne prennent roches qu'elles n'ayent quatre poles et demy, et *vendoises* cinq poles. » (N. C. G. II, p. 150.)

Maint poissonnet, mainte *vendoise*
Vy la uager, qui se degoise
En l'eau clere, nete et fine. (M. Chartier, p. 506.)
Biau filz, où veus tu que je vois ?
Je n'ai vaillant une *vendoise*. (Ms. 7218, f. 151.)

Vendosme. Vendôme : « Il le rendit souple et maniable comme un grand chevrelin de *Vendosme*. » Brant. Cap. fr. II, p. 140.)

Vendre. « Voulons aussey et consentons que la ditte imposition soit *venue* ou bailliée à ferme, an plus profitablement. » (Ord. III, p. 678.) — « *Vendre* du noir. » (Oud.) — « *Vendre* ses outrages à quelqu'un. » (G. Guiart, l. 109.) — « *Vendre* un fait au crucel. » G. Guiart, f. 83.) — « *Vendre* et acheter promesse au fer et à l'acier. » (Peref. VI, f. 32.) — « Ne valoir ni à donner, ni à *vendre*. » (Vatic. 1490, f. 165.) — « Je suis à vous à *vendre* et à descendre. » (Oud.) — « *Vendre* l'avoyné, » jeu, dans Rabel. I, p. 144.) — « On pain faut, tout est à *vendre*. » (Cotgr.) — « Fille qui prend, elle se *vend*. » (Colgr.) — « Pour laver ses mains, on n'en *vend* pas sa terre. » (Id.) — « Toute chose se *vend* au pris de l'œil de l'homme. » (Id.) — « Un quartier fait l'autre *vendre*. » (Id.)

Vendredy. Vendredi saint : « Le grand, le bon *vendredy*. » (Olivier de la Marche, I, p. 341.) — « *Vendredy* aoré. » Apol. pour Hérod. — « Le ptaid du *vendredy*. » (N. C. G. I, p. 882.) — « La croix des *vendredis*, » dans l'inv. des joyaux de Charles V, p. 525.

Vendres. Vendredi : « Le bon *vendres*. » (Ms. 7218, f. 1.) , le vendredi saint.

Vene. Vesse ; on conserve encore le diminutif *venette* : « Elle ouvre le cul, et laisse aller une *vene* epouventable. » (Moy. de parv. p. 118.)

Venefice. Empoisonnement. (Oud.)

Venefique. Qui empoisonne. (Colgr.)

Veneissy. Venaissin : « Le roi Felipe de France vint au Lion avant le conéble pour avoir parlerment au pape, et li rendi le conté de *Veneissy* que si ancessor avoient tenu grant tens de l'eglise. » (Mart. Anecd. V, c. 752.)

I. Venel. 1^o Vénal :

En Alixandre est venne,
El plus chief de la maistre rue,
Crés le meretrix prist ostel
Iluec lit son cors *venel*.

Vie de sainte Marie Egypt. Sorb. 61, c. 2.

2^o Vente : « Tous vendans vivre publiquement, comme taverniers, cabaretiers et autres semblables sont receus à affermer leur *venel*. » (Cout. Gén. I, p. 609.)

2. Venel. Tombereau : « Quiconque vend vin ou cervoise ou autre breuvage, par tonneaux ou à *venel*. » (N. C. G. I, p. 340.)

Venelande. « *Venelande* et Holande, » deux îles conquises par Arthur. (Brul, f. 74.)

Venelle. 1^o Petite rue : « Personne ne peut anticiper sur hauts chemins, charieres communes, voyes, ruelles ou *venelles* de ville. » (N. C. G. II, p. 1095.) — 2^o Ruelle d'un lit : « Je pensois qu'en icelle derriere la tapisserie ou en la *venelle* du lit fut vostre selte persée. » (Rab. IV, p. 287.) — « C'est elle, qui lastonnant d'une main les froydeurs d'un mary qui surpris d'une soume a sillé ses paupieres, après tous ses efforts, serre de l'autre les ardeurs d'un amant qui bruslant d'impatience à la *venelle* du lit, vient faire le liers à ce jeu. » (Peler. d'am. II, p. 593.) — « Il est bien apparenté, mais c'est au costé de la *venelle*. » (Cotgr.)

Venenosité. Qualité vénéneuse. (Colgr.)

Vener. Chasser :

Bien sont paistre un oisel et livrer et porter
En boiz sont contement et berser et *vener*. (Rou, p. 65.)
Ayme la loy d'amour tant delectable
Et me recoy, en laissant tous ces voux,
Pour humble serf ou mari, si tu veux ;
Serf que pour toy Cupido a *vené*. (Cl. Marot, p. 593.)

Venerable. « Il y a eu des eveques qui ont eu la qualité de *venerables*;.... les abbés estoient aussi qualifiés *venerables* ou reverends. » (La Roque, Nobl. p. 363.)

Venerande. Vénéralé : « Les *venerandes* abbesse et convent de S. Maur de Verduin, pour ce qu'elles possèdent au dit bailliage... les *venerandes* dames abbesse et convent de Saincte Haoulde. » (G. G. II, p. 1091.)

Venerer. « Si vostre femme scevoit cela, vous vous pouvez bien promener qu'elle vous *veneroit*

• d'une terrible façon. » (Goul. de Chol. f. 243.)
 • Aucuns oignent la poitrine, les reins et l'ombilic
 • où est delectation *venereé*. » (Tri. de la Noble
 dame, f. 332.)

Veneroux. Vénérien : « Ainsi que le corps par
 • sa nature desire ses delectacions des viandes et
 • choses *venereuses* et charnelles. » (Triomp. de la
 Noble dame, f. 55.)

Venerie. Art de chasser au chien courant :

« Ce livre cy se nommera
 • Par tous lieux où escript sera,
 • De tout tresor de *venerie*. » (Font. Guér. p. 67.)

Venerieux. Vénérien : « En faisant lequel
 • exercice, saneté corporelle est corroborée et
 • « fortifiée, oysiveté mere de tous vices delaisnée,
 • « plaisirs *venereux* oubliés. » (Mod. ep. dedic.)

« En querant d'elle vengeance
 • A tous les dieux *venereux*. » (Villon, p. 2.)

Venerres. Chasseur, cas sujet :

« Car plusieurs en sont grant parleres
 • Qui ne sont mye grans *veneres*. » (G. de la Bigne, f. 85.)

Venet. Filet soutenu par un demi cercle de
 piquets ; ayant son ouverture vers la côte, il retient
 à la marée descendante les plies et autres menus
 poissons : « Se fust parti de son dist hostel, et alé
 • en la mer pour tendre un filé nommé *venet* pour
 • prendre les poissons. » (Jl. 172, p. 254.)

Venetien. Vénitien : « El du *Venetien* la trop
 • caute malice. » (Joach. du Bellay, p. 400.)

Veneur. Chasseur, cas régime : « La myt que
 • le seigneur de la chace ou le maître *veneur*
 • voudra aler en boys, il doit faire venir devant
 • luy les *veneurs*, les aydes. » (Gast. Phéb. p. 179.)
 — « Puisque cest enfant a esté bon page et bon
 • varlet de chiens, et ore est bon ayde, qu'il soit
 • « bon *veneur*. » (Id. p. 213.)

« Si ne sommes pas bourdeus
 • Tellement comme sont *veneurs*. » (G. de la Bigne, f. 125.)

Venge. Vengeance : « *Venge* torçoniere et
 • injuste. » (Ord. III, p. 347.)

Vengeance. « Crier *vengeance* à Dieu. » (Du
 Bellay, VI, p. 310.)

Vengement. Vengeance :

« Ha, sire, en prenis *vengement*,
 • Fet ele, se vous l'osez fere. » (Ms. 7218, f. 49.)

« La mere aussi, les freres d'elle
 • Resquirent au roy *vengement*. » (V. de Ch. VII, l. p. 121.)

Venger, ier. 1^o Se venger de :

« Et si seront tuit li François,
 • S'il ne se *venchent* des Tyois. » (Ms. S. Germ. f. 159.)

2^o Guérir, réparer : « Je m'en voys à ung hermite
 • « pour moi *venger* d'une enfermeté que j'ay. »
 (Percefor. II, fol. 42.) — « Tel cyde bien *vengér* se
 • « blasme que l'en croist. » (Percefor. IV, fol. 107.) —
 • « Tel pense *venger* sa honte qui l'aceroit. » (Cotgr.)
 — « Nos somes à toi venu, de par les bals barons
 • « de France qui ont pris le signe de la croix par la
 • « honte de Jesu Christ *vengier*. » (Villich. p. 7.) —
 • « Se tort ou despit est fet à son seigneur ou à li, il
 • « doit *vengier* hastivement. » (Beaum. p. 8.)

« Na pas, sou bien, *venger*
 • « Qui malice en prant. »
 • Amuzant d'un dancier, de deux. » (L. de G. de Boet. f. 114)
 • « Tel se cande *venger* qui e t moult son contraire »
 • « Et tel se fet or qui meus li venst teure. » (Roi. f. 221)

Venous. Vengeance :

« Venous qui prestes *venou*
 • « Del roi Herode le felon. » (Ms. 7218, f. 107.)

1. Veniaus. Véniels :

« Venous, et si nous dlesse
 • « Nos *veniaus* pechiez. » (Ms. 7218, f. 227.)

2. Veniaus. Refrain : « O valians, que querians,
 • « dont *veniaus*, les plus belles femmes sont en
 • « Flandres. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.)

Venice. Véniel : « Et dist encor le dit livre une
 • « chose que je trouve fort estrange, qu'en quelque
 • « mode que le mary connoisse sa femme, mais
 • « qu'elle en puisse concevoir, ce n'est point peché
 • « mortel, combien qu'il puisse estre *venice*. »
 • Brant. dan. gal. p. 232.)

Veniel. Véniel :

« L'un ne l'autre, en ce cas n'aquiert
 • « Sans plus que pechié *veniel*. » (Desch. f. 560.)

Veniment. Poison, venin :

« Mes, en leur cuer repotement
 • « Leur grant malice pour pensée
 • « Estoit en leur *veniment*. » (Geoff. de Paris, f. 53.)

« Li riviales norrist el venin longouement :

« Mes de ce qu'il s'espurge de leur *veniment*
 • « Il le het. » (Ms. 7218, f. 337.)

Venimeus. « Ou les prend aux laz, aux cordes,
 • « ... aux fouses, aux aiguilles et aux haussepiez ou
 • « à pondres *venimeuses* que on leur donne en la
 • « cuer. » (G. Phéb. p. 73.)

« Comment il se furent portez
 • « Par leur tres *venimeus* concile. » (G. Guort, f. 219.)

« Dujanra n'ot elle tort
 • « Qui le tres puissant Hercules
 • « Envenima; vices fu les
 • « Quant la *venimeuse* cheimise
 • « Luy bailla. » (Desch. f. 507.)

Venin. « Mourir par le *venin*. » (Chr. de S. Den.
 I, fol. 64.) — « En moi n'a ne *venin* ne tiel. » (Ms.
 7615, l. fol. 60.) — « Laisser du *venin* endormi sur
 • « l'estomac. » (Le Louv. f. 560.) — « Morts sont de
 • « cel derraïn *venin*. » (Mousk. p. 792.) — « En la
 • « queue gist le *venin*. » (Al. Chart. p. 720.)

Venir.

« Mesmes la bas, les nymphes escossoises
 • « Avec grand joye attendent ton *venir*. » (Gl. Marot, p. 251.)
 • « O le plaisir de sentir *venir* moindre
 • « Son ame, tant amour heureusement l'estrainct. » (Baif, 62.)

« Quand beau *vient* sur beau, bean perd sa
 • « beauté. » (Cotgrave.) — « Qui *vient* est beau, qui
 • « apporte, encore plus beau. » (Id.) — « Qui tost
 • « *vient* à son hostel, mieux luy est à souper. » (Id.)
 — « Tant erie on Noel qu'il *vient*. » (Id.) — « Tout
 • « *vient* à poinct qui peut attendre. » (Id.) — « Fais
 • « que doiz, et *viengne* que treingne. » (Geoff. de
 Paris, f. 50.) — « Il ne demeure pas trop qui *vient*. »
 (Cotgrave.)

Venise. Louis XI appelaient Amiens une petite Venise. Hist. d'Amiens, par le P. Daire.)

Saint Jacques qui maint en Galice

Et saint Marc qui maint en Venise. (Ms. 7218, f. 107.)

« Reglisse de Venise. » (Fabl. S. Germ. f. 64) — « Orfèvrerie de Venise. » (D. C. Venisia.) — « Anneau de Venise. » (Devis amourenx, 53.) — « Bleu de Venise. » (D. C. Venetus color.)

Venitien, vien. L'habitant de Venise: « C'est le secours des Venitiens; trois jours après la bataille. » (Cotgr. — 2 Monnaie de Venise:

A Londres en Angleterre, un esterlin

A Paris, un parisi; au Mans, un mannois.

En Venise, un venicien. (Fubl. S. Germ. f. 90.)

Vengeance, ge. Vengeance:

Et se vous n'i veoz mesprendre

Si en prenez vostre vengeance. (Ms. 7218, f. 182.)

Dex bon guerdon vous en rende

Et de moi tel vengeance preude

Quel siens luiis ne soit dessers. (Ms. 7218, f. 62.)

Mors qui demande plus aporte

Vengeance, que la descouverte. (Ms. 7615, l. f. 104.)

Venkerre. Vainqueur, cas sujet:

Charles remest comme venkerre

Et camp u il combatus ore. (Mousk, p. 132.)

1. Venne. Veine: « De plaine venne. » Froiss. II, p. 105.

2. Venne. Vanne. (Monet.)

Venerie. Vénérie: « Et commenceray à la venerie des cerfs et comment on les prent à force de chiens. » (Mod. f. 1.)

Venoage. Peut-être faute pour vendage, droit de vente: « Oltroyons que nous, nous hoirs, nous successeurs ne aultre ne fera, imposera aus dits hommes, failles ne venoage, ne aussi d'ores en avant pour lever, exiger don, venoage, exaction. » (Cout. de Berry, p. 436.)

Venque.

Ou en cornetes à mettre enque,

Ou en chapelés fez de venque,

Ou de floretes, ou de roses,

Ou en aucunes autres choses. (Ms. 7218, f. 176.)

Vendredi. Vendredi: « Vendredi aouré. » Desch. fol. 576.)

1. Vent. Van:

Qui a France en femme, ce n'est mie merveille,

Car en l'acu faire et dire, chacune s'appareille,

Et aussi coye se taist de ce qu'on lui conseille

Com cil qui va tant le vent et la corbeille.

Ms. 7915, t. I, f. 100.

Le duc truveit on vent confit,

Les .ii. bras parmi les orailles;

Tut i acorent à merveilles

Dou vent l'ostent isuellement. (Ms. 7996, p. 4.)

2. Vent.

Vent au visage

Rend l'homme sage. (Cotgrave.)

Le vent, la tempeste et l'orage

Montrent du nocher le courage. (Cotgrave.)

« Estre enlé du vent de la buche, » devenu gras en mangeant du pain. (Oudin.) — « Joster au vent, » à la selle dessignée, à la nappe. » (Mém. de Fleuranges, p. 241.) — « Dire des paroles contre le

« vent. » (Mod. f. 228.) — « Ployer à tous vents. » (Mod. f. 246.) — « Muer comme pluie ou vent. » (G. Guiart, f. 54.) — « Aueun poi de vent aquerre. » (G. Guiart, f. 356.) — « Apprehender du vent. » (X. C. G. I, p. 1004.) — « Avoir plus d'effets que de vents. » (Brant. Cap. fr. III, p. 82.) — « Courir « vent de beglinage, » chercher la réputation de dévot. (Poët. av. 1300, IV, p. 1321.) — « Avoir le « vent à commandement. » (Oudin.) — « Donner « voile à tous vents. » (Cotgrave.) — « Avoir bon « vent, » bon nez. (Gast. Phéb. p. 55.) — « Avoir « trop pou de vent, » de nez. (Id. p. 43.) — « N'avoir « pas trop grand vent. » (Id. p. 38.) — « L'eau « porte le vent des poissons au loutre. » (Id. p. 298.) — « Tirer au vent, » terme de fauconnerie. (Gace de la Bigne, f. 120.) — « Autant en emporte le « vent. » (Ms. 7615, II, f. 131.) — « Son vent li est « forné en bise. » (Hist. de France, à la suite de Fauvel, t. 88.) — « Le vent de prospérité est mué « en adversité. » (Id. f. 66.) — « Tout ne poise une « trespas de vent. » (Ms. 7218, f. 290.) — « Prendre « le vent, » prendre l'essor. (Brant. Cap. estr. I, 5.) — « Estre mis au vent, » être pendu. (A. d'Auton, Louis XII, p. 179.) — « Mettre au vent l'honneur et « la vie de quelqu'un, » les exposer. (Mell. de S. Gelais, p. 269.) — « Concevoir vent, » se repaître de vent. (Chr. de S. Denis, II, f. 60.) — « Le vent « lui ote, » il n'entend pas ce qu'on dit. (Oud.) — « Aller comme vent, » (G. de la Bigne, f. 125.) — « Fendre le vent, » s'enfuir. (Lett. de Pasquier, II, p. 66.) — « Estre battu de mauvais vent, » avoir la fortune contraire. (Oud.) — « Estre au dessus du « vent, » en prospérité. (Oud.) — « Avoir le vent « poupe, » la fortune favorable. (Vigil. de Ch. VII, I, p. 115.) — « Apporter le vent au visage, » contre-carrer les projets de quelqu'un. (Fav. Th. d'honn. I, p. 861.) — « Donner le vent à propos, » profiter des circonstances. (Charr. Sag. p. 324.) — « Sçavoir « le vent, » être instruit. (Brant. Cap. fr. III, 428.) — « Avoir, sentir le vent d'une chose. » (Oud.) — « N'ourir ne vent, ne voix. » (Lancel. III, f. 2.) — « Sçavoir de quel costé vient le vent. » (Oudin.) — « Avoir l'oreille au vent. » (Cotgr.) — « Leva grans « vent de paillars et coquins. » (Desch. f. 128.) — « Se garder d'estre assoté par tel vent. » (Desch. fol. 353.)

Uns hom puet tant, entour sa niece

U se suer repairier sovent

Con dist tantost qu'il i a vent. (P. av. 1300, IV, 1317.)

« Il n'i a nient de vent. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1323.) — « Quel bon vent vous meine. » (Oud.)

Si vos dirai content

Torment

I a fait venir par leur grant vent. (P. av. 1300, IV, 1326.)

« Celle eau a bien de la peine à venir, il luy faut « donner vent. » (Oudin.) — « J'ai veu de autres « vents venter. » (Cotgr.) — « En bref temps verra « la pluie dont ce vent cherra. » (Hist. de France, à la suite de Fauvel, f. 52.) — « C'est tous vents « d'emprendre amours, s'ele n'est poursuivie. » (Poët. av. 1300, II, p. 829.) — « Nul vent ne fait « pour celui qui n'a point de port destiné. » (Cotgr.)

— « Les malvestus devers le vent. » (Id.) — « Qui est sur la mer ne fait des vents ce qu'il veut. » (Id.)

Amors n'a chauce, ne vent
Ne ne parole ne si. (Poët. av. 1300, III, p. 975.)

« Vent cardinal, d'autom, à la boline, grec, hautain, plau, solaire, de galerne, de poncit. » (Colgr.) — « Vents de Languedoc. » Disc. de la Noue.)

Or venoit il ce gentil vent de mer,
Qui me renvoloit le corps et pied léger. (Fouill. Ven. 87.)
Volle ta plume au vent de Tartarie. (Cretin, p. 231.)

« Le vent fut anglois, » favorable aux Anglais. » (Bassomp. III, p. 466.) — « Vent cueillir, » prendre haleine. (Percef. I, f. 50.)

Ventail, elle, au, oir. Eventail. (Colgr.)

Ventaille. [1° Ouverture du capuchon que les chevaliers des premiers siècles portaient sous le haubert, ce capuchon lui-même. Voir l'application du mot *ventaille* dans les Chansons de geste, par M. J. Quicherat.]

S'ot cascuns lasqué la ventaille
Pour avoir plus de livre alaine. (Mousk. p. 155.)

« Monseigneur Gauvain oste son heaulme et abat sa ventaille et vient au liet où la damoysele se dormoit et il la commença à baisier moult joyusement. » (Lancel. I, f. 99.) — « Lors descend Hector à verre, et luy abat la ventaille jusque sur les espaulles, et fait semblant de lui vouloir la teste couper. » (Id. f. 89.) — « Osta son heaulme et abbatit sa ventaille pour mieux cueillir le vent. » (Id. III, p. 18.)

Très parmi son eseu le fier et vis devant,
Que ventaille d'auberc ne li fu ainz garant.
Ms. Saint Germain, fol. 172.

« Fendit le beaulme et la ventaille jusques en la teste, si qu'il faict de chascun deux pieces. » (Lancel. I, f. 134.)

Gerbers en fu molt asoplis,
Ses viestemens a desviestus,
S'en est al ventaille venus,
De cuer moult triste et non joiant. (Mousk. p. 403.)

2° Ecluse : « Que tous ventailles qui sont sur les dittes rivieres seront et devront estre mis en telle hauteur et estat qu'il appartient. » (C. G. I, 813.) — « Pendant lequel temps, ils seront tenus ouvrir leurs ventailles. » (N. C. G. I, p. 368.) — « Il plut et les ventailles du ciel furent ouvertes pendant l'espace de quarante jours. » (Leç. de P. Messie, f. 4.) — « Que d'eux ils fassent un flus et rellus de larmes, et leurs cataractes et ventailles s'ouvrent. » (Lett. de Pasq. III, p. 219.)

Ventars. Vanlard : « Cela s'entend de ces jactances bondz et ventars. » (Am. ressusc. p. 297.)

Ventaulx. Portes :

Luiet le souleil et nuit et jour,
En sa chaleur, en sa clarté....
Il vient aux occidentaulx,
Et lors va, par autres ventaulx,
En une autre partie ronde
Où il entulme le monde.
(Besch. f. 470.)

Vente. « Proesse est mise à vente. » (Percef. V, f. 70.) — « Si toutes vos lances venoient à tel vente,

« vous y feriez mauvais marché. » (Id. VI, f. 20.)

— « Si boule tel feu, telle vente. » (Colgrave.) —

« C'est de tel vente, tel marché. » Ms. 7218, f. 291.)

« Jouer à honestes jeux, comme aux merveil-

« les, aux estals, aux ventes. » Printemps d'Yver, f. II.) — « Ventes d'amour, » poésie par demandes

et par réponses d'un ami et de s'âme : « La même que *jeu à vendre*. (Berclif. des dev. am. p. 29.)

« Vostre vente empire » Poët. av. 1300, III,

p. 1259, « Vous aurez encore plus mauvais marché de moi. — « Le gentil roy l'a mis en vente »

Percef. I, f. 153), en parlant d'un cercle d'or, prix d'un tournoi.

Ventelet. 1° Völliger au vent : « La bannière du roy dom Pierre qui *venteloit* sur les champs. » (Froiss. I, p. 337.)

Son erin qui d'or estincelle
S'estoit lasché de son mund
Et comme en l'air il *ventelle*
De l'auncz acroist le feu. (Boff. p. 30.)

2° Agiter : « Quand vous verrez vostre oiseau, le matin à l'aube du jour, qui renue la queue et la *ventelle*. » (Arteloq. Fauconn. f. 93.) — « Dessus le mont apparut ung homme armé de toutes pieces, qui tenoit un eseu reluisant de fin or, qui le *venteloit* et monroit aux chrestiens qu'ilz retournaissent à l'assault. » (Tr. des IX Preux, page 186.)

Ventelet. Petit vent :

En ce pluisant lieu solitaire
Où ung doulx *ventelet* venoit. (Poës. d'Al. Chetot. 597.)
O le mignard *ventelet*,
Doucelement froidelet. (Poës. de J. Tabor, p. 270.)

Ventement. Vent :

Et quant à mauvais fondement
Et qu'à suspiere n'est fondée,
Plustost en sera alouée
Et par bien pon de *ventement*
Tout ce cherra legierement. (Geoff. de Paris, f. 53.)

Venteor. Qui se vante :

Poi li gardent li genleor
Et li fol vilain *venteor*. (Ms. 7218, f. 205.)

Venter. 1° Venter, souffler : « Tant *venté* qu'il pleut. » (Colgr.) — « Tant tonne et *vente* que a pluye descend. » (Colgr.) — « *Vente* et pluet à qui est oes. » (Ms. S. Germ. f. 74.) — 2° Jeter au vent : « Il fist.... les os ardoir, *venter* la poure. » (Mousk. p. 36.)

Que vos seroiz arse et brûlée
Et au vent la poudre *ventée*. (Fabl. S. Germ. f. 195.)

3° Souffler le feu : « Arder en feu et puis *venter* en cendre. » (Rou, p. 110.) — 4° Souffler sur : « Le vent *ventoit* sa fenestre. » (Am. rend. cord. p. 524.) — « Bien m'avoit l'anemi de son fort vent *venté*. » (Ms. 7218, f. 245.) — « J'en connois un qui a *venté*. » Poët. av. 1300, IV, p. 1362.) —

5° Frapper dans le vide : « De luy ai porté un coup sur le temple, et de toute ma force, mais l'espée a *venté*. » Pel. d'am. II, p. 723.)

Venterolles. Droit que devait l'acheteur dans les ventes d'héritages censuels : « Il est deub, au dit seigneur, le quint denier dudit franc denier

« que l'on dit *venterolles*. » (N. C. G. I, p. 408.) —
 « Est deub le droit de francs deniers, que l'on dit
 « *venterolles* qui porte le dixieme denier pour le
 « fief et le douziesme pour coterrie. » (Id. p. 361.)
 — « Les *venterolles* est le seiziesme denier des
 « dittes ventes. » (Id. p. 232.) — « Il est deu droits
 « seigneuriaux que l'on nomme *venterolles* de la
 « moitié de ce à quoy lesdits droits seigneuriaux
 « montent. » (Id. p. 358.)

Ventel. Petit vent :

Au lant d'aoust que feuille de boschet
 Chof et matist, a petit de *ventel*.
 Poët. avant 1300, I, p. 56.

1. Vendeur. Qui se vante :

Ilz ne sont pas trop *grans vendeurs*
 Et out bien de quoi, Dieu mercys. (Villon, p. 88.)

2. **Venteur.** Qui tient au vent : « Resiste con-
 « tre tous assauts *venteurs*, sans qu'aucune tem-
 « peste le puisse ebranler. » (Lett. de Pasq. III,
 p. 272.)

Venteux. Qui est causé par les vents :

Quar esmerande, sa levriere,
 Le saisit au cul par derriere,
 Qui molt est grant et merueilleuse,
 Por moult si tenist *ventouse*. (Fabl. ms. p. 298.)

Ventier. Celui qui recevait les droits de vente
 payés aux seigneurs; il était chargé de la garde de
 l'étalon des mesures et de la distribution des mesu-
 res étalonnées que les sujets devaient recevoir de
 leurs seigneurs. (Ord. III, p. 250; Pithon, Cout. de
 Troyes, p. 456.)

Ventilabre. Van :

En sa main tient un *ventilabre*
 Dont sa grange voudra purgier.
 Hist. des III Maries, p. 219.

Ventiler. Plaider. (Bout. Som. rur. f. 50.)

Ventiller. 1^o Flotter au vent : « En rapporte-
 « leur quasi six enseignes et les planterent sur
 « leurs remparts à nostre veue *ventillantes*, pour
 « nous braver. » (Brant. Cap. fr. IV, f. 69.) — « La
 « les bannieres du roy *ventilloient* et estoient
 « arreolées. » (Froiss. I, p. 187.) — « El vindrent
 « les batailles du roy Artus dont les estandars *ven-
 « tilloient* contre le vent. » (Lancel. III, f. 155.) —
 2^o Agiter, brailer : « *Ventiller* de la teste comme
 « une belllette, » dans le Cheval. de la Tour, instr.
 à ses filles, f. 6.) — 3^o Examiner : « *Ventiller* une
 « question, un procès. » (Bout. Som. rur. p. 530.)
 — 4^o Ebranler : « La chose pourroit estre *ventillée*. »
 Le Jouvenceil, p. 122.)

Ventillons. Volets, vantaux : « Servitude de
 « prendre jour sur l'heritage d'autrui ne peut aussi
 « se prescrire par laps de temps, s'il n'y a en la
 « fenestre palles et assiettes de *ventillons*, ou
 « grilles, ou arragnées du dehors qui sont marques
 « de la dite servitude. » (N. C. G. II, p. 1167.) —
 « En toutes maisons et autres edifices, verrieres,
 « *ventillons* et autres meubles de bois y clouez. »
 (N. C. G. II, f. 1132.) — « Il est en la faculté d'un
 « chascun de pouvoit dresser vue en sa maison,
 « pourveu que le regard soit sur soy, et n'y eut il

« heritage plus que pour le tour du *ventillon*
 « entier ou brisé, mais aussi n'est par ce que le
 « voisin empesché de pouvoit bastir sur son heri-
 « tage au prejudice de telle vue laissant la place
 « du dit tour libre. » (N. C. G. II, f. 1136.)

Ventir. Vent :

Jamais nul jour ne seray Jacobin,
 Et si a pis : car ce *ventir* souvin
 M'ont tourmenté les deables trop de fois.
 Deschamps, f. 186.

Ventiseau. Vanne, grille : « Les poissons d'un
 « vivier, incontinent le tampon, ou *ventiseau* tiré,
 « en saison convenable, ... seront reputez meubles,
 « et auparavant ledit tampon, ou *ventiseau* tiré,
 « lemu pour heritage. » (N. C. G. II, f. 137.)

Ventoir. Orage : « Les arbres vifs et verdoyants
 « abbattus, par orage ou impetuosité des *vents*,
 « qu'on appelle vulgairement *ventoirs*, appartiennent
 « aux proprietaires des bois. » (N. C. G. II,
 p. 352.)

Ventoise. Voir VENNOISE :

Escriveices de Bar,
 Trottes d'Audelis,
Ventoises d'Aise. (Poët. av. 1300, IV, f. 1653.)

Ventosité. Amas de vent dans le corps des
 animaux : « Ils ouyrent saillir depuis la greigneur
 « *ventosité* du monde, et leur fu bien adviz que le
 « bruit en ala jusques au ciel. » (Percef. VI, f. 21.)
 — « Enlentre des yeux de l'oiseau vient pour trois
 « causes on par *ventosité*, ou par coup, ou par
 « playe. » (Fouill. Faucon, f. 76.)

Ventouse. Dans Rabel, IV, p. 182.

Ventouser. Appliquer des ventouses :

El s'en sent son corps empièr,
 Alor fail aux praticiens,
 Qui sont bons physiciens,
 Pour seigneur ou pour *ventouser*. (Desch. f. 486.)

« Se faire *ventouser* entre les deus orteils. » (Oud.)

Ventoussiers. Qui applique des ventouses :

Je sui bons sauni-res de chas
 Et bons *ventoussiers* de bues. (Ms. 7218, f. 214.)

Ventrail. Ventre :

El n'y a lors costez ne croupe,
 Petit *ventrail*, ne la vessie
 Qui d'angoisse ne se soussie. (Desch. f. 473.)

Ventrailler. Se rouler sur le ventre :

Sovent s'endorit, sovent s'esveille,
 Sovent s'eslent, sovent *ventraillie*. (Rou, p. 45.)

Ventre. [« Les jambes liées par dessousz les
 « *ventres* des chevaux. » (J.J. 90, p. 237.)] —
 « Avoir les yeux plus grands que le *ventre*. » (Ess.
 de Mont. I, 316.) — « Boire à *ventre* deboutonné. »
 (Rabel, II, p. 199.) — « Aller de *ventre* ou de cul. »
 (Rabel, V, p. 129.) — « Remplir trois feuillets en
 « dos et en *ventre*. » (N. C. G. III, p. 282.) — « Faire
 « son Dieu de son *ventre*. » (G. de la Bigne, f. 26.)
 — « Tout fail *ventre*. » (Oud.) — « Il semble à mon
 « *ventre* que le diable ait emporté mes dents. » (Id.)
 — « Manderent ce qu'ils pensoient en leur *ventre*. »
 (G. Gniart, f. 147.) — « Il n'y a plus gueres de choses
 « dans le *ventre*. » (Oud.) — « Li cuers don *ventre*

« li tremble. » Ms. 7615, II, f. 128.) — Le *ventre* « estant rompu, » y ayant un second lit. (X. C. G. I, p. 493.) — « C'est le *ventre* de ma mere, je n'y « retourne plus. » (Oud.) — Le *ventre* emporte la « teste. » (Colgr.) — « En petit *ventre* grand cœur. » (Id.) — « Il n'est horloge plus juste que le *ventre*. » (Id.) — « La verge ennoblit et le *ventre* affraichit. » (Id.) — « *Ventre* affamé n'a point d'oreilles. » (Rab. III, p. 82.) — « *Ventre* saoul n'a en saviour plaisir. » (douvenc. f. 9.) — « Petit *ventre*. » (Bas ventre. (Mém. de Montluc, I, 37.) — « Faire *ventre*. » se courber, s'amasser sous forme d'humours. (Oud.) — « Repasser une femme sous le *ventre*. » (Brant. dam. III.) — « Jouer à *ventre* contre *ventre*. » (Rab. I, p. 145.) — « Danser sur le *ventre*. » (Oudin.) — « Estre sur son *ventre*, » être gourmand. (Oudin.) — « Se fasher contre son *ventre*, » jeûner par dépit. (Oud.) — « Crier au *ventre*. » (Ess. de Mont. III, 132.) — « Mettre le canon le *ventre* au soleil. » (Sully, I, 330.) — « Estre espandu à long à *ventre*. » (Am. Jamyn, p. 29.) — « Batre le *ventre*, » ôler l'excédant du bien. (Froiss. IV, p. 289.)

Ventrée. 1° Portée : « Les deux freres Beton et « Sauton estoient d'une *ventrée*. » (Nuits de Strap. I, p. 382.) — 2° Repas : « Si riche n'est qui ait que « sa *ventrée*. » (Besch. f. 269.) — « Faire une bonne « *ventrée*. » (Nuits de Strapar, I, 273.) — 3° Gourmandise : « La *ventrée*, l'orgueil, la lussure. » (Fabl. S. Germ. f. 35.) — 4° « Les *ventrées* d'une tour, » l'enflure d'une tour qui a perdu son talus et se rejette en dehors. (G. Guiart, f. 63.)

Ventreiller. Aller à la selle :

Et lors li va reborbitant
Les ventres que il fu conchiez,
Sachiez moult en fu corouchiez ;
Tout adeit le convint ventier ;
Il ne fnoit de *ventreiller*.

(Ms. 7218, f. 117.)

Ventrer. Alter à la selle : « Ce qui fil *ventrer*. » (Mém. de la Popelin. I, f. 19.)

Ventres. Ventre : « Soubzlevoit le pan du haut- « bert à Hector, car il luy vouloit l'espée bouter au « *ventres*. » (Lancel. II, f. 48.)

Ventresque. Entraîlles. (Oud.)

Ventrière. 1° Sage-femme : « Iceelle Perrette « declaira lors qu'elle estoit grosse, par quoy fut « de rechief differé de l'executer ; et fu fait visiter « par *ventrières* et malroses, qui rapportent à « justice qu'elle n'estoit point grosse. » (Chron. Scand. de Louis XI, p. 6.) — 2° Pièce de bois qui sert à en réunir d'autres ; elle est placée à peu près au milieu de leur longueur : « L'heritier et proprietaire est tenu livrer à ses despens seuilles, esteaux « et gros poteaux, entretroises, tous gitaires, pen- « nes, colonnes, poulres, et bracons, baux mon- « tans, *ventrières*. » (N. C. G. III, 989.) — 3° Sangle, sous-ventrière : « Fourreaux de traiz à tout la « dossiere et la *ventrière*. » (Ord. II, p. 371.)

Ilz ont pourpions, godendars et picons,
Et *ventrières*.

(Besch. f. 213.)

Ventrillons (â). Sur le ventre : « Puis doit « tourner le sanglier à *ventrillons* et lever l'es-

chine, et doit commencer à lever l'eschine au « bout dessus vers le col. » (G. Phéb. p. 203.)

Ventripotent. Colgrave.

Ventrose. Rose des vents : « Le veids ung « homme de bonne apparence ressemblant à la « *ventrose*. » (Babel. IV, p. 181.)

Ventru. « C'estoit ung petit vieillard tremblant, « gras, courbé, *ventru* à pleins bats. » (Rab. V, 187.)

Venteux. Qui agitent comme le vent :

Il dome esté de ses traits venteux

Souille sauté aux desirs *venteux*. (Les le Gavon, f. 50)

Venne. « Ceste doultene *venne* avent en Phoslet « de Saint Pol à Paris. » (Froiss. IV, 172, c'est-à- « dire aventure. — « Son armée eut ceste grande « *venne* sous la conduite de M^e de la Tremouille » (Brant. Cap. fr. I, 68, c'est-à-dire défaite. — « Mirent « la nuit en embusches, près et loing, autour « d'icelle cité de Gabaa sur les chemins et *venues* « par où on y pouvoit issir. » (Tois. d'or. II, f. 158, c'est-à-dire route. — « Mal de *venne*. » (Britt. lois d'Angl. f. 266, c'est-à-dire d'aventure. — « *Venne* « en court, » droit qu'avaient le maire et les échevins d'exiger 7 sous des parties plaidantes. (X. C. G. I, 397.) — « A la *venne* du hourt, » du balcon. (J. de Saintré, p. 148. — « N'en prendre qu'une « *venne*, » une fois. » (Babel. II, 20. — « Prendre « une cité de *venne*, » du premier assaut. (Tri. des IX Preux, p. 17.) — « Faire deux *venues*, » deux courses. (G. de la Bigne, f. 123.) — « Engaigier sa « terre de *venne*. » (Besch. f. 12), tout d'une *venne*. — « Connoistre un chevalier en *venne*. » (Percef. IV, f. 156), un premier abord. — « Estre de basse, « de petite *venne*. » (Froiss. I, f. 403; II, f. 313.) — « Estre de pouvre *venne*. » (Tri. des IX Preux, 530.) — « Faire une *venne*. » (Du Bellay, IX, f. 276. — « Donner une *venne*. » (Brant. dam. III, 315, jouer un tour. — « Faire si dure *venne* que. » (Gace de la Bigne, fol. 45.) — « Donner les traits et la *venne*. » (Brant. dam. III, p. 226.) — « Faire donner la *venne* « à la vie de quelqu'un. » (Brant. cap. étr. II, f. 12.) — « Donna d'une lance telle *venne* que plus d'une « loise luy mist au travers du corps. » (J. d'Auton, Louis XII, f. 46), c'est-à-dire attaque. — « Attendre « la *venne* du boiteux. » (Colgr.)

Venuste. Beau :

Et d'autre part est *venuste*

Prudent et beau, gorgras et robuste. (Cl. Marot, 524.)

Venustement. Agréablement. (Oudin.)

Voir. 1° Voir : « Pour tout *voir*. » (Vill. Rep. fr. p. 19.) — « A *voir* dire. » (Vig. de Charles VII. p. 100.) — 2° Vue : « Le seavoir doit toujours passer « le *voir*. » (Percef. VI, f. 6.) — 3° Élévation : « Et « en y a maintes amoureuses que, se elles osassent, « et oyotent sonner la messe ou à *voir Dieu*, et « leur amant leur disoit: Venez ça ; ou qu'il les « pussent faire chose qu'il leur pleust, elles lais- « seroient à *voir Dieu* et à oïr son service pour « oïer à leurs amans. » (Chev. de la Tour. instr. à ses filles, f. 63.)

Vequessin. Vexin : « Un escuier qui est du
« *Vequessin.* » (Besch. f. 180.)

1. Ver. Printemps : « Mais soit en automne, ou
« en *ver.* » (G. de la Bigne, f. 78.)

Après automne,
Le temps d'iver,
Et après *ver*,
L'été qui toime. (*Blas, des faulces amours, p. 230.*)

« On tens de *ver* qu'on appelle le printemps. »
Tri. de la Noble dame, f. 113.)

2. Ver. Vers :

Pour ce un *ver* dist le saige en latin
Qui se conclust en disant par telz mos
Fay sagement et regarde la fin. (*Desch. f. 133.*)
Dou lay je ne fis plus avant
Et quant li autre *ver* vendront
Qui a ces trois s'accorderont
Lors sera accomplis et fais. (*Froiss. poés. p. 190.*)

3. Ver. Lombric, au propre et au figuré : « Tirer
« le *ver* du nez. » (Mont. Ess. V, p. 15.) — « *Vers*
« poignans de terre. » (Mod. f. 320.)

4. Ver. Vert : « *Ver* gai, » vert clair. (Ond.)

5. Ver. Vers, préposition :

Il puent bien aler ensamble,
Andui sont si grant et si fort
Que n'uns n'auroit *ver* aus effort. (*Ms. 7615, I, f. 117.*)

6. Ver. Sanglier (rapprochez *verrat*) : « Il est
« defendu que nul ne tienne en lieu ours, *ver*, sang-
« lier, thor. » (Bonteiller, Som. rur. p. 263.) —
« Peuvent les demourans sur chef lieu de lief,
« supposé que leur seigneur feodal n'eust que
« justice fonciere, leur en leur dit chef lieu cou-
« lombier, thor, *ver.* » (C. G. I, p. 675.)

Verable. Véridique : « Il est bien chose seure
« et *verable* que mariage ne fut établi pour multi-
« plier le siecle sans pechié. » (Ass. de Jer. f. 248.)

Verace. Même sens : « Que il prient nostre
« seigneur que il par sa douce misericorde condue
« les avant dis et moi meismes et tous erestiens à
« *verace* repentance. » (Assis. de Jérus. f. 187.)

Verai. Vrai, véritable : « Que il prient N. S. que
« il par sa douce misericorde condue à *verai*
« repentance. » (Ass. de Jérus. f. 187.)

Il me delit en l'espoir ke j'en ai
Si dochement, k'il m'est s'ovient aais,
K'ele me doinst s'amor de cuer *verai*.
Poët. av. 1300, III, p. 978.

Sans amour n'a nul joye *verai*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1059.

Veratre. Elebore : « Melampus avoit guarly les
« filles de Praxtus folles d'amour, dont le *veratre*
« ou hellebore estoit surnommé melampodium. »
(Mal d'amour, p. 259.)

Verayre. Même sens : « Par le conseil d'une
« vieille sorciere, lui donna à manger d'une herbe
« nommée de *verayre*, et si tost qu'elle en eust
« gousté, commença à refrogner le visage,
« comme s'il eust voulu rire ; mais c'estoit le venin
« de l'herbe mortifere qui luy causoit ja la mort. »
(Du Verdier, Bibl. p. 516.)

Verbasc. Herbe, bouillon blanc. (Rab. I, 77.)

Verbaument. Verbalement : « Gens aveuglez
« d'onneurs, seigneurisans *verbaument* sur les
« pouvres et vrais subjects, et serfs des iniquitez
« et vices. » (Al. Chart. Espér. p. 314.)

1. Verbe. Terme :

Finiz lesquelz *verbes* et termes
Requist au roy et à ses gens. (*Fig. de Ch. VII, I, p. 97.*)

2. Verbe. « Le beurre estant prest, mis en
« livres, demi livres, quarterons, et n'y restant
« plus que la petite façon dessus, c'est ce que les
« bien disans disent le *verbe*, le garbe, ou comme
« vous voudrez. » (Moy. de parv. p. 159.)

Verbenique. Verveine. (Cotgr.)

Verberic. Nom de lieu : « Sautereaux, tombe-
« reaux de *Verberic.* » (Cotgr.)

Verbeux. « J'ai entendu dire plusieurs fois à
« mon frere que les femmes sont *verbeuses* ; il avoit
« fabriqué ce mot du latin et s'en servoit assez
« souvent lorsqu'il vouloit exprimer le babil des
« femmes. » (Vales. p. 96.)

Verboden. « Les dits de Grandmont ne pour-
« ront despacher sur un jour et en un temps, à la
« requeste d'un de leurs bourgeois, diverses lettres
« de defense du *verboden.* » (N. C. G. I, p. 1133.)

Verboier. Exprimer :

En buyssons orseaux s'assembloient
L'euz chantout ; les autres donbloient
Leurs gortottes qui *verboient*
Le chant que nature a apris. (*Al. Chart. p. 594.*)

Verceifeur. Versificateur : « Et le *verceifeur*
« sur ce dit. » (Saintré, p. 90.)

Vercolle. Bricole : « Anprès d'eux jouoient
« tabourins de Suisses, et autres instrumens pen-
« dant qu'ils tiroient et halloient à la *vercolle.* »
(Voyage de Ch. VIII à Naples, p. 157.)

Vercoopinghe. Mot flamand : « Si bon leur
« semble, snivant l'ancien usage faire proceder par
« l'officier à la réelle execution que l'on dit arbi-
« traire *vercoopinghe.* » (N. C. G. I, p. 303.)

Ver-coquin. Au propre, ver qui se developpe
dans la tête du mouton et amène le tournis ; au
figuré, caprice : « De quoy elle s'esmerveillant com-
« mença à entrer en son *ver-coquin*, disant il vous
« semble pent estre que je ne scay comme il faut
« gouverner un menage.... pauvre idiot. » (Nuits
de Strapar. II, p. 144.) — « Mettre en son *ver-
coquin.* » (Rém. Bell. II, p. 115.)

1. Verd. Vert ; tapis vert : « Puis le *verd* es-
« tendu, l'on desployoit force cartes. » (Rabel. I,
p. 135.) — Amédée, comte de Savoie, en 1346, fut
surnommé le comte *verd*, de la couleur de ses
armes. (Ménétr. Orig. des arm. p. 98.) — Louis de
Châlons, en 1364, fut aussi appelé le chevalier *vert*.
(Daniel, Hist. de France, p. 109, édition de 1729.) —
« Courage *verd.* » (Besch. f. 178.) — Gantois qui
commirent de graves desordres et se retiraient dans
les bois : « Messire Jean de Croy tailla en pieces...
« une bande de Gantois de la *verde lente.* » (Hist.
chron. de 1400 à 1467, p. 352, an. 1452.) — « Le

« baslard de Blancestrain et ses compaignons qui se nommoient de la *verde tente* saillirent de Gand, et allerent prendre, piller et brûler flust. » (Id. p. 351.) — « Jouer au je vous prends sans *verd.* » (Voir Rabelais, I, p. 149; le journal de Verdun, oct. 1750, p. 266.) — « *Verd* et blen, » juron, dans Rabel. III, p. 91. — « Il est *verd* le *cresson.* » (Oud.) — « *Verd pot,* » drogue. (Méd. des chevaux, p. 13.) — « Le due de Bretagne, dans le moment qu'il faisoit faire l'assassinat du comestable de Clisson, estoit plus *verd* qu'une feuille. » (Froiss. I, p. 196.) — « Avoir *verde* la *vayne.* » (Desch. f. 218.) — « *Verd* de chevre. » (Colgr.) — « Le comte de Charolois y estoit en son *verd,* et croissoit en jours, et en force de corps. » (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 407.) — « Le *verd* » et le sec. » (Flivier et l'été. (Gast. Phéb. p. 303.) — « Si je me chargeois de lui, je ne chargeröis de bois *verd.* » (Oudin.) — « Manger son blé en *verd.* » (Oud.)

2. Verd. Vair : « Armines de *vert* et de gris. » (Percef. IV, f. 28.)

Verdelai. Nom de lieu :

Heaume de Poitiers
Estamine de *Verdelai.* (Poët. av. 1300, IV, p. 1652.)

Verdelet. Un peu vert :

Cette seil mangé *verdelet.* (Gace de la Bigne, f. 12.)
Cette neige non foulée
Si uniment égalee,
Sur deux terres jumelets
Et ces boutons *verdelets*
Dont Diane est desieuse. (Duroët, p. 78.)

Verdement. Vertement : « Concluant les dits amis que, pour ce cas tres *verdement* emprins n'aura d'eux aide, confort. » (La Jalle, f. 58.) — « Donnerent un assaut qui fut gros et rude, mais ilz furent repoussez *verdement.* » (Fleuranges, Mém. p. 142.)

Verdere. Verdier, officier forestier. (Colgr.)

Verderie. 1^o Office de verdier. (Ord. I, p. 686.) — 2^o Département du Verdier. (Gr. Cout. de Fr. I, p. 49.) — 3^o Droit seigneurial. (Mém. de Sully, X, page 229.)

Verdet. 1^o Acétate de cuivre : « La plupart de ces gens de lettres sont de vrais racleurs de savates, ratissans de vieilles antiquailles pour en avoir le *verdet.* » (Moyen de parvenir, p. 96.) — « Epistemon raconte qu'aux enfers il a vu Livie racleuse de *verdet.* » (Rabelais, II, p. 257.) — 2^o *Verdet,* drogue mêlée de miel. (Gast. Phéb. 100.)

Verdeur. Vigueur : « Ce qu'il avoit fait en ses premiers ans et *verdeurs* de folastre jeunesse. » (Des Acc. Bigarr. p. 1.)

Verdeureux. Verdoyant. (Colgr.)

Verday, ier. Oiseau : « Le *verdgay,* le papegay, le *verdier* et autres oyseaux noblement coulourez de verd, qui tant gentement leur sied. » (Sicil. Blas. des coul. p. 29.)

Verdier. Crapaud dit aussi graisset. (R. Est.)

x.

Verdiere. Oiseau :

L'ne ros-bent
Maintenant,
Ce fu voir sans faille
C'aingues n'y aint qualle
N'aloit cantant,
Aus parst bel *verdiere.* (Poët. av. 1300, IV, p. 1303.)

Verdillon. Raisin vert. (Nicol.)

Verdir.

J'ai vu l'unique enflé et craint au monde
Qui s'estendait grand et haut, *verdissoit*
Comme un laurier qui en rameaux abonde.

Is. de Marc. p. 691.

« Aus bois tollt lor *verdir,* aus oisians lor chant
« emble. » (Ms. 7218, f. 338)

Verdison. Temps où les moissons commencent à verdier : « Que nul ne nulle ne cueille septuaille
« en *verdison* sur l'heritage d'autrui, sans le gré
« de l'heritier ou fermier. » (G. G. I, p. 833.)

Verdit, iz. Verdier : « Soient les jurours espies
« qu'ilz ne garnissent nul par nul signe, encontre
« qui des parties ils prononcieront leur *verdit.* »
Britt. lois d'Angl. f. 136.)

Ja Normanz no s'i embalist
Que la vie à honte ne perhist
Fust par arme ou par gousarme
Ou par machue, ou par autre arme;
Cours haubers ourent et petis
Et heaume desouz leur *verdit.* (Rou, p. 223.)

Verdoier. Attaquer : « Fut ordonné, à tout cing
« cens lances pour les *verdoier* et escarmoucher et
« voir leur estal et gouvernement. » (Luv. des
Ersins, Charles VI, p. 30.) — « Ne failloit point au
« matin et après disner de monter sur un roussin
« blanc armé et sa lance au poing, à venir *verdoger*
« entour de Paris, et faisoit savoir s'il y avoit per-
« sonne qui voulust rompre une lance. » (Luv. des
Ersins, Charles VI, p. 228.)

Verdon. Oiseau dans le nid duquel le coucou va pondre. (Monet.) Fauvette des Alpes, pégot.

Verdor. Verdeur :

Jamés n'amrai autre, de verté le sachiez;
Ne jamés seur *verdor* ne porteraï mes piez.
Ms. 7218, fol. 257.

Verdrisst. « En vertu du droict de parcours
« que les Allemans appellent *verdrisst.* » (X. C.
G. II, p. 351.)

Verdu.

En outre nous est defendu
De ne porter manches petites
Grans bonnets sur le haut *verdu*
Ne chausses de migraïne eslite. (Am. r. Cool, p. 578.)

Verdugade. Verlugade, bourrelet que les femmes portaient sous la robe : « Ils aperçoivent ces
« grandes fraizes et *verdugades* des femmes. » (Disc.
de Lanoue, p. 196.)

Lorsque voicy des filles la brigade
Aux crins nouez, en simple *verdugade.* (Boif, p. 249.)

Verdun. 1^o Nom de ville : « Li musars de *Ver-
« dun.* » (Poët. av. 1300, IV, p. 1631.) — 2^o Epée
fabriquée à Verdun : « Advise que mon *verdun* ne
« soit point plus long que ton espade. » (Rabel. III,
p. 227.)

Car, chascun jour, au camp sous leur enseigne,
Font exercer, et l'un à l'autre enseigne
A tenir ordre, ou manier la pique

On le *verdun*. (Cl. Marot, p. 106.)

Verdure. 1° Arbrisseau vert : « Daphné muée
« fi de Dyane en verdure. » Poës. de Froiss. 128.)
— 2° Légumes verts :

Par Dieu, elles l'envoieroient paistre
Comme une beste à la *verdure*. (H. de Colcege, p. 76.)

Cueillir pourrez parmi les treilles...
Fouier, persil, lectues, et veyelles...
De moy vous remplir en vos bouges,
Et d'autres *verdures* telles. (Am. r. Cordel, p. 572.)

« On ne mangea point de *verdure*. » (Journ. de
Paris, sous Charles VI et VII, p. 148.) — 3° Herbe
verte : « Par lieux sechiez et par *verdure*. » (Guiaut,
f. 242.) — « Vous vous formalisez de ce qu'il y a
« mesaccord entre nos docteurs, et ne considerez
« pas que les contrarietez des humeurs du corps
« huiain nous hienent en telle *verdure*. » (Cont.
de Chol, f. 55.) — « Trop avez fait grant marche de
« mes compaignons, trop est la *verdure* chere dont
« vous oïdez la prairie. » (Percef, I, fol. 140.) —
4° « La *verdure* d'un homme, » sa vigueur. (Oudin.)
— 5° « *Verdure*, » tapisserie qui d'ordinaire ne
représente qu'un dessin de feuillages verts.

Verdurier. Devenir vert. (Oudin.)

Verdurerie. Charge du verdurier. (Monet.)

Verdurier. Officier chargé de fournir de verdure
et d'herbes les maisons des princes ou des
grands seigneurs. (Nicol.)

Vere. Vair :

Mors fut valoir et sac et here,
Autant de porpre et robe *vere*. (Ms. 7615, I, f. 103.)

La voyez vous bien ceste noire
Qui est assise sur le banc ;
Par ma foy s'elle a le cul blanc
On peut bien dire qu'elle est *vere*. (Ch. d'Am, p. 166.)

Véré. Vairé, ouvragé : « Les orphevres paieront
« pour chascun marc d'argent blanc et *veré* deux
« deniers pour marc. » (Ord. II, p. 320.)

Vereconde. Modeste :

Elle abhorraut mariage, aussi fort
Que si ce fut un crime vil et orl,
Entremesloit parmy sa face blonde
Une rougeur honteuse et *vereconde*. (Cl. Marot, p. 532.)

Verecondie. Modestie : « Qui de l'amour separe
« la *verecondie*, il luy oste, sans point de faute, tout
« son ornement et toute sa braverie. » (Amant
ressusc. p. 151.) — « Dès l'enfance de ma première
« connoissance, Dieu m'a fail ce bien que j'ai tou-
« jours defendu mon honneur, ma chasteté, ma
« *verecondie*. » (Am. ressusc. p. 394.)

Verecité. Véracité. (D. C. sous *Verilictio*.)

Vereglas. Verglas. (Beaum. p. 23.)

Verele. Pâturage :

La rose qui roujoie
M'a bien mis en *verele*
Qu'esclapier n'en pourroie. (Poët. av. 1500, II, p. 644.)

Veresque. Bourrasque. (Cotgrave.)

Veret. Petit ver, sillon. (Oudin.)

Verette. Petite vérole, en Anjou. (Ménage.)

Vereux. « Vouloir faire le *vereux*. » (Coquil. 87.)

Vergage. Droit de jaugeage : « Il ne paient
« travers, passages, pontenages... barrages, *verga-*
« *ges* on autres exactions. » (Ord. I, p. 67.)

Ver galant. Bon compaignon, vert galant. (Des
Acc. bigarr. p. 28.)

Vergant. Qui use de verges :

Des qu'il sont batus del *vergant*
Point li amors bat son amant. (Poët. av. 1500, III, 4021.)

« Mout à baer le *vergant* qui son ami chastie. »
Rou, p. 54.)

Vergantin. Brigantin. (D. C. *Vergantinus*.)

Vergaye. Danse. (Nicol.)

I. Verge. Vierge :

La *verge* Marie
Verge fu norrie,
Verge Dieu porta,
Verge Paleta,
Verge fut sa vie. (M. 7615, I, f. 60.)

2. Verge. 1° Fouel : « Gouvernoit le chariot, de
« sa *verge* touchant les chevaux. » (Carthieny, Voy.
du Chev. errant, fol. 127.) — 2° Branches : « Print
« une *verge* de laurier en sa main. » (Nuits de
Strapar, I, p. 225.) — « Au sommet avoit ung pom-
« mel de fin or dont naissoient trois *verges* d'ar-
« gent. » (Percef, IV, f. 4.) — 3° Fichals : « Pendant
« que les cigales ne cessent de chanter, estant
« perchées sur les *verges* des vignes. » (Merl. Cocc.
II, p. 12.) — 4° Barreaux de râtelier : « Ainsi comme
« au râtelier avons des *verges* pour deviser les
« sieges l'ung de l'autre. » (Lanc. du Lac, III, 95.)
— 5° Lattes, chevrons : « La douairiere en tenue
« d'entretenir les maisons dont elle joint par
« douaire, de pel, *verge*, couverture, fermeture et
« menues reparacions. » (C. G. I, p. 720.) — « A la
« charge d'entretenir les dits edifices de couver-
« ture, pel et *verge*. » (Id. p. 610.) — « Une courtine,
« goutiere et *verges* de liet. » (N. C. G. II, p. 258.)
— 6° Anneaux : « Pinthes d'argent de canetille,
« enchevestrés de *verges* d'or, avecques foree
« perles. » (Rab. I, p. 43.) — « Il m'envoia une *verge*
« qu'il portoit au doigt. » (Comm. p. 201.) — « Unes
« patenostres d'ambre blanc et une *verge* d'or. »
(Confession de Voudreton, A. N. J. 5, p. 4, p. 11.)

Fermans d'argent et bons et biaux

Et les *verges* et les anneus

Trois ou quatre en chascune main. (Ms. 7218, f. 293.)

Dans les joütes, celui qui avait en le dessous
donnoit une *verge* d'or. (Mém. d'Ol. de la Marche,
II, f. 537.) — « Une *verge* d'or mise au doigt était le
« symbole de l'investiture d'un vicomté. » (La
Salade, f. 54.) — Aux *Aresta amorum*, p. 363, il est
parlé de *verges* d'or que l'on mettoit à la boucle
des soutiers. Dans l'habillement des chevaliers de
l'Ordre de l'Etoile : « Porteront continuellement
« un anel entour la *verge* anquel sera escrit leur
« nom et surnom; ouquel anel aura un esmail
« plat vermeil, en l'esmail une estoile blanche. »
(Ord. II, f. 465.) — 7° Pilier : « Ung ouvrage de lin
« argent, en maniere de pilier, gentement ouvré
« d'orfaverie, dont la *verge* avoit dix pieds de

« haul. » Pere. IV, f. 4.) — 8° Mesure de surface : « firent mesurer en quarrrure xxx. verges de terre. » (Monstrelet. I, p. 232.) — « Les aires... se mesurent par mine, et ne porte chascune mine des dites aides que douze verges à vingt quatre pieds pour verges. » (C. G. I, f. 370.) — 9° Jurisdiction : « Dedans la verge de nostre hostel. » (Brill. lois d'Angl. f. I.) — « De trespas et de felonies faites dedans la verge de nostre hostel.... » laquelle verge volons que conteyne la roudelle entour. xii. lieues. » (Brill. f. 68.) — Volons que ceulx ministre eyl de poer à la comissance de faux peys et fause mesure par tout nostre verge. » (Id. f. 75.) — 10° Baguelette, fleau :

Por quoi il soit droituriers rois
Selonc ce que dient les loiz
Qui il est verge Dieus en terre. (Fehl. S. Germ. f. 11.)

« Il pensa un petit et puis dit que celle deconfiance avoit esté une verge de Dieu pour donner exemple au comte. » (Froiss. II, f. 185.) — « Car depuis il aveugla et lu batu en la fin de ses jours de teles verges ; je ne say s'il avoit bien courroucé. » (Id. IV, f. 91.) — « Lance et d'une verge pelée. » (Ms. 7615, II, f. 192.) — 11° « Verge de berger. » herbe. (Oud.) — 12° « Porter blanche » verge, « signe de paix. (Brill. lois d'Angl. f. 137.) — Ceux qui avoient chez eux des pestiferés devoient aussi porter une verge blanche. (Ord. II, f. 382.) — 13° « Tenir un herilage par sa verge. » (Laur.) — 14° « Estre sans verges ni baston. » (Oud.) — 15° « Cueillir la verge dont on est battu. » (Froiss. IV, p. 144.) — 16° « Donner des verges pour estre fouetté. » (Mont. I, p. 538.) — Hugues, évêque de Langres, au concile de Reims en 1049, fut convaincu de simonie et donna lui même au pape des verges pour être fouetté. (Préf. du P. Mabillon, p. 517.) — 17° « Avoir des verges saint Benoît. » se dit d'une nouvelle mariée. (Rog. de Colleye, p. 87.) — « Des verges S. Benoît il ne faut qu'un brin pour faire une poignée. » (Moyen de parv. p. 49.) — 18° « Gardez vous de vous fouler la verge. » (Oud.) — 19° « De telles verges ils sont tous battus. » (Colgr.) — 20° « Estre parent du costé de la verge. » (N. C. G. I, p. 994, du côté du père. — 21° « Elles oyrent souldainement le cor, ainsi comme d'une verge. » (Perceff. IV, f. 135.) — 22° « Une bonne verge porte bien aucunes fois ung mauvais sion. » (Perceff. IV, f. 66.) — 23° « Maint homme « quent la verge dont l'en le bat premier. » (Ms. 7218, f. 346.)

C'est par la verge que se donnoit l'investiture des fiefs. (Ass. de Jérusalem, p. 105.) — Le seigneur la donnoit à ses vassaux et à ses justiciers comme une marque de juridiction quand ils avoient fait leur serment. (Brill. lois d'Angl. f. 8.) — Les hérauts d'armes la portaient aussi dans les tournois : « Il getta sa verge. » (J. de Saintré, f. 275.) — « Se ils trouvoient icelle justice non se avoir acquitté suffisamment de son serment et avoir fait aucune lacheté en son office, faisant icelle demettre et lui faire mettre sa verge sur le bureau. » (N. C. G.

I, p. 325.) — « Les huissiers ou sergens royaux exploitans en leur ressort doivent porter en leur main une verge ou baguelette pour toucher ceux auxquels ils auront charge de faire exploit ou commandement de justice. » (Laur.) — De la leur nom de sergens à verge : « Porter la main à la verge de justice. » (N. C. G. I, 1041.) — « Manier la verge. » Mod. f. 214. — Repondre sous la verge. » (N. C. G. I, p. 486.) — Pendre à la verge. » (Id. p. 1064.) — Adjourner à verge. » (Id. II, f. 856.) — « Verge de commandise. » Pere. IV, f. 140.) — 24° Gaule pour la pêche : « S'il n'estoit pas subtil de faire guerres ne sieges, car de jeunesse il n'y avoit point esté nourry, mais à pescher de la verge aux poissons, en la riviere de l'Escant et du Lys. » (Froissart, II, p. 192.) — « Pescheurs à verge. » (Table des Mét. de Paris, ms. Meunière, f. 48.)

Vergée (de terre). Etendue de terre. Colgr.)

Vergete. Petite verge :

Si prenez une descepline
Chascune nuit, d'une vergete. (Ms. 7218, f. 2.)

1. Verger. Jardin planté d'arbustes verts : « La ville et le chasteau estoient battus de deux vergers. » (Monstrelet, III, p. 14.)

2. Verger. Appariteur portant la verge devant le magistrat. (Oudin.)

Vergette. 1° Diminutif de verge : « On gouverne le noble cheval de l'ombre d'une vergette, mais le villain se veult mouvoir à l'esperon. » Hist. d'Alexandre, Tr. des IX Preux, p. 176. — « S'en iroient en leurs pourpoins ou paletoz, chacun une vergette en sa main. » (Monstrelet, III, f. 112.) — « Et pour le serpent desvoyer de son entre-prise, il print une vergette. » (Perceff. V, f. 85.) — « Comme une plante à vergette n'a point encores fleury. » (J. du Bellay, p. 5.) — 2° Anneau :

Mon cher seigneur, portez vous loyamment,
Ne pensez point à l'anneau ou vergette,
A vous donné ; amés vostre subjecte. (Desch. f. 186.)

« Puis va aux autres dames et damoyelles, à chascune desquelles il donna une vergette d'or toute emmaillée à fleur. » (Saintré, p. 207.)

Vergetton. Baguelette. (Colgr.)

Verghe. Vergé :

Quant à l'un meskiet
À l'autre bien siet ;
Tous jaloux
Est cascuns d'esbatre
Le verghe à luy battre ;
Nus n'est paoureux. (Poët. av. 1300, IV, p. 1302.)

Vergie. Fouetté :

Fors ecolier, autre vergié
Sont tut d'avance vergié. (Ms. 7615, I, f. 72.)

1. Vergier. Berger :

Melz aim cel vergier voir
A qui j'ai donnée
Ma loial pensée. (Poët. av. 1300, IV, p. 1531.)

2. Vergier. Qui fabrique des verges, des anneaux : « De tant bel artifice, que nul vergier ou

« topiaire ouvrier n'en pourroit faire de semblables. » (Alect. p. 75.)

3. Vergier. Verger :

En allant tant par long que par le
De ce vergier. (G. Gretin, p. 99.)

Vergilles. Pélâdes. Cotgr.

Vergine. Mesure pour la terre. (*Virga terra*, col. 1635.)

Vergissant. Se dit du bois vert couché à terre par l'ouragan : « Leur voulons donner leur usage « du bois, en nostre forest de Poncourt, tant pour « chauffage que pour bastir et edifier; c'est à savoir « de bois mort et mort bois, de bois *vergisant* et « assumetté. » (Thamass. Cout. de Berry, p. 410.) — « En nous humblement requerant qu'attendu « que le bois mort et mort bois ne peut servir aux « supphans, sinon pour chauffer et ardoir et que « le *vergisant* et assumetté est gros bois vieil, qui « ne peut servir en aucunes parties des édifices, « sinon seulement à faire poutres, pousleaux et « solles. » (Thamass. p. 411.)

Verglasser (se). Se geler : « Ce sont eaux qui « se *verglassent* et ne fertilisent le champ. » (Cont. de Châl. f. 212.)

Vergne. Anne, verne : « Il a les yeux rouges « comme ung jadeau de *vergne*. » (Bab. I, p. 249.)

Vergner. Garnir une rive de vergnes. D. C. sous *Guerinagium*.)

Vergonnement. Honteusement. (Monet.)

Vergoneux. 1° Qui inspire de la honte : « Artile se mit à considerer l'esrange et *vergoneux* acte de son compere. » (Strapar. II, p. 13.) — 2° Qui ressent de la honte :

Telle est honteuse
Et marieuse,
Qui, de nuit, par Thys de derriere
Se sera pas trop *vergoneuse*. (Blus. des Fauts. an. 275.)

Vergoigne. Honte : « Avec une timidité, une « *vergoigne* et honte modeste et honeste. » (Am. ressusc. p. 130.) — « Honneste honte et *vergoigne*. » (Id. p. 151.)

La dame qui cremoit *vergoigne*
Le fait revenir à l'ostel. (Ms. 7615, II, f. 124.)

Vergoignier. Inspirer de la honte :

Cordelier, sont outré honi et *vergoigné*.
Ms. 7218, fol. 341.
Paveillons drocent, tentes tendent,
Desiraux du roi *vergoignier*. (G. Gaimart, f. 337.)

Vergoigne. Honte : « Mieux vaut plain poing « d'honor, que plain val de *vergoigne*. » (Ms. 7218, fol. 338.)

Vergon. Vergé de terre : « Pour un *vergon* de « terre tenant... à J. paris. » (Dénombrement de Monthor. an. 1396.)

Vergonder. 1. Deshonorer :

Gil qui nos anemis *vergonde*. (Ms. 7218, f. 179.)
Tysbé, foie, veus tu desver,
Et la cha-tte violer,
Et ton lignage *vergonder*. (Pyrame et Tysbé, f. 98.)
A poi que tu n'as *vergonde*
La coaone et le roi de France. (Ms. 7218, f. 139.)

« Vous emenez Ysabel ma fille, et sans nul « seur estat, car si le roy de France ne la veut, elle « sera *vergonde* à tousjours. » (Froiss. II, 287.) — 2° Mépriser :

Les mans parlers fuir et *vergonder*
Car bien doivent à tout le monde déplaire.

Vatic. 1190, fol. 65.

Vergondeux. 1° Qui cause de la honte : « Sei- « pion dit que quant on veut aucune chose entre- « prendre en guerre, qu'il n'est riens si *vergondeux*, « après les choses mal advenues, que de dire, je « ne le cuidoie pas. » (Le Jouv. p. 600.) — 2° Qui ressent de la honte : « Hector, en visage *vergon- « deux* et comme honteux, pour la presence de son « pere. » (Tri. des IX Preux, p. 233.) — « De ce « furent tous ceuz de la Table Ronde *vergondeux*. » (Lancel. II, f. 107.)

Vergongnable. Qui cause de la honte :

Vicieuse, non viciable,
Orgueilleable, non orgueilleuse,
Vergongnable, non vergongneuse. (Desch. f. 17.)

Vergongne. Honte :

Il n'a ne honte, ne *vergongne*. (Ms. 7989², f. 89.)

« Lucrece ne voutit plus vivre afin qu'elle n'eut « aucun de *vergongne* du fait que elle en avoit esté « commis. » (Floridan, p. 721.)

Vergongneux. Qui ressent de la honte : « L'e- « nigne raconte par Ariane blessa un peu les « oreilles des auditeurs lesquels se trouverent « acruement *vergongneux*. » (Strap. II, p. 32.)

Vergue. 1° Baguette : « Ont aussi de tout temps « en le pouvoir d'aller ès dits bois couper une « botte ou deux de *vergues* pour recouvrir et elorre « leurs bastimens. » (N. C. G. I, p. 396.) — « Ainsi « que l'on voit des bois de telles et diverses natures, « que les uns brulent tous verts, comme est le « fresne, le fayau, et aussitost d'autres qui auroient « beau estre secs, vieux et taillez de longtemps, « comme est l'hommeau, le *vergue* et d'autres, ne « brulent qu'à toutes les longueurs du monde. » (Brant. Dam. gal. II, p. 63.) — 2° [Vergue de navire; voir sous N.F.] : « Trois masts, trois *vergues* neces- « saires pour les barges. » (B. N. fr. 26009, n° 895, an. 1370.)

Vergenst. Verjus ; S^e Barbe s'adresse aux bourreaux :

Truant, mengue un petit,
S'il te semble, un *vergenst*;
Mes membres souf, sus et jus.
Voustiz. (Hist. du Th. fr. II, p. 51.)

Vergus. Verjus : « *Vergus* de grain et d'oreng. » (Desch. f. 271.) — « *Vergus* d'osille. » (Id. p. 271.)

Or escoutez da fel *vergus*

Tempter le vent de convoitise.

Hist. des III Maries, en vers, p. 121.

Gingembre blanc, graine et cloux, non
User *vergus*, jeune mouton. (Desch. f. 442.)

1. **Verifier.** Orner de verrières : « Eglise croi- « sée, *verifiée*, et faite de fort gentille façon. » (Math. de Couci, Ch. VII, p. 667.)

2. **Verifier.** S'assurer de la vérité : « *Verifier* « lettres dont il se voudroit aidier. » (Ord. III, 227.)

Verillette. Petite vrille : « Il y a deux espointes « qui sont mises sus la branche à une verillette. » (Mod. f. 80.)

1. Verin. Vis : « Coffrets, chadits, baues, tables, « lambris de maison, et parquets de manteaux de « cheminées tenans à crochets ou *verins* seulement. » (C. G. I, p. 497.)

2. Verin. Petit ver : « Encores sera il bon, « quand les éagnots auront un mois ou plus, leur « faire arracher un petit nerf qu'ils ont sous la « langue, qui ressemble à un petit *verin*. » Fouill. Vén. f. 124. — « Quand les chiens sont malades, à « cause des *verins* qu'ils ont dans le corps. » (Id. f. 123.)

Veriné. Orné de verrières : « Maison de bois « toute *verinée* à l'entour. » (Gloss. de l'Hist. de Paris, III, p. 356.)

Verisible. Vraisemblable :

Il ne doit estre *verisible*
Puisque chiens ont voix flexible
Qu'ils ne puissent chanter motetz. (G. de la Bigne, 137.)

Verisimilitude. Vraisemblance : « Aristote « nous entasse ordinairement un grand nombre « d'autres opinions et d'autres creances pour y « comparer la sienne, et nous faire voir de combien « il est allé plus outre, et combien il approche de « plus près la *verisimilitude*. » (Mont. Ess. II, 315.)

Veritable. « Son maistre luy respond que c'est « tout tout un de dire cela est raisonnable, ou cela « est *veritable*, et qu'il n'y avoit nulle différence. » (Bouquet, Serées, III, p. 253.)

Verité. 1^o Qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont : « Tenir *verité*, « tenir sa parole. (Commin. p. 165.) — « Ajouter *verité*. » (Froissart, III, p. 142.) — « Il est plus vrai que la « meme *verité*. » (Strapar. II, p. 373.)

En grant *veritez* et fables
Entrasmes en la mestre rue. (Ms. 7615. II, f. 188.)

« Grande dispute la *verité* rebute. » (Cotgr.) — « Par trop debattre, la *verité* se perd. » (Cotgr.) — « Il ne se faut jamais jouer à faire mal, ny se railler « de la *verité*. » (Strapar. I, p. 231.)

Verité n'épargne nuluy. (Fauv. f. 76.)

Qui de *verité* fait son conte,
Il ara du monde assés honte. (Mod. f. 270.)

2^o Assises : « Afin de préserver le commun des « manans, et sujets demeurans dans le plat pays, « de toutes pilleries, de vol et dommage faits en « cachette et secrettement, le susdit grand bailli ou « son lieutenant devra tenir des *veritez* secrettes « dans les paroisses... où chascun qui sera ajourné « sera obligé de comparoistre et de dire ce qui sera « de sa connoissance. » (N. C. G. I, p. 1161.) — « L'on tiendra les *veritez* ou enquissions generales, « au moins de sept ans en sept ans, auxquelles « enquissions on prendra connoissance de tous « faits criminels et civils, commis illoquement... « et non jugez depuis les dernières enquissions. » (Id. p. 837.) — « Il y avoit des *veritez* d'aoüst, que « le mayeur et les échevins tenoient tous les ans. »

N. C. G. I, p. 453. — « Leurs hauts justiciers et « seigneurs vicontiers, leurs baillifs, ou lieutenans « peuvent, par leur justice, faire adjuger *veritez* « generales une fois l'an en leurs terres et seigneu- « ries, et de trois ans en trois ans, es terres et « seigneuries de leurs vassaux et inferieurs. » (C. G. II, p. 899.)

Veritéi. Même sens : « Et sachiez, sire, que de « lié ou ne va mie par avoement, selonc l'usage du « país, mais par pure *veritéi*, et par loial enqueste, « ne por avoement n'est en saisine de lié, cel de « cui on l'avoue, ne n'en va en sa court. » Du Chesne, Général. de Bar-le-Duc, p. 33, an. 1249.)

Veriteus. Véritable :

Nule autre amors n'est mes iteus
Si fine, ne si *veriteus*. (Ms. 7218. f. 122.)

Verjus. « Prendre *verjus* et moutarde. » (Cotgr. de Songereux, f. 49.) — « Estre mis au *verjus*. » (Colgrave. — « Roches qui ne sont pas bonnes à « menger au *verjus*. » Froiss. II, p. 294.)

La court cest flour, c'est le raisin,
Le vray *verjus* et le vray port
De tout honneur. (Cotgr. de Songer. f. 171.)

« *Verjus* miellé. » (Colgr.)

Verm. Ver : « Ce m'est tout ung pourveu que « la franche file n'y engendre les *verms*. » (Rabel. II, p. 429.)

Vermail. Vermeil : « Deux muys de vin blancs « et deux de *vermail*. » D. C. sous *Vermelius*.)

Vermain. Vermine : « *Vermain* et escurnes « n'en point mais point avoir. » (Poët. av. 1300, I, p. 176.)

Vermard. Vermandois : « Larrons de *Ver- « mand*. » (Merc. de France, an. 1735, p. 262.)

Vermaulx, aus. Vermeil, rouge : « Quant le « roy passa devant icelle ville de Neelle, ils avoient « leurs murs couverts de couvertours la pluspart « *vermaulx*. » (S. Remy, Ch. VI, 86.) — « Les bruns, « les *vermans* et les pales. » (G. Guiart. f. 312.)

Vermeil. Verminière, endroit où grouillent des vers :

Le patron fait le timon gouverner...
Deus mas y a, mainte atene aprestée,
Beut veroux, poux, pucés et ras
Le *vermeil*, les vers en l'eaue à tas. (Desch. f. 19.)

1. Vermeil. Endroit où le sanglier a remué la terre pour y chercher sa nourriture : « L'autre ma- « miere de menjues où le sanglier et les bestes « noires vont mengier est appelé *vermeil*. » Mod. fol. 43.)

2. Vermeil. 1^o *Adj.* « Sanz *vermeil*. » (Marg. de la Marg. f. 62.) — « Escartalle *vermeil*. » (Matth. de Coucy, p. 732.) — « Veloux *vermeil*. » (Vig. de Charles VII, II, p. 71.) — « Bonnet *vermeil*. » (Id. p. 72.) — « Vin *vermeil*. » (Rab. II, 138.) — « Vin « blanc et *vermeil*. » (Id. p. 58.) — « Or *vermeil*. » (Oud.) — 2^o *Subst.* Pourpre : « Robbe de *vermeil*. » (Arrest. amor. p. 43.) — « Couvert de *vermeil*. » (Ger. de Nev. I, p. 98.) — « Le *vermeil* lui cort à la « face. » (Fabl. S. Germ. p. 340.)

Vermeilense. « Prenez une herbe qui est appelée par son nom *vermeilense*. » Mod. f. 32.

Vermeille. Féminin de vermeil :

Couleurs jaunes, roses et rouges,
Vertz, vermeilles et desquissées. (G. Guiart, f. 311.)

« Devenir *vermeille*, » rougir. (Strapar. I, 259.)
— « Teste y aura *vermeille*. » (Bon, p. 89.)

Vermeillement Adv. De couleur vermeille :
« Si commencent à parler du chevalier *vermeillement* armé. » Lancel. II, f. 110.)

Vermeiller. Rendre rose :

De la terre cueillit les oeillets, roses, liz,
Pour vermeiller et argenter sa face. (L. le Caron, f. 69.)
Paire et vermeiller. (Ms. 7218, f. 267.)

Vermeillet. Diminutif de vermeil :

Donques bienheureux oïlllet,
Donques oïlllet vermeillet,
Tu jouiras, sans merite,
Du sein de ma pochonnette.

Durant, à la suite de Bonnefons, p. 87.

Votre visage en douceur tout confit
Semble à la fresche et vermeillette rose. (G. Marot, 407.)
Facos vermeillettes,
Petites boucettes. (J. Marat, f. 463.)

Vermeilleure. Couleur vermeille : « *Vermeilleure* des roses. » (Poés. de L. le Caron, f. 45.)

Vermeilleuse. Voir *Vermeilleuse* : « Prenez une herbe qui est appelée *vermeilleuse* et en médecine filage. » (Mod. f. 132.)

Vermeillier. Vermiller, en parlant du sanglier ; fouiller la terre avec le bœuloir pour y chercher des vers, des racines : « Autres manieres de mengues y a que l'en appelle *vermeillier*. C'est quant ils des sangliers bontent et reversent la terre du groing devant, pour querir les vers et la vermine de la terre qu'ils menguent. » (Gast. Phéb. p. 161.) — « Ils *vermeillent* et menguent toutes vermines. » (Id. p. 60.)

Vermeillonné. Vermillonée : « Femme fardée et *vermeillonnée*. » (Bouchet, Serées, I, p. 151.)

Vermeilate. Vermeille : « Escallate *vermeilate*. » Compte de 1244, dans D. C. sous *Vermeilatus*.)

Vermendois. Vermandois : « Pais de *Vermendois*. » (Chr. de S. Den. II, p. 74.)

Vermener. Vermine : « Ces meschans jobelins, *vermeniers*, ennemis de nature et de toutes bonnes choses. » (Desperr. I, p. 100.) — « Toute son intention estoit que le monde ne fut pas infecté de ces meschans et maudits *vermeniers* et que les hommes, de là en avant, veussent en paix et en amour. » (Desperr. I, p. 92.) — « Les *vermeniers* ne leur troublent point le cerveau. » (Id. p. 98.)

Vermet. Vermine :

Et oy foyseau qui la lumière fuit
Comme un vermet, maistre de sa cendre. (Bellay, 437.)
« L'autre saison facheuse... est en juillet et aoust, à causes des vehementes chaleurs et des mouches, puces et autres *vermetz* qui les tourmentent. » (Fouill. Vén. f. 7.) — « Vostre mort envers celle de

« Sa Majesté est semblable à celle d'un *vermet* à un elephant. » (J. d'Auton, Ann. de Louis XII, 222.)

Vermens, enz. Vermeil : « Que le bout de la queue soit blanc, et les mers de la queue bien *vermens*. » (Mod. f. 109.)

De gueleus estoit ses escuz ;

Plus est *vermeuz* que nul simple. (Ms. 7615, II, f. 189.)

Vermical.

Trop me fait mal

Quant je vous laiz, pour aprendre à humer,
Desormes fait boire à un *vermicat*. (Desch. f. 210.)

Vermienlx Vermeil : « Et que le bou de la queue ne soit blanc de plain poulce d'elle, et les mers de la queue bien *vermeulx*. » (Mod. f. 58.)

Vermil. Ver : « Salomon dit que tout aussi comme la tache ou le ver ne n'est à la robe ou le *vermil* au bois, tout ainsy grievie tristesse le cueur. » (Chev. de la Tour, instr. à ses filles, 72.)

Vermillé. Peint en vermillon : « Et la première lettre dou commencement estoit eluminé d'or et toutes les autres rubriques estoient *vermillées*. » Assis. de Jérus. ch. IV, p. 15.)

Vermillet. Diminutif de vermeil :

Maistre, et quel vin ? Au froit faittes l'assaulx
Qui soit rayant, graciens, vert, claret,
Frique, fraiant, odorant, *vermillet*. (Desch. f. 240.)

Vermillier. Rougir :

En la forest jadis noble et deserte
A le sanglier *vermillé* la fouchiere. (Desch. f. 49.)

Vermillis. Silons tracés par le sanglier qui vermeille : « Le *vermillis* en est aussi plus petit que les bestes noires et qui ne se suit pas, traversans les silons qu'il rencontre ce qui fait que la beste noire qui suit son *vermillis* très longlemps sans discontinuer, mais le pourreau le fait en un endroit et puis en un autre. » (Saln. Vén. p. 294.)

Vermillonner. Rendre rouge comme du vermillon :

C'est trop belle bergere ; épargnez ma pudeur,
Ou vous allez bienlost *vermillonner* ma joue.
Le Berg. extrav. de Thom. Corneille, act. III, sc. IV.

Vermin. Vermine :

Lors le menjunt li mastin
Et li oisel et li *vermin*. (Ms. 7218, f. 268.)

Vermine. « Revers eut la terre du groing devant, pour querir les vers et la *vermine* de la terre qu'ils menguent. » (Gast. Phéb. p. 161.)

Mi marz tout droit en cel termine
Que desous terre ist la *vermine*. (Ms. 7218, f. 305.)

« Ils vivent d'herbes, de fruit, de miel, de chair et erue et euitte, quand ils en peuvent avoir ; de lait, de gland, de felbes et de fromis et de toutes autres *vermines*. » (Fouill. Vén. f. 107.)

En la saison que la *vermine*

Qu'au souz terre tout l'eyer mine,
Se met en fair en aparant. (G. Guiart, f. 32.)

« Il y avoit assemblé entour elle plusieurs coulevres et autre *vermine* qui la mordoient. » (Peref. I, f. 67.) — « Adonc le mordoient serpens, coulevres, erapanlx, lezardes et toute autre maniere de *vermine*. » (Id. II, f. 91.) — « Mourir

« de *vermine*. » Monsk. p. 326. — « Y avoit grant « herpaille et *vermine*. » (Vig. de Cl. VII, l. 195.)

Verminer. Lire peut-être *vermillier* : « Depuis « pour parler en paroles couvertes, ou a dit l'aster « l'asne, pour signifier faire, *verminer*, besongner. » (Moy. de parv. p. 291.)

Verminge. « Nous parlions de faire le petit « *verminge* et de voir les pieces. » (Moy. de parv. p. 288.)

Verminier. Vermine :

N'y demoura ne pois, ne foyves,
Dont ne tatassent des premiers
Rats et souris et *verminiers*. (Monstr. I, p. 323.)

Verminiere. Trous de vers. (Marol.)

Vermouler. Causer la pourriture. (Colgr.)

Vermoulure. Pourriture occasionnée par les vers. (Beaum. p. 204.)

Vernacie. Vin de Garnache. (D. C. *Vernachia*.)

Vernacule. Indigène :

Comme j'ai veu, par le tien opuscule,
Lequel est fait en langue *vernacule*,
Et qui mieus est, par tous ces opuscules,
Qui sont tissuz en termes *vernacules*. (Id. p. 314.)

Vernage. Etat de ce qui est fertilisé de haies. (D. C. sous *Gueriquagium*.)

Vernant. Printanier : « Qui esment les oysil- « lons des champs à si melodieusement chanter, « fors la *vernante* saison et le vert gay delectable. » (Sicil. blas. des coul. p. 12.)

Vernedé. « Ayant achevé sa *vernede*. » (Bouch. Serées, III, p. 74.)

Verné. Orné : « Sur son chief portoit un tres bel « chappel ou estoient trois belles plumes en façon « d'autruse, faites de tres riche broderie, *vernées* « de petits dyamans, rubis, ballais et aultres « pierres. » (J. de Saintré, p. 266.)

Verneux. Filet : « Disans que il ne poyoit « mettre en riviere... aucuns engins, vrins, lignes, « hamessons, *verneux*. » (Ord. V, p. 208.) Lire *verveux*.

Vernicer. Vernisser. (Colgr.)

Vernillage. Action de baguenauder. (Colgr.)

Vernilles. Bagatelles. (Oud.)

Vernis. « La Lyonnesse le va ferir de la dextre « pale sur l'escu qu'il luy geta au devant si roide « qu'elle en griffa le tainct et le *vernis*. » (Percefl. II, fol. 51.)

Veroillié. Verrouillé : « Quar il trova l'uis « *veroillié*. » (Ms. 7218, f. 203.)

Verole, oile. « Quand la dile dame espousa le « dit duc d'Urbain, elle ne l'espousa pas seule, elle « espousa la grosse *verole* quant et quant. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 339.) — « L'admiral demoura « en Lorraine pour un mal de teste qu'il avoit qui « s'appelle la grosse *verolle*. » (Id. p. 371.) — Cette sorte de maladie a été aussi nommée le mal brun François (Hist. de Thou, l. 6, p. 442; le mal François simplement; elle est née en Amérique. Les

compagnons de C. Colomb qui découvrirent cette partie du monde la gagnèrent dans le pays et l'apportèrent en Espagne. Les Espagnols, maîtres alors de l'Italie, la communiquèrent à cette partie de l'Europe. Les armées françaises étoient aussi dans l'Italie et disputaient plusieurs provinces aux Espagnols. Elles ne servirent qu'à la répandre davantage, et la haine que les Italiens avoient pour les François leur fit croire que ce mal venoit d'eux et le fit appeler le *mal François*. — « *Verole* ou rou- « geole. » (Rob. Estienne.) — « *Verole* cardinale. » Sauvat, Amour des rois de France, III, p. 40. — « Grant mortalité estoit, en celluy temps, especie- « lement sur petits enfans, de boce ou de *verolle* « platte. » (Jour. de Paris, sous Charles VI, p. 155.) — « *Verole* de Rouen et crottes de Paris ne s'en « vont jamais qu'avec la piece. » (Babel, V, p. 98, Le Duchat.) — « Une maladie advient aux yeux des « oiseaux appelée plus communement la taye ou « l'œil et par aucuns ditte *verole*. » Fouill. faucon. p. 18.) — « Maistre Malopin a laissé par escriit que « pour remede prompt et seur à ce mal de la taye « en l'œil que lui mesme appelloit *verolle*, faut « prendre de l'escaille de tortue. » (Id.)

Veron. Petit poisson : « Il prend une poignée de « petits poissons qui sont fort communs en la « riviere de Mince... toutes fois les grandes annales « de Cipade contiennent que Berthe n'avoit pas « pour lors des ables et des *verons*. » (Merl. Coec. I, p. 40.)

Sa baniere fu d'un ohar

Bien entr'armée de *verons*. (Bat. de Quaresme, f. 92.)

« Il faut perdre un *veron* pour pescher un saul- « mon. » (Colgrave.)

Véronique. [D'après la légende, sainte femme qui aurait appliqué un suaire sur le visage de Jésus Christ; les traits du Sauveur y seraient restés empreints; cette relique se conserve actuellement à S. Pierre de Rome. Mais Véronique n'est pas une sainte; c'est le nom du portrait lui-même : *vera eikon*. Mais M. A. Maury, dans les Croyanées et légendes de l'antiquité, p. 334, remarque que le mot devrait être *vericonia*; pour lui *vericonia* est *βερωνία*, autre forme de Bérénice; ce mot fut transporté par altération à une *protonia*, espèce d'éon (emanation éternelle sortie du sein de l'Éon) dont les gnostiques donnèrent le nom à l'héméroïde de l'Évangile; plus tard la légende du Saint Suaire et de la Sainte Face s'y mêlèrent et l'on eut Véronique. Ce mot était synonyme de portrait.] — « Icy approche « Veronne ung couvrecief sur la face de Jesus et la « *veronique* y demeure. » (Hist. du Th. fr. 405.) — « Disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'ap- « pellant souvent par ce mesme mot la *veronique* « du petit roy Charles VIII. » (Brant. Cap. fr. 1, 22.)

Verouillé. Verrouillé : « Virent le pont qui « n'estoit cliqué ne *verouillé*. » (Monstr. II, 10.)

Veroy. « Quod si neque scabinos neque juratos « testes haberit, par le *veroy* eum vocabit, id est « solā manu facti jurandum. » (Thaum. Cout. de Berry, p. 233.)

Verrassée. Contenu d'un verre : « La cour le
« condamne en trois *verrassées* de caïllebottes
« assimentées. » (Rabel. II, p. 135.)

Verrat. Sanglier : « Esemant de grande colere
« comme le *verrat* mis aus abbloys. » Dom Florès
de Grèce, f. 157. — « Paillard comme un *verrat*. »
(Colgrave.)

1. Verre. Toison, dans S. Bern. Serm. ms. 359.

2. Verre. « *Verre* fin, » pierrerie fausse. (Contr.
de Songereux, fol. 19.) — « Le remede est : fais
« poudre d'encens masle, de litarge, de *verre*
« Alexandrin. » Fouill. fauc. f. 84. — « Regarder
« à *verre* dormant. » Printemps d'Yver, f. 56.) —
« Droit de *verre*. » (Colgr.) — « Aussi facilement
« que d'avaller un *verre* de vin. » Oud.) — « Vous
« lui ferez faire pour un *verre* de vin. » (Oud.) —
« A grand homme grand *verre*. » (Colgr.)

1. Verré. Garni de vitres : « La mena en sa
« très gente sallette, ...très bien tendue, tapicee et
« matée et les fenestres *verrées*. » (J. de Saintré,
p. 558.) — « Mena ma dame en sa chambre qui
« estoit très bien tendue, nette, tapicee et *verrée*. »
(J. de Saintré, p. 557.)

2. Verré. Vairé, ouvragé : « Luy donna, le jour
« de ses nocces, ii. fees d'argent à piels, gau-
« dronnées, *verrées* aux bords et aux pieds, pesants
« ensemble 30 mares. » (Et. des offic. des dues de
Bourg. p. 201.) — « Donna six tasses d'argent
« *verrées* pesant dix mares. » (Id. p. 115.) — « Donna
« six tasses d'argent *verrées* au bord et martelées
« au fond, pesant deux mares la piece. » (Id. 118.)

Verreil. Vitrail :

Nalugononorsz reprendre
Voult contre dieu ; mais le *verreil*
Que nul fors lui ne puet comprendre
Le cassa en poultre si dueil. (Desch. f. 309.)

Verrer. Balayer :

C'est par defaute de cuer fin,
Qui ne se vout meller de guerre,
Car avarice si l'en *verre*.
Hist. de France, à la suite de Fauvel, f. 70.

Verrerie. Lieu où se traite le verre. (Colgr.)

Verreux. Véreux : « Faire les pois *verreux*. »
(Colgr.) — « Chevrel est de telle nature que il ne
« demenre pas volentiers en païs où il ail fourmis,
« car il a la chair si sensible qu'il vuide le pays où
« les fourmis demeuvent, et aussi het à demeuurer
« en pays *verreux*. » (Modus, f. 39.)

Donc ne deplaise aux fauconiers *verreux*
Leur estat n'est approchant des veneurs.
Fouill. Vén. f. 23.

Verri. Diaphane. (Colgrave.)

1. Verrier. Qui travaille le verre : « Il court
« comme un *verrier* deschargé. » (Oud.) — « Le
« *verrier* n'en baltra pas sa femme. » (Oudin.)

2. Verrier. Voyer : « Aussi compete et appar-
« tient aus diets de Saint-Vaast le droict de flos,
« flegards, chemins et *verrier*. » (Nouv. Cout.
Gén. I, p. 442.)

Verriere. Fenêtre garnie de vitres :

N'i fenestre ne *verriere*
Qui rende clarté ne lumiere. (Ms. 7218, f. 311.)

« Avoient aperceu à travers leurs *verrieres* et
« fenestres. » (Et. de la France sous François II,
par La Planché, p. 578.)

En la meson a six *verrieres*
Trois par devant et trois derrieres. (Ms. 7218, f. 312.)
Car en disant Phebus, par sa *verriere*
Sans la briser, veudra voir ses supposts.
Cl. Marot, f. 364.

« Il voyoit aucunes fois la lueur de la chandelle
« par les *verrieres*. » (Arest. amor. p. 47.)

Mais chantoit l'en dedens une logette,
Ou es granches, tout le plus et le mieulx ;
Lors ung curez si sorvoit en troys lieux :
Et n'y avoit ne lanpe ne *verriere*.

Vigil. de Charles VII, II, f. 49.
Cela est cler comme jour en *verriere*. (Cretin, p. 90.)

Est descendus
Et hiaus sires del ciel la sus,
Par si glorieuse maniere,
Com li solaitz par sa *verriere*
Entre, sans fraimdre et sans percier. (Ms. 7218, f. 104.)

Verrin. 1^o De verre. (Colgr.) — 2^o Fragile comme
le verre :

Et que sert monceaux amasser
D'or et d'argent, quand nostre vie
Fresle et *verrine* à se casser
N'en permet joury. (Baif, p. 69.)

3^o Transparent :

Ou nez ot estroltes narinnes
Qu'ele ot gresle et lone et *verrines*. (Ms. 7218, f. 280.)

Verrine. [1^o Verrière : « Pour une *verrine*
« blanche à un escuchon de France, achetée de
« Simonnet le Verrier, pour mettre à une fenestre
« du compteor où lelit recevoir fait la dite recepte
« pour ce que aucunes foiz que il pleut le vent
« chace la pluie sur les pappiers et escrips de la
« dite recepte. » (A. N. KK. 350), f. 78^r, 20 janvier
1372.) — « Et estoit la plus belle *verrine* que
« jamais on vit et la moitié de la maison estoit
« toute de *verrine*. » (Rob. de la Mark, p. 375.)

L'auhe du jour, de couleur purpurine,
Claire et luyant comme belle *verrine*. (Cretin, p. 237.)

2^o Verre de lunettes :

Lors on verza sans lunette ou *verrine*
Qui est plus digne. (J. Marot, p. 202.)

Verrat. Verrat : « Un chascun seigneur feodal
« peut, en son tenement, avoir... colombier, tenir
« thoreau et *verrot*. » (C. G. I, f. 688.)

Verroniller, ouiller. « L'huïs fut à coup
« *verrouillé*. » (Perec. III, f. 156.) — « Il trouva
« la porte bien fermée et *verrouillée*. » (Bertr. du
Guescl. p. 332.)

Verronillet. Petit verrou. (Oudin.)

Verrucaire. Herbe qui guérit les verrues.
(Colgrave.)

Verrueil. Filet. (D. C. sous *Vertebotum*.)

Verrueux. Qui a des verrues. (Colgr.)

Verruque. Verrue. (Colgrave.)

1. Vers. Sanglier :

Li pourceaulz disoit et li vers
 Que plus nobles estoit que li vers. (Desch. f. 467.)

2. Vers. Verl : « Menacé d'un de heds vers. » (Du Chesne, Général, de Béthune, an. 1247.) — « Estre vers, » clourdi. (Deschamps, f. 493.)

3. Vers. Vair :

Les elx a vers comme faucens. (Ms. S. Germ. f. 176.)
 Jay vers yeux, petits sourcis,
 Le chief blond. (Desch. f. 173.)

4. Vers. Préposition :

Ille, fille, lève la chière
 Vers vostre seignours ; soiez fiere. (Ms. 7615, II, f. 173.)

5. Vers. 1^o Assemblage de mots mesurés et cadencés : « Il trespassa au royaume de Chypre et « fu porté en Jerusalem, sur laquelle sepulture « sont escrits ses vers. » (Ass. de Jers., p. 186.) — « Vers rithmés. » (Perceforest, VI, f. 21.) — « Vers rimés. » (Mod. f. 301.) — « C'est assavoir que « verelaiz se font de plusieurs manieres, dont le « refrain a aucunes fois quatre vers, aucunes fois « cinq, aucune fois six. » (Desch. f. 398.) — « Vers alexandrins. » (J. Marol, p. 102.) — « Vers de « longue ligne. » (Cr. du Maine, Bibl. p. 414.) — « Vers accordans. » (Des Acc. Bigarr. p. 131.) — « Vers couronnez. » (Id. p. 148.) — « Vers crois- « sans. » (Id.) — « Vers décroissans. » (Id. p. 149.) — « Vers retrogradez. » (Pasq. Rech. p. 645.) — « Vers retrogradez par lettres et par mois. » (Des Acc. Bigarr. p. 83.) — « Vers leonins. » (Id. p. 119.) — « Vers letrisés ou paranomes. » (Id. p. 108.) — « Vers rapportez. » (Id. p. 105.) — « Qui ne scait « pas faire un vers est un sot, et qui passe deux est « un fon. » (Gouj. Bibl. fr. t. XIV, p. 353.) — 2^o Pièce de poésie :

Cil jogleur en piez s'esturent,
 S'ont vieilles et harpes prises
 Changons, laiz, sons, vers et reprises
 Et de geste chanté nos ont. (Ms. 7615, II, f. 188.)

3^o Couplets : « L'epître Saint Bernard en chançon « royal de cinq vers sur le gouvernement de mai- « son. » (Desch. f. 436.) — « Entre .ii. vers, la tierce « meure. » (Prov. du Vilain, ms. S. Germ. f. 89.) — 4^o Verset : « Alleguant ce vers du pseaume. » (Godef. Annot. sur Ch. VI, p. 564.) — « Il com- « mença à reciter celle docte oraison par les « mesmes vers desquels avoit usé Populus. » (Croix du Maine, Bibl. p. 183.)

6. Vers. Verso : « Le vers leur changea. » (Percef. III, f. 153.)

7. Vers. Pluriel de ver : « L'autre maniere de « filandres, lesquelles aucuns ont appellez vers, « viennent aux cuisses des oiseaux. » (Fouilloux, Fauc. f. 27.)

8. Vers. Chaines :

De traiz, comme Saint Soubastiens
 Soit de sajettes en la fin,
 Et mis en vers et en liens. (Desch. f. 312.)

Versable. Changeant :

Considerons nos grans fragilitez,
 Nostre aage brief, le hault jne esperitable,
 Les cas soudains, la fortune versable. (Desch. f. 104.)

X.

Versaille. « Aller à Versaille. » renverser. (Oudin.)

Versaine. Versage ; jachière qui a reçu un premier labour : « Vaine pasture s'entend et s'entend « es chemins publics, charrieres. . . semblablement « terres en friches, versaines, soumariz, on fratis, « comme heritages non ensemeencez, ouverts et « non clos. » N. G. G. II, p. 1095.)

Versales. « Les lettres versales, » majuscules commençant les vers. Rabel. II, p. 129.)

Versation. Malversation : « Quelque mauvaise « versation faite dans les finances. » (Montluc, II, p. 482.)

Versault. Action de renverser :

Prudence n'est pas en sault,
 Toute noblesse m'oublie ;
 Loyauté est endormie...
 Cognoissance en droit versault. (Desch. f. 78.)
 Pité, largesce est perie,
 Mais convoitise est en fault
 Qui fait de chacun versault. (Desch. f. 475.)

1. Verse. Forme verbale de verser : « Pleuvor « à la verse. » Oud.)

2. Verse. « Feurent ouys du mole dix coups de « verscs et faulconneaux. » (Rabel. IV, p. 10.)

Verserres. Versificateur :

Uns verserres jadis estoit
 Qui boas vers et jadis faisoit. (Fahl, S. Germ. f. 4.)

Versenne. Sillon, en saintongeais, d'après Ménage.

Verser. 1^o Refouler : « Toutesfois eut l'on veu « le plus puissant, se ne fut le tournoy qui versa « sur eulx, dont il n'eurent espace, sinon de monter « sur les chevaulx, car ilz eussent esté defoullez. » (Percef. VI, f. 75.) — 2^o Etre versé dans : « Ce que « j'en ay dit, je n'entends qu'il prejudice à l'hon- « neur de ceux qui versent, comme il appartient, « en leur art. » (Apolog. pour Hérodote, p. 220.) — 3^o Pratique : « Combien fidellement il avoit versé « en sa charge. » (Ess. de Mont. II, p. 44.) — « Ceux « qui cheminent droitement en la vocation en « laquelle Dieu les a appellez, et qui y versent « comme devant luy. » (Apolog. pour Hérodote, p. 209.) — 4^o Etre versé dans : « Verser es saintes « lettres. » (Contes de la reine de Navarre, p. 63.) — 5^o Renverser :

Les prodomes doit on tenir molt chiers,
 Là où il sont et servir et amer ;
 Mais il paines en puet on nus trover
 Car ils sont mais, si com li fans demiers,
 Qui ne se puet en trebuchet verser.
 Chans, du conte Tibaut, p. 144.

Voyez fortune ainsi que aujourd'hui versa,
 G. G. G. II, p. 194.

« Monte en ton bateau et fay tant, avec la rame « et ton corps, en le versant du costé que l'eau y « puisse entrer. » (Nuits de Strapar. I, p. 178.) — « J'en veulx avoir le deduit de le chasser et de « l'occire quant il sera versé. » (Percef. II, f. 9.)

Et quant je voy telz estas fortunéz
 Verser ainsi et que fortune bat. (Desch. f. 339.)

20

Il amoit bien

Qui l'avoit *versé* de son lieu
Pour esprouver sa patience. *[Desch. f. 532.]*

Tant fierent entre eus sus ses armes
Que son destrier souz lui *verse*. *[G. Guiart, f. 257.]*

Fait li terre *verser*. *[Poët. ar. 1300, III, p. 1286.]*

Sanloit une foudre qui de ciel fut *versé*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1365.

J'entends ceans, en nostre court *perverse*,
Où tel repaist qui avant soupper *verse*. *[G. Gretin, 208.]*

Cest cist siecles cur il covient *verser*.
Chans. du cante Thibaut, p. 3.

S'aucun mousart venoit qui le voloit horter
Maquesai ne poroit sans se queval *verser*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1365.

• Faire *verser* de trait. • Mén. Du Guescl. p. 263.)

— • Estre au *versant*. • (Froissart, I, p. 99.) —

• *Verser* à revers. • Hist. de France, à la suite de

Fauvel, f. 85. — • Il n'est si bon chartier qu'il ne

• *verse*. • (Colgr.) — 6° Changer : • Voilà comme

• la fortune *verse* ses tours. • Brant. Cap. fr. III,

p. 66.) — 7° • Se *verser*, • battre la campagne.

(Coquill. p. 84.)

Verset-stal. Changement : • Le flux de profusion

• qui n'est qu'un *verset-stal*. • (Lett. de Pasquier,

III, p. 710.)

Versel. Prétérit de *verser*; poussa :

Tellement que ledit fossel
Allout sur l'eau et la rivière

Ainsi que le vent le *versel*,
Ades avant, ades derriere. *[Vig. de Ch. VII, I, p. 166.]*

Versifieur. Versificateur :

Ainsi je preuve ma major
Par ung tres bon *versifieur*. *[Gace de la Bigne, f. 78.]*

Versillier. Réciter versel par versel :

Et Turpin quant l'en vit billier
Reprist son syaume à *versillier*. *[G. Guiart, f. 145.]*

Versis. • Bois chablis et *versis*. • (Mém. de

Sully, X, p. 229.)

Versoier. Mêler. (Borel.)

Versoz. Pluriel de *ver*; vermine :

Quar moult redoute le torment
Qu'il et eu premierement
Des laisardes et des *versoz*;
Et des coluevres et des *loz*. *[Ms. S. Germ. f. 188.]*

Verssent. Reversent :

Maisons *verssent*, flamiches volent
Tout le pais environ fume. *[G. Guiart, f. 27.]*

Versure. Action de verser. (Colgr.)

Vert. Expressions : • Locques frites au *vert*

• aïllel. • Bécits d'un bourg, de Valenc. p. 58.) —

• La *verte* semaine, • le mois de mai, (Sibilet, Art.

poët. II, 96.) — • *Vert* perdu, • feuille morte. Chasse

et départ. d'am. p. 289.) — • En faire une *verte*. •

Le douv. f. 19.) — • Donner de *vertes* atteintes. •

(Oudin.) — • Ils ont beau pratiquer tous ces vieux

• moyens qu'ils ont ouy dire, ils y perdent leur

• escriemes, car quand une fois leurs femmes ont

• mis ce *vert coquin* dans leurs testes, les envoient

• à l'ute heure chez Guillot le Songeur. • (Brant.

Dam. gal. I, p. 181; voir VER-COQUIN.) — • Le ciel

• de fiel tout entlé d'or et de perles n'a aucune

• vertu à rappaiser les tranchées d'une *verte* coli-

• que. • (Ess. de Mont. I, p. 417.) — • Acier *vert*, •

bien trempé. (Ms. S. Germ. f. 190.) — • Homme

• *vert* • Oud., fou. — • Hommeurs *verts*. • (Son-

gereux, f. 181.) — • Teste *verte*, • folle. (Oud.) —

• *Vert* debat. • (Mém. d'Ol. de la Marche, I, p. 329.)

— • Cuir *vert*, • frais. (N. C. G. IV, p. 910.) — • Et

• yront leurs mestayres et gens roturiers demeu-

• rans és lieux et feages nobles, au dil four, moulin

• et pressoir, ... et ne pourront aucuns d'ores en

• avant user de *vertes* moules • (C. G. II, p. 121),

moulure du blé mouillé. — • Jeu du *vert*, • au

Mercuré de juin 1679, p. 329, sorte d'étoffes :

Blanc pelicon je ferai avoir
Et bonne cote à mon savoir
De *vert* de Honay tramant. *[Fabl. S. Germ. f. 138.]*

Communement sont mal vestuz ;
Mes ne se prisent des festuz ;
S'il ne se font robes taillier,
Le *vert* d'Ypre peuvent baillier. *[G. Guiart, f. 132.]*

• Terre *verte*, • mouillée. (Toison d'or, I, f. 45.)

— • Il nous en a donné de bien *vertes*. • Oud.) —

• Il y en a de belles et de bien *vertes*. • Ad.) — • Il

• s'en passent encore ailleurs de plus *vertes*, et de

• plus grandes. • Sag. de Charr. p. 540.) — • Quant

• aux peuples les choses prannent *vert*. • (Desch.

f. 340.) — • En haïller de belles, des *vertes* et des

• meures. • (XV Joies du mar. p. 163.) — • Entre

• deux *vertes* une meure • (Bab. I, 66, entre deux

mensonges une vérité. — • Les jaunes, biset, *vers*,

• dans G. Guiart, f. 332. — • Qui ne cueill des *vertes*,

• il ne mengera ja des meures. • (Jouvenel. fol. 19.)

Vertau. Bonne de barrique. (Colgr.)

Vertelle. • Les bonts des os sont appellés *ver-*

• *telles*, parce que par ens les parties du cors et les

• membres se tournent l'un vers l'autre. • (Les Tri.

de la Noble dame, f. 107.)

Vertement. Avec vigueur : • Je vous prie que

• nous piquions *vertement*, avant qu'il se fasse

• plus tard. • Fleur. p. 376.)

Vertenelle. 1° [Charnières, pentures qui main-

tiennent le gouvernail : • Un gouvernail fourni de

• gons, de *vertenelles* et eppastains. • (B. N. Charles

roy. IX, 26, an. 1381.)] — 2° Vervelle, an-

• cien rivé au pied du faucon : • Le lazl doit estre si

• long qu'il se double de la porte au faucon, jusques

• à terre; la *vertenelle* du faux lazl doit estre de

• fer. • (Mod. f. 80.) — • Puis parlerons des mesures

• des choses qui sont necessaires pour tendre le

• lazl au faucon premierement la *vertenelle* qui

• est trois lazl doit estre de corne de piege. • (Id.)

— • Et la *vertenelle* du faux lazl sera attaché en

• celle maniere que quant on tirera le faux lazl,

• qu'elle s'en viengne asiement. • (Id.) — 3° Pièce

fixée dans la porte pour retenir le verrou :

Reportent gons et *vertenelles*,
Verrous et clous. *[G. Guiart, f. 334.]*

Vertés. Vérifié : • Ton est *vertés*, si com je cuit. •

Poët. av. 1300, IV, p. 1312.)

Vertey. Vérifié :

Bien les puet croire de tant
Sanz soirement de *vertoy*. *[Poët. av. 1300, I, p. 49.]*

Vertier. Changeant :

No fu mollis, ne medians,
Ne *vertiers*, ne despisans. (Ms. 7615, I, f. 58.)

Vertigine. Vertige : « La teste qui lui tourne, comme s'il avoit une *vertigine*. » (Bouchet, Ser. I, p. 36.)

Vertiller. « Lorsque les tetins entlent aux filles que les Latins nomment *fratrate*, *sororiare*, en Lauragon nous disons *vertiller*. » (Malad. d'am. p. 110.)

Vertillon. Vertel, petit cône en fer ou en laiton, surmontant le fuseau dont on se sert pour filer à la quenouille :

Quelleque vieille va commencer
A filler, qui empougera,
Sa quenouille de hault tencer,
Son fuseau, de tout se dira ;
Les estoupes de on le scaura,
Le rouet de j'ai bec ouvert
Le *vertillon* de on verra. (Conquill. p. 62.)

Vertin. Imagination. (Oudin.)

Vertineux. Fantasque. (Oudin.)

Vertir. 1° Tourner, diriger vers :

Quant femme a sen cuer *verti*
A un amant. (Vat. 1490, f. 128.)

« Si que ne sai de nule part *vertir*. » (Poët. av. 1300, IV, fol. 1358.) — « Affin que nous puissions *vertir*, par dessus le temple de Marcus pour prier a aux dieux. » (Percef. I, f. 123.)

Pour ce tribut vous faut partir
Et devers Bethleem *vertir*. (Borel.)

Rommain tournerent le dos,
Tous descouvers et tous desclos ;
Aux heberges veulent *vertir*
Ne se forent aillieurs garir. (Brut, f. 93.)

Tu n'as hayneux qui te outrage et dye
Brocars picans, satyre ou tragedye,
N'as en ce lieu pour ton vueil divertir
De servir Dieu, pense donc d'y *vertir*. (Gretin, p. 216.)

2° Changer, transformer :

Rou estoit de liepre tout tainz et tout *verti*,
En l'eye se baingnoit ; si ert sempres garis. (Rou, p. 25.)

3° Affiner :

Car tot ansin come li ors
Est li meudres mestauz c'on *vertisse*. (Ms. 7615, I, 73.)

4° Infiniit pris substantivement : « Le mal et douleur que tous deux en avons receu puis sur ton *vertir*. » (Ger. de Nevers, 2^e p. p. 11.)

Vertiz. Colonne vertébrale (?) :

Aviz li est qu'il doit morir,
Et quant li trait le cuer du piz,
Le froit le prant en la *vertiz* ;
Et puis d'illec par tout le cors. (Ms. S. Germ. f. 143.)

Vertoil. Bonde ; un mari tient l'amant de sa femme enfermê sous un cuvier :

Qu'il tonel est à grant peine,
Qu'il en fist le *vertoil* voler.

« Vouldrois tu faire retrograder les planettes et demancher toutes les spheres celestes... desarticuler les *vertoils*. » (Rab. III, p. 155.)

Vertoillie.

Si trait le vit dont une anesse
Peut bien estre *vertoillie*. (Ms. 7218, f. 231.)

Vertoreaux. Pour verts (jeunes) laureaux (?) :

« Si c'estoit beste si revelense qu'elle regibast aux autres par vesnel ou par felonnie, comme font « souvent *vertoreaux* ou poulain. » (Bout. Som. rnf. p. 861.)

Vertous. Vertels :

En lait ou en grand d'avaire
Ou en moys-larde qui est saire,
Ou en *vertous*, ou en lins-taire,
Ou en civos, ou en porians. (Ms. 7218, f. 176.)

Vertu. A tous les sens, du latin *virtus* :

Ce font ici qu'apparat la *vertus*
De quatre preux et vaillans champions. (Rabel. II, 222.)
Qui, en pou d'ans, a fait tant de *vertus*,
Pour sou seigneur et a son pays bien
Dot... estre aimez de tous et chier tenus. (Desch. 121.)
Et avions du vin de Vertus
Qui renvigure les *vertes*. (G. de la B-gne, f. 114.)

« Jouer à honnestes jeux, comme aux merveilles, « aux estais, aux ventes, aux *vertus*. » (Ver. 41.) — « Adone issirent hors, les *vertus* des angles et « vindrent devant Adam. » (S^c Croix, p. 11.) — « E « vindrent adone deus angels et deux *vertus* du « ciel. » (Id. p. 3.)

On doit avant purger toute sa conscience ;
Après doit-on empiere des *vertus* la poissance.
Ms. 7615, II, f. 480.

Denier fet en cest mont *vertuz* ;
Denier fet les vilains ages. (Ms. 7218, f. 167.)

« Lors lui failloit le cuer de joye et la convint « asseoir, tant que sa *vertu* lui fut revenue. » (Percef. I, fol. 114.) — « Vint une douce playe du « ciel qui tous les raffreschit et remist hommes et « bestes en leurs *vertus*. » (IX Preux, p. 476.)

De sours or, plus radreier,
De malades doner sainte,
D'autres *vertus* à grant plenté. (Ms. 7218, f. 284.)

Diens ferroit por moi, je croi, *vertu*,
Se je james vos poioe aprocher. (Ch. du C^e Thob. 109.)

« Jurer Dieu et sa *vertu*. » (Besch. fol. 32.) — « *Vertus* d'ung petit poisson. » (Rabel. IV, p. 145.) — « Faire ses *vertus*. » (Rou, p. 86.) — « Assaillir « en la *vertu* de toutes ses forces. » (IX Preux, 273.) — « Les *vertus* surmontent les signes. » (Cotgr.) — « Contre peché est *vertu* medecine. » (Cotgr.)

De necessitez font *vertus*
Plusieurs qui sont desconfortez. (Desch. f. 53.)

Vertuable. Vigoureux, ayant pleine force :

Car en ses faz fut fort et *vertuable*. (Desch. f. 316.)

Furieuse, non furiable,
Vertuable non vertueuse. (Desch. f. 11.)

« Ce nonobstant, à ceste presente paix, traicté et « accord, seront et demouront *vertuables* et en « leur plaine force. » (Monstrel. II, 118.)

Vertueux. Vigoureux : « Il estoit si vieil et de « si grant age que ceulz qui le regardoient dirent « qu'ils n'avoient veu jamais homme si vieil et non « pourtant il estoit moult *vertueux* de son age. » (Lancel. III, f. 16.)

Vertueusement. Vigoureusement : « M'exhor- « tant que *vertueusement* je renuasse mes pieds. » (Am. ressus. p. 25.)

Vertugade, alle. Gros bourrelet que les femmes portaient sous leurs corps de robe : « S'es-
timans, comme dit Platon, assez couvertes de
« leurs vertus sans *vertugale*. » (Mont. Ess. III,
p. 132) — « Chasser les mouches de dessous la
« *vertugalle*. » Dom Florès de Grèce, f. 130.)

Vervaille. Anneau qu'on attachait au pied du faucon ; vervelle : « Un ject, une *vervaille*, un
« leurre, un chaperon. » (Goujet, Bibl. p. 217.)

Vervain. Verveux, filet :

Mille sortes d'appas, mille façons subtiles,
Pour faire des engins, des laches, du *vervain*.
R. Bell. I, p. 115.

Verve. Caprice ; on lit dans Brantôme, Dames galantes, I, p. 63, d'un mari devenu tout à coup jaloux de sa femme : « *Verve* luy prist. »

Virge pucele, virge dame,
Qui es salue de cors et d'ame,
Secors ton serf, secors ta serve,
Où ci a perilleuse *verve*. (Ms. 7218, f. 297.)

Dame sainte Marie,
Mon corage varie,
Ainsi que il te serve,
Où jamaes n'est tarié
Ma dolour, ne garie ;
Ains sera m'ame serve,
Où aura dure *verve*,
S'ains que la mors ne *verve*,
En vous ne se marie. (Ms. 7218, f. 301.)

Vervelle. F. Anneau rivé au pied d'un faucon :
« *Vervelles* d'argent dorées et esmaillees des
« armes de France pour les faucons du roi. » Du
Cange, *Vervitium*.) — « Et d'iceulz les ungs por-
« ter jects aux jambes bien beaulx et precieuz,
« avec inscription aux *vervelles*. » (Habelais, V,
page 19.)

N'es ce plaisir de voir un espervier,
Longes aux pieds, sonnettes et *vervelles*.

Cretin, p. 80.

2^e Charnières : « Osta, à force d'unes lenailles,
« les *vervelles* du pelle dudit huis. » (Jl. 172, p. 8.)
— « Le conseil qu'il luy donna fust qu'il luy fist
« oster les *vervelles* qu'ilz luy tenoient la visière
« de son armet. » Le Jouy, p. 357.)

Verviller. Vermiller :

Mais les sangliers veulent les forts buissons
Les glans des bois, las lieux où *vervillioient*.
Deschamps, f. 112.

Vervuillier. Verruillier :

On doit ançois l'estable *vervullier*.
Vatican, 1420, fol. 180.

Vervuin. Verveux, filet : « Ne doit avoir.....
« chacun haquet que six nasses de bars..... et
« ne doit mener chacun haquet que huit boue-
« tientes aux anguilles et cinquante *vervuins*. »
(Bouteiller, p. 507.)

Vesceron. Vesce sauvage. (Colgrave.)

Vesdiant. Agissant par ruse :

Si firent un embuschement...
Puis pristrent une autre partie...
Puis s'en restreurent *vesdiant*
Com s'il allassent fuant. (Rou, p. 228.)

Vesdie. Ruse :

Hassainz fu moult de grant *vesdie*
Et moult fu plain de felonie. (Rou, p. 14.)
Semblant firent de fuir, pour euls faire encauchier,
Li Normanz, par *vesdie*, s'en alerent fuant.
Rou, p. 102.

Berengier s'accorda, si fist sens et *vesdie*. (Il, p. 54.)

Vese Cornemuse. (Oudin.)

Vesé. Ventru. (Colgrave.)

Vesieaire. Herbe à cautères. (Colgrave.)

Vesie. Sagesse :

Cil a moult mieus tut, pois en sa *vesie*
Qui en doutant a des biens a te fie.....
Vatican, 1490, f. 148.

Vesier. Prévoyance : « J'entens bien, à vostre
« vouloir, que tantost voudriez avoir le pont, la
« tour et la ville ; se convient à tel proye prendre
« plus d'un ostouer ; et pour ce nous y convient il
« saignement *vesier*. » (Mén. du Guescl. f. 89.)

Fame set mieus prometere
S'amour, c'est par *vesier*
Si con nous dit la lettre. (Ms. 7615, II, f. 140.)

Veske. Evêque :

Li traïsons tout partout mence ;
Ele est à Roume, ele est à Rains,
S'est sous les princes souverains,
Sour *veskes* et sour canceliers,
Sour bourgeois et sour chevaliers.
Po. t. avant 1500, IV, p. 1321.

Veskir. Vivre : « Ensi porrons *veskir* el bien
« loiaument amer. » Chans. ms. Boul. f. 344.)

Veslaie.

Ainc comanda que cascuns om
Ewist son droit jusques à som
K'il n'i perdist une *veslaie*. (Mousk. p. 97.)

Vesner. Lâcher des vents : « Mais la fausse
« vielle *vesnoit*..... puant comme cent diables. »
(Rab. II, f. 152.) — « S'il *vesnoit*, c'estoient botines
« de cordouan. » Id. IV, f. 137.)

Vesniere. 1^o Fessier :

Si prendrez la queue d'un lievre
Et de la laine d'une chievre,
Amor de miel, douceur de suie,
De la *vesniere* d'une truë. (Ms. 7218, f. 213.)

2^o Qui lâche des vents : « C'estoit une *vesniere*
« que cette femme là. » (Moy. de parv. f. 149.)

Vesperie. Dernier acte de Sorbonne pour
acquérir le doctorat. (D. C. sous *Vesperia*.)

Vesperiser. Réprimander : « La response leur
« fut faite par le comte de Salsbery qui, après les
« avoir un peu *vesperisez* sur les remarques de leur
« legereté. » (Négoc. de Jeannin, I, f. 249.) — « Les
« sciences mesmes et docteurs d'icelles se moquent
« les uns des autres, qu'ils appellent *vesperiser*. »
(Contes d'Eutrapel, f. 505.)

Vespartilion. Chauve-souris ; ici au figuré,
homme occupé de maléfices : « *Vespartilion*, si
« comme quant aucun est si malfaisant qu'il s'en-
« tremet de plusieurs maléfices, si comme de meur-
« drir gens, d'emblor, de desrober... et y chel
« grandement crime capital de *vespartilion*. »
(Bouteill. Som. rur. p. 173.)

Vesprade. Après-dînée: « Puisque je suis privé
« de vous avoir en ce lieu gouverné une *vesprade*
« selon mon attente. » (Lett. de Pasq. III, 231.)

Vespre. Après-dînée; heures de l'office divin
dites pendant l'après-dînée: « Adonc fu le soleil
« esconse; quant ilz vindrent au monastère, fut
« près de *vespres*. » (Percef. I, f. 32.) — « Tous les
« *vespres* les Escotois faisoient, par confume, grans
« feus, et faisoient grand bruit. » (Froiss. I, 21.) —
« Dieu le doit bon *vespre*. » (Percef. I, fol. 69.) —
« Sur l'heure de basses *vespres*. » (Toison d'or,
f. 184.) — « *Vespres* siciliennes. » (Pasquier, Rech.
p. 140.) — « Il marche comme un chien qui revient
« de *vespres*. » (Garasse, Rech. des Rech. p. 684.) —
« Il n'est si grand jour que ne vienne *vespre*. »
(Cotgrave.)

Le vilains dit en reprovier,
Qu'un *vespre* lo on li bien jor. (P. av. 1300, II, p. 71.)

« *Vespres* d'un tournoi, » jointes faites la veille
du tournoi pour s'y essayer. (Percef. IV, f. 59.) —
« Estre aux *vespres* de la mort, » sur le point de
mourir. (Brant. sur les duels.)

Vesprée. Après-dîner: « Il faisoit, à une *vesprée*,
« depuis disner, beau tems, par quoy ils delibèrent
« d'aller chasser au bois. » (Luv. des Frs. Charles
VI, p. 172.) — « Chevaucher par *vesprées* et par
« adjournements, » escarmoncher matin et soir.
(Froiss. I, p. 33.)

Allant de nuit, sur la *vesprée*. (Cotguill. p. 104.)

S'en va tout droit à son œuvre rengor
Et au labour, soit de champ, soit de pré,
Soit de jardin jusques à la *vesprée*. (Cl. Marot, p. 688.)

Vesprer. Tomber, en parlant de la nuit: « Se
« deduisit la compagnie une grant piece du jour,
« tant qu'il commença à *vesprer*. » (Percef. I, 123.)

Vesque. Evêque:

Et quel fist tenir en maint lieu
Arcevesques, *vesques*, concile. (Moush. p. 172.)

Moult fist grant bien Celpri li rois
As canones et as bourgeois,
Mais au *vesque* nommeent. (Ms. 7218, f. 107.)

Dieus, qui soufristes que Judas
Aia au *vesques* Cayphas. (Ms. 7218, f. 103.)

Errant se croisa d'outremer
Ou il ala sans retourner,
Si devint il *vesques* templier. (Ms. 7218, f. 11.)

Vesquisse. Imparfait du subj. de *vivre*:

Se en mon pouvoir estat fusse,
En bone grace le praisse,
Quar le cors et la vie eusse
Et avoir, dont je me *vesquisse*.
Et me gardasse. (Ms. 7218, f. 138.)

Vessaille. Mot méprisant fait sur *vesse*: « Toute
« cette *vesaille* de deesses. » (L'abel. III, 63.)

1. Vesse. 1° Vent: « Tenir comme *vesses* en
« eloire. » (Moy. de parv. p. 380.) — 2° Femme
débauchée: « Pourquoy est ce que, quand on
« nomme un homme sot, il s'estime coqui, et si on
« appelle une femme *vesse*, elle pensera estre putain.
« » (Moy. de parven. 369.) — « La fortune est
« une bonne *vesse* et putain. » (Brant. Cap. fr. II,
p. 37.)

2. Vesse. Vesse, graine pour la volaille: « Mets
« en eau d'aloes et de la *vesse* sauvage, et grand
« polieu et d'icelles oingt les pieds de l'oiseau. »
Fouill. faucon. f. 85.)

Vessell. [Vaisseau. (B. N. fr. 26009, n° 927, an.
1370.)]

Vessie. « Donner d'une *vessie* par le nés. »
Ond. — « Faire de *vesgies* lanternes. (L'abel V,
p. 104.)

Vessiere. Endroit planté de vesces:

Douze vilains en la *vessiere*
Sont à *vesses* cueillir euein
Chascun plain poing. (Besch. f. 223.)

Vessiere. Qui vesse souvent. Cotgr.

Vessiette. Petite vessie. (Cotgr.)

1. Vest. Investiture: « Cette possession et saisine
« qu'ils appelloient autrement *vest*. » Pasq. Rech.
p. 777.) — « De saisine et dessaisine vulgairement
« appellé *vest* et devest. » (C. G. I, 481.) — « L'un
« des parens pourra venir demander le retrait
« lignager, dans l'an et jour après l'investiture ou
« le *vest*. » (N. C. G. I, p. 546.) — « Franc alev ne
« doit *vest* ne devest, censive, ne foy, ne hommage. »
(N. C. G. I, p. 106.)

2. Vest. Est: « Car soy embarquant pour faire
« voile, au vent *vest* en nord est. » (Rab. I, 301.)

Vestement. Vêtement: « *Vestemens* de bois,
« de chasse. (Percef. I, fol. 21.) — « On croit d'un fol
« bien souvent qu'il soit clerc par ses *vestemens*. »
(Cotgrave.)

Vesteure. Investiture: « Item pour ventes et
« pour *vesteures* des heritages dessus ditz. » (Dé-
nombrement de Montmaur, 1366.)

Vestiaire. Chambre où sont pendus les habits:
Assis dedens mon *vestiaire*. (Froiss. poés. p. 206.)

Vestir. Vêtir: « Il *vestoit* les nuds. » (Sirapar.
II, p. 448.) — Décoré: « *Vestu* de nom. » G. de la
Bigne, f. 8.) — Garni: « Chambre *vestie* de beaus
« paremens. » (Poés. de Froiss. 192.) — « Chambre
« *vestue* de tapisserie. » Id. p. 124.) — Qui a un
fourreau: « Espée *vestue* de velours. » (Arest. amor.
p. 416.) — « Lances *vestues* de drap d'argent. »
(Saintré, 238.) — « Bassinet et lances de costes de
« fer *vestis*. » (Besch. 173.) — « J'ai fait bon devoir
« de vous servir *vestu* et nud. » c'est-à-dire jour et
nuit. (Dép. d'am. 269.) — « *Vestu* de son larrecin.
« Beaum. 324.) — « Frappa le lyon parmi le col qu'il
« avoit *vestu* et armé de poil. » (Percef. II, f. 86.)

S'uns homme en ermitage habite,
Et il en a les dras *vestus*. (Ms. 7218, f. 329.)

« Charité *vestent* à l'envers. » (Mod. fol. 215.) —
« *Vestir* la champagne de l'escu. » (Percef. II, 129.)
— « Obligation *vestue*. » (Britt. lois d'Anglet. f. 61.)
— « Douaire *vestu*, » garni de la récolte des terres
de l'année. (Beaum. p. 121.) — « Court *vestue*, »
juges siégeant à leur tribunal. (Id. p. 150.) — « Ne
« trouve point de court *vestue* pour faire recort. »
(Id. p. 27.) — « Requeste, promesse faite par court
« ou *vestue*. » (Anc. Cout. de Bret. f. 134.)

Vesture. 1° Investiture : « Est requis que iceluy en soit *vestu* et saisi, ou qu'il en ait joui par dix ans entiers, laquelle jouissance de dix ans equivoque à *vesture* » (G. G. I, 477.) — « *Vesture* » et *vest* est une même chose. Toutesfois *vesture* s'entend aussi pour ce que l'on paye pour le *vest* d'heritage acquis de nouvelle, fait par les officiers de la justice où est assis le diet heritage. » (G. G. I, p. 544.) — 2° Plumage : « Des oiseaux les plus santes *vestures*. » (Marg. de la Marg. f. 154.)

Vesvé. Venveage : « Meubles et acquets faits en son *vesvé*. » (G. G. H, 854.)

Veteller. Féconder, en parlant du taureau (comparez *Vétiller* 2 : « V harassant comme taureauux banniers qui *vetellent* toutes les vaches d'une paroisse à la rangette. » (Moy. de parv. 95.)

Vetery. « Item deux arpans tenant à... au den. » à la S. Remy, item leur *vetery* à terrage. » (Dictionnaire de Montmor en 1396.)

1. Vétiller. Dire des vètilles : « Nous *vetillons* près le feu. » (Moy. de parv. p. 28.)

2. Vétiller. Flotter : « Ses beaux cheveux e spars, mignons lacets d'amour, *vetillant* sur ce beau chef d'œuvre de nature poli. » (Moyens de parv. p. 21.)

3. Vétiller. « Les bestes chevalines saillent, les anes bandoient, les chiens couvrent, les pourceaux souillent, les taureaux *vetillent*. » (Moy. de parv. p. 171.)

Vettelée. « Bonjour, mademoiselle ; mon pere vous prie de lui prester vostre taureau pour donner une *vettelée* à nostre vasche. » (Moyens de parv. p. 114.)

Vettoine. Plante, bêtoine. Colgr.)

Vetneiller. Ravitailler. (D. C. sous *Vitellatio*.)

Veturier. Tailleur d'un couvent. (Du Cange, *festiarus*.)

1. Ven. Vu :

En ce dit lieu

Estoit le roy, Juppiter au meillieu,

Seant en throsne et ainsi que de *veu*

Fut la de tous adoré comme un dieu. (Cretin, p. 57.)

« Seay de certain que je seray mort ou prins en la bataille, mais pour tant que vous en avez ainsi parlé et moy tenu pour recreant, ad ce *veu*, elle sera demain. » (Mém. du Guescl. p. 256.)

Heques recousoit ses pians,

Son mantelet et ses drapians

Qui n'estoient mie molt nuef

*Ve*u orent maint an reueuf. (Ms. 7989², f. 239.)

La fain leur avoit si *veu*

Que li gorgeron leur croissoient

En plusieurs lieux, quant il menjoient,

Ce jour que desprisnonnez furent. (G. Gniart, f. 75.)

2. Ve. Voué : « *Ve*u à Dieu. » (Triomp. des IX Preux, p. 544.)

Vene. 1° Vue : « *Ve*u de frank plege. » (Britt. fol. 27.) — « La estoit le comte de Fribourg et le marquis de Rothelin et furent ceux qui conduisirent la *ve*ue du roy et du duc. » (O. de la Marche,

p. 166.) — « La *ve*ue desdits princes fut entreprise à grosse difficulté. » (Mém. de Rob. de la Mark, p. 376.) — « *Ve*ues mortes, » chassés dormant qu'on ne peut ouvrir. (G. G. p. 790.) — « A *ve*ue de pais, » d'oïl. (Oud.) — « Donner dans la *ve*ue, » inspirer de l'amour. (Oudin.) — « Avoir la *ve*ue plus courte que le nez. » (Id.) — « Il ira à mal *ve*ue. » (Fabl. S. Germ. f. 19.) — « A la *ve*ue et à la seue. » (Gloss. sur les Cont. de Beauv.) — « Traire à *ve*ue. » (Mod. f. 76.) — 2° Visière : « *Ve*ue découverte. » (Hist. de Bayard, f. 37.) — « Baisser les *ve*ues des armetz. » (Florès de Grèce, f. 133.) — « Saisir par la *ve*ue. » (Percef. I, fol. 82.) — « Recevoir un coup de lance » dans la *ve*ue. » (Du Bellay, fol. 355.) — *Veux* : « Avoir tel vis et tele *ve*ue. » (Ms. 7218, f. 297.) — « Voir en une seule *ve*ue. » (Gast. Phéb. p. 34.) — 3° Enquête, examen : « Diverses *ve*ues sont, il y a *ve*ue de lier, *ve*ue d'homme en langueur, *ve*ue de meffail, *ve*ue d'homme occis, et *ve*ue de femme despuclée. » (Anc. Cont. de Norm. 87.) — « *Ve*ue est quand le plaignit montre par devant la justice la chose qu'il demande. » (Anc. Cont. de Norm. fol. 117.) — « *Ve*ue et moustrée. » (Ord. II, 267.) — « *Ve*ue et ostentation de lier. » (Bonteil. Som. rur. p. 207.) — « *Ve*ue d'heritage. » (Beaum. p. 192.) — Inspecteur : « Pour visiter les halles, marchanz et marchandises, et pour establir *ve*ues suffisans. » (Ord. II, 205.) — « De repuerre *ve*ues et hostencions des lieux. » (D. C. *Vicus*.)

Veve. Veuve :

*Ve*ve dame n'a ami

Ge dit li vilains.

(Ms. S. Germ. f. 74.)

Veuf. Privé de : « Ses serviteurs demenrerent ainsi *veufs* d'un si bon maistre. » (Brant. Cap. estr. II, p. 98.)

Veuve. Veuve : « Droit de *veufce*, » droit pour une veuve de prendre chaque pièce de ménage, la meilleure de son choix. (Laur.)

1° Veufve. 1° Veufve : « *Veufve* emporte le vallez. » (Laur.) — 2° Privé de : « Je suis *veufve* et orphelin de tous mes parens. » (Chr. S. Den. I, f. 15.)

Veuglaire, ere. Bouche à feu moins puissante, mais plus longue que la bombarde ; elle se chargeait par la culasse : « Un canonnier de la dile place qu'on disoit estre prestre, tira d'un coup de *veuglaire* sur ledit messire Jacques qui l'atteignit. » (Math. de Conci, Ch. VII, 655.) — « Si liroient ils par dessus la muraille, ... grande quantité de coups d'artillerie de *veuglaire*. » (Id. p. 628.) — « Furent occis dudit *veuglere*, de ce mesme coup, » un homme d'armes et quatre archiers. » (Monstr. III, p. 51.)

Veuil, eul. Volonté : « Outre son *veuil*. » (J. Marot, p. 7.) — « M'a remis le *veul* au corps. » (Percef. VI, f. 74.)

Veule. Mon, paresseux :

Li mist couronne sur la tieste,

Et coume roy et empereur

Li fisent tot joie et oueur

Quar Charles n'ert estoies ne *veules*. (Mousk. p. 118.)

Sen devoit plorer tous li peules
S'il n'ert et d'ions et de cuer *veides*. (Id. p. 777.)
Auis qui m'estoupes la gueule,
Qui tant fu amusee et *veide*. (Ms. 7218, f. 61.)

Veidle. Mollesse :

Mes par leur cointe *veidle*
Fout sage autrui de leur vie. (Poët. av. 1300, IV, 1518.)

Veultre. Vaultrer : « Ils se *veultrent* devant les
pieds de ceux qui les favorisent. » (S^t Jul. p. 556.)**Veultz**. Ex-volo :

Es monastères en lieu de librairie
Hé, qu'y a-t-il ? Une fauconnerie ;
Et aux perches où estoient *veultz* et flambeaux,
L'en y juche maintenant les oyeaux.

Vig. de Charles VII, II, p. 21.

Veulx. Voul, figure de cire qui représentait
celui qu'on désirait blesser ou tuer en la piquant :
« La femme messire Robert d'Artois seur du roy de
France fut soupconnée d'aucuns *veulx* fails ; et
pour celle cause elle fut mise en prison. » (Chr.
de S. Denis, II, f. 188.)

Veunesin. Vexin :

Et puis en Chambresis, et puis en Vermandois,
Puis a passé, de Flandres les mons et les destrois
Parmi le *Veunesin*, s'en vint en Meulenois.

Ms. 7218, f. 344.

Veurent. Voulurent : « Pour entrer en la
jouissance de tels heritaiges à litre de don, vente,
reddicion, ou transport, est requis de les appre-
hender par la justice des dils de Saint Vaast, ou
par devant juge royal iceux seigneurs de Saint
Vaast pour ce *veurent* accorder estre evocquez
ensemble. » (N. C. G. I, p. 408.)

Veute. Vue ; Vulcain « se fist declairer coqu par
arret et en *veute* figure de tous les deux. » (Rab.
III, p. 63.)

Veuve. Privé de : « Demoura le roy Charles
veuve, n'oneques puis ne se maria. » (Froiss. II,
p. 18.)

Veuvée. Veuvage : « Nés dix mois après le mort
dou baron sa mere, ou tans de sa *veuvée*. » (Beau-
manoir, p. 253.)

Veuver. Priver de :

Puisses tu de tes doits tes saigneuses paupieres
Repentant de ton tort *veuver* de leurs lumieres.

Baif, p. 71.

Veusses. Veuvage : « Mounseigneur sui une
pauvre femme en *veusses*. » (Moy. de parv. 248.)

Vexacion. Vexation : « Il advient commune-
ment que fortune aide les hardis, comme dit
Virgile, et *vexacion* donne entendement, comme
dit le Saige. » (Le Jouvenç. p. 46.)

Vexil. « *Vexil* ou baniere du pape. » (La Salade,
f. 33.)

Veve. Voie : « Ceo purra averer par trois *veves*
de verité. » (Britt. f. 217.)

1. Vez. Hclas :

Vez ! li venis est dous quant on premier le prent,
Puis samble trop amere quant aucuns se repent.

Ms. 7218, fol. 357.

2. Vez. Voici : « Vez mi ater. » (Ms. 7218, f. 197.)

Vezarde. Peur : « Vous avez telle *vezarde* et
paour. » (Rabel. IV, 286.) — « Fut fort blessé et
emprisonné, non sans grande peur et belle *ve-
zarde*. » (Brant. Cap. estr. I, p. 105.)

Si furent lors jetéez bombardes,
Engins volans, canons, perriers,
Qui leur faisoient belles *vezardes*.

Vig. de Charles VII, I, p. 154.

Veze. Vessie : « On lui avoit robbé une *veze*
pleine du vent propre que jadis à l'Isses donna
le bon roufleur Eolus pour guider sa nauf en
tens calme. » (Rabel. IV, p. 183.) — 2^e Corne-
muse : « Les joueurs de *veze* venant à souffler ici. »
(Bouch. Ser. I, p. 186.) — « Bon joueur de *veze*. »
(Eutrapel, p. 148.) — « La *veze* ne sonne plus. »
(Id. p. 463.)

Vezés. Billevesées. (Colgr.)

Vezeardon. Nom d'un cuisinier. (Rab. IV, 170.)

Vezeur. Joueur de veze : « Ceste mariée ne
vout jamais bouger de là où elle estoit, que les
menours ne l'lassent prendre, et que les pibés
leux et *vezeurs* n'eussent soufflé. » (Bouchet,
Serçes, p. 186.)

Vezie. Ruse :

Quant tel plait fait, sans son congié,
Que tost y auroit felonnie,
Vezie fu contre bordie. (Brat, f. 18.)

Vezié. Rusé :

Si est des *vezier* felons. (Fabl. S. Germ. f. 17.)
A felon et à *vezié*. (Id. f. 20.)
Si vait des felons *veziés*. (Id. f. 19.)
Cointes ert et *veziés*. (Id. f. 20.)
Li lous estoit moult *veziés*. (Id. f. 22.)
On le voit saige et *vezié*. (Id. f. 23.)
De parens est moult enforciez
Et moult cointes et *vezier* ;
De bien loing avant pourvoit
Ce que li engignier voutoit. (Brat, f. 50.)

Veziens. Même sens :

Le filosofes bien le croit
Que gaires *veziens* n'estoit
Ne tel homme ne sembloit mie
Qui feist telle tricherie. (Fabl. S. Germ. p. 48.)

Vezeon. Derrière. (Oudin.)

Vezeus. Joueur de veze, de cornemuse : « Les
vezeus disoient de la veze, les gentilshommes
dancoient, petonton, les branles de Poictou. »
(Moy. de parv. p. 409.)

1. Vi. Vire, du latin *vire*, à la place de : « *Vi*
gouverneur. » (Ord. des ducs de Bret. f. 365.) —
« V^o chancelier de l'université. » (Pasquier, Rech.
p. 806.) — « *Vi* bailli. » (Colgr.)

2. Vi. Prédit de *voir* : « En son ostel, ainc ne
« *vi* mi. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1361.)

3. Vi. Du verbe *veer*, défendre : « Ne di que le
« randon, ne ge pas ne l' vos *vi*. » (Ms. S. G. 170.)

Viage. Usfruit : « Resigna es mains du roy les
« duchés de Berry, comlé de Poictou, reservé à
« luy son *viage* es dits duchié et comlé. » (Godef.
Annol. sur Ch. VI, p. 786.)

Viager. « Personne *viagère*, » à qui on paie une pension. N. C. G. II, p. 55.)

Viaige. Profit (voir *Viage* ;

Mes corps bien vous acuisia
Dont je deusse avoir mon *viaige*. (Desch. f. 390.)

1. Viaire. Visage :

Cheveux et barbe et le *viaire*
La fait apparillier moult bel (Ms. 7218, f. 258.)

« *Viaire* bel, sanguin et riant. » (Froissart, III, p. 28. — « *Viaire* lie, riant et attempé. » (Gr. Cout. de France, III, p. 295.) — « *Viaire* à *viaire*. » (Percefl. I, f. 152.) — « *Vostre viaire* voyant. » (Id.)

2. Viaire. Viager : « Se demet dudit fief un « profit de l'autre frere, retenu son *viaire* sur sa « part. » C. G. I, p. 137.)

Viande. Vivres, en général, du latin *vivenda* : « Ne pouvoient mie assez trouver *vian*des aux hommes et aux chevaux. » (Chr. de S. Ben. I, p. 260.) — « Les chevaux leur faillitoient du long travail et « par la faute des *vian*des. » (Id. f. 262.) — « *Vian*-des creuses, » volaires, gibier. (Apolog. pour Hérodote, p. 131.) — « *Vian*de creuse, » musique. (Oudin.) — « *Vian*de de gentilhomme, » où il y a des os pour ses chiens. (Oudin.) — « Ce n'est « pas *vian*de preste. » (Id.) — « Ce n'est pas *vian*de « pour vos oiseaux. » (Id.) — « Mettre un habit sur « sa *vian*de. » (Poës. de Froiss. p. 276.) — « *Vian*de « d'ami est bien tost preste. » (Cotgr.) — « La *vian*de « semond, prie les gens. » (Cotgr.) — « De man- « vaise *vian*de, on ne seail faire un bon potage. » (Cotgr.) — « De la *vian*de deux fois cuite et de la « manvaise femme, Seigneur, Dieu, veuilles nous « delivrer. » (Nef des fols, f. 11.) — « De toutes les « *vian*des que boulangers peuvent faire. » (Amant ressuscité.)

Viandeis. Pâturage des bêtes : « Cy après devisé « comment on puet traire aux bestes rousses et « noyres à la revenue de leur *vian*deis ou men- « gnes. » (Gast. Phéb. p. 340.)

1. Viander. Mangeur de viande :

Li grant clerc, grant provender,
Qui a esté grant *vian*der. (Ms. 7615, I, f. 59.)

2. Viander. Pâturer, manger :

Par ces champs vont *vian*derant
Et les vignes exterminant. (Gace de la Bigne, f. 100.)

« Avezvous ung pen de soulpire on fuict une « mirifique decoction pour faire *vian*der les chiens « constipé du ventre. » (Rab. IV, p. 27.) — « Il « doit dire des cerfs et de toutes bestes rousses « doules *vian*der ; et de toutes bestes mordanz, « comme sont ours, porcs, loups... mangier. » (Gast. Phéb. p. 157.) — « Ce qu'ils broutent pour « leur vie, nous l'appellons *vian*der. » (Mod. f. 59.)

Vianhier. Même sens que *viandeis* :

Peult conoistre, par les fumées,
Par la freure, par les portées,
Par le pied, par le *vian*hier,
Quel beste c'est. (Gace de la Bigne, f. 139.)

Viandis. Même sens : « Si on luy demande

« comme se doit nommer le manger du cerf, en « termes de venerie, et d'autres bestes à luy sem- « blables, doit dire qu'il se nomme *vian*dis. » (Fouill. Vén. f. 36.)

Vianois. Fabriqué à Vienne :

Partonopus l'espée trait
Ainz qu'en puisse partir li rois ;
Le fiert en leanne *vian*ois. (Ms. S. Germ. f. 135.)

Viateur. 1^o Voyageur. (Cl. Marot, p. 440.) — 2^o L'homme dans son passage sur la terre : « Des « *viateurs* li fruitit délicieux. » (G. Cretin, p. 25.)

Viatique. 1^o Argent de route donné aux moines. (D. C. sous *Vaticum*.) — 2^o Voyageur : « Adresse « profitable à tous *viatiques* allans et retourrans « par divers pais. » (Du Verdier, Bibl. p. 635.) — 3^o Précautions : « C'est un périlleux *viatique*. » (Desch. f. 337.)

Viaus. az. A l'instant même :

Si l'ust fust las, si m'en pesast *viaus*. (Ms. 7989², f. 62.)
Et li dist moult tres doucement,
Frere, por chou omnipotent,
Dites moi *viaus* un seul pechié. (Ms. 7218, f. 2.)

Sire, font il, quar descendez,
Venez ens ; si vos anandez ;
Si proterez *viaus* Dieu merci. (Id. f. 1.)

Traient cordes, traient hinlaz,
Puis se fierent en mer raz. (Ms. S. Germ. f. 185.)
Ahi, beau Deus, s'ele *vian*er connoist
La grant amours, la bono entencion
Dont li sopir venoit à tel foison,
Ja fuis amis a joie ne faudroit. (Poët. av. 1300, I, f. 507.)

Viaut. Vaut, de valoir :

Mais done ne m'a nus esgardé
Qui plaigne moi et ma beauté.
Certes cil *vian*t la puele
Que je trouvai l'autrier si bele. (Ms. 7989², f. 60.)

Vibreux. Nerveux, crispé :

Après i vint une femme *vibreux*
Qu'on nommoit ire. (Tri. de la Noble Dame.)

Vicaire. 1^o « *Vicaire*, homme vivant et mou- « rant, qui rendoit la foi et hommage pour gens « d'église et de main morte. » (C. G. II, p. 251.) — 2^o Charge militaire ; dans l'antiquité romaine, direc- « teur d'un diocèse : « Se le prince avoit quatre prin- « cipaux lieutenans, et que sous chascun eust dix « *vicaires* et sous chascun *vicaire* dix capitaines. » (Chev. de Tour. Guide des guerr. p. 92.)

Vicairie. Fonction de vicaire, ici au figuré :

Cil sert à riche *vicaire*
Qui sert à la vierge Marie. (D. C. sous *Vicaria*.)

Vicariat. Action de fournir un vicaire : « Quand « un seigneur fiefodal ou censuel, ou leur receveur, « et procureur, aiant pouvoir especial, a receu les « profits des ventes des heritages, mais les pour- « vont contraindre de bailler *vicariat*. » (Cout. Gén. II, p. 251.)

Vicariar. Servir :

Faifeu estoit tant gay, gentil et noble
Que bien souvent n'ayant esu ne noble
Vicariar en maint contrée et lieu. (Faifeu, p. 82.)

1. Vice. Du latin *vice* : « *Vice* conte. » (Cotgr.) — « *Vice* curé. » (Cout. Gén. II, p. 910.) — « *Vice* « damesse. » (Honn. de la Cour, p. 51.)

2. Vice. Du latin *vitium* : « A tel vice, » d'une si méchante façon. (Du Guesclin, Mén. p. 375.) — « Bire vices et maudichons. » (Rou, p. 38.) — « Là où le vice fut fail. » (Froiss. IV, p. 278.) — « Le vice y est encore. » (Ess. de Mont I, p. 506.) — « D'amour faire vice. » (Contred. de Songereux, f. 183.) — « Nul ne vist sans vice. » (Chev. Bayard, p. 506.) — « Nul vice sans son supplice. » (Id.) — « Tel vice, tel supplice. » (Id.)

Viciable. Qui peut être vicie :

Vicieuse, non viciable. (Desch. f. 17.)

Vicinanze. Voisinage : « M. le mareschal ayant pris Valance la fit demanteler, mais l'Espagnol pour l'importance de la vicinanze qu'elle avoit près de Milan la reprist. » (Brant. Cap. fr. II, page 289.)

Vicissitude. « Aucuns ont dit que le monde est, de toute éternité mortel et renaissant à plusieurs vicissitudes. » (Sag. de Charr. p. 239.)

Vicomte, onte. « Les maistres de nos eaux et forêts visiteront et vendront les panagers, appelé avec eux, par exprès, un jour du baill, le vicomte ou receveur à qui appartient la recette. » (Gr. Coul. de Fr. I, p. 51.) — « Receveurs, vicomtes, » (tresoriers et autres officiers du domaine. » (Monstrel. I, p. 160.) — « Seront contrainctz les dils receveurs et vicomtes de monstrer leurs estats, comme dit est. » (Id. p. 161.) — « Il est nécessaire que... vous mandez touz vos receveurs et vicomtes tant du domaine, comme des aydes et aussi des den grenetiers. » (Id.) — « Vicomté de l'eau de Rouen, » il perçoit les droits de péage. (Ord. V, p. 216.) — « Vicomtes de Bourges, voyers. » (Ord. I, p. 9.) — « En tout le pays de Normandie les vicomtes sont les mesmes qu'ailleurs les prevosts et les viguiers. » (Pasquier, Rech. IX, p. 860.) — « L'office au vicomte est qu'il tiene les pletz, et qu'il face tenir en droict point les anciennes voyes, les sentiers et les chemins et qu'il face revenir les eaux en leur ancien cours qui sont remuées contre droit, et qu'il enquire diligemment et en secret des malfaicteurs. » (Anc. Cout. de Norm. f. 8.) — « Vicomtes de l'eschiquier, » juges forains. (Ord. I, p. 318.) — « Messire Estienne Bernard avocat au parlement de Dijon, et vicomte, » maire de la dite ville et député de Bourgogne. » (Mém. de Villeroy, V, p. 237.)

Vicomté. « Faut noter qu'il y a difference entre la prevosté, la vicomté et baronie de Paris, car l'on appelle la vicomté de Paris certaines chastellenies desquelles quand elles sont tenues en la main du roi de France le prevost de Paris, de son droict en est bailli. » (Gr. Cout. de Fr. p. 9.) — « Vicomté de l'yaue » (Ord. I, p. 599, à Rouen.

Vicomtier. « Chemin vicomtier, chemin traversier de trante pieds de large, à la difference du roial qui est de soixante et du chatelain qui est de vingt pieds. » (Monel.)

Vicotez. Droit dû au vicomte : « Franches de vicotez. »

« toutes exactions, constumes, gnettes, tailles, vicotez. » (Ord. III, p. 364.)

Victeur. Vainqueur : « Comment les victeurs gargantustes furent recompensés après la bataille. » (Rabel. I, p. 305)

Victoire, ore. « Chanter le triomphe de leur victoire. » (Des Accords, Bigarr. préface, p. 1.) — « Envoyer victoire au mal. » (Poës. de Froiss. 237.)

C'est que Dieu vouille en brief nous envoyer lieureuse paix ou triomphant victoire. (St. Mor. p. 220)

Victorialis. Vainqueur : « Les heraulx commencent à voyer par la Champagne les victorialis bacheliers viennent au pare. » (Percefor. V, f. 8.)

Victorien. Même sens : « Au partir vous et jura à ses dampnez dieux que s'il pouvoit retourner victorien, qu'il destruiroit toute chrestienté. » (Monstr. I, 37.)

Victuaillieur. Vivandier : « N'avoient nully trouvé, fort aucuns povres victuaillieurs qui s'avoient l'ost. » (Froiss. I, p. 379.)

Victum victori. « Nous avons ordonné que d'ores en avant ne les reservent plus mais condennent victum victori es despens. » (Cout. de Norm. f. 10.)

Victure. Vie :

Cœurs endurez par obstination,

Fondez en pleurs et brisez la closture

De voz pechez par telle affection,

Que puisiez estre, avec confession

Tous deschargés d'infernelle victure. (J. Marot, p. 222.)

Victus. Mol latin ; vaincu : « Exclama avecques une grande joye, victus Barban. » (Des Acc. Bigarr. p. 36.)

Vidame. Juges et défenseurs du temporel d'une église ; les évêques ou les abbés les envoyaient à la guerre, à la tête de leurs vassaux. (Pasq. Rech. 667.)

Vidamé. Jurisdiction d'un vidame : « Ses vassaux et sujets en son dit vidamé de Gerberoy ne sont tenus, à cause d'iceluy vidamé à comparoir à la convocation des dites contumes, comme non estant judiciables, ny du ressort du dit bailliage d'Amiens, et qu'il tiënt le dit vidamé, à cause de sa conté et évesché de Beauvais. » (C. G. I, 621.)

Vide aquam. Mots latins : « Faire vide aquam » (Feau beniste de Pasques. » (Oud.)

Videaille. Bécasse, comme *videcoq* : « L'esper vier d'iver prent, quand il est bon, la pie, le jai, la chouette et la gresille, le vanel, le videaille. » (Fouill. Faucon. f. 61.)

Videcoq. Videcoq, huppe : « Les deux bouts des bastons seront couvers de rouge drap, ... et si aura celuy petites potences pour aprocher de videcoq si bellement et à loisir comme il pourra, tant que le videcoq l'ait bien aprins et se doit arrester. » (Mod. f. 88.) — « L'en pent aloes, perdris, bequaches, videcos. » (Mod. f. 187.)

Videlicet. C'est à dire : « Des cas desquels le prince videlicet le duc d'Anjou a la prevention

« sur les sujets desquels il rend la cour à ses vassaux. » (C. G. II, p. 61.)

Videlle. Instrument de pâlissier. Oudin.

Vidimus, isse. Transcription : « Que li *vidimus* » de ces présentes, sanz aucun de nos sceaulx » royaux, valle et soit tenuz comme originaulx. » (Ordonn. II, p. 505.) — « Ce fut fait et donné par » maniere de *vidisse*. » Godef. annot. sur Charles VII, p. 825.

Viduité. Veuve : « Enfans de chastun mariage on *viduité*. » N. C. G. H, p. 128.) — « Broit » de *viduité*. » Ord. I, p. 117.) — « Siege de » *viduité*. » (N. C. G. I, p. 1170.)

V. Vie. Veuve : « La *vie* Beatrix à la clere façon. » Poët. av. 1300, II, p. 856.)

2 Vie. Du latin *vita* : « *Vie* de garçon, de goulu. » Oudin. — « *Vie* de pourceau bonne et courte. » Oudin. — « Huile de *vie*. » (Colgrave.) — « Mainer » grant *vie*. » Poët. av. 1300, t. IV, p. 1371.) — « Mainer bele *vie*. » Ms. 7615, II, f. 138.) — « Mener » orde *vie*, » faire une vilaine figure. Percefor. IV, f. 107.) — « Mener mauvaise *vie* as enfans. » (Beaumaïnoir, p. 113.) — « Il lor en fait moult cort *vie*. » (Fabl. S. Germ. f. 157.) — « Ilair la *vie* de quel- » qu'un. » (Ms. 7218, f. 133.) — « Donner la *vie*. » (Mart. V, c. 657.) — « Amenuiser la *vie*. » (Mod. 138.)

Beaus deus amis, par quel meffet

M'avz abonté et à mort tref;

Fiz onques riens contre voz *vies*. (Fabl. S. Germ. f. 14.)

« On en parleroit cent ans après nos *vies*. » (Froiss. I, p. 410.) — « Sa *vie* estoit en vin. » Chr. S. Den. I, f. 125.) — « Il ne faut point lire la *vie* de » S^r Marguerite, nous avons belle delivrance. » (Oud.) — « *Vie* n'est pas seur heritage. » (Colgr.) — « Il n'est *vie* que d'amer. » (Desch. fol. 163.) — « C'est demy *vie* que d'estre soul, de rire. » Moy. de parven. p. 60.) — « Il n'est *vie* que de coquins, » quand ils ont assemblé leurs bribes. » (Colgr.) — « Il n'est *vie* que d'estre bien aise. » (Colgrave.) — « Il n'est *vie* que de faire bonne chere, mais la fin » n'en vaut rien. » Id.) — « Bonne *vie* embellit et » attrait bonne fin. » Id.) — « La bonne *vie* attrait » la bonne fin. » (Cretin, 50.) — « Telle *vie*, telle » fin. » Id. — « Meschante *vie* quert le coing. » (Id.) — « Jouseuse et riche *vie* pere et mere oublie. » (Cretin, 50.)

De quelque part que l'homme abonde

Il n'a que sa *vie* en ce monde. (Rabel. V, p. 144.)

3 Vie. F. Route, du latin *via* : « Le lendemain » elles le mirent dehors de bon matin et s'en va » *vie*. » Despér. Cont. II, 53.) — « Depuis une *vie* » qui amogne jusqu'à la Tour Neuve. » Gloss. de l'Hist. de Bret. 1400.) — « Tirons *vie* de long. » (Rabel. IV, 280.) — « 2^e Vie. » — « Bressa un pont de » bateaux sur cette ditte riviere, et avoit esclé deli- » heré que aujourd'hui on feroit passer une grosse » bande de gens de l'empereur à des *vies* par delà » pour avoir veoir les ennemis. » Lett. de Louis XII, t. I, p. 217.

Viedazer. Faire l'imbécile. (Colgr.)

Vieil, eille. « *Vieil* comme un pot à plumes. » (Despér. Cont. I, p. 249.) — « Faire chevaucher la » *vieille*, » gagner une partie, sans que les autres prennent un coup. (Oudin.) — « Baiser le cul de la » *vieille*, » façon de parler empruntée aux sorciers. Percefor. II, fol. 4. — « Il a fait la *vieille*, » cri des enfants au carnaval en suivant les masques. (Voir Du Cange. *Vetula*.) — « Tousjours *vieil* singe est » desplaisant. » Villon, p. 28.) — « Onques *vieil* » singe ne fist belle moue. » (Colgr.) — « On n'aura » jamais bon asne *vieil*. » (Colgr.) — « Chascune » *vieille* son deuil plaïnd. » (Colgr.) — « Qui mieux » ne peut à sa *vieille* retourne. » (Id.) — « Besoin » fait *vieille* trotter. » (Percefor. III, fol. 61.) — « La » nécessité fait trotter la *vieille*. » (Colgrave.) — « *Vieille* poule à juene cochel. » (Desch. f. 151.) — « La jeune chevre mange le sel, mais la *vieille* » mange et sel et sac tout ensemble. » (Bouchel, Serées, 300.) — « Il n'y a rien tel qu'un *vieil* pot à » faire la bonne soupe. » (Colgr.) — « *Vieil* oiseau » ne se prend à rethils. » (Colgr.)

Vieillardau. Diminutif de *Vieillard* : « Vas tu » chief *vieillardau* te travaillant à faire un amas » d'amorces pour apaster les aureilles des passans. » (Mont. Ess. p. 390.)

Vieillardz. Vieillards :

Muons cestui et ceus mandez

Que vos à plus *vieillardz* tenez.

Et as plus nobles de l'empire. (Fabl. S. Germ. f. 142.)

1. Vieille. Poisson : « Truites, barbeaux, » esperlans, *vieilles*. » (Rabel. IV, 254.)

2. Vieille. Etincelle qu'on fait voler en grattant les tisons avec les pincettes. (Oudin.)

Vieiller. Jouer de la vielle :

Quant j'oi devant li *vieille*,

Por avoir s'amors et son gré. (Poët. av. 1300, II, 710.)

Vieillesse. Jeunesse oiseuse, *vieillesse* discol- » teneuse. » (Colgrave.) — « Si jeunesse scavoit et » *vieillesse* pouvoit, jamais pauvrety n'auroit. » (Id.)

Vieillessement. Action de vieillir. (Oudin.)

Vieillois. Langage de vieux : « Il y avoit en son » *vieillois*. » (Despér. Cont. I, p. 178.)

Vieillot, le. Un peu vieux :

Moult ert la *vieillotte* cointesse. (Fabl. ms. p. 28.)

Ci et li *voissiez vieillotes*

Crier haut à diverses notes ;

Les mesmes pour fourrages vendre,

Autres pour pain blanc dur et tendre. (Guicart, f. 331.)

Viel. Vieux :

De *viel* ribaut paillard, cors cassé et rompu.

De *viel*, luxurieux, membre mol, peu tendu.

Reg. de Colherye, p. 189.

Ne, pour ce, le soleil n'est mie
Le puté pour *viel*, ne puis dire. (G. de la Bigne, f. 110.)

« Un *viel* chien jamais ne jappe en vain. » (Colgr.) — « Il n'y a chasse que de *vielle* renarde pour » chasser et porter à manger à ses petits. » (Bram. Bam. gal. II, p. 278.) — « Depuis que la brebis est » *vielle* le loup la mange. » (Id.) — « Vieux de la » Montagne, chef des assassins : » Quant le cuens ot

- se jurné laut com lui plout en la terre le *viel*, il
• prit congier d'aller s'en. » (Mart. V, c. 650.)

Viele. Vieille :

Toutes manieres d'instrumens
Voies sonner par levins,
Harpes, citoles et *vieles*. (Ms. 7218, f. 360.)

Vielier fut un menestrel
En la *viele*, un son nouvel. (Ms. 7218, f. 352.)

• Or est bien ma *viele* frele. » (Ms. 7218, f. 298.)
• Mist à Clement nostre apostoile
Sous le banc la mort sa *viele*.

(Hist. de Fr. après Fovell, f. 83.)

- **Vielier.** Jouer de la vielle : « L'uns i harpe et
• l'autre *viele*. » (Mousk. p. 447.) — « Elle prist
• une *viele*, il aprist à *vielier*. » (Ms. 7989², f. 79.)

On ne doit, sans œuvre, amer
Ne sans cordes *vielier*. (Vatic. 1300, f. 152.)

- **Vieillesse.** Vieillesse : « Jeunesse avecques *vie-*
• *lesse* se tapist et faint que ce ne soit elle pas. »
(Percef. I, f. 133.)

- **Vieuleux.** Qui joue de la vielle : « Il estoit habillé
• comme un *vieuleux*. » (Arest. amor. p. 325.)

- **Vieillant.** Cheval de Roland : « Des esperons
• *Vieillant* poinla. » (Mousk. 205.)

- **Vieillaque, aquerie.** Vilain, vilenie : « Ces
• espouvantés *vieillaques* qui, par un port haulain,
• fiere contenance, et parole brave, ventent acq-
• uir bruit de vaillance et hardis. » (Charr. Sag.
p. 566.) — « Cela est affaire à taquins et mecaniques
• qui ne regardent qu'à entasser et emmonceler
• tresors sur tresors; entre nous autres gentils-
• hommes telle *vieillaquerie* ne doit point avoir
• lieu. » (Cholieres, f. 233.)

- **Vieillard.** Vieillard : « Mieux vaut l'ombre d'un
• sage *vieillard* que les armes d'un jeune coquant »
(Cotgr.) — « Nul samedi sans soleil, nul *vieillard*
• sans estre jaloux, nul belle femme sans amours. »
(Sauval, Hist. de Paris, III, p. 12.)

- **Vielle.** Instrument de musique : « Estre long
• comme une *vielle*. » (Oudin.) — « Bien accorder
• ses *vielles*. » (Cotgr.) — « Esire du bois dont on
• fait les *vielles*. » (Rech. des Rech. p. 578.) —
• « On ne fait pas à grands coups douce *vielle*. »
(Cotgrave.)

- **Vieillé.** « Il n'eust jamais mangé du bœuf
• *vieillé*. » (Bouchet, Serées, liv. II, p. 166.) — « Je
• me ris de vous ouyr parler de l'antiquaille, et
• m'est avis voyant ainsi jazer de l'article, du
• janelu, du *vieillé*, que j'oy le maistre horlogeur
• de Geneve qui me discouroit de l'espée. » (Moy.
de parv. p. 143.)

Viellece. Vieillesse :

Quant verdure passe
Et nature faut
Et colors en lasse
Et *viellece* essaut. (Poët. av. 1300, I, p. 261.)

- **Vieiller.** Jouer de la vielle : « Car il chanla et
• *viella* si doucement que tous les tourmens d'enfer
• cesserent. » (Percef. II, f. 73.)

Vieillesment. En vieillard. (Cotgr.)**Viellet.** Vieillot :

Nus n'en iert tensés ne garandés
Ne haut ne bas, jovevne ne *collette*.
(Poët. av. 1300, III, p. 493.)

Vieillume. Vieillesse :

Guerz joveves jovevnevent
Et qui trop *vieillume* atent,
Volentiers s'i colhe
S'en est l'ame peure. (Poët. av. 1300, IV, p. 1205.)

Vielz. Vieuz :

Vielz qui cuide assez vivre
Tug à los et a ivre. (Ms. S. Geora. f. 117.)

- **Vieudes.** Vives : « Ces *vieudes* estant devo-
• rées. » (Rabel. IV, p. 255.)

Vienne. Un des noms de la clématite :

Ià se trouvoit toute herbe de potage
La s'espanoit la belle au grand feuillage
Et la *viennue* espesment croissant. (J. Du Bellay, 412.)

Viennois. Monnaie de Vienne :

Car deux toinois,
Trois parisins, cinq *viennois*
Ne puet pas faire un borjois. (Ms. 7615, I, f. 51.)

- **Vientrage.** Droit sur les marchandises qu'on
voiture : « Peut prendre forage, rouage, *vientrage*
• de vins et autres breuvages vendus et les amendes
• qui en dependent. » (C. G. I, p. 313.)

V. Vier. Verset :

En disant orisons et saumes
Tant qu'à un *vier* vint tel sautier. (Mousk. p. 269.)

2. Vier. Printemps :

Car je voy que verde vinde
Sanz *vier* pon prouffitera
A celui qui a labourée
La vigne. (Desch. f. 277.)

Vierche. Vierge :

Parlay de Jhesu Crist
Par avant ce qu'il preist chair humaine
En la *Vierche*. (Desch. f. 41.)

- **Vierge.** « Celle tres *vierge* et chaste dame. »
(Desch. f. 565.) — « Il y aura trois principaulx che-
• valiers qui auront le loz et le pris, et en seront
• les deux *vierges*. » (Lancel. du Lac, III, p. 179.)
— « Joseph le *vierge*. » (III Maries, p. 48.) — « Pur
• et saint *vierge* Joseph. » (Duverd. Bibl. p. 1083.)
— « Il estoit de froide nature et *vierge* en voulenté
• et en fait. » (Lancel. du Lac, II, f. 30.) — « Es-
• crire sur le parchemin *vierge* » (Oud.), déflorer :

Les *vierges*, femmes et puelles,
Les dames et les damoiselles. (Desch. f. 517.)

- C'est-à dire jeunes filles : « Le saint graal porté
• aux tables par une *vierge* de chair et de volenté. »
Lancel. II, p. 96.) — « Chanter des *vierges*. » (Al.
Chart. p. 719, jouer un mauvais tour. — « Chanter
• l'evangile des *vierges*. » Desrey, Monstrelet,
p. 116.) — « Par la vertu du *vierge* mot. » (Percef.
V, f. 98.)

Viergenes. Vierge :

Car confiés et martir et angle
Et li aposte et li arkange,
Et sainte Marie et ses *viergenes*. (Mousk. p. 104.)

- **Vierscare, chaacre, chare.** Tribunal de jus-
tice, en Flandre : « Le due se tira dans son país de

« Zeelande, pour tenir le *vierschare*, qui est comme le parlement du país. » Oliv. de la Marche, I, p. 253. — « Un chascun lignager est recevable à faire le retrait, en faisant l'amende au greffe de la *vierschare*. » (N. C. G. I, p. 516.) — « Pour un droit accoustumé que l'aincé eschevin des *vierschares* doit avoir à son profit. » N. C. G. I, p. 294. — « Quand semblable appel est des eschevins ou *vierschares* subalternes. » (N. C. G. I, p. 301.) — « Ils ont le pouvoir de former une jurisdiction nommée le tribunal de la *vierschare*, ou l'audience, ou plaid des mercedis. » N. C. G. I, p. 303. — « L'on se traduit l'un l'autre à la *vierschare* par ajournement d'ester à droit. » (Id. p. 674.) — « Que personne ne s'emancipe de s'asseoir dans la *vierschare* pendant l'audiance. » (N. C. G. I, p. 486.) — « L'on tiendra toujours... le mardy avant midy en la *vierschare* assemblée. » (Id. p. 485.) — « Il peut se retirer jusques à la *vierschare* sur le marchié. » (Id. p. 636.) — « Seront aussitost fustigés en la *vierschare*. » (N. C. G. I, p. 311.)

Vierseler. Réciter verset par verset :

Et .xxx. sautiers *viersellent*. [*Mousk.* p. 237.]

Viertelle. Mesure pour le blé. (N. C. G. I, 1220.)

Viertu. Vertu :

Encore vous vneil, c'est mon asens,
Faire savoir du cert le sens,
Et les *viertes* qui en ty sont. [*Font. Guér.* p. 96.]
Et dieux meismes, par son los
Fist par lui *viertes* en sa vie. [*Mousk.* p. 306.]

Viedtaze. *Viedtaze* : « Lequel à sa ceinture a un grand *viedtaze* portoit comme les femmes portent paterostres. » (Rabel. V, p. 84.)

Viedtazouer. Dans le catalogue burlesque des livres de l'abbaye de S. Victor, Rabelais met « le *viedtazouer* des abbez. » II, p. 86.)

Viette.

Bref il y eust si tres bonne sequelle
Qu'on feist ce soir *viette*, Dieu scait quelle. [*Cretin.* 78.]

Vieultez. Mépris :

Fais et conceps de sang et pourreure,
En povre lieu, *vieultez* est nostre estaige,
Jusqu'à .ix. mois, naissons nus, plains d'ordure.
[*Deschamps*, fol. 293.]

Vieument. D'une manière méprisabile :

Mais ce fait perece qui vous maistrice;
Pour eschiever la paine qu'on sent
Au descevoir, volés gour *vieument*. [*Vat.* 1490, f. 177.]

Vieutaie, é, ié. Mépris : « Avoir en *vieutaie*. » (Yatic. 1490, f. 36.) — « Tenir à *vieuté*. » Doctr. de Sapience, f. 40.)

Vieutés est et villonie
De vivre en vilhoterie. [*Vat.* 1490, f. 163.]

C'est grant *vieutez*
A dame d'inscr sa vie
Aveuc home qui amez
N'est de lui. [*Vat.* 1522, f. 168.]

Çà n'a nul pooir en soi
Qu'ainc mieus à estre *viutés*
Que par souliait de douleur eslóngés. [*Vat.* 1490, f. 167.]

1. Vieux, eus. Méprisabile :

Si fais amis tient à *vieux*. [*Vat.* 1522, f. 154.]

Qui plus d'une dame
Nun sachiez, est moult *vieux*. [*Vat.* 1522, f. 158.]

2. Vieux, ez. « De nouveaux anges *vieux* diables. » (Bouch. Ser. p. 282.) — « Il n'est miracle que de *vieux* saints. » (Apol. d'Hérod. p. 595.) — « De jeune diable *vieux* hermite. » (Brant. Cap. étr. I, p. 42.) — « En esperance d'avoir mieux, tant « vit le fouz qu'il devient *vieux*. » (Colgr.) — « C'est grand peine que d'estre *vieux*, mais il ne « Fest pas qui vent. » (Colgr.) — « *Vin vieux*, ami « *vieux*, or *vieux*, sont loués en tous lieux. » (Colgr.) — « *Vieux* pechié fait nouvelle honte. » (Id.) — « Il n'est chasse que de *vieux* cheius. » (Colgr.) — « *Vieux* cuit » (Oud.), depuis longtemps. — « *Vieux* loup, sorte d'épée, vieillard malicieux. » (Oud.) — « Discours au *vieux* loup, » impertinents. (Id.) — Ancien : « *Vieux* eschevins du país. » (N. C. G. I, p. 376.) — Expérimenté : « *Vieux* capitaine « et soldat. » Brant. Cap. fr. IV, p. 198.) — « *Vieux* « hommes. » (N. C. G. I, p. 1274.) — « Armes *vieux* « et fresches. » (G. Guiart, f. 223.) — « Meson de « *vieux* cheue. » (Ms. 7218, f. 358.)

Vii. Expressions : « *Vif* charbons, » charbons ardents. (Harbod. c. 1656.) — « Fief *vif*. » (G. H, p. 677.) — « *Vif* gage. » (Colgr.) — « *Vif* herbage. » (G. G. I, p. 601.) — « *Vive* pasture. » (Colgr.) — « *Vif* uans. » (Monet.) — « *Vive* roigne. » (G. Phébus, p. 100.) — « *Vive* prison. » (Anc. Cont. de Norm. I, 88.) — « *Vive* raison » (Mém. de Du Bellay, I, p. 17), valable. — « Au *vif* du harnois, » au default. (Math. de Couci, Charles VII, p. 560.) — « Cataplasme de chair de vautour avec les *vifs*. » (Colgrave.) — « Faire son *vif* et residence sur un « heritage. » (D. C. sous *Feodum*.) — « Avoir du « *vif* argent dans la teste. » (Oud.) — « Va l'en au « *vif* maulé. » (Ms. 7218, f. 239.)

Vigesne.

Premier ne fault que le recueil oublie
Des navrez lors sejournants à Milan,
La fieuvre aussi de *vigesne* et malan. [*Cretin.* p. 437.]

Vigile. 1^o Fête pendant laquelle on veille : « En « cele nuit on les fit les *vigiles* de la feste jusques « au lendemain, des dances, des carolles et d'esba- « lemens et passerent ainsi la nuit. » (Froiss. III, p. 173.) — 2^o Matines et laudes de l'office des morts, au figuré : « Quant Pietre du Bos le (la mort de « François Artevelde secut, il l'eut tantost plains « assés et dist : Je l'en avoie bien avisé et chanté « toutes ses *vigiles* avant que je me departisse de « Gand. » (Id. III, p. 123.)

Vignaige (?)

D'ainsi, ne de lignaige,
D'alliance et de *vignaige*. [*Sent. de Liège.* p. 377.]

Vigne. 1 Plante : « *Vigne* de la courtille, belle « monstre et pen de rapport. » (Oud.) — « La *vigne* « à mon oncle, ou tout le monde prent. » (Id.) — « *Vigne* bastarde, povrette. » (Colgr.) — « Se mettre « dans la *vigne* jusques au pescher. » (Id.) — « Menger sa *vigne* en bourgeon. » Ch. VI, traduit

par le Laboureur, p. 849.) — « Buvoins, les *vignes* « sont belles. » (Oudin.) — « Pourquoi ne boirons « nous pas? Avons nous fait geler les *vignes*. » (Oud.) — « Il faut acheter *vigne* deserte. » (Colgr.) — « L'eschalas fait tomber la *vigne*. » (Id.)

Trop *vigne* avoir et maison en villages,
Filles aussy, qui sont à marier,
N'est pas grand gain ne seur héritage. (Desch. f. 263.)

« La *vigne* rachette le pré. » (Pillion, Coul. de Troyes, p. 368.) — « Jean des *vignes*, » personnage de comédie. (Bouchet, Serées, II, p. 147.) — « Le « mariage de Jean des *vignes*, » se dit d'un concubinage caché sous le nom de mariage. (Gouj. Bibl. fr. XV, p. 28.) — 2^e Machine de guerre: « Ung autre « engin y a qui s'appelle *vigné*; pour ce que l'en « ne s'en seel aidier bonnement, je me passe d'en « parler. » (Jouv. f. 86.) — 3^e Terre construit artificiellement dans les jardins, avec une allée en hélice, et sur lequel on plantait des treilles de plaisance en forme de cabinet de verdure; *vigneau*, en Normandie:

Es *vignes* fault toudis charpentier,
Couvreur, masson, late, clo, couverture
Et sont toudis d'ardour en aventure. (Desch. f. 263.)
Car devons à nos vestemens
Par derriere avoir une *vigne*. (Ann. rendu Cord. p. 577.)

Vignerou, onne. « Les bourgeois d'icelle ville « sont lenus, chascun an, le jour des rois, après la « cloche du *vignerou* sonnée, bailler et delivrer « pour le droict de bourgeoisie quatre deniers » (C. G. II, p. 924), celle cloche avertissant les buveurs de quitter les tavernes. — « Les lier, esbourgeoisner et redresser sont les façons de la *vigneronne*. » (Colgr.)

Vignéte. Orné: « Toule semencée et *vignéte* « de rosettes blanches et de rosiers vers. » (Percef. II, f. 117.) — « Treuvent une moult belle aulbepine « *vignéte* moult noblement. » (Id. I, f. 44.)

Vignéter. Enrichir de vignelles. (Colgr.)

Vignette. 1^o « *Vignette*, » épine vinette, dans Carlien, Voyage du chev. errant, f. 50. — 2^o « Lui « fist user pendant l'espace de trente ans ordinai- « rement en tous ses repas de jus de *vignette*, qu'on « appelle en France oseille. » (Branl. Dam. gal. I, p. 293.) — 3^o Ornement: « Ung barraull d'or lerny, « couvert d'une *vignette* de grosses perles indic- « ques, en ouvrage topiaire. » (Itab. IV, p. 3.)

Vignier. Vignerou :

Vous dittes voir, dit le *vignier* ;
Aux vignes bien l'apercevon. (Desch. f. 111.)

Vignolat. « Sirop *vignolat*, » vin, dans Rabel. I, p. 134.

Vignolette. Diminutif de *vigne* :

O serpillette, o la serpillonnette.
La *vignolette* est par toy mise sus,
Dont les bons vins tous les ans sont issus.
Cl. Marot, p. 313.

Vignon. Vignier (?)...

N'onques el castiel d'Avignon,
Cevalier, sergant, ne *vignon*,
N'i clesont pour lui porte u bare. (Mousk. f. 710.)

Vignou. Vignoble :

Sous de tenes et hontoz peure bien, au droit pou,
A la valor des vins du *vignou* d'Estampois.
Etabl. S. G. ou 61.4. 1.

Vigorer. Donner de la vigueur :

Se par sou-pirer,
Gémir ou plorer,
Le de-funt povoye
En vye raler,
Faire *vigorer*
Je m'y employeroe. (Voy. de Charle. VII, I, f. 55.)

Vigorer (se). Se fortifier : « Adone delibera « il de monstrier sa proesse et se *vigoura* oultre « mesure. » (Percef. III, f. 58.)

Vigoreusement. Vigoureusement :

Qu'il aim Dieu et sa mere et honort hautement,
Sainte Yglise desende bien *vigoreusement*.
Ms. 7218, t. 335.

Vigierie. « A droict de prendre, pour droict « seigneurial, le huitieme denier,.... et avec ce « quatre deniers parisis, pour ung droict accous- « tumé, vulgairement appellé lonlieu ou *vigierie*. » (N. C. G. I, p. 294.)

Vigueur. Force :

La paction est elle entiere ?
Doit elle obtenir ses *vigieurs* ? (Copill. p. 44.)

Vigier. En Provence et en Languedoc, juge correspondant aux prévôts royaux des autres provinces.

1. Vil. A bon marché : « *Vile* distraction. » (Ord. III, f. 374.) — « Acheter au plus *vil*. » (Règle de S. Benoît, ch. 55.) — « *Vil* tenir. » (Ms. 7615, II, f. 176.)

2. Vil. Ville, village :

Quant par le *vil* vint poignant
Tost à ceval une puelle. (Ms. 7989², f. 57.)
Tant qu'il avint, ne sai comment
Et par ne sai quele aventure
Com pris un loup en la pasture
De la *vil* on cil manoit. (Ms. 7615, II, f. 184.)

Vilain. Proprement l'habitant libre de la campagne :

La dame lessa le *vilain*
Longuement au solier jouchier. (Ms. 7218, f. 163.)
Sire je sui mariée,
A un *vilain* donnée.

Poët. avant 1300, t. IV, p. 1532.

Gens i eut de mainte maniere,
Chevaliers, Bourgeois et *vilains*.

Poët. avant 1300, t. IV, p. 1337.

De deux borgois et d'un *vilain*.

Fabl. Jean Germain, f. 50.

« Ful la premiere table du roy, la seconde des « cinq pers, la tierce des *vilains* de Londres. » (Froissart, IV, f. 339.)

Nobles, *vilains* font persecution. (Cretin, p. 14.)

« En son *vilain*. » (Cont. d'Eulrap. f. 474.) — « Il est honnele homme; il n'a rien de *vilain* que « le corps. » (Oud.) — « Ilz tirent le cul arriere, « comme un *vilain* qui baille gage. » (Arest. amor. f. 414.) — « Il n'est danger que de *vilain*. » (Ger. de Nev. I, f. 58.) — « En assiette de terre, corycè « ou peine de *vilain* n'est pour rien complée. » (Loysel, Inst. Coul. II, f. 374.) — « Jeu de main,

« jeu de *vilain*. » parce qu'autrefois la lutte était le seul combat permis aux *vilains* — « Le chan- teur part le *vilain*. » (Götg.) — « Qui a le *vilain*. » « il a sa proie. » Id. — « Connin et *vilain* avec la main. » Id. — « Si tu veux cognoître un *vilain*, baille lui baguette en main. » Id. — « Digne *vilain*, il vous poindra; poignez *vilain*, « il vous oindra. » Ond.) — « Priez *vilain*, moins il fera. » Gögr. — « Le *vilain* ne scait qu'es- perons valent. » (Cont. de Berry, p. 50.) — « De grand *vilain*, grand flac. » Götg. — « De grand *vilain*, lourde chente. » Id. — « D'un *vilain* refract Dieu nous garde. » Id. — « *Vilain* affamé, demi enragé. » (Id.) — « *Vilain* enrichi ne cognoist parent ny amy. » Id. — « Les *vilains* s'entretiennent, les nobles s'embrassent. » Id. — « Il n'appartient pas à un *vilain* de jurer bien. » Bouch. Ser. p. 9, liv. III.)

Mal faire pour pis remanoir
Ce tient ly *vilains* à savoir. (Brut, f. 31.)

Vilains het bel, *vilains* het pluie,
Vilains het Dieu, quant il ne fait
quant'il commande, par souloit. (Ms. 7218, f. 237.)
Qui à *vilain* fet bien, le per. (Ms. 7096, p. 19.)

Nus n'est *vilains*, se de cuer non;
Vilains est qui fet vilonio. (Ms. 7218, f. 250.)

Nus qui bien face n'est *vilains*,
Mez de vilonie est toz plains
Iluz hom qui laide vie maine;
Nus n'est *vilains*, s'il ne vilaine. (Ms. 7218, f. 222.)

« *Vilain* fait. » cas pour lequel on n'accorde pas rémission. (N. C. G. II, f. 93.) — « *Vilain* fonder. » N. C. G. II, f. 1054.) — « *Vilain* serment. » (Ordon. II, f. 283.) — « En guise de *vilaine*. » (Louis III, duc de Bourbon, p. 89.) — « Estre *vilaine* vers quelqu'un. » (Chans. du ms. Boullier, f. 243.)

Grant flo de gent noble et *vilain*. (G. Guiart, f. 234.)
Tous *vilains* cas sont reniables. (Oudin.)

Se corrompre : « On a dit que les soldats allaient se souiller et *vilainer* par le labourage. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 139.) — Blasphème : « Pugnir *vilains* et difames contre N. S. » Chron. de Nangis.

Vilainie, Vilenie :

De soushaillier et d'esperer
Telé est ma vie;
Ceus ne chace fors *vilainie*
Qui ne s'en veut atant passer. (Poët. av. 1300, IV, 1390.)

Vilaite, Village :

Sire, fait-il, vous n'irez li
Trop i a maus pas et destrois,
Et si a grans *vilaites* trois. (Mousk. p. 578.)

Vilanel, Vilain :

Si *vilanel*, si chaiffivel
N'ot qui ne donioe. (Poët. av. 1300, IV, p. 1461.)

Vilanie. Vilenie : « De che puet nestre au bailliy qui est pereccus *vilanie* et difamement et damage. » Beaman, p. 8.) — « Caligula estoit un homme desbordé à toute *vilanie*. » (Apol. pour Hérodote, préf. p. 17.)

Vile. Village : « Bergier de *vile* champestre. » Poët. av. 1300, II, p. 777.)

Tel brient com sires Gombers ot
Orient la nuit assés si oste,
Lai bouli, marons et composte;
Ce fu assés, si com à *vile*. (Ms. 7089², f. 240.)

Vilein. Vilain : « Sire, sachez qu'el firmament de ne sai plus cuverte gent Que sunt les *vilein* de Verson. » (Cens. de Verson, v. 230.) — « Fuiel *vileins* et vavassours. » (Brut, fol. 103.) — « La souris *vileine*. » Fabl. S. Germ. 16.) — « N'estoit ne *vileine*, ne fole. » (Id. f. 231.) — « Trois acres de terre, et une vergine à campart et à *vileine* que j'avois. » (D. C. *Vilania*.)

Vilénage. Terre tenue à cens : « Nous appelons *vilénage* hirelage qui est tenu de seigneur à cens ou à rentes ou à champart. » (Beaum. 79.)

Vilénaille. Réunion de vilains : « De jour et nuit ce peuple et *vilénaille*. » (J. Marot, 19.)

Vileneil. Vilain (diminutif) : « Ce *vileneil* si caillivel. » (Vatic. 1490, f. 110.)

Vilener. Souiller : « *Vilener* la face de boue. » Rob. Est. — « En *vilenant* en tele maniere que il ocist son palefroï desous lui et le bati sans mort et sans melain. » (Beaum. p. 231.)

Une autre gent i a
Fol et desafrenée
Qui ont à loi de beste
Nature *vilenee*. (Ms. 7615, II, f. 143.)

Vilenesse, Vilenie :

Tels les asnes, tels les vilains,
Tels les vilaines *vileneses*. (Ms. 7218, f. 218.)

Vilennie. Terme de blason : se dit du lion dont on voit le sexe, et dont la verge est d'un autre émail que le corps : « Ne diront jamais une parole dissolue, car s'ils veulent dire du synople au lyon d'argent sans membres et testicles, diront ainsi : porte de synople à un lyon d'argent sans *vilenie*. » Bouch. Ser. III, p. 410.)

Vilenet. Petit vilain. (Gögr.)

Vilet. Diminutif de *Vil*, aux Contred. de Songreux, f. 14.)

Vilète, Villette, petite ville :

A une *vilète* champestre,
Un fit avoit qui menoit prestre
Toute jor en champ ses brebis. (Ms. 7218, f. 116.)

Vileur, Vielleur :

Moult poissiez oïr chansons
Vileurs de lais et de notes. (Brut, f. 80.)

Vilipender, ilipender. Traiter de vil : « *Vilipender* au resle et contement ceux qui en ont moins. » (Am. ressusc. p. 110) — « *Vilipender* et menacer antrui. » (Tri. de la Noble dame, f. 193.)

Vilipension. Diminution : « Feit outre ledit de Bourgogne en nos monnoies grans debilitacions et *vilipensions* de valeur. » (Monstr. I, p. 198.)

Vilité. Bas prix, bassesse : « Devint amoureux d'un beau jeune compagnon qui servoit à mener les bœufs de la maison et neantmoins pour la *vilité* de sa personne ne s'osoit decouvrir à lui. » (Des Acc. Escr. dijonn. f. 35. — « Quelle petitesse, et quelle *vilité*, quelle abjection. » (Ann. ress. 110.)

Qui son corps livre
Au train poursuyvre
De volupté
En amour vivre
Toujours ensuyvre
Charnelle
C'est *vilité*.

(Blas. des faulx, an. p. 226.)

« Seigneur, Dieu le maintienne en sa grace, le remerciant de ce que la haulte magnificence tant se veut condescendre à ma petite *vilité*. » (Rab. II, p. 178.) — « Grand privauill engendre *vilité*. » (Coquill. p. 178.)

Village. « Il fit bruler le *village* qui estoit ung très beau bourg, de peur qu'ils ne vinsent se loger et ne le pouvoient bonnement assieger que du costé du bourg. » (Rob. de la Mark, p. 120.) — « A gens de *village*, trompette de bois. » (Caluzac, danse anc. et mod. 6.)

Villageois. Patois : « Voici qu'il y avoit une vieille eslant accroupie au coin d'une muraille qui lui vint donner sa copie, en luy disant en son *villageois*. » (Despér. 178.)

Villain. [1^o « Chandelier de bois appelé un *villain*. » (J. II, p. 299, an. 1378.) — 2^o « Les quatre *villains* dont il est parlé ici estoient quatre chevaliers, mais d'insignes brigands. » (Lancel. I, fol. 146.) — 3^o Roturier : « Les chevaliers et les *villains*. » (Brut, fol. 102) — « Tu ressembles le *villain* dont on ne peut avoir service s'il n'est ballu. » (Percef. II, f. 101.) — « Raymond manda à ses compaignons qu'ils monteissent à cheval et venissent... devant Perpignan, pour ebalir les *villains* de la ville. » (Froiss. III, 158.)

Les laboureurs eurent des mains...
Tous les jours aux champs emains

Comme bestes, clamez *villains*. [Desch. f. 79.]

« Homme des champs et de labours que aucuns nobles hommes veulent nommer *villain*. » (Tois. d'or, II, f. 75.) — 1^o Non dressé :

Jay laissé à son chapelain
Un chapperon de mon *villain*
Toute la penne. [Desch. f. 421.]

« Le soldan fait voler les grues, les oyes, les bistards avec deux ou trois ou quatre faucons ou plus du poing, et de toutes generacions de faucons, sacres, gerfaux, *villains* et pelerius. » (Art. fauconn. fol. 91.) — « Le *villain* et le lasneret se peuvent tenir sur la pierre incontinent qu'ils sont faits. » (Id. fol. 92.) — « Ne paisez jamais les esperviers sur le gand du faucon *villain* ou gentil. » (Id. f. 92.) — 5^o Méprisable :

Il est, comme l'on dict,
Villain qui fait la villenie. [Blas. des faulx, an. 227.]

6^o Monnaie : « Remede sur le poids per *villains* ou fors et *villains* foibles. » (D. C. sous Moneta.) — 7^o Soumis au cens : « Terre *villaine*. » (Bouleill.

Som. rur. p. 489. — 8^o « Une bourse de salamin à cul de *villain*, à un. escussons de France. » (Inv. de Charles V, 1380. — « Une bourse de cuir blanc et rouge, faicte à cul de *villain*. » Id.)

Villainie. Injure : « Faut qu'ils chascun tout le jour en parlant et en notant en son langage et en disant beaucoup de *villains* à la beste qu'il veut prendre. » (Gast. Phéb. p. 128.)

Villanelle. Poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain : « Pieces appelées « pyramides et *villanelles*. » (Gouj. bibdiot. fr. XII, p. 160.)

Villaner. Insulter, maltraiter : « Si se garde de frapper par derriere ung che valier ni de *villaner* l'ung l'autre, tant comme il auront le chef des couvert. » (Percef. I, f. 23.)

Villanesque. Villanelle : « Chantoil des *villanesques*. » (Merl. Coccaine, II, 55.)

Villanette. Villanelle :

Par toy, le pastoureaux menant ses brebis paistre
Se plaist en sa fortune et beut tou pouvoir,
Et d'une *villanette* en chantant il essaie. [Desportes, 69.]

Villanie. Vilénie : « Il luy eust dit aucune parole deshonneste, ne *villanie*. » (Arest. amor. p. 175.)

Villaquerie. « Une telle *villaquerie* et lascheté. » (Merl. Coccaine, I, p. 307.)

Villasse. « Il s'est vanté d'estre issu non seulement de l'Italie, mais aussi de cette grande *villasse* ou ville gasle de Rome. » (Pasq. Rech. 899.)

Villatique. « Elle sera *villatiquie* et plaisante. » (Rab. III, 241.) — « Chascun d'entre eulx, en grande liesse et petites chansonnettes *villatiques*. » (Id. II, p. 223.)

Villatte. Petite ville : « Les autres deux *villattes* se rendirent et m'envoyèrent les clefs. » (Montluc, p. 351.)

1. **Ville.** Vrille de la vigne. Colgr.

2. **Ville.** Le mot de *ville* prévalant pour désigner un endroit enfermé de murs, on appela les villages *villes* champêtres : « Seplene de Bourges, 27 *villes* à clochers. » (La Thaum. Cout. de Berri, p. 287.) — « Allant de nuit par pais, brusleront plusieurs bourgades et *villes* champêtres. » (Mém. de Du Bellay, VI, f. 175.) — « Ils envahiroient les autres bonnes *villes* et citez fermées et *villes* champêtres. » (Monstrel. I, f. 238.) — « Ainsi assaillit le roy d'Angleterre... trois citez en Bretagne et une bonne *ville*. » (Froiss. I, p. 115.) — « Alleront devisant tant qu'ilz virent Talebot qui estoit une très belle *ville* et chasteau, et le Jouveuel manda au roy : sire... véz là une très belle cité. Le roy respondit : ce n'est pas cité mais c'est ung très beau port de mer et une des bonnes *villes* qui soit en tout Amidoine. » (Le Jouv. p. 460. — « *Ville* platte » (Chr. S. Den. III, du plat pays. — « *Ville* de commune, de lot. » Du Cange, *Villa*. — « *Ville* batieche, baptice. » Id. — « *Ville* de paix. » (Colgr.) — « *Ville* aux rois. » (Id.) — « *Ville* celse,

« declose. » Assis. de Jérus. p. 32.) — « Saisie de « la *ville*. » N. C. G. I, 948. — « *Ville* vendre par « decret et droit de *ville*. » Laur.) — « Il rendoit « les *villes* aux bannis. » Matth. de Conci. Ch. VII. p. 682.) — « Fagots de neuf palmes de tour, sept « pieds de *ville*. » (N. C. G. I, p. 383.) — « Faire le « metier de *ville*. » couvrir les femmes de la ville. (Desch. fol. 424.) — « Donner *ville* gagnée. » (Am. ressusc. 142.) — « Crier *ville* gagnée. » (Bagnescl. Mén. p. 504.) — « Qui sent sa bonne *ville*. » (Oud.) — « C'est un grand plaisir pour la *ville*, les faux « bourgs n'en peuvent mais. » (Id.) — « Avoir un « oeil au bois, l'autre à la *ville*. » Cotgr.) — « Oni « dire va par la *ville* et baise eul par les maisons. » Oud.) — « Femme qui écoute et *ville* qui capitule « sont prestes à se rendre. » (De Thou, X, 158.) — « Il ne sait rien qui va par *ville*. » Cotgr.) — « A « l'entrée de la *ville* est le commencement des « maisons. » (Id.) — « Le saint de la *ville* n'est « point oré. » (Id.) — « Selon la *ville*, les bour- « geois. » (Id.) — « Tant de *villes*, tant de guises. » (Id.)

3. Ville. Vil : « Les jugeans seulement propres « aux enfans des *villes* et ignobles. » (Am. ressusc. p. 254.) — « En mon royaume, je suis mal content « d'une chose de ce, c'est assavoir que pour « l'ignorance ordinaire des gentilshommes, je suis « contraint bailler mes offices et estat aux enfans « des *villes*. » (Am. ressusc. p. 427.)

Mort plus *ville* que chien
Dieux Cabast et assomme. (Ms. 7218, f. 311.)

Villejuif. « Mettre *Villejuif* dans Pontoise, « accomplir l'acte charnel. (Oud.)

Villénage. Terre roturière tenue à cens : « l'heritage tenu en *villénage* ou chargé de cens, ou « champart. » (Loisel, I, p. 356.) — « En *villénage* « n'y a point de bail. » (Laur.) — « Philippe de « Beaumanoir appelle *villénages* tous biens rotu- « riers. » (Gr. Cout. de Fr. II, p. 276.)

Villénaille. Ensemble de vilains :

Et neantmoins clere, noble et *villénaille*
Ne souhaident autre chose desor
Qu'avoir argent. (Desch. f. 258.)

Villénastre. Grand vilain. (Songeur. f. 104.)

Villener. Insulter : « Tira son espée pour nous « courir sus et *villener* de nostre personne. » Preux, sur le meurtre du duc de Bourg. p. 298.) — « Il m'a voulu battre et *villener*. » (J. de Saintré, p. 667.) — « Perdit le chasteau et le mariage qu'il « avoit corrompu et *villéné* par affinité de lignage. » (Chr. S. Den. I, f. 228.) — « Esperant qu'il feroit sa « volenté à son entente et qu'il retrairroit les « autres de la *villener*. » (Hist. de Flor. p. 714.) — « Quant le seigneur de Saintré le vist ainsi *villener* « et menacer. » J. de Saintré, 659.)

Villeneux. Insultant : « Commencerent à crier « et braire, et disant parolles moult *villeneuses*. » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 98, an. 1424.)

Villenie. Vilenie :

Mais quant à ce qu'il entend mesdire
Sur mon honneur, ce passage luy nie
Et proteste d'injure et *villenie*. (Cretin, p. 450.)

« Lesdiz chevaliers, escuiers ou autres..... ne « soient contrains à repandre devant eulz dudit « fait dont se *villenie* ou malheur estoit fait pour « ce, ou pour le dit fait que ceulx qui ce feroient « en soient punis. » (Ord. III, p. 576.)

Dites moy, n'est il pas tenu
A moy qu'on doit pour ce mander,
De la *villenie* amorder.

A mon donnançe restabilir. (Desch. f. 372.)

Villener, enner. Maltraiter : « Ce roy dom « Pietre comme orgueilleux et presumptueux n'y « daigna venir, mais encores *villenia* grandement « les messagers du saint pere. » Froiss. I, p. 294.) — « Et se ils vouloient battre, *villener* ou faire « force, l'en s'en pourroit revengier. » (Ord. III, 28.)

Villenois. Patois (voir VILLAGEOIS) : « Il repon- « doit en *villenois*, je ne me porte jà. » (Cont. de Desper. II, p. 122.)

Villénye. Vilenie :

A dames et à damoiselles
Car tout honneur estoit en gibet
Quant venoit le temps de elles
Qu'ilz avoient leur espavir
Si estoit sans *villénye*. (Gace de la Bigne, f. 41.)

Lors tanga fort la compaignie,
Et le chief nommé de Lensac,
En leur disant de *villénye*
Plus qu'il n'en pourroit en ung sac.
Vigil. de Charles VII, t. I, p. 112.

Villier. S'impatier :

Est il aise qui ne se puet dormir
Et qui ne fait toute nuit que *villier*.
Puces sentir. (Desch. f. 379.)

Villerech. Epithète d'une sorte de filet : « Que « aucun ne tendre que un sacqueau *villerech*. » (C. G. I, p. 813.)

Villication. Office de *villieus*, de fermier : « Les deux religieux revenus, il fallut rendre compte « à chascun de sa *villication*. » (Moy. de parv. 236.)

1. Villier. S'impatier :

Jay la chiere pa-lie :
Nulz ne s'en doit merveillier ;
Car je ne fais que *villier*
Pour la malade d'amours. (Desch. f. 196.)

Car jeunes homs, puis qu'il vent travailler,
Se belle prent autre amer ne devra
Et s'il va hors, il ne fait que *villier*
Car la beauté convoitée sera
De sa femme. (Id. f. 170.)

2. Villier. Fabricant de vrilles : « Nul ne « peut estre mareschal, geaulmier, *villier*, ou gros- « sier à Paris s'il n'achette le mestier du roy. » (Du Tillet, Ord. des rois de France, p. 304.)

Villipendement. Action de vilipender : « Leur « remonstreroit que de proceder à la condemnation « et puis ne faire executer la sentence reellement « et de fait seroit une entreprise frustratoire qui « tourneroit au grand mepris et *villipendement* du « S. Siege. » (Mém. de Du Bellay, IV, p. 111.)

Villité. Vileté, bassesse : « Si ayme mieulx que

- la mort vous advance, que mises soyez en telles
- *villites* comme furent jadis les femmes, quant le
- pervers Damant regnoit. » Percef. IV, f. 135.) —
- Mieux j'eusse aimé avoir la teste couppee que de
- estre à telle *villité*, comme vous m'aviez mise. »
- (Lancel. II, f. 64.)

Villon. Diminutif de *vilaïn*. « Voici donc l'his-
toire de tout ou plustost des tours d'un *villon*,
non pas natif de France, mais d'Égypte. » (Apol.
pour Hérod. p. 163.)

Villoniser. Insulter :

Mon procureur Guillot en scauroit bien que dire,
Qui, mon procès jugé tire encor et retire
Et depuis seize fois m'a tant *villonoisé*.
Que je le tiens deja pour immortalisé.

Goujet, Bibl. MIV, p. 41.

Villote. Petite ville. (Moullac, I, p. 176.)

- **Villote.** Commetre des vilénies, mener une
- mauvaise vie : « La femme vertueuse doit tenir
- pied ferme en sa maison.... sans aller tous les
- jours *villoter* çà et là. » (Fav. Théat. d'honn. I,
- p. 388.) — « Comment la femme revenue de *villoter*
- lance, et brait et puis pour mieux decevoir son
- mari s'en va couchier. » (Desch. f. 514.)

Villotiére. Femme de mauvaise vie :

J'ay long tems souffert vo pechié,
Comment m'avez vous reprochié,
Que j'estoie trop *villotiére*.

(Desch. f. 517.)

Mademoiselle de Bruyeres
Donne prescher (hors l'evangile)
A elle et à ses bachelieres
Pour retraire ces *villotiéres*
Qui ont le bec si affilé.

(Villon, p. 73.)

- **Villon.** Village : « Se parti de Malherne, si
- comme il fut annulé, et chevaucha que de nuit,
- que de jour, qu'il vint au *vilaïn*. » (Mod. t. 255.)

Vilonomie, onie. Vilénie :

Se doit, d'iluec en avant,
Garder de dire *vilonomie*.

(Ms. 7615, f. 135.)

Mainte dame, par sa franchise
Fait bien semblant qu'en nule guise
Ne voudroit penser *vilonie*.

(Ms. 7218, f. 130.)

Se li home pense à *vilonie*
En dois savoir qu'il n'aime mie.

(Ms. 7218, f. 362.)

- **Vilor.** Vilénie ; un mari dit à sa femme, du tré-
sorier d'un monastère que la vouloit déboucher à
prix d'argent :

Et dit que por tot le tresor
O li ne vienne à *vilor*.

(Fabl. p. 71.)

- **Viloter.** Mener une vie débauchée : « Comment
- femmes fainct pelerinage pour *viloter* et
- estre veues. » (Desch. f. 509.)

Vilotiére. Femme de mauvaise vie :

Quand les petites *vilotiéres*
Trouvent quelque hardi amant
Qui vueille mettre un diamant
Devant leurs yeux, rians et vers,
Coac, elles tombent à l'envers.

(Cl. Marot, p. 22.)

- **Village.** Mauvaise vie : « Tourner à *village*. »
- (Vatic. 1522, f. 164.)

Viltance, tē. Action ; chose vile :

S'il ne fust de remanoir *viltance*
Ou reproviens.

(Poët. av. 1300, III, p. 998.)

x.

Et se fu ne ven, pa
L'esrier la morture
Egarde le peche
La *villé* et l'ordure. (Ms. 7615, II, f. 189.)
Et par touz cols de montouage
Ce tel veyla on *villé* aide
Qui contre Dieu me describe. (Ms. 7218, f. 280.)
Fame ne fut *villé* peigneur
Que de vil tenu son seigneur. (M. 7615, II, f. 176.)
Si conchie le cors
Et met l'arme en ordure
C'est *villor*, varitez
Chaitivez ordure. (Ms. 7615, II, f. 112.)

Viltoyer. Maltraiter : « Pourquoy Dieu souffre
« sa sainte eglise et ses sacrez ministres ainsi de-
« fouter, *viltoyer* et mepriser. » (Al. Chartier,
l'Espér. p. 304.)

Viltre. Vautrer : « Tant se *viltre* et tant sailli. »
(Fabl. de S. Germ. f. 19.)

Vimaire. bégails causés dans une forêt par le
vent, la grêle et l'ouragan ; du latin *vis major*. —
« Les arbres arrachés et brisés sans *vimaire*...
« *vimaires* est quand l'en puet voir cinq arbres
« chaez tout d'une venue. » (D. C. *Vimarium*.)

Viment. Vivement :

Raoul Torte fu fel, maint homme fist dolent ;
Lour avoir leur villoit et demouent *viment*
De plaiz et d'achaisons nes espouant
Noiens. (Vou, p. 921.)

Vimere, eres. Même sens que *Vimaires* :
« Comme arbre nouvellement planté, les fault ap-
« puyer, assurer, defendre de toutes *vimeres*. »
(Rabel. III, p. 4.) — On a dit de gens qui aiment le
vin : « Il n'y avoit homme ny femme qui ne fut
« subject à ceste *vimere*. » (Bouch. Ser. I, 28.)

Vimpierre. Lie du vin :

Et du vins, soit vinans, ou vert,
Se forme et crée une *vimpierre*
Dont gravelle se fait. (Desch. f. 473.)

Vimpilon. Goupillon. (Colgr.)

Vin. « Les rois ont souvent défendu l'exportation
« des *vins* (Ord. I, 351, 381). — Louis IX l'autorisa
« en 1256 (ld. 81). — Le roi Jean I^r établit en 1360
« l'aide du treizième sur le vin ; cependant dans la
« perception de ce droit on avoit égard au moien
« prix des vins meilleurs, moyens et meudres de
« chascun pays (ld. 436). — La queue de vin fran-
« cois qu'on évaluoit selon le moyen pris, environ
« à treize livres tournois fort monnoie, paioit vingt
« sols tournois forts pour le treiziesme. (ld.) — Le
« vin de Bourgogne valoît environ vingt six livres
« tournois, forte monnoie pour queue, ce qui fai-
« soit pour le treiziesme quarante sols tournois
« fors. (ld.) — On appelloit vins de Bourgogne tous
« les vins crus au dessus du pont de Sens, tant de
« l'Auxerrois que du Beaunois et d'ailleurs en
« icelles parties qui viendront par la riviere d'Yonne
« et se jangeront à la jauge de Bourgogne. (ld. X,
« 264.) — Cependant le vin de Beaune n'a pas tou-
« jours été compris sous cette dénomination, puis-
« qu'on le trouve taxé à un autre taux que les
« vins de Bourgogne, (ld. III, 436). — On appelloit
« *vin françois* les vins crus au dessous du pont

• de Sens; les crus de Seine de la rivière d'Oise et des environs. (Id. X, p. 264.) »

• *Vin d'asne*, « qui abrutit (Co'gr.) — *Vin de cerf*, « qui attendrit. (Id.) — *Vin de Lyon*, « qui rend furieux. (Id.) — *Vin de pie*, « qui fait jaser. (Id.) — *Vin de pore*, « qui pousse à se safir. (Id.) — *Vin de renard*, « qui rend l'esprit vif. (Id.) — *Vin du singe*, « qui pousse aux grimacés. (Id.) »

• Hommes de *vin*, « six officiers annuels commis par le corps des marchands de vin à Arras. (Ord. V, p. 614.) — « Contrats sur le *vin*, « tous ceux faits au cabaret étaient déclarés nuls. X. C. G. II, 418. — « Droit de *vin*, « de trois sols pour chaque aliénation d'héritage censuel au dessus de 20 s., en sus des lods et ventes, dû au convent de Faresmoutier par les habitants de Jouy, juridiction de Meaux. — « Droit de *vins* et ventes, « jallée de vin qui se paie au seigneur censuel pour chaque mutation dans l'étendue de sa mouvance; c'est quelque chose de plus que le douzième des lods et ventes; il est dû par l'acquéreur. (Co'gr.) — « Droit de *vins* et « trippes, « droit de 45 s. tournois que les officiers des eaux et forêts du prince de Bouillon se font paier pour chaque vente en sus du prix principal. (Co'grave.) — « Droit de mettre prix au *vin*, « droit qu'a le seigneur d'une haute et basse justice sur tous ceux qui vendent le vin en détail dans l'étendue de sa juridiction. C'est aussi le droit qui se paie aux officiers du seigneur justicier; il consiste originaiement dans un pain et une mesure de vin comme pour en goûter. (Id.) — « Entrée de *vin* ès « villes closes, « impôt de 5 s. tournois sur chaque muid de vin qu'on faisoit entrer dans une ville murée, ou dans les faubourgs; il fut établi par Charles IV et augmenté par Henri III qui le fixa à 20 s. tournois. (Id.) »

• *Vin ardent*, « eau de vie 'gwin ardent en bas breton) dans Co'grave. — « *Vin à deux oreilles*, « mauvais vin. (Tab. I, 205.) — « *Vin à une oreille*, « bon vin. (Id.) Quand on boit de bon vin, on penche la tête et par conséquent l'oreille d'un côté; quand on en boit de mauvais, on secoue la tête, les deux oreilles. — « *Vin de Breigni* qui fait danser les « chevres. « (Oud.) — « *Vin de rossolis*. « (Id.) — « *Vin elementin*, « planté par Clément V près de Bordeaux, vin dont la dime fut accordée par quelque Clémentine à l'église d'Honnens. (Tab. p. 228.) — « *Vin des cleres*, « taxe exigée par l'avocat, comme pourboire de leurs cleres. (X. C. G. IV, 411.) — « *Vin coïpeau*, « vin nouveau rendu potable en y jetant des copeaux de hêtre qu'on faisoit bouillir et sécher ensuite. (Co'gr.) — « *Vin de commeres*, « vin doux, vin de femmes. (Id.) — « *Vin de comte*, « impôt. (D. C. *Vinum comitis*.) — « *Vin du congé*, « bu à la fin du repas. J. de Saintré, 112.) — « *Vin du coucher*, « collation qui suivait le repas et se continuait jusqu'au coucher. Contes d'Entrap. 212.) — « *Vin cuict*, « qu'on faisoit bouillir pour en faire un sirop à mélanger aux sauces. (Co'gr.) — « *Vin de dépense*, « donné aux domestiques. (Co'gr.) — « *Vin d'eau*, « mélange d'eau. (Oudin.) — « *Vin doux*, « non cuvé. (D. C. *Vinum dulcè*.) — « *Vin*

« enragé, « eau. (Oudin.) — « *Vin fourmentel*. « (Beaum. p. 141. ch. 27.) — « *Vin de fraises*, « jus de fraises. (Bouquet, Serées, III, p. 302.) — « *Vin guin-guet*, « vins verts de l'année. (Pasq. Rech. 719.) — « *Vin de grain*, « mère goutte du vin. (Co'gr.) — « *Vin du marché*, « ce qu'il en coûte à deux contractants pour régaler les témoins. (Id.) — « *Vin miellé*. « (Id.) — « *Vin moreillon*. « (Beaum. 141.) — « *Vin de Nazareth*, « qu'on rend par les narines, lorsqu'on boit en riant. (Oudin.) — « *Vin nouvel saugé*, « où l'on a mis de la sauge. (Ordonn. VII, p. 254.) — « *Vin noir*, « chargé en couleur. (Co'gr.) — « *Vin d'ost*. « (Ord. II, 349.) — « *Vin papier*. « (Co'gr.) — « *Vin poireau*, « poiré. (D. C. *Pyrracum*.) — « *Vin de pommes de grenades*. « (Mod. fol. 129.) — « *Vin de M' du Puits*, de M' de Lafontaine, « eau. (Oudin.) — « *Vin de pressoirage*, « celui qui coule quand on presse le raisin. (Co'gr.) — « *Vin des sergens*, « leur pourboire. (X. C. G. II, 104.) — « *Vin theologal*, « bon vin. (Apol. pour Hérodote, 354.) — « *Vin des valets*, « leur pourboire. (Oudin.) — « *Vin d'espices*. « Doctrin. de Sapience, fol. 40.) — « Après *vin boire*, « après s'être enivré. (Oud.) — « On disoit par menace: « Il aura son *vin*. « (Tab. II, 181.) — « Avoir son *vin*, « en parlant d'une femme galante, avoir ses desirs satisfaits. (Co'gr.) — « Boire « ses *vins* en verjus, « manger son blé en herbe. (Monstr. I, p. 159.) — « Boire *vin en roi*, « boire avec modération. (Co'gr.) — « Couper le *vin*, « ne boire qu'une partie de son verre. (Id.) — « Donner bon « *vin*, « donner amplement de quoi boire. (Berry, Chron. 431.) — « Paier le *vin*, « dans Monstreil, III, p. 8, an. 1478. — « Etrangler le *vin*. « (Merl. Coec. II, p. 16.) — « Estre à *vin*, sur le *vin*, « aimer à boire. (Co'grave.) — « Faire jambes de *vin*, « boire pour mieux marcher. (Co'gr.) — « Remuer *vin*, « boire. G. Guiart, f. 263.) — « Reposer sur son *vin*, « le cuver. (Co'grave.) — « On n'est pas quitte de ce « marché là pour le *vin*. « (Oud.) se dit du mariage, n'end indissoluble. — « Cela s'en va comme le *vin*, « cela se doit. (Oud.) — « A bon *vin* point d'enseigne. « (Entr. p. 219.) — « A bon *vin*, point de bouchon. « (Oudin.) — « Après bon *vin*, bon cheval. « (Pasq. p. 571.) — « Après la poire, le *vin* ou le prestre. « (Co'gr.) — « Bon *vin*, bon esperon. « (Oud.) — « Bon « *vin*, mauvaise teste. « (Co'gr.) — « Bon *vin*, bon « vinaigre. « (Id.) — « Ciervoise n' passera *vin*, « les Anglois buveurs de bière ne l'emportent pas sur les François buveurs de vin. (Mousk. p. 848.) — « Chaque *vin* a sa lie, « chacun a ses défauts. (Oud.) — « En vaisseau mal lavé ne peut on *vin* garder. « (Co'gr.) — « Femme, argent et *vin* ont leur bien et « leur venin. « (Id.) — « Homme mutin, brusque « roussin, flacon de *vin* prennent tost fin. « (Id.) — « Jamais homme noble ne hayst le bon *vin*. « (Tab. I, p. 191.) — « Il ne scait que c'est de vendre « *vin* qui n'attend de may la fin, « on voit alors si l'année sera bonne. (Co'gr.) — « Il ne faut pas en- « querir d'où soit le *vin*, mais qu'il soit bon. « (Co'gr.) — « La pintle plus chère d'un bon tonneau « de *vin* est au percer. « (Faiheu, 62.) — « Le beuf « salé fait trouver le *vin* sans chandelle. « (Co'gr.)

— « Le *vin* n'a point de chaussure, » l'ivrogne laisse voir vite son défaut. (Id.) — « On ne doit pas mentir en *vin*. » (Id.) — « On ne cognoist pas le *vin* aux cercles. » (Id.) — « Pain fait qu'il dure, *vin* à mesure. » (Id.) — « Pot au *vin* flâte l'homme. » (Id.) — « Plus a parole en un setier de *vin* qu'en un mui d'eau. » (Ms. S. Germ. 75.) — « Qui bon *vin* boit, il se repose. » (Colgrave.) — « Qui *vin* ne boit après salade est en danger d'estre malade. » (Id.) — « Semelles et du *vin* passent chemin. » (Id.) — « Si vous avez mal à la teste, prenez du *vin*. » (Id.) — « Soupe en *vin*, herbe à limaçon. » (Colgr.) — « *Vin* de grain est plus doux que n'est pas *vin* de presse. » (Colgrave.) — « *Vin* pour saveur, drap pour couleur. » (Colgr.) — « *Vin* sur lait c'est souhait; lait sur *vin*, c'est venin. » (Id.) — « *Vin* trouble ne brise dens. » (Id.) — « Comme il avoit beu de fors *vins* de Pormugal. » (Jl. 90, p. 254.) — « Amis assemblez pour boire le *vin* de fiançailles. » (Jl. 113, p. 352.) — « *Vin* de saint Jangon, *vin* d'Aussoire, *vin* de Beaune, et *vin* de Riu; et le sixiesme et plus especial fut *vin* de Tabranne. » (Rec. d'un bourg. de Valenc. p. 58.)]

Vinade. Droit de charroi: « La *vinade* entière est entendue par deux paires de bœufs, à la différence de la bouade qui n'est pas d'une paire de bœufs, ou une charrette. » (Laur.)

Vinage. 1^o « *Vinage* du pour et au lieu de censives sur vignes, et se doit payer à bord de caves et ne peut le deteneur tirer son vin sans premierement avoir payé icelui droit. » (Cout. Gén. I, 363.) — 2^o « Droits qui se payent aux seigneurs par les communautés et territoires, en bled, en vin, en argent, en consequence de quoy les seigneurs font réparer les ponts et les passages. » (Id.) — 3^o Bonne chère. (Id.) — 4^o Trempe:

Dou preu Hector je te fais monstre
Com vaillamment se combattoit
Dont toutes forces abatoit;
Tu en as bien en ton linage
Qui sont aques de ce *vinage*
Moult prisé et moult renommé. [Froiss. p. 34.]

Vinage. Vin en quantité: « Feirent de leurs maisons force vivres et *vinage* apporter. » (Rab. IV, p. 4.) — « *Vinage* suivoit à la queue de paour des esquinanches. » (Id. 252.) — « Pour lesquels cuire et digerer facilement *vinage* estoit multiplié. » (Id. p. 256.)

Vinagre. « Chier, pisser *vinagre*, » faire tout en ses chausses par grant détresse. (Rabel. II, 180.) — « Pisse *vinagre*, » avare. (Id.) — « Mine à taster du *vinagre*, » visage renfrogné. (Oud.) — « Il a beu du *vinagre*. » (Id.) — « Manteau doublé de *vinagre*, » sans doublure. (Collerye, p. 119.) — « L'on m'a dit que ces tant femmes de bien ont communement mauvaise teste; aussi ont elle bon *vinagre* en leur mesnage. » (Rabel. III, 51.) — « *Vinagre, vinagre!* » c'est encore la coutume en Languedoc quand on a tiré un lièvre de erier *vinagre*, parce que c'est la sauce à laquelle on accommode cet animal.

Vinagrette. Sauce au vinaigre: « Un coup de *vinagrette*. » (Oud.)

Vinagrier. Vous me baisez *vinagrier*. » (Oud.), vous me fâchez.

Vinant. Qui a pris couleur et qualité, en parlant du vin:

Et du vin soit *vinant* ou vert
Se forme et crée une *vinpierre*
Dont gravelle se fait. [Dech. f. 477.]

Vinaule. Quartier, dans le palais de Liège, (D'Illemencourt, de la noblesse de Liège.)

Vincenet.

Vert jus est parent à verdure
A Roisin bois, a vigne dure,
A verdelet quand l'hyver dure,
A *Vincenet*, à pisse avroa. [Molin, p. 184.]

Vincent. « A la S^{te} *Vincent*, si l'hyver s'engrine, » si l'attend. » (Colgr.)

Vincibosse. Chêrefeuille. (Colgr.)

Vinder, cren. « Les petites loix, nommées *vinderen* ont la connoissance et adjudicature des dettes contre les bourgeois et les habitans jusques à vingt sols de gros inclusivement et au dessous et non au dessus, en action personnelle. » (N. G. G. I, 993.) — « Les mesmes *vinderen* sont devisées par paroisses, quartiers, enceintes, et limites. » (N. C. G. I, 995.) — « Quand la maison mortuaire est liquidée et aplaniée, les dites dettes peuvent estre poursuivies, soit contre le survivant ou contre les heritiers, pour leurs cote parts, en ce qui est à leur charge, aussi bien devant les eschevins de la keure, et les *vinders* respectivement que devant les eschevins du second banc. » (N. C. G. I, f. 1012.)

Vindicable. Vindicatif:

Vergonguable, non vergongueuse,
Doubteuse, trop non redoutable.
Très *vindicable*, po piteuse. [Desch. f. 17.]

Et aux mauvais qui sont perseverable
Giz reserva vengeance *vindicable*. [Desch. f. 104.]

Vindication. Revendication: « La *vindication* est le depouillement de meubles est appelée adveu; aucuns le dient estre la reintegrande.... Les anciens Pont aussi appelé sauvegarde. » (Gr. Cout. de France. II, f. 135.)

Vindiete. Vengeance. (Colgrave.)

Vindiquer. Venger de: « Ayant esté par cy devant en estimation de telle grandeur et excellence de cœur et de puissance que de *vindiquer* de toute injure, non seulement eux, mais aulcun. » (Mém. de du Bellay. VI, f. 178.)

Vineaux. « Pour .xxvij. aunes de deux royes de gant de .ii. pieces, à faire *vineaux* pour le corps, et pour commun de monsieur le daulphin pour cause de la dite chevalerie. » (D. C.)

Vinée. 1^o Vendange: « L'an de la bonne *vinée*. » (Rabel. Anc. Prol. IV, f. 16.) — 2^o Vente du vin: « Après ce que les Anglois eurent deconfit messire Jehan Bucq (qui venoit de la Rochelle ils en eurent grant profit) et par especial ils eurent bien neuf mille tonneaux de vin dont la *vinée*

« toute l'année en fut plus chère en Flandres. » (Froissart, III, f. 166. — 3^e Fourniture en vin : « Pourront brasser et faire brasser cervoise pour « leur boire, *vinée* et sustentacion. » (Ordon. V, f. 223.) — 4^e Mêlée de vin : « Il n'y avoit aucun « morceau de chair, non pas seulement une miette « de fromage moisi, ni en son baril aucune eau « *vinée* de laquelle il peut abbeuver sa bouche « sèche et alterée. » (Merl. Coecacie, I, f. 93.)

Viner. Vendanger. (Colgrave.)

Vinette. Oseille : « Les salades sont bonnes de « capres, laitues, sicorées, pimpinelle, *vinette*, « pastinades et plusieurs autres bonnes herbes. » (Tr. de la Noble-Dame, f. 115.) — « Ne faisoit gueres « d'estat de messire Jehan principalement ayant eu « l'argent qu'elle pretendoit, c'estoit autant de « *vinette* cueillie. » (Moy. de parv. f. 276.)

Vingnée. Vinée, vendange :

Biaus sire Dieus, roi debonere,
Qui le pooir avez de fere
Vostre plesir communaunt
Puis vostre ressuscitement
Ne faites telle *vingnée*
Comme elle est ouan devinée. (Ms. 7218, f. 217.)

Vingt. Expressions : « Fut pris des Anglois un « valet d'un gentilhomme de la maison du roy qui « estoit des *vingt* eseus. » (Mém. de Comm. f. 276.) — Gentilhommes de la maison du roi, au nombre de deux cents; ils portaient des haches et recevaient *vingt* ecus par mois, sous Louis XI, Charles VIII, François I^{er}. — « La septième année qui « est l'âge de la dernière croissance du corps et de « la teste (pourveu qu'il soit toujours dans un « mesme país il pourra porter seize, dix huit, « vingt et jusques à *vingt quatre*; c'est le temps « qu'on le peut qualifier cerf de dix cors. » (Sahn. Vénérie, f. 70.) — « Nous vous mandons que, par « toutes nos monnoies, vous faciez faire monnoie « *vingt quatrieme*. » (Ord. II, f. 321.)

Vingtième. « Droit par lequel le seigneur fondé « en titre prend la *vingtième* partie des fruits crois- « sants en sa terre, ou de quelques espèces de « fruits seulement, selon les conventions. Ce droit « est ou réel ou personnel. Le réel est dû par les « fonds mesmes, et est appelé *tasche* en Dauphine « et en Provence. Le personnel est dû par les sujets « à leur seigneur pour construire et maintenir à « ses depens les murailles du bourg ou de l'enclos « du château pour leur sureté et la conservation « de leurs meubles, moyennant la *vingtième* partie « des bleds et du vin qu'ils recueillent qu'ils sont « obligés de lui bailler. Ce droit fut établi à l'occa- « sion des guerres qui étaient entre Charles V roi « de France et Aimé VI comte de Savoie. » (Laur.)

Vinier. A Lyon, le chef du corps des marchands de vin s'appelait « prince des *viniers*. » (Du Cange, sous *Vinarius*.)

Vinjoie. Droit sur le vin :

Quant la queue du vin est vuide,
Que les coureurs ont leur estuide,

Pour leur megis et peaux courrer
De venir les queues raser
Pour la *vinjoie* avoir et prendre. (Besch. f. 474.)

Vinot. Petit vin. (Colgr.)

Vinoterie. Boutique de marchand de vin : « Es « boutiques de blasterie, *vinoterie* et draperie. » (Etat de la France sous François II, par la Planche, page 669.)

Vinténier. Qui commande à vingt hommes. (Colgrave.)

Vinum et species. Mots latins; vin et épices : « Donner *vinum* et *species* épices, » à une per- « sonne pour un bon mot. (Brant. sur les duels, 789.)

Vinzellois. « La seigneurie de Vinzelles est « des plus seigneuriales du Masconnois; et entre « plusieurs beaux droits a celui de pouvoir eriger « et percevoir pour les lodz et investitures des « ventes et acqués la tierce partie du prix que les « heritages de sa directe sont venduz : tels lodz « sont dits lods *vinzellois*; l'abolition des mains « mortes a engendré ce droit. » (S. Jul. Mesl. Hist. p. 509.)

Vioge. Vif; Salomon enferma les diables et « soudainement après furent les hommes joyeux, « contents, sains, gays, drus, lubis, *vioges*, alai- « gros. » (Despér. Cont. I, p. 93.)

Violance. Violence : « Comme aucunes gens « qui font chambres quoyes ou autres *violances* ou « villaines choses en leur heritage pour endom- « mager leurs voisins ou à villainner eux et leurs « choses. » (Anc. Cout. de Bret. f. 92.)

Violant. « Bleu *violant*, » tirant sur le violet. (Sicile, Blason des coul. p. 32.) — « Gris *violant*. » (Id. p. 31.)

Violanter. Faire violence. (Monet.)

Viole. Violette : « On vend bien icy encores « d'autres graines comme des oüillets d'Alexandrie, « des *viotes* matronales. » (Rabel. Lett. p. 30.)

Tous les chans que chantres font
Soit pour l'eglise ou pour querele,
En harpe, en rotte ou en *viote*. (Guér. Trés. de Vén. 8.)

Violecte. Violette : « Le dit seigneur de Loise- « leuchi, sur ung très puissant destrier, armé de « loutes ses armes, fors du chief sur lequel il por- « toit ung très bel chappel de diverses *violectes*. » (J. de Saintré, p. 320.)

Violence. « Force fecte qu'en Normandie on « appelle escherpelerie, ou en autres lieux *violence*, « si comme de tollir à aultruy le sien en voye, ou « en chemin, par les champs, ou en lieu public, « contre son gré, jaçoit ce qu'on ne tue ou mehai- « gne de son corps. » (Bouleill. Som. rur. tit. 28, p. 171.) — « Tantost furent appareillées les nour- « rices qui devoient les enfans garder au temple « pour six jours, et la chevalerie que le temple « devoit garder, lesquelz n'y firent *violence*. » (Perec. I, f. 103.)

Violent. « Toutes choses fort *violentes* sont

- peu durables. » (Am. ressusc. p. 126.) — « Pour dure chose *violent*. » (Desch. f. 250.)

Violentement. Violamment. (XV Joyes du mariage. p. 164.)

1. Violier. Jouer sur la viole :

« S'en doit bien dire parreson
Les vers que j'ai tant *violé*. » (Ms. 7218, f. 115.)

- 2. **Violier.** Faire violence à : « Personne ne pourra *violier* la femme d'autrui, l'emmener ou l'enlever; si quelqu'un faisoit au contraire et s'il en estoit convaincu en justice, il en seroit puni par un bannissement de dix ans et la femme de « meme, si cela avoit été de son consentement » (N. C. G. I, p. 728.) — « Mal avez fait d'avoir *violée* ma fille. Adonc respondit Passellon qui estoit monté sur la fenestre et dist : Dame, ne vous troublez aucunement à moy, car advenir devoit : « Ha, dist elle, c'est une mauvaise advenue. » (Percef. IV, f. 102.)

Violerie. Action de jouer de la viole : « N'a baisses point la poesie à la menestrierie *violerie* et flageolerie, car les poetes lyriques du passé ne « ceux du present ne chantoient, ne sounoient, ne « chantent, ne sonnent leurs vers. » (Quintilien, Censeur, p. 204.)

- 1. **Violet.** Sentier : « Si ita esset quod aliquod « iter publicum seu *violet* iret seu lenderet per « terram alterius nobilis. » (D. C. sous *Violetum*.)

• 2. **Violet.** Couleur : « *Violet* de sel, « gris violet. (Oud.) — « Veloux *violet* cramoisi azuré. » (Du Bellay, VI, p. 129.) — « Veloux *violet* azuré. » (Id. p. 152.) — « Draps marbrez, *violetz*, ne marbrés « de noir et de vermeil. » (Ord. III, p. 586.)

Violette. « La *violette* de mars blanche signifie « bon espoir; *violette* de mars double envie de se « déclarer; *violette* d'outremere patience, *violette* « d'hiver temps perdu. » (Blason des herbes, p. 54.) — « Environ la S. Thomas l'apostre, faisoit si doulx « temps que la *violette* jaune estoit aussy commune « comme elle a esté aucunes fois en mars. » (Journ. de Paris, sous Charles VII, p. 96.) — « Estoient les « *violettes* au mois de janvier bleues et jaunes, « plus que l'année devant n'avoient esté en mars. » (Id. p. 62.) — « *Violette*, arborée, de carême, de « dames, de Marie, de Mars, de Matrones. » (Colgr.)

Violier. Qui viole : « Les injuriateurs, *violiers* « ou trespasseurs de nostre presente sauvegarde. » (Ord. III, p. 562.) — « *Violiers*, injurieux, trespas- « seurs, *violiers* ou froisseurs de nostre presente « sauvegarde. » (Id. p. 631.)

Violier. 1° Lieu planté de violettes. (R. Est.) — 2° Espèce de giroflée : « *Violier* de murailles. » (Colgr.) — 3° Plante qui porte la violette. (Amours de Tristan, p. 198.) — 4° Pot de fleurs. On lit d'un amant qui cherchait à voir sa maitresse par la fenestre :

Quand ainsi vous riez aux cieulx,
Au fort vous repaisiez vos yeulx
Des fenestres où des *violiers*. [Am. rendu cort. p. 525.]

5° Plante potagère :

« Use souvent pour la culture
De persil, bettes et fourrages.
Violiers. » (Desch. f. 486.)

6° Huilier : « Grandes basses, coupées, polets, « candelables, cabathes, nacelles, *violiers*. » Bab. I, p. 306.)

Violle. Viole : « Sonmans sans cesse de leurs « instrumens dont y avoit trompettes, hautbois, « labourins, *violles* et autres manieres de doux « instrumens. » (J. d'Aulon, Louis XII. p. 258.)

Violier. 1° Avoir les faveurs d'une femme : « Certes, Gauvain, mon amy, dist le roy, il me dist « avant luyer que il se esmerveilloit comment « j'avoye cuer de tenir Lancelot qui s'ignant honte « me faisoit de *violier* ma femme la royne, et me « dist que Lancelot l'aymoit de folle amour et pa- « reillement elle luy. » (Lancelot, III, f. 120.) — 2° Perdre sa virginité; Sara, qui étoit épouse de sept maris, et qui, depuis, épousa Tobie, dit qu'en l'épousant « en rien elle n'estoit *violée*. » (Hist. du Th. fr. II, p. 339.)

Viollier. Violier : « S'en vont au jardin se « jouant parmi les *violliers* et treilles. (XV Joyes du mar. p. 55.)

Violon. « Un bon *violon*, » un sol, un imperli- « nent. (Oud.) — « Jouer des gryphes comme *violons* « desmanchés, « se jeter sur l'argent avec avidité. (Rabel. V, p. 58.)

Viosantis, ousantis. Vaillantif, cheval de Roland :

Ha, *Viosantis*, qui survivras ?
Quant je me muir, que devenirs ? (Mousk. p. 209.)
Roland s'est de s'estour partis
Car ferus estoit *Viosantis*
Parmi le cors de .iii. lances. (Mousk. p. 207.)

Viot. Violence (?) :

Lors mossire Hugue Aubriot
Chevalier de renom qui ot
Tenu longtems la prevosté
De Paris en paix, sans *viot*. (Dorel.)

Vious. Vieux : « Fil s'ot non li *vious* Guillau- « mes. » (Mousk. p. 476.)

Vipere. Vipérin :

Montrez vous donc naturel et vray pere
Et ne soufriez que ce bastard *vipere*
Face sur vous si horrible meschie. (J. Murot, p. 57.)

Vipereau. Petite vipère. (Colgr.)

Viperiere. Herbe aux vipères. (Colgr.)

Viperillon. Petite vipère. (Colgr.)

Viperin. De vipère. (Colgr.)

Vir. Voir :

C'est aucunes fois grant mal
Aux gens de piet *vir* à cheval
Aller gens; n'y puellent estre. (Desch. f. 426.)

Virade. 1° Volte du cheval : « Adieu coucriers « et les tours et *virades*. » (Vigil. de Charles VII, p. 32.) — « Adonc Enillé monta à cheval et pendist « l'escu en son col, et print la dextre en sa main « dextre, si en fit *virade* au long de la prairie bien « et gentement. » (Percef. V, f. 8.)

Adieu concierers, et les tours et *virades*.
Vigil. de Charles VII, p. 32.

2° Tour dans une danse :

Elle a le beau petit teton.
Cul t'oussse pour faire *virade*. (Cotgr., p. 13.)

3° Variation en vers :

Cinq cens dixains, mille virails.
Et en rime nulle *virades*. (Rabel., V, prol. p. 8.)

4° *Virade*, carte *virade*, « jeu hollandais. Cotgr. »

Viragine. Virago : « Ce que voyant ma femme
« qui estoit une vraie *viragine*. » (Lett. de Pasq.
II, p. 801.)

Viranz. Pleins de forces *virés* ?

Maint en a li preux et *viranz* !
Qui ne sont pas si desirans
De voir fanies. (G. Guiart, f. 294.)

Vir. 1° Flèche : « Les archers et arbalestriers
« de nos gens n'y tirerent desche ny *vir*. » (Juv.
des Urs. Charles VI, p. 315.) — « Là estoient arba-
« lestriers genevois qui tiroient de grand volenté
« et brapoyent de ces *virés* par les festes. » (Froiss.
III, p. 73.) — 2° Action de tourner : « Oh Flamens
« i ont fait maintes *virés*. » G. Guiart, f. 276.)

Viribrequin. Virbrequin. (Cotgr.)

Virécot. Grappes de raisin attachées ensemble
et suspendues pour les conserver. (Cotgr.)

Viréai. Voir les règles et espèces du *viréai*,
dans Fabri, rhétor. II, f. 26 ; Art poétique de Sibélet
II, p. 135. — « *Viréai* est vers lyrique ou buïque
« populaire. » (Quintil. Cens. p. 191.) — Quand
les ménestriers étoient las de jouer, les *viréais* se
dansaient en rond et chacun les chantaient à son
tour. Froiss. Poës. p. 155.)

Virélan. « En celle mesme journée fut la mon-
« noye renouvelée par ledit duc de Bourgogne en
« ses pays, par le consentement d'eux. Si fu faite
« nouvelle monnoye d'or nommée riddes, lesquels
« valloient xxxii. sols en blanche monnoye nom-
« mée *virélaus*. » Monstrel. II, p. 88.)

Viréli. Viréai :

Si di qu'amors fet ceurs esbandir,
Faire le *viréli*. (Chaus. ms. Balthier, f. 29.)

Virélon. Réceptacle où l'on fait entrer l'eau de
la mer pour faire le sel. Cotgr.)

Virély. Viréai :

Six ou huit jours s'en va au *virély*,
Danser, sans moy, ma femme en parement. (Desch. 223.)

Viré main. Tour de main : « Ces oïllets et ces
« lis de beauté dont vous estes si parfaitement
« embellie, ils se fanent en un *viré main*. » (Pèler.
d'am. II, p. 395.)

Virément. Action de tourner, de virer. (Cotgr.)

Virer. On a dit d'un malade : « Se tourne et
« *virer* par dedans son lit. » (Percef. VI, f. 99.) —
A la broche : « La perdrix *virer*. » (Cl. Marot, 379.)

Et tant le prescha et *virer*
Qu'il ne fut pas obstiné tant. (Vig. de Gh. VII, p. 238.)

Fortune fet maint homme riche
Et *virer* un tour et li restiche. (Ms. 7615, II, f. 146.)

« De quelque costé que le bast *virer*. » (Cotgr.)

Vières. Forces (*virés*) :

Mais en telz cas, soient mediciens ou mires,
A ce saulver chascun ouvre ses *vières*. (Faiſeu, f. 93.)

Viréton. 1° Trait d'arbalète : « Toute nuit dura
« entre eux l'esearmouche où le trait fut si grand
« que de la galée du mareschal furent tirées sept
« grosses casses de *virétons*. » (J. Boucicaut, III,
p. 349.) — « Bailler d'amour les *virétons*. » (Reg.
de Collyere, p. 133.) — [« au^r. fers de *virétons*
« ferrez. » (Clair. 822, f. 13, an. 1385.)] — 2° Jeu :
« Aux quilles, au rapeau, à la bouche plate, au
« *viréton*. » Rabel. I, p. 146.)

Virévolle. Jeu de perdre la vole, de perdre
capot, de ne faire aucune levée. (Oud.)

Virévolte. Tour et retour fait avec vitesse : « Au
« moulinet, à defendu, à la *virévolte*. » (Rabelais,
I, p. 152.)

Virévolter. Tourner et retourner avec rapidité :

Les Silvains chevre pieds, et les faunes tout nuds
Virévoltoient en rond et font mille gambades. (Desp. 591.)

« Philosophant sur un festu de paille que le vent
« fait *virévolter* en l'air. » (Dial. de Tahur, p. 94.)

Virévousste. Voltes : « Picque son cheval des
« esperons et fait *virévousste* emmy la place. »
(Percef. V, f. 6.)

Tous nobles ceurs adoncques firent raige
De faire saulz, *virévousste*, virades. (Cl. Marot, p. 137.)

Virévousster. Comme *virévolter* :

Celuy marquis *virévousstoit* autour,
Sur ung destrier, terme comme une tour. (Cl. Marot, 95.)

Un ravissard voutour,
Le lievre veu, fait par dessus maint tour,
Virévousstait. (Baif, p. 251.)

Virévouté. « Les *virévoutés* ou tours de sou-
« plesse des capucins et des cordeliers en art par
« un franc pielon ou troteur de leur ordre. » (Tab.
II, p. 80.)

Viréur. Qui tourne : « *Viréur* d'amulettes. »
(Cotgrave.)

Viréux. Véreux : « Becuit *viréux*, poulx, puces
« et ras. » (Desch. f. 19.)

1. Virge. Verge :

Roïne de pité, Marie...
Tu es et *virge* et fille et mere ;
Virge enfantes le fruit de vie. (Ms. 7218, f. 179.)

Omques n'empra ne deserut
Virge fu devant, *virge* après. (Id. f. 124.)

2. Virge. Verge :

Benis soit Jessé et Davis
Qui commencierent les escriis
Et il est toute la lingue
Et la sainte *virge* florie. (Ms. 7218, f. 106.)

On a dit aussi de la S^e Vierge :

Tu es *virge* seche et florie,
Dous remede de mort amere. (Id. f. 179.)

Allusion à la verge d'Aaron.

Virgène. Verge (ras régime) :

Boliers Wisgars li fist livrer
Une aieie sous la mer
De saint Enleme, une *virgène*. (Mousk, p. 45.)

Virginal. « Corps *virginale*. » Desch. f. 117.]
— « Honle *virginale*. » (N. Jannyn, p. 254.)

Virginalement. D'une manière virginele :

Le doux Jhesus qui par sa grace
Print en li *virginalement* place. (Desch. f. 552.)

Virgineine. Virginal : « *Virgineine* chasteiz. »
(S. Bern. Serin. fr. p. 269.)

Virginele. Virginal :

En prenant mansion
Par sa digne incarnation
En son saint pakais *virginele*. (G. Ceston, p. 32.)

Virgineux. Vierge : « Deesse *virgineuse*. »
(Bouchet, Serées, p. 181.)

Virgue. Vierge (sans régime) :

Virgue de noble fruit comède,
Sans humaine cultivateur,
Violette non violée. (Ms. 7218, f. 179.)

Virgongne. Vergogne :

Car trois qui vient de soir ou de matin
Soudainement porte as gens grans *virgongne*.
Add. aux Vers. de Froissart, p. 139.

Virgulte. Buisson. (Cotgr.)

Viridique. Viridique : « Voulent les cieulx
« estre aux humains pour prognostic certain et
« *viridique* prediction. » Rabelais, IV, p. 117.] —
« Ceulx qui liroent ceste histoire tant *viridique*. »
(Id. II, p. 237.)

Viril. « L'on dit par un proverbe ancien que
« juin et juillet, la bouche mouillée et le *viril* sec,
« encor met on le mois d'août. » (Branl. Bam.
gal. I, p. 283.) — « Celuy des dits parens qui pre-
« mièrement fait ses diligences et adjournemens,
« pour avoir par retrait le dit heritage est et vient
« à préférer à tous autres parens, *etiam* plus pro-
« chain en degré. Toutefois si les dits parens
« estoient concurrens par adjournement fait en un
« mesme jour, le plus prochain parent prefere les
« autres et l'aura seul; s'ils estoient parens en
« pareil degré concurrens, l'auront chascun pour
« portion *virile* » (C. G. I, p. 925, c'est-à-dire person-
nelle.

Virilement. D'une manière virile : « Seront
« recommandez les pauvres de la ditte amosne
« par les curez et vicaires au prosne de leurs pa-
« roisses et par leurs prescheurs en leurs sermons
« et predications, le plus *virilement* et avec tel ze-
« le et affection charitable que leurs estats le requie-
« rent. » (C. G. I, p. 1166.)

Virlai, ait, ay. Virleai :

Cinq cens dixains, mille *virlais*. (Rab. II, prolog. p. 8.)
Les ungz aux autres jetoient fleches
Contenant *virlais* et balades. (Vig. de Ch. VII, I, p. 184.)
Plusieurs dances moriques et *virleais*. (Fauve, p. 109.)
Car je ne fis, depuis dix ans,
Meilleure *virlay*. (Desch. f. 422.)

Violet. 1^o Moulin à vent pour les enfans :
« Pour s'esbalter comme les petits enfans du pays
« lui firent un beau *violet* des aces d'un moulin
« à vent. » (Rabel. I, p. 58.) — Des petits enfans
« estoient montés sus de petits chevaux de bois,
« avecques lances de *violetes*. » (Rab. V, p. 194.) —

2^o Foret : « Coignées, serpes, stes, doloirs, forres,
« cizeaux, fenailles, pieilles, *violetes* et vibre-
« quins. » (Id. V, p. 39.) — « Espées, verbeus,
« estois, pistolets, *violetes*, daguers. » Rabel. III,
p. 81. 3^o Sens obscène : « Quand il est question
« de destruire les deux *violetes* de nostre matura-
« ble, est ce que j'y trouve plusieurs inconveniens,
« tant à l'opération qu'à ce qui pourroit s'ensuivre. »
(Contes de Goliards, f. 102.) — « Ainsi aurois je
« eternuellement le *violet* en point et infatigable
« comme font les silyres. » Rabel. III, p. 78.

Violele. Viole : « Il estoit ordonné et commandé
« de par le roy que sur la vie en fust nul ne partast
« flament, ne portast baston a *violele*. » (Froissart,
II, p. 216.)

Viron. Environ. (Cotgr.)

Vironner. 1^o Bouillir, s'agiter dans :

L'on en chaste bien-tost la douleur qui *vironne*
Dans le cerveau esmeu et ses esprits estomeu.
Fouilloux, Veure, f. 91.

2^o Faire le tour de : « En tournant et *vironnant*
« celui fossé. » (Froiss. IV, p. 244.)

Virtu. Vertu :

Car bone amour plus puet merir
Que ne porroit deservir
En bien servant.
Tant est de vertu poissant. (Chans. ms. Book, f. 360.)

« Celluy roy eul en soy toutes les bonnes taches
« et bonnes *virtus* que doivent estre en prince ter-
« rien. » (Le Louvenç, p. 17.)

Virulence. Mauvais goût. (Oud.)

V. Vis. Visage :

Menton fourchu, cler *vis* traictis. (Villon, p. 39.)

Proprement je veis...
Le corps tout nud et le gracieux *vis*
De Cupido. (Cl. Moret, p. 5.)

Et saint Denis son chief porta
Depuis qu'on le decapita
Et son *vis*, sanz son chief, tint. (Desch. f. 546.)

« Au *vis* le vice. » (Cotgr.)

Ha, lieux, come li *vis* li tint. (Fubl. S. Gerin, f. 141.)

Certes mon œul richement visa bel
Quant premiers vit ma dame bone et belle
Pour ce que gent mantien et *vis* a bel :
Certes mon œul richement visa bel. (Desch. f. 399.)

« Le cuer fremit et le *vis* pallit, se qu'il ne seut
« un seul mot parler. » (J. de Saintre, p. 14.)

2. Vis. Vivant :

Encor vail meus, si m'est *vis*,
Un cortois mortz qu'un vilain *vis*. (Fauve. Lang. fr. 102.)
Il tenoit gentius homes *vis*. (Partonop. f. 165.)

Or ne respondez, damoiseille,
Qui vankroit mieux ? A vostre advis
Ou une seule tourterelle.
Ou un coulou mort, ou deux *vis*. (Desch. f. 437.)

S'en vendoit herans frez poudrez,
S'ors herans ou caque à bon dos
Qui seroit de vous achetez
Les caqués ou les bons *vis* gros. (Desch. f. 439.)

3. Vis. « *Vis* brisée, » escalier qui s'interrompt
tout à coup pour tourner de côté. (Cotgr.) — « *Vis*
« S. Gilles, » escalier à voûte en dessous. (Cotgr.)
— « Quant aux *vis*, degrez et montées, chascun est

« tenu de les entretenir jusques à la concurrence
« du hault de son étage et portion de maison. »
(C. G. II, p. 336.) — « Au temps d'iceluy roy fut
« faite la *vis* de la seigneurie de l'abbaye S. Denis. »
(Chr. S. Denis, I, 216.)

La chamberiere je veiz la
qui me vint faire l'ouverture
Par une *vis* en sa chambrette. (Copill, p. 116.)

4. Vis. *Vice*, à la place de : « *Vis* admirable. »
Ord. III, f. 580.)

Visa. Mot latin ; sous-entendez *carta* ; papier
vu :

Dieu le pere au bas du ply souscript
Registrata ; le seel du Saint Esperit
Y fut posé ; *visa* le filz imprimé. (G. Crestin, f. 6.)

Visiblement. Visiblement. (Chr. de Nangis.)

Visage. *aige*. « En presence de son *visage*, »
à ses yeux. Monstrel. I, f. 165.) — « Couché sur
« son *visage*, » sur le ventre. (Cotgr.) — « Vent au
« *visage*, » adversité. (Cotgrave.) — « Avoir bon,
« mauvais *visage*, » se porter bien, mal. (Oud.) —
« Batre le *visage* d'une tour, » la batre de face.
(Méu. de Montluc, II, f. 455.) — « Delranchier le
« *visage*, » la tête. (Chr. de Nangis, an. 1339.) —
« Dire au *visage*, » en face. (Nuits de Strapar, I,
f. 92.) — « Parler franc au *visage*, » laver la tête.
(Rog. de Colherie, f. 51.) — « Recevoir force bons
« *visages*, » force caresses, dans Brant. Cap. fr. I,
f. 28.) — « Faire *visage* de bois. » (Lett. de Pasq.
II, f. 68.) Fermer la porte. — « Trouver *visage* de
« bois. » (Méu. de Bassomp. II, f. 40, lett. de Pasq.
II, f. 89.) Trouver l'ennemi décampé, les portes de
la ville fermée. — « Faire *visage*, » face à l'ennemi.
(Pucelle d'Orléans, f. 512.) — « Tenir le *visage*, »
(Oul. de la Marche, I, 369.) — « Tourner le *visage*, »
(Oud.) — « Faire grant *visage*, » avoir une fière
contenance. (Du Guescl. Méu. f. 350.) — « Faire le
« *visage* acoustumé, » recevoir à l'ordinaire. (Cont.
de la reine de Navarre, II, f. 198.) — « Honniz soit
« vostre *visaige*. » (Desch. f. 183.) — « Il est de
« bonne amitié ; il a le *visage* long, » se dit d'un
chien au long museau. (Oud.) — « Homme à deux
« *visages* n'agrée en villes ne villages. » (Cotgr.)
— « Rouge *visage* et grosse pance ne sont signes
« de penitence. » (Cotgr.) — « *Visage* d'appellant, »
pâle. (Oud.) — « *Visage* de pressurier. » (Id.) —
« *Visage* de rebec. » (Id.) — « *Visage* à faire une
« enseigne à bière. » (Oud.) — *Visière* : « *Visage*
« du heaume. » (Lancel. II, f. 66.) — « *Visage* de
« bois, » porte fermée. (Oudin.) — « *Visage* sans
« nez, sur lequel on s'assied, » (Oud.), derrière. —
« Pois à *visage*, » pois long. (Cotgr.) — « Homme
« à deux *visages*, » dissimulé. (Oud.) — « Paix à
« deux *visages*, » équivoque. (Froiss. II, f. 73.) —
« Mot à deux *visages* » (Cotgr.), qu'on peut lire
dans les deux sens. — « Vers à deux *visaiges*. »
(Besch. f. 330.) — « Balade à deux *visaiges*. » (Id.
p. 441.) — « Changon royal à deux *visaiges*. » (Id.
p. 450.) — « Cruel *visage* de la fortune. » (Pereef.
VI, f. 103.) — « Malgré vos *visaiges*. » (Chr. scand.
de Louis XI, f. 74.) — « Malgré son *visage*. » (Juv.

des Ursins, Charles VI, p. 259.) — « En depit de
« leurs *visaiges*. » (Le Jouv. f. 54), malgré eux.

Visagiere. Mâchoire : « L'autre a des dents
« achates ; c'est à dire, se aucun fol a perdu ses
« dents, il faut faire une *visagiere* là où il y en a
« d'autres contrefaites. » (Nef des Fols, f. 90.)

Visance. Apparence :

Vint converser uns peceans
Auptes peccieres et mesceans,
Par la *visance* et par samblant. (Mousk. f. 663.)

Vis auditeur. Vice-auditeur : « Des cours de
« la chambre apostolique et de l'auditeur general
« *vis auditeur* lieutenant et commissaire d'icelle et
« de toutes autres cours ecclesiastiques. » (Méu.
de Comm. III, preuv. p. 150.)

Visave. Bisaïeule : « Laquelle leur viendrait à
« estre leur *visave*, c'est à dire mere de leur
« ayeul. » (Salad. f. 37.)

Visce. Vice : « Cuer sans vertu, c'est *visce* lait. »
Deschamps, f. 67.)

Visceuable. Al. Essentiel : « Partition et divi-
« sion prent lieu aux causes *visceables* extracties
« de confirmation, promettant monstrer autant de
« choses que en la cause pourroit trouver. » (Fabri,
libél. I, f. 79.) — « Quelque chose que l'on vueille
« dire d'fixe, j'estime que le plus grand esperon
« qu'il enst pour retourner en sa maison n'estoit
« point tant pour le desir qu'il eut de revoir son
« pais que sa femme et son filz pour une amitié
« *visceate* qu'il avoit en eux. » (Lett. de Pasq. I,
p. 577.)

Visceralement. Essentiellement : « Qui est
« le plus grand abus et la plus grande entreprise
« sur nous, nostre couronne et royaume que l'on
« scauroit faire et qui plus *visceralement* nous
« touche. » (Godefroi, Observ. sur Charles VIII,
p. 882.)

Viscidité. Qualité de ce qui est gluant. (Cotgr.)

Viscomte. Vicomte : « Lui fit entreprendre en
« 1529 la conduite de deux vaisseaux que Jean
« Ango grenetier *viscomte* de Dieppe avoit equipé
« pès à ses depens. » (Goujet, Bibl. XI, p. 340.) —
« Jean le Grand *viscomte* fermier de la ditte ville. »
(C. G. I, p. 699.)

Viscontier. « Un seigneur *viscontier*... peut
« faire justice de tous delicts qui ne sont pas privi-
« legiez comme de fausse monnoye ou crime de
« lese majesté, avec la potence, la corde et la fosse,
« au lieu que le haut justicier la fait avec le glaive. »
(N. C. G. I, p. 100.)

Viscontey. Vicomté : « Nous voulons et com-
« mandons que le visconte de Moustervillers le face
« crier solempnellement en la dite ville et par tous
« les autres lieux accoustumés de la *viscontey*. »
(Ord. III, p. 579.)

Viscontier. « Au haut justicier seulement, et
« non au *viscontier* appartient droit d'aide. » (N.
C. G. I, p. 331.) — « Par la ditte coutume, chemins
« allans de ville à autre doivent avoir soixante

« pieds de large et chemins *visentiers* allant de
« village à autre trente pieds. » (C. G. I, p. 646.)

Viscount. *Vicomte.* « Les *Viscount* : devaient
« être contre routiers des coroners. » (Carta magna,
fol. 282.)

Visé. *Soin.* « Etoit le dit roy monté sur l'un
« des meilleurs chevaux du monde, tout couvert de
« ses armes et aussi estoit armé de *visé*. » Du
Guescl. Mén. p. 359.)

Blanchandin li respont par *visé*. [Blanch. S. Geron. 183.]

Visée. « Prendre *visée*. » *viser.* (Cl. Marol, p. 5.)
— « Prendre sa *visée*. » avoir un but. (Oudin.) —
« Ils tiroient de *visée* force Iret. » (Joiny, p. 58.)
« Pour bien tirer il faut prendre *visée*. » (Colgr.)

Visellement. *Visiblement.*

Mail moult esgardé *visellement*

Le cors, le vis qu'il avoit gent. [Eubl. S. Geron. f. 119.]

Viser. 1° *Visiter, rechercher.*

Ses forestiers a fait *viser*

Où il pourroit grant cerf trouver. [D. G. sous Visoires.]

2° *Choisir.* « Pour ce fait faut *viser* buisson loïn
« d'autres bois. » (Mod. f. 53.) — 3° *Regarder un*
but pour y adresser un coup. « Qui *visé* loïn
« jamais ne rend son coup heureux. » (Colgr.) —
« Toujours ne frappe l'on pas ce quoy l'on *visé*. »
(Colgr.) — 4° *Observer.* « J'ai bien *visé* la maniere
« comment je le pense à faire. » (Mod. f. 301.)

Nous promenons

Jusques dans le parc bien avant

Sans *viser* qui marche devant. [S. Ger. p. 187.]

Visiter. *Visiter.* « Mais bien la pourra nostre
« prevost veoir et *visiter* se deffiant ou vicey appa-
« roist. » (Ord. III, p. 658.) — « Liquet maîtres
« appellé avec eulx deux prendhommes dudit mes-
« tier *visitent* les diz draps et couvertures. » (Id.
page 514.)

Visiens. *Avisés.*

. . . Ki tant fu preus

Larges et courtois et *visiens*. [Moush. p. 502.]

Visiere. « Avoir la *visiere* mal faite. » la vue
mauvaise. (Oudin.) — « Donner dans la *visiere*. »
donner de l'amour. Cette expression vient du duel
de Marolles avec Marivaux ; Marolles voyant que
les grilles de la visière du casque de son adversaire
étaient trop éloignées des unes des autres, dit à la
Chastre qu'il lui donnerait dans la *visiere*. (Sauval.
Hist. de Paris, II, p. 677.) — « Cornette à *visiere*. »
(Desch. f. 234.) — « Il s'arresta et prit la *visiere* de
« sa salade de sa main dextre et l'arracha hors de
« sa salade et la getta loïn de luy en arriere. » (Ol.
de la Marche, I, p. 318.) — « Casque : Le seigneur
« de Tervant se desarma d'une *visiere* dont il estoit
« armé. » (Ol. de la Marche, I, p. 252.)

Les certs ne changent de bois qu'une fois par an,

Mais les dames sont prestes

D'entrechaulier aux jours communs, aux festes,

L'abit de chiefs, en estrange maniere,

Faire un avient, com ceulx qui font verriere

Qui leur cueuvre leur visages devant

Piet et demy ; et semble à leur *visiore*

Qu'elles ayent le chief d'un calhant. [Desch. f. 328.]

X.

Vision. 1° *Vue.* « Est leun soy transporter sur
« le lieu et parties appellées sommairement et sans
« figure de procès, s'enquiert par testimoins anciens,
« confession de partie et *vision* oculaire et par
« jugement d'expers. » C. G. II, p. 685. — 2° *Vidimus.*
« Desquels inventaires ils bailleront à l'advoc-
« ent des parties *vision*. » (N. C. G. II, p. 116.)

Visitalce. *Visite.*

Ils n'ont pas vaillant une soie le-

One dontraqui son combat l'ephe-

Mais il n'a rielle a son malade

La *visitalce* est bonne et saine. [Boet.]

Visitation. Même sens : « Nous nous ensem-
« blément le veoir en sa maison qui est proche de
« la menne ; et si suis contente qu'il entende que
« je luy ai moyenné la *visitation* que vous en
« ferez. » (Amant ressusc. p. 45.) — « Faisoit ses
« *visitations* à pied. » (Ess. de Mont. I, p. 524.) —
« Les maîtres, commis et ordonnez sur la *visita-
« tion* des dittes denrées. » Ord. III, p. 313.

Visiter. « Les dits procès soient veuz et *visitez* ;
« deurement. » Ord. III, p. 129.) — « Ne mit pas
« ceste chose à non chaloir, mais la prit si à cueur
« et à grand pluisance qu'il n'entendoit à autre
« chose, fors à *visiter* et subdiller comment il pour-
« roit venir à son entente. » Froiss. IV, p. 271.) —
« *Visité* de maladie. » affligé de maladies. (Lett. de
Louis XI, I, IV, p. 323.) — « Fut si mal *visité* de
« ses playes qu'il mourut. » (Froiss. I, p. 386.) —
« *Visiter* par lettres » Cont. de la reine de Navarre,
p. 382), s'enquérir par lettres.

Visiteur. « Aura *visiteurs*, regardeurs et mai-
« tres qui regarderont par les dits mestiers et
« marchandises. » (Ordonn. II, p. 379.) — « Grand
« *visiteur* de France, » officier de la couronne
appelé roi des merciers avant 1597. (Colgr.)

Visnage, aige. *Voisinage.*

Là en main de bon signourage

Qui la manage en retenoit euvys,

Ains n'en fera por le pris

Assés amor et *visnoge*. [Poët. oc. 1300, II, p. 815.]

Et le pais jusqu'à Courtraï

Pour cou que li prendront, et sage

A Tornaï, li biseut *visnoge*. [Moush. p. 419.]

Blondeaus met son cuer en ostiage,

La où il n'a point de *visnoge*

Fors bel semblant sans otroier. [P. oc. 1300, II, 950.]

S'or mi deffent amors le mieu proier

A cest peril n'a ne port ne rivage

Car tot son bon me couvient otroier.

Sa fausseté ne maint ent mon *visnoge*.

Poët. oc. 1300, III, p. 993.

Visné. *Voisinage.* (N. C. G. I, p. 300.)

Visnet. Façon de fermer toutes les procédures
civiles ou criminelles en matières douteuses par
une déposition de voisins sur laquelle le juge pron-
once. (Du Cange, sous *Vicinitum*.)

Visorium. Endroit où le compositeur d'imprim-
erie attache sa copie : « Une casse d'imprimerie
« avec le *visorium* et le compositeur. » (P. Menestr.
Art des devises, préf. p. AL.)

Visqueux. 1. Gluant :

Pourceaux privez, *visqueux*, ne lievre,
 laches, certis, ne tels amaux ;
 Fortes sausses, oignons no aux ;
 Ne ussz, car trop font mal et paine. (*Desch. f. 485.*)
 Car ceulz ne quierent pas le foin.
 De l'ean, si en sont plus bons,
 Combien que tous soient *visqueux*. (*Desch. f. 486.*)

2. Opiniâtre : « Si les entremetteurs trouvent les
 parties si opiniâtres et si *visqueuses* qu'il soit
 impossible de les obliger à se faire de telles de-
 clarations. » (Colomb. Th. d'honn. II, p. 547.) —
 « J'ai accompagné tous mes deportemens de je ne
 seay quelle franchise que quelques esprits *vis-
 queux* tourneront à vice et les mieux nez à
 vertu. » Lett. de Pasq. II, p. 752. — « Ouvrez
 la porte aux disputes ; il n'y a article de foy qu'un
 esprit mal né et *visqueux* ne puisse revoquer en
 doute. » Id. I, p. 621.

Visse. Rapprochez *Voise*, 2.

Rou fu fort et lardiz, à Paris tint son siege,
 Ceuls de dedens eust pris, comme l'en prent *visse* au piege. (*Rou, p. 35.*)

Vissens. 1. Prudent :

El tempreurs ki fu preus
 Sages et larges et *vissens*. (*Mousk. p. 287.*)

2. Rusé ; au féminin, *ruse* :

Car il te fault à une espasse
 Arrester et bien concevoir
 Comment on te poet decevoir
 Par fallasses et par *vissences*
 Et par jongles de gens *vissences*. (*Froiss. Poës. p. 331.*)

Vistance. Soulagement :

C'est grant *vistance*
 De complandre soy qui s'en poet souffrir. (*Poët. av. 1300, II, p. 652.*)

1. Viste. Urne :

En une *viste* de lin or
 Qu'avoit Prius en son tresor,
 Precieuse, d'estrange guise,
 L'ont delenz seelee et mise. (*D. C. sous Vista, 5.*)

2. Viste. Prompt, rapide : « Bit qu'ilz estoient
 à merveilles preux, mais trop plus estoit exillé,
 « *viste* et roide que l'autre. » Percey. V, f. 26. —
 « Plus *viste* que le mot. » (Colgr.)

Visté. Promptitude :

Amouris ses fins et la tiere
 Qui moult i ot de paine et de guerre
 Et de proaice et de *visté*. (*Mousk. p. 604.*)

Vistement. Promptement :

Si les recirent *vistement*
 Et combatirent fierement. (*Mousk. p. 181.*)

Vistemperard. 1. Epousselle faite de la queue
 d'un renard. (Colgr.) — 2. Au figuré : « Le *vistem-
 perard* des prescheurs composé par Turelupin. »
 (Rabel. II, p. 50.) — 3. Nom d'un des cuisiniers qui
 entrent dans la truite. Id. IV, p. 171. — « Fou tainct
 « en graine, fou bourgeois, fou *vistemperard*. »
 (Rabelais, III, p. 205.) — 4. Au féminin : « Au canal
 angulaire dont on tire au papegay verniforme
 avecques la *vistemperarde*. » (Rab. II, p. 135.)

Vistemperardé. « Nous ne ferons rien qui
 « vaille, je le voy desjà bien et voyez comment le
 « moule est *vistemperardé*. » (Rab. III, p. 159.)

1. **Vistes.** Vis, escalier (?) : « Treize portiques
 « de galleries elevez l'une sur l'autre, où l'on
 « montoit par quatre *vistes* de degrez. » (Alect.
 Rom. p. 113.)

2. Vistes. Viles ; prélerit de *voir* :

Pape Adriens donc moru
 Et Leons apostoles fu ;
 Biaus clers estoit et bon legistes,
 Sa tiere gardeoit comme *vistes*. (*Mousk. p. 115.*)

Visual. Visuel : « Ligne *visuale*. » (Dialog. de
 Tahureau, 146.) Axe visuel.

Visum visu. « Je pose sur le bout de la table,
 « en mon cabinet tous les sacs du defendeur, ... je
 « pose les sacs du demandeur, comme vous aultres,
 « messieurs, sur l'autre bout *visum visu*. » (Rab.
 III, p. 211.) — « Je ne puis comprendre la nouvelle
 « passion du charmant... On disoit que M. de la
 « Trousse en vouloit à la maison *visum visu*. »
 (Lett. de M^r de Sévigné, III, 151.)

Vit. Penis : « Furent escorechiez et les *vit*z coup-
 « pés. » Chron. de S. Denis, II, f. 146 — « *Vit* de
 « chien, « herbe. (Colgr.)

Vitael. Vital : « Par ces temples ou tempes les
 « esprits *vitael* sont portez par certaines petites
 « venes et petits nerfs depuis le cerveau jusqu'au
 « cerveau. » (Tri. de la Noble Dame, f. 95.)

Vitage. Cordage :

Escuins ferment et escoutes
 Et font tendre les cordes toutes
Vitages kachent, trez avalent. (*Beut, f. 85.*)

Vit agu.

Princes, les ras, les souris et les leux
 Puisseut rongier *vit agu* le couillon
 Qui ne dorroit pour nil frans tous seuls. (*Desch. f. 207.*)
 C'est *vit agu*, autrement blondelet
 Qui les femmes veult avoir deux à deux. (*Id. f. 207.*)

Vitailles. Victuailles. (Ord. I, p. 426.)

1. **Vitaillier.** Vivoter : « Je cognois bien que tu
 « es grosse ; dis moy la verité. Par ma foy, fait la
 « jeune fille qui n'est qu'un pauvre tendron qui ne
 « fait encor que *vitaillier* entre quinze et quatorze
 « ans, ma dame, je n'en seais rien. » (Moy. de parv.)

2. Vitaillier. Vivandier. (Froiss. II, 153.)**Vitance.** Moyen d'éviter :

A assez plus d'uel et de *vitance*
 Qué n'auroit ja li rois, s'il perdoit France. (*Poët. av. 1300, II, p. 539.*)

Vitault. 1. Qui a un grand membre. (Colgr.) —
 2. Terme de caresse.

Vité. Bassesse : « La foi chrestienne estoit à telle
 « *vité* tournée. » Chr. S. Den. II, f. 20.]

Vitecos. Bécasse, huppe ; voir sous *Rois*.]

Vitelin. qui tient au jaune d'œuf, bilieux :
 « Cholere *viteline*. » (Colgr.)

Vitette. Diminutif de *vit*. (Colgr.)

Vitier. Vicié. (Colgr.)

Vitre. « Vin de la couleur des *vitres* de la S^r
 « Chappelle. » (Oudin.)

Vitreole. Pariétaire, plante. (Colgr.)

Vitric. Beau-père : « Parastre et *vitric* est mesme chose et s'entend du mary de la femme
« qui a enfans d'un autre fiet. » (C. G. I, 137.)

Vitrice. Belle-mère. (Cotgr.)

Vitte. Matrice. (Cotgr.)

Vitulos. « Avoir du *miscrere* jusqu'à *vitulos*. » (Rabel. III, 126.) Etre bien étrillé. Se dit des moines qui se donnent la discipline en récitant le *miscrere* jusqu'à la fin. *vitulos*.

Vituperable. Blâmable : « Œuvres vicieuses, deshonestes et *vituperables*. » (Floridan, p. 690) — « Monteux, deshonorable... en me condamnant à si *vituperable* et si ignominieuse mort. » (Strap. I, p. 27.)

Vituperablement. « Lesquels estoient en grand discord l'un contre l'autre; car en proposant devant les dessus dits princes, ils difamoient assez *vituperablement* chacun son adverse partie. » (Monstrel. I, p. 150.)

Vituperer. Blâme : « En grant *vituperer* et difame de nos bonnes monnoyes. » (Ord. III, 530.)

Vituperer. Blâmer : « Dont respondit l'empereur Julien à ses courtisans qui le louoient de sa bonne justice, je m'en orgueilleirois par adventure de ces touanges, si elles estoient dites de gens qui auassent m'accuser et *vituperer* mes actions contraires quand elles y seroient. » (Charr. Sag. p. 199.)

Car li chier fils treuve dure mere,
Li pere son chier fils cruieux,
L'oncle son neveu *vituperer*. (Desch. f. 444.)

Vitupereur. Qui blâme. (Cotgr.)

Vitupereusement. D'une manière blâmable : « Fu frappé d'une fleche entre l'estomach et le polmon et la mourut si *vitupereusement* et abandonné que les chiens venoient illec leicher et boire le sang qui de son corps cheoit à terre. » (Tois. d'or, II, fol. 34.) — « En recitant les vertus d'iceluy Trajan et ses memorables faicts, il meet en parangon la vie infame, les mœurs corrompus et les faicts detestables des autres precedens empereurs, si expressemment et *vitupereusement* que plus ne pourroit. » (Cl. de Seyssel, Louis XII, 164.)

Vituperice. Blâme :

Bien sçavons la cause pourquoy
Onques ne sceus appliquer loy
Pour ce par ton *vituperice*
As faict que plaider estoit vice. (Desch. f. 418.)

Vitus. « Il les faut faire danser posement, et en cadence pesante, comme on fait en Allemagne et aux insensés qui sont frappez de la maladie de St Vitus ou Modestus. » (Bouchel, Ser. I, 139.)

Vivander. Chercher des vivres : « Les gens qu'il avoit laissez en garnison alloient fourrager et *vivander* sans craincte ne respect es villages des environs. » (Mém. de Du Bellay, VII, 219.)

Vivandier. 1° De bonne vie :

Chevaliers fu moult glorieux
Et *vivandiers* fut merveillex. (Brut, f. 29.)

2° Qui fournit des vivres :

Moult a en vous bon *vivandier*,
Bien volés boire et bien menager. (Ms. 7218, f. 296.)

Vivant. « Biens omnipotent et misericors, je seay que tu es souverain esprit et la vie est *vivant*. » (G. Phél. 367.) — « Tous les *vivants* ne peuvent seceu sauver. » (Brant. Duels, p. 187.)

« Et riens *vivant* plus ne demandent. » (G. Guiart, f. 47.) — « Homme *vivant* et mourant. » (Cotgr.) — « Fumerai tout mon *vivant*. » (Poët. ar. 1300, III, 1193.)

Vivate.

A celle heure arriva au port
La grant navire de Biscaye,
Chargié de la vivres à fort,
Et de gens d'armes à monjoie ;
Les Bisquins, à douze vessesaux,
Nommez *vivates* d'allenie,
Si y vindrent à grands monceaux. (Vig. de Gh. VII, 172.)

Vive. « *Vive* le roy en bonne prosperité. » Ass. de Jerns. p. 191. — « *Vive* le roy de France, vive France, par mer et par terre. » Voyage de Charles VIII en Italie, p. 152. — « *Vive* la royne Blanche et nostre roy *vive* ensemble. » (Besch. f. 558. — « Noel et *vive* le roy. » Annot. sur Charles VIII, p. 438.) — Les écoliers de Paris en carême reconduisoient le roy de leur école en criant : « *Vive* en France et son alliance, vive en France et le roy aussi. » (Pasq. Rech. 753.) Garasse 333 dit qu'il faut lire l'entance. — « *Vive* Bertrand qui ainsi regne. » Daguescl. Mén. 404. — « *Vive* le roy et son lils. » (Monstr. I, 213, an. 1414.)

Vivelle. « Je vous vus la fleur de *vivelle*. » Récréat. des devis amour. 44.)

Vivelotte. enote. Donaire : « *Vivelotte* est ainsi appelée par les lais pour ce que c'est à dire pour le *vivre* des dames ou damoiselles. » (Bout. Som. rur. 563.) — « Pour apprehension de droit de douhaire coustumier sur lief, et droit de *vivenote* sur heritages patrimoniaux n'est deu droict seigneurial. » (C. G. II, p. 193.)

Vivent. Vivant :

A vos service serai
Tos les jors de mon *vivent*. (Poët. ar. 1300, III, 1104.)

Vivet. Vive, poisson :

Or an *vivet* li autre dient
Sor et blanc, haranc fres, pondré,
Haranc nostre vendre voudré. (Ms. 7218, f. 246.)

Vivement. Vivement :

Grant honte ai, quant mon voisin m'ot
Que tu me maines si *vivement*. (Ms. 7218, f. 49.)

Vivotter. Vivoter :

Charlotte revien tost pour me redonner envie
De conserver encor pour te servir ma vie
Car je suis tantost las de *vivotter* ainsi. (Durost, p. 89.)

Vivre. 1° Verbe : « *Vivre* à rebors, » mourir. (Ms. 7989², f. 51.) — « *Vivre* d'amour, » ne guères manger. (Perefor. II, fol. 97. — « Assez jeune qui povrement *vit*. » (Cotgr.) — « Celuy scait assez qui *vit* bien. » Id. — « L'un meurt dont l'autre *vit*. » (Id.) — « Qui *vit* à compte, il *vit* à honte. » (Id.) — « Il est bien fol qui ende tousjours *vivre*. » (Id.) — « Qui bien veut mourir, bien *vive*. » Id. —

« Qui plus *vil*, plus a à souffrir. » Id. — « Qui a honte de manger a honte de *vivre*. » Id. — « Tel boude *vivre* qui se meurt. » (Id.)

V. « dat bi n voulor
Qu'est en son savour. » (Fobl. S. Germ. f. 117.)

« Il est trop qui n'en a cure ;
Et qui velt *ce* et il mur-manois. » (Fobl. S. Germ. f. 115.)

« Qui se sent vil et ort
De voulor *ce* a tort. » (Fobl. S. Germ. f. 117.)

2^e Substantif :

« Jamais, taudis que nous sommes
En ce monde au rang des hommes
Nous n'avons rien de certain ;
Le jour de demain peut estre
Nous ne serons plus en estre
Notre *ce* est momentanément. » (G. Doreat, p. 208.)

Pension prise sur les biens du père ou de la mère et donnée au dernier des enfans : « A la charge de « tel portion de quint et *vivre* naturel qui, par « raison et la custome des lieux poet appartenir « audit Estevenot fils maisné. » (D. C. *Viclus*.)

Vivree, Givre :

« En janvier quant *veer*
Amura la gelée
La pluie et le gresil
La noël et la *verrée*. » (Ms. 7615, II, f. 180.)

Vivres. « Blancs *vivres*, » faits avec de la farine :
« Ces pains, tartes ou autres blancs *vivres*. » (C. G. II, p. 884.)

« Or est l'enfer sains et dolivres
En cui roveira bien sus *ce vers*. » (Ms. S. Germ. f. 183.)

« Y avoit desja plus de six semaines qu'il n'estoit « entré en la dite ville, aucuns *vivres* comme bois, « bled, chair et vin. » J. Chart, Charles VII, p. 173.

« — Egards des *vivres*, » officiers préposés à la « visite des provisions ; » Le bailli et la loy sont « aussi dans la custome de créer et établir par « chascun au le samedi precedent le mardi gras six « egards des *vivres* lesquels sont obligés, sur leur « serment de fidelement visiter toutes les viandes, « chairs poissons, pains et autres *vivres* et mesme « les bieres. » N. C. G. I, p. 551.)

Vins, Vif :

« Cole qui sera plus bele, gente de chiere,
Qui plus vos samblera estre orgueilleuse et liere,
Certes c'est la plus *vins*. » (Fobl. S. Germ. f. 106.)

Vintage, lé, Grosse vile :

« Il entrepent tel rage
Qui li bone a *vintage*. » (Poët, av. 1300, IV, 1304.)

« Il chibot en grant *vinté*
Ki, par parler à l'ense odour
Fait ke sa dame a deshonneur. » (Poët, av. 1300, III, 1197.)

« Mes on ne doit pas, ce me semble
Avoir, par nule povreté,
Son pech parent en *vinté* »

« S'il n'est ou traditres ou herres. » (Ms. 7218, f. 14.)

« S'ame est laidement soillie
Et l'ame en *vinté* toillie
N'a beus cure. » (Ms. 7218, f. 255.)

Viz, Vis d'escalier : « Celui ou ceux auxquels le « dernier estage appartendiend seront lenz de faire « et entretenir la couverture et autant de la *vis* et « montée. » C. G. I, p. 201.)

Viz de coqs, Bécasses : « Normandie est ap-

« pellée pais de sapience, d'autant qu'en ce pays les « belles, bonnes, grosses, grasses beçassons y sont « nommez *vis de coqs*. » (Moy. de parven, p. 204.)

Vizioz, zos. Attention : « A cela je me souviens « luy changeant de nom de ces messieurs d'Angers « qui changerent leurs noms, sur quoi un *vizo* « qu'ils avoient mis du, de, ou le etc. à leurs noms « dit j'ay mon vanier et me nommerai le venier. » (Moyen de parvenir, f. 149.)

« Li chevaliers fu *vizioz*
Partout prent garde de sa gent. » (Ms. 7218, f. 176.)

Vo, Votre :

« Deux enfans, vous perdez la plus
Belle rose de vo chapeau. » (Villou, f. 79.)

« La grant amour et bien de vo grand corps. » (Desclamps, f. 180)

« Dame, vostre grant biauté,
Et doucour, vostre bonté
Mont si rayz. » (Id. f. 199.)

Voailloir, Partisim de, bienveillant pour :

« N'a en la route, ne ribaut, ne garçon
Mes chevaliers et lieus de vavassors ;
Biaut de paille ont tot li *voailloir*. » (D. C. Valitor.)

Voarrier, Verrier, Colgrave.)

Voarriere, Verrière : « Comme les rayons du « soleil passans au travers d'une *voarriere*. » (Aver, f. 148.)

Vobis (Et).

« Disant aux gens et *vobis*
Quant on ne disoit *boni dios*. » (Poët, f. 135.)

Vocable, Orateur : « Hors vinl en la place ung « *vocable* qui commença à dire. » (Percefor, IV, f. 147.)

Vocal, ale, Voyelle : « Il est des termes de « trois *vocals* lesquels sont de une syllabe comme « Dieu, lieu, lieu. » Fabri, Art. de Rhét. II, f. 6.)
« — « Syllabes resultant au complement de toutes « les consonnantes avec les *vocales*. » Rabiel, III, p. 18.

Vocablement, De vive voix : « Tu as maintes « foys appellé Dieu *vocablement*. » (Molinet, 267.)

Vocatif, Putatif :

« La cab n're sera en deux lieux fraite
Et remandra partout pouli sou inf ;
Son chant donné y est venu et en dette
Ne plus n'ara fors que le *vocatif*. » (Desch. f. 276.)

Vocation, F Appel en justice : « Ses *vocations* « et ses citations. » Chr. S. Demis, II, f. 193. — 2^e Situation : « A chascun ordonnerent son lieu selon « sa *vocation*. » (IX Preux, p. 183.)

Vocatis, Putatif, Voyez VOCATIF :

« Parastres et peres *vocatis*. » (Desch. f. 518.)

« Il n'est que filz putatis
Li maris pere *vocatis*. » (Id. f. 568.)

Vocation, Vocation, situation : « Sy ayez « doncques le cuer à Dieu et à la *vocation* à quoy « vous estes convoqué. » (Jouy, p. 264.)

Voche, Appelle : « Qui veaut prouver en la « hante court aucune chose, il la doit prouver par « privilege ou par recort de cour, ou par garens ; « ne l'on ne peut prouver contre son seigneur chose

« que l'on *poche* à son fié que par privilege ou par « record de court. » (Assis. de Jersal. ch. LXVII, page 55.)

Vocheour. Qui appelle en justice. Britt. lois d'Angleterre, f. 23.)

Vociferation. Action de crier. (Colgrave.)

Vociferer. Crier. (Colgrave.)

Vociter. Appeler souvent. (Colgrave.)

Vodiére. On dit à une cabaretière :

Et vous n'avez jusqu'à cy tailler

Le mois de may à trop mal *vodiére*.

Six sols pour jour, sans maulle et sans denier.

Deschamps, f. 208.

Voie. Voie, chemin :

Par terres seches et par *voe*

Sur le fleuve de la Dûnoie. (De Gange, sous Voe.)

Par la vont li bon pecheour

Por ce que Dieus lor euvest joe :

Si devez bien en ceste *voe*,

Monseigneur, saint honor requerre.

Ms. 7645, II, f. 450.

Voiez. Voix : « A une *voez* ly respondirent. » (Brut, f. 95.)

Voel. Vouloir : « Or avez vous oi et mon bon et « mon *voel*. » Ms. 7218, f. 340.) — « Ou *voel* ou « non. » (Id. f. 153.)

Voellanche. Volonté :

Ne serai ja faintis

De faire vostre *voellanche*.

Poel. avant 1200, t. III, p. 1205.

Voelle. Voile ; à la mort de N. S. « furent faictees « tenebres par toute la terre jusques à nonne, pour « le soleil obscuré, et le *voelle* du temple fut tendu « en deux parties depuis le sommet jusques au « bas. » (Pereq. VI, f. 123.)

Portons le dueil nous dames, damoiselles,

D'avoir perdu le feu roy nostre pere :

Jettous attours, cueuvre chiefz et nos *voelles*,

Viç. de Charles VII, II, p. 28.

Voellence (mal). Malveillance :

Douce est d'amors la consence

Des dames as chevaliers

Se ne fust la *voellence*

Ki moet les grans encombriers. (P. av. 1300, III, 1048.)

Voer. Vouer, promettre : « Vou à Dieu adventu- « reusement que jamais ne retourneroit devers « le due Bertran jusques à tant qu'il eust jousté. » (Mén. Du Guescl. p. 351.)

Or n'i a fors que dou *voer*

De moi fuir hors de son regne. (Ms. 7615, II, f. 138.)

Elle leur dist, ce m'est avis :

Que mie ne se mariaissent :

Mes chastée ançois *voissent*. (Ms. 7218, f. 258.)

Voeresse. Femme du voyer :

Salueras que une,

La *voeresse* de Betune ;

Plus cortoise n'en sais nisine. (Ms. 7218, f. 62.)

Voerie. Justice du seigneur voyer. (Mousk. 33.)

Voerp. Action de guerpir : « Item par la dite « coustume, si aucun *voerp* se fait par devant les « dits mayeur et eschevins enclavee en jugement, et « leur est deub pour leur salaire. » (N. C. G. I, 454.)

Voerre. Verre : « Pourront les personnes ... « mettre le dit boire. » en autre vaisseau, soit de « pierre ou *voerre*. » N. C. G. II, p. 187.

Voeste. Guesde, pastel, borel.)

Voest. Ouest : « L'on doit pour chascune mesure « feodale seant ouest du chemin de Loerlicheque, « douze sols parisis et au lev *voest* du dit chemin « huit sols parisis. » N. C. G. I, p. 154.

Voel. « S'observes pour rentes hypothécaies « sans rachapt, à rachapt, ou viceries que les ren- « tiers pour arrentages doivent aller sur la *voel* et « s'ignement hypothécaie en leus ordres obligatoires « et de prendre un officier et deux eschevins de dit « pays et y faire mettre la main que l'on dit *voel* « stellinghe, par le dit officier. » N. C. G. I, p. 104.

— « Est tenu ledit rentier, ayant fait faire la dite « *voel* stellinghe sur le dit about ou parhe d'apel- « luy. » (Id.)

Vou. 1^o Oflrande : « Aller en voyage nudz piedz « à mon seigneur S. Valentin et y porter un *vou* « de cire du poids de XL livres. » (Arest. amor. p. 34.) — 2^o Promesse faite au ciel : « Je ne sav s'il « avoit de *vou*. » (Froiss. I, II, p. 93. — « J'ai *vou* « à Dieu. » Mén. Du Guescl. p. 310.)

Voge. Vorage : « Autres gens de pied souillise- « ment armez et embastonnez de longues piques, « *voges* et javelines. » Est. des *vogez*, du due de Bourg. p. 284, an. 1468.)

Vogley. « Les heritages de servile condition ne « se peuvent vendre, aliener, changer ni partager « sans le gré du seigneur et n'entont les detentens « d'iceulx autres dispositions sinon qu'ils peuvent, « avec permission et consentement dudit seigneur, « marier chez eux un de leurs enfants, soit fils ou fille « qui plus agréé audit seigneur, et le peuvent faire « leur successeur es dits biens appelez commu- « nement *vogley*. » N. C. G. II, p. 341. — « Si l'enfant « ainsi marié ne se peut accorder avec ses pere et « mere, il se doit separer et retirer de la dite « *vogley*. » (Id.)

Vogue. 1^o Allure d'un navire à rames qui va de l'avant : « Soudain, à toute force de rames et *vogues* « vint à investir l'autre capitainesse. » Brant. Cap. fr. II, p. 19. — « Se voulant jeter dans l'esq'af de « la galere en laquelle il se mit et tira vers le « havre, mais en chemin de Codebec il rencontra « une palissade qui avoit esté faite si forte pour en « garder le secours de la mer qu'à *vogue* rancade « il la faussa et se sauva bravement. » (Id. III, p. 235.) — « Avoir la *vogue*, » le vent en poupe. — 2^o Réputation : « Les François emporterent *vogue* « d'avoir très bien et vaillamment combattu. » (Brant. Cap. fr. IV, p. 141.) — 3^o Train de maison : « Qu'il n'avoit que cent livres de gages à son office « et qu'il ne pourroit pas entretenir si grande « *vogue*. » (Cap. de l'accouchée, p. 10.) — 4^o Fête de village en Dauphiné : « On fut contraint de dres- « ser des feuillées par les rues, comme on fait aux « *vogues* de villages. » Journ. de Trévoux, 1733, page 1197.

Vognerement. Action de voguer. Cotgr.

Voguer. Aller de l'avant : « *Voguer* la gualere » fabelais, IV, p. 104. « la gallice. » Ess. de Mont. I, p. 406.)

Vogueur. rameur : « S'embarquerent en une barque avec une partie de leurs serviteurs et un soldat..... en une autre ayant chacune quatre *vogueurs*. » Du Bellay, Mém. IX, p. 274.

Voi. Interjection ; impératif du verbe *voir* : « *Voi*, monsieur, luy respondites vous, hé vray Dieu que pensez vous dire? » Sully, Mém. I, p. 315. — « *Voi*, madame, hé, vrai Dieu! qu'est ce que ceccy? » (Id. III, p. 412.)

Voiable. En vue :

Tous ceulx mist en un lieu *voiable*. (Brut, f. 94.)

Voiage. « Autre *voiage*, » une autre fois. Poët. av. 1300, III, p. 1162. — « Peine de *voiage*, » pélerinage en Terre Sainte, commué en amende, puis en bannissement. Laur.

Voiaje. Route : « Autre *voiaje* suivrai. » Vatic. 1300, f. 23.

Voicy. « *Voicy* venir un homme assez agé. » Nuits de Strapar. I, p. 22.

Voide. Vide, nul : « Cest eschange est *voide*, » por ceo que les esclates ne sont mie egales. » (Du Gainge, sous *Vacature*.)

Voïdie. Félonie, trahison :

Petit a sen et *voïdie*
Cil ne veut chastoier. (Poët, av. 1300, I, p. 103.)
Prenzons sans *voïdie*. (Vat. 1400, f. 175.)

Voie. Route :

Tu lui repons : Fui, va te *voie*. (Vat. 1400, f. 59.)
Tant que tu te plain-tras
Et avant et arriere
Aura celle entendu
Ta *voie* et ta proiere. (Ms. 7615, II, f. 178.)

« Trubert à la *voie* sache. » (Ms. 7996, p. 69. — « En leur donnant *voie* ou occasion. » (Ord. III, p. 356.) — « S'ele l'acquient et te fait *voie*. » (Ms. 7615, II, f. 124. — « *Voie* petite et allé. » Ms. 7218, f. 293. — « Tant fust il de courrouz en *voie*. » G. Guiart, f. 330.) — « Ancens allerent leur *voie*. » Ms. 6812, f. 89. — « *Voies* couvertes, » galeries. (Mart. V, p. 732.) — « *Voie* douloreuse, » enfer. (Mod. f. 333.)

Voïée. Vidée. Brut, f. 46.)

Voient. Vont : « *Voient* de vie à trespas. » Bont. Som. rur. p. 326.

Voier. P. Avoué :

Simon de Monfort à de meure
Corne son-schans ou *voies*
Et bien XII. sondoners. (Du Gainge.)

2° - *Voiers* de feu, pour le feu, « officiers chargés de la police dans les incendies. (Nouv. Cont. Gén. I, p. 526, 552.)

Voiere. Jurisdiction du seigneur voyer : « Se « aucuns lions avoit moulin qui eust *voiere* en sa « terre, il doïvent mouler à son moulin tant cil qui « sont dedans la banlieue. » Ord. I, p. 197.) —

« Et se il avenoit que aucuns lions qui n'eust *voiere* « en sa terre trovast sous terre aucune trouvaïlle « elle seroit un vavassor à qui la *voiere* de la terre « seroit. » Id. p. 180.

Voierie. P. Justice du seigneur voyer. (Beaum. p. 130. — 2° Rue, voirie ; dans une ordonnance pour la propriété des rues de Paris, « publié solemnellement de par le roy nostre seigneur, en peine « d'amende, que toutes manieres de boes, gravoiz, « terraulx, nettoieures et autres choses feussent « ostées et mises hors des *voieries* et chantiers du « dit seigneur. » Ord. III, p. 96.)

Voient. Qui a de la voix. (D. C. sous *Vocalis*.)

Voient. Voyelles : « Je commenceray à la « declaration des *voyeulx* en la maniere qui s'en- « suit, c'est assavoir que nous avons cinq *voieulx* « principaulx : *a, e, i, o, u* et sont diz *voieulx* par « ce que sans ceulz ou aucun d'eulx, ne se puet « former voix ne syllabe de lettre. » Desch. f. 396.) — « Quelz lettres sont les *voieulx*, et queles les « liquides et les consonans. » Id.)

Voil. Veuille :

N'en *voil* par verité le mencheonge affermer
Ne le *voil* se je l'sai, ne *voil* ge pas celer. (Rou, p. 55.)

Voile.

Alone s'aparui li estoile (des Mages)
Plus clere que solans en *voile*. (Mousk, p. 275.)
Porter veul *voiles* et phys. (Desch. f. 195.)
A S. Jacques virent errant
Icele nuit lor *voile* firent
Et au matin la messe oïrent. (Fabl. S. Germe. f. 493.)

La robe, étroite de la tête aux flancs, s'élargit ensuite :

Mais au dessous, fault faire *voile*,
Depuis les reins jusques au pied,
Du cul de robe qui leur chieut,
Contraval come uns fons de cuve. (Desch. f. 497.)

Voi le cy. Le voici ; cri de chasse :

Voi ci le pere des dieux
Qui vole victorieux
Sur son aile magnanime
Voi le cy, comme il aïme
Les bandes du ciel. (J. Du Bellay, p. 86.)

Voiler. Faire voile :

Je ressemble à l'engolfé navire,
Sans carte, sans boussole et sans étoile en l'air
Qui tant plus est en l'eau, moins il scait où *voiler*.
Du Verdier, Bild. p. 28.

Voilet. Petit voile. (D. C. sous *Voletus*.)

Voilier. Vergue. (D. C. sous *Velerium*.)

Voilhe. Volonté : « Si nous y allons de bonne « *voilhe* nous aurons part au logis. » (D'Auton, Louis XII, p. 139.)

Voillance. Bienveillance :

Le sommeil l'a si deceu
Qu'il a tout mis en oubliance,
Quar de dormir a grant *voillance*. (Ms. 7218, f. 353.)
Par sa *voillance* et par son sens
Que pousse parler à li. (Id. f. 205.)
Li envieux derne, quant li prendome s'avance,
Ja volentiers n'orra parler de sa *voillance*. (Id. f. 334.)

1. Voille. Voile :

Mors voit parmi *voille* cortine
Mors sole voit et a devine. [Ms. 7615, I, f. 164.]

2. Voille. Veille : « *Voilles* S. Marcel. » (Poët. av. 1300, I, p. 57.)**Voillier. Veiller :**

J'en supir et sovent *voille*
Car anours mo' fat *voillier*. [Poët. av. 1300, I, p. 55.]

1. Voir. Vrai, vraiment : « Nous avons entendu et *voir* est. » (Ord. III, p. 520.)

Si la sert en bone foi,
Ja *voir* blaecmer ne l'en doi. [Ms. Bouth. f. 263.]

« *Ouil voir*. » (Poët. av. 1300, III, p. 1008.)

Fame est fete por decevoir
Mençoage fet devenir *voir*
Et *voir* fet devenir mençoage. [Ms. 7218, f. 170.]

« Confessé en *voir*. » (Ms. 6812, f. 87.) — « Selonc *voir* et selonc mon esme. » (G. Guart, f. 149.) — « Mettre en *voir*. » (Beauman, p. 55.) — « Je met-broye en *voir* et preuve toutes les parolles que je dy. » (Froiss. III, 184.) — « Si sai de *voir* sans faillance. » (Poët. av. 1300, III, 1000.) — « Ainc ne jua à dire *voir*. » Id. IV, p. 1371.

Li rois fait à cascadeu savoir
Ke nus ne just à dire *voir*. [Id. IV, f. 1309.]

« Pour un *voir* dire cent fois ment. » (Desch. 152.)

Ne puet fin ceste guerre avoir
Ne sai qui a tort ou qui *voir*. [Ms. 6812, f. 75.]

« *Jamez plus voir* dire n'orrez. » (Ms. 7218, f. 242.)« Se *voir* ne refrain. » (G. Guart, f. 358.) — « Se *voir* fussent soliaidier. » (Mousk. p. 194.)

Nulz prodoms ne doit taire le *voir*. [Desch. f. 115.]
N'i a si mal gas com le *voir*. [Ms. 7615, II, f. 173.]

« N'i a si mal gas com le *voir*. » (Ms. 7615, II, f. 173.)

Ne tien je mie à *voir*
Che c'om a dit. [Poët. av. 1300, III, p. 1199.]

« Nus home croire
Ne porroit ceste chose à *voir*. » (Ms. 7218, f. 358.)

S'auras à ton pere et à moi
Dit quelque *voir*, su quelque fable. [Froiss. poës. p. 289.]

« *Voire* dire acouste au mains. » (Ms. 7615, I, 71.)

Roys, ceux ont à *voir* renucié. [Ms. 6812, f. 49.]
Prince, aujourd'hui voy tout anientier
Le *voir* cesser, et regner le mentir. [Desch. f. 118.]

2. Voir. Vair : « Vo *voir* oieli et vo gens cors. » (Ms. 7989², fol. 72) — « Couvert de menu *voir*. » (Math. de Coucy, Charles VII, p. 667.)**3. Voir. Verbe. 1° Entendre :** « *Voir* dire, dis-courir, parler. » (Brant. Duels, 326; Cap. fr. II, 328, 403.) — « Je *voy* souvent crier Noé. » (Desch. fol. 261.) — 2° Sentir : « *Voir* l'odeur d'une fleur. » (Desch. f. 171.) — 3° Explétif : « Alla à l'hostel pour *voir* faire le serment. » (Chr. S. Denis, II, 270.) — « Prester sergent pour *voir* faire son exploit. » (Bout. Som. rur. 23.) — « Il pourra *voir* de prendre ce qui en manquera. » (N. C. G. I, p. 785.) — « Voious *voir*. » (Des Acc. p. 15.)

El mont n'a *voir* si cruel traison
Com bel semblant à coraige felon.

Poët. av. 1300, III, p. 1173.

Expressions : « Se tira à part, en ung petit champ loing de toutes gens *voyans*. » (Jouv. f. 187.) —

« Ce ful fait vostre oyant et vostre *voyant*. » Ass. de Jérus. p. 198. — « Je *voy* vela de loim. » (Oudin.) — « Je vous *vis* demain. » Je ne vous connais pas. Id. — « Il n'a que *voir* à cela. » cela ne le regarde pas. (Id.) — « Je le voudrais bien *voir*. » Id. — « Quand cela arrivera, il *verra* bien clair. » Id. — « Aller *voir* la dedans si j'y suis. » Oudin. — Joiner « à la boule *voir*. » Colgrave. — *Voir* à l'aire « malice. » (Beauman, p. 350.) — En quelcunne maniere qu'il a eu *voir*; il doit dire: *voir*; le *ex* aler et par cy va. — Gâst. Phéb. 183. — « Il dort « geter ses brisées en criant à ses chiens et disant: « *voir* le fuyr la voie, veex le fuyr. » Id. p. 223. — « Tout *voir*, tout ouir, rien dire merite en tout temps qu'on l'admire. » Id. — « Il est bien povre « qui ne *voit* coulte. » (Id. — « Quand les yeux « *voient* ce que ne veient onques, le cœur pense « ce qu'il n'a pensa onques. » Id. — « Quand l'œil « *voit* ce qu'il n'a jamais vu, le cœur pense ce qu'il n'a jamais pensé. » Montluc, II, f. 504. — « Tels sont luy qui demain ne *verront* pas. » (Colgr. — « Ce que on *voit* au cœur ne deult. » (Percefor. IV, f. 120.) — « Qui *voit* enfant, il *voit* neant. » Colgr. — « Qui *voit* la maison de son seigneur, il n'y a profit « ny honneur. » Id.]

1. Voir. Féminin de *voir*, vrai : « Amis, dis tu « *voire* parole. » (Ms. 7396, f. 64. — « Et le herault « lui dit: Sire, il fut devant hier soir blecié devant « Malferme, pourquoy il ne vendra mie encore: « *voire*, fil le roy. » (Mod. f. 303.) — « Tous *voire* « les perdides savent et confessent. » (Sag. de Charr. p. 487.) — « Doivent estre si près l'un de l'autre « qu'ils s'entre secourent et qu'ilz s'entrevoient. « *voire* de si près qu'ils se puissent secourir en ung « monument. » (Jouv. p. 136. — « Il luy dist: vous « estes des champs, m'amy. *Voire*, monsieur. » (Moy. de parv. 60.) — « Vous devenez homme lige « au roy M^c qui ey est, comme due de Guyenne et « per de France; et luy promettez foy et loyanté « porter. Bites *voire*; et le roy d'Angleterre, due « de Guyenne, et aussi ses successeurs diront: « *voire*. » (Froiss. I, 30.)

S'aucuns est qui ne saiche l'art
D'amors, en cest livre regard,
Lise et apraigne, et quant saura
S'il velt amer, si amera,
Amara *voire* comme fous

Mais saigement s'il croit mou lous. [Fald. S. Geron. 93.]

« Il luy a dit ma foi *voire*. » (Oudin.)

An .iiii. mois croissent plenment

De .xxx., et huit cors et .xii.

Voire *voire* de plus de .i. [Font. Guér. Vén. f. 60.]

« Voyons nous pas tous les jours, *voires* avec « grand prudence, fille riche estre baillée en ma-riage à homme paouvre. » Ann. ressusc. 123.

Remede nul n'y a que loire fort;
A quel vaisseil ? un denil lot vous fault,

Voire, par font. [Desch. f. 240.]

Ci vous dirai par le *voire*. [Ms. 7615, II, f. 125.]

« Ce est la *voire*. » (Ms. 7615, II, f. 181.)

2. Voir. Verre : « *Voire* dormant. » Cont. Gén. I, p. 35.)

Voirement, Vraiment :

« Il n'ha bien mis à mort *voirement*. » *Cl. Mar.*, p. 569.

« Il *voirement* le savoit. » *Ph. Mousk.*, p. 267.

Voirie. — Ne pourra entreprendre sur les *voies*, sur peine de dix solz, mais les garder tous jours en largenc, c'est assavoir les *voiries* du roy de seize à dix huit piels du moins. » *Ord.* II, 381. — « L'ordure et la *voirie* du monde. » *Sag.* de Charron, p. 562. — « Deffend... de jeter ou faire « jeter en la riviere de Seine... aucunes ordures « ou immondices et de y faire *voiries*. » *Ordon.* II, page 386.)

Ces froides horreurs de Tenfer

Cette nuit, ces vieux liés de fer,

Où se vont concher les furies,

Un gros chien qui jappe au portai,

Ces grandes plumes de *voies*. *Théophr.* II, part. 29.)

« Aller à la *voirie*, « dans un mauvais lieu. *Ord.* — « Une *voirie*, « une fille débauchée. *Id.* — « Nous qui sommes à la *voirie* du peuple. » *Mont.* Ess. III, p. 462.

Voirier, Verrier : Toutes manieres de *voiriers*, « charpentiers de buches, gautiers, boursiers. » *Ordon.* II, 379.

Voïerres, Verrières. Gloss. de l'Hist. de Par. III, p. 702.

Voïriffier, Vitrifier. *Coëgr.*

Voïror, Vérité :

« Il n'ha bon ost, tost de per amés

Plus tost cercoit on lor error

Que d'un povre hom la *voïror*. *[Soub.* LX, c. 25.]

Voïrre, Verre :

La fourbière dont l'en fait *voïrre*. *[Desch.* f. 72.]

Bon ouvrir sont qui font le *voïrre*. *[Desch.* f. 356.]

« La charretée de *voïrres* doit un denier. » *Anc.* *Cout.* d'Orl. p. 473.)

« Ung blanc, ung pot, une saliere,

Cinq ou six *voïrres* de feuchiere. *[Cœpüll.* p. 20.]

« Lettres envoyées... avec plusieurs *voïrres* et « lampes catervales. » *[Desch.* f. 430.] — « Donner « au chien par la gorge à la quantité d'un *voïrre*. » *Gast.* Phil. p. 110. — « Un *voïrre* auquel il bu- « voyent. » *Jl.* 92, p. 191.) — « Ilurtoit et feroit un « godel de *voïrre* qui estoit sur la table. » *Jl.* 113, page 300.]

Voïrre, Garni de vitres :

Pour ce luy faudra en la fin

Une litere bien *voïrre*. *[Desch.* f. 231.]

« **Voïriere, Verrière :** « Lors comme le soleil « passe par la *voïriere*. » *[Desch.* f. 121.]

Voïrrine, Pierre fausse : « Que nulz orfevres « ne puissent mettre en nulz joyaux d'argent de « mennerie, *voïrrines* avec garnaz ne avec pierres « fines. » *Ord.* III, p. 12.]

V. Vois, Exclamation :

« Vois, fet il, cil prestres m'eschape,

Par le ciel Dieu, il s'en rova. *[Ms.* 7218, f. 13.]

« Ha, com savez bien barguignier ;

Tes du papelat, du boëgn ! *[Id.* p. 296.]

2. Vois. 1^e Défense :

Tu dis qu'amors le fait mal traire,

De ce ne te puis je droit faire,

Mais de cestre *vois* que mal te face. *[Fabl.* S. *Gern.* 119.]

« **Vois outré.** » *Mouskès*, p. 117.) — « **Vois et « respons.** » demande et défense. (*Assis.* de Jérus. p. 32. — 2^e Réputation :

Dietes nous ent, car vous avez le *vois*,

D'avoir cestre *vois* que leurs faiz luëroniques. *[Desch.* f. 300.]

« Fore tres loyal la *vois* l'en portera. *[Froiss.* p. 129.]

3^e Plainte :

« Il i a bien simant qui fesoit des balois,

« Et portoit chascun par la genés de la bois,

« Ne nul hom n'i a qui en fessot la *vois*. *[Ms.* 7218, f. 190.]

3. Vois. Cours, voie :

« Car ne say quels louchiaux

« Ont trop cèle eau et sa *vois* estoupée. *[Desch.* f. 287.]

Voïrre, Félonie, Irabison :

« Ainz atent chascun qu'entre die

« Auplant se tissent par *voïrre*. *[Ms.* S. *Gern.* f. 161.]

« Eglise de sens et par *voïrre*. *[Id.* f. 124.]

« Molt sont feme de grant seavoir

« Teus ra et de grant *voïrre* ;

« Molt scet feme de renardie. *[Fabl.* p. 267.]

« La femie est pleine de boïrdie,

« Ja fera estrange *voïrre* ;

« Une grosse pierre leva

« Dedans le puis la trebucha

« Comme s'ele mesme i chaïst. *[Id.* p. 36.]

Voïdox, Prudent :

« *Sages d'ouïdox*. *[Ms.* S. *Gern.* f. 150.]

1. Voïse, ent. Aille, aillent : « S'en alla à St « Thiery à trois lieues dudit Rheims, où fault que « tous les roys de France après leur sacre *voïsent* « faire une offrande. » (*Rob.* de la Mark, p. 243.) — « Comment voulez-vous, mon mary, que j'y *voïse*. » (*Nuits* de Strapar. I, p. 149.)

2. Voïse. « Corant plustost que cers ne *voïse*. » *[Poët.* av. 1300, II, 854.]

3. Voïse, Arrêt, répit, du latin Otium :

« A Paris s'en alerent li Normant tuit ensemble

« Toute la gent de France de pour de Rou tremble

« Ne savent ou garnir ; Heus les net, ceu lor scumble ;

« Cil qui s'en peut fur ne fait *voïse*, ainz s'enble. *[Rou.* p. 35.]

Voïseus, Prudent :

Tresqua tant n'avez espousée,

« Ert entre nos l'amor privéë,

« Adonc sera ce vostre espouse,

« Ne n'en tenez à *voïseus*

« Se li termes est ains granz. *[Fabl.* S. *Gern.* f. 129.]

« Frans et mesnables et cortois,

« Saigos et loiaus et *voïseus*. *[Fabl.* S. *Gern.* f. 161.]

Voïsié, Trompé :

« Mors met en croiz les faiez croïseiz,

« Mors fet droit à toz les *voïsié*,

« Mors toz les plez et droit termine. *[Ms.* 7615, I, f. 103.]

Voïsin, Compatriote : « Si aucun habitant de « la dite ville et cité vend navire ou autre baltean « petit ou grand à un estranger, le *voïsin* de la « dite cité le peut retenir pour mesme prix. » (*G.* II, 705. — « Femme estrangere, et non *voïsiue*, « marie à *voïsin*, ensuit la condition de son mary, « et est pour ce dite *voïsiue* ; mais, si après le

- trespas de son mary, elle convoie à secondes
- nocées avec autres non voisins, elle n'est plus
- voisine; et si homme non voisin se marie avec
- femme voisine, pour ce luy ne ses enfans ne sont
- dits voisins. » (Id. p. 698.) — « L'on est dit voisin
- de la ditte ville en une des trois manieres qui
- s'ensuivent; c'est à seavoir quand aucun est fils
- ou fille natif de la ditte ville; secondement quand
- un estranger se vient marier en la ditte ville et
- prend une fille en mariage d'un voisin ou voisine
- de la ditte ville; ou fille estrange se vient marier
- avec un voisin ou fils de voisin, et demeurent et
- habitent ensemble en la ditte ville; tierciement
- quand un estranger ou une estrangere veut habi-
- ter en la ditte ville, et le dit maire et conseil
- l'admettent et reçoivent voisin de grace. » (Id.
- p. 721.) — 2° Favorable: « Si tost que le chevalier
- ouyt ce, le cueur luy revint par ung peu d'espoir,
- pour ce que les paroles avoient esté si voisines
- à ses amours. » (Percef. VI, f. 63.)

Grans dolors font toutes ses gens ;

A tous est la dolors voisine. [S^{te} Cath. Sorb. LX, c. 58.]

Mais bien te di qu'à Katherine

Ne fu encore paine voisine

Dont ele rien s'espoentait.

[Id. c. 50.]

S'entr'envaissent de retraites,

D'estoz et de tailles diverses ;

Les empantes et les reverses

Sont à aucun males voisines.

[G. Guiart, f. 231.]

- 3° Expressions: « Qui a bon voisin il a bon ma-
- lin. » (Percef. I, f. 94.) — « Mau voisin done mau
- malin. » (Ms. 7615, I, f. 58.)

Qui a mal voisin

St à mal matin.

[Fabl. S. Germ. f. 72.]

Et cil qui a mauvais voisin

Il a souvent mauvais matin. [Fabl. S. Germ. f. 50.]

Ce que voisin set, sevent tuit. [Fabl. S. Germ. f. 75.]

- Il ne fait pas bon avoir un voisin trop pauvre
- ne trop riche. » (Bouchet, Serées, III, f. 152.) —
- Bon advocat, mauvais voisin. » (Cotgr.) — « Bien
- a en sa maison qui de ses voisins est aimé. »
- (Colgrave.)

Tenir ne faut pour bon voisin

Un ami de table et de vin.

[Cotgr.]

Bien a son cort close

Qui ses voisins aime.

[Fabl. S. Germ. f. 74.]

Bien doit porter baston

Qui a voisin bon.

[Fabl. S. Germ. f. 116.]

- Il est meilleur avoir un amy voisin, que voires
- un propre frere duquel lointaine soit la demeu-
- rance. » (Am. ressusc. p. f32.)

Pour grasse que soit la geline

Elle a besoin de sa voisine.

[Cotgr.]

- Voisin. 1° Vicinal: « Doivent lesdits grans
- chemins avoir seize pieds de large et le voisin
- huit pieds. » (C. G. II, p. 5.) — « Doivent les dits
- grans chemins avoir seize pieds de large et le
- voisin au huit pieds. » (C. G. II, 544.) — 2° « Té-
- moins voisin au... prochains du lieu duquel la
- possession est prise... lesquels aussi on a accou-
- tumé d'appeler et semondre à un acte ou exploit
- de vue d'heritage et s'appellent veurs. » (Laur.)

Voisance. Voisinage: « Pour la voisance

x.

- des villes. » La Nonc, p. 833.) — « Toute amitié
- et bonne voisance. » Negoc. de Jeumin, I, 345.
- — « Traité de monsieur de Lorraine qui convertit
- la treve en une paix, confederation et bonne
- voisance avec le roy et la France. » (Mém. de
- Sully, II, p. 445.)

Voisnant. Qui avoisine. (Poës. d'Am. Jamyn, p. 55.)

- Voisiné. 1° Voisinage: « Ceux qui sont dedans
- une lieue ou en la paroisse ou la terre siet ou
- des autres paroisses joignantes. » (Anc. Cout. de
- Norm. f. 139.) — « Le dimanche et lundy s'escou-
- vent, la maison se trouvant fermée; le mary, le
- voisiné s'en remue; au moyen de quoy un com-
- missaire par autorité du lieutenant criminel se
- transporte sur les lieux. » (Lett. de Pasq. I, 745.)
- — « S'en vint voir la jeune femme sa voisine,
- comme il avoit de contume de hanter privement
- en la maison par droit de voisiné. » Cont. de
- Desper. I, p. 71.) — 2° Union entre voisins: « Faire
- le voisiné. » (Traité du paganisme du Roy boët,
- par Jean des Lyons, p. 251.)

- Voisinement. En voisin: « Respont le dit du
- Loeron qui bien sait et cognoist qu'il n'est pas
- voisin ny ne tient point voisinement la terre de
- Loeron, de Mortaigne, mais y est sujet, et que le
- seigneur de Mortaigne est son seigneur, et de qui
- il tient et advone à tenir la ditte terre du Loeron. »
- (Bout. Som. rur. p. 131.)

Voisiner. Fréquenter une voisine. (Oud.)

Voisineté. Rapport de bon voisinage:

Or oiez dont apertement

D'amers tout le commandement:

Carloisiez, voisineté;

Ou sages deboneitez.

Biaus parlers, simple contenance....

Fet que li uns à l'autre plet.

[Ms. 7218, f. 133.]

Voisos, ou. Prudent:

Et d'uns riens vos estuet fort

Qu'il ont tot droit et nos tot tort,

Et sevent d'armes plus de nos:

La nuit parut as plus voisos.

[Fabl. S. Germ. f. 133.]

« Soies voisos de ti à vardeir del vice d'orgoil. »

(S. Bern. p. 329.)

Voisouteit. Finesse, ruse. (S. Bern. p. 15.)

Voisoutement. Finement. (S. Bern. f. 305.)

Voisox. Prudent:

Gautier avon perdu qui ert preu et voiso

J'ont prins Sarasin.

[Fabl. S. Germ. f. 173.]

Voissies.

Et cil a ses dras fieretes

Partis en voissies couetes.

[Mousk. f. 145.]

Voist. Aille:

Nul pays n'est à la Brie pareil,

De faux chemin, de boe, ne d'ordure.

Voist il, car plus aler n'y veil.

[Desch. f. 208.]

Voiter. Convoiter:

Se tu la prens qu'elle soit belle

Tu n'auras jamais paix à elle.

Car cascuns la convoitera

Et d'une chose à toy sera

De garder ce qu'un chascun vote.

[Desch. f. 499.]

Se l'un d'eulx a autre plus chier
Et que homs femme autre convoite
Que la siemie et la siemie *voite*
Autre homme. *(Desch. f. 567.)*

Et si voy en toute saison
Que cilz qui meilleure femme ara,
Moins de compte de luy fera,
Plus la laudage et plus la *voite*. *(Desch. f. 510.)*

Voiture. • Adieu la *voiture*, • tout est perdu.
(Oud.) — • Il ne vait pas la *voiture*. • rien. (Oud.)
— • Quand quelqu'un dit, le diable m'emporte, •
on ajoute : • il n'y a pas encore pleine *voiture*. • Id.)

Voiturier. • Bien *voiturier* sa viande. • (Colgr.)

Voivres. Vivres : • La charretée de *voivres* doit
• un denier. • (Anc. Cout. d'Orl. p. 473.)

Voix. • Au plus de *voix*, • de personnes. (Oud.)
— • Avoir *voix* en chapitre. • (Id.) — • N'avoir ni
• vent ni *voix* de quelqu'un. • (Nuits de Strap. II,
p. 64) — Son : • Ouir la *voix* du cor. • (Lancel.
du Lac, III, f. 125. — Bruit : • Il fil courir une
• *voix*. • Math. de Gouci, Charles VII, f. 694. —
• Estoit ja née la *voix*. • (Lett. de Louis XII, IV,
f. 294. — Autorité : • Huit hommes d'armes qui
• eurent plus de *voix*. • (Louis III, duc de Bourb.
p. 103.) — • *Ne avoir voix*, c'est avoir droit d'agir et
• de demander en justice. • Loisel, Inst. Cout. I,
49. — • Prendre la *voix* du roy, • le cri de guerre
du prince. Ordon. V, p. 565.) — • Il a bonne *voix*
• pour escrire et bonne main pour chanter. •
(Oud. — • Jusques aux chansons vulgaires et *voix*
• de villes (les autres disent vaux de villes). • (St-
Julien, Mesl. Hist. p. 263.)

1. Voiz. Bois de l'arbalète :

Qui lors veist enteser cordes
Et suz *voiz* vistement serrer
Quarrians. *(G. Guiart, f. 247.)*

2. Voiz. Exclamation : • *Voiz*, fet il, por la teste
• bien. • (Ms. 7218, f. 117.)

1. Vol. Vouloir ; Charlemagne fit tenir des con-
ciles :

Et si fist tenir à plain *vol*
Les dis de St Pierre et St Pol,
St Jerome et St Augustin. *(Mousk. p. 73.)*

Et aux faulx faulconniers plaist moult,
Car vole bien à son talant ;
Si lui donne de ce qu'il prent ;
Mais il ne vient pas à son *vol*. *(G. de la Bigne, f. 92.)*

2. Vol. 1^o Chasse à l'oiseau :

Il est sur son cheval monté,
Aval la rivière est allé
Pour trouver encoures autre *vol*
Si le treuve tout à son *vol*. *(G. de la Bigne, f. 6.)*

2^o Ailes :

Grans narines, hardi visaige,
Grosses espaulles et long *vol*. *(G. de la Bigne, f. 119.)*

3^o En blason, deux ailes aux pointes élevées :
• Portoit pour armes d'azur à deux aïles d'argent,
• c'on droit un *vol* si les aïles avoient la pointe en
• haut. • Colomb. Th. d'honn. I, 137.) — 4^o • *Vol*
• banneret, • pièce d'étoffe à l'usage des bannerets,
pendante du bourrelet ; tortis d'étoffe de soye qui
servoit à amortir les coups portés dans le casque.

Labourer, de la Prairie, 285.) — 5^o En droit • *vol*
• de chapon, • arpent de terre que le fils aîné prend
avec le principal manoir ou hôtel noble, par préci-
put et avantage pour son droit d'aînesse. (Laur.) —
6^o • Prendre son *vol* bien haut. • (Oudin.) Avoir
beaucoup d'ambition.

Vol. Cri pour amener les oiseaux au vol.
(Despér. I, p. 254.)

Volable. Qui vole :

Puis veoit grant plente d'oisiaus
Par tot cel moult divers et biaux
Si pensa que c'erent merveilles
Quar toutes estoient vermeilles,
Cors semiestres, eles *volables*. *(Mousk. p. 341.)*

Volactique. Volage :

Lors respondit au seigneur comme sage
Moult estourdy, *volactique* ou ruffage. *(Faifeu, p. 87.)*

Volage. 1^o Branlant : • Grâce *volage*. • (III
Maries, p. 293.) — 2^o Léger : • Bruits *volages*. • (III
Foncemaigne, f. 217.) — 3^o Follet : • Poil *volage*. •
(Percefl. II, f. 119.) — 4^o • Appel *volage*. • (Bouteill.
Som. rur. p. 773.) — 5^o • Rente *volage*. • non fon-
cière. (D. C. *Redditus assisus*.) — 6^o • Sang *volage*,
• légère blessure. • Quand sans isoitt *volage*, • on
devoit trois sols d'amende. (Ordonn. II, p. 348.) —
7^o • Frivole : • Chose *volage*. • (Ms. 7218, f. 295.)

Par trop vin fole le plus sage
Et en a le cuer plus *volage*
A plus tost mesure et mesfere. *(Ms. 7218, f. 238.)*

Mes cuers est trop vains
Et vuis et vilains
Et gai *volages*. *(Poët. av. 1300, I, 897.)*

8^o Enclin : • Maint soit de parler *volage*. • (Ms.
7615, II, fol. 137.) — • L'autre la tient à *volage*. •
(Id. f. 134.)

Moult en devinrent *volage*
Fors de la terre et du pais. *(Ms. 6812, f. 82.)*

9^o • Il estoit de belle stature, entre blanc et brunz
• noir de cheveleure, et la bouche *volage*. • (Percefl.
IV, f. 105.) — 10^o • Mal *volage*, • goutte en l'aine :

Je sui lions mires et bien sages,
Je sai garir de toz malages ;
Je garis de la goutte en l'aine,
Li un l'apelent *mal volage*
Por ce que sovent va et vient ;
Mes porce qu'entre le cul tient,
L'apelez vous la goutte en l'aine. *(Ms. 7218, f. 243.)*

Volagement. Légèrement :

Je ne sers pas *volagement*
Mais de bon cuer, sans tricherie. *(Poët. av. 1300, I, p. 350.)*

Volageté. Inconstance. (Colgr.)

Volaje. Inconstant : • Mon cuer vers li ne se
• demeur, car ja cuer *volaje* n'amera loiaument. •
(Ms. Bouthier, f. 238.)

Volaille. • Les bouufs, les brebis, moutons tous
• gros, la *volaille* et la poulaïlle. • (Froiss. IV, 59.)
— • Moult eut grant debuyt la compaignie au *vol*
• des oyseaulx ; car moult abatirent de *volaille*. •
(Percefl. VI, f. 105.) — • Elle peut bien nourrir de
• la *volaille*, elle a un beau derrière • (Oud.), c'est
sur les derrière d'une maison qu'on engraisse la
volaille.

Volant. • Pont *volant*, • échelle d'un vaisseau. (Colgr.) — • Champ *volante*, • camp volant. Id.) — • Rente *volante*, • constituée à prix d'argent. (G. G. I, p. 148.) — • Mayeurs *volans*. » (N. C. G. II, 280.) Non domicilié. — • Causes civiles, *volantes*, • personnelles. » (N. C. G. I, p. 877.) — • Action, • personne volante. » (N. C. G. I, 768) — • Dette *volante*. » (N. C. G. I, 606.) — • Sergens *volans*. » (N. C. G. II, 103.) — • Escussons *volans*. » (Percef. I, f. 135.) flottants. — • Estoc *volant*, • bâton court que l'on cachait sous ses habits, dans sa poche ou dans sa manche, pour le jeter à la tête de l'ennemi. (Rabelais, I, p. 230.) — Léger : • Chiens jeunes *volans*. » (Gace de la Bigue, Ded. f. 105.) — Filet : • Une rois *volant*. » (Mod. 178.) — • Relais *volant* • de chiens, • d'échange. (Salnov. Vén. p. 136) — • Artillerie *volante*, • légère. (Rob. de la Mark, 201.) — • Cottes d'armes armoyez au due, les duex justes • et les autres *volans*. » (Etat des offiçs. du duc de Bourg. p. 238.) — • *Volant* de salade, • visière. (Oudin.) — • Moulin à vent, haut eslevé sur une • motte, sur le plus long *volant* duquel il y avoit • une longue perche au dessus de laquelle estoit • une pie. » (Math. de Coucy, Ch. VII. 668.) Aile de moulin.

Volantin. Flottant :

D'yvoire furent li arçon,
Les auves sont d'autre maniere ;
La couverture fu moult chiere,
D'un riche paille *volantine*
Jusqu'à la terre li traîne. (Fabl. S. Germ. f. 195.)

Volantis. Bienveillant :

Mais riches hom et postéis,
Hardiz et proz et *volantis*
A bien doit empir son voloir. (Fabl. S. Germ. f. 150.)

Volatile. Inconstant :

Pour che ne pris une moure
Fause amer, ne *volatille*. (Poët. av. 1300, I, p. 1040.)

Volatiller. Remuer les ailes : • Quand il se de-
• ballra et *volatillera* sur le poing, remets le agile-
• ment, et paisiblement afin qu'il accoustume de te
• cognoistre et aimer. » (Fouill. Faucon. f. 69.)

Volatis. Violettes : • Bleues comme azur, rouges
• comme sang, verdes en verdeur d'esmeraude, *vo-*
• *latis* en fleur, et blanches de blancheur d'yvoire. »
(Rom. d'Alector, p. 79.)

Volature. Volaille : • Ne pareillement d'œufs,
• pouillaites, ne autres *volatures*. » (G. G. II, 683.)

Volcelay. Cri de chasse : • Toutes ces connois-
• sances se treuvans conformes, il doit crier *vol-*
• *celay*. » (Salnov. Vén. p. 142.)

1. Vole. Paume de la main : • De la main dextre,
• il frappa du doigt millieu contre le muscle de la
• *vole*. » (Rabel. II, p. 186.)

Et d'un sierf à *vole* puant
Boisteus, faus hermite et truant. (Mousk. p. 685.)

2. Vole. Volonté : • Se il set que les manieres
• et les *voles* soient bonnes et biaux, il puet legiere-
• ment acquerir le gré de son seigneur. » (Beaum.
I, p. 10.)

3. Vole. Volage :

Mes li cors fu et vains et *vole*.
Et chantout a pou de paroles ;
A douze ans lessa pere et mere. Ms. 7248, f. 316
Et je respont à lor paroles
Et di qu'elles sont vaines et *voles*. (Id. f. 327.)
Piez poudreux et pensée *vole*
Et oeil qui par ceugier parole
Sont tres closos, tout sans doutance
Dont je n'ai pas bone esperance. (Id. f. 286.)

Volé. Jeté hors de : • Jehan Srot fut abattu et
• *volé* des arçons. » Froiss. IV, p. 47.

Volée. • Complément à la *volée*. » (Besch. fol. 48.)
— • Parolent à la *volée*. » Poët. av. 1300, IV, 1316.
— • Aiment à la *volée*. » (Vatic. 1490, I, 79.) — • A
• secreteles *volées* font entendre. » Desport. 382.

Comment fait on
Si tost prodhoime, à la *volée*,
D'un meurdrier, d'un larron. (Besch. f. 226.)
Ne eudiez pas que je die à *volée*
Que je vos aing de cuer entièrement.

Poët. av. 1300, I, p. 332.

• Joue qui voudras à *volées* et rabes. » (Vir. de
Charles VII, p. 29) — • Prendre la *volée* pour le
• bond. » Oud. — • Que de bond, que de *volée*. »
(Colgr.) — • Meschante parole jetée va partout à
• la *volée*. » (Colgrave.)

Volément. Vol : • Superstitions d'auspices,....
• d'augureremens par le chant et *volément* des
• oyseaux. » (Besch. f. 580)

Volence. Volonté : • Soe apparellie à ferre sa
• *volence*. » (Rymer, I, 71, an. 1262.)

Volens. Espèce de chiens :

Sanz que charmins ne *volens*
Y osassent mettre les dens
Ne les autres chiens des bouchiers. (Besch. f. 440)

Volentaire. Volontaire :

A qui donc, hé mi, hé mi,
Fors à la très *volenta* re
Qui en parler et en taire
Poet bien adier son am. (Froiss. poës. p. 148.)

Volenté. Volonté : • Faisons nostre grace et
• nostre b. une *volenté*. » Rymer, I, 116, an. 1270.)

Volentei. Volonté : • Esponge *volentei*, •
• volenté spontanée. » (Gén. de Guines. 284, an. 1241.)

Volenteif. Désireux de :

Par les chauz çà et là s'espendert
Volenteis d'aler en fourre. (G. Guiart, f. 324.)
Vers St Omer apuissent sa voie
Volenteif à l'ess-rver. (G. Guiart, f. 235)

Volenteus. Désireux de :

Qui n'estoit pas trop *volenteus*
De lui servir. (Ms. 7248, f. 49.)

Volentiers. Volantiers : • En vison *volentiers*, •
de gré ou de force. Ms. 7615, II, f. 156.)

Volentiens, is, ins, il. P. Ardent :

Jamais n'estert enre sans bataille,
S'il est jovens et *volentiens*
Et d'oneur faire talantus. (Poët. av. 1300, IV, 1345.)

• Adoneques leva la chere ung chevalier qui
• estoit jeune, chant, *volentieu* et plein de très
• grant chevalerie. » (Percef. I, f. 133) — • Messire

• Gauvain courut tant après qu'il vint à un grant
• fossé et li sentit son cheval *volentif* et le laissa
• sautler oultre. » (Lancel. I, fol. 94.) — 2° Enclin,
désireux de :

Nus n'est vilains se de cu-r non,
Encor ait chevaliers renom
K'il soit larges et gentils
S'est il souvent moult *volentus*
De faire une grant merderie. (Poët. av. 1300, IV, 1335.)

• Larges estoit et *volentis*. » Ms. 6812, f. 89.

Et fu au bien fore entetés
Et aus povres fu *volentis*. (Ms. 7218, f. 203.)

Les outrages que font li fol hardy
Comperent cil a la tié
Qui de servi ne l'ont mie,
Helas, pour mon *volentun* cuer, le di
Qui a fet oser de nu
Pour avoir descort. (Poët. av. 1300, IV, 1112.)

Et de bonneres saulans
Fait cuider chacun qui doie
Estre en patie recueillis
Si que cascuns est souffis
Et de servir *volentus*. (Poët. av. 1300, IV, p. 1309.)

Volentrin. Volontaire. (S. Bern. p. 254.)

Voler. Expressions : • *Voler* bien haut, • avoir
beaucoup d'ambition. (Oud.) — • Se je ne vous fas
• ja cele teste *voler*. » (Ms. 7989², f. 71.) Trancher.
— • *Voler* au jeu, • faire la vole. (Oud.) — • Chas-
• eun s'en doie *voler*, • estre joyeux. (G. Guiart,
f. 135.) — • *Voler* à faulte, • quand un oiseau de
chasse manque son vol. (Cotgr.) — • *Voler* de haute
• aile, • agir, se comporter avec fierté. (Id.) —
• *Voler* sans ailes, • entreprendre ce qu'on ne peut
exécuter. (Id.) — • Faire bourre *voler*, • faire re-
venir la balle trop loin. (Id.) — • Je ne vole point
• sur la gorge, • je ne joue pas à la paume après
avoir mangé. (Id.) — • Il le *vola* tout nettement
• hors des arcs. » Froiss. IV, f. 52.) — • Il caï
• si durement sur une pierre, que l'espaule li *vola*
• hors du lieu. » Ms. 7989², f. 75.) — • De le rive
• se font *voler*. » Vies des SS. Sorb. I, XI, 6.)

Car onques de couple ne *vola*
Meilleur chien. (G. de la Bague, f. 102.)

• S'il eust voulu *voler* avec le vent qu'il venoit,
• il eust eu et fait ce qu'il eust voulu. » Godefroi,
annot. sur Charles VI, 577. — • Tel pense *voler* qui
• ne scauroit bouger. » (Cotgr.) — • Il ne faut pas
• *voler* pour faire l'aumône. » (Barlette, I, f. 50.) —
• Il vaut mieux *voler* en amours qu'en mariage. »
(Brant. Dam. gal. II, p. 218.)

Volerie. Chasse au vol : • C'est le lieu du monde
• où le duc de Milan se tient le plus, et la plus belle
• demeure pour chasses et *voleries*. » (Compl. 644.)

Et pour oir la douce melodie
Des rossignols criant ou jardiage,
Otty, otty, maute beste sauvage
Vy la passer et maute *volerie*. (Desch. f. 75.)

Car s'ainsi festoient prestuit
Et les formes des corps presties
Des bestes et des *voleries*. (Desch. f. 480.)

Volet. 1° Voile, étoffe : • Estoient leurs visages
• couverts d'un *volet*. » Math. de Couci, Ch. VII,
an. 1453, p. 678. — • Dame dont le chief estoit paré
• de ses cheveux beaux et blonds ayant pardessus

• une tocque afulée et couverte d'un *volet*. » (Id.
p. 665.) — • Image de femme nue..... estoit euve-
• loppée comme pour mucer ce qu'il appartenoit
• d'une serviette en manière de *volet* bien delié. »
(Couci, Ch. VII, p. 668.) — • Le diet cheval estoit
• couvert d'un delié *volet* qui ne gardoit point
• qu'on ne veist les dittes ermines et le cheval
• parmy. » (Ol. de la Marche, II, p. 557.) — • Vint
• tout nu, oingt d'huile, ung petit *volet* de pourpre
• en sa senestre et ung baston neutilleux en sa
• dextre. » (Tri. des IX Preux, p. 208.) — • Après
• licence et congé du duc leva et chargea une em-
• prise d'un *volet* attaché à son costé senestre. »
(Ol. de la Marche, I, p. 200.) — • Portant le casque
• couronné et pour cimier un aigle espioié d'argent
• avec le double *volet* de gueule. » (Th. d'honn.
p. 87.) — 2° Contrevent. (Oud.) — 3° Flèche légère
qui porte très loin. (Id.) — 4° Aisseau, tablette
• servant à faire triage de choses menues, comme
• graines. » (Monet.) — De là : • Esleus et choisis
• comme beaux poix sur le *volet*. » (Cotgrave.) —
• Trier des conseillers à leur poste sur le *volet*. »
(Lett. de Pasq. II, p. 299.) — • Il me les faut trier
• sur le *volet*. » (Mont. III, p. 58.) — • Très bons
• arquebusiers et triez sur le *volet*. » (Brant. Cap.
étr. I, p. 293.)

Voleter. 1° Fréquentatif de *voler* :

Il, je voudrois estre une mouche
Pour *voleter* dessus la bouche.
Sur les cheveux et sur le sein
De ma dame belle et rebelle. (Jannyn, p. 272.)

2° Palpiter :

Li cuers li *volete* et sautele. (Fabl. S. Gern. f. 180.)
Toz li cuers li tranle et *volete*. (Id. f. 186.)

Voleture. Volaille : • Quand oyes ou autres
• *voletures* sont trouvées en dommage. » (Cout.
Gén. I, p. 1000.)

Volcur. • Quant au mot de *volcur*, l'ordonnance
• du roy François premier faite contr'eux nous
• enseigne l'origine, quand elle dit qu'il y avoit
• des meschans hommes lesquels faisans semblant
• de voler l'oyseau, agnetoient les marchands sur
• les chemins ; si cela n'est vray, il est bien trouvé. »
(Pasq. VIII, p. 719.) — • J'aiderois autant donner
• ma fille à des *volcurs*, • ceci se dit en riant parmi
des amis qui procédent familièrement dans la mai-
son d'autrui et y font du désordre en se réjouissant.
(Oudin.)

1. **Volcz.** Qui a jailli hors de :

Ensanglantier la terre dure
De sauc de mainte creature
Qui des plaies iert hors *volcz*. (G. Guiart, f. 241.)

2. **Volcz.** Pluriel de *volet* :

Des sains corporaus des ygises
Faisoient *volcz* et chemises
Communement à leurs meschines. (G. Guiart, f. 17.)

Volible. Inconstant : • Certes il n'est à homme
• possible de pouvoir descrire leurs varietez et
• tricheries, attendu que leurs mauvais propos sont
• plus *volibles* que l'en ne pourroit dire. » (Tri.
des IX Preux, p. 268.)

Voliere. Cage :

Bailliage n'a en Brie, ce lieu,
 Champagne à Meaux et Trois sa justiciere,
 Vitri, Chaumont par ces av. lieux,
 Ou par les deux est Brie en *voliere*. (Desch. f. 272.)

Vollile. Volaille :

De poucins, lapperauls, paons
 De perdriz et d'autre *vollile*. (Desch. f. 378.)
 On parle de paons rostis
 De turtuelles, de pigeons,
 D'alouettes et de perdriz,
 De faisans, de comins, d'oisons
 De grues, ocs et chapons,
 Et d'autres *volliles* en terre. (Desch. f. 345.)

Voliter. Voler :

Ainsi laissant la salle syderce
 Vint *vollitant* en la chambre etherce. (J. Marot, p. 59.)

Vollage. Volige: « Mais tout ce qui touche les
 poteaux, paillotages, *vollages*, pel, latte de
 placquages, eloux et autres choses que l'on dit
 closure. » (N. C. G. II, p. 989.)

Vollant. Volant: « Vous aurez trois cens hom-
 mes de cheval dans une embusche *vollant* que
 vous mettrez dans celle louché de bois qui est
 hors des champs. » Le Jouv. p. 101. — « Je ne
 vous ai point parlé des engins *vollans*, aussi ne
 ay je de pons qu'ils se font de pippes liées de
 cordes ou de clayes pour passer rivières. » (Id.
 page 288.)

Vollée. 1^o Décharge, volée de boulets: « *Vollée*
 de serpentine. » (Du Cange, sous *Serpentina*). —
 2^o Elan: « Levez vous sur vos estriers pour avoir
 plus grant *vollée*. » (Percey, IV, p. 137.) — « Ainsi
 ouvroit fortune à la *vollée* en ce royaume qu'il
 n'y avoit ny gentil ne autre qui sceut quel estat
 estoit le meilleur. » Journ. de Paris, Charles VI,
 p. 18. — 3^o « Par la ditte coustume les viscontiers
 ont le sang et le larron; est à scavoier cognois-
 sance de meslée de debat fait à sang courant et
 du larron prins en icelle seigneurie. posé qu'il
 doive estre pendu et estranglé; et si ont estreui-
 res de bastards, *vollée* à debts et amende de
 soixante sols parisis pour navreurs à sang cou-
 rant, basture et meslée. » (C. G. I, p. 645.)

Voller. 1^o Chasser à Poiseau: « Si c'estoit pour
voller ou chasser, les dames..... portioient chas-
 que une ou ung esparvier ou un laneret. » (Rabel,
 I, p. 329.) — 2^o Jaillir: « Si luy fist l'espée sentir
 jusques à la chair nue et le sang *voller* contre
 val. » (Lancel. du Lac, III, f. 8.) — 3^o « Il me
 semble avis que je *volle*. » (Dev. amour. p. 38),
 que j'ai des ailes.

Vollerie, erye. 1^o Chasse au vol :

Mais à voler ilz entendent
 Tellement que ceux qui les virent
 Disoient que telle *vollerie*
 Oncques ne virent en leur vie;
 Car tous trois voloient, sans ployer,
 Si hault qu'on ne peut regarder. (G. de la Bigne, f. 122.)

2^o Pillage: « Pour l'énormité du fait, il s'enfuit à
 Venise, où estant retiré il fut tué par deux deter-
 minez soldats de *volleries* où il y en a toujours
 de bons. » (Brant. Cap. estr. II, p. 23.)

Vollet. 1^o Voile: « Puis luy oste ung *vollet* dont
 elle avoit son chief enveloppé. » (Percey, I, f. 122.)
 — 2^o Filet: « Nul ne peut construire colombier sans
 permission de nostre souverain seigneur, sinon
 le hault justicier a tien de sa haulte justice il est
 permis à chascun faire *vollet* sur le sien jusques
 à deux cens manottes. » (N. C. G. II, p. 886.)

Volleter. Volleter :

C'est oecouter les melodeux chans
 Des oyssillons *volletans* et marchans
 Sur bussounetz. (G. Greston, p. 95.)

Vollier. Treille :

A ung souper que chez sa mere on fait
 Comme scevez qu'en esté on le fait
 Ce souper fut sous le *vollier* ou treille. (Faisne, p. 76.)

Volliere. Volière :

Tous les jours plain pot de seine
 Aux pigeons qui sont, par essoine,
 Enserrez sousz trappo, *volliere*. (Villon, p. 8.)

Vollonté. Bienveillance: « Je connois *vollonté*
 que mes parens vous portent. » (Am. ressusc.
 p. 412.) — « Ma bonne et perpetuelle *vollonté* envers
 vous. » (Id. p. 358.)

Volontaire. « *Volontaire* de cuisine, » sous-
 marmiton. (Oud.) — « Je la fis reconnoître par mon
volontaire qui estoit un jeune garçon de seize
 ans qui entreprenoit, dès l'année precedente,
 avec d'autres gougats des travaux hazardeux au
 siege de Montauban, que les soldats ne voloient
 point accepter. » (Bassomp. Mém. III, p. 57.) —
 « Le sire de Homnegines qui estoit adonc jeune et
volontaire dit qu'il vouloit chevaucher hors de
 ce village. » (Froiss. I, p. 237.) — « *Volontaires*
 desirs. » (Percey, IV, f. 14.) — « Chemin *volon-
 taire*. » (Nouv. Cout. Gén. I, p. 312.) — « Tenure
volontaire. » (Anc. Cout. de Norm. f. 48.)

Volonté. « *Volonté* est reputée pour le fait. »
 (Serm. de Barlette, f. 66, 1^{re} partie.) — « Bonne
volonté est reputée pour le fait. » (Journal de
 Paris, Charles VII, an. 1431, p. 138.) — « Tenir par
volonté si est quand aucun baitle de son fief
 aucune partie à autre et en retient l'ommage. »
 (Bout. Som. rur. p. 491.) — « A la mienne *volonté*
 que...., » plaise à Dieu que. (Amant ressuscité,
 p. 113.) — « Vous dites vostre *volonté*. » (Ass. de
 Jérus. p. 126.)

Volontiers. « Tres *volontiers*, dit Panurge »
 (Oud.), je le veux bien.

Vois, t. Visage :

Bien de nostre fille este à roi
 Clui *vois* roiaus que voi en toi. (Sorb. LX, c. 5.)

« L'archevesque de Reims se desparty moult
 dolant et monstroit son *voll* et sa maniere qui
 fut moult couroucée. » (Journ. de Paris, an. 1433,
 page 155.)

Vers li se torne, et si pensa;
 En son biau *voll* ses yeux liça. (Sorb. LX, p. 5.)

Volte. 1^o Terme de manège: « Aller à deux pas
 et un sault et à *volte*. » (Brant. Dam. gal. II,
 p. 274.) — 2^o Banse: « La *volte*, la courante, la
 fisyage que les sorciers ont amenés d'Italie en

• France, entre les mouvements impudiques, ont
 • cela de malheur. » (Bouchet, Serées, p. 136.) —
 • *Volte* de Provence. » A. Jamyn, p. 116.) — 3° « Air
 • de danse. » Péler, d'amour, I, p. 228. — 4° Tour
 dans une danse: « Prenant la *volte* jusques à:
 • second assaut. » Brant, Cap. fr. II, p. 19.) —
 • La *volte* où l'homme et la femme embrassée tour-
 • noient à bonds. » (A. Jamyn, p. 115. — 5° Direc-
 tion: « Faisoit conduire à la *volte* d'Italie. » Du
 Bellay, V. f. 145. — « Tirent assurement la *volte*
 • de ce pays. » Dom Florès de Grèce, f. 142.) —
 • Il fait *voile* vers la *volte* du Levant. » (Brant,
 Cap. fr. II, p. 365. — « Prendre la *volte* de Rome. »
 (Mém. de Du Bell. VIII, f. 270.)

Volter. Virer de bord: « Les vaisseaux *voltent*
 • pour se dresser au combat. » Mon. — « Franchir
 • la mer Atlantique, passer les deux tropiques,
 • *voltter* sous la zone torride. » Rab. III, p. 266.)

Voltigeant. Action de caracoler. (Cotgr.)

1. Voltiger. Voltigeur: « Le *voltiger* de Fer-
 rare n'estoit qu'un cingé en comparaison. »
 (Rabel. I, p. 162.)

2. Voltiger. Nager: « Voyant la diversité des
 • poissons *voltiger* ça et là à grosses troupes dedans
 • les eaux claires. » (Strapar. préf. p. m.)

Voltoline. Sorte de vigne. (Cotgr.)

Volture. Volaille: « Quand oyés ou autres *vol-
 • tures* sont trouvées en dommage. » (C. G. II, 886.)

Volubile. « Ailes longues... queue courte et
 • tost *volubile*. » (Fouill. Fanc. f. 56.)

Voluble. 1° *Subst.* Herbe. (Cotgrave.) — 2° *Adj.*
 Inconstant. (Id.)

Volvé. Déroulé:

Livres tres anteniques

Vieux et usés, à force d'estre antiques,
 Lespez il ha, à grand peine, trouvez,
 Lens et rebus, *volvez* et revolvez. (St. Marot, p. 255.)

Volviré. Retourné:

Sire, tant avez fait vers vostre amée,
 Que d'amours ou vous plaist, avez en l'octroye,
 Sauf toutes honneurs: ainsi est *volviré*,
 Parceforest, VI, f. 77.

Volume. 1° Livre: « Le confesseur de Louis XII
 • docteur és sacrez *volumes*. » Brant, Dam. III,
 f. 21) — 2° Hantour: « Fit retailer, à un chascun,
 • son glaive au *volume* de cinq piés. » (Froiss. I,
 f. 224.) — 3° Rouleau de parchemin écrit: « Pourra
 • par sa plainte, pretendre et poursuivre l'empert
 • et interes à luy faits par une mesme *volume* en
 • adressant sa plainte contre l'heritier marchis-
 • sant, et contre celui et ceux aians fait l'empert
 • et interes. » (X. C. G. II, f. 80.)

Volmer. Composer, écrire:

Tes merveilles innombrables
 Sont si grandes et si notables
 Que bouche ne le poroit dire
 Ne mains *volmer* ne escrire. (Froiss. Poës. f. 185.)
 Ce me fu vis, droit au buisson
 Dont je ne scai pas la muison
Volmer. (Id. f. 259.)

Voluntaire. 1° Changeant:

Je ne dy pas qu'on ne se doive traire
 D'ung mauvais pas, et craindre à y entrer,
 Mais fortune est adable et *voluntaire*
 A cueur qui veult sa vertu demonstrer.

J. Marot, p. 85.

• Et peut le dit juge emanciper les femmes
 • mariées es cas ou emancipation eschet, comme
 • quand les maris sont prodigues, *voluntaires* et
 • de mauvais gouvernement. » (C. G. II, f. 285.) —
 2° Corsaire: « Deux lits, trois flourins, cinq chippes,
 • huit *voluntaires*, quatre gondoles et six fre-
 • gates. » Rab. IV, p. 100.)

Volutif. Voluntaire, inconstant: « Vouloit
 • suivre l'appetit de ses desirs et l'opinion des
 • fous et *volutifs* jouvenceaux qui le servoient. »
 Al. Chart. Espér. p. 293.)

Voluptuaire. 1° Superflu: « Est tenu rem-
 • bourser la moitié de toutes les depenses, encores
 • qu'elles fussent utiles seulement ou *voluptuaires*. »
 C. G. I, f. 488.) — « Despens superflus et *volup-
 • tuaires*. » (Ord. III, f. 142.) — 2° Voluptueux:
 • Lequel pour couvrir ses actes lubriques et *volup-
 • tuaires*. » Pasq. Monoph. f. 71.)

Voluptuairément. Voluptueusement. (Ol. de
 la Marche, p. 60.)

Voluptueuseté. Impudicité: « Car Médée qui
 • signifie la chair humaine, par sa fragilité, *volup-
 • tueuseté* miserable. » (Toison d'Or, f. 8.)

Voluptuosité. Même sens:

Bien souverain, sur tous biens terriens
 Qu'on appelle *voluptuosité*. (Songereux, f. 164.)

Vomice. Vomitif:

Que elle n'en eust mal au cuer
 Come s'el eust *vomice* prise. (Fabl. p. 190.)

Vomique. Apostume intérieur. (Cotgr.)

Vomir. Vomissement:

Mais il retourne à son vomir
 Pour ruzer ce qu'il a vomit. (Gace de la Bigne, f. 78.)

Vomisement. « Retournent des que ils se
 • sentent quelque peu deschargez à leurs premiers
 • accoustumemens, comme le chien à son *vomis-
 • sement*. » Al. Chart. Quadrilog. Inv. p. 441.)

Vomisseur. Qui se fait vomir. (Monet.)

Vomitoire. Vomitif. (Cotgrave.)

Voracité. « Yre et impatience, odieuse dis-
 • corde, indignation, rancour de courage, enuis de
 • pensée, *voracité* de goule. » (Gaston Pèbus,
 p. 365.)

Vorage, aige. Tempête:

Si tout son bien Neptune au gouffre tient serre,
 Et si le ciel en nous darde son orage
 S'il nous advient encor cataclysm ou *vorage*.

Fernin, p. 20.

• Et si jamais peste au monde, famine ou guerre,
 • *voraigés*, catechismes, conflagrations, malheurs
 • adviennent. » (Rabel. V, f. 48.) — « Usure est
 • *porage* et pestilence du peuple. » (Toison d'Or,
 page 20.)

Vorsure. Renversement: « Devez vous tous-

- jours à quelcung? Par iceluy sera continuelle-
- ment Dieu prié vous donner bonne, loigne et
- heureuse vie, craignant sa debte perdre; tous-
- jours bien de vous dira, en toute compaignie,
- tousjours nouveaux creditours vous acquestera;
- afin que, par eulx, vous faiciez *vorste* et de terre
- d'autrui remplissiez son fossé. » (Rab. III, f. 17.)

Vortillons. Tourbillons. (Cotgr.)

- **Vossure.** Vossure: « Garderent autour de la
- sale bien trois estages de haut sur une liste de
- pierre, sur quoy la *vossure* seoit. » (Percef. I, 37.)

- **Voste.** Visage: « Faint d'approcher et puis
- torne la *voste*. » (Al. Chart. 570.)

- **Vostor.** Vautour: « Le faucon est cassé dedens
- le corps, prenés graine de *vostors* et lui donnés à
- manger. » (Mod. f. 131.)

- **Vostre.** Votre: « La force en soit *vostré*. »
- (Ord. III, 526.) — « *Vostre*, tant *vostré* qu'il n'est
- plus sien. » Lettre de François I^{er} à sa maillresse.
- (Duverd. Bibl. 357.) — « Vous estes *vostré*; faites
- ce que vous voudrez, » votre maistre. (Froiss. IV,
- p. 91.) — « *Vostre* voyant et *vostré* oyant. » (Ass.
- de Jérus. p. 198.) — « Ils se recommandent à vous,
- comme *vostres* chevaliers. » (Percef. VI, 105.)

- **Note.** Vœu: « Nous allions lui offrir nos *votes*
- contre la feste. » (Rabelais, p. 279.)

- **Vote.** « Se vous mettez le *vote* en biaux men-
- giers doner. » (Ms. 7218, f. 335.)

- **1. Vou.** Volre: « Se par *vou* gré l'avoie. » (Ms.
- 6812, f. 58.)

- **2. Vou.** Bru: « Si en mariant une fille, le gendre
- aporte quelque somme de deniers, ou à l'opposite
- en mariant un fils, la *vou* ou nore apporte aussi
- quelque somme de deniers qui est recogne par
- les pere et mere. » (C. G. II, p. 675.)

- **Vouade.** Corvée due au seigneur avec deux
- bœufs: « Vinade entiere est entendue de deux
- paires de bœufs et une charrelle et droit de *vouade*
- est d'une paire de bœufs ou d'une charrelle. »
- (C. G. II, p. 608.)

Vouche. Appel. (Ordonn. I, p. 182.)

Vouchier. Appeler:

Si commence à pleurer de doul

Et puis après, a escopi,

Et à *vouché* et a voim.

(Ms. 7218, f. 333.)

- **Voudre.** Foudre: « Il se consuma à ce ban-
- quet six *voudres* de vin du Rhin blanc et bien
- bon, revenant à 34 muids, gauge française, le
- tout pour la valeur de 230 florins. » (Chron. de
- 1340 à 1376.)

- **Voué.** 1^o Avoué: « Plusieurs toutes fois ayant la
- cognoissance des crimes, confection de procès
- des criminels, et le jugement d'eux, n'ont gibets
- ny execution des criminels ains appartient icelle
- à monseigneur, ou aux seigneurs *voués*. » (N. C.
- G. II, 417.) — « Donne puissance d'avoer ceps, et y
- tenir les delinquans vingt quatre heures pour de
- là estre mis ès mains du seigneur haut justicier
- ou du *voué*. » (C. G. II, 1064.) — « Ses voueries

- en la terre et seigneurie de Gorze dependent pour
- la plupart des accords, traitez et conventions
- entre l'abbé seigneur direct et le *voué*. » (N. C.
- G. II, p. 1075.) — 2^o Qui fait vœu de virginité:

Maudite fu fame et blasmee,
 Qui n'ot fruit auement;
 Mes ains ne fu espoitee,
 Ains vouas à Dieu qui ne ment
 Que ta virginité gardee
 Li seroit perdrablement:
 Ce fu la premiere *vouee*. (Ms. 7218, f. 180.)

- **Voyet.** « Jeunes varlots ou amoureux que l'on
- appelle autrement des *voyets*. » (Des Acc. Escr.
- dijon, p. 3.)

- **Voyente.** [Nom de localité. C'est Saint-Julien-
- de-Vouvantes, aujourd'hui chef-lieu de canton de
- la Loire-Inférieure.]

Li parle je un peu poitevin,
 Car deux dames le m'ont appris;
 Filles sont très belles et gentes
 Pres Saint Julian des *Voyentes*,
 Marches de Bretagne ou Poictou. (Villon, p. 53.)

- **Vouer.** Verbe. 1^o Promettre: « Vint avant un
- gentilhomme portant un paon en vie qu'il mit sur
- la table pour *vouer*, ceux qui voudroient *vouer*,
- se aucuns en y avoit, et lors *vouèrent* deux des
- chevaliers de l'ambassadeur, l'un de faire armes
- et l'autre de joster. » Monstrelet, III, p. 73.) —
- Thoison d'or herault du duc portant un faisän
- rosti, moult noblement paré, le presenta au duc
- pour entremets, disant, à tel present, appartenoit
- de *vouer*. Le duc luy respondi que voirement
- c'estoit bien raison et en presence de tous *voua*...
- que... il iroit, à toute sa puissance où le grand
- Turc seroit. » (Monstrel. III, p. 56.) — « Je *voue*
- à Dieu et à N. D. que je tirerai sur les champs. »
- (Froiss. III, 318.) — 2^o Faire un vœu pour: « Pour
- raison de certain voyage et pellerinage où elle
- avoit, par grand ardeur, *voué* son mary. » (Arest.
- Amor. 84.) — « Adone estoit monseigneur le car-
- dinal d'Amboise à Versel lequel *voua* le roy à
- N. D. de bonnes nouvelles. » (Desrey, après
- Monstrel. p. 99.) — « Environ ce temps, le roy fut
- malade... à cause de quoy plusieurs des princi-
- paux le *vouèrent* en plusieurs lieux. » (Id. 107.)

- **Vouerie.** 1^o Avouerie: « Les *voueries* du pays
- Messin sont diverses et differentes, tant pour l'au-
- thorité que pour l'utilité, comme dependantes
- pour la plupart des accords et conventions de
- longlems faites avec les seigneurs directs. » (N.
- C. G. II, p. 398.)

Dusqu'au mourir me tenra

En sa *vouerie*.

(Vatic. 1490, f. 82.)

Mors et amors sont de grant seignorie...

Car tout le mont ont pris ont *vouerie*.

Poët. avant 1300, t. I, p. 460.

- 2^o Vœu: « Et sachez que onques ne furent
- repentans du medail ne *vouerie* ne fut jurée de
- l'ontraige amender. » (Percef. II, f. 116.)

- **Voueur.** Qui s'est voué à quelque dame. (Cotgr.)

- **Vouge.** 1^o Arme: « Si l'accompagnoient tous-
- jours parmi la ville sept ou huit que ducs, que
- comtes, et trente ou quarante de ses archiers

• étant à pied tenans chacun en sa main un
vouge. » Monstrel. III, p. 88. — • Ledit chevalier
 fut frappé d'une fliche au genoil qui le fit trebu-
 cher; puis se relevant fut frappé sur la teste d'un
 coup de *vouze*. » Mém. de Du Bellay, X, f. 341.)
 — • Les .ix. archiers des toilles qui ne servent qu'à
 tendre les toilles et portent *vouges*. » (Rob. de la
 Mark, f. 29) — 2° Croissant de jardinier, vouge en
 Poitou :

Plus d'un *vouge* crochu l'on tranche
 Le tige verdoyant du nois. (Boif, p. 176.)

• Vint à eulx un villain qui, à l'entrée du pont,
 tenant un *vouge* leur dist. » (Florès de Grèce,
 f. 19. — • Quaresme prenant avoit les dents comme
 un *vouge*. » Rabel, IV, p. 135.) — • Les raisins
 font aller long comme un *vouge*. » Id. II, 176.)
 — 3° Grande bourse de cuir à porter l'argent. (Mon.)

Vouget. Diminutif de *vouge*. (D. C. *Vougetus*)

Voukier. Appeler, pour l'homme déshonoré :

C'est molt laid cose
 Quand *voukier* ne s'ose,
 Dont il fu nourris. (Poët, av. 1300, IV, 1302.)

Voult. Vol : • Plus que l'oiseil qu'on prant au
voul. » (Besch. f. 531.) — • A Roem fu son *voul*. »
 (Rou, p. 78.) — • Cheoir ne veut par hault *voul*
 d'aelle. » (Besch. f. 286.)

Volontariens. Qui agit volontiers ; quand le
 duc de Bourgogne voulut reprendre Calais • quand
 • les nouvelles en furent espandues par les autres
 • villes et pays de Flandres, furent tous *volontari-
 eux* à celle besogne. » (Monstrel. II, p. 126.)

Volenté. Volonté : • Bonne *volenté* est repu-
 tée pour fait. » (Journ. de Paris, an. 1423, p. 94.)
 • Estoit chaste et de toute *volenté* de femmes. »
 (Chr. S. Denis, I, f. 32.) — • A la miene *volenté*
 • que... » plaise à Dieu que. Dom Florès de Grèce,
 fol. 461.)

Volenteis. Désireux de : • Chien baut doit
 • estre baut... et alant volentiers tous jours devant
 • et ardent et *volenteis* de sa chasse. » (Gaston
 Phébus, p. 124.)

Volentiers. Volontiers : • S'il fault à le bien
 • ferir, ce que en fait bien *volentiers*, car il se
 • cuevre trop bien de sa teste, le sanglier ne le
 • fault pas à tuer ou blescier. » (G. Phéb. 276.)

Les faulcons et les esparviers
 Du gros mal cheent *volentiers*. (G. de la Bigne, f. 88.)

Volentif, is. Désireux de : • Le chevalier qui
 • estoit jeune et *volentif* de honneur acquerir. »
 (Percefl. I, fol. 116.) — • Plusieurs qui avoient esté
 • par avant fort enclins et *volentifs* d'eux mons-
 • trer estre ennemis au dessus du dict duc de
 • Bourgogne, commencèrent à baisser les testes et
 • à estre d'opinion contraire. » Monstrel. I, p. 80.)
 — • Adone Saintré, comme jeune et *volentis* meit
 • la main à la bouree et luy bailla six escus. » J.
 de Saintré, p. 105.)

Vouler. Voler :

Si qu'a souhait oussions plusieurs dehees
 Comme en chevaux courir en plaines hees,
 Chasser au bois, *vouler* as grans prairies. (G. Marot, 117.)

• Car s'il prenoit grant tour, le change li pourroit
 • bien *vouler*. » (Gast. Phéb. p. 221.)

Voulege. Vouge :

... Commanda à Neptune
 Ses brigandins et carraques armer...
 Au dieu Vulcaen forger *vouleges* et dagues. (J. Marot, 9.)
 • Les archiers de la couronne chacun un *voulege*
 • à la main. » (Ol. de la Marche, I, p. 490.) — • Les
 • chaînes doivent estre si fortes qu'on ne les puisse
 • couper avec l'espée, ou un *voulege* ou une
 • hache. » (Jouv. p. 281.)

Voulgier. Soldat armé d'un *vouge* : • Ce jour
 • arriva à Paris deux cens archiers, tous à cheval...
 • au nombre desquels y avoit plusieurs cranequi-
 • niers, *voulgiers* et coulevriers à main. » (Chron.
 Sc. de Louis XI, p. 52.)

Vouloir. 1° *Verbe*. • L'heur vous en *veut*,
 vous favezise. (Cotgr.) — • Gaigne qui *veut*. » (Oud.)
 • Il ne nous donne qui ne *veut*. » (Cotgr.) — • Que
 • *veut* le roy, ce *veut* la loy. » (Id.) — • Qui quand
 • il peut ne *veut*, quand il *veut* ne peut. » (Id.) —
 • Qui ne prend quand il peult, il ne prend pas
 • quand il *veult*. » (Percefl. V, f. 17.) — • Qui tard
 • *veut*, ne *veut*. » (Cotgrave.) — • Les selles ne
 • *veulent* pas estre trop hautes d'archon devant. »
 La Colomb. Th. d'honn. I, 58.) — • Habillée, faite
 • en j'en *veux*. » (Oud.) — 2° *Substantif* : • Faisoit
 • or ses *vouloirs*. » (Ger. de Nev. 2^e partie, 106.) —
 • Vous avez un *vouloir*; nostre chat en a deux. »
 (Oudin.)

Voulontariens. Volontaire ; l'évêque de Nor-
 wich, qui dirigeait la croisade pour le pape Urbain
 contre le pape Clément, était • jeune et *voulonta-
 rieux*. » (Froiss. II, p. 237.)

Voulré. Droit du père sur ses enfants : • Enfant
 • mineur et qui est en *voulré* de pere et de mere. »
 (C. G. I, p. 460.) — • Enfant en bas age, *voulré* et
 • non emancipé. » (Id. p. 459.) — • Un homme ou
 • femme de corps et de serve condition qui est hors
 • *voulré* et puissance de pere et de mere. » (Id.
 p. 463.)

Vouliste. Volte, course à cheval : • Les dictz
 • Bourguignons cuiderent venir faire aucunes
 • *voulistes* et allarmes devant la cité de Paris. »
 Desrey, à la suite de Monstrelet, 2.)

Voulister. Caracoler : • Les dits Bourguignons
 • vindrent *voulister* devant Paris et n'y gaignerent
 • riens, si non qu'il y en eul aucun d'eulx tuez. »
 (Chr. de Louis XI, 35.) — • Il ont industrie que au
 • son du tambour qui est à l'arçon de la selle du
 • cheval, ils *voulistent* et se rallient. » (Toison d'Or,
 t. I, f. 124.)

Voult. 1° Visage :

Onques aux *voult* ne congnt l'on
 Qui ert Rommain ne qui Breton. (Brut, f. 92.)

Riens ne faittes qui aux povres n'agrée,
 Votre humble *voult* les orgueilleux consume.
 Deschamps, fol. 443.

2° Images de cire pour envoultter le roy et
 • messire Charles et autres barons; et estoient

- iceux *voulz* de cire en telle maniere faiz et ouvrez
- que se longnement eussent duré, les dits roy et
- conte n'eussent fait chascun jour que amenniser,
- secher et decliner, et en brief les eussent fait de
- male mort mourir. » (Chr. S. Denis, II, f. 149.)

1. Voulte. Visage : « Quaresme prenant avoit
la *voulte* comme ung gouimphie. » (Rab. IV, 128.)

2. Voulte. Cave :

Mais le lievre treuve bonne saulte
Qui s'en va tout droit à une *voulte*.

Gace de la Bigne, f. 111.

Voulté. Voulté : « *Voulté* à la forme d'une anse
de pannier. » (Rabel, I, p. 311.)

Voulture. qui fait des voltes. (Oud.)

Voultice. Rond, voulté : « Il doit avoir les sour-
cilles un peu hautes et grosses, les yeux gros et

copés, et la teste un peu *voultice*. » (Mod. f. 109.)

Voultiger. Faire faire de la volttige : « *Voulti-
geoit* les chevaux. » (Rabel, I, p. 85.)

Voultis. Plafonds. (Colgr.)

Voultisse. Cœ. Ronde : « La teste ang peu
voultisse. » (Modus, f. 59.) — « La teste un peu
voultiscé. » (Budé, des Oiseaux, f. 115.)

Voulture. Forme arrondie :

Du lait nourrisseries qui de mes tetins blancs

Enfant moultient la *voulture* arronde.

Nuits de Strapar, II, p. 112.

Voulu. Voulté :

Puis mandent les echecs, si vassirent au jeu :

On lor a apporté en un doullier *voulu*.

Not. des Vieux du paon, p. 45.

Vouresse. Femme d'un voyer : « Par N. de
ville jadis *vouresse* d'Espinal, veuve de feu Jean

d'Angleure, pour elle et ses hoirs de la dite vouerie
d'Espinal. » (Mém. de Comm. III, prév. p. 67.)

Vourman. « Elle achepta des chevaux neufs,
« prit des *vourmans* pour conduire ses hardes. »
(Le Labour. Voy. de la reine de Pologne, p. 105.)

1. Vous. Pluriel de *voult* (vultus) :

Par ces *vous* de cire vouloient

Au roy et au reau lignage

Fere grief et bonte et damage. (Ms. 6812, f. 57.)

2. Vous. Pronom personnel :

D'où venez *vous* ? *vous* fustes er soir ? (Desch. f. 281.)

Explétif :

Après en son estant le lieve,

Si le *vous* chaint d'une chainture. (Ms. 7218, f. 152.)

(Dormir ou mengier ou oier

Voloit, ne savoit laborer ;

Toz jors *vous* fut devant l'autel. (Ms. 7218, f. 295.)

Il *vous* a les yeulx endormis. (Copull. p. 140.)

Pasquier remarque que jamais les anciens Ro-
mans ne se sont servis du mot *vos* en parlant à
une seule personne. Plinè, le premier, s'adressant
à Trajan, écrit « *indulgentia vestra*. »

Voustade. Action de tourner et virer :

Maintz amoureux on voit pasmer

Sans faire aucuns tours ne virades,

Mais le mien, sans le reclamer,

flucher, appeller ou clamer,

Se rend prompt et près aus estrades.

Euillades, guignades, *voustades*. (R. de Colleyre, p. 57.)

x.

S'il est besoin, donnez lui le pou tab
D'un tel assaut on n'est jamais desiré
Ne craignez rien, faites *vous* le tab. (F. p. 196)

Vouste. Volte :

Ils ne demandent que les festes

Pour aller aux nopces dancier

Faire les *vous*tes et sautter. (F. p. 157)

A l'entré du roi dans Grémone, les jeunes gens.

Marchant tous souz une estendart

Des saultz et *vous*tes qu'ilz faisoient,

Les enreux en piéces volloient. (F. p. 152)

Et ja marcholent Veniciens vassardz

Jusqu'à Cassan, faisant *vous*te et saultz

Pillans pays, excoûlans tous maulz

Qu'ilz pouvoient faire. (J. Meun. p. 80.)

Vouster. Faire des voltes :

Vuez vous plus belle plaisance,

Qu'en ung destroit, en une guerre,

Vouster, joster, rompre la lance. (Copull. p. 126.)

Chevaux saillir, cuer, *vouster*. (Gloss. d'Am. p. 115)

Vouster. Faire ventre : « Une grosse tour qui

« *voustoit* en avant. » (Jouv. p. 56.) — « Tendre :

« La seur d'Apollon son arc d'argent *voula*. » Am.

Jamyn, p. 68.)

Voutis. 1 Cambré : « Les piez bien lons et

« *voutis*. » (Ms. 7615, I, f. 112.) — 2 Busqué : « Le

« nez non *voutis*. » (R. Bell. I, p. 49.)

Voutrer. Vaulrer : « Il doit aller veoir ses che-

« vaux et les faire *voutrer* et les froter. » (Gast.

Phéb. p. 212.) — « Nature en pechie se *voutre*. »

(Ms. 7218, f. 238.)

Voy. Impératif du verbe *voir* ; il entre en divers-

ses exclamations : « Le roy dist à la royne : Dame,

« *voyez cy*. » (Lancelot, II, f. 12.) — « Il faut qu'il

« aille à luy, et mette l'œil à terre pour veoir si

« c'est un cerf : s'il cognoist que ce soit luy, faut

« qu'il some trois mots de sa trompe, en criant et

« nommant le chien, *voy le cy* aller ; il dit vray,

« *voy le cy* aller le cerf. » (Fouill. Vén. f. 42.) —

« Si d'aventure, il voyoit qu'il fust alé et venu sur

« luy, ils doivent crier à leurs chiens, *voy le cy*

« bourvary. » (Id. f. 43.) — « Et s'ils cognoissent

« que ce soit leur droit qui soit séparé du change,

« faut qu'ilz jettent leurs brisées en sonnant de la

« trompe, en criant *voy le ci*, *voy* avant comme

« parlant en singulier et à un seul ; mais aux sau-

« gliers, ours, et leurs semblables, doit parler au

« pluriel, comme à plusieurs. » (Id. f. 37.) — « *Voy*

« *me cy*, » me voici. (Doctr. de Sap. f. 12.)

Voy, pour le sang que Dieu raya

Seras tu asnes birrea. (Desch. f. 457.)

Voyage. 1^o Expédition : « En ce temps fut pro-

« posé et conseillé en Angleterre de faire un *voyage*

« de guerre en Irlande. » Froiss. IV, p. 188.) —

2^o Pèlerinage imposé par les juges : « Ceux qui

« diront ou feront injure aux mayeurs et eschevins

« leur devoir faisant, ou pour chose en dependante,

« en seront corrigez par prison, *voyage* ou autre-

« ment. » (N. C. G. II, p. 277.) — « Quand quelqu'un

« est jugé à faire *voyage* pour ses delicts et excès,

« il est tenu de partir en dedans certains jours à

« l'ordonnance de la justice ; et point retourner

« sans rapporter certification d'avoir fait et accom-

« plie le dit *voyage*. » (Id. I, p. 1205. — 3° Usufruit : « Dos est ce que la dame ou damoiselle apporte à mariage, sur quoy l'homme après la mort à la dame ou à la damoiselle, prend aucun *voyage* » quand enfans n'en demeurent. » Bouteill. Som. rur. p. 562.

Voyagement. Action de voyager. Cotgr.)

1. **Voyager.** *Voyager* en Cornouaille, « être coen. Cotgr.

2. **Voyager.** 1° Usufruit : « Item le propriétaire pourra purger biens d'humiers ou usufructuaires e-lans saisis en dedans l'an de la saisine ; mais après l'an expiré ne sera receu à ce fors en dedans l'an du trespass du *voyager* de Saisy. » (Bouteill. Som. rur. p. 864.) — 2° Errant :

Mais je ne puis aimer un vieillard *voyager*
Qui court de çà delà, et jamais ne s'arreste.

J. Du Bellay, p. 300.

Voyagier. Voyager :

Biens nobles poursui doit
Des armes les trois mestiers,
La guerre où il la s'auroit,
Et joster se pax estoit,
Et founoier volentiers,
Et estre grant *voyagier*.

(Desch. f. 100.)

Voyde. Vide : *Voyde* et de nulle force. « Britt. fol. 229.

Voye. Voie : « Le tiers s'appelle *roye* et contient seize pieds de largeur. » Cout. Gén. I, p. 370. — « Peut le seigneur haut justicier avoir en sa ditte haute justice et seigneurie prisons, ceps, *voyses*, marques, piloris, carcans. » N. C. G. II, p. 1076. — Grand chemin : « Le jeune veneur doit aussi entendre qu'il y a difference entre routes et *voyses*, car les *voyses* s'entendent pour les grands chemins, et les routes se prennent pour les petits sentiers qui traversent les forêts. » (Fouill. Vén. f. 37.) — Voyage, croisade : « La premiere *roye* que le roy fit « oultre mer. » Chr. S. Den. II, f. 64. — « Et disoie « au dit roy present que onques en la *voïe* d'outre « mer... je ne viz une seule cotte brodée. » Joinv. p. 5. — Voix : « En levant les yeux sur elle en « basse *roye* lui dit. » (Péfit J. de Saintré, p. 68.

Mieux voudroie

Que mort nous y meist à *roye*. (Ms. 6812, f. 61.)

« Il ne va pas du tout à honte qui de dernier « *roye* retourne. » (Cotgr.) — « En amours forcee et « *roye* de fait soit defendue. » Arest. amor. p. 177. — « *Voye* de fratreuse. » sentier dans les terres labourables. (N. C. G. I, p. 752.) — « En 1394 fut « pendu un homme accusé d'estre un des princies « paux chefs de la *roye* pute, « sodomie. (Chron. S. Den. III, p. 252.) — « En briefve *roye*. » (Vig. de Ch. VIII, II, p. 58.) — « En la fin de leur *voye*. » (N. C. G. I, p. 326.) — « Demeurer entre *voyses*, « en chemin. (XV Joyes du mar. p. 56.) — « Mettre à « la *voye*, « en fuite. (Lane. du Lac. I, p. 164.) — « Il ferroit plus de *roye*. » (Patheil. Fare. p. 25.)

Voyer. 1° Officier chargé des grands ehemins : *grand voyer*. — 2° « Le bas justicier qu'on appelle « simple *voyer* a cognoissance sur ses sujets estran-

« gers de toutes actions personnelles civiles dont « les amendes n'excèdent point la somme de sept « sols six deniers tournois. » (C. G. II, p. 250.)

Voyerie. Voirie : « Tous seigneurs ayant haute « justice ou moyenne, sont seigneurs voyers des « frous, regards, chemin et *voyerie*. » (C. G. I, 601.) — « La *voyerie* du Mans. » (Cout. de Berry, p. 72.)

Voyette. Sentier. (D. C. sous *Viola*.)

Voyeur. Officier procureur : « Duquel à cette fin « sera fait estimation devant le juge ordinaire par « douze lesmoins *voyeurs* des plus notables de la « ditte paroisse ou lieux circonvoisins. » (Cont. Gén. I, p. 1035.)

Voyeur. Vraiment ; pour voire :

Marchaus jaugnoient, en toutes marchandises,

Drap de soye et pierrieres exquisés,

Voye à plaité. (Vig. de Charles VII, II, p. 17.)

Tu es fol, poursui hardiement ;

Et pour ce ne l'ose envahir ;

Voye ! mais autres en voy joir. (Desch. f. 209.)

Voyrie. Voirie : « De moyenne justice laquelle « moyenne justice, grand *voirie*, et justice à sang « est tout un. » (Cout. Gén. II, p. 64.) — « Les dits « moyens justiciers de la dite chastellenie de Senlis « ne peuvent releguer, ne deporter, apaiser de ce « qu'ils n'ont *voirie*, ne territoire. » (C. G. I, 318.)

Voyrre. Verre : « *Voyrre* plombé. » (Pereef. IV, fol. 73.) — « C'estoït *voyrre* plombé en maniere de « miroir. » (Pereef. IV, f. 73.) — « Faisoient aller « l'eau d'un *voyrre* en aultre. » (Rabel. I, 174.) — « Panurge print deux *voyrres* qui la estoient et les « emplit d'eau. » (Id. II, 228.) — « *Voyrres* à pied. » (Rabel. V, p. 158.) — « *Voyrres* à cheval. » (Id.), par opposition plaisante.

Voysiné. Voisinage : « Auleun myllourt de « nostre *voysiné*. » G. Cretin, 181.)

Voiz. 1° Vous : « Ensi murent li six messages, « eom *voiz* avez oi. » (Villehard. p. 6.) — 2° Votre : « Tous ceulz sont *voiz*, qui ont sens d'aviser vostre « beau maintien. » (Mod. f. 260.)

Vrac. Etat de sécheresse du hareng qui doit être encaqué. (Nicot.)

Vraemgoet. « De tous autres biens succedez « aux dits enfans d'ailleurs que de pere, mere, « frere ou seur, qu'on appelle *vraemgoet*, biens « étrangers, peres ou meres n'en jouiront, ni fut « par congé de la loy. » (N. C. G. II, p. 1011.)

Vrai. Véritable :

De cel oeuvre forment s'esmaie,

Crient que ce soit fantasme *vraie*. (Fabl. S. Gern. 176.)

Vraisemblable. « Ceste ancienne et ferme « haine des Anglois contre les Escossois qui *vrai-* « semblable pouvoit causer quelque empeschement « ou retardement au roy d'Escosse à la couronne « d'Angleterre. » (Mém. de Villeroy, V, 139.)

Vray. Vrai : « *Vray* véritablement. » (Lett. de Louis XII, II, 28.) — « *Vray* bis. » (Rabel. IV, 22.) — « *Vray* corps Dieu. » (Brant. Duels, p. 309.) — « *Vray* Dieu. » Roeh. de Pasq. p. 433.) — « *Vrays*

• escholiers, • qui étudient à l'université. (Ord. III, 458.) — • *Uray* comme la messe. • Marg. de la Marg. fol. 341.) — • S'il n'est *uray*, la boude est • belle et le menteur n'est pas loïn. • Oudin. — • Il est *uray*, capitaine, j'y estois. • (Id.) — • Aussi *uray* que je pêche. • (Oud.) — • Aussi *uray* qu'il • neige bondins, qu'il pleut andouilles. • (Id.) — • A *uray* dire, perd on le jeu. • Cotgr. — • Tout *uray* n'est pas hon à dire. • (Id.) — • Beau ser- vice fait amis, *uray* dire ennemis. • (Id.) — • Ce • sont les fairs bonrdes que les *urayes*. • (Id.)

Vregelle. Petite verge; l'auteur dit de sa jeunesse :

Car on dist qui voelt la saucelle
Ploier aise, il le prout *vregelle*. (Poës. de Froiss., p. 85.)

Vregié. Verger :

Au garder pris le *vregié*
Que tout autour on ait vregié
De rainselés
Espesement. (Poës. de Froiss., p. 45.)

Ens el clos et ens ou *vregié*,
Que nostre mestres a vregié

Et ouvre à ses propres mains. (Poës. de Froiss., p. 5.)

Dist le dieu d'amours ; or allés

Esbanoiser en ce *vregié* ;

Je vous en donne bon congié. (Froiss. poës., p. 23.)

Vretaque. Terme de marine : • *Vretaque*, • hau, cria le pilot, *vretaque*, la main à l'insail ; • amene *vretaque*, bressine, *vretaque* ; gare la • pane. • (Rabel. IV, 92.)

Vreté. Vérité :

Cheli hae c'est *vreté*. (Vatic. 1490, f. 150.)

Vretu. Vertu :

Caïtis, moult as horrible orror,
Quant tu ne crois el createur,
El quel nes li deale croient
Quant ses *vretu* criement et orent. (Sorb. LX, c. 22.)

Bien doit cil Deus estre creu
Qui as siens done tel *vretu*. (Sorb. LX, c. 21.)

Vrille. Quaresme prenant avait • les ongles • comme une *vrille*. • (Rabel. IV, 132.)

Vrillette. Petite vrille. Oudin.) — • Souvent • fichié dessus en deux pertuis que tu feras d'une • bien deliée *vrillette*. • (Mod. I, 164.)

Vrillonner. Enrouler : • Tout va bien ; l'orange • est passée ; je vous prie de grace que je descende • le premier ; je voudrois fort aller ung pen a mes • affaires. Vous ayderay je encores là ? Baillez que • je *vrillonne* cette chorde. • (Rabel. IV, 102.)

Vroysembler. Etre vraisemblable : • Par quoy • *vroysemblent* noz droictz... n'y estre si biens • soustenus. • (Ord. des ducs de Bret. f. 368.)

Vrunte. Prison de Bruxelles : • Les dils bour- • geois et enhabitans de ceste ville estant appre- • hendez, soit en causes civiles et criminelles, sont • ordinairement emprisonnez dans la *vrunte*, mais • point dans la Steenporte, qui sert pour les estran- • gers, delinquans, et vagabonds. • (Nouv. Cout. Gén. I, p. 1239.)

Vuagant. Vaguant :

Puis les voudrent emmener toutes
Jusqu'en Engleterre *vuagant*. (Gaiet. f. 107.)

Vuage. Gage. Mort *vuage* est dit quand cil • qui tient la chose en *vuage* en a les fruits et les • issues et ne contrevient à la dette, qui de rien ne • s'aquite. • (Gloss. des Loit. de Beauv.)

Vuide. Guède, pastel : • Sous chascun ceud • de garbes... les veul garbes, et pour *vuide* et • navettes le treizieme. • N. E. G. I, p. 457.

Vuandres. Vandales : • La cité d'Orleans ne • peut, par autres armes, eschapper de la main • des *Vuandres* que par les prières de S. Agnan. • (Al. Chart. Espër. 368.)

Vuaras, rison. Fourrages : • Que nul ne nulle • ne voise garber ne empocher aucunes garbes • pour autrui *vuaras* ou *vuarison*, si n'estoïl par • les gens de celui à qui la *vuarison* est. • Boul. Som. rur. p. 506.

Vuaturon. • Gros de Flandres appelez heaumes • et *vuaturon*. • (Ordon. V, 320.)

Vue. • Les ennemis envoïa à *vue* au roi Henri. • (IX Preux, p. 536.)

Mais qui voudra avoir honer

Que paradis si la deserve

Que je n'i vois nide autre *vue*. (Ms. 7615, I, f. 59.)

Et pour un grant peril dont ele est esquée

Ou de frois li fist ja une *vue* capée.

(Poët. av. 1300, IV, p. 154)

Vueil, el. Vouloir, volenté :

Est il regret de pitieuse pensée

Qui le regard de toi gracieux oïl

Secussent tourner venir a nostre *vue* l. (Geste. c. p. 175.)

• Mettre l'argent au *vueil* de la fortune. • (Du Bellay, X, f. 320.)

Mon *vueil*, aux mains le tenisse je ore. (Ms. 7318, f. 333.)

Vueveç. Veuveç. • Se feme vueve fet dete. el • tans de sa *vueveç*. • (Beaum. p. 236.)

Vuenguessin. Vexin : • Jouxle Paris en *Vuen- guessin* le François. • (Mod. f. 322)

Vuez. Gués : • Tous autres poissons qui ne sont • de fosse entour forterresse comme de *vuez*, de • flasques ou de rivieres sont tenoz pour meald'es. • Boul. Som. rur. p. 430.

Vuglaire. Voir *Vuglaire* :

La ville fut si fort latue

De bombardes, canons, *vugloires*,

(Charles VII, Vigil. II, p. 80.)

• Si furent d'un costé et d'autres les bombardes, • canons et *vuglaire*s assis et ordonnez. • (Juv. des Urs. Charles VI, p. 386.)

Vugle.

Et li vallez, sans delaior,

Vint aux *vugles* si for dit,

Que tantost chascuns se vestit ;

Ses siens veut estre paieç. (Ms. 7615, I, f. 105.)

Vuidage. [Voir *Sus* 3.] — 1^o Evacuation : • Ils • estoïent deux cens Anglois, ... lesquels s'en allerent • leur corps et leurs biens saufs, à Chierebourg et • eurent huit jours *vuidage*. • (Al. Chart. Charles VII, 201.) — 2^o Pour ce que les bons marchans et • frequents dans les dittes foires ne puissent ou doub- • tent d'estre perdans es pavemens de *vuidanges* • de leurs denrées. • Ord. II, p. 377. — 3^o Boyaux

d'un animal vidé : Ils suivent les champs, pour
« en manger les *vidanges* des bestes qu'on y tue. »
Budé, f. 107.)

Vuidangeur. Aux Ordon. II, p. 377.

Vuide. Vide : « Ils empirent les fosses de fagoz
• et de tonneaux *vidés* et pardessus gettoient huis
• et fenestres. » B. Bugnescl. Mén. 509.) — « *Vuides*
• chambres font les dames folles. » (Colgrave.) —
• « *Vuides* chambres les font sotes. » (Desch. f. 555.)
— « De mains *vidés* prieres vaines. » (Colgr.) —
• De *vide* main, *vide* priere. » (Ms. 7218, f. 311.)
— « Le plat du bas est toujours le premier *vide*. »
Colgr. — « A *vide* main fait on le sourt. » (Desch.
fol. 525.) — « Par terres *vidés* et par broces. »
(G. Guiart, f. 270. — Vider la place :

Et dist, vous serez retenu
Prisonnier, vous estes forçais
Mais graun son s'en aloit adés
Qui en riant faisoit la *vide*. (Desch. f. 231.)

Se détourner :

Le chief trenchier à Renier *vide*,
Et renviers lors fut une *vide*;
Guenclast très bien et sagement
Et l'espee moult rudement
Chiet sur la greve du cheval. (III Maries, p. 467.)

• Marcher à *vide*. » (Oud.) — « *Vuide* sesine. »
Beauman. p. 287.)

Vuidement. Evacuation : « Les servitudes
reelles comme possession avoir sur son voisin
• ou haulages de gouliers d'eues, ou *videments*
• par conduis de terres ou chemins, voyes et issues
• par le champ de son voisin. » (Bouteil. Som. rur.
p. 127.)

Vuidier. 1° Porter à faux un coup de lance :
• Consviut Boucicaut en *vidant*. » (Froiss. IV,
p. 41. — « Les coups *vidierent*. » Id. p. 526.) —
2° Creusés, pipes : « *Bez vuidiez*. » (Guiart, f. 332.)
— 3° Evacuer : « *Fist vuidier* chascun de la salle. »
J. de Saintre, p. 520.) — 4° Chasser : « Adam fut du
• paradis *vidié*. » (Ms. 7218, f. 215.) — 5° « *Vuidier*
• ses mains, » restituer. (Oudin.) — 6° « Cela est
• *vidié* comme un peigné. » (Oudin.)

Vuideur. Etat de ce qui est vide : « Doublant
• que par aucun argu on melencolie il fut entré en
• *videur* de chief » (Percef. III, f. 138, c'est-à-dire
folie.)

Vuideure. Action de vider : « Bisant qu'en lieu
• de France jamais ouvrier n'avoit pu atteindre à
• la perfection de faire bien un fournaime à sa
• *videure* ni à sa charge comme à Mytan. » (Brant.
Cap. fr. IV, p. 297.)

Vuidpot.

On ne doit assigner l'escot
Nulle fois du monde, à *vuidpot*,
Que l'assigneur n'en paye pinte. (Desch. f. 407.)

Vuiotter. Tromper voir *Vihol* : « La dame...
• lui dist ; par vostre congé est la faulceté sene que
• vous avez commise à l'encontre de moy, car pour
• vray vous m'avez *vuiotthée*. » (Percef. IV, 31.)

Vuire. Vipère :

Droiz dit et s'an sommes certain
Que li maintenus de putain
Vault pis que serpens ne que *vuire*. (Ms. 7615, I, f. 110.)

Vuiseuse, uiseuse. Paresse :

Et entre ames en aultres gengles ;
Mes ce furent parolles seingles
Ensi que jones gens s'esloutent.
Et qu'en *vuiseuses* li s'encloutent. (Poës. Froiss. p. 95.)
Qui bien sert bien ne fet *vuiseuse*.

Perce, *vuiseuse* et faintise. (Ms. 7989², f. 65.)

Vuisier. Navire à porte pour le transport des
chevaux (huissier) :

Fist sigler à la mue droit
Galles et barges et nés
Esneques et dromons fieres,
Koges et busses et *vuisiers*. (Mousk. p. 560.)

1. **Vuit, is, ite.** 1° Vide : « Sans lessier rien de
• *vuit*. » (G. Guiart, f. 243.) — 2° Vain : « Le siecle
• est *vuit* et plain de fauseté. » (Ms. 7615, II, 180.)

Amour li het les envieux,
Les *vuis*, les faintis. (Poët. av. 1300, II, p. 820.)

3° En friche : « Je suis terre vaine et *vuite*. »
(Gaston Phébus, p. 406.) — 4° Délivré de : « Ainsi
• demoura le pays de Normandie en paix et *vuit*
• des enemis. » Mod. f. 326.) — 5° « Fu ferut au
• *vuit* de son harnois. » (Monstrel. I, p. 291.)

2. **Vuit.** Iluit. (Ord. I, p. 535.)

Vuivre. Gouivre, vipère : « Par amour, dict le
• chevalier, quelz armes porte il : Sire, dist la
• damoiselle, porte un escu d'or à une *vuivre*
• d'argent. » (Percef. VI, f. 78.)

Vule. Luette. (Nicot.)

Vulgaire. Langue vulgaire, indigène :

Tous les scavans hommes de France
N'ont point mespris leur *vulgaire*. (J. Du Bellay, p. 42.)

Vulgal. Vulgaire. (Colgr.)

Vulgoire. Canon (voir VULGAIRE) : « Et quant
• voz bombardes commenceront à tirer, faictes que
• vos *vulgoires* et la menue artillerie tirent quant
• et quant. » (Le Jouv. f. 83.)

Vulneré. Blessé : « Tout *vulneré* par cruauté
• Mavorec. » (Tri. de la Noble Dame, prélude.)

Vulpin. Renard : « Et faut que le seigneur mar-
• che en bataille de ceste façon, équipé de tous les
• ferremens cy dessus mentionnez afin d'aller
• donner l'assaut aux gros lessons et *vulpins* en
• leur fort. » (Fouill. Vén. p. 75.)

Vuochement. Appel. (C. G. I, p. 1662.)

Vuyd. Vidé :

L'ung est secouru, l'autre aydé,
L'ung est chassé, l'autre *vuyd*. (Rog. de Colterre, p. 59.)

Vyoleur. qui viole : « Lesquelz conservateurs,
• se aucune chose est offensée ou faite à l'encon-
• tre de cest present traisté, feront si avant telle
• et si hastive justice, chascun en ses dites mettes,
• des *vyoleurs* et mespreneurs en ce. » (Preuv. sur
le meurtre du duc de Bourgogne, p. 330.)

W

WAI

Waignage. Blé : « Pain de loyal *waignage*. » (Ordonn. V, p. 110.)

Waigner. Gagner :

Quinze cent livres eut vaillant,
De cou me vois esmerveillant
K'il ne feria de *waigner*. [Poët. av. 1300, IV, p. 1369.]
Partant a le ju *waigniet*. [Poët. av. 1300, IV, p. 1370.]
Et qui veut en onneur venir
S'il se paine de *waignier*
De bel despendre et d'espargnier. [P. ac. 1300, IV, 1319.]

Waiing. Gain :

Ausi rit à la perte, comme fait au *waiing*.
Poët. av. 1300, IV, p. 1333.

Wacarme. Vacarme :

Leur *wacarme* a troublé mon esperite. [Desch. f. 110.]
Encor me faisoit pis
Wacarme, allarme et les cris
Des Flamans. [Desch. f. 175.]
Cil qui sont de sanc entouchiez
Sont entre les autres couchiez
O les morz ; nul ne les desarame
En eriant : *wacarme*, *wacarme*. [G. Guiart, f. 317.]

Wacre.

Rou droit en *Wacres* arriva. [Morsk. p. 343.]

Wacree.

Est nices cil qi mange sans
Car, porée, *wacree*,
Pour tant qu'il ait capons crus. [Vat. 1300, f. 139.]

Wage. Housseaux (?) :

Bien cognois une panetiere,
Un jupel ou une aloiere,
Une *wages*, un aguillier. [Froiss. Poës. p. 275.]
Coroie, espée et boquelier.
Grans *wages*, jupel et houlette. [Froiss. Poës. p. 278.]

Wahin. Gain : « La communalé de la dite ville
« profite de l'herbage ou *wahin* des prets. » (N. C. G. II, p. 214.)

Waide. Guède, pastel :

De fein, et d'avaine et de blé,
De gaude et de *waide* por laindre. [Ms. 7218, f. 283.]

Waiger. Engager :

Un serment bien *waigera*
Et li rois le nous pardonra. [Ms. 7989?, f. 57.]

Waine. Gaine. (Colgr.)

Waires. Guères : « Aingois qu'il aient *waires*
« but. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1308.)

WAR

Waisdier. Teinturier en guède. Poët. av. 1300,
II, p. 836.)

Waite. Guette : « Et si fu li *waite* guës. » (Vat.
1300, f. 141.)

Waite, ier. Guetter :

Cil qui se melle de trover,
Doit bien *waite* en quel saison
Il puist mieus dire par raison. [P. ac. 1300, IV, 1522.]
Jou ai veu tant de tourment
Maris jalons avoir et tant d'ahans
Pour sa moullier à *waite*. [Vat. 1300, f. 153.]
... Est moult pesans ouvrages
De bien *waite* .i. passages. [Vat. 1300, f. 150.]

Waive. Errant : « Qui est vilain est appelé
« vilain et feme qui est vilain est appellée nyefe :
« si come home qui est utlage est dit *waive* et
« feme qui est utlage est dit *waive*. » (Britton.)

Walere, ois. Nom de pays :

Mais Bauduin, li fius Odoacres
Ki tint quite Flandres et *Waleres*. [Morsk. p. 323.]
Mais *Waleres* qui gent craint pau. [Morsk. p. 343.]

Walon. « Ainsi s'eschangea nostre vieille lan-
« gue gauloise en un vulgaire roman, tellement
« que là où nos vieux Gaulois avoient leur propre
« langage que l'on appelloit *walon*, ceux qui leur
« succederent appellerent le langage plus moderne
« roman, parce qu'il sembloit avoir pris son origine
« des mots romains. » (Rech. de Pasq. VIII, p. 651.)

Wambesie. Gamboisé :

Il vesti en sin des une brulle truillie....
Il a mis sor se quelc une cuiffe *wambesie*.
Poët. av. 1300, IV, p. 426.

Wans, ant. Gant :

Blans *wans* ot, verge pelée. [P. av. 1300, III, p. 1096.]
Mieus a en avoir .i. besant
Que riens trouver en .i. *want*. [Vat. 1300, f. 163.]

War. Garde : « *War* derriere, erient paige tou-
« dis. » (Desch. f. 110.)

Warance. Garance : « Por vuaide el navettes,
« le treizieme ; et pour *warance* au quinziesime. »
(N. C. G. I, p. 437.)

Warandir. Garantir : « Lesquels prés et terres

« dessus dittes li dis Jehans li Myes premit à
« *wardindir*. » Fay, Som. 1331, collect. part.)

Pour *wardinde* luy et sen kief.

Poët. av. 1300, IV, p. 1317.

Warat, Fourrage :

« . . . Et li pois hors des *waras*

Sont plus pesant que si fust le pesas. (Vat. 1190, f. 119.)

« Que nul ne nulle ne voise garber ou emporter
« aucunes garbes pour autrui *waras* ou warison. »
Bouteill. p. 506.) — « An dit sieur appartient.
« chascun an... une garbe, botte ou *waras*. »
Nouv. Cout. Gén. I, p. 307.) — « Prendent les dits
« seigneurs... de cent de garbes, bottes ou *waras*
« les huit. » N. C. G. II, p. 166.)

Et si m'a ja consté

Deus grantz bottes de vece. (Ms. 7218, f. 344.)

Warde, F. Garde (*masc.*) : « *Wardé* du seel. »
Ord. II, p. 203.) — 2° Garde (*fém.*) : « Si n'arai
« *wardé* de lencier. » Poët. av. 1300, IV, p. 1311.)

Warder, Garder : « *Wardé* que la main plus
« n'i mete. » (Ms. 7989², f. 212.) — « Pour çou se
« doit feme *warder*. » (Poët. avant 1300, IV,
p. 1316.)

Jamais ne sera saous

De *warder* les vairs leus dous

Qui mont oéis. (Vatic. 1190, f. 117.)

Wardes cors, Gardé corps :

« . . . Il est trop bien armés

D'un *wardes cors* de pel d'anvale.

Poët. avant 1300, IV, p. 1337.

Wardeurs, Inspecteurs. (D. C. *Guardatores*.)

Waren, Vivier, étang. Du Cange, *Warena
aquarium*.)

Warendir, Garantir : « Quiconque fet vente
« est tenuz au *warendir*. » (Gloss. des Cout. de
Beauvoisis.)

Wareme, Bois où il n'est permis qu'au sei-
gneur de chasser. (D. C. *Warenum*.)

Wareskaix, Ruelle menant aux fontaines, à
la rivière : « Celui qui s'avanceroit d'enclore son
« heritage contre chemins ou *wareskaix*, ou outre
« passeroit les bornes pour s'approprier partie du
« *wareskaix*, ou bien l'empirer, au prejudice de la
« communauté, il en cherra en soixante sols
« blancs. » N. C. G. II, p. 275.)

Warir, Guérir : « Or est Dieus *waris* de se
maladie. » Poët. av. 1300, IV, p. 1298.

Parhe ne voules

Gou qi vous grieve et homist

Et autres s'en *warrest*. (Vatic. 1190, f. 160.)

Toutis fait bien qi son ami *warist*.

Vatic. n., 129, f. 146.

Warison, Gérâles sur pied : « Toutes adves-
« lures et autres choses et *warisons* estants sur les
« heritages, terres et prez sont repelez devoir
« sortir la condition du tresfond jusques à ce qu'ils
« sont coupez ou cueillez, que lors ils sont tenus
« pour incubles. » N. C. G. II, f. 244.

Waritaine.

Mais tu, carogne et orde fagat,

Mais toy, notre queue d'aronde,

Mais toi, tres orde *waritaine*. (Busch, f. 282.)

Warler, Parler : « Simon Banin *warla*, ce fu
« le plus vaillant : Signeur, or escoutés. » (Poët.
avant 1300, IV, f. 1363.)

Warnement, Armure :

Se doit feme *warder*

Et li tenir moienement

Et vetir d'un tel *warnement*

C'on ne l'en tiegne por ribande

Ne trop beghime, ne trop bande.

Poët. avant 1300, IV, p. 1316.

« De .ii. *warnemens* s'achesme. » (Vatic. 1190,
f. 150.)

Warni, Garni :

Et bien saciés que se maisnie

Ele est devant si bien *warnie*....

N'est aus si os ki laiens entre,

N'aît d'un souflet parmi li veure.

Poët. avant 1300, IV, p. 1337.

Waroler, Parler : « Banduins Makesai en
« *warola* pramiers. » (Poët. avant 1300, IV,
p. 1364.)

Warou, Garon : « El outrageus et plus irous
« Que chiens dervez ne leus *warous*. » (Ms. 7218,
fol. 1.)

Wasier, Terre envahie par la vase : « Avoir
« baillé et oltroïé à hommes religieux monseignor
« l'abbé et le convent de Saint-Vandrilte, nostre
« *wasier* que nos avon à Caudebec, sicomme nostre
« mesure se porte, en lonc et en lé, de la rue jus-
« qu'à Seigne. » (D. C. *Wasslum*.)

Wason, Gazon ; Bouteiller, page 874, demande
dans son testament qu'on fasse sur son cercueil
« une croiz de *wasons* verds. » — « Item si aucun
« a prins saisine sur aucuns heritages, et le *wason*
« levé avec les command faicis, tout ce qui est et
« sera depuis trouvé sur tels heritages non coupez
« sera tenu et reputé pour nature d'heritages, de
« sorte qu'il competra et appartiendra à celui qui
« aura prins telle saisine. » (C. G. II, f. 863.) —
« Quand quelq'un voulait abandonner ce qu'il tenait
« de son seigneur, il l'allait trouver et lui disait :
« Desormais je ne vueil plus tenir, ainehois vous
« lesse le *wason*. » Beaum. p. 124.)

Wast, Ravage. (D. C. *Wastum facere*.)

Wastelier, Qui fait des gâteaux. (Du Cange,
Wastellus.)

Wastosist, Ravagé : « Se j'avois un riches
« mès, Mieux vandroie, c'est verités, Assès qi la
« *wastosist*, Que nus hom le conquestist. » Vatic.
1190, f. 160.)

Wastiaus, « La croist li fres fromages avec les
« caus *wastiaus*. Et li quartier de tarte, qui plain
« sont de condneure. » (Poët. avant 1300, IV,
p. 1350.)

Wastis, Degât : « Recepte des *wastis* en la
« forest de Hardele. » (D. C. *Wastum*.)

Waterganche, anege, Canal : « Que aus
« dits courants d'eaux soient reedpiche, *water-
« ganche* ne se pourroit faire aucuns dams. »
N. C. G. I, f. 312.) — « Pour conserver d'antage
« les dits courans des eaux, tant des *waterganchs*,

« reedpieqs que gottes. » (N. C. G. I, f. 312.) —
 « Aucuns ponts fais au travers des *walcringues*
 « ou autres courans d'eau. » (N. C. G. I, f. 313.)

Watergrave. Inspecteur des watergans : « Si
 « ont acoustumé creer par chascun un pour le
 « fail des wateringues fossillages et dieuques dudit
 « pays, tels gouverneurs qu'ils liennent à ce idé-
 « nes, nommés *watergraves*, le nombre desquels
 « peuvent aussi diminuer ou augmenter. » (N. C. G. I, f. 299.) — « Quiconque plante sur les grans
 « chemins ou qui construit une maison deux pieds
 « par delà son fossé, sans le consentement du
 « *watergrave* ou du seigneur respectivement. »
 (N. C. G. I, f. 115.) — « Le bailliy et la loy choisissent
 « les collecteurs habitans de cette seigneurie des
 « terres qui y sont situez, contribuant aux fraiz
 « des canaux, et les dits collecteurs sont contraints,
 « par le bailliy ou autre officier de cette seigneurie
 « à la requisition du *watergraf*, à rapporter le
 « montant de leur collecte, par execution parée. »
 (N. C. G. I, f. 542.)

Wateringue, ghe. 1^o Canal : « Le canal meime
 « du courant des eaux, tant *walringues*, reed-
 « pieqs, rivières. » (N. C. G. I, p. 312.) — 2^o Impôt :
 « Est ordonné à tous un chascun ayant entreprise
 « de recette, de se faire payer pointignes et *wate-
 ringues*. » (N. C. G. I, p. 308.) — 3^o Entretien
 des canaux : « Personne ne pourra avoir ny faire
 « aucuns ponts au bravers des courans ordinaires,
 « sans consentement de la justice, à peine de trois
 « livres d'amende, d'abolissement du port et con-
 « fiscation du bois d'icehly, applicable la moitié
 « au profit du fisque et l'autre à la *wateringhe*. »
 (Id. p. 308.)

Waucrant Errant : « Ma tant par mer *wau-
 crant* que'le ariva au castel de Biancaire. » (Ms.
 7989^r, f. 79.)

Waugrin. « Pareillement doivent avoir *wan-
 grin* telle muysen de loyre que ont fagots,
 « sans ce que ès dits *waugrins* les dils marchans
 « ne ouvriers puissent mettre illecqueries ne autres
 « ordures que de pure laine et genestre. » (N. C. G. I,
 p. 814.)

Waumonne. « Et troverent la bataille de pon-
 « res de bos, *waumounes*, et d'ueus et de frès, fro-
 « mages. » (Ms. 7989^r, f. 76.) — « Ils avoient
 « apportés De fromages frès et sés Et puns de bos
 « *waumounes*. » (Id. f. 77.)

Wauquerrant. Errant : « Bien alai *wauquer-
 rant* trois liues, voire quatre, Li vens qui estoit
 « gans fesoit l'ève deballre. » (Ms. 7219, f. 343.)

Wauvre. « Ki cascuun n'auroit fors pois
 « *wauvres* Et s'ave, pain et vin de povre gent. »
 (Vatic. 1490, f. 164.)

Wedé. Pastel : « Quand aucun ou aucuns mar-
 « chands acheten, livrent aucunes marchandises
 « en la ditte ville et eschevinage de Billy, soit aux
 « greniers, lins, *wedes*, grains, bois. » (N. C. G. I,
 p. 425.)

Weif. Animal égaré : « De *weyfs* ou de *worekkes*
 « de meer trové et retenu. » Brillon, fol. 72. —
 « *Worek* de meer trové en son soil et *weyf*. »
 (Id. fol. 85.)

Werbler. Fredonner. e. l'allemand *wirblen* :
 « Orpheus sens chans en *werbla* Et prist sa Lurpe
 « belle et bonne. » (Poës. de Froiss. p. 387.)

Were. Guerre : « Grans pais, loi c'on die, Gist
 « en grande *were* à le lie. » Vatic. 1490, f. 178.)

Werp. Cession, abandon : « Pour vendition de
 « terres cottières ou rentes, le *werp* et reconnois-
 « sance se doit faire et bailler devant eschevins
 « en dedans quarante jours. » (N. C. G. I, p. 300)

Werredon. Récompense :

« Bien euidioie avoir d'anours *werredon*
 « Proquement, car je Fayote tousjours
 « A son gré servir loiaument. » (Vatic. 1490, f. 116.)

Wes. Besoin (*opus*) : « Et li chergies list autre
 « liues, Si con mestiers. Lor fu et *wes*. » Mousk,
 p. 689.) — « ... Sainte glise et dieux Tout pris A leur
 « *wes*, comme leur ami. » Id. p. 636.

Wespre. Guêpe : « En ce siege fut Philippe et
 « son ost merveilleusement offencé et greve, tant
 « de faumes que de pestes et autres maladies et
 « entre autres choses de grosses *wespres* qui sont
 « grosses mouches si venimeuses que de leur
 « pointure et morsure plusieurs chevants en
 « mourroyent. » (Toison d'or, l. 92.)

Westandier. « Entens, *westandier*, que nous
 « ne parlons icy que des livres d'humanité, et l'en
 « vas faire penser à mon barbier. » Moyens de parv.
 p. 144.)

Wez. Guê : « Et avoir *wes* et puisoirs es dites
 « yaves. » (H. C. Valum.)

Wibrequin. Wibrequin : « *Wibrequin* qui en
 « francois est appellé un forel à percer vin. » Orl.
 de la Marche, l. 373.)

Wienage. Voir *wienage*, droit de péage ; parmi
 les privilèges que C. M. donna à l'église de Tournai :

Et seul la voerie ausi ;
 Et les forages leur guerpi
 De vin, de cervoise et de miés,
 Quel k'il soient, nouvel u viés ;
 Si leur doua l' *wienage*
 Des nés et tout le pontenage. (Mousk, p. 32.)

Wiere. Guerre : « Sejorna plus d'un an assés.
 « Quar de *wieres* estoit lassés. » (Mousk. 34.)

Wihot. « Ce mot de *wihot*, duquel usent encor
 « les hauts Picards pour signifier cocu. » Farch.
 Lang. et Poës. fr. p. 193.)

Est tourmenté et honnis
 Cil qi, tout certainement
 Set qu'il fu *wihos* jadis. (Vatic. 1490, f. 154.)

Se de celi dont sui amés
 Sui *wihos*, partir m'en porrai.
 K'iretaies n'est ou mie ;
 Mais ma feme n'ert guerpie
 De moi, pour nul destourbier. (Vatic. 1490, f. 163.)

Lequel auriez vous plus chier ?
Ou que vo fame, tout de voir,
Et bien certainement seust
Qu'ele de vous *achote* fust
Et en jalousie ;
Et ele vous feist *achot*
Ou vous n'en sceussiez mal mot. (Vatic. 1522, f. 170.)

Whoterie. Etat de celui dont la femme est infidèle : « L'en peindra au vray en vostre escu
« vostre femme, à nud chef, vous chevauchant ; et
« si irez, sans delay, à tous tournoys un an à la fin
« may pour démontrer comment que vous soit
« grief vostre *whoterie*. » (Percefor. V. f. 111.) —
« Vieulés est et vilonnie de vivre en *whoterie*. »
Vatic. 1490, fol. 163.

Wilecome. *Wieder komm* ? ; reviens : « En la
« taverne l'enporta, Chascun li erie *wilecome*. »
(Fabl. S. Germ. fol. 87.)

Winage. Droit de péage : « Le bourgeois de
« Landrechies demeurant en cesté mesme ville, s'il
« est marchand ordinaire, il payera du vin seule-
« ment l'entier *winage* et de toutes autres choses
« demy *winage*, mais s'il n'est marchand ordinaire
« pourra, sans *winage*, payer, mener et ramener
« les choses nécessaires pour recouvrer ce que lui
« sera besoin. » (N. C. G. II, p. 263.)

Winaux. Péagers : « Ne sera permis à aucun
« bourgeois ou surceans du pays de chasser ou
« mesler les bestes venans dehors du lieu ou non-
« vellement acquises avec le commun troupeau
« sans en avoir premierement adyerlis les mayeurs
« ou *winaux*. » (N. C. G. II, p. 864.)

Wincl. Juridiction des valerganges : « La clef
« doit estre mise entre les mains de la justice du
« *wincl* qui ordonne, en concert, une personne
« dudit *wincl* pour en avoir le soin. » (N. C. G. I,
p. 322. — « L'en fait aussi defense à tous de ne
« laisser courir leurs pores sur les rtes. ou le long
« des houvres des rivieres et courans d'eaux, n'est
« qu'ils soient anelés debvement à peine d'amende
« de dix sols de chascun pore, de payer domage
« à chascun *wincl* qu'il aura fait. » (N. C. G. II,
p. 311.)

Winglos. « Peuvent sans aucun meffait chasser
« et mener pasturer leurs bestes ès pastures, et
« marcs *winglos*. » (N. C. G. I, p. 426.)

Winse.

L'autre part erent li Englois
La valz petit leur englois
Ne leur *winse* ; je l'ai de fit ;
Quat tout li furent descouit.

(Mousk. p. 846.)

Wigueuse. Remuante ; voir *Wisquer* : « Une
« amie *wigueuse* Seroit moult bien aveut moi. »
(Vatic. 1490, f. 167.)

Wische. « Tous et quelconques personnes,
« ...après qu'ils ont navré ou blessé quelqu'un, de
« sorte qu'il convient mettre en la playe une droite
« *wische*. » (N. C. G. I, p. 1205.)

1. **Wise.** Huïs : « Et li bourgeois ne tarda plus, En
« sa canbre entra par un *wise*. » (Ms. 7989², f. 89.)

2. **Wise.** Guise : « Chascun se voit doubler à *wise*
« de chevalier. » (Poët. av. 1300, IV, p. 1364.)

Wiseux.

Oïsis :
Car mon las cuer, povres et longueus
Et, envers toi, fins, vrès et amoureux
Né il ne poet, nuit et jor, estre *wiseux*
Qu'adïés ne pense. (Poës. Froiss. p. 126.)

L'auteur dit de Charlemagne : « Mais moult estoit
« petit *wiscux* Et moult estoit vistes et preux. »
Mousk. p. 82.)

Wiskignie. « Grans *wiskignies* Me dites, je
« vous ati. » (Vatic. 1490, f. 154.)

Wison. Témoin : « Et aussi ai prins *wison* pour
« reprendre et deffaïre deux routures qui estoient
« ès dites mettes. » (D. C. *Wissel*.)

Wisquer.

Ètre remuant ; voir *Wierex* :
La dame enverse si l'encline
Bien li aprent la medecine
Et ele *wisque* sus et jus. (Ms. 7218, f. 144.)

Witance, anche.

Moyen d'éviter :
Tous nous conviendra mourir
Et enterre, en tres grant *witance*
Nos pecheresse char pourrir. (Chr. de Nançis, an. 1549.)
Cil qui requérant
Vont à lor dame *witanche*
Ne les aiment tant ne quant. (Vatic. 1490, f. 149.)

Witecox.

Iluppe, béçasse :
Si a ore que li vilains
Eust tel bec ; moult li plairoit,
Comme li *witecox* avoit. (Fabl. S. Germ. f. 18.)

Woltoir, outoir. Vautour : « Par l'air volant
« et de *woltoirs*. » (Mousk. p. 402.) — « Et li corbon
« et li *woltoir*. » (Mousk. p. 405.)

Wynaquier. Péager : « Que un tonnixeur et un
« *wynaquier* soient pareillement eslevez et sermenlez
« pour leur rapport estre ereuz des défauts des ton-
« nixes et wynages emportez. » (C. G. I, p. 831.)

Wys. Biez, huis : « *Wys* de moullins curer. »
Coul. de Norm. en vers, f. 37.)

X

XEP

Xepet. Plomb (rapprochez *SLEP*) : « En rivière
« ou ruisseau d'aulruy ne doit pescher qui a droit
« ou usage prescrit au contraire, sans la permission
« du seigneur maître ou propriétaire à qui le droit
« de pesche appartient et ceux qui sont privilegiez
« d'y pescher ne le doivent faire qu'à la tigne sans

« plomb... masse et au supplot ou *cepel*. » (C. G. II,
p. 1097.)

Nomage pour sommage droit seigneurial.
(Cont. Gén. II, p. 1064.)

Xuedme. Suède. Gast. Phéb. p. 26.)

Y

YER

Y. [Chercher sous *I* les mots qu'on ne trouverait pas ici.]

Y gregeois. (Rabel. IX, p. 144.)

Y. Du latin *ibi*. Ici : « Les temps où l'eu prent les
« jays à la passée sont en mars et en septembre ;
« en mars *y* sievent les uns les autres pour cause
« qu'ils sont en amours et passent à grans soudres.»
(Modus, f. 180.) — « El *y* à des formes mestises et
« ambigues entre l'humaine nature et la brutale. »
(Mont. II, p. 349.)

Ycoïne. Icône : « C'est l'ymage *ycoine* apielée.»
(Mousk. p. 284.)

Yconomiquez. [Economiques d'Aristote ; Charles V mande à ses gens des comptes de payer
200 francs d'or « à maistre Nicole Oresme doyen
« de Rouen sur sa painne ou salaire de nous
« translater deux livres, lesquies nous sont frez
« necessaire, c'est assavoir polithiquez et *yconomi-
« quez*. » (Clair. 215, p. 9621, 31 août 1373.)]

Ydromancie. Divination par l'eau. Desch. 380.

Ydromancien. Qui pratique la divination par
l'eau. (Dép. d'am. p. 248.)

Ydropique. Hydriopique. (Desch. f. 331.)

Yerent. Etaient : « Car vestu *yerent* povrement.»
(Ms. 7615, I, f. 104.)

Yerre. Lierre : « Et leur donneras à mengier
« avenge en jarbe ou *yerre* ou vist de pommier. »
(Modus, f. 71.)

x.

XUE

YPO

Yeus, eux. Yeux :

Et assailent à si grans sortes

Qu'il rompent huis et brisent portes

Leurs enemiz aux *yeus* veauz. (G. Guiart, f. 211.)

« Quand les *yeux* voyent ce qu'ils ne virent
« onques, le cœur pense ce qu'il ne pensa on-
« ques. » (Cotgr.) — « *Yeux* de cire. » c'est-à-dire
chassieux. Colgr. — « *Yeux* bordés d'ecarlate,
c'est-à-dire rouges. (Oud.) — « Il ouvre des *yeux*
« grands comme une saliere, » cela se dit de quel-
qu'un qui est fort étonné. (Oudin.) — « Il a plus
« grands *yeux* que grand pance. » ceta se dit d'un
gourmand qui prend plus qu'il ne sauroit manger.
(Id.) — « Il veut que l'on fasse cela pour ses beaux
« *yeux*, » c'est-à-dire sans rien payer. Id. — « Tel
« a beaux *yeux* à la lête qui n'en verra pas la fete. »
c'est-à-dire tel se porte bien qui ne vivra pas jusque-
là. Id.)

Ympotence. Impotence : « Garison d'*ympto-
« tence*. » (G. Guiart, f. 93.)

Ynellement. Egalement :

Et souvent aux chiens parlera

Cler et haut et à loaque alainne

Briefment toute mettra sa painne

De poursuir *ynellement*

Ses chiens très viguerusement. (Font. Guér. p. 39.)

Ypocras. Hydromel :

De quatre ros nous fut fait li mengiers

Et de bon vin a esté leur moyens

Maistre *ypocras* li bons fusciers

Vint au derrain à l'oblee rostie. (Desch. f. 214.)

De boire vous vueillez garder
Ypocras claré et garnache
 Gros vin vermeil trouble qui saiche
 La lumée de la douleur
 Au chiel et fait au cuer ardeur.

[*Id.* f. 485.]**Yvois.** Irlandais :

Tant i ot de Cornevalois,
 D'Escoz, d'*Yvois* et de Galois.

[*G. Guiart*, f. 111.]**Ysenbrun.** Etoffe (voir *Isammus* :

Dieus fet à tos d'*Ysenbrun* chape
 Et de la pure terre nape.

[*Ms.* 7615, l. f. 103.]

Ysofagne. Oesophage : [« Les plaies de *Ysofagne*. » H. de Mondev. f. 62. xiv^e siècle.]

Ysselent. Islande. Desch. f. 503.)

Ystoire. [Miniature : « Item un grant roumans, où il a dix sept *ystoires* et se commence de l'ane-mallat aus Juys. » (N. C. de l'Arg. p. 63.)]

Ytropicce. Hydrique. Ch. de Nangis, 1368.)**Yvernans.** Hivernant :

En leur navie se rembatent
 Pelerins qui armes y portent
 Et de ce petit se deportent
 Qu'ils ont tant esté *yvernans*.

[*Guiart*, f. 32.]

Yvernaulx. Quartiers d'hiver : « Ces choses ainsi exploitées, Cesar constitua les *yvernaulx* à toutes les legions ou fructueux pays Belgique. » (X Preux, p. 337.)

Yverne. Hiver :

Sachiez par ceste tenebror
 M'ier tel loier donné au jor
 Que ja ne devenra obscure
 Ne por *yverne* ne por froidure.

[*Sorb.* 60, c. 36.]

Yves. Egal : [« Et se le nombre est d'une part et d'autre *yves*, la dignité sormonte. » (Livre de Jost. p. 35.)]

Yvoire. Yvoire :

Guimples, fresiaus, constiaus d'*yvoire*
 Et maint riche joel trefuire.

[*Ms.* 7218, f. 233.]

Z

ZEL

Zagaie. Charles Quint, à Tunis, « se mist à la teste de l'armée, comme un soldat au hazard des arquebuzades et des *zagaies* des Mores qui agassoient à toute heure l'armée; et pour ce sa majesté courroit grande fortune. » (Brant. Cap. estr. I, p. 137.)

Zain. Couleur de cheval. Colgr.)

Zalas. Exclamation. (Babel. IV, p. 85.)

Zani. Bouffon : « Nous voyons les comediens italiens masquer leur pantalon et leur *zani* de Jehan Corneto afin de plus hardement jouer et se moquer. » (Bouchet, Serées, I, p. 122.)

Zec. Zest :

Parlez François, hebrion ou grec ;
 C'est tout ung ; je n'en donne un *zec*. [R. de Collyre, 45.]

Zedoaire. Herbe médicinale. Colgr.)

Zel. Zèle : « Nous trouverons autre *zel* qui encore est excusable, combien que inconvenient grant s'en peult ensuyvre, c'est se le mary trouve sa femme couchée avec autre homme. » (Toison d'or, II, f. 130.)

ZUC

Zelateur. Qui agit avec zèle : « *Zelateur* du bien public. » (Preux. sur le duc de Bourg. 328.)

En ce me vueil vous estre adulateur
 Mais tant vous tiens de vertus *zelateur*
 Que aurez pitié de celluy que je plainz.

[*Cretin*, p. 48.]

Zeloux. Zélé : « Les plus *zeloux* à l'observance de la religion romaine. » (N. C. G. II, p. 202.)

Zelle. Zèle :

Et qui plus est en cela regardant
 Tu cognoistras le *zelle* très arlant
 Qu'en toy on a.

[*Cl. Marot*, p. 133.]

Zerbin. Jeune muguet qui fait le beau. (Oud.)

Zeuile. « Nuls arpenteurs ne pourront mesurer ny rendre compte de tenir le *zeuile* s'ils ne viennent une fois par an entre Pasques et la Pentecoste estalonner leurs verges contre la verge du pays. » (N. C. G. I, p. 644.)

Zone. Ceinture. (Desch. f. 432.)

Zuche. [Souche : « Quant s'esveilla, si ont la vue Kl cler veet avant perdue; Il frote front e oilz e buche, Mais ne veit plus ke une *zuche*. » (Edouard le Conf. v. 2916.)]

FIN.

DICIONNAIRE HISTORIQUE

DE

L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

NIORT. — TYPOGRAPHIE DE L. FAVRE.

CURIOSITEZ FRANÇOISES

OU SUPPLÉMENT AUX DICTIONNAIRES

CURIOSITEZ FRANÇOISES

POUR

SUPPLÉMENT AUX DICTIONNAIRES

OU

RECUEIL DE PLUSIEURS BELLES PROPRIETEZ,

AVEC UNE INFINITÉ DE PROVERBES ET QUOLIBETS,

Pour l'explication de toutes sortes de Livres,

Par ANTOINE OUDIN, Secrétaire Interprète de Sa Majesté



Imprimé à Rouën, & se vend

A PARIS,

Chez ANTOINE DE SOMMAYILLE,

Au Palais, dans la petite salle des Merciers, à l'Escu de France.

M. DC. LVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ADVERTISSEMENT

Je remets au jugement du Lecteur de corriger les fautes d'impression, et si cherchant un quolibet ou proverbe on ne le treuve en un lieu, il le faudra chercher autre part ; par exemple, il semble à mon ventre que le Diable ait emporté mes dents, celuy-cy se peut mettre à, dents, Diable et ventre : observez la mesme chose pour tous les autres, et principalement où il y a un substantif et un verbe.

Pour ce qui est des estoiles et du mot vulg. il faut entendre que ce ne sont pas des phrases dont on se doive servir qu'en railant.

A TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR,
MONSEIGNEUR GEORGE FRIDERIC, COMTE DE WALDECK, PYRMONT, ET CULEMBOURG,
BARON de Tonna, Pallant, Witten, Werth et Wildembourg,
SEIGNEUR de Lecde, Linden, Kinsweiler, Engelsdorf, &c.

MONSEIGNEUR,

C'est véritablement faire tort à la grandeur de vostre esprit. qui ne se plaist qu'aux choses les plus relecées, que de luy en opposer de vulgaires et de si peu de valeur : toutefois, puisque son estenduë vous porte jusques aux moindres curiositez, j'espere que vous ne vous offenserez pas, si je vous offre celles cy. pour vous servir au moins de divertissement. lors que vous viendrez à quitter par relasche le solide et le serieux. Elles ont bien quelque apparence de bassesse qui pourroit choquer la vertu : Mais la vostre, MONSEIGNEUR, qui ne scauroit estre esbranlée en aucune sorte, en fera mieux esclatter son lustre par un effet de leur contrariété. Il y a beaucoup moins de mauvais que de necessaire, et vostre bon jugement choisira sans difficulté ce qui luy est plus sortable, et laissera le reste à ceux qui sont au dessous de luy. Quoy que ce soit, je renge le tout sous vostre protection, et si je commets une faute, c'est l'obligation qui m'y force, l'employ dont vous m'honorez exige de moy ce devoir, et me commande d'une puissance absoluë de vous rendre tesmoignage de la passion que j'ay de m'en acquitter dignement : j'attends de vous en contr'eschange une grace, qui sera l'une des plus avantageuses que je puisse jamais souhaiter, que vous me permettez la continuation de mes services, et de me qualifier tousjours,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres humble serviteur,

A. OUDIN.

AUX ESTRANGERS

Je declare icy par une protestation tres expresse, que mon dessein n'est pas de desterrer les morts ny d'offenser les vivants; et que me sousmettant à la censure de tous, je conjure les plus severes, de ne point croire que ce soit par suffisance que j'attaque les gens de ma profession. Le seul but où je vise, et que j'estime assez raisonnable, est de purger les erreurs qui se sont glissées dans la plupart des pieces que l'on a mises en lumiere pour l'instruction des Estrangers : parmi lesquels ayant receu des bienfaits qui ne se peuvent exprimer, je pense estre extremement obligé de leur satisfaire par quelque sorte de reconnaissance, et de leur faire cognoistre l'affection qui me reste de leur rendre, selon mon pouvoir, ce que je tiens encore de leurs courtoisies. Je ne touche point aux escrits des Anciens dont la profondeur surpasse tout à fait la foiblesse de mon entendement, mais sans sortir de mes bornes je me contente de dire, que depuis peu nostre langue est tellement embellie, que leur vieille façon d'escrire à peine est reconnoissable apres de celle du temps.

C'est à quelques Modernes que je m'attache, et principalement à ceux qui n'ont pas seen discerner la politesse du langage de ce siecle, et bien loin d'imiter nos derniers Autheurs, ont rempli leurs ouvrages d'un grand nombre d'antiquailles qui sont capables de donner de la repugnance, et de faire perdre le credit au sujet qu'ils ont traité, sans considerer que l'ornement est mesmes necessaire aux plus belles choses.

Y a-t-il rien de plus desgoutant, qu'une *mulete pecuniaire*; un *faire porter l'endosse*; un *garousser*; un *lurder les passages*; un *boneler le traite*; avoir *serment à quelqu'un*; *se fermenter*; *fermentation*; *estre enlevain des anciennes jalousies*, ou du *traitement*; à grand *randou* (1); et une infinité de semblables etc² et jusques à des fautes de Grammaire qu'il seroit trop long de rapporter en ce lieu.

Je laisse encore les Historiens à part, et veux parler des Grammairiens qui se sont meslez de toutes sortes de proses. Quel jugement peut-on faire d'un cartel de defly qui commence, *vous aviez chaussé vos lunettes de travers*, etc. (2). D'une lettre serieuse qui contient ces mots, *vous vous en torchez les souliers*. D'un compliment d'une Demoiselle à un honneste homme, *Monsieur vous vous equivoquez prenant Paris pour Corbeil, ou panier pour corbeille*. (3). D'un *Ange de Greue* pour Sergent ou geollier à Strasbourg, c'est proprement un crocheteur à Paris. Et ailleurs, *les oreilles m'ont bien corné depuis n'a queres, c'est que vous approchiez desja, je vous sentoies de loin*, et ce mot de *corner*, ne s'entend pas de la sorte, mais pour dire seulement que l'on parle d'une personne en son absence. Peut-on voir une plus grande impropriété qu'une *lavandiere* pour une *blanchisseuse*, on sçait bien que les lavandieres ne blanchissent pas d'ordinaire les rabats, et points coupez: et cette-cy est accompagnée de plusieurs autres que je laisse, pour ne pas importuner le Lecteur (4).

Touchant les Dictionnaires, ils sont si mal ordonnez que l'on n'a pas seulement eu le soin de marquer le bon d'avec le mauvais. Tesmoin ce Gentil-homme qui mit dans un poulet à une Maistresse, *fille de haut parage*, qu'il avoit tiré de l'Alleman et François, imprimé à Geneve, où n'en desplaise à Messieurs, l'on permet d'imprimer avec trop de facilité, et de fort mauvaises marchandises. Mais pour eviter ces inconvenients, qui sont capables de servir de risée à tout le monde, je vous conseille, *Messieurs*, au moins si je suis capable de vous conseiller, de vous servir doresnavant de bons livres. Il y a tant d'Histories en bonnes langues. Vous avez les œuvres de MONSIEUR DE MALHERBE: de MONSIEUR SILJON; celles de MONSIEUR DE BALSAC, le recueil de MONSIEUR FARET: Et pour les Romans, L'ASTREE SA CONCLUSION: POLEXANDRE: ARIANE: POLIXENE: SA VRAYE SUTTE, et plusieurs autres belles choses des mesmes Autheurs, où l'on ne rencontrera jamais de pareilles absurditez.

Servez vous donc de cet advis, et prenez en gré ce que je vous donne. Adieu.

(1) Voyez le Soldat Suedois. — (2) Martin en ses Gram. page 513, page 508. — (3) Compl. page 53. Nomencl. page 130, dans ses Colloques page 2. — (4) Samuel Bernard au commencement de son 1. Dialogue. Diction. de Hulsius.

CURIOSITEZ FRANÇOISES.

A

ABB

Il est marqué à l'A. i. « Il est bon. Et quelque-fois par ironie, pour dire, il est meschant. » vulgaire.

AA

Il a l'*aage* des poulains, Mardy onze ans : « le vulgaire respond ainsi à qui s'enquiert mal à propos de l'*aage* d'une personne. »

Il ne vivra jamais *aage* d'homme, i. « il vivra fort peu. »

AB

S'abandonner, qui se dit d'une femme, i. « se prostituer. »

Mettre son corps à l'*abandon* : « idem. »

Abattre la muraille, i. « pisser contre un mur, » raillerie vulgaire.

S'abattre, qui se dit d'un cheval, i. « tomber. »

C'est un grand *abbateur* de bois ou de quilles : « cela se dit d'un qui se vante beaucoup et ne fait gueres d'execution. » vulgaire.

Il en *abbat* beaucoup ; « idem. »

Abbatu de vieillesse, i. « caduc. »

L'*abbaye* de monte à regret, i. « l'eschelle qui sert à ceux que l'on pend. » vulgaire.

Il est de l'*abbaye* de Louchamp, il tient des Dames, « cela se dit à Paris d'un homme qui aime les femmes. » vulgaire.

Les marchands *abbayent* apres luy, i. « le pressent pour estre payez. »

Abbayer apres quelque chose, i. « desirer, esperer, attendre. »

Abbayer apres quelqu'un, i. « crier. »

x.

ABO

Abbayer contre la Lune, i. « travailler en vain.

Cbien qui *abbaye* ne mort pas, i. « qui crie ou menace beaucoup ne fait pas grand mal. »

*Vulgairement nous disons, « c'est ce que nos chiens ont tant *abbayé* cette nuit, » pour nous moquer de ce que l'on nous vient proposer ou persuader.

Abbé, « nous appellons ainsi celuy qui traite les autres au cabaret, etc. »

Joüer à l'*abbé*, « c'est une sorte de jeu où il faut imiter celuy qui passe devant les autres en tout ce qu'il fait. »

L'*abbé* mange le Convent, i. « le Chef ruine les autres. »

Les tenans et *aboutissants*, i. Metaph. « tout ce qui depend d'un affaire. »

Tenir en *abboy*, i. « amuser une personne. »

Estre aux derniers *abbois*, i. « près de mourir. »

Tout le monde en est *abbréré*, i. « le scait. »

*Vous estes trop chaud pour *abbrever*, i. « vous estes trop prompt, trop desireux, trop hasté, trop coleric. » vulgaire.

Abbreuver d'un affaire, i. « informer, instruire.

**Abbreuvoir* à mousches, i. « une grande playe sur la teste où les mousches peuvent boire. » vulgaire.

**Ab hoc* et *ab hac*, i. « sans aucune suite ou raison, » vulgaire.

**Ablativo* tout en un tas, i. « confusément. » vulgaire.

Aborder une personne, i. « l'approcher, l'accoster. » Metaph.

L'abricot d'une femme, i. • la nature, par similitude de la fente. •

Mettre à l'abry, • Metaph. cacher, mettre à part. •

Abuser d'une fille, i. • coucher avec elle et la tromper. •

S'abuser à son profit, i. • faire ses affaires avec subtilité. •

AC

Accolade de lapereaux, i. • deux lapereaux ensemble pour les faire rostir. •

• On l'a accourcy d'un pied, i. • on luy a trencé la teste. •

J'ay accoustumé cette maison là, • il faut dire • plus proprement, je suis accoustumé, etc. d'autant que le verbe accoustumer est actif. •

Accrocher, i. • arrester. •

Accrocher une femme, i. • faire l'acte charnel. •

*Qui bon l'achepte bon le boit, vulgaire, • c'est pour dire qu'il est mieux d'achepter une bonne marchandise chèrement, qu'une mauvaise à bon marché. Le reste du proverbe, est, ou le respand en chemin, par maniere d'acquit, i. negligemment. •

Acte de ma diligence, i. • me voicy, je me présente. •

AD

Le vulgaire dit, mon chemin s'addonne de ce costé là, i. • c'est de ce costé là qu'il faut que je passe. •

Il s'est adressé à moy, i. • il a eu recours à moy : ou bien, il m'a attaqué. •

*S'il y adresse, vulgaire, i. • si l'affaire va de la sorte, s'il vient à réussir. •

Vous voila bien adressé, i. • vous ne trouverez pas ce que vous esperez. •

Adjournemens pour aller coucher, ou dormir, vulgaire, • cela se dit lors qu'on voit baillier une personne. •

Adjouster foy, i. • croire. •

Payer par advance, i. • devant le coup, devant que d'avoir fait ou livré la besogne. • Donner un soufflet ou un coup par advance, i. • frapper le premier, ou devant que d'avoir entendu les raisons. •

Il est de l'avis de Messieurs, i. • il s'accorde à tout ce que l'on dit. •

C'est bien advisé à vous, i. • bien pensé, bien

• considéré. • Iron. • vous ne dites pas bien, vous n'avez pas raison. •

*Advertiser, i. • voir, • vulgaire.

• S'adviser de faire, i. • venir en la fantaisie de faire. •

*Je n'ay que faire d'advocat, mes affaires sont claires, i. • j'ay le flux de ventre ; • c'est une allusion au mot d'affaires, qui signifie aussi l'excrement.

*Vous estes mauvais advocat, vous perdrez vostre cause, i. • vous ne me persuaderez pas, vous n'aurez pas ce que vous me demandez. •

AF

*Il a plus d'affaires que Fretaut, i. par ironie, • il a peu d'affaires, ou bien il tesmoigne d'en avoir beaucoup ; il s'ingere de quelque chose sans nécessité. • vulgaire.

Il a plus d'affaires que le Legat ; idem. •

*Faire ses affaires, i. • descharger le ventre. •

Faire bien ses affaires, i. • devenir riche. •

Ses affaires sont faites, i. • C'est fait de luy, il est expedié, ou en mauvais estat. •

Allez, vos affaires sont faites, par ironie, i. • vous n'arez pas ce que vous desirez. •

Affamé d'argent, i. • necessiteux. •

Affamé comme un chasseur, i. • qui a grand faim. •

*Un affamé, i. • necessiteux. •

*Une chose affamée, i. • mal faite, et où la matiere manque. • vulgaire.

*Affiner, pour • tromper. •

*Un affiné, i. • un rusé. •

*Affineur, • trompeur. •

Affronter, • tromper. •

AG

*Voila bien des agios, i. vulg. • voila bien des mines, voila bien des façons. •

*Venir d'aguet, i. • avec ruse et subtilité. • vulg.

AH

Il ahaune bien, i. • il a bien de la peine. •

AI

Aider à la lettre, i. • aider à ce qui est incorrect

- dans un livre, et par métaphore, adjoûter à ce que l'on dit, aider à meslirer. »
- **S'aider* de ses membres, i. « avoir l'usage libre de ses membres. »
- *S'aider* bien d'un arme, i. « s'en servir bien et adroitement. »
- La Cour des *aides*, i. « ceux qui font un homme cornard. »
- *Aigrettes* de l'an, i. « des cornes. »
- *Aigrir* une personne, i. « la mettre en colere. »
- *Aigrir* un affaire, i. « le rendre mauvais. »
- Il a l'esprit arrêté comme *l'aiguille* d'un cadran, i. « il est volage ou inconstant. »
- Mots ou traicts *aigus*, i. « picquants, et pénétrants. »
- *Vulgairement il a l'esprit *aigu* comme une bouille, i. « il est grossier. »
- Enfiler son *aiguille*, i. « tirer de l'infilté, ou faire bien ses affaires auprès de quelqu'un. »
- Il est fourny de fil et d'*aiguille*, i. « toujours prest à travailler ; il ne manque de rien. » vulg.
- Lever des *aiguillettes* de la peau, i. « escorcher. »
- *S'aiguiser* l'esprit, i. « se rendre subtil. »
- *Aiguiser* l'appetit, i. « donner de l'appetit. »
- Ne battre que d'une *aile*, i. « estre à demy abbatu. »
- Chauffer les *ailes*, i. « haster, faire fuir. »
- Sous l'*aile* de la mere, i. « en sa garde ; en sureté, à son aise. »
- Il en a dans l'*aile*, i. « il a receu du dommage, il a esté atteint de quelque mal ; il a esté frappé. »
- Qui veut jouïr d'*aile*, il luy faut lever la cuisse. C'est par equivoque d'*elle*, qui veut jouïr d'une femme : autrement pour bien trencher l'aile d'un chapon il faut premierement en lever la cuisse. »
- Rogner les *ailes*, i. « oster la puissance. »
- Il veut voler sans *ailes*, i. « il entreprend outre ses forces et sans aucun moyen. »
- Voler de haute *aile*, i. « pretendre ambitieusement. »
- *On nous *aime* bien, il y a long-temps que l'on nous le garde ; vulg. « cela se dit d'un hoste qui presente quelque viande qui a traîné, ou bien quelque chose de dur et mauvais. »
- *Qui m'*aime* aime mon chien, i. « aime tout ce qui m'appartient. »
- Qui *aime* Bertrand aime son chien, idem. vulg.
- *S'aimer* en un lieu, i. « s'y plaire, y estre volontiers. »
- Donner *air*, i. « publier, declarer, mettre au jour. »

- Hummer *l'air* d'un pais, i. « prendre la nature, se naturaliser. »
- Cela est fait d'un bel *air*, par ironie, i. « mal fait. »
- *Vous parlez bien à vostre *aïse*, i. « vous croyez que l'affaire soit bien facile, vous ne trouverez gueres d'incommodité à ce que vous vous imaginez. »
- A l'*aïse* du coüillon, i. « monté sur un cheval qui va doucement. »
- Bien *ajusté*, i. « poly, bien vestu et proprement. »
- *Ajuster* une femme, maintenant, i. « faire l'acte charnel. » Et pour ce sujet l'on prend garde à ne pas user de cette phrase : elle est bien ajustée. »

AL.

- Un *allant*, i. « un finet, un rusé. »
- Les *allans* et venans, i. « le monde qui va et vient, le peuple. »
- *Un *alletuya* ; vulg. par allusion des premieres lettres, i. « un alioyau, piece de boeuf. »
- Vous me prenez pour un *Allemand*, i. « pour un ignorant qui se laisse facilement attraper » : c'est parce que nos Marchands surprennoient autrefois les Estrangers.
- Contrefaire l'*Allemand*, i. « feindre d'estre grossier. »
- Je n'y entends que le haut *Alleman*, i. « je n'y entends rien. »
- *Aller* par mer ou par terre, i. « manger du poisson où de la chair. »
- Se laisser *aller*, i. « estre facile, se laisser persuader. »
- Se laisser *aller*, qui se dit d'une femme, i. « se laisser corrompre, se laisser embrasser. »
- **Aller* à sait Bezel, i. « trotter continuellement. »
- *Aller* viste en besoigne, i. « se presser. Metaph. « manger viste. »
- *Aller* à la selle, i. « descharger le ventre. »
- *Aller* où le Roy va à pied, idem.
- *Aller* du corps, idem.
- Il y va de la vie, i. « il importe de la vie. »
- *Comme vous y *allez*, i. vulg. « que vous procedez rudement. »
- *Cela va bien loin, i. « cela importe beaucoup. »
- Il s'en va midy, i. « il est proche de midy. »
- Cela s'en va fait, i. « cela est presque fait. »
- Le verbe *aller* sert pour dire que l'on est sur le point de faire une action, par exemple : « Je m'en vay boire, je m'en vay lire, etc. »

Allons allons. « pour chasser une personne, ou un animal. »

« Cela s'en va sans dire; vulg. » cela s'entend. »

Tout va bien mais rien ne vient. « c'est la réponse vulgaire des malades à qui l'on demande comme ils se portent. »

Aller. pour « estre bien seant. » vulg. ce rabat va bien, etc.

« Donner *aller* et le venir; vulg. i. « deux soufflets, l'un d'avant-main, l'autre de revers. »

« Que cela n'*aille* pas plus loing, i. « ne se declare pas. »

Les Affaires *vont* de la sorte, i. « sont en cet estat. »

S'en *aller*, i. « s'enfuir ou s'esconler d'un vase. »

« Il vaut mieux que vous vous en *alliez*, qu'un mail de vin. » allusion au double sens de *s'en aller*. « cela se dit à une personne qui parle de sortir d'un lieu, et que l'on est bien aise qu'elle s'esloigne. » vulg.

Allonger le bras ou la main, i. « demander l'aumosne. »

Allonger le col, i. « estre pendu. »

Il vaut mieux *allonger* le bras que le col, i. « il est mieux de demander l'aumosne que d'estre pendu. »

« Les *alloüettes* luy tomberont toutes rosties dans la bouche, par ironie, pour dire que « quelqu'un n'aura pas tout ce qu'il se promet de bien au lieu où il s'achemine. » vulg.

« Changer son contenu à une *allumelle*, i. « charger une bonne chose à une mauvaise. »

Une pauvre *allumelle*, i. « une personne foible et en mauvais estat. »

« Faire des *almanachs*, i. « resver, fantastiquer, ruminer. »

« Alors comme alors, i. « on verra quand le temps sera venu, on y advisera, on y remediera. »

De bas *aloy*, i. « de basse condition: de mauvaise qualité. »

« Faire *alquemie* avec les dents, i. « manger et gagner de l'argent en mesme temps. »

Alteré comme un chasseur, i. « fort alteré. »

Un *alteré*, i. « un necessiteux qui cherche à attrapper quelque chose. »

S'alterer, i. « se mettre en colere. »

AM

« L'*ambassade* de Biaronne, trois cens chevaux, et une mule, i. « quatre personnes à pied. » Il y

a une allusion de *cens à sans*, trois sans chevaux et une femme. vulg.

Ambassadeur d'amour, i. « maquereau. »

L'*amble* des marchands, i. « le trot. »

Mettre à l'*amble*, i. « mettre à la raison. Item, « mettre en lumeur. »

Perdre l'*amble*, i. « perdre patience. »

Il a le cul d'*amble* il enleve la paille, i. « il dort ou couche sur la paille. »

C'est une bonne *âme*; par ironie, « une mauvaise personne. »

« Avoir l'*âme* de travers, « cela se dit d'une personne qui vit long-temps. »

Il n'y a *âme* vivante, i. « personne. »

« Jusques à *ameu*, i. « jusq' à la fin. »

« Vous serez mis à l'*amende*, i. « cela se dit à un qui ne veut pas suivre les autres en une compagnie de resjouissance. »

« Cela n'*amendera* gueres son marché, i. « cela ne l'excusera pas beaucoup. »

A l'*amy*, i. « bon, excellent. »

« Nous sommes des *amis* de la fille, vulg. « nous sommes de cognoissance, nous avons quelque pouvoir ou entrée en la maison. »

« Faire mon bel *amy*, i. « s'arrester long-temps en un lieu, demeurer beaucoup à retourner. » vulgaire.

« A l'*amiable*, i. « pacifiquement, doucement. »

« La grande *amitié* quand un pourceau baise une truie, « le vulgaire se sert de ce quolibet voyant un gros valet baiser une servante, ou bien un homme baiser une laideron. »

« *Amoureux* de Caresme, qui n'ose toucher à la chair, i. « amoureux froid. » vulg.

« *Amoureux* des onze mille Vierges, i. « qui aime à excuser les femmes qu'il voit. » vulg.

Amoureux comme un chardon, i. « point du tout. »

Il en est *amoureux* comme un chien d'un baston, i. « il le fuit. »

« Il en est *amoureux* comme un coquin de sa besace, i. « il l'aime excessivement. »

Ampoulé de gloire, d'ambition, etc. « enflé. »

AN

« Il a sept *ans* passez, i. « il n'est plus en aage d'innocence, il scait qu'il fait mal, il n'est pas excusable. Les parens en colere se servent aussi de cette façon de parler, pour dire qu'un enfant pourehasse sa vie. »

Il aura dix *ans* aux prunes ou aux herbes, vulg. « c'est pour répondre à qui s'enquiert de l'âge d'un cheval qui est desjà vieil. »

De *l'ardoïlle* après souper, « c'est une façon de parler licentieuse, pour l'action venerieuse. » vulgaire.

**Angé* de Greve, i. « crocheteur, gaigne-denier. » C'est à cause de leurs crochets qui forment comme des ailes. vulg.

*Un *angé* entre deux Diabes. « on se sert de ce quolibet en se mettant au milieu de deux personnes, pour dire que le bon est au milieu de deux mauvais. »

Il y a des *Anglois* en cette rue là, i. « je n'y veux pas aller, j'y dois de l'argent à quelqu'un. »

*Allé en *Angoulesme*, par la mesme allusion d'engouler, i. « avalé, heu ou mangé. » vulg.

Angoulevant, i. « nom propre d'un basteleur. »

*Un *angoulevant*, i. « un bon avaleur; un bon beuveur, » par allusion d'engouler.

Anguille de haye, « sorte de couleuvre. »

A bon pescheur eschappe l'*anguille*, i. « un habile homme peut perdre une occasion. »

Il y a *anguille* sous roche, i. « quelque danger ou mal caché dessous. »

Escorcher l'*anguille* par la queue, i. « faire une chose à rebours. Et entreprendre une chose difficile. »

Rompre l'*anguille* au genouil, i. « entreprendre un affaire facheux et qui ne peut réussir. »

Il ressemble les *anguilles* de Melun, il crie devant qu'on l'escorche, i. « il se plaint devant que d'avoir souffert le dommage. » vulg.

*Par la bonne *année*, i. « en quantité. » vulg.

*Faire le pot à deux *anses*, i. « mettre ses mains sur ses costés pour braver. » vulg.

*Par mon *anse*, « jurement vulgaire de nos femmes, pour ne pas dire, *par mon âme*. »

Vous parlez des neiges d'*antan*, i. « d'une chose de peu de consequence ou peu considerable. »

Maistre *Antitus* des cressonnieres, i. « un badin qui se mesle imperinement de tout. »

AP

Sa bourse a grosse *aposthème*, i. « elle est pleine d'argent. »

*C'est un bon *apostre*, i. « un bon compagnon, par ironie, ou bien un bon frippon. » vulg.

*Ce n'est pas un *apostre*, c'est un dissipé, par allusion de *disciple*, i. « un qui dissipe et use fort ses habits, ou ses biens. » vulg.

Appellequire sans sacre, i. « un homme mal fourni selon sa profession. »

Appau à prendre des truyes, i. « un rot. »

Visage d'*appelant*, i. « pale, cela se dit d'une personne qui a eschappé d'une grande maladie. »

Je ne me soucie pas comme on m'*appelle*, pourveu qu'on m'*appelle* à disner. « c'est la réponse d'un à qui l'on demande son nom, allusion au double sens d'*appeller*. »

*A l'*appetit* de peu de chose, i. « pour peu de valeur ou despense. »

L'*appetit* ouvert comme la gibeciere d'un Advocat, i. « bon appetit. »

L'*appetit* vient en mangeant, metaph. « cela se dit des larroux qui se font facilement une habitude en desrobant. »

Appliquer son esprit à une chose, i. « s'addonner entièrement. »

*Fournir à l'*appointement*, i. « fournir d'argent pour payer. »

Charger d'*appointement*, i. « bien battre. »

Apprentif n'est pas Maistre, i. « un qui commence d'apprendre ne fait pas si bien que celui qui a beaucoup exercé. »

En amour les *apprentifs* sont aussi sçavants que les Maistres, i. « on fait l'amour naturellement. »

Il n'a que faire d'*apprestes*, les œufs sont trop dars pour luy, i. « il n'a que faire de pretendre et de se preparer à une chose. »

Estre *apres* quelqu'un, i. « poursuivre; attaquer. »

On est *apres*, i. « en estat de faire. »

Fermer la porte *apres* soy, i. « la fermer quand on est sorti. »

Je boiray *apres* vous, i. « je vivray plus que vous. »

*Despenser *apres* une personne, i. « faire des despenses pour son sujet. »

Attendre *apres* quelqu'un, i. « attendre une personne. »

AR

Un peu *Arabe*, i. « d'humeur chicche, rude, cher en ses marchandises. »

Les *araignes* ou *araignées* ont fait leur toile sur nos dents, i. « il y a long temps que nous n'avons mangé. »

Il ressemble les *arbalestes* de Coignac, il est de dure desserre, i. « il ne paye pas volontiers, il ne lache pas l'argent avec facilité. » vulg.

L'*arbre* ne tombe pas du premier coup, i. « qu'il failt perseverer pour venir à bout d'une chose. »

Passer par l'*arc* saint Bernard, i. « se gaster

« d'ordure, et faire son cas dans ses chausses. »
 « Selon aucuns. »

Il est bon à faire un *arc*, il est encorné des deux bouts, i. « il est cornard, et a des cors aux pieds. »

*L'*arche* de Noé il y a toutes sortes de bestes, i. « un lieu où il y a de plusieurs sortes de gens. » vulg.

Mauvais *archer*, il tire mal, i. « qui ne tire pas « volontiers de sa bourse. »

*Il en dit bien d'autres dont il ne prend point d'*argent*, i. « il dit assez de semblables choses sans « difficulté et par coutume. » vulg.

*Jeter son *argent* par dessus les murailles, i. « le perdre au jeu de paume. »

Il a pris cela pour *argent* comptant, i. « il s'est « contenté de cela. »

Argent comptant porte médecine, i. « l'argent « peut tout. »

Argent mignon, i. « que l'on garde dans le « coffre. »

Il est logé chez le sieur d'*Argencourt*, i. « il n'a « plus gueres d'argent. » vulg.

*Qui a de l'*argent* a des piroüettes, ou des coquilles, i. « qui a de l'argent peut avoir ce qu'il « desire. » vulg.

*Faire de l'*argent* avec les dents, i. « s'enrichir « et faire bonne chere. »

Le terme vaut l'*argent*, i. « vous me remettez à « un long temps, ou terme. Les meschans se servent « de ce mot, lors qu'on les menace du Jugement « de Dieu apres cette vie. »

Cet habit *arme* bien un homme, i. « luy sied bien. »
 « Et ainsi des autres choses. »

Les *armes* d'Orleans des lambeaux, i. « habits « deschirez. »

*Les *armes* de Caïn, i. « les maschoires. »

*Les *armoires* de Bourges, un asne dans une chaire, « cela se dit quand on voit un maraud ou « lourdaut assis. » vulg.

La venuë des *aronnelles*, i. « le printemps. »

**Arpenter*, i. « fuir viste et à grand pas. »

D'*arrache* pied, « continuellement, sans desister. »

*Il semble qu'on luy *arrache* le cœur du ventre, « d'un avare à qui on demande de l'argent. »

Menteur comme un *arracheur* de dents, i. « grand « et assurez menteur. »

Il n'a point d'*arrest*, i. « il est toujours en action. »

Il ne faut point s'*arrester* à cela, « il ne faut pas « regarder à peu de chose. »

**Arrester* un marché, i. « conclurre. »

Arrester une marchandise, i. « donner des arres « dessus apres l'avoir acheptée. »

*Il a toujours quelque *arriere*-boutique, i. « quelque malice ou subtilité pour la fin. Item un « dernier effort. »

Qu'il ne vous *arrive* pas, i. « gardez vous bien « de faire. »

*Tu n'as garde d'enfoncer tu es bien *arrivé*, i. « par ironie et par allusion du verbe *river*, tu n'as « pas trouvé ce que tu cherchais. »

*Nous voila bien *arrivez*, ironie, i. « nous n'a- « vous pas rencontré ce que nous pensions. »

*Ils sont bien *arrousez*, i. « bien moüilté de la « pluye, ou bien remplis de vin. »

À l'*article* de la mort, i. « prez de mourir. »

Ce n'est pas une *artice* de Foy, i. « ce n'est pas « une chose que l'on doit croire. »

A S

Comme l'*Ascension*, i. « toujours en mesme « estat : d'autant que l'Ascension est toujours au « Jendy. »

*Tous *asnes* ne portent pas sac, i. « toutes per- « sonnes ne sont pas d'une mesme condition. »

On tireroit aussi tost un pet d'un *asne* mort, i. « c'est une chose fort difficile à obtenir. »

**Asne* à courtes oreilles, ou qui ne mange point de chardons, i. « un ignorant. »

*Il fait de l'*asne* pour avoir du chardon, i. « il « feint d'estre simple ou necessiteux. » vulg.

*Comme un *asne* qui court la poste, « i. « fran- « chement. Le commencement est, *tout à la bonne* « *foy*. »

*Meschant comme un *asne* rouge, i. « fort mau- « vais. »

*Il n'y a que l'*asne* qui sent où le bast le blesse, i. « celui qui souffre sent son mal ou dommage. »

*On ne scauroit faire boire un *asne* s'il n'a soif, « cela se dit d'un qui ne veut pas faire comme les « autres : on qui refuse de manger on de boire. »

*Vous avez raison vostre *asne* pette, « le vulgaire « se sert de cette façon de parler pour desapprou- « ver ce qu'un autre dit. »

*A vos *asnes* Musnier, i. « cela se dit quand on « voit deux hommes qui se joüent, ou se battent. »

Il tient sa gravité comme un *asne* qu'on estrille, i. « il est superbe, par ironie d'un lourdaut qui fait « le grave. »

*Chantez à l'*asne* il vous fera des pets, i. « un « ignorant n'aime point la musique. »

Desferrier l'*asne*, i. « aller à pied. »

Monter sur l'*asne*, i. « faire banqueroute ou cession. »

*Comme un *asne* debasté, i. « fort et ferme, avec force et vigueur. »

Mener l'*asne*, i. « estre exposé à la risée d'autrui. »

*Tirer des pets d'un *asne* mort, i. « faire des choses impossibles. »

A qui est l'*asne* le tienne par la queue, i. « que chacun prenne garde à son fait. »

*A rude *asne* rude asnier, i. « à mauvais service un fâcheux Maître. »

A laver la teste d'un *asne*, on ne perd que la lexive, i. « on perd son temps à reprendre un homme sans raison. »

*Il y a plus d'un *asne* à la foire qui s'appelle Marlin, i. « plus d'une personne qui porte le mesme nom. »

**Asnier*, i. « ignorant. »

*Il a fait son cours à *Asniere*, i. « il est ignorant. » C'est une allusion du nom propre de lieu au mol d'*asne*, vulg.

**Asnon* vous mesme, « l'on respond de la sorte par equivoque à quelqu'un qui dit, *lâ non*. » vulg.

*Il vient lard mais il *assene* bien, i. « il ne dit guere, mais il louche bien, il se fait entendre. »

Asseoir son jugement, i. « juger. »

Elle est fille de Sergent, elle a les yeux pleins d'*assignations*, i. « elle a les yeux attirants. »

Assignation de couche, i. « quand on baïlle d'envie de dormir. »

Donner des *assignations*, i. « tesmoigner son desir. »

Le cœur bien *assis*, la cervelle bien *assise*, i. « estre courageux, et indicieux. »

Assister au compte, i. « estre present à une chose sans en profiter, ou sans en avoir sa part. »

Il ne mourra jamais si on ne l'*assomme*, i. « il vivra long-temps. »

A T

*Il n'y a rien de si froid que l'*âtre*, i. « il n'y a rien à manger, ou rien à profiter. »

S'*attacher* à la lettre, i. « considerer une chose seulement par l'apparence. »

Il est tousjours *attaché* dessus, i. « diligent en une chose. »

Donner des *attaques*, i. « tesmoigner son dessein par des paroles couvertes. »

S'*attendre* à quelque chose, i. « esperer. »

Je m'*attends* à vous, i. « je m'assure sur vostre personne. »

Attrapper, i. « tromper. »

*En *attrapper* une bonne, i. « avoir une bonne part de quelque chose. »

Attrape-minon ou *attrappeur* de minons, i. « un trompeur. »

A V

**Avaler* le morceau, i. « avoir patience. »

**Avaler* sans corde ou sans poulain, i. « boire par allusion d'*avalier*, qui signifie descendre le vin dans la cave. »

Avaler un bras, i. « couper. »

Avaler ses chausses, i. « mettre bas. »

**Avaler* vos chausses et nous en contez, « c'est une raillerie pour faire disconrir une personne. »

Avalleur de charettes ferrées, i. « un qui fait des Rodomontades et n'est pas trop mauvais. » vulg.

Avalleur de frimas, i. « un fainéant. »

**Avalleur* de pois gris, i. « grand mangeur. »

*Il a une belle *avaloire*, i. « une grande gorge ou grand gosier. »

*Il est des plus *avant*, i. « des plus favorisez, des premiers. »

*Il est *avaricieux*, il garde son argent pour boire, i. « il est prodigue ou despensier. »

A *l'ave* des mouches, i. « tard, le soir. »

Bailler de l'*avoine* pour du foin, i. « rendre avec usure. »

De l'*avoine* au point du jour, i. « le devoir du Mary envers sa femme, ou bien l'acte venerien. »

Faire bien gagner son *avoine*, i. « faire bien travailler. »

Manger son *avoine* en son sac, i. « manger seul sans en faire part à personne. »

Avertin ou mal saint *avertin*, i. « mauvais teste, « fantastiquerie. »

*Il crie comme un *aveugle* qui a perdu son baston, i. « il crie bien fort. »

*Un *aveugle* retourné, i. « qui est marqué d'une fleur de Lys sur l'épaule. Nos aveugles la portent devant. » vulg.

Il en juge comme un *aveugle* des couleurs, i. « mal. »

*Un *aveugle* y mordroit, i. « l'affaire est apparente. »

*Loger les *aveugles*; vulg. « se prostituer, se rendre commune, estre gâcée. »

Un *aveugle* meine l'autre, i. « un ignorant ou absurde conduit ou abuse l'autre. »

*Il est bien *avitaillé*, par allusion, i. « bien fourny de membre viril. »

Faire une *aumclette* dans ses chausses, i. « lacher tout dedans, les remplir de matiere fecale. »

*Au bout de l'*auue* faut le drap, i. « à la fin on voit ce qu'il manque, vulg. ou bien il n'y a que cela de matiere; la mesure est toute juste. »

*Il sçait combien en vaut l'*aune*, i. « il l'a esprouvé. » vulg.

Mesurer les autres à son *aune*, i. « croire que les autres nous sont semblables, juger des autres selon soy. »

*Il en a en tout le long de l'*auue*, i. « il a esté bien battu; On bien ou luy a fait payer bien cher; il a receu bien du dommage. »

Il n'y en *avoit* que pour luy, i. « luy seul faisoit plus que tous les autres. »

*A qui en *avez* vous, i. « contre qui estes vous fâché ou en colere. »

*Il y a du *quas* tu, i. « il y a quelque mal couvert; quelque sujet de se plaindre. » vulg.

*On ne l'appelle plus la verolle on l'appelle l'*eus-siez* vous, « c'est souhaitter la verolle à une personne qui en parle. »

*Tu en *auras* pour cela, i. « il le coustera. »

*Il y en a encore assez pour vous, « c'est ce que dit un homme qui tombe, à celui qui se rit de sa cheute. »

*Dites que vous en *avez*, i. « que vous avez esté mal traité; que vous estes attrappé. »

Manger son *avoine* en son sac, i. « manger seul. »

Ses desseins sont *avortés*, i. « n'ont pas reüssi. »

Un *avorton*, i. « un petit homme. »

Cela est fait *autant* vaut, i. « presque achevé. »

*Despenser *autour* d'une personne, i. « faire des despenses pour son sujet. » vulg.

*A d'*autres*, i. « ne vous adressez pas à moy; ne pretendez pas de me persuader ou tromper. »

Aux *autres* ceux là sont cossez; vulg. i. « conti-nuons. »

*Il n'en fait point d'*autres*, i. « c'est sa coutume. »

*Comme dit l'*autre*, « c'est une façon de parler du vulgaire, pour addition ou autorité à ce qu'il dit. »

B

BAA

B

Passer du *B* dur en *B* mol, « perdre la vigueur ou cesser l'erection en l'acte charnel. Item, sauter d'un discours à l'autre: extravagner. »

Ceux qui sont marquez au *B*, comme bastards, bossus, bigles, boîteux, borgnes, etc. « sont ordinairement vicieux. »

B A

Je ne *baaille* pas, je n'ay point envie de dormir,

BAC

« c'est une allusion au mot de *baailler*, pour dire que l'on ne veut rien bailler ou donner. »

*Il s'entend à *babines* de vache son pere estoit boucher, « pour dire qu'un homme n'a pas beau coup d'experience. »

*Il remuë les *babines* comme un Singe qui cherche des pöüils, i. « il brausle les lèvres. »

Baiser le balboüin, i. « rendre obeysance. »

Le grand *bacin*, i. « le plancher d'une salle ou d'une chambre. »

Laver un grand *baiein*, i. « sans baiein, que l'eau tombe sur le plancher. »

Boire au grand *baiein*, i. « dans la riviere. »

Cracher au *baiein*, i. « payer sa part; bailler de l'argent. » vulg.

Donner la *baieule*, « on prend une personne par les bras et les jambes, et luy fait-on donner du derrière en terre. »

Il est fait au *ballinage*, i. « il est dressé ou instruit par celui qui l'employe, il se scait accommoder. »

Il est logé à *baillroy*, par allusion à *bas froid*, i. « il est de froide nature, ou impuissant. »

Trousser ou plier *bagage*, i. « s'enfuir, s'en aller. »

Le *bagage*, i. « le membre viril. »

*Couvrez vous *bagottier*, i. « cela se dit à un niais qui tient son chapeau à sa main. » vulg.

Bagues sauvés, i. « sans encourir de dommage, ou despense. »

Servir à *baquette*, i. « promptement et diligemment. »

Commander à *baquette*, i. « absolument et imperieusement. »

*Faire comme les *bahutliers*, i. « faire bien du bruit et peu de besogne. » vulg.

Il se *baigne* là dedans, i. « il y prend un extrême plaisir. »

*En *baillant* baillant, i. « donnez moy ce que je vous demande et je vous payeray en mesme temps. »

*En *baillant* l'argent l'orge, idem.

**Baille* luy belle, vulg. « cela se respond à qui nous dit quelque sottise. »

*Le *baille* luy goust, i. « quelque ornement qui fait paroître une femme plus belle. »

En *bailler* à garder, i. « en faire à croire. »

Vous me la *baillez* belle; vulg. « vous me dites une plaisante chose; vous me voulez persuader; ce qui n'est pas. »

Bains de Valentin, « voyez le sujet de eery dans Frangion; c'estoit un vieillard qui s'alla baigner de nuit dans le fossé d'un Chasteau pour se rendre habille à coucher avec sa femme, qui fut pendant cela desbauchée par un autre. »

*Un *bain* qui chanfle, « c'est en Esté lors que l'on sent une extreme chaleur et que l'air se couvre de nuages, et se prepare à la pluie. » vulg.

Je vous *baise* les mains, par ironie, i. « je ne veux point de ce que vous m'offrez, ou bien je ne suis pas satisfait de vous. »

*Vous pouvez bien *baiser* la porte, i. « ne plus retourner en ce lieu. »

*Il ne faut pas tant *baiser* son amy à la bouche que le cœur luy fasse mal, i. « il ne faut pas tant importuner un amy qu'enfin il se lasche. »

*Un *baiser* de Judas, i. « une trahison. »

*Les *baisers* sont retournés, Nos filles du vulgaire usent de ce mot envers ceux qui leur demandent un baiser, i. « on ne baise plus à la bouche, on « laisse au derrière. »

Baissier la teste, i. « avoir patience. »

A teste *baissée*, « avec resolution. »

*Elle ressemble aux *balances* d'un Boucher, qui pesent toutes sortes de viandes, i. « elle est gaire « des plus communes. »

Estre en *balance* ou *balancer* en un affaire, i. « estre en suspens. »

Balancer, i. « comparer une chose à une autre. »

*On a *balayé* devant sa porte, i. « cela se dit « quand un joueur n'a plus d'argent devant luy. » vulg.

*Avoir la *bale* en main, i. « avoir bonne commode, ou la fortune favorable. »

Se renvoyer la *bale* l'un à l'autre, i. « s'envoyer; ou s'adresser le profit que l'on peut tirer d'une « personne par subtilité. »

*De *Bale*, i. « qui n'est pas fort bon. Nostre vul « gaire l'applique à toutes sortes de choses; » vulg. laquais de Bale, demoiselle de Bale, etc.

Chacun portera sa *bale*, i. « chacun respondra « de ses actions, et en portera la peine. »

*Il a trouvé son *batot*, i. « son fait, ce qui l'accorde. »

**Batoter* une personne, i. « tourmenter, l'envoyer de l'un à l'autre. »

Faire *bande* à part, i. « se separer des autres. »

Les *bandes* grises, i. « des pœüls. »

Se *bander* contre quelqu'un, i. « se declarer « ennemy ou contraire. »

*A *bander* et à raeler, i. « avec toute sorte de « rigueur, à toute extremité, » vulg.

**Bander* sa quaisse, i. « s'en aller. Cela est tiré « des Tambours qui *bandent* leur quaisse en partant d'un lieu. » vulg.

*La *bannière* du Tailleur, i. « l'estoffe qu'il desrobe sur un habit, etc. »

Banniere d'Orleans, des lambeaux, i. « un habit « deschiré. »

Faire *banqueroute* à l'honneur, i. « faire de « mauvaises et lasches actions; ne se soucier point « de son honneur. »

Les fols font les *banquets*, et les sages les man-

gent, i. « qu'il ne faut point faire de despenses en
« festins mal à propos. »

« Vin baptisé, i. « remply d'eau, » vulg.

« Baptiser le vin, i. « mettre de l'eau dedans, »
vulgaire.

« Une *barbase*, i. « une grande barbe. »

« Longue *barbe*, courle science, i. « ceux qui por-
« tent la barbe longue ne sont pas plus scavants
« pour cela. »

« La *barbe* luy croist devant l'entendement comme
aux chevres de Brie, i. « il a de la barbe fort jeune,
« et devant qu'il ait de l'experience. »

« Faire *barbe* de paille, i. « tromper, se moe-
« quer. »

« Faire la *barbe* à quelqu'un, i. « gagner le prix
« sur quelqu'un, le braver, le reprendre. »

« A la *barbe*, i. « en la presence : en despit d'une
« personne. »

« A la *barbe* du palefrenier qui pense la beste.
Cela se dit quand un homme pette. »

« *Barbe* d'Advocat qui croist par articles, vulg.
« une barbe qui vient inegalement en quelques
« endroits du menton ou de la jouë. »

« *Barbe* de jardinier, qui croist par bouquets,
vulg. « idem. »

« *Barbe* de lievre, qui n'ose sortir de peur des
chiens, i. « une barbe qui ne paroist point en-
« core, » vulg.

« Une jeune *barbe*, i. « un jeune homme sans
« experience : un jeune sot. »

« Mettre un homme en *barbe*, i. « en teste, qui
« resiste, qui s'oppose. »

« Essayez vostre *barbe* et dites que vous avez
« heu, » on respond ainsi à une personne à qui l'on
« refuse quelque chose : ou bien pour luy faire
« entendre qu'on ne luy accordera pas ce qu'elle
« pretend. »

« *Barbe* de chevre, i. « un qui a une grande barbe
« et est reputé ignorant. »

« Reprenons nostre chevre à la *barbe*, i. « retour
« nous à nostre propos. »

« *Barbe* en couraine de lard, i. « rase, courte et
« rude. »

« *Barbe* à bien, i. « c'est une petite barbe qui se
« destache des fleurs seiches, et vole en l'air, »
vulgaire.

« Chercheur de *barbets*, i. « un qui cherche à des-
« rober dans une maison, et feint de chercher un
« barbet esgaré. »

« Je ne suis pas *barbier* pour me monstrier les
dents, » cela se dit à une personne qui ril par
« excez en descouvrant ses dents. »

« Tout beau *barbier* la main vous tremble, » c'est
« pour dire que l'on procede avec plus de douceur
« ou de patience, » vulg.

« Vous estes mauvais *barbier*, vous pensez mal,
c'est une allusion au mot de penser, i. « vous pen-
« sez ou vous imaginez mal à propos. »

« Un *barbier* rase l'autre, i. « un meschant excuse
« l'autre. »

« Il a mangé de la *barbotine*, il fait des vers,
« cela se dit d'un mauvais Poëte, par allusion du
« mot de vers, parce que la barbotine les fait mou-
« rir et jeter hors : » vulg.

« *Barboüillé* comme un pot à febves, i. « fort
« gasté ou barboüillé, » vulg.

« Vous vous moquez de la *barboüillée*, « vous
« ne devez pas faire ce que vous faites, vous avez
« tort de proceder de la sorte, » vulg.

« *Barboüiller* une escriture, i. « escrire mal. »

« *Barboüiller*, « pour embarboüiller. »

« *Barber* la volaille, i. « la couvrir d'une treneche
« de lard au lieu de la larder. »

« Passer pour *bardot*, i. « franc d'escot. »

« Bon jour *bardou*, « c'est un mot antique, bon
« jour Monsieur le badin, Monsieur le sot. »

« Il faut mettre une *barre* entre deux comme aux
meschans chevaux, » cela se dit lorsque deux per-
« sonnes s'accordent mal. »

« Toide comme la *barre* d'un huis, i. « fort, »
vulgaire.

« Jouer aux *barres*, i. « faire une chose tantost
« l'un tantost l'autre, chacun à son tour. »

« J'ay *barres* sur vous, i. « j'ay quelque avantage
« sur vous. La Metaphore est tirée du jeu de *barres*
« ou après avoir atteint celui que l'on poursuit,
« on dit : j'ay *barres* sur vous »

« Donner *barres*, i. « arrester la course ou le
« cours. »

« Il a bien parlé à sa *barette*; vulg. « Il luy a
« parlé aigrement. »

« *Barrez* là, i. « ne passez pas outre. »

« Estre bien *bas*, i. « bien malade. Item, à la fin
de ses biens. »

« *Bas* de cul, *bas* de fesses, i. « petit homme; »
vulgaire.

« Il est *bas* percé, i. « il n'a gueres de biens ou
« d'argent de reste. »

« Il est de *bas* or, il craint la touche, i. « il a peur
« d'estre battu, il est poullron. »

« Temps *bas*, i. « temps obscur et echargé de
« nuages. »

* Un *bas* de soye, i. « des pieds de pourcean. Les valets de cabaret entendent bien ce mot cy. »

Le *bas* d'une femme, i. « la nature, » vulg.

* Il est *bas* de devant, i. « il tombe facilement sur le nez. »

Voler *bas* de peur des branches, i. « entreprendre peu et demeurer dans l'humilité, de peur d'estre repris. »

Le vin est au *bas*, i. « il n'y en a guere dans le tonneau. »

* La *basse* danse, i. « l'acte venerien. »

Une *baste*, i. « un tour, une supercherie. »

Porter la *baste*, i. « le dommage. »

Bastillon, par allusion, i. « bastard. »

Bastir en son esprit, i. « imaginer. »

* *Bastir* des chasteaux en Espagne, i. « fantasliquer. »

Bastir sur le devant, i. « grossir par le ventre. »

* Il a beau *bastir* il a bien des places, « cela se dit d'un qui a force marques de galle, que l'on appelle vulgairement des places, » vulg.

C'est un bon *baston*, i. « un rusé, un bon compagnon. »

* Un bon *baston* à deffaire un liet, i. « une femme belle et de bonne taille. »

* *Baston* de potence, i. « un pendar, » vulg.

Baston de vieillesse, i. « support : enfant qui sert de support à ses parens. »

* Assuré de son *baston*, i. « assuré de son affaire. »

* Tirer au *baston*, i. « Metaph. disputer une chose avec opiniastreté. »

Reduit au *baston* blanc, i. « en necessité. »

A *bastons* rompus, i. « avec interruption. »

* Un grand mal *basty*, i. « homme mal fait. »

Le cœur luy *bat*, i. « il a peur. »

* Mettre dans le *bateau*, i. « mettre en colere. » Item, faire perdre un homme pour toute la compagnie, » vulg.

* *Bateau* de Beausse, i. « un chariot, » vulg.

* Il est tout estourdy du *bateau*, i. « tout estonné, vulgaire. »

* Une *batelée*, i. « une quantité, » vulg.

Mener *ballant*, i. « chasser l'ennemy en frappant tousjours dessus. »

* Tout *ballant* neuf, i. « tout neuf, » vulg.

* Il faut changer de *batterie*, i. « de propos, de discours, de coustume, de dessein. »

Batterie de cuisine, i. « ustensiles qui servent à la cuisine, pots, poêles, etc. »

* *Batteur* de pavé, i. « coureur de nuit, meschant garnement. »

* Tant que l'ame me *battra* dans le corps, i. « tant que je vivray. »

* *Battra* les grands chemins, i. « courir la campagne, et voler sur les grands chemins. »

* *Battra* aux champs, i. « s'en aller, s'enfuir. »

* *Battra* la semelle, i. « marcher à pied, » vulg.

Battra les broussons quand les oiseaux sont pris, i. « arriver trop tard. »

* *Battra* le pavé, i. « courir de nuit par les rues. »

Battra la mesure, par metaph. i. « frapper, « toucher. »

Battra la campagne, i. « faire des courses, courir la campagne en temps de guerre. »

Battra froid, i. « parler avec froideur, répondre froidement. »

Battra le chien devant le lion, i. « corriger une personne en presence de l'autre, pour luy donner de la crainte. »

Se *battra* de l'espée qui est chez le fourbisseur, i. « disputer d'une chose qui n'est pas encore arrivée, ou qui est hors de nostre pouvoir, » vulg.

Battra le fer, i. « faire des armes. »

Battra à froid, i. « sans chauffer le fer, etc. »

Je ne seray pas *batlu*, je n'ay rien fait, par allusion au double sens de faire, i. « je n'ay point travaillé d'aujourd huy. »

* Il est meschant il a *batlu* son petit frere ; vulg. « cela se dit d'un qui fait le mauvais, pour se moquer de ses menaces. »

* Autant vaut bien *batlu* que mal *batlu*, i. « puis-que nous sommes en train il vaut autant despenser beaucoup que peu, » vulg.

Les *ballus* payent l'amende, i. « celuy qui a tort veut avoir raison ; celuy qui doit veut qu'on luy donne. »

* *Baudet*, i. « ignorant. Proprement. asne. »

* Il a bien de la *bave*, i. « il parle beaucoup, vulgaire. »

* *Baver*, i. « cajoller, parler trop, » vulg.

* *Baveries*, « cajolleries. »

Estre à la *bavette*, i. « fort jeune, enfant. »

Aller en *Baviere*, i. « avoir la grosse verolle, c'est par allusion de *baver*, qui arrive à ceux que l'on pense de ce mal là. »

Donner la *baye*, i. « se moquer. »

*Repâstre de *bayes*, i. « amuser une personne de fausses esperances. »

BE

Beauté garnis vaut mieux que *Beauté* quorum; vulg. — à dire pour dire qu'il se faut garnir ou faire provision de bonne heure pour sa seurété. »

Les *beatilles*, i. « petites hardes, petites broüilleries. Et proprement ce sont les petites oyes des volailles, les ris de veau, etc., que l'on met aux potages, dans les delicatesses. »

C'est dommage que vous n'estes *beau* vous vous faites bien prier. « cela se dit à une personne qui fait beaucoup de ceremonies avant que d'accorder une chose. »

**Beau*, par ironie ou mespris, vulg. un beau docteur, un beau Medecin, i. « mal habile, et ainsi des autres. » vulg.

Au *beau* milieu, i. « droit au milieu. »

Le *beau* monde, i. « les belles Dames. »

Par un *beau* matin; vulg. « ce mot de *beau* donne quelque force particuliere à la phrase. »

Il fait *beau*, i. « beau temps, beau chemin, bon aller en quelque lieu, ou faire quelque chose. »

Il a *beau* dire, i. « qu'il dise tant qu'il luy plaira, il ne nous persuadera pas. Item, il peut dire facilement ce qu'il veut, il a le pouvoir de dire. »

Il a *beau* faire, i. « qu'il fasse tous ses efforts il ne viendra pas à bout de son dessein. »

*Si bien et si *beau*, vulg. i. « de telle sorte. »

Il est *beau* garçon, i. « bien yvre. Item, bien battu; bien blessé; bien croqué, etc. »

Faire *beau* *beau*, i. « flatter en apparence, faire caresse et trahir en derriere. » vulg.

Il vous fait *beau* voir, par contrariété de sens, i. « vous avez mauvaise grace en ce que vous faites. » vulg.

*Il a *beau* crier, i. « qu'il crie tant qu'il voudra cela ne servira de rien. »

Il a *beau* danser, il est monté sur des fleutes, i. « il a les jambes longues, menüs, et mal faites. » vulg.

Vendre à *beau* deniers comptans, i. « trahir. »

*Caire le *bec* à quelqu'un, i. « l'instruire bien en ce qu'il doit dire. » vulg.

Faire le *bec* à l'oye, i. « achever une affaire. »

Tenir le *bec* en l'eau, i. « tenir une personne dans l'attente, amuser. »

*Bon *bec*, i. « qui parle beaucoup. » vulg.

*Avoir bon *bec*, i. « ne confesser rien. »

Elle ne faillira pas par le *bec*, i. « elle ne manquera pas de paroles. » vulg.

*Il n'a plus que le *bec*, i. « il ne luy reste plus que la parole, le reste de son corps est extenué de maladie. » vulg.

*Torchez vous en le *bec*; vulg. i. « vous n'aurez pas ce que vous souhaitez. »

*Se laisser prendre par le *bec*, i. « se laisser surprendre en ses paroles. » vulg.

On prend les oiseaux par le *bec*, et les hommes à la parole, i. « les hommes sont obligez de prendre garde à ce qu'ils disent, et maintenir leurs paroles. »

*Monstrer le *bec* jaune ou Bejaune, i. « convaincre une personne, luy faire paroistre son imperfinence. » vulg.

*Il n'y a plus que le *bec* à hurler et le cul à coudre, et puis ce sera une cane, « cecy se respond à une personne impatiente, qui croit une chose bien avancée, à laquelle il y a encore beaucoup à faire. » vulg.

**Bec* de lievre, i. « qui a la levre de dessus fenduë. » vulg.

*Une *becquenaue*, i. « une cajolleuse. » vulg.

La *becquenaue* qui a accusé S. Fiacre, « idem. »

**Bedaine*, i. « gros ventre. » vulg.

*La *bedonnaue*, « chanson ou vie de goutu. » vulg. Proprement l'espace entre le nombril et le bas du ventre. »

*Grand *becteur*, i. « grand crieur; grand pleureur. » vulg.

Il a encore son premier *bequin*, i. « il est jeune sans experience, innocent ou simple. » vulg.

C'est un *bel* homme, par mespris, i. « un homme mal habile, un homme mal fait. »

Il l'a euë *belle*, i. « il a eu grand peur; ou bien il a receu un grand affront ou dommage. » vulg.

En *belle* veuë, i. « à la veuë de tout le monde. »

Il a recommencé de plus *belle*, i. « plus fort qu'auparavant. Item, derechef. » vulg.

Vous me la baillez *belle*. Voyez à *bailter*.

*Vous l'aurez *belle* au bond, iron. « vous ne trouverez pas ce que vous pretendez, l'affaire n'ira pas comme vous croyez. » vulg.

Il l'a eschappé *belle*, i. « il a esté en un extreme danger. » vulg.

Elle est *belle* à la chandelle, « c'est une raillerie vulgaire pour dire qu'une femme n'est pas trop belle » : le reste est, *mais le jour gaste tout*.

Il a les armes *belles*, i. « il fait des armes de fort bonne grace. »

*Il en a de *belles*, par ironie, « il n'a pas ce qu'il dit. » vulg.

A *belles* dents, à *belles* ongles, i. « à force de dents, à force d'ongles. »

*Vous nous en contez de *belles*; vulg. i. « vous nous dites des extravagances, des choses sans raison. »

*Il est du quatorzième *benedicite*, i. « il est beste. » vulg.

La *benediction* de la main gauche, i. « malediction. »

Au *benefice* d'une personne, i. « à l'avantage, au profit. »

Benefice du Prince, i. « cession. »

Benefice de ventre, i. « flux de ventre. »

Benefice, « au jeu de la blanche, un billet marqué. »

*Courir le *benefice*, Metaph. « hanter le bordel. » vulg.

*Faire o *benigna*, i. « flatter, rendre des devoirs. » vulg.

*Il en mangeroit autant qu'un Evesque en pourroit *benir*, i. « en grande quantité. » vulg.

*Son *benoist* saoul, i. « tout son saoul. »

*Estre ou avoir esté *bercé* d'une chose, i. « en estre entièrement informé. » vulg.

Dès le *berceau*, i. « dès son enfance. »

Un *berger* à peu de bruit, i. « un pendu. Parce qu'il garde les moutons à la Lune sans dire mot. »

*Vous avez la *bertuë*, i. « vous ne voyez pas clair, vous vous abusez. » vulg.

Berner une personne, Metaph. « jouer, se moquer, mal traiter. »

*Deschusser *Bertrand*, i. « boire excessivement, s'enivrer. » vulg.

Si je gaigne cela je ne porterai jamais *besace* en France. i. « je ne serai jamais pauvre. Cela se dit par raillerie en jouant. »

*Reducit à la *besace*, i. « en nécessité. » vulg.

*Vous n'avez pas bien mis vos *besicles*, vulg. i. vous ne regardez pas bien exactement. »

*Il a bien fait de la *besogne*, i. « beaucoup de mal. » vulg.

Il aime *besogne* faite, i. « il est negligent. »

*Il n'aura pas *besogne* faite, i. « il trouvera beaucoup à faire, il aura de la peine. » vulg.

*Mettre toutes sortes de pièces en *besogne*, i. « se

« servir de toutes choses indifféremment; comme, « de bonnes, de mauvaises, de jeunes femmes, de vieilles, de belles, de laides, etc. »

Il a trouvé *besogne* faite, i. « il a trouvé que l'on avoit déjà dit. Item, que la femme qu'il a espousée estoit déjà grosse. »

*Tailler de la *besogne*, i. « donner beaucoup à faire, donner du travail ou de la peine. » Metaph.

Qui se fait *beste* le loup le mange, i. « qu'il ne faut pas souffrir avec lâcheté. »

Faire bien ses *besognes*, i. « Lire bien ses affaires, profiter, gagner beaucoup. »

*Il y a bien de la *besogne*, i. « beaucoup à faire; « beaucoup de mal. » vulg.

*C'est une bonne *beste*, i. « un rusé, un finet, un malicieux. » Le reste est, « c'est dommage, qu'elle n'a du lait. » vulg.

*La *beste* à deux dos, i. « l'action charnelle, etc. »

*Il s'est jeté dessus comme sur une *beste* empruntée, i. « avec affection, ou violence. » vulg.

La *beste* a raison, ironie, i. « vous parlez bien, « vous dites bien. »

On a toujours peur d'une *beste*, « cela se dit à un qui nous veut faire peur. »

*C'est pour faire enrager la *beste* et le marchand, i. « c'est un fâcheux affaire, c'est une importune chose. »

*Vous ne vous en irez pas sans *beste* vendre, i. « vous ne partirez pas du lieu sans payer quelque chose; sans recevoir quelque dommage. Ou bien sans boire et manger. » vulg.

**Beste* chassée, i. « une personne estourdie, ou ignorante. » vulg.

**Beste* de compagnie, i. « personne de conversation, qui s'accorde aux autres. » vulg.

Vivre en *beste*, i. « brutalement et ignorantement. »

*Ce n'est pas vivre en *beste*, quand on en sait bien le compte, « cela se dit d'une personne qui sait bien son fait. » vulg.

*Des *bestes* qui ne peitent point, i. « de petits oiseaux à manger. » vulg.

Vous devenez *bestes* le poil vous vient sous les aisselles, etc. i. « le poil commence à vous croistre « aux parties cachées. »

Il n'y aura plus en ce temps-là ny *bestes* ny gens, c'est pour dire que l'on nous remet à un grand temps. »

Il se fonde en raison comme *beurre* au Soleil, i. « il veut apporter des raisons et n'en a point. Allusion vulgaire à *fonder*. »

*Faut-il tant de *beurre* à faire un quartier, vulg.
i. « faut-il tant de paroles, ou tant de façons. »

B I

Prendre une affaire de bon *biâis*, i. « comme il faut. »

De ce *biâis* là, i. « de ceste façon là. »

Il prend un certain *biâis*, i. « une certaine manière de proceder. »

**Bien* et beau, i. « de bonne sorte. » vulg.

Bien et beau s'en va Caresme, « c'est une sorte de jeu, où chaque jour du Caresme, celui qui dit le premier ces mots à son compagnon, gaigne le prix convenu. »

Ils sont *bien* ensemble, i. « bons amis, en bonne intelligence. »

*Il est fait *bien* et beau, i. « entierement fait. » vulg.

Il sent son *bien*, i. « il paroist honorable. »

*Gens de *bien* loin, par raillerie ou allusion, à gens de *bien*, i. « gens dangereux ou meschans, » vulg.

**Bien* luy en a pris, i. « t'a esté une bonne chose pour luy, l'affaire est allée heureusement pour luy, » vulg.

*Mettre son corps en *biere*, par allusion du mot de *biere*, i. « boire de la biere, » vulg.

Bifferies, i. « mauvaises marchandises. »

Manger des *bignets* apres la Pentecoste, i. « recevoir des coups. C'est une allusion à *bigne*, qui signifie un coup sur la teste, » vulg.

*Faire *bigotter*, i. « mettre en colere, » vulg.

Bille pareille, i. « la pareille; chose egale. »

*Mouïller son *billot*, i. « avoir sa part d'une chose. » vulg.

*Faire *binet*, i. « attacher un petit bout de chandelle sur le bord du chandelier, » vulg.

*A *bis* ou à blanc, i. « en quelque façon que ce soit, à quelque prix que ce soit, » vulg.

S'embarquer sans *biscuit*, i. « entreprendre une affaire sans prevoyance. »

Reduit au *bissac*, i. « en extreme necessité. »

*Il me porte *bissestre*, i. « malheur, » vulg.

B L

*Un qui n'a point de *blanc* en l'œil, i. « le Diable, » vulg.

Livre en *blanc*, i. « qui n'est point relié. »

Laisser en *blanc*, i. « laisser de la place pour escrire un mot. »

Mis au *blanc*, i. « dénué de toute chose. »

Toucher au *blanc*, i. « rencontrer bien, deviner une chose. »

Donner la carte *blanche*, i. « s'offrir à disputer avec quelqu'un. Item, donner le chois de faire ou non une chose. »

Monnoye *blanche*, i. « d'argent. »

Se battre à l'espée *blanche*, i. « en duel. »

J'ay tiré *blanche*, i. « je n'ay rien trouvé, » vulg.

Manger son *bled* en verlu ou en herbe, i. « manger son bien ou revenu avant que de l'avoir receu. »

*Il est pris comme dans un *bled*, i. « assurément pris ou attrappé, » vulg.

Il ne s'enqueste pas que vant le *bled* au marché, i. « il n'a point de soin ou de prevoyance. »

*Te voila bien *blessé*, « cela se dit à un qui se plaint sans sujet, ou qui ne fournit pas volontiers de l'argent, etc. » vulg.

*Gardez de vous *blessier*, « d'un qui fait ou donne peu, ou bien qui travaille laschement, » vulg.

Faire en *bloc* et en tasche, i. « en gros et non par pieces. »

**Blond* d'Egyppe, i. « noir ou More, » vulg.

**Bluster* une personne, i. « tourmenter, secouïer, » vulg.

B O

*Gros *boeuf*, i. « gros lourdaut. »

La piece de *boeuf*, « l'ordinaire. »

Prendre un *boeuf* par les cornes, i. « entreprendre un dangereux affaire. »

Quitter un *boeuf* pour prendre un œuf, i. « laisser une grande chose pour une petite. »

Boire d'autant, i. « boire l'un à l'autre, et beaucoup. »

**Boire* en Demoiselle, « avaler à grands traits, boire viste et avidement. »

*La *boire* tout du long, i. « porter tout le domage. »

*Il *boiroit* la mer et les poissons, i. « il est grand heuveur, » vulg.

Il *boit* comme un Suisse ou Templier, « idem. »

*Qui fait la faute la *boit*, i. « en porte la peine. »

Un *boit* tout, i. « un verre sans pied. »

*Je seuy de quel *bois* il se chauffe, i. « de quelle sorte il procede; quelle est sa coustume ou nature, » vulg.

De *bois* verd. Voyez à *Ferd*.

Porter bien son *bois*, Metaph. i. « marcher avec grace, se desmarcher bien. »

Charger de *bois*, i. « donner des coups de baston. »

*Faire porter du *bois*, ou bien donner du *bois* pour porter à la cuisine, « idem, » vulg.

*Ne sçavoir quel *bois* faire fleche, i. « n'avoir aucun refuge ou remede; ne sçavoir que de venir. »

*Mesurer du *bois* de corde, i. « estre pendu. C'est une allusion au bois de la potence et à la corde. » vulg.

Sommes nous dans un *bois*, « cela se dit à un hoste qui fait payer trop chèrement ses viandes. »

Bois tortu, i. « la vigne. »

Je suis du *bois* dont on fait les vielles, de tons bons accords, « je m'accorde à faire tout ce que l'on veut, » vulg.

*Il est du *bois* dont on les fait, « cela se respond à un qui demande si un autre est Gentil homme, etc. » vulg.

*Un homme qui n'est pas de *bois*, i. « un homme de valeur, d'effet, habile, » vulg.

*Cela n'est pas de *bois*, i. « cela est bon, » vulg.

*Une descente de *bois* flotté, i. « une fluxion, un rhumatisme, » vulg.

*Tout *bois* vault busches, i. « il n'importe, tout est indifférent; tout peut servir, » vulg.

*Il n'y en a gueres au *boisscau*, i. « c'est une chose rare, ou excellente, » vulg.

Boiste à la main, i. « il tient le verre : il boit à toute heure. »

*La *boiste* aux cailloux; vulg. i. « la prison. »

*Il semble qu'il sort d'une *boiste*, i. « il est extrêmement propre et poly, » vulg.

Dans les petites *boites* on met les bons unguents, i. « un petit homme n'est pas à mespriser. »

Il ne faut pas clocher devant les *boiteux*, i. « faire une malice devant les meschants. »

Attendre le *boiteux*, i. « l'occasion qui vient lentement; l'issuë de l'affaire. »

*Il le fait *bon* voir, i. « il est en bon estat; il est bien couvert, » vulg.

Il y fait *bon*, iron. « il y a du danger. »

Il n'y fait pas *bon*, idem.

*Du *bon* bon, « mot d'enfant, quelque chose de bon à manger. »

Tenir *bon*, i. « tenir ferme; resister. »

Voilà le *bon*, i. « le neud, l'importance. »

*C'est à dire *bon* homme garde ta vache, i. « pten garde à toy. Item, c'est pour dire qu'il n'y a point de sens à ce que l'on propose, » vulg.

Bon homme, i. « cornard. »

Bon homme, i. « vieillard et paysan. »

Loger chez le *bon* homme, i. « vivre aux despens des paysans. »

**Bon* et gros, i. « bien gros, fort gros, » vulg.

Il n'est *bon* à rien, i. « il est mal à droit et ignorant. »

A quoy cela est-il *bon*, i. « pourquoy faites vous cela. »

Avoir de *bon*, i. « avoir de reste, ou de profit. »

Avoir du *bon*, i. « de l'avantage sur un autre. »

Un donneur de *bons* jours, i. « un Courtisan, un flateur. »

**Bon* jour bon œuyre, « cela se dit quand on fait une mauvaise action un jour de Feste remarquable. » vulg.

A *bon* jour bonne estreine, i. « affaire selon le jour ou l'occasion. »

Faire son *bon* jour, i. « Communier, recevoir la sainte Communion. »

Faire *bon*, i. « respondre, garantir. »

*Faire *bon* pour un autre; vulg. « descharger le ventre. »

Couster *bon*, i. « couster beaucoup: causer bien du dommage. »

*Un *bon* Jean, i. « un cornard. Item, par renversement du mot, un *jambon*. »

*Un *bon* gros garçon, i. « frane, » vulg.

*Un *bon* soufflet, i. « forl, » vulg.

*Un *bon* coup de poing, idem, vulg.

Il n'est pas *bon* à jeter aux chiens, i. « on le mesprise fort. »

Qui *bon* l'achepte bon le boit. Voyez à *Achepter*.

Ce qui est *bon* à prendre est bon à rendre, i. « on peut restituer ce que l'on a pris par mescompte. »

Vous avez *bonne* grace; iron. i. « vous avez tort, vous ne faites pas bien. »

Une *bonne* Maison, i. « maison ou famille riche et de condition. »

Une *bonne* heure, i. « une heure entiere. »

C'est pour une *bonne* fois, i. « pour tousjours, pour n'y pas retourner. »

La *bonne* piece, la bonne beste, la bonne marchandise, i. « une meschante personne, par ironie. » vulgaire.

*La donner *bonne* à quelqu'un, i. « faire un tour à quelqu'un: le persuader, » vulg.

• La garder *bonne*, i. « réserver la vengeance, » vulgaire.

• Il n'est pas toujours en ses *bonnes*, i. « en bonne humeur, » vulg.

• Attendre le *bond* ou l'1 hâte au bond, i. « l'occasion. »

• L'avoir belle au *bond*. Voyez à *Belle*.

• Faire un faux *bond*, i. « un manquement, ou un mauvais tour. »

• Autant de *bond* que de volée, i. « inconsiderément. »

• Le cœur me *bondit*, i. « j'ay un desgoust, j'ay mal au cœur de voir cela. »

• On ne sait pas *bonnement*, i. « on ne sait pas particulièrement, exactement, assurément. »

• Porter le *bonnet* verd, i. « avoir fait cession. Parce qu'on le peut faire porter à un cessionnaire. »

• C'est *bonnet* blanc blanc bonnet, i. « la chose est egale ou indifferente, » vulg.

• Je jettay mon *bonnet* par dessus les moulins, « le vulgaire se sert de ce quolibet lors qu'il ne sait plus comme finir un récit. »

• Triste comme un *bonnet* de nuit sans coiffe, i. « de mauvaise grace, ou melancolique, » vulg.

• Prendre le *bonnet*, i. « se graduer en quelque profession. »

• Un coup de *bonnet*, i. « une saluade ou salutation en ostant le chapeau. »

• Il est sur le *bord* de sa fosse, i. « caduc. »

• Au *bordeau*, par allusion de bord d'eau, i. « au bord d'une riviere, » vulg.

• Une aiguillette *borgne*, i. « qui n'a qu'un ferret. »

• Changer son cheval *borgne* à un aveugle, i. « faire un mauvais change, d'une mauvaise chose à une pire, » vulg.

• Mon enfant sera-t'il *borgne*, « cela se dit lors qu'on nous donne quelque chose seule ou non pair, comme me rerise ou trois, etc. et que l'on en veut avoir d'eux ou quatre, » vulg.

• Au Boyanisme des aveugles les *borgnes* sont Bois, i. « parmi les ignorans ceux qui ont un peu de capacité passent pour habiles. »

• Elle a le ventre relevé en *bosse*, i. « elle est enceinte. » Metaph.

• Elle a les telons relevés en *bosse*, i. « gros et enflés. » Metaph.

• Ta male *bosse*, « sorte d'imprecation. »

• Rendre le cimeliere *bossu*, i. « mourir; parce qu'on releve la terre en faisant une fosse. » vulg.

• A *bossu* la bosse, i. « mal heur au meschant. »

• Le monde est bien *bossu* quand il se baïsse, i. « il y a de grandes impertinences parmy le peuple, » vulgaire.

• Ils sont *bossus* les cimeliere, « c'est pour se moquer d'un qui croit que toutes les femmes s'aiment, en disant qu'il n'en a gueres fait mourir d'amour, » vulg.

• Je m'y *bolte*, i. « je ne veux pas; je n'en feray rien; je n'iray pas, » vulg.

• Il est *bolté* pour coucher à la ville, « pour se rire d'un homme qui est bolté d'ordinaire, et ne voyage point. »

• Les *boltes* de l'archevesque Turpin, i. « vieilles et grandes boltes mal faites. »

• A propos de *boltes*, « pour dire que l'on parle hors de propos. Le reste est, combien l'aulne de fagols, » vulg.

• Il y a laissé les *boltes*, i. « il y est mort, » vulg.

• On luy pense graisser ses *boltes*, et on les luy brule, i. « on croit luy faire plaisir, et on le desoblige, » vulg.

• Un *bouc*, i. « luxurieux, et puant. »

• Avoir bonne *bouche*, i. « ne rien confesser, » vulg.

• *Bouche* cousné, i. « silence, ne dites rien, » vulg.

• Il luy garde pour la bonne *bouche*, i. « pour la fin; pour se venger à la fin; pour desplaire à la fin. »

• Pour faire bonne *bouche*, idem.

• Faire la petite *bouche*, i. « faire le discret ou sérieux. Item, feindre de ne gueres manger.

• Parler mignardement, ou niaisement. »

• Il n'a ny *bouche* ny esperon, i. « il est impertinent, grossier; il parle fort mal. »

• De broc en *bouche*, i. « promptement, » vulg.

• Dire de *bouche*, i. « dire soy mesme. »

• *Bouche* à *bouche*, i. « en presence et proches l'un de l'autre. »

• Quand ce seroit pour la *bouche* du Roy, i. « la chose est fort excellente: Ou bien la viande est trop chaude. »

• Gouverne la *bouche* selon la bourse, i. « despense selon ton pouvoir ou les moyens. »

• Un morceau pour *boucher* la bouteille, i. « un peu de pain ou d'autre viande apres avoir beü, pour oster le goust et la senteur du vin. » Raillerie.

• Il est *boucher*, il aime à taster la chair, « d'un qui bouche volontiers la gorge des filles ou des femmes, » vulg.

• On luy *bouchevoit* le derriere d'un grain de millet, i. « il a grand' peur. » vulg.

« C'est un *boucher*, il habille tous les jours un veau, » c'est une allusion au mot d'*habiller*, qui signifie aussi tuer et accommoder un veau ; pour dire qu'un homme est sot, ou veau, qui a la même signification, » vulg.

On le meine à la *boucherie*, i. « en un lieu dangereux pour le faire tuer. »

Grande *boucherie*, i. « grande tuerie, grand massacre. »

Bouchon de cabaret, i. « qui ne bouge du cabaret. »

A bon vin ne faut point de *bouchon*, i. « à un homme habile en son art, il ne faut point d'enseigne, ou de recommandation. »

*Servir de *bouchon*, i. « estre pendu, » vulg.

Le *bouchon* d'une bouteille, i. « une chose de peu de valeur. Le vulgaire dit : Quelque chose, c'est le bouchon d'une bouteille ; lors que l'on demande quelque chose, » vulg.

Se mettre à l'ombre du *bouchon*, i. « entrer au cabaret. »

**Bouchonner* une personne, i. « battre, » vulg.

Serrer la *boucle*, « poursuivre ou tenir estroittement. »

Le *boucon*, i. « du poison. »

Le *boucon* du Lombard, idem.

*Le *Boudin*, i. « le membre viril. »

*Nous mangerons du *boudin* la grosse beste est par terre ; vulg. « cela se dit vulgairement lors que quelqu'un est tombé ; ou bien que celui qui nous nuisoit est mort, » vulg.

Faire un *boudin*, « c'est marier un homme Noble avec une riche roturiere ; le mary fournit de sang, et la femme de graisse, qui s'entend l'argent. »

*Je feray du *boudin* si vous me fâchez, i. « je vous donneray de l'espée dans le ventre, et mesleray le sang et les boyaux tout ensemble, » vulg.

Un reverend *boudinier*, i. « un badin. »

Un Cousin qui apporte du *boudin* à sa cousine, i. « un qui visite une femme sous pretexte d'estre son parent, avec dessein de coucher avec elle. »

*Je n'en fais non plus d'estat que de la *bouë* de mes souliers, i. « je ne l'estime en aucune façon, » vulgaire.

Bouë de bled, i. « l'excrement. » vulg.

*Un gros *bouffetripe*, i. « un gros pangu : un grand mangeur, » vulg.

*Un gros *bouff*, i. « enflé de visage, ou bien gros de ventre et de corps, » vulg.

Il a bien remply ses *bouges* ou bougettes, i. « il a bien gagné, il s'est fait riche. »

*A ton *bougre* de despit, i. « malgré toy. »

x.

*Il ne vous faut plus donner de *bouillie*, vous estes tout dru, « nos femmes du vulgaire disent « eecy à un homme remuant. »

*Il me semble que l'on me *boull* du lait, i. « on me fâche quand on me parle de la sorte, quand on me veut persuader mal à propos, » vulg.

*Bailler le *boiis*, i. « en faire à croire ; orner son discours de belles paroles, » vulg.

Elle a payé son *boulanger*, il ne luy eut plus, « c'est une allusion du mot de cuire, pour dire qu'une nouvelle mariée ne sent plus de douleur de la defloration. »

*A *Boule* venü, i. « inconsiderément. »

*Cela sent sa *boulie* ou bouillie, i. « c'est une action ou proceder d'enfant, » vulg.

Faire *bouquet*, Metaph. des singes à qui l'ont fait baiser le pouce, i. « rengier un homme à son devoir, « le reduire à faire des submissions. »

Donner le *bouquet* à quelqu'un, « c'est un bouquet que l'on donne tour à tour pour traiter la compagnie, ou pour donner le bal. »

Donner un *Bouquet* de saulge. Voyez à *Saulge*.

Avoir le *bouquet* sur l'aureille, i. « estre à vendre, ou à marier. »

Se mettre dans le *bourbier*, i. « s'enfoncer en un mauvais affaire, » Metaph.

Il s'est tiré d'un grand *bourbier*, i. « d'un grand danger ou mauvais affaire. »

*S'il n'est vray la *bourde* est belle, « cela se dit « lors qu'on nous raconte quelque chose que nous ne voulons pas croire, » vulg.

Demeurer à *bourdon* planté, i. « s'arrester en un lieu, y faire un ferme residence. » Antique.

Il sent sa *bourée*, i. « il est heretique ; ou il dit quelque impiété ou heresie qui merite de le faire brusler. *Bourée*, signifie un *jayot*. »

Bourgeois, i. « sot ou niais. »

**Bourgeois* et *bourgeoise* de Gonesse, qui a les yeux bordez d'escarlatte, « c'est un surnom de « raillerie parmi le vulgaire. »

**Bourgeoise* d'Aubervilliers, les jouës luy passent le nez, i. « il a les jouës fort entées, il est fort « gras, » vulg.

**Bourguignon* salé, « c'est proprement un attribut « des Bourguignons, à cause, qu'ils furent baptisez « des premiers, à ce que l'on tient. Nous nous en « servons vulgairement, pour dire qu'un homme « aime à manger salé. »

Le coup d'un *Bourguignon*, i. « d'un bourreau par derriere. Nostre executeur, au temps que ce « mot fut inventé, estoit de Bourgoigne. »

Du *Bourguignon*, i. « du vin de Bourgoigne. »

Cerveaux à *bourlet*, i. « ignorants et estourdis. »
 **Bourrabaguin*, « un grand verre, » vulg. et hors d'usage.

Souffler au *bourrabaguin*, i. « bien boire. »

*Se faire payer en *bourreau*, i. « par avance, » devant que d'avoir fait la besogne, » vulg.

*Il ne seroit pas bon *bourreau*, il ne fait que despendre, i. « il est grand despensier, » vulg.

**Bourreter* un ouvrage, i. « le faire mal et grossièrement. »

**Bourrer*, i. « battre une personne, » vulg.

**Bourrer* le pourpoint. idem.

**Bourrer* bien son pourpoint, i. « emphr bien son estomac, manger beaucoup, » vulg.

Sur la *bourse* d'autrui, i. « aux despens des autres. »

*Elle a ressemblé ma *bourse*, elle s'est laissé fouiller, etc. « ecy se dit d'une fille qui s'est laissé « emphr le ventre, » vulg.

Vin *botru*, « c'est une sorte de vin blanc, doux et « trouble, que l'on ameine de Champagne. »

Hicours *bouru*, i. « impertinent et embrouillé. »

Esprit *bouru*, i. « mal fait, de mauvaise humeur. »

Humeur *bouruë*, i. « facheuse, extravagante. »

**Boustarin*, i. « un gros ventru : un gros lourdaud, » vulg.

Le *bout*, i. « la fin. »

*Le *bout*, i. « le membre viril, » vulg.

*Se mettre sur le bon *bout*, i. « se parer, se rendre « poly, se bien vestir, » vulg.

Et quelque chose au *bout*, i. « de plus. »

*C'est le *bout* du monde, vulg. i. « c'est tout ce « qu'une chose peut valoir ou conser. »

*Un petit *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire, « le vulgaire se sert de ce quelibet pour « donner à entendre qu'une personne ne scauroit « trouver ce qu'elle a dessein de dire. »

*Rire du *bout* des dents, i. « estre fashé, faire « mauvaise mine, » vulg.

*Il est au *bout* de son rolet, i. « il ne scait plus ce « qu'il doit faire, » vulg.

A chaque *bout* de champ, i. « à tout moment. »

Sçavoir une chose sur le *bout* du doigt, i. « la « sçavoir bien. »

Avoir un nom ou un mot sur le *bout* de la langue, i. « le sçavoir, et pourtant ne le pouvoir dire. »

*Petit *bout* d'homme, i. « fort petit, » vulg.

*Logé au *bout* du monde, i. « bien loing, » vulg.

Venir à *bout*, i. « vainere, surmonter, reüssir. »

Son espée tient au *bout*, i. « il est pollron. »

*Au *bout* du compte, i. « enfin, finalement. »

**Bout* cy bout là, i. « confusément, sans ordre, » vulgaire.

Il est au haut *bout*, i. « au premier lieu de la « table. »

*Un *boute-cul*; vulg. i. « un frere-lay. »

*Un *boute* tout cuire, i. « un bon compagnon, » vulgaire.

Un *boute-feu*, i. « un seditieux. »

Le *boute-hors*, i. « une facilité de s'exprimer, et « se faire paroistre. »

Jouer à *boute-hors*, i. « se chasser l'un de l'autre. » Antique.

*Il n'a garde de demeurer au logis, il a de bons *boute-hors*, i. « de grosses jambes, » vulg.

*Faire une *bouteille*, i. « une faute, » vulg.

Elle a ben à la *bouteille*, le bouchon luy est demeuré dans le corps, i. « elle est eneeinte. »

Battre la *bouteille*, i. « battre un yvrongne. »

*Nourry dans une *bouteille*, i. « sans experience, » vulgaire.

*Si vous cassez la *bouteille* vous n'y boiré plus, « nous disons ecy à qui nous frappe sur les fesses, » vulgaire.

*La *boutique*, pour la nature ou le membre viril, vulg. « Item la brayette ou fente des chausses. »

*Il faut fermer la *boutique*, i. « abandonner une « chose, ne pas continuer. Item, il n'y a plus rien « de reste, » vulg.

La *boutique* est fermée, « se dit d'une femme qui « ne fait plus d'enfans. »

Il en tient *boutique*, i. « il en fait profession ouverte. »

*Cela ne sort pas de sa *boutique*, i. « cela n'est « pas de son invention, » vulg.

*La grande *boutique*, i. « le lieu où l'on plaide, » vulgaire.

*Prendre garde à sa *boutique*, i. « prendre garde « soigneusement à ses affaires, » vulg.

Serrer le *bouton*, i. « presser, tenir de prés. »

*Gros *boyau*, i. « un grand mangeur, » vulg.

*Mes *boyaux* erient vengeance, i. « j'ay grand « faim, » vulg.

*Il a tousjours une aulne de *boyaux* vuide, i. « il « est tousjours prest à manger, » vulg. le reste est, « pour festoyer ses bons amis. »

Je l'aime comme mes petits *boyaux*, i. « je l'aime extrêmement. »

BR

Brancher, i. « pendre; pendre à un arbre. »

Mellre un homme en *bransté*, i. « en volonté de faire. »

Le *bransté* contraint, i. « une chose faite par force. »

Estre en *bransté* de faire, « sur le point de faire.

« Item, dans l'incertitude faire. »

Vostre vie est en grand *bransté*, i. « en danger. »

*Faire danser un *bransté* de sortie, i. « faire sortir ou chasser d'un lieu, » vulg.

Donner le *bransté*, i. « faire mouvoir. »

*Donnez luy bon *bransté*, par ironie, « pour se moquer de ce que l'on dit, » vulg.

Mener le *bransté*, i. « estre le premier à faire une chose. »

**Branster* dans le manche, i. « estre irresolu. »

Il *bransté* comme la Bastille, i. « il ne se remüe point, il n'a pas peur, » vulg.

Branster, i. « faire l'acte charnel. »

Braquernart, i. « le membre viril. » vulg.

Bras dessus *bras* dessous, « en se salüant, et s'embrassant avec affection. »

A plain *bras*, i. « de toute sa force. »

Avoir quelq'un sur les *bras*, i. « estre chargé de quelq'un. »

*On m'appelle monsieur gros comme le *bras*, i. « on me fait grand honneur, » vulg.

Selon le *bras* la saignée, i. « la despense selon le bien, et le pouvoir. »

Prester son *bras*, i. « aider. »

Tendre le *bras*, i. « demander l'aumosne. »

Tendre les *bras*, i. « accueillir une personne. » Item, demander secours. »

Demeurer les *bras* croisez, i. « sans rien faire. »

*Il veut aller à la guerre, il escure ses *brassarts*, « cela se dit d'un galeux qui se frotte les bras, » vulgaire.

Brasser, i. « machiner. »

Faire le *brave*, i. « menacer. »

**Brave* comme un lapin, i. « bien vestu, » vulg.

Brave comme un bourreau qui fait ses Pasques. Idem.

*Sortir d'un affaire ses *braves* nettes, i. « sans dommage, » vulg.

*Belle *brayette* et rien delans, i. « belle apparence, et peu de bien, » vulg.

Brebis complées le loup en mange bien. Voyez *Loup*.

Courage de *brebis*, tousjours le nez en terre, i. « lascheté, poultrounerie. »

Une *brebis* gauseuse, i. « un meschant; un oppor-
« tun; un daugereux. »

Faire *breche* à son honneur, i. « manquer.

**Bredi breda*, i. « confusément, » vulg.

*Il est en *bredouille*, i. « en confusion, embrouillé
« d'affaires ou de colere. »

Jouer *bredouille*, i. « jouer que l'on gaigne toute
« une partie, sans que les autres prennent un seul
« coup. »

Il est bon à jouer au *breland*, il a un ase dans son pourpoint, « c'est une allusion d'un as aux
« cartes et ase qui signifie un asce ou ignorant. »
Allusion vulgaire.

**Bren* de vous; « une sorte d'imprecation ou
« mespris de quelq'un qui nous fasche, » vulg.

**Bren* du Prescheur si on ne l'escoute, « cela se
« dit lors que quelq'un raconte une chose et que
« l'on n'est pas attentif, » vulg.

**Bren* de la beste et de celui qui me l'a venduë,
« imprecation pour qui nous desplaist ou nous sert
« mal, » vulg.

*A saint *Breneur* chandelle de merde, i. « à une
« femme de mauvaie vie, un mary sot, lasche et
« prodigue, » vulg. « Item, à un meschant, com-
« pagnie sortable. »

Du *bresil*, i. « de la chair de bouf salée et
« fumée qui devient rouge et ferme comme du
« Bresil. »

*Il est au bout de son *breviaire*, i. « il ne scait
« plus que dire, » vulg.

*Il est seçant jusqu'aux dents, il a mangé son
« *breviaire*, i. « il est ignorant, » vulg.

*Amasser ses *bribes*, mettre ses *bribes* ensemble,
i. « manger de compagnie. »

*A *bric* et à *brac*, i. « en quelque façon que ce
« soit, » vulg.

Donner une *bricolle*, i. « en faire à croire; abu-
« ser de paroles. »

Bricoller une femme, i. « faire l'acte venerien. »

Bricoller, « c'est quand on se brusle en man-
« geant quelque viande trop chaude, et qu'on la
« tourne dans la bouche. »

**Brides* à veaux, i. « impertinences, » vulg.

*A *bride* abbatuë, i. « de toute sa force. »

Lâcher la *bride* et mettre la bride sur le col, i. « donner toute sorte de liberté ; abandonner. »

Tenir en *bride*, i. « tenir en son devoir. »

Secouer la *bride*, i. « inciter, provoquer. »

Se laisser *brider*, i. « se laisser persuader. »

**Bridier* une personne, i. « donner de l'amour. »

*Se *brider*, i. « s'enivrer. Item, prendre de l'amour, » vulg.

Bridier un affaire, i. « l'asseurer et la conclurre. »

La beccasse estoit *bridée*, i. « le mariage contracté ; la femme engagée. »

Bridier son cheval par la queue, i. « faire une chose à rebours. »

Bridé d'amour, i. « amoureux passionné. »

Bridé de vin, i. « yvre. »

Bridier la mulle, i. « rendre lentement un service ou bon office. »

*Donner du *Brie* Comte Robert, i. « en faire à croire, donner de belles paroles ; s'excuser par de mauvaises raisons. » vulg.

Briffer, i. « manger avidement. »

Suivre les *brisées* d'un autre, i. « imiter. Item, poursuivre un mesme affaire. »

Retourner sur ses *brisées*, i. « à son premier discours ou propos. »

Briser le fer aux dents, i. « entreprendre une chose difficile. »

Brisons là, i. « ne passons pas outre ; finissons nostre dispute. »

De *broc* en bouche. Voyez à *bouche*.

Couper *broche*, i. « cesser ; mettre fin. »

*C'est un homme bien fait pour tourner quatre *broches*, « le vulgaire use de ce mot par un grand mespris. »

Brocher, i. « faire grossièrement ; coudre à la haste. »

Brocher un livre, « le coudre toutes les feuilles en une fois. »

Brocher, « escrire viste et grossièrement. »

Les *brolequins*, « sorte de torture. »

Autant pour le *brodeur*, « raillerie, pour ne pas approuver ce que l'on dit, » vulg.

Brocher en beau chemin, i. « manquer en une chose facile. »

*S'en aller en *broüet*, i. « se dissiper, » vulg.

Il est nourry de *broüet* d'andouille, vulg. « pour dire qu'un homme a de l'expérience ; le reste est, « il sçait tout. »

Faire *broüet*, i. « un peu bouillir. »

*Un *brouhahas*, i. « bruit, rumeur, » vulg.

Du *broüillaminis*, i. « du meslange. Item, vulg. « gairement, au lieu de *Bolus Armenii*. »

*Abattre le *broüillard*, i. « boire le matin, » vulgaire.

Broüiller les cartes, Metaph. « embroüiller les affaires. »

Broüilleries, « choses de peu de valeur. »

Elle a ses *broüilleries*, i. « ceste femme a ses fleurs, ses mois, » vulg.

Où la chevre est liée, il faut qu'elle *broute*, i. « il faut avoir patience, s'accommoder et vivre où l'on s'est marié ou attaché. »

Broyer de l'eau dans un mortier, i. « perdre sa peine. »

Bruit, i. « renommée, reputation. »

Qui a le *bruit* de se lever matin, peut dormir tout son saoul, i. « qui a bonne reputation, peut faire du mal. »

Je n'aime pas le *bruit* si je ne le fay, « cela se fait pour faire taire les autres ou pour empêcher qu'on ne nous querelle. »

N'avoir aucun *bruit* d'une personne, i. « aucune nouvelle. »

Il court un *bruit*, i. « on dit. »

Faire courir le *bruit*, i. « divulguer, publier. »

Sur la *brune*, i. « le soir à l'obscurité. »

Bruse ou *brusque*, i. « prompt, viste, vif. »

*Il *bruste*, « cela se dit quand le manteau ou l'habit d'une personne trempe dans l'eau, » vulgaire.

*J'y *brusteray* tous mes livres, i. « je feray tous mes efforts pour en venir à bout, » vulg.

*Il s'est *brusté* à la chandelle, i. « il s'est mis luy mesme dans le danger, » vulg.

*Il le faut *bruster* pour en avoir des cendres ; ironie, pour dire qu'un homme n'est pas trop bon, » vulg.

Il se *bruste* pour m'eschauder, i. « il se procure beaucoup de dommage pour m'en faire souffrir un peu. »

Bruster la chandelle par les deux bouts, i. « con-sommer sans discretion. »

*Habillé comme un *brusteur* de maisons, i. « qui a mauvaise mine, qui a mine de desesperé, » vulgaire.

Un gros *buffle*, i. « un lourdaud. »

Batte le *buisson* sans prendre les oiseaux, i.
 • poursuivre sans venir à bout de son dessein. »

Il n'y a si petit *buisson* qui ne porte ombre, i.
 • si petite personne qui ne puisse servir en quelque
 occasion. »

*Faire l'escole *buissonniere*, i. « s'aller pourmen-
 • ner au lieu de se trouver à l'escole, » vulg.

Mettre sur le *bureau*, i. « traîner d'un affaire, »
 Metaph.

**Burette* du Curé de Vaugirard, i. « un grand
 • pot. »

Nez *buriné*, i. « grayé ou marqué de petite
 • verolle. »

*Une *busche*, i. « un lourdaul, sorte d'injure. »

*Mettre au bout d'une *busche*, i. « pendre, »
 vulgaire.

*Mourir au bout d'une *busche*, i. « estre pendu, »
 vulgaire.

Faire d'une *buse* un espervier, i. « d'un lourdaul
 • un habile homme. »

Une *buse*, i. « un ignorant, un homme sans
 • esprit. »

Busquer fortune, i. « chercher son avantage. »

Bustarin. Voyez *Boustarin*.

Nous sommes *but à but*, i. « nous sommes
 • egaux. »

Frapper au *but*, i. « rencontrer, entendre un
 • affaire : deviner. »

Estre en *butte* à une passion, i. « estre sujet. »

Butter à une chose, i. « poursuivre, pretendre.
 • avoir dessein. »

*Un gros *butor*, i. « grossier, » vulg.

C

CAC

CA

Tenu secret comme une *Cabale*, i. « que tout le
 • monde sçait, connu à tous. » Antique.

**Cabaret* borgne, i. « taverne où l'on donne à
 • boire sans fournir de viande et sans mettre de
 • nappe sur la table. »

*Un *cabochon* de rubis, Metaph. i. « le preuce. »

*Se *cabrer*; Metaph. « se mettre en colere, s'es-
 • chauffer. »

*Du *caca*, mot enfantin, i. « de l'ordure : ou
 • l'excrement. »

*Faire *caca*, i. « descharger le ventre ; mot
 • d'enfant. »

*Aller à *Cachan*, c'est une allusion de ce mot
 propre de village à *cache*, i. « se tenir caché de
 • peur que les sergens ne nous fassent payer nos
 • dettes ou nous mettent en prison, » vulg.

*Il a trouvé la *cache*, i. « il a bien entendu l'af-

CAC

« faire. » Et par ironie tout le contraire, i. « il a
 • mal deviné, » vulg.

*Un *cache* bastard, « c'estoit ainsi que l'on appel-
 • loit un vertugadin lors que nos dames en por-
 • toient, d'autant qu'il pouvoit cacher le ventre
 • enflé de grossesse, » vulg.

*Un *cache-nez*, i. « un masque de femme, »
 vulgaire.

*Un *cache-laid*, « idem, » vulg.

**Cache* cache mitoulas, « sorte de jeu où l'on
 • cache quelque chose dans le giron d'une per-
 • sonne. »

*Il est bien *caché* à qui on voit le cul, « cela se
 • dit d'un qui eroit bien caché son fait et le mons-
 • tre ou descouvre, » vulg.

Du temps que l'on se *cacheoit* pour prester de
 l'argent, i. « à l'age d'innocence, il y a bien long-
 • temps. »

Le *cachet* de silence, i. « le silence mesme. »

*Une *caquette*, i. « une sorte de petite chaire basse, » vulg.

**Caquet* bon bec la poule à ma tante, i. « une cajolense, » vulg.

**Cafignon*, « puanteur, » mot vulg.

Un *caffard*, i. « un gros hypoците. »

Il a fait une *cajade*, i. « une action poltronne, mot tiré de l'italien. »

*Etre en *cage*, i. « en prison, » vulg.

Mieux vaut estre oiseau de bois que de *cage*, i. « il vaut mieux estre libre en pleine campagne que d'estre prisonnier. »

*Quand la *cage* est faite l'oiseau s'envole, i. « quand la maison est achevée de bastir le maistre meurt, » vulg.

Un *cajnard*, i. « une maison pleine de saleté et de gueuserie. »

Un *cajardier*, i. « un gueux. »

*Une *cagne*, i. « une chienne chaude : qui se dit aussi d'une femme desbauchée, » vulg.

**Cahin caha* ; vulgaire, i. « avec peine, et par secousses. »

*Une *caille* coiffée, i. « une femme : et plus communement une garce, » vulg.

*Une *caillette*, i. « un niais. C'est l'attribut des enfans de Paris. »

*La *caillette* le tient, i. « il est sot, » vulg.

*Cela eschauffe la *caillette*, i. « provoque à luxure, » vulg.

Bandier sa *caisse*, i. « s'en aller. »

Il *cajolle* comme une pie borgne, i. « il parle beaucoup. »

*Une *cale*, « c'est une sorte de coiffeure, et pour ce sujet nous appellons ainsi celles qui la portent. »

*Une *cale* beniste, i. « une pauvre mal'heureuse servante, etc. » vulg.

Caler la voile, par Metaph. i. « s'accommoder au temps : parler doucement : s'apaiser. »

*Le *calibstric*, mot du vulgaire, i. « la nature de la femme. »

Du mesme *calibre*, i. « de la mesme nature, de la mesme sorte. »

Il faut avaler ou boire le *calice*, i. « avoir patience, souffrir patiemment le dommage. » Metaph.

Il est comme les vieux *calices* de village, desargenté, i. « sans argent, » vulg.

*Sous la *calotte* du ciel, i. « sous le ciel, sur la terre. »

*Vos *camarades* sont au moulin, i. « vous estes un asne. C'est la response d'un homme qui s'offense de ce qu'un moindre fait comparaison avec luy et l'appelle camarade. »

**Camarades* comme cochons, i. « grandement familiers, » vulg.

*Il ressemble le *camelot*, il a pris son ply, i. « il a pris une habitude qui ne se peut plus changer, » vulg.

Le *camp* luy est demeuré, i. « il a emporté le prix, il a gagné. »

*Avoir *campos*, i. « n'estudier point, avoir permission de se promener. »

*Demeurer *camus*, i. « demeurer estonné, » vulgaire.

**Camus* de Lambale, un pied et demy de nez, i. « qui a le nez long, » vulg.

*Vendre ou donner un *canard* à moitié, i. « mentir, en donner à garder, en faire à croire, » vulgaire.

Canarder un homme, i. « le tirer de loing avec une harquebuse ou mousquet. »

*Faire la *caue*, i. « faire le poltron. »

*Il est comme les *canes* toujours le bec en l'eau, i. « il boit à tout moment. »

*Quand les *canes* vont aux champs les premieres vont devant, c'est une raillerie vulgaire pour ne pas respondre à qui nous repette *quand* avec importunité. »

**Canneler* et aller *cannelant*, i. « cheminer en branslant les hanches. »

**Cap* à cap, i. « teste à teste, en presence l'un de l'autre : » mot provençal ou gascon.

Faire le *capable*, i. « faire le suffisant ou le glorieux. »

Homme de *capeline*, i. « homme d'effet. » Antique.

*Faire une *capriote* en l'air, i. « estre pendu, » vulgaire.

Faire *capture*, i. « embrasser une femme. » Metaphore.

*Le *caque* sent toujours le harene, i. « le meschant se sent toujours de sa mauvaise nature ou habitude, » vulg.

La *caquesangue* de honrse, i. « flux de bourse, évacuation, despense d'argent. »

Estre dans le *caquet*, i. « estre dans les discours du public. »

**Carabin* de la comete, i. « filou, voleur. »

**Carabiner* le cœur, i. « donner de l'amour. »

« Fol à vingt-quatre *carats*, i. « bien fol, fol outré. »

« Une *carcasse*, i. « une personne maigre. »

« Faire *cardinal* en Greve, i. « trencher la teste. » vulgaire.

« Le *cardinal* est logé à la motte, i. « celle femme à ses mois, » vulg.

« *Cardinaliser* les escrevices, i. « les faire cuire et par ce moyen elles deviennent rouges. »

« Il a presché sept ans pour un *carême*, i. « il a demeuré long temps en ce lieu là, » vulg.

« Donner le *carême* bien haut, i. « donner beau-coup à faire ou à penser, empescher fort une personne, » vulg.

« Sommes nous en *carême* pour cacher les saints, « cela se dit des filles qui cachent leurs gorges. »

« *Carême* prenant avec sa vesicle, i. « un homme mal basté, » vulg.

« Tout est de *carême* prenant, i. « il faut tout prendre en jeu, il ne se faut point fâcher, » vulgaire.

« A double *carillon*, i. « fort et ferme, » vulg.

« On *carillonnera* à vostre paroisse, i. « on vous donnera le foïet. »

« Il a des *carotus*, i. « il est riche, il a force argent, » vulg.

« Il se *carve* comme un poïit sur un lignon, i. « il se desmarche superbement. »

« Jeller sur les *carreaux*, i. « fuer. »

« Une *carreure* de veudre, i. « un bon repas, » vulgaire.

« Se donner *carriere*, i. « prendre plaisir d'une chose, rire, gausser. »

« Donner *carriere* à ses esprits, « idem. »

« *Carosse* à trente-six portieres, i. « un chariot ou une charette, » vulg.

« Donner la *carte* blanche, i. « presenter le combat ou se presenter pour faire disputer contre un autre. »

« Qu'il prenne des *cartes*, s'il n'est content, « cela se dit d'un à qui on ne veut pas donner plus de satisfaction, » vulg.

« Broûiller les *cartes*. Voyez à *Broûiller*.

« Tous vilains *cas* sont reniables, « pour dire à quelqu'un qu'il ne veut pas avoïer son mal, ou sa mauvaïse action. »

« Son pauvre *cas*, i. « son membre. »

« C'est un *cas* reservé à l'evesque, i. « une chose importante, un affaire qui ne se communique pas à tous. »

« Ce n'est pas grand *cas*, i. « pas beaucoup de chose. Il s'applique par raillerie au membre viril. »

« C'est grand *cas*, i. « c'est une estrange chose. »

« Son *cas* ne va pas bien, i. « ses affaires sont en mauvais estat. »

« Faire *cas*, i. « estimer. »

« Si le *cas* y eschet, i. « s'il arrive, s'il vient à propos. »

« On luy a donné son *cas*, i. « on l'a bien battu, ou tué. »

« Tourner *casaque*, i. « changer de party. »

« Porter une *casaque* de diverses couleurs, i. « se renger facilement à toutes sortes de partis. »

« Donner une *casaque*, i. « jolier d'un tour, faire une niche, en faire à croire, persuader une chose qui n'est pas. »

« Donner de la *casse* aux soldats, par allusion de *casser*, i. « les casser ou licencier de la compagnie. »

« Un *casse-museau*, i. « un coup de poing sur le nez ou sur les dents, » vulg.

« *Casser* aux gages, i. « licencier un serviteur, « Hem, se defaire d'une personne. »

« *Cassé*, i. « abattu, cadue, rompu de travail. »

« Il ne faut que *casser* un verre, i. « ne faire qu'une bien legere faute pour estre chassé de la maison d'un grand. »

« *Casser* du grecz, i. « faire peu de conte de quelqu'un, » vulg.

« Vous n'en *casserez* que d'une dent, i. « vous n'aurez pas ce que vous pretendez, » vulg.

« Se *casser* le nez, i. « recevoir du dommage. »

« Se *casser* le col, idem.

« Nostre poule a *cassé* ses œufs, « cela se dit quand une femme grosse se blesse, et accouche avant terme, » vulg.

« J'en *casse*, i. « je n'y entens rien. Nostre vulgaire allonge le quolibet et dit : Je n'entends rien au Latin, mais du Grec j'en *casse*. C'est une allusion à *à grecz*, » vulg.

« C'est un grand *casseur* de raquettes, par ironie, i. « un homme qui fait peu de mal, ou d'effet, et beaucoup de bruit, » vulg.

« Estre en *Castille*, i. « en dissension. »

« Avoir l'esprit en *Castille*, i. « embroïllé. »

« Un *cataplasme*. Metaph. i. « un coup, un soufflet, » vulg.

« Le *catanini*, « mot fait à plaisir, i. les fleurs ou mois de la femme. »

« *Catholique* à gros grain, i. « mauvais catholique qui penche à l'heresie, » vulg.

Ce verre n'est pas *catholique*, le reste est « il ne tient pas la foy, par allusion de *foy* à *fois*, i. il est trop petit, il ne tient pas assez pour boire une fois, » vulg.

Aller à la *cave* en escrivant, i. « escrivre que les lignes de l'escrivture vont en embas au lieu d'estre droittes, » vulg.

Esprit *cauterisé*, « qui a mauvaise qualité, ou mauvaise conscience. »

A *cause* de luy pour l'amour d'elle, i. « que l'on prend un pretexte contraire au dessein, » vulg.

Cela est sujet à *caution*, i. « n'est pas trop croyable, »

Il est sujet à *caution*, i. « il est dangereux de la main, il desrobe volontiers. »

CE

Elle a montré son *cela*, i. « sa nature, » vulg.

Cul *ceudreux*, i. « une personne qui est toujours dans les cendres ou proche du feu à se chauffer, » vulg.

Faire de *cent* sols quatre livres, et de quatre livres rien, i. « despenser son fait petit à petit; » perdre à sa marchandise, » vulg.

Cependant on s'estrange, « c'est une allusion à « se *pendant*, pour respondre à un qui nous allegue « ou repette ce mot de *cependant*, » vulg.

Faire le *cerf*, i. « passer legerement par dessus « un affaire, »

Faire trois morceaux d'une *cerise*, i. « faire la « delicate, faire la sage, »

Faire le manche d'un *vernoir*, de l'arbre d'un pressoir, i. « d'une grande chose une petite, »

Cerveau à bourlet, i. « ignorant, »

Cerveaux creux, i. « fantastique, »

Cerveaux enfroquez, i. « moines, »

Avoir le *cerveau* gaillard, i. « estre un peu fol, »

Avoir la *cervelle* aux talons, i. « estre estourdy, » vulg.

Estre en *cervelle*, i. « en inquietude, en doute, »

Cervelle à double rebras, i. « obstiné, sot, impertinent, »

Homme de *cervelle*, i. « habile homme, homme d'esprit, »

CH

Il y a plus de *chair* que de saulse, i. « c'est une « personne fort grosse, » vulg.

Il a plus de *chair* que de pain, i. « il est plus « fourny de membre que d'argent, » vulg.

Il n'est ny *chair* ny poisson, i. « on ne scait de « quelle nature, ou bien de quelle religion il est, »

Il est *chair* et poisson, i. « cocu et macquereau, »

De la *chair* fraische, i. « une garce, » vulg.

Ils sont de *chair* et d'os comme nous, « cela « s'entend des religieux qui sont hommes, et par « consequent sujets à pecher, » vulg.

Ma *chair* n'est plus près que ma chemise, i. « mon interest particulier m'oblige plus que celuy « de mon parent ou prochain, »

Jeune *chair*, et vieux poisson, i. « qu'il faut man- « ger les bestes et les oiseaux jeunes, et les gros « poissons. Item, une jeune fille est plus agreable « qu'une vieille, »

En *chair* et en os, i. « present en personne, » vulg.

La *chair* luy demange, i. « il a envie d'estre « battu. Item, il sent des aiguillons de luxure, » vulg.

Toute *chair* n'est pas venaison, i. « toute chair « n'est pas egalement bonne, »

Hacher menu comme *chair* à pastez, i. « mettre « une personne en pieces, luy donner quantité de « coups d'espée, » vulg.

Chaireuter une personne, idem, vulg.

Aller à la *chaire*, i. « descharger le ventre, »

C'est un bon *chataud*, i. « un bon compagnon, « un linet, » vulg.

Avoir des *chaleurs* de foye, i. « des mouvemens « de colere, des promptitudes, » vulg.

La *chambre* aisée, i. « le privé, »

Cela est aisé comme une *chambre* basse, il n'y faut point monter, « cela se dit quand une personne « a fait quelque chose de mal à propos, » vulg.

La *chambre* secrete, i. « le privé, »

La *chambre* des comptes, idem, vulg.

La *chambre* basse, idem.

La *chambre* dorée, idem, par Metaph. vulg.

Avoir des *chambres* à loier, ou des *chambres* vuides dans le cerveau, i. « estre un peu fol, » vulg.

Il ressemble la bonne *chambriere*, il en boiroit un seau sans s'enyvrer, i. « il boit excessivement « sans se gaster de vin, » vulg.

Sur le *champ*, i. « promptement: sans se preparer « à ce que l'on veut dire, »

Gaigner les *champs*, i. « s'enfuir, »

Mettre quelqu'un aux *champs*, i. « le provoquer, « le mettre en colere, » vulg.

Il ne scait pas le *champ*, etc. Voyez à *Manger*.

‘La *Champagne* est gaulée, i. « les affaires vont mal, » vulg.

‘Avoir un œil aux *champs*, et l’autre à la ville, « prendre garde à deux choses à la fois. »

Il est venu ou creu comme les *champignons*, en une nuit, i. « il a fait sa fortune en un moment, il s’est fait riche en peu de temps. »

La *chance* est tournée, i. « les affaires vont autrement. »

‘Je n’ay point de *chance*, i. « je suis malheureux, » vulgaire.

‘Compter sa *chance*, i. « dire ses raisons ; ou « deduire ses affaires, » vulg.

‘*Chanceux*, « s’entend en deux façons, heureux, « et mal heureux, » vulg.

‘Comme la *chandelière* de saint Maur, s’aller coucher sans estreiner, i. « ne rien vendre en tout un jour, » vulg.

‘Il doit une belle *chandelle* à Dieu, i. « il a échappé un grand danger, » vulg.

A la *chandelle*, i. « à la lumière de la chandelle. »

‘Il s’en est allé comme une *chandette*, i. « il est mort fort doucement, » vulg.

Portez votre *chandelle* à un autre saint, i. « adressez vous à une autre personne. »

‘Mouchez la *chandelle*, « cela se dit à un qui se met devant nostre jour, et nous empesche de voir, » vulg.

‘Soufflez la *chandelle*, « raillerie vulgaire dont on use lors que quelqu’un est tombé par terre ; « le reste dit, *monsieur est couché*. »

‘Il s’est venu brusler à la *chandelle*, i. « il est venu se faire prendre prisonnier : ou bien, il s’est jetté dans le danger. »

Il n’y a si petit saint, qui ne vueille sa *chandelle*, i. « chacun veut avoir son droit. »

‘Le jeu ne vaut pas la *chandelle*, i. « la chose ne vaut pas la peine ou la despense, » vulg.

‘La *chandelle* qui va devant esclairer bien mieux que celle de derriere, i. « le bien que l’on fait de bonne heure, où l’argent que l’on donne par avance, est beaucoup plus agreable, » vulg.

Aller ou courir au *change*, i. « estre inconstant. »

Payer comme un *change*, i. « payer bien. »

Donner le *change* à quelqu’un, i. « rendre réponse digne de la demande, vaincre en paroles, « repousser une injure. »

‘Il n’a rien perdu au *change*, i. « il a treuvé une aussi bonne chose qu’auparavant. »

Changer de batterie. Voyez à *Batterie*.

‘*Changer* de notte, i. « changer de discours, » vulg.

x.

‘*Changer* de face, i. « prendre une autre apparence ou estat. »

Chanoine de saint Maur, i. « un charbonnier.

Des *chansons*, i. « des cajoleries. »

Payer de *chansons*, i. « payer mal. »

‘Il retourne tousjours à sa première *chanson*, i. « à son premier discours, à sa première demande, » vulgaire.

‘La *chanson* de Montelimard, « Le reste est assez entendu du vulgaire, il suffit de dire que l’on se sert de ce quolibet estant en colere, » vulg.

‘La *chanson* du ricochet, i. « tousjours à recommencer, » vulg.

‘La *chanson* de Robin, i. « un discours ennuyeux. » vulg.

‘Couper du pain au *chantean*, i. « avoir du pouvoir en un lieu, » vulg.

‘Il le faut faire *chanter*, i. « il faut qu’il parle ou « qu’il confesse, » vulg.

‘Il faut *chanter* plus haut, i. « il faut offrir davantage de la marchandise, » vulg.

Voyons ce que cette lettre *chante*, i. « voyons ce qu’elle contient, » vulg.

Chanter devant la feste, i. « triompher devant la victoire. »

‘*Chanter* poüilles, i. « dire des injures, » vulg.

Chanter injures, « idem. »

Chanter le coeq, « se dit d’une poule qui imite le chant du coeq. »

‘La *chanterelle* du bourreau, i. « la petite corde qui estrangle, » vulg.

Il eust esté bon *chantre*, il entonne bien, c’est une allusion au double sens d’*entonner*, i. « il boit bien. »

Se debattre ou disputer de la *chape* à l’evesque, i. « d’une chose qui n’est pas en estre ou en nostre pouvoir. »

‘Il cherche *chape* cheute, i. « il cherche à attraper quelque chose, » vulg.

‘*Chapeau* ; vulg. pour infamie : elle a acquis un mauvais *chapeau*, i. « un mauvais renom. »

Chapeau bas, i. « ostez votre chapeau. »

Tant de morts que de blessez, il y a eu un *chapeau* de perdu, i. « il y a eu peu de mal ou de dommage en une querelle. »

‘Si vous y revenez je jetteray vostre *chapeau* par la fenestre, « c’est une menace vulg. d’un bon homme ou de quelque niais. »

On luy a fait porter le *chapeau* rouge, i. « il a eu la teste trenchée. »

La *chapelle* noire, i. « le jeu de paulme, » vulg.
Chapcroquer une personne, i. « solliciter, prier avec des submissions. »

Avoir voix en *chapitre*, i. « avoir quelque pouvoir ou autorité; pouvoir dire son opinion; » est respecté. »

Chapon, i. « du pain bouilli dans le pot. »

Chapon de Normandie, i. « une crouste de pain dans de la bouillie, » vulg.

Qui mange *chapon* perdrix luy vient, i. « qu'il faut faire bonne chere et n'estre point avarecieux, » vulg.

Les mains faites en *chapon* rosty, i. « crochuës d'un qui a les gouttes: ou qui desrobe volontiers. »

Se coucher en *chapon*, i. « si tost que la nuit est venuë. »

Faire *charbon* de tout bois, i. « se servir de tout. »

Que dit-on de la guerre, le *charbon* sera-t-il cher? « c'est une façon de demander des nouvelles » en raillant. »

Il y aura du *charbon* de rabais, i. « il faudra bien rabattre de ce que vous pensez ou esperez. »

A vilain *charbonnée* d'asne, i. « qu'il faut traiter » un vilain selon qu'il merite. »

Si vous ne le voulez croire *charbonnez-le*, « c'est » une sottise allusion de croire à *crayer*. » vulg.

Laissez les *charbons* aux asnes, i. « laissez les » pensées basses aux foibles esprits. »

Il n'y a pas *charge*, i. « le verre n'est pas assez » plein pour boire un bon coup. » Metaph.

Mettre la *charrette* devant les bœufs. Voyez à *Charruë*.

Charger ou charger de bois, i. « battre. »

Charger d'appointement, « idem. »

Charger, i. « s'enyvrer, » vulg.

Chargé, i. « yvre. Item, battu. »

Temps *chargé*, i. « obscur et pluvieux. »

Couleur *chargée*, i. « obscure, brune. »

Vin *chargé*, i. « noir, de couleur plus vive. »

Je vous feray *charier* droit, i. « je vous montray à faire vostre devoir, » vulg.

Prêter une *charité*, i. « rendre un mauvais » office. »

Vous estes un *charles*, par allusion de *chartelan*, i. « un discoureur; un abuseur par belles paroles, » vulg.

Charmer les pulces, i. « boire beaucoup; par ce » moyen nous ne sentons pas les pulces qui nous » mordent, » vulg.

Mettre les *charpentiers* et les cordiers en besogne, i. « se faire pendre. »

Il est *charpentier* ou fils de charpentier, il veut mettre la cheville dans le trou, i. « il veut commettre le peché de luxure. » vulg.

Mettre la *charruë* devant les bœufs, i. « renverser l'ordre d'une chose, » vulg.

Un dementy de *chartier*, i. « d'une personne » dont on ne se peut offenser pour l'inegalité de » la condition. »

Il est bon *chartier*, il charie bien droit, « cela se » dit vulgairement d'un qui en joiiant aux quilles, » fait passer sa boule droit au milieu sans en abbat- » tre pas une, » vulg.

Il jure comme un *chartier*, quelques uns y adjoûtent *embourbé*, i. « il jure excessivement. »

Il n'y a si bon *chartier* qui ne verse, i. « il n'y » a si sage homme qui ne fasse quelque faute, » vulg.

Estre en *chasse*, i. « estre extremement hasté et » avoir peu de temps de reste. »

Marquez cette *chasse*, i. « prenez garde à ce » point, remarquez cet incident: souvenez vous » de ce que je vous dis. »

Donner la *chasse*, i. « poursuivre vivement. »

De la *chasse*, i. « une grande quantité de chiens, » vulg.

Il n'est *chasse* que de vieux chiens, i. « les vieillards ont de l'experience. »

Il n'est *chasse* que de vieux loup, i. « un vieillard » est mieux experimenté qu'un jeune. »

On *chasse* de race, i. « l'on suit d'ordinaire les » coutumes des peres et meres. »

Donner la *chasse*, i. « poursuivre de près. »

Un beau *chasse-mouches*, i. « un beau membre. »

Un desjeuner de *chasseur*, i. « un bon desjeuner. »

Messe de *chasseur*, i. « courte. »

Chassieux comme un chat de mars, i. « extremement chassieux, » vulg.

Il en plumerà la *chastaigne*, i. « il luy coustera » cher. »

Bastir des *chasteaux* en Espagne, i. « fantastiquer. »

Chastrer les costerets ou fagots, « en oster une » partie, » vulg.

Chastrer une femme, i. « luy oster les testicules » du derriere. Il faut par consequent les y avoir » mises auparavant. »

Chastrer un livre, i. « en oster des feuilles, » vulg.

Penaut comme un *chat* qu'on chastre, i. « fort estonné. »

**Chat* fourré, i. « un juge lasche et paresseux. »
« Hem, un docteur par derision de la fourreure qu'il porte. » vulg.

Chat, i. « friand. »

Il ouvre les yeux comme un *chat* qui eond dans une goulliere, i. « il regarde avec passion ou estonnement. Le vulgaire use d'un mot que je laisse par homonesteté. »

Vendre *chat* en poche, i. « vendre une chose sans la faire voir. »

*Il ne se faut pas joïer avec les *chats*, i. « il ne faut pas se joïer ou familiariser avec ceux qui nous peuvent faire du mal. » vulg.

*Les *chats* sont chaussez, i. « il est grand jour, il est tard. » vulg.

*Esveiller le *chat* qui dort, i. « ramentevoir un affaire qui est facheux, et qui nous peut porter du dommage. » vulg.

Laisser aller le *chat* au fourmage. « cecy se dit d'une femme qui se laisse embrasser. » vulg.

*Emporter le *chat*, i. « s'en aller sans payer, on sans prendre congé. » vulg.

**Chat* qui a accoustumé de prendre des souris ne s'en peut tenir, i. « un meschant qui a pris une mauvaise habitude la quitte difficilement. » vulg.

*A bon *chat* bon rat, i. « à un facheux ou mauvais un autre qui luy peut resister. » vulg.

**Chat* esclaudé craint l'eau froide, i. « qui a souffert un dommage craint d'y retomber. » vulg.

Faire comme les *chats*, tomber sur ses palles, i. « n'encourir point de danger. »

*Il est comme les *chats* il craint de mouïller la patte, i. « il craint l'eau. »

Jetter le *chat* aux jambes, i. « accuser une personne fausement, luy imposer la faute d'un autre. » vulg.

**Chatter*, i. « estre friand, gourmander, manger des friandises. » vulg.

*Esveillé comme un *chat* qu'on foïette, i. « fort fin, fort rusé, qui prend bien garde à ses affaires. » vulg.

Tous *chats* sont gris de nuit, i. « toutes les femmes sont belles à l'obscurité. »

*Se *chatoïller* pour se faire rire, i. « se plaire à soy mesme; se former des imaginations. »

Homme *chatoïlleux*, i. « qui s'offense legement. »

Affaire *chatoïlleuse*, i. « d'importance et dange-reuse. »

**Chatoïlleux* de la gorge, i. « en danger d'estre pendu : qui a merité le pendre. »

**Chaud*, nostre vulgaire se sert de ce mot pour tesmoigner un mespris; par exemple, « un chaud personnage; un chaud medecin, etc. i. mauvais. » et de peu de doctrine. » vulg.

Chaud, i. « luxurieux. Item, prompt, impatient. » vulg.

Vous estes trop *chaud* pour abbreuver. Voyez a *Abbreuver*.

*Cela me tient bien *chaud*, i. « cela ne me sert de gueres. » vulg.

*Il y fait bien *chaud*, i. « il y a bien du danger. » vulg.

*Bien ne luy est ny trop *chaud* ny trop froid, i. « il trouve tout bon, il s'accommode de tout. » vulg.

Il ne trouve rien de trop *chaud*, ny trop pesant, i. idem. »

*Il n'y a ny *chaud* ny froid, i. « rien du tout à manger. » vulg.

Une *chaude* alarme, i. « vive et dangereuse. »

*La donner bien *chaude*, i. « donner bien de l'apprehension. » vulg.

*C'est *chaude* pratique, i. « il n'y a rien à gagner apres de luy. »

A la *chaude*, i. « promptement, sans tarder, sans considerer. »

Chaudement, « idem. »

*Nous voila bien *chaudement*, i. « nous voila bien accommodés. » vulg.

Tout *chaudement*, i. « depuis un moment. Item, pour refuser une chose à une personne, nous disons, tout *chaudement*, i. par ironie tout presentement vous aurez ce que vous demandez. » vulg.

*Faire comme le *chaudronnier*, mettre la piece apres du trou. « Ce mot s'explique de soy mesme à qui veut penser à la malice. C'est aussi, quand on ne met pas justement une piece à un habit à l'endroit où il est troüé, et ainsi des autres choses. » vulg.

Se *chauffer* à l'espagnolle, i. « au soleil. Nostre vulgaire le dit d'une autre sorte; mais je le fais à cause de l'impicté. »

Se *chauffer* aux despens de Dieu, i. « au soleil. »

*Venez vous *chauffer* à nostre feu apres cela, « cela se dit à un qui nous traite mal en paroles, on nous injurie. » vulg.

*Tirer ses *chausses*, i. « s'enfuir. Item, mourir. » vulg.

« N'y portez pas vos *chausses*, i. « n'y allez pas, » vulg.

« Il y a laissé ses *chausses*, i. « il y est mort, » vulg.

« Je voudrais que vous en eussiez plein vos *chausses*, il y faut sous entendre, de *matière fécale*, « c'est une raillerie que l'on dit à ceux qui souhaitent de l'or ou de l'argent. »

« Les droles sont dans vos *chausses*, « c'est une réponse vulgaire à qui nous appelle *drole*, ou nous dit quelque autre injure. »

« Vous y estes sans *chausse* pied, i. « vous entendez le point de l'affaire, vous comprenez : vous venez à bout de ce que vous avez entrepris, » vulg.

Chausser ses lunettes, i. « mettre ses lunettes sur son nez. »

Chausser bien vos lunettes, i. « regardez attentivement, et avec soing. »

« Je ne me *chausse* pas à son point, i. « je ne suis pas de mesme humeur, de mesme volonté, de mesme nature, » vulg.

Ils *chaussent* à un mesme point, i. « ils sont égaux. »

« Il ira en paradis tout *chaussé* et tout vestu, par ironie, avec de la facilité. « C'est pour dire qu'un homme est bigot. »

Il a *chaussé* sa teste, i. « il est obstiné il est entré en volonté de faire avec opiniastreté une chose. »

« Ne vous moquez pas des mal *chausses*, i. « ne vous riez pas de ceux qui ont quelque défaut ou incommodité, vulg. le reste est, *vos soutiers perceront*. »

« Il n'y a que les cordonniers de mal *chausses*, i. « il n'y a que ceux qui ont quelque chose en leur pouvoir qui s'en servent mal, ou qui en manquent. »

« Il a trouvé *chausseure* à son pied, i. « il a rencontré qui luy peut resister, » vulg.

Il est devenu *chaure-souris*, i. « il s'est perdu, il s'est esvanoïé, il a disparu, » vulg.

Mettre à *chef*, i. « finir, achever. »

Passer *chemin*, i. « avancer son voyage. »

« C'est le *chemin* de paradis, i. « estroit : ou n'y passe qu'un à la fois, » vulg.

« Montrer le *chemin* aux autres, i. « estre le premier à faire une chose : servir d'exemples. »

« Aller son grand *chemin*, i. « n'avoir point d'artifice, estre franc. »

Suivre le grand *chemin*, i. « faire comme les autres. »

« Tout d'un *chemin*, i. « tout d'un mesme temps ; en continuant. »

Demeurer en beau *chemin*, i. « cesser ou manquer de faire en une bonne ou facile occasion, » vulg.

« Mener par un *chemin* où il n'y a point de pierres, i. « traiter une personne avec rigueur, » vulg.

Faire le *chemin* à un autre, i. « aider, donner le moyen de faire. »

Nous sommes en beau *chemin*, i. « en estat de bien manger etc. »

« Il n'en faut point aller par quatre *chemins*, i. « il faut faire resolutement ; il faut conclurre ou achever : il se faut resoudre, » vulg.

« Le *chemin* de l'escole, i. « le plus long, » vulg.

Le grand *chemin* de l'hospital, i. « le moyen de s'appauvrir ou se ruiner. »

« Il m'a mené par toutes sortes de *chemins*, i. « il a cherché toutes les inventions pour me persuader, ou me porter à faire une chose, » vulg.

Battre les *chemins*, i. « courir et voler sur les grands chemins. »

Couper *chemin*, i. « oster le moyen de faire : prévenir ; empêcher. »

Gagner *chemin*, i. « avancer. »

« Passé docteur ou licencié sous la *cheminée*, i. « fait advocat sans estre examiné. »

Le feu est à la *cheminée*, i. « le gosier est alteré ou eschauffé pour avoir mangé des especes ; il faut boire, » vulg.

En *chemise*, i. « destitué de tous biens. »

Plier ses *chemises*, i. « s'en aller, » vulg.

« Faites vous faire des *chemises* neuves ; « cela se dit à une fille vieille et laide, afin de s'en froter le devant. »

« Il m'en souvient aussi peu que de ma première *chemise*, i. « il ne m'en souvient point, » vulg.

« Torcher le derriere à un autre de sa *chemise*, i. « l'aider de son propre fait, le secourir de ses propres facultez, » vulg.

Il seroit bon dans une *cheueviere*, pour servir d'espouvantail aux oiseaux, i. « il a fort mauvaise mine. »

« Du *cheuevis* ; vulgairement, i. « de l'argent. »

« L'ne *chenille*, i. « un qui rongé le peuple. »

« Qui *cherche* treuve, i. « qui se procure du mal le recontre ; qui a trop de curiosité treuve son mal-heur. »

« Il n'est *chere* que d'avaricieux, i. « les avarés font de grandes despenses lors qu'ils se mettent en humeur de traiter quelqu'un. »

Homme de bonne *chère*, i. « qui se traite ou nourrit bien. »

S'il y va on luy fera bonne *chère*, i. « qu'il se garde bien d'aller en ce lieu là. »

Chère entiere, i. « bien à soupper, et une femme à coucher la nuit avec soy. »

*Aujourd'huy en *chère*, demain en biere, i. « aujourd'huy gaillard, demain mort. »

Petit homme abbat grand *chesue*, i. « un petit homme en luié un grand, ou bien surmonlé un grand danger. Item, un homme de basse condition en ruine un grand. »

Abbatre un *chesue*, i. « tuer un homme. »

Cheval, i. « ignorant, grossier, lourdant. »

Cheval de carosse ou de bagage « idem. »

Un *cheval* eschappé, i. « un homme sans raison ou retenuë. »

Le *Cheval* de Pacolet, . c'estoît un cheval de bois enchanté qui portoit un homme en un moment à mille lieues de là où il estoit, vulg. On dit, il faudroit avoir le cheval de Pacolet pour aller si viste en ce lieu là. »

*Il est bon *cheval* de trompette, il ne s'estonne pas pour le braït, i. « les paroles ne l'espouvaient ou ne l'esmeuvent pas. »

*Il est comme les *chevaux* de trompette, il boit à tout gué, i. « il boit et mange par tout où il se rendre, et lors qu'il en est question. »

*Estre à *cheval*, i. « en bon estat, avoir bonne fortune. »

*Estre mal à *cheval*, i. « estre mal à son aise. »

*Parler à *cheval*, i. « imperieusement, » vulg.

Les maladies viennent à *cheval*, et s'en retournent à pied, i. « viennent viste, et se guerissent lentement. »

*Monter sur ses grands *chevaux*, i. « se mettre en colere, crier, braver, » vulg.

*On le cherche à pied et à *cheval*, i. « avec bien du soin et de la peine, de tous costez, » vulg.

Nos *chevaux* en ironl mieux, « c'est ce que disent les bons compagnons lors qu'ils sont à table, » parce qu'on tient que l'on est plus leger apres avoir mangé. »

Cheval fait, et valet à faire, i. « qu'il faut prendre un cheval tout dressé, et un valet que l'on puisse instruire à sa fantaisie. »

Cheval fait, et femme à faire, « celuy cy se raporte au precedent. »

Vendre son *cheval* pour avoir de l'avoine, i. « se deffaïre du principal mal à propos pour avoir le moindre. »

Il fait bon aller à pied quand on meïne son *cheval*

par la bride, i. « entreprendre un travail sans contrefaïre. »

Mener son *cheval* par la bride, i. « estre assuré de son fait. »

Il n'y a si bon *cheval* qui ne bronche, i. « si sage homme qui ne fasse quelque faute. »

Changer son *cheval* borgue à un avengle. Voyez à *Borgue*.

Il fait comme les bons *chevaux*, il s'eschauffe en mangeant, i. « il ne se refroidit point à table. »

Cheval de paille cheval de bataille, i. « un cheval qui mange de la paille est plus propre à travailler. »

Cheval aux quatre pieds blancs, i. « un extravagant. Item un grand prometteur. »

Prendre un *cheval* par les crins, i. « faire ou entreprendre de grandes choses. »

Jamais bon *cheval* ne devint rosse, i. « jamais homme de bonne nature ne devint lasche. »

Chevalier une personne, i. « poursuivre, solliciter. »

Chevalier de Cornoüaille, i. « cornard. »

**Chevalier* de Pordre de Jean-Guillaume, i. « pendu, » vulg.

*Faire *chevaucher* une chose sur un autre, i. « la faire porter ou croiser dessus, comme un ais, etc. » vulg.

**Chevaucher* la vieille, i. « perdre tout une partie sans prendre un coup, nostre vulgaire le dit plus salement, » vulg.

Faire les cheveux, i. « tondre un homme, luy couper les cheveux. »

Se prendre ou tirer les *cheveux*, i. « se battre et se tirer aux cheveux comme les femmes. »

Tirer un discours par les *cheveux*, i. « faire des metaphores ou abusions fort estoignées. Item, affecter fort sa façon de parler. »

Tenir la fortune ou l'occasion par les *cheveux*, i. « la tenir en son pouvoir. »

Faire compter les *chevilles*, i. « faire attendre long temps à une porte. »

*Il n'y a point de trou qu'il n'y trouve une *cheville*, i. « point de chose qu'on luy propose qu'il n'y fournisse d'excuse, » vulg.

*Mettre la *cheville* dans le trou, i. « faire l'acte charnel, » vulg.

**Cheviller* bien une affaire, i. « la conclurre et la bien assurer, » vulg.

Chevir, i. « venir à bout, » vulg.

Il ressemble les *chevres*, « la barbe luy vient devant l'entendement. »

Il tourne les yeux à la teste comme une *chevre* qui avorte.

*Prendre la *chevre*, i. « se mettre en colere. » vulg.

Où la *chevre* est liée il faut qu'elle broute. Voyez à *Brouter*.

*C'est comme *chez nous*, i. « nous faisons de « mesme. Item, la mesme chose se rencontre en « moy; j'ay la mesme costume, la mesme peine, « le mesme desir, etc. Le reste est, *on y moule avec « une eschelle*, » vulg.

*J'ay un *chez moy*, i. « une maison qui m'appar-
tient, » vulg.

*Vous passerez par *chez nous*, i. « vous aurez
« quelque jour besoin de moy, vous tomberez quel-
« que jour entre mes mains, » vulg.

Une *chicaner*, « certain cerele fichté en terre par
« où l'on passe une bouille. »

Chicaner, i. « ne proceder pas franchement. »

Chicaner, « pour escrire menu et mal. »

Une *chicheface*, i. « un avare, » vulg.

*Le diable soit *chicheté*, i. « faisons bonne chere ;
« cela se dit lors qu'on est en train de se bien
« traicter. »

Un *chien hargueux*, i. « un querelleux. »

*Les *chiens* courans du boureau, i. « les archers
« et sergens, » vulg.

*Avec les *chiens* on ne gaigne que des pulces, i.
« il n'y a rien à profiter avec les incivils ou igno-
« rans. »

A ton *chien* de despit, i. « en despit de toy. »

*Jamais bon *chien* n'abbaye à faute, i. « un habile
homme ne manque jamais en son dessein. Item,
« un bon joüeur gaigne ordinairement le coup qu'il
« a creu emporter auparavant, » vulg.

*Comme le *chien* du jardinier, qui ne mange point
« de choux, et ne vent pas que personne en mange,
i. « un homme qui ne jouit pas d'une femme, où
« ne gousté point quelque autre chose, et lasche
« d'empescher que les autres le fassent, » vulg.

*Vostre *chien* mort il encore, i. « estes vous en-
« core mauvais, ou en colere. »

Il faudroit amener le *chien* et le chat, « cela se
dit pour s'excuser de mener plusieurs personnes
« avec soy en quelque lieu, » vulg.

Le *chien* commande au chat, et le chat à sa
« queué, i. « le maistre commande au valet, et le
« valet commande à un autre, au lieu de le faire
« luy mesme. »

*Vostre *chien* m'a mordu, i. « je me suis enyvré
« de vostre vin, » vulg.

*Le *chien* du fourbisseur m'a mordu, i. « il a esté
« blessé d'une espée, » vulg.

*Heureux comme le *chien* de Brusquet qui alla au
bois, et le loup le mangea, i. « mal fortuné, » vulg.

*Il ressemble les grands *chiens*, il vent pissier
contre la muraille, i. « il vent faire comme les
« grands, il vent faire comparaison avec ceux qui
« sont plus que luy, » vulg.

Faire le *chien* couchant, i. « s'humilier. »

*Il ressemble le *chien* de Jean de Nivelles, il s'en-
fuit quand on l'appelle, i. « il s'en va lors qu'il est
« convié, » vulg.

Entre *chien* et loup, i. « au declin du jour, entre
« le jour et la nuit. »

*Deux *chiens* apres un os, i. « deux personnes
« qui pretendent la mesme chose, » vulg.

*Petit *chien* belle queué, i. « petit homme grand,
« etc. » vulg.

*Entrez nos *chiens* sont liez, i. « il n'y a point de
« danger, vous pouvez entrer librement, » vulg.

*Il mourroit plustost un bon *chien* de berger, i.
« un honneste homme mourroit plustost, qu'un
« coquin ou meschant, cela se dit, lors que l'on a
« peur qu'une personne meure dont il ne faut pas
« faire grand estat, » vulg.

*Il ne se faut point moquer des *chiens*, que l'on
ne soit hors du village, i. « il ne faut point rire que
« l'on ne soit sorty du danger, » vulg.

*A un bon *chien*, il n'arrive jamais un bon os, i.
« un honneste ou habile homme rencontre peu sou-
« vent une bonne fortune, au contraire on la voit
« favoriser les meschans ou ignorans, » vulg.

*Il vaut mieus estre mordu d'un *chien* que d'une
chienne, i. « il vaut autant souffrir un dommage
« que l'autre, » vulg.

*Qui perd un *chien*, et recouvre un chat, c'est
lousjours une beste à quatre pieds, i. « qui perd
« une chose et en recouvre une autre, l'affaire est
« egal ou indifferent, » vulg.

*Je vous traicteray en *chien* courtant, i. « je vous
« traicteray rigoureusement: je vous batteray bien, »
vulgair.

*Pendant que le *chien* chie, le loup s'en va, i.
« tandis que l'on s'amuse l'occasion se perd, » vulg.

*Il a un *chien* d'esprit, i. « un esprit inventif: ou
« bien malicieux: une *chienne* de memoire, i. forte.
« Item, mauvaise, et ainsi des autres, » vulg.

C'est un bon *chien*, i. « un bon maraud, un
« meschant frippon. »

**Chienne* chaude, « injure qui se dit à une femme
« desbauchée, » vulg.

Appetit de *chien*, i. « insatiable. »

Un disner de *chien*, i. « mauvais. »
 Ris de *chien*, i. « flatterie intéressée. »
 Dormir en *chien*, i. « un soleil pendant la chaleur. Item, un peu devant le repas. »
 Il donne l'avoine aux *chiens*. « c'est pour se moquer d'un qui se dit maistre d'hostel d'une grande maison, et n'est qu'un coquin. » vulg.
 Ils s'accordent comme *chiens* et chats, i. « ils sont mal d'accord. » vulg.
 Il est heureux comme un *chien* qui se noye, i. « malheureux. »
Chié grasse, i. « un avare, » vulg.
Chien-braye, i. « lasche : proprement un chiard, » vulgaire.
 Il ressemble *chiénit*, il s'en doute, i. « il croit que l'affaire est de la sorte. » vulg.
 Il a *chié* dans ma malle, i. « il m'a desobligé, je n'ay plus de volonté pour luy. » vulg.
 C'est bien *chié* chanté, « nostre vulgaire se sert de ces mots, pour rebuter ou desaprouver le discours d'un autre. »
 Autant *chié* un bœuf que mille mouscherons, i. « un puissant peut autant fournir d'argent que mille petites gens. »
Chier des yeux, i. « pleurer. »
Chier dans ses chausses de peur, i. « estre extrêmement espouventé. »
 Un *chicur* de douzains, i. « un avare, » vulg.
 Vulgairement, cela est bien *chiffon*, i. « bien petit, bien estroit, bien malourny de matiere. »
Chinquer, i. « boire. Il a quelque rapport à *Schencken* ou *einschenken*, Alleman, qui signifie *verser*. »
Chiquet à ebiquet, i. « petit à petit, un peu à la fois, » vulg.
 Une *chocailon*, i. « une femme qui boit beaucoup de vin, » vulg.
 Cela me *choque*, i. « m'offense. »
 Cela me *choque* l'oreille, i. « ne me sonne pas bien à l'oreille. »
 Il se *choque* en ses discours, i. « il se contredit. »
 Ces choses se *choquent* entr'elles, i. « elles sont contraires. »
Choquer l'honneur, la reputation, etc. « c'est à dire, attaquer, leser, offenser l'honneur, etc. »
Choisir de l'œil, i. « regarder avec dessein. »
 Qui *choisit* prend le pire, i. « bien souvent en choisissant avec trop de soin on fait une mauvaise election. »

Qui *choist* et prend le pire, est maudit de l'Evangile, i. « qu'il faut choisir avec prudence et promptement, » vulg.

Quand la *chose* est faite, le conseil en est pris, i. « on ne la peut plus reculer, ou y remedier. »

Chose, ou bien, *chose* qui n'a point de nom, i. « un badin. Item, un inconnu, » vulg.

Il y a bien des *choses* en un chosier, i. « il y a bien à dire ou à considerer aux affaires d'un monde, » vulg.

Faire la *chosette*, i. « l'acte venerien. »

Un *chosier*, « mot fait à plaisir, comme qui diroit, « un arbre qui produit des choses. Voyez cy dessus à *Chose*. »

Il l'aime comme les *choux*, i. « il le lait. Le reste est : il voudroit l'avoir mangé, » vulg.

Ce n'est pas tout que des *choux*, il y faut de la grasse, i. « ce n'est pas assez d'avoir commencé, « il faut achever. Ce n'est pas tout d'avoir une partie d'une chose, il en faut posseder le reste, » vulg.

Il en fait comme des *choux* de son jardin, i. « il en dispose à sa fantaisie, » vulg.

Faire ses *choux* gras, i. « tirer un grand profit d'une chose, » vulg.

Faites-en des *choux* ou des pastez, i. « disposez-en comme il vous plaira, faites-en ce que vous voudrez, » vulg.

Tout à travers des *choux*, i. « sans consideration, » vulg.

Frere Coupe-*chou*, i. « un frere lay qui travaille au jardin. »

Chou pour chou, i. « à la pareille. »

Chou pour chou Aubervilliers vaut bien Paris, i. « prix pour prix, cette personne là vaut bien l'autre, » vulg.

Un *chirinfrecau*, i. « un coup ou blessure sur la teste. »

Churltupper, i. « boire excessivement. » vulg.

Chut, « mot vulgaire pour faire taire. »

Chut motus la cane pond, i. « taisez vous. » vulg.

CI

Droit comme un *cierge*, i. « bien droit. » vulg.

Ferrer les *cigales*, i. « perdre son temps. »

Chanter le chant du *cigne*, i. « chanter sa fin ou sa mort. »

Il a fait son *cimetiere* en ce lieu-là, i. « il y est mort, » vulg.

Il a couché au *cimetiere* il a de l'esprit, « c'est

« un quolibet du vulgaire, pour dire qu'une per-
sonne est habile ou spirituelle. »

« Donner *cinq* et quatre, la moitié de dix-huit, i.
donner deux soufflets; le premier d'avant main,
n'est que de quatre doigts, et un second de revers,
« tous les cinq frappent à la fois, » vulg.

« Mettre *cinq* et refirer six, i. « prendre quelque
chose dans un plat, etc. »

« Cet habit vous est fait comme de *cire*, i. « il vous
sied bien, il vous joint bien au corps, » vulg.

« Prendre de la *cire*, i. « se choquer la feste contre
quelque chose de dur, » vulg.; abbattre de la *cire*,
idem.

« Elle foudroieroit toute une paroisse de *cire*, ou
bien ses yeux font de la *cire*, i. « elle est fort chas-
sieuse, » vulg.

« *Cirons* S. Job, le vulgaire dit, S. Josse, il n'en
fait que trois pour faire un ladre, i. « de grosses
« galles, et bien larges, » vulg.

« Une grosse *citrouille*, i. « une grosse fille. »

« Voilà un gros *civé*, » c'est pour dire vulgaire-
ment, qu'une chose est de peu de conséquence. »

CL

« Le pays de *Clacquelent*, i. « lieu où l'on tremble
« de froid, Item, où l'on suç la verole, vulg. d'au-
tres disent, l'*isle*. »

« Cela est bien *clair* semé, i. « bien rare, » vulg.

« A *claires* voyes, i. « percé à jour; que l'on voit
« le jour à travers. »

« Le *clair* de la lune, i. « la lumière. »

« Le *clair* d'un œuf, i. « le blanc ou la glaire. »

« Voir *clair*, i. « avoir bonne veüe. »

« Oüir *clair*, i. « avoir l'oüye subtile. »

« Faire *clair*, i. « temps serain, ou grand jour. »

« Fen *clair*, « flamme. »

« Brusler *clair*, i. « faire de la flamme. »

« A *clair*, i. « clairement, ouvertement. »

« Le plus *clair* de son bien, i. « le plus net, le
« moins embrouïllé. »

« Ses affaires sont *claires*, i. « il a flux de ventre, »
vulg.

« Avoir la *clef* des champs, i. « estre libre, ou
« delivré de prison, » vulg.

« Jetter les *clefs* sur la fosse, i. « renoncer à la
« succession d'une personne morte. »

« Il en parle comme un *clere* d'armes, i. « igno-
« ramment. »

« Aussi fait bien vostre *clere* messire Jean, « cette

« façon de parler vulgaire sert à faire entendre que
« l'on desire une chose aussi bien qu'une autre. »

« Un pas de *clere*, i. « une faute. »

« Joüir à *clique* mussette, i. « se cacher, » vulg.

« De la *clinquaille*, i. « de l'argent, » vulg.

« La langue luy va comme le *cliquet* d'un moulin,
i. « il parle fort viste et beaucoup. »

« *Cloche* aux pieds, i. « bube ou vescie pleine d'eau. »

« Rapporter les *cloches* d'un lieu, i. « venir avec
« des vescies aux pieds pour avoir trop cheminé, »
vulg.

« Il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, « il ne
« faut pas user de finesse devant les meschans ou
« rusez. »

« Perdre le *clocher* de veüe, i. « s'esloigner fort
« d'un lieu. »

« Je say de quel pied il *cloche*, i. « je connois sa
« façon de proceder, » vulg.

« *Clocher* des deux costez, i. « estre inconstant,
« pencher vers l'un et l'autre party. »

« *Clorre* la bouche, i. « faire taire. »

« Se tenir *clos* et couvert, i. « en seureté. »

« Nuit *close*, i. « entierement veüe. »

« Il ne vaut pas un *clou* à soufflet, i. « il ne vaut
« rien du tout, » vulg.

« Un *clou* chasse l'autre, i. « une passion chasse
« l'autre. »

« River les *clous* à quelqu'un, i. « le reprendre, »
vulg.

« Coïgner le *clou*, i. « s'endormir bien fort. »

CO

« De la *cochenille*, i. « gens vestus d'escarlatte. »
vulg.

« Une porte *cochere*, i. « la nature bien large, »
vulg.

« Il faut mourir petit *cochon* il n'y a plus d'orge, i.
« il ne reste plus rien. »

« Vous auez un *cochon* de ma chienne, « pour
« dire en riant que l'on donnera quelque sorte de
« recompense. »

« Les *cochons* de son aage ne sont plus bons à
« servir, i. « elle est vieille. »

« Se *cochonner*, « se dit des petits enfants qui font
« le cochon en dormant. »

« Gras comme un *cochon*, i. « bien gras. »

« Manger le *cochon* ensemble, i. « complotter,
« conspirer ensemble. »

Rappeler le *cochon*, i. « retourner à son premier propos. »

Chanter le *coeq*, « par métaphore, se dit d'une femme qui parle plus haut que son mary. »

Un *coeq* à l'asne, i. « un discours sans suite. »

*Le *coeq* de la paroisse, i. « le principal d'un lieu. »

*Le *coeq* du quartier, i. « celui qui couche avec les femmes. »

*Ou la bonne femme vendit son *coeq*, hors de connoissance, i. « en un lieu esloigné ou inconneu, » vulg.

Coëffer. Voyez *Coiffer*.

Apprendre par *cœur*, i. « de mémoire. »

Disner ou soupper par *cœur*, i. « ne manger point. »

Prendre à *cœur*, ou bien avoir à *cœur* une chose, i. « s'y attacher avec affection. Hem, s'offencer. »

Avoir sur le *cœur*, i. « avoir un reste de ressentiment. »

*Avoir le *cœur* au mestier, i. « prendre un extrême plaisir à une chose. »

A *cœur* jeun, i. « à jeun, avant que d'avoir mangé. »

A *cœur* failly, i. « entierement abbatu. »

Le *cœur* de l'esté, de l'hiver; de la ville, etc., i. le milieu. »

Cœur de fruit, i. « le milieu où est la semence. »

De *cœur* de four, i. « cuit au milieu du four. »

*Vostre *cœur* est dans le ventre d'un veau, « nos filles du vulgaire respondent ainsi à un homme qui les appelle *mon cœur*. »

A *cœur* ouvert, i. « franchement. »

*Il s'en est donné au *cœur* joye, i. « il en a mangé tout son saoul, » vulg.

Tenir son *cœur*, i. « avoir de l'animosité. »

Repandre *cœur*, i. « reprendre courage. »

*Il a bon *cœur* il ne rend rien, i. « il ne restitue pas volontiers. »

C'est son *cœur*, i. « ce qu'il aime le plus. »

*Mettre le *cœur* au ventre, i. « donner du courage. »

Le *cœur* vous en dit il, i. « avez vous volonté de joier, de boire, de manger, etc. »

Jetter du *cœur*, i. « vomir. »

Jetter du *cœur* sur le carreau, « idem. »

Que vous dit le *cœur*, i. « en quel eslat estes vous? »

x.

Il sent son *cœur*, i. « il a du ressentiment et du courage. »

*Elle est belle au *coffre*, i. « laide de visage et riche, » vulg.

*Il entend cela comme à faire un *coffre*, i. « il n'est pas fort adroit à cela, » vulg.

Sur les *coffres* du roy, i. « aux despens de sa Majesté. »

Coffrer, i. « mettre en prison, » vulg.

Cognoistre. Voyez *Connôître*.

*Se *coiffer* d'une femme, i. « en devenir amoureux, »

Se *coiffer* d'amour, « idem, » vulg.

*Se *coiffer*, i. « s'enyvrer. »

**Coiffé*, i. « amoureux; et yvre. »

On l'a *coiffé* d'un pot de chambre, i. « on luy a jetté de l'urine sur la teste. »

Il est né *coiffé*, i. « il est heureux. »

**Coiffer* roline, i. « s'enyvrer. »

L'n chien bien *coiffé*, « qui a belle teste, et les oreilles longues. »

*Il ressemble *Coigne-festu*, il se lûc, et ne fait rien, i. « il travaille beaucoup en vain. »

**Coigner*, « pour battre, » vulg.

**Coigner* une femme, i. « faire l'acte charnel. »

*Son mary s'est estranglé d'un *coïn* de beurre à la gueule d'un four, « cela se dit lors qu'une nourrice se presente qui n'a jamais esté mariée, » vulg.

Ils sont frappez au mesme *coïn*, i. « ils sont d'une mesme nature. »

Il n'est pas du bon *coïn*, i. « il est de mauvaise qualité. »

*Il n'a jamais bougé du *coïn* de son feu, i. « il n'a rien veu, il n'a point d'expérience. »

Regarder du *coïn* de l'œil, i. « de costé. »

Col de grûc, i. « un grand col, et bien long. »

*Cela luy rompt le *col*, i. « le ruine, » vulg.

Colintampon, i. « la batterie de tambour des Suisses. »

*Un gros *colintampon*, i. « un gros homme, » vulg.

*Gens qui ont la *colique* à l'estomac, i. « des sergens. Pour la ressemblance de leurs armes ou marques, à une pierre appelée *colique*, » vulg.

**Colique* S. Malhurin, i. « folie, » vulg.

La *colique* cornuë, i. « l'erection du membre, » vulg.

- Une *colation* de moine, i. « bonne et ample. »
 *Donner ou ficher la *colle*, i. « persuader, cajoler, en faire à croire, » mot de jargon.
 *La *colle* est franche, i. « la menterie est bonne ou persuasive. »
 Tenir on prendre au *collet*, i. « tenir un homme ou l'emprisonner. »
 Mettre la main sur le *collet*, « idem. »
 Prester le *collet*, i. « résister, s'opposer. »
 Le *collier* de misère, « les sangles d'un colporteur, les bretelles d'une holle, les crochets d'un crocheteur, etc. »
 Estre au *collier*, i. « estre attaché, contrainit, sujet à quelqu'un. »
 *Le chien au grand *collier*, i. « le plus apparent d'un lieu. »
 *Gagner la *colline*, i. « s'enfuir, » vulg.
 *Le *combien*, i. « la nature de la femme. » vulg.
 Besogne de *commande*, i. « que l'on commande de faire. »
 Les *commandemens* de monsieur de Bouillon, personne ne se remuë, i. « dont on ne se soucie gueres. »
Commander une ville, i. « qui se dit d'une montagne, i. estre plus haute. »
Commander une paire de bottes, « dire au cor-domnier qu'il fasse des bottes, et ainsi des autres choses. »
 Il y a *commencement* à tout, « cela se dit à un qui commence à souffrir quelque incommodité. »
 *Le *comment* à nom, i. « la nature de la femme, » vulg.
 Une bonne *commere*, i. « une femme gaillarde. »
 « Item, une garce. »
 Traiter en *commissaire*, i. « faire bonne chere, « emplit bien les plats. »
 Tous biens sont *communs*, il n'y a que le moyen de les avoir, « ecy se dit, quand on voit quelqu'un prendre librement le bien d'autrui. »
 Avoir la *compagnie* d'une femme, i. « concher avec elle. »
 Homme de *compagnie*, i. « qui s'accommode facilement. »
 *Par *compagnie* on se fait pendre, i. « qu'il faut faire comme les autres, qu'il se faut accorder à ce que font les autres. »
 Un *compagnon*, i. « un drôle, un rusé. »
 **Compagnon* de l'argot, i. « gueux, » vulg.
 Un petit *compagnon*, i. « un homme de basse condition. »

- *Demandez à mon *compagnon*, qui est aussi menteur que moy, « l'on dit ecy à une personne qui se veut excuser sur le rapport d'un autre, » vulg.
 Qui a *compagnon* a maistre, i. « en une partie un *compagnon* ne peut rien faire sans l'aveu de l'autre. »
 *Il n'y a ny *comperre* ny commere l'enfant est chretien, « nostre vulgaire en colere se serl de ces mots pour dire que l'on n'a point d'egard à l'alliance ou connoissance. »
 Tout y va par *comperre* et par commere, i. « tout s'y fait par faveur, » vulg.
Comperre je me lie à vous ; l'autre respond, *comperre*, c'est folie à vous, i. « qu'il ne se faut pas toujours fier à ceux de sa connoissance. »
 *Mal *complexionné*, i. « mal appris, mal instruit, » vulg.
 Le compliment du *cordelier*, i. « un grand mercy après avoir disuë. »
 *Les *compliments* de la place Maubert, i. « des discours du vulgaire, v. g. cela vous plaist à dire, et autres semblables, » vulg.
 Elle est de bonne *composition*, i. « elle est un peu garce, elle se prostituë. »
 *Les femmes peuvent mieux comprendre que les hommes, « l'équivoque s'entend en partageant le mot de *comprendre* en deux, » vulg.
 Un *compromis*, i. « une lile accordée ou fiancée. »
 « Partagez le mot en deux. »
 Les bons *comptes* font les bons amis, i. « qu'il faut compter souvent et s'accorder. »
 *Avoir son *compte*, i. « estre content ; avoir ce que l'on desire ; avoir le visage gay. »
 *Prenez garde au *compte*, il en eschappe par derrière, « l'on dit ecy à une personne qui pelle, » vulg.
 *Rendre *compte*, i. « rendre gorge, vomir, » vulg.
 Je n'y trouve pas mon *compte*, i. « cela ne m'accommode pas. »
 *Vous estes bien loing de vostre *compte*, i. « fort esloigné de ce que vous vous promettez ou imaginez. »
 *Au bout du *compte*, i. « enlin, à la fin. »
 A ce *compte* là, i. « par ce moyen là, à ce que je voy, selon cela. »
 *Le *compte* à Jean Bertaut vingt et onze, i. « justement ce qu'il faut pour achever un compte. »
 *Vous n'y trouverez pas vostre *compte*, i. « vous y perdrez. »
 *Vous m'en *comptez*, et si ce ne sont pas des quarts d'escus, i. « vous me voulez persuader ;

« vous m'en voulez faire à eroire, vulg. C'est par allusion de *comter*. »

Nous *compterons* nous deux, i. « je vous punirai à la fin de toutes vos fautes. »

Elle ne *compte* plus les jours, i. « cette femme accouche ou est sur le point d'accoucher. »

Il est *compté* pour rien, i. « on ne fait point d'état de lui. »

Prendre l'argent sans *compter*, i. « desrober. »

*Sans *compter* les femmes et les petits enfans, « c'est pour se moquer de quelqu'un qui fait des hyperboles, ou rapporte un nombre de choses ou de personnes qui n'est pas croyable. »

Compter sans son hoste, i. « résoudre une chose seul ou se l'imaginer, sans avoir la volonté ou consentement des autres. »

*Vous ne *comptez* pas bien, i. « vous vous abusez, ou bien, vous ne dites pas la chose comme elle est, » vulg.

**Compter* les morceaux à une personne, i. « lui plaindre sa vie. ne lui donner gueres à manger. »

Compter pour perdu, i. « n'y avoir plus d'esperance, ou n'estimer plus une chose. »

*Il en *compte* par où il en seait, i. « il parle excessivement, » vulg.

*Un *compteur*, i. « un grand discoureur, » vulg.

En bonne *conche*, i. « bien vestu, en bon estat. »

**Condamner* une fenestre ou une porte, i. « la fermer avec des clous ou autre chose afin qu'elle ne s'ouvre plus. »

Confit en doctrine, i. « tout remply de science et ainsi des autres choses; comme, *confit en malice*, etc. »

La grande *confrairie*, i. « les gens mariez. »

Estre de la *confrairie* du pot au lait, i. « avoir de petits enfans, » vulg.

De la *confrairie* de saint Prix, i. « marié. Allusion à *Pris*. »

*Estre de la *confrairie* Saint Merry, par allusion de *marry*, i. « se repentir d'estre *marie*, » vulg.

*Il est de la *confrairie* S. Hubert, il n'enrage pas pour mentir, i. « c'est un grand et assureur menteur, » vulg.

La *confrairie* d'Acteon, i. « les cocus ou cornards. »

*Il est de la *confrairie* des quinze vingts, i. « il ne voit gueres clair, » vulg.

*N'oubliez pas la *confrairie* des pourceaux, d'autres disent, *le lumineux*: « on se sert de ces mots, « lors que quelqu'un rotte, » vulg.

Prendre *conqué* de la compagnie, i. « s'en aller sans dire à bien. Item, mourir. »

*Chasser aux *conins* ou conils, par allusion de *conin*, i. « courir apres les femmes, faire l'amour. »

Je ne me *connois* point à cela, i. « je ne le veux pas faire, je ne le feray pas. »

Se *connoistre* à une chose, i. « la bien entendre. »

Connoistre une femme, i. « user avec elle. »

Connoistre charnellement, « idem. »

Connoistre, i. « s'appercevoir. »

*Je ne me *connois* point à cela, i. « je n'ay point de dessein de le faire, je ne le veux pas. »

*Qui ne vous *connoistroit*, « cela se dit vulgairement à un qui tasche de nous tromper; ou bien par jeu, pour dire qu'une personne est malicieuse. »

*Cette femme là est bien *connuë*, par allusion, i. « elle est bien fournie de nature. »

Conscience à ponts levés; antique, i. « une mauvaise conscience. »

*Il a la *conscience* large comme la manche d'un cordelier, i. « mauvaise, » vulg.

*Mettez cela sur vostre *conscience*, i. « beuvez ce verre de vin, » vulg.

Mettre la main sur sa *conscience*, i. « considerer consciencieusement ce que l'on fait ou dit. »

Faire *conscience* d'une chose, i. « avoir consciencieusement de la repugnance à la faire. »

Voila un bon *conseil*, mais il n'en faut pas user, ou dit cecy à qui persuade une chose mal à propos. »

*Se *conseiller* tout bas, i. « vulgairement parler tout bas à l'oreille l'un de l'autre. »

*De la *conserve* de four, i. « de la pâtisserie. »

*Plaider aux *consuls*, « c'est par allusion ou division du mot, lors que les femmes suent en cette partie de leur corps, » vulg.

**Contes* de la cigone, i. « des fables ou niaiseries. »

**Contes* de peau d'asnon, idem.

**Contes* au vieux loup, idem.

**Contes* de vieilles, de nourrices, etc. idem.

**Contes* à dormir debout, idem.

**Contes* de ma commere l'oye, idem.

Ils en font leurs *contes*, i. « ils en discourent familièrement à leur table, ils s'en moquent. »

Faire *conte*, i. « estimer. »

*Faire *conte* d'aller, etc. « se proposer, » vulg.

Tu nous en veux *conter*, i. « tu nous dis des sottises; tu nous veux persuader impertinemment. »

Lors que tout le monde sera content, i. « jamais »
 La *continuité* emporte l'homme, i. « on se perd ou
 ruine en continuant. »

Contraint en ses habits, i. « qui n'est pas vestu
 selon sa condition, à qui les habits ne sont pas
 seants et convenables. »

A *contrecœur*, i. « mal volontiers. »

Avoir à *contrecœur*, i. « haïr ou abhorrer. »

Chose *contrefaite*, i. « qui n'est pas naturelle. »

Prendre une affaire à *contrepoil*, i. « au contraire
 de ce qu'elle est. »

Tout me vient à *contrepoil*, i. « tout m'est con-
 traire. »

A *contre-temps*, i. « hors de temps, et de saison. »

Contrôler quelqu'un, i. « prendre garde à luy,
 contrarier ses actions. »

Un *contrôleur*, i. « un qui veut reformer les
 actions d'autrui. » Metaphore.

Les moines exhortent les Dames de donner à
 leur *convent*. « partagez le mot vous entendrez
 l'équivoque. »

Pour un moine ne faut le *convent*, i. « une seule
 personne ne fait pas exception. »

Coy. Voyez à *Cocq*.

Il n'est pas encore hors de la *coque*, i. « il est
 encore fort jeune et sans expérience. »

Une *coquette*, i. « une poulle, mot enfantin. »

Une *coquette*, i. « une femme de moyenne condi-
 tion qui veut faire la Dame : une discoureuse ;
 une impertinente. »

La *coquille* luy demange, i. « elle a des ressen-
 timents de nature. Elle est en aage d'estre mariée, »
 vulg.

A qui vendez vous vos *coquilles*, i. « à qui vous
 adressez vous, à qui est aussi fin que vous pou-
 vez estre : le reste est à ceux qui reviennent de
 « S. Jacques ou S. Michel, » vulg.

Vendre bien ses *coquilles*, i. « vendre bien cher
 sa marchandise, » vulg.

Je parle pour mes *coquilles*, i. « pour mon inter-
 est particulier, » vulg.

Il n'a pas encore la *coquille* hors du cul, i. « il
 est fort jeune, et sans expérience, » vulg.

Qui a de l'argent a des *coquilles*, i. « peut acheter
 tout ce qu'il desire, » vulg.

Baïlleur de *coquilles*, i. « un menteur ou trom-
 peur. »

De mauvais *corbeau* mauvais œuf, i. « meschant
 fils d'un meschant pere. »

Changement de *corbillon* fait appetit de pain

benit, i. « le changement plaist, et principalement
 « de femmes. »

Avoir plusieurs *cordes* à son arc, i. « plusieurs
 « sciences, ou moyens de gagner sa vie. »

Toucher la *corde*, i. « toucher à ce qui est de plus
 sensible. »

Toucher sur la grosse *corde*, i. « sur ce qui est
 « de plus important. »

Ne touchez pas sur cette *corde* là, i. « ne parlez
 « pas de cet affaire. »

Traïner sa *corde*, i. « attendre asseurement
 « d'estre puny. »

Mettre une *corde* à l'espinette, i. « user avec une
 « femme, » vulg.

Il a de la *corde* de pendu, « cela se dit d'un qui
 « gagne ordinairement au jeu, » vulg.

Une *corde* de bois, i. « une certaine quantité que
 l'on mesure à la corde. »

Avoir le mal de la *corde*, i. « estre pendu. »

Il y aura beau jeu si la *corde* ne rompt, i. « si
 « nous ne manquons point à nostre dessein on
 verra de belles executions. »

Il est au bout de sa *corde*, i. « il ne sçait plus
 « que dire. »

Pendant que la *corde* est au puits, i. « tandis
 « que nous sommes en estat de faire. »

Filet sa *corde*, i. « faire de mauvaises actions qui
 « font pendre à la fin. »

Cordé, i. « seché comme les raves, etc. »

Cela est *cordé*, i. « il ne s'en trouve plus, il n'y a
 « pas moyen d'en avoir. »

Elles sont *cordées*, idem.

Je suis *cordelier*, i. « je n'ay point d'argent, »
 vulg.

Les *cordeliers* ne me demandent rien, mais les
 jacobins m'estranglent, « c'est quand le flegme
 « s'attache dans le gosier, » vulg.

Tirer à sa *cordelle*, i. « attirer les autres à son
 « party, ou à sa faction. »

Faire comme les *cordiers*, gagner sa vie à
 reculons, i. « ne rien gagner, ne pas gagner sa
 « vie, » vulg.

Il n'y a que les *cordonniers* de mal chaussez, i.
 « ceux qui ont quelque chose en leur pouvoir en
 « manquent pour l'ordinaire, » vulg.

Les *cordonniers* font des souliers, et les tailleurs
 des robes, « c'est une sottie allusion du mot *desro-
 bent* à des robes, pour dire que les tailleurs sont
 « larrons. »

Il a du fin aux *cornes*, i. « il est estourdy, et
 « dangereux. »

Personne n'ose lever les *cornes*, i. « personne n'ose paroistre, ou contredire. »

Baisser les *cornes*, i. « s'humilier. »

Prendre un bouc par les *cornes*, i. « entreprendre un affaire difficile. »

Avoir peur des *cornes*, i. « d'estre fait cornard. »

Les *cornes* me sont venuës à la teste, i. « je suis demeuré fort estonné, » vulg.

Faire les *cornes* à quelqu'un, i. « se moquer, mespriser. »

Il n'y a pas moyen de sonner si la *cornemuse* n'est pleine, i. « on ne parle gueres avant d'avoir « bien disné. »

**Cornier*, qui se dit de la chair, i. « sentir mauvais, estre puante ou corrompü, » vulg.

Les oreilles me *cornent*, i. « on parle de moy en quelque lieu, » vulg.

Envoyer en *Cornoüaille*, i. « faire un homme cocu ou cornard. »

Voyager en *Cornoüaille*, i. « devenir cornard. »

'Une chose *cornü*, i. « mal faite, » vulg.

'Un marché *cornu*, i. « mal entendu, mal considéré, fait avec desadvantage, » vulg.

'Il nous baille des pas *cornü*s, i. « il nous dil de grandes sottises ; il nous en fait croire, » vulg.

'A l'enfourner se font les pains *cornus*, i. « il faut prendre garde à bien commencer une chose. »

'Ce sera à mon *corps* defendant, i. « je ne mourray que le plus tard qu'il me sera possible, » vulg. Item, « contre ma volonté. »

A *corps* perdu, i. « de toute sa force, avec violence. »

C'est le plus beau *corps* nud ; « l'equivoque sonne : le plus beau cornu. »

'Il a des *cors* aux pieds, i. « il ne scauroit aller viste, le commun peuple se sert de cette phrase en jouant à la boule, et dit ma boule a des *cors* aux pieds. »

Faire une grande *corvée*, i. « un grand travail, avoir bien de la fatigue. »

Faire des *corvées*, i. « du travail ou du chemin en vain. »

Sonder les *costes*, i. « battre une personne. »

'Trente six *costes*, i. « un homme excessivement grand, » vulg.

'Il est sorty de la *coste* de Charlemagne, du Roy Artus, ou S. Louis ; « cela se dit par ironie d'un qui veut faire le grand Seigneur, » vulg.

'Tout ce *costé* là est à elle, « c'est pour se railler

d'une bouteille qui penche ou boîte d'un coste, vulgaire.

Aller de *costé* et d'autre, i. « aller çà et là. »

'On crie demain des *costerets*, i. « il est demain « jour ouvrier, » vulg.

'Je vous feray bien changer de *colle*, i. « je vous feray perdre vostre mauvaise habitude. »

'Faire une *colle* mal taillée, i. « faire un compte en gros et s'accorder facilement. »

Femme sottie se connoist à la *colle*, i. « on connoit la sottise d'une femme à son habit. »

Bonner la *colle* verte, « c'est une liberté de France ; on met de l'herbe sous la juppe d'une fille en se jouiant dans un pré ou autre lieu où il croist de l'herbe. »

'C'est sa *colterie*, i. « une personne qu'il frequente d'ordinaire, » vulg.

Il a du *cotton* dans les oreilles, i. « il fait le sourd. « il ne veut pas ouïr. »

La barbe commence à luy *cottonner*, i. « il commence à avoir de la barbe. »

'*Cottonner* le moule du pourpoint, i. « emplir « son estomac, » vulg.

'Frotter sa *coûaine*, i. « faire l'acte charnel, » vulgaire.

'*Coucher* comme l'espée du Roy dans son fourreau, i. « dormir tout vestu. »

'*Couchez* vous auprés, i. « si vous ne voulez de « cela, cherchez ailleurs qui vous contente ou ayez « patience, » vulg.

**Coucher* gros, i. « faire le grand. »

'*Coucher* par terre, i. « jeter ou abattre par terre. »

Coucher par escrit, i. « escrire. »

Coucher en tablature, i. « marquer ou noter en « tablature. »

Coucher au jeu, et *coucher* sur la carte en jouiant, i. « mettre son argent sur la carte, envier au « jeu. »

Vous ne *couchez* rien du vostre, « cela se dit à « un qui jure, foy d'homme de bien, pour luy faire « entendre qu'il ne l'est pas. »

Coucher son bois, i. « abaisser la lance. »

*Qui se *couche* avec les chiens, se leve avec des pulces, i. « qui se met en une mauvaise compagnie « en reçoit du deshonneur. »

Coucher en jouë, i. « pour viser avec une arme « à feu. »

Coucher sur l'Estat, i. « escrire dans le registre « où sont les officiers. »

Coucher un grand fil, i. « dormir avec le maistre ou la maistresse. »

Coucher sur la dure, i. « à terre. »

Se *coucher* en chapon. Voyez à *Chapon*.

'Il a tout *couché*, i. « il est tombé par terre. »

'Le celuy qui se *couché* de plat, i. « de l'argent. » vulgaire.

Il ne se faut *toucher* aux yeux que du *coute*, i. « il ne faut rien faire pour le mal des yeux. »

'Hausser ou plier le *coute*, i. « boire, » vulg.

'Mettre le bras jusqu'au *coute*, i. « s'enfoncer bien avant en un affaire. »

Donner ou pousser du *coute*, i. « advertir une personne. »

Je n'ay pas les *condes* percez, je ne suis pas habillé en moqueur, i. « je ne me moque pas : je dis la verité, » vulg.

Estendre ses *condées* ou bien avoir ses *condées* franches, i. « avoir toutes ses commoditez. »

'Des cartes *coüillonnées*, i. « retournées, renversées parmi les autres, » vulg.

Haut en *couteur*, i. « rouge de visage pour avoir trop heu. »

Sous *couteur*, i. « sous pretexte. »

'De la *couteur* de monsieur de Vendosme, i. « invisible, » vulg.

'Je ne sçay de quelle *couteur* il est, i. « je n'ay jamais veü ce que vous dites de m'avoir donné; je n'ay point encore veü de vostre argent, » vulg.

Pour donner *couteur* à son affaire, i. « pour y trouver un pretexte ou une excuse. »

La *couteur* luy monte au visage, i. « il rongit de colere ou de honte. »

'La *couteur* nous en demeurera dans le ventre, « cela se dit lorsqu'on boit du vin rouge, plus volentiers que du blanc. »

'Un *coup* de bec, i. « un mot piequant, une mesdisance. Item, un baiser, » vulg.

Un *coup* de langue, i. « un mot qui offense. »

Un *coup* fourré, i. « quand deux personnes qui se battent et se frappent en mesme temps. »

Un *coup* fourré, Metaph. i. « un tour, une invention, une malice meslée parmi le cours d'un affaire. »

C'est un grand *coup*, ou bien un coup du ciel, i. « un grand bonheur. »

Il a faillly son *coup*, i. « l'occasion de faire. »

Du premier *coup*, i. « dès le commencement. »

A ce *coup*, i. « maintenant, à ceste fois. »

Tout d'un *coup*, i. « tout d'un temps : tout à la fois. »

Tout à *coup*, i. « en un instant, promptement. »

A tous *coups*, i. « souvent, chaque fois. »

Le *coup* du maistre, i. « une chose reservée au maistre, pour monstrier qu'il est plus habile que l'escolier. »

C'est un *coup* de maistre, i. « une chose bien faite et avec adresse. »

'Il a fait son *coup*, i. « il a fait une meschante action : ou bien il a executé son mauvais dessein. Item, il a fait quelque dommage. »

'Il a fait un *coup* de sa main, « idem. »

Un mauvais *coup*, i. « une meschante action. »

Boire un bon *coup*, i. « un grand verre de vin, etc. »

Il fera un grand *coup* s'il en sort, i. « il aura bien de la peine à eschapper du danger. »

Devant le *coup*, i. « devant que d'avoir fait la besogne, ou livré la marchandise. Item, avant le temps. »

Après le *coup*, i. « apres l'affaire faite. »

Rompre le *coup*, i. « empescher, destourner un affaire. »

'Un *coup* de bouteille, i. « une rougeur ou pustulle sur le visage, » vulg.

Un *coup* de verre, i. « idem. »

'Il se trouve tousjours aux bons *coups*, i. « il est partout, lorsqu'il arrive quelque chose de bon ou de mauvais. »

Tout *coup* vaille, i. « bien ou mal, sans consideration. »

Coup sur *coup*, i. « promptement, en suite l'un de l'autre. »

'Un *coup* de hazard, i. « un bastard. »

'Donner le *coup* d'espaule, i. « inciter, esmouvoir, provoquer. »

'Il a un *coup* de hache, i. « il est un peu fol, » vulg.

'En deux *coups* six trous, i. « faire habilement une chose, » vulg.

Un *coup* de chapeau, i. « une salüade. »

Porter *coup*, i. « estre important. »

Tenir *coup*, i. « continuer, ne point cesser. »

'Ce sera un grand *coup* pour luy, i. « cela luy aidera ou profitera fort. »

'Sans *coup* ferir, i. « sans se battre. »

'*Coup* de pied de jument ne fit jamais mal à cheval, i. « le coup ou l'action d'une femme n'offence point un homme. » vulg.

*Nous ne sommes pas sujets à un *coup* de mar-
teau. i. « l'horloge ne nous oblige point à nous
« hâster. » vulg.

A *coupe-cul*, i. « sans plus jouer. »

**Couper court*, i. « achever promptement. »

*Se *couper*, i. « se nuire à soy mesme. Item, se
« contredire en ses propres paroles. »

*Se *couper* de son couteau, idem. vulg.

**Couper cul* en joüant, i. « quitter le jeu avant
« que le compagnon ail perdu tout son argent. »

Se *couper* la gorge, i. « se battre en duel, se tuer
« l'un l'autre. »

*Ce couteau *coupe* tout ce qu'il void, i. « il ne
« coupe point du tout, » vulg.

*Demandez vous s'il *coupe*, i. « demandez vous
« si l'affaire est de la sorte, doutez vous que je ne
« desire extremement, » vulg.

Couper broche. Voyez à *Broche*.

Couper chemin, i. « empescher que l'on ne con-
« tinuë : aller au devant d'un affaire. »

**Couper* des deux costez, i. « estre double et
« dissimulé : parler pour l'un et pour l'autre party, »
vulg.

*Nez *couperosé*, i. « tout plein de tannes, et de
« rougeurs. »

Hardy comme un *coupeur* de bourse, i. « effronté. »

Seavoir sa *cour*, i. « estre bon courtisan. »

*La *Cour* des Aides, Metaph. i. « des personnes
« qui aident à faire un homme cocu. »

Faire la *cour* à une dame, i. « luy faire l'amour,
« la courliser. »

*La *cour* du roy Pelaut, tout le monde y est
maistre, i. « un lieu où tout le monde commande,
« où l'on ne connoist point de difference entre les
« maistres et les valets, » vulg.

Cour ouverte, i. « où l'on traitle tous ceux qui se
« presentent. »

**Courage* de brebis tousjours le nez en terre, i.
« poltronnerie, lascheté, » vulg.

*Si je croyois mon *courage*, i. « si je me laissois
« emporter à ma colere ou passion. »

*J'ay bon *courage*, mais les jambes me faillent,
i. « je n'ay gueres de force, et ne manque pas de
« volonté, » vulg.

*Il n'est que d'avoir du *courage*, et se cacher sous
le lit, « c'est pour se moquer d'un qui a paru
« lasche. Autrement le vulgaire s'en sert comme
« pour donner à entendre que l'on a bien fait d'en-
« treprendre quelque chose. »

*Avoir la *courante*, i. « le flux de ventre, parce
« qu'il fait courir à la garderobe, » vulg.

*Manner une personne à *courbettes*, Metaph. i.
« la maistriser, luy commander à sa volonté. »

*Un *courcailler* de truyc, i. « un rot. »

*Un *courribot*, i. « un homme gros et court,
vulg.

Une *coureuse* et coureuse de rempart, i. « une
« garce. »

**Courir* les ruës, i. « estre fol. »

Courir les ruës, i. « estre d'ordinaire par les ruës. »

Courir le bordel, i. « hanter. »

Courir les champs, i. « aller par la campagne.
« Item, voler en campagne. »

Courir les mers, i. « escumer : voler sur mer. »

Courir fortune ou hasard, i. « estre en danger. »

**Courir* la poste, i. « parler viste. »

Courir au change, i. « estre inconstant, changer. »

Courir le rampart, i. « estre garce. »

L'argent y *court*, i. « il y a abondance d'argent. »

Argent qui *court*, i. « qui se met, qui s'employe. »

Le temps qui *court*, i. « le temps present. »

Faire *courir* le bruit, i. « donner à entendre au
« monde. »

**Courir* sus, i. « se jeter sur une personne, atla-
« quer. »

**Courir* la poste dans des mannequins, i. « aller
« doucement, » vulg.

Vous et moy *courrons* à deux autres, « pour dire
« nous pouvons faire une chose aussi bien que
« nostre compagnon, bien que nous ne le puissions
« pas en effet. » fron.

Ce n'est pas tout que de *courir*, i. « qu'il ne faut
« pas precipiter un affaire. »

*Faire du *cuir* d'autrui large courroye, i. « estre
« liberal du bien des autres. »

*Se trouver *court*, i. « rester sans argent, ou
« autre chose. Item, ne seavoir que respondre. »

Demener *court*, « idem. C'est aussi, s'arrester
« sans pouvoir passer outre. »

S'arrester tout *court*, i. « en un moment. »

*Renvoyer tout *court*, i. « refuser. »

Chercher le plus *court*, i. « le plus facile moyen. »

*Il en vent seavoir le *court* et le long, i. « toutes
« les dependances d'un affaire. » vulg.

Pour le faire *court*, i. « pour dire brievement. »

Tenir de *court*, i. « gouverner avec rigueur. »

Je luy monstreray à tourner *court*, i. « je luy
« apprendray à proceder, » vulg.

L'argent y est *court*, i. « il n'y en a gueres. »
 *Il s'en est retourné avec sa *courte* honte, i. « il s'en est allé tout honteux, » vulg.
 Monnoye *courte*, i. « rognée ou legere. »
 La *courte*, mot enfantin, i. « le membre. »
 Un *court* baston, i. « un baston à donner des bastonnades. »
 Un *court* bouillon, i. « sorte de saulce de carpe. »
 Une saulce qui est *courte*, i. « que l'on fait bouillir jusques à ce qu'il en demeure peu. »
 Avoir la veüe *courte*, i. « ne voir pas bien clair. »
 Un *courtaud*, i. « un petit homme, gros et court. »
 Le *courtaud*, i. « le membre viril. »
 *Abbruever le *courtaud*, i. « faire l'action charnelle. »
Courtaud de boutique, i. « un homme de boutique. Metaph. un misis, un badin. »
 Baitre en chien *courtaud*, i. « baitre bien. »
Courtier de chair humaine, i. « macquereau. »
 Sous la *courtine*, i. « secrettement. »
 Au prester *cousin*, au rendre fils de putain, i. que celui à qui l'on preste devient enemy. »
 Ils sont grands *cousins*, i. « bons amis, et familiers. »
 *Le *coust* en fait perdre le goust, i. « la cherté de la chose en oste la volonté, » vulg.
 *Cela ne me *couste* rien, i. « je le fay avec facilité. » vulg.
 *Fait à platte *cousture*, i. « qui n'est gueres relevé. »
 *Rabbatre les *coustures*, i. « frapper sur un habit neuf. »
 Un habit *cousu*, i. « estroit. Item, bien fait et propre au corps. »
 *Un visage *cousu*, i. « maigre, et eiatrisé. »
 Bouche *cousuë*, i. « silence; ne dites mot, » vulg.
Couteau de trippiere, qui coupe des deux costez, i. « homme double qui mesdit de l'un et de l'autre costé. »
 *Les *couteaux* à Jean Colet, l'un vaut l'autre, i. « la chose est egale. »
 *Joüer des *couteaux*, i. « combattre. »
 Se couper de son *couteau*. Voyez à *Couper*.
Couver une haine, i. « la conserver en soy. »
 *Je connois la mere qui les a *covez*, i. « je seay d'oü ils viennent, j'en connois la race, » vulg.
 *Vous ne seriez pas bon pour *couver*, vous estes trop chaud, i. « vous avez trop de haste, ou de desir. »

Couver une maladie, i. « amasser de mauvaises humeurs, et commencer à estre indisposé. »
 *Docteur ou Gentil homme de la derniere *couverée*, i. « moderne, fait depuis peu de temps. »
 Elle n'y *couvera* pas long-temps, i. « elle n'y demeurera pas. »
Couver un mauvais ceuf, i. « faire une mauvaise nourriture. »
 Estre à *couvert*, i. « en seureté. »
 Mettre à *couvert*, i. « mettre à part, reserver. »
 Se mettre à *couvert*, i. « faire sa fortune. »
 *Il est à *couvert*, i. « en prison. » Le reste est, « il ne pleuvera pas sur luy. »
 Mettre le *couvert*, i. « couvrir la table de la nappe, des serviettes, etc. »
 Un *couvert*, i. « une assiette et ce qui s'ensuit. »
 Donner le *couvert*, i. « loger recevoir en son logis. »
 Temps *couvert*, i. « obscur. »
 Vin *couvert*, i. « de couleur chargée. Item, mesté d'un autre vin. »
 Parler en mots *couverts*, i. « en paroles à double sens, ou obscures. »
 Bien *couvert*, i. « bien vestu. »
 Servir à plat *couvert*, i. « servir à la grandeur. » Item, offencer ouvertement. »
 Sous *couverture*, i. « sous pretexte. »
 *A bas *couvreurs* vous rompez nos tuiles, « eela se dit pour faire descendre une personne de quelque lieu. »
 Se *couvrir*, qui se dit du temps, i. « s'obscurcir. »
Couvrir, qui se dit des animaux, i. « engendrer. »
Couvrir le vin, i. « verser un vin sur l'autre. »
 **Couvrir* la joncë, i. « donner un soufflet. »

CR

Cracher au bacin. Voyez à *Bacin*.
 **Cracher* blanc, i. « avoir soif, » vulg.
 **Cracher* un sentence, i. « dire, » vulg.
 *C'est le pere tout *craché*, i. « il ressemble entierement à son pere: et ainsi des autres, » vulg.
 Il n'ose *cracher* de peur d'avoir soif, i. « il est avare. »
 *Fol en *cramoisy*, i. « grand fol. »
 *Laide en *cramoisy*, i. « bien laide. »
 Un *crapaud*, i. « une personne pleine de mauvaise volonté. »

*Sauter *crapaud* voicy la pluye, « cela se dit quand
« on voit sauter un lourdaud contre sa coustume, »
vulg.

Il fera beau temps, ou le temps se changera les
crapauds sautent, idem.

*Il en est chargé comme un *crapaud* de plume, i.
« il n'en a point, » vulg.

La danse des *crapauds*, i. « un gouvernement où
« l'on supporte les meschans. »

C'est ma *creance*, i. « je le croy ainsi. »

Faire un enfant à *credit*, i. « avant que d'estre
« marié. »

Dire des paroles à *credit*, i. « en vain. »

Faire *credit* depuis la main jusqu'à la bourse, i.
« se faire payer à l'instant. »

*Payer d'un *credo*, i. « prendre à credit, » vulg.

On parle de luy comme de Pilate dans le *credo*,
i. « on mesdit de luy, on en parle mal. »

*Qui fait *credos*, charge son dos, i. « qui donne à
« credit se ruine, » vulg.

*Faire baisser la *cremillée*, i. « faire passer pour
« un badin, » vulg.

*Sa coiffure est de *eresme*, elle couvre le laïel,
c'est une sottie allusion de *laïel* à *laïd*, i. « elle est
« laïde, » vulg.

La *eresme*, i. « le meilleur d'une chose. »

*Lever la *creste*, i. « estre arrogant. »

Cela n'est pas de vostre *creu*, i. « vous ne l'avez
« pas inventé, ce n'est pas de vostre invention. »

*Une *crevasse*, i. « une femme, » vulg.

*La *crevasse*, i. « la nature de la femme. »

*Un gros *crevé*, i. « un homme qui mange beau-
« coup. »

Manger à *creve*-sangle, i. « excessivement. »

*Le cœur me *creve*, i. « j'ay une grande douleur,
« ou un grand ressentiment. »

*Cela vous *creve* les yeux, i. « cela est devant vos
« yeux, et vous ne le voyez pas, » vulg.

Un orage de pluye a *crevé*, i. « la nuée est tombée
« sur nous. »

*Il *creve*, et il *creve* dans ses habits, i. « il est en
« grande colere. »

Crever de rire. Voyez à *Rire*.

*Songer *creux*, i. « penser une malice; resver. »

*Avoir le ventre *creux*, i. « n'avoir rien mangé
« de long temps. »

De la viande *creuse*, i. « le son des instruments. »

Teste *creuse*, ou cerveau *creux*, i. « fol, fantas-
« tique, resveur. »

1.

*Percer comme un *crible*, i. « donner plusieurs
« coups d'espee à travers du corps. »

*Faire la *crivon* criquette, i. « acte venerien. »
vulg.

Crier, i. « publier. »

Crier une personne, i. « la tancer. »

Crier mercy, i. « demander pardon. »

Crier misericorde, i. « se plaindre, ou crier bien
« fort. »

Il a *crié* au loup, i. « il est enrhenmé. »

*Il ne faut point *crier* au larron, i. « j'ay bien
« gagné ce que l'on me donne: j'ay bien payé cette
« marchandise, » vulg.

*Le *chripsimen*, mot fait à plaisir, i. « la nature
« de la femme. »

Pendre au *croc*, i. « cesser, desister. »

Un *croc* en jambe, i. « une supercherie. »

*Aller aux meures sans *crochet*, i. « entreprendre
« une chose sans estre pourveu de ce qui est
« nécessaire, » vulg.

*Faire comme le *crocheteur*, descharger à la
« porte, « la salleté de celui-cy, laisse deviner au
« lecteur ce que ce peut estre, » vulg.

**Croquer*, « pour, manger, » vulg.

**Croquer* la pie, i. « boire gaillardement, » vulg.

S'en faire *croire*, i. « avoir bonne opinion de soy
« mesme, estre presomptueux. »

En faire à *croire*, i. « abuser en paroles. »

*J'aime mieux le *croire* que d'y aller voir, « c'est
« pour dire que l'on ne croit pas entierement ce
« qu'un autre dit, » vulg.

Qui *croit* sa femme et son curé est en danger
« d'estre damné, i. « il ne faut pas s'arrester au cou-
« seil d'une femme, » vulg.

Demeurer les bras *croisez*, i. « ne rien faire,
« estre faincant. »

Une *croix* de par Dieu, i. « un alphabet ou un
« livret pour apprendre à lire. »

Il en est à la *croix* de par Dieu, i. « il n'est gueres
« avancé en cette science, il ne fait que commen-
« cer à apprendre. »

*La *croix*, i. « de l'argent, » vulg.

*Il ne va point sans la *croix*, i. « il a tousjours
« de l'argent sur soy. »

*Faire la *croix* à la cheminée, i. « estre estonné
« d'une chose qui n'a pas de coustume d'arriver, »
vulg.

*Je n'ay ny *croix* ny pile, i. « point d'argent. »

**Croix* de paille, « le vulgaire se sert de ce mot

pour exprimer, que s'il arrive quelque chose à son desavantage, il sçaura comme s'en venger. »

*Un *croquant*, i. « un drolle, un compagnon, il se prend en mauvaise part. »

*Un *croque-lardon*, i. « un friand. »

*Il nous fait chier petites *crottes*, i. « il ne nous donne guere à manger. »

*Ses paroles s'entretiennent comme *crottes* de chevres, i. « il parle indistinctement. »

Au jugement, *crotté* de chat vaudra autant que mare d'argent, i. « tout sera egal. »

*Il fait *crotté*, i. « il y a de la bouë ou fange par les rües. » vulg.

Crotté, se dit par mespris, comme un procureur *crotté*, etc.

*Jouër de la *crouppe*, « se dit par Metaph. d'une garce. »

*Porter en *crouppe*, « qui se dit d'une garce, admettre l'homme. »

*Tailler des *croupieres*, i. « donner des coups d'espée par derriere. »

**Croupir* en un lieu, i. « y demeurer long-temps. »

Crouste de pasté vaut bien pain.

De legere *croynance*, i. « facile à persuader. »

*Botter à *crud*, i. « mettre des bottes sans avoir rien à ses jambes, mettre les jambes nuës dans ses bottes. »

*Se jucher au *crud*, i. « se coucher sur une femme. »

*Un discours bien *crud*, i. « mal digeré, impertinent. »

*Estre *cruche* ou avoir l'esprit *cruche*, i. « estre grossier, avoir peu de jugement, estre extravagant, » vulg.

Tant va la *cruche* à l'eau qu'enfin elle se brise, i. « l'on continuë tant une chose qu'à la fin on y est attrappé. »

Mangeur de *crucifixe*, i. « un bigot ou hypocrite. »

*Faire le demy *crucifixe*, i. « demander l'aumosne parce que l'on n'allonge ou estend qu'un bras. » vulg.

*Manger de la chair *crüe*, i. « faire l'action charnelle, » vulg.

Paroles *crües*, i. « mal digerées, mal considerées. »

Faire *crüement* une chose, i. « sans la bien digerer ou considerer. »

CU

Il est troussé en *cucilleur* de pommes, i. « l'habit troussé; fait ou habillé comme un païsan, » vulg.

Faire du *cuir* d'autruy large courroye. Voyez à *Courroye*.

*Le savetier m'a donné plus de *cuir* que je ne voulois, i. « il m'a donné de mauvais cuir qui s'estend, » vulg.

*Vous viendrez *cuire* à nostre four, i. « vous aurez quelque jour affaire de nous, » vulg.

*Si je voulois *cuire* le four cherroil, i. « je suis extremement mal heureux. »

*Il vous en *cuira*, i. « vous en recevrez du dommage, vous vous en repentirez, » vulg.

La chair me *cuil*, i. « je sens une douleur cuisante, »

*On *cuil* chez elle, i. « elle sent encore la douleur de la defloration, » allusion.

Elle a payé son boulanger, il ne luy *cuil* plus, par allusion de *cuire*, i. « la douleur cuisante de la defloration est passée. »

Teste mal *cuite*, i. « estourdie, follastre.

La *cuisine* est renversée, i. « il n'y a rien à manger. »

La *cuisine* ne va pas bien, i. « l'estomac ne digere pas. »

Cuisinier de Hedin qui empoisonna le diable, i. « sale et mauvais cuisinier. »

Cuisinier de la reine Gillette, i. « ignorant et mauvais cuisinier. »

Du pain de *cuisson*, i. « que l'on cuil au logis. »

*Un *cujus*, c'est un equivoque à *cul jus*, i. « cul bas, un homme tombé sur son cul ou une femme renversée. »

Cul, qui est un mot assez sale, sert de nom à plusieurs choses, comme le *cul d'un verre*, i. « le pied. »

Cul d'artichaut, i. « le fonds ou dessous. »

Cul d'aiguille, i. « le trou dans lequel on passe le fil. »

Cul de bourse, i. « le fonds. »

Cul de holle, i. « le fonds. »

Cul du panier, « idem. »

Cul du boisseau, « idem. »

Le *cul d'un tonneau*, i. « le fonds. »

Quand il a quelque chose à la teste, il ne l'a pas au *cul*, i. « il est obstiné. »

On luy voit le *cul* de tous costez, i. « il est des-chiré. »

Mettre le *cul* en haul, i. « renverser une personne. »

La bouteille a le *cul* au haul, i. « elle est vuide. »

Faire *cul* bas, i. « se prostituer. »
Cul de jatte, i. « un homme qui n'a point de jambes et marche dans une jatte. »
Cul de bouteille, i. « le dessous. »
Cul de sac, i. « une ruë qui n'a point d'issuë. »
 Un *cul* de fosse, i. « un cachot sous terre dans une prison. »
 Un *cul* de message, i. « un gros derrière. Le reste dit, il y a à boire et à manger. » vulg.
 Baisez moy au *cul* la bouche est malade, « c'est une réponse à un importun qui demande un baiser. »
 Faire le *cul* de poule, i. « joindre toutes les pointes des doigts ensemble en fermant la main. »
 Il l'a tiré de mon *cul* pour le mettre à sa bouche, i. « il me l'a oüy dire auparavant, sale et vulg. »
 Tomber le *cul* en haut, i. « la teste en embas et les jambes levées. » vulg.
Cul par dessus teste, i. « renversé. »
 Il y va de *cul* et de teste, comme une corneille qui abbat des noix, i. « de toute sa force. » vulg.
 Faire lever le *cul*, i. « faire sortir une personne de son liet ou de dessus sa chaise, » vulg.
 Hausser le *cul*, i. « se lever. Item, boire; parce qu'on hausse le cul du verre. »
 Tirer le *cul* arriere, i. « refuser ou feindre de faire une chose. » vulg.
 Il s'est levé le *cul* le premier, ou bien il a veü son *cul* en se levant, « cela se dit, lors qu'on void une personne en mauvaise humeur. »
 Joüier à *cul* levé, i. « quand on a perdu l'on quitte la place à un autre. Item, par metaphore, estre garce. »
 Faire le *cul* de plomb, i. « estre toujours assis. »
 Il montre le *cul*, i. « on en voit le dessous ou le fonds. »
 Montrer le *cul*, i. « avoir son habit decliré par derrière, » vulg.
 Esre à *cul*, i. « reduit à la fin de ses biens. » vulgaire.

On le tient au *cul* et aux chausses, i. « il est pris de tous les costez. » vulg.

Il n'a que le *cul*, i. « il est fort necessiteux. vulgaire.

Boire à rebuy qui a la main plus près du *cul*, i. « à la santé de qui tient le pied du verre. »

Ce n'est qu'un *cul* et une chemise, i. « ils sont toujours ensemble; ils ont de grandes intelligences. »

Quand l'aiguille est rompuë par la pointe elle travaille du *cul*; « l'equivoque est aisé à entendre. »

Il joüeroit son *cul* s'il ne fenoit, i. « il est grandement addonné au jeu. »

Il est bien caché à qui on void le *cul*, i. « une personne à demie decouverte est bien facile à treuver. On bien il est difficile de cacher la mauvaise nature d'un meschant. » vulg.

Le *cul* clos, i. « le dernier enfant; ou le dernier petit d'un animal. »

Il s'est sauvé par le *cul* de sa bourse, i. « il a donné de l'argent pour se delivrer ou sauver du danger. »

Elle est renforcée par la *culusse*, i. « elle a de grosses fesses. »

Faire faire la *culbute* ou *culbuter*, i. « renverser une femme. »

Un *curdent* d'Auvergne, i. « un engin de mulel, » vulg.

Ils cherchent leur *curée*, « se dit des sergens qui cherchent à prendre quelque chose. » vulg.

Avoir le foüet sous la *custode*, i. « le foüet en secret et non publiquement, par les mains du bourreau. »

Un *custodi-nos*, i. « un homme qui aide à tenir un benefice. »

Il est de la derniere *curée*, i. « moderne, fait depuis peu, » vulg.

D'une autre *curée*, i. « d'une autre façon. »

Cuver son vin, i. « dormir apres s'estre enyvéré. »

Cy, pour maintenant: entre *cy* et demain, i. « depuis cette heure jusques à demain. » vulg.

D

DAS

DA

- *Le *dabo*, i. « le maistre du logis. »
 *Il est tousjours le *dabo*, i. « il perd d'ordinaire pour toute la compagnie. »
 *Un *dada*, mot d'enfant, i. « un cheval. »
 *Un *dadais*, i. « un niais, » vulg.
 *Je ne vous veux pas souffrir toutes vos *dadées*, i. « vos actions d'enfant, vos sottises, » vulg.
 *Un *dadifte*, i. « un badin, un niais, » vulg.
 *Faite à la *dague*, i. « accoustumée à la badinerie, » antique.
 *Fin comme une *dague* de plomb, i. « grossier, » lourdaut, niais, » vulg.
 *Joïr aux *dames* rabattuës, i. « faire l'acte » venerien. »
 **Dame* touchée, *dame* jouëe, Metaph. i. « quand » une femme se laisse toucher, elle passe outre » avec facilité. »
 *Un grand *dandin*, i. « un grand niais, » vulg.
 *Les *dandrilles*, i. « les genitoires, » vulg.
 *La *danse* des crapauds. Voyez à *Crapaud*.
 *La *danse* du loup, i. « l'action charnelle, vulg. » le reste est, *la queuë entre les jambes.* »
 *Mener la *danse*, i. « estre le premier à faire une » chose. »
 *La vieille *danse*, i. « l'action charnelle. »
 *Faire *danser* sous la corde, i. « pendre. »
 *Faire *danser* une personne, i. « la traiter avec » rigueur, » vulg.
 **Danser* par haut, metaph., i. « estre pendu. »
 **Danser* par terre, i. « tomber. »
 *Il a beau *danser*, il est monté sur des fleutes, i. » il a de grandes jambes et mal faites. »
 **hasticotter*, i. « parler allemand. Ce mot tire son

DEB

DE

- *origine de *dafs dich gott*, etc., qui est une façon » de jurer. »
 **Dauber*, i. « battre une personne, » vulg.
 **Dauber* des fesses, i. « les remuer : et faire l'ac- » tion venerienne, » vulg.
 **Dauber* des maschoires, i. « manger avidement, » vulg.
 La préposition *de*, a quelquefois une force d'ad- » verbe du temps ; par exemple :
 Il ne viendra *de* trois jours, i. « pas devant trois » jours. »
 Il n'achevera *d'*aujourd'huy, i. « en tout le jour. »
 Cela n'est fait que *d'*hier, i. « que depuis hier. »
 Le *dé* en est jetté, i. « l'affaire est entierement » resoluë. »
 *Flatter le *dé*, i. « ne pas faire une chose avec » resolution ; ne pas dire ou faire librement, » vulg.
 Tenir le *dé*, metaph., i. « estre le premier ou le » plus apparent en un lieu. Item, estre seul à » discourir en une compagnie. »
 **Debagouler*, mot vulgaire, i. « dire tout ce que » l'on seait. »
 **Debiter* bien sa marchandise, i. « discourir elo- » quemment, s'exprimer avec facilité. » Metaph.
 **Deboïre*, i. « rendre gorge apres estre yvre. »
 **Souliers* à dormir *debout*, i. « larges de semelles » ou d'assiette, » vulg.
 Mourir tout *debout*, i. « subitement. Item, estre » passionnément amoureux. »
 *Il ne s'enqueste pas qui payera mes *debtes*, i. » il n'a point de soin de l'advenir. »
 **Debusquer* une personne, i. « luy faire perdre sa » place ou ses prétentions. »

**Decouper* une personne, i. « en mesure, la dit-
faner. »

La lune est en *decours*, les femmes sont folles,
celuy-cy s'entend de soy mesme. »

Mettre la porte *dedaus*, i. « l'enfoncer. »

Mettre un homme *dedans*, i. « en colere. Item,
l'enyvrer. Et luy faire perdre pour toute la com-
pagnie. »

Deffaire. Voyez à *De faire*.

**Deffait*, i. « palle. »

Belle *deffaitte*, par ironie, i. « mauvaise excuse. »
vulg.

Homme de belle *deffaitte*, « de bonne mine, qui
peut trouver bonne fortune. »

De belle *deffaitte*, i. « que l'on peut vendre avec
facilité. »

*Belle *deffaitte*, « se dit, quand une personne qui
nous importunoit est partie, ou bien morte. »
vulg.

Defrayer les autres de rire, i. « donner sujet de
rire à toute une compagnie. »

*Le *defructus*, i. « le profit que l'on tire d'une
chose. »

*Voilà allé, non pas le *deffaut*, « ceey se dit, lors
qu'on voit faire une chose avec grace ou habileté. »
vulg.

Homme *delié*, esprit *delié*, i. « subtil, rusé,
habile. »

**Delivrer* d'un enfant, i. « accoucher. »

*Aller chercher *demain*, i. « s'aller coucher, aller
dormir. » vulg.

*Belle *demande* pour un vieux soldat, « le vul-
gaire se sert de ces mots, pour dire qu'une chose
dont l'on nous interroge est assurée. Item, pour
respondre à une impertinente demande. »

*Les mains luy *demangent*, i. « il a envie de
frapper. » vulg.

Les pieds luy *demangent*, i. « il a envie de fuir
ou de s'en aller. »

Les dents luy *demangent*, i. « il veut mordre ou
ronger. »

La chair luy *demange*, i. « il a des ressentimens
de luxure. »

Cela *dement* vostre bonté, i. « cela n'est pas con-
forme. »

J'en *demeure* là, i. « je me contente. »

Il ne *demeurera* pas beaucoup, i. « il ne tardera
pas. »

Demeurons-en là, i. « ne passons pas outre en
nostre dispute. »

*Nous ne *demeurerons* pas derriere, la plus petite
de nos bestes tire bien, i. « le moindre ou plus
petit de la compagnie boit fort bien. » vulg.

*Il n'en a pas fait à *demy*, i. « il l'a expédié ou
« mangé promptement. » vulg.

*Il n'en faut pas faire à *demy*, i. « il faut résoudre
« l'affaire entierement et sans la remettre. » vulg.

*Je ne le veux pas faire à *demy*, « nos marchands
« sent vulgairement de cette phrase lors qu'on
« leur offre un demy, comme trois francs et
« demy, etc. de leur marchandise. »

Le *denier* à Dieu, i. « une piece que l'on donne
« pour arrester un marché. »

*Vendre à beaux *deniers* comptans, i. « trahir
« une personne. »

*Il employe bien ses quatre *deniers*, i. « il mange
« bien à proportion de ce qu'il paye. »

*Elle est revenue *denise*, « c'est pour dire qu'une
« fille ou femme qui s'en estoit allée furtivement
« est de retour. » vulg.

*Il luy porte une *dent*, i. « il a de la haine ou
« mauvaise volonté. » vulg.

Estre sur les *dents*, i. « en mauvais estat. »

Monstrer les *dents* à quelqu'un, i. « le braver, le
« menacer, luy resister. » Metaph.

*Tu habit qui montre les *dents*, i. « qui est fort
« usé. » vulg.

Parler entre ses *dents*, i. « indistinctement. »

Parlez entre vos *dents*, « cela se dit à un qui
« parle salement. »

*Parler des grosses *dents*, i. « parler en colere :
« menacer. »

*Avoir les *dents* bien longues, i. « avoir faim. »
vulg.

*Les *dents* ne luy font plus mal, i. « il est mort, »
vulg.

*Il n'y en a pas pour sa *dent* creuse, i. « cela ne
« suffit pas pour le rassasier. » vulg.

Batre le tambour avec les *dents*, i. « tremblér
« de froid ou de peur. »

Avoir mal aux *dents*, i. « avoir faim. »

*Quand voulez vous qu'on vous arrache une
dent, i. « quand boirons nous ensemble, quand
« nous resjouirons nous. »

*Il n'en cassera que d'une *dent*, i. « il n'aura pas
« ce qu'il desire. » vulg.

*Les *deputez* de Vaugirard, ils font un, i. « un
« homme seul. »

Avoir *dequoy*, i. « estre riche. »

Il n'y a pas *dequoy*, i. « sujet de se facher : ou
« de remercier. »

Il n'y a pas *de quoy*, i. « rien à manger. »

Il y a bien *de quoy*, iron. « voila un grand sujet de s'offenser : ou bien, il y a beaucoup de sujet d'admiration. »

Donner le *dernier*, en disputant, i. « estre le dernier qui respond, ou qui fait taire l'autre. »

Le *dernier* venu ferme la porte, i. « qui s'amuse, perd l'occasion. »

Qui est le *dernier* le loup le mange, i. « il faut estre tousjours des premiers à faire une chose. »

Le *derrière*, i. « le cul. »

Monstrer le *derrière*, i. « s'enfuir. Item, estre mal vestu, estre déchiré, » vulg.

Il semble qu'il l'ait tiré de son *derrière*, i. « il le mesprise estrangement. » vulg.

Aller du *derrière*, i. « descharger son ventre, » vulg.

Desarconner une personne, i. « luy oster le moyen d'avoir ce qu'elle pretend. » Metaph.

Desargenté comme un vieux calice, i. « sans argent. » vulg.

Desbander, « qui se dit du temps lors qu'il degele. »

Je me ferois *desbaptiser* là dessus, i. « je suis extremement asseuré de la chose. »

Decharbonniller une femme, i. « coucher avec elle. » vulg.

En asne *desbalé*. Voyez à *Asne*.

Un peu *desbauché*, i. « un peu indisposé, » vulg.

Un homme *desbordé*, i. « sans régle. »

Une femme *desbordée*, i. « qui se proflituë. »

Desbordement, i. « humeur dereglée. »

Desbordement, i. « sans régle, sans ordre. »

Desboucher un trou pour en boucher un autre, i. « faire une nouvelle dette pour en payer une vieille, » vulg.

Sans *desbrider*, i. « sans intermission : tout d'une traite. »

Il ne vaut pas le *desbrider*, i. « il ne vaut rien du tout, » vulg.

C'est bien *desbuté*, par contrariété de sens, i. « vous ne proposez pas bien, vous ne dites pas bien, vous ne rencontrez pas. » vulg.

Descente de bois flotté, i. « une fluxion. »

C'est un diable *deschainé*, i. « un farieux, un mauvais. »

Il faut *deschanter*, i. « dire ou faire autrement que l'on ne s'estoit proposé, » vulg.

Deschargé, i. « maigre. »

Couleur *deschargée*, i. « claire. »

Descharger sa colere, i. « la passer. »

Se *descharger* sur un autre, i. « s'exceuser sur luy. »

Se *descharger*, qui se dit d'une femme grosse, i. « accoucher avant terme. »

Se *descharger*, qui se dit d'une estoffe, i. « devenir de couleur plus claire. »

Deschausser Bertrand, i. « s'enyvrer. »

Il n'est pas digne de *deschausser* l'autre, i. « il n'est pas bon en comparaison de l'autre, » vulg.

Deschiffrer une personne, i. « en mesdire, et particulariser tous ses deffaits. »

Elle n'est pas trop *deschirée*, i. « elle est passablement belle, » vulg.

Deschirer une personne, i. « mesdire, diffamer. » Metaph.

Decoiffer une bouteille, i. « en oster le bouchon et boire. »

En voulez vous *descoudre*? i. « voulez vous faire comme les autres voulez vous boire, manger, joier, etc. » vulg.

En *descoudrons* nous, « c'est demander à une femme si elle veut, etc. » vulg.

Y a l'il moyen d'en *descoudre*, idem.

Nous sommes *descousus*, i. « en mauvais estat. »

Il a *descouvert* la mesche ou le pasté, i. « le secret ou la malice, » vulg.

Descouvrir S. Pierre pour couvrir S. Paul, i. « desrober à l'un pour donner à l'autre, » vulg.

Se *descouvrir*, i. « oster son chapeau. »

Ses affaires sont bien *descousuës*, i. « en mauvais estat. »

Descrié, i. « qui a mauvaise reputation. »

Descrié comme la fausse monnoye, idem. vulg.

Descrotter une femme, i. « faire l'acte charnel. »

Elle vaut bien le *descrotter*, i. « elle est assez belle. »

Ils auront bien-tost *descrotté* cela, i. « ils l'auront bien-tost mangé. »

Il n'y a pas moyen de s'en *desdire*, i. « il faut que cela soit. »

Desfaire, i. « justicier, faire mourir. »

Se *desfaire* d'une personne, i. « se separer d'avec elle, s'en delivrer, l'abandonner, la laisser. »

Se *desfaire* d'une marchandise, i. « la vendre, la bailler à un autre. »

Se *desfaire* soy-mesme, i. « se luyr. »

Se *desfaire* de son vice, i. « ne le pas continuer. »

Desfaites-vous de cette opinion, i. « n'avez pas l'opinion que vous avez. »

**Desjaitez* vous de dix escus que vous me devez.
i. « payez les moy. »

**Desferre* quelqu'un, i. « le vaincre, le surmonter
« en parlant, ou disputant. »

*Estre *desferré* ou desferré des quatre pieds, i.
« mesgavoir plus que répondre, estre fort estonné. »

**Desfocer*, i. « descharger le ventre, » vulg.

Les *desfroques*, i. « les despoüilles. »

**Desgoiser*, Metaph. i. « dire tout ce que l'on
« sait, parler sans consideration. »

**Desgourdir*, « reschauffer un membre engourdy. »

**Desgourdir*, « pour manger viste, » vulg.

Faire *desgourdir* une viande, i. « la cuire à demy,
« et la manger. »

*Un bon *desgousté*, i. « un bon compagnon, »
vulg.

Il n'est pas trop *deygusté*, i. « il a raison de
« demander ce qui est beau et bon. Cela se dit d'un
« homme qui fait l'amour à une belle fille; ou qui
« desire quelque chose qui merite. »

Il est *desgousté* en fruillage, il aime mieux deux
œufs qu'une prune, i. « c'est un grand mangeur. »

Faire la *desgoustée*, i. « faire la discrelle, faire
« la relenué ou la sage. »

**Desgraisser* quelqu'un, i. « le rendre maigre.
« Hem, luy prendre ou luy gagner tout son argent, »
vulg.

*Quelque chose pour *desgraisser* les dents, i. « du
« fruit ou quelque delicatesses apres le repas. »

*Tu t'y prens d'une belle *desguaine*, i. « tu fais
« cela de mauvaise grace, d'une estrange façon, »
vulg.

*Cela est fait d'une belle *desguaine*, i. « de mau-
« vaise grace. »

Il ne veut pas *desguainer*, i. « il ne veut pas
« tirer de l'argent de sa poche. »

**Desguainer* un discours, i. « discourir. »

Se *desguaciller*, i. « sortir de la gueuserie. »

**Desguiser*, i. « feindre. »

**Desguiser* une viande, i. « l'assaisonner diverse-
« ment. »

**Desguiser* un affaire, i. « le faire paroistre autre
« qu'il est, le deduire au contraire. »

*Il a esté *desjenné* de ceste nouvelle, i. « on luy
« a dit cette nouvelle dès le matin, c'est la premiere
« chose qu'on luy a ditte. »

Un *desjeuner* d'escolier, i. « un bon desjeuner. »

**Deslier* brunelle, i. « oster le bouehon de la bou-
« teille afin de boire. »

**Destoyer*, i. « s'enfuir. »

**Destoyer* sans trompette, i. « s'en aller sans
« rien dire. »

*Faire *destoyer*, i. « faire sortir une personne de
« son lieu. »

**Desmanteley*, par allusion, i. « oster le manteau.

**Desmarche* de cordier, i. « aller à recoutons, re-
« culer ses affaires au lieu de les avancer. »

Il se soucie aussi peu d'un coup d'esperon que
« d'un *desmenty*, « cela se dit d'un cheval qui est
« dur à l'esperon. »

Cela *desment* vostre vie, i. « cela n'est pas conve-
« nable à vostre façon de vivre. »

**Desmentir* ses pensées, i. « faire le contraire de
« ce que l'on s'estoit proposé. »

Se *desmester* d'un affaire, i. « s'en desbroüiller. »

Se *desmester* bien d'une chose, i. « en venir à
« bout, l'entendre bien. »

**Desmester* bien une fusée, i. « desbroüiller bien
« une affaire embroüillée. »

Ils ont quelque chose à *demester*, i. « ils ont
« quelque different. »

Se *desmoëller*, i. « habiter par excès avec une
« femme. »

**Desmonter* un homme, i. « luy oster son cheval;
« le mettre à bas de son cheval. »

*Il ne veut pas *desmordre*, i. « il est obstiné. »

**Desniaiser*, i. « tromper. »

*Un *desniaisé*, i. « un finel, un rusé. »

**Desnichier* du lict, i. « faire lever, faire sortir du
« lict, » vulg.

Se *desnoëter*, i. « devenir dispos, se rendre propre
« aux exercices. »

Se *despaïser*, i. « se rendre expert; sortir de son
« païs pour se rendre habile. »

*Se *despatouïller* des mains, mot vulgaire, i.
« se delivrer, se retirer des mains d'un autre. »

Aux *despens* de qui il appartiendra, i. « au hazard;
« celui qui sera obligé de payer, le payera. »

De la *despense*, i. « du vin d'eau, de l'eau que
« l'on jette sur le marc après en avoir tiré le vin. »

*C'est une belle *despesche*, « cela se dit lors que
« nous sommes delivrez de quelque importun: le
« vulgaire y adjouste *fruit de Corbeil*, et fait sottè-
« ment une allusion à des pesches. »

*Les *despeschez* sont pendus, « nostre vulgaire
« respond de la sorte à qui le presse de faire quel-
« que chose, et luy dit *despeschez*. »

**Despescher* une personne, i. « la faire mourir. »

Donner les *despesches* à quelqu'un, i. « le chasser, le renvoyer sans le contenter. »

Je suis *despesché*, i. « expédié, en mauvais état, mal traité. »

Se *despescher*, i. « se hâster. »

Il est petit, mais il n'en est pas moins *despit*, i. « obstiné. »

Je *despite* un tel de faire mieux, i. « je ne crois pas qu'il puisse faire si bien. »

Rire à gorge *desployée*, i. « rire fort, esclaller de rire. »

Deplumer une personne, i. « lui attrapper son argent. »

Deplumé, i. « qui n'a point d'argent. »

Se *despoïtiller* de son vice, de son inconstance, etc. S'en corriger, ne les pas continuer. »

Se *despoïtiller* avant que de se coucher, i. « donner ses biens devant sa mort. »

Il vaut autant se *despoïtiller* qu'à la taverne, « le vulgaire au cabaret use de ces paroles lorsqu'il est en train de faire bonne chère. »

Despoïtiller, i. « voler une personne. »

Despoïtiller les arbres, « en cueillir le fruit. »

C'est un grand *despuceleur* de nourrices, « pour se moquer d'un qui se vante d'être grandement « favorisé des dames. »

Elle n'est pas encore *despucelee*, « eecy s'applique « à toutes sortes de choses, pour dire qu'elles n'ont « point encore servy. »

Se *derober* d'une compagnie, i. « en sortir secrettement. »

Desrouïtiller le braquemart, i. « faire l'acte « venerien. »

Un *dessalé*, i. « un rusé, un finet, » vulg.

Il est de dure *desserre*, i. « il ne paye pas volontiers. »

Il a eu cela pour son *dessert*, i. « on l'a entretenu « de cet affaire à la fin du repas. »

Desservir, i. « manger viste. »

Emporter le *dessus*, i. « surmonter, vaincre. »

Venir au *dessus* d'un affaire, i. « arriver à la fin, « le surmonter. »

Se *destacher*, i. « se separer. »

Destaller, i. « fuir, » vulg.

Destallons, le marché se passe, i. « fuyons, » vulg.

Il cherche des *destours*, i. « des inventions pour « s'excuser. »

Desterrer les morts, i. « en mesdire. »

Destourner une chose, i. « la desrober. Item, la « cacher. »

Je ne voudrois pas en *destourner* le pied, i. « je ne me soucie nullement d'aller pour cet affaire : « je n'en fay point d'estat. »

Se *destromper*, i. « sortir d'un abus ou opinion. »

Destrousser, i. « voler une personne. »

Une *devergondée*, i. « une effrontée, une dereiglée, » vulg.

Devaler, i. « descendre. »

Serrer les jambes comme un homme qui *devalé* dans un puits, i. « les ouvrir fort larges. Cela se « dit d'une mariée. »

Prendre le *devant*, i. « se hâster pour arriver « plustost qu'un autre. »

Le *devant* d'une femme, i. « la nature. »

Loger sur le *devant*, i. « estre garce. »

Bastir sur le *devant*, i. « devenir gros de « ventre. »

Avoir quelque chose *devant* soy, i. « quelque « argent, quelques biens. »

Devin de Mont-martre, qui *devine* les festes quand elles sont venues, i. « un qui fait le devin « et ne l'est pas. »

Il jouë à *deviner*, i. « il n'entend point du tout ce « qu'on luy propose ou ce qu'il lit. »

La *devise* de monsieur de Guise, chacun a son tour, i. « chacun a son temps. »

Ne *devoir* qu'à deux, à Dieu et au monde, i. « estre extremement endebté, » vulg.

Ceux qui nous *doivent*, nous demandent, i. « ceux qui ont tort veulent avoir raison. »

Celuy-cy n'en *doit* rien à l'autre, i. « il est aussi « bon, aussi scavant, aussi parfait. »

J'ay encore cela de reste qui ne *doit* rien à personne, i. « qui n'appartient assurement. »

Se mettre en *devoir* de faire une chose, i. « en « estat, en volonté. »

Ranger quelqu'un à son *devoir*, i. « le faire obéir ; « luy monstrer à proceder. »

Se mettre en *deux*, « se dit d'une femme qui « accouche, » vulg.

Nous serons *deux*, « cela se respond lors que « quelqu'un menace de nous battre. »

Deux à deux comme freres mineurs, i. « tous- « jours accompagnez. »

Deux à deux et le reste en gros, « c'est une rail- « terie lorsque l'on est en fort petit nombre et que « l'on veut marcher d'ordre. »

Il n'en faut point faire à *deux* fois, i. « il faut finir tout d'un coup ; il faut resoudre, » vulg.

« Nous sommes à *deux* ou à deux de jeu, i. « nous sommes egaux ; respouse que l'on fait à celui qui nous taxe de quelque defaut. »

Il est si saoul qu'il ne scauroit dire *deux*, i. « il est fort yvre. »

Il est entre *deux*, i. « en irresolution. »

DI

Dia, « voix de chartier pour faire aller le cheval à gauche. »

Il n'entend ny à *dia* ny à hurhaut, i. « il est grossier ou ignorant. »

C'est un *diable* en procès, il fait ses escritures luy mesme, i. « il est adroit, il est habile. »

Un pauvre *diable*, i. « un homme necessiteux ou malheureux. Item, de qui l'on doit avoir compassion. »

Banquet de *diablies*, i. « où il n'y a point de sel. » Ce mot de *diable* se met avec toutes sortes de noms, et sert à y donner quelque force, par exemple :

Un *diable* d'homme, i. « un estrange homme ; un subtil ; un rusé ; un fascheux. »

Un *diable* incarné, i. « un meschant homme. »

Mettre le *diable* en Enfer, i. « faire l'acte venerien. »

Tromper le *diable*. Voyez à *Tromper*.

Un riche *diable*, i. « un homme fort riche. »

Une voix de *diable*, i. « forte et rude. »

Un meschant *diable*, i. « tres meschant homme. »

Un bon *diable*, i. « une assez bonne personne ; le reste est, il a sa part en Enfer. »

Un mal-heureux *diable*, i. « un homme tres-malheureux. Et ainsi des autres. »

Faire d'un *diable* deux, i. « faire deux fautes en pensant corriger une. »

Il n'est pas si *diable* qu'il est noir, i. « si mauvais que l'on croit ou qu'il paroist, » vulg.

Le *diable* est aux vaches, i. « il y a du malheur ou dommage, l'affaire ne va pas bien. »

Tirer le *diable* par la queue, i. « travailler fort pour gagner sa vie. »

Le *diable* bat sa femme, i. « il pleut et fait soleil en mesme temps. »

Le *diable* n'est pas tousjours à une porte, i. « le malheur ne poursuit pas tousjours une personne. »

En *diable*, tant que tous les diables, i. « bien fort. »

En *diable* et demy ; comme trente mille *diablies*, idem. »

Que *diable* fais tu ! que *diable* veux tu ? qui sert d'interrogation estant en colere. »

Faire le *diable* à quatre, i. « faire bien du bruit, ou du renversement, » vulg.

A tous les *diablies*, i. « en Enfer. »

Au *diable* zoc, « recy se dit lors qu'on n'approuve pas la proposition ou le discours d'un autre. »

Le *diable* s'en pend, « on se sert de ces mots, lors qu'on a regret à quelque chose, ou que quelque mal est arrivé. »

Plus le *diable* a, plus il veut avoir, i. « plus un homme est riche, plus il desire. »

On connoist le *diable* à ses griffes, i. « on connoist le meschant par ses actions. »

Quand il dort, le *diable* le beree, « d'un meschant homme qui trouve de pernicieuses inventions. »

Diablesses, i. « faire le diable. »

Une diablesse, i. « une meschante femme. »

Diablerie, i. « meschantes actions. »

Il ne croit en Dieu que sur bons gages, i. « il est un peu athée. »

Un homme difficile, i. « fascheux à contenter. »

Digerer bien un affaire, i. « bien considerer. »

Cela est de dure digestion ou difficile à digerer, i. « cet affaire est fascheux, et difficile à supporter. »

Xé au dimanche. Voyez à *Né*.

Dire bien, i. « estre bien seant, avoir bonne grace, » vulg.

Y avoir à dire, i. « y manquer quelque chose, ou y avoir quelque defaut ; y avoir quelque sorte de difference. »

Ma bourse en scaura bien que dire, i. « l'on s'en appercevra par la diminution de mon argent. »

Se mettre sur son bien dire, « par iron. i. tascher de persuader. »

Il y a bien à dire à cela, i. « ce n'est pas tout, il y a bien à considerer. »

A dire d'où venez-vous, i. « fort et ferme, » vulg.

Comme vous pourriez dire, i. « par exemple. »

Il ne faut point dire qu'il disoit, i. « il ne faut point repliquer ; il ne se faut point excuser, » vulg.

Cela s'en va sans dire, i. « il est de raison, il faut que cela se fasse, » vulg.

Ouy dire va par ville, et baise-eul par les maisons, « cela se dit à quelqu'un qui nous assure une histoire impertinente sur ce qu'il l'a ouy dire, » vulg.

*Je *dy* d'or, j'ay le bec jaune, * response que l'on fait à qui nous veut faire repliquer, et nous demande ce que nous avons dit, * vulg.

Item, il *dit* d'or, il a le bec jaune, * pour faire entendre que l'on dit avec bien de la facilité, et sans considération, * vulg.

La fortune luy en *dit*, i. * le favorise. *

Qui le *dit* avec vous, * pour donner à entendre que l'on ne croit pas, ou que l'on nie ce qu'un autre dit. *

Discours au vieux loup, i. * impertinents. *

Un beau *discour*, i. * un grand discoureur. Item, * qui parle eloquemment. *

Un grand *discour*, i. * un qui parle beaucoup, et sans jugement. *

L'entente est au *discour*, i. * celui qui parle sçait sa propre intention. *

Le *disner* de la brebis, i. * disner sans boire. *

Disner d'advocat, i. * un bon disner et à l'aise. *

Il me semble que j'ay *disné*, i. * ce que vous dites me desplait, * vulg.

Un beau *disneur*, i. * un grand mangeur. *

Diverter, i. * destourner. *

Se *divertir*, i. * se recreer. *

Se *divertir* d'une chose, i. * s'en retirer. *

DO

**Docteur* en toute lourdisse, i. * ignorant. C'est une sottise allusion du commun peuple de toute lourdisse à theologie. *

Docteur de quandoque, * idem. *

Le *doigt* qui n'a point d'ongle, * le membre viril, * vulg.

L'onzième *doigt*, * idem. *

Estre comme les deux *doigts* de la main, i. * grands amis. *

Un *doigt* de vin, i. * une petite quantité. *

Un *doigt* de vin en long, i. * plein le verre. *

*Je n'en voudrois pas mettre le *doigt* au feu, i. * je ne voudrois pas assurer, ny mesmes nier cet affaire là. *

*Vous le sentirez mieux à la langue qu'au *doigt*, i. * vous toucherez mieux la viande en la mangeant qu'au toucher, si elle est bonne ou si elle est trop chaude. *

Donner sur les *doigts* à quelqu'un, i. * le reprendre de ses erreurs. *

Estre montré au *doigt*, i. * estre marqué d'in-famie. *

*Je ne voudrois pas seulement luy tendre le *doigt*, i. * je ne le voudrois pas aider en aucune façon. *

A un vilain, tends luy le *doigt* il prendra toute la main, i. * à un païsan ou indiscret donne luy quelque sorte de permission, il en prend beaucoup d'avantage. *

Je luy ay mis le *doigt* dessus, i. * je luy ay fait connoître clairement. *

Se mordre les *doigts*, i. * estre en grande colere. *

*Se manger les *doigts* d'une viande, i. * la trouver fort bonne. *

Il s'en lèche encore les *doigts*, i. * il acheve de manger une viande. Item, il vient de lascher une chose. *

Un chat à dix *doigts*, i. * une personne, * vulg.

Cette fenestre *donne* sur la rue, i. * elle respond. *

Donner au public, i. * mettre en lumiere. *

*En *donner* d'une, i. * en faire à croire, * vulg.

Donner du coude, i. * pousser, advertir. *

**Donner* dedans, i. * frapper. *

Donner du nez en terre, i. * tomber. Item, tomber en necessité, se ruiner. *

Donner d'une espée dans le corps, i. * frapper, etc. *

Donner parole, i. * promettre, assurer. *

*Se *donner* de son espée à travers le corps, i. * la vendre, et en manger l'argent. *

*S'en faire *donner*, i. * estre putain, se prostituer, * vulg.

*Elle en *donne* aux chiens et aux chals, i. * elle s'abandonne à toutes sortes de personnes. *

Donner dans les yeux ou dans la veuë, i. * donner de l'amour ou du desir. *

Donner de la main, i. * frapper, toucher. *

Il faut *donner* quelque chose à l'amitié, etc. i. * avoir egard, ou souffrir pour ce sujet. *

Il semble qu'il me le *donne*, * se dit d'un marchand qui livre sa marchandise de mauvaise grace ou avec regret, et ne laisse pas de la vendre cher. *

Il ne me l'a pas *donné*, i. * il me l'a bien fait payer. *

Se *donner* la peine, la patience, le loisir, i. * prendre. *

*Un *donneur* de bons jours, i. * un courtisan, un flatteur. *

Dormir, qui se dit de l'eau, i. * estre coye, ou couler doucement. *

*Il *dort* comme un sabot, i. * bien fort. Allusion

- au mot de *dormir*, qui se dit des sabots ou tou-
pies, quand on les fait tourner, » vulg.
- Il ne *dort* non plus qu'un jaloux ou qu'un lutin,
i. • il ne dort point. »
- Envoyer *dormir*, i. • chasser. Item, tuer. »
- *Dormir* la grasse matinée, i. • dormir tard, dor-
mir jusques à pres de miidy. »
- *Dormir* en chieu, i. • de jour; un peu avant le
repas. »
- Regnard qui *dort* la matinée, n'a pas la langue
emplumée, i. • un paresseux ne gagne pas de quoy
vivre. »
- Il a bon *dos*, il portera bien tout, i. • il est riche.
• il pourra faire la despense, » vulg.
- Tournez moy le *dos*, i. • allez vous en. »
- *Dos* à *dos*, i. • qui sont accordez, qui ne plaident
plus. »
- Tourner le *dos*, i. • abandonner. »
- Battre *dos* et ventre, i. • bien fort et de tous
coslez. »
- Tout sur le *dos* du peuple, i. • aux despens, » vulg.
- Tout sur mon *dos*, i. • l'on m'accuse seul de
tout, » vulg.
- Homme *double*, humeur *double*, i. • qui est contre
la franchise; plein de dissimulation. »
- Mettre en *double*, i. • plier en deux. »
- Mettre les morceaux en *double*, i. • se haster de
manger, » vulg.
- A *double* carillon, i. • fort et ferme. »
- Il a gagné un *double*, il a estendu la peau d'un
veau, » cela se dit lors qu'une personne s'estend, »
vulg.
- Le *double* d'une escriture, i. • la copie. »
- A quitte ou à *double*, i. • tout ou rien. »
- Vous n'avez qu'un *double*, vous ne savez
qu'une notte, i. • vous repetez tousjours la mesme
chose. »
- Il n'y a point de monsieur pour un *double*, i.
• il n'est pas besoin de l'appeller monsieur, » vulg.
- Payer au *double*, i. • doublement, beaucoup plus
qu'il ne faut. »
- *Double* le pas, i. • marcher viste. »
- *Double*, i. • copier. »
- *Double* un habit, i. • y mettre une doubleure. »
- Manteau *double* de vinaigre, i. • leger et sans
doubleure, » vulg.
- Une *doucette*, i. • qui fait la mignarde. »
- Aller *doucement* en besongne, i. • travailler
lentement. »

- Un *doüillet*, i. • un delicat, un mignard. »
- La *douce* chose, accolez ce poteau, » nos femmes
du commun peuple se servent de ce mot, lors que
quelque badin les cajolle. »
- *Dourder*, i. • battre, » vulg.
- Aller à *dourdan*, i. • estre battu, par allusion de
dourdey. »
- Un *dourdier*, i. • un lourdaud, » vulg.
- Faire les *doux* yeux, i. • courtiser des yeux.
• Nostre vulgaire dit: faire les doux yeux et les
vingt-quatre paupieres, faisant sottement allusion
de *doux* à *dourde*. »
- Il l'a avallé *doux* comme lait, i. • il a en
patience, » vulg.
- *Doux* comme la tette à sa mere, i. • fort doux, »
vulg.
- *Doux* de sel, i. • qui n'est pas assez salé. »
- Tout *doux*, i. • doucement, lentement. »
- A la *douzaine*, i. • de peu de valeur. »
- Il en a à *douzaines*, i. • en quantité. »

DR

- *Draper* une personne, i. • jöier, se moquer, en
mesdire. »
- Entre deux *draps*, i. • au liet. »
- Envoyer dormir sous les *draps* verts, i. • tuer,
ou enterrer au cimetiére. »
- *Dresser* les cheveux à la teste, i. • avoir horreur,
qui fait herisser le poil. »
- *Dresser* les viandes, i. • les mettre dans le plat,
les ordonner pour les porter sur table. »
- *Dresser* une escriture, i. • l'ordonner, ou plustost
la tracer. »
- *Dresser* un compte, idem.
- *Dresser* une personne, i. • l'instruire. Item,
tromper, dupper. »
- Les *drogues* d'une femme, i. • les fleurs, la
menstruée, » vulg.
- En avoir à *droit* et à gauche, i. • en quelque
façon que ce soit, legitiment ou non. »
- Bon *droict* a bon mestier d'aide, i. • que l'on a
besoin de faveur en justice. »
- Dire tout à *droit*, i. • parler salement, dire naïf-
vement de sales paroles, » vulg.
- Tenez vous *droit*, on fera vostre pourtraict,
façon de parler vulgaire pour dire à une personne
qu'elle se tiende droit et de bonne grace. »
- Une *drotresse*, i. • une garce. »
- Une *droüine*, » idem. »

Estre *du*, « eslevé, creu en aage. Item, gaillard. »
'Dru et menu, i. « frequemment, et en quantité. »
Idru comme mousches, i. « en grand quantité. »

DU

Une *duppe*, i. « celui qui trompe, et celuy qui se laisse tromper. »
 Prendre pour *duppe*, i. « tromper: et prendre pour un niais. »
Impper, i. « attrapper, tromper. »
'dur d'oïye, i. « un peu sourd. »

'Oüir *dur*, i. « estre un peu sourd. »
 Avoir la teste bien *dure*, i. « estre difficile à instruire. »
 'Estre *dur*, i. « rude. »
'dur à l'esperon, i. « qui ne se laisse pas persuader, ou qui ne va pas facilement. »
 Couchier sur la *dure*, i. « sur la terre. »
 'C'est *durandal*, par allusion, i. « de la viande bien dure. »
 'On ne peut *durer* à luy, i. « on ne se peut accorder avec luy, il est fascheux. » vulg.
 'Il *durera* long-temps, il est bien neuf, i. « il est sans experience. »

E

EAU

EA

Eau beniste de cour, i. « de belles paroles. »
'Eau beniste de cave, i. « du vin. »
'Eau beniste des passans, i. « des pierres que les passans jettent sur un corps enterié auprès d'un grand chemin. »
 'Il faudroit beaucoup de ces paroles là pour faire un seau d'*eau* beniste, i. « de paroles sales ou de juremens. »
 Faire de l'*eau*, i. « pisser. »
 'Tout en *eau*, i. « en sueur. »
 Quand verra-t'on de vostre *eau*, i. « de vos effets, ou de vostre science. »
 'Il n'y a pire *eau* que celle qui dort, i. « une personne coye ou pensive est dangereuse. »
 L'*eau* m'en vient à la bouche, i. « le desir m'en vient. »
 C'est tousjours pour passer l'*eau*, i. « qu'il ne faut point negliger peu de chose. »
 'Qui vous passe l'*eau*, « cela se respond à un qui

EAU

« nous appelle asne, ou qui a ce mot à la bouche, i. qui vous, etc. » vulg.
 'Il ne fera que de l'*eau* toute claire, i. « il n'avancera rien, il ne produira rien, il n'aidera de rien. » vulg.
 'Mettre de l'*eau* dans son vin, i. « se moderer: se reconnoistre: passer sa colere. »
 'Il ne vaut pas l'*eau* qu'il boit, i. « il est tres meschant. »
 'Gens de delà l'*eau*, i. « dangereux, à qui l'on ne se doit pas fier, » vulg.
 'Amy de delà l'*eau*, i. « mauvais amy. »
 Cela ne manque non plus que l'*eau* en la riviere, i. « cela est fort commun. »
 'Mettre de l'*eau* dans ses souliers par le colet de sa chemise, i. « tomber dans la riviere. »
 Il ne scauroit trouver d'*eau* dans la riviere, i. « il ne peut trouver des choses fort communes ou faciles à recouvrer. »
 'Il passera bien de l'*eau* dessous le pont, i. « il s'escoulera bien du temps avant que cela arrive. »

Cela fait venir l'eau au moulin, i. « cela apporte du profit. »

Tirer l'eau à son moulin, i. « tirer le profit par devers soy. »

Jeter de l'eau dans la rivière, i. « faire une chose sans nécessité, employer mal une chose. »

Les eaux sont basses, Metaph. « il n'y a plus gueres de vin dans le pot. »

Nager entre deux eaux, i. « proceder avec mediocrité. »

Medecin d'eau douce, i. « medecin ignorant. »

Il est allé à la bonne eau, i. « il ne revient point, il tarde long-temps. »

Battre l'eau, i. « perdre sa peine. »

Il n'est que de nager en grand eau, i. « chercher l'abondance pour despenser bien à propos son argent. »

Il est petry d'eau froide, i. « d'humeur ou de nature fort froide. »

Pescher en eau trouble, i. « prendre parmy la confusion, ou par des moyens dont on ne peut estre repris. »

EC

Faire des eclipses, i. « manquer des jours à son devoir. »

EF

Un gros effondré, i. « un grand mangeur. »

Effronté comme un page de cour, i. « fort effronté. »

EG

Proche de l'Eglisc, loin de Dieu, i. « que l'on neglige ce qui est fort commun ou familier. »

EL

C'est mon element, i. « la chose à laquelle je me plais. »

EM

S'emanciper, i. « prendre trop de hardiesse ou de liberté. »

Embaboüiner, i. « donner de l'amour, » vulg.

Embaler, i. « cajoller : jaser. »

Embaler une personne, « la persuader par de belles paroles. »

Un grand embaleur, i. « un grand discoureur. »

Embarquer en un affaire, i. « engager, enfoncer dedans. »

S'embeguiner, vulg. i. « prendre sottement de l'amour. »

Emboucher une personne, i. « l'instruire de ce qu'elle doit dire. »

Emboucher une trompette, i. « la mettre à la bouche pour sonner. »

Elle est bien embouchée, i. « elle a la bouche grande. » Métaph.

Il est bien mal embouché, i. « il dit de sales paroles. »

Qui trop embrasse, mal estreint, i. « qui entreprend trop, ne reussit pas, » vulg.

Que l'on m'embrasse la cuisse, « cela se dit lors qu'on a rendu quelque bon service, ou que l'on apporte de bonnes nouvelles à une personne. »

Embrocher une femme, i. « coucher avec elle. »

S'embrouchoquer, i. « s'embroüiller, s'enivrer, se troubler, » vulg.

Il est bien emmouché, i. « il a un beau membre. »

Femme empeschée, i. « enceinte. »

S'empescher, i. « s'abstenir. »

Faire l'empesché, i. « se mesler impertinemment de ce qui ne nous regarde point. Item, feindre de travailler beaucoup. »

Empeser la chemise d'une femme, i. « faire l'action charnelle. »

Un emplastre, i. « une personne mal adroite, ou importune. »

Mettre un emplastre dessus, i. « cacher le defaut d'une chose. »

Mettre un emplastre à un habit, i. « une piece, » vulg.

C'est bien employé, i. « l'on a bien fait de punir, ou battre cette personne là. Item, elle meritoit bien d'estre traitée de la sorte. »

Emporter sur un autre, i. « gagner le prix. »

S'emporter, i. « se laisser transporter de sa colere ou autre passion. »

Cette maladie l'emportera, i. « le fera mourir. »

Cela emporte beaucoup d'estoffe ou de matiere, i. « en employe beaucoup. »

Autant en emporte le vent, i. « la chose est peu considérable. »

EN

La particule relative en, denote une substance, par exemple :

En avoir, i. « avoir des biens ou de l'argent. »

En chercher, i. « se procurer du bien. »

En gratter, i. « se procurer du bien. »
En prendre, i. « desrober. »
En trouver, i. « trouver de l'argent. »
En estre, i. « estre de la partie. »
 Il y *en a*, i. « il y a des personnes. »
J'en scay, *J'en connois*, i. « des hommes ou des personnes. »
 Il s'*en trouve*, « idem. »
En tenir, i. « estre amoureux. Item, avoir de la folie, etc. »
 L'on vous *en frit*, i. « vous n'aurez pas ce que vous desirez. »
 Je ne scay où j'*en suis*, i. « je suis hors de moy, je ne scay que faire. »
 By que tu *en as*, i. « que tu as esté attrappé ou battu. »
Encajer un oiseau, j. « l'acconstrumer à la cage. »
 « fem. metaph. emprisonner. »
 Souffler à l'*encensoir*, i. « boire. »
Encharger, i. « commander. »
Encharger qui se dit d'une femme, i. « devenir grosse, porter ou payer la folle enchere, i. le dommage. »
 Il ne parle que d'*encherir* le pain, i. « il ne desire que de boire et de manger, » vulg.
 Il ne se soucie pas que le pain *encherisse*, i. « il n'a point de soin de l'advenir, » vulg.
 S'*enclouër*, i. « s'engager en quelque dommage. »
 Entre l'*enclume* et le marteau, i. « entre deux dangers. »
Encoffrer, i. « emprisonner, » vulg.
 Il a l'*encolleure* d'un cornard, i. « il en a la mine. »
Encornez des deux bouts. Voyez à Arc.
 Il n'y a plus d'*encre* au cornet, i. « plus de vigueur et plus licencieusement, les vases spermaticques sont vuides. »
 Ecrire de bon *encre*, i. « recommander avec affection : escrire de bonne sorte pour obtenir ce que l'on demande. »
 Bailler de l'*endormie*, i. « une potion qui endort. »
 Item, persuader par de belles paroles. »
Endormir de belles paroles, i. « amuser, persuader. »
Endormir un membre, i. « luy faire perdre une partie du sentiment par le moyen de la friction. »
Endormeur de mulots, i. « un qui donne de belles paroles, » vulg.

L'*endosse*, i. « ce que l'on escrit sur le dos d'une écriture. »
 Il a eu sur l'*endosse*, i. « il a esté battu, » vulg.
 Avoir ou porter l'*endosse*, i. « le dommage. »
Endosser une arme, i. « la mettre sur soy. »
Endosser une écriture, i. « escrire sur le dos ou de l'autre costé. »
 Vous m'en donnez par un bel *endroit*, i. « vous me dites là un plaisant discours, vous me payez d'une belle excuse, » vulg.
 Le papier *enture* tout, i. « l'on escrit tout ce que l'on veut, bon ou mauvais. »
Enfance, i. « action d'enfant. »
Enfans de la messe de minuit, i. « des droles, des rusez : le reste est, qui cherchent Dieu à lastous, » vulg.
Enfant de quinze mois, i. « un fort grand homme, » vulg.
 L'*enfant* gasté, i. « celuy que la mere caresse le plus. »
 Un *enfant* sans souey, i. « un bon compaignon. »
 Un *enfant* perdu, i. « un desbauché. »
Enfant du diable, qui a le derriere velu, i. « un homme fait, » vulg.
Enfant de Tartupin mal-heureux de nature, i. « un qui n'a point de bon-hienr, » vulg.
Enfans de Dieppe, i. « des harenens, parce qu'on les apporte de ce lieu là. »
 Faire l'*enfant*, i. « badiner, faire comme les enfans. »
 Je vous traiteray en *enfant* de bonne maison, i. « avec douceur, avec rigueur. »
 Il n'y a *enfant* de bonne mere qui n'en veuille estre, i. « il n'y a personne, » vulg.
 Il n'aura jamais *enfant* qui vive, « cela se dit vulgairement d'un avare. »
 Je pense comme les *enfans* de mes enfans auront nom, « c'est pour respondre à un qui veut sçavoir nostre pensée, » vulg.
 Faire comme les *enfans* du prestre, manger son pain blanc le premier, i. « avoir du bien au commencement et de la peine à la fin. »
Enfariné, i. « yvre. »
 La gueule *enfarinée*, i. « avec un grand desir, avec une grande envie d'attrapper quelque chose. »
 L'*enfer* de Marot, i. « la prison. »
 Sentir l'*enfermé*, i. « avoir un goust de relent pour avoir esté enfermé, » vulg.
Enfermé dehors, qui en effet est impropre, « c'est

« à dire fermer un lieu et laisser la personne de- hors. »

Enfiler la venelle, i. « s'enfuir. »

Bien *enfiler* son aiguille, i. « faire bien ses affaires. »

Il en *enfile* beaucoup, i. « il se vante ou parle beaucoup ; le reste est, *mais ce ne sont pas des perles*, » vulg.

Enfiler un homme, i. « le percer. »

Enfiler une femme, i. « faire l'acte venerien. »

Enfiler bien un discours, i. « commencer. »

« Je ne suis pas icy pour *enfiler* des perles. i. pour ne rien faire, » vulg.

Un *enfileur* de perles, i. « un grand discours. »

Enfoncer ou rompre une porte ouverte, i. « cou- cher avec une nourrice et croire qu'elle est pucelle. »

S'enfoncer en un affaire, i. « s'y engager bien avant. »

Enfourner un discours, i. « le commencer. »

« A l'*enfournier* se font les pains cornus, i. « les fautes se font d'ordinaire au commencement. »

Enfroiduré, metaph. « de nature froide. »

« *S'enfuir*, qui se dit d'un vase ou pot, i. « regor- ger, verser, se perdre la liqueur. »

Engager au combat, i. « y obliger. »

Engager dans un affaire ou danger, i. « l'y mettre avant. »

Engager l'espée de son ennemy, i. « la lier ou embarasser avec la nostre, en sorte qu'il ne s'en puisse servir. »

« Je t'*engeolle* peigne de bois, i. « je me moque de ce que vous me dites, » vulg.

L'engin, i. « le membre viril. »

« Voila un bel *engin*, par ironie, i. « une chose de peu de valeur, mal faite, petite, de mauvaise grace. Le vulgaire y adjouste, à *prendre mous- ches*. »

« Il en *engraisse* ; « cela se dit, lors que l'on parle de donner des coups à quelqu'un, pour faire entendre qu'il ne s'en soucie gueres, qu'il y est accoustumé, » vulg.

Bien *engrener*, i. « bien commencer. »

« Qui arrive le premier au moulin, le premier *engrene*, i. « qui est diligent est expedie devant les autres. »

« *Engroigné*, i. « qui gronde, qui est de mauvaise humeur, » vulg.

« Faire l'*enhasé*, i. « tesmoigner d'estre capable de beaucoup d'affaires, » vulg.

Entever la peau, i. « escorcher. »

Entumie, i. « yvre ; ou rouge au visage pour avoir bu. »

« *S'entumier*, i. « bien boire, s'enyrer. »

« *Entessé*, mot fait à plaisir, i. « qui a ôuy messe. »

« Chat *emittouffe* ne prend point de souris, i. une personne qui a des gands à ses mains ne scauroit faire une chose avec adresse. » vulg.

« L'*ennemy*, i. « le diable, » vulg.

« C'est un *ennemy*, i. « un fascheux homme, un meschant, » vulg.

« Du vin *evagé*, i. « de l'eau. »

« Vin *evagé*, « en quelques endroits, se dit d'un vin qu'on laisse bouillir dans le tonneau apres l'avoir bien bouché. »

« Musique *evagée*, i. « mauvaise. Item, un grand bruit, » vulg.

Enseignes, i. « marque pour reconnoistre. »

« N'y allez qu'à bonnes *enseignes*, i. « qu'avec assurance et consideration. »

« *Entamer* un discours, i. « le commencer. » Metaph.

« *Entamer* la chair, i. « couper un peu. »

« *Entamer* une marchandise, i. « commencer à la vendre. »

« A bon *entendeur* peu de paroles, i. « qu'il ne faut pas user de beaucoup de discours à un homme intelligent. »

« Il luy a fait vous m'*entendez* bien, i. « il l'a embrassé. »

« Il luy a dit vous m'*entendez* bien, i. « il luy a dit le vilain mot. »

« *Entendre* à une chose, i. « y estre attentif. »

« Ils *s'entendent* comme larrons en foire, i. « ils ont une grande intelligence entr'eux. »

« Il ne veut pas *entendre* à cela, i. « il ne le veut pas faire. »

« J'*entends* que cela soit, i. « je veux. »

« Cela *s'entend*, i. « il faut que cela soit ainsi, il est raisonnable. »

« Il n'y *entend* que le haut allemand, i. « il est ignorant en cel affaire. »

« *S'entendre* en une chose, i. « en connoistre la valeur. »

« Homme *entendu*, i. « habile. »

« Faire l'*entendu*, i. « faire le mauvais, l'arrogant, l'habile, le badin, le suffisant. »

Mon compere l'*entendu*, i. « un sol, un badin qui fait l'habile homme. » vulg.

Il y a du mal *entendu*, i. « quelque abus, defaut, malice ou dissension. »

*Faire l'*entendu trois*. « sottle allusion du vulgaire qui veut faire du mot *entendu* un *entend deux*. et y adjoûster le nombre de *trois*. »

Je vous *entends* venir, i. « je connois vostre dessein. »

L'*entente* est au diseur, i. « je m'entends bien, je seay ce que je veux dire. »

Entonner un air, i. « le mettre à son ton. »

Entonner, i. « boire. » Metaph.

Entraisner avec soy, i. « attirer apres soy l'opinion, etc. »

Estre *entre-deux*, i. « en suspens ou en irresolution de faire; en doute. »

Entre-deux, i. « medioerement. »

Entre-deux de molié, i. « la piece entre le ventre et la creste. »

L'*entre-deux* d'une femme, i. « la nature. »

*Monsieur aime l'*entre-deux* et madame la queuë, « c'est une allusion aux deux *entre-deux* precedents, et à la queuë qui signifie le membre viril. »

Entrées de table, « certaines viandes que l'on sert au commencement du repas. »

Entrearder ses discours, i. « les mesler. » Metaph.

Entreprendre une personne, i. « l'attaquer en paroles. »

Entrer en doute, en soupçon, etc.; i. « prendre du doute, etc. »

*S'*entretenir* des maschoires, i. « parler inconsiderement contre soy. Item, parler sans distinction. » vulg.

Entretenir une femme, i. « nourrir une concubine. »

Entretenir, i. « faire attendre. »

*Une *enveloppe*, i. « une personne ennuyeuse, incommode, mal adroite, » vulg.

Tomber à l'*envers*, qui se dit d'une femme, i. se prostituer. »

Il n'a ny *envers* ny endroit, i. « point de raison. »

Envie de femme grosse, i. « volonté de manger quelque chose. »

Envie sur l'enfant, i. « la marque qu'il apporte du ventre de la mere. »

Envie au dessus de l'ongle, i. « de petites peaux qui s'escorchent sur les doigts. »

Faire passer l'*envie* à une personne, « s'entend de deux façons : luy refuser ce qu'elle demande; et tout au contraire luy accorder. »

Un *envoyé*, i. « un gentil-homme que l'on envoie pour faire un compliment. »

Envoyer de Cayphe à Pilate, i. « envoyer une personne qui nous demande à un autre qui ne la contente pas mieux. »

S'*envoyer* de son vin, i. « user trop avec sa propre femme; se lasser avec avidité de ce que l'on possède et qu'on peut prendre avec loisir. »

**Envyri* de bruit, i. « estourdy. »

EQ

Estre en mauvais *équipage*, i. « en mauvais estat. »

Il fait de belles *équipées*, i. « des escapades, des actions inconsiderées. »

ER

Bander l'*ergot*, i. « fuir, marcher viste, » vulg.

*Se dresser sur les *ergots*, i. « faire le glorieux, » vulg.

**Ergotter*, vulg. « disputer avec opiniastreté. »

ES

*Joier à l'*esbahy*, i. « estre ou feindre d'estre estonné. »

Esbohy, i. « estonné, » vulg.

S'*esbouter*, « se dit d'une personne qui demeure long temps petite et croist puis apres tout d'un coup. »

*Piequer l'*escabelle*, i. « estre assis tout le jour et faire des escritures. »

Ouvrir l'*escaille*, i. « despuceler. Item, faire l'acte charnel. »

**Escamoter*, i. « desrober. » Les joieurs de gobellets appellent *escamoter* faire passer une balle comme invisible.

*Faire *escampe*, i. « fuir, » vulg.

**Escamper*, « idem. »

Faire une grande *escarre*, par metaph. i. « bien du bruit ou du dommage. »

Il a fait comme les *escargots*, il s'est esveillè sur le tard, i. « il a paru ou parlé apres les autres, » vulg.

*Yeux bordez d'*escarlatte*, i. « plein de rougeur et tout autour, » vulg.

*Rouge comme une *escarlatte*, i. « qui rougit de honte, » vulg.

**Escarpiner*, i. « fuir : et courir viste, » vulg.

*Elle a un *eschatas* tiché au derriere, i. « elle se tient ou marche fort droit, » vulg.

**Escappatoires*, i. « moyen pour *eschapper* ou s'excuser. »

Un cheval *eschappé*, i. « un desbauché. »

Escapper doucement, i. « faire peu de despense, et *vivre* avec commodité. »

**L'eschapper* belle, i. « esviter un danger, » vulg. Laisser *eschapper* une parole, i. « dire quelque chose inconsidérément. »

Le fondement luy *eschappe*, i. « il descharge l'exercement. »

*Avoir la cervelle ou l'esprit en *escharpe*, i. « estre un peu fol. »

*Il y a esté *eschauté*, i. « il a esté altrappé. »

Chat *eschandé* eraint l'eau froide. Voyez à *Chat*.

*S'*eschauffer* dans son harnois, i. « se mettre en colere. »

Ne m'*eschauffez* pas les oreilles, i. « ne me faschiez pas, ne me mettez pas en colere. »

Une *eschauffourée*, i. « une mauvaise action, une action pleine de tromperie. »

Un grand *eschech*, i. « dommage ; tuërie. »

Tenir en *eschech*, i. « empescher, divertir. »

*Tirer *l'eschelle* apres soy, i. « estre le plus habile homme en sa profession. »

**Eschevin* du port au foin, i. « coupeur de bourses, » vulg.

Esclaircir une chose espaisse, i. « la rendre liquide. »

Esclairer les actions d'une personne, i. « les observer, les espier. »

*Il en est sorti des *esclats*, i. « elle a eu des enfans de cet amour ou embrasement. »

Esclat, i. « bruit. »

S'*eschaler*, qui se dit du bois, i. « se fendre. »

Esclater de rire, i. « rire fort. »

Esclater en un discours, i. « parler avec passion. »

**Escoeurer*, mot vulgaire, i. « faire mal au cœur, desgouster. »

*Un *escogriffe*, i. « un escornifleur, un frippon, » vulg.

Un *escolier*, i. « un ignorant. »

**Escotier* de quandoque, i. « qui ne va pas souvent à l'escole. »

Escorcher le renard, i. « rendre gorge. vomir. »

**Escorcher* le langage, i. « parler et prononcer mal. »

**Escorcher* à l'hostellerie, i. « faire payer excessivement. » Metaph. vulg.

**Escorcher* les anguilles par la queue, i. « faire une chose à rebours. »

Les belles paroles n'*escorchent* pas la langue, i. « qu'il faut parler avec courtoisie plustost qu'avec arrogance. »

*Loger à l'*escorcherie*, i. « en une hostellerie ou l'ont fait payer hors de raison, » vulg.

**Escornifleur* de potence, i. « un meschant, un pendart. »

*Parlez à vostre *escot*, i. « lors que vous en serez requis, ou bien en lieu où vous serez admis ; parlez des affaires qui vous regardent, » vulg.

*Estre aux *escoutes*, i. « écouter avec attention. »

S'*escouter* parler, i. « parler avec affeterie ou bonne opinion de soy. »

Elle s'*escoute* parler, elle a la bouche pres des oreilles, i. « la bouche bien grande et fendue. »

Elle s'*escoute* pisser, i. « elle commence à avoir du ressentiment ou opinion de soy mesme. »

Femme qui *escoute*, et ville qui parle est à demy rendue, i. « qu'une honneste femme ne doit point prester l'oreille aux discours des hommes. »

Escouter s'il pleut, i. « perdre son temps. »

Ne me servez point d'*escran*, i. « ne vous mettez pas devant moy lors que je me chauffe. »

Aller ou advancer comme les *escrevices*, i. « reculer. »

**Escrevice* de muraille, i. « une araignée. Le vulgaire l'entend pour la nature de la femme. »

Perdre *l'escrime*, i. « ne pouvoir remedier à une chose. Item, ne comprendre pas, ne pouvoir venir à bout. »

*S'*escrimer* bien d'une chose, i. « s'en bien servir ; la sçavoir manier, la bien entendre. »

Il se vouloit *escrimer* contre moy, i. « il me vouloit attaquer, ou frapper. »

Il est desja *escrit* sur mes papiers, i. « il est desja marqué pour estre puny. Item, il me doit quelque chose. »

Escrit sur le livre, i. « il est redevable. »

**Escroquer* une putain, i. « ne la pas payer. »

Escroquer quelque chose, i. « attraper ou prendre avec subtilité. »

*Il comble ses *escus*, i. « il remuë la teste en dormant, il dort et rontle, » vulg.

Il vaut mieux *escu* qu'il ne valoit maille, i. « il est beaucoup plus beau, meilleur, ou mieux fait qu'auparavant. »

*Tendre son *escuelle*, i. « demander quelque chose, » vulg.

*Tout y va par *escuelle*, i. « on y despense largement. »

*Qui s'attend à l'*escuelle* d'autrui disne bien tard, i. « qui se repose sur l'aide des autres est souvent abusé. »

**Escumer* la marmite, i. « en tirer une partie de la viande, et la manger devant qu'il soit temps de disner. »

**Escurer* son chauderon, i. « aller à confesse, se confesser. »

*Faire une *escurie* de ses chausses, i. « avoir des poulains en l'aine. C'est une allusion du mot de *poulain*. »

*Un *esgrillard*, i. « un esveillé, un bon compaignon. » vulg.

*Un *esguculé*, i. « qui dit de sales paroles. »

*Courir l'*esquilette*, i. « estre putain, hanter le bordel, » vulg.

Lascher l'*esquilette*, i. « deslacher ses chausses pour descharger son ventre. »

*Les *esquillettes* seront à bon marché les veaux s'estendent, « cela se dit vulgairement lors qu'on voit estendre quelqu'un. »

Noüer l'*esquilette*, i. « charmer un homme afin qu'il ne puisse user avec sa femme. »

Un peu *esmeu*, i. « un peu indisposé. »

Marcher à l'*espagnolle*, i. « gravement. »

Payer à l'*espagnolle*, i. « donner des coups au lieu d'argent, payer de rodomontades. »

*S'*espanoüir* la ratte, i. « rire tout son saoul. »

Espargner une personne, i. « ne la pas traiter rudement. »

*Pousser le temps avec l'*espaule*, i. « attendre avec patience. »

*Chargez il a de bonnes *espaules*, i. « ne l'espargnez point, il est assez riche pour souffrir la despense, » vulg.

*Hausser les *espaules*, i. « tesmoigner son estonnement ou sa patience. »

*Large par les *espaules*, i. « chiche, avare, » vulg.

*Monstrer les *espaules*, i. « fuir. »

Baisser les *espaules*, i. « avoir patience. »

Sentir l'*espaule* de mouton, « cecy se dil des per-

sonnes rousses qui sentent un mauvais goust estant eschauffées. »

*Jetter les *espaules* de mouton par la fenestre, i. « estre prodigue, » vulg.

Il ne jette point d'*espaules* de mouton par la fenestre, i. « il ne fait pas de grandes liberalitez. »

Fraiper sur l'*espaule*, i. « flatter ou caresser une personne. »

*Je le porte sur mes *espaules*, i. « je souffre son incommodité ou son deffait avec peine: je peine pour son sujet. »

*Mettre dehors par les *espaules*, i. « chasser une personne rudement, » vulg.

*Par dessus l'*espaule*, i. « tout le contraire de ce que l'on dil ou croit, » vulg.

*Regarder par dessus l'*espaule*, i. « negliger ou mépriser une personne, » vulg.

Faire *espaule*, i. « aider, assister. »

Je me recommande à leurs *espaules*, i. « je croy qu'ils seront bien battus. »

L'*espée* d'un fol et l'engin d'un chien sont toujours hors du foureau, « cela se dit quand un jeune badin tire son espée pour la monstrier à un autre. »

Se battre de l'*espée* qui est chez le fourbisseur. Voyez à *Battre*.

Se battre à l'*espée* blanche, i. « en duel. »

Cela n'a que l'*espée* et la cape, i. « cette chose est fort simple. »

*Jouer de l'*espée* à deux mains, i. « manger de l'une et boire de l'autre, » vulg.

*Jouer de l'*espée* à deux ou à deux jambes, i. « s'enfuir, » vulg.

*Estaffier ou compaignon de la courte *espée*, i. « coupeur de bourses, » vulg.

Espée à quinze pointes, i. « une poignée de verges, » vulg.

*Estre aux *espées* et aux couteaux, i. « en grande querelle ou dissension, » vulg.

Son *espée* tient au bout, i. « il est poltron. »

*Se donner de son *espée* à travers du corps, i. « vendre son espée et manger l'argent. »

*C'est du costé de l'*espée* le pendant le cache, i. « cela n'importe pas beaucoup, » vulg.

C'est une rude *espée*, i. « un vaillant homme, un mauvais garçon. Et par ironie, un poltron. »

L'*espée* de Samson, i. « les maschoires, » vulg.

L'*espée* de Roland Durandal, i. « de la chair ou autre viande bien dure. »

Vaillant comme l'*espée* qu'il porte, i. « fort vaillant. »

*Chausser les *esperons*, i. « poursuivre. »

**Esperon* de vin, i. « du fourmage ou de la chair salée pour faire boire. Item, du vin pour avaler un morceau sec. »

Bon vin bon *esperon*, i. « un homme qui a un peu peu expedie. »

Dur à l'*esperon*, i. « difficile à esmouvoir. »

Tout cheval a besoin d'*esperon*, i. « chacun a besoin d'estre sollicité. »

*Cela est bien *espicié*, i. « bien cher, » vulg.

Espicier d'Enfer, i. « vendeur ou crieur de noir » à noircir. »

*Un *espigle*, i. « un rusé. Ce mot est corrompu de l'Allemand, *cuten spiegel*, qui signifie le miroir des hiboux, ou des songeards. »

*Un vendeur d'*espinars* sauvages, i. « un badin. »

*Il m'a tiré une mauvaïse *espine* du pied, i. « il m'a delivré d'un fascheux affaire ou d'un grand danger. »

Tirer son *espingle* du jeu, i. « sortir d'un affaire sans encourir du dommage. »

**Espingle* d'Enfer qui tient comme tous les diables, i. « une chose fort attachée. »

*Il a des *espingles* au bout de ses manches, « se dit d'un chat qui a des griffes fort aiguës. »

*Les *espingles*, i. « quelque chose que l'on donne à aux filles en parlant. »

Esplucher une chose, i. « la considerer par le menu. »

*Porter l'*esponge*, i. « estre jeune page d'une dame. »

Estre comme l'*esponge*, i. « attirer tout de son costé. »

Prendre l'*espouvante*, i. « s'espouvanter. »

Espousée de Massis, qui a les yeux de plastre, i. « une qui fait la belle ou la delicate. » vulg.

L'*espousée* est friande, « on dit cecy lors qu'il pleut le jour de ses nopees. »

Espouser le party d'une autre, i. « se ranger de son costé. » Méthaph.

*Je n'*espouse* personne pour mon argent, i. « je veux achepter où il me plaist, » vulg.

**Espouser* une potence ou une rouë, i. « se faire pendre ou rouër, » vulg.

On luy a fait *espouser* une prison, etc., i. « on l'a emprisonné. »

Espoussetter, i. « bien battre une personne. »

Esprit fort, i. « sçavant, habile. »

Esprit familier, i. « un demon que l'on porte avec soy. »

Un *esratté*, i. « un rusé. »

**Esratter* une personne, i. « la rendre fine ou subtile. »

**Esreuer* une plume, « se dit vulgairement, lors qu'en escrivant l'on pese trop et que la pointe se plie et se fend, » vulg.

Un coup d'*essay*, i. « la premiere chose que l'on fait ou compose pour esprouver. »

Essayer un escadron des ennemis, i. « en souffrir encore l'attaque, le soutenir, luy resister. »

*Fermer l'*estable* quand les vaches sont prises, i. « remedier apres que le dommage est arrivé, » vulg.

Il a fait une *estable* de ses chausses, Voyez à *Ecurie*.

Il luy faut son *estable* à part, comme aux chevaux galeux, i. « il le faut separer des autres. »

*Il ne vaut pas l'*establage*, i. « il ne merite pas d'estre receit ou logé, » vulg.

**Estaffier* S. Martin, i. « le Diable, » vulg. »

Estaffier mordant, i. « un drolle, un galand. »

A triple *estage*, i. « triplement. »

**Estaler* bien sa marchandise, i. « se bien exprimer, faire bien paroistre sa science. »

*Il a passé par l'*estamine*, i. « il a esté bien esprouvé ou examiné. Item, il a eu la grosse verolle. »

Estancher la soif, i. « l'appaiser, l'oster ; boire. »

*Il seroit bon sur le bord d'un *estang*, pour prescher le menu peuple, i. « il est grand jaseur, grand parleur. »

Faire *estat*, i. « estimer. »

Faire *estat*, i. « se proposer. »

On fait *estat* de partir, i. « on se propose. »

Il faut faire *estat*, i. « il faut croire. »

Estre en bon *estat*, i. « s'estre confessé et reconcilié avec Dieu. »

En *estat* de faire, i. « sur le point. »

*Vous n'estes pas en bon *estat*, i. « vous resvez, vous ne songez pas à ce que vous dites. »

Se mettre en *estat*, i. « se représenter à la justice pour estre jugé. »

*Demeurer comme un *estau*, i. « ne se point mouvoir. » Antique.

Il n'ose *esterner* de peur de petter, i. « il n'ose parler de despense de peur de mettre la main à la bourse. »

Il la faut faire *estermuer* et dire que Dieu la croise, « l'on répond cecy à une personne qui se plaint qu'une chose est trop petite, » vulg.

Courir apres son *esteuf*, i. « poursuivre en vain ce que l'on pouvoit tenir en ses mains avec seureté. »

Se renvoyer l'*esteuf* l'un à l'autre, i. « se procurer du profit l'un à l'autre. Item, mettre la dette, ou la faute l'un de l'autre. »

Renvoyer une *estouff*, i. « contredire, rejeter une proposition. »

Aller bien viste à l'*esteuf*, i. « manger avidement, » vulg.

De son *estoc*, i. « de son propre ; de soy mesme. »

Prendre d'*estoc* et de taille, i. « de toutes sortes de façons. »

Tirer une *estocade*, i. « demander de l'argent, demander à emprunter. »

Tirer ou allonger l'*estocade*, i. « demander l'aumose. »

Personnage d'*estoffe* ou de grande *estoffe*, i. « consideration, de grande condition. »

De mesme *estoffe*, i. « de mesme nature. »

Loger à la belle *estoitte* ou à l'enseigne de l'*estoitte*, i. « coucher au milieu des champs. »

Faire voir les *estoittes* de jour, « c'est donner un grand coup sur la teste, qui estourdit et fait voir comme des estincelles. »

*S'*estomaquer*, i. « s'offenser. »

Estonné comme un fondeur de cloches, i. « fort estonné. »

Estonner le cerveau, i. « esmouvoir ou offenser lors que l'on a receu quelque coup. »

Temps *estouffant*, i. « pesant et chaud, sans aucun air. »

Estouffer de mauvais desseins, i. « ne les pas produire. »

**Estourdir* les moreeaux, i. « manger viste. »

Courir l'*estrade*, et balte l'*estrade*, i. « courir la campagne, voler. »

*Aller à l'*estrade*, i. « aller descharger son ventre, » vulg. le mot vient de *Strada* italien.

Estranger une personne, i. « faire qu'elle ne retourne en un lieu. »

On m'*estrange*, i. « on m'importune, on me poursuit, on me presse. »

**Estranglé*, « qui se dit en ouvrage, i. estroit, qui manque de matiere, » vulg.

*Son mary s'est *estranglé* d'un coin de beurre à la gueule d'un four, i. Voyez à *Coin*.

**Poires d'estraungillon*, i. « une corde à pendre un homme, » vulg.

Ce n'est rien du vostre, i. « vous n'avez que faire de vous en mester, cela ne vous touche pas, ce n'est pas vostre bien que je despense. »

Estre de quelque chose, i. « estre parent. »

N'estre pas à soy, i. « estre transporté de colere. » Item, estre fort occupé. »

Ils *sont* à moy, i. « je les ay attrapez. »

C'est à moy, i. « il m'appartient, il est mien. »

C'est à moy à faire, i. « c'est mon ordre de faire. »

*C'est à moy à faire, et à vous à vous taire, i. « je le puis faire, et non pas vous, » vulg.

Ce n'est pas à un homme de son aage, i. « il ne se sied pas bien. »

Il ne m'est de rien, i. « il ne m'est pas allié ou parent. »

Cela ne m'est rien, i. « ne m'importe point. »

Il est beaucoup de vin, i. « il y a. »

Il est des personnes, i. « il y a, il se trouve. »

A quoy en *sommes* nous, i. « en quel endroit. »

Où en *sommes* nous, i. « en quel estat. »

En *estes* vous là, i. « estes vous de cette humeur. »

Il ne scait à quoy il en *est*, i. « il est fort estonné. »

Il *estoit* pour dominer un jour, i. « il devoit, etc. »

Vous y *estes*, i. « vous entendez l'affaire. »

*Vous y *estes* laissez vous choir, i. « par ironie, vous ne savez pas bien la chose. »

Il *est* de cela comme des autres choses, i. « cela est semblable. »

En *estes* vous ? i. « estes vous de la partie ? »

Je ne scay ou j'en *suis*, i. « je suis fort empeesché, ou embarrassé. »

Je *suis* encore à en voir la premiere piece, i. « je n'en ay encore rien veu. »

Je *suis* encore à le voir, i. « je ne l'ay pas encore veu. »

Il n'est que de vivre en homme de bien, i. « il est bon d'estre homme de bien. »

Il n'est que d'avoir de l'argent, i. « il fait bon en avoir. »

Il a *esté* en ce lieu là, i. « il est allé. »

Les *estres* d'une maison, etc. i. « les endroits, les commoditez, les lieux. »

Estreine, i. « le premier argent que reçoit un marchand en vendant sa marchandise. »

Estreiner, qui se dit des marchands, i. « recevoir le premier argent de quelque marchandise. »

Avoir à ses *estriers*, i. « à ses costez, proche de soy. »

Perdre *l'estrier*, i. « succomber en un affaire. »
Remettre le pied à *l'estrier*, i. « aider, apporter du remede. »

Le pied à *l'estrier*, i. « en haste. »

*Logé à *l'estrille*, i. « en une hostellerie où l'on fait payer excessivement, » vulg.

**Estriller*, « pour battre une personne. »

*Un *estron* volant, i. « enveloppé dans une feuille de papier, et jetté par la fenestre, » vulg.

Estropié de la cervelle, i. « fol. »

Estuy de malice, i. « le chaperon d'une femme. »

Couleur *esvanoüye*, i. « passée, deschargée. »

**S'esvanoüir*, « pour disparoier. »

*Un *esveillé*, i. « un gaillard, un rusé. »

*Un *esventail* de boulleau, i. « une poignée de verges, » vulg.

Teste à *l'esvent*, i. « un esourdy. »

Esventer un affaire, i. « le découvrir. »

Il est *esventé* comme le cul d'un couvreur, i. « fort estourdy, fort escervelé. »

Esveillé comme une polée de souris, comme un chat qu'on föüette, etc. i. « fort gay, fort esveillé. »

ET

*Juger le procès sur *l'etiquette*, i. « faire l'acte charnel. » Metaph.

Se reduire à *l'etiquette*, i. « à travailler, à escrire continuellement. »

EV

Tout ce qu'il dit n'est pas *evangile*, i. « n'est pas « fort vray. »

*C'est un bel *evesque*, « cecy se dit par mespris, » vulg.

**Evesque* des champs, i. « pendu. Le vulgaire « adjouste: il donne la benediction avec les pieds. »

*Devenir d'*evesque* meusnier, i. « tomber d'une « condition relevée en une basse. »

*Il ressemble les *evesques*, il ne marche jamais sans la croix, i. « il porte tousjours de l'argent sur « soy. »

EX

*Un habit bien examiné, i. « fort usé, » vulg.

*Il est pire qu'un *excommunié*, i. « fort mes- « chant, » vulg.

Une mine d'*excommunié*, i. « une mine rude et « facheuse. »

Executer une personne, i. « la justicier. »

Exploiter au plus bas, i. « faire l'acte charnel. »

Il est *extrême* en ses actions, i. « il est excessif, « ou extravagant, il passe l'ordinaire. »

F

FAC

FA

Une *face* d'abbé, i. « un visage agreable; gaillard. »

La *face* du grand Ture, i. « le cul. »

Homme *facile*, i. « qui se laisse persuader: et « qui s'accommode facilement à l'humeur des « autres. »

FAÇ

J'ay trop de *facilité*, i. « je m'accorde trop facile- « ment. »

Il a bonne *façon*, i. « bonne mine. »

*Il a bonne *façon*, mais sa mine me desgouste, i. « c'est un homme mal fait, il est de mauvaise « grace. » vulg.

De ma *façon*, i. « de mon invention. »

Donner de la *façon*, i. « donner de la grace, bien faire, embellir. »

Il a la *façon* d'estre honneste homme, i. « il a la mine ou l'apparence. »

Les *façons* de faire, i. « le proceder. »

Il ne faut pas tant faire de *façons*, i. « tant de difficulté, tant d'inventions, tant de suffisances, » vulg.

Façonné, i. « accoustumé. »

Un *fac totum*, i. « un homme qui manie toutes les affaires d'une maison, » vulg.

Une *faîce*, mot vulgaire, i. « une grande quantité. »

Sentir le *fagot*, i. « estre un peu heretique. »

Gagner un *fagot*, i. « s'eschauffer en marchant ou travaillant, et par ce moyen espargner le fagot, » vulg.

Un conteur de *fagots*, i. « un grand discoureur, » vulg.

Fagotter une chose, i. « l'empaqueter de mauvaise grace; la faire mal, » vulg.

Il a *faillily* de mourir, i. « il est presque mort. »

Il a *faillily* de faire, i. « manqué. »

La *faillir* belle, i. « eschapper d'un danger. »

A cœur *faillily*, i. « avec foiblesse, esvanoïy. »

Nostre vulgaire se sert du mot de *faim*, en un estrange sens, v. g. : j'ay *faim* de chier ou de pisser, i. « envie, volonté. »

J'ay bien *faim* de pisser, si vous aimez l'eau chaude, « cecy se dit à qui nous demande à boire importunément, » vulg.

La *faim* chasse le loup hors du bois, i. « la nécessité fait trouver des inventions, fait que l'on travaille, » vulg.

Le verbe *faire*, joint à quelques verbes, peut avoir un sens double; par exemple, *faire prendre*, pour faire emprisonner, et *faire prendre de l'argent*, i. « faire recevoir. » *Faire* dire quelque chose par un autre, et *faire dire* ce que l'on veut à la personne mesme, i. « faire en sorte que la personne dise. »

Il sert aussi à ce qui concerne l'estat du temps; comme; *faire beau*, *faire bon*, *faire chaud*, *faire froid*, *faire sec*, *faire mauvais*, *faire crotté*, etc. Item, *faire jour*, *faire nuit*, *faire vent*, *faire clair*, *faire obscur* ou *sombre*.

Faire conte, cas, estime, estat, i. « estimer. »

Faire voyage, i. « voyager. »

Il a *fait* voyage, i. « il s'en est allé. Item, il s'est perdu. »

Faire teste, i. « resister. »

Faire faire, i. « commander que l'on fasse. »

C'est un *faire* le faut, i. « une nécessité. »

*Allez vous *faire* faire, « c'est dire une saleté en paroles couvertes, envoyer au bordel, » vulg.

Je n'ay que *faire*, i. « je n'ay pas besoin. »

Vous n'avez que *faire* de dire, i. « vous ne devez pas, il ne faut pas. »

Je ne *fay* que d'arriver, i. « je suis arrivé tout maintenant. »

Je n'ay que *faire* de vous, i. « je vous mesprise, » je ne vous estime point. »

Se peut-il *faire*, i. « est-il possible. »

Il ne se peut pas *faire*, i. « cela ne peut pas estre. »

Il aura fort à *faire*, i. « bien de la peine ou de la difficulté. »

Avoir à *faire* à une femme, i. « coucher avec elle. »

Il est homme à *faire* cela, i. « il est capable, il luy peut prendre volonté. »

C'est à *faire* à vous, i. « cela vous sied bien, vous avez bonne grace en cela. »

C'est à *faire* à des niais, i. « il faudroit estre niais pour faire cela. »

C'est à *faire* à cela, i. « peu de chose suffit. »

Il est à tout *faire*, i. « il s'accommode à tout. »

Item, il est aloit à tout. »

Se *faire* à quelque chose, i. « se rendre habile. »

Il est *fait* à cela comme un chien d'aller à pied, « accoustumé, » vulg.

Faire ses Pasques, i. « communier. »

En *faire* accroire, i. « donner à entendre. »

Faire, en joiant, i. « donner les cartes. »

**Faire* les vignes, i. « les cultiver. »

Faire le poil, i. « le couper et l'ajuster. »

Combien *faites* vous vostre marchandise, i. « combien la voulez vous vendre. »

Faire des armes, i. « escrimer. »

**Faire* en duel, i. « se battre. »

Faire une lieuë de chemin, etc. i. « cheminer. »

**Faire* la moitié du chemin, i. « aider de son costé à faire une chose, » vulg.

Le *faire*, i. « l'action charnelle. »

L'apprentif a *fait* son temps, i. « il a demeuré ou achevé tout le temps de son apprentissage. »

Mon habit a *fait* son temps, i. « il a assez duré, » vulg.

On ne scauroit *faire* qu'en faisant, « cela se dit à un impatient qui nous presse. »

Faire mourir, i. « tuer, ou executer. »

Faire la chambre, i. « l'accommoder, la nettoyer, »
 • l'arranger. »

Faire la cuisine, i. « assaisonner les viandes. »

• Laissez *faire* à Jacques, il est homme d'âge, i.
 • laissez moy *faire*, ne doutez point que je ne fasse
 • bien, • vulg.

On l'a *fait* mort, i. « on a dit qu'il estoit mort. »

• Il y a un petit oiseau dans le bois qui dit comme
 le monde te *fait* fay lay, « c'est une façon de parler
 • vulgaire et corrompue, pour dire qu'il faut rendre
 • la pareille à ceux qui ne nous font point de bien. »

• Il est bien à propos *fit*-il, i. « dit-il, » vulg.

• C'est moy qui le *fais* aux autres, i. « je suis
 • expert en une chose, et vous voulez que je me
 • serve d'une autre; c'est mon mestier, c'est ma
 • profession, » vulg.

Par le fin *faiste*, i. « tout au plus. »

Il ne sera pas battu, il n'a rien *fait*, « c'est pour
 • dire qu'une personne a passé le jour sans faire
 • sa besogne. »

Faire foy, i. « tesmoigner. »

• *Faire* comme l'on fait à Paris, i. « laisser pleu-
 • voir, » vulg.

Estre *fait*, i. « estre accoustumé. »

• Cela *fait* bien, i. « cela a bonne grace, cela sied
 • bien. »

• C'en est *fait*, i. « la chose est faite; assemblée; ou
 • perdue. »

C'est *fait* de luy, i. « il est mort, ou expédié. »

C'est *fait* de sa vie, i. « sa vie est en danger. »

Un homme *fait*, i. « qui a atteint l'âge d'homme. »

Un cheval *fait*, i. « dressé. »

• Vous estes bien-heureux d'estre *fait*, le reste
 dit: on n'en *fait* plus de si sots que vous, i. « vous
 • estes un mal habile. »

C'est un badin tout *fait* ou bien *fait*, i. « il est
 • badin assurément. »

• Il entend bien son *fait*, i. « il est accort. Il sçait
 • sa profession: il gouverne bien ses affaires. »

• *Faire* son *fait*, i. « décharger l'excrement, » vul.

C'est mon *fait*, i. « cela m'accomode, cela m'est
 • propre. »

Ce n'est pas ton *fait*, i. « cela ne te touche pas. »

• Prendre sur le *fait*, i. « en flagrant delict, en
 • mesme temps que l'on fait l'action. »

Un peu mal *fait*, i. « un peu indisposé ou malade. »

• Avoir la teste mal *faite*, i. « avoir mal à la teste.
 • Item, estre melancolique, de mauvaise humeur:
 • estre un peu fol. »

• Au *fait* et au prendre, i. « lors que l'on viendra
 • à faire la chose, » vulg.

• C'est grand *fait*, i. « c'est une chose merveilleuse,
 • ou estrange de vouloir, etc. »

En *fait* de langues, i. « en matiere. »

• *Fait* pour *meur*. Un melon trop *fait*, i. « trop
 • meur. »

• *Ce faisant*, i. « cela estant. »

Fantastique comme une mule, i. « extravagant. »

• Ne prenez pas garde à nos *faucilles* elles ont le
 bec tortu, i. « excusez nos defauts ou nos fautes, »
 vulg.

C'est une *fausse* femelle, i. « une malicieuse. »

• Il s'en *fait* beaucoup, i. « il manque beaucoup:
 • il y a grande difference. »

• Combien vous *fait*-il, i. « que vous doit-on, quel
 • argent pretendez vous. »

• Que vous *fait*-il, i. « que vous manque-t'il. Item,
 • quelle chose vous fâche. Et combien vous faut il
 • payer. »

Il boit comme il *fait*, i. « beaucoup. »

• Il ne luy en *fait* plus qu'autant, « pour dire vul-
 • gairement que l'on est bien guery d'une maladie. »

• *Ce qui fait* ne prend pas, c'est une allusion de
 • *faillir* à *falloir* dont on se sert parmi le vulgaire,
 • lors que quelqu'un dit qu'il faut une chose, et
 • repette ce mot de *fait* avec opiniastreté. »

• Tout est à vendre où pain *fait*, i. « on vend
 • tout pour manger. »

Un *fallot*, i. « un plaisant. »

• Il est *familier* comme les epistres de Ciceron, i.
 • il n'est que trop familier. »

• *Famille* d'Archambaut, plus y a pis il vaut, i.
 • meschantes gens. »

Un *fanfaron*, i. « un faiseur de rodomontades. »

• *Fanfaronnades*, *fanfaronneries*, i. « actions de
 • fanfaron. »

• Passer sa *fantasie*, i. « se contenter en une
 • chose. Item, se recreer. »

A ma *fantasie*, i. « selon ma volonté. »

C'est une *farce*, i. « une plaisante chose. »

• *Farcer* un homme, i. « se moquer de luy. »

• Porter le *fardeau* d'Esopo, i. « le pain et la
 • viande. »

Sans *farde*, i. « sans dissimulation. »

Farde son langage, i. « l'embellir, l'orner. »

• *Farine* de diable se tourne en bren, i. « chose
 • mal acquise se dissipe. »

De mesme *farine*, i. « de mesme nature. »

Se *fuscher* contre son ventre, i. • ne point manger par colere. •

Le *faubourg* du eul, i. • la raye, ou l'espace entre les fesses •

Droit comme une *faucille*, i. • de travers. •

Il feroit de la *fausse-monnoye* pour luy, i. • tout ce qu'il est possible. •

Il est descrié comme la *fausse monnoye*, i. • en mauvaise estime. •

Fausser compagnie, i. • quitter la compagnie, abandonner. •

Fausser sa foy, i. • manquer de foy. •

Ce n'est pas sa *faute*, on adjouste : ce n'est que sa coutume, i. • il le fait ordinairement. •

Faute ou à *faute* de, i. • pour manquer de. etc. •

Je ne vous attendray pas à *faute*, i. • en vain. •

Avoir *faute*, i. • avoir besoin. •

Faire *faute*. • manquer, • cela me fait *faute*, • cela me manque. • El. je ne feray *faute*, i. • je ne manqueray pas. •

Venir ou arriver *faute* d'une personne, i. • se perdre, manquer, ne se point retrouver, mourir, • vulg.

Sans *faute*, i. • sans doute, assurément. •

Faur-bond. Voyez à *Bond*.

Un *faur-bourdon* au fonds de ses chausses, i. • un bon gros pet. •

F E

Dites *febe* c'est pour vous, • cela se dit lors qu'on a donné un bon coup à quelqu'un ; par similitude • du soir des Roys que l'on dit *febe* en partageant • le gasteau, • vulg.

Les *febres* sont en fleur, les femmes sont folles, • qui se dit à une personne qui fait une extravagance, • vulg.

Apporter sa *febe*, i. • donner sa voix. •

Il croit avoir trouvé la *febre* au gasteau, i. • il pense avoir rencontré quelque chose d'excellent. • vulg.

Fêe, je me brusle l'œil, • c'est pour se moquer de quelque sottise que nous oyons dire, ou pour faire entendre que l'on nous en veut faire à croire, • vulg.

Bailler la *fêe*, i. • se moquer, en donner à garder, • vulg.

Il *feint* de faire, i. • il n'ose. •

Ils ne *feignent* pas d'aller, i. • ils ne manquent pas. •

Sans se *feindre*, i. • avec affection et diligence. •

Femme couchée et bois debout, on n'en voit jamais le bout, i. • que ces deux choses en telle disposition conservent toujours leurs forces, et • ne se dissipent jamais. •

Ce n'est rien, ce n'est qu'une *femme* qui se noye, i. • la chose est peu importante. Le vulgaire adjouste : encore dit-on qu'elle est folle. •

Trois *femmes* font un marché, • pour dire que les femmes parlent beaucoup. •

Un *fendant*, i. • qui fait le mauvais. •

Fendeur de naseaux, i. • un meschant, un coupe-jarets. •

Fendre le vent, i. • courir viste, • vulg.

La teste me *fend*, i. • j'ay grand mal de teste. •

Ce vin fait *fendre* les pierres, i. • il est excellent. •

Il gele à pierre *fendre*, i. • bien fort. •

Il luy faut *fendre* les pieds, et l'envoyer paistre, • pour dire qu'une personne est beste, i. grossiere, • vulg.

Un compagnon ou garçon *fendu*, i. • une fille, • vulg.

Jetter la maison par les *fenestres*, i. • faire bien du bruit ou du desordre. •

Il faut passer par là, ou par la *fenestre*, i. • il faut que cela soit. •

Fenestre dans le livre d'un escolier, i. • une place sans esriture. •

Entrer par la *fenestre*, i. • ne prendre la vraye • voye pour faire une chose. •

Faire regarder par une *fenestre* de chanvre, i. • mettre une corde au col, pendre. •

Il a tousjours quelque *fer* qui loche, i. • il a tousjours quelque mal, • vulg.

Batte le *fer*. Voyez à *Battre*.

Batte te *fer* tandis qu'il est chaud, i. • pour suivre un affaire pendant qu'il est temps. •

Cela ne tient ny à *fer* ny à clouds, i. • on le peut donner facilement, • vulg.

Je n'en voudrois pas tenir un *fer* chaud, i. • je ne m'en soucie gueres, j'en suis bien aise. •

Mettre les *fers* au feu, i. • se preparer à une chose. •

Entre deux *fers*, i. • entre deux dangers. •

Fermer les yeux à tout, i. • ne pas vouloir considerer. •

Il est bien *ferré*, i. • habile, scavant, qui a dequoy respondre et satisfaire. •

Il est bien mal aisé à *ferrer*, i. • difficile à contenter, • vulg.

Ferrer la mulle, • qui se dit des valets et ser-

- vantes, i. prendre quelque chose sur tout ce que l'on achèpe pour le maistre. »
- Il a la bourse bien *ferrée*, i. « pleine d'argent ; il est riche. »
- Il est d'argent, dont on *ferre* les chevaux du roy, i. « de fer. »
- *Ferrer* la mule à l'envers, i. « marquer un mal-faicteur sur l'espaule. »
- Les *fesses* luy font taf taf, i. « il tremble de peur. »
- Il n'y va que d'une *fesse*, i. « il y procede laschement, ou mal volontiers. »
- Il a la *fesse* tonduë, i. « il est bon drolle. »
- Il est corrompu comme les *fesses* d'un postillon, i. « fort corrompu. Item, accoustumé, » vulg.
- *Fils de quatre fesses*, « c'est une sorte d'injure par raillerie. »
- La *fessée*, i. « des coups de fouët sur les fesses. »
- *Un fesse* Matthieu, i. « un usurier, » vulg.
- *Fesser* Matthieu, i. « prester à usure. » vulg.
- *Fesser* le breviaire, i. « le dire viste et sans devotion. »
- *Fesser* le requiem, i. « se haster en chantant pour les morts. »
- *Fesser* le cayer, i. « escrire beaucoup. »
- *Fesser* le gigot, i. « manger d'ordinaire un gigot ou esclanche au soir à la mode des pensionnaires d'un college, » vulg.
- *Fesses* ses poules, i. « s'enyvrrer, » vulg.
- Le *fessier*, i. « le derriere, le cul. »
- *Fessu*, i. « qui a de grosses fesses. »
- *La feste* sera bonne, « cela se dit quand quel-
qu'un de la compagnie casse un verre. »
- Il n'est pas tous les jours *feste*, i. « on ne donne pas tousjours, on ne traite pas tousjours egalle-
ment. »
- C'est une vieille *feste* que l'on ne feste plus, i. « une chose qui n'est plus en usage, dont on a perdu la coustume. »
- Il est *feste* au palais, i. « par allusion du palais de la bouche, il faut jeusner. »
- Il est *feste* à sa paroisse on y carrillonne, i. « on y donne le C'est. » vulg.
- Il est demain *feste*, les marmonsels sont aux fenestres, « pour dire qu'il y a quantité de personnes qui regardent par la fenestre, » vulg.
- Il ne s'est jamais trouvé à telle *feste*, i. « il n'a jamais esté si bien battu, etc. » vulg.
- *Faire feste*, i. « flatter. »
- *Faire feste* d'une chose, i. « la promettre. »

- C'est pour vous que l'on fait la *feste*, i. « que l'on prepare. Item, par ironie, vous n'avez que faire de rien pretendre à cela. »
- Troubler la *feste*, i. « interrompre la resjoüissance. »
- On ne le voit qu'aux bonnes *festes*, i. « que peu souvent. »
- Il devine les *festes* quand elles sont venues, i. « il dit les choses apres qu'elles sont arrivées. »
- Estre de *feste*, i. « convié à une resjoüissance publique. »
- Je n'en donnerois pas un *festu*, i. « je ne le prise point. »
- Le *feu* ne va point sans fumée, i. « on ne dit gueres une chose qu'il n'y ait quelque sujet de caché. »
- Le *feu* le plus couvert est le plus ardent, i. « l'amour le plus caché est le plus violent. »
- *Faire du feu* violet, i. « faire le mauvais, » vulg.
- Cela passe comme *feu* de paille, i. « cela ne dure point, » vulg.
- Jeter son *feu*, i. « passer ou descharger sa colere. »
- Un *feu* de marionnette, trois tisons et une buchette, i. « un bien petit feu, » vulg.
- Le *feu* des Espagnols, i. « le soleil. »
- Mettre le *feu* aux estoupes, i. « allumer de la dissention. » vulg.
- Avoir le *feu* à la teste, i. « estre en colere. »
- Le *feu* est à la cheminée. Voyez à *Cheminée*.
- C'est tout *feu*, i. « il s'y met avec bien de l'affection. »
- *Feu* clair, i. « flamme. »
- Il n'est *feu* que de gros bois, i. « qui despence davantage en fire de l'utilité. »
- Mettre à *feu* et à sang, i. « tuer et brusler tout. »
- Il n'a jamais bougé du coin de son *feu*, i. « il n'a rien ven, il n'est point experimenté, il n'est point sorti de son país, » vulg.
- Des *feuilles* de chesne, i. « rien. »
- Il tremble comme la *feuille*, i. « il est extremement espouventé. »
- Il ne faut pas aller au bois qui a peur des *feuilles*, i. « qui a peur du danger ne doit pas aller où il y a en a, » vulg.
- Porter des *feuilles* au bois, i. « faire une chose sans nécessité, donner à qui n'a point de besoin. »
- Tourner le *feuillet*, i. « changer de dessein. Item, prendre le derriere d'une chose au lieu du devant. »

F I

Nous discourons des *fiacilles* de nos grandes mères. i. « de choses fort vieilles et de peu de conséquence. »

**Fiacre* du coin, i. « un badin, un niais. »

*Vous me *fiangez*, i. « vous me fâchez. Le vulgaire use d'un mot plus sale. »

Il fera bien tost de la toile il a tout *filé*, i. « il a tout beu ou mangé: il n'a rien de reste. »

Il n'y a point de *fiat*, i. « il ne s'y faut pas fier, » vulg.

**Ficheuse*, i. « une garce, » vulg.

*Jean *Fichu* l'aisné, i. « un badin, » vulg.

Il est bien *fichu*, i. « mal fait, mal basty, » vulg.

Il a passé plusieurs choses par un *fidélium*, i. « il a abusé de la confiance que l'on avoit en lui. »

Fievre. Voyez à *Fievre*.

Il fera bien du *fient*, i. « il ne fera gueres de chose. » Iron.

Il fera du *fient* autant que trois vaches, i. rien. » vulg.

*Ce n'est pas le *fient* de ses canes, i. « il ne l'estime ou prise pas beaucoup, » vulg.

Il se *fié* à ses jambes ou talons, i. « il espere d'échapper en fuyant, » vulg.

Il est *fier* comme un Escossois, i. « hautain et superbe. »

*Il a la *fièvre*, i. « il a peur. »

*Il a la *fièvre* de veau, il tremble quand il est saoul, i. « il est poltron ou paresseux apres avoir mangé. C'est aussi pour dire qu'une personne n'a point de mal. »

*Rentrer ou tomber de *fièvre* en chaud mal, i. « d'un petit danger en un plus grand. »

*Je voudrois que les *fièvres* quartaines m'eussent serré autant, « c'est une façon de souhaiter vulgaire lors que l'on entend parler de quelque grande richesse ou que l'on void quelque chose qui agréé. »

Moitié *figues*, moitié raisins, i. « à demy en colere, sans tesmoigner son alteration. »

Se *figurer*, i. « s'imaginer. »

Le *fil* d'un discours, i. « la suite. »

Un *fil* de graisse, i. « un peu. »

Le *fil* de l'eau, i. « le courant. »

*De *fil* en aiguille, i. « d'un propos à l'autre. »

*Donner le *fil*, i. « orner son discours, persuader

« par de belles paroles. Le vulgaire adjouste, avec la raspe. »

*Donner du *fil* à retordre, i. « se prostituer, estre putain, » vulg.

*Fourny de *fil* et d'aiguille, i. « préparé à tout, » vulg.

Passer au *fil* de l'espée, i. « tuer. »

Faire *flter* une chose, i. « la tenir en longueur. »

**Flter* sa corde, i. « faire des actions qui conduisent au gibet. »

**Flter* doux, i. « parler doucement, s'excuser, s'humilier. »

*C'est trop *fltré* sans mouïller, i. « trop manger sans boire, » vulg.

Il n'y a pas de moyen de *flter* si on ne mouïlle, « de manger sans boire, » vulg.

Un *filet* de vinaigre, i. « un peu. »

Sa vie ne tient qu'à un petit *filet*, i. « elle est en un extreme danger. »

*Fille de joye, i. « putain. »

Fille d'amour, i. « idem. »

Fille de sergent qui a les yeux pleins d'assignations: i. « qui a les yeux amoureux, et attrayans. »

Faire de sa *fille* deux gendres, i. « tirer deux profits d'une mesme chose. »

*Une *fille* qui a fillé, i. « qui a eu des enfans, » vulg.

Il a marié ses *filles* il n'y a plus que les fils, par allusion, i. « son habit est usé jusques aux fils de l'estoffe. »

**Filler*, i. « faire des enfans, » vulg.

Un *flou*, i. « un pippeur ou voleur. »

*Le *flourdy*, mot composé de *fil ourdy*, dont on fait peur aux petits enfans; le commun peuple dit: « Le *flourdy* est derriere luy, qui s'entend de la chemise, » vulg.

**Fils* de putain qui sera le dernier, « nos enfans disent ecy en courant l'un devant l'autre. »

Seray-je *fils* de putain, i. « ne me donnez vous rien en donnant aux autres. »

**Fils* de boulanger qui aime la baisure, i. « qui aime à baiser. »

**Fils* de boucher, qui aime à taster la chair, i. « qui touche volontiers les femmes. »

Il est *fils* de frippier, il recoud les vieilles hardes, i. « il couche avec une vieille, » vulg.

Fils de tonnelier. Voyez à *Tonnelier*.

Il est *fils* de maistre, i. « il a herité sa science

« de son pere, et par consequent plus habile qu'un
« autre en son art. »

*Estre *fijs* de prestre, i. « recommencer deux fois
« ce que l'on a dit. »

Faire comme le *fijs* du prestre. Voyez à *Faufaut*.

Il est *fijs* de bon pere et de bonne mere mais il
ne vaut gueres, i. « il est meschant. »

*Il eust esté bon *fijs* de chaise chien, il a dequoy
cacher son pam benist, i. « il a la bouche bien
« grande. »

Faire le *fin*, i. « dissimuler, ne pas proceder
« franchement. »

Joïer au *fin*, i. « proceder avec finesse. »

Plus *fin* que luy n'est pas beste, i. « il est fort
« rusé. »

**Fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doubleure,
i. « deux rusez ou malicieux ne s'accordent pas, »
vulgaire.

Et luy *fin*, i. « il a bien fait, il n'a pas eslé sot. »

*Au *fin* fonds, i. « tout au fond, » vulg.

*Tout *fin* neuf, i. « entierement neuf, » vulg.

*Il est *fin* comme une dague de plomb, i. « lour-
« daut, grossier. »

La *fin* du monde approche, les bestes parlent
latin, « cela se dit lors qu'un ignorant prononce du
« latin mal à propos. »

Une *fine* mousche, i. « un rusé. »

*De la plus *fine*, i. « de la merde. »

Il n'a point de *finance*, i. « point d'argent. »

Finesses consuës de fil blanc, i. « faciles à des-
« couvrir. »

*La *firlimouse*, i. « la mine: mol fait à plaisir. »

*Un *fistou*, i. « un jeune badin, » vulg.

*Un *fistonneau*, « idem. »

F L

**Flacguons* nous là, i. « mettons nous là, » vulg.

*Il *flaire* par tout, i. « il s'entremet; il entre en
« toutes les maisons avec effronterie, » vulg.

Porter le *flambeau*, i. « passer devant, preceder. »

Cela est *flambé*, i. « perdu. »

*Une *flamberge*, i. « une espée. »

*Un grand *flandrin*, i. « un homme mal fait. »

*Un grand *flasque*, i. « lasche, poltron. »

Flatter le dé. Voyez à *Dé*.

Servir de *flau*, i. « tourmenter. »

Il ne sçait de quel bois faire *fleche*. Voyez à *Bois*.

*Une *floute* d'Allemand, i. « un grand verre
vulg.

*Ils s'accordent bien leurs *floutes*, i. « ils ont de
« l'intelligence, » vulg.

*Vous estes long-temps à accorder vos *floutes*, i.
« longs à resoudre, » vulg.

*Il souvient tousjours à Robin de ses *floutes*, i.
« on se souvient tousjours de ce qui touche ou im-
« porte, » vulg.

*Il y a de l'ordure à sa *floute*, i. « il y a quelque
« defaut en luy, il n'a pas la conscience nette,
vulg.

*Ce qui vient de la *floute* s'en va au labourin, i.
« ce qui est mal acquis se dissipe, » vulg.

**Flouter* pour le bourgeois, i. « boire, » vulg.

**Flux* de bourse, i. « grandes despences. »

*Du *flux*, interjection, « pour donner à entendre
« que l'on n'accorde pas ce qu'un autre dit, » vulg.

Ma bourse a le *flux* de ventre, i. « je despense à
« tout moment. »

F O

*Baïller du *foin* à la mule, i. « faire l'action char-
« nelle. Item, tromper, abuser. »

Foin de vous, « sorte d'imprecation. »

Ce n'est que du *foin* les bestes s'y amusent, « nos
« filles respondent cecy à qui leur demande ce
« qu'elles ont sous le linge qui leur cache la gorge. »

**Foin* de la beste et de celui qui me l'a vendü,
« c'est une sorte d'imprecation estant en colere. »

*Il a eslé le premier à la *foire* des nez, i. « il a le
« nez bien long. »

*La *foire* sera bonne, les marchands s'assemblent;
« pour dire qu'une compagnie se grossit, qu'il
« arrive quantité de personnes, » vulg.

Fol à marotte, i. « grand fol. »

*Un *fol* de Souloigne qui s'abuse à son profit, i.
« un rusé. »

Il a fait la *folie*, i. « la faute. »

*Elle a fait la *folie*, i. « elle s'est laissé embrasser, »
vulg.

Elle n'a pas encore fait *folie* de son corps, i.
« elle est pucelle. Item, cela se dit des choses qui
« n'ont point encore servy. »

Je feray *folie*, i. « quelque mauvaise ou rude
« action. »

Payer ou porter la *folle* enchere, i. « porter la
« peine ou le dommage. »

**Foncer* à l'appointement, i. « donner de l'argent,
vulg.

Vous estes mal *fondé*, i. « vous avez peu de raison. »

Estonné comme un *fondeur* de cloches. Voyez à *Estonné*.

Fondre sur quelqu'un, i. « se jeter dessus. »

Fondre en larmes, i. « pleurer fort. »

Se *fondre* en raison comme beurre au soleil. Voyez à *Beurre*.

A plein *fonds*, i. « beaucoup. »

Sans *fonds*, i. « sans raison. »

Cela n'a ny *fonds* ny rive, i. « n'a point de raison ny de suite. »

Il est *forcé*, i. « il y a beaucoup. Item, il faut, il est nécessaire. »

A toute *force*, i. « en quelque façon que ce soit. »

A *force* de boire, i. « en beuvant beaucoup. »

Forcer une ville, une femme, etc. « La prendre par force. »

Forcer une clef ou serrure, i. « la plier ou gaster en ouvrant. »

Forger de sa teste, i. « inventer. »

Forme, i. « un grand bane. »

Il a trouvé *forme* à son pied, i. « il a rencontré qui luy peut respondre ou résister. »

Sans autre *forme* de procès, i. « sans considerer, simplement, avec facilité. »

Fort et ferme, i. « de tout son pouvoir. »

Il est *fort* et roide, i. « robuste. »

Fort en gueule, i. « qui parle avec facilité, qui dit beaucoup, » vulg.

Le plus *fort* en est fait, i. « la plus grande partie, le plus difficile. »

Le plus *fort* l'emporte, i. « le plus puissant gaigne le dessus. »

Au plus *fort* d'une maladie, i. « lors qu'elle est en sa plus grande force. »

Se faire *fort*, i. « croire ou promettre de pouvoir faire, s'asseurer de pouvoir. »

Beurre *fort*, i. « qui a un mauvais goust. »

Sentir le *fort*, i. « avoir un goust de vieux. »

Terre *forte*, i. « qui est grasse, fertile, qui s'attache. »

Il aura affaire à *forte* partie, i. « il trouvera qui s'opposera à ses desseins ou qui l'empeschera beaucoup. »

Faire main *forte*, i. « aider, secourir. »

La *fortune* aide à trois sortes de personnes, aux

fols, aux vyroignes et aux petits enfans, i. « que ces personnes eschappent facilement un danger. »

Fortuné, « pour heureux. Item, pour malheureux. »

Faire sa *fosse* avec ses dents, i. « manger tant que cela fasse mourir. »

De la terre d'antruy remplir son *fossé*, i. « payer ses debtes de l'argent des autres. »

A six et à sept tout passe par un *fosset*, i. « le tavernier n'a qu'une sorte de vin et le fait payer diversement, » vulg.

Foïtailler, i. « fesser. Item, faire l'acte charnel. »

« Cuire à la *foïcée*, i. « dans les cendres chaudes, à la cheminée et non pas au four, » vulg.

Si j'y retourne qu'on me *foïette*, i. « je n'y retourneray pas tres-assurement. »

Foïille: moy plustost, « sotté façon de parler vulgaire, pour dire qu'on ignore une chose. »

Foïiller la terre, i. « la foïir. »

Foïiller dans la poche, i. « chercher dedans. »

Foïiller une personne, i. « luy chercher par tout. »

Foïiller un puits, i. « le creuser. »

A la *foule*, i. « en quantité, avec presse. »

Fouler l'honneur, i. « offenser. »

Fouler le peuple, i. « le surcharger d'impôts. »

« Se *fouler* la verge, par ironie, i. « travailler laschement. »

Il a la verge *foulée*, par raillerie, i. « il est en mauvais estat, il est lasche. »

Ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe, i. « on ne prépare pas pour vous, ne pretendez rien. »

Vous viendrez cuire à nostre *four*. Voyez à *Cuire*.

Le *four* est chaud, i. « la chose est preste. »

« Si tost que vostre *four* sera chaud la paste sera levée, i. « si tost que vous serez preste nous travaillerons, l'erection sera faite. »

Il est sur le *four* de Vanve, i. « en un lieu inconneu, ou esgaré, » vulg.

Estre traité à la *fourche*, i. « fort mal traité, de peu de viandes et bien mauvaises. »

Donner un coup de *fourche*, i. « faire cornard. »

« Passer sous la *fourche*, i. « se soumettre, s'humilier. »

La langue m'a *fourché*, i. « j'ay prononcé une chose pour l'autre. »

La pelle se moque du *fourgon*, i. « un vilieux ou mal fait se rit de l'autre, » vulg.

Fourgonner, par metaph., « faire l'action char-

« nelle. Item, travailler sans cesse dans une maison. »

« Laisser aller le chat au *fourmage*. Voyez à *Chat*.

« *Les pieds me *fourmillent*, i. « me demangent. »

« Une *fourmillere* de gens, i. « une grande quantité. »

« *Emprunter un pain sur la *fournée*, i. « coucher avec une fille avant que de l'espouser. »

« Je ne puis *fourrir* à cela, i. « je n'y puis suffire ou satisfaire. »

« Il en est *fourry* comme de fil et d'aiguille, i. « il n'en a point du tout. Et par contrariété de sens, « il en a en quantité. »

« *Fourrage* de corbeaux, i. « un pendarl. »

« Un coup *fourré*, « un trait, une invention. » Voyez à *Coup*.

« Paix *fourrée*, i. « feinte, dissimulée. »

« **Fourrer*, vulgairement, pour donner. Il luy fourre à toute heure, i. « il luy donne. »

« *Allez vous y *fourrer*, i. « ayez à faire à ces gens là, bantez en cette maison là, vous en recevrez du dommage. »

« **Fourrez* vous y, « idem. »

« Il s'y est *fourré* jusques aux oreilles, i. « engagé bien avant. »

« *Fourrer*, pour « doubler de fourreure. »

« **Fourrer* bien son pourpoint, i. « manger beaucoup, » vulg.

« Le *fourrier* de la lune a marqué le logis, i. « cette femme a ses fleurs. »

« Le *fourrier* de la nature, i. « le membre viril. »

« Il est fait à la bonne *foy*, i. « il est simple et sans artifice, » vulg.

« Il y va tout à la bonne *foy*, i. « franchement et simplement, » vulg.

« *Vous avez bon *foye*, « vous avez lori, vous avez mauvaise grace de parler ou proceder de la sorte. » Et par ironie, vous avez bon temps, vous estes bien plaisant. »

« *Donner du *foye* de conuil, i. « en faire à croire, » vulg.

F R

« *Autant de *frais* que de salé monsieur de beurree, « c'est une façon de parler vulgaire pour desapprouver ou rebutter ce que dit un autre. »

« Joier sur nouveaux *frais*, i. « faire apporter du vin apres le repas. »

« Tout *fraischement*, i. « n'agueres. à l'instant, depuis peu de temps. »

« Tout *frâis* fait, i. « fait à l'instant mesmes. »

« La *fraischeur* de monsieur de Vandosme, i. « la plus grande chaleur du jour. »

« Il est *frâisé* comme un teston de Pologne, i. « il porte une grande fraise. »

« *A la *frâise* on connoist le veau, i. « le lol est comme par ses actions. »

« *Frâce* au collier, i. « qui se laisse conduire, ou qui se porte de soy mesme à une chose. » Metaph.

« Un *frâce* taupin, i. « un paysan armé; un badin, un mal fait. »

« *A la *frâche* marguerite, i. « franchement. »

« *Frâce* et quitte, i. « qui ne doit rien. »

« **Frâce* comme un maquerneau, « idem. »

« *Frâchir* un ruisseau, i. « s'inter de l'autre costé. »

« *Frâchir* les bornes, i. « passer au delà. »

« *Frâchir* le mot, i. « dire hardiment. »

« *Frâchir* le faut, i. « sortir de son devoir, aller contre la raison, excéder. »

« Il faut *frâchir* le pas, i. « il se faut resoudre de faire. »

« *Un frere *frapparl*, i. « un bon drolle de moine, » vulg.

« *Frâpper* à la porte, i. « battre, heurter. »

« **Frâpper* en maistre, i. « heurter ou battre bien fort à une porte. »

« Il *frâppe* comme un sourd, i. « bien fort. »

« L'orloge *frâppe*, i. « sonne les heures. »

« *Faire une *frâsque*, i. « un mauvais tour. »

« *Frâyer*, i. « toucher legerement, frotter un peu. »

« **Frâyer* le chemin à un autre, i. « estre le premier à faire une chose. »

« *Frâyer*, i. « fournir à la despense. »

« *Un *frâclampier*, i. « un homme de rien. Le mot est corrompu de *frere lampier*, moine qui avoit anciennement la charge d'allumer les lampes, » vulg.

« *Un *frâclaud* ou *frâclant*, i. « un bon compagnon. »

« Frere *frâpparl*. Voyez à *Frâpparl*.

« Un frere en Christ, i. « un huguenot. »

« **Freres* Jacques, i. « le membre viril. »

« *Il vaut cela entre deux *freres*, i. « cela vaut loyalement le prix que je vous dis. »

« **Freres* de la cuque ou de la manicle, i. « filous, voleurs, coupeurs de bourses. »

« *Freres* de la Samaritaine, i. « maquerneaux. Item, coupeurs de bourses. »

• Deux à deux comme *freres* mineurs, i. « toujours deux de compagnie, » vulg.

• Ma petite *fressure*, mot de mignardise, i. « ma mignonne, mon cœur, » vulg.

• Vous avez bonne *fressure*, par ironie, i. « vous ne faites pas bien, vous parlez mal, vous avez tort, » vulg.

• Je t'en assure belle *fressure*, « c'est pour desapprouver ce qu'un autre dit. »

• Du *fretin*, i. « marchandise fort menue. »

• *Friand*, i. « delicat ; morceau friand. »

• Esprit *friand*, i. « subtil. »

• Les yeux *friands*, i. « pleins de mignardise ou qui tesmoignent la friandise. »

• Elle a le nez tourné à la *friandise*, i. « elle a la mine d'estre gâcée. »

• Il n'y a ne *fié* ne *frac*, i. « rien du tout. »

• Ce qui vient de *fric* s'en va de *frac*, i. « ce qui est mal acquis se dissipe aisément. »

• Je suis mal-heureux en *fricassée*, i. « je n'ay point de bon-heur. Le vulgaire y adjonste, *je ne rencontre que des os*. »

• On vous en *fricasse*, i. « vous n'aurez pas ce que vous demandez, » vulg. »

• Il *fricasse*, i. « il a un extreme desir, » vulg.

• Il est *fricassé*, i. « expédié : perdu, » vulg.

• Il est de *frigidis* et maleficiatis, i. « de froide nature, impuissant. »

• *Fringuer*, pour « faire l'action charnelle. »

• *Fringuer* un verre, i. « le rincer ou jeter un pen d'eau dessus. »

• Livre *frippé*, i. « qui a servy. »

• *Fripper*, i. « manger. »

• *Fripper* le pouce, « idem. »

• *Fripper* sa leçon, i. « n'aller pas en classe. »

• Se jeter sur la *fripperie* d'une personne, i. mesdire de quelqu'un. Item, se jeter dessus, frapper, battre, » vulg.

• Un *frippe-sauce*, i. « un bon goulou. »

• Il est fils de *frippier*. Voyez à *Fils*.

• Il n'y a que *frîre*, « rien du tout, » vulg.

• A la *friscade*, i. « fraîchement. »

• Habillé à la *friscade*, i. « vêtu legerement. »

• Il est *frisé* comme une poulle mouillée, i. « il a les cheveux tous estendus. »

• Cela est *frît*, i. « perdu, » vulg.

• *Frissonner*, i. « trembler de peur. »

• *Frisque*, pour froid, vulg. Le mot est corrompu de *fresco*, italien.

• Jetter le *froç* aux orties, i. « sortir de religion. »

• Dieu envoye le *froid* selon le drap, i. « le travail selon les forces. D'autres disent, *selon la robe*. »

• La cuisine est fort *froide*, i. « il n'y a rien à manger. »

• Il n'y a rien de si *froid* que l'atre, « idem. »

• Il est *froid* comme glace, i. « d'humeur froide. »

• Item, il paroist froid en ses discours. Il n'a pas dessein de faire ou de donner. »

• Faire le *froid*, i. « répondre froidement. Feindre de ne pas vouloir. »

• Battre *froid*, i. « parler doucement. »

• Discours *froid*, i. « qui ne tesmoigne point de volonté. »

• Avoir *froid* aux pieds, i. « estre jaloux. »

• Un *froid* au cul, i. « une personne froide et lasche. »

• Un *froid* noir, i. « un temps obscur et froid. »

• *Froide* mine, « idem. »

• *Froide* quemi, i. « un impuissant ou de nature fort froide. »

• Faire *froidement*, i. « sans difficulté. »

• Dire *froidement*, i. « avec quelque sorte d'assurance. Ce qui semble contrarier au sens. »

• *Froncer* le sourcil, i. « tesmoigner de la colere ou du mescontentement, faire une mine rude. »

• De *front*, i. « à costé l'un de l'autre. »

• Faire *front*, i. « s'opposer, resister. »

• Un *frotte*-bottes, i. « un lacquais. »

• Se *frotter* à quelqu'un, i. « l'attaquer. »

• *Frottez* vous à cela, i. « par ironie, si vous le faites vous verrez ce qu'il vous en adviendra. »

• *Frottez* vous y, « idem. »

• *Frottez* vostre nez au cul de ces gens là, i. « ayez à faire avec eux, et vous verrez comme ils procederont envers vous. » Ironie vulg.

• Ne vous y *frottez* pas, i. « ne le faites pas, n'y allez pas ; ne l'entreprenez pas. »

• Ne vous *frottez* pas à moy, i. « ne m'attaquez pas, ne m'offensez pas. »

• *Frotter*, pour « battre, » vulg.

• Se *frotter*, i. « combattre : se battre. »

• Se *frotter* le ventre d'un panier, i. « se faire tort à soy mesme ; n'avancer gueres, perdre son temps. »

On *frotte* le fer tant qu'en fin il s'eschauffe, i. « tout se fait avec le temps. »
 *Du *fruit* nouveau, i. « une pulain moderne. »

F U

S'en aller en *fumée*, i. « se dissiper sans effet. »
 que de *fumée*, i. « que de gloire. »

**Fumer* de colere, i. « estre fort irrité. »

Fumer une terre, i. « mettre du fumier. »

*Voilà un beau champ s'il estoit bien *fumé*, « c'est une allusion de *champ à chant*, pour dire que l'on chante mal, » vulg.

*Estre sur son *fumier*, i. « en sa maison sur ses biens, » vulg.

*Un chien est bien fort sur son *fumier*, i. « un chacun est hardy, et puissant en sa maison, » vulg.

*Relevé du *fumier*, i. « tiré de nécessité. »

Fureter, i. « par metaph. i. chercher de lous costez, se fourrer par tout. »

*Il est *furieux* du cul quand il a la foire. « allu-

sion vulgaire de *furieux à faireux*, pour faire entendre qu'un homme est polltron ou de peu d'effet. »

*Au livre des quenouilles au quatriesme *fuseau*, « c'est une raillerie du commun, pour se moquer de ceux qui alleguent. »

*Desmesler un *fuseau*, i. « desbrouiller un affaire. »

*Mesler les *fusées*, i. « confondre les choses. »

*Il en scait toute la *fusée*, i. « toutes les dependances. »

Commencement n'est pas *fusée*, i. « ce n'est pas assez d'avoir commencé. »

*Il est au bout de sa *fusée*, i. « il ne scait plus que dire. »

Nous aurons marty *fusée*, par ironie, i. « nos affaires n'avanceront gueres, » vulg.

Jeter des *fusées*, i. « rendre gorge apres estre yvre. »

Il y a d'autres *fusées* à desmesler, i. « d'autres affaires à éclaircir. »

*De haute *fastoye*, i. « notable, remarquable. »

*Un maistre *fy fy*, i. « un cureur de retraits, » vulg.

G

GAI

G A

Bailler la *gabatine*, i. « se moquer, tromper. »

Un amy à *gages*, i. « le mignon d'une femme. »

Il est demeuré pour les *gages*, i. « il n'est point retourné. Item, il est demeuré engagé. »

**Gager* sa teste, « c'est la gageure d'un fol. »

*Une grosse *gaguy*, i. « une femme grasse. »

Le *gaigne-pain*, i. « le moyen ou invention de gagner sa vie. »

Un *gaigne-petit*, « par metaph. un qui ne gaigne gueres. »

GAI

Gagner chemin ou pays, i. « avancer. » Metaph.

Gagner pays, i. « fuir. »

Gagner le haul, « idem. »

Gagner au pied, « idem. »

Gagner la coline, « idem. »

Gagner les champs, « idem. »

Gagner la guerite, « idem. »

Gagner le taillis, « idem. »

Gagner la porte, i. « s'approcher de la porte pour fuir. »

Il lasche de *gagner* la ville ou la maison, i. « il lasche d'arriver à la ville, etc. »

Gagner un valet ou autre personne, i. « l'attirer à son party : le corrompre. »

Il a *gagné* son procès, j. « il est venu à bout de son dessein, il est satisfait. »

Gagner les pardons, i. « obtenir. »

Gagner sur soy, i. « vaincre ses passions. »

Gagner sur quelqu'un, i. « obtenir de quelqu'un. »

Gagner le cœur d'une personne, i. « s'acquérir l'affection. »

Gagner un mal ou maladie, i. « prendre un mal. »

Le mal a *gagné* le cœur, i. « est allé, ou bien a atteint jusques au cœur. »

Gagner du temps, i. « le mesnager. »

Je vous donne *gagné*, mettez en vostre bourse, j'accorde ce que vous voutez, « vulg. »

Vous ne *gaignerez* rien à cela, i. « vous n'aurez pas ce que vous desirez, ce que vous faites ne vous servira de rien. »

Vous ne *gaignerez* rien à luy, i. « vous en recevrez du mal ou du dommage. »

Il a *gagné* le pendre, i. « il a meritè d'estre pendu. »

Vous avons bien disné, pendu soit-il qui l'a *gagné*, « c'est une allusion de *gagner* qui signifie « aussi meriter. »

Il n'est pas marchand qui tousjours *gaigne*, i. « que l'on ne peut pas tousjours gagner. »

Je vous danseray une *gaillarde* sur le ventre, i. « je vous fouleray aux pieds. »

Un *galaffre*, i. « un gourmand. »

Où est le maistre des *galeres*, « cecy se dit lors que l'on voit quantité de faineans sur une place. »

Vogue la *galere*, i. « aille comme il pourra, « courage. »

Il est galand homme, il a apporté la *galle* en France, « raillerie vulgaire pour dire qu'une personne n'est pas trop habile ou honneste. »

Un *gallier*, i. « un mescham frippon. »

Galler, « pour battre. »

Il est dans sa *galerie*, i. « il se galle, » vulg.

Une brebis *galleuse*, i. « une personne qui gaste les autres. »

Un *galeux*, i. « un homme de rien. »

Il se sent *galleux*, i. « il connoist son deffaut. »

Qui se sent *galleux* se grate, i. « quiconque est marqué de ce deffaut s'en offense, » vulg.

Comme un *galleux*, i. « separé des autres. »

Il y prend plus de plaisir qu'un *galleux* qu'un estrille, i. « beaucoup de plaisir. »

Il est pris de *gallico*, i. « inopinément attrappé « sans y penser. »

Gallefretier, i. « un coquin, un fripon. »

Un *galoche*, i. « un escolier qui estude dans un college et demeure dehors, externe. »

Une *galloise*, i. « une garce. »

Donner du *gallon*, etc.

Gallonner, i. « battre. »

An *galop*, i. « viste. »

S'en aller au grand *galop*, i. « empirer, dissiper « ses biens : approcher de sa mort. »

Galoper une personne, i. « poursuivre, courir « apres. »

Payer en *gambades*, i. « payer mal, s'en aller « sans payer, » vulg.

Fol de haute ou à haute *gamme*, i. « grand fol. »

Chanter la *gamme* à quelqu'un, i. « le tancer, le crier, le reprendre. » vulg.

Estre hors de *game*, i. « hors de mesure, hors de « raison. »

Jetter le *gand*, i. « deffier. »

Plus doux qu'un *gand*, i. « fort traittable. »

Vous n'aurez pas les *gands*, i. « vous n'êtes pas « le premier qui apporte ces nouvelles, vous n'en « aurez pas la recompense. »

Faire lever le *gantelet*, i. « faire lever la main « devant le juge. »

Se *garantir*, i. « se delivrer, eviter. »

Garçaille, i. « toutes les garces. »

Garce à chiens, i. « putain infame. »

Garçon fillette, i. « un effeminé. »

Garçonner ou faire vie de *garçon*, i. « vivre « comme un garçon, faire toutes sortes de des- « bauches. »

Garçonner, qui se dit des filles, i. « hanter les « garçons. »

Garçonniere, i. « fille qui ne bouge d'avec les « garçons. »

Une fille de mauvaise *garde*, i. « difficile à garder. »

Une chose de mauvaise *garde*, i. « qui se cor- « rompt facilement, qui ne se conserve pas. »

Estre sur ses *gardes*, i. « prendre garde à son fait. »

Enfoncer jusqu'aux *gardes*, i. « bien avant. »

Se donner de *garde* de faire, i. « ne faire pas, « s'abstenir. »

Se donner de *garde* d'un autre, i. « s'en defendre. »
 Il n'a *garde* de faire, i. « il ne fera pas. »
 Prendre *garde*, i. « s'appercevoir. Item, songer à soy, avoir soin. »
 Donner en *garde*, i. « donner à garder une chose. »
 Changer de *garde*, i. « changer de façon de proceder: changer de dessin. »
 Le *garde* manger, i. « le privé, » vulg.
Garder la chambre, i. « n'en pas sortir. »
Garder la maison, i. « demeurer dedans sans sortir. »
Garder le lit, i. « y demeurer. Et y estre malade. »
 **Garder* le muet, i. « attendre à une porte. »
 **Garder* les moutons à la lune, i. « estre pendu. »
 Il ne faut rien *garder* sur le cœur, i. « il faut tout dire librement. Item, il ne faut point conserver de haine. »
 Je te le *garde* bonne, i. « j'ay dessein de me bien venger. »
 Il y a long temps qu'il me la *garde*oit, i. « qu'il avoit dessein de m'offenser. »
 La *garderobbe*, « pour le privé. »
 Habillé comme un *gardeur* de lions, i. « un homme qui porte tousjours un mesme habit. »
 *Jeter un *gardon* pour avoir un brochet, i. « faire un petit present pour en recevoir un grand. »
 *Sain comme un *gardon*, i. « en parfaite santé, » vulg.
 *Frais comme un *gardon*, i. « qui se porte bien, » vulg.
 *Sans dire *gare*, i. « sans advertir: ou sans demander permission. »
Gare la corde, i. « il y a du danger d'estre pendu. »
 Et ainsi des autres choses. »
 Celui là est de *garenne*, i. « voila un plaisant trait, un plaisant affaire, » par ironie.
Gargotter, i. « hanter dans une sorte de cabaret « que l'on appelle *gargotterie*. »
 *Avoir une *garnison* dans ses chausses ou dans son pourpoint, i. « quantité de poüils. »
 **Gascher* du gros, par Metaph. tirée des maçons, i. « descharger son ventre. »
 **Gascon*, vulgairement, i. « qui desrobe volontiers. »
Gasconner, i. « prendre, desrober. »
 *Il ressemble le *Gascon*, il n'a qu'un vice il est trop vaillant, « c'est pour dire qu'un homme n'est pas des plus courageux. »
 Enfant *gasté*. Voyez à *Enfant*.

x.

*Avoir part au *gasteau*, i. « participer à une chose. »
 *Partir le *gasteau*, i. « ordonner à chacun de la compagnie ce qu'il doit faire. »
 *Un *gaste-bois*, i. « un mauvais ouvrier qui travaille en bois. »
 *Un *gaste-mestier*, i. « un homme qui enseigne pour peu de chose; un qui donne sa marchandise à trop bon marché. »
Gaster le mestier, i. « donner sa marchandise ou son travail à vil prix. »
 Se *gaster* de vin, i. « s'enyvrer. »
 *Ne *gaster* gueres d'une viande, i. « n'en guere manger, » vulg.
 *Estre *gauche*, i. « mal adroit, » vulg.
 *Estre du costé *gauche*, i. « bastard. »
 Ce qui vient du costé *gauche*, i. « par voye indirecte. »
 *Faire *gaudeamus*, i. « faire bonne chere, » vulg.
 *Dire ses *gaulées*, i. « ses prieres, » vulg.
 *Donner de la *gaule* par dessous l'huis, i. « rendre secrettement un mauvais office. Item, flatter, » vulg.
 *La Champagne est *gaulée*, i. « tout est renversé, » tout est en mauvais estat, » vulg.
 Un *gauttier*, i. « un badin, un sol. »
 **Gautier* et *Garguille*, i. « toutes sortes de personnes. »
 *Il n'y a ny *Gautier* ny *Garguille*, i. « personne. »
 *Prendre *Gauttier* pour *Garguille*, i. « un homme pour un autre. »
 **Gay* comme Perrot, i. « gaillard. »
 De *gayeté* de cœur, i. « sans sujet, sans y estre provoqué. »

G E

Tenir une personne à la *Gehenne*, i. « en attente, » en peine, en suspens. »
 Il *geind* bien il aura beau veau. Voyez à *Veau*.
 *Un plat de *gelée*, i. « une nuit qu'il a bien gelé. »
 *Il *gèle*, tout se prend, i. « l'on prend tout ce qu'il y a dans les plats, on mange fort viste: par allusion de *prendre* à *se prendre*, qui signifie se congeler, » vulg.
Gendarmes, « nos enfans appellent des gendarmes ces petits points allumés qui paroissent en un papier brûlé qui s'esteint. Les orfevres se servent aussi de ce mot pour les petits points qui se descouvrent en de certaines pierres; comme dans les esmeraudes, etc. »

36

Le mal saint *Genou*, i. « les gouttes. »

Il a les *genouïls* gros il profitera. « c'est une raillerie pour dire qu'une personne est grosse et qu'elle pourra profiter si le hazard le donne. » vulg.

Elle a les *genouïls* bien souples ou bien graissés, i. « elle fait quantité de reverences. » vulg.

Gens du Bourg l'Abbé, qui ne demandent qu'amour et simplesse, « quolibet des plus vulgaires » pour dire que ce sont des personnes fort bonnes et simples. »

Gens de monsieur de Roquelaure, qui toquée l'un toquée l'autre, i. « des personnes qui se protegent » et ont de grandes affections entre elles. »

Gentil homme de ligne, son pere estoit pescheur, i. « roturier. »

Gentil-homme tire la houë, i. « un vilain, un paysan. »

Gentil homme de la Beausse qui se tient au lit pendant qu'on refait ses chausses, i. « pauvre gentil-homme. On dit autrement, qui vent ses chiens pour avoir du pain. »

Gentil homme de la courte espée, i. « un coupeur de bourses. »

Gentil-homme de parchemin, i. « annobly par des patentes ou lettres de noblesse. »

Le premier *gentil-homme* de sa race, i. « qu'il n'est pas noble, qu'il n'y en a point eu d'autres auparavant. »

Laissez faire à *George* il est homme d'age, i. « ne doutez point, ne vous mettez point en peine, nous viendrons bien à bout de nos desseins. »

Cocu en *gerbe*, i. « cornard apres estre marié. »

G I

Du *gibier*, i. « une putain. »

Cela n'est pas de vostre *gibier*, i. « cela ne vous touche pas : cela ne concerne pas vostre profession : vous ne l'entendez pas. »

Avoir pour *gibier*, i. « pour sujet. »

Remuer le *gigot*, i. « faire l'acte venerien. »

Faire *gille*, i. « s'enfuir, » vulg.

Du *ginguet*, i. « petit vin verd et fort mauvais. »

Giroüette qui tourne à tous vents, i. « une personne inconstante. »

Il faut revenir au *giste*, i. « il faut tousjours retourner à la maison : il faut enfin se retrouver à son devoir. »

G L

L'abbé est bien pauvre quand les moines vont

au *glau*, i. « il faut que l'on soit reduit à de grandes extremitez lors que l'on ramasse les petites choses. »

*Cela est *glané*, i. « perdu, expédié, » vulg.

Il y a assez de champ pour faire *glane*, i. « assez de matiere pour travailler et profiter. »

Faire *gloire*, i. « estimer une gloire de faire une action ou bonne ou mauvaise. »

Il est *glorieux* comme un pet, i. « fort superbe, » vulg.

G O

*Jouer des *gobelcts*, i. « desrober, prendre subtilement. » Metaph.

*Se *goberger*, i. « se resjoüir, » vulg.

*Servez *Godard*, sa femme est en couche, « c'est une façon de parler vulgaire pour refuser quelque chose à un impertinent qui se veut faire servir en maistre, ou bien à un impatient. »

Faire *gode* chere, i. « bonne. » Le mot est corrompu du Flamand.

Hauser le *godet*, i. « boire. »

*Estre à *gogo*, i. « estre à son aise, » vulg.

Il a mangé ses cerises ou ses guignes, il en est à ses *gogues*, i. « il est gaillard. Allusion de *gogues* qui est une sorte de fruit à *gogues*, qui signifie gaillardise. » vulg.

Conte *goguettes*, i. « dire des gaillardises. »

Sortir des *gonds*, i. « estre hors de raison ; se mettre en colere ; estre hors de soy. »

Rendre *gorge*, i. « vomir. »

Se coupper la *gorge*, i. « se battre, s'entreluer. »

*Cela me coupe la *gorge*, i. « cela me ruine. »

Tenir le pied sur la *gorge*, i. « traiter rigoureusement. »

**Gorge* chaude, i. « un goulu. »

Cela sent le pissat à pleine *gorge*, i. « tout à fait. »

*Un grand *gosier*, « un goulu. »

*Avoir le *gosier* pavé, i. « manger fort chaud et manger beaucoup, » vulg.

Il a tousjours le *gosier* ouvert, i. « il crie incessamment. »

*Donner la *gouësche*, i. « se moquer. »

*Une grosse *gouge*, i. « une grosse fille, » vulg.

*Un *gouïllafre*, i. « un gourmand, » vulg.

*Dire des *goulées*, i. « des paroles deshonnêtes, » vulg.

*En ay jusqu'au *goutet*, i. « je suis fort saoul, je suis plein jusques au gosier. »

Un *bon goutu*, i. « un bon compagnon. »

Un *gourdin*, i. « un baston à battre une personne. C'est proprement une corde qui sert à battre la charme dans une galere. »

*Une *gourgandine*, i. « une putain. »

Gourmander une personne, i. « la mal traiter en paroles. »

Gourmer, i. « donner des coups de poing sur les dents. » Melaph.

*Cela est de *Gournet*, i. « plaisant, » iron.

Le *gousset* d'une chemise, i. « un morceau de toile qui est attaché sous la manche et bat contre l'aisselle. »

*Sentir le *gousset*, i. « sentir une certaine odeur que rendent les aisselles des rousseaux quand ils sont eschauffez, » vulg.

Entrer en *goust*, i. « prendre plaisir à une chose. »

Faire perdre le *goust* du pain, i. « tuer, » vulg.

Le *goust* de la noix, i. « le fonds de l'affaire. »

Un *gouster* de commere, i. « un bon gouster où l'on cajolle fort. »

Je ne puis *gouster* cet affaire là, i. « il ne m'agrée aucunement. »

Ne voir *goutte*, i. « ne voir point. »

Ne voir *goutte* en un affaire, i. « ne la connoistre ou ne l'entendre aucunement. »

*La raye du cul luy sert de *goutiere*, i. « il suç extremement, il degoutte de sueur. Item, il est tout moüillé de la pluye. »

Gouverner une personne, i. « estre fort familier auprès quelqu'un, y avoir du pouvoir ou de la faveur. »

*Se *gouverner* mal, qui se dit d'une femme, i. « se prostituer. »

G R

Il est venu de la *grace* de Dieu, i. « sans l'avoir accepté, sans sçavoir d'où il vient. »

Vous avez bonne *grace*, par ironie, i. « vous ne faites pas bien, vous avez tort. »

De vostre *grace*, par ironie, i. « vostre mauvaise volonté ou impertinence est cause que vous m'avez desobligé. »

C'est un *grain* de mil à la bouche d'un asne, i. « peu de chose. »

Il a un *grain* de ladrerie, i. « il est un peu ladre. »

Un *grain* de folie, i. « un peu. »

Catholique à gros *grain*, i. « mauvais catholique. »

De la *graine*, i. « des pœuils. »

De la *graine* d'andouille, i. « des enfants. »

Il garde ses filles à *graine*, i. « il demeure long temps sans les marier. »

De haute *graisse*, i. « bon; bien gras. »

*A *graisse* d'argent, i. « par le moyen des presens. »

**Graisser* les mains ou la patte, i. « corrompre par presens. »

**Graisser* les bottes, i. « flatter, » vulg.

On lui pense *graisser* ses bottes, etc. Voyez à *Bottes*.

Un *grand* homme, i. « excellent, habile. »

Il est *grand* jour, i. « bien clair, bien avancé. »

A la *grandeur*, i. « à la façon des grands. »

*Faire voir le *grand* pere, « c'est prendre une personne par les oreilles et l'enlever en l'air, » vulg.

*Donner une personne aux *grands* et aux petits, i. « à tous les diables. »

Elle en donne aux *grands* et aux petits, i. « elle se prostituë à tout le monde. »

Tenir sa *grandeur*, i. « faire le grand, se maintenir en sa gravité, faire le seigneur. »

*La *grange* est pleine, i. « elle est enceinte. »

La *grange* est pleine avant la moisson, i. « elle est grosse avant que d'estre mariée. »

*Il mord à la *grappe*, i. « il est ravy, il prend un extreme plaisir. »

Parler *gras*, i. « dire des saletez. »

*Cela me tient bien *gras*, iron. i. « ne me sert de guerres, » vulg.

*Je m'estonne comme vous estes si *gras*, vous prenez trop de soin, « cela se dit à une personne trop curieuse, » vulg.

*Il a esté tout *gras* de me venir prier, i. « il a fallu necessairement, » vulg.

*Nous voilà bien *gras*, i. « nous voilà bien advantagez. » Iron.

Gras comme un cochon ou comme un moine, i. « fort gras, fort replet. »

**Gras* comme un cloud, i. « fort maigre. »

Avoir la langue *grasse*, i. « dire de sales paroles. »

Paroles *grasses*, i. « des-honnestes, sales, dissolus. »

Dormir la *grasse* matinée, i. « tard toute la matinée. »

« Il est si *grassot*, « c'est par allusion de *gras* ou « *grassé*, le mot coupé fait *gras sol*, » vulg.

Le *grat*, « le lieu où les bestes grattent pour se « repaître. »

« Allez au *grat* la terre est desgelée, « le vulgaire « se sert de ces mots pour refuser ou chasser une « personne. »

« Chasser au *grat*, i. « chasser rudement quel- « qu'un. »

« Il n'y a si belle rose qui ne devienne *grattecul*, i. « si belle femme qui ne devienne vieille et laide, » vulg.

Un *gratte* papier, i. « un clerc ou escrivain. »

Gratter, pour « battre une personne. »

« *Gratter* les pieds à quelqu'un. i. « le flatter, » vulg.

« Il me *gratte* où il me demange, i. « il touche « justement au point que je souhaite, il parle « comme je le desire, » vulg.

« Allez *gratter* vostre cul au soleil, « cela se dit à « un qui a perdu son argent au jeu, » vulg.

« Trop *gratter* cuit trop parler nuit, i. « qu'il ne « faut rien dire sans consideration. »

Gratter sa teste, i. « estre fâché; se repentir. »

Gratter le papier, i. « escrire tout le jour. »

« Qui naist de poulle aime à *gratter*, i. « que l'on « suit tousjours les traces de ses parens. »

« Apres la *feste* on *gratte* sa teste, i. « apres avoir « despensé on se repent. »

« Vous aurez du *grattin*, i. « vous serez battu, par « allusion de *gratter*. »

« Avoir le nez *gravé*, i. « gasté de la petite verolle, » vulg.

« Il tient sa *gravité* comme un asne qu'on estrille, i. « il a fort mauvaise façon. »

Prendre en *gré*, i. « agréer, recevoir. »

« Je vous seay bon *gré*, par ironie, i. « je suis « offensé de ce que vous avez fail. »

« Je ne vous en seay ny *gré* ny grace, i. « vous ne « n'avez point fait de plaisir en cela. »

« Il est *gree*, i. « il est bon : il est sçavant ou ha- « bile. Item, il est yvre. »

Gredin, i. « gueux. »

Grediner, i. « gueuser. »

« Ecrivez *greffier*, i. « en raillant, prenez garde à « ce qu'il dit, pour donner à entendre que l'on « eschappe quelque sottise. »

« Trembler le *gretot*, i. « trembler de froid, » vulg.

« *Grenier* à coups de poing, i. « une personne qui « ne se soucie pas d'estre battué, » vulg. »

« *Grenier* à morpions, i. « un homme plein de « vermine. Item, une barbe espaisse et mal « peignée. »

« Le *grenier* aux pommes, i. « le privé. »

« Il a esté au *grenier* sans chandelle, il a apporté « de la vessie pour du foin, i. « il a vessi, » vulg.

« Il a des *grenouilles* dans le ventre, i. « le ventre « luy brûit; ou bien il est alteré. »

Grenouiller, i. « boire souvent. »

« Une *greste* de coups, i. « une grande quantité. »

« Envoyer en *Greve*, i. « envoyer pendre. »

« Casser du *grez*. Voyez à *Casser*. »

« C'est mon *grief*, i. « c'est ce qui me fâche. »

« Ce sont *griefs* hors de procès, i. « des raisons ou « paroles perdués. »

« C'est une pie *grièche*, i. « une humeur criarde « ou fâcheuse, » vulg.

« Mettre la *griffe* sur quelque chose, i. « prendre, « se saisir. »

Griffonner, « escrire mal. »

Griffonneur, « qui escrit mal. »

Griffonnais, « mauvaise escriture. »

Grignolter, i. « manger, manger petit à petit. »

« Il a des *grillons* dans la teste, i. « il est un peu « fol. »

« Un *grimaud*, « un petit escolier. Item, un homme « mal fait. »

Grimaud le pere au diable, « sorte d'injure. »

« *Grimander*, i. « estudier comme les petits esco- « liers qui commencent à apprendre. »

« Un vieux *grimoire*, i. « un vieux livre, pour con- « jurer diables. »

« Il entend le *grimoire*, i. « il est habile, il est « sçavant; il est rusé. »

Grimper une femme, i. « monter dessus. »

Grippe chenille, i. « pren, attrappe. »

« Il fait *gris*, i. « il fait grand froid. »

« On vend du *gris*, i. « idem. »

« Un pied *gris*, i. « un paysan. »

« Bestes *grises*, i. « des pôiils. »

Grison, i. « un homme qui a les cheveux gris. »

« *Grisons*, i. « une certaine compagnie de filous ou « voleurs vestus de gris. »

« Des *grisons*, i. « des pôiils. »

Grisonner, i. « commencer d'avoir les cheveux gris. »
 Il fait comme les *grives* il vit d'air, i. « il mange peu. »
 *Une *grivêlée*, i. « une friponnerie. »
 *Faire le *groïn*, i. « faire mauvais visage. »
 Le *gros* mot, i. « le mot deshonneste qui comme par F. »
Gros comme le bras. Voyez à *Bras*.
 En *gros*, i. « tout à la fois, confusément : tout ensemble. »
 *Je suis *gros* d'entendre ces nouvelles, i. « j'ay une extreme passion ou envie. »
 Dire de *gros* mots, i. « des injures. »
 Je vous en sçay bon *gros* nez, chaussez vous, c'est une impertinente allusion à *bon gré*. »
 Un *gros* chrestien, i. « un peu athée. »
Gros et gras, i. « bien gras, replet. »
 *Son cheval a la teste trop *grosse*, i. « il ne peut sortir de l'escurie à cause que le maistre n'a pas dequoy payer la despense. »
 Une *grosse* heure, une *grosse* heure d'horloge, i. une heure toute entiere. »
Grosse teste peu de sens, i. « qui a la teste bien grosse à peu de jugement. »
 *Il est marchand *grossier*, il vend la m.... à la hollée, « c'est pour se moquer d'un homme qui à peu de marchandise et n'entend rien à la vendre, » vulg.
 **Grouïtler* de vers, i. « en estre si plein qu'ils nous fassent mouvoir. »
 *Maistre Gonin est mort le monde n'est plus *gruë*, i. « il n'y a plus de sots au monde, on ne se laisse plus tromper facilement. »
 Il n'est pas *gruë*, i. « il n'est pas sot. »
 Un col de *gruë*, i. « le col bien long. »
Gruger, pour « manger. » Metaph.
 Un *gruyer*, par metaphore, i. « un habile homme, un homme plein d'experience, un *vieux* *gruyer*. »

G U

A grand cheval grand *gué*, i. « que les choses doivent estre proportionnées. »
 Ne beuvez pas à si petit *gué*, i. « avec si peu de breuvage dans le verre. On y adjouste, de *peur* de rompre vostre portail. »
 Sonder le *gué*, i. « esprouver. »
Guenaux S. Innocent, i. « des pôiils. Ou des gueux. »

*Une *guenon*, i. « une femme laide, » vulg.
 Gagner la *guerite*. Voyez à *Gaigner*.
 *Il ne *guerit* de rien, i. « il a peu de pouvoir. »
 *Cela ne *guerit* de rien, i. « ne sert de rien. »
 Il y a long temps qu'il est *guery* de ce mal là, i. « qu'il a perdu cette opinion ou volenté. »
 *Il est *guery* du sot, i. « il est sage, il est rusé, » vulg.
 Faire la *guerre* à quelqu'un, i. « le gausser, le tourmenter. »
 Faire la *guerre* à l'œil, i. « estre present à ses affaires, y prendre garde sans s'escarter. »
 Cela est de bonne *guerre*, i. « pris avec raison, ou le peut retenir. »
 Il a eslé à la *guerre*, i. « il est blessé. Item, d'un habit, i. il est usé ou rompu. »
 Imaginez vous d'estre à la *guerre*, « c'est pour s'excuser de la mauvaise chere que l'on fait à ses hostes, et les exhorter à prendre patience. »
 Sentir sa vieille *guerre*, i. « estre ancien, n'estre pas à la mode. »
 *Qui terre à *guerre* a, i. « qui a du bien a des disputes, a de la peine à le conserver. » Antique.
 *Je suis du *guet*, i. « je suis attrappé ou trompé. »
 *Le reste est, je sçay *demain* de la *porte*, » vulg.
 Faire le *guet* à Mont-faulcon, i. « estre pendu. »
 Un *guetteur* de taulpes, i. « un rusé. Item, un badin qui perd son temps inutilement. »
 *La *gucule* me gaigne ou me rabaste, i. « j'ay grand faim. »
 Il est à la *gucule* du loup, i. « en grand danger. »
 *Fort en *gucule*, i. « grand parler. »
 Il est venu la *gucule* enfarinée, i. « avec un grand desir d'attrapper quelque chose. »
Gucule fraische, i. « un bon goulou. »
 Il s'est estranglé à la *guete* d'un four. Voyez à *Coïn*.
 Grand *guete*, i. « gourmand : avare : insatiable. »
 Bien fendu de *guete*, i. « qui a la bouche grande. »
 Mot de *guete*, i. « parole deshonneste. »
 Munition de *guete*, i. « de la viande. »
 Un *guete* revestu, i. « un homme de bas lieu qui n'a que son habit et veut faire le seigneur. »
 Portiere du petit *guichet*, i. « une sage femme. »
 *La grande *guide* des chemins, i. « de l'argent. »
 La grande *guide* des pescheurs, i. « une macquerelle. »

- Vendre des *guignes* en tout temps, i. « estre lousche, par allusion de *guigner*. »
- Guigner*, i. « estre lousche. »
- Guigner* une personne, i. « la regarder de travers, ou du coin de l'œil. »
- Guigner* quelque chose, i. « la regarder avec souhait. »
- *Chercher *Guignon*, i. « chercher son mal, » vulg.

- Porter *guignon*, i. « porter malheur. »
- *Courir le *guilledou*, i. « estre putain. »
- Chanter *guillemette*, i. « dire des sottises. »
- **Guillemín* croque-solle carleur de sabots, i. « un badin, un mal fait, » vulg.
- Estre logé chez *Guillot* le songeur, i. « resver, » songer, fantastiquer. »
- *De *guingois*, i. « de travers, » vulg.

H

HAB

HA

- On n'a pas la caille pour *haha* crier, i. « le bruit ne sert pas à attirer à soy une personne, » vulg.
- Un *habile* homme, i. « sçavant expert. »
- Vous estes un *habile* homme, par ironie, i. « un mal adroit, un impertinent. »
- Habile*, i. « prompt, viste. »
- *Il est *habile* à la soupe, i. « il ne sçait autre chose que manger. Item, il mange fort viste, » vulg.
- Homme qui *s'habille* bien, i. « qui est propre en ses habits »
- Tailleur qui *habille* bien, i. « qui fait bien les habits. »
- Habillé* en figure, i. « qui porte tousjours un mesme habit. »
- Habiller* un poisson ou une volaille, i. « l'accommoder pour la faire cuire. »
- L'*Habit* ne fait pas le moine, i. « on ne doit pas juger d'un homme par son habit. »
- **Habitavit*, i. « une brayette. »
- **Habitaculum*, i. « un haut de chausse. »
- **Habiter* avec une femme, i. « coucher avec elle. »

HAL

- Habler*, i. « parler beaucoup. » Le mot vient de *hablar* Espagnol.
- Hableur*, i. « grand parleur. »
- Avoir un coup de *hache*, i. « estre un peu fol. »
- Grande *hacquenée*, i. « une femme excessivement grande. »
- Aller sur la *hacquenée* des cordeliers, i. « marcher à pied. »
- Hai*, « mot pour faire avancer un cheval de charette. »
- *Je ne puis *hai*, i. « je ne sçaurois marcher ou avancer, » vulg.
- *Il n'y a plus que *hai*, i. « il n'y a plus que fort peu de chemin, » vulg.
- **Hai* au bout, i. « et quelque chose de plus, » vulg.
- Tout d'une *haleine*, i. « sans discontinuer. »
- Tenir en *haleine*, i. « amuser. Item, maintenir en sa vigueur. »
- De longue *haleine*, i. « bien long. »
- Cette porte à l'*haleine* puante, i. « il entre du vent bien froid par cette porte. »
- **Haler* du dos, i. « faire l'action charnelle, » vulg.
- *Il est encore dans la *halle* aux draps, i. « couché dans son lit entre les draps. »

Une grande *hallebarde*, i. « une femme excessivement haute et menue, » vulg.

« Vous parlez d'une *hallebarde* mais voila bien un autre baston : « On dit cecy lors que l'on voit une grande femme et de belle taille. »

« Comme les Suisses portent la *hallebarde*, i. « tout le contraire de ce que l'on croit, point du tout, » vulg.

« Quelque *hanichroche*, i. « quelque mal, quelque inconvenient, » vulg.

« Estourdy comme un *hanneton*, i. « fort estourdy. »

La parenté des *hannetons*, i. « des gens qui commettent adullere ou inceste : gens qui couchent ensemble et se disent parents. »

Une *happetourde*, i. « un homme qui a belle apparence et peu d'esprit. » Item, « quelque mauvaïse marchandise pour attrapper les niais. » C'est aussi un trompeur. »

Un *hardy* preneur, i. « un larron. »

Monsieur *Hardy*, i. « le vent, parce qu'il entre hardiment. »

Hardy comme un coupeur de bourse, i. « effronté. »

*Maigre comme un *hareuc* solet, i. « extrêmement maigre et sec. »

*Une *harengere*, i. « une femme qui dit des injures. »

Harengerie, i. « discours de harengere, injure. »

*Chien *hargneux* a tousjours les oreilles deschirées, i. « un homme querelleux est battu pour l'ordinaire. »

*S'eschauffer en son *harnois*, i. « se mettre en colere. »

Crier *haro* sur une personne, par translation de la coutume de Normandie, i. « la crier, faire des huées. »

Joüer de la *harpe*, i. « desrober : parce qu'en joüant de la harpe on a les mains crochues, » vulg.

*Craindre la *harpe*, i. « avoir peur d'estre pris. »

La *hart* sent tousjours le fagot, i. « on se sent tousjours de sa mauvaïse nature ou habitude. »

**Hazard* qui toeque, femme qui pette n'est pas morte, « qui se dit quand on est prest de hazarder quelque chose, » vulg.

Fait à la *haste*, i. « moderne ou qui n'est pas fort bon, qui est feint. »

Plus on a *haste* moins on en fait, « cecy se dit pour tesmoigner l'impatience ou la haste que l'on a de faire quelque action. »

*Il n'a pas si *haste*, ou bien, il n'est pas si *hasté*,

i. « il n'a pas tant de volenté, il n'a pas dessein de cela. »

Haster d'aller, i. « faire servir ou traiter avec rigueur, repousser. »

*Donner de la *hastille*, par allusion, i. « haster ou despescher une besongne et la faire mal. »

Hau le gigot, i. « haussez la jambe. »

Faire *hau* le gigot, i. « s'en aller. »

*Maille à maille on fait les *haubergeons*, i. « les affaires se font petit à petit. »

De *haulte* fustaye. Voyez à *Fustaye*. »

*Joüer du *haulbois*, i. « estre pendu. Par allusion de *haubois*. »

*Tenir le *haut* du pavé, i. « estre des plus apparens d'un lieu ; se maintenir en son rang. » vulg.

*Gagner le *haul*, i. « s'enfuir. »

Hault goust, i. « fort espiqué. »

Estre *haul* à la main, i. « faire le grand. »

Le porter *haul*, i. « faire le grand. »

Sur le *haul* du jour, i. « le jour estant bien avancé. »

La monnoye est bien *haulte*, i. « vant beaucoup. »

Le caresme est *haul* ceste année, i. « bien avant dans la saison. » Voyez le reste à *Caresme*.

Pasques sont *haultes*, « idem. »

Haulte heure, i. « tard. »

*Faire *haul* le corps, i. « s'en aller, fuir, » vulg.

Tomber de son *haul*, i. « de la hauteur que l'on est. »

Le *haul* mal, i. « le mal caduc. »

*Il est mort du *haul* mal, i. « il a esté pendu. » Allusion.

Hault les bras, i. « haussez vous, reengez vous. »

*Il est allé au *haul* et au loing, i. « on ne scait où il est allé ; il s'est absenté sans rien dire. »

Tenir le *haul* bout, i. « estre des plus apparens. »

Le *haul* deffend le bas, i. « pour dire qu'une femme est fort laide. »

Hault en couleur, i. « fort rouge de visage. »

Il n'y entend que le *haul* Alleman, i. « il n'y entend rien du tout. »

Tout *haul* sous la gallerie, i. « clairement. publiquement. »

Donner le *hausse-col* en greve, i. « pendre. »

Se *hausser*, qui se dit du temps, i. « s'esclaircir. »

**Hausser* le temps, i. « boire. »

Hausser le coude, « idem. »

Hausser le gobelet, « idem. »

Hausser les espales, i. « faire l'estonné d'une chose ; tesmoigner d'avoir de la compassion. »

**Hausser* le menton, i. « faire une action de mépris. »

Haut. Voyez à *Hault*.

Hazard qui toquée. Voyez à *Hasard*.

Qui ne se *hasarde* n'est jamais pendu, i. « qu'il faut quelquefois hasarder pour avoir du gain. »

**Hazarder* le paquet, i. « hasarder quelque chose. »

Trouver un *hasard*, i. « quelque chose à bon marché. Item, une putain en quelque lieu reculé. »

*Il a trouvé un *hasard*, i. « un estron en son chemin. » vulg.

Le gros *hasard*, i. « par ironie, la grande chose pour l'estimer tant. »

Le *hasard* du Gascon, i. « la messe dite. »

*Prendre entre la *laye* et le bled, i. « surprendre une personne à l'improvise. »

HEE

Manger son bled en *herbe*, i. « despenser son revenu avant que de l'avoir reçu, ou qu'il soit escheu. »

*Coeu en *herbe*, i. « avant que d'estre marié : qui épouse une putain. »

*A ma belle *herbe* toute verte, « nostre vulgaire se sert de ces mots pour se moquer de ce qu'un autre propose. »

*Mauvaise *herbe* croist tousjours, « cela se dit d'une personne qui devient fort grande et qui n'est pas de trop bonne nature, » vulg.

*On y a fait toutes les *herbes* de la S. Jean, i. « on y a fait ou employé tous les remedes et toutes les inventions possibles, » vulg.

*Coupper l'*herbe* sous le pied, i. « prévenir une personne pour empescher qu'elle ne réussisse en son dessein ; oster le moyen d'obtenir une chose. »

**Herbe* à tous maux, i. « une corde dont on pend un mal-faacteur. »

Reduit à l'*herbe*, i. « en grande nécessité. »

Il a un *herisson* dans le ventre s'il ne boit il le pieque, i. « il est grand beuveur, il est fort alteré. »

Faire du *hert*, i. « faire le seigneur, faire le grand. Le mot de *hert* signifie seigneur en Alleman. »

L'*heure* du berger, i. « la vraye occasion de pouvoir obtenir ce qu'on desire, et principalement de jouir d'une femme. »

*A la bonne *heure* nous prit la phye, i. « nous

« avons heureusement échappé une incommodité.

« Item, nous sommes venus à temps, » vulg.

Je sens mon *heure*, i. « j'ay faim. »

Il sent son *heure*, i. « l'heure que l'on a de coulume de luy donner à manger ou de le penser. »

*Il est l'*heure* que les fils de putain vont à l'escole pren ton sac et l'y en va, « nos enfans respondent cecy en raillant à qui demande quelle heure il est, » vulg.

Comme les *heures* de nostre curé, cela s'en va sans dire, i. « cela s'entend, il faut que cela soit. »

*Qu'il est *heureux* qui n'a point le cul galeux, i. « un homme est heureux qui n'a point d'incommodité, » vulg.

Gare le *heurt*, i. « donnez vous de garde du danger si vous entreprenez inconsidérément. »

**Heurter* à la boutique de S. Cosme, i. « prendre la verole, et avoir besoin de chirurgien. »

III

Un *hibou*, i. « un homme de mauvaise humeur, un melancolique. »

Faire le *hibou*, i. « se cacher. »

Ce sont des *histoires*, i. « ce sont de plaisantes choses, il y a beaucoup à raconter de ces personnes là. »

**Historié* comme le bast d'un mulet, « par raillerie, orné de beaucoup de façons. »

*Il n'a pas besoin de grand *hyper*, i. « il est foible, il est necessiteux ; il n'a pas besoin de grande incommodité, ou de grande despense, » vulg.

HIO

*Cela m'est *hoc*, i. « cela m'est assésuré. Celuy-cy est tiré du jeu de hoc aux cartes. »

*Parler ab *hoc* et ab *hac*, i. « confusément et sans distinction. »

**Hochoer* la teste, i. « faire un signe de mépris, ou de ne pas vouloir une chose. »

**Hochoer* l'arbre pour en avoir du fruit, i. « faire l'acte venerien. »

Faire ou mettre le *hota*, i. « faire taire, et appaiser une querelle. »

Il en sera quitte pour un *homme* de son pays, i. « il luy coustera la vie. »

L'*homme* est le feu, la femme est l'estoupe, et le diable vient qui soufle, i. « qu'il ne faut pas laisser un homme et une femme en particulier à cause de leur fragilité. »

Elle jôie volontiers à l'*homme*, i. « elle fait volontiers l'acte charnel. »

*C'est un *homme* et puis c'est tout, i. « ce n'est pas un fort habile homme. On y adjonste vulgairement : quand il a beu il n'a plus soif. »

Le petit bon *homme* me prend, i. « le sommeil. »

Mon *homme*, i. « mon valet. »

C'est mon *homme*, i. « c'est un personnage comme je le demande. »

Homme de lettres, i. « qui fait profession de sciences. »

Homme d'espée, i. « qui porte l'espée, soldat. »

Un *homme* de paille, i. « de peu de consideration. »

Un *homme* de paille vaut une femme d'or, « pour dire que les femmes ne sont pas de grande valeur au regard des hommes. »

Il est *hongre*, i. « chastré. »

La petite *Hongrie*, « les chastrez. »

Prince de *Hongrie*, i. « un chastré. »

Faire une *honnestété*, i. « un present. »

*Faire *honneur* au soleil, le laisser lever le premier, i. « se lever lard. »

*Elle a toutes ses *hontes* beuës, i. « elle est hardie ou effrontée. »

Le morceau *honteux*, i. « le dernier morceau qui demeure dans le plat. »

**Honteux* comme une truye qui emporte un levain, ou bien, comme un page de cour, i. « effronté. »

Honteux comme une pucelle, i. « d'humeur modeste ou honteuse. »

Les *honteux* le perdent, i. « qu'il faut estre hardy pour obtenir quelque chose. »

Avoir des *horloges* dans la teste, i. « estre fantasque. »

Il n'y a point de meilleur *horloge* que le ventre, i. « l'appetit fait connoistre quelle heure il est. »

Estre *hors* de page, i. « estre hors de sujettion. Hem, estre assez scavant, et n'avoir plus gueres à peiner en un exercice. »

Aller à l'*hospital*, i. « se ruiner. »

Compter sans son *hoste*. Voyez à *Compter*.

*Nous ferons une *hotte*, i. « je vous donneray le foïet. Le mot se doit entendre, parce que cèly que l'on foïette fournit de cul, et cèly qui foïette

« fournit d'osier. Allusion au mot de *cul*, i. le fonds de la hotte, et l'*osier* se prend pour les verges. »

Manger en *houisse*, i. « disner avec son manteau sur ses espauls. »

On luy a *houssé* le derriere, i. « on luy a donné le foïet. »

H I

Appeller *huet*, i. « vomir. » La voix de cèly qui rend gorge approche du mot. D'autres disent :

**Huguet* apporte la jatte, « pour un qui vomit, » vulg.

Enfs à la *huguenotte*, i. « enits avec du jus d'esclanche. »

Mon verre est *huguenot* il ne tient pas la foy. Voyez à *Foy*.

**Huite* de costeret, i. « des coups de baston. »

Huite de septembre, i. « du vin. »

**Huite* de reins, i. « du sperme. »

Mettre de l'*huile* dans la lampe, i. « du vin dans le verre. »

Vouloir lirer de l'*huile* d'un mur, i. « vouloir l'impossible. »

Jetter de l'*huile* dans le feu, i. « fomenter une dissension. »

Enfonceur d'*huis* ouverts, i. « par ironie, un homme de peu d'effel et de beaucoup de paroles. »

*Ouvrez *Phuis* mon amy de par Dieu, « c'est un discours que l'on fait dire aux espousées le soir de leurs nopces, apres les avoir enfermées hors de la chambre, » vulg.

*Une *huistre*, i. « un sol. »

*Une *huistre*, i. « un gros flegme, un gros crachat. »

Humer du vent, i. « ne point manger. »

*Il est bien *huppé*, i. « relevé de condition. »

*Des plus *huppés*, i. « des plus apparents. »

*Une *hure*, i. « une teste mal peignée, » vulg.

Hure à *hure*, i. « teste à teste, face à face. »

*Il faut *hurter* avec les loups, i. « il se faut accommoder aux personnes avec lesquelles on se rencontre. »

Hurlubrelu, i. « à l'estourdie, sans consideration. »

Hyver. Voyez à *Hiver*.

JAM

JA

Cracher un *Jacobin*, i. « un gros crachat ou flegme. »

*Les *Jacobins* m'estranglent. i. « les flegmes, » vulg.

**Jacqueline*, i. « la bouteille. »

*Un *Jacquemard*, i. « un homme de rien. C'est « proprement un homme de plomb ou de fer que « l'on met en quelque lieu haut. »

*Armé comme un *Jacquemard*, i. « armé de toutes « pièces, par ironie. »

*Un *Jacques*, i. « une pièce de rosty qui a traisné « longtemps à la broche, qui est dure et vieille « cuite. C'est ainsi que nos rotisseurs l'appellent « entre eux. »

*Faire *Jacques* Desloges, i. « s'enfuir. C'est par « allusion de *desloger*, » vulg.

*Tu dis vray *Jacquet*, « raillerie pour se moquer « de ce qu'un autre dit. »

*Suy moy *Jacquet*, je te feray du bien, « c'est une « façon de parler vulgaire pour dire que l'on nous « suive. »

Un *Jacquet*, i. « un badin, un niais. »

*Hault le corps *jacquette* de gris, i. « va l'en, « sauve toy, » vulg.

*Tourner *Jacquette*, i. « changer de party ou de « religion, » vulg.

*Il en est *jaloux* comme un coquin de sa besace, i. « fort jaloux, il l'aime fort, » vulg.

Jamais au grand *jamais*, i. « jamais plus. »

C'est pour un *jamais*, i. « cela durera tousjours. »

*Cent ans ce n'est gueres, mais *jamais* c'est beau- coup, « cela se dit à une personne qui assure « estant en colere de ne retourner jamais en un « lieu. »

JAR

*Les *jambes* me faillent, i. « j'ay de la difficulté à « marcher. »

*J'ay bon courage mais les *jambes* me faillent, i. « j'ay bonne volonté et peu de pouvoir, » vulg.

*Il est bon garçon, il a la *jambe* jusqu'au talon, « raillerie vulgaire, pour dire qu'une personne « n'est pas trop bonne. »

*Jeter ou prendre ses *jambes* à son col, i. « se « mettre en chemin, s'en aller; d'autres disent : « pendre, etc. »

*Il a trouvé ses *jambes* prestes, i. « il s'est incon- « tinent mis à fuir, » vulg.

*Faire *jambe* de vin, i. « boire pour mieux che- « miner. »

Il a encore ses *jambes* de quinze ans, i. « encore « qu'il soit vieil il ne doit pas laisser de bien che- « miner, il a les *jambes* encore bonnes. »

*Cela me fait la *jambe* belle, i. « par ironie, ecla « ne me sert de gueres. »

*Selon la *jambe* le bas, i. « la despense selon le « pouvoir, » vulg.

*Mettre à *jambe* bridaine, i. « rompre une jambe : « parce qu'il la faut brider ou lier, » allusion vulg.

*Cette femme là n'est pas chiehe, elle donne deux *jambons* pour une endouïlle, i. « elle se prostituë. « *Jambon* s'entend la cuisse, et l'*endouïlle* le mem- « bre viril. »

Janvier a deux bonnets, i. « un vieillard emmi- « toufflé, ou qui a un bonnet de nuit sous son « chappeau. »

Jaquet. Voyez *Jacquet*.

Jaquette. Voyez *Jacquette*.

*Il est bon *gardinier* il fait de beaux parterres, « c'est une allusion de *parterre* à *par terre* lors « qu'on voit tomber quelqu'un, » vulg.

Un *jarnac*, i. « un coutelas ou espée large. »

*Secouer le *jarret*, i. « jeter les derniers sous-pirs, estre près de mourir, » vulg.

Roidir le *jarret*, « idem. »

Elle ne fait que secouer le *jarret*, i. « elle accouche avec facilité. »

Il entend le *jars*, il a mené les oyes, i. « c'est un homme expert. »

*Ce verre n'est pas de *jaugé*, i. « il est trop petit. »

*Il rit *jaune* comme farine, i. « il fait mauvaise mine. »

*Un *jaunet*, i. « un escu d'or. A cause de la couleur, » vulg.

I C

Icy et ailleurs fait-il bon, i. « qu'il ne faut pas toujours demeurer en un lieu, » vulg.

J E

Un *Jean*, i. « un sot : un cornard. Ce mot est tiré de *Zuane* italien, et n'a point d'affinité avec le nom de S. Jean. »

*A *Jean* Guerin, i. « cecy se dit de toutes sortes de choses mal faites ou de mauvaise grace ; vulg. La fille à *Jean* Guerin, et ainsi des autres, » vulg.

**Jean* fichu l'aisné, i. « un badin, » vulg.

**Jean* gifflant trompette de Calais, i. « une personne qui a les jões enflées, » vulg.

Jean cul parent de *Jean* fesse, « injure du vulg. »

Un *Jean* farine, i. « un bouffon, et principalement en comédie. »

*Double *Jean*, i. « un double cocu ou cornard. »

*Un *Jeannin* ou *Jennin*, « idem. »

Jetter en moule, i. « mouler. »

Cela ne se *jette* pas en moule, i. « ne se fait pas facilement ou promptement. »

Il est *jetté* en moule, i. « extremement bien fait. »

**Jetter* des pierres dans le jardin, i. « donner des attaques en paroles, » vulg.

Jetter l'œil, i. « regarder. »

La pierre en est *jettée*, i. « l'affaire est resoluë ou desja faille. »

Jetter le froc aux orties. Voyez à *Froc*.

**Jetter* les espaules de mouton par la fenestre, i. « estre prodigue, » vulg.

Jetter du cœur, i. « vomir. »

Jetter du cœur sur le carreau, « idem. »

Jetter un cry, i. « crier. »

Jetter en sable, « mouler avec le sable. »

Jetter un fondement, i. « le poser. »

Je n'en *jette* pas ma part aux chiens, i. « j'y prétends quelque chose, j'en veux avoir ma bonne part. »

Se *jetter* dans un cloistre, i. « se faire religieux ; et pour le plus par mescontentement ou desespoir. »

Se *jetter* d'un costé, i. « se renger d'un party. »

Jetter, qui se dit des arbres, i. « pousser le boutou. »

Jetter, proprement des playes, i. « supprimer. »

Jetter des souspirs, « souspirer. »

Se *jetter* en quelque lieu, i. « se retirer en quelque lieu ou ville pour se sauver ou fortifier. »

Jeu de prince, « qui ne plaît qu'à celuy qui le fait, i. un fascheux jeu, qui offense. »

Le *Jeu* de Cipris, i. « l'amour. L'acte venerien. »

A beau *jeu* beau retour, i. « bien attaqué bien defendu : à la pareille. »

Il y aura beau *jeu* si la corde ne rompt. Voyez à *Corde*.

Nous jöüerons beau *jeu*, i. « nous ferons bien de l'execution. »

Ne pas monstrer son *jeu*, i. « ne pas decouvrir son dessein. »

A quel *jeu* jöüez vous, i. « de quelle façon procédez vous, à quoy pensez vous. »

A quel *jeu* jöüons nous, i. « que faisons nous icy. »

Cela luy fait beau *jeu*, i. « luy fournit de toutes sortes de commoditez. »

C'est le vieux *jeu*, i. « une chose antique ou fort commune. Item. une femme qui n'est plus dans l'age de paroistre. »

Le *jeu* ne vaut pas la chandelle, i. « la chose ne merite pas la despense. »

Entrer en *jeu*, i. « paroistre ; dire ses raisons, se presenter pour faire ou dire. »

La sepmaine des trois *jeudis*, i. « jamais. »

Un *jeune* homme, i. « sans experience. »

Faire la *jeune*, « se dit d'une femme desja aagée qui fait la mignarde. »

Il a esté tout *jeune* et joyeux de le faire, i. « il a esté bien heureux ou bien aise, ce luy a esté une grande faveur, » vulg.

**Jeune* bois, i. « une jeune personne. »

Il n'y a point de mousse c'est tout *jeune* bois. Voyez à *Mousse*.

**Jeunesse* que tu es forte à passer, i. « que les jeunes gens ont de peine à se bien comporter. »

Jeunesse qui veille, et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

A Dieu *jeunesse*, « les vieillards en toussant usent de ces mots, pour dire que les incommoditez de la vieillesse commencent à les poursuivre. »

Des *jeunesses*, i. « des actions inconsidérées de jeunes gens. »

Un *jeusne* forcé, i. « quand on n'a rien à manger. »

I L

Une *iliade* d'injures, i. « une quantité. »

I M

Une *imposition* de mains, i. « de bons soufflets, de bons coups. »

De nouvelle *impression*, i. « moderne, fait depuis peu : comme

Gentil-homme de nouvelle *impression*, i. « fait depuis peu. »

Advocat de nouvelle *impression*, i. « ignorant. »

Imprimé, i. « yvre. »

S'imprimer, i. « s'enivrer. »

Voilà qui est *imprimé* de nouveau, i. « voilà une nouvelle viande, voilà quelque chose de nouveau. »

I N

Il a de l'*infanterie* dans ses chausses, i. « des pœuils. »

L'*infanterie*, par allusion, i. « une quantité d'enfants. »

Un *innocent*, « un niais, un badin. »

L'*instrument*, i. « le membre viril. »

C'est l'*intention* du fondateur, i. « c'est mon dessein, c'est ce que j'ay envie de faire. »

Interdit, i. « estonné, il estoit tellement *interdit* qu'il ne peut luy répondre. »

Inventer, i. « dire des mensonges. »

L'*Invention* de sainte Croix, i. « le moyen d'avoir de l'argent. »

On l'a fait passer par *invisibitium*, i. « on l'a desrobé. »

J O

N'en desplaise à *Jobert*, i. « il faut trouver la chose bien faite ou bien ditte, » vulg.

Un *jobetin* bridé et un *jobet*, i. « un sot : un badin : un cornard. »

Jocrisse qui meine les poules pisser, i. « niais, un badin, » vulg.

Faire *joindre* une personne, i. « la faire venir à sa volonté. »

Il n'y a pas moyen de le *joindre*, i. « on ne scauroit l'approcher ou l'attrapper. »

Trouver la *jointure*, i. « le milieu d'une femme. »

Elle est plus droite qu'un *jone*, i. « de taille fort droite. »

Joncher la terre de corps, i. « la couvrir. » Metaphore.

Battre les *joües* d'une chose, i. « frapper. »

Se battre les *joües*, i. « se repentir. »

Se donner de quelque chose par les *joües*, i. « en manger tout son saoul, » vulg.

Une *joüée*, mot vulgaire, i. « un soufflet. »

Joüer une personne, i. « se moquer d'elle ; la gausser. »

Joüer d'un instrument, i. « sonner. »

Joüer du baston, i. « donner des coups de baston. »

Joüer du poulce, i. « compter de l'argent, » vulg.

Joüer jusqu'à sa chemise, i. « tout ce que l'on a vaillant, eslire fort adonné au jeu. »

Joüer à l'esbahy, i. « faire l'estonné. Item, paroistre estonné. »

Joüer au fin ou au plus fin, i. « pourvoir bien à son fait. »

Joüer au plus seur, i. « assurer ses affaires. »

Joüer des deux, i. « estre d'humeur double ; se rengler des deux partis. »

Joüer à la fausse compagnie, i. « abandonner une personne. »

Joüer une comédie, i. « représenter. »

Faire *joüer* le canon, i. « le lirer. »

Joüer à la ronfle, i. « ronfler en dormant. »

Joüer un tour, *joüer* un mauvais tour, *joüer* d'un tour, i. « faire une mauvaise action à quelqu'un. »

Joüer à quitte ou à double. Voyez à *Double*.

Joüer bien son jeu, i. « faire bien son devoir, faire bien ce que l'on a ordre de faire ; dissimuler bien. »

Joüer de son reste, i. « hasarder tout. Se desesperer. »

Joüer à se perdre, i. « se mettre en danger. »

Joüer à bander et à racler, i. « faire en toute extrémité. »

Ne vous *joüez* pas à luy, i. « ne l'attaquez pas,

• n'entreprenz rien contre luy. N'ayez rien à faire avec luy. »
 Ils *joüent* à la fosselle, i. « ils font l'action charnelle. »
 • Ne vous *joüez* pas à cela, i. « gardez vous de faire, » vulg.
 Il *joüe* à se faire pendre, i. « il se met en danger. »
 • Elle s'est *joüée* au *maistre*, i. « le maistre l'a engrossée. »
 Il se *joüe* à son maistre, i. « il attaque un plus puissant ou plus fort que soy. »
 A qui vous *joüe* tu, « incongruité vulgaire par raillerie, pour dire, à qui vous adressez vous, à qui pensez vous avoir affaire. »
 Je vous *joüeray* à quinze, etc. i. « je joüeray contre vous à quinze. »
Joüer de la fortune, i. « une personne tourmentée des accidents de la fortune. »
 Au bon *joüeur* la balle vient tousjours à la main, i. « l'on porte tousjours le verre à celui qui boit bien. »
 Faire *joug* à ses volontez, i. « obeyr, se laisser emporter à ses passions ou volontez. »
Jour gras, i. « jour que l'on mange de la chair. »
Jour maigre, i. « jour que l'on mange du poisson. »
Jour entre deux choses, i. « espace. »
Jour, pour « lumiaire ou elarté. »
 Un faux *jour*, i. « une lumiere imparfaite, meslée d'obscurité. »
Jour à un ouvrage, i. « ouverture à travers. »
Jour à une fenestre, « idem. »
 Le *jour* de l'an, i. « le premier jour de l'an. »
 Il le faut garder jus'ju'au *jour* de l'an et le donner au diable en bonne estreine. « nostre vulgaire se sert de ces mots pour dire qu'une personne ne vaut rien. »
 Sur le *jour*, i. « lors que le jour commence. »
 Il y a un an *jour* pour *jour*, i. « cela arriva en pareil jour de l'année passée. »
 Travailler de deux *jours* l'un, i. « travailler un jour, et l'autre non. »
 Habit de tous les *jours*, i. « que l'on porte ou dont on se sert d'ordinaire, et point les festes. »
 De grand *jour*, i. « le jour estant fort avancé. »
 • Vivre du *jour* à la journée, i. « gagner seulement pour vivre chaque jour. »
 Un *jour*, i. « quelque jour à l'advenir. »
 Faire *jour*, i. « estre jour. »

l'aïre *jour*, i. « ceder. »
 Se faire *jour*, i. « s'ouvrir le passage. »
 • Je n'y voy point de *jour*, i. « je ne le comprends pas. Item, je n'y voy point de moyen de le faire. »
 • Je n'ay ven cela *jour* de ma vie, i. « jamais depuis que je vis. »
 Percer à *jour* comme un crible, i. « donner quantité de coups d'espée. »
 Decouppé à *jour*, i. « ouvert. »
 Belle comme le *jour*, i. « fort belle. »
 Long comme un *jour* sans pain, i. « fort long, fort lent. »
 Un bon *jour*, i. « une feste solemnelle. Item, une salutation. »
 • Bon *jour* bon œuvre, i. « que les mauvaises actions se font bien souvent aux bonnes festes. »
 Faire son bon *jour*. Voyez à *Bon*.
 Il y a encore *jour* d'avis, i. « beaucoup de temps avant que cela arrive, il n'est pas besoin de se haster. »
 Une beaulté *journaliere*, i. « plus belle un jour que l'autre. »
Journée, i. « balaille. Item, ouvrage ou le salaire d'un jour. »
 La *journée* d'une poule, i. « un œuf. Les joüeurs par allusion d'un œuf à un *neuf* se servent de ce mot, et disent, il demande un *neuf*, c'est la *journée* d'une poule. »
 Ma *journée* est payée, i. « je ne veux point me haster ou travailler. »
 J'ai bien gagné ma *journée*, i. « j'ay gasté un ouvrage ou fait une perte. »
 La *journée* est à Dieu et à nous, i. « il n'est point nécessaire de se presser. »
 La *journée* est encore longue ou bien n'est pas encore passée, i. « vous n'estes pas encore eschappé du danger ou de la punicion. »
 • Un beau *joyau*, par ironie, « une chose de peu de valeur ou de mauvaise grace. »
 Courte *joye*, i. « une bonne nouvelle qui ne dure gueres. »
 Fille de *joye*, i. « putain. »
 La *joye* du monde, i. « l'action charnelle. Les aveugles appellent ainsi la clarté : Et les chastrez disent que ce sont les testicules. »

J U

Faire venir à *jubé*, i. « faire obeyr. »
 Il est *juge* et partie, i. « il accommode l'affaire à sa fantasie. »

Le *jugement* approche, les bestes parlent latin. « ecy se dit lors que l'on entend un ignorant prononcer quelques mots latins, » vulg.

Il est riche comme un *juif*, i. « fort riche. »

Cette piece a passé par la main des *juifs*, i. « elle a esté alterée ou roignée. »

C'est un vray *juif*, i. « un avare. » Item : meschant. »

Il est parmi ou entre les mains des *juifs*, i. « en un lieu dangereux ou entre des personnes dangereuses. »

Juifveries, i. « actions de *juif* : tromperies ; usures. »

Retirez vous de là ma *juvent* rue, i. « ne m'approchez pas de si prés, ostez vous d'auprés de moy. »

La grand *juvent* Margot qui se bride par la queue, i. « une galere. »

Sa *juppe* commence à hausser, i. « elle devient enceinte. »

On luy a haussé sa *juppe*, i. « on l'a embrassée, etc. »

*Elle est toujours crottée, elle n'a personne qui luy trosse sa *juppe*, i. « elle est laide et personne ne la veut, » etc.

Frere *juré*, i. « bon amy. »

Ennemy *juré*, i. « grand ennemy. »

Il est *juré* de son mestier, i. « habile homme. »

Les *jurez* du mestier s'en mocquent, i. « il ne fait rien de bon. »

C'est mestier *juré*, il n'en est pas qui veut, i. « mestier de putain : ou bien de bourreau et autres choses deshonestes. »

Jurer comme un chartier. Voyez à *Chartier*.

*S'il ne tient qu'à *jurer* la vache est à nous, « cela se dit quand quelqu'un s'efforce par des sermens d'obtenir ou assurer quelque chose. Et « pour donner aussi à entendre qu'une personne « jure facilement et à faux, » vulg.

Il n'a que faire d'en *jurer*, i. « on le croit facilement. » Item, « par contrariété de sens on ne le « croit pas. »

Il ne faut de rien *jurer*, i. « la chose peut arriver avec le temps ou par hazard. »

Je n'en voudrois pas *jurer*, i. « cela pourroit bien « estre. »

Il *jure* comme un gentil-homme ou comme un abbé, i. « fort et ferme. »

Jus d'endoüille, i. « sperme. »

*C'est *jus* verd verd *jus* ou *verjus*, i. « l'affaire « est indifferente : c'est toute la mesme chose, » vulg.

**Juste* et carré comme une fleute, i. « cela n'est « pas justement comme vous le dites ou comme « vous pretendez. »

K

KAL

K A

Son *kalendrier* est rubriqué, i. « cette femme a ses heurs. »

KYR

K Y

*Une *kyrielle* d'injures, i. « une grande quantité, » vulg.

L

LAI

L A

*Allez vous faire *la la la*, c'est une saleté sous-entenduë, i. « allez vous faire, etc. »

*Ne le prenez pas *là*, i. « ne tirez pas une conséquence de cela ; ne croyez pas que cela soit ainsi. »

N'en demeurons pas *là*, i. « passons outre en l'affaire. »

La la, i. « or sus. » Item, « cela est bien. Et après avoir frappé on dit aussi *la*, comme pour faire entendre que l'on a executé son dessein. »

Vous *labourez* avec nos bœufs, mot de macquerelle, i. « vous couchez avec nos filles. »

Le *laboureur* de nature, i. « le membre viril. »

*C'est un *ladre*, i. « un homme chiche : et sans ressentiment ou sans honneur. »

*Il n'est pas *ladre*, i. « il sent bien quand on l'offense, » vulg.

Riche comme un *ladre*, i. « fort riche. »

Qui va *ladre* ou qui va *ladre là*, « c'est une sottise allusion à *qui va la*. »

Ladrevies, i. « chichetez : actions lasches et sans honneur. »

*Il est de *Lagny*, il n'a pas haste, i. « il est fort lent. »

Troubler le *laiet*, i. « coucher avec une nourrice et l'engrosser ou au moins l'eschauffer. »

Renouveler le *laiet*, i. « engrosser une femme qui a longtemps donné le tetin. »

Il a têté de bon *laiet*, i. « il a esté bien nourry ou bien eslevé. »

Elle a bien du *laiet* caché sous sa chemise, i. « elle est bien laide ; c'est une allusion de *laiet* à *laïd*. »

*Elle est *laide* comme un cul, i. « fort laide. »

LAN

*Richement *laide*, « idem. »

Tirer la *laine*, i. « desrober les manteaux de nuit. »

Il se laisse manger la *laine* sur le dos, i. « il souffre tout. »

Demander de la *laine* à un asue, i. « demander à un homme ce qu'il n'a pas. »

Se *laisser* aller, i. « se negliger, n'avoir point de soin de s'approprier ou ajuster. Item, estre facile à se laisser persuader. »

Se *laisser* faire, i. « souffrir patiemment. »

Se *laisser* mourir, i. « mourir. »

Je ne *laisse* pas d'estre, i. « je suis pourtant, etc. »

Laisser ses habits, i. « se despoüiller. »

Laisser en arriere, i. « negliger, ne parler ou ne traiter pas d'une chose. »

Il est tout en *lambeaux*, i. « tout en pieces. »

*Un *lambin*, i. « un niais, un badin. »

**Lambiner*, i. « niaiser. »

Une bonne *lame*, par ironie, i. « une meschante personne. »

*Vieille *lampe* de couvent, i. « vieille p..... de moines, » vulg.

Où l'on cuit les *lampourdes*, i. « en un lieu inconneu. »

*La *lance* de saint Crespin, i. « une alesne. »

*La bonne *lance*, la hardie *lance*, « pour dire qu'un homme est polltron. »

Jeter des *lances* à feu, i. « rendre gorge après estre yvre. »

*Une *lance* à puits, i. « une corde. »

Il a esté tué de la *lance* d'un puits, i. « il a esté pendu. »

Rompre sa *lance* dans le cul d'une vache, i. « faire une action de polltron, ne rien faire qui vaille. »

*C'est un chaud *lancier*, i. « un homme de pen, » un poltron. »

*Envoyer au *landy*, i. « chasser rudement une personne. » vulg.

**Laudruec*, « foible, demy malade, en mauvais estat. » vulg.

Une *landore*, i. « qui travaille laschement ou lentement. »

Langue de serpent, i. » un mesdisant. »

Langue de tripiere ou harengere, i. « injurieuse. »

Une *langue* qui n'a jamais menty, i. « une langue de bœuf, de veau, de mouton, etc. »

Il a la *langue* à la bouche, et non à la bourse, i. il promet beaucoup et ne baille rien. »

Je l'ay sur le bout de la *langue*, i. « je sçay un mot et ne le puis trouver promptement. »

Prendre *langue*, i. « s'informer, s'enquerir. »

Tirer la *langue*, i. « mespriser, se moquer. »

Tirer la *langue* d'un pied de long, i. « avoir grande envie ou besoin de quelque chose, estre en nécessité. »

Avoir la *langue* bien penduë, i. « estre eloquent. »

*La *langue* me dit vas y vas y, i. « j'ay grand desir de manger de cette viande là. »

*Avoir la *langue* bien longue, i. « estre grand paroleur : ne celer rien : ne rien tenir secret, » vulg.

Avoir la *langue* affilée, i. « estre grand discoureur. »

Vous le sentirez mieux à la *langue* qu'au doigt. Voyez à *Doigt*.

**Lanterner* une personne, i. « la fâcher, la tourmenter de discours, la divertir. »

**Lanterner* autour du pot, « niaiser. »

*Un *lanternier*, i. « un badin, un niais, un fascheux. »

*Le cul me fait *tappe tappe*, i. « j'ay grand peur, » vulg.

*Cela vient à propos comme *lard* en pois, i. « bien à propos, » vulg.

*Il est vilain comme *lard* jaune, i. « chiche, » avare, » vulg.

Gras comme *lard* à pois, i. « sale, plein de graisse. »

*Frotter son *lard*, i. « faire l'acte venerien. »

*Faire du *lard*, i. « dormir beaucoup, devenir gras. Item, vivre delicieusement pour le mesme effet, » vulg.

Il ne jette pas son *lard* aux chiens, i. « il n'est pas fort liberal. »

*Du *lard*, « c'est une façon de parler en colere, » lors que l'on dit quelque chose qui nous fâche, » ou que nous desapprouvons ce qu'un autre propose, » vulg.

*Crier au *lard* sur quelqu'un, i. « se moquer. »

*Avoir mangé le *lard*, i. « estre coupable. »

On luy fait croire qu'il a mangé le *lard*, i. « on l'accuse sans raison, » vulg.

Faire trembler le *lard* au charnier, i. « estre grand mangeur. »

**Larder* les fesses, i. « donner des coups d'espées dans les fesses. »

*Un *lardon*, i. « un brocard, un mot piequant. »

Tremper son *lardon* dans la lechefrite, i. « faire l'action charnelle. »

Lardonner, i. « brocarder, piequer en paroles. »

**Large*, i. « liberal, » vulg.

**Large* de bouche et estroit de ceinture, i. « qui promet beaucoup et ne donne gueres. »

*Il est bien *large* par les espauls, « par ironie il est fort avare. »

Tout au *large*, i. « tout ouvertement, tout au long, tout librement et entierement. »

Loger au *large*, « d'une femme qui a grand, etc. »

Il faut crier *largesse*, la femme de nostre voisin est accouchée, « cette allusion s'explique de soy » mesme. »

Faire *large*, i. « faire place, s'esloigner, s'escarter, s'ouvrir. »

Boire à tire *larigot*, i. « beaucoup. »

Les gros *larrons* font pendre les petits, i. « les puissants, bien que coupables eschappent, et les petits larrons sont pendus. »

Ils s'entendent comme *larrons* en foire, i. « il y a une grande intelligence entr'eux. »

Bailler au plus gros *larron* la bourse, i. « donner à garder une chose à celuy qui est le plus dange-reux. »

Il ne faut point crier au *larron*, i. « j'ay bien payé cette marchandise. »

*Un *las* d'aller, i. « un paresseux, » vulg.

Pensée ou action *lasche*, i. « basse, meschante. »

Il a *lasché* la parole, i. « il a dit, il a dit librement » ou bien inconsiderement. »

Lascher prise, i. « laisser aller ce que l'on tient. »

Lascher le bouton, i. « n'estre pas si rigoureux. »

Lascher le pied, i. « reculer. »

Lascher le ventre, i. « faire descharger l'excrement. »

Lascher l'esgnette, i. « se destacher, mettre les chausses bas. »

**Du latin* de cuisine, i. « mauvais latin. Le vulgaire y adjouste, *il n'y a que les marmittons qui l'entendent*, d'autres disent, *les torchons*. »

La fin du monde approche, les bestes parlent latin. Voyez à *Jugement*.

*Parler *latin* devant les cordeliers, i. « faire une chose devant un plus habile que nous, frâiter de science devant les doctes. On dit aussi devant les cleres. »

L'y perds mon latin, i. « je n'y trouve point de remede, je n'en puis venir à bout. »

**Du lavage*, i. « un polage maigre et mal assaisonné, » vulg.

Se *laver* d'un crime, i. « s'en descharger, faire connoistre son innocence. »

Laver la teste à quelqu'un, i. « luy faire une reprehension, le reprendre de sa faute. »

A *laver* la teste d'un asne on n'y perd que la lexive. Voyez à *Asne*.

Se *laver* les mains d'une chose, i. « vouloir faire entendre que l'on est innocent. »

Laver une brique, i. « travailler en vain. »

Vous ne scauriez disner si vous ne *laviez*, i. « par equivoque, si vous ne l'avez. »

*Se *laver* les trippes, i. « boire ou humer quelque chose de liquide. »

Une main *lave* l'autre, i. « qu'il se faut aider l'un l'autre. »

L E

Du long et du *lé*, i. « de tous les costez. »

A *leche*-doigts, i. « en petite quantité. » vulg.

*Une *leche*frion, i. « une friande. »

*Faire la *leche*fritte, i. « pleurer ou faire la mine d'un pleureur; parce que la bouche ou la levre s'estlargit en forme de lechefritte, » vulg.

*Se *lecher* les doigts, i. « trouver bonne une chose. »

Je luy ay bien fait ou chanté sa *leçon*, i. « je l'ay repris aigrement. »

Esprit *leger*, i. « inconstant, follaistre. »

Estre *leger* de deux grains, i. « estre chastré. »

Estre *leger* d'argent, i. « en avoir fort peu. »

Monnoye *legere*, i. « qui n'est pas de poids, qui est roignée. »

Manger *legerement*, i. « peu. »

Lesuant, i. « avare ou grandement espargnant. »

x.

La *lesine*, i. « l'espargne. Le mot vient de *lesou* italien, qui signifie une adesne, et dont on a fait un livre qui frâite de l'espargne. »

J'aimeirois mieux monter dessus que de la mener en *lesse*, i. « cela se dit lors qu'on voit une belle femme. »

Mes bonnes grâces sont à la *lessive* pour vous, i. « je n'en ay point pour vous, je n'ay point de volenté de vous faire quelque grâce. » vulg.

*Il seait chanter au *letriu* ou *leubin*, i. « il n'est pas tout à fait ignorant. »

Aider à la *lettre*, en lisant, i. « adjouster ou deviner ce qui manque dans le livre, ou en une escripture. »

Aider à la *lettre*, par metaph. i. « adjouster à la mediance d'un autre; ou simplement au discours. »

J'auray de belles *lettres*, i. « par ironie, je seray bien mal satisfait; j'auray bien de la peine. » vulg.

Une *levée* de bouclier, i. « une entreprise sans effet ou consideration. »

Lever des gens, i. « enrouler des soldats. »

Lever des estoilles, i. « les prendre ou achepter chez le marchand. »

Lever quelque chose d'une estoille, i. « en couper. »

Lever boutique, i. « prendre une boutique en quelque lieu et commencer à traffiquer. »

Lever un arrest, etc. i. « le retirer des mains du greffier. »

Lever boutique, par metaph. i. « se marier. »

*Se *lever*, qui se dit du temps, i. « devenir clair. »

Lever, qui se dit des herbes, i. « croistre, sortir de terre. »

Lever la main, i. « faire ou prester serment. Item, frapper ou battre. »

Lever une serrare, i. « la destacher de la porte. »

*Cela me fait *lever* le cœur, i. « me fait mal au cœur. »

Il a beau se *lever* tard, qui a le bruit de se *lever* matin. Voyez à *Bruit*.

Faire *lever* le siege par metaph. i. « faire sortir ou lever une personne de la place, ou dessus son siege. »

Lever la peau, i. « escorcher. »

Lever la cuisse ou l'aile d'une volaille, i. « la trencher, la separer. »

Il a tousjours la main *levée*, i. « il frappe continuellement. »

Il *leve* aussi tost la main, i. « il frappe incontinent. »

De toute taille bon *levrier*. Voyez à *Taille*.

*Les *levriers* du bourreau, i. « les archers et sergens. »

Un *jeune levron*, i. « un badin, un jeune sot. »

Leurer une personne, i. « l'accoustumer. Item, la desniaiser, la tromper. »

L I

Cela ne vaut pas un *liard*, i. « fort peu de chose. »

*Qu'est ce là deux *liards*, quatre deniers n'y font-ils rien ? C'est une façon de parler vulgaire, pour « rabaltre la gloire d'un presomptueux. »

Il n'a pas le *liard* pour se faire tondre, i. « il est sans argent. »

Fuir la *lice*, i. « n'oser disputer en public. »

Un *licentié*, c'est une allusion à *liet sans ciel*, i. « un liet où il n'y a point de ciel ou de dessus. »

J'aimerois mieux le *licol* que la beste, « pour dire que l'on aimeroit mieux la chaisne d'or, ou les perles que porte une femme, que sa personne mesme. »

Coucher au grand *liet*, i. « avec le maistre ou la maïstresse. »

Faire deux *liets*, i. « estre en dissension ou en divorce. »

Le *liet* est l'escharpe de la jambe, i. « qu'il se faut tenir au liet pour la guerir. »

*Estre au *liet* de la mort, i. « près de mourir. »

Mettre à la *littiere*, i. « ruiner une personne. »

Sur la *lietiere*, i. « en extreme necessité ou maladie. »

Batte la *lietiere*, i. « demeurer dans l'escurie. »

**Lie* de froment, « l'excrement. »

*Sentr la *lie*, i. « y en avoir en petite quantité. »

*Son latin sent la *lie*, il n'y en a plus gueres dans le lonnaeu, i. « il scait fort peu de latin. » vulg.

Traisner son *lien*, i. « devoir estre chastié à la fin. »

Il n'est pas eschappé qui traïsne son *lien*, « pour dire qu'une personne est encore dans le danger. »

Avoir les mains *liées*, i. « ne pouvoir rien faire de soy mesme, n'avoir point de pouvoir sans la permission d'autrui. »

Tenir *lieu*, i. « servir à la place d'une chose, comme, tenir lieu de recompense, i. servir. »

Avoir le cuer en bon *lieu*, i. « estre courageux. »

Venir de bon *lieu*, i. « de bonne extraction. Item, venir de bonne part, ou d'un bon endroit. »

Il n'a ny feu ny *lieu*, i. « il ne possède rien, il n'a point de biens. »

Il n'y a pas de *lieu* de s'arrester à son dire, i. « apparence ou raison. »

Les *lieux*, i. « le privé. »

J'ay desja fait une *lieuë* de chemin, i. « une partie de mon entreprise. »

*Memoire de *lievre*, i. « courte: elle se pert en courant. »

C'est là où git le *lievre*, i. « voila le point de l'affaire. »

Prendre le *lievre* au son du tambour, i. « faire une chose impossible, ou bien, faire bien du bruit pour faire connoistre nostre dessein. »

Une vache prend bien un *lievre*, i. « une personne patiente vient à bout de tout. »

Un *lipetose*, i. « un Suisse; c'est par derision du son de leur langue. »

Gentil-homme de *ligne*. Voyez à *Gentil-homme*.

Mettre en *ligne* de compte, i. « faire estat d'une chose, la compter, la tenir pour importante. »

Pescher des estrons à la *ligne*, i. « sens obscène. »

*Une *lime* sourde, i. « un lourdaut. »

*Un gros *limier*, i. « un paysan, un gros lourdaut. »

Un *limier* d'attache, par metaph. « idem. »

Belle sous le *linge*, i. « aux parties qui sont cachées. »

Il est curieux en *linge* sale, i. « il est fort mal propre. »

Le *lingot* d'amour, i. « le membre viril. »

Une *linotte* coiffée, i. « une garee. »

Faire la *lippe*, i. « faire mauvaise mine; avancer la levre en pleurant. »

*Une *lippée*, i. « un bon repas. »

*Un chercheur de franche *lippée*, i. « un parasite, un escornifleur. »

*Il est des *lisieres* qui sont pires que le drap, i. « des frontieres qui sont aussi pleines de defauts comme le pays mesme, » vulg.

Lire dans le *livre* où l'on tourne les feüilletes avec les genoux, i. « faire l'acte venerien. »

Le *livre* des rois, i. « un jeu de cartes. »

*Le *livre* des quenouilles, « mot fait à plaisir, « un *livre* inconnu. »

Cela ne se vend pas à la *livre*, i. « cela est rare. »

Sçavoir changer de *livrée*, i. « de party. »

L O

Il a tousjours quelque fer qui *loche*. Voyez à *Fer*.

Qui tard arrive mal *loge*, i. « qu'il faut user de diligence pour bien faire ses affaires. »

*En estes vous là *logé*, façon de parler vulgaire, i. « estes vous de cette nature là ou de celle « humeur. »

*J'en suis là *logé*, i. « c'est là mon humeur ou « mon opinion. »

*Où sommes nous *logés*, i. « où en sommes nous, « en quel lieu nous rencontrons nous : de quelle « façon nous traite-t'on. »

Loger son affection, i. « la placer. »

Loger une fille, i. « la marier. »

Loger les aveugles, i. « se prostituer. »

**Loger* sur le devant, « idem. » Melaph.

Loger en despit des fourriers ou estre *logé* au large, i. « coucher avec une garce qui est bien « fournie de, etc. »

Il est bien *loing* s'il court tousjours, i. « il y a « longtems qu'il est party. » Item, « il y a long- « tems que cela est perdu ; ou bien despensé. »

Au plus *loing* de sa pensée, i. « contre son « dessein. »

Il ne regarde pas plus *loing* que le bout de son nez, i. « il ne considère rien : il n'a point de pre- « voyance. »

Vous estes bien de vostre *loisir*, i. « vous ne « faites pas bien ; vous ne devriez pas faire ce que « vous faites. »

*Du *toto*, mot d'enfant, i. « de la boüillie. »

Patience de *Lombard*, i. « patience par force. »

Les graces du *Lombard*, i. « trois dez sur « table. »

*Secours de *Lombardie*, i. « qui arrive trop « tard. »

*Un *longis*, i. « un homme extremement long à « ses affaires. » Allusion vulg.

Le *long* et le large, i. « toutes les dependances « d'une affaire. »

Le *long* du chemin, i. « estant encore sur le che- « min, en cheminant. »

Le *long* de la riviere, i. « proche. »

Au *long*, i. « auprès. »

*Tout du *long* et tout au *long*, i. « depuis le com- « mencement jusqu'à la fin. »

Tout de son *long*, i. « tout estendu. »

De *long*, i. « du costé de la longueur d'une « chose. »

Le *long* du jour, i. « tout le jour. »

Tout le *long* de l'ausne. Voyez à *Autne*.

A la *longue*, i. « avec la longueur du temps, « avec le temps. »

Tirer de *longue*, i. « avancer chemin. »

*Il ne la fera pas *longue*, i. « il ne vivra pas « longtems. » Item, « il ne demertera pas beau- « coup en ce lieu là. »

*Sans la faire plus *longue*, i. « sans s'amuser « davantage, pour couper court. »

Ne la faites pas si *longue*, i. « ne soyez pas « long temps à revenir. »

*Avoir les dents bien *longues*, ou bien aussi *longues* qu'un gril, i. « avoir grand faim, » vulg.

Tenir en *longueur*, i. « amuser, differer. »

Prendre bien ses *longueurs*, i. « faire une chose « à temps et à propos. »

Loqueté, i. « desclairé. »

*Me voila bien *loty*, i. « par ironie, mal par- « tagé : cela se dit lors qu'on nous donne peu de « chose. »

Chambre *louche*, i. « obscure. »

Vin *louche*, i. « qui a peu de couleur trouble. »

*Il se *loué* fort de vous, i. « il en est fort satis- « fait. »

Le *loup*, « dont on fait peur aux petits enfans. »

Il a ven le *loup*, i. « l'ennemy. »

Avoir veu le *loup*, i. « ne pouvoir parler à cause « du rheume. »

Il a crié au *loup*, i. « il est enroüé. »

Le *loup* est au bois, « c'est quand on a quelque « miette ou autre chose sur la barbe. » A pied, i. « sur la pointe, » à cheval, i. « sur la moustache. »

C'est un vray *loup* garou, i. « un homme qui « fait la conversation. »

*Faire le *loup* plus grand qu'il n'est, i. « donner « à entendre qu'un homme est plus riche ou plus « meschant qu'il ne l'est en effet. »

Manger en *loup*, i. « seul, en son particulier. »

Manger comme un *loup*, i. « devorer, manger « beaucoup. »

Aller en pas de *loup*, i. « doucement et fine- « ment. »

Qui se fait beste le *loup* le mange. Voyez à *Beste*.

*Quand on parle du *loup* on en voit la queue, i.
« la personne paroist au mesme temps que l'on
« parle d'elle. » vulg.

Deux *loups* apres une brebis, i. « deux hommes
« qui pretendent une mesme chose. »

Il va de nuit comme les *loups* garous, i. « il ne
« paroist point de jour. »

Quand le *loup* est pris tous les chiens luy lardent
les fesses, i. « quand un homme est attrappé on
« arresté tout le monde l'accuse ; on luy court
« sus. »

Avec les *loups* il faut heurler, i. « s'accommoder
« selon le lieu où l'on est, et selon les personnes
« qu'on frequente. »

*Histoires au vieux *loup*, i. « soltes histoires.
« fables. »

Les *loups* luy mangent les jambes, i. « il a les
« jambes mangées d'un mal que l'on appelle *loups*. »

Prendre un *loup* par la queue, i. « entreprendre
« une chose dangereuse. »

Tenir le *loup* par les oreilles, i. « estre en dan-
« ger. »

Le *loup* mourra en sa peau, i. « le meschant ne
« changera point ses mauvaises habitudes. »

A chair de *loup*. saulce de chien, i. « à un mes-
« chant, un plus meschant pour le chastier. »

Brebis comptée le *loup* la mange, i. « d'un argent
« compté on en prend bien quelque partie. »

*Il est *lourd* comme une busche, i. « mal adroit,
« lourdaut, » vulg.

*Une *lourde*, i. « une femme lourdaude. »

*Une *lourde* faute, i. « bien grande, bien impor-
« tante ou remarquable. »

*Une *lourde* menagerie, i. « grand et impudent
« mensonge. »

*Faire *lourdement*, i. « grandement. »

Une *tourve*, i. « une femme tres-luxurieuse, une
« grande putain. »

Il nous veut icy faire la *loy*, i. « il y veut com-
« mander impertinemment. »

Loyal comme un meunier, i. « peu fidele. »

L U

*Frere *Lubin*, i. « un moine niais. »

**Lubiner*, i. « niaiser. »

Lue pour *lut*.

Joûer du *luc* renversé, i. « du cul : faire l'action
« venerienne. »

*Au cas que *Lucas* n'ait qu'un œil sa femme es-

posera un borgne, « c'est une raillerie vulgaire
« dont on se sert lors que quelqu'un entame un
« discours par ces mots, *au cas que*. »

**Luet*, i. « rien, » vulg.

Vouloir emporter une chose de haute *luicte*, i.
« la vouloir obtenir absolument. »

Tout ce qui *luit* n'est pas or, i. « toutes les choses
« qui paroissent ne sont pas tousjours bonnes :
« L'apparence trompe souvent. »

Mettre en *lumiere*, i. « donner un livre au pu-
« blic. »

Cela n'est pas venu en *lumiere*, i. « personne
« n'en a eu connoissance. »

N'oubliez pas le *luminaire* des pourceaux, en
voila le questeur ; « cela se dit lors qu'une personne
« rotte, » vulg.

Il a joûé son *luminaire*, i. « il ne voit goutte. Le
« vulgaire le dit plus salement. »

*Faire le *lundy* des savetiers, i. « ne point tra-
« vailler le lundy, » vulg.

A la *lune*, i. « à la lumiere de la lune. »

Il est logé à la *lune*, i. « il est lunatique. Item,
« logé ou couché au milieu de la campagne. »

Il tient de la *lune*, i. « il est fantasque. »

Il a des lunes, i. « des fantaisies, des boutades. »

Une pleine *lune*, i. « un gros visage. »

*Garder les moutons à la *lune*, i. « estre pendu. »

Vouloir prendre la *lune* avec les dents, i. « vou-
« loir faire une chose impossible. »

*La *lune* est sur Bourbon, i. « ceste femme a ses
« mois. Quelques uns l'expliquent autrement, i. il
« est en colere. »

Abbayer contre la *lune*, i. « perdre son temps. »

Le fourrier de la *lune* a marqué le logis, i. « elle
« a ses mois ou ses fleurs. »

Quand on prend *lunettes* adieu fillettes, i. « qu'un
« homme qui se sert de lunettes n'a plus gueres de
« vigueur. »

*Il a chausé ses *lunettes* de travers, i. « il a mal
« regardé ou considéré, » vulg.

Il est de la abbaye des *Luniers* d'Orleans, i. « Lu-
« natique. »

*Il est en son *lustre*, i. « il est fort content, son
« visage fait paroistre son contentement. Item, il
« est en lieu où il esclatte fort, où il a bien de l'ad-
« vantage. »

Un *lutin*, i. « une personne qui va de nuit. »

Emporter de haute *lutte*. Voyez à *Luicte*.

Ce n'est plus *luy*, i. « il est entierement changé. »

M

MAI

M A

*La danse *macabée*, ou plus vulgairement *macabré*, i. « la mort; on dépeint une danse où des squelets meinent danser toutes sortes de personnes. »

**Maçonner* un ouvrage, i. « le mal faire, le faire grossièrement. »

Madame des plantes, i. « la plante des pieds. »

Mademoiselle soufflée, i. « une demoiselle faite à la haste. »

Il veut corriger *magnifical* à matines, i. « il veut reprendre mal à propos. »

Cela est à propos comme *magnifical* à matines, i. « hors de propos. »

Un gros *magot*, i. « un homme mal fait. »

*Un *magot* d'argent, i. « une quantité d'argent caché en quelque lieu, » vulg.

*Faire *maigre* mine, i. « mauvaise; ne recevoir pas avec gayeté, » vulg.

*Faire *maigre* chere, i. « traiter mal, » vulg.

*Cela est bien *maigre*, i. « n'est gueres bon: n'est gueres relevé. »

*Traiter *maigrement*, i. « faire mauvaise chere. »

Maille à *maille* se fait le haubergeon, i. « les choses se font petit à petit, avec patience. »

Ils ont toujours *maille* à départir, i. « ils sont toujours en dispute. »

*Il voit bien clair, il n'a pas la *maille*, c'est une allusion de *maille* monnoye à *maille* qui couvre l'œil, i. « n'a point d'argent. »

La *main* du cœur, i. « la main gauche. »

*Il a la *main* faite en chapon rosty, i. « il est larron, » vulg.

Il a la *main* mal seure, « idem. » Metaph.

MAI

Mettre la *main*, i. « remédier. Rem. prendre. »

*Attendre de la *main* gauche, i. « manger tous-jours de la main droite en attendant les absents. »

Estre en *main*, i. « bien tourné ou disposé pour faire une chose. »

*Les *main*s luy demangent, i. « il a volonté de frapper. »

*Serrez la *main*, et dites que vous ne tenez rien, i. « vous n'aurez pas ce que vous pretendez. »

De longue *main*, i. « dès long temps auparavant. »

*Il est pourve de longue *main*, par allusion, « il a les mains longues. il attend par tout dans les plats. »

Prester *main* forte, i. « aider, assister. »

Prester ou donner la *main*, « idem. »

User de *main* mise, i. « frapper. »

Faire sa *main*, i. « prendre tout ce que l'on peut en un lieu: desrober: se garnir du bien d'autrui. »

Il est tombé en bonne *main*, i. « il a rencontré une bonne personne à qui il doit avoir à faire. » Item, il a rencontré qui le chastiera ou traittera comme il faut. »

Donne moy la *main*, « cela se dit lors que quel- qu'un nous laxé de quelque vice, pour donner à entendre qu'il a le mesme defaut, » vulg.

Pour la dernière *main*, i. « pour la dernière fois. C'est aussi quelque chose que l'on prend apres avoir tout son argent. »

Mettre la dernière *main* à un ouvrage, i. « l'achever, le polir, le perfectionner. »

Venir aux *main*s, i. « se battre. »

*Les *main*s lavées sont les mains nettes, i. « par une fort mauvaise allusion du vulgaire. les *main*s lavées, etc. »

Faire *main* basse, i. « lucr tout. »

Fait à la *main*, i. « exprés. »

Homme fait à la *main*, i. « instruit ou dressé
« tout exprès pour exécuter nos volontez. Il se
« prend en mauvaise part. »

Mettez la *main* au bon endroit, i. « donnez moy
« de bonne marchandise. »

Sous *main*, i. « secrettement. »

Sans *main* mettre, i. « sans faire de despense,
« sans rien employer du sien. »

Mettre la *main* à la paste, i. « aider à travailler,
« travailler soy mesme à ses affaires. »

Il n'y va pas de *main* morte, i. « il frappe tant
« qu'il peut. »

Avoir les *mains* liées. Voyez à *Liées*.

Se payer par ses *mains*, i. « prendre soy mesme
« son payement, retenir de quoy se payer. »

'Elle a passé par la *main* des juifs, i. « cette piece
« a esté roignée. »

'Il passera par mes *mains*, i. « je le chastieray. »
vulg.

Les *mains* sont faites devant les cousleaux, « on
« se sert de ces mots, en prenant de la viande ou
« du sel avec les doigts, pour excuser son incivi-
« lité. »

'Il ne va point sans ses *mains*, i. « il desrobe
« volontiers. »

'Il faut plustost prendre garde à ses *mains* qu'à
ses pieds, « idem. »

Prendre à toutes *mains*, i. « prendre justement
« ou injustement, de tous costez, par toutes sortes
« de moyens. »

Tout d'une *main*, i. « tout d'un temps ; en conti-
« nuant, sans desister. »

De *main* en *main*, i. « de l'un à l'autre. »

Homme de *main*, i. « d'exécution. »

Haut à la *main*, i. « arrogant. »

Les princes ont les *mains* bien longues, i. « leur
« pouvoir s'estend fort loing. »

Avoir les *mains* nettes, i. « n'estre point cor-
« rompu, estre sincere. »

Il n'a que changé de *main*, i. « tombé au pou-
« voir d'un autre. »

Mettre la *main* à l'héritage, i. « tomber et toucher
« la terre de ses mains. »

Partir de la *main*, i. « commencer sa course,
« aller viste. »

Teur la *main* à quelque affaire, i. « la soigner,
« y prendre garde. »

'Ne pouvoir *mais* d'une chose, i. « n'en estre pas
« coupable. »

'Il y a un *mais*, i. « quelque chose à redire, quel-
« que defaut. »

'Voilà bien des si et des *mais*, i. « voilà bien des
« paroles pour s'empescher de faire une chose. »
vulg.

La *maison* de Dieu, i. « l'hospital. »

Les petites *maisons*, « lieu où l'on met les fols. »

Mettre ou envoyer aux petites *maisons*, i. « faire
« passer pour fol. »

La *maison* de monsieur Boyau, couverte d'ardoise
sur le devant et de chaume sur le derriere, i.
« une chose qui a plus de monstre que de bonté. »

Faire une bonne *maison*, i. « devenir riche. »

Faire sa *maison*, i. « establir sa famille, prendre
« des domestiques à son service. »

De *maison* ou de bonne *maison*, i. « de condi-
« tion. »

'Une vieille *maison* reblanchie, i. « une vieille
« femme fardée. »

'Par dessus les *maisons*, i. « bien chèrement,
« cher par execz. »

Qui veut tenir netle *maison* il n'y faut prestre
ny pigeon, i. « que les prestres et les pigeons cau-
« sent bien souvent du mal ou du mauvais air. »

Tel *maître* tel valet, i. « que l'un et l'autre sont
« meschants. Proprement, que l'exemple du *maître*
« dresse le serviteur. »

'Un *maître* Gonin, i. « un subtil, un finet. »

'*Maître* Gonin est mort, etc. Voyez à *Gruë*.

'*Maître* Aliborn, i. « un homme qui se mesle
« de toutes choses. »

Maître Jean Jendy, i. « un sot. »

'*Maître* Mousche, i. « un fin personnage. »

'Il faudroit estre plus fin que *maître* Mousche,
i. « il faudroit estre bien habile ou rusé. »

Maître Antitus des Cressonnieres, i. « un
« badin. »

'Il s'en fait dire *maître*, i. « il y est expert. »

'Parler en *maître*, i. « commander absolu-
« ment. »

Maître Fify, Voyez à *Fify*.

Un *maître* sot, i. « un grand sot. »

Le *maître* maçon, i. « celui qui fournit d'ar-
« gent sous main pour bastir une maison. »

'Un *maître* homme, i. « grand et gros. »

Un *maître* singe, i. « gros. »

Un *maître* voleur, i. « grand. »

Maître des hautes œuvres, i. « le bourreau. »

Maître des basses œuvres, i. « cureur de retraits. »

Maître, « pour principal. » Item, « son féminin. »

Maîtresse, i. « principale. »

Maîtresse porte, etc., i. « grande et principale. »

Maîtresse femme, « grande et grosse. »

Faire le *maître*, i. « vouloir commander en un lieu. »

Il est mal-heureux qui a *maître*, il fait beau en chercher, i. « Le temps est fort beau. »

Mal de saint Acaire, i. « opimiasreté, humeur acariastre. »

Mal saint Averlin, i. « mauvaise teste. »

Mal saint Fiacre, i. « inflammation au fondement. »

Mal saint François, i. « point d'argent. »

Mal saint Genou, i. « la goutte. »

Mal saint Giles, i. « un cancer. »

Mal saint Jean, i. « mal caduc. »

Mal saint Malhurin, i. « folie. »

Mal saint Mein, i. « la galle. »

Mal saint Zacharie, i. « silence. »

Mal de saint, i. « mal caduc. »

Mal de Mahomel, « idem. »

Mal de pippe, i. « yvroignerie. »

Le *mal* de neuf mois, i. « la grossesse. »

Avoir *mal* aux dents, i. « avoir faim. »

Il m'en fait bien *mal*, i. « j'en suis fort fâché. » vulg.

Nous sommes atteints d'un mesme *mal* ou d'une mesme *maladie*, i. « touchez d'une mesme incommodité. » Item, « d'une mesme humeur. »

Il me fait *mal* de voir, i. « il me fâche. j'ay regret, » vulg.

Il m'en sçait *mal*, « idem, » vulg.

Il luy veut *mal* de mort, i. « il le hait extrêmement. »

Le *mal* Tibaut milaine, i. « estre sot. »

Mal de teste veut repaistre, i. « qu'il faut manger pour guerir le *mal* de teste. »

Il est guery de lous *maux*, i. « il est mort. »

Mal sur *mal* n'est pas santé, i. « une nouvelle incommodité ne guerit pas l'autre, un nouveau dommage incommode fort. »

Le chaud *mal*, i. « la fièvre chaude. »

Il est *mal* avec luy, i. « en disension. »

La *male* bosse, i. « la peste. » Item, « sorte d'imprecation. »

Malade de saint, i. « qui a le mal caduc. »

Tombe *malade* de saint, « nostre vulgaire se sert de ce quolibet en poüant pour dire que la boule tombe d'un costé ou d'autre. »

Vous voila bien *malade*, par ironie, i. « vous ne devez pas faire tant de difficulté, la despense ou la peine n'est pas si grande. »

Il est fort *malade*, rien ne luy demeure à la bouche, par ironie, i. « il se porte fort bien. »

Mon habit est bien *malade*, i. « vieil et deschiré, » vulg.

Demander à un *malade* s'il veut santé, i. « à un qui désire quelque chose s'il la veut. »

Elle est *malade*, i. « elle a ses fleurs. »

La *maladie*, i. « la contagion. »

Avoir la *maladie* saint Bondon, les joües plattes comme une boule, i. « estre fort gras et en bonne santé. »

La *maladie* des femmes, i. « mauvaise teste, « mauvaise humeur : de la jalousie : du caquet. »

C'est une *maladie* de femme, i. « un mal qui n'est pas fort grand. »

La *maladie* des enfans de Paris, la teste plus grosse que le poing, i. « point de mal. » Item, « badauderie. »

Mal aisé, i. « pauvre. »

Un prince *mal aisé*, « par raillerie, un coquin qui fait le seigneur. »

Riche *mal aisé*, i. « qui paroist riche et doit beaucoup plus qu'il n'a vaillant. »

Un *mal autru*, i. « mal fait, en mauvais estat. » vulg.

Il est troussé en *male*, i. « mort. »

Un grand *mal bastly*, i. « un homme mal fait. »

Je suis tout *mal-basty*, i. « fatigué, indisposé. »

Il y a du *mal-entendu*. Voyez à *Entendu*.

Les *males-sepmaines*, i. « les fleurs, la mens-truë, » vulg.

A quelque chose le *mal-heur* est bon, i. « quel-quefois le mal nous cause du bien. »

Malitorne, i. « de mauvaise grace, personne mal faite, » vulg.

Maltras, i. « personne mal faite, » vulg.

Manche, « pour le membre viril. »

Tenir dans sa *manche*, i. « avoir une chose pour assurée. »

* Mettre le *manche* après la coignée, i. * perdre
« avec desespoir ce qui nous reste. »

* Il a la conscience large comme la *manche* d'un
cordelier. Voyez à *Conscience*.

* C'est une autre paire de *manches*, i. * une chose
« bien différente, » vulg.

* Un petit *manche* d'estrille, i. * une personne
« courte et grosse. »

Bransler dans le *manche*. Voyez à *Branter*.

* Il se mouche sur sa *manche*, i. * il est niais. »

* Il vient comme si on l'avoit *mandé*, i. * fort à
« propos. »

* Joûer des *manequins*,² i. * estre garce, se prosti-
« tuer. »

* *Manger* le peuple, i. * se surcharger, en tirer de
« grands demers. »

* *Manger* comme un loup. Voyez à *Loup*.

* *Manger* en loup. Voyez à *Loup*.

* *Manger* le bon homme, i. * vivre à discretion
« chez les paysans. »

* *Manger* ses doigts d'une chose, i. * la trouver
« fort excellente. »

* Se *manger* les doigts, i. * estre en grande co-
« lere. »

* *Manger* une personne à force de la regarder, i.
« la regarder avec grande attention. »

* Il m'a pensé *manger*, i. * il a fort crié après moy. »

* Il ne sçait pas le champ, il ne portera pas à
« *manger* aux laboureurs, » c'est une allusion de
« chant à *champ*, pour dire qu'une personne ne
« sçait pas l'air d'une chanson, » vulg.

* Je le ferois aussi tost que de *manger* un morceau
de pain, i. * facilement, » vulg.

* Il se *mangeroit* plustost les bras jusques au
« coude, i. * il n'a garde de man-quer, il prendra bien
« de la peine à ce qu'il fait pour en venir à bout. »

* Se *manger* l'un l'autre, i. * se ruiner. »

* *Manger* pour deux, « cela se dit d'une femme
« grosse. »

* Il n'a garde de me *manger*, « c'est pour dire
« qu'un homme est bien yvre ou bien saoul. »

* Qui perd *manger* pour *manger* ne perd rien, i.
« qu'il vaut autant manger une fois que l'autre. »

* En veux tu *manger*, i. * veux tu ce que je te
« propose: te veux tu battre contre moy. »

* En faire *manger* à quelqu'un, i. * le mal traiter. »

* *Manger* de haut, i. * manger sans appetit. »

* Il n'en veut plus *manger*, i. * il ne veut plus
« estre de la partie, il ne veut plus joûer, etc. »

* S'il le faisoit il ne *mangeroit* jamais de pain, i.
« il luy conseroit la vie, on le tueroit. »

* Il ne *mangera* plus de pain, i. * il est mort. »

* Il te *mangeroit* avec un grain de sel, ou bien, il
« *mangeroit* deux comme toy, i. * il est beaucoup
« plus fort que toy, » vulg.

* Entrez il ne vous *mangera* pas, i. * il n'est pas
« si mauvais ou si fort en colere que vous le
« croyez. »

* Nous ne *mangerons* pas tout, i. * nous en boirons
« une partie. »

* Ils se *mangent* les yeux, i. * ils disputent ou
« rient à toute heure, ils sont tousjours en dis-
« sention, » vulg.

* Je vous bailleray ce que vous ne *mangerez* pas,
i. * un soufflet on un coup de poing, » vulg.

* Il n'a rien *mangé* depuis qu'il est levé, « cela se
« dit, apres qu'un homme qui est tombé s'est re-
« levé, » vulg.

* Il a encore dequoy *manger* une botte de foin,
« cela se dit d'un cheval qui marque encore un
« pen. »

* Vulgairement, cela *mange* bien du pain, i. * cela
« conste beaucoup, cela importe beaucoup, cause
« beaucoup de despense. »

* Je l'ay bien *mangé* il ne me revient point, allu-
« sion au double sens de *revenir*, i. * il ne m'agrée
« nullement, » vulg.

* Relever *mangerie*, i. * recommencer à manger. »

* *Mangeur* de crucifix, i. * bigot. »

* Un *mangeur* de petits enfans, par ironie, i. * un
« qui fait le mauvais. »

* Joûer du *manicordion*, i. * se prostituer: estre
« putain, » vulg.

* Joûer du *manicordion* à double semelle, i.
« s'enfuir. »

* Madame de *Mamieon*, par allusion du mot, i.
« une sage femme, » vulg.

* Se laisser *manier*, i. * estre d'humeur douce et
« facile. »

* *Manier* le dé, « le remûer et le joûer. »

* Je vous *manieray*, i. * je vous chastieray. »

* Il a esté *manié*, i. * mal traité. »

* *Manigance*, i. * invention, subtilité, pratique. »

* Il n'en *manque* non plus qu'un chien de pulces,
i. * il en a en quantité. »

* Pendre son *manteau* à foible cheville, i. * assen-
« rer mal ses affaires: se reposer sur qui a peu de
« pouvoir. »

* *Maquerelle*, i. * certaines marques aux jambes
« qui viennent de s'approcher trop près du teu. »

- Maquignon* de chair humaine, i. « maquereau. »
- Maquignonne* de mariages, i. « une femme qui se mêle de trouver des partis à ceux qui se veulent marier. »
- *C'est un bon *marchand*, i. « par raillerie, un bon compagnon ; un fin drolle, » vulg.
- Marchand* grossier qui vend, etc. Voyez à *Grossier*.
- Marchand* meslé, i. « un homme qui sait un peu de plusieurs sciences. »
- Marchand* de peaux d'anguilles, i. « un pauvre marchand ; un homme qui ne fournit pas de trop bonne marchandise. »
- **Marchand* qui prend l'argent sans compter, i. un larron. »
- Marchand* qui perd ne peut rire, i. « qui perd ou reçoit un dommage ne peut estre de bonne humeur. »
- *Vous vous en trouverez mauvais *marchand*, i. vous ne réussirez pas en vostre dessein, vous en recevrez du déplaisir. »
- La riviere est *marchande*, i. « il y a de l'eau justement pour porter les batteaux. »
- En place *marchande*, i. « en lieu public ; devant le monde ; hors de son particulier ; en un lieu commode. »
- C'est une bonne *marchande*, i. « une femme qui se prostituë. Item, une finette. »
- Il a *marchandé* au pied et non pas à la toise, i. il a fuy. »
- *Il ne faut point *marchander*, ou bien, il faut faire sans *marchander*, i. « il faut aller ou faire librement et sans difficulté. Il ne faut point reculer ; il faut faire promptement. »
- *Il *marchande* s'il doit aller en ce lieu là, i. « il consulte en soy mesme, » vulg.
- *Vous *marchandez* quelque chose, i. « vous vous mettez en danger d'estre battu, » vulg.
- *Bonne *marchandise*, i. « une belle garce. »
- Marchandise* qui plaist est à demy vendü, i. « quand une personne agrée, le mariage est à demy conclu. »
- Ce n'est pas *marchandise* fardée, i. « c'est une chose sans artifice. »
- Prenez vostre *marchandise*, « ceey se dit à un homme qui se vante. »
- *C'est ce que c'est, *marchandise* meslée, « on respond ainsi à un curieux qui veut scavoir ce que l'on porte ; ou bien qui demande importunément de quelle chose l'on traite, » vulg.

Chacun prise sa *marchandise*, i. « fait estat de ce qui luy appartient. »

*Il en a en bon *marché*, i. « il l'a emporté avec facilité ; ou bien, il a receu peu de dommage ou de perte. »

*On n'a jamais bon *marché* de meschante marchandise, « pour dire qu'il faut toujours acheter les meilleures choses, d'autant qu'elles sont plus profitables, » vulg.

*Il n'en a pas en meilleur *marché*, i. « tous ses artifices ou toutes ses peines ne luy ont servy de rien ; il a esté traité comme les autres. »

*Le *marché* tiendra jusqu'à la mort, « cela se dit des personnes mariées qui ne se separent que par ce seul moyen, » vulg.

*Ne erois pas en sortir à si bon *marché*, i. avec si peu de despense, de danger ou de dommage. »

C'est *marché* comme de paille, i. « vous avez eu cela à fort bon *marché*, » vulg.

*Aller sur les *marches* d'autruy, i. « poursuivre la mesme chose. »

*Jouer des basses *marches*, i. « faire l'acte venerien. »

*Je n'y *marche* pas de bon pied, i. « je n'y vuy pas volontiers. »

Si vous *marchez* de ce pied là, i. « si vous procédez de la sorte. »

**Mardy* gras, i. « un homme qui a le visage fort plein, un gros homme, » vulg.

*Cela sent son *mardy* gras, i. « voila des paroles ou des actions qui sont un peu deshonestes. »

De la *marée*, i. « du poisson de mer qui n'est point salé. »

*De la *marée* fraîche, i. « une putain. »

Sentir la *marée*, i. « sentir sa garce. »

*Se sauver par les *maresis*, i. « fuir, » vulg.

**Margouïttis*, i. « un mélange desgoustant de viande, etc., » vulg.

A la franche *marqurite*. Voyez à *Franche*.

Le mariage de Jean des Vignes, chacun prend son paquet le lendemain, i. « coucher avec une femme, et s'en aller le matin sans la revoir. »

*Se plaindre que la *maricée* est trop belle, i. « se plaindre de ce que l'on est bien à son aise, de ce que l'on a tout à souhait. »

Quand ma fille est *maricée* tout le monde la demande, i. « apres qu'une affaire est concluë, quand tité de personnes se presentent pour en traiter. »

A fille *maricée* force gendres. Voyez à *Mariée*.

Il est bon à *marier*, « il sçait faire du feu et couper du pain. »

Vous n'estes pas bon à *marier*, i. « vous faites mal le feu. »

Elle est bonne à *marier*, « les marqueurs se servent de ce quolibet pour dire qu'une chasse est bien grande. »

Marier à monsieur du Verger, i. « donner le folet ; par allusion de *verges*. »

Marier la cave et le puits, i. « mettre de l'eau dans le vin. »

Un *mariollet*, i. « un sot, un badin. »

Je suis *Marion*, je garde la maison, i. « je ne sors point du logis, » vulg.

Faire bouillir la *marmitte*, i. « fournir d'argent pour maintenir ou nourrir une famille. »

Escumer la *marmitte*. Voyez à *Escumer*.

La *marmitte* est renversée, i. « il n'y a plus rien à manger, il n'y a plus d'argent pour faire la despense de la maison. »

La *marmite* a les pieds en haut, ou bien, un pied rompu, « idem. »

Faire le *marmiteux*, i. « faire le pauvre, le misérable. »

Faire craquer le *marmouset*, i. « frapper, battre, » vulg.

Porter la *marotte*, i. « estre fol. »

Un *marouffe*, i. « un gros badin, un gros sot. »

La *marque* de la vaisselle, i. « le membre viril. »

Porter la *marque* de la ville, i. « estre marqué sur l'espaule d'une fleur de lys, etc. »

Il porte de mes *marques*, i. « je l'ay bien battu. »

Marqué à l'A, i. « des bons. » Voyez à l'A.

Marqué au B, i. « qui a un défaut de nature est meschant pour l'ordinaire, comme *bigle*, *boiteux*, *borgne*, *bossu*, etc. »

Ils sont tous *marquez* d'une mesme marque, i. « tous d'une mesme nature ; tous meschants. »

Mon enfant en sera *marqué*, i. « j'ay grand desir de cela ; par metaph. tirée des femmes enceintes. »

Il est allé *marquer* les logis, i. « il est mort. »

Marquer les chasses, i. « observer ou remarquer ce que les autres disent. »

Elle ne *marque* plus, i. « elle est vieille. » Metaphore.

Je ne sçay comme vostre argent est *marqué*, i. « vous ne m'avez jamais rien donné ou payé. »

Le fourrier ne *marque* pas encore le logis, i. « cette fille est fort jeune, elle n'a pas encore ses mois. »

Tirer les *marrons* du feu avec la patte du chat, i. « se tirer d'un danger ou d'un dommage par le moyen d'une autre personne. »

Faire petter le *marroquin*, i. « battre, frapper. »

Cela vient comme *Mars* en Caresme, i. « fort à propos, » vulg.

Il ne manque non plus que *Mars* en Caresme, i. « il est assuré, il ne manque jamais, » vulg.

Entre l'enclume et le *marteau*, i. « entre deux dangers. »

Martin, i. « asne ; ignorant. »

Il n'y a point de *Martin* qu'il n'y ait de l'asne, « celui cy s'explique de soy mesme. »

Il y a plus d'un asne au marché qui s'appelle *Martin*. Voyez à *Asne*.

Prendre *Martin* pour Renard, i. « se mesprendre. »

Martin baston y cheminera, i. « vous aurez des bastonnades. »

Il ressemble le prestre *Martin*, il chante et respond, i. « il propose, et respond de luy mesme, » vulg.

Pour un point *Martin* perdit son asne, « pour un pen de chose qui manque l'on perd son fail. Le sujet de ce proverbe est assez commun. Nos joisseurs l'appliquent quand un point leur fail « perdre une partie. »

Une *mascarade*, i. « une personne mal faite. »

Il ne luy faut que *mascher* il l'avallera, i. « par ironie, preparez luy quelque chose afin qu'il n'en ait pas la peine, » vulg.

Cela est tout *masché*, i. « tout accommodé, tout préparé, » vulg.

Il ne luy a point *masché*, i. « il luy a dit librement et hardiment, » vulg.

Mascher à voidie, i. « n'avoir rien dedans la bouche, n'avoir rien à manger. »

Mascher de haut, i. « manger avec peu d'appetit. »

Elle est comme les *maschecoutils*, le haut deffend le bas, i. « elle est laide de visage. »

Joier des *maschoires*, i. « manger. »

Une *masette*, i. par metaph. « Un ignorant, un mal adroit. »

C'est un *masle* il a la gorge noire, i. « c'est un bon compagnon. »

Action *masle*, i. « genereuse. »

Une *masque*, vulgairement, i. « une macqurelle. Item, une sorciere. »

Un *masque* luy serviroit bien, i. « elle est fort laide. »

Lever le *masque*, i. « déclarer ouvertement. »

**Messacher* un ouvrage, i. « le faire mal et grossièrement. »

**Masse* à qui dit, « c'est une translation du jeu de la chance, dont on se sert en beuvant. »

*Voilà un beau *mastin* s'il voulait mordre, i. « voilà un bon gros paysan, un bon gros lourdaul, » vulg.

Une *mastine*, i. « une garce. »

**Mastiner* une personne, i. « la mal traiter, la tourmenter. »

Dancer les *matacins*, i. « faire l'action charnelle. »

Enfans de la *matte*, i. « filous, coupeurs de bourses. »

Il va comme un *materas* desampenné, i. « fort viste. »

*De bon *matin*, et dés le fin *matin*, i. « de tres bonne heure, » vulg.

*Se lever *matin* pour baiser le cul à Martin de peur qu'il n'y ait presse, « c'est une raillerie que l'on dit à ceux qui parlent de se lever de bonne heure. »

Chanter Magnificat à *Malines*, i. « dire une impertinence; renverser l'ordre. »

Corriger Magnificat à *Malines*, i. « vouloir reprendre sans raison ou sans sujet. »

Plus estourdy que le premier coup de *Malines*, i. « extrêmement estourdy. »

Le retour de *Malines*, i. « de bons coups. »

**Matois*, i. « meschant, rusé. »

*Langue *matoise*, i. « le langage des coupeurs de bourses. »

**Matoiserie*, i. « ruse, finesse. »

*Un gros *matou* de goutiere, i. « un gros garyou, un bon lourdaul. »

*Demander le *matou*, par metaph. i. « courir après le masté, avoir des chaleurs qui fassent courir après les hommes. »

Matras. Voyez à *Materas*.

C'est *mau* chaud *mau* froid, i. « d'un excez à l'autre. »

Contrefaire le *maupiteux*, i. « feindre d'estre necessiteux, ou incommodé. »

Il n'aura pas à faire à *maupiteux*, i. « il trouvera personne qui le traittera comme il faut. »

Avoir *mauvais* visage, i. « pasle. »

Faire *mauvais* visage, i. « mauvaise reception. »

Faire le *mauvais*, i. « bien du bruit et peu de mal. »

Il fait *mauvais*, i. « mauvais temps, mauvais chemin. »

*Il ne sera pas si *mauvais* qu'il a promis à son capitaine, i. « il ne fera pas tout le mal dont il nous menace. »

*Une *maximas*, i. « une maquerelle, » vulg.

Planter le *may*, i. « faire l'action charnelle. »

M E

Meschant comme un asne rouge, i. « tres meschant. »

*Descouvrir la *mesche*, i. « découvrir la malice ou finesse, » vulg.

Renverser la *medaille*, i. « monstrier le derriere, « Hem, desguiser un discours. »

Medecin d'eau douce, i. « ignorant.

Medecins et *marcschaux*, font mourir hommes et chevaux, i. « que ces deux sortes de personnes sont souvent bien ignorantes et dangereuses. »

Jeune *medecin* fait les cimelieres bossus, i. « qu'un jeune medecin a peu d'experience. »

Les mots terminent en ique, font au *medecin* la nieque, comme *hidropique*, *helique*, *paralitique*, *pulmonique*, etc.

Cela porte *medecine*, i. « sert de beaucoup, est excellent, est avantageux. »

Mourir comme les *metous*. Voyez à *Mourir*.

**Memoire* de lievre, i. « courte. Le vulgaire adjouste, qui se perd en courant. »

Les quatre *mendians*, i. « Carnes, Cordeliers, Augustins et Jacobins. Hem, des noisettes, des amandes, des figues et des raisins. »

*Vulgairement, avoir des quatre *mendians*, i. « des poüils, des pulces, des pimaïses et la gale. »

Mener rudement, i. « traiter rigoureusement. »

Mener battant, i. « poursuivre et frapper. »

Mener une estrange vie, i. « vivre en desbauches. »

Mener du bruit, i. « faire. »

Se laisser *mener* par le nez, i. « se laisser persuader, se laisser conduire facilement. »

Ce n'est pas cela qui vous *meîne*, i. « qui vous induit, qui vous meut. »

Je vous *meneray* comme il faut, i. « Je vous traiteray avec toute sorte de rigueur. »

Je vous *meneray* par un chemin où il n'y a point de pierres. Voyez à *Chemins*.

Mal *mené*, i. « mal traité, battu. »

Il y a un mois que cet homme nous *meine*, i. « nous entretient de promesses, nous amuse. »

Il y a un *menestrier* enterré là dessous, il a fait sauter un beau loudant, « cela se dit quand une « personne tombe, » vulg.

Il est comme les *menestriers*, il ne trouve point de pire maison que la sienne, i. « il ne demeure « pas volontiers chez soy : il n'y mange pas d'ordi- « naire, » vulg.

Soufflez *menestriers* l'espousée passe, « eecy se « dit lors que quelqu'un se vante, ou dit quelque « hyperbole. »

Il y a de la *mente* en son jardin, « il est menteur. » Allusion à *mentir*.

Il est *menteur* comme un arracheur de dents, i. « grand menteur. »

Bon sang ne peut *mentir*, i. « que l'on a quelque « affection réservée pour ses parens. »

Laisser le *menton*, i. « faire une action de mes- « pris. Donner un coup sous le menton. Item, rendre « superbe. »

Menton de boüis, i. « un grand menton large et « sans poil, » vulg.

Soustenir le *menton*, i. « maintenir. »

Le *menu* peuple, i. « le vulgaire, le commun « peuple. Item, les petits poissons d'un estang, par « Metaph. »

Par le *menu*, i. « de poinet en poinet. »

Il boiroit la *mer* et les poissons. Voyez à *Boire*.

Les rivieres retournent en la *mer*, i. « ce que les « officiers prennent aux princes, retourne à la « fin dans leurs coffres. »

Chacun sera *mercier*, chacun portera sa balle, i. « chacun portera la peine de ses pechez, » vulg.

Petit *mercier* petit pannier, i. « à un homme de « basse condition, petite maison, petite despense, » vulg.

Chaque *mercier* prise ses aiguilles, i. « chacun « prise ce qui luy appartient. »

Je tuerois un *mercier* pour un peigne, i. « je « suis en une extreme colere. »

Il a du *mercure* dans la teste, i. « il est un peu « fol. »

Il y a de la *merde* au baston, i. « il y a quelque « deffaut, quelque mauvaise intelligence, ou action. »

Le jeu se tournera en *merde*, i. « apres avoir « bien joué l'on se mettra en colere. »

Vous ne savez que c'est que manger *merde*, votre pere n'estoit pas pourceau, i. « vous estes « ignorant, » vulg.

La *mere* en est morte, i. « il ne s'en treuve « plus, » vulg.

Il croit avoir pris la *mere* au nid, i. « il pense « avoir rencontré quelque chose d'excellent. »

Une grosse *mere* œufuée, i. « une fille ou femme « grasse et en bon point. »

La *mere* aux cailles, « idem. »

Un *merlan* frit, i. « une personne de mauvaise « grace. »

Je vous donneray un *merle* blanc, i. « une chose « impossible. »

A *meschant*, meschant et demy, i. « à un mes- « chant une personne qui le corrige et luy rende la « pareille. »

Un homme *meslé*, i. « qui sçait de plusieurs « choses. »

Se *mester* d'une chose, i. « en faire profession. »

Se *mester* d'un affaire, i. « s'y entremettre. »

Estre à *mesmes*, i. « en pleine abondance, en « pleine commodité. Item, en estat de faire. »

Mettre à *mesmes*, i. « mettre dans la commodité, « dans l'abondance. »

Boire à *mesme* le pot, i. « boire dedans, sans « verser dans un verre. »

Mesnage, i. « famille. »

Tenir *mesnage*, i. « avoir une famille estable. »

Estre en *mesnage*, i. « estre marié. »

Mesnage, i. « espagne. Item, meubles. »

Vivre de *mesnage*, i. « vendre ses meubles pour « vivre. » Metaph.

Il a bien fait du *mesnage*, i. « bien du desordre, « bien du mal, » vulg.

Ils font bon *mesnage*, i. « ils s'accordent bien « ensemble. »

Il y a du mauvais *mesnage*, i. « de la dissension. »

Tout sert en *mesnage*, i. « toute chose est propre « à mesnager, il ne faut rien négliger. Le vulgaire « y adjouste, quand ce ne seroit que le pain et le « vin. »

Quatre *mesnages*, le pot à la graisse, i. « une « personne qui s'entremet, qui entreprend plusieurs « choses, » vulg.

Mesnager le temps, i. « s'en servir à propos. »

Mesnager bien l'esprit d'une personne, i. « s'y « accommoder avec adresse. »

Courte *messe* et long disner, « celui-cy est ex- « pliqué de soy mesme. »

Aller à la *messe* des trespassez, y porter pain et vin, i. « aller à la messe apres avoir bien beu et « bien mangé. »

Il ressemble à *Messire* Jean qui ne sçauroit lire que dans son breviaire, ou bien qui ne peut lire

quand on le regarde, i. « un homme peu adroit, « ignorant: peu hardy en compagnie, » vulg.

Estre ou se mesler du *mestier*, i. « estre garce. »

‘Il n’est pas *mestier*, i. « il n’est pas de besoin. »

‘Faire *mestier* et marchandise, i. « grande profession d’une chose; estre fort addonné à un vice. »

C’est un bon *mestier*, il nourrit son maistre jusqu’à la mort, i. « le mestier de larron. »

Petit *mestier*, i. « des cornes faits de paste et de sucre. »

Le petit *mestier*, i. « le mestier des garces. »

‘A d’autres nous sommes du *mestier*, i. « adressez vous à quelque autre, nous sommes trop fins pour nous laisser tromper, » vulg.

Il est de tous *mestiers*, i. « il n’ignore rien. »

Il est de tous *mestiers* et ne peut vivre, i. « il s’ingere de plusieurs choses et ne reussit pas. »

‘Qui ne scait son *mestier* l’apprenne, « cela se dit à un qui veut faire une chose, et n’en peut venir à bout, » vulg.

‘C’est mon nom, mais c’est ton *mestier*, « respouse des femmes du commun peuple, lors qu’une autre les appelle putain. »

‘Il y en a encore un sur le *mestier*, i. « la mere est encore enceinte. »

La piece est sur le *mestier*, i. « on y travaille. »

Le *mestier* de la guerre, i. « l’exercice des armes. »

‘C’est *mestier* juré, il n’en est pas qui veut, i. « c’est une profession deshonneste. »

C’est son *mestier*, i. « il est fort expert en cela. »

‘Un plat de son *mestier*, i. « quelque chose de sa profession. Item, une supercherie. »

A *mesure* que, i. « en mesme temps que l’on fait, etc. »

Prendre bien ses *mesures*, i. « compasser bien le temps, faire les choses à propos. »

‘Battre de *mesure*, i. « frapper avec une aulne ou autre mesure, » vulg.

‘*Mesure* de saint Denis, plus grande que celle de Paris, i. « grande nature de femme, » vulg.

Mesurer son espée à celle d’un autre, i. « se battre en duel, se battre à l’espée, etc. »

Mesurer le saut des pulces, i. « passer son temps inutilement. »

Mettre peine, i. « faire une chose avec affection. »

Se *mettre* en peine d’une chose, i. « y avoir du soin. »

‘Il a *mis* deux heures en ce lieu là, i. « il y est demeuré. »

Il a *mis* son argent à cela, i. « il l’a employé. »

Mettre un habit, etc., i. « le vestir. »

Se *mettre* en colere, i. « se facher. »

Se *mettre* à quelque chose, i. « s’y addonner, commencer à exercer. »

Se *mettre* à la fenestre, i. « regarder par la fenestre, s’avancer pour regarder dehors par la fenestre. »

Se *mettre* d’un costé, i. « se renger d’un party. »

‘Il se *mit* à dire, i. « il commença de dire, il dit. »

Il se *met* à tout, i. « il sert en toutes sortes de choses; il s’employe à tout ce que l’on veut. »

Mettre le lut à la main, i. « enseigner à jouer du lut. »

Mettre le pain à la main, i. « donner le moyen ou l’industrie de vivre. »

Se *mettre* en *mesnage*, i. « se marier: ou bien établir sa famille. »

‘Il l’a *mis* au monde, i. « il l’a bien avancé ou enrichy. »

‘Il l’a *mis* à cheval, « idem. »

Il me veut *mettre* mal avec vous, i. « il me veut faire entrer en dissension. »

Mettre bas, i. « déposer, poser bas. »

Mettre les chausses bas, i. « destacher et donner le foët à un petit escolier. »

‘Son habit est bien *meur*, i. « bien usé, » vulg.

Cette fille est *meure*, i. « aagée, en estat d’estre mariée. »

‘Il en aura des plus *meures* du panier, i. « il sera traité comme il merite, » vulg.

‘Aller aux *meures* sans crochet, i. « entreprendre une chose sans prevoyance, » vulg.

Ainsi dit le renard des *meures*, « pour donner à entendre que l’on feint de ne vouloir pas une chose que l’on ne peut obtenir. »

Fidelle comme un *meusnier*, i. « larron. »

M I

‘Tu as beau *miauter*, i. « tu as beau souhaitter ou demander, tu n’auras pas ce que tu pretend, » vulg.

‘Il y a du *micmac*, i. « de la malice, de la confusion, » vulg.

‘*Miches* de saint Estienne, i. « des pierres, » vulg.

‘*Miches* du couvent militaire, i. « des balles ou boulets. »

- * Chercher *midy* à quatorze heures, i. « chercher ce qui ne peut estre. Item, chercher du mal. »
- Un chercheur de *midy*, i. « un impertinent. Item, un larron : un querelleux. »
- Jeusner entre la *mic* et la crouste, i. « ne point jeusner. » vulg.
- Des *mieur*, i. « extrêmement bien. »
- Un *mignon* de couchette, i. « un jeune sot qui fait le beau. »
- Argent *mignon*, i. « que l'on garde dans le coffre. »
- Une *mijaurée*, i. « une badine, une sottie. » mot vulg.
- Une *migoufflée*, « une quantité; mot fait à plaisir. »
- Ils ont *mille* escus ensemble, l'équivoque fait. ils ont mis les escus ensemble, i. « ils sont mariez et ont couché l'un avec l'autre, c'est aussi pour donner à entendre que les mariez n'ont pas beaucoup de biens. »
- Un gros *milourd*, mot corrompu de l'anglois, i. riche et puissant. »
- Son fait est bien *mince*, i. « il n'a gueres de biens » ou d'argent. » vulg.
- Il en a eu pour sa mine de *febves*, i. « il luy a coûté beaucoup. » vulg.
- La *mine* est esventée, i. « la malice ou l'invention est découverte. »
- Il a la *mine* d'estre bon, i. « apparence. »
- Faire bonne *mine*, i. « demeurer ferme : dissimuler son default, excuser par des apparences. » On y adjouste, *et mauvais jeu*. »
- Faire la *mine* à une personne, i. « ne la pas regarder de bon ceil, ne la pas accueillir gracieusement. »
- Plus de *mine* que de jeu, i. « plus d'apparence que d'effet. »
- * Vous faites bien des *mines*, i. « vous apportez de grandes difficultez. »
- Faire *mine*, i. « feindre, faire semblant. »
- Que de *mines*, i. « que d'actions superbes, que d'arrogances. »
- Mîner* une personne, i. « la tourmenter, la ruiner » ou consumer peu à peu. »
- La melancolie la *mine*, i. « la consomme. »
- Minon minon*, « voix pour appeller un chat. L'on s'en sert pour refuser à une personne quelque chose qu'elle nous demande. »
- J'entends bien *minon* sans dire chat, i. « je devine ce que vous voulez dire. »
- *Attrapeur de *minons*, i. « un trompeur. »

- Minuter* quelque chose en son esprit, i. « inventer, preparer quelque invention. »
- Un petit *mion*, i. « un petit badin, un jeune sot. » vulg.
- Mion* de Gonesse, i. « petit jeune homme, petit badin. » vulg.
- Dresser sa *mire* à quelque chose, i. « y avoir du dessein. »
- Il n'a plus besoin de *mire*, i. « il est mort. » ley *mire* signifie medecin.
- Se *mîrer*, i. « se plaire à soy mesme. »
- **Mîrez* vous à ces gens là, i. « prenez exemple. »
- Un *miroir* à putains, i. « un bel homme. »
- Cela n'est pas de *mise*, i. « point croyable ou recevable. »
- Homme de *mise*, i. « avenant, gentil, adroit. »
- Il en a eu depuis *Miserere* jusques à vitulos, « il a este bien foïetté, ou bien battu. » vulg.
- **Miserandos*, par equivoque, *mîserer en dos*, i. « une paire de crochets dont se servent les crocheurs. » vulg.
- *A la *mistaufluste*, i. « fait d'une façon extravagante. » vulg.
- **Miste*, i. « joly, gay, adroit. »
- **Mistoudins*, i. « bons drolles. Item, des pôiils. »
- Vous ne prendrez pas cela sans *mitaines*, i. « sans quelque effort ou difficulté : il y faudra quelque adresse ou preparation. »
- *Inguent *miton mitaine*, i. « qui n'a point de force, qui ne fait ny bien ny mal. » vulg.
- Faire *mitonner* un potage, i. « faire bouillir et tremper lentement le pain dans le bouillon sur le reschaut. »
- *Faire le *mitou*, i. « faire l'hipocrite. »
- **Mitouffles*, « sorte de gands. »

MO

- *A *moqueur* la moque, i. « que celui qui fait profession de se moquer est sujet à souffrir la moquerie. »
- Vous vous *moquez* de la barboüillée. Voyez à *Barboüillée*.
- Ne vous *moquez* pas des mal chaussez. Voyez à *Chaussez*.
- *Cela est fait à la *mode*, par ironie, i. « mal fait, fait à la haste, de mauvaise grace. »
- Il veut faire à sa *mole*, i. « à sa fantaisie. » vulg.
- Donner le *moine*, « c'est attacher une cordelette

« à l'orteil, ou au pied de celui qui dort, et tirer
« tant que l'on peut pour l'esveiller. »

« Donner le *moine* par le col, i. « pendre un
« homme. »

« Un *moine* bourry, i. « une humeur melancholique,
« un homme retiré et de mauvaise conversation. »

« Pour un *moine* on ne laisse pas de faire un abbé,
i. « pour une personne qui est absente on ne laisse
« pas de faire un affaire. »

« Attendre comme les *moines* font l'abbé, i. « atten-
« dre les absents tousjours en mangeant. »

« Ce ne sera pas un *moine* ce sera un rendu, i.
« par allusion du mot de *rendu*, je me vengeray du
« tort ou de l'aflront qu'il m'a fait; je luy rendray
« la pareille, » vulg.

« Son pucelage se *moisit*, i. « elle est vieille fille. »

« Faire la *moitié* du chemin, i. « aider de son costé
« à faire une chose: s'employer en une action. »

« L'un veut du *mol* l'autre du dur, et par ainsi
tout se mange, « pour dire que les gousts de per-
« sonnes sont differents, toutes les choses se ven-
« dent, etc., » vulg.

« Un *monde* de choses, i. « une grande quantité. »

« Le grand *monde*, i. « les personnes de condition. »

« Sçavoir son *monde*, i. « estre bien appris, estre
« civilisé. »

« Laisser le *monde* comme il est, i. « n'avoir point
« de curiosité des affaires d'autrui. »

« Laisser le *monde* comme il est, i. « ne changez
« pas le plat de son lieu, ne le tournez pas. »

« Un homme de par le *monde*, i. « un quidam, un
« certain homme. »

« Ainsi va le *monde* quand l'un descend l'autre
monte, i. « les uns font leur fortune sur la ruine
« des autres: les uns s'avancent, les autres de-
« chéent, » vulg.

« Il ne se paye pas de telle *monnoye*, i. « il ne se
« contente pas de telles raisons. »

« Il ne le faut garder non plus que la fausse *mon-
noye*, i. « il est dangereux, il ne vaut rien. »

« Faire de la fausse *monnoye* pour une personne, et
descrié comme la fausse *monnoye*. Voy. à *Fausse*.

« *Monnoye* de cordelier, i. « un remerciement. »

« Payer tout le monde de pareille *monnoye*, i.
« traiter également. »

« Payer en *monnoye* de singe, en gambades, i.
« payer mal, s'en aller sans payer, » vulg.

« *Monsieur* sans queüe, i. « le maistre d'une mai-
« son; parce qu'on l'appelle monsieur sans addi-
« tion, que le vulgaire nomme queüe. »

« *Monsieur* vaut bien madame, i. « l'un vaut autant
« que l'autre. »

« *Monsieur* Sevin, i. « du vin: par allusion de ce
« vin, » vulg.

« On l'appelle *monsieur* au village, i. « il luy faut
« porter quelque respect. »

« *Monsieur* de nul lieu, à faute de place, i. « un
« homme de rien, » vulg.

« *Monsieur* de ceans, « celui-cy se dit par raillerie
« à un homme de basse condition estant au milieu
« de la rue. »

« *Monsieur* chacun, i. « tout le monde. »

« Il ressemble *monsieur* de Boüillon, quand il
« commande personne ne remuë, i. « il est mal
« obey, » vulg.

« *Monstre*, pour apparence.

« Belle *monstre* et peu de rapport, i. « beaucoup
« d'apparence et peu de profit. »

« Faire la *monstre* d'une chose, i. « la monstrer
« comme les marchands font leurs marchandises. »

« Ne me faites point de *monstre*, i. « monstrez moy
« de bonne marchandise du premier coup, »

« Faire *monstre* en Grève, i. « estre justicié. »

« *Monstrer*, « pour enseigner. »

« Se *monstrer*, i. « paroistre. »

« *Monstrer* au feu, i. « chauffer legerement, faire
« cuire fort peu, » vulg.

« Il ne luy en faut que *monstrer*, i. « il devore, il
« dissipe, il mange fort viste. »

« Il veut *monstrer* à son pere à faire des enfans,
i. « il veut enseigner un plus habile que luy, » vulg.

« Le *mont* de Venus, i. « le penis. »

« Promettre *monts* et merveilles, i. « promettre de
« grandes choses. »

« Par *monts* et par vaux, i. « en tous lieux, de
« tous costez. »

« Bien *monté*, i. « qui a une belle femme. »

« Il a *monté* sur l'ours, i. « il n'a point de peur. »

« *Mouté* comme un saint Georges, i. « qui a un bon
« cheval. »

« *Monter* un instrument, i. « mettre des cordes. »

« *Monter* une barqueuse, etc. i. « l'ajuster au fust. »

« *Monter* un horloge, i. « le bander, tirer les con-
« trepoids pour le faire aller. »

« *Monter*, qui se dit du grain, i. « croistre en
« hauteur. »

« *Monter*, qui se dit des plantes, i. « croistre et
« produire la semence. »

Le tout *monte* à 5, 6, 7, etc., i. « fait la somme de tant, coûte tant. »

*Se renger au *montoir*, par métaphore, i. « se laisser embrasser, qui se dit d'une fille. »

*Donner des *moquettes*, i. « se moquer d'une personne, promettre et ne rien donner. »

Le *morecau* d'Adam, i. « la noix du gosier. »

Le *morecau* honteux. Voyez à *Honteux*.

Le *morecau* de la nourrice, « un certain petit os que l'on destache d'une esclanche entre le manche et le gros bout. »

*Un bon *morecau*, i. « une belle femme et en bon point. »

*Un bon *morecau* pour un malade, « idem. »

*Il a toujours le *morecau* au bec, i. « il mange sans cesse, » vulg.

Les premiers *morceaux* nuisent aux derniers, i. « quand on a bien mangé on ne saurait plus rien manger. »

*Il faut avaler le *morecau*, i. « avoir patience. »

*Tailler ou roigner les *morceaux*, i. « donner fort peu à manger. »

*Plaindre les *morceaux*, i. « n'estre pas content qu'un autre mange. »

*Il nous arracherait volontiers les *morceaux* de la bouche, « celui cy se rapporte au precedent. »

*Se *mordre* les doigts ou les poulces, i. « estre « fort en colere. » Item, « se repentir d'une chose. »

*Il a plus envie de *mordre* que de ruer, i. « il a « faim, » vulg.

*Il ne veut pas *mordre*, par métaphore, lirée de poissons, i. « il ne veut pas entrer en despense, « il ne veut pas joier : il ne se veut pas laisser « persuader, » vulg.

Mordre à la grappe. Voyez à *Grappe*.

Mordre sur quelque chose, i. « reprendre, trouver à redire. »

Nous n'avons garde de nous *mordre*, i. « nous sommes fort esloignez de nous accorder. »

*On ne sçait qui *mord* ne qui rüe, i. « on ne sçait pas ce qui peut arriver, » vulg.

Tel rit qui *mord*, i. « telle personne nous flatte, qui nous offense. »

*La *morfe*, i. « le manger. »

*Un *morfondu*, i. « un homme incommodé de biens. »

*Un *morgant*, i. « un qui fait bien du bruit, un qui fait le mauvais. »

Faire la *morgue*, i. « faire une mine de mespris à quelqu'un. »

**Morguer*, i. « faire rude mine à quelqu'un : le « braver en luy faisant une mauvaise mine. »

**Morgoine*, « c'est une façon de jurement pour « ne pas blasphemer le nom de Dieu, » vulg.

*Donner *mornifte*, i. « un soufflet. »

*Bailler *mornifte* sur les lèvres du roy, i. « faire « de la fausse monnoye. »

Transler ou secotier le *mors*, i. « inciter, provoquer. »

Abbreuver le *mors*, i. « boire. »

Avoir la *mort* entre les dents, i. « estre fort « malade, estre près de mourir. »

Après la *mort* le medecin, i. « après le mal arrivé « le remede. »

*Donner de la *mort* aux rats, i. « empoisonner « une personne. »

Mordiabte, « sorte de jurement. »

La *mort* n'a pas faim, « pour dire qu'une per- « sonne ne vaut gueres, et ne merite pas de vivre. »

Faire mourir de la *mort* Roland, i. « de soif. »

Il est bon à aller querir la *mort*, i. « il est fort « lent. »

Morte saison, i. « un temps auquel on ne gaigne « rien. »

*Il est planté la veille de la Toussainct, il vien- « dra le jour des *morts*, « cela se dit d'une plante qui « est morte en terre, » vulg.

Eau *morte*, i. « qui ne coule point. »

*Envoyer à *Mortaigne*, « par allusion de mort, i. « tuer. »

*Il y a grande *mortalité* à l'hospital, i. « on y tuë « force pöüils. »

*Une *morte-paye*, i. « une personne qui ne paye « point. » Metaph.

*Du *mortier*, i. « de l'excrement, » vulg.

*Le *mortier* sent toujours les aulx, i. « le mes- « chant se sent toujours de sa mauvaise nature « ou habitude. »

*Lecher le *morecau*, i. « baiser continuellement, » vulg.

*La chandelle est *moreuse*, i. « il y a longtemps « qu'elle n'a esté monchée, elle esclaire mal, » vulg.

*Les *moreux* veulent moucher les autres, i. « les « vicieux veulent reprendre les autres. »

*Un *moreux*, i. « un jeune sol, » vulg.

*Il vaut mieux laisser son enfant *moreux* que

de lui arracher le nez, i. « se contenter d'un petit
« mal que de s'en procurer un plus grand. » vulg.

*Si vous vous sentez *morveux*, mouchez vous, i.
« si vous croyez estre coupable, ne dites rien; ou
« bien, si vous estes offensé de ce que l'on dit,
« trouvez y du remède. »

**Mot* de guente, i. « parole deshonneste. »

Dire le *mot*, i. « faire des rencontres, dire des
« gaillardises. »

Trencher le *mot*, i. « dire librement. »

*Vous ne dites pas le bon *mot*, i. « vous ne parlez
« pas de bailler de l'argent : ou bien vous n'offrez
« pas assez. » vulg.

Le *mot* du guet, i. « un avertissement. »

Avoir le *mot*, i. « estre adverty. Item, dire des
« railleries. »

Donner le *mot*, i. « advertir, préparer. »

Prendre un *mot*, i. « conclurre un marché tout
« aussi tost que l'on a dit le mot. Item, s'accorder
« promptement à ce qu'un autre propose. »

Il veut tout à son *mot*, i. « tout à sa volonté. »

Mot à *mot*, i. « en particularisant. »

*En deux *mots* trente six paroles, i. « par raille-
« rie, faisons viste, disons promptement. »

**Motus* la canne pond, i. « taisez vous, » vulg.

**Moïac*, « le cry des grenouilles : c'est une sorte
« d'interjection, pour rejeter quelque chose, et
« pour faire entendre qu'il y a de la tromperie ou
« de la saleté en un affaire, » vulg.

*Un *moucharl*, i. « un espion de marchandises. »

Une *mouche* sur le visage, i. « une petite emplaste-
« re de taffetas noir pour faire paroistre la chair
« plus blanche. »

*Connoistre *mouche* en lait, i. « entendre bien
« la difference des choses. »

*Une fine *mouche*, i. « un rusé. »

*La dernière *mouche* qui vous picquera sera un
« tabon, i. « le premier coup que vous perdrez in-
« portera la partie, il n'y a plus qu'un coup à
« gagner, » vulg.

*Quelle *mouche* vous a picqué, i. « qui vous a
« meu de faire. »

*Prendre les *mouches* à la pipée, i. « perdre son
« temps inutilement; ne rien prendre. »

*Prendre la *mouche*, i. « se mettre en colere. »

Passer la *mouche* devant les yeux, i. « faire quel-
« que action qui puisse mettre en colere. »

*Il ne semble pas qu'une *mouche* y ait passé,
« cela se dit quand une personne a beu fort peu

« d'une liqueur. Item, au contraire, que l'on
« vuide le verre jusques à la dernière goutte. »

*Les *mouches* ne volent pas en ce temps cy,
« pour donner à entendre que la viande n'est pas
« en danger de se gaster, à un qui en mange
« excessivement. »

*Classer les *mouches* de dessus les espauls, i.
« donner le foïet, » vulg.

*Une *mouche* de cuisine, i. « un affamé. »

*Se *moucher* sur la manche, i. « estre badin, estre
« mal appris. »

*Du temps que l'on se *mouchoit* sur la manche,
i. « que le monde estoit encore simple, il y a fort
« long temps, » vulg.

*Il n'a pas le loisir de se *moucher*, i. « il est fort
« occupé, » vulg.

*Il a esté *mouché*, i. « il a esté trompé, battu,
« atrapé, mal traité. »

*Il ne se *mouche* pas du pied, i. « il n'est pas
« ignorant, il est habile homme, » vulg.

**Mouchez* la chandelle, i. « ostez vous de devant
« la lumière. »

Avoir des *mouchevons* en teste, i. « estre fan-
« tasque. »

Un *mouchoir* sans ourlet, i. « du papier à se
« torcher le derriere. »

**Moitillons* il fait beau secher, i. « beuvons. »

**Moudre* de coups, i. « donner quantité de coups,
« battre excessivement. »

Cela est jetté en *Moule*. Voyez à *Jetter*.

Cela ne se jette pas en *moule*, i. « cela ne se fait
« pas si facilement ou proprement. »

*Donner du potage aux *moules*, i. « faire mau-
« vaise mine, tourmenter, traiter mal une per-
« sonne, » vulg.

*Le *moule* du bonnet ou du chapperon, i. « la
« teste. »

*Le *moule* du pourpoint, i. « le corps. »

*Y laisser le *moule* du pourpoint, i. « mourir. »

*En faire *mouler*, i. « mal traiter une personne. »

*Son *moulin* va tousjours, i. « il mange sans
« cesse. »

*Il est vestu comme un *moulin* à vent, i. « vestu
« de toile, » vulg.

*Le *moulin* est fermé les asnes se battent ou se
« joïent, « cecy se dit, lors qu'on voit joïer quelques
« personnes ensemble, » vulg.

Tirer l'eau à son *moulin*. Voyez à *Eau*.

*Il y a encore quelque autre *moulin* à tourner,
i. « quelque chose de plus à faire. »

• qui ne peut mordre à un *moulin* aille à l'autre,
i. • qui ne se peut accommoder en un lieu cherché
• ailleurs. »

• Tirer d'un sac double *mouture*, i. • double profit
• d'une mesme chose. »

Le corps tout *moulu*, i. • fatigué. Item, battu de
quantité de coups. »

Couleur *mourante*, i. • pale. »

• *Mourir* comme les melons ou les citrouilles, la
semence dans le corps, i. • mourir vierge. »

Il *mouroit* de faim dans une bonne ville, i. • il
• n'a point d'adresse pour gagner sa vie. »

• Ce seroit dommage qu'il *mourust* le vendredy,
• cela se dit d'une personne qui a le ventre gros.
• Nostre vulgaire adjouste : il y auroit bien des
• trippes perduës. »

La parole ne luy *meurt* pas dans la bouche, i.
• il est eloquent. »

Ou j'en *mourray* à la peine, i. • je feray tous mes
• efforts afin de me vanger, ou pour obtenir ce que
je desire. »

Mourir sur les coffres, i. • mourir miserablement
• en suivant la cour. »

• Aussi tost *meurt* veau que vache, i. • une jeune
• personne meurt aussi tost qu'une vieille, » vulg.

• Vous me faites *mourir*, i. • vous me fâchez de
• parler de la sorte. »

Il en *meurt*, i. • il en est extrêmement amou-
reux. »

• Donner sur le *mourre*, i. • un soufflet ou une
• gourmade. »

Mousse. Voyez à *Mouche*.

• Jamais tu n'accueilleras *mousse*, i. • tu n'espar-
• gneras jamais rien. »

Il n'y a point de *mousse* c'est tout jeune bois,
• allusion impertinente du vulgaire de *mousse* à
• *monsieur* dont il se sert, pour dire qu'il n'est pas
• besoin d'appeller *monsieur*, une personne qui
• n'en merite pas le titre. »

La *mousse* luy est creüe au gosier, i. • il n'a
• mangé de long temps. »

Relever la *moustache* à quelqu'un, i. • le frapper
• au visage. »

Quand vous auriez la *moustache* encore mieux
relevée, i. • quand vous seriez plus puïssant ou
• plus mauvais que vous n'estes. »

Ces gens là ont la *moustache* bien relevée, i. • ils
• sont bien attrapez, bien estonnez. »

• De la *moustarde* après le disner, i. • une chose
• hors de temps. »

• S'amuser à la *moustarde*, i. • s'arrester à une

• chose de peu de consequence ; passer son temps
• inutilement. »

• Les enfans en vont à la *moustarde*, i. • l'affaire
• est connue de tout le monde. »

• Baveux comme un pot à *moustarde*, i. • un
• homme qui bave fort, » vulg.

• De la *moustille*, i. • de la moustarde, mot fait à
plaisir. »

Garder les *moutons* à la lune. Voyez à *Garder*.

Retournons à nos *moutons*, i. • revenons à nostre
• premier discours. »

C'est un *mouton* de Berry, il est marqué sur le
nez. • pour dire qu'une personne à un coup ou
• une balafre sur le nez. »

• Il luy semble bien que luy ce n'est pas *moy*, i.
• il est glorieux. »

• Y a-t'il *moyen* de moyenner, i. • y a-t'il lieu de
• faire ou d'obtenir quelque chose, » vulg.

Avoir le *moyen*, et avoir des *moyens*, i. • des
• biens ; estre riche. »

M U

• Il est en *muc*, i. • il a la maladie vénérienne. »

• Un *muquet*, i. • un mignon de dames, un qui fait
• le beau. »

Muguetter une fille, i. • luy faire l'amour. »

• Il va sur *mule*, i. • par allusion, il a les mules
• aux talons. »

Vieille *mule* à frein doré, i. • une vieille femme
• parée. »

• Il y a perdu ses *mules*, i. • il est demeuré en-
foncé bien avant dans l'affaire. »

Il ressemble à la *mule* du pape, il ne boit qu'à
ses heures, i. • il est reiglé en ses repas. Item, il
• est fantasque. »

Bonne *mule* mauvaise beste, belle femme mau-
vaise teste. »

Une *mule*, i. • une femme sterile. »

Opiniastre comme une *mule*, i. • fort opiniastre. »

• Brider la *mule* aux despens d'autrui, i. • se
• fournir de ses necessitez aux despens des autres. »

Ferrer la *mule*. Voyez à *Ferrer*.

• Faire tenir la *mule*, et faire garder le *mulet*, i.
• faire attendre long-temps à une porte, » vulg.

• *Moutillon* de gueulle, i. • des viandes. »

• Il luy faudroit un *mur* ou un *mary*, i. • il la fau-
droit marier ou la faire religieuse. »

• Un *musard*, i. • un homme lent, qui s'amuse
• par tout, » vulg.

*Muscau de chien, « c'est une allusion impertinente à *musicien*. »

*Tel refuse qui apres *muse*, i. « tel ne veut pas recevoir en un temps, qui voudroit bien puis apres, el ne peut. »

Musique enragée, ou bien, *musique* de saint In-

nocent, i. « musique discordante, ou fort mauvaise.

*Je suis le *musnier* j'abreuve les asnes, i. « je paye pour toute la compagnie, j'ay perdu pour tous, » vulg.

*Fantasies *musquées*, i. « extravagances. »

N

NAT

N A

Il *nage*, i. « il est extremement aise. »

A la *nage*, i. « en nageant. »

*Estre tout à *nage*, i. « tout mouillé de sueur, » vulg.

Nager entre deux eaux. Voyez à *Eau*. « Item, estre entre-deux dangers. Estre en suspens. »

Il n'est que de *nager* en grand eau. Voyez à *Eau*.

*Il *nage* comme une pierre, ou comme une coignée desmanchée, i. « il va au fond de l'eau au lieu de nager. »

*Du *nanan*, mot enfantin, i. « de la viande. »

Aller à *Naptes* sans passer les monts, i. « prendre la maladie vénérienne. »

**Naquetter*, i. « branler la queue, claquer des dents. Item, prendre garde, rendre des services avec grande submission. »

**Nargue*, mot pour se moquer d'une personne qui nous demande, i. « rien. »

Narquois, i. « un fin gueux: un meschant fripon, un rusé. »

Parler *narquois*, i. « parler le langage des gueux. »

**Nasiller*, i. « naiser, s'amuser, faire lentement, » vulg.

*Le *natureau*, mot de raillerie, i. « la nature ou le naturel, » vulg.

*C'est le *natureau* de la beste, elle leve la queue quand elle veut pisser, i. « c'est sa coustume, c'est son habitude, » vulg.

NET

Une fille qui a le bas du ventre fait comme un *naveau*, i. « un garçon, » vulg.

N E

*Il est *né* coiffé, i. « il est heureux, » vulg.

*Il est *né* le samedi, il aime besogne faite, i. « il est paresseux, » vulg.

*Il est *né* au dimanche, i. « il ne veut point travailler, » vulg.

*Des *nefftes*, « on se sert de ce mol. pour derision d'une personne qui demande, ou qui propose quelque chose, » vulg.

*De la *neige*, « idem. »

*De *neige*, « se dit par mespris de toutes sortes de choses; comme, *demoiselle de neige*, *medecin de neige*, et ainsi des autres, » vulg.

Quand la *neige* est sur la montagne, le bas est bien froid, i. « quand un homme a les cheveux blancs. »

Il a *neigé* sur sa teste, i. « il a les cheveux gris ou blancs. »

Estre au *net*, i. « n'avoir plus de biens. »

Mettre au *net*, i. « copier une esriture. Item, « oster ou gagner tout l'argent d'une personne. »

*Boire *net*, i. « boire tout ce qu'il y a dans le verre. »

*Dire tout *net*, i. « dire librement et hardiment. »

*Faire tout *net*, i. « manger tout ce qu'il y a. Item, prendre tout. »

'Il est *net*, i. « il n'a plus d'argent. »
 'Rompu tout *net*, i. « tout à fait rompu. »
 'Net, « qui se dit d'une marchandise, i. sans fard. »
 En sortir ses braves *nettes*. Voyez à *Braves*.
 'Nettoyer une personne, i. « luy gagner tout son argent. »
 Cheval *neuf*, i. « qui n'est point dressé, qui n'a jamais servy. »
 'Il est bien *neuf*, il durera long temps, i. « il n'a point d'expérience. » vulg.
 'Nez d'as de trefle, « un nez gros et plat. »
 'Nez de pied de marmite, « idem. »
 'Nez de pompette, i. « long. »
 Il a bon *nez*, i. « il sent ; il connoist, il s'aperçoit facilement, il est fin. »
 'Il a eu bon *nez*, i. « il s'est aperceu de la fraude. »
 Item, il a bien fait de n'aller pas. »
 'Avoir le *nez* cassé, i. « estre en mauvais estat. »
 'Elle a le *nez* tourné à la friandise, i. « elle a la mine d'une garce. »
 'Ils ont le *nez* fait comme des sergens, i. « ce sont des sergens. »
 Mettre le *nez* dedans un livre, i. « lire dedans. »
 Bailler sur le *nez* du roy, i. « faire de la fausse monnoye. »
 Ce que vous dites n'a point de *nez*, i. « n'a point d'apparence, n'est pas trop bon. »
 'Nez de cire, i. « une chose que l'on peut accommoder à sa fantasie. »
 S'arracher le *nez* du visage, i. « se faire affront à soy mesme. »
 'Il m'a donné du monsieur par le *nez*, i. « il m'a appelé monsieur. »
 Donner du *nez* en terre, i. « tomber ; se ruiner ; tomber en necessité. »
 'Avoir un pied de *nez*, i. « estre ou demeurer fort estonné. »
 'Il luy a dit à son *nez*, i. « en sa présence. »
 Fermer la porte au *nez*, i. « ne pas laisser entrer une personne, fermer la porte fors que l'on veut entrer. »
 Regarder une personne au *nez*, i. « la regarder « effrontement. »
 'C'est pour vostre *nez*, autrement, ce n'est pas pour vostre *nez*, i. « vous n'aurez pas ce que vous demandez. »
 Jetter aux *nez*, i. « reprocher. »
 Refaire son *nez*, i. « faire bonne chere, et devenir gras. »

Fourrer ou mettre son *nez* par tout, i. « se mesler de toutes sortes d'affaires, s'enquerir trop curieusement. »
 Mener par le *nez*, i. « amuser une personne, la persuader. »
 'Prenez vous par le *nez*, i. « on se sert vulgairement de cette façon de parler, pour donner à entendre à un autre qu'il est taché du mesme vice dont il nous accuse. »
 'Prendre son *nez* pour ses fesses, i. « se mesprendre ; prendre une chose pour l'autre. »
 Prendre au *nez*, « qui se dit des senteurs ou choses fortes, comme la moustarde. »
 Regarder qui a le plus beau *nez*, i. « s'amuser à regarder à une porte. »
 'Si on luy tordoit le *nez*, il en sortirait du lait, i. « il est jeune, et sans experience. » vulg.
 'Il ne voit pas plus loin que son *nez*, i. « il n'a point de prevooyance, » vulg.

N I

'La place du *niais*, i. « au milieu de la table. »
 'C'est à faire à des *niais*, i. « je ne feray pas ce que vous desirez ; je ne suis pas si sot ; vous ne m'attrapperez pas, » vulg.
 'Niais de Soulogne qui s'abuse à son profit, i. « un homme rusé qui fait tout à son avantage. »
 'A chaque oiseau, son *nid* luy semble beau, i. « chacun trouve agreable ce qu'il luy appartient. »
 'Venu à *nid* de chien, i. « ruiné. »
 Il n'y a plus que le *nid*, i. « la personne est eschappée : il n'y a plus rien à prendre. »
 'Le sieur de *Nigaudis*, et
 Le sieur de la *Nigaudiere*, i. « un sot, un badin. »
 'Aller à *Niort* ou bien, prendre le chemin de *Niort*, i. « nier. »

N O

Trouver le *navet* de l'affaire, i. « en découvrir le fonds ou l'intelligence. »
 Faire *noir*, i. « le temps estre obscur. »
 'Regarder *noir*, i. « regarder d'un œil plein de colere. »
 'Vendre du *noir*, i. « se moquer d'une personne ; en donner à garder, » vulg.
Noir comme poivre, i. « fort noir. »
 Humeur *noire*, i. « melancolique, facheuse. »
 Ame *noire*, i. « meschante sans conscience. »
 'Il est *noire* nuit, i. « tout à fait obscure, » vulg.

Action *noire*, i. « mauvaise action. »

*Bestes *noires* par metaph. i. « des pulces. »

*Appeller les choses par leur *nom*, i. « dire les choses, ou sales ou honnestes, sans les desguiser. »

*J'ay un *nom* aussi bien qu'un ciron, i. « vous me devez nommer en m'appellant, et non pas me crier hola, chose, etc. » vulg.

*Avoir tousjours le *nom* de Dieu à la bouche, i. « blasphemer pour l'ordinaire. »

Je ne sers que de *nombre*, i. « je suis inutile, je suis incommode en ce lieu : je ne suis pas considerable. »

*Un *non* sunt, i. « un chastré. Le vulgaire le prononce *nonson*. »

Les *nopees* des chiens, i. « quantité d'os à manger. » Item, « l'acte charnel. »

*Estre *Normand*, i. « fin, rusé. » Item, « se desdire de sa parole. »

*Il ressemble les *Normands* il a son dit et son desdy, i. « il se desdit facilement. » vulg.

Comme si tous les *notaires* y avoient passé, i. « la chose est tres assuree et resoluë. »

Changer de *note*. Voyez à *Changer*.

A basse *note*, i. « qui ne fait gueres de bruit. »

*Vous ne sçavez qu'une *note*, i. « vous ne chantez qu'une mesme chose : vous faites tousjours le mesme discours. » vulg.

*Vous n'avez qu'une *note*, « idem. »

Noüer la partie avec quelqu'un, i. « conclurre, contracter, resoudre. »

Bien ou mal *nourry*, i. « bien ou mal appris, civil ou incivil. »

*Il est bien *nourry*, i. « il est saoul, » vulg.

*Il est aisé à *nourrir*, « idem. »

*Il ne le vouloit pas *nourrir*, i. « il avoit volonté de le tuer, il l'a tant battu qu'il est presque mort. » vulg.

*Je sçay de vos *nouvelles*, i. « je sçay de quelle nature vous estes, je vous connois. J'ay appris les mauvaises actions que vous avez faites. »

Tu es bien aise d'entendre des *nouveltes* de ta mere, « cela se dit à un que l'on appelle fils de putain. »

N I

Nud comme la main, i. « tout nud. »

*A cul *nud*, i. « le cul contre terre, » vulg.

A *nud*, i. « clairement. »

La *nuée* a crevé, i. « le mal-heur est tombé dessus nous. »

Il entend le *numero*, i. « il est expert, il n'est pas ignorant. »

N Y

Nymphe potagere, i. « une servante de cuisine. »

Une *nymphe* de Guinée, i. « une noire et laide. »



OBE

O

Il y sert comme d'un *o* en chiffre, i. « il n'y sert de rien. »

O B

**Obeïr*, i. « se plier facilement comme le cuir, etc. »

ODI

Une personne *obligeante*, i. « un notaire. »

O D

Cela est de mauvaise *odeur*, i. « cela est deshoneste et difficile à supporter. »

Les comparaisons sont *odieuses*, i. « qu'il ne

« faut pas qu'une personne de basse extraction
« fasse comparaison avec un grand. »

OE

Voir de bon *œil*, i. « accueillir une personne.
« l'affectionner. »

Voir de mauvais *œil*, i. « hayr. »

*Avoir un *œil* aux champs et l'autre à la ville, i.
« prendre garde à deux choses en un mesme
« temps. »

*L'*œil* des tailleurs, i. « le coffre. Ils jurent de
« n'avoir non plus d'estoffe de reste qu'il en peut
« tenir dans leur œil, » vulg.

*Soufflez moy dans l'*œil*, « eela se dil à un valet
« qui retourné de la cave, pour sçavoir s'il n'a
« point ben de vin. »

L'*œil* du maistre engraisse le cheval, i. « qu'il
« faut prendre garde soy mesme à ses affaires. »

Ouvrir les *yeux* d'estonnement, i. « estre fort
« estonné. On dit aussi, ouvrir les *yeux* grands
« comme une saliere. »

*Il a plus grands *yeux* que grand' pance, i. « il
« y a plus de viande sur la table qu'il n'en sçauroit
« manger, et toutefois il croit de n'en avoir pas
« assez, » vulg.

*Il veut que l'on fasse cela pour ses beaux *yeux*,
i. « il croit que l'on y soit obligé sans qu'il doive
« rien payer, » vulg.

*Tel a beaux *yeux* à la teste qui n'en verra pas
la feste, i. « tel est bien sain qui ne vivra pas jus-
« ques à ce temps là, » vulg.

**Yeux* bordez d'escarlatte, i. « rouges tout au-
« tour. »

*Elle est sur ses *œufs*, ou bien, elle pond sur ses
œufs, i. « elle est à son aise, elle a des commoditez, »
vulg.

*Elle sent desja ses *œufs*, i. « elle a desja de la
« gloire ou du ressentiment, » vulg.

*Il est fait comme quatre *œufs*, i. « mal fail, de
« mauvaise grace, » vulg.

Il est plein comme un *œuf*, i. « tout plein, fort
« remply. »

*Il ne sçauroit pas tourner un *œuf*, i. « il est fort
« ignorant et mal adroit, » vulg.

Elle passerait sur des *œufs* sans les casser, i.
« elle marche fort legerement. »

Mettre toutes sortes de pieces en *œuvres*. Voyez
à *Besogne*.

Maistre des hautes *œuvres* et maistre des basses
œuvres. Voyez à *Maistre*.

*Maistre Gonin n'y feroit pas *œuvre*, i. « rien

« n'approche de cela, cela est bon sans comparai-
« son, il est impossible de mieux faire, » vulg.

OF

Peu de chose en fera l'*office*, i. « nous en serons
« quitte pour peu de despence. »

Officier de la courtre espée, i. « coupeur de
« bourses. »

Officier du port au foin, « idem. »

Officier de la Samaritaine, i. « macquereau. »

*Adressez ailleurs vos *offrandes*, i. « adressez
« vous à une autre personne : respone des filles à
« ceux qu'elles refusent en amour, » vulg.

*A l'*offrande* qui a devotion, i. « approchez vous ;
« venez manger ou boire si vous en avez la vo-
« lonté. »

OI

*Il y a de l'*oignon*, i. « il y a quelque mal caché ;
« quelque chose qui ne va pas bien, » vulg.

*Croistre comme les *oignons*, i. « en grosseur,
« devenir plustost gros que grand. »

L'*oiseau* S. Luc, i. « un bœuf. »

Leger comme l'*oiseau* S. Luc, i. « lourd, lour-
« daut. »

Il est comme l'*oiseau* sur la branche, i. « en
« branle, en suspens ; en danger, » vulg.

A chaque *oiseau* son nid luy semble beau. Voyez
à *Nid*.

L'*oiseau* s'en est envolé, i. « cet homme s'est
« sauvé, il est eschappé, il a fuy. »

*Plus l'*oiseau* est vieil, moins il se veut deffaire
de sa plume, i. « les vieillards ne veulent point oïir
« parler de mourir. »

*Un *oisson*, i. « une personne simple et mal
« adroïtte. »

*Un *oisson* bridé, i. « un sol. »

Il en est fourny comme un *oisson* de creste, i. « il
« n'en a point du tout. »

*Les *oissons* veulent mener paistre leur mere, i.
« les ignorans veulent instruire les doctes. »

OI

**Olives* de Poïssy, i. « des testicules. »

OM

Ombrage, pour « soupçon. »

S'ombrager, i. « prendre du soupçon. »

Ombreux, i. « soupçonneux. »

Avoir peur de son *ombre*, i. « s'espouventer sans sujet. »

Combattre son *ombre*, i. « se mettre en colere sans occasion. »

Se prendre à son *ombre*, « idem. »

Porter *ombre*, i. « donner du soupçon. Item, faire du dommage, nuire. »

Il est à l'*ombre* de peur du hale, i. « il est en prison. »

Mettre quelque chose à l'*ombre*, i. « l'enfermer, à la serrer. »

Ommetelle des Celestins, i. « bien espaisse. »

« Faire une *ommetelle* dans ses chausses, i. « y descharger l'excrement. »

O X

« Qu'on a chaud en ce temps-cy ma commere, i. « les deux premieres syllabes sont l'equivoque. »

« Qu'on suë en ce temps-cy, « c'est par allusion de syllabes. Et ainsi de plusieurs autres qui sonnent de mesme. »

« Le roy ne seroit pas mon *oncle*, i. « si j'avois des biens en quantité je ne me soucierois de personne. »

« Aller voir son *oncle*, « cela se dit des jeunes mariez, qui s'estans lassez au commencement, se vont promener quelques jours pour reprendre de nouvelles forces. »

« La vigne à mon *oncle*, i. « une vigne où tout le monde prend du raisin sans le payer. »

« Roigner les *ongles* de prés, i. « trailler rigoureusement, retenir avec severité. »

« N'avoir qu'*onze* escus en mariage, « c'est par allusion de syllabes. »

O P

« Cette viande ou cette soupe est *opiniastre*, elle se fait tirer par les cheveux, i. « il y a des cheveux meslez dedans, » vulg.

« Quand *Oportet* vient en place, il n'est rien qui ne se fasse, i. « quand il faut. »

C'est un *oportet* en grosses lettres, i. « il faut. »

O R

« Il est de bas *or* il craint la touche, i. « il a peur d'estre battu. »

« Il dit d'*or* il a le bec jaune. Voyez à *Dire*. Item, « il parle eloquemment. »

L'*ordinaire*, i. « les viandes pour la nourriture d'une famille. »

« L'*ordinaire* la piece de boeuf, i. « grosse viande que l'on mange d'ordinaire en une maison de gens mesnagers, comme du boeuf, etc. »

« Retourner à l'*ordinaire*, i. « retourner vivre en sa maison. »

« Il tient bon *ordinaire*, i. « il se traite fort bien à sa table. il fait bonne chere. »

« L'*Orde* de Jean Guillaume, i. « une corde au col. »

« Une *ordure*, i. « une personne incommode, une personne mal propre, ou desplaisante. »

« Il ne fait gueres d'*ordure* en ce lieu là, i. « il n'y demeure gueres, » vulg.

« Il y a de l'*ordure* à sa fleute, i. « il y a quelque manquement en son fait, » vulg.

« Vin à une *oreille*, i. « qui est bon parce qu'on ne secoue qu'une oreille pour approuver une chose. »

« Vin à deux *oreilles*, i. « fort mauvais. L'on secoue les deux oreilles pour dire qu'une chose est fort mauvaise. »

« Se faire tirer l'*oreille*, i. « ne pas faire volontiers une chose, se faire prier. »

« Avoir l'*oreille* d'un prince, i. « estre escouté facilement de luy. »

« Donner sur l'*oreille*, i. « envyrer. »

« Il a les *oreilles* bien longues, i. « il est fort abbatu de travail, et principalement de celui de Venus. Item, c'est un asne ou ignorant. »

« Entrer par une *oreille* et sortir par l'autre, i. « ne pas demeurer en la memoire. »

« Passer en *oreilles* d'asne, « idem. »

« Prester l'*oreille*, i. « escouter. »

« Fermer l'*oreille*, i. « ne vouloir pas escouter. »

« Faire la sourde *oreille*, i. « faire semblant de ne pas oïr. »

« Il a rapporté ses deux *oreilles*, i. « il est revenu sain et saul, » vulg.

« Il en a jusqu'aux *oreilles*, i. « il y est fort avant. »

« L'*Orfèvre* en cuir, i. « savetier, » vulg.

« Fille d'*orfèvre* qui a le nez gravé, i. « qui a le nez gaslé de petite verole, » vulg.

« Faire ses *orges*, i. « faire bien ses affaires, gagner beaucoup, » vulg.

« Jouer des *orgues*, i. « faire l'acte venerien. »

« Jouer des *orgues* de Turquie, « des dents, i. manger. »

- dire d'*orgues*, « parler fort à son aise, dire facilement sans considérer. »
- *Compere d'*oribus*, i. « un amy en apparence. »
- *De la poudre d'*oribus*, i. par raillerie, « un remede sans effet, une chose de rien, » vulg.
- *Un juge dessous l'*orme*, i. « un juge de village. »
- *Advocat dessous l'*orme*, i. « un jaseur, un avocat ignorant. »
- Saigner une femme entre les deux gros *orteils*, i. : coucher avec elle : faire l'acte venerien. »

O S

- Perdre la chair pour les *os*, i. « une bonne chose pour une mauvaise. »
- A un bon chien ne tombe jamais un bon *os*. Voyez à *Chien*.
- *L'*os* du maistre clerc, « un certain petit os qui se trouve au dessous du manche d'un gigot, » vulg.
- *Il ne fera jamais vieux os, i. « il ne vivra pas longtems. »
- Les *os* luy tombent de la main, i. « les dez. »
- *Comme un *os* dans la gueule d'un chien, i. « à propos, » vulg.
- Donner les *osselets*, « nos sergens se servent de ces osselets pour lier la main d'un homme qu'ils veulent mener en prison. »
- Battre le tambour à coups d'*osselets*, i. « jouer aux dez sur un tambour. »

O U

- ou* la bonne femme vendit son coq. Voy. à *Cocq*.
- *Faire manger des *oubliés*, i. « oublier de donner à manger, » allusion.
- **Soublier*, i. « faire une grande faute. »

*Il est bien fol qui s'*oublie*, « cela se dil en souillant du bien à antruy et en mesme temps à soy mesme. »

*Petite *oüe*. Voyez à *petite Oye*.

- Mener l'*ours*, i. « pratiquer fort en un lieu.
- *Item, faire une profession infame. »
- *Un meneur d'*ours*, i. « un infame ; un frippon ; un trompeur, » vulg.
- *Il a monté sur l'*ours*. Voyez à *Monter*, i. « il n'est pas homme qui s'espouvente facilement. »

L'*outil*, i. « le membre viril, » vulg.

Fol *outré*, i. « grand fol. »

- Il est vilain tout *outré*, i. « grandement avare. »
- *Il a dil lout *outré*, i. « le mot qui commence par F. » vulg.

C'est *ouvrage* de peintre, i. « une fille belle de loin et laide de prés. »

Homme *ouvert*, i. « franc, liberal. »

Visage *ouvert*, i. « gay, qui tesmoigne la franchise d'une personne. »

*Un bon *ouvrier*, i. « un bon compagnon. »

*Il est bon *ouvrier*, il met toutes sortes de pieces en oeuvre. Voyez à *Besogne*.

*Un meschant *ouvrier* ne trouve jamais de bons outils, i. « une personne mal adroite ne se sert de rien à propos. »

Ouvrir l'escaille, i. « despucler une fille. »

O Y

Petite *oye* de volaille, i. « la teste, les ailes, le col, les pieds, le gisier, etc. »

Petite *oye* d'habil, i. « des jarretieres, des esguillettes, un cordon de chapeau, etc. »

*Ferrer les *oyes*, i. « perdre son temps. »

Plumer l'*oye* sans la faire crier, i. « attrapper subtilement le bien d'autrui. »

P

PAI

P

*Sept *p* sous un *p*, i. « poüils, pulces, punaises, pauvreté, patience, petite portion que les escoliers endurent sous un pedant. » vulg.

P A

*Le *pacquet* s'adresse à luy, i. « c'est luy que l'on attaque, ou que l'on picque, » vulg.

*Donner le *pacquet* à quelqu'un, i. « répondre à propos; picquer en paroles; gausser une personne. »

*Hazarder le *pacquet*, i. « hazarder une affaire, » vulg.

*Trousser ou plier son *pacquet*, i. « s'en aller, fuir. »

Se renvoyer le *pacquet* l'un à l'autre, i. « les debtes de l'un sur l'autre. »

Effronté comme un *page* de cour, i. « grandement effronté. »

Estre hors de *page*. Voyez à *Hors*.

*Une *pagnotte*, i. « un pollron, » vulg.

**Paillarder*, par allusion, i. « coucher sur la paille. »

La *paille* entre deux, i. « d'accord. »

Rompre ou briser la *paille*, i. « dissoudre l'amitié, rompre la bonne intelligence. »

Estre en à la *paille* jusqu'au ventre, i. « estre fort à son aise, avoir quantité de biens. »

*Mettre de la *paille* dans ses souliers, i. « s'enivrer, » vulg.

*Homme de *paille*, par mespris, i. « de peu de consideration. »

*Ostez moy celle *paille*, i. « retirez moy de ce danger, destournez ce mauvais affaire. »

x.

PAI

Rats en *paille*, i. « dans la confusion, dans le desordre. »

*Il y a plus de *paille* que de grain, i. « plus d'apparence que de beauté. »

Avoir d'autre *paille* au bec, i. « d'autres affaires par les mains. »

*Estre sur son *paitter*, i. « chez soy. »

*Un chien est bien fort sur son *paitter*, i. « un homme est bien fort chez soy, ou dans son pays. »

Pain à chanter, i. « des hosties. »

Pain coupé n'a point de maistre, « ce cy se dit en prenant le pain d'un autre à table. »

*C'est *pain* benit, i. « c'est bien employé, il meritoit bien d'estre traité de la sorte. »

*Le *pain* des pauvres gens, i. « l'acte charnel, » vulg.

Il est meilleur que le bon *pain*, par ironie, i. « il n'est pas trop bon. »

*Il est connu comme le *pain*, i. « connu de tout le monde, » vulg.

*Nostre *pain* est tendre ou nostre *pain* ne se gaste pas, i. « retirez vous, vous n'avez que faire de nous venir escorniffler. Le commencement dit, « *Dieu vous soit en aide*, » vulg.

Avec du *pain* et du vin il fera quelque chose, i. par ironie, « il n'a pas l'adresse de gagner sa vie. »

Emprunter un *pain* sur la fournée, i. « coucher avec une fille avant que de l'avoir espousée. »

*Estre par delà le *pain*, i. « n'avoir plus de pain au logis. »

Pain benist d'Escosse, i. « du foye de boeuf. »

*Il a beau cacher son *pain* benist, i. « il a la bouche bien grande. »

*Il scait mieux que son *pain* manger, i. « il a quelque experience, » vulg.

*Il ne scait pas son *pain* manger, i. « il est ignorant, » vulg.

- Il ne veut pas manger du *pain* moisy. i. « il ne veut point espouser une vieille. »
- Manger du *pain* du roy. i. « estre en prison ou en galere. »
- *Manger son *pain* blanc le premier. i. « faire bonne chere au commencement, et mauvaise à la fin, avoir du bien et puis de la peine, » vulg.
- Laisser manger son *pain*. i. « souffrir d'estre mal traité, estre lasche. »
- Rendre *pain* pour foïace, i. « rendre la pareille. »
- Avoir la teste faite comme un *pain* de sucre. i. pointué. »
- Au *pain* et au couteau. i. « grandement familier. »
- Manger son *pain* en son sac. i. « manger seul comme un gourmand. »
- C'est trop mangé d'un *pain*. i. « qu'il faut changer de lieu ou de maistre. »
- Mettre le *pain* en un four froid. i. « employer une chose mal à propos. »
- Crouste de pasté vaut bien *pain*. i. « que l'on peut manger de la crouste de pasté à faute de pain. »
- Aller du *pair*. i. « estre égalé. »
- Se tirer ou sortir hors du *pair*. i. « sortir hors de l'embaras, hors du danger, hors du dommage. »
- Entendre le *pair*. et la preze. i. « estre habile. » estre subtil ou rusé. »
- *C'est une autre *paire* de manches. i. « l'affaire n'est pas semblable, » vulg.
- *Accommodez vous le *pays* est large. « cela se dit à un homme qui prend librement une place en un lieu, ou qui se soïait de quelque chose sans la demander, » vulg.
- **Pays*. i. « homme du mesme pays. »
- Il est au *pays* de par delà. i. « bien loing : ou en l'autre monde. »
- Courir le *pays*. i. « voir le monde. »
- Envoyer au *pays* bas. i. « boire, avaller. »
- Il est bien de son *pays*. i. « il est naïs. Item, il a tort de faire ce qu'il fait, » vulg.
- Gaigner et tirer *pays*. Voyez à *Gaigner*.
- *Envoyer *paistre*. i. « chasser une personne, » vulg.
- Paistre* de paroles. i. « amuser. »
- La *païe* de la maison. i. « l'acte venerien. »
- *Faire du *paladin*. i. « faire le grand. »
- Marchandise du *palais*. i. « qui n'est pas trop bonne. Item, quelque chose à manger. »
- Il est feste au *palais*. i. « il est jeusne. »
- Souris du *palais*. i. « advocats, procureurs, etc. »
- *Faire le *petalau*. i. « faire le grand. Le mot semble composé de *pal-allant*, un qui marche droit comme un *pal*. »
- *A la barbe du *palefrenier* qui pense la beste, cecy se dit à une personne qui rolle ou qui pette, » vulg.
- *Envoyer à *Pampelune*. i. « chasser une personne rudement, l'envoyer bien loing, » vulg.
- *Se *panader*. « mot vulgaire. i. faire le paon, » estre superbe. »
- **Panadour*. mot gascon. i. « larron. »
- *Après la *pance* vient la dance. i. « apres avoir bien mangé ou beu, l'on veut passer à d'autres excès. »
- *C'est grand mercy *pance*. « c'est à dire que l'on nous donne ce que l'on ne veut point. »
- Il creve dans ses *paneaux*. i. « il est en une extrême colere, » vulg.
- *S'aller froter le cul au *panicaut*. i. « aller perdre son temps inutilement. »
- Couvrez le *panier* que le macquereau ne s'essente, « raillerie pour dire à un homme qu'il se couvre ou mette son chappeau. »
- Il est sot comme un *panier* percé. i. « c'est un grand badin, » vulg.
- *Qui fait un *panier* fait bien une hotte. i. « celuy qui fait une mauvaise action en peut bien faire une autre. »
- *Adieu *panier* vendanges sont faites, « pour dire qu'une chose est perduë, » vulg.
- Le pire du *panier*. i. « le plus meschant de tous. »
- *Ses *paniers* sont plains. i. « il est prest, il est expédié. »
- C'est un *paon*. i. « un glorieux. »
- Faire le *paon*. i. « demarcher superbement. »
- *En *Papagosse* où les chiens chient de la poix. i. « en un lieu inconneu, » vulg.
- *Nous eussions fait un *pape*. i. « nous avons rencontré en un mesme dessein ; nous avons dit la mesme chose en un mesme temps. »
- *En *papetard*. i. « un hypocrite. »
- **Papetarder*. i. « estre hypocrite. »
- Vous esles sur mes *papiers*. i. « vous me devez de l'argent. »
- Le *papier* souffre tout. i. « l'on escrit tout ce que l'on veut, bien que faux. »
- Il est escrit sur le *papier* rouge. i. « il a desja commis une faute, il est desja marqué pour estre puny. »
- Vin *papier*. i. « vin blanc, un certain Suisse l'appelle ainsi, parce que l'enseigne estoit de papier. »

Faire comme les *papillons* se brusler à la chandelle. Voyez à *Brusler*.

Paquet. Voyez à *Pacquer*.

Par cy par là, i. « en un lieu ou en un autre, en un endroit ou en un autre. »

« Il m'a dit *par cy par là*, i. « il m'a parlé confusement et sans suite. » vulg.

« Le *par dessus*, i. « ce que l'on donne de surplus. »

Si vous le prenez *par là*, i. « si vous voulez le prendre de la sorte, si vous voulez l'entendre ainsi. »

Prendre *paradis* par fumée, i. « jousner. »

Avoir esté à la porte de *paradis*, i. « bien pres de mourir. »

Allonger le *parchemin*, i. « tenir un affaire en longueur; différer; estendre un discours. »

Gentil-homme de *parchemin*, i. « qui a ses lettres de noblesse depuis peu de temps. »

« Je m'en rapporte au *parchemin* qui est plus fort que le papier, i. « je me remets à ce qui est de la vérité de l'affaire. » vulg.

Il a eu sur le *parchemin* de nature, i. « il a eu le foie. »

Vous gaignez les *pardons*, « vous visitez les pauvres, compliment du vulgaire. »

Pardonnez luy il ne sçait ce qu'il fait, i. « il est simple, il est sot, il est innocent. »

« *Parent* de David qui joüe de la harpe, i. « l'aron. »

« Il est *parent* d'un roulier d'Orleans nommé Ginguet, i. « ce vin est fort petit et mauvais. »

Parent de Moÿse, i. « cornard. »

« Il semble qu'il ait mis tous ses *parens* en terre, i. « il est extrêmement triste. »

La *parenté* des hannetons, i. « gens qui commettent adultere et se disent pareus. »

Parer les coups, par metaphore, i. « répondre pour un autre, empescher qu'on ne le traite mal. »

« Prendre *Paris* pour Corbeil, i. « se mesprendre. » vulg.

Faire comme on fait à *Paris*, i. « laisser pleuvoir. »

Paris n'a pas esté fait en un jour, i. « que les choses se doivent faire avec patience. »

C'est bien *parlé* à vous, i. « vous dites bien. » Iron.

Le beau *parler* n'escorche pas la langue, i. « qu'il est bon de parler avec douceur. »

Parler à cheval, i. « commander absolument. »

« *Parler* à son procureur, i. « descharger son ventre. » vulg.

Parler à un homme, « idem. »

« *Parler* à canabot, i. « dormir. » vulg.

« *Parlez* à cet asne il vous respondera des pets, i. « parlez à un ignorant vous n'en tirerez point de raison. » vulg.

Il trouvera bien à qui *parler*, i. « il rencontrera une personne qui le traittera comme il le merite. » Item, il aura bien de la peine. »

Parler du bout des lèvres, i. « delicatement, mi-gardement, sottement. »

Parler des grosses dents. Voyez à *Dents*.

Parler entre ses dents, i. « indistinctement. Item, « grommeler, marmotter. »

Parler du nez, i. « avoir un son de voix qui passe par le nez. »

Il faut *parler* françois, i. « il faut dire librement. »

Parler Phœbus, i. « faire le beau discoureur. »

Parler en maistre, i. « commander arrogamment. »

Parler comme un oiseau en cage, ou bien, comme un perroquet, i. « ne sçavoir ce que l'on dit. »

Parler à tastons, i. « sans fermeté, sans science. »

Parler à boulevuë, i. « inconsiderement. »

Je suis de deux *paroisses*, « cecy se dit à table lors que l'on mange des deux costez, que l'on met la main en divers plats. »

« Cette paire de bas ou de manches est de deux *paroisses*, i. « de deux couleurs. » vulg.

« De la *paroisse* saint Jean le rond, i. « yvre. Par allusion de *rond*, qui signifie la mesme chose. »

Donner la *parole*, i. « promettre. »

Il a perdu la *parole*, i. « il ne vent pas resoudre quand on luy demande quelque chose. Item, il boit. »

Une *parole* attire l'autre, i. « que l'on parle beaucoup insensiblement. »

De vostre *parole* vous souviene, « c'est quand on interrompt un homme en son discours. »

Que le vin ne manque non plus que la *parole*, i. « que nous en ayons en quantité. »

Il ne se laisse pas payer de *paroles*, i. « il vent des effects. »

Parole ne pue point, « on se sert de ces mots pour excuser une parole deshonneste. »

Les belles *paroles* n'escorche pas la langue. Voyez à *Parler*.

Les *paroles* luy croissent à la bouche, i. « il est eloquent. »

‘C’est vostre grace mon *parrain*, » le vulgaire dit cecy lors qu’il ne peut pas faire ou approuver quelque chose. »

‘Faire la *part* au plus jeune, i. » prendre presque tout un bien ou autre chose, et n’en laisser guerres aux autres. »

‘Je n’en jette pas ma *part* aux chiens, i. » j’y pretends quelque chose, j’en veux estre. » vulg.

‘Je vous en quitte ma *part*, i. » je ne veux point de ce que vous dites, je ne fay point d’estat de cela. »

Je pren *part* à vostre affliction, i. » j’en ay du ressentiment. »

‘Le *partage* de Montgommery, i. » tout d’un costé et rien de l’autre, » vulg.

Faire un *parterre*, i. » tomber. » Allusion.

Prendre un homme à *partie*, i. » attaquer. »

Bresser une *partie* à quelqu’un, i. » luy preparer quelque embusche. »

Estre de la *partie*, i. » de la compagnie, assister, aider en une chose. »

Il a de belles *parties*, i. » vertus, ou sciences. »

qui n’entend qu’une *partie* n’entend rien, i. » qu’il faut entendre l’une et l’autre personne pour sçavoir la verité d’une chose. »

Il a affaire à forte *partie*, i. » à faire à une personne qui scait respondre, qui entend bien son fait, qui est puissante. »

Remettre la *partie*, i. » remettre une affaire à un autre temps. »

Parties d’apologieaire, i. » dont il faut rabattre la moitié. »

‘Vous avez raison, mais vostre *partie* n’a pas tort, » c’est une responce que l’on fait à une personne qui n’a pas beaucoup de raison et s’efforce d’en faire paroistre beaucoup. »

Cela *part* d’un bon jugement, i. » procede. »

Faire un mauvais *party*, i. » mal traitler. »

Aller le *pas*, i. » aller doucement. »

De ce *pas*, i. » tout maintenant. »

Du mesme *pas*, i. » au mesme temps, au mesme instant. »

Passer le *pas*, i. » mourir. »

Faire passer le *pas*, i. » tuër. » Item, » coucher avec une femme. »

Retourner sur ses *pas*, i. » en arriere. »

Aller ou marcher sur les *pas* d’autruy, i. » pretendre la mesme chose. »

Aller en *pas* de larron, i. » doucement, sans bruit. »

En *pas* de loup, » idem. »

Pas d’abbé, i. » grave. »

Un *pas* de clere, i. » une grande faulte. »

Cela ne se trouve pas dans le *pas* d’un cheval, i. » ne se treuve pas facilement. »

Un *pas* d’escrevice, i. » en arriere. »

Un mauvais *pas*, i. » un danger. »

Je vous feray aller plus viste que le *pas*, i. » je vous traitteray avec rigueur. »

Plaindre ses *pas*, i. » n’aller pas volontiers. »

Il n’y a qu’un *pas*, i. » c’est fort proche d’icy. »

Marchand de poisson la veille de *Pasques*, i. » qui fait ses affaires trop tard et hors de temps. »

‘Après *Pasques* robillare, i. » nous nous resjoüirons ou referons au beau temps ou quand l’occasion s’en presentera, » vulg.

A Noël au perron, à *Pasques* au tison, » c’est un proverbe qui se dit lors qu’il fait chaud à Noël, » parce que l’on tire une consequence qu’il fera froid à *Pasques*, » vulg.

Passable, i. » mediocrement beau ou bon. »

‘Demander la *passade*, i. » demander l’aumosne. »

Faire le *passage*, i. » preparer une chose pour un autre. »

Un oiseau *passager*, i. » une personne qui demeure fort peu en un lieu. »

Se mettre en *passer*, par metaphore, i. » s’avancer, se mettre en estat de bien veüssir en une chose. »

‘Un *passeroute*, i. » un bon compagnon. »

Passé, i. » aagé, vieil. »

‘Une femme bien *passée*, i. » devenuë fort laide et aagée. »

Passer l’argent, i. » le mettre, le despenser. »

Il veut *passer* pour beau, i. » il ne veut rien payer. »

Passer chemin, i. » avancer. »

Passer une capriolle, » la bien faire. »

Passer par dessus une chose, i. » la considerer legerement. »

Passer maistre, i. » manger tout pendant que l’on est absent. »

Passer par les mains, i. » avoir à faire à une personne. »

Passer par le feu, i. » estre bruslé. »

Passer, « pour, mourir. »
Passer son temps, qui se dit d'une femme, i.
 « se prostituer. »

Cela vous *passé*, i. « surpasse vostre entendement. »

Qui vous *passé* l'eau. Voyez à *Eau*.

C'est tousjours pour *passer* l'eau. Voyez à *Eau*.

Passer par l'esprit, i. « penser, considerer. »

On *passé* bien des pois, « cela se respond lors que l'on propose de faire passer une chose, » vulg.

Il en faut *passer* par là, i. « il faut avoir patience. »

Il faut *passer* par là ou par la fenestre. Voyez à *Fenestre*.

Il veut *passer* pour quelque chose de bon, i. « il n'est pas trop homme de bien et veut estre reputé tel. »

Faire *passer* par les piques, i. « embrasser une femme, coucher avec elle. »

Nous avons *passé* par là, i. « nous avons fait experience. »

Il faut que le notaire y *passé*, i. « il faut assenner l'affaire par un contract. »

Il faut que le prestre ou messire Jean y *passé*, i. « il faut premierement estre mariez ou espousez. »

Se *passer*, i. « devenir vieil. »

Se *passer* qui se dit du fruit, i. « se secher. »

Se *passer* de quelque chose, i. « s'abstenir. »

Se *passer* à peu, i. « se contenter de peu de chose. »

Se *passer* de quelqu'un, i. « n'en avoir pas besoin. »

Vous *passerez* par chez nous, i. « vous aurez quelque jour besoin de nous. »

Il hy *passera* bien loin des costes, i. « il n'en mangera point. »

Mettre la main à la *paste*. Voyez à *Main*.

Homme de bonne *paste*, i. « robuste. »

De grosse *paste*, i. « grossier. »

La *paste* est levée, metaphore, i. « l'erection est faite. »

Il en portera la *paste* au four, i. « il en portera la peine ou le dommage. » vulg.

Il est bon à mettre en *paste*, i. « il est fort mortifié. »

Elle est bonne à mettre en *paste*, i. « elle est grosse et grasse. »

Entrer en la *paste* jusqu'aux coudes, i. « s'employer bien avant en un adaire. »

Ils ont toute la *paste* entre leurs mains, i. « tout l'employ, tous les negoces. »

Ils sont de mesme *paste*, i. « de mesme nature. »

Faire des *pastez* aux cartes, i. « accommoder les cartes pour tromper en jouant. »

Un gros *pasté*, i. « une personne fort grasse. »

Pastez l'hermite, i. « des noix. »

Descouvrir le *pasté*, i. « l'invention, la malice. »

Grier des petits *pastez*, i. « accoucher, » vulg.

Je mangerois des petits *pastez* sur la teste, i. je suis beaucoup plus grand que toy, » vulg.

Le *pasticier* luy garde son argent, i. « il a despensé son argent en pasticeries. »

Il a passé par devant l'huis d'un *pasticier* il a ses hontes perduës, i. « il est effronné, » vulg.

La grosse *pasticiere* des carneaux, i. « une fort grosse femme ou fille. »

En *Patagosse*. Voyez à *Papagosse*.

Dire les *patenostres* du singe, i. « claquer des dents, de colere ou autrement: gronder, grogneter, » vulg.

Dire la *patenestre* à l'envers, i. « maudire. »

Les *patenostres* des bons compagnons, i. « des gaillardises. »

La *patenestre* de la servante en se levant, i. « une saleté, que je laisse à deviner. »

Donner un *patente*, i. « un soufflet, » vulg.

La *patience* du Lombard, « patience par force. »

Prendre *patience*, i. « boire du vin. Les bonnes femmes appellent ainsi le vin, » vulg.

Patient de saint Cosme, i. « un homme qui a la verole. »

Patois, i. « langage de paysan ou du vulgaire. »

Parler son *patois*, i. « son langage maternel. »

Aller ad *patres*, i. « mourir, » vulg.

Vous tomberez dans mes *pattes*, i. « vous tomberez en mes mains, je vous corrigeray. »

Se servir de la *patte* du chat pour tirer les marrons du feu. Voyez à *Marrons*.

Ils ne laissent rien où ils mettent la *patte*, i. « où ils mettent la main ils emportent tout. »

Marcher à quatre *pattes*, i. « aller les mains en terre. »

Un gosier *paré*. Voyez à *Gosier*.

Je suis sur le *paré* du roy, i. « en lieu public d'où l'on ne me peut faire sortir. »

*Joier bien à la *peulme*, qui se dit d'un chien, i. prendre les morceaux en l'air ou de volée. »

*Au plus *pauvre* la besace, i. « au plus incommode le plus de charge. »

*Faire la *pauvreté*, i. « l'action charnelle. Le vulgaire y adjouste, *déquoy les chiens se battent*. »

*Tenir le haut du *paré*, i. « estre des plus apparens ou des premiers d'un lieu. »

*Une mauvaise *paye*, i. « un mauvais payeur. »

Payer, pour piequer ou offenser en paroles. Il m'a payé, i. « il m'a répondu et offensé en même temps. »

Se *payer* de raison, i. « se contenter. »

Se *payer* d'une chose, « idem. »

Payer pour tout, i. « estre chastié tout d'un coup des maux que l'on a fait autrefois. »

Payer comme un change, i. « payer bien. »

*Il en *payera* les pots cassez, i. « il en portera le dommage ou la peine, » vulg.

**Payer* d'une paire de souliers, i. « s'en aller sans payer, » vulg.

Payer les violons, i. « entretenir une femme que d'autres personnes voyent. »

Je ne suis pas *payé* pour cela, i. « cela n'est pas de ma charge, je ne le veux pas faire. »

Il m'a *payé*, i. « il m'a répondu librement. Item, il m'a dit raillerie ou une injure. »

Payer au double, i. « estre puny doublement. »

*Il *paye* bien quand il paye content, i. « il n'est pas trop bon payeur. »

P E

*Il mourra dans sa *peau*, i. « il ne quittera jamais sa mauvaise habitude. »

*Je ne voudrois pas estre en sa *peau*, i. « je ne voudrois pas estre à sa place, d'autant qu'il sera mal traité. »

*Ne pouvoir tenir dans sa *peau*, i. « estre ravy d'aise. »

*La *peau* d'un chrestien est bonne pour eschauffer l'estomac d'une fille : ou bien il la faut couvrir de la *peau* d'un chrestien, i. « il la faut faire coucher avec un homme pour la guerir. »

*Se jeter sur la *peau* d'une personne, i. « la mal traiter, » vulg.

La *peau* luy tient aux os ou aux costes, i. « il est fort maigre. »

Qui luy piequeroit la *peau* il n'en sortiroit que du vent, i. « il est tout plein de vanité ou d'ignorance. »

*Envoyer au *peautre*, i. « chasser une personne, » vulg.

*Elle vaut bien un *peché* mortel, i. « elle est belle et mérite d'estre embrassée. »

Mettre aux *peches* ou oublier, i. « oublier, negliger. »

*Une fausse *peccue*, i. « une malicieuse personne, » vulg.

Le *peigne* de l'Alleman, i. « les quatre doigts et le pouce. »

*Faire un *peigne*, i. « s'enfuir. »

*Cela est voidé comme un *peigne*, i. « cela est fait, » Iron.

*Tu l'en veux mesler, il te faut donner un *peigne*, « raillerie pour un impertinent qui se mesle d'un affaire qui ne le touche pas. »

*Je tuerois un *peigne* pour un mercier, « quolibet renversé, pour dire que l'on est fort en colere. »

*Se *peigner*, i. « se battre, » vulg.

*Se *peindre*, i. « s'enivrer. »

Se *peindre* le nez, i. « boire et se faire devenir le nez rouge. »

*C'est pour m'achever de *peindre*, i. « c'est un nouveau mal ou dommage que je souffre ; c'est pour achever de me ruiner. »

**Peine* de vilain n'est a rien coutée, i. « que l'on ne fait pas cas du travail ou de la peine d'un homme de basse condition, » vulg.

*Il a deux *peines* s'il se fache, i. « la seconde peine sera de s'appaiser. Le vulgaire dit, *la peine de se desfacher*. »

Cela est *peint*, i. « extremement bien fait. »

*Un *petaud*, i. « un bon drolle. »

Le *petaud*, i. « le cul. »

Un *pelé*, « sorte d'injure, un homme mal basty, un coquin, un gueux. »

Il n'y a que trois teigneux et un *pelé*, i. « deux ou trois personnes de peu de consideration. »

*Vous me *pelez* le nez, i. « vous m'importunez, vous me fachez, » vulg.

Peterin de Surie, par allusion, i. « un qui va suer la verole. »

C'est un bon *peterin*, i. « un finet, un malicieux. »

Peterin saint Mathurin, i. « un fol. »

*Remuer les escus à la *pelle*, i. « avoir quantité d'argent, » vulg.

La *pelle* se moque du fourgon. Voyez à *Fourgon*.

Enfin les remards se trouvent chez le *pelletier*, i. « l'on est enfin puny de ses meschancetez. »

Il joie de moy à la *petotte*, i. « il me renvoye d'un costé et d'autre, il me traite à sa volonté. »

Un vieux *penard*, i. « un vieillard malicieux et desbauché. »

Penaut comme un chat qu'on chastie, i. « estonné. »

Chausses à la *pendarde*, i. « longues. »

Cheveux à la *pendarde*, i. « grands et longs. »

Il vous en *pend* autaal au derriere, i. « vous estes en mesme danger, » vulg.

Bire pis que *pendre*, i. « de grandes injures. »

Par compagnie on se fait *pendre*. Voyez à *Compagnie*.

On va *pendre* un homme en voulez vous estre, « voulez vous estre de la partie. » Raillerie, vulg.

Pendu soit il qui l'a gagné. Voyez l'allusion à *Gagner*.

La langue bien *penduë*, i. « eloquente. »

Un *penuche* de bœuf, i. « des cornes. »

Il a *pensé* faire, i. « il a presque fait. »

Il a *pensé* mourir, i. « il est presque mort. Et ainsi des autres. »

Au plus loin de sa *pensée*, i. « contre son opinion ou dessein. »

Allez vous faire *penser*, « c'est pour chasser une personne rudement: le vulgaire adjouste, *par mon barbier*. »

A qui nous souhaite du mal en quelque partie de nostre corps, par exemple, *le diable te rompe le col*, on respond, *celuy que vous pensez*, i. « le « vostre par ce que vous le pensez d'ordinaire: « l'allusion est au double sens du verbe *penser*. »

A la barbe du palefrenier qui *pense* la beste. Voyez à *Palefrenier*.

Mettre une chose en *pension*, i. « l'engager. »

Mettre une fille en *perce*, i. « la despueler. »

Il est bas *percé*, i. « il n'a gueres d'argent, » vulg.

Il est *percé* à jour comme un poignard d'Escosse, « tout plein de trous, » vulg.

Percer à travers des ennemis, i. « se faire chemin à travers, se faire jour. »

Une grande *perche*, i. « une femme fort grande et de mauvaïse grace. »

D'aussi belle taille que la *perche* d'un ramonneur, « idem. »

Se *percher*, par metaph. « se mettre sur une femme. »

Pereher, i. « pendre un homme. »

Perdre cœur, i. « s'avilir, manquer de courage. »

Perdre le repos, i. « ne pas dormir. »

Perdre la parole, i. « devenir ou feindre d'estre muet: ne pas parler à cause de l'estonnement. »

Perdre de veuë, i. « estre si esloigné que l'on ne puisse voir. »

Perdre la vie, i. « mourir. »

Se *perdre* dans les rües, i. « s'esgarer. »

Se *perdre* dans une foule, i. « se sauver. Item, « s'esgarer. »

Perdre terre, i. « demeurer suspendu. Item, s'esloigner de terre ferme. Et ne point trouver de fonds dans l'eau. »

Tout est *perdu*, i. « les choses sont en tres mauvais estal. »

Perdre un homme, d'honneur, de reputation, etc. i. « le diffamer. »

Perdre les pieds. Voyez à *Pieds*.

Pour un *perdu* deux recouverts, i. « nous ne manquerons pas de personnes semblables à vous. »

Il est entré sans dire ny qui a *perdu* ny qui a gagné, i. « inconsiderement, à l'estourdie. » vulg.

Vous n'avez garde de le *perdre*, vous ne l'avez pas trouvé, i. « vous n'entendez pas l'affaire, vous n'avez pas trouvé le poinet, » vulg.

A corps *perdu*, i. « desesperement: avec toute sorte de violence. »

Vous n'avez pas *perdu* vostre argent vous l'avez bien employé, i. « vous avez profité, en mangeant « vous estes creü. Item, vous estes devenu sca- « vant, » vulg.

Vous n'avez pas *perdu* vostre temps, « cela se dit a une personne qui a quantité d'enfans. »

A quel jeu avons nous perdu monsieur, i. « d'oü « vient qu'il ne paroist plus, pourquoy ne le voit- « on plus icy. »

Fille *perduë*, i. « desbauchée. »

Fuir comme des *perdreux*, i. « bien viste. »

Une *perdrix* riante, i. « une teste de mouton, » vulg.

Les *perdrix* luy puent, i. « il est friand. »

Faire comme les *perdrix*, se couvrir la teste et se decouvrir le derriere, i. « decouvrir son « defaut en croyant de le bien cacher. »

Les *perdrix* y tombent toutes rosties, par ironie, « c'est un lieu où l'on ne rencontre pas tout ce « que l'on espere. »

Il veut monstrier à son *perc* à faire des enfans, i. « veut instruire ou enseigner un plus scaçant que « luy, » vulg.

Hé suis je ton *perc*, « façon de parler du vulgaire,

• pour relever un qui ne nous porte point de respect, ou bien pour le menacer. »

• Il n'est pas fils de putain qui a petit *perc*, i. « qui a peu de chose ne doit pourtant pas estre mesprisé. Qui a petit jeu doit avoir patience et tascher de gagner, » vulg.

Le *perc* est mort il n'y a plus que les fils. « l'habit est si usé qu'il ne luy reste rien que les fils, c'est une allusion vulgaire au mot de *fil*. »

Au *peril* de ma vie, « façon de parler pour affirmer une chose. »

**Perles* des gueux, i. « des lentes, » vulg.

Chanter la *peronnelle*, i. « dire des sottises, maïser. »

Un *perroquet*, i. « un homme qui ne sçait ce qu'il dit. »

• Il ressemble le *perroquet* de Maistre Guillaume, il n'en pense pas moins, i. « encore qu'il se taise il ne laisse pas de considerer ou penser plus loing, » vulg.

Vous estes un gentil *perroquet*, i. « un plaisant badin. »

• Il est gay comme *Perrot*, i. « fort gaillard, fort resjouy, » vulg.

*Pierre *personne*, i. « pas un, personne, » vulg.

• Vous luy demandez autant de sçavoir qu'à une grande *personne*, i. « vous desirez tirer autant d'un ignorant que d'un habile, » vulg.

Joïer bien son *personnage*, i. « feindre bien, s'acquitter bien de sa charge. »

• Une *personniere*, i. « une garce ou concubine qui tient lieu d'une femme mariée. »

A *perte* de veüë, i. « aussi loing que l'on peut regarder. »

Discours à *perte* de veüë, i. « sans raison, sans suite. »

A *perte* d'haleine, i. « de toute sa force. »

Il vant son *pesant* d'or, i. « il est excellent. »

Pesant, pour *bourdaut*.

Esprit *pesant*, i. « lent. »

Temps *pesant*, i. « humide et melancolique. »

• *Pesanteur* de teste, i. « un peu de mal de teste, endormissement. »

Pescher en eau trouble. Voyez à *Eau*.

• Il n'a qu'à *pescher*, i. « il en a quand il veut : Il n'a qu'à prendre. »

• *Pescher* au plat, i. « prendre de la viande dans le plat. »

• Où voulez vous que j'en *pesche*, i. « où voulez vous que j'en prenne. »

• Toujours *pesche* qui en prend un, i. « qu'il faut prendre ce qui se presente pour peu que ce soit, qu'il ne faut rien negliger. »

• Il a *pesché*, « cela se dit quand quelqu'un met le pied dans un trou plein d'eau. » Item, « pour dire qu'on a pris la verole ou quelque mal qui en depend. »

• Vous ne *peschez* gueres avant, i. « vous ne penetrez pas bien avant dans la science. »

Où avez vous *pesché* ce que vous dites, i. « où l'avez vous inventé. »

• Aussi vray que je *pesche*, pour dire que l'on ne croit d'une chose, On y adjouste en prenant le bras d'un autre : « voyez le beau maequereau que je tiens. »

• Il vous *pesera*, i. « vous en aurez du regret, il vous en fasherà, vous vous en repentirez. »

• Il sçaura ce que ma main *pese*, i. « je le battray bien, » vulg.

Peste mesle, i. « confusément. »

• La *peste* est en ce lieu là, i. « il n'y veut pas alter, il y dout de l'argent, » vulg.

Pester, i. « jurer, blasphemer. »

• Il est *pestry* d'eau froide, i. « il est froid, mol, lasche, effeminé, » vulg.

• Un *pet*, un glorieux *pet* et glorieux comme un *pet*, i. « un superbe, » vulg.

• Un *pet* de boulenger qui porte son bren, c'est une allusion au mot de *bren*, i. « un pet accom-pagné de matiere fecale, » vulg.

Un *pet* de maçon qui porte son mortier, « idem. »

• Un *pet* de mesnage, « idem. » On y adjouste : « Il y a à boire et à manger. »

• Donner un *pet* en coeque, i. « peller dans sa main et la mettre proche du nez d'un autre. »

• Faire un *pet* cendrier, i. « peller proche du feu et souffler les cendres, » vulg.

• Il ne feroit pas un *pet* à moins de cinq sols, i. « c'est un homme grandement ceremonieux, » vulg.

• Faire un *pet* à la mort, i. « eschapper d'une grande maladie, » vulg.

• Il est troussé comme un *pet*, i. « assez mal accommodé ou vestu, » vulg.

• Un *pet* à la main, i. « un rien, une chose mal assurée. »

• On tireroit aussi tost un *pet* d'un asne mort, i. « on ne sçauroit avoir de response ou de raison de cet homme là. »

• On ne sçauroit *peter* plus haut que le cul, i.

« on ne peut faire au delà de son pouvoir. »
vulg.

*Petit à petit la pie fait son nid, i. « que les
« choses se font enfin avec patience, » vulg.

Petite oye. Voyez à *Oye*.

*Faire la *petite*, i. « faire la reverence. » M^l
vulg.

Du *petit* on vient au grand, i. « peu de chose
« s'augmente; d'un petit commencement de colere
« on en vient à beaucoup de mal, d'un petit larcin
« à un grand. »

Faire *petter* le marroquin. Voyez à *Marroquin*.

Faire *petter* le bouclin, i. « donner de bons
« coups, » vulg.

*Elle n'a garde de *petter* au feu, elle est bien
fenduë, i. « elle a grand, etc. C'est par similitude
« des marrons que l'on fend de peur qu'ils ne
« peltent, » vulg.

Des bestes qui ne *pettent* point. Voyez à *Beste*.

*Dites un *peu*, i. « dites moy je vous prie. »

Peu de chose fait grand bien, « cecy s'entend de
« plusieurs façons. »

*Il a *peur* de son ombre, i. « il s'espouvante de
« rien. »

*Faire la *peur* toute entiere, i. « une peur qui est
« suivie du mal. »

Tel menace qui a *peur*, « cela se dit à un qui est
« pollron et qui fait des menaces ou rodomontades. »

P II

*Une *phrase* de manus, i. « un soufflet, un coup
« de la main. Allusion aux mots latins *Manus* et
« *Manutius*. »

P I

Piailler, i. « crier. » Metaph.

*Il a ressemblé le *picard*, i. « il a évité un grand
« danger. Le reste dit: il a eu belle rescappée, »
vulg.

Des *picards*, « des poüils, parce qu'ils piequent. »

*Donner le *picotin*, i. « faire l'action charnelle. »

Picotter une personne, i. « l'attaquer ou piequer
« en paroles. »

Picque. Voyez à *Pique*.

Une *pie*, i. « une cajolleuse. »

*Une *pie griësche*, i. « une fâcheuse ou mauvaise
« femme. »

*Il cageolle comme une *pie borgne*, i. « c'est un

« grand jaseur. On dit aussi: comme une *pie* de—
« mèche, » vulg.

*Il croit avoir trouvé la *pie* au nid, i. « il pense
« avoir rencontré quelque chose d'avantageux. »

*Croquer la *pie*, i. « faire bonne chere, » vulg.

Donner la *pièce*, i. « donner de l'argent pour
« recompense. »

Les *pièces* en sont bonnes, « cecy se dit lors que
« quelque ouvrage d'argent vient à se rompre, ou
« bien quelque viande. »

*C'est une *pièce* bien appliquée, i. « un chastim-
« ment ou un trait bien employé envers une per-
« sonne qui le meritoit. »

Faire *pièce*, i. « faire un bon conte ou une histoire
« de quelque chose. Item, faire quelque plaisan-
« terie. »

On luy a donné la *pièce*, i. « il a esté corrompu
« par argent. »

Une bonne *pièce*, i. « par ironie, une meschante
« personne. »

Une bonne *pièce* d'argent, i. « une grande somme. »

*Une bonne *pièce* de temps, i. « un grand temps, »
vulg.

Travailler à ses *pièces*, i. « manger, boire, cou-
« cher avec sa femme, etc. »

Une *pièce* de chair, i. « une personne grasse et
« lourdaude. »

Une *pièce* de huit heures, i. « un alloyau. »

*Je ne scay quelle *pièce* y mettre, i. « quel remede
« y apporter, » vulg.

*Il n'y en a *pièce*, i. « il n'y a personne d'entre
« eux, » vulg.

Une *pièce* de campagne, i. « une putain. »

Tomber par *pièces*, i. « estre fort plein de verole,
« et se reduire en pieces, se consumer petit à
« petit. »

Il n'en retirera pas ses *pièces*, i. « il y demeurera
« quelque chose du sien. »

Changer la *pièce*, i. « desrober de l'argent en
« feignant de changer une piece. »

Emporter la *pièce*, i. « offenser jusques au der-
« nier point. »

Voila une bonne *pièce*, par ironie, i. « une mes-
« chante chose. »

*Il a eu cela pour une *pièce* de pain, i. « pour
« peu de chose. »

*Il a les *piëds* chauds, il veut jaser, i. « il est à
« son aise, il a envie de discourir, » vulg.

Il a bon *piëd* et bon *ceil*, i. « il est sain Item, il
« prend bien garde à son fail. »

- Armé de *piéd* en cap, i. « tout armé, armé de toutes pièces. »
- Faire le *piéd* de gruë, i. « dememrer debout dans une anti-chambre. »
- *Faire le *piéd* de veau, mot vulgaire, « i. faire la reverence. »
- Marcher de bon *piéd*, i. « proceder comme il faut. »
- Le prendre au *piéd* de la lettre, i. « entendre les choses, ou les considerer seulement selon leur apparence. »
- Quatre *pieds* en deux souliers, « celui-cy se dit d'une femme grosse. »
- Se reduire au petit *piéd*, i. « vivre avec espargne, faire peu de despense. »
- Mettre sur *piéd*, i. « avancer une personne.
- Item, lever des gens de guerre. »
- Mettre le *piéd* en quelque lieu, i. « y entrer. »
- Mettre sous les *pieds*, i. « mespriser. »
- Aller du *piéd*, i. « marcher. »
- *Il va du *piéd* comme un chat maigre, i. « il chemine fort bien. » vulg.
- *Perdre les *pieds* pour une personne, i. « en estre extremement amoureux. »
- *Tenir *piéd* à bouille, i. « s'attacher à un travail, se rendre sujet, servir avec diligence. »
- Il ne scait sur quel *piéd* danser, i. « il est fort esonné, il ne scait que devenir. »
- Faire des *pieds* neufs, i. « accoucher. »
- *Les petits *pieds* luy font mal, i. « elle est encheiné, et pour ce sujet elle a des maux de cœur. »
- Des petits *pieds*, « des petits oiseaux à manger, comme des perdrix, des beccasses, des caïlles, des alfoïettes, etc. »
- *Un *piéd* gris ou *piéd* plat, i. « un gros paysant. »
- *Faire des *pieds* de mousches, i. « escrire mal, » vulg.
- Tirer *piéd* ou aile, i. « lirer quelque chose d'une personne qui nous doit. »
- Faire un *piéd* de nez, i. « honte ou affront. »
- Tenir les *pieds*, i. « aider. »
- *Autant fait celui qui tient les *pieds* que celui qui escorche, i. « celui qui aide à faire une mauvaise action est aussi punissable que celui qui l'exécute, » vulg.
- Avoir ou prendre *piéd* sur quelqu'un, i. « quelque pouvoir ou autorité. Item, s'avancer. »
- Prendre *piéd* sur les actions d'un autre, i. « les observer, et s'en prevaloir. »
- Prendre *piéd* à une chose, i. « s'arrester, se fonder, s'asseurer. »

- De plein *piéd*, i. « d'une mesme hauteur et proche l'une de l'autre, qui se dit des chambres, etc. »
- De *piéd* ferme, i. « sans partir de son lieu. »
- Piéd* à *piéd*, i. « petit à petit. »
- *Chercher à *piéd* et à cheval, i. « de tous costez, avec diligence, » vulg.
- *Chercher cinq *pieds* au mouton, i. « une chose impossible. »
- Il a un *piéd* dans la fosse, i. « il est fort vieil, et près de mourir. »
- *Il fait rage avec ses *pieds* tortus, i. « il fait des merveilles. Et par ironie, il ne fait rien qui vaille. »
- *Il sent le *piéd* de messenger, i. « il pue, » vulg.
- Tenir le *piéd* sur la gorge, i. « traïtter avec rigueur. »
- *Tomber sur ses *pieds*, i. « ne courir point de danger, ne souffrir point de dommage, » vulg.
- Demeurer sur ses *pieds*, « idem. »
- Aller à beaux *pieds* sans lance, i. « cheminer, marcher à piéd. »
- Donnez luy un *piéd*, il en prend deux, i. « permettez luy quelque chose, il fait plus qu'il ne doit. »
- *Il semble qu'il ait les *pieds* dans le feu, i. « il tesmoigne une grande impatience. Il ne se peut arrester en un lieu. »
- Prendre au *piéd* levé, i. « surprendre, ne donner point de temps, vouloir une chose promptement. »
- bonner du *piéd*, i. « mespriser, rejeter. »
- Sauter à deux *pieds* sur le ventre, i. « fouler aux piés, mal traïtter une personne. »
- Secher sur le *piéd*, i. « estre en grande peine ou melancolie. »
- Faire tenir *piéd* dans le soulier, i. « arrester tout court. »
- La *pierre* en est jettée, i. « l'affaire est resoluë. »
- *Il jette des *pierres* dans mon jardin, i. « il me donne des attaques en paroles, » vulg.
- *Faire d'une *pierre* deux coups, i. « deux choses en un mesme temps, deux affaires par un mesme moyen. »
- Il gele à *pierre* fendre, i. « bien fort. »
- *Une *pierre* au jeu, i. « une personne qui n'est pas de la partie, et par consequent ne peut pas rompre le coup: une personne indifferente. »
- Pierre* qui roule n'amasse point de mousse, i. « une personne qui ne s'establit en aucun lieu ne devient jamais riche. »
- *Faire de *pierres* pain, i. « lirer de l'avantage de toutes sortes de choses. »

Mettre toutes *pierrres* en œuvre, i. « se servir de tout. »

Remuer toute *pierrre*, i. « se servir de tous moyens, employer toutes ses forces. »

**Pierre*, i. « mauvais : en mauvais estat. » vulg.

*De la façon de Jean le *Pierre*, « idem. »

**Pietrevies*, i. « meschantes marchandises : choses mauvaises. »

*Un gros *piffre*, i. « un gros homme, enflé de ventre et de visage. Le mot est corrompu de *psfeiffer* allemand, qui signifie un joueur de fifre. » ou fluteur. »

*Un *pigeon*, i. « une duppe, un homme qui se laisse attrapper ou tromper en quelque breland. » Metaph.

Un preneur de *pigeons*, i. « un trompeur. »

Le *pigeon* est au colombier, i. « il est attrappé, il est pris. »

Cela chassera les *pigeons* du colombier, i. « estrangerá les personnes du lieu, empeschera que l'on ne vienne loger, acheter, etc. »

Il a mangé des *pigeonneaux*, « pour dire qu'un homme a la voix grosse. »

*Avoir *pignon* sur rué, i. « une maison qui nous appartient en propre. »

*Une *pilée*, i. « un bon repas, » vulg.

Piler de l'eau dans un mortier, i. « perdre son temps. »

**Piler*, i. « manger, » vulg.

Pilier de cabaret ou laverie, i. « un yvroigne, un qui ne bouge du cabaret. »

Pilier de sale, i. « un homme qui aime la danse, et ne bouge des sales où l'on tient le bal. »

Il a de bons gros *pilliers*, i. « de grosses jambes. »

C'est nostre *pillier*, i. « nostre appuy, nostre defendeur. »

Piller patience, i. « prendre ou avoir patience. Le mot est tiré de *pi gliare* italien. »

*Une *pimbeseche*, i. « une malicieuse. »

*Se *piuplocher*, « mot fait à plaisir, i. se farder, se parer. »

Il est sujet à la *pince*, i. « il est un peu adonné à desrober : ou bien à faire trop payer sa marchandise. »

Pincer un instrument, i. « en joier. »

**Pincer* une personne, i. « luy faire payer chèrement une chose. »

**Pincer* sans rire, i. « offenser couvertement. »

**Pincer* en riant, i. « offenser et faire semblant du contraire. »

*Baiser à la *pinçette*, i. « tenir le menton en baissant. »

*Prendre un *pinçon*, « par allusion de *pinçer*, i. « se serrer ou pincer un doigt ou la main entre deux choses qui nous y fissent la marque imprimée, » vulg.

*Il n'y a que la premiere *pinde* de chere, i. « que le commencement qui fait de la peine, » vulg.

**Pion*, i. « yvre. »

*Monsieur *piot*, i. « du vin, » vulg.

*Prendre une personne à la *pippée*, par allusion, i. « tromper, attrapper une personne. »

Pipper, i. « tromper au jeu. »

**Pipper* en une chose, i. « y exceller. »

Porter la *pieque* à quatre cornes, i. « le sac du soldat. »

Des *pieques*, i. « des noises ou dissensions. »

Elle a passé par les *pieques*, i. « elle a esté embrassée. »

Il a passé par les *pieques*, i. « il a eu la verole. »

*C'est bien rentré de *pieques* vertes ou noires, « pour dire qu'une personne parle hors de propos, » vulg.

Estre *piequé* au jeu, i. « estre eschauffé en joiant, estre en train de perdre son argent. Item, « estre amoureux. »

Un *pieque-bouf*, i. « un lourdaut. »

Un *pieque-papier*, i. « un clerc. »

Se *piquer*, i. « s'offenser. »

Se *piquer* de bien dire, etc. i. « avoir opinion, ou faire profession de bien parler, et n'y entendre rien. »

Se *piquer* d'honneur, i. « faire le seigneur, vouloir estre plus grand que l'on n'est ; faire profession d'honneur et n'en avoir gueres. »

Se *piquer* au jeu, i. « s'eschauffer en joiant. »

Piquer l'escabelle. Voyez à *Escabelle*.

Joier au *piquet*, par metaph. i. « faire l'acte venerien. »

*Planter le *piquet*, « s'arrester en un lieu. » Met.

*Lever le *piquet*, i. « fuir. » Metaph.

*Il m'a dit *pis* que pendre, i. « de grandes injures. »

*Il ne luy a pas dit *pis* que son nom, i. « il ne l'a aucunement offensé, » vulg.

Un *pisse* tout droit, « sottte allusion à *pistolet*. »

Pisser de peur, i. « avoir grand peur. »

**Pisser* des os, i. « faire un enfant, » vulg.

Elle s'escoute *pisser*. Voyez à *Escouter*.

Pisser contre le vent, i. « faire une chose dont le mal ou le dommage retombe sur nous. »

« *Je pisscray* sur la fosse, i. « je vivray plus long-temps que toy. »

« Il a *pissé* au liet, il a mis la plume au vent, c'est quaud un homme porte une plume à son chapeau, » vulg.

« Il n'en *pissera* pas plus roide, i. « cela ne luy servira de guerés. »

« *Pisseuse*, » injure qui se dit à une fille, i. une femelle. »

« Un *pisse* vinaigre, i. « un avare. »

P L

« La *place* du niâis, i. « au milieu de la table. »

En *place* marchande. Voyez à *Marchande*.

« *Place* à messieurs, » raillerie pour se moquer des savetiers. »

« La *place* n'est pas tenable, » pour dire que l'on est trop près du feu, ou en une placé incommode. » Metaph.

« Avoir des *placrs* sur le corps, i. « des marques de galle, » vulg.

« Avoir des *places* vuides dans le cerveau, i. « estre un peu fol. »

Faire *place* à un verre de vin, i. « pisser. »

« *Place* d'archer c'est un homme d'armes, i. « rengez vous, faites place, » vulg.

« Ten de chose peu de *plaid*, i. « peu de chose ne merite pas que l'on en dispute, » vulg.

« *Plaidier* avec le boulenger, i. « avoir faim, n'avoir point de pain. »

Tout à *plain*, i. « librement. »

A pur et à *plain*, i. « entierement. »

« *Plaindre* les morceaux. Voyez à *Morceaux*. Item, « donner peu à manger. »

« *Plaindre* sa peine, i. « ne pas faire volontiers. »

« *Plaindre* ses pas, i. « ne pas aller volontiers. »

« *Plaindre* son argent, » ne pas despenser librement. »

« Je vous *plains* bien, mais je ne sçay que vous donner, i. par ironie. « je n'ay guerés de pouvoir, » encore moins de volouté pour vous, » vulg.

« Il se *plaint* de ce que la mariée est trop belle. Voyez à *Mariée*.

« Un *plaisant*, i. « un bouffon. »

« Il est fait comme il *plaisit* à Dieu, » nostre vulgaire se sert de ces mots, pour dire qu'une

« personne est assez mal ajustée, ou de mauvaise « grace. »

« *Plaisirs* de prince, i. « qui ne plaisent qu'à ceux « qui les veulent. »

« C'est un *plaisir* que d'y estre, i. par ironie, « il « y a bien du desordre ou de la confusion parmi « ces gens là, » vulg.

« Marchandise qui *plaisit* est à demy venduë. Voyez à *Marchandise*.

« Donner une *plamuse* ou *plamouse*, i. « un « soufflet. »

« Faire *planche*, i. « servir de moyen : monstrier le « chemin aux autres. »

« Tirer la *planche* apres soy, i. « empescher qu'un « autre ne parvienne au mesme dessein. »

« *Le plancher* des vaches, i. « la terre. »

« Dien a fait les *plauettes* et nous faisons les *plauets*, allusion à plats nets, i. « nous vuidons les « plats, » vulg.

« Un *plante* bourde, i. « un grand menteur, » vulg.

« Il m'a *planté* là, i. « il m'a laissé ou abandonné : « le vulgaire adjouste, pour *revertir*. »

« Il est *planté* la veille des Trespassez, il viendra le jour des Morts. Voyez à *Morts*.

« S'il est bien *planté* il reviendra, i. « il retournera « icy. C'est une allusion au double sens de *revenir*. »

« *Planter* le dé, i. « le jeter avec adresse et ramer ce que l'on veut. »

« Se *planter* au milieu du chemin, etc. « se poser, « se tenir droit. »

« Vienne qui *plante*, i. « arrive ce qu'il pourra, » vulg.

« *Plantureusement*, i. « en grande quantité. »

« Du *plastre* au sas, i. « une fort belle garce. » Metaph.

« Battre comme *plastre*, i. « excessivement. »

« Visage *plastré*, i. « fardé. »

« Un *plat* en un festin, i. « un service. »

« Servir à *plat* couvert, i. « avec ceremonie. Item, « rendre un mauvais office convertement. »

« Se faire servir à *plat* couvert, « qui se dit d'une « femme, i. se prostituer. »

« Donner un *plat* de son mestier. Voyez à *Mestier*.

« Donner du *plat* de la langue, i. « flatter, parler « avec eloquence. »

« Nier tout à *plat*, i. « nier absolument, » vulg.

« Dire tout à *plat*, i. « hardiment, » vulg.

« Discours *plat*, i. « sans fonds, sans science : on « dit aussi à *platte cousture*. »

Rimes *plattes*, i. « mauvaises rimes. »
 Vin *plat*, i. « qui a peu de force. »
 'De celui qui se couche de *plat*, i. « de l'argent. »
 **Plat* comme une punaise, ou comme le ventre
 d'une accouchée, i. « fort plat. »
 *Vous ne serez pas de nostre *plat* bougre, « vous
 ne mangerez pas avec nous ; c'est une allusion à
 **plabougre*, qui est une injure du vulgaire. »
 **Plauder*, i. « battre. »
 En *pleine* assemblée, i. « devant tous, devant
 toute une compagnie. »
Pleine lune. Voyez à *Lune*.
 En *plein* marché, i. « publiquement. »
 En *pleine* ruë, « idem. »
 Tout à *plein*, i. « entièrement. »
 Tout *plein*, i. « quantité. »
 En *plein* midy, i. « au milieu du jour. »
 De son *plein* gré, i. « de sa propre volonté. »
 A *plein* fonds, i. « beaucoup, comme : disuer à
 **plein* fonds, i. manger beaucoup. »
 Il est *plein*, i. « yvre ou saoul. »
Pleine puissance, i. « entiere, absoluë. »
 Il est *plein* de vie, i. « vivant, il se porte bien. »
 *Il a *pleuré* pour avoir un collet, « pour dire qu'un
 homme a un collet d'excessive grandeur. »
 *Il a tant *pleuré* d'un œil que l'autre ne s'en sent
 point, i. « il n'a pas eu beaucoup de regret ou de
 ressentiment. » vulg.
 *Il *pleure* comme une vache, i. « il lesmoigne la
 lascheté en pleurant. »
 *Il a *pleu* dans son escuelle, i. « il a hérité, » vulg.
 Il ne *peut* pas il fait beau temps, « c'est une
 allusion tirée de bien loin, pour répondre à une
 personne qui replique souvent, *pluist-il*, au lieu
 d'escouter ce qu'on luy dit. »
 Il ne *pleuvra* pas sur luy, i. « il est en prison. »
 **Plier* le coude, i. « boire, » vulg.
 *Il vaut mieux *plier* que de rompre, i. « il est
 plus à propos de s'accommoder, que de recevoir
 du dommage. »
 **Plier* une toilette, i. « desrober ou emporter ce
 qu'il y a chez une garce. »
 *Il se *plie* comme une douzaine d'esguillettes, i.
 « il est extrêmement souple ou adroit, » vulg.
 Faire le cul de *plomb*. Voyez à *Cul*.
 Pied de *plomb*, i. « lent, tardif. »
 **Plomber* de coups, i. « frapper. »

**Plotter* une personne, i. « la battre. Metaph. Item,
 « la renvoyer de l'un à l'autre. »
 *Une *plume* de quinze pieds, i. « une rame de
 galere. »
 *Jetter la *plume* au vent, i. « consulter d'une
 chose pour prendre resolution. »
 *Mettre la *plume* au vent, i. « porter une plume à
 son chapeau. »
 Passer la *plume* par le bec, i. « entretenir ou
 amuser d'esperance. »
 Ce bœuf sent la *plume*, i. « on l'a mis cuire fort
 tard, on n'est pas sorti du lit assez matin pour le
 faire cuire. »
 *Les belles *plumes* font les beaux oyseaux, i.
 « les beaux habits parent les personnes. »
 *Il en a tiré de bonnes *plumes*, i. « il en a eu de
 grands presents ou profits. »
 *Il y a laissé des *plumes*, i. « il y a fait beaucoup
 de despenses. »
 Se miser dans les *plumes*, i. « s'admirer soy
 mesme. »
 **Plumer* un homme, i. « luy prendre tout, luy
 gagner tout son argent. »
 **Plumer* l'oye du marché, « idem. »
 **Plumer* les pauvres gens, i. « les ruiner. »
 **Plumer* la poule, i. « vivre chez les paysans. »
 Un *plumet*, « un homme qui porte une plume ;
 « un filou, Item, un qui va servir d'espion dans les
 caves des marchands. »
 N'attendons pas la *pluye*, i. « sortons de bonne
 heure du danger. »
 *Petite *pluye* abat grand vent, i. « peu de chose
 appaise une grande colere, ou un grand mal. »
 A la bonne heure nous prit la *pluye*. Voyez à
Heure.
 Tomber comme la *pluye*, i. « viste, promptement,
 « en quantité. »
 La *pluye* des mois, i. « les fleurs d'une femme. »
 *Il a pris son *ply*, i. « il a pris une habitude qui
 ne se peut changer. »
 *Cela ne fait pas un petit *ply*, i. « cela est fort
 ajusté, cela est fort beau, fort agreable, » vulg.
 *Prendre un mauvais *ply*, i. « une mauvaise
 constame ou habitude, » vulg.

P O

Pocher les yeux, i. « les faire devenir noirs autour,
 « d'un coup de poing, etc. »
 De *poïds*, i. « de consideration. »

*Une *poignée* de gens, i. « une petite quantité, » vulg.

*Jouer du *poignet*, i. « faire le péché de mollesse. »

*Il est bas de *poil*, i. « il a fort peu d'argent. »

*Il y a laissé du *poil*, i. « il y a fait de grandes dépenses. »

*Il est bon au *poil* et à la plume, i. « propre à plusieurs choses. »

*Prendre du *poil* de la beste, i. « boire le jour d'après que l'on s'est enivré. »

*Il a trop pris du *poil* de la beste, i. « il a fait l'acte venerien par excés. »

Le *poil* luy reluit, i. « il est gras, il est bien nourry. »

Sur le *point* de faire, i. « prez, en eslat. »

Tout à *point*, i. « bien à propos. »

*Respondre *point* pour *point*, i. « distinctement et avec raison. »

De *point* en *point*, i. « ponctuellement, exactement. »

Mettre à *point*, i. « preparer. »

De tout *point*, i. « entierement. »

En bon *point*, i. « gras et sain. »

A *point* nommé, i. « justement à temps. »

*Ils chassent à un mesme *point*, i. « ils sont de mesme nature. »

Il est trop court d'un *point*, i. « il luy manque quelque chose pour oser entreprendre ou pour parvenir à son dessein. »

Tout vient à *point* qui peut attendre, i. « qui a de la patience vient à bout de toute chose. »

La *pointe* du jour, i. « le commencement. »

Pointe de vin, i. « goust aigre. Item, piequant. »

Pointe, i. « douleur de costé : ventosité. »

Poursuivre sa *pointe*, i. « continuer son dessein. »

Ils font des querelles sur la *pointe* d'une aiguille, i. « pour peu de sujet. »

Poire d'angoisse, « certain fer en forme de poire qui sert à mettre dans la bouche, pour empescher de parler ou crier. Item, une sorte de mauvaises poires. »

*Faire manger des *poires* d'angoisse, i. « donner de la peine à une personne. »

*Garder une *poire* pour la soif, i. « conserver quelque chose pour sa necessité, » vulg.

*Entre la *poire* et le fourmage, i. « à la fin du repas. »

*Il ne luy promet pas *poires* molles, i. « il le menace grandement, » vulg.

Poires d'estranguillon, « sortes de tres meschantes poires. »

Faire manger des *poires* d'estranguillon, par allusion, i. « estrangler. »

*Il est troussé comme une *poire* de chiot, i. « il est assez mal ajusté ou mal fait, » vulg.

Faire ses *pois* au lard, i. « faire bien ses affaires; faire bonne chere. »

Des *pois* pilez, i. « une chose de peu de consequence. »

*Il trotte comme *pois* en pot, i. « au large. »

*Si vous me donnez des *pois* je vous donneray des feves, i. « si vous me communiquez de vostre mal, je vous donneray du mien qui est la mesme chose, » vulg.

*Vous ay-je vendu des *pois* qui cuisent mal, « ceey se dit à une personne qui nous regarde de travers, » vulg.

Un avaleur de *pois* gris, i. « un grand mangeur, un gourmand. »

*Faire le *pois* vereux, i. « l'hypocrite. »

Un *poissard*, i. « un savetier. »

Une *poissarde*, i. « une vendeuse de marée, par mespris. »

Poisson d'Avril, i. « macquereau. Parce que d'ordinaire les macquereaux se prennent et se mangent environ ce mois là. »

Muet comme un *poisson*, i. « qui n'ose parler. »

Heureux comme le *poisson* dans l'eau, i. « fort à son aise. »

*Jeter un petit *poisson* pour en avoir un gros, i. « faire un petit present pour en recevoir un grand. »

*Les gros *poissons* mangent les petits, i. « les puissants ruinent les moindres. »

*Estre *poissonnier* la veille de Pasque, i. « faire une chose hors de temps, avoir de la fortune hors de saison, » vulg.

*Il s'est levé dès le *poitron* Jaquet, i. « de tres-bonne heure, » vulg.

*Il y a plus de goust à un grain de *poivre* qu'à un muid de claud, i. « qu'une femme brune ou noire est plus agreable et plus vive qu'une blanche, » vulg.

*Se *poivrer*, i. « prendre quelque mal venerien. »

**Poivré*, i. « qui a la verole ou quelque autre mal semblable. »

*Il a de la *poix* aux doigts, i. « quand il manie de l'argent il y en demeure tousjours quelque peu d'attaché. »

"Il tient comme *poix*, i. « il est attaché, fort difficile à avoir. »

Il vaut mieux estre *pottron* et vivre plus longtemps, i. « il ne se faut pas hazarder facilement. »

Pomme d'Adam. Voyez à *Morceau d'Adam*.

Temps *pommété* et femme fardée n'ont point de durée, i. « le ciel plein de petits nuages se couvre facilement, et le fard gaste le visage d'une femme. »

*On'en *pont* sergent, i. « tu n'auras pas ce que tu pretendis, » vulg.

Le *pont*, i. « le cul. »

*Avant-coureur du *Pont-Neuf*, i. « voleur. »

*Officier du *Pont-Neuf*, i. « maquereau et coupeur de bourses. »

Le *pont* aux asnes, i. « la raison mal fondée d'un ignorant, un *quid*. »

*Je vous enverroy sur le *pont*, i. « je vous chasseray, je vous enverroy pourmener. »

Le *pont*, response du vulgaire, lors que quelqu'un demandé une chose avec importunité, i. « rien. »

Le *pont* de Gournay, « idem. »

*Un *populo* ou petit *populo*, i. « un enfant, » vulg.

*Desrober le *pore* et donner les pieds pour l'honneur de Dieu, i. « voter ou presler à usure et faire des aumosnes de ce que l'on acquiert injustement. »

Pores du roy, i. « financiers. »

*On ne fait pas de rien grasse *porée*, i. « on ne fait pas bonne chere sans despenser. »

*Il ressemble les *porcaux* il a la teste blanche et la queue verte, i. « d'un homme blanc ou chenu qui a de la vigueur. »

Port, i. « façon de desmarcher. »

Elle a le *port* d'un ange, i. « elle démarche de bonne grace. »

Acheter l'un *portant* l'autre, i. « le bon et le mauvais ensemble, le gros et le menu, le fort et le foible, le tout. »

L'un *portant* l'autre, metaph. « l'homme sur la femme. »

Dix escus et luy ne passerent jamais par une *porte*, i. « il n'a jamais possédé la valeur de dix escus. »

*Il est atrayant comme la *porte* d'un prison, i. « desagreceable. »

*Il a laissé la *porte* de derriere ouverte, i. « il a petté ou vessi, » vulg.

Avoir une *porte* de derriere, i. « un moyen d'eschapper ou fuir. »

Il a fermé la *porte*, « d'un enfant qui est venu le dernier. »

*Il a esté jusqu'à la *porte*, i. « près de mourir. »

*A l'autre *porte* on y donne des niches, i. adressez vous à quelque autre pour ce que vous pretendez. »

*Il a esté jusqu'à la *porte*, i. « un jeune page. »

*Arrouser le *porte-mors*, i. « boire, mouiller la bouche. »

*Remuer le *porte-mors*, i. « manger. »

Porte-manteau au regiment des gardes, i. « un gouljat. »

Cela passe vostre *portée*, i. « vostre condition, vostre science. »

Cela n'est pas de vostre *portée*, i. « cela est trop relevé pour vous. »

Porter beau, i. « donner de la commodité. »

*Il se *porte* bien, i. « il est bien saoul ou ivre. »

Porter parole, « promettre pour un autre, ou proposer. »

Porter tesmoignage, i. « tesmoigner. »

Porter coup, i. « importer. »

Le coup a *porté*, i. « l'affaire a eu de l'effet. Rien proprement il a frappé ou touché. »

Se *porter* partie, i. « se declarer partie adverse, entreprendre un proceds contre un autre. »

Porter un homme à quelque chose, i. « inciter, pousser, provoquer. »

Il est *porté* à cela, i. « il y a de l'inclination, ou de la volonté. »

Se *porter* à une chose, i. « s'adonner. »

Se *porter* en quelque lieu, i. « y aller, s'y transporter. »

Il y est tout *porté*, i. « il est desja en ce lieu là. »

Se *porter* sur le pré, i. « s'aller battre en duel. »

Se *porter* genereusement, i. « proceder. »

Porter une estocade, i. « l'allonger. »

Porter un coup, i. « frapper. »

Ma condition ne *porte* pas cela, i. « ne le permet pas. »

La lettre *porte*, i. « contient. »

Le *porter* haut, i. « faire le grand. »

Elle le *porte* fort haut, i. « elle est fort superbe. »

Cela *porté* bien haut, i. « cela est bien relevé. »

Le *porter* d'un canon. i. « la longueur du coup ou de la volée. »

Toutes les paroles *portent*. i. « touchent, piquent; ont quelque sens particulier. »

Porter une personne. i. « la protéger. Item, l'avancer. »

Porter par terre. i. « jeller par terre. »

Le mur *porte* sur le fondement. i. « est appuyé dessus, ou touche. »

Le *porter*. i. « boire à quelqu'un. »

Porter bien de l'eau, qui se dit du vin. « i. estre fort. »

Porter le vin. i. « ne s'enivrer pas facilement. »

Porter. qui se dit des animaux. i. « avoir le ventre plein de petits, faire des petits. »

Porter. d'une riviere. i. « estre navigable. »

Porter en croupe. Metaph. i. « estre palient. »

Porter. « qui se dit du cerf. comme *porter seize*. *porter dix-huit*. »

**Ven porterois* bien encore autant. « c'est une réponse que fait le vulgaire estant interrogé comme il se porte. Il y faut adjoûter: si j'avois de bonnes bretelles. »

Il n'y en a pas tant qu'un petit asne ne le *porte* bien. encore ne sera-t'il gueres chargé. i. « il y en a en petite quantité. »

Il ne la *portera* pas loin. i. « je me vengeray bien-tost. »

Il ne la *portera* gueres loin. i. « il sera bien tost puny. »

Il *porte* tout sur luy de peur du fen. i. « il n'a vaillant que ce qu'il porte. »

Porter de l'amour. de l'envie. de la jalousie. du respect. etc. i. « avoir. »

Porter la main. i. « mettre la main à une chose. « la toucher. »

Possédé. i. « endiablé. »

**Courir la poste*. i. « parler fort viste. » vulg.

*Ce vin a couru la *poste*. il est tout en eau. i. « il est m'elé d'eau. » vulg.

*Envoyer en paradis en *poste*. i. « tuer. »

Les maladies viennent en *poste*. i. « viste. »

Il est fait à sa *poste*. i. « il s'accommode à ses humeurs. »

Un *poste*. i. « un desbauché. »

**Poster*. i. « faire des desbanches. courir au lieu d'estudier. »

Corrompu comme les fesses d'un *postillon*. Voyez à *Vesses*.

Changer de *posture*. i. « d'estat ou de condition. »

Estre en *posture* de faire. i. « en estat. »

Le *pot* de vin. i. « un present que l'on fait à un hôte pour avoir sa maison avec plus de facilité. « ou bien pour estre preferé à un autre pretendant. »

*Un *pot* pourry. i. « un meslange. une confusion. » Metaph.

*Un *pot* à deboire. i. « un pot de chambre. » vulg.

*Faire le *pot* à deux anses. i. « mettre ses mains sur ses costez en signe de gloire. ou de colere. » vulg.

Faire payer les *pots* cassez. i. « punir. ou faire porter le dommage d'une chose. » vulg.

*Petit *pot* tient bien pinte. i. « un petit homme en vaut bien un grand. Item. peut boire autant qu'un plus grand. »

*Estre à *pot* et à feu ou à *pot* et à rost avec une personne. i. « demeurer ou estre pour l'ordinaire avec quelqu'un. » vulg.

*Il n'y a si meschant *pot* qui ne treuve son eoverele. i. « si mal heureuse ou laide fille qui ne trouve à se marier. » vulg.

*Descouvrir le *pot* aux roses. i. « le secret. ou la malice. » vulg.

*Remuer le *pot* aux crottes. i. « dancier. remuer les fesses. » vulg.

On vous en garle dans un petit *pot* à parl. « celui-cy sert pour refuser ce que l'on nous demande. »

*Dans un vieux *pot* on fait de bonne soupe. « c'est la response des femmes aagées lors qu'on les appelle vieilles. i. qu'elles ont des attrails ou douceurs aussi bien que les jeunes. » vulg.

*Tourner autour du *pot*. i. « ne pas faire franchise-ment. estre irresolu. avoir de la peine à dire clairement une chose. »

*Vieux comme un *pot* à plume. i. « fort vieil. »

De la confrairie du *pot* au lait. Voy. à *Confrairie*.

« Ils ne font qu'un *pot* et un feu. i. « ils vivent ensemble comme s'ils estoient mariez. »

*Nous n'en mettrons pas plus grand *pot* au feu. i. « nous ne ferons pas davantage de despense pour cela. »

*Faire manger du *potage* aux moules. i. « mal traiter une personne. » vulg.

**Potage* saint Bernard. « le diable a emporté la graisse. i. du potage maigre. » vulg.

« Elle peut faire du *potage* en tout temps. i. « elle a des pois dans ses manches et du beurre sur le visage. c'est à dire un caufere et du fard. »

*Vous pouvez manger vostre *potage* à l'huile. il

n'y a point de chair pour vous, i. « vous n'aurez pas ce que vous désirez, vous n'espouserez pas cette personne là, » vulg.

*Pour tout *polage*, i. « pour toute raison, pour toute chose, enfin. »

*Il est esveillé comme une *potée* de souris, i. « fort gaillard, fort esveillé, » vulg.

Jetter de la *poudre* aux yeux, i. « surmonter une personne en quelque science, la vaincre en disputant. »

*Je commence d'avoir de la *poudre* dans les yeux, i. « je m'endors. »

*De la *poudre* d'oribus ou de prelimpimpin, i. « une chose de rien ; un remède sans effet, » vulg.

*De la *poudre* à grimper, i. « quelque viande qui excite à luxure. »

*Avoir les pieds *poudeux*, i. « n'estre pas soluble ou bien estre homme à s'en aller sans payer. »

*Un *poüil* affamé, i. « un homme necessiteux, un qui fâche d'attraper quelque chose. »

*Il escorcherait un *poüil* pour en avoir la peau, i. « il est extremement avare, » vulg.

*Il se carre comme un *poüil* sur un tignon, i. « il est superbe, il se desmarche glorieusement, » vulg.

*Chanter *poüilles*, i. « dire des injures, » vulg.

Poüillerie, i. « gueuserie. »

Un *poüilleux*, i. « un gueux. »

Avaller le vin sans *poulain*, i. « boire. »

*Jouer du *poulce*, i. « compter de l'argent. »

*Serrer les *poulces*, i. « tourmenter pour faire confesser. »

*Se mordre les *poulces*, i. « se repentir d'un affaire. »

Avoir les *poulces* à la ceinture, i. « estre faignant. »

La *poulle* à ma tante, i. « une cajolleuse, » vulg.

*Faire la *poule*, i. « estre poltron. »

*Une *poule* à long col, i. « une fressure. »

*Il est empesché comme une *poulle* à trois poulcins, i. « il s'empesche de peu de chose, il a peu d'affaires, » vulg.

*Frisé comme une *poulle* mouillée. Voyez à *Frisé*.

Courir la *poulle*, i. « picorer. »

*Rebiffé comme la *poulle* à gros Jean, i. « enfoncé dans ses habits ; enflé de gloire, » vulg.

*Nos *pouilles* pondront, Dieu nous assistera, i. « ayous bonne esperance. »

Un *pouillet*, i. « un petit mot de lettre que l'on envoie à une maîtresse, etc. »

*Taster le *pouls* à une personne, i. « la sonder, tâcher de savoir son sentiment. »

Une *pouppée*, i. « une femme fort mignarde. »

*Il est bien monsieur *pour* vous, i. « il est de condition à estre appelé monsieur ; cela se dit à un ignorant qui oubtie d'adjouster cette qualité en parlant d'un honneste homme. » vulg.

*Un *pourceau*, i. « un ivroigne, un homme sale. »

*Aller comme le *pourceau* saint Antoine, de porte en porte, i. « en toutes les maisons l'une apres l'autre, » vulg.

Il est plus aise qu'un *pourceau* qui se gratte, i. « fort content. »

*Il a tué son *pourceau*, il se joüe de la vesie, i. « il vesse, » vulg.

Pourmener une personne, i. « la mener en plusieurs endroits, la faire suivre sans necessité. »

**Pourmener* une marchandise, i. « la porter en quantité de lieux. »

**Pourpoint* de pierre de taille, i. « la prison, » vulg.

*En *pourpoint*, i. « sans pourpoint, qui a osté son pourpoint pour travailler. »

Emplir son *pourpoint*, i. « manger. »

Mettre *pourpoint* bas, pour faire une chose, i. « y prendre beaucoup de peine. » Item, « pour se battre en duel. »

*Ce pain n'a plus de *pourpoint*, i. « n'a plus de croûte, » vulg.

*Tailleurs de *pourpoints* à vaches, i. « badins, ignorants, » vulg.

*Le *pourquoy*, i. « la cause, la raison. »

Cela n'est pas *pourry*, i. « cela est fort plaisant, par ironie ; vous n'avez pas raison de dire ou proceder de la sorte. »

Une piece *pourrie*, i. « une personne qui ne vaut rien. »

Pourvoir une fille, i. « la marier. »

*Donner la *pousse*, i. « pousser. »

*Du *pousse-avant*, i. « quelque delicatesses à manger avec son pain, » vulg.

Pousser sa fortune, i. « s'avancer. »

Pousser son cheval, metaphore, i. « poursuivre son dessein, continuer. »

**Pousser* à la rouë, i. « aider. »

*Vous ne sçavez qui vous *pousse*. « le vulgaire
« dit ceuy lors qu'il voit quelqu'un se jouer avec
« une espée ou autre chose dangereuse. »

Pousse Quentin, i. « continuë, avance, fuy. »

Adjoustez à l'article. « il y a grand' presse à
« Maubué, « le reste est, « saint Innocent ne vient
« plus. » Ce sont deux fontaines à Paris.

*Vous estes sous la *poutre*, « lors que l'on danse
« aux chansons en une compagnie, on se sert de
« ces mots pour obliger une personne à chanter. »

N'en *pouvoir* plus, i. « estre vieil, estre foible,
« estre usé. »

Ne *pouvoir* mais d'une chose, i. « estre inno-
« cent. »

*C'est comme vous *pourriez* dire, i. « environ
« comme cela, par exemple, tout ainsi que. »

P R

C'est chaude *practique*. Voyez à *Chaude*.

Practiquer, « pour espargner ou mesuager. »

Practiquer une personne, i. « converser avec
« elle. »

Practiquer un valet, i. « le gagner par pre-
« sents. »

Se porter ou se treuver sur le *pré*, i. « s'aller
« battre en duel. »

*Donner une *prebende* en l'abbaye de Vatan, i.
par allusion de *Vatan à va l'en*, « chasser une per-
« sonne, la renvoyer. »

Le *premier* venu, « qui que ce soit. »

Estre des *premiers*, i. « des plus apparens. »
Item, « des plus affectionnez à faire une chose, des
« plus avant en une action. »

Prendre la botte, i. « se botter. »

Prendre un habit, i. « le vestir. »

Prendre langue, i. « s'enquerir, s'informer. »

Prendre terre, i. « descendre en terre au sortir
« d'un vaisseau; aborder. »

Prendre querelle, i. « commencer une que-
« relle. »

Prendre en terre comme les plantes, etc., i.
« prendre racine. »

Prendre à toutes mains, i. « par bonnes ou mau-
« vaises voyes. »

Prendre à toutes mains, i. « commencer à parler :
« parler pour un autre. »

Prendre pour un honneste homme, etc., i.
« estimer. »

Prendre seul, i. « surprendre. »

Prendre aux jambes, i. « mordre. »

**Prendre* par la bouche, i. « manger ou boire. »

A le bien *prendre*, i. « à bien entendre l'affaire,
« considerant avec raison. »

A tout *prendre*, i. « sans considerer par le
« menu. »

Marchand à tout *prendre*, i. « qui prend tout
« pour soy. »

Se *prendre*, i. « se geler, se congeler. »

Se *prendre* de vin, i. « s'enyvrer. »

Se *prendre* à rire, i. « commencer à rire. »

Se *prendre*, i. « se mettre à faire une chose. »

Il ne sçait par quel bout s'y *prendre*, i. « comme
« il doit commencer. »

Se *prendre* à un autre d'un mal qui nous est
« arrivé, i. « l'en rendre coupable. »

Il ne sçait à qui s'en *prendre*, i. « il ne sçait qui
« en accuser. »

Prenez vous en à luy, i. « accusez le de cela. »

*Il luy en *prendra* mal, i. « il en recevra du
« dommage. »

*Bien vous en a *pris*, i. « vous avez eu du bon-
« heur en cela. »

*Il vous en *prendra* de mesme, i. « il vous arri-
« vera la mesme chose. »

Il s'y *prend* fort bien, i. « il est fort adroit à faire
« cela. »

Voyons par où l'on le *prendra*, « de quel costé
« nous l'attaquerons. »

Après avoir tué l'un, il se *prit* à l'autre, i. « il
« assaillit l'autre. »

De quelle façon vous y *prenez* vous, i. « com-
« ment ferez vous. »

Il me *prend* envie, i. « il me vient une volonté. »

Il n'y a personne qui n'y soit *pris*, i. « qui n'y
« soit trompé. »

Où *prenez* vous la ruë, etc. i. « dites moy de quel
« costé est une telle ruë. Et ainsi des autres
« choses. »

Sans *prendre* terre, i. « sans toucher à terre. »

Prendre ses repas, i. « manger en un lieu. »

Se *prendre* soy mesme, i. « s'abuser; se contred-
« dire. »

Prenez vous par le nez. Voyez à *Nez*.

Prendre le cas ou le fait, i. « entendre, compren-
« dre. »

Prendre jour, i. « assigner ou convenir d'un jour
« pour un affaire. »

Prendre sel, i. « prendre le goust du sel. »
 Je n'en *prendrois* pas dix escus, i. « je suis extrêmement aise de cela. »
 La pluie nous a *pris*, i. « il a pleu sur nous par le chemin. »
 Je n'y *prends* ny mets, i. « je n'adjouste rien à ce que je vous raconte, » vulg.
 Un *preneur* de taulpes, i. « un fuct, un rusé. »
 *Ubi *preuus*; mol fail à plaisir, i. « où prendre de l'argent, etc. »
 Regarder de *prés*, i. « prendre garde fort exactement. »
 *Il est fin, il regarde de *prés*, « allusion du vulgaire, pour dire qu'une personne a la veüe courte. »
 Tenir de *prés*, i. « poursuivre rigoureusement. »
 Bien *prés*, celui-cy se rapporte à *quasi vero* latin, i. « cela n'est pas, vous estes loin de vostre opinion. »
 Si lu estois *prescheur* lu ne prescherois que de boire, i. « lu parle ordinairement d'yyroigner. »
Prescher sur la vendange, i. « discourir long-temps avec le verre à la main. »
Prescher devant les Cordeliers, i. « faire une chose hors de temps et de lieu, sans necessité. »
 *On ne luy *presche* autre chose, i. « on le sollicite à toute heure, on luy parle tousjours cela. »
 *J'y ay *presché* sept ans pour un caesme, i. « j'ay demeuré ou conversé long temps en ce lieu là, » vulg.
 Il y a *presse*, i. « tout le monde recherche ou desire: tout le monde court à cela. »
 *Il y a *presse* à Maubné, « ironie vulgaire, pour dire que personne ne veut d'une chose. »
 Mettre sous la *presse*, i. « faire imprimer un livre, etc. »
 *Vous me *pressez* bien fort du costé de ma bourse, i. « vous me poursuivez avec bien de la vehemence, » vulg.
 Ne me *pressez* pas tant, je vous payeray bien, « cela se dit, lorsque quelqn'un nous presse dans une foule. »
 Ne vous *pressez* pas, i. « ne vous bastez point. »
 Visage de *pressurier*, i. « plein de rougeurs à force de boire. »
Prester le collet, i. « s'offrir à disputer ou combattre. »
Prester l'oreille, i. « escouter. »
Prester serment, i. « jurer. »
Prester faveur, i. « favoriser. »

Prester l'espaule, i. « aider. »
Prester la main, « idem. »
Prester, qui se dit du cur, i. « s'estendre. »
 *Le *prestre* Martin qui chante et respond, i. « une personne qui propose et respond, sans attendre » la response d'une autre, « vulg. »
 *Il faut que le *prestre* y passe, i. « il faut estre mariez ou espousez auparavant. »
 *C'est un pauvre *prestre*, i. « un homme qui n'a gueres d'adresse, d'esprit ou de courage. Item, il est pauvre. Le reste dit, *il n'a point d'argent caché*, » vulg.
 Vous estes bien mal appris pour le fils d'un *prestre*, « cela se dit par raillerie à un incivil. »
 *Courir la *pretantaine*, i. « courir de costé et d'autre: se pourmener, » vulg.
 *De *prim'abord*, i. « dès le commencement. »
 *De *prim'fait*, « idem. »
 Soupes de *prime*, i. « soupes avec du fourmage. »
 Faire le *prince*, i. « estre superbe. »
 Le *principal*, i. « de l'argent. Item, du vin. »
 *Il est *pris* comme dans un bled, i. « il est attrappé. »
 *Ils sont *pris*, s'ils ne s'envolent, « c'est une facon de parler, pour desapprouver ce qu'un autre dit, » vulg.
 *Aux autres ceux là sont *pris*, i. « continous. »
Prise de corps, i. « emprisonnement. »
 *Une *prise* de corps, par metaph. i. « un enterrement. Item, embrasser une femme. »
 Ils ont eu des *prises*, i. « ils se sont querellez en paroles. »
 Venir aux *prises*, i. « se battre, venir aux mains. »
 Cela est de bonne *prise*, i. « cela est pris avec raison, on n'est pas obligé de le restituer. »
 Donner *prise* à son ennemy, i. « moyen de nons offenser. »
 **Prison* de saint Crespin, i. « des soutiers trop estroits, etc. »
 Il n'y a point de belle *prison*, ny de laides amours, i. « que les amoureux trouvent tousjours beau ce qu'ils cherissent. »
 En mettre un en *prison*, i. « boire trois verres de vin, celui du milieu est emprisonné entre les deux autres. »
 Faire un *prisonnier*, « idem. »
 Tous les *prisonniers* sont fuiz de ma bourse, i. « il n'y a plus d'argent dedans. »
 Ce n'est rien au *prix* de cela, i. « en comparaison. »

A quelque *prix* que ce soit, i. « en quelque façon que ce soit, résolument. »
Prix pour *prix*, « en comparaison l'un de l'autre. »
 Un diable en *procez*. Voyez à *Diable*.
 Pendre un *procez* au croc, i. « ne plaider plus. »
 Il a gagné son *procez*, i. « il est satisfait, il a eu ce qu'il desiroit. »
 Vous perdrez vostre *procez*, i. « vos raisons ne seront pas valables. »
 La *procession* generale, i. « le jour de marche qu'un chacun va pour achepter du pain, etc. »
 Faire la *procession* par tous les carrefours, i. « avoir le fouët par les mains du bourreau. »
 Il ne me scauroit estre plus *proche*, s'il n'est mort pere, i. « il est fort proche de moy. »
 Il se demeine comme un *procurer* qui se meurt, i. « il se remuë, il se tourmente fort. »
 Faire une chose par *procurer*, i. « l'envoyer faire par un autre. »
 Il ressemble les *procurers*, il releve mangerie, i. « il recommence de manger apres le repas, » vulg.
 Mettre tout à *profit*, i. « manger. Item, se servir de tout. »
 Mettre à *profit* de bourse, i. « embourser. »
 Mettre à *profit* de mesnage, i. « mesnager. »
 Faire une chose à *profit*, i. « la faire bonne et durable. »
 Chacun tire à son *profit*, i. « chacun à son interest particulier. »
 Une *profonde* reverence, i. « grande et basse. »
 Salfier *profondement*, i. « faire une reverence fort humble et basse. »
 Se *promettre*, i. « esperer. »
 Je vous *promets* que cela est ainsi, i. « je vous assure, » vulg.
 Ce que je vous *promets* n'est pas perdu, i. « vous verrez à la fin si je vous le donneray, tant y a qu'il demeure entre mes mains. »
 Elle est *promise* à un marchand qui prend tout, i. « elle est accordée ou fiancée à un autre. »
Prompt, i. « coleric. »
 A tout *propos*. i. « à chaque moment, à toute heure. »
 A *propos* de bottes, combien l'aune de fagots. Voyez à *Bottes*.
 A *propos* de truëlle, bon jour maçon, i. « vous parlez hors de propos, » vulg.

Il est *propre* comme une esuelle à chat, « phrase vulgaire, pour dire qu'un homme est propre. »
Prosner, metaph. i. « discourir long temps, cajoller. »
Proufit. Voyez à *Profit*.
Provision de gueule, i. « des viandes. »
 Je prendray toujours cela par maniere de *provision*, i. « en attendant le temps, par anticipation de l'heure du disner, etc. »
Prunes de prophetie, i. « des crolles d'animal, des gringuenaudes, » vulg.
 Mangez de nos *prunes*, nos pourceaux n'en veulent plus, « cecy se dit lors qu'on nous presente quelque viande dont on est saoul, » vulg.
 Un croque *prunes*, i. « un tailleur. »
 Delicat et blond comme un *prunEAU*, i. « gros-sier. »
 Conserver comme la *prunelle* de ses yeux, i. « conserver avec grand soin, tenir cher. »
 Je l'ay veü aux *prunelles*, i. « je l'ay veü autre-fois par hazard. »

P U

Un *puant*, i. « un glorieux. »
 Une *puante*, i. « une glorieuse ou superbe. »
Pucelle de Marolle ou *pucelle* à Jean Guerin, i. « une fille qui n'est pas vierge. »
 Il *pue* de gloire, i. « il est extremement glorieux. »
 Marier la cave et le *puits*. Voyez à *Marier*.
Pulces de meusnier, i. « des poëils. »
Pulces de l'Hostel Dieu, « idem. »
Pulces habillées en mascarades, « idem. »
 Avoir la *pulce* à l'oreille, i. « estre dans quelque apprehension; avoir quelque affaire qui nous sollicite. »
 Remuër les *pulces* à quel'un, i. « le battre, le traiter avec rigueur. »
 Je la trouverois mieux dans un liet qu'une *pulce*, « c'est pour donner à entendre qu'une femme est grasse et de belle taille. »
 Il est *punais*, i. « insensible, il ne sent pas quand on l'offense. »
 Un *punais*, « un glorieux, un superbe. »
Punaisie, i. « gloire, superbe. »
 A *pur* et à plein, i. « entierement, librement. »
 En *pur* don, i. « donner une chose liberalement et sans interest. »

*De la *purée* de Septembre, i. « du vin. »
 Je suis en *purgatoire*, i. « extrêmement tour-
 menté ou mal traité. »

Cela *purge* la bouree, i. « fait despendre de l'ar-
 gent en quantité. »

Q

QUE

Q U

Il n'est pas de mon *qualibre*, i. « de ma condi-
 tion. »

*Se tenir sur son *quant* à moy, i. « faire le grand,
 « faire le seigneur, » vulg.

Envoyer à *Quarvaille* ou *quancane*, i. « chasser.
 « Le reste dit, *pescher des huîtres*. »

Quarreleure. Voyez à *Carreleure*.

Estendre ou mettre sur le *quarreau*, i. « jeter
 « par terre, tuer une personne. Item, faire vendre
 « les meubles à l'encant ou par execution. »

Il se *quarre* comme un pourceau de trois blancs,
 i. « il fait le seigneur, il se desmarche superbe-
 « ment. »

Il luy ressemble mieux qu'à un *quarteron* de
 pommes. Voyez à *Ressembler*.

Faire *quartier* à part, i. « se separer. »

Il a un *quartier* de la lune en la leste, i. « il est
 « lunatique. »

*Il est du *quatorziesme benedicté*, i. « il est bru-
 « lal, c'est une beste, » vulg.

*Il se fait tenir à *quatre*, i. « il fait du mauvais, »
 vulg.

*Il se mettroit en *quatre* pour luy, i. « il feroit
 « tout son possible, » vulg.

Que, qui a quelque force de substantif, i.
 « comme » ; il n'y a *que* faire, i. « il n'y a rien. »
 Il n'y a *que* dire, « idem. »

El quelque sens tirant à l'adverbe du temps : il
 ne fait *que* de sortir, i. « il est sorty tout main-
 « tenant. »

*Les *quenottes*, mot enfantin, i. « les dents. »

QUE

*Il tient de la *quenouïlle*, i. « il est etleminé. »

Contes de la *Quenouïlle*, i. « fables. »

*Meslez vous de vostre *quenouïlle*, i. « de ce qui
 « vous touche. »

Querelle d'Alleman, i. « fondée sur peu de sujet,
 « et facile à estre appaisée. »

Il m'a fait une *querelle* d'Alleman, i. « il a tasché
 « de se mettre mal avec moy sans occasion ; il a
 « pris un sujet assez leger pour m'offenser. »

Dequoy est-il *question*, i. « que ferons-nous. »

Il est *question* de la vie, i. « il importe. »

*C'est *queu* si *queu* mi, te rogamus audi nos, i.
 « la chose est semblable ou egale, » vulg.

**Queüe*, pour suite. Il a bien de la *queüe*, i.
 « plusieurs personnes qui le suivent, » vulg.

*Il est tousjours à ma *queüe*, i. « il me poursuit
 « d'ordinaire, il me presse, » vulg.

Monsieur sans *queüe*. Voyez à *Monsieur*.

*A la *queüe* git le venin, i. « à la fin est le mal,
 « ou la difficulté. »

*C'est une froide *queüe*, i. « un homme de froide
 « nature, » vulg.

Poursuivre en *queüe*, i. « courir apres l'ennemy. »

*Il est venu la *queüe* levée, i. « avec un extremse
 « desir ou un grand dessein d'attraper quelque
 « chose, » vulg.

*Faire *queüe*, i. « laisser une partie de la dette à
 « payer. »

Couper *queüe*, i. « quitter le jeu pendant qu'un
 « autre perd. »

*Je suis bien aise de voir vostre *queüe*, » je desire
« fort que vous vous esloignez de moy. »

*Il vient un temps que les vaches ont besoin de
leur *queüe*, i. « l'occasion vient que l'on a besoin
« de ceux que l'on mesprise, » vulg.

*Tenir la *queüe* de la poësie, i. « estre complice. »

*Il n'y en a point de plus empesché que celui qui
tient la *queüe* de la poësie, i. « que celui qui gou-
« verne ou manie un affaire. »

*Elles ont belle *queüe* nos brebis. « raillerie pour
« dire que l'on est fort crotté. Item, pour se moc-
« quer de ce qu'un autre dit, » vulg.

*Vos mots n'ont point de *queüe*, i. « vous esles
« incivil en parlant, vous repondez simplement
« sans y adjouër *monieur* ou *madame*, etc. »

*Il n'y en a pas la *queüe* d'une, i. « il n'y en a
« point du tout, » vulg.

*S'en retourner la *queüe* entre les jambes, i.
« fort estonné, fort mal satisfait. »

*Il n'y a rien de plus difficile à escorcher que la
queüe, i. « la difficulté se trouve à la fin d'un
« affaire. »

Queüe à *queüe*, i. « l'un apres l'autre. »

*Un je ne scay *qui*, i. « un homme de rien, un
« homme de basse extraction, » vulg.

*Un *qui* pro quo d'apoticquaire, i. « une erreur. »

*Estre à *quia*, i. « ne scavoir plus que respondre. »

*Du *quibus*, i. « de l'argent. »

*Trousser ses *quilles*, i. « s'en aller. »

*Qui vsne *quille*, « ceey se dit à qui parle d'un
« asne. »

*De la *quincaille*, i. « de l'argent, » vulg.

*Une *quinte*, i. « une fantastiquerie. »

*Il a des *quintes*, i. « il est fantasque. »

*Il est subject à la *quinte*, « idem. »

*Donner une *quinte* major, i. « un soufflet. »

*Il est *quinteur*, i. « il est fantasque. »

*J'ay *quinze* en cet affaire, i. « j'ay quelque ad-
« vantage. »

*Il y a à dire *quinze*, ou *quinze* et bisque, i. « il y
« a beaucoup de difference. »

*Je vous donne *quinze*, i. « j'en scay plus qué
« vous. »

*Faire ses *quinze* tours, i. « faire tout ce que l'on
« a en fantaisie, devant que de se mettre à une
« autre chose. »

*En faire passer *quinze* pour douze, i. « en faire
« à croire, donner à entendre une chose pour
« l'autre, abuser, tromper. »

*Il luy donneroit *quinze* et bisque, i. « il est beau-
« coup plus habile que luy. »

*Faire en *quinze* jours quatorze lieuës, i. « n'a-
« vancer gueres. »

*Il y en a pour les *quinze-vingts*, i. « en grande
« quantité. »

*Il y a bien des aveugles aux *quinze-vingts* qui
les voudroient voir. « cela se dit à une personne
« qui dit ou desire de voir une chose. »

**Quitte* pour cela, i. « pourveu qu'il ne couste
« que cela, » *quitte* pour estre ballu, etc.

*Tu n'en es pas encore *quitte*, i. « tu n'en es pas
« encore delivré. »

*Il en sera bien tost *quitte*, i. « il sera bien tost
« puny de sa faute. »

*Il en mourra *quitte*, i. « il sera chastié tres
« asseurement. »

*Joÿer à *quitte* ou à double. Voyez à *Joÿer*.

**Quitter* le manteau, i. « le mettre bas, l'oster de
« dessus ses espaulles. »

*Il n'y a pas de *quoy*. Voyez à *Dequoy*.

*Je ne scay *quoy*, i. « quelque chose d'inconnu ;
« quelque chose d'agreable, de beau, de bon ;
« d'avantageux. »

R

RAI

RA

Il y aura du charbon de *rabais*. Voyez à *Charbon*.

Rabaïsser le menton, i. « rendre humble. »

**Rabaïsser* le caquet, i. « faire taire. »

**Rabat-joye*, i. « un homme severe ou fascheux ; un mary jaloux ou de mauvaise humeur. » vulg.

Rabattre les coutures, metaph. i. « battre une personne. »

Rabattre les coups, i. « empescher la colere. »
« appaiser par de belles paroles. »

Race, i. « canaille ; meschantes personnes. »

Race d'Archambaut. Voyez à *Famille*.

*Cela est *raclé*, i. « cela est fait ou expedie. »

A *raclé-cousteau*, i. « tout plein. »

Jouer à bander et à *racler*. Voyez à *Jouër*.

Un *raffiné*, i. « un rusé. »

Raffiner en une chose, i. « y exceller. »

*Faire *raffle*, i. « prendre tout. »

*Faire une *raffle* de cinq, i. « prendre avec les cinq doigts. »

*Donner une *raffle* de cinq, i. « un soufflet. » vulg.

Il fait *rage* avec ses pieds tortus. Voyez à *Pieds*.

**Ragotter*, i. « grommeler à toute lieure. »

Entendre *raillerie*, i. « s'accommoder à toutes sortes d'humour ; n'estre point fascheux. »

Il n'entend point *raillerie*, i. « il s'offense facilement, il ne souffre rien. »

*Nous ne manquons pas de *raïponces*, « c'est une allusion à *responses*, pour dire que nos valets nous respondent insolemment et mal à propos ; on y adjouste, *il ne faut point aller aux haies*. »

*Il ne se soucie ny des *raiz* ny des tondus, i. « il ne se soucie de rien, » vulg.

RAS

*Un escu en fera la *raison*, i. « pour un escu nous en serons quittes. »

Vous avez *raison* et vostre partie qui n'a pas tort. Voyez à *Partie*.

Raison fait maison, i. « la raison establit toutes les choses. »

*La beste à *raison*, « cela se respond à un badin qui veut avoir raison, » vulg.

Renger à la *raison*, i. « venir à bout d'une personne ; rabattre la colere ou l'orgueil. »

*Chanter son *ramage*, i. « parler son langage maternel. »

**Ramasse* toy, i. « relève toy, » vulg.

Gens *ramassés*, i. « gens de basse extraction. »
« gens inconnus. »

*Il entend cela comme à *ramer* des choux, i. « il est mal adroit, il est ignorant en cela, » vulg.

*Faire le *raminagrobis*, i. « faire l'entendu, faire le maistre. »

**Rançonner* les personnes, i. « les faire payer excessivement. »

**Raquedenare* ou bien *raquedenaze*, i. « un avare. »

*C'est un grand casseur de *raquettes*, i. « un homme qui se vante fort et ne fait gueres. »

*Tout *rasibus*, i. « tout proche, » vulg.

Donner le fil avec la *raspe*. Voyez à *Fil*.

De sens *rassis*, i. « de bon sens, avec raison. »
« sans se moquer. »

*Vous n'estes pas *rassis*, i. « vous n'estes pas sage. »

Rassotté d'amour, qui se dit des vieillards, i. « fol amoureux. »

*Dire sa *rastellée*, i. « dire son mot, sa sentence. »
« son opinion, entrer en un discours, » vulg.

*Le *rastetier*, i. « les dents, » vulg.

*Prendre un *rat* par la queue, i. « couper une bourse. »

Il vaudroit mieux prendre un *rat* par la queue, pour dire qu'il est dangereux d'entreprendre quelque affaire mal à propos. »

*Voilà ce que les *rats* n'ont pas mangé, i. « quelque chose de nouveau. »

*Le gros *rat* qui a mangé le chat des Carmes, ironie du vulgaire, i. « qu'une affaire n'est pas de grande importance ou consideration. »

S'espanouir la *ratte*, i. « rire tout son saoul. »

**Ravauder*, par metaph. i. « tourmenter, fascher.

Un *ravaudeur*, i. « un impertinent, un importun. »
Item, un mauvais ouvrier, un broüillon. »

Monsieur, prenez de ma *raye*, elle est plus fraîche que celle de ma mere, « c'est une allusion que fit une vendeuse de marée, pour persuader à un pourvoyeur d'accepter de sa marchandise. »

Rayez cela de dessus vos papiers, i. « ne croyez pas, ne vous imaginez pas cela. »

R E

Rebattre une mesme chose, i. « la repeter souvent. »

Visage de *rebec*, i. « visage sec et mal fait. »

See comme un *rebec*, i. « fort maigre. »

*Cela est *rebondy* comme les fesses d'un pauvre homme, i. « fort plat. »

*Il sert pour *reboucher* un trou, i. « il sert enfin de quelque chose. »

*Cela luy est bien à *rebours*, i. « cela le fasche, » vulg.

*A double *rebras*, i. « fort et ferme. »

Rebrousser chemin, i. « retourner en arriere. »

Le *rebut*, i. « ce qui est refusé ou rejeté de tout le monde. »

Se *rebutter* d'une chose, i. « se lasser, se saouler. »

Il en a à *rechange*, i. « en grande quantité. »

C'est tousjours à *recommencer*, i. « l'on fait tousjours la mesme chose. »

Je voudrois que ce fust à *recommencer*, i. « que l'affaire ne fust jamais arrivé. »

C'est le *réconfort* des mal-heureux, i. « avoir des semblables. »

Recorder la leçon à une personne, i. « la bien instruire de ce qu'elle doit faire. »

*Je suis Nostre Dame de belle *Recourrance*, i. tous ceux qui ont besoin de quelque chose ont recours à moy, » vulg.

**Reculer* pour mieux sauter, i. « differer pour mieux venir à bout d'un affaire. »

Gagner sa vie à *reculons*, i. « ne la gagner pas »
*Demeurer à *reculorum*, i. « estre reculé en un affaire, » vulg.

*Se *redresser*, i. « se parer, s'ornier, s'ajuster, » vulg.

**Redressé*, i. « paré, ajusté. »

Il y a quelque chose à *refaire* à ses pieces, i. « il luy manque quelque chose; il a quelque indisposition. »

*Il a bien *refait* ses joües, i. « il s'est bien nourry, »
« il est devenu gras. »

Il fait le *reformé*, i. « le serieux. »

*C'est le *refrain* de la ballade, i. « l'issuë ou la fin; ce que d'ordinaire il dit lors qu'il demande quelque chose, c'est où tend tout son discours. »

*Tel *refuse* qui apres muse, i. « tel ne veut pas en un temps, qui ne peut en un autre, » vulg.

*J'en ay autant *refusé* d'un autre, « ce cy se respoud à qui nous demande effrontement quelque chose. »

*Manger des *regardeaux*, i. « n'avoir rien à manger sur la table et se regarder l'un l'autre, ou bien regarder manger les autres, » vulg.

Regarder de près. Voyez à *Prés*.

*Il me *regarde* de travers comme un chien qui emporte un os, i. « il me voit de mauvais œil. »

**Regimber* contre l'aiguillon, i. « resister contre la raison. »

*Je vous empescheray de *regimber*, i. « je vous osteray le moyen de resister, ou de faire le mauvais. »

*Le *regiment* de Poüilly, i. « des poüils. »

*Le *regiment* du port au foin, i. « la troupe des coupeurs de bourses. »

*Avoir un *regiment* dans ses chausses ou dans son pourpoint, i. « quantité de poüils. »

*A *regoryemuseau*, i. « en tres-grande quantité. »

A *regoryer*, « idem. »

A *regret*, i. « mal volontiers. »

*Le *regouillonement* des chambrières, i. « la collation avant que d'aller coucher, » vulg.

*Il est *reiglé* comme un papier de musique, i. « il est exact en ses reigles, il vit reglement, » vulg.

*Il est foible de *reins*, ou bien, il n'a pas les *reins* assez forts, i. « il n'a pas assez de force ou de pouvoir: pas assez de biens pour porter une grande despense. »

**Relancer* une femme, par metaph. i. « la suivre

« de loin pour la joindre en quelque lieu. Item, « l'embrasser. »
 Prendre du *retasché*, i. « se reposer, se recréer. »
 Un *releve* menton, i. « un coup sous le menton. »
Relevé du fumier, i. « tiré de nécessité. »
Relever de peine, i. « faire une chose pour un autre. »
Relever, i. « dépendre. »
Relever, i. « corriger, reprendre. »
 **Relever* de sentinelle, i. « reprendre aigrement. »
Relever le coup, i. « racommoder une affaire. »
 Il n'en *relevera* jamais, i. « il ne sortira jamais de peine, il succombera sous le faix. Item, il mourra de cette maladie. »
Relever mangerie, i. « recommencer à manger. »
 De la *religion* de saint Joseph, quatre pantouffles devant le licé, i. « marié. »
 **Rembarrer* une personne, i. « la repousser en paroles, » vulg.
 **Rembourrer* le pourpoint, i. « manger. »
Remettre une personne, i. « la reconnoître après avoir esté long temps sans la voir. »
Remis, i. « revenu en santé. »
 **Se remplumer*, i. « se refaire, sortir de nécessité; au jeu. »
 Homme *remuant*, i. « seditieux. »
 Un *remue-mesnage*, i. « une personne remuante. pleine de sedition. »
 Jouer à *remuë-mesnage*, i. « se mouvoir; changer de lieu. Esmouvoir quelque sedition. » Metaph.
Remuer toute pierre, i. « faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens. »
 Se *remuer* d'un lieu, i. « en sortir. »
 Un fin *renard*, i. « un homme rusé. »
 Un vieux *renard*, « idem. »
 Crier au *renard*, i. « se moquer d'une personne. »
 Dire comme le *renard* des meures. Voy. à *Meures*.
 **Queué* de *renard*, i. « une moquerie. »
 Le *renard* cache sa queué, i. « le meschant cache son default. »
 Faire la *rencherie*, i. « s'eslimer beaucoup. »
 Il *rencontre* comme un chien qui se casse le nez, i. « fait de mauvaises rencontres en paroles, » vulg.
Rendre, pour vomir.

Rendre compte, vomir. »
 Se *rendre* en quelque lieu, i. « se trouver, se porter en un lieu. »
 Se rendre *moins*, i. « le faire. »
 Ce ne sera pas un *moins*, ce sera un rendu. Voyez à *Moins*.
 Sentir le *renfermé*, i. « avoir un goust puant. »
Renforcé, i. « gros de corsage. »
 **Renforcé* devers la culasse, i. « qui a de grosses fesses. »
 *A la *rengette*, i. « l'un apres l'autre, par ordre. »
 Mettre sur les *rengs*, i. « proposer, presenter. »
 **Renquigner*, i. « remettre son espée dedans le fourreau. Item, remettre son argent dans sa bourse. »
 *Il n'appartient pas à un coquin de *renier* Dieu, i. « il n'est pas permis à un homme de basse condition d'imiter les grands. »
 *Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée, i. « la bonne reputation vaut mieux que tous les tresors du monde, » vulg.
 **Renoncer* à la triomphe, i. « ne pouvoir pas fournir aux despenses. Item, ne pouvoir pas exccuter tout ce que l'on voudroit. »
 **Renoncer* à la triomphe, jeter du cœur sur le carreau, i. « vomir. »
Renouer la partie, i. « racommoder les affaires de sorte que l'on se retrouve ensemble une autre fois. »
 *Il faudroit bien avoir des *rentes*, i. « il faudroit avoir beaucoup de loisir, de pouvoir, de volonté, etc. »
 *Il faudroit bien estre *renté* pour faire cela, idem. »
Rentrer de picques vertes. Voyez à *Piques*.
 Avoir l'esprit *renversé*, i. « estre un peu fol. »
 **Renvoyer* quelqu'un chez ses parens, i. « le repousser, le chasser, le mal traiter en paroles, » vulg.
Renvoyer de Caïphe à Pilate. Voyez à *Envoyer*.
 Il ne fait qu'un *repas* par jour, qui dure depuis le matin jusques au soir, i. « il mange sans cesse. »
 *Fiançailles vont en selle, et *repentailles* en croupe, i. « l'on se marie promptement et puis l'on se repent à loisir. »
 **Se reposer* comme les muets, i. « se reposer tout chargé. »
Reposez vous en sur moy, i. « asseurez vous en sur ma parole, j'en auray le soin. »

Reprendre, « pour repliquer, ou continuer un discours. »

Reprendre, i. « chastier. »

Qui fait bien est *repris*, l'allusion est au double sens de *reprandre*, i. « qui travaille bien une fois, » on le reprend après pour le faire travailler « d'avantage. »

A plusieurs *reprises*, i. « à diverses fois. »

Reprochez nous nostre vie, le vulgaire dit ceuy à un hoste, i. « faites nous nostre compte. »

Se requinquer, i. « se parer, s'ajuster, qui se dit d'une vieille, » vulg.

Il a eu belle *rescaquée*, i. « il a évité un danger. »

Il n'y a pas grand *rescouste*, i. « il n'y a pas beaucoup à gagner. »

Il ne scait à qui *rescrire*, i. « il ne scait comment il doit proceder, il est fort estonné ou empesché. »

Les vieilles *resues*, i. « le pommeau de la selle, » ou le crin du cheval. »

Tu n'as que faire d'aller aux haies pour avoir des *responses*, Voyez à *raiponcees*.

Se laisser respondre, i. « perdre au jeu. Item, mourir. »

Cela ne *respond* pas à ce que vous dites, i. « ne s'accorde pas. »

Tout luy *respond* à souhait, i. « luy succede. »

Respondre, « pour retentir, rendre de la voix. »

Qui *respond* paye, i. « qu'il ne faut respondre ou se mettre pour personne. Et par metaph. on se sert de cette phrase, lors qu'on est pressé de respondre à une demande, et que l'on n'en a pas la volonté. »

Je vous en *responds*, i. « je vous en assure. »

Respondre à un lieu, comme une fenestre, une rue, etc. « donner, regarder, aboutir, estre proche. »

Ce mal me *respond* dans le ventre, i. « je le sens en cet endroit là. »

Il luy *ressemble* mieux qu'à un moulin à vent, ou à un quarteron de pommes, « raillerie pour dire qu'une personne n'est pas fort ressemblante. » vulg.

Fol à grand *ressort*, i. « entierement fol. »

De puissants *ressorts*, i. « de puissants moyens. » Metaph.

Faire jouer un *ressort*, i. « employer quelque moyen ou invention. »

Reste de gibet, i. « un pendart. »

A toute *reste*, i. « fort et ferme. »

Le *reste* de mon escu, rien qui vaille, « ceuy se dit en voyant arriver quelque bon compagnon. »

Le *resveille-matin* d'une dame, « un ruffien. »

Resver, i. « penser. »

Retenu, i. « modeste, discret. »

Se retirer, i. « quitter son vice. »

Il ne luy doit rien de *retour*, i. « il est aussi bon ou meschant que luy. »

A beau jeu beau *retour*, Voyez à *Jeu*.

Sonner la *retraite*, i. « se retirer. »

Il a bien en sa *revenche*, i. « il a esté vengé. »

J'en ay à *revendre*, i. « en grande quantité. »

Cela me *revient* à la bouche, i. « me donne mauvais goust. »

Revenir sur le cœur, i. « donner du degoust. » Metaph. « donner de la fascherie. »

Cela me *revient* bien, i. « m'agrée. »

Je l'ay bien mangé, il ne me *revient* point, Voyez à *Manger*.

Faire *revivre* le cœur, i. « resjoüir. »

Il est tout prest à *revivre*, i. « il y a long temps qu'il est mort, » vulg.

J'en suis *revenu*, i. « je n'ay que faire d'aller en ce lieu là, je n'y trouverois pas ce que je desire. »

Je suis *revenu* de cette opinion, i. « je l'ay quittée. »

Je ne suis pas *revenu* de cela, i. « je suis encore dans cette habitude. »

Il n'est pas encore *revenu* de ses desbauches, i. « il n'a pas quitté ou abandonné sa mauvaise vie. »

Tu *reverend* boudinier, i. « un homme de peu de consideration. »

Le *revers* de la medaille, i. « le cul. » Item, « le contraire d'une chose. »

Jouer au *reversis*, i. « se prostituer, se laisser renverser. »

Tu *revire-marion*, i. « un soufflet. »

R I

Ribon ribaine, i. « bien ou mal, volontiers ou non. »

Ric à ric, « tout près. »

Tu *richard*, par allusion « un homme riche. »

Tu *richard* sans peur, i. « un homme hardy. »

Je seray bien *riche*, tout le monde me donne, i. tout le monde me frappe, » vulg.

Riche comme un Juif, i. « fort riche. »

Richement laide, i. « fort laide. »

La chanson du *ricochet*, Voyez à *Chauson*.

« Faire des *riochets* en chantant, i. « de faux tons de voix. »

Tirez le *rideau* la farce est jouée, i. « l'affaire est finie : la personne est morte. »

« Ce vin est bon à faire des *rideaux*, il est vert et rouge, « c'est une allusion à *vert*, qui signifie « aspre. »

« Jean *Ridou*, marguillier de Saint Cloud, i. « un « badin ou niais, » vulg.

« Joûter au fay *rien* ou à *rien* de fait, i. « ne rien « faire, n'exécuter rien du tout. »

« Je vous donneray un beau petit *rien* tout neuf entre deux plats, i. « rien du tout. »

« Ils n'y ont laissé ny *riffle* ny *rafte*, i. « ils ont tout « emporté, » vulg. d'autres disent, *ne rif ne raf*.

« Il n'y a ny *rime* ny raison, i. « on n'y entend rien, on n'y comprend rien. »

« S'il n'y a de la *riue* il y a de la raison, « c'est « pour se moquer d'une personne qui veut rimer « en parlant, » vulg.

« *Rincer* le godet, i. « boire. »

Rinceur de gobelet, i. « un bon beuveur.

« *Riolé* piolé comme la chandelle des rois, i. « de « diverses couleurs. »

« Faire *ripaille*, i. « faire bonne chere. »

« Tout à la *ripaille*, i. « à qui pourra prendre. »

« Du *ripapé*, i. « du mauvais vin, du vin meslé « d'eau, ou plustost les reversures des baquets. »

« *Rire* du bout des dents, i. « faire mauvaise mine, « estre fâché, estre en estat de pleurer. Le vulgaire « y adjoste, *comme saint Medard*. »

« Tout luy *rit*, i. « tout luy vient à souhait. »

« Crever de *rire*, i. « rire excessivement. »

« *Rire* à gorge desployée, i. « rire fort. »

« Mon habit creve de *rire*, i. « il est rompu ou « descousu. »

« Cela nous fait crever de *rire* et mourir de faim, par ironie, i. « cela ne nous fait gueres de plaisir, « ne nous aide ou agréé pas beaucoup. »

« Je *ry* de la bonehe, « c'est une responce du vulgaire, à un qui veut sçavoir de quoy l'on rit. »

« *Ry* Jean on te fritt des œufs, « pour se moquer « d'un niais qui rit mal à propos, » vulg.

« Il *rit* jaune comme farine, i. « il ne rit pas de « bon cœur, il est fâché, il fait mauvaise mine. »

« Il n'y a pas à *rire* pour tout le monde, i. « quel- « qu'un ne se trouvera pas content de cet affaire, « il y a quelqu'un qui a reçu du mal ou du dom- « mage. »

« Quand il *rit* les chiens se battent, i. « c'est de « tres mauvaise humeur. »

« *Rire* sous son bonnet ou chapeau, i. « rimer « secrettement en soy mesme, en presence de la « personne dont on se moque sans qu'elle s'en « apperçoive. »

« Qui *rit* le vendredy pleure le dimanche, « pro- « verbe du vulgaire. »

« Vous verrez bien *rire*, i. « vous verrez d'es- « tranges choses. »

« *Ris* d'hostelier, i. « ris qui ne passe pas le nouid « de la gorge, ris feint ou interessé. »

« *River* les couds à quelqu'un, i. « le traiter avec « rigueur. » Item, « battre. »

« Voulez vous mander quelque chose à la *rivière*, « il s'en va laver les trippes, « cela se dit estant prest « d'avaller un verre de vin. »

R O

« Ceux de leur *robbe*, i. « de leur condition, de leur « nature. »

« *Robbe* de veloux ventre de foin, i. « un bon habel « et mauvaise chere. »

« Si je n'espargnois sa *robbe*, i. « si je n'avois égard « à sa condition. »

« Vous estes un plaisant *Robin*, i. « un niais, un « sot, un mal habile homme. »

« Il souvient tousjours à *Robin* de ses flustes, « Vozez à *Fluste*. »

« Faire comme *Robin* fit à la dance, i. « faire du « mieux que l'on peut. »

« Je m'appelle la *Roche*, je ne m'enqueste, « façon « de parler tres vulgaire, pour dire qu'on ne se « soucie pas d'une chose. »

« Il vient de la *Rochelle*, il est chargé de maigre, « i. « il est extrêmement maigre, » vulg.

« Faire le *Radomont*, i. « faire le mauvais, me- « nacer. »

« Un porteur de *rogatons*, i. « un homme qui porte « des vers ou autres pieces, pour avoir un pre- « sent. »

« Un *Roger* bon-temps, i. « un gaillard, un bon « compagnon. »

« *Roide*, i. « fort. » Item, « viste. »

« *Roide* comme la barre d'un huis, i. « fort et « ferme, » vulg.

« *Roide* mort, i. « tout à fait mort. »

« *Roide*, i. « difficile à monter, qui se dit d'une « montagne. »

« Se *roidir* en un affaire, i. « s'obstiner. »

**Roigner* les morceaux, i. « donner peu de chose à manger, retrancher les viandes. »

**Roigner* les ongles de près, i. « traiter avec rigueur, ne donner gueres de liberté. »

*Il est comme le *voignon*, au milieu de la graisse et n'en a point, i. « au milieu de la science et est ignorant. »

*Il fait le *Roland*, i. « il menace, il fait le mauvais ou le vaillant, » vulg.

*Il est au bout de son *rollet*, i. « il ne sait plus que dire ou que répondre, » vulg.

Si cela arrive je l'iray dire à *Rome*, i. « cela n'arrivera pas assurément. »

**Rompre* l'anguille au genouil. Voyez à *Anguille*.

**Rompre* avec quelqu'un, i. « se separer, se mettre en dissension. »

**Rompre* la paille, « idem. »

**Rompre* le coup, i. « empescher une occasion. »

*Jouer à tout *rompre*, i. « faire une chose sans consideration, se mettre en danger de renverser un affaire. »

A tout *rompre*, i. « le plus qu'une chose puisse couster. »

**Rompre* son jeusne, i. « desjeuner. »

*Je ne *romprois* pas mon jeusne pour un si miserable morceau, i. « je ne voudrois pas pecher pour une si laide femme. »

**Rompre* le caresme, i. « manger des viandes defendus. »

*Il *rompra* plustost que de plier, i. « il est extremement obstiné. »

*Il *rompra* tout si on ne le marie, « cela se dit en riant d'un homme qui est en colere, » vulg.

**Rompre* la feste, i. « eslourdir, importuner. »

**Rompre* les oreilles, « idem. »

*Cela luy a *rompu* le col, i. « l'a ruiné. »

**Rompu* en une chose, i. « expert. »

**Rompu*, i. « fin, rusé. »

**Rond*, i. « franc. » Item, « yvre. »

Fil *rond*, i. « gros. »

Toile *ronde*, i. « grosse. »

Un compte *rond*, i. « pair ou juste. »

A la *ronde*, i. « tout autour. »

*Aller *roudemment* en besogne, i. « proceder avec franchise, » vulg.

**Rondin* bondin, i. « un homme gros et court, » vulg.

*Joier à la *rouffe*, i. « rouller en dormant. »

**Ronger* le peuple, i. « le charger de subsides. »

**Ronger* son frein, i. « avoir patience ou plustost estre dans l'impatience. »

**Ronger* jusqu'aux os, i. « tirer toute la substance; ruiner entierement. »

Joier bien son *roole*, i. « feindre bien; s'acquitter bien de ce qu'on entreprend. »

*Il a perdu la plus belle *rose* de son chapeau, i. « la personne qui luy estoit la plus necessaire. »

Il n'y a point de si belle *rose* qui ne devienne grattecul. Voyez à *Grattecul*.

*Il n'y a si bon cheval qui ne devienne *rossé*, i. « point d'homme si robuste qui ne devienne vieil et caduc. »

**Rossignol* d'Arcadie, i. « un asne. »

**Rossignol* de moulin, « idem. »

*Accommoder tout de *rosty*, i. « mal trailler; battre une personne, » vulg.

Elle n'est plus bonne à *rostir*, i. « elle est vieille. »

*Il n'est bon ny à *rostir* ny à bouëillir, i. « il n'est propre à rien, » vulg.

*Avoir *rosty* le balay, i. « avoir couru le pays, avoir de l'experience. »

*Se *rostir* aupres du feu, i. « se chauffer à son aise. »

*S'endormir sur le *rosty*, i. « faire une chose à son aise, faire avec negligence. »

*Pousser à la *rouë*, i. « aider, » vulg.

*Faire la *rouë* comme un paon, i. « se desmarcher superbement. »

*La maïstresse *rouë* fait tourner le moulin, i. « la principale personne fait agir tout le reste. »

*La plus meschante *rouë* crie le plus, i. « le moindre de la compagnie fait le plus de bruit, » vulg.

**Rouge* au soir et blanc au matin, c'est la journée du pelerin, « le commun applique ce proverbe au temps, et je croy qu'il est mieux de l'entendre du vin. »

**Rouge* comme un cherubin, i. « qui a le visage fort rouge. »

*Les *rougets*, i. « certains filous vestus de rouge. »

**Router*, i. « vivre doucement, passer sa vie par le moyen de son travail. »

*Il *routeroit* plustost que de tomber, i. « il est tout rond, il est extremement gros et court, » vulg.

Chasser aux *roupies*, i. « se tenir au milieu de la ruë pendant le grand froid. »

Un vieux *router*, i. « un homme experimenté. »

Roy de la feve, i. « une dignité en grandeur qui ne dure gueres. »

Roy de Poitiers, « idem. »

Toïer au *roy* despoüillé, i. « demeurer sans habit; despoüiller une personne. »

*Il a fait comme le *roy* devant Pavie, il a tiré jusques à la dernière piece, i. « jusques à la fin de son argent. »

*J'ay veu le *roy*, « on dit ce mot en prenant du sel dans une saliere avec les doigts. Un autre respoud, *j'ay veu un sol*, » vulg.

Devant qu'il soit trois fois les *roys*, i. « devant qu'il passe beaucoup de temps. »

Au *royaume* des taulpes, i. « sous terre, enterré. »
il est au *royaume* des taulpes, i. « il est mort. »

R U

*Il est *rubicoud*, i. « rouge de visage. »

*Un *rubis* sur le nez, i. « une rougeur ou pustulle. »

*Faire *rubis* sur l'ongle, i. « boire tout, et puis esgoutter la dernière goutte sur l'ongle. »

Vous estes un *rude* jöüeur, i. « vous frappez bien fort en jöüant. »

*Vous estes bien *rude* à pauvres gens, i. « vous nous repoussez ou chassez bien rudement, » vulg.

Il est logé à la *ruë* du monde, i. « il n'a point de domicile assuré. »

*S'il passe par la *ruë* des Menestriers on prendra ses jambes pour faire des flentes, i. « il a les jambes menues et fort longues, » vulg.

Rüer bien en cuisine, i. « manger fort bien, estre « habile mangeur. »

*Cela ne mort ne *ruë*, i. « cela n'importe en aucune façon. »

Se *rüer* sur une personne, i. « se jeter avec violence. »

Se *rüer* sur quelque chose, i. « la prendre avec « avidité. »

*Ostez vous d'icy ma beste ou mon cheval *ruë*, qui se dit à un importun, i. « estoignez vous de « moy, » vulg.

**Rüer* de grands coups, i. « faire de grandes « menaces et pen d'effet. »

On ne scauroit *rüiner* un pauvre homme, « compli- « ment à un qui par discretion ne veut pas « souffrir que nous fassions de la despense extra- « ordinaire pour le recevoir chez nous. »

*Les petits *ruisscaux* font les grandes rivières, i. « les petites sommes font les grandes, les petites « espargnes ou petits gains enrichissent, » vulg.

Entrer en *rut*, i. « s'eschauffer, devenir luxu- « rieux. » Metaph.

S

SAB

S

Faire des ss quand on est yvre, i. « chanceler, « marcher de travers. »

S A

*Ils ont fait un estrange *abat*, i. « un grand « bruit, » vulg.

SAB

Le crieur de *sablon* a passé par icy, « cela se dit « lors que l'on commence à fermer les yeux, de « grand sommeil que l'on a, comme si ce crieur en « avoit jetté dedans. »

*Je vous entends venir vous avez des *sabots* chauffez, i. « je comprends ce que vous avez dessein « de me dire, » vulg.

*Il dort comme un *sabot*, i. « fort, » vulg.

**Sabotter*, par Melaph. i. « tourmenter. »
 *Un *sabre*, i. « un savetier, » mol vulgaire.
 *Gens de *sac* et de corde, i. « meschantes personnes, pendants. »
 *Un *sac* à vin, i. « un vyroigne. »
 *Un *sac* d'injure, i. « une personne injurieuse. »
 *Un *sac* à bren, i. « une grosse pance. »
 *Remüier le *sac* à bren, i. « dancier, » vulg.
 *Le *sac* est-il vuide, i. « avez vous tout dit. »
 *Vuider le *sac*, i. « dire tout ce que l'on scait, » vulg.
 *Ils sont comme les *sacs* du charbonnier, i. « l'un « gaste l'autre. »
 *Il luy a baillé son *sac* et ses quilles, i. « il l'a renvoyé rudement, » vulg.
 *Tirer d'un *sac* double mouture, i. « deux profits d'une mesme chose. »
 *Se couvrir d'un *sac* moüillé, i. « prendre une « mauvaise cause, » vulg.
 *Il ne sort du *sac* que ce qu'il y a, i. « on ne peut « esperer que des injures ou salez d'une personne « mal apprise. »
 *Il met tout dans son *sac*, i. « il mange tout ce « qu'il gaigne. »
 *Il fourre tout dans son *sac*, i. « il prend tout « pour soy, il s'accommode de tout. Item, il mange « de toutes sortes de viandes. »
 *Il enfonce tout dans son *sac*, i. « cela se dit d'un « homme qui ne se tient pas ferme à cheval, qui « est grandement secoüé. »
 *Manger dans son *sac*, i. « manger seul, en son « particulier, » vulg.
 **Sac* plein dresse l'oreille, i. « un homme saoul se « resjoit. Item, une bourse pleine fait faire tout « ce que l'on veut. »
 *Aller au *saffran*, i. « faire banqueroute. » Estre au *saffran*, i. « ruiné. »
 **Saffranier*, i. « banqueroutier. »
 *Une *saffre* ou *saffretique*, i. « une eslourdie, une « friande, une desbauchée, » vulg.
 *Il ressemble le *sage* Salomon, il vient des champs descharger son ventre en sa maison, i. « il fait le « sage, il fait le discret. » Ironie.
 **Saigner* du nez, i. « ne pas tenir ce que l'on a « promis. Item, n'avoir point de fermeté, ou de « courage, » vulg.
 La playe *saigne* encore, i. « la memoire du mal « est encore toute fraische. »
 *Le cœur me *saigne*, i. « j'ay un grand regret. »

*Je vous *saigncray* d'une autre veine, i. « je vous « esprouveray d'une autre façon. »
 *Il a des *saillies*, i. « des humeurs ou mouve- « ments de folie. »
 *Je vous dy *sainement*, i. « à bon escient, verita- « blement. »
 Le *saint* Crespin, « Les outils d'un compaignon « cordonnier. Et par similtude, de toutes autres « sortes de professions. »
 *La *saint* Pangart, i. « caresme-prenant. l'un jour « que l'on fait bonne chere. »
 Envoyer à *saint* Mathurin, i. « faire passer pour « fol. »
 *Il est aujourd'huy *saint* Lambert, qui sort de sa place il la pert, « cela se dit en se mettant à la place « d'un qui se leve de dessus sa chaise, » vulg.
 Prendre *saint* Pierre pour saint Paul, i. « une « personne pour l'autre, se mesprendre. »
 *Il est de *saint* Prix, i. « il est marié. » Allusion, vulg.
 *Cela est de *saint* Prix, i. « cela est pris. » Allusion à *pris*, vulg.
 *Par *saint* peu, i. « en petite quantité, » vulg.
 Heurler à la boulique de *saint* Cosme. Voyez à *Heurler*.
 *Demoiselle de *saint* main, i. « galleuse, » vulg.
 *Un *saint* de caresme, i. « un homme qui se « cache, » vulg.
 *Cacher les *saints*, i. « couvrir sa gorge ou ses « tetons, qui se dit des filles, » vulg.
 *Un *saint* qui ne guerit de rien, i. « un homme « sans pouvoir. »
 **Sainte* Chiette, « idem, » vulg.
 Il ne scait à quel *saint* se voïer, i. « il ne scait « ce qu'il doit faire. »
 Elle est voïée à un autre *saint*, i. « elle est pro- « mise à une autre personne, elle a de l'inclination « pour un autre. »
 A tel *saint* telle offrande, i. « selon la personne « le traitement. »
 **Sainte* Migorge, « interjection d'admiration. »
 **Sainte* Mitouche ou Nitouche, i. « une femme « qui fait la discrette ou retenué. »
 *Faire la *sainte* sucreée, i. « faire l'honneste ou « la delicatte. »
 Il n'y a si petit *saint* qui ne veüille sa chandelle. Voyez à *Chaudelle*.
 Se *saisir* d'une chose, i. « la prendre. »
 Se *saisir* de douleur, i. « estre surpris par la « douleur, etc. »

Il s'est trouvé *saisi* d'un pistolet, i. « on l'a trouvé chargé d'un pistolet. »

**Salade* de Gascogne, i. « une corde. »

*Vendre bien *salé*, i. « bien cher, » vulg.

*Il me l'a bien *salé*, i. « il me l'a vendu bien cher, » vulg.

*Elle a des *salieres*, i. « des creux à la gorge. »

**Saligaud*, i. « sale, mal propre, » vulg.

*Le grand *saloir*, i. « cimetière, » vulg.

Officier ou gentil homme de la *Samaritaine*.
Voyez à *Officier*.

*Donner du *samedy*, i. « faire une besogne à la liaste, » vulg.

Il est né au *samedy*. Voyez à *Né*.

*Il ne faut plus qu'un *samedy* pour porter tout au marché, i. « il ne reste que peu de chose, » vulg.

De *sang* froid, i. « sans sujet, sans être provoqué, »

Le *sang* luy est monté au visage, i. « il a rougy de colere ou de honte. »

*Avoir du *sang* aux ongles, i. « du courage. »

Le *sang* me bouill dans le corps, i. « j'ay une extreme envie ou desir. »

C'est le *sang* de France qui se respand, « cela se dit lors que l'on voit saigner une personne. On peut dire la mesme chose des autres nations. »

Il y aura grande effusion de *sang* la sepmaine sainte, i. « Pon tuéra force bestail. »

**Sangler*, i. « foïeller. »

*Cela est bien *sanglé*, i. « bien fait, bien prononcé, bien couché, bien joüé, etc. »

**Sangsuës* du peuple, i. « financiers, partisans. »

Sans plus, i. « sans doute. »

La *santé* du corps, « la chaleur des pieds. »

*La *santé* n'est pas *santé*, la maladie est *santé*.
« l'equivoque est *sans T*. »

Dieu nous garde de la *santé* des Allemans et de la maladie des François, i. « de trop boire et d'avoir le mal vénérien. »

Demander au malade s'il veut *santé*. Voyez à *Malade*.

*Tout son *saoul*, i. « en quantité; bien fort; fort et ferme. »

Il est *saoul*, i. « yvre. »

Se *saouler*, i. « s'enyvrer. »

Du pays de *Sapience*, i. « Normand; parce qu'ils sont fins en ce pays là. »

*Une *savalle*, i. « une personne mal adroitte ou de mauvaise grace, » vulg.

**Savaler*, i. « faire une chose grossierement. »

Le *savetier* s'est trompé il m'a trop donné de cuir, i. « le cuir qu'il m'a donné s'est tend. »

*Il se quarre comme un *savetier* qui n'a qu'une forme, i. « il est glorieux et sans sujet, » vulg.

**Saugrenu*, i. « mal fait, sans raison, de mauvaise grace, » vulg.

*Il ne sent ny sel ny *saulte*, i. « il n'a point de goût. »

Donner un bouquet de *saulte*, « a un qui perd l'occasion d'espouser sa maïstresse. »

La *saulte* vault mieux que le poisson, i. « l'ornement vault mieux que la personne: l'assaisonnement que la viande. »

*Donner la *saulte*, i. « orner la fin d'un discours. »

*Donner ou faire la *saulte* à quelqu'un, i. « le taquer, le reprendre; le punir. »

*Il n'est *saulte* que d'appetit.

Donner ordre aux *saultes*, i. « avoir soin des viandes. »

Il ne scait de quel *saulte* manger ce poisson, i. « il ne scait de quelle façon souffrir cet affaire. »

*Si vous ne le trouvez bon faites y une *saulte*, i. « si vous n'estes content ayez patience, ou cherchez le moyen de vous contenter. »

Le *sault* de l'Allemand, « du liet à la table. »

Sault de Breton, i. « croc en jambe. »

Sault de crapaut, i. « par terre. »

Il a fait un beau *sault*, i. « il est tombé. »

Il a fait le *sault*, i. « il a esté pendu. »

Faire le *sault*, i. « tomber. »

Franchir le *sault*, i. « se resoudre à une chose. »

Prendre au *sault* du liet, i. « auparavant que l'on soit levé. »

Le *sault* perilleux, i. « estre pendu. Item. par raillerie, de la table au liet. »

De plein *sault*, i. « tout d'un coup. »

Sautter le baston, i. « se resoudre. »

Sautter sur rien, i. « estre pendu. »

*Reculer pour mieux *sautter*, i. « différer pour mieux venir à bout d'une affaire. »

Faire *sautter* une chose, i. « la manger, la des-penser. »

Faire *sautter* un homme, i. « le tuer; le mal traïller. »

Faire *sautter* une maison, une tour, etc., « la faire tomber par terre. »

*Si vous m'aviez veu *sautter* c'est bien autre

chose, * c'est la response d'un que l'on appelle sot ;
* allusion à *sault*. »

Sault. Voyez à *Sault*.

**Se sauver*, i. * faire. On y adjouste, *par les ma-*
* *rests*. »

**Sauve* toy ferreur d'esguillettes, i. * fuy promptement. » vulg.

**Sauvez* vous on cherche les beaux, i. * esloignez
* vous, fuyez. »

S C

L'affaire est *scabreuse*, i. « dangereuse. »

Il est *scavant* jusques aux dents, il a mangé son
breviaire. Voyez à *Breviaire*.

Nous sommes aussi *scavans* qu' auparavant, i.
* vous nous donnez mal à entendre ce que nous
* voulons savoir. »

*Un je ne *scay* qui, i. « un homme de rien. »

Il *scait* bien son monde ou sa cour, i. « il est
* civilisé. »

Il *scait* mieux que son pain manger, i. « il a de
* l'experience. »

*Qui plus n'en *scait* plus n'en dit, i. « je n'ay rien
* à dire davantage. »

Il fait bon vivre et ne rien *scavoir*, on apprend
tousjours quelque chose, * c'est quand on nous
* enseigne ou monstre quelque chose dont nous
* n'avons jamais oüy parler auparavant. D'autres
* disent, il *fait bon estre jeune*, etc. »

Dieu *scait* où, autrement, je ne *scay* où, i. « en
* un lieu esloigné ou inconnu. »

*Un *scolare*, i. « un badin, un petit escolier, un
* ignorant. » vulg.

S E

Se mettre à son *scant*, i. « s'asseoir sur le lict. »

Bailler les *scaux*, i. « prendre une personne par
* les bras et les jambes et luy faire donner du cul
* en terre. »

Il a le nez comme la *sebile* d'un pressoir, i.
* tout rouge à force de boire, » vulg.

Sec, i. « maigre. »

*Il est bien *sec*, i. « il n'a gueres d'argent. »

*Il y fait bien *sec*, i. « il y a fort peu à gagner. »

Boire *sec*, i. « bien boire. »

Cela est bien *sec*, i. « n'est guere bon. »

Estre à *sec*, i. « n'avoir plus rien. »

**Secher* sur le pied, i. « se consumer d'amour,
* de desir ou d'impatience. »

*Je ne les tiendray gueres, mais je les *secouëray*
bien, i. « je les traitteray rudement. »

**Secret* comme une trompette ou comme un coup
de tonnerre, i. « peu secret. »

*Elle a laissé un *secret*, i. « une vesse. »

Son breviaire est son *secret*, i. « il ne le dit ja-
* mais. »

Secrétaire de saint Innocent, « ce sont des hom-
* mes qui escrivent des lettres sous le charnier,
* aux servantes ou autres semblables personnes,
* et les donnent à fort bon marché. »

**Seigneur* de nul lieu à faute de place, i. « un
* qui ne possède rien du tout, » vulg.

A tout *seigneur* tout honneur, i. « qu'il faut
* honorer ceux qui le meritent. »

Faire une *selle*, i. « descharger son ventre. »

Une *selle* à tous chevaux, i. « un discours qui
* sert à toutes sortes de choses. »

*Demeurer entre deux *selles* le cul à terre, i.
* sans aucune commodité, sans pouvoir reüssir,
* sans aucun secours, bien que l'on eust divers
* moyens de sortir d'affaire. »

Sellé et bridé, i. « où rien ne manque. »

*La *semaine* des trois jendis, trois jours apres
jamais, i. « jamais. » vulg.

*Vous l'aurez la *semaine* qui vient, elle n'est pas
passée, * c'est pour refuser une chose que l'on
* nous demande. »

*Battre la *semelle*, i. « aller à pied. »

Semer un bruit, i. « publier, faire courir un
* bruit. »

*On vous en fera *semer* un arpent, « cela se dit
* lors qu'une personne demande beaucoup de
* quelque chose qui est bonne ou rare. »

Clair *semé*, i. « en petite quantité. »

*Une vieille *sempiternelle*, i. « une fort vieille
* femme. »

*Un *senaud*, i. « un bon compagnon. » Mot
picard.

Le *sens* d'une chose, i. « le costé, la disposi-
* tion. »

Sens dessus dessous, * renversé. »

*Il y faut employer ses cinq *sens* de nature, i.
* faire tous ses efforts. »

Il a dit sa *sentence*, « pour se moquer d'un
* homme qui veut dire son advis d'une chose. »

*Relever de *sentinelle*, i. « reprendre aigre-
* ment. »

*Poser une *sentinelle*, i. « descharger son ventre
* en quelque lieu descouvert. »

Sentir, pour « sentir mauvais. »
Sentir l'homme, i. « avoir une mauvaise senteur en soy. »
Sentir du nez, i. « estre punais. »
 Cela *sent* son homme de bien, i. « cela part d'un honeste homme, c'est une action honorable. »
 Il *sent* son bien, i. « il est honorable, » vulg.
 Se *sentir* d'un mal, i. « en estre incommodé. »
 Se *sentir* encore d'une maladie, i. « en avoir quelque reste d'incommodé. »
 Cela *sent* sa vieille guerre, i. « cela est antique. »
 Il s'en *sent* aussi bien que son pere, i. « il est « fâché du mesme vice. »
 **Sereine* de moulin, i. « un asne, » vulg.
 Il chante comme une *sereine* du pré aux Cleres, i. « il erie comme une grenouille. »
 *Je vous le deffends bien et si je ne suis pas *sergent*, « pour dire que l'on defend expressément de « faire une chose, » vulg.
 Je suis à vous comme le *sergent* au diable, i. « entierement vostre. »
 Il le guette comme le diable fait le *sergent*, i. « il l'attend au passage. »
 *Il a fait quelque faux *serment*, « cela se dit lors « que la main tremble à une personne et principa- « lement en tenant un verre. »
 *Il n'y a point de *sermon*, i. « qu'il n'est pas « besoin de se haster de sortir de table. »
Sermonner, i. « parler beaucoup. »
 *Mettre la main à la *serpe*, i. « à l'espée. »
Serrer de prés, i. « poursuivre vivement. »
Serrer le bouton. Voyez à *Bouton*.
Serrez la main et dites que vous ne tenez rien, i. « vous n'aurez pas ce que vous desirez. »
 *Bien *serré*, i. « bien fort, » vulg.
 Remuer les *scrivures*, i. « se mesler de faire beau- « coup de choses. »
 *Faire un beau *service*, i. « beaucoup de bruit, » vulg.
 *Il oublie la moitié de son *service*, i. « il ne fait « pas tout ce qu'il doit faire. »
 Aller *servir* le roy, i. « aller aux galeres. »
 *Je vous *serviray* le jour de vos nopces, i. « je « vous rendray quelque autre service en contre « eschange. »
Servez Godard, etc. Voyez à *Godard*.
 Tout *sert* en mesnage, i. « toutes sortes de choses

x.

« peuvent servir. Le reste dit: *quand ce ne seroit* « que le pain et le vin. »
 **Serviteur* tres humble, i. « je ne veux point de « cela, je ne veux point avoir affaire à vous, retirez « vous. »
 Si vous estes *seul* attendez compagnie, « eecy se « dit à travers de la porte à un qui veut entrer « dans un lieu avec impertinente. »
 *Il y fait *seur* à la bouteille au vinaire, i. « il n'y « a pas grande assurance en cette chose, » vulg.
 Mettre en *seureté*, i. « en prison. »
 *On m'en a *servé*, « on m'a entretenu plusieurs « fois de pareilles choses, » Item, « on m'a privé de « cela. » Metaph.

S I

*Il y a un *sî*, i. « quelque defaut, » vulg.
 *Il y a bien des *sî*, i. « beaucoup de choses à dire, « ou considerer, » vulg.
 *Il n'y faut point mettre de *sî*, i. « il faut resou- « dre, il ne faut point de condition. »
 *Faire le *sibatot*, i. « le badin, le bouffon, » vulg.
 Le *siège*, i. « le cul. »
 *Faire lever le *siège*, i. « faire sortir une personne « de sa place. »
 Le *siên*, i. « son bien. »
 Les *siens*, i. « ses parens. »
 *Faire des *siennes*, i. « faire des actions inconsi- « derées, selon sa coulume, » vulg.
Siffler une personne, i. « s'en moquer. »
Siffler pour le bourgeois, i. « boire. »
 Il n'y a qu'à *siffler*, par ironie, i. « la chose n'est « pas si facile que l'on croit. »
 **Siffler* la linotte ou la rostie, i. « boire, yvroi- « gner. »
 *Je n'en donnerois pas un *sifflet*, i. « je ne « l'estime en aucune façon. »
 **Signe* vous, vous voyez le meschant, i. « vous « avez un mauvais compagnon devant vous. L'allu- « sion est au mot de *meschant* qui signifie le diable « parmi le vulgaire. »
Simagrée, i. « mines badines, façons de faire « impertinentes. »
Simple, i. « mais. »
 *Faire comme les *singes*, i. « imiter tout ce que « l'on voit. » Item, « gaster les enfans à force de « les caresser. »
 Plus malicieux qu'un vieux *singe*, i. « tres mali- « cieux. »
 Il n'est que le *singe*, i. « l'imitateur. »

45

*Il en est fourny comme un *singe* de queuë, i. « il n'en a point du tout. »

Singerics, i. « bouffonneries. »

*C'est un estrange *sivè*, i. « un estrange personnage. »

Siscè vous font sept, « allusion de *sivè et vous à siscè*, vulgaire, au lieu de dire, *secèz ou assèzèz vous*. »

Voila un gros *sivé*. Voyez à *Civé*.

S O

*Un *sobriquet*, i. « un surnom de raillerie, » vulg.

Se lever dès le *soir*, i. « dire de se lever le lendemain de fort bonne heure, et n'en rien faire. »

*Bon *soir* mon pere et ma mere, les derniers courent le feu, i. « bon soir, à Dieu, je me recommande, » raillerie vulg.

*Il fait de six *sols* un teston, i. « il est industriel. »

Au contraire :

*Il fait d'un teston six *sols*, i. « il perd à sa marchandise, il mesnage mal, » vulg.

**Soldat* de la courte espée, i. « coupeur de bourses. »

Soldat de Brichanteaux, i. « gourmand et poltron. On y adjouste, *qui mange toute nuit*. »

Quand le *soleil* est couché il y a bien des bestes à l'ombre, i. « il y a bien des ignorants au monde. »

Le ventre au *soleil*, i. « qui ne bouge d'une place. »

Soleil de Mars, qui esment et ne resout point, i. « une femme qui donne de l'amour, et ne permet rien. »

Soleil d'hyver, i. « une personne qui a peu de pouvoir. »

*Niais de *Sologne* qui s'abuse à son profit, i. « un finet. »

Somme d'airain, i. « la mort. »

Le *son* des cloches, i. « une chose que l'on peut diversifier ou accommoder à sa fantaisie. »

Sonder une personne, i. « la tenter, tascher de savoir son dessein. »

*Voila mon *songe* de cette nuit, un vilain botté, « c'est lors que l'on voit un homme qui porte des bottes contre sa coustume, » vulg.

Songer, pour « penser. »

*Il ne *songe* pas plus loin que son nez, i. « il n'a point de prevoiance ou de consideration, » vulg.

*Il n'y *songe* non plus qu'à sa premiere chemise, i. « il n'y pense plus. »

*Je n'y *songe* non plus qu'à me noyer, i. « je n'y ay point de dessein. »

*Sans *songer* ny à ceey ny à cela, i. « sans aucune consideration, » vulg.

*Une truye *songe* tousjours bren, i. « une personne pense tousjours à ce qu'elle affectionne, » vulg.

*Un *songe* creux, i. « un melancolique. »

**Songer* creux, i. « penser profondement. »

*Un *songe* malice, i. « un malicieux. »

*Il est logé chez Guillot le *Songeur*, i. « il est tout pensif, » vulg.

*Cela *sonne* comme une piece de pain, i. « n'a point du tout de son, » vulg.

*Il fait *sonner* ce qu'il dit, i. « il l'estime, il le fait paroistre. »

Sonner la retraite, i. « se retirer. »

Sonner comme il escoute, par raillerie renversée, i. « escoutez. »

*Elles sont *sonnées* à Nostre Dame et demie, « c'est pour se moquer de ce que dit une autre personne. »

Voila bonne *sonnerie* pour un petit village, i. « bien du bruit pour une jeune personne, une voix bien forte pour un enfant. »

Personne ne veut attacher la *sonnette* au col du chat, i. « n'ose estre le premier à entreprendre un affaire dangereux. »

Vin *sophistiqué*, i. « falsifié, meslangé. »

*Banquet ou repas de *sorciers*, i. « sans sel. »

*Il est *sorcier* comme une vache, il a les ongles noirs, i. « il n'y a point d'enchantement à son fait, « il est naïf, » vulg.

*Conter des *sornettes*, i. « dire des fables ou sottises. »

En *sortir* à son honneur, i. « reüssir, venir à bout d'une chose avec honneur. »

*Plus *sot* qu'un jeune chien, i. « extremement sot. »

*Il n'est pas trop *sot*, i. « il a raison de desirer ou vouloir ce qu'il demande, il ne choisit pas mal. »

*Il est bien heureux d'estre fait, on n'en fait plus de si *sots*, i. « il est grandement badin, c'est un tres grand sot. »

*Tu n'es qu'un *sot* tu seras marié au village, i. « tu es un impertinent. »

Elle n'est pas trop *sotte*, i. « elle est assez belle, » vulg.

*Je ne feray pas cette *sottise* là, ce sera vous si'il vous plaist, « c'est un compliment de niais, en priant un autre de passer devant. »

Un enfant sans *soucy*, i. « un bon compagnon. »
Le vulgaire renverse ce quolibet et dit : un enfant sans six sols, qu'il prononce *sistou*, i. « qui n'a point d'argent. »

Il a tant de *soucy* dans sa pochette, que son mouchoir n'y scauroit entrer, par ironie, i. « il ne se soucie de rien, » vulg.

Homme *soudain*, i. « prompt, coleric. »

Soufflet, « pour faire ou souffler l'alquemie. »

Souffler une personne qui recite, i. « luy dire ses vers de derriere le theatre. »

Souffler aux oreilles, i. « flatter ; provoquer, inciter, pousser une personne à faire quelque chose de mauvais. »

Souffler, et

Souffler à l'encensoir, i. « boire. »

Soufflez la chandelle monsieur est couché. Voyez à *Chandelle*.

Souffler ses choux, i. « ronfler en dormant, » vulg.

Soufftez je m'en vay querir de la paille, « cela se dit à une personne qui pette, » vulg.

Soufflez menestriers l'espousee passe, « pour desapprouver ou se moquer de ce qu'un autre a dit ; ou bien pour donner à entendre qu'un homme dit des hyperboles et se vante hors de raison. »

Soufflerie, i. « l'alquemie. »

Tu me desroberas un *soufflet*, i. « je te donneray sur la joue. »

Donner un *soufflet* à un prince, i. « faire de la fausse monnoye. »

Donner un *soufflet* à une potence, i. « estre pendu, » vulg.

Donner un *soufflet* à Ronsard, i. « dire une incongruité. »

Donner un *soufflet* à un habit, i. « le faire retourner. »

Vous battez le *soufflet*, vous serez mal chauffé, i. « vous me frappez sur le derriere. »

Jouer des *soufflets*, i. « petter. »

Un *souffleur*, i. « un alchimiste. » Item, « un petteur. »

Un gros *souffleur* de boudins, i. « un homme qui est fort gros de ventre. »

Une *souillon* ou *souillard*, i. « une fille mal propre. »

Soutleur, i. « une peur subite, » vulg.

Soutliers à dormir debout, i. « larges, » vulg.

Soutiers à l'apostolique, i. « sandales. »

Je scay où le *soutier* me blesse, i. « je sens mon mal mieux que personne. »

Il n'y a si beau *soutier* qui ne devienne savatte, i. « si belle femme qui ne devienne vieille et laide, » vulg.

Mette quatre pieds en deux *soutiers*, i. « estre enceinte. »

Soupe à la jacobine, i. « avec du fromage. »

Soupe à l'Yvroigne, i. « du pain trempé dans le vin. D'autres veulent que ce soit de la soupe à l'oignon. »

Yvre comme une *soupe*, i. « fort ivre, » vulg.

De la *soupe* reschauffée, i. « une veufve ou vieille femme, » vulg.

On luy fait de tel pain *soupe*, i. « on luy rend la pareille, on le traite comme il traite les autres, » vulg.

Habile à la *soupe*, i. « qui n'a point d'autre perfection que de bien manger. »

Combien sont-ils qui n'ont point mangé de *soupe* à midy ? i. « combien y a-t'il de personnes ? »

Il manqueroit plustost à sa *soupe*, i. « il n'a garde de manquer à cela, il est fort adonné à cette chose. »

Voila monsieur venu trempez luy sa *soupe*, « à un impatient qui veut estre servy dès qu'il est entré. »

Souper de marchand, i. « un bon souper et avec repos. »

Souper de sorciers, « sans sel. »

Il *soupe* dès le matin de peur de chier au lit, i. « il n'a gueres à manger. »

Un gros *soupi*, i. « qui aime fort le polage ou la soupe. »

Il est plus *souple* qu'un gand, i. « facile à manier ou gouverner. » Item, « il n'oseroit faire de bruit ou se fâcher, on luy fait passer sa colere en le menaçant. »

Avoir les jarrets *souples*, i. « faire la reverence avec facilité. »

Tour de *soupl*, i. « tromperie. »

Il fail le *sourd*, i. « il ne veut pas escouter. »

Il n'y a point de pire *sourd* que celui qui ne veut pas entendre. « ceuy se dit à un qui feint de ne nous pas oïir, ou comprendre ce que nous disons, » vulg.

Frapper comme un *sourd*, i. « frapper fort. »

Vous parlez à un *sourd*, i. « à une personne qui n'entend point de raison. »

Faire la *sourde* oreille, i. « ne vouloir pas escouter. »

Choses *sourdes*, i. « secrettes. »

**Sourdement*, i. « secrettement. »

A la *sourdiue*, « idem. »

*Nos *souris* ont soif, « cela se dit lors qu'on voit pleurer un enfant. »

*On entendoit une *souris* trotter, i. « le lieu est fort coy, il n'y a point du tout de bruit, » vulg.

*Faire la *souris*, qui se dit proprement des garces, i. « prendre l'argent dans la poche de celui qui les embrasse. »

Les *souris* du palais. Voyez à *Palais*.

*Un *sournois*, i. « un homme melancolique et dangereux. »

*Il fait tout *sous* luy, i. « il lasche la matiere fecale, » vulg.

*Faire *soustever* le cœur, i. « donner du desgoust. »

Un *souspir* d'Alleman, i. « un rot. »

Au dernier *souspir*, i. « en mourant. »

*Ce vin là n'est pas *soustenant*, « c'est quand on voit tomber un yvroigne, » vulg.

**Soustenir* ce que l'on a dit, i. « le maintenir avec obstination. »

*Donner une *souvenance*, i. « un coup, un soufflet. » Item, « quand les garces donnent quelque mal à un homme. »

Un *souvenez vous*, « idem. »

S P

Spirituel, pour « qui a bon esprit, » vulg.

S U

**Succer* jusques au sang, i. « rendre maigre. » Item, « firer tout l'argent ou substance d'une perle. »

Du *sucere* volant, i. « du miel. »

Faire la *succrée*, i. « la modeste, la retenuë. »

Suffisance, pour « gloire ou superbe. »

Un *suffisant*, i. « un glorieux. »

Parler à un *Suisse*, i. « qui n'entend point de raison. »

*Il vaudroit autant parler à un *Suisse*, i. « tout ce que vous dites ne sert de rien. »

Le ventre à la *suisse*, i. « gros ventre. »

Boire comme un *Suisse*, i. « beaucoup. »

Point d'argent point de *Suisses*, i. « si vous ne payez vous ne serez pas servy. »

Une *suivante*, i. « une demoiselle qui sert une dame. »

Suivre de l'œil, i. « regarder où une personne va, ne la point abandonner de la veuë. »

*Estre *sur* sa bouche, i. « sujet à ses appetits. »

Sur le disner, *sur* le souper, etc. « environ l'heure, à l'heure du disner, et ainsi des autres. »

Fermer une porte *sur* soy, i. « s'enfermer dans un lieu. »

*Mettre tout *sur* soy, i. « despenser tout en habits. »

Avoir de l'argent *sur* soy, i. « porter de l'argent. »

T

TAB

T A

Un *tabarin*, i. « un bouffon. »

*Donner de la *tablature*, i. « enseigner, instruire. » Metaph.

Table d'abbé, « où l'on fait bonne chere. »

TAB

Tenir *table*, i. « demeurer long temps à table. »

Tenir bonne *table*, i. « se traicter bien. »

*Il se tient mieux à *table* qu'à cheval, i. « il est friand, il est grand mangeur. »

De grosse *table* à l'estable, i. « d'une grande despense à la necessité. »

Si vous crevez à la *table* je mourray à vos pieds.
i. « je ne vous abandonneray point quand il sera
« question de manger. »

*Un gros *tabourin*, i. « un gros ventre. »

Cela me vient comme *tabourin* en danse, i. « fort
« à propos. »

*Mon *tabourin* est loüé, i. « je suis prié à disner
« ou soupper en un lieu. »

Tabuter, i. « tourmenter, » vulg.

*Faire le *tacel*, i. « se taire. »

*Il n'a aucune *tache* de bonté, etc. « il n'est nul-
« lement bon : Et ainsi des autres choses. »

*Il n'y a pas moyen d'en oster la *tache*, i. « la
« mauvaise habitude. »

*C'est une *tache* d'huile, i. « une chose sans
« remede. »

Tacquin, i. « avare. »

Tacquinerie, i. « avarice. »

*En *taille* douce, i. « qui ne paroist point, que
« l'on ne voit jamais : ignorant, comme *docteur en*
« *taille douce*, et ainsi des autres choses. »

*Vous estes bien haut à la *taille*, i. « vous devez
« beaucoup, vous estes fort endebté. »

*De toute *taille* bon levrier, i. « d'honnestes et
« braves gens de toutes sortes de nations. »

Marquer sur la grosse *taille*, i. « despenser exces-
« sivement. »

**Tailler* de la besogne, i. « donner beaucoup à
« faire à une personne : donner bien de la peine ou
« empeschement, » vulg.

De la besogne *taillée*, i. « beaucoup à faire, bien
« de la peine préparée. »

Tailler des croupieres ou jartieres. Voyez à *Crou-*
piere.

*Il est *taillé* de demeurer dehors, i. « il est en
« danger de n'entrer point. »

*Gagner le *taillis*, i. « fuir. »

Il vault mieux se *taire* que de mal parler.

*Donner une *talermouse*, i. « un soufflet, » vulg.

Il employe bien son *talent*, i. « il fait bien son
« devoir. »

*Avoir les *talons* courts, i. « tomber facilement à
« la renverse, se laisser embrasser. »

*Monstrer les *talons*, et

Jouer des *talons*, i. « fuir. »

*J'aime mieux voir vos *talons* que vostre nez, i.
« esloignez vous de moy, allez vous en. »

Talonner, i. « suivre une personne de prés. »

*Un *talassier*, i. « un badin, un homme mal fait. »

Tambour, pour « un coffre. »

**Tambour*, « celui qui bat le tambour. » Item, « la
« quaisse ou le tambour mesme. »

A bon *tambour* bonne baguette, i. « à un mes-
« chant bonne correction. »

Battre le *tambour* avec les dents, i. « trembler de
« froid. »

*Un gros *tampou*, i. « une personne fort grosse. »

**Tancer*, mot vulgaire, i. « tourmenter. »

*Sortir de sa *tanicre*, i. « s'enfuir de son lieu.

*Sortir de sa demeur. »

*Boire *tanquam* sponus, i. « boire beaucoup. »

**Tapabor*, i. « bonnet à l'angloise. »

*Une *tape*, « un coup. »

**Tapier*, i. « battre. »

En *tapinois*, i. « secrettement, coyement, avec
« subtilité, » vulg.

Mettre ou tenir sur le *tapis*, i. « traiter ou parler
« d'un affaire. Discourir d'une personne. »

Demeurer maistre du *tapis*, i. « emporter la
« victoire. »

Reduit au *tapis*, i. « n'avoir plus rien de reste. »

Bigarré comme un *tapis* de Turquie, i. « vestu
« de diverses couleurs. »

**Tapotter*, i. « battre une personne. »

**Tara* bara, bredy breda, « mots pour denoter
« une confusion, » vulg.

**Tarabaster*, mot vulgaire, « tourmenter. »

**Tarare* pompon, « c'est un mot qui sert à denoter
« que l'on ne se soucie de rien, que l'on se moque
« des advertissements d'autrui. »

Il s'advise sur le *tard*, i. « il fait ses affaires bien
« tard, hors de temps. »

Il vault mieux *tard* que jamais, i. « il est mieux
« de se reconnoistre tard que point du tout. »
Item, « obtenir une chose tard que de ne l'avoir
« point. »

Il me *tarde*, i. « je suis dans l'impatience. »

Se *tarquer*, i. « se defendre. »

*Une *tarte* en pommes, i. « un coup sur la teste
« qui fait eslever une bosse, » vulg.

**Tarte* bourbonnoise, i. « un estron. »

*On se saoule bien de *tartes*, i. « les bonnes choses
« trop frequentes desplaisent à la fin, » vulg.

Tartellette, « sorte de bonnet plat, » par similitude.

Un *tas* de gens, i. « une quantité. »

Tout en un *tas*, i. « confusément et tout ensemble. »

A *tas*, i. « en quantité. »

Prendre à *tasche* de faire une chose, par Metaph. i. « entreprendre avec passion. »

« Ils travaillent à la *tasche*, Metaph. i. « ils mangent fort viste. »

« Un *taste* poule, i. « un badin, un sot, » vulg.

Taster, i. « toucher. » Item, « gousler. »

Taster ou *taster* le pouls, i. « sonder, esprouver. »

Ce n'est que pour *taster*, i. « pour esprouver. »

« Il ne fait que *tastonner*, i. « il ne fait pas les choses avec resolution. »

« Il n'y va qu'à *tastons*, i. « il ne penetre pas dans l'affaire. »

« Un *taudis*, i. « une pauvre petite maison. »

Noir comme une *taulpe*; avengle comme une *taulpe*, etc. i. « fort noir. Qui ne voit goulte. »

Royaume des *taulpes*. Voyez à *Royaume*.

« Un preneur de *taulpes*, i. « un finel. »

« Il est attrappé comme un preneur de *taulpes*, i. « fort estonné. »

« Un *taureau* banal, i. « un luxurieux. »

Taxer une personne, i. « la difamer, la charger de quelque vice. »

T E

« Cela tient comme *teigne*, i. « cela ne se peut destacher. Il n'y a pas moyen de l'avoir. »

« Il a la *teigne*, « cela se dit à un incivil qui n'oste point son chapeau, qui ne salut personne, » vulg.

« Il est *teigneux*, « idem. »

« Trois *teigneux* et un pelé, i. « une petite troupe de gens de peu de consideration, » vulg.

« Jamais *teigneux* n'aima le peigne, i. « un vilieux ne veut point estre repris, » vulg.

« Elle est de la bonne *teinture*, i. « elle est noire, elle a la chair noire, » vulg.

Prendre la *teinture* de quelque science, i. « quelquel commencement. »

« *Tel* quel, i. « pas trop bon : mediocre. »

« Monsieur un *tel*, i. « un homme dont on ne peut trouver le nom : un quidam. »

« *Tellement* quellement, i. « pas trop bien, mediocrement. »

« Une *tempeste*, i. « une personne remuante. »

« Il boit comme un *Templier*, i. « il boit beaucoup, » vulg.

« *Temps* de demoiselle, il ne fait ny poudre ny soleil, i. « il pleut, » vulg.

« *Temps* de madame de Havré, i. « fort mauvais temps. »

« Vous avez bon *temps*, i. « vous n'avez pas raison de proceder de la sorte, » ironie.

Avoir fait son *temps*, i. « estre vieil. »

« Cet habit a fait son *temps*, i. « il est usé, » vulg.

« Du *temps* qu'on se mouchoit sur la manche, i. « anciennement, lors que le monde estoit simple, » vulg.

Du *temps* que les bestes parloient, « idem. »

Du *temps* du roy Guillemol, « idem. »

Passer son *temps*, parlant d'une femme, i. « se prostituer. »

Se donner du bon *temps*, i. « vivre joyeusement. »

Prendre bien son *temps*, i. « choisir bien l'occasion. »

Le *temps* me dure, i. « je suis dans l'impatience. »

Hausser le *temps*, i. « boire. »

Pousser le *temps* à l'espaule, i. « dilayer, user de delay : passer le temps avec peine. »

Il faut prendre le *temps* comme il vient, i. « avoir patience, s'accommoder à tout. »

Le *temps* est couvert, i. « le ciel. »

La place n'est pas *tenable*. Voyez à *Place*.

Un homme *tenant*, i. « avare. »

Tout d'un *tenant*, i. « attaché ensemble. »

Les *tenants* et aboutissants. Voy. à *Aboutissants*.

« *Tendre* le bras ou la main, i. « gueuser, » metaph.

« Il vaut mieux *tendre* la main que le col. Voyez à *Allonger*.

Tendre, pour « presenter. » Item, « bailler. »

Un jeune *tendron*, i. « une jeune fille. »

Tenir bon, i. « resister. » Item, « tenir ferme. »

« *Tenir* au boul, i. « ne se pouvoir tirer du fourreau. »

« *Tenir* coup à la besogne, i. « travailler sans intermission. »

Tenir de court, i. « donner peu de liberté. »

Tenir un chemin, i. « le suivre. »

Tenir un enfant, i. « aider à le baptiser. »

Tenir sur les fonds, « idem. »

Tenir compagnie, i. « accompagner. »

Tenir table. Voyez à *Table*.

« *Tenir* la campagne, i. « estre maistre de la campagne. » Item, « demeurer dans la campagne. »

« *Tenir* à honneur, à blasme, etc. i. « reputer. »

« *Tenir* sa parole ou promesse, i. « observer. »

Il me *tient* ce discours, i. « me fit. »
 Il me *tient* ce langage ou ces paroles, i. « il me parla de la sorte. »
Tenir, pour *croire*.
Tenir contre l'ennemy, i. « resister. »
Tenir de son pere ou de sa mere, i. « ressembler en mœurs ou actions. »
Tenir de quelqu'un, i. « dependre. »
Tenir une maison d'un autre, i. « la louer, la tenir à loüage. »
 Je *tiens* cela de vous, i. « je l'ay appris ou entendu de vous. »
 Il ne *tient* pas à moy, i. « je n'empesche pas. »
 Il ne *tient* pas à luy, i. « il a grande volenté. »
 En *tenir*, i. « estre amoureux. » Hem, « estre fol ou yvre, etc. »
 Elle en *tient*, i. « elle est grosse ou enceinte. »
 *En *tiens* tu petit bonnet, i. « es tu touché, es tu attrappé, » vulg.
Tenir le bon bout par devers soy, i. « conserver son avantage. »
Tenir, pour comprendre ou estre compris, vulg., « ce pot tient pinté, etc., cette matiere ne peut tenir à là dedans. »
Tenir son cœur, i. « conserver sa haine ou sa colere. »
 **Tenir*, pour durer, « l'assemblée tient encore. »
 C'est paresse qui le *tient*, i. « qui le retient ou l'empesche. »
 *Ce n'est pas cela qui le *tient*, ou bien ce n'est pas là où le mal le *tient*, i. « ce n'est pas là son dessein, ce n'est pas le sujet qui l'oblige, etc., » vulg.
 Se *tenir* en un lieu, i. « demeurer, habiter. »
 Il n'en *tient* en aucune façon, i. « il n'en a aucune marque. »
Tenir pied à boule. Voyez à *Pied*.
Tenez, i. « prenez. »
 *Il ne peut *tenir* dans sa peau, i. « il est dans une extrême joye, » vulg.
 Faire *tenir* des lettres, i. « les remettre ou envoyer à ceux à qui elles s'adressent. »
 Vous ne *tenez* rien, i. « vous n'aurez pas ce que vous pretendez. »
Tenir à la poisle, i. « s'attacher. »
 Il n'a garde de *tenir* à la poisle, il est bien enfariné, i. « il est bien yvré. »
 Je le *tiendray* quelque jour, i. « je l'attrapperay, je le traiteray comme il faut. »

Se *tenir* de faire, i. « s'empescher, s'abstenir. »
 Se *tenir* à peu de chose, i. « n'achepter pas une marchandise pour prendre garde à peu de despense. Et ainsi des autres choses. »
 Se *tenir*, i. « s'estimer. »
 *Il ne s'en peut *tenir*, i. « il est extremement addonné à cela. »
 Vous ne vous en *tiendrez* jamais, i. « il faut enliu que vous fassiez selon vostre volenté. »
 Se *tenir* l'un à l'autre, i. « estre attaché ensemble. »
 *Nous sommes logez chez Jenu *Tenons*, c'est une allusion à *J'en*, que le vulgaire met pour *nous en*, i. « nous sommes pris ou attrappez, » vulg.
 *Il vaut mieux un *rien* que deux tu auras, i. « une chose presente, que des promesses. »
 Se faire *tenir* à quatre. Voyez à *Quatre*. « Hem, « se faire prier avec bien de l'instance. »
 Estre *tenu*, i. « obligé. »
 Tant *tenu* tant payé, i. « l'on vous payera tout le temps que vous avez esté icy, n'esperez que ce que vous devez avoir de raison. »
 A cela ne *tiennent*, i. « que cela n'empesche pas. » « que si peu de chose ne nous destourne pas nostre dessein. »
 *Je me *tiens* à cela, i. « je me contente de cela. » Hem, « je m'assure. »
 Je me *tiens* à ce que vous en direz, i. « je me rapporte. »
 Vous ne m'y *tenez* pas, i. « je n'y veux pas aller. » Hem, « vous ne me tromperez pas. »
 *C'est *tentation* par derriere et repentance par devant, i. « une femme dont la taille, ou l'habit par derriere, fait imaginer quelque chose de beau, et l'on treuve puis apres en la regardant par devant, qu'elle est extremement laide de visage. »
 *Il n'a point de *tenue*, i. « il est inconstant. »
Terme, i. « espace et temps. »
Terme de parler, i. « façon de parler. »
 Arriver à *terme*, i. « aller jusques à sa perfection. » Hem, « accoucher au bout du temps des neuf mois. »
 En *terme* ou sur les *termes* de faire, i. « au point. »
 Ses affaires sont en bon *terme*, i. « en bon estat. »
 Le *terme* vaut l'argent. Voyez à *Argent*.
Terre à terre, i. « sans s'eslever haut, comme danser terre à terre, etc. »
 Faire de la *terre* le fossé, i. « se servir de ce que l'on trouve à propos. »
 *Telle *terre*, telle cruche, i. « tel pere, tels enfans : telle personne, telles actions. »

Mettre en *terre*, i. « enterrer. »
 Il vaut mieux en *terre* qu'en pré, i. « il vaudroit mieux qu'il fust mort que vivant. »
 A la peur que *terre* luy faille, i. « il craint sans sujet qu'il luy manque quelque chose. »
 *Avoir le cul *terreur*, i. « estre riche en fonds de terre, » vulg.
 *Il est sorti de son *terrier*, i. « il s'en est fuy, il s'est esloigné. »
 Ce mal le menera jusq'au *terrier*, i. « durera jusques au lombeau. »
 *Faire bonne chere et petit *testament*, i. « se traiter bien, despenser beaucoup. »
 Avoir bonne *teste*, i. « estre obstiné. »
 *Avoir la *teste* chaude, i. « estre coleric. »
 *Avoir la *teste* près du bonnet, « idem. »
 *Avoir la *teste* bien dure, i. « esprit mal propre pour apprendre quelque chose. »
 *Voyons si nostre hostesse a bonne *teste*, i. « si le vinaigre du logis est bien fort, » vulg.
 *Avoir quelque chose à la *teste*, i. « s'obsliner en une chose, la croire absolument: avoir en fantaisie ou volonté. »
 *Il ne peut mettre cela dans sa *teste*, i. « il ne le peut croire, ou se l'imaginer. »
 *On ne luy peut oster de la *teste*, i. « on ne l'en peut dissuader. »
 Chausser sa *teste*, i. « prendre une volonté obstinée, s'attacher à une chose obstinément. »
 Il y laissera la *teste* ou il en viendra à bout, i. « il mourra ou il reussira en cel affaire. »
 Se mettre à la *teste*, i. « s'imaginer. »
 Mettre en *teste*, i. « à la fantasie. »
 Mettre une personne en *teste*, i. « opposer une personne pour disputer, etc. »
 Mettre *teste* à *teste*, i. « assembler deux personnes pour traïtier d'un affaire, etc. »
 *Se donner de la *teste* contre le mur, i. « estre en une extrême colere ou desespoir. »
 *Il ne scait où donner de la *teste*, i. « il ne scait que devenir, il ne scait quel remede trouver. »
 *Autant vaudroit se donner de la *teste* contre un mur, i. « tout ce que l'on fait ne sert de rien. »
 **Teste* à *teste* comme deux fourbisseurs, i. « deux à table, vis à vis l'un de l'autre, deux seuls de compagnie, » vulg.
 Faire *teste*, i. « resister. »
 Tenir *teste*, i. « disputer contre une personne avec opiniastreté. »

Tenir la *teste*, i. « aider pendant qu'un autre fait quelque chose. »
 Payer pour *teste*, i. « pour chaque personne tant. »
 Tourner *teste*, i. « se presenter, tourner le visage du costé de l'ennemy. »
 Traïtier par *teste*, i. « traïtier en gros sans compter par pieces. »
 Mettre la *teste* où l'on a les pieds, i. « renverser par terre. »
 On luy a mis la *teste* à ses pieds, i. « on luy a trenché. »
 Il a la *teste* mal faite, i. « il a mal à la teste. » Item, « il est fol. »
 Il a mal à la *teste*, i. « il est jaloux. »
 La *teste* luy fait bien mal, i. « il a de grands ressentimens, de grandes passions. »
 *Deux *testes* dans un bonnet ou chaperon, i. « deux personnes qui s'entendent fort bien ensemble. »
 *On connoist à ses yeux que sa *teste* n'est pas cuite, i. « qu'il a quelque fascherie, etc. »
 En avoir par dessus la *teste*, i. « estre fort las ou saoul d'une chose, en avoir plus que l'on ne desire. »
 *J'en retiens la *teste* pour faire un pot à pisser, « cela se dit lors qu'un homme se donne au diable, » vulg.
 A laver la *teste* d'un asne on n'y perd que la lexive. Voyez à *Asne*.
 Il a dix ans sur la *teste*, i. « il est aagé de dix. Et ainsi du reste. »
 Grosse *teste*, i. « lourdaut. » On y adjouste, « et peu de sens. »
Teste d'asne, i. « ignorant. »
 **Teste* de linotte, i. « une petite teste, et qui par consequent a peu de cervelle ou d'esprit. »
 **Teste* verte, i. « un fol, ou eslourdy. »
 Avoir des grillons dans la *teste*, i. « estre un peu fol ou extravagant. »
 A *teste* baissée, i. « courageusement. »
 *Faire à sa *teste*, i. « à sa fantasie, » vulg.
 *Bransler ou locher la *teste*, i. « n'accorder ou ne vouloir pas ce que l'on nous propose. »
 Laver la *teste*, i. « reprendre une personne. »
 *Sa *teste* luy donne bien de la peine, i. « il a des volontez ou humeurs estranges, qui luy causent bien du mal. »
 *Un *teston*, i. « un coup sur la teste de la jointure des doigts. »

- Il est comme les *testons* roqueux, sans lettres, i. sans science, ignorant. »
- Testonner*, i. « faire le poil. »
- *Testonner*, i. « battre. » Metaph.
- Testu*, i. « obstiné, opiniâtre. »
- Tetasse*, i. « une femme qui a les telins fort gros et avallez. »
- Donner le *tetin*, i. « allaiter un enfant. »
- Il est au *tetin*, i. « il est fort jeune. »
- Le grand dandin qui a mordu sa mere au *tetin*, i. « le grand sot, le grand niais. »
- Il est allé *tetter*, i. « cela se dit des escoliers qui sortent de leur college pour aller passer quelques jours au logis de leurs meres. »
- Il a *tetté* de mauvais lait, i. « il a esté mal nourry, il a eu de mauvaises instructions. »

T H

Thuile. Voyez à *Tuile*.

T I

- Il ne fera que de l'eau toute *tiède*, i. « il ne fera pas beaucoup d'effet. » vulg.
- Un *tiereclet* de Job, i. « un homme fort patient. »
- Un *tiereclet* d'elefant, i. « un gros lourdaud. »
- Le *tiers* et le quart, i. « un chacun. »
- En main *tierce*, i. « entre les mains d'une troisieme personne. »
- Le cul luy fait *tif taf*, i. « il a grand'peur, il tremble de peur. »
- Tigne*. Voyez à *Teigne*.
- Jaloux comme un *tygre*, i. « extremement jaloux. »
- Il se quarre comme un poil sur un *tignon*, i. « il se desmarche superbement, » vulg.
- Donner sur le *timbre*, i. « enyvrer. »
- Cerveau mal *timbré*, i. « un fol. »
- Cervelle bien *timbrée*, i. « homme de jugement. »
- Du *tintoûin*, i. « de la fantasia, de la fascherie, » vulg.
- A *tire* d'aile, i. « en volant de toute sa force. »
- Tout d'une *tire*, i. « tout d'un temps, sans discontinuer. »
- Boire à *tire* larigot, i. « boire beaucoup. » Voicy l'etimologie de ce mol : les soldats beuvans par derision à la santé d'Alaric, apres luy avoir tranché la teste et l'avoir mise au bout d'une pique, proféroient ces paroles à *li Alaric Got*; et depuis par corruption, à *tiretarigot*.

x.

- Un *tire-laine*, i. « un voleur de nuit qui desrobe les manteaux. »
- Un *tire-tardon*, i. « un friand. »
- Bien *tiré*, i. « bien ajusté, bien agencé, vestu proprement. »
- Tirer* sur le blanc, sur le verd, sur le bleu, etc. i. « estre un peu blanc, verd, bleu, etc. »
- Tirer* ses chausses, i. « fuir. »
- Tirer* aux dents ou avec les dents, i. « alonger un cuir ou autre chose avec les dents. » Metaph.
- « manger quelque chose. »
- Tirer* le diable par la queue, i. « gagner sa vie avec bien de la peine. »
- *Tirer* un discours par les cheveux, i. « discourir avec peine. » Item, « faire un discours recherché de trop loin. »
- *Tirer* à la lin, i. « estre proche de la mort. » Item, « estre presque achevé. »
- Tirer* du cœur, i. « vomir. »
- Tirer* loin, qui se dit d'un canon, i. « porter loin. »
- Tirer* de longue, i. « continuer; aller tousjours son chemin. »
- Tirer* vers un lieu, i. « s'acheminer. »
- *Tirez* vous de là ma beste vous sent, i. « esloignez vous de moy, reculez vous, » vulg.
- Tirer* la laine, i. « desrober les manteaux. »
- *Tirer* Saint Martin par l'espaule, i. « oster le manteau. »
- Tirer* païs, i. « fuir, avancer. »
- Tirer*, pour *peindre*.
- Tirer* parole d'une personne, i. « luy faire promettre. »
- Tirer* raison, i. « se venger. » Item, « avoir satisfaction. »
- Se *tirer* du pair. Voyez à *Pair*.
- *Ne tirez* rien je payeray pour vous, « cela se dit à un homme qui a la main dans ses chausses et se gratte, etc. »
- *Voilà bien tiré* pour une jeune beste, i. « voilà bien un grand coup, » vulg.
- *Nous ne demeurerons pas derriere la plus petite de nos bestes tire* bien, i. « le moindre de la compagnie boit beaucoup, » vulg.
- Tout le monde *tire* à soy, i. « chacun travaille pour son interest. »
- Tirer* la couverture de son costé, i. « prendre tout pour soy. »
- Le ventre luy *tire*, i. « il a le ventre bien plein, il a bien disné. »

Tireur de laine. Voyez à *Tire-laine*.

Garder les *tisons*, i. « demeurer auprès du feu. »

Tison d'Enfer, i. « un sédition. » Hem, « une ame damnée, méchante personne. »

T O

Tocque tambour, « c'est pour se moquer des « menaces ou vanteries d'une personne. »

Vous n'aurez pas ma *toile*, vous avez trop de caquet, i. « vous parlez trop. »

Plier la *toilette*. Voyez à *Plier*.

Il n'a pas marchandé à la *toise*, il a marchandé au pied, i. « il s'en est fuy, il s'est sauvé à la suite. »

Tomber malade, i. « devenir malade. »

Tomber dans les mains de quelqu'un, i. « au « pouvoir. »

Tomber sur ses pattes comme les chats, i. « ne « souffrir point de dommage. »

Tomber sur ses pieds, « idem. »

Tomber sur rien, i. « estre pendu. »

Tomber d'accord, i. « s'accorder. »

**Tomber de l'eau*, i. « pisser. »

Tomber dans les rets, « estre attrappé. »

Il est comme s'il estoit *tombé* des nuës, i. « fort « estonné. » Hem, « sans aucune connoissance de « personne. »

Cela n'est pas *tombé* à terre, i. « on a bien « remarqué ce qu'il a dit, » vulg.

Cela n'est pas *tombé* dans la riviere, i. « n'est « pas perdu, n'est pas gasté, » vulg.

Où *tombera* ce discours, i. « quelle issuë aura l'il. »

J'aimerois mieux qu'elle fust *tombée* dans mon lit que la greste, « pour dire qu'une femme est « belle. »

Un *ton* de maistre, i. « une voix imperieuse ou « de personne qui commande. »

Tondeur de nappes, i. « mangeur, escornif- « leur. »

Tondre le peuple, i. « le surecharger. »

Chercher à *tondre* sur un œuf, i. « vouloir une « chose impossible. »

Trouver à *tondre*, i. « à reprendre, à redire. »

Il trouveroit à *tondre* sur un œuf, i. « il trouve- « roit à reprendre sur toutes sortes de choses. »

C'est d'un autre *tonneau*, rincez nos verrez, i. « d'une autre sorte, d'une autre façon. Un autre « discours, une autre affaire, » vulg.

Il est fils de *tonnelier* il a une belle avalloire, i. « la bouche grande, » vulg.

Dieu vous conduise et le *tonnerre*, vous n'irez pas sans tabourin, « c'est pour dire adieu à une « personne que l'on souhaite loin. »

Topc topc, par metaphore, i. « je tiens le coup « que vous me portez à la santé d'un tel. »

Torcher sa barbe d'une chose, i. « ne la pas « obtenir. »

Torcher le bec, i. « ne donner rien aux autres. »

Il en *torche* son derriere, i. « il n'en fait point « d'estat. »

Je n'en voudrois pas *torcher* mes bottes, i. « je « ne l'estime en aucune façon, » vulg.

Si on luy *tordoit* le nez il en sortiroit du lait. Voyez à *Nèz*.

Il ne fait que *tordre* et avaler, i. « il mange avi- « dement. »

A *tors* et à travers, i. « sans consideration, sans « respect. »

N'avez pas peur qu'il fasse *tort* à son corps, i. « ne doutez pas qu'il ne mange bien, qu'il ne fasse « bonne chiere. »

Un *torticolis*, i. « qui a le col de travers, » vulg.

Tortiller des fesses, i. « aller en branslant les « fesses. »

Le bois *tortu*, i. « la vigne. »

Il l'aime il le rit *tortu*, i. « raillerie, » vulg.

Un *tortu* bossu, i. « un homme contrefait, » vulg.

La douce *torture*, i. « du vin : parce qu'ayant « ben on dit tout ce que l'on sçait. »

Il craint la *touche*, i. « il a peur d'estre battu. »

Toucher à la main, i. « promettre. »

Toucher au doigt, i. « connoistre clairement. »

Toucher de l'argent, i. « en recevoir. »

Toucher l'or et l'argent, i. « l'esprouter sur la « pierre de touche. »

L'affaire me *touche*, i. « m'importe. »

Cela me *touche*, i. « m'offense. »

Toucher d'un affaire, *toucher un mot d'un affaire*, i. « en parler, en traiter. »

Toucher à quelqu'un, i. « estre allié, appar- « tenir. »

Toucher de prés, i. « estre proche parent. » Metaph. frapper.

Toucher du lut, i. « en jouër. »

**Toucher les malades*, qui se dit du roy de

France, i. « les toucher pour les guerir des escrouelles. »

**Touches* à il n'y a rien de fait, i. « vous n'avez pas ce que vous prétendez. »

**On touche* tousjours sur le cheval qui tire, i. « l'on charge tousjours les plus incommodez, » vulg.

Il ne semble pas qu'il y *touche*, i. « il offense et feint le contraire. »

*Un *toüillant*, i. « un bon compagnon. »

**Toupier*, i. « tourner de costé et d'autre, travailler lentement. » vulg.

*Un *tour* d'amy, i. « une courtoisie, un bon office. »

Un *tour* de Basque, i. « une supercherie. »

*Un *tour* de bec, i. « un baiser, » vulg.

Un *tour* de Breton, i. « un eroe en jambe. »

Un *tour* de Gascon, i. « un larcin. »

Le *tour* du baston, i. « ce que l'on tire d'un office, par subtilité ou invention. »

A *tour* de bras, i. « de toute sa force. »

On m'appelle Monsieur à *tour* de bras, i. « l'on m'honore fort. »

Un *tour* de dents ou de maschoires, i. « un coup en maschant. »

Le *tour* de l'hospital, « c'est quand les poüils mordent, et que l'on tourne le col et les espaulés. »

Demy *tour* à gauche, par metaphore, i. « reculez vous un peu, remuez vous. »

Un *tour* de liet, proprement d'un liet à housse, i. « l'estoffe qui couvre ou environne un liet. »

En un *tour* de main ou tourne main, i. « en un instant. »

Un *tour* de pourmenade, i. « une petite pourmenade. »

Un petit *tour*, « idem. »

Tour de passe-passe, i. « jeux de mains : par metaph. « larcins. »

*Un *tour* de reins, i. « un effort, » vulg.

*Faire un *tour* en cuisine, i. « reconnoistre si les viandes s'apprestent. »

*Faire un *tour* par la cuisine, i. « faire un effort pour gagner un coup en joüant ; faire un à tout pour tirer les triomphes de la main des autres. »

*Un *tour* de souplesse, i. « une tromperie, une invention. »

Faire ou joüer d'un *tour* et faire un mauvais *tour*, i. « faire une supercherie. »

*Joüer un *tour* de son mestier, « idem. »

*Faire un *tour* de ville, i. « avoir le foüet par les carrefours. »

Chacun a son *tour*, i. « a son temps, l'un apres l'autre. »

C'est à son *tour*, i. « c'est à luy à faire, son temps est venu. »

Si c'est jamais à mon *tour*, i. « si j'ay jamais le pouvoir de faire. »

Tour à *tour*, i. « successivement l'un apres l'autre. »

*Il a plusost fait un *tour*, etc., i. « il est extrêmement viste ou adroit. »

*Il a plusost fait un *tour* que deux, i. « il est lourdant. »

Sçavoir les *tours* de cour, i. « estre bon courtisan. »

Tour de mulet, « une supercherie. »

Tour de pescheur, i. « un dangereux affaire. »

Un *tourdon*, i. « un branslement, un tour de fesses. »

En un *tourne-main*, i. « en un instant. »

*Elle a le nez *turné* à la friandise, i. « elle a la mine d'une garce, » vulg.

Il a l'esprit *turné*, i. « il est devenu fol. »

Vin *turné*, lait *turné*, i. « gasté, aigry ; pourry. »

Fruict *turné*, « idem. »

Tourner à profit, à gloire, etc., i. « apporter. »

*Faire *tourner* au bout, i. « traiter avec rigueur, » vulg.

Tourner les yeux à la leste, i. « les renverser. »

Tourner le pain, i. « le former estant encore en pâte. »

Se *tourner* comme le lait ou le vin, i. « se gaster, s'aigir. »

Se *tourner*, qui se dit du sang, i. « se corrompre. »

Se *tourner*, qui se dit d'un fruit qui meurit, i. « rougir, prendre couleur. »

La *teste* me tourne, i. « je suis estourdy. »

Tournez de peur qu'il ne bruse, i. « tournez vous vistement, » raillerie, vulg.

*Il ne sçauroit *tourner* un œuf, i. « il est mal adroit ou ignorant, » vulg.

Tourner le dos, i. « fuir. »

Tournez moy le dos, i. « esloignez vous de moy, allez vous en. »

Tourner d'un langage en un autre, i. « traduire. »

Tourner vers le Midy, etc., i. « tirer. »

Tourner à jeu, i. « prendre en raillerie. »
 **Tourner* sa jaquette, i. « changer de party ou de religion. »
 *Faire comme les *tourneurs*, aller rondement en besogne, i. « estre franc, » vulg.
 *Il est *tousjours* icy, i. « il n'est pas encore party, « il y est encore. »
 Faites *tousjours*, i. « ne laissez pas de faire en attendant. »
Tout beau, i. « doucement. »
Tout à fait, i. « entierement. »
Tout de bon, i. « à bon escient. »
Tout à coup, i. « en un instant. »
Tout du long, i. « depuis un bout jusqu'à l'autre. »
Tout de son long, i. « tout estendu. »
Tout plein, i. « beaucoup. »
Tout à point, i. « à propos. »
 A *tout* jamais, i. « pour tousjours. »
Tout outre, i. « excessivement. »
 Il m'a dit *tout* outre, i. « il m'a dit le gros mot, « le mot qui commence par F. »
 Vous prenez de la peine *tout* plein, i. « par allusion ou equivoque, emplissez le verre. »
 En *tout* et par *tout*, i. « entierement. »
 Faire à *tout*, i. « jouïr de la triomphe. »
 Un homme qui est à *tout*, i. « qui s'accommode à toutes sortes d'humeurs : qui est adroit à toutes sortes de choses. »
 C'est *tout* un, i. « c'est la mesme chose. » Item, « il n'importe. »
 *C'est bien *tout* un, mais ce n'est pas de mesme, i. « la chose est bien differente, » vulg.
 Ce m'est *tout* un, i. « il m'est indifferent. »
 Mon *tout*, i. « ce que j'ayme le plus. »
 S'il y en a dix c'est *tout*, i. « il n'y en peut pas avoir davantage. »
 Ce n'est pas *tout*, i. « il y a encore à dire ou considerer. »
 Le grand *tout*, i. « l'univers. »
 **Tout* monsieur qu'il est, *tout* habile qu'il est, *tout* grossier qu'il est, i. « bien qu'il soit habile, « grossier. » Et ainsi des autres choses.
 En *toutou*, i. « un chien. » Mot enfantin.
 Faire *toutou*, i. « se cacher en jouïant comme font les petits enfants. »
 Avant que *toutou*, i. « nullement, point du tout. »

Tour de renard qui meine jusqu'au terrier, i. « qui dure jusques à la mort. »

T R

*La langue luy va comme un *traquet* de moulin, i. « il parle beaucoup, » vulg.
Traict. Voyez à *Trait*.
Traicter. Voyez à *Traitter*.
 Le *train*, i. « la suite d'un seigneur. »
Train, i. « façon de vivre. »
 *Il meine un estrange *train*, i. « une estrange vie. »
Train, i. « alleure, desmarche, pas. »
 *Au *train* qu'il va, i. « selon qu'il se comporte. » Metaph.
 *Cela va d'un mesme *train*, i. « d'une mesme façon. »
Tout d'un *train*, i. « tout d'un temps, tout d'un coup, sans discontinuer. »
 *Estre en *train*, i. « en estal de faire : en humeur. »
 *Mettre les autres en *train*, i. « mettre en humeur, « inciter, provoquer, esmouvoir.
 Cheval qui va grand *train*, i. « grand pas. »
 **Traisne*-guaine, i. « une personne lente ou lasche. »
Traisner, i. « estre aucunement malade, n'estre pas bien saïté. »
Traisner, i. « aller doucement. »
Traisner apres soy, i. « conduire avec soy, mener, apporter quant et soy. »
Traisner çà et là, i. « aller de costé et d'autre. » Item, « estre par terre, negligé de tous. »
Traisner un affaire, i. « le manier lentement, dilayer. »
Traisner ses mots ou paroles, i. « parler lentement. »
 **Traisner* sa corde ou son lien, i. « vivre de telle sorte qu'enfin on est puny. »
 *Une *traisnée* de gens, i. « une grande suite, « une quantité. » Metaph.
 *Un *traisneur* d'espée, par mespris, i. « un qui fait profession de porter l'espée. »
 *Il n'est point *traistre* à son corps, i. « il fait bonne chere, » vulg.
 *Il n'est pas si *traistre*, i. « il n'a garde de faire cela. »
 Viste comme un *trait* d'arbaleste, i. « fort viste. »

En *trait* d'arc, i. « la longueur ou espace que peut porter un arc. »

Un *trait* de vin, i. « un coup, un verre. »

Un bon *trait*, i. « un grand verre de breuvage. »

Boire à longs *traits*, i. « beaucoup et lentement. »

Boire à petits *traits*, i. « peu à la fois et souvent. »

Tout d'un *trait*, i. « tout d'un temps. »

Un *trait* de gorge, i. « une roulade en chantant. »

Un *trait* de Gascon, i. « un larcin. »

Il en scait de vitains *traits*, par ironie, i. « il n'est pas trop habile en cela. Item, il est bouffon ou salot. »

Traïtter, pour « festiner ou nourrir. »

Cel hoste là *traïtte* bien, i. « il fait bonne chere à ses pensionnaires. »

Traïtter à la fourche. Voyez à *Fourche*.

Mal *traïtter*, i. « battre. »

*Se bien *traïtter* le corps, i. « faire bonne chere. »

Traïtter d'un affaire, i. « en conférer. »

*Le *trantran*, i. « le neud de l'affaire. » vulg.

*Il entend le *trantran*, i. « il n'est pas ignorant, il est fin ou habile. » vulg.

Un amoureux *transy*, i. « un amoureux froid ou sot. »

*Le *traquenard* saint Michel, i. « le diable. »

Estre en *travail* d'enfant, i. « près d'accoucher, sentir les douleurs de l'accouchement. »

Travailler, i. « tourmenter. »

*Il y a dequoy *travailler* chez les maïstres, i. « il y a force femmes mariées qui nous peuvent faire courtoisie sans nous marier. »

A *travers* champ, i. « sans suivre de chemin particulier. »

*A *travers* des choux, i. « inconsidérément. » vulg.

*Se donner de quelque chose à *travers* du corps, i. « la manger. » vulg.

*Avoir l'ame de *travers*, i. « vivre long-temps. »

Venir à la *traverse*, i. « pour s'opposer à un affaire. »

Traverser, i. « tourmenter. » Item, « empêcher, destourner. »

Trebucher, i. « estre de poids, qui se dit de la monnoye. »

Prendre au *trebuchet*, i. « attrapper une personne. »

Nez d'as de *treffe*. Voyez à *Nez*.

*Il ne faut jamais *trembler* qu'on ne voye sa teste à ses pieds, i. « il ne faut point avoir peur sans sujet. »

*Se *tremousser*, i. « se remuer, se mouvoir de joye. »

Il est de bonne *trempe*, i. « de bonne composition ou nature. »

Tremper en un affaire, i. « estre complice. »

Tremper son vin, i. « y mettre de l'eau. »

Il a *trempe* long-temps en prison, i. « il y a demeuré long-temps. »

Il a des *trenchées* saint Mathurin, i. « des momments de folie. »

*La *trenche*-tille du bourreau, i. « la petite corde qui estrangle. »

Trencher du prince, du grand, du gentil-homme, du brave, du poëte, etc., i. « faire le prince, le seigneur, et ainsi des autres. »

Trencher net, i. « dire librement. » Item, « prononcer bien. »

Trencher court, i. « finir promptement. »

Trencher des deux costez, i. « parler pour l'un et l'autre party, estre double. »

*Faire fuir comme *trepillards*, i. « chasser, donner la chasse. »

**Tresorier* de Jesus-Christ, i. « rousseau et traistre. »

C'est frapper à la porte d'un *trespassé*, i. « travailler en vain. »

Pour les *trespasses*, allusion à *traits-passez*, i. « pour les verres de vin que l'on a beus. »

*Il a esté au *trespasement* d'un chat, il a la vieïe trouble, i. « il a trop beu, ou bien il ne voit pas bien clair. » vulg.

*Discours entre deux *tretcauc*, i. « en beuvant à table, et par consequent qui ne sont pas trop considerables. »

Treves de compliments, *treves* de ceremonies, etc. i. « n'en faisons point. »

*A *Trille* bardou chez Jean Guillemette, i. « en un lieu inconnu ou bien loin. »

Trinquer, i. « boire. Il vient de *trincken*, mot allemand. »

Trinqueur, i. « beuveur. »

Renoncer à la *triomphe*. Voyez à *Renoncer*.

Il *triomphe*, i. « il fait des merveilles. »

Les *trippes* d'un fagot, i. « le dedans. »

**Tripes* faites sont escrites au papier des pauvres gens, « cela se dit lors que l'on parle de manger des tripes. Le reste dit, en mauvaise rime. Aussi

- font bien des riches quand ils n'ont point d'argent. »
- Portez vostre double aux *tripes* vous aurez du mou, « cela se dit à une personne qui offre trop peu d'une marchandise, » vulg.
- Celuy-cy va laver les *tripes*, i. « je m'en vay boire ce verre de vin. »
- Rendre *tripes* et boyaux, i. « vomir. »
- Tripes* et boudins, « tout entierement. »
- De la *tripe*, i. « une chose fort molle. »
- Une *tripière*, i. « une femme qui a les tetins fort gros. »
- Conteau de *tripière*. Voyez à *Couteau*.
- Langue de *tripière*, i. « injurieuse. »
- Du *tripottage*, i. « un meslange de viandes ou breuvage. »
- Des *triqueniques*, i. « des sottises. »
- *Triste* qui n'a criste, i. « qui n'a point d'argent est melancolique. »
- *Triste* comme un bonnet sans coiffe, i. « de mauvaise grace. » vulg.
- Troc* pour *troc*, « changer sans rien donner de retour. »
- La *troique*, i. « le visage. »
- Un petit *troignon*, i. « une gentille petite personne. » vulg.
- Troller*, i. « courir ça et là, se pourmener. »
- *Tromper* le diable, i. « desjeuner devant que d'aller à la messe. »
- Secret comme une *trompette*, i. « qui publie tout ce qu'il scait. »
- C'est une *trompette*, i. « une personne qui dit tout, qui ne tien rien secret. »
- Desloger sans *trompette*, i. « fuir bien viste. »
- *Trompeter* une chose, i. « la divulguer. »
- *Trompeter* une personae, i. « la citer à son de trompe. »
- Le *trop* aise, i. « le trop de commoditez. »
- Otez le *trop* et prenez la haqueuée, par allusion à *trot*, « c'est quand une personne dit qu'il y a trop d'une chose. »
- Trop* est *trop*, i. « vous estes excessif. »
- Il a bien veu du pays par le *trou* d'une bouteille, par ironie, i. « il n'a jamais rien veu, il n'est jamais sorty de son lieu, » vulg.
- Il l'a mis au *trou* de son cul, i. « il l'a traité avec grand mespris. »
- Desboucher un *trou* pour en boucher un autre,

- i. « faire une nouvelle debte pour en payer une vieille. »
- Autant de *trous* autant de chevilles, i. « autant de choses qu'on luy dit, autant de responses, ou d'excuses, » vulg.
- Quand fera-t'on un *trou* à vos chausses, i. « quand voulez-vous que nous beuvions ensemble, que nous nous resjouissons. »
- Faire un *trou* à la nuit, i. « s'en aller sans dire à Dieu, ou sans payer. »
- Il s'est caché dans un *trou* de souris, i. « en un lieu fort escarté. »
- Un *trou* malame, « sorte de jeu. »
- Il a un *trou* sous le nez qui luy fait porter mauvais souliers, i. « il est gourmand, il mange tout, » vulg.
- Il n'y a point de pires bestes que celles qui ont deux *trous* sous la queüe, i. « les femmes sont mauvaises, » vulg.
- Double *trou*, i. « une femme. »
- Un petit *trou* de chambre ou de maison, i. « une petite chambre, une fort petite maison, » vulg.
- Faire un pertuis dans un *trou*, i. « ne rien faire. »
- Le *trou* de Baugis, i. « rien du tout, » vulg.
- Pescher en eau *trouble*. Voyez à *Eau*.
- Vin *trouble* ne casse pas les dents, i. « que l'on peut boire du vin bien que trouble. »
- Un *trouble* feste, i. « un fascheux, un importun. »
- *Troubler* le lait, i. « coucher avec une nourrice. »
- Il ne scait pas seulement *troubler* l'eau, i. « il n'a point de malice. »
- *Troubler* la feste, i. « fascher une compagnie qui se resjoût. »
- Troublé*, i. « yvre ou fol. »
- Une *trousse*, i. « un mauvais tour. »
- Trousser* bagage, i. « s'enfuir. »
- *Trousser* ses chausses, i. « mourir. » Item, « fuir. »
- *Trousser* son paquet, i. « s'enfuir. »
- *Trousser* ses quilles, « idem. »
- *Trousser* un verre de vin, i. « boire. »
- *Trousser* en male, i. « emporter. »
- Il est *troussé* en male, i. « il est mort. »
- Une maladie qui l'a *troussé*, i. « qui l'a fait mourir. »
- Homme bien *troussé*, i. « bien ajusté; propre, de bonne mine. »
- Nez *troussé* de peur des crottes, i. « court ou camus. »

**Trouvailles*, i. « ce que l'on a trouvé. »
Trouver bon, i. « sembler bon, s'accorder, consentir. »
Trouver mauvais, i. « se fâcher. »
 Je n'y *trouve* pas mon compte, i. « cela ne m'accorde pas. »
 Il luy faut faire *trouver* bon, i. « ne luy donner qu'avec difficulté, luy faire payer chèrement. »
 Je *trouve* qu'il est vray, i. « il me semble. »
 *Je la *trouverois* mieux dans mon liét qu'une pulce. Voyez à *Pulce*.
 Se *trouver* en un lieu, i. « s'y transporter. »
 Il s'en *treuve* bien, i. « il en reçoit du profit, ou du soulagement. »
 Il n'a pas besoin de *truchement*, i. « il s'explique bien, il fait bien ses affaires luy mesme. »
 **Trucher*, i. « mendier, gueuser. »
 A propos de *truette* bon jour maçon. Voyez à *Propos*.
 *Tourner de la *truye* au foin, i. « parler hors de propos, » vulg.
 *Il est honteux comme une *truye* qui emporte un levain, i. « effronté, » vulg.
 *Il va l'amble comme une *truye* court aux vignes, i. « il trotte, il chemine de mauvaise grace. »
 *Il ne s'y entend non plus qu'une *truye* en espices, i. « il est ignorant en cela. »
 *Quand nostre *truye* sera mariée vous aurez un chapeau neuf, « raillerie pour dire que l'on donnera quelque sorte de récompense, » vulg.
 *Il en boiroit autant qu'une *truye* feroit de lait clair, i. « en grande quantité, » vulg.

*Il a les yeux rians comme une *truye* bruslée, i. « le regard ou la veüe fort mauvaise, » vulg.
 *Une *truye* à pauvre homme, i. « une femme qui fait quantité d'enfans. »

T I

il entend le *tu autem*, i. « il sait le nou-d de l'affaire. » Item, « il est expert. »
 *Discours à *tuer* chien, i. « mauvais ou ridicules. »
 Il se *tuë* de parler, de faire, etc. i. « il parle avec grande passion. » Et ainsi du reste.
 Cela me *tuë*, i. « cela me fâche. »
 *Cela me *tuë* les jambes, i. « me lasse, m'incommode les jambes. »
 **Tuez* il fait bon saler, « cela se dit à un qui tuë des pouïls. »
 L'avez vous donné à *tuer*, « on dit cecy à qui demande si une personne absente est encore vivante. »
 **Tuer* le feu ou la chandelle, i. « esteindre. »
 Tous ceux que vous avez *tuez* se portent fort bien, i. « vous n'avez jamais tué personne. »
 *Il en *tuëra* dix de la chandelle et vingt du chandelier, i. « il ne fera pas grand mal, » vulg.
 *Une maison couverte de *tuile* ronde, i. « de paille ou de chaume. »
 Les *tuïles*, i. « le toit. »
 **Tuïpes* de S. Innocent, i. « des os de mort. »
 C'est un *Turc*, i. « un homme cruel, ou sans courtoisie. »
 Nez de *turquet*, i. « camus. »
 Enfant de *turtupin*. Voyez à *Enfant*.

V

VAC

V A

Une *vache* à lait, i. « une personne dont on tire longtemps du profit. »
 Porter à la *vache* morte, i. « porter sur le dos à l'envers; » c'est un mot des petits enfans.
 Avoir mangé de la *vache* enragée, i. « avoir ex-

VAC

« perimenté la fatigue. s'estre trouvé dans les dangers de la guerre. »

Prendre la *vache* et le veau, i. « espouser une fille enceinte. »

Il vient un temps que les *vaches* ont besoin de leurs queuës. Voyez à *Queuë*.

Il parle françois comme une *vache* espagnolle, i.
• il parle fort mal françois, on point du tout. »

Sorcier comme un *vache*. Voyez à *Sorcier*.

Vache ne scait que vaut sa queuë qu'après l'avoir perduë, i. • on ne scait ce que peut valoir une personne qu'après qu'elle est morte ou estoignée. »

Vache de Barbarie qui ne reconnoist que ses propres veaux, i. • une personne simple. »

S'il ne tient qu'à jurer la *vache* est à nous. Voyez à *Jurer*.

Il seroit bon à vendre *vache* foireuse, i. • il est subtil, il parle ou persuade bien. »

Un gros *vacher*, i. • un lourdaut. »

Tout son *vailant*, i. • tout ce qu'il possede. »

Temps *vain*, i. • estouffé, sans air. »

Prendre garde à sa *vaisselle*, i. • avoir soin de ses affaires. »

C'est *vaisselle* d'argent il n'y a que la façon de perduë, » ce cy se dit quand il meurt un enfant à des personnes mariées qui sont encore jeunes. » vulg.

Valet du Diable, « qui fait plus qu'on ne luy commande. »

*Faire le bon *valet*, i. • après avoir manqué en quelque chose, estre assidu au service, se rendre officieux outre l'ordinaire. »

Pour le *valet* de mon maistre, i. • pour moy mesme. »

*Les *valets* de la feste vous remerciissent, i. • nous ne voulons pas cela. » vulg.

*Il est fait comme un *valet* de picque, i. • il est habillé plaisamment. »

Cela *vaut* fait, i. • cela est presque fait. »

*Autant *vaut*, i. • presque, quasi. » vulg.

L'un *vaut* l'autre, i. • la chose est égale. »

Faire bien *valoir* sa marchandise, i. • l'estimer beaucoup. »

Se faire *valoir*, « se faire estimer, proceder en homme de valeur, faire paroistre son habileté. »

**Vanner* un homme, i. • le gausser, le tourmenter. »

La *vatost*, allusion à *va lost*, i. • le flux de ventre. »

A *vau* de route, i. • en fuite. »

A *vau* l'eau, i. • que l'eau entrainsne. » Item, perdu. »

Un *vaudeville*, i. • une chanson du commun peuple. »

Tu viens du *Vaugirard* ta gibeciere sent le lard.

VE

*Faire le *veau*, i. • le sot, le badin. »

*Il ressemble les *veaux* d'un an, i. • il ne voit point les femmes. Le reste dit, *il ne... ny tette*. »

*Un *veau* retourné, qui a la queuë devant, i. • un homme. »

*Vous aurez beau *veau*, vous ahannez bien, i. • vous vous plaignez fort en travaillant. »

*Aussi tost meurt *veau* que vache, i. • une jeune personne meurt aussi tost qu'une vieille. »

Un *veau* de disme, i. • un grand sot. »

Faire tuer le *veau* gras, i. • faire bonne chere pour se resjoûir d'un bon succès. »

Cette queuë n'est pas de ce *veau*, i. • cet effet ne procede pas d'une telle cause ; cela ne depend pas de ce que vous dites. »

Estre à la *veille*, i. • proche. »

Veiller, par met. » remarquer, prendre garde. »

Trouver la *veine*, i. • decouvrir le secret, contrer le nœud d'un affaire. »

Il luy a bien trouvé la *veine*, i. • il l'a traité comme il falloit. »

Je n'ay *veine* qui tende à cela, i. • je n'ay aucun dessein ou volonté. »

Robbe de *veloux* ventre de foin. Voyez à *Robe*.

*C'est du *velouté*, « c'est du meilleur, du plus excellent. »

De la *venaison* de Poissy, i. • du bœuf. »

Adieu panier *vendanges* sont faites. Voyez à *Pannier*.

*De bonne *vendange*, i. • de bon vin, » vulg.

Prescher sur la *vendange*. Voyez à *Prescher*.

*Cela est *vendangé*, i. • perdu, dissipé, » vulg.

Vendre, i. • trahir. »

Vous estes *venu*, i. • trahy. »

Il entend cela son pere en *vendoit*, i. par ironie, « il n'est pas trop habile. »

On ne me *vendra* pas en ce pays cy, i. • j'entends le langage du pays. »

Ils nous *ventent*, « cela se dit quand on parle un langage qui ne s'entend point. »

*Je suis à vous à *vendre* et à despendre, i. • entierement. »

*Il n'a pas envie de me *vendre*, i. • il ne me loüe ou prise gueres. »

Il *vendroit* l'autre à beaux deniers comptans, i. • il est beaucoup plus habile ou fin que l'autre. »

*Je n'ay encore rien *venu*, i. « je ne fay que d'arriver. »

Vendre du noir. Voyez à *Noir*.

*Enfiler la *venelle*, i. « fuir, » vulg.

A la queue gist le *venin*. Voyez à *Queue*.

Cela *vient* bien là dessus, i. « cela sied bien, cette couleur s'accomode bien à cette estoffe, etc. »

*Il a bien fait de *venir*, i. « je ne le fusse pas aller querir. »

Venir, pour « croistre. Item, pour couler, qui se dit des fontaines, etc. »

Je *rien* de dire, i. « j'ay dit tout maintenant. »

Je *vien* de faire, i. « j'ay fait n'agueres. Et ainsi des autres. »

Il *viut* à mourir, i. « il mourut. »

*Voila un grand *venez* y voir, par ironie, i. « une chose de peu de consequence, » vulg.

Le secours des *Venitiens*, i. « qui vient trop tard. »

Avoir le *vent* d'une chose, i. « en oüir parler. »

Sentir le *vent* d'une chose, i. « la pressentir. »

Je n'en ay eu ny *vent* ny voix, i. « aucune nouvelle. »

Quel bon *vent* vous meine, i. « quel sujet. »

Seavoir de quel costé vient le *vent*, i. « de quelle sorte se passe un affaire. Item, d'où procede ce qui nous arrive. »

Autant en emporte le *vent*, i. « c'est une chose peu considerable. »

Le *vent* luy oste, i. « il n'entend ou comprend pas ce qu'on luy dit. »

*Enflé du *vent* de la huche, i. « devenu gras à force de manger du pain, » vulg.

Viste comme le *vent*, i. « promptement. »

Avoir le *vent* en poupe, i. « avoir la fortune favorable. »

Battu de mauvais *vent*, i. « qui a eu la fortune contraire. »

Estre au dessus du *vent*, i. « en prosperité. »

Fendre le *vent*, i. « courir viste. »

Jeller au *vent*, i. « dissiper ses biens. »

Faire *ventre*, qui se dit d'une eschelle trop chargée, i. « se plier. »

Tout fait *ventre*, i. « qui s'entend d'une playe, faire sac, s'accumuler des humeurs au-dessous. »

Tout fait *ventre*, i. « tout est bon à manger, et principalement à ceux qui ont bon appetit. »

Couché le *ventre* au haut, i. « à l'envers. »

Boire à *ventre* desboutonné, i. « boire beaucoup. »

**Ventre* de veloux robe de foin, i. « bonnechere et mauvais habit. Le contraire est, *ventre de foin*. »

Il luy en a donné sur le *ventre* et partout, i. « il l'a bien battu. »

Passer sur le *ventre*, i. « surmonter, vaincre. »

Danser sur le *ventre*, « c'est fonder aux pieds une personne. »

*C'est le *ventre* de ma mere, je n'y retourne plus, i. « je ne feray plus un tel affaire, » vulg.

*Se fascher contre son *ventre*, i. « ne point manger quand on est en colere, jeusner par despit. »

Estre sur son *ventre*, i. « parler de manger, estre gourmand. »

Voyons ce qu'il a dans le *ventre*, i. « ce qu'il seoit, ce qu'il peut. Item, ce qu'une chose contient, ce qu'il y a dans un vase. »

*Il n'a plus guere de chose dans le *ventre*, i. « plus guere de force ou de vigueur. Item, ce vaisseau est presque vuide. »

*Il semble à mon *ventre* que le diable ait emporté mes dents, i. « il y a long-temps que je n'ay mangé. »

Ventru, « qui a gros ventre. »

Une *venuë* de coups, i. « une quantité. »

Tout d'une *venuë*, i. « tout en mesme temps. »

La jambe tout d'une *venuë*, i. « sans forme, sans gras, aussi grosse en un lieu qu'à l'autre. »

*Cela est tout d'une *venuë* comme la jambe d'un chien, i. « tout uny, sans aucune forme. »

*Un pauvre *ver* de terre, i. « un pauvre necessiteux. »

*Tirer les *vers* du nez, i. « sonder une personne, vouloir seavoir son secret par subtilité. »

Nud comme un *ver*, i. « en grande necessité et mal vestu. »

*Il a son *ver* coquin, i. « il a son humeur fascheuse ou bigearre. »

Faire un procès *verbal*, par metaph. i. « parler beaucoup. »

Verd, i. « aspre ou aigre. »

Homme *verd*, i. « vigoureux. »

Bois *verd*, i. « qui n'est pas sec. »

*Employer le *verd* et le sec, i. « toutes sortes de moyens ou inventions. »

*Prendre sans *verd*, i. « surprendre, prendre à l'impourveu. »

*Manger son bled en *verd*, i. « son revenu avant que de l'avoir receu. »

Charger de bois *verd*, i. « donner une mauvaise commission. »

*Si je me chargeois de luy je me chargerois de bois *verd*, i. « j'entreprendrois un affaire pour un » fol. »

Il est *verd* le cresson, par allusion, i. « il n'est » pas vray. »

Un *verd* gallant, i. « un drolle. »

Donner de *vertes* atteintes, i. « rudes. »

Teste *verte*, i. « un estourdy. »

*Il y en a de belles et de bien *vertes*, « c'est pour » se moquer de ce qu'un autre dit, « vulg. »

Il nous en a donné de bien *vertes*, i. « il nous en » a fait à croire. »

*Entre-deux *vertes* une meure, i. « confusément, » une chose bonne parmi de mauvaises. »

Affaire *vercuse*, i. « mauvaise. »

Donner des *verges* pour estre fouëllé, i. « donner » le moyen de nous offenser ou faire tort. »

Sans *verge* ny baston, i. « sans aucunes armes. »

Verge, i. « foïet de chartier. »

Il a la *verge* foulée. Voyez à *Foulée*.

*Gardez de vous fouler la *verge*, « cela se dit à » une personne qui travaille laschement, » vulg.

*Aussi facilement que d'avalier un *verre* de vin, i. « avec beaucoup de facilité. »

Vous luy ferez faire pour un *verre* de vin, i. « pour peu de chose. »

*Le *verrier* n'en battra pas sa femme, « cela se » dit lors qu'on casse quelque verre, » vulg.

Il court comme un *verrier* deschargé, i. « fort » viste. »

Aller à *Versaille*, i. « se renverser. » Item, » estre renversé. »

Pleuvoir à la *verse*, i. « bien fort, comme qui » verseroit l'eau. »

Verser, « pour renverser. »

Verte. Voyez à *Verd*.

En *vertu* dequoy, i. « pour quel sujet. »

**Vesner*, i. « vessir. » Mot vulg.

*Donner d'une *vessie* par le nez, i. « se moquer, » en faire à croire, » vulg.

*Faire à croire que *vessies* sont lanternes, i. « donner des choses à entendre qui n'ont aucune » apparence de verité. »

*Soufflez luy au cul vous aurez la *vessie*, « ce » quolibet est tiré des enfans qui demandent la » vessie d'un porc. »

**Vetilles*, i. « badineries, choses de rien. »

**Vetillard*, i. « qui s'arreste à des choses de peu » de consequence. »

**Vetiller*, i. « niaiser, estre de fascheuse humeur, » prendre garde à peu de chose. »

A *veuë* d'œil, i. « ouvertement. »

A *veuë* de país, i. « sans considerer, confusé- » ment. »

A perte de *veuë*, « idem. »

La *veuë* en descouvra le fait, i. « en fin l'on » connoistra l'affaire en la voyant. »

Il a la *veuë* plus courtle que le nez, i. « il n'a » point de prevoyance. »

Donner dans la *veuë*, i. « donner du desir ou de » l'amour. »

Veuf d'une chose, i. « privé. »

V I

**Viande* de gentil-homme, il y a à manger pour luy et pour ses chiens, i. « une teste de veau ou » autre viande pleine d'os, » vulg.

Viande de commissaire, i. « chair et poisson. »

Viande creuse, i. « le son des instrumens. »

*Ce n'est pas *viande* preste, i. « l'affaire n'est » pas encore préparée, » vulg.

*Ce n'est pas *viande* pour vos oiseaux, i. « ce » n'est pas pour vous cela, cela ne vous est pas » propre, » vulg.

*La *viande* prie les gens, i. « mangez, ne vous » faites point prier. »

Rendre *Victus*, i. « faire taire, vaincre en dis- » putant. »

*Faire *vide aquam*, l'eau beniste de Pasques, i. « s'en aller, sortir d'un lieu. C'est une sottle allu- » sion à *Fuider*, qui signifie sortir. » Le vulgaire » prononce *videacan*.

Vie de garçon, i. « bonne vie, vie gaillarde, vie » pleine de liberté. »

**Vie* de goulu, i. « bonne chere. »

**Vie* de porcean, bonne et courte, i. « bonne » chere et mourir bien tost. »

Homme de bonne *vie*, i. « qui vit en homme de » bien. »

Homme de mauvaise *vie*, i. « un desbauché, un » meschant homme. »

Gens de mauvaise *vie*, i. « filons, voleurs, etc. » Item, par metaphore, « gens qui font mauvaise » chere. »

Homme de grande ou petite *vie*, i. « qui mange » beaucoup ou peu. »

*Quelle *vie*, i. « quel bruit. »

Quelle *vie* ils meinent, « idem. »

Il ne faut point lire la *vie* de sainte Marguerite, nous avons belle delivrance, « cela se dit quand on voit la compagnie manger fort viste ou de bon appetit. »

Faire *vie* qui dure, i. « despendre peu, espar-gner. »

Vie vie, « mot pour chasser une personne, etc. »

C'est toute ma *vie*, i. « ce que j'ayme le plus. »

Vieil. Voyez à *Vieux*.

*Faire chevancer la *vicille*, i. « gagner une partie sans que les autres prennent un coup. »

Une chose *vieille* cuilte, i. « qui est cuilte il y a long temps. »

Ils accordent bien leurs *vielles*, i. « ils ont de l'intelligence. »

*Long comme une *vicille*, i. « fort lent, » vulg.

Vieller, i. « faire lentement une chose. »

Un *vieux* loup, i. « un vieillard malicieux. »

Un *vicux* loup, « sorte d'espée. »

Discours au *vicux* loup, i. « imperlinents. »

Sentir le *vicux*, i. « avoir un mauvais goust. »

Vieux comme les ruës, i. « fort vieil. »

Estre *vif*, i. « gras, vigoureux, prompt. »

Piqué au *vif*, i. « fort offensé. »

Avoir du *vif* argent dans la teste, i. « estre fol ou estourdy. »

La *vigne* de Courtille, belle monstre et peu de rapport, i. « bien de l'apparence et peu de bonté. »

La *vigne* à mon oncle, i. « une vigne où tout le monde prend. »

Beuvons, les *vignes* sont belles.

Pourquoy ne boirons nous pas, avons nous fait geler les *vignes*.

Sirop *vignolat*, i. « du vin. »

Vilain, « pour avare. »

Un *vilain*, i. « un paysan. »

*Tous *vilains* cas sont reniables, i. « on ne veut jamais avouer une mauvaise action. »

Oignez *vilain* il vous poindra, poignez *vilain* il vous oindra, i. « qu'il ne faut point flatter les paysans, mais plustost les traiter rudement. »

*Il est honnestre homme, il n'a rien de *vilain* que le corps, i. « c'est un sale personnage. » Item, « il est avare. »

Vilainie, i. « avarice. »

*Estre de son *village*, i. « estre simple, estre niais. »

*C'est un grand plaisir pour la *ville*, les faux-

bourgs n'en peuvent mais, « cevy se dit lors que quelqu'un fait entendres ses appetits ou volonteiz. »
Ballerie vulgaire.

Qui sent sa bonne *ville*, i. « qui est civil. »

Oüy dire va par *ville*. Voyez à *Dire*.

L'on donne ces attributs aux yvroignes selon l'effet que fait le *vin* en eux.

Vin d'asne, i. « qui rend la personne assoupie apres avoir trop beu. »

Vin de cerf, i. « qui fait pleurer. »

Vin de Lyon, i. « qui rend furieux ou querel-leux. »

Vin de pie, i. « qui fait cajoller. »

Vin de porc, i. « qui fait rendre gorge. »

Vin de Beuard, i. « qui rend subtil ou mali-cieux. »

Vin de singe, i. « qui fait sauler et rire. »

*Du *vin* de Nazareth, i. « du vin qui passe à travers du nez, lors que l'on rit en beuvant, » vulg.

Du *vin* de Breligny qui fait danser les chevres, i. du vin fort verd. »

A bon *vin* ne faut point de bouchon. Voyez à *Bouchon*.

Bon *vin* bon esperon, i. « apres avoir beu l'on fait librement quelque chose. »

Apres *vin* boire, i. « apres s'estre enyvré. »

*Du *vin* enragé, i. « de l'eau, » vulg.

Vin de monsieur du puits ou de monsieur de la fontaine, « idem. »

*Chaque *vin* a sa lie, i. « chaque personne a son vice. »

Si vous avez mal à la teste prenez du *vin*, « cela se dit en riant à une personne qui se plaint. »

On n'est pas quitte de ce marché là pour le *vin*, i. « quand on est marié on ne se separe pas facile-ment. »

Le *vin* que l'on donne aux valets, i. « quelque recompense que l'on donne aux serviteurs. »

Cela s'en va comme le *vin* du valet, i. « cela s'entend, il faut que cela soit, » vulg.

On ne connoist pas le *vin* aux cereles, i. « on ne connoist pas les personnes à les voir sim-plement. »

*Un manteau doublé de *vinagre*, i. « un man-teau d'estoffe fort legere, et sans doublerre. »

*Une mine à laster *vinagre*, i. « mine rude, visage refroidié. »

Il a beu du *vinagre*, i. « il fait mauvaise mine. »

*Un coup de poing à la *vinaigrette*, i. « une gourmade. »

*Vous me baisez *vinaigrier*, i. « vous me fâchez. » Le vulgaire dit le quolibet plus salement.

Voilà de mauvaise *vinée*, i. « de mauvais vin. »

Vinot, i. « petit vin. »

Un bon *violon*, i. « un sot, un impertinent. »

*Un *visage*, i. « une certaine personne. »

Visage d'appellaut, i. « pale, après avoir esté bien malade. »

Visage de bois, i. « la porte fermée. »

Visage à faire une enseigne à biere, i. « un gros visage mal fait. »

Faire bon ou mauvais *visage*, i. « bon ou mauvais accueil. »

Avoir mauvais *visage*, i. « estre pale. »

Avoir bon *visage*, i. « se porter bien. »

*Il est de bonne amitié, il a le *visage* long, « cela se dit d'un chien qui a le museau fort long, » vulg.

Tourner *visage* à l'ennemy, i. « faire leste. »

Visage de pressurier, i. « à force de boire. »

A deux *visages*, i. « qui a deux apparences. »

Homme à deux *visages*, i. « qui est d'humeur double ou dissimulée. »

Prendre sa *visée*, i. « avoir quelque dessein. »

Il *visé* à cela, i. « c'est son but, c'est son dessein. »

*Donner dans la *visière*, i. « donner de l'amour. »

*Avoir la *visière* mal faite, i. « mauvaise veuë. »

*Aller *viste* en besogne, i. « precipiter une affaire. » Item, « manger viste, » vulg.

*Vin de la couleur des *vîtres* de la Sainte Chapelle, i. « de belle couleur, d'un beau rouge. »

Vivoller, i. « vivre ou se nourrir avec peine. »

Vivre tout doucement, i. « ne despeser gueres. »

Vivre de ses rentes, i. « avoir assez de revenu pour vivre sans travailler. »

U N

Il m'en a baillé d'*unc*, il en scait de deux, i. « il m'a fait un tour, il m'en a donné à garder. »

Homme *universel*, i. « qui scait de toutes choses. »

Habit tout *uny*, i. « simple, sans ornement. »

*Il a fait tout *uny*, i. « il a tout pris. »

V O

Avoir la *vogue* ou estre en *vogue*, i. « estre en reputation, estre employé. »

Vogue la galere, i. « que l'affaire aille comme elle pourra, hazard. »

Faire *voile*, i. « partir : aller par mer. »

Caler la *voile*, i. « parler doucement. » Hem, « s'appaiser. »

Oster le *voile*, i. « dire ouvertement, declarer. »

Voïr, i. « pour visiter. »

Voïr une femme, i. « coucher avec elle. »

*Je *voï* cela de loïn, i. « je m'en apperçoy, je le prevoy. »

Je vous *vis* demain, raillerie vulgaire, i. « je ne vous connois point, je ne vous ay jamais veu. »

*Allez *voïr* là dedans si j'y suis, i. « retirez vous d'icy, » vulg.

Voïr clair en une affaire, i. « l'entendre bien. »

Quand cela arrivera le *verra* bien clair, i. « cela n'arrivera jamais. »

Je le voudrois bien *voïr*, i. « sorte de menace, » i. « gardez vous bien de faire une telle chose. »

*Il n'a que *voïr* à cela, i. « cela ne le touche point. »

*Il m'est à *voïr* à cela, i. « il me semble, » vulg.

Il se *voïl* reduit à la necessité, i. « il est. »

Il luy a dit ma foy *voïre*, i. « il ne luy a rien respondu. »

*Envoyer à la *voïrie*, i. « chasser rudement une personne. »

Voïsiuer, i. « hanter une voisine. »

*Adieu la *voïture*, i. « tout est perdu, » vulg.

*Quand quelqu'un dit, « le diable m'emporte, » l'on y adjouste : « il n'a pas encore pleine *voïture*. »

*Il ne vaut pas la *voïture*, i. « il ne vaut rien, » vulg.

Avoir *voïx* en chapitre, i. « avoir quelque autorité en une assemblée. »

*Il a bonne *voïx* pour escrire, et bonne main pour chanter, i. « il est mal adroit, ou mal propre à une chose. »

Au plus de *voïx*, i. « au dire de plus de personnes. »

Prendre son *vol* bien haut, i. « avoir bien de l'ambition, entreprendre beaucoup. »

Perdre la *volée* pour le bond, i. « perdre une occasion en s'amusant. »

A la *volée*, i. « inconsiderément. »

Faire *voler*, i. « dissiper, despenser sans consideration. »

Faire *voler* les testes, i. « les faire frecher. »

Voler bien haut, i. « avoir beaucoup d'ambition. » Metaph.

Il me semble que je *vole*, i. « j'ay un extreme contentement. »

J'aiderois autant donner ma fille à des *voleurs*, i. « cecy se dit en riant parmy les amis qui prodent familièrement dans la maison d'autrui, et y font du desordre en se resjouyssant, » vulg.

Volontaire de cuisine, « un qui est au dessus d'un marmiton. »

Tres *volontiers*, dit Panurge, i. « je le veux bien, j'en suis content. »

Elle est *voilée* à un autre saint, i. « promise à un autre, » vulg.

En *vouloir* à quelqn'un, i. « estre ennemy. »

Il en *veut* à cette femme là, i. « il a du dessein pour elle. »

Vous avez un *vouloir*, nostre chat en a deux, « cela se dit à une personne qui dit absolument de vouloir une chose, » vulg.

Gaigne qui *veut*, i. « que celui qui gaigne le veut en effet. »

Vouloir du bien, i. « aimer une personne. »

Il me *veut* mal de mort, i. « il est mon grand ennemy. »

**Voulté*, i. « bossu. »

*La *voulté*, i. « la bosse. »

*Chose *verdoyante*, i. « qui a de l'apparence, que l'on descouvre de loïn, » vulg.

A la *voye*, i. « negligé, au pouvoir de tous. »

Il est tousjours à la *voye*, ou bien, par *voye* et

par chemin, i. « au passage des personnes; on ne voit autre chose. »

V R

*S'il n'est *vray* la bouche est belle, et le menteur n'est pas loïn, « pour dire que l'on ne croit pas une chose, » vulg.

Il est *vray* capitaine j'y estois, « idem. »

Aussi *vray* que je pesche, « idem. »

Aussi *vray* qu'il neige boudin, qu'il pleut andoüilles, « idem. »

Pour *vray*, i. « certainement. »

U S

User avec une femme, i. « coucher avec elle. »

J'en *use* librement, i. « je me dispense. »

Il en *usa* de la sorte, i. « il proceda. »

V U

A *vuide*, i. « en vain. »

Mascher à *vuide*, i. « ne rien manger. »

Cela est *vuide*, i. « cela est fort. »

Il est bien *vuide* pour tourner quatre broches, i. « il est mal fait, ou de mauvaise grace. »

*Cela est *vuide* comme un peigne, « idem. »

L'affaire est *vuide*, i. « est expedée. »

**Vuider* d'affaire, i. « expedier, sortir d'affaire. »

Vuidons cel affaire, i. « beuvons. »

Vuider une querelle, i. « se battre. »

Vuider el *vuider* le pays, i. « fuir, sortir. »

Vuider ses mains, i. « rendre, restituer. »

Vuider une volaille, i. « l'accommoder ou preparer pour la faire cuire, en oster les entrailles. »

Vuider la vessie, i. « pisser. »

Y

Y

Y

Vous *y* estes laissez vous choir, i. « vous enten-
« dez l'affaire, » vulg.

« Vous n'*y* estes pas, i. « vous ne l'entendez pas. »
Item, « vous n'obtiendrez pas ce que vous voulez, »
vulg.

YVR

Yeux. Voyez à *Œil*.

« Semer de l'*Yvrage*, i. « de la dissension. »

« Maître Jean *Yvroigne*, curé de Pomponne, i.
« un yvroigne, » vulg.

Laissons l'*Yvroignerie*, et parlons de boire, i.
« beuvons, resjouissons nous. »

Z

ZES

ZE

Un *zero*, i. « une chose de rien. »

Cela ne vaut pas un *zest*, i. « ne vaut rien du
« tout. »

Zest ma mere, mon chose a pris une mouche,

ZON

« c'est pour se moquer de ce que dit une per-
« sonne. »

ZO

Zou zou, « sorte d'interjection en frappant une
« personne. »

FIN.

MÉMOIRES

DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE

Extraits

du Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

(TOMES X ET XXIV)



Remarques sur la Langue Française des XII et XIII siècles

Comparée avec les Langues Provençale, Italienne et Espagnole, dans les mêmes siècles.

Ce seroit retrancher un des principaux objets sur lesquels l'esprit philosophique doit s'exercer, que de négliger l'étude des Langues, et de mépriser la recherche des étymologies, qui en fait une partie des plus essentielles.

L'autorité de M. de Leibnitz ne seroit-elle pas capable de ramener ceux qui penseroient différemment ? Ce grand homme a senti toute l'utilité de cette étude, pour démêler les origines des Nations ; mais nous osons aller plus loin, et nous ne craignons pas d'avancer que cette partie de la Littérature, considérée philosophiquement, peut être encore bien plus importante. Il n'est point, en effet, de plus sur moyen de s'instruire solidement des progrès que l'esprit humain aura faits dans une Nation, et des accroissemens successifs de ses connoissances, que d'étudier l'origine et les progrès de la langue qu'elle a parlée, et de suivre, ainsi dire, le caractère de son esprit en suivant la marche de ses idées, en observant de quelle manière s'est formée cette langue, et comment se sont introduits les différens changemens qu'elle a éprouvés, soit dans les mots qui représentent les idées, soit dans la construction grammaticale qui assemble et réunit les mêmes mots.

Plusieurs auteurs célèbres, tels que Henri Etienne, Pasquier, Nicot, Fauchet, du Cange, Ménage, Châtehain et autres, nous ont laissé d'amples ouvrages, qui nous fournissent des matériaux très-utiles pour l'histoire de notre langue. D'autres auteurs plus modernes ont traité ce sujet, qui s'est encore enrichi de nouvelles remarques entre les mains de quelques-uns de nos Académiciens. L'intérêt du vrai et les diverses manières de le considérer, ont engagé entre eux une espèce de combat, dans lequel M^r Bonami et de la Ravalère ont pris différens partis. Je ne me présente point pour entrer en lice au milieu de ces combattans, qu'il me soit permis de me servir de ce langage, je ne prétends point

avoir ici d'autres fonctions que de fournir des *lances courtoises* à ceux qui pourront en avoir besoin ou qui voudront en faire usage. Je ne sais lesquelles seront victorieuses, ni de quel côté elles feront passer l'avantage ; mais je ne puis douter qu'elles ne procurent aux deux partis, comme aux spectateurs, la satisfaction de voir la vérité acquérir de nouvelles lumières, qui peut-être serviront à la mettre dans tout son jour.

Les langues Française, Italienne et Espagnole ont entre elles des traits de ressemblance et de conformité si sensibles et si marqués, qu'on ne peut guère étudier l'histoire de l'une, qu'on ne s'instruise en même temps de l'histoire de ses compagnes ; je dirois même presque de ses sœurs, si je voulois prendre un parti. Il faut donc remonter aux anciens monumens qui nous restent de ces trois langues, pour découvrir l'origine de celle qui fait l'objet de notre curiosité.

Les recherches que j'ai faites sur nos anciennes poésies Provençales, m'ont procuré une pièce de Rambaut de Vaqueiras, qui non seulement nous offre ces trois langues ensemble, mais encore deux autres qui leur sont associées, et qui sont du même temps, la Provençale et la Gasconne. Le Poëte, qui mourut en 1226, suivant Crescembeni, intitule sa pièce *desort*, c'est-à-dire dispute, querelle, complainte d'un Amant qui n'étant jamais d'accord avec lui-même, ni avec sa Dame, se livre au desordre et aux transports de la passion qui l'agite. Ce genre de poésie, dont on attribue l'invention à Garins d'Apcher, est défini par un glossaire Provençal, manuscrit de la bibliothèque de S^t Laurent de Florence, chanson ayant plusieurs airs différens : *Cantilena habens sonos diversos*.

Nos anciens Poëtes François du x^e siècle ont fait usage de cette espèce de poésie, et lui ont donné le même nom ; il nous en reste plusieurs d'Adans le Boçus, d'Adans de Givenci, de Gaces

Brullé, de Gautiers d'Argies, et de Gilles ou Guillaume li Winiers (1).

Notre Poète, encore plus troublé qu'un autre, en voulant le paraitre, ne se contente pas du desordre des rimes et de la musique, qui varient à chaque strophe; lorsqu'il passe de l'une à l'autre, il prend toujours un langage différent, pour mieux exprimer l'égarément de son esprit. Après avoir parlé le Provençal dans la première, il parle l'Italien dans la seconde, le François dans la troisième, le Gascon dans la quatrième, et l'Espagnol dans la cinquième. Enfin il met le comble à ce desordre dans l'envoi, qui est de dix vers; il diversifie son langage de deux vers en deux vers, et il observe dans la succession de ces différens idiomes, le même arrangement qu'il avoit suivi pour les couplets précédens.

Voici comment l'auteur annonce son dessein, dans le premier couplet :

*Aras quan vey verdegar
Pratz e vergiers e boscaltges,
Vuelh un descort comensar,
D'amor per que rauc aralges.
C'una dona m sol amar,
Mas canials lés son coralges ;
Per qu'ieu fauc desacordar
Los mots éls sos els langalges.*

« Lorsque je vois reverdir les prés, les vergers
« et les bois, je veux commencer un descort d'amour
« dont je suis forcé. Une Dame de qui j'étois aimé
« a changé pour moi son cœur, ainsi je fais désac-
« corder les mots (rimes, les airs et le langage. »

Los mots éls sots els langalges.

La note expliquera pourquoi j'interprète ces termes, *los mots* (2) *éls sots* (3), par les rimes et les vers.

(1) Ce dernier Poète dit :

*A ce m'acort,
Ke mon chant clain descort
Ke solas et depart,
Doit avoir en chanter.
Mas quant recort
Les q'iez mots ke je port,
De joie me descort.*

D'autres vers, du même, nous apprennent que le descort et le lai étoient à peu près la même espèce de poésie.

*Dalès la forest trovai
Une Dame embuissie,
Et chanta à vois ferie,
Ne fai descort ou lai,
Muis il ot et refrain, etc.*

Les poètes Provençaux et François observent com-

(2) Comme les mots sont la même chose que le langage, il faut donner ici au terme de mots, une interprétation différente de sa signification ordinaire; je crois qu'il faut l'entendre de la rime. En effet, l'auteur s'éloigne de l'usage que nos poètes Provençaux et François observent com-

Rambaut de Vaqueiras, après ce début, s'exprime ainsi dans le second couplet où il se sert de la langue Italienne. Etienne Pasquier, dans ses recherches, et le Crescenon, qui n'ont donné que le premier vers de chaque couplet, disent que celui-ci est en langage Toscan; il est le même que le Génois, comme on peut le voir dans une pièce que je citerai bientôt.

*Jeû sui seth que be non ajo,
Ni enqeras non l'avero,
Per avrito ni per mago,
Si per ma doua no l'ò
Et entendo son languaio ;
Sa gran beutat dire no so,
Plus fresca es que flor de glaio,
E iu no m'en partiro.*

« Je suis celui qui nul bien n'ai, et encore ne
« j'aurai, ni pour avril ni pour mai, si par ma
« Dame je ne l'ai, et j'entends son langage; sa
« grande beauté dire je ne sais; plus fraîche elle
« est que fleur de glaïeul, et jamais je ne m'en
« séparerai ».

L'Amant s'exprime ainsi en François :

*Betha doussa Dama chera,
A vos mi don e m'autroy,
Ja n'aurai mes joy entera
Se no vos ai e vos moi.
Moll estes mala queyeya,
Se ja vuer per bona joy.
Mas per nulha maniera,
No m partrai de vosta loy.*

« Belle douce Dame chère, à vous je me rends,
« et m'octroie, jamais je n'aurai joie entière si je
« ne vous ai, et vous moi. Bien m'êtes cruelle
« ennemie si je meurs pour mes bons services;

munément, dans les chansons divisées par couplets, de répéter toujours, ou presque toujours, les rimes qu'ils ont une fois employées dans le premier. Celles qu'on voit dans cette pièce, varient continuellement d'un couplet à un autre. Il nous est aisé d'ailleurs de justifier, par plusieurs exemples tirés de nos poètes Provençaux, l'usage fréquent de désigner la rime par cette expression *mot*, et même avec la distinction de rimes masculines et de rimes féminines, qu'ils appeloient *motz masculés* et *motz féminils*, comme on le peut voir par les deux premiers couplets d'une pièce d'Aimeri de Péguilhan.

(3) A l'égard de l'interprétation que nous donnons au mot de *sots*, pour les airs de musique, dans le descort de Rambaut; une foule d'exemples en prouveroit la justesse, quand on ne sauroit pas que toutes nos anciennes poésies Provençales, et même les Françaises, étoient faites pour être chantées, sans en excepter nos plus longs romans en vers; d'où cette façon de parler encore usitée, chanter, pour dire réciter, raconter : *que nous vient-il chanter!* et autres.

L'ancienneté de cette expression dans notre langue, prouvera l'ancienneté de l'usage, qui l'avoit introduite, de mettre tout en chant. Charlemagne, suivant Eginhard, recevoit des lettres des mains d'un messager, lui demandoit : *quid canerent hoc littera!* Nous n'aurions pas soupçonné nos ancêtres d'être si musiciens.

- « mais, en aucune manière, je ne me détacherai
• de votre empire. »

Ici le poète s'explique dans la langue Gasconne.

*Dauina io mi rent a los,
Quar cras m'es bon e hera.
Ancès es quattard e pros,
Ab que no m' fossetz tan fera.
Mout abetz heras faissos,
Ab color fresqu'e novera,
Bos m' abetz e si euhs ag os ;
No m' saubaera fiera.*

- « Dame, je me rends à vous, puisqu'à présent
• vous m'êtes bonne et vraie. Toujours vous fîtes
• gaie et honnête, si vous ne m'aviez été si cruelle.
• Vous avez les manières franches, avec couleur
• fraîche et nouvelle ; vous m'avez, aussi ai-je
• vous ; je ne manquerai pas ma foire (je ferai
• bonne emplette) ».

Je ne sais si dès-lors les *Espagnols* avoient la
réputation d'être plus passionnés pour l'amour
que les autres Nations ; l'auteur se sert de leur
langue dans ce dernier couplet.

*Mas tan temo vostre pleido,
Todou soi escarmentado.
Per vos ai peu e maullreto,
E mou corpo lazrado.
La nuitil quan jut e mou leito,
Soi mochalz ves respectado.
Pro vos cre e non proferto,
Fulhit soy en mey cuidoado.
Mais que falthir non euidelo.*

- « Mais je crains tant votre colère que j'en suis
• tout consterné ; par vous j'ai peine et tourment,
• et mon cœur tout déchiré. La nuit, quand je suis
• dans mon lit, souventes fois j'en suis réveillé ; je
• vous aime beaucoup et je n'y gagne rien ; je suis
• trompé dans mes espérances plus que je ne
• croyois pouvoir être trompé ».

L'ITALIEN.

Provençal.	(<i>Bels Cavaliers tant es cars Lo vostre onat; scuhoratzges,</i>
Italien.	(<i>Que cada peu m'es sghap, Ho me lasso que paro;</i>
françois.	(<i>Si scily que q'oj plus chera Me tuit, un sui per quoy.</i>
Gascon.	(<i>Ma dauina je que dey bus, Ni pe t cap saubla quitera,</i>
Espagnol.	(<i>Mon corasso m'avetz troigto, Et mout gen faultan fauto.</i>

- « Beau Chevalier, tant m'est chère votre hono-
• rable seigneurie que chaque jour je m'effraie ;
• hélas ! malheureux que ferai-je, si celle qui plus
• m'est chère me tue, je ne sais pourquoi ? Madame,
• par la foi que je vous dois, et par le chef Sainte
• Quilère !), mon cœur vous m'avez arraché, et
• par votre doux langage dérobé ».

Nous avons une autre pièce de Rambaut de
Vaquerias, qui nous fait en ore connoître le patois
particulier des Génois, plus grossier que l'Italien
ou Toscan qu'on vient d'entendre dans le discourt
qui a précédé. Cette pièce est un dialogue où
l'auteur parle en Provençal à sa Dame, qui est
Génoise, et qui lui répond dans son langage
Génois (2). Je ne dois point dissimuler que la Dame
lui dit qu'elle n'entend pas plus son langage que le
Tudesque, le Sardois ou le Barbaresque.

*No l'enten plus d'u Toesco,
O Sardo, o Barbari.*

Ce qui semble contredire la conformité que je
trouve entre toutes les langues de cette espèce,
puisque dès ce temps-là même ceux qui les par-
loient ne pouvoient s'entendre entre eux ; mais
outre que c'est une fiction et une exagération du
poète, il est assez ordinaire aux peuples qui parlent
différens patois d'une même langue, de ne point
s'entendre, ou de se reprocher les uns aux autres

(1) *Sainte Quilère* (Quiléria) vierge martyre à Aire en Gasconne, et non en Espagne, comme a mis Baronius, qu'un nomme *Sainte Quitoire* en quelques lieux. *Vocabulaire hagiologique de Châtelein*, à la tête du dictionnaire étymologique de Ménage. La critique de M. l'abbé Châtelein est justifiée par cette pièce ; ce qui prouve qu'il n'y a point de connoissance si futile, qui ne puisse répandre quelquefois des lumières sur des matières d'une espèce très-différente. On lit dans un autre manuscrit *Sainte Tritoire*, qui est évidemment une faute, au lieu de *Sainte Quitoire*.

(2) Je ne rapporterai qu'un des couplets où la Dame parle à son Amant, et c'est encore beaucoup pour quelques lecteurs, qui ne manqueront pas d'être choqués de la grossièreté des vers que je leur présente ; mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser de faire connoître l'ancien idiome Génois, à ceux qui en auroient quelque curiosité.

*Juar voi no se cortoso,
Que me chavlei ai de cho
Que mente no fero.*

*Auve fosse voi a peso,
Voste onat non sero ;
Certo ia re scando,
Provençal m'at apurato,
Tal emoi eu devo ;
Saco m'ora escarvato,
Ni ia voi ni amero,
Que voi bello m'ero.
Que voi m' os, bon la so,
Anat via frae en tempo meillrato,*

- « Juar (c'est le nom que la Génoise donne à Rambaut)
• vous qui n'êtes pas courtos, vous qui m'avez requis
• (sollicité) de ce que je ne ferai jamais, quoiqu'il puisse
• vous en peser (fatiguer), votre amant point ne serai ; certes,
• je vous étrangeros plusot, Provençal m'astro ; et je
• vous dirai tout injure, gros loudant, teste pelée, je ne
• vous ameraï point, car j'ai plus beau mari que vous
• n'êtes, bien je le fais ; va-t-en vilain, chercher meilleur
• et fortune ailleurs. »

qu'ils ne s'entendent point. Les divers peuples d'Italie pourroient aujourd'hui se faire entre eux de pareils reproches, aussi-bien que plusieurs habitans de divers cantons de la France.

Ces langues, comme on le voit à la première inspection, ne diffèrent guère entre elles, et justifient assez l'épithète de *sœurs*, que j'ai hasardé de leur donner en commençant ce Mémoire. En effet, on y reconnoit par-tout des traits de famille, qui, sans autres preuves, feroient du moins soupçonner qu'elles ont pu avoir une même origine. Nous trouverons encore plusieurs conformités dans la versification de ces Nations différentes: l'*a* constitue essentiellement la rime féminine des poëtes Provençaux, Italiens et Espagnols, comme l'*e* fait notre rime Française; et leur *a*, qui ne se prononce pas plus que notre *e*, étoit sujet aux mêmes élisions.

Si nos poëtes François eurent la liberté d'élider leur *e* muet avec la voyelle du mot qui le suivoit, ou de le prononcer même dans l'hémistiche, ce privilège ou cette licence fut également accordée aux poëtes Provençaux. Enfin ils semblent eux-mêmes avoir regardé notre langue comme la leur, et les productions de nos poëtes François comme leur propre bien, puisqu'ils ont adopté quelques-unes de nos pièces Françaises, que j'ai trouvées dans leurs recueils.

Je citerai pour exemple le premier couplet d'une pièce que j'ai lue parmi les poésies Françaises d'un manuscrit de Modène, sous le nom de *Monjos d'Arras*, poëte du *xii^e* siècle, très-connu, et qui se trouve pareillement dans les poésies manuscrites des Troubadours, sous le nom de *Thibaut de Blison*: c'est le célèbre *Thibaut*, comte de Blois et de Champagne.

Telle est cette pièce dans le François :

*Quant se réjouissent oïsel,
Au doz leus qils voyent venir,
Vi dos damés soz un chastel,
En un pré floretes coillir.
La plus joenete se plainnoit,
Et à sa compaigne disoit,
Hame consau vos quier et pri,
De mon mari qui me meseroit ;
Et si n'i a encore de quoi,
Q'onques d'amors n'oi fors te cri.
A tort sui d'amors blâmée,
He ber si n'ui point d'amî.*

Voici de quelle manière elle est rapportée dans nos recueils des poésies provençales :

*Can se reconian 1) auzens,
E lo lems comensa dossir.
Vi dos damas soz un chasteu,
Floretes en un pré culhir.*

*La plus jove si se planioyt,
E soven à l'autra disoyt,
Dama cosselh vos quier çus pri,
De me mari qui me meseroit :
E si no i ac oncas nul droit,
C'onque damier n'oy mas le cri.
A tort soy d'amor blasmeia,
Dieu, e non ay point d'amî.*

On remarque que l'avant-dernière rime, *blâmée* dans le François et *blasmeia* dans le Provençal, paroît n'avoir point d'autre rime qui lui réponde; mais le mot provençal *blasmeia*, se prononçoit comme *blasmi*, et rimoit avec *cri* et *amî*, en supprimant l'*a* qui étoit muet. Le mot François *blâmée* se prononçoit sans doute de même, et rimoit également avec l'*i* simple. Il nous seroit aisé de citer d'autres exemples de la rime féminine en *a* muet employé par nos Provençaux, et nous les trouverions dans deux autres pièces du même *Thibaut*, qui ont été insérées comme Provençales parmi les pièces manuscrites de nos Troubadours.

On voit, dans quelques autres poésies de ces mêmes auteurs, des vers purement François entremêlés avec les vers Provençaux, tant il étoit aisé de confondre ensemble la langue Française de ces temps-là avec la langue Provençale.

Les principales différences qu'on y peut remarquer, ne consistent guère, en effet, que dans le changement de notre *e* féminin en *a*, qui étoit de même nature, puisqu'il ne se prononçoit point; ou du même *e* en *o*, que les Provençaux ne paroissent n'avoir prononcé que très-faiblement, ainsi que le font encore aujourd'hui les Italiens; et dans le changement de quelques-unes de nos finales, comme celles des adjectifs François en *eux* et *eur*, terminés par les Provençaux en *os* et en *or*; celle de nos imparfaits *ois*, qu'ils convertissent en *ei* ou en *ia*, *amerei* ou *ameria*, j'aimerois; et celle des noms ethniques ou des peuples, dont ils ont changé la terminaison en *ès*, *Francès*, *Anglès*, pour *François*, *Anglois*. Enfin, à quelques mots près, je ne vois guère entre ces langues d'autre caractère distinctif que la conversion de quelques lettres et de quelques syllabes en d'autres, telle que nous l'offrent les diverses dialectes d'une même langue.

Une ancienne poésie Provençale de mes recueils, nous apprend encore que ces langues, à l'exception de l'Italienne dont elle ne parle point, étoient rangées sous deux classes principales, comme étant les différentes espèces d'un genre qui leur étoit commun, la Catalane et la Française; et telle est la division que le poëte fait des Nations qui parloient chacune de ces mêmes langues. La Catalane étoit le partage des Gascons, des Provençaux, des Limousins, des Auvergnats et des Viennois (Dauphinois). Il n'étoit pas besoin d'ajouter les Catalans, le nom de Catalane étoit le mot générique qui les

(1) *Se cointourer* se dit pour *chanter* et *s'épuyer*, parlant du Rossignol et des oiseaux, dans les chansons de nos anciens poëtes François du *xiii^e* siècle.

comprenoit toutes; mais il falloit y joindre les Aragonnois, comme on le verra dans le premier couplet de la pièce que je rapporterai au sujet de l'or et du *ouï*, qui ensuit le caractère distinctif des deux langues. La Française, continue notre poëte Provençal, étoit le partage des peuples soumis à la domination des deux Rois (le roi de France et le roi d'Angleterre, c'est-à-dire des habitans de la France proprement dite et du Poitou.

*Moine, causez, segon vostra siensa,
Qual valon mais Catalan, o Francés,
E met sui Guascuena e Proensa,
E Lemozi, Alvernè e Vivarès.
E de lui met la terra dels dos Reis.
E quan sabetz dels tots lur captenensa,
Vuetz que m' digatz en cul plus fis prets es.*

« Moines, dites-moi lesquels valent mieux, à
« votre avis, des Catalans ou des François; je place
« en dedà (1) la Gascogne, la Provence, le Limousin,
« l'Auvergne et le Viennois; et par delà je mets la
« terre des deux Rois; comme vous connoissez
« parfaitement les mœurs de ces Nations, je veux
« que vous me disiez dans lesquelles il y a plus de
« véritable mérite (2). »

La langue Catalane est la même que d'autres ont

designée par la langue d'oc, et la Française, celle qu'on a appelée langue d'oïl ou de ouï. Elles furent distinguées ainsi entre elles par le caractère de l'une, qui employoit le mot d'oc pour la particule affirmative, d'oï nous avons fait celui d'admettre, comme de lui, *l'ulogier*, tandis que l'autre l'exprimoit par *ouï*, comme nous lisons *enuetz*; le premier dérivé peut-être de *hoc est*, et le second peut-être formé de *ou il, je l'oi, je l'entends, cela est entendu*, pour marquer son acquiescement; c'est ainsi qu'on a dit de la Provence, ou de la Gascogne, le pays *Dudrousis*, expression familière des peuples qui l'habitent.

Voici la pièce qui nous donne le caractère distinctif du Catalan et du François, désigné par langue d'oc et langue d'oïl; il suffit d'en rapporter la traduction.

« Notre Roi, qui est d'honneur sans pair, veut
« déployer son gonfanon; nous verrons par terre
« et par mer ses fleurs (de lys) aller, et bien me
« plat que désormais sauront les Aragonnois ce
« que sont les François. Les Catalans, étroitement
« vêtus avec leur ceinture de corde, verront les
« fleurs, fleurs d'honorable semence, et entendront
« dire en Aragon *oïl, n. uïl*, au lieu d'oc et
« de no (3). »

(1) Il paroît que l'auteur est du nombre de ceux qu'il appelle Catalans.

(2) On ne sera pas fâché de voir les portraits que les étrangers faisoient alors des François, et plus particulièrement des grands Seigneurs.

Cette pièce est une *tenson*, un *parlement* ou *jeu-parti* entre Albert, qui, comme en étant l'auteur, parle le premier à celui contre qui il dispute, et qui ne fait connoître que par son état de Moine.

Les François et les Poitevins y sont représentés par le Moine comme étant magnifiques dans leurs dons et dans leurs tables, ainsi que par la richesse de leurs habits, (harnois ou équipages de guerre) hardis et prompts à frapper de grands coups, enfin capables de faire bien-tôt d'un homme pauvre un homme riche, s'il a le talent de leur plaire; mais ils sont accusés, par Albert leur ennemi, comme ne valant rien à jeun, et ne sachant pas même assaisonner leurs festins de plaisanteries et de propos joyeux, ni faire part aux autres de leur bonne chère.

Les Catalans, suivant Albert leur champion, sont francs et de meilleure socié té, d'un accès prevenant, et d'un visage gai à jeun comme après dîner; c'est à eux qu'appartient la gloire d'avoir été les premiers inventeurs de l'art de trouver; et ils ont la supériorité sur toutes les autres Nations, en ce qu'ils savent plaire, bien dire et bien faire.

Il faut convenir de leur extrême gaieté, répond le Moine; tout nus qu'ils sont, chautés et ils chanteront, mais vous mourriez de faim avec eux, si avec eux (ou comme eux) vous ne detroussiez les passans et les pèlerins; c'est le seul métier qu'ils laissent pour héritage à leur famille; aussi de simples archers (sergens) les arrêtent sur les chemins; car j'en connois cinq cens Chevaliers, ajoute le Moine, dont je ne vis jamais un seul monter à cheval.

Albert, continuant de marquer son aversion invincible pour les François, finit par dire que le bien ne consiste pas dans l'opulence, et que si les François l'emportent sur les Catalans, il faudroit, à ce compte, donner sur Roland la préférence aux Lombards, qui pour un présent (ou prest) qu'ils vous font, vous représsent le triple, et qui pour fournir à la dépense de leurs dons et de leurs banquets, volent les églises et les pèlerins.

(3) Il y a grande apparence que ces deux dénominations avoient été en usage avant une ordonnance de Philippe le Bel, de l'année 1294. On y voit, comme dans une autre de Charles VI de 1394, les Etats de la couronne de France divisés en langue d'oc et en langue d'oïl. Le mot de langue y est employé, selon notre ancien langage, pour Nation, Province. Dans l'ordre de Malte on s'entend de même encore aujourd'hui. Guillaume de Nangis, dans sa chronique Française manuscrite, désigne les environs de Paris par la langue d'oïl; c'est à l'année 1333, où il est parlé d'une épidémie qui commença à désoler ce pays vers la fin du mois d'août. Dans la *Saluté* d'Autome de la Salle, environ 1460, il est dit d'un Chevalier moine, qu'il devoit être de Languedoc; car lui et le plus de ses gens disoient oc, la langue que l'on parle quant on va à Saint-Jacques.

Il semble que ces dénominations n'ont pas toujours été attribuées à chacune des provinces comprises cependant sous le nom générique; celle qu'on appelloit d'abord la langue *goth*, seule a conservé le nom de Languedoc, *Occhiana*; *joia*, pays d'oc; on disoit généralement de Languedoc, et de la partie la plus voisine, généralité de Gironne.

Il en est de même pour les provinces d'oïl. Froissart *l. III* dit que le duc de B. eut le gouvernement de la langue d'oïl et de la Picardie; et la généralité de cette province, aussi-bien que celles de Normandie et de Champagne, dans les recettes de l'épargne, sous Charles VIII et Louis XII, sont distinguées de celle de la langue d'oïl. Nous avons vu cette langue spécifiée dans le passage de Guillaume de Nangis.

Toutes ces distinctions, générales et particulières, ont cessé des François (1); il n'est plus parlé dans les recettes de langue d'oïl, ni de langue d'oc.

On donna encore le nom générique de Catalane à la langue d'oc, qui se parloit au-delà de la Loire, peut-être à cause de la Catalogne, le terme le plus éloigné de tous les pays où cette langue étoit en usage; et si cette conjecture n'est point dénuée de fondement, il est assez probable que par la même raison la langue d'oïl, la langue qui se parloit en dedà de la Loire, aura été appelée la langue Picarde. La Picardie étoit la province septentrionale la plus éloignée de la Loire, comme la Catalogne étoit au midi à la plus longue distance de cette rivière.

Je finis par une observation grammaticale peu importante en elle-même ; mais qui servira d'une nouvelle preuve à la conformité des langues Française, Italienne et Espagnole, et justifiera encore la remarque d'un de nos plus célèbres grammairiens sur la formation de notre futur. Elle se fait, suivant l'abbé Regnier, par la jonction ou réunion du temps présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *avoir*, et de l'infinitif ; *j'aimerais, tu aimeras, il aimera* ; *Il est vrai*, ajoute-t-il, *que dans la première et dans la seconde personne du pluriel, le temps présent de l'indicatif même du verbe n'est pas mis dans toute son étendue ; mais cela vient de ce qu'autrefois on a dit, nous ons et vous ez, pour nous avons et vous avez, ainsi qu'on peut encore juger par la troisième personne du pluriel, où on a conservé ils ont. Il fait l'application du même principe aux verbes Italiens et Espagnols, à quoi j'ajouterai que la formation du futur imparfait du subjonctif *j'aimerois*, se fait pareillement de la jonction de l'infinitif avec l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir*, que l'on a syncope et dont on n'a conservé que la finale. La manière de former ce temps a été la même dans les cinq langues qui composent le descort de l'abbé de Vaquerias, et nos Provençaux nous font sentir encore mieux que les autres, la pratique de cette règle dans leur grammaire. Souvent ils ont, entre les deux verbes qui forment leur futur, inséré un article, un pronom ou autre particule, et quelquefois plusieurs, comme s'ils eussent prévu qu'on pourroit un jour confondre le verbe principal avec le verbe auxiliaire qui compose ces temps. J'en rapporterai ici divers exemples, que j'ai recueillis en lisant les ouvrages de nos anciens Provençaux.*

Futur formé de l'infinitif.

<i>Comptar vos ai.</i>	Je vous compterai.
<i>Dar vos n'ai.</i>	Je vous en donnerai.
<i>Dar vos ai.</i>	Je vous dirai.
<i>Donar lo us ai.</i>	Je vous le donnerai.
<i>Donar l'en he.</i>	Je l'en donnerai.
<i>Donar lo ca.</i>	Je te le donnerai.
<i>Hoye la he.</i>	Je l'entendrai.
<i>Delivrar los ai.</i>	Je les délivrerai.
<i>Tornar m'en ai.</i>	Je m'en retournerai.
<i>Es ai servir.</i>	Je vous servirai.
<i>Laisar m'as.</i>	Tu me laisseras.
<i>Dar la m'a.</i>	Il me la donnera.
<i>Morar ta.</i>	Il le meta.
<i>Cresser vos a d'armes.</i>	Il vous accroitra d'équipage.
<i>Rafinaran ho.</i>	
<i>Rafinaran ho.</i>	Nous vous aiderons.
<i>Ardar vos an.</i>	Nous vous dirons.
<i>Dar vos en pour diren vos.</i>	Vous me jeterez.
<i>Gar n'etz.</i>	Vous le trouverez.
<i>Trobar l'etz pour trobaretz lo.</i>	Vous le trouverez.
<i>Poblar vos et.</i>	Vous peuplerez.

Dir n'an pour diran me. Je ne dirai.
Non sai loe bon en enviar l'ai. Je ne sais pas de bon lieu où je l'enverrais ; comme on dirait encore où j'aie à l'envoyer.

Les cinq Nations dont Vaquerias avoit emprunté les divers langages ont eu, comme je crois l'avoir montré suffisamment, à peu près les mêmes mots, les mêmes phrases et les mêmes tours ; ils avoient les lettres *a* et *e*, qu'ils pouvoient prononcer ou ne point prononcer dans la mesure de leur versification, et qui, étant mises à la fin du vers, formoient chez les uns et les autres, dans la poésie, la rime féminine, caractère essentiel des cinq dialectes de la même langue, et qui la distinguoit de toutes les autres, où les finales *a* et *e* se prononcent toujours. L'on imagina, pour définir individuellement leurs idiomes, d'autres termes que ceux de langue d'oc pour les Catalans, et de langue d'oui pour les François. On trouve dans des recueils quelques poésies Françoises, confondues avec un très-grand nombre de provençales, comme si dans le temps où celles-ci furent recueillies on n'avoit pas su les distinguer. Enfin les divers peuples ou les diverses nations qui ont parlé ces cinq langues, ont toutes également composé les mêmes temps de leurs verbes, par l'entremise du même verbe auxiliaire, et dans une forme toute semblable.

Tant de conformités de toute espèce entre nos cinq langues, telles qu'elles subsistoient encore à la fin du xiv siècle, et au commencement du xiv, peuvent nous faire juger que nous en remarquerions bien davantage lorsqu'on voudra aller plus près de la source, en remontant de trois ou quatre siècles plus haut. Je m'en rapporte aux soins que M. Bonami voudra bien prendre de comparer les anciens monumens de la langue des Italiens avec le serment de Charles le Chauve, par lequel on voit que la nôtre étoit déjà formée sous les enfans de Louis le Débonnaire.

Si tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne suffit pas encore pour déterminer, d'une façon incontestable, quelle fut l'origine de ces trois langues principales, le François, l'Espagnol et l'Italien, du moins nous accordera-t-on qu'elles ont toutes trois pris naissance dans les mêmes temps et dans les mêmes lieux ; que leur source étant à peu près commune, dès qu'on trouvera celle de l'une, on aura bien-tôt découvert celle des autres ; et qu'enfin les diversités qui se rencontrent à présent entre elles, et qui sembleroient exclure leur identité, ne sont venues que des différens peuples qui les ont parlées, et qui ont apporté dans chacune des mots et des prononciations de leurs nations particulières.

MÉMOIRE SUR LA VIE DE FROISSART

JEAN (1) FROISSART Prestre, Chanoine et Tresorier de l'Eglise collegiale de Chimay, Historien et Poëte, naquit à (2) Valenciennes ville du Haynaut, vers l'an 1337; celle date qui paroît confredite par un seul passage de sa Chronique liv. 3, c. 75, p. 213 est constatée par un grand nombre d'autres 3. Tant de sa Chronique même que de ses Poësies manuscrites. Quelque attention qu'il ait eue à nous apprendre les plus petites circonstances de sa vie, il ne dit rien de son extraction. On peut seulement conjecturer d'un passage de ses (4) Poësies, que son pere qui s'appelloit Thomas, estoit peintre d'armoiries. Nous trouvons dans son histoire liv. 2, c. 85, p. 157, un *Froissart Meullier* jeune Ecuyer du Haynaut, qui signala sa valeur à l'assaut du Château de Figuières en Espagne, que les Anglois et les Gascons attaquèrent en 1381. Son pays et son nom donnent lieu de penser que nostre Historien pouvoit bien estre

son parent, et comme luy d'une famille noble. Froissart est qualifié Chevalier à la teste d'un Ms. de l'Abbaye de St Germain des Prez, n. 169, mais comme il n'a ce titre dans aucun autre Ms. quoiqu'on nous en ayons de plus anciens, et de plus authentiques, il est vraisemblable que le copiste le luy aura donné de sa propre autorité.

Son enfance annonça ce qu'il devoit estre un jour. Il montra de bonne heure cet esprit vif et inquiet, qui pendant le cours de sa vie ne luy permit pas de demeurer long-temps attaché aux mêmes occupations et aux mêmes lieux (Espinette amoureuse, page 86 de ses Poës. mss.) Les differents jeux propres à cet âge, dont il nous fait un tableau également curieux et amusant, entretenoient en luy un fond de dissipation naturelle, qui exerça souvent dans le temps de ses premières études la patience et la severité de ses maîtres. 5 Il aimoit la

(1) Son nom se trouve écrit de plusieurs façons différentes dans sa Chronique même, et dans ses Poësies mss. *Froissart, Froissard et Froissars.*

(2) Voyez la Chronique de Froissart, liv. 3, p. 26, de l'édition de Sauvage, imprimée à Lyon en 1559, qui est celle à laquelle je renvoie toujours dans ce Memoire.

(3) Chron. liv. 1. Prol. p. 1, liv. 4, ch. 101, p. 316. Preface du 4^e liv. dans les Mss. de la Bibliothèque du Roy, n. 8329, 8331 et 8341, et de la Bibliothèque de St Germain des Prez, n. 169.

(4) Dans une Pastourelle à la page 284 de ses poësies mss. n. 7214, de la Bibliothèque du Roy, qui est celui que je citeray toujours, quoiqu'il y en ait un autre, n. 7215.

(5) *Tres que n'avoie que douze ans
Estoie forment goulousans
De voir danses et carolles,
D'oir menestrels et puellles
Qui s'appartenent à deduit,
Et de ma nature introduit
D'amer par amours tous ceauls
Qui aiment et chiens etoiseauls :
Et quant on me mist à l'escole,
Où les ignorans on escolle,
Il y avoit des puellletes,
Qui de mon temps erent jonettes,
Et je qui estoie puceaus,*

*Je les servoie d'espinceaus,
Ou d'une pomme ou d'une poire,
Ou d'un seul anelet d'ivoire,
Et ne saubloit au voir enquerre
Grant proceé à leur grace acquerre.
.....
Et lors devisoie à par mi
Quant reverra le temps par mi.
Que par amour porai durer.*

Espinette amoureuse, p. 83 de ses Poësies mss.

*Et si destoupe mes oreilles,
Quant j'or voi verser de bouteilles,
Car au boire prens grand plaisir,
Aussi fais en beaux draps vestir,
En viande fraîche et nouvelle.
Violettes en leur saisons.
Et roses blanches et vermeilles
Voi volentiers, car c'est raisons,
Et chandres plainnes de candelles,
Jus et danses, et longues veilles,
Et beaux tis pour li rafraichir,
Et au couclier pour miculer dormir
Espèces, claiert et recelle
En toutes ces choses veir
Mon esperit se renouvelle.*

Ballade, à la p. 315 de ses Poësies mss.

chasse, la musique, les assembléees, les festes, les danses, la parure, la bonne chere, le vin, les femmes; et ces goûts, qui se développèrent presque tous dès l'âge de 12 ans, s'estant fortifiéz par l'habitude, se conservèrent même dans sa vieillesse, et peut-estre ne le quittèrent jamais. L'esprit et le cœur de Froissart n'estoient point encore assez occupéz, son amour pour l'histoire remplit un vuide que l'amour des plaisirs y laissoit, et devint pour luy une source intarissable d'amusements. Il ne faisoit que sortir de l'école; il avoit à peine vingt ans, lors qu'à la prière de son cher Seigneur et Maître Messire Robert de Namur, Chevalier Seigneur de Beaufort (Chron. liv. 1, ProL. p. 1 et 2, et la Préface du 4 liv. dans les Mss.), il entreprit d'écrire l'histoire des guerres de son temps, particulièrement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers (en 1356.) Quatre ans après, estant allé en Angleterre il en présenta une partie à la Reine Philippe de Haynant femme d'Edouard III. Quelque jeune qu'il fût alors, il avoit déjà fait des voyages dans les provinces les plus reculées de la France; l'objet de celui qu'il fit en Angleterre (Espin. amour. p. 95 et 96 de ses Poës. mss.), estoit de s'arracher au trouble d'une passion qui le tourmentoit depuis long-temps. Elle s'alluma dans son cœur presque dès son enfance, elle dura dix années, et les émincelles s'en reveillèrent encore dans un âge plus avancé, malgré sa tête cheuve, et ses cheveux blancs. Buisson de jeunesse, p. 375 de ses Poës. mss. Quand les Poètes chantaient leurs amours, on ne les en croit pas toujours sur leur parole: comme Froissart ne parle du sien que dans ses Poésies, on pourroit traiter ce qu'il en dit de pure fiction, mais le portrait qu'il en fait est si naturel, que l'on ne peut se dispenser d'y reconnoître le caractère d'un jeune homme amoureux, et l'expression naïve d'une véritable passion. Il feint qu'à l'âge de douze ans Mercure luy apparut suivi des trois Déeses dont Paris jugea autrefois le Differend (Espin. amour. p. 89 et 90 de ses Poës. mss.), que ce Dieu rappelant à sa memoire la protection qu'il luy avoit accordée depuis l'âge de quatre ans, luy ordonna

de revoir le procès des trois Divinitéz, qu'il confirmera la sentence de Paris, et que Venus luy promit pour récompense une maîtresse (1) plus belle que la belle Helène, et d'un si haut rang que jusqu'à Constantinople il n'y avoit Comte, Duc, Roy, ni Empereur qui ne s'estimât heureux de l'obtenir (2). Il devoit servir cette beauté pendant dix ans, et toute sa vie devoit estre consacrée au culte de la Divinité qui luy faisoit de si belles promesses.

Froissart avoit aimé de bonne heure les Romans (Ibid. p. 88 jusq'à 98), celui de (3) Cleomades fut le premier instrument dont l'amour se servit pour le captiver. Il le trouva entre les mains d'une jeune personne qui le lisoit, et qui l'invita à le lire avec elle; il y consentit, de pareilles complaisances coûtent peu; il se forma bientôt entr'eux un commerce de livres. Froissart luy prêta le Roman du *Bailloy d'Amours*, et en le luy envoyant, il y glissa une ballade dans laquelle il commençoit à parler de son amour. Ce feu naissant devint un embrasement que rien ne put éteindre, et Froissart ayant éprouvé toute l'agitation qu'une première passion fait sentir, fut presque réduit au desespoir, quand il apprit que sa maîtresse estoit sur le point de se marier (Espin. amour. p. 105 et suiv.): l'excessive douleur dont il fut frappé, le rendit malade plus de trois mois. Il prit enfin le parti de voyager pour se distraire, et pour rétablir sa santé. (Ibid. p. 121.) Comme il s'estoit mis en chemin avec plusieurs personnes, il fut obligé de s'observer pour cacher son trouble; après deux jours de marche, pendant lesquels il n'avoit cessé de faire des vers à l'honneur de sa dame, il arriva dans une ville que je crois estre Calais (5), où il s'embarqua. Une tempeste qui survint, et qui menaçoit le vaisseau d'un prochain naufrage, ne fut pas capable de suspendre l'application avec laquelle il travailloit encore à un Rondeau pour sa maîtresse; la tempeste estoit calmée, et le Rondeau achevé, lorsqu'il se trouva sur une côte où l'on aime mieux, dit-il, la guerre que la paix, et où les estrangers sont très bien venus (Ibid. 123); il parle de l'Angleterre: l'aceueil qu'on luy fit, les amusements qu'on luy proccra dans les

(1) *Je le donne d'un si noble,
Il n'a jusque Constantinoble
Empereur, Roy, Duc, ni Comte,
Tout en doit au fureur de conte,
Qui ne s'en veut départir (coint).*

Espuette amoureuse, p. 92.

(2) *Et Vénus à bon air regarde,
Et me dit, des ans lons entiers,
Neus n'au deul serreit ventiers,
Et en après sans penser vesce
Tout l'en veunt en non ser vice.* Ibid.

(3) Le Roman de Cleomades ne pouvoit manquer d'estre fort à la mode dans le pays de Froissart, une Princesse de Flandre (Marie Reine de France, 2^e femme de Philippe le Hardy), en avoit dicté l'histoire, ou plustost la fable au *Roy Aboué*, monestrier de son pere Henry III dit le Belonnaire, Duc de Brabant, et il estait dédié à un Comte d'Artois. Voyez dans l'archet, recueil des Poëtes François, un grand

détail de ce Roman et de son Auteur. Parmi plusieurs Mss. curieux du Cabinet de M. de Sardinie, il y en a un de la fin du XIII^e siècle, in-fol. sur veau, très-beau et très-bien conservé, qui contient huit ou dix ouvrages de nos plus anciens Poëtes, dont le premier est le Roman de Cleomades.

(4) Je ne connois point ce Roman. Le *Bailloy d'Amours* signifie sans doute le *Bailly d'Amours*.

(5) Elle n'est désignée que par ces vers:

*Une nous renus à une ville
Où d'Artois à plus de mille,
Et illec nous mesins en mer.*

Calais est le port où Froissart s'embarqua lorsqu'il repassa depuis en Angleterre en 1395, comme il le dit liv. 4, c. 61, p. 191. de sa Chronique. Le nom d'*Artois*, suivant Froissart, liv. 1, ch. 30, fut donné à ceux que Jacques d'Artevelle avoit bannis des villes de Flandres, parce qu'ils estoient contraires à son parti.

societez des Seigneurs, des Dames et des Ladies, les carresses dont on facebaila, rien ne charnoit l'ennuy qui le devoiroit, en sorte que ne pouvaist supporter plus long-temps les tourmens de l'absence, il resolut de se rapprocher. L'ue dame (la Reine Philippe de Haynaut qui le relenoit en Angleterre, connu par un Virelay qu'il luy presenta, le prince de son mal Espin. amour. p. 131 et suiv.); elle y compait, et luy ordonnant de retourner dans son pays, à condition néantmoins qu'il reviendroil, elle luy fournit de l'argent et des chevaux pour faire le voyage. L'amour le conduist bientost auprès de la Dame qu'il aimoit (Ibid. pp. 137, 138, 142); Froissart ne laissa échapper aucune occasion de se trouver dans les lieux où il pouvoit la voir, et s'entretenir avec elle. Nous avons vu plus haut qu'elle estoit d'un rang si distingué, que les Rois et les Empereurs l'auroient recherché; ces termes pris à la lettre, ne conviennent qu'à une personne issuë du Sang des Rois, ou de quelque Souverain; mais comment accorder l'idée d'une si grande naissance avec le détail qu'il nous fait des conversations secretelles, des jeux et des assemblées où il avoit la liberté de se trouver et le jour et la nuit? Comme si ces traits n'eussent pas suffi de son temps pour la faire connoître, il semble avoir voulu la désigner plus clairement par le nom d'Anne N. dans des vers énigmatiques qui font partie de ses Poésies mss. On pourroit présumer que cel amour si vif et si tendre eut le sort de presque toutes les passions. Froissart parle dans un de ses Rondeaux, d'une autre Dame qu'il avoit aimée, et dont le nom composé de cinq lettres, se rencontroit dans celui de 2 Polixena; ce pourroit estre une *Alicé* qu'on escrivoit anciennement *Aclie*. Il y a lieu de croire qu'il en eut une 3^e appelée *Marguerite*, et que c'est elle qu'il célèbre indirectement dans une piece (3) faite exprès sous le titre, et à l'honneur de la fleur de ce nom. Peut-estre chercha-t-il dans des goûts passagers quelque remede à une passion, qui selon luy fut toujours malheureuse. Du moins nous savons que desespéré du peu de succès de ses assiduités et de ses soins auprès de sa première maîtresse, il prit la resolution de s'éloigner encore une fois. Cette absence

fut plus long-ue que la précédente; il retourna en Angleterre, et Sallal'au service de la Reine Philippe. Cette Princesse eut pour la Comtesse de Namur, femme de Robert, dont Froissart paroit avoir esté digne ligué, y eut des entretiens avec plaisir les gens du Haynaut son pays, elle aimoit les lettres; le College d'Oxford qu'elle fonda, et qui est encore aujourd'uy connu sous le nom de *College de la Reine*, est un illustre monument de la protection qu'elle leur accordoit; ainsi Froissart réunissoit tous les titres qui pouvoient augmenter l'estime de la Reine Philippe. L'histoire de qu'il luy presenta, comme je l'ay dit (Chron. liv. 1. prol. p. 1.) soit au premier voyage, soit au second (car il n'est pas possible de décider luy très-bien recue, et probablement luy valut le titre de *Chambre d'adire Secrétaire ou Escrivain* de la Chambre de cette Princesse, qu'il avoit dès l'an 1361 (Ibid. liv. 1. ch. 101. p. 316).

Au siècle de Froissart on estoit persuadé que l'amour estoit le motif des plus grandes actions de courage et de vertu; les Chevaliers en faisoient parade dans les Tournois. Les guerriers s'exposoient aux combats les plus périlleux pour soutenir la beauté et l'honneur de leurs Dames. On croyoit alors que l'amour pouvoit se borner à un commerce delicat de galanterie et de tendresse. C'est presque toujours sous cette forme que nous le voyons représenté dans la plupart des ouvrages d'esprit qui nous restent de ce temps; les Dames ne connoissoient pas de connoître une passion si épurée, et les plus sages en faisoient le sujet ordinaire de leurs conversations. La Reine d'Angleterre prenoit souvent plaisir à faire composer par Froissart des poésies amoureuses; mais cette occupation ne devoit estre regardée que comme un délassement, qui ne ralentissoit aucunement des travaux plus sérieux, puisqu'il fit aux frais de cette Princesse pendant les cinq années qu'il passa à son service, plusieurs voyages, dont l'objet paroit avoir esté de rechercher tout ce qui devoit servir à enrichir son histoire. J'ay tiré ces dernières circonstances d'une (4) Preface qui se lit dans plusieurs Mss. à la tête du 1^r volume de la Chronique de Froissart; comme elle ne se trouve point dans les Imprimez, j'ay crû qu'il

(1) . . . *Ploissance m'a occusé,*
A dire tout ce que je di:
Autrement ne m'en escoudi,
Mais tellement nous pense nostre,
Sans nommer nom, souverain ne lettre,
Que qui assener y saura,
Assez bon serment aura;
Non pourquand les lettres sont dites
En quatre lettres sont petites,
Entre nous finmes, et le temps
Si veul y valés à temps.
Le trouveres n'en doubt's mie,
Pour connoistre avant et avie.

Dans les quatre lettres qui forment le nom de *Jean* que portoit Froissart, on trouve celui d'Anne.

(2) *Ballade à la page 316 de ses Poésies manuscrites.*

(3) *Titillé de la fleur de la Margherite, p. 70 et suiv. de ses Poés. mss.*

(4) *Parlant des guerres de son temps. Si me disiez assez hardiment mon issu de Fosede à dieter et trody sur les querres dessus dites, et porter en Angleterre le Fore tout compilé, comme je fai, et le presentuy abar à Mod. Philippe de Haynaut, Roine d'Angleterre, qui lient et doucement le recuet de moy, et m'en fit grand profit.*

(5) Cette Preface estoit indiquée dans la Table des Chapitres du 1^r volume de l'un des abrégés mss. sur lesquels Sauvage a corrigé son édition, mais elle n'y estoit pas rapportée. Voyez la Préface de Sauvage sur le 1^r vol. On la trouve en partie au commencement du chap. 51. p. 185 du 1^r livre de la même édition, mais elle y est déplacée et tronquée. Ce que le Ms. contient de plus que l'Imprimez se lit icy en caractères Italiq.

ne seroit point hors de propos de l'insérer icy en entier.

« A la requeste, contemplation et plaisance de
 « très-haut, et noble Prince, mon très-cher Sei-
 « gneur et non Maistre Gui de Chastillon, Comte
 « de Blois, Seigneur d'Avesne, de Chimay et de
 « Beaumont 1, d'Esconnehove et de la 2) Gode:
 « de Jehan Froissard Prestre, Chapelain à mon
 « très-cher Seigneur dessus nommé, et pour le
 « temps de lors Tresorier et Chanoine de Chimay
 « et de l'Isle en Flandres, me suis de nouvel reveillé
 « et entré dans ma forge, pour ouvrir et forger
 « en la haulte et noble matiere de laquelle du temps
 « passé je me suis ensonné, laquelle traicte et
 « propose les faits et les advenues des guerres de
 « France et d'Angleterre, et de tous leurs conjoints
 « et leurs adherans, et comme il appert clerement
 « par les traicties qui sont clos jusqu'au jour de la
 « presente datte de mon resveil. Or considerez entre
 « vous qui le tisez, et avez leu, ou orrez lire, com-
 « ment je puis avoir seue le rassemble tant de
 « fais desquelz je traicte et propose, et tant de
 « parties, et pour vous informer de la verité je
 « commencé jeune de l'âge de vingt ans, et je suis
 « venu au monde avec les faitz et advenues, et si
 « ay toujours prins grant plaisance plus qu'à
 « autre chose. Et si Dieu m'a donné tant de grace
 « que j'ay esté bien de toutes parties, et des Hostiels
 « des Roys, et par especial du Roy Edouard, et de
 « la noble Reyne sa femme Madame Philippe de
 « Haynaut, Roynie d'Angleterre, Dame d'Irlande et
 « d'Aquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fu
 « Clerc, et la desservoye de beaux dieties et traictiez
 « amoureux, et pour l'amour du service de la
 « noble et vaillant Dame à qui j'estoie, tous autres
 « grands Seigneurs, Ducs, Comtes, Barons et Che-
 « valiers, de quelconques nations qu'ils fussent,
 « m'amoient et me voient volentiers, et me fai-
 « soient grant profit; ainsi au titre de la bonne
 « Dame, et à ses costages, et aux costages de
 « haulte Seigneurs, en mon temps je cherché la
 « plus grande partie de la Chrestienté voire qui à
 « chercher fait, et par-tout où je venoie je faisoie
 « anqueste aux anciens Chevaliers et Escuyers, qui
 « avoient esté es fais d'armes, et qui proprement
 « en savoient parler, et aussi à anciens heraux
 « de credence, pour verifier et justifier toutes les
 « matieres; ainsi ay-je rassemble la noble et haute
 « histoire, et matiere; et le gentil Comte de Blois
 « dessus nommé y a rendu grans peine. Et tant
 « comme je vivray par la grace de Dieu, je la con-

« tinueray, car comme plus y suis, et plus y labeure,
 « et plus me plaist. Car ainsi comme le gentil Che-
 « valier ou Escuyer qui aime les armes, en perse-
 « verant et continuant il se nourrit et parfait, ainsi
 « en labourant et ouvrant sur cette matiere je
 « m'abilite, et délite. »

De toutes les particularitez de la vie de Froissart pendant son séjour en Angleterre, nous savons seulement qu'il assista aux adieux que le Roy et la Reine firent en 1361 il dit qu'il estoit alors âgé de 24 ans au Prince de Galles leur fils, et à la Princesse sa femme, qui alloient prendre possession du Gouvernement d'Aquitaine, et qu'il estoit entre Elten et Westminster en l'année 1363, au passage du Roy Jean, qui retournoit en Angleterre. On trouve dans ses Poésies (Recueil de ses Poésies manuser. fol. 276 et suivants) une Pastourelle, qui semble ne pouvoir convenir qu'à cet événement. A l'égard des voyages qu'il fit estant au service de la Reine, il employa six mois à celui d'Ecosse (Chron. liv. 4, ch. 1, pag. 2), et pénétra jusqu'à l'Ecosse qu'il appelle *Sauvage* : il voyageoit à cheval, ayant sa malle derrière luy (3), et suivi d'un levrier (4) Poës. Mss. Dit dou Florin, pag. 426). Le Roy d'Ecosse, et plusieurs Seigneurs dont il nous a conservé les noms, le traitèrent si bien, qu'il auroit souhaité d'y aller encore une fois. Guillaume Comte de Douglas le logea pendant quinze jours dans son château d'Alquest à cinq lieues d'Edimbourg (Haindebourg); nous ignorons la date de ce voyage, et d'un autre qu'il fit dans la Norgalle, que je crois du même temps (Poës. Mss. Dit dou Florin, p. 426). Il estoit en France à Melun-sur-Seine vers le 20 Avril 1366; peut-être des raisons particulières (Ibid. Pastour. pag. 277, l'avoient conduit par cette route à Bourdeaux, où on le voit à la Toussaints de la même année (Chron. liv. 1, ch. 236, pag. 310), lorsque la Princesse de Galles accoucha d'un fils, qui fut depuis le Roy Richard II.

Le Prince de Galles estant parti peu de jours après pour la guerre d'Espagne, et s'estant rendu à Auch (5), où il demeura quelque temps; Froissart l'y accompagna, et comptoit de le suivre dans tout le cours de cette grande expedition, mais le Prince ne luy permit pas d'aller plus loin; à peine estoit-il arrivé qu'il le renvoya auprès de la Reine sa mere. Froissart ne dut pas faire un long séjour en Angleterre, puisqu'il se trouva l'année suivante dans plusieurs Cours d'Italie. Ce fut la même année, c'est-à-dire en 1368, que Lyonel Duc de Clarence, fils du Roy d'Angleterre, alla épouser Ioland fille

(1) C'est Schonhove petite ville des Provinces-unies, sur la riviere de Leck, à trois lieues de Rotterdam. Voyez *Maty Dict. Geogr.* et les *Delices des Pays-bas*.

(2) Gode, Gouda, ou Ter-gow, ville des Provinces-unies, à l'embouchure de la petite riviere de Gau, d'où elle tire son nom, à trois lieues de Rotterdam, et à cinq de Leyde. Voy. la *Martiniere, Dict. Geogr.* et les *Delices des Pays-bas*, to. 2, p. 291 et suiv.

(3) *Poésies manuscrites, Debat dou cheval et dou levrier*, pag. 81.

(4) *Poës. manuscrites, Buisson de Jonce*, pag. 343, et sa *Chronique*, liv. 4, chap. 1, pag. 2.

(5) On lit *Ast en Gascoigne*. Ce même lieu est nommé *Ach*, liv. 4, pag. 191, et *Sauvage* dit que c'est *Auch*. Trois manuscrits de la Bibliothèque du Roy mettent *Dac*.

de Galeas II, Duc de Milan; le mariage fut célébré le 25 Avril, et Lyonel mourut le 17 Octobre suivant. Froissart, qui vraisemblablement estoit de sa suite (Poésies manus. Prison amoureuse, p. 155; Dit dou Florin, pag. 428), assista à la magnifique réception que luy fit à son retour Amedée Comte de Savoie, surnommé le Comte Vert; il décrit les festes qui furent données à cette occasion durant trois jours; il n'oublie pas de dire qu'on y dansa un Virelay de sa composition: de la Cour de Savoie il retourna à Milan, où le même Comte Amedée luy donna une bonne *cotte-hardie* (1) de vingt florins d'or, puis à Boulogne et à Ferrare, où il reçut encore quarante ducats de la part du Roy de Chypre (2), et enfin à Rome (3). Au lieu de l'équipage simple avec lequel nous l'avons vu voyager en Ecosse, il marchoit en homme d'importance, avec un *Roussin et une haquenée*.

Ce fut à peu près dans ce temps que Froissart fit une perte dont rien ne put le dédommager: Philippe de Haynaut Reine d'Angleterre, qui l'avoit comblé de biens, mourut en 1369. Il composa un Lay sur ce triste événement, dont il ne fut cependant pas témoin; puisqu'il dit ailleurs, qu'en 1395, il y avoit 27 ans qu'il n'avoit vu l'Angleterre. Si l'on en croit plusieurs auteurs (4), il écrivit la Vie de la Reine Philippe; mais cette opinion n'est fondée sur aucune preuve (5).

Indépendamment de l'employ de Clerc de la

Chambre de la Reine d'Angleterre que Froissart avoit eu, il avoit esté de *Thostel* d'Ed ward III, son mari, et même de celui de Jean Roy de France. Comme il se trouve encore plusieurs Princes et Seigneurs de *Thostel* (6) desquels il dit avoir esté, ou qu'il appelle ses *Seigneurs et ses Maîtres*, il est bon d'observer, que par ces façons de parler, il ne désigne pas seulement les Princes et Seigneurs à qui il avoit esté attaché comme domestique, mais encore tous ceux qui luy avoient fait des présents ou des gratifications, ou qui l'ayant reçu dans leurs Cours, ou dans leurs châteaux, luy avoient bien donné ce qu'on appelle aujourd'hui *bouche-à-cour*.

Froissart ayant perdu la Reine Philippe sa bienfaitrice, au lieu de retourner en Angleterre, alla dans son pays (7), où il fut pourvu de la Cure (8) de Lessines (9). De tout ce qu'il fit dans l'exercice de son ministère, il ne nous apprend autre chose, sinon que les *Tierciers* de Lessines entrent *cinq cents francs* de son argent dans le peu de temps qu'il fut leur Curé. (Poésies manus. Dit dou Florin, folio 324 et 426.) On lit dans un Journal (10) manuscrit de l'Evêque de Chartres Chancelier du Duc d'Anjou, que *suivant des lettres scellées du 12 Décembre 1381*, ce Prince fit arrester *cinquante-six* quakers de la *Chronique de Jehan Froissart Recteur de l'Eglise Parrochiale de Lessines*, que l'Historien envoyoit pour estre enluminé, et ensuite portez au Roy d'Angleterre ennemi de la France.

(1) *Cotarde*, ou comme il se trouve plus souvent écrit, *cotte hardie*, espèce de cotte, habillement commun aux hommes et aux femmes, icy un pourpoint. C'estoit une des libertés que les Seigneurs estoient dans l'usage de faire; il mettoit de l'argent, comme on le voit par cet exemple, dans la bourse qui, suivant l'usage du même temps, y estoit attachée.

(2) *Et c'est raison que je m'enomme
De Chypre le noble Roy Pere,
Et que de ses bienfaits me pere
Premiers à Boulogne la graser,
D'Escouflon Monseigneur Eustace
Trouva, et cilz me dit dou Roy
Dessus dit l'affaire et l'avrai,
Lequel me recut à ce temps
Com cilz qui moult étoit sentens
D'onneur et d'amour grant partie
Liement en ceste partie,
Et me delivra à Ferrare
Sire Tierceles de la Barre,
A son command l'ame sus faultre.
Quarante ducats l'un sur l'autre.*

Buisson de Jeunesse, pag. 343 de ses *Poésies manuscrites*.

Le Roy de Chypre pere estoit Pierre premier, qui mourut le 18 Janvier 1368. V. *hist. geneal. tom. 2, pag. 598 et 599.*

(3) Froissart rapporte dans son Temple d'honneur (pag. 33 de ses *Poésies manuscrites*), qu'estant à Rome il y avoit vu un Empereur. Ce pourroit estre l'Empereur Charles IV, qui passa en Italie en 1388, s'il ne disoit dans une de ses Pastourelles (pag. 81, *ibid.*), qu'il n'a jamais vu cet Empereur; ainsi ce doit estre l'Empereur Paléologue, qui alla à Rome en 1369.

(4) *Vossius, de Historicis latinis, lib. 3, cap. 4.
Bullart, Académie des Sciences, tom. 1, pag. 124.*

(5) Il n'en est fait aucune mention dans le livre de Pilsens

des Historiens d'Angleterre, ni dans le catalogue des illustres Ecrivains de la grande Bretagne, par Baleus.

(6) Parlant du Seigneur de Coucy, il dit, *un de nos Seigneurs et Maîtres*; et du Comte Beraud Dauphin d'Auvergne, *un mien Seigneur et Maître*. *Chron. liv. 4, chap. 1.* On verra plus bas qu'il fut de *Thostel* du Comte de Foix.

(7) Froissart à son retour d'Italie, ne suivit pas la même route qu'il avoit prise en y allant: pour voir de nouveaux pays, il estoit revenu par l'Allemagne, comme il le fait entendre dans son Dit dou Florin (pag. 425, *ibid.*): le sujet de cette piece est un entrefeu que le Poëte feint d'avoir eu avec le seul florin qui luy restoit de beaucoup d'autres; on l'avoit dépensé, ou qui luy avoient esté volés, et ce florin luy reproché qu'il l'avoit bien promené, car il avoit appris avec lui le François et le Thois, c'est-à-dire l'Allemand.

(8) Robert de Geneve transféré depuis peu de l'Evêché de Terouenne à celui de Cambrai dont Lessines dépendoit, avoit pu donner cette Cure à Froissart, en considération du Comte de Savoie son pere.

(9) Lessines, autrefois un Palais des Rois de France, connu sous le nom de *Liptine* ou *Leslène*. Froissart l'appelle Lessines, et d'autres auteurs Leslimes, Liptines et Lessimes. Ce dernier nom est celui qu'elle a retenu. C'est une petite Ville située sur la rivière de boure à deux lieues d'Ath au Sud, et de Grammont vers le Nord, et à quatre lieues d'Enguien. *L'Eglise parussiale est dédiée à Saint Pierre, et son Curé est un des Archevêques de la Chrestienté, sous le Diocèse de Cambrai.* V. Valois Not. au mot *Liptine*. Les *Délices des Pays-bas*, tom. 2, pag. 60 et suivantes, et *Maty, Dict. Geog.*

(10) N^o 587 de la Bibliothèque de Colbert, réunie à celle du Roy. Ce manuscrit est le même dont le Laboureur a rapporté un extrait à la tête de l'Histoire de Charles VI, pag. 57 jusqu'à 70.

Froissart s'attacha depuis à Venéclas de Luxembourg Duc de Brabant, peut-être en qualité de Secrétaire, suivant l'usage dans lequel estoient les Princes et les Seigneurs, d'avoir des Clercs qui faisoient les affaires, qui écrivirent pour eux, ou qui les amusoient par leur savoir et par leur esprit. Venéclas avoit du goût pour la poésie: il fit faire un recueil de ses Chansons, de ses Rondeaux et de ses Virelais par Froissart, qui joignant quelques-unes de ses pièces à celles du Prince, en forma une espèce de Roman, sous le titre de *Meliador* (1), ou du *Chevalier au soleil d'or*; mais le Duc ne vécut pas assez longtemps pour voir la fin de l'ouvrage, étant mort en 1384. Suiv. l'Hist. genealogique, et 1583, suivant Froissart). Presqu'aussitôt Froissart trouva un nouveau Protecteur: il fut fait Clerc de la Chapelle de Gui Comte de Blois, et il ne tarda pas à signaler sa reconnaissance pour son nouveau Protecteur, par une Pastourelle (2), sur les fiançailles de Louis Comte de Dunois fils de Gui, avec Marie fille du Duc de Berry (en 1385): deux ans après le mariage s'étant fait à Bourges, il le célébra par une espèce d'Épithalame assez ingénieuse pour le temps, intitulée le *Temple d'honneur* Pag. 28 et suiv. de ses Poës. manuscrites.

Il passa les années 1385, 86 et 87, tantôt dans le Blaisois, tantôt dans la Touraine (Chron. liv. 3, chap. 106 et 111. Ibid. l. 3, c. 1); mais le Comte de Blois l'ayant engagé à reprendre la suite de l'histoire qu'il avoit interrompue, il résolut en 1388 de profiter de la paix qui venoit de se conclure, pour aller à la Cour de Gaston Phébus Comte de Foix et de Béarn, s'instruire à fond de ce qui regardoit les pays étrangers et les provinces du Royaume les plus éloignées, où il savoit qu'un grand nombre de guerriers se signaloient tous les jours par de merveilleux faits d'armes. Son âge et sa santé

lui permettoient encore de soutenir de longues fatigues; sa mémoire estoit assez bonne pour retenir tout ce qu'il entendroit dire, et son jugement assez sain pour le conduire dans l'usage qu'il en devoit faire. Il partit avec des lettres de recommandation du Comte de Blois pour Gaston Phébus, et prit sa route par Avignon. L'une de ses Pastourelles (dit dou Flor. p. 427 et suiv. de ses Poës. mss.) nous apprend qu'il séjourna dans les environs d'une Abbaye (3) située entre Lunel et Montpellier, et qu'il s'y fit aimer d'une jeune personne qui pleura son départ (Pag. 283, ibidem): il dit dans la même pièce qu'il menoit au Comte de Foix quatre levriers (4) pour luy en faire présent. Gaston aimoit passionnément le *déduit des chiens*, il en avoit toujours plus de seize cens, et il nous reste de ce Prince un traité de la Chasse (Chron. liv. 4, c. 27, p. 115), que l'on conserve manuscrit dans plusieurs bibliothèques, et qui a été imprimé (5) en 1520 (Ibid. l. 3, c. 4, p. 8. Froissart alla de Carcassonne à Pamiers dont il fait une agréable description, et s'y arrêta trois jours, en attendant que le hazard luy fit rencontrer quelqu'un avec qui il pût passer en Béarn. Il fut assez heureux pour trouver un Chevalier du Comté de Foix, qui revenoit d'Avignon, et ils marchèrent de compagnie. Messire Espaing du Lyon (c'est le nom du Chevalier) estoit un homme de grande distinction (6); il avoit eu des commandemens considérables, et fut employé toute sa vie dans des négociations aussi délicates qu'importantes. Les deux voyageurs se convenoient parfaitement: le Chevalier, qui avoit servi dans toutes les guerres de Gascogne, desiroit avec passion d'apprendre ce qui concernoit celles dont Froissart avoit connoissance; et Froissart plus en état que personne de le satisfaire, n'estoit pas moins curieux des événements ausquels le Chevalier avoit en part (V. les premiers chap. du 3^e liv.):

(1) Le Roman de Meliador est nommé de plusieurs façons différentes dans les manuscrits de la Chronique de Froissart, et dans ses Poésies. L'historien parle de son voyage chez le Comte de Foix, qu'il fit depuis en 1388 dit, *J'avois avec moi apporté un livre, lequel j'avois fait à la requeste et contemplation de Venéclaus de Bohême Duc de Luxembourg et de Brabant, et sont contenus audit livre qui s'appelle le Chevalier au soleil d'or ou Meliades dans quelques-uns toutes Chansons, Balades, Rondeaux et Virelais que le gentil Duc fit en son temps, desquelles choses j'eus l'imagination que j'avois à dicter, en ordonnant le livre que le Comte de Foix veut audit manuscrites.*

Il fut encore mention de cet ouvrage dans ses Poésies manuscrites. On lit à la page 427 de son Dit dou Florin,

*Cu livre de Meliador
Le Chevalier au soleil d'or.*

Et quelques vers après,

*Dehors ce Roman est enclousé
Toutes les chansons que j'eus,
Dont l'ame soit en Poésies,
Que fut f. p. le bon Duc de Brabant
Venéclaus dont on parla tant;
Car un Prince fu amoureux,
Gracieux et chevaleros,
Et le livre me fit ja faire.*

*Par très grant amoureux à faire, -
Coment qu'il ne le veist oncques.*

Ayant demandé dans son Paradis d'Amour, pag. 16, col. 1 et 2, qui estoient plusieurs *Damoiselle* qu'il y voyoit, il apprend que ce sont des sujets de l'Amour, et on luy nomme entre autres Héros célèbres dans les Romans, *Meliador, eis à ce bon soleil d'or*, par où estoit désigné certainement le Héros de celui qui l'avoit composé.

Il ne faut point confondre ce livre avec les Poésies manuscrites de Froissart, qui renferment à la vérité un grand nombre de Chansons, Rondeaux, Balades et Virelais, avec des Lays et des Pastourelles, distribués chacun dans leur classe, mais où le titre de Meliador ne se trouve nulle part.

(2) Pag. 290 et 291 de ses Poésies manuscrites.

(3) Probablement S. Geniez Abbaye de filles, à une lieue et demie du chemin qui mène de Montpellier à Lunel.

(4) Ils y sont nommez *Tristan, Hector, Brun et Rollant*.

(5) V. du Verdier, à l'art. *Gaston Comte de Foix*.

(6) Froissart en parle souvent dans le 3^e et le 4^e livre de sa Chronique.

ils se communiquèrent ce qu'ils scavoient avec une égale complaisance: ils alloient à côté l'un de l'autre, et souvent aux pas de leurs chevaux; toute leur marche se passoit en des conversations, où ils s'instruisoient réciproquement. Villes, châteaux, mœurs, plaines, hauteurs, vallées, passages difficiles, tout reveilloit la curiosité de Froissart, et rappelloit à la mémoire du Seigneur Esping du Lyon, les diverses actions qui s'y estoient passées sous ses yeux, où dont il avoit eü parler à ceux qui s'y estoient trouvez. L'historien, trop exact dans le récit qu'il nous fait de ces conversations, rapporte jusqu'aux exclamations par lesquelles il témoignoit au Chevalier sa reconnaissance, pour toutes les choses intéressantes qu'il vouloit bien luy apprendre. S'ils arrivoient dans une ville avant le coucher du soleil, ils mettoient à profit le peu de jour qui restoit, pour en examiner les dehors, ou pour observer les lieux des attaques qui s'y estoient faites: de retour à l'hostellerie Froiss. se sert du mot *hostel*, ils confinoient les mêmes propos ou entre eux seuls, ou avec d'autres Chevaliers ou Ecuycrs qui s'y trouvoient logez; et Froissart ne se couchoit point qu'il n'eût écrit tout ce qu'il avoit entendu. Après une marche de six jours, ils arrivèrent à Ortez: cette ville, une des plus considérables du Béarn, estoit le séjour ordinaire de Gaston Comte de Foix et Vicomte de Béarn, surnommé *Phœbus* à cause de sa beauté. Froissart ne pouvoit choisir une Cour plus convenable à ses vûes. Le Comte de Foix âgé de cinquante-neuf ans, estoit encore l'homme de son siècle le plus vigoureux, le plus beau et le mieux fait: adroit à tous ses exercices, valeureux, consommé dans l'art de la guerre, noble et magnifique, il ne venoit chez luy aucun guerrier qui n'emportât des marques de sa libéralité: son château estoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de braves Capitaines qui s'estoient distinguez dans les combats et dans les tournois; les estrangers n'estoient que d'attaques de places, de surprises, de sièges, d'assaults, d'escarmouches, de batailles: les amusemens n'estoient que des jeux d'exercice, d'adresse et de force, des joutes, des tournois et des classes, plus pénibles, et presque aussi périlleuses que la guerre même. Ces détails méritoient d'estre lûs dans Froissart, je ne puis que tracer imparfaitement ce qu'il a si bien peint. (Chron. liv. 3.)

Le Comte de Foix ayant esté informé par Messire Esjaing du Lyon, de l'arrivée de Froissart Ibid. l. 3, c. 8, qui estoit déjà connu à la Cour d'Ortez par les deux premiers volumes de sa Chronique, l'envoya chercher chez un de ses Ecuycrs l qui le logeoit, et le voyant venir de loïn, lui dit d'un air riant et en bon françois, qu'il le connoissoit bien quoyqu'il ne l'eust jamais veu, mais qu'il avoit bien eü parler de luy, et le retint de son

hostel. Cette expression, comme on l'a déjà dit, ne signifie pas que Froissart eût un logement dans le château, car on voit le contraire, mais seulement qu'il fut detrayé aux dépens du Comte durant luyver qu'il passa auprès de luy. Son occupation la plus ordinaire pendant ce temps, estoit d'entretenir Gaston après son souper, par le lecture du Roman de Melador qu'il avoit apporté du don Foix, p. 428 et suiv. de ses Poës. mss.; tous les soirs il se rendoit au château à l'heure de minuit, qui estoit celle où le Comte se mettoit à table; personne n'eût osé interrompre le lecteur, Gaston luy-même qu'il étoit avec une attention infinie, ne l'interrompoit que pour luy faire des questions sur ce qu'il voyoit; et jamais il ne le renvoyoit qu'il ne luy eût fait reciter auparavant tout ce qui estoit resté de son *de sa bouche*. Quelquefois ce Prince prenoit plaisir à l'instruire des particularitez des guerres dans lesquelles il s'estoit distingué (Chron. liv. 3, ch. 8.). Froissart ne tira pas moins de lumières de ses fréquents entretiens avec les Ecuycrs et les Chevaliers qu'il trouva rassembléz à Ortez. Le Bourg d'Espagne, le Seign. de Valengin et autres, se trouvoient avec les Chevaliers d'Aragon et d'Angleterre. Le *Hostel* du Duc de Lancastre, qui fai-soit alors sa résidence à Bourdeaux; ils luy racontèrent ce qu'ils scavoient des batailles des Rois Jean de Castille et Denis de Portugal, et de leurs allies; entre les autres, le fameux *Bastot de Maulion*, en luy faisant l'histoire de sa vie, luy fai-soit celle de presque toutes les guerres arrivées dans les difféentes provinces de France et même en Espagne, depuis la bataille de Poitiers où il avoit commencé à porter les armes. Quoyqu'appliqué sans relâche à recueillir des mémoires historiques, Froissart donnoit encore quelques moments à la Poésie; nous avons de luy une Pastourelle Pag. 284 de ses Poësies mss. qu'il paroît avoir composée au pays de Foix, en l'honneur de Gaston Phœbus; il lit qu'estant

*En beau pré vert et pluisant
Par dessus Gave la riviere,
Entre Pau et Ortais seant,*

il vit des bergers et des bergeres qui s'entretenoient de divers Seigneurs et de leurs armoiries: il se sert adroitement de cette fiction pour nommer avec cloge ceux de qui il avoit reçu quelques bienfaits, et termine sa liste par le Comte de Foix.

Après un assez long séjour à la Cour d'Ortez, Froissart songeoit à s'en retourner (Chron. liv. 3, chap. 141.): il fut retenu par Gaston, qui luy fit esperer une occasion prochaine de voyager en bonne compagnie. Le mariage de la Comtesse de Boulogne, parente du Comte, ayant esté conclu avec le Duc de Berry, la jeune épouse fut conduite

(1) Je descendi à l'hostel de la Lime, chez un Ecuycr du Comte, qui s'appelloit Erauton du Puy lequel me receut

incult et aisément pour la cause de ce que j'estage. Froissart. Ce sont les propres paroles de l'historien.

d'Ortez à Morlas, où les équipages du Duc son mari l'attendoient : il partit à sa suite, après avoir reçu des marques de la libéralité de Gaston (1), qui le pressa instamment de revenir le voir : il accompagna la Princesse à Avignon, et dans le reste de la route qu'elle fit à travers le Lyonnais, la Bresse, le Forez et le Bourbonnois, jusqu'à Riom en Auvergne. Le passage d'Avignon fut fatal à Froissart, on le voit : cette triste aventure fait le sujet d'une longue Poésie (2), dans laquelle il place plusieurs circonstances de sa vie, dont j'ay fait usage dans ce mémoire. On voit par cette pièce, que le desir de visiter le tombeau du Cardinal de Luxembourg mort en odeur de sainteté (Chron. liv. 3, chap. 100), n'estoit pas le seul motif qui l'eût porté à repasser par Avignon en suivant la jeune Princesse, mais qu'il avoit une commission particulière du Seigneur de Conci. Il auroit pu, dit-il, chercher à se dédommager de la perte de son argent, en sollicitant quelque bénéfice ; mais cette ressource n'estoit pas de son goût : il faisoit plus de fonds sur la générosité du Seigneur de la Rivière et du Comte de Sancerre qui accompagnoient la Duchesse de Berry, et sur celle du Viconte d'Asci. Il se donne, dans la même pièce, pour un homme d'une grande dépense. Outre le revenu de la Cure de Lestines, qui estoit considérable, il avoit depuis vingt-cinq ans touché deux mille francs dont il ne luy restoit plus rien : la composition de ses ouvrages luy en avoit coûté sept cens, mais il ne regrettoit pas cette dépense : *car aussi ay-je fait, dit-il, mainte histoire dont il sera parlé dans la postérité* : le reste avoit esté consommé tant chez les *Taverniers* de Lestines que dans ses voyages, qu'il faisoit toujours en bon équipage, bien monté, bien vêtu, et faisant par-tout bonne chère.

Froissart avoit esté présent à toutes les fêtes qui furent données au mariage du Duc de Berry, célébré la nuit de la Pentecoste à Riom en Auvergne. Il composa une Pastourelle (pag. 292 de ses Poésies manus.) pour le lendemain des noces ; puis *retournant en France* avec le Seigneur de la Rivière (3), il se rendit à Paris. Son activité naturelle, et surtout la passion de s'instruire dont il estoit sans-cesse occupé, ne luy permirent pas d'y demeurer long-temps. Nous Favons vû en six mois passer du Blaisois à Avignon, ensuite dans le Comté de Foix, d'où il revint encore à Avignon, et traversa l'Auvergne pour aller à Paris. On le voit, en moins de deux ans (Chron. liv. 1, chap. 1), successivement dans le Cambresis, dans le Haynaut, dans la Hollande,

dans la Picardie, une seconde fois (4) à Paris, dans le fond du Languedoc, puis encore à Paris et à Valenciennes (Ibid. chap. 8) ; de là à Bruges, à l'Ecluse, dans la Zelande (Ibid. liv. 3, c. 26), enfin dans son pays. Il accompagne dans le Cambresis le Seigneur de Couci au château de Crevecoeur que le Roy venoit de luy donner : il luy raconte ce qu'il avoit vû, et apprend de luy différentes circonstances des négociations entre la France et l'Angleterre. Après avoir donné quinze jours à sa patrie, il passe un mois en Hollande auprès du Comte de Blois, l'entretenant de ses voyages : il va s'instruire par luy-même du détail des négociations de la paix qui se traitoit à Lelighen (5). Il assiste à la magnifique entrée que la Reine Isabelle de Baviere fait dans Paris. L'exacitude avec laquelle il parle du cérémonial observé entre le Pape et le Roy Charles VI à Avignon, semble prouver qu'il avoit assisté à leur entrevûe (en 1389), d'autant plus qu'il est certain que Charles VI estant allé d'Avignon à Toulouse recevoir l'hommage du Comte de Foix, Froissart s'y trouva, et entendit leur conversation. Il ne se passoit rien de nouveau, comme on le voit, dont Froissart ne voulût estre témoin : festes, tournois, conférences pour la paix, entrevûes de Princes, et leurs entrées, rien n'échappoit à sa curiosité. Il paroît qu'au commencement de 1390, il retourna dans son pays, et qu'il ne songeoit qu'à reprendre la suite de son histoire, pour la continuer sur les instructions qu'il avoit amassées de tous côtéz avec tant de peines et de fatigues : mais celles qu'il avoit eues au sujet de la guerre d'Espagne, ne le satisfaisoient pas encore : il luy survint quelque scrupule de n'avoir entendu qu'une des deux parties, c'est-à-dire les Gascons et les Espagnols qui avoient tenu pour le Roy de Castille. Il estoit du devoir d'un écrivain exact et judicieux de sçavoir aussi ce qu'en disoient les Portugais : sur l'avis qu'on luy donna qu'il pourroit en trouver à Bruges un grand nombre, il s'y rendit. La fortune le servit au-delà de ses esperances, et l'enthousiasme avec lequel il en parle, peint l'ardeur avec laquelle il desiroit de tout approfondir. A son arrivée il apprit qu'un Chevalier Portugais, *vaillant homme et sage, et du Conseil du Roy de Portugal*, nommé Jean Ferrand Portelet (6), estoit depuis peu à Middelbourg en Zelande. Portelet qui alloit alors en Prusse à la guerre contre les Infidèles, s'estoit trouvé à toutes les affaires de Portugal : aussi-tost Froissart se met en marche avec un Portugais ami du Chevalier, va à l'Ecluse, s'embarque et arrive à Middelbourg, où

(1) Page 429 de ses Poés. manus.

*Et quant j'oc tout parli l'histoire
D'un Chevalier au solait d'or
Que je nomme Melador,
Je pris congé, et li bons Contes
Me fit par sa Chambre des Comtes
Delivrer quatrevingt florins
D'Arragon tous posés et fins,
Et mon livre qu'il m'ot laissé.*

(2) *Dit dou Florin*, pag. 423 et suiv. de ses Poésies manus.

(3) Chron. liv. 3 dans le manuscrit, N° 8325 de la Bibliothèque du Roy.

(4) Chron. liv. 4, ch. 2, et une Pastourelle à la pag. 293 de ses Poésies manus.

(5) Il y a *Belighen* dans le texte, mais c'est une faute.

(6) Froissart l'appelle *Porteck*, au 76^e chap. du 3^e liv. de sa Chron.

son compagnon de voyage le présente à Portelet. Ce Chevalier *gracieux, amiable et acointable*, luy raconta, pendant les six jours qu'ils passèrent ensemble, tout ce qui s'estoit fait en Portugal et en Espagne depuis la mort du Roy Ferrand jusqu'à son départ de Portugal. Froissart aussi content des récits de Portelet que de sa politesse, prit congé de luy, et revint dans sa patrie, où réunissant toutes les connoissances qu'il avoit acquises dans ses différents voyages, il en composa un nouveau livre, qui fait le troisième de son histoire.

Le passage d'où sont tirées ces circonstances, adjoute que Froissart, en quittant la Zelande, et ayant que de retourner dans son pays, alla encore une fois à Rome. Quoiqu'en cela les exemplaires imprimez soient conformes aux manuscrits, ce voyage, dont il n'est point parlé ailleurs, me paroît hors de toute vraisemblance. Chron. liv. 3, chap. 26, p. 88.) Denis Sauvage assure, à la marge, qu'au lieu de *Romme* il faut lire *l'Écluse*. *Bruges ou Valenciennes*; il est plus naturel de lire *Damme*. Le port voisin de l'Écluse, où l'on a vu que l'historien s'estoit embarqué. On ne sauroit déterminer la durée du séjour que Froissart fit dans le Haynaut, on sçait seulement qu'il estoit encore à Paris en 1392 (Ibid. l. 4, c. 38), lorsque le Connestable de Clisson fut assassiné par Pierre de Craon; et à Abberville, sur la fin de la même année, on au commencement de la suivante, pendant les conférences qui se tenoient entre les Plenipotentiaires de France et d'Angleterre, lesquelles opérèrent enfin une trêve de quatre ans (Chron. liv. 4, chap. 56.)

Dès l'année 1378, Froissart avoit obtenu du Pape Clément VII l'expectative d'un canonicat de Lille (2); on voit dans le recueil de ses Poésies, qui fut achevé en 1393, et dans une préface qui se trouve dans plusieurs manuscrits à la tête du quatrième volume de son histoire, composé vers le même temps, qu'il se qualifioit chanoine de Lille (3); mais Clément VII, estant mort en 1394 (Voy. les chap. 14 et 61 du 4^e liv. de son Histoire), il abandonna la poursuite de son expectative, et commença à ne prendre que la

qualité de Chanoine et Trésorier de l'Église Collégiale de Chimay (4), qu'il devoit probablement à l'amitié dont le Comte de Blois (5) l'honoroit; la Seigneurie de Chimay fait-partie de la succession que ce Comte avoit recueillie en 1384, par la mort de Jean de Chastillon Comte de Blois, le dernier de ses freres.

Il y avoit vingt-sept ans (6) que Froissart estoit parti d'Angleterre, lorsqu'à l'occasion de la trêve qui se fit entre les Français et les Anglois, il y retourna (7) en 1395, muni de lettres de recommandation pour le Roy et pour ses oncles, de Bonvres où il débarqua, il alla à *Saint Thomas de Cantorbéry*, fit son offrande sur le tombeau du Saint; et par respect pour la mémoire du prince de Galles de qui il avoit esté fort connu, il visita son magnifique Mausolée. Là il vit le jeune Roy Richard, qui estoit venu rendre grâces à Dieu des succès de sa dernière campagne en Irlande; mais malgré la bonne volonté du Seigneur de Persy Seneschal d'Angleterre, qui avoit promis de luy procurer une audience du Roy, il ne put parvenir à luy estre présenté, et fut obligé de suivre ce Prince dans les différents lieux qu'il parcourut jusqu'à son arrivée à Ledos. Ce ne fut pas un temps perdu pour l'historien; les Anglois estoient encore pleins de leur expédition en Irlande, il se fit raconter et leurs exploits, et les choses merveilleuses qu'ils y avoient vues; estant enfin à Ledos, il remit au Duc d'York Edmond oncle du Roy, les lettres du Comte de Haynaut et du Comte d'Ostervant. *Maistre Jehan*, luy dit le Duc, *tenez-vous toujours de très-nous et nos gens, nous vous ferons tout amour et courtoisie, nous y sommes tenus pour l'amour du temps passé et de nostre Dame de mere à qui vous fîtes; nous en avons bien la souvenance.* Ensuite il l'introduisit dans la chambre du Roy, qui le reçut avec des marques de bonté très distinguées. Richard prit les lettres dont il estoit chargé, luy dit, après les avoir lues, que *s'il avoit esté de l'hostel de son ayeul et de Madame son ayeule, encore estoit-il de l'hostel d'Angleterre.* Cependant Froissart ne put encore présenter au Roy le Roman de Meliador

(1) *Dam* ou *Domme*, ville de Flandres, à une lieue de Bruges tirant vers l'Écluse, dont elle est éloignée de deux lieues. Voyez le *Diction. de la Martinière* et les *Délices des Pays-bas*, tom. 1, pag. 306.

(2) V. son *dit dou Florin* parmi ses Poésies manuscrites, pag. 430, le florin adressant la parole à l'auteur.

Car du bon Seigneur de Couci
..... arés vous.
L'expectative lointaine
Sur les chanesies de Lille,
Cent florins vous a par S. Gille
Moult bien coustie cette grasse
Qui n'est près bonne ne grasse,
Mais mal revenans à proupt,
Quoyque dou premier un est dit
Dou Pape que la grasse arés,
Mes roïement vous ne saurez
Quant vous en serés pourveus,
Né à Chanounes reçeis.

(3) Froissart, au commencement et à la fin de ses Poésies, prend le titre de *Tresorier et Chanoinne de Chimay*, et de *Lille en herbes*, expression qui désigne son expectative.

(4) Dans le Comté de Haynaut, au Diocèse de Liege.

(5) *Gui de Chastillon Comte de Blois, sire d'Avesnes, de Cynoy, de Beauvau, de Stranchours et de la Gêche*, (ou de Beaumont, de Schonove et de Goudo, comme on l'a vu au premier chapitre du troisième volume). Le *Jehan Froissart Prestre et Chapelain à non très-chez Sogevor, et pour le temps de lors Tresorier et Chanoinne de Chimay et de l'Isle en Flandres*, livre 4, chap. 51, pag. 161. Préface du 4^e livre dans plusieurs manuscrits.

(6) Chron. liv. 4, ch. 61, pag. 190, il dit 28 à la page suivante.

(7) V. sa Chron. liv. 4, chap. 61, 62 et 63.

qu'il luy avoit apporté, et Persy luy conseilla d'attendre une circonstance plus favorable. Deux objets importants occupoient alors Richard tout entier : d'une part, le projet de son mariage avec Isabelle de France, de l'autre, l'opposition des peuples de l'Aquitaine à la donation qu'il avoit faite de cette province au Duc d'York son oncle. Les Prélats et les Barons d'Angleterre ayant esté convoquez à Ellen Maison Royale à sept lieues Angloises de Londres pour déliberer sur ces deux affaires, Froissart suivit la Cour. Il écrivoit chaque jour ce qu'il apprenoit des nouvelles du temps dans ses conversations avec les Seigneurs Anglois ; et Richard de Seryy I qui estoit du *Conseil estroit du Roy*, luy confioit exactement les résolutions que l'on y prenoit, le priant seulement de les tenir secrètes jusqu'à ce qu'elles fussent divulguées.

Enfin le dimanche qui suivit la tenue de ce Conseil, le Duc d'York, Richard de Seryy et Thomas de Persy trouvant le Roy moins occupé, luy parlèrent du Roman que Froissart lui avoit apporté : ce Prince demanda à le voir, *si le vit en sa chambre*, dit l'historien, *car tout pourveu je l'avoie et luy mis sur son lit, et lors l'ouvrit et regarda dedans, et luy plut très grandement, et plaire bien luy devoit, car il estoit entantiné, escrit et historié, et couvert de vermill reboué à dix cloux d'argent dorés d'or, et rose d'or au milieu à deux gros fermanes dorés et richement ouvrez, au milieu rosiers d'or. Adonc, continue Froissart, demanda le Roy de quoy il traitoit, et je luy dy d'Amour. De ceste response fut tout resjoüy, et regarda dedans le livre en plusieurs lieux, et y lisoit, car moult bien parloit et lisoit françois, et puis le fit prendre par un sien Chevalier qui se nommoit Messire Richard Creden, et porter en sa chambre de retrait, dont il me fit bonne chere.*

Henry Gastede Ecuyer Anglois, qui avoit esté présent à cet entretien (Chron. liv. 4, ch. 63), et qui sçavoit d'ailleurs que Froissart écrivoit l'histoire, l'aborda en luy demandant s'il estoit informé des détails de la conquête que le Roy d'Angleterre venoit de faire en Irlande : comme Froissart, pour l'engager à parler feignit de les ignorer, l'Ecuyer se fit un plaisir de les luy raconter. Tout ce que l'historien entendoit, entre autres le récit du repas que

le Roy d'Angleterre donna aux quatre Rois qu'il venoit de subjuguier, excitoit en luy de nouveaux regrets de n'estre pas venu en Angleterre un an plustost, ainsi qu'il s'y préparoit, lorsque la nouvelle de 2) la mort de la Reine Anne rompit son dessein : il n'auroit pas manqué de passer en Irlande pour voir tout par luy-même, car il avoit un intérêt particulier de recueillir les moindres circonstances de cette expedition dont il vouloit faire parl à ses *Seigneurs*, le Duc de (3) Baviere et son fils, qui avoient sur la Frise les mêmes prétentions que le Roy d'Angleterre sur l'Irlande.

Après trois mois de séjour en Angleterre, Froissart prit congé du Roy : ce Prince qu'il avoit suivi dans tous ses voyages aux (4) environs de Londres, luy fit donner pour dernier témoignage de son affection (5) cent Nobles dans un (6) gobelet d'argent-doré pesant deux marcs.

La triste catastrophe de Richard arrivée en 1399 (Chron. liv. 4, c. 119, pag. 348 et suivantes), est rapportée à la fin du 7^e volume de l'histoire de Froissart, qui s'acquie de ce qu'il devoit à la memoire de ce Prince, par la maniere touchante dont il deplore ses malheurs. Au même endroit il observe que dans cet événement il voyoit l'accomplissement d'une prédiction faite au sujet de Richard lorsqu'il naquit à Bordeaux, et d'une ancienne Prophétie du livre (7) du Brust, laquelle désignoit le Prince par qui il devoit estre détrôné. La mort de Guy Comte de Blois suivit de près le retour de Froissart dans son pays ; à la place dans sa Chronique sous l'année 1307 (Liv. 4, c. 89). Il avoit alors (8) soixante ans, et vécut encore quatre ans au moins, puisqu'il raconte quelques événements de l'année 1400. Si l'on en croyoit Bodin (Methodus historiarum) et la Popeliniere (Histoire des historiens), il auroit vécu jusqu'en 1420 ; mais ces deux Ecrivains ont peut-estre esté trompez par ces mots qui commencent le dernier chapitre du dernier livre de son histoire, *En l'an de grace mil quatre cent uny moins*, au lieu de lire *uny* (1399), ainsi qu'il est écrit dans plusieurs Mss. et dans les éditions gothiques, ils auront lu *vingt*.

Un autre passage de Froissart pourroit donner lieu de penser qu'il a vécu jusques vers le milieu du x^e siècle : en parlant du bannissement du Comte

(1) Il avoit vû Froissart à la Cour d'Edouard III et du Comte Venceslas de Brabant.

(2) Anne de Luxembourg fille de l'Empereur Charles IV, mariée en 1382, à Richard II, Roy d'Angleterre, et morte en 1394.

(3) Aubert Duc de Baviere, Comte de Haynaut, de Hollande et de Zelande, pere de Guillaume de Baviere.

(4) A Ellen, à Lebas, à Kinkestove, à Genes, à Cartesée et à Windsor. Chron. liv. 4, ch. 119, p. 348.

(5) Cette somme peut revenir à celle de 600 livres de nostre monnoye d'aujourd' huy.

(6) Un gobelet, c'est ce que nos anciens auteurs appellent

une *honeyée*, id est hanap plein d'argent, d'où le Tresor Royal d'Angleterre s'appelle *honeyerie*.

(7) Fauchet met à la tête de nos plus anciens Poëtes François (Lib. 2, p. 82), *Maistre Wislacc ou Hulsacc, auteur du Roman appelle Brust* en vers, qui fut composé en 1155. Nous avons aussi un Roman en prose du Brust, Brust ou Bret, qui fut partie du S. Grad, ou des Chevaliers de la Table ronde, dans plusieurs Mss. de la Bibliothèque du Roy. Il contient l'origine des peuples de la Grande-Bretagne descendus de Brutus.

(8) Jay dit au commencement de ce Memoire, qu'il me paroissoit que Froissart estoit né plustost en 1337 qu'en 1333 : c'est dans cette supposition que je ne luy donne qu'en que 60 ans, il en auroit eu 64 ou 65, s'il estoit né en 1333.

d'Harcourt, qui engagea les Anglois à faire une descente dans la Normandie, il y dit que plus de cent ans après ou vu les suites funestes de leur irruption. Ces termes ne doivent pas estre pris à la lettre; l'auteur écrivoit plustost comme prévoyant les malheurs à venir qu'il craignoit, que comme le témoin de leurs derniers progrès.

Au reste, il n'est pas possible de décider en quelle année il mourut, il paroît seulement que ce fut au mois d'Octobre, puisque son *Obit* est indiqué pour ce mois dans l'Obituaire de l'Eglise collegiale de S^r Monegunde de Chimay, dont on trouvera un extrait à la fin de ce Memoire. Selon une ancienne tradition du pays, il fut enterré dans la Chapelle de S^r Anne de cette Collegiale; et il est en effet assez probable qu'il vint finir ses jours dans son Chapitre.

Le nom de Froissart a esté commun à plusieurs personnes qui ont vécu dans le même temps que nostre historien; outre le Froissart Meunier jeune Ecuyer du Haynaut, dont j'ay parlé au commencement de ce Memoire, on trouve dans la Chronique de nostre Historien un Domp Froissart (Chron. liv. 1, ch. 61), qui s'estoit signalé au Siège que le Comte de Haynaut avoit mis en 1310, devant la ville de Saint Amand. Ce Moine défendit long-temps une brèche qui avoit esté faite au mur de l'Abbaye, et ne l'abandonna qu'après avoir tué ou blessé dix huit hommes. On lit à la fin de quelques Chartes du Comte de Foix une signature de *J. Froissart*, ou *Jaquinot Froissart*, c'estoit un Secrétaire du Comte, et peut-estre un parent de l'Historien; et il est encore fait mention dans les Registres du Tresor des Chartes, d'une Remission accordée en 1375 (au mois d'Octobre, Voy. Reg. 107 piece cum^m), à Philebert Froissart Ecuyer, qui avoit esté en la compagnie des Gascons au pays de Guyenne sous Charles d'Arlois Comte de Pezenas.

Pour ne point interrompre le fil de la narration, j'ay renvoyé icy à la fin de ce Memoire l'examen d'un passage de Poésies (2) de Froissart, qui indique en termes obscurs une des principales circonstances de sa vie. Il rappelle les fautes de sa jeunesse, et se reproche sur-tout d'avoir quitté un métier savaul, pour lequel il avoit des talents naturels, et qui luy avoit acquis une grande considération (il paroît désigner l'histoire ou la poésie) pour en prendre un autre beaucoup plus lucratif, mais qui ne luy convenoit pas plus que celui des (3) armes, et qui luy ayant mal réussi, l'avoit fait décheoir du degré d'honneur où le premier l'avoit

élevé; il veut, dit-il, réparer sa faute, et revenant à ses anciens travaux, transmettre à la posterité les glorieux noms des Rois, Princes et Seigneurs, dont il avoit éprouvé la générosité. Dans tout le cours de la vie de Froissart, je ne vois aucun temps où l'on puisse placer ce prétendu changement d'estat, ni rien qui puisse nous faire connoître ce métier lucratif dont il parle, et que luy-même appelle *merchandise*. L'indifference de l'expression ne nous permet pas d'imaginer que ce fût l'estat de Curé; quoiqu'il ait dit quelque part que la Cure de Leptin s'estoit d'un revenu considerable; seroit-ce la profession de Praticien, ou celle de son pere, qui estoit, comme nous l'avons dit, Peintre d'Armoiries? Une acception du mot *merchandise* dans Commines liv. 4, c. 11, pourroit nous fournir une explication plausible. Commines né dans le même pays, et qui n'estoit pas bien éloigné du temps de Froissart, employe ce terme pour signifier une négociation d'affaires entre des Princes. Le métier de Négociateur, ou plustost d'homme d'intrigue, qui cherche sans caractère à pénétrer le secret des Cours, seroit peut-estre celui auquel Froissart se repent de s'estre livré; les détails dans lesquels nous sommes entrez sur ses différents voyages, sur les longs séjours qu'il a souvent faits dans des circonstances critiques auprès de plusieurs Princes, et sur les talents qu'il avoit pour s'insinuer dans leurs bonnes grâces, me paroissent s'accorder avec cette conjecture.

Extrait d'un Manuscrit tiré des archives du Chapitre de Sainte Monegunde à Chimay, dans lequel se trouvent les obits et fondations pieuses faites audit Chapitre, et autres antiquitez. Fol. o 39 et 40.

« L'obit de Messire Jean Froissard né de Valenciennes, Chanoine et Tresorier de ladite Eglise qui florissoit l'an 1364, pourra icy prendre place pour la qualité du personnage, comme ayant esté Chapelain domestique du pénomé Guy de Chaulillon, Comte de Soisson et de Blois, Seigneur d'Avesne, Simai, Beaumont, etc., qui a aussi esté très-célèbre Historiographe de son temps, et a eserit les guerres et chroniques, et choses les plus remarquables depuis l'an 1335 jusqu'à l'an 1400, selon que luy-même le rapporte en divers lieux de son histoire, et particulièrement au livre

(1) Liv. 1, ch. 115, p. 131. *Ceste haine* (du Roy Jean contre Messire Godefroy de Harcourt) *cousta grandement au Royaume de France, especialement au pais de Normandie, car les traces en parurent cent ans après, comme vous torrez en l'histoire.*

(2) Dans son Poisson de Jeunesse, p. 338 et suiv. de ses Poésies mss. Cette Piece est incontestablement postérieure à l'an 1370, puisqu'il y est fait mention de la Croisade en Prusse qui s'estoit faite cette année; mais elle ne fut composée vraisemblablement qu'encore bien long-temps après;

puisque'elle est une des dernières du recueil qui fut fini en 1383, et qu'elle precede immédiatement le dit du Florin composé à Avignon lors qu'il y repassa en 1389; enfin il s'y donne comme un homme vieux et cheu.

(3) *Or me cuiday trop bien parfaire
Pour prendre ailleurs ma Calendrie,
Si me mis en la marchandise,
Où je sui ossi bien de taille,
Que d'entrer ens une bataille
Où je me troueroie entris, etc.*

= 4^e chap. 5^e (1) et comme aussi se voit par son
= éloge dressé à sa louange par tel que s'ensuit :

*Cognita Romana vix esset gloria gentis,
2) Plurimus hunc scriptis nū decorasset honos.
Tanti nempe refert totum scripsisse per orbem,
Quelibet et doctos secula tulisse viros!
Commemorant alios alii, super aethera tollam
Froissardum, historie per sua secula ducem.
Scripsit enim historiam magis sexaginta per annos,
Totius mundi que memoranda notat,
Scripsit et Anglorum Regine gesta Philippe
Que Guillelme (3), tuo tertio 4, juncta toro.*

Honorarium.

Gallorum sublimis honos et fama tuorum,

*Hic, Froissardc. jaces, si modo forte jaces.
Historie rivus studeisti reddere vitam,
Defuncto vitam reddet at illa tibi.*

*Joannes Froissardus Canonicus et Thesaurarius
Ecclesie Collegiate S^{re} Montugundis Simaci, vetus-
tissimo ferme totius Belgii oppido.*

*Proxima dum propriis florebit Francia scriptis,
(5) Fama dum ramos, (6) Blancaque fundet aquas,
Urbs ut lupus honos, templi sic (7) fava vigebis,
Teque ducem historie Gallia tota colat,
Belgica tota colet. Cynceque vallis amabit,
Dum rapidus proprios Scablis obibat agros.*

Ledit Obit se dit en Octobre.

(1) On a voulu dire le 5^e où ces particularitez sont en
effet rapportees.

(2) Il faut lire, sans doute, *pluribus*.

(3) *Hic erat Hollandus et Haemone Comes*. Faute du
Poete, Philippe Reine d'Angleterre estoit fille de Guillaume III.
Comte de Haynaut, et femme d'Edouard III.

(4) Je crois qu'il faut lire *tertia* au lieu de *tertio*.

(5) La Faigne de Chimay, petite forest qui en dépend.

(6) La Blanche-eau, riviere qui passe à Chimay.

(7) *Fama*.

LISTE

DES

PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS

DANS LE

DICIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ANCIEN LANGAGE FRANÇOIS

Par LA CURNE DE SAINTE-PALAYE

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

A

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres: Mémoires. V. de Rozière et Chatelet: Table générale et méthodique des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. 1856, in-4°.

Accords: El. Tabourot, dit le seigneur des : Les Bigarures et Touches du seigneur *des Accords*, avec les apophthegmes du sieur Gantard et les escrainses diploïnaises. Rouen, 1648.

Adam de Guency: Les Distiques de Dionysius Caton, en vers. Comparez J. Travers: Dionysii Catonis disticha de moribus in gallicos versus translata. 1837, in-8°.

Adam de la Hala ou de la HALLÉ, surnommé le *Boeu d'Arras*, poète du xiii^e siècle; il est auteur des plus anciennes pièces dramatiques que l'on connaisse: Congié d'Arras, Mss. n° 7218, et poésies diverses, Mss. fonds de Cangé, in 8°; de la Vallière, n° 2719, 2736; ce dernier numéro contient ses Chansons, le Jeu de Robin et Marion, et le Jeu du Mariage. Comparez Hist. litt. de la France, t. XX; Arthur Dinaux, les Trouvères Cambrésiens. Paris, 1863, in-8°.

Adenez le Roi, ou LE ROI ADENEZ, poète du xiii^e siècle, quelquefois appelé *Adans*, et surnommé *le Roi*, soit parce qu'il fut héraut ou roi d'armes, ou que quelques-unes de ses poésies eussent été couronnées; il était menestrel de Henri III, Duc de Flandre et de Brabant, qui était son protecteur. On le croit auteur du Roman de Guillaume d'Orange, surnommé au Court nez, Mss. n° 7186-3, Colbert. n° 1377, et de la Vallière, n° 2735. Ses branches sont: 1. le Couronnement du Roi Looys; 2. le Charroy de Nismes; 3. les Enfances Vivien; 4. le Mariage de Renouart; 5. le Mariage de Guillaume au Court nez; 6. Roman de Cléomades, fonds de la Vallière, n° 2733, 2734; 7. Roman de l'Enfance d'Ogier le Danois, fonds de la Vallière, n° 2729; 8. Roman d'Aymeri de Narbonne, fonds de la Vallière, n° 2735; 9. Roman de Pepin et de Berthe, sa femme, n° 7188, et de la Vallière, 2784.

Aye d'Avignon (Roman d'): 6^e branche de la Geste de Doon de Mayence. Mss. fonds de Cangé.

Aimoinus Monachus: *De Gestis Francorum*, *ex edit.* Jac. du Breuil. Parisiis, 1602, in-fol.

Aimon de Varennes: Roman de Floremont ou Florimont, *alias*, de Philippe de Macédoine, composé à Chatillon, par Aymer, Aïmons, Aïmons de Varennes ou de Variennes, n° 6973, 7498, fonds de la Vallière, in-fol. 2706, et de Colbert (incomplet), 3031. Les Mss. de ce Roman varient sur l'époque de sa publication; l'un l'annonce comme achevé en 1159, l'autre en 1180, un troisième en 1128, enfin un quatrième, faisant partie des Mss. de Harlay, donne la date de 1221. Comparez P. Paris, les Mss. fr. de la bibl. du Roi, t. III.

Alain Chartier. (Voyez CHARTIER.)

Alars de Cambrai (Poésies d'). Mss. fonds de Cangé.

Alector: Histoire fabuleuse, attribuée à Barthélémy Aneau. Lyon, P. Fradin, 1560, in-8°.

Alexandre de Bernay, surnommé *de Paris*: Roman ou Geste d'Alexandre, composé vers le commencement du xiii^e siècle, n° 7190 A. B., 7190 C., 7498, 6987, fol. 164; et du fonds de S. Germain, 7633; de S. Victor, 894, et de Cangé, 7498. Ses différentes branches sont: 1. le Vœu du Paon, les Accomplissemens et les Mariages; 2. le Restor rétablissement du Paon, par Brise-Bar; 3. le Testament d'Alexandre, par Pierre de S. Clout; 4. la Vengeance d'Alexandre, par Jehan de Venelais, que Fauchet appelle le Névelois. — Eustace Vace, Wace, Wislacc, Lambert li Cors Court, le Cler Simon ou Simon de Bologne, auteur d'une traduction de Solin en françois, et Guy de Cambrai, ont travaillé à ce roman. On croit que les romans d'Alexandre, en prose xiv^e siècle), sont une version de la Geste. Dans un exemplaire de la Belgique, Mss. n° 299, in-fol. divisé en deux parties, la première contient le Vœu du Paon, et le Restor du Paon, qui finit au mariage d'Alexandre avec la fille de Barius; la seconde partie comprend la suite du Roman avec la Vengeance. Le traducteur, qui se dit Picard, déclare avoir travaillé par ordre de Jehan de Bourgoigne, Comte d'Etampes, Seigneur de Bourdan. Alexandre de Bernay est aussi auteur du Roman d'Alys et Profitas, Mss. n° 7191, in-fol. Comparez Hist. litt. de la France, t. XV; Talbot: la Légende d'Alexandre, thèse. 1850, in-8°.

Alexis, Religieux (Frère Guillaume): Le grand Blason des faulces Amours, le Loyer des folles

Amours. Cet auteur a fait aussi le Dialogue du Crucifix et du Pèlerin, le Passe-temps de tout homme. Comparez Gougel, bibl. franç.

Alphonse Pierre (*alias*, ANFOI, ANFOI, *Petrus Alphonsus*, auteur d'un ouvrage latin intitulé *Clericalis disciplina*, traduit en vers dans le xiv^e siècle, sous le titre de Gastoiement que li Pere enseigne à son Fils, Mss. n^o 1830, fonds de l'Abbaye S. Germain; il contient les contes suivans: 1. du Preudome qui avoit demi ami; 2. des Deux Amis loiaux; 3. d'un Vilain Tigneus et Bocu; 4. de l'Homme et du Serpent; 5. d'un Versesieres et d'un Bocu; 6. de Deux Clercs; 7. de la Male Feme; 8. autre conte de la Male Feme; 9. autre de la Male Feme; 10. du Fableor; 11. de la Male Vielle qui conchia la preude Feme; 12. de Celm qui enferma sa Feme en une Tor; 13. d'un Homme qui comenda son avoir, et cil à qui il le comenda li nia; 14. le Jugement de l'Uille, qui fut prise en garde; 15. d'un Homme qui portoit grant avoir; 16. Pourquoi on doit amer le grant chemin; 17. de Deux Borgois et d'un Vilain; 18. du Tailleor le Roy et son Sergant; 19. de Deux Lecheors; 20. du Chastoiement, le Pere encore; 21. du Vilain et de l'Oiselet; 22. du Vilain qui dona ses bucs au lou; 23. du Larron qui embraca le rai de la Lane; 24. du Marchant qui alla veoir son frere; 25. de Maimon le Pereceus; 26. du Roi Alixandre et du Segretain; 27. d'un Larron qui demeura trop au Tresor; 28. d'un Philosophe qui passoit parmi un Cimetiere; 29. Comment on doit bien faire por s'ame avant c'on muire. — Toutes ces pieces se trouvent dans le deuxième volume de la nouvelle édition des Fables de Barbazan, publiée par M. Méon, Paris, 1808.

Amadis et Idoine, Roman en vers, Ms. n^o 6897, fol. 315, Bibl. Nat. Publié par Hippeau, 1863, in-8^o.

Ammianus Marcellinus: *Ex emendatione Henrici Valesii, et cum not. J. Gronovii*. Lugd. Batav. 1693, in-fol.

Amyot Jacques): Traduction de Plutarque. Paris, Vascosan, 1565, 1575, 4 volumes in-fol.

Anciennes Poésies françaises, Ms. du Vat. n^o 1490.

Aucan Barthelemy): Roman d'Alector ou le Coq, l'histoire fabuleuse. Lyon, 1560, in-8^o.

Auselme (le Père): Traité des Officiers de la Couronne et ses autres ouvrages. Comparez Moreri, Diet. hist.

Anville (d'): 1. Eclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule, Paris, 1741, in-12; 2. Notice sur l'ancienne Gaule, tirée des Monumens romains. Paris, 1760, in-4; 3. Géographie ancienne abrégée. Paris, 1768, 3 vol. in-12.

Argentré (d'): Histoire de Bretagne. Paris, 1604, in-fol.

Arrecourt (madame d'), Abbesse de Long-

champs; Vie d'Ysabelle de France, dans l'Hist. de S. Louis, de Joinville.

Arthur (Roman d'): Ms. fonds de Lancelot.

Athanase (Cantique de S.): Ms. de l'Arsenal.

Athis et Prophilias: Ms. Roman attribué à Alexandre de Bernay (B. N. Ms. 7191). On l'appelle encore le Siège d'Althènes. Comparez Hist. litt., t. XV.

Auberi (Roman d'): Mss. fonds de Cangé. Comparez Hist. litt. de la France, t. XXII.

Aubigné (Théod. Agrippa d'): Aventures du Baron de Fœnéste. Amst., 1731, 2 vol. in-12.

Auboin ou **AUBAN** de SEZAN. Poésies (d'): Ms. fonds de la Vallière et fonds de Cangé, in-8^o.

Aucassin et Nicolette (Fabloiu d'): Ms. 7989, fol. 70.

Audigier (Roman d'): Mss. de S. Germain, n^o 1830.

Auton (Jehan d'): Annales de Louis XII. Sa chronique, dont la première moitié fut imprimée par Godefroy, à la suite de l'histoire de Louis XII (Paris, 1615, in-4^o), a été publiée par le bibliophile Jacob, en 4 vol. in-8^o, 1834-35.

B

Bachelier d'Armes (de): Mss. n^o 7615.

Baif (Jean Antoine de): 1. Etrènes de Poezie françoise, en vers mesurés. Paris, 1574, in-4^o; 2. Mimes, Proverbes et Enseignemens. Paris, Marnet Patisson, 1581, in-8^o.

Balades de Bourgnogne: Mss. fonds de la Belgique, et imprimées à la suite de la Dance aux Aveugles.

Barbazan (Etienne): 1. Fables et Contes, 3 vol. in-12 Paris, 1756; 2. l'Ordene de Chevalerie. Paris, 1759; 3. le Castoiement. Paris, 1760; 4. son Glossaire, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Barbe (Tragédie ou Mystère de Sainte), en cinq journées, in-4^o, sans date. Comparez Fr. Michel et Monmerqué; le Th. franç. au moyen-âge. 1839.

Baril ou *Barizel* (Diet du), ou *Fabloiu du Chevalier au Barizel*: Mss. n^o 7218, et fonds de l'Eglise de Paris, Ms. n^o 7.

Bartas (les Oeuvres de Guillaume, Seigneur du). Paris, 1583, in-12.

Bataille de Karesme et de Churnage: Mss. de S. G. n^o 7218 et 7615.

Bande de la QuARRIERE (Poésies de): Mss. fonds de Cangé, in-8^o.

Bande Fastoul d'ARRAS (Congié de): Mss. n^o 7218, et n^o 2736 de la Vallière.

Baudouin des Antiens (Chansons de : Mss. fonds de Cangé, in-8).

Baudouin l'Orgueneur (Poésies de le Fils Mestre, : Mss. fonds de Cangé, in-8).

Beaudoin ou **Baudouin** de **Cognac**, poète du xiii^e siècle, est auteur des pièces suivantes : 1. le Dit de Garde corps ou Wardé corps ; 2. le Dit du Pelican ; 3. l'Ave Maria, en vers ; 4. le Dit du Bachelier ; 5. li Mantiaus d'onnour ; 6. li Dis dou Prendre ; 7. li Dis dou Dragon, n^o 256 de la Belgique ; 8. les Trois Mors et les trois Vis, Mss. de la Vallière, n^o 2736 ; 9. l'Equivoque de Baudouins de Condé, même Ms.

Beaumanoir (Philippe de) : Les Coutumes de Beauvoisis, in-fol. parvo, Ms. de l'Eglise de Paris, coté F, n^o 18.

Bellay (du) : Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay, Paris, 1582, in-fol. chez Abel l'Angelier.

Bellay (Joachim du) : Œuvres françaises, réunies par Aubert de Poitiers, Rouen, 1592.

Belleau (Remi) : Bergeries, Paris, Gilles, 1578.

Belle-Forest (François de) : Les Grandes Annales et Histoire générale de France, depuis la venue générale des Francs en Gaule, jusqu'au règne du roi Henri III, Paris, 1629, in fol.

Benoit de Sainte More : Roman de la Destruction de Troie, Mss. n^o 7189, in-fol. Comparez Joly : Benoit de Sainte More et le Roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère au moyen âge, 1871, 2 vol. in-8^e.

Benoit (Saint) : Ancienne traduction de sa règle, fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Bereure, *alias*, **Berchere**, **Berchoire** et **Berchoire** (Pierre), né à S. Pierre du Chemin, localité du Bas-Poitou, Barnabite et Prieur de S. Eloy, à Paris, mort en 1362 : Traduction des Décades de Tite-Live, dédiée au Roy Jehan, in-fol. Mss. n^o 6716-3, 6900 et 6901.

Bernard (Saint), mort en 1153 : Sa Lettre à Raymond d'Amboise, ses Sermons, Mss. fonds des Feuillans, in-4^e. Ce précieux Mss., qui est du xii^e siècle, fut donné au Père Goulu, par Maître Nicolas Lefevre, Précepteur du Roi Louis XIII, ainsi qu'on l'apprend d'une note qui est en tête du volume.

Bernier : Fabliau de la Houce partie, manuscrit n^o 7218.

Bernieres (J. C.) : Elymologie des mois français, in-12.

Bertrands Clerc : Roman de Gerard de Vienne, fils de Garin de Monglane, et frère de Hainaud de Beaulande, de Miles de Puille et de Remiers : Mss. du xii^e siècle, n^o 7498 ; fonds de Colbert, n^o 3031 et 7498. L'auteur se nomme au verso du premier

feuillet, et la Notice dit qu'il a composé cet ouvrage à Bar-sur-Aube. Comparez L. Gautier, Epopees françaises.

Bestiaire en Francois (le), ou **Traité des Animaux** : N^o 7989, et fonds de l'Eglise de Paris, Mss. 9, 17 et 18.

Bouff Jean le : 1. Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris, Paris, 1754, 15 vol. in-12 ; 2. Recueil de divers Ecrits pour servir à l'Histoire de France, Paris, 1738, 3 vol. in-12 ; 3. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules, Paris, 1740, in-12 ; 4. Traité historique et pratique du Chant ecclésiastique, Paris, 1741, in-8^e ; 5. et enfin diverses Dissertations de cet auteur dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Mercure, etc., etc.

Bibles (traduction de plusieurs) : N^o 6703, 6829, 7011 et 6701, in-fol.

Bigne (Gaces de la), premier Chapelain du Roi Jean : Dédits de la Classe, composés en 1359, Mss. n^o 7626 et 7627, in-fol. Voir sur ce poète le t. III des Mém. sur l'anc. Chevalerie de Sainte-Palaye. Le texte du poème relatif à la Vénérie a été donné par le duc d'Anville, d'après deux Mss. de sa bibliothèque. Philobibliion Society, London, II, 1855-56.

Blanchandin ou Blanchandin (Roman de : Ms. n^o 6987. Comparez Hist. litt., t. XVII).

Blanchet (Pierre) : 1. La Farce de Pathelin à cinq personnages, fonds de la Vallière, Mss. n^o 3343, in-8^e ; 2. La Farce de Maître Pierre Pathelin, édit de Constelier, in-12.

Blanstenge des Femmes (la) : Ms. 7218.

Blondians de Neste ou **de NELLE** (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé.

Boccace (le Decameron de) : Mss. 6889, in-fol.

Bodel ou **BODAINS** d'ARRAS (Jehan), vivoit dans le xiii^e siècle : Li Congié, Mss. n^o 7218. Comparez Hist. litt. de la France, t. XX. Jean Bodel est encore l'auteur du Congé à la ville d'Arras et de la Geste de Guiteclin de Sassoigne, ou Chanson des Saxons.

Boileau Despréaux (Œuvres de : La Haye, 1722, 4 vol. in-12.

Bonnet (Honoré), ou **Boxson**, Prieur de Salon en Provence : Arbre des Batailles ; la Bibliothèque Nationale en possède plusieurs Manuscrits en français, et un en patois provençal. Comparez Mém. de l'Ac. des Inser., t. XVIII.

Borcleors Ribans (Fabliau des deux) : Mss. n^o 7218, fol. 70.

Borel (Pierre) : Trésor de Recherches et Antiquités Gauloises et Françaises, Paris, 1655, in-4.

Borgoise d'Orléans Fabliau de la: Ms. 7218.

Bouchet Jehan, dit *le Traveuseur des voies périlleuses*: 1. *Annales d'Aquitaine*. Poitiers, 1644, in-fol.; 2. les *Triumphes de la noble et amoureuse Dame*, in-fol. Paris, 1535.

Bouchet (Guillaume), né en 1526, à Poitiers, mort en 1686. Libraire dans sa ville natale, il publia des entretiens parfois licencieux, les *Scrées*. Lyon, 1584, in-4; Paris, 1608, 3 vol. in-12.

Bouquet (Dom Martin): *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*. Paris, 1738 et années suivantes, 13 vol. in-fol. Recueil continué par l'Ac. des Inscrip.

Bourdclot Jean: *Dictionnaire étymologique de la Langue Française*, in-fol. parvo, Mss. autographe, n° 7489.

Bourjoing Jacques): *De Origine, usu et ratione vulgarium vocum linguarum gallica, italica et hispanice libri primi, sive A. centuria una*. Parisiis, Steph. Prevostean, 1853, in-4°.

Bouzon, *alias*, *Bomox*, *Bomox*, *Bronox* (Robert de): 1. *Ensièrrement de Merlin*, ou *Roman de S. Graal*, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, X. n° 7 et 8; 2. *Roman de Merlin*, Mss. n° 6954, in-fol.

Bouteiller: *Somme rural*, publié par Charondas le Caron. Paris, 1603, in-4°.

Bouterone Claude): *Recherches curieuses des Monnoies de France*. Paris, 1666, in-fol.

Boves Jehan de): 1. *Baral et Haimet, ou des Trois Larrons*, Mss. n° 1830 de l'Abbaye S. Germain; 2. *Fabliau de Brunain la vache au Prestre*; 3. *Fabliau des deux Chevaux*; 4. *Fabliau de Gomers et des Deux Clercs*, Mss. n° 7218; 5. *Fabliau du Vilain de Baillent*, même Mss.; 6. *Fabliau du Vilain de Farbu*, Mss. 7989; 7. *Fabliau du Len et de l'Oue*; 8. *du Convoitox et de l'Envieux*.

Braies au Cortelier Fabliau des: Mss. n° 7218 et 1830 de S. Germain.

Brantôme: *Oeuvres*, édit. de 1666.

Bretons (Roman des): Mss. n° 7335.

Breuil du: *Le Théâtre des Antiquités de Paris*. Paris, 1612, in-4°.

Briens Moisant de): *Origines de quelques Coutumes anciennes, et façon de parler triviales*. Caen, 1672, in-12.

Brise-Barre: *Roman du Restor du Paon*, Mss. fonds de la Vallière, in-4°, n° 2704 et n° 2703, ancien fonds, in-fol.

Britton: *Des Loix d'Angleterre*. Ouvrage attribué à John de Breton, évêque d'Hereford. Il a été rédigé en français par ordre d'Edouard I^{er}, vers

1275. Ed. de de 1640. La première a paru de 1530 à 1540.

Brosses (Ch. de): *Traité de la Formation mécanique des Langues*. Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Brunetto Latini, écrivain français, se fixa à Paris en 1260: 1. *Le Livre de Bonne Parleure*, qui enseigne à bien parler, in-4°, Mss. n° 7930, et fonds de Baluze, n° 769; 2. son *Trésor*, n° 7066, 7067, 7068 et 7069. Comparez l'édition du *Trésor* par Chabaille, 1863, in-4°.

Budé (Guill.): *De Asse*. Venetia, 1522, in-8°.

Buffet (le Dit du): Mss. n° 7218, 7595 et 7615.

Bullet (L. B.): *Mémoires sur la Langue celtique*. Besançon, 1754-1760, 3 vol. in-fol.

Burnians de Tors (Poésies de): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

C

Caesar (C. Julius): 1. *Commentarii cum not. varior.* Lugd. Batav., 1713, in-8°; 2. la Traduction de Perrot d'Ablancourt, 2 vol. in-12, et celle de Wailly. Paris, Barbou, 2 vol. in-12.

Capitulaires et Cartulaires de Charlemagne. Ed. de Baluze, 1677, 2 vol. in-fol.

Caquets de l'Accouchée: 1624, sans lieu, in-18.

Caron (Loys Le), dit *Charondas*. Voir *Bouteiller*. Il a publié le *Grand Coutumier*.

Carpentier (D. P.): *Glossarium novum ad scriptores Medii Aevi, seu supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem*. Parisiis, 1766, 4 vol. in-fol.

Cartulaire de l'Eglise de Paris (le grand et le petit): Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Cartulaire de S. Magloire: Mss. n° 5413.

Cartulaire de S. Maur-des-Fosses, Ms.

Cartulaire du Cardinal Lemoine, Ms.

Voir Léop. Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*, 1856, in-8°; il contient la liste des principaux cartulaires relatifs à l'Hist. de France. Dans l'Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France pour l'année 1856, on a donné le catalogue de ceux qui existent dans les archives départementales.

Cartheny (Jean de). *Voyage du Chevalier Errant*. Anvers, 1557.

Caton (les Distiques de), en vers, Mss. n° 7219.

Cerf Blanc (le Dict du): Mss. fonds de Baluze.

Choece du Cerf (la): Mss. n° 7615, et de la Vallière, 2736.

Chanoines de S. Quentin (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Chanson d'Antioche (la), publiée par P. Paris, 1844, 2 vol. in-12°, Paris.

Chanson de Roland (la), publiée par Fr. Michel, Paris, 1837, in-8°. Nous citons souvent l'édition classique de Léon Gautier.

Chansons françaises du xiii^e s., Ms. de Bouhier.

Chante Pleure : Ms. de S. Germ.

Chardons (Poésies et Chansons de). Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Charles d'Orléans (Poésies de). D'après la copie du fonds Moreau.

Charondas ou **Loys Charondas le Caron** (Poésies de). Comparez la Croix du Maine, bibl. franc.

Charron (Pierre) : De la Sagesse. Leyde, Elseviers, 1662, in-12°.

Chartier (Œuvres de Maître Alain). Paris, 1529, in-12°, et 1617, in-4°.

Chartre des Prébendiers et Chapelains de Saint-Denis-de-la-Chartre (1207), dans le Cartulaire de l'Eglise de Paris.

Chartres manuscrites (plusieurs).

Chasse d'Amours (Roman de la).

Chastelain de Berze ou **Bersil** (la Bible au) : Mss. n° 7218, et 218 de la Belgique.

Chastelaine de Saint-Gilles (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Chastelaine de Vergi, qui morut por loialment amer son ami (Fabliau de la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 84r.

Chastelains d'Arras (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Chastie Musart : Ms. S. Germ.

Chenaye des Bois (la) : 1. Dictionnaire des Mœurs, Usages et Coutumes des François. Paris, 1767, 3 vol. in-8° ; 2. Dictionnaire de la Noblesse. Paris, 1770, 15 vol. in-4°.

Chesne (André du) : 1. *Historia Francorum scriptores cœtantæi*. Parisiis, 1636, 5 vol. in-fol. ; 2. *Historia Normanorum scriptores*. Lutetia Parisiorum, 1619, in-fol.

Chevalier à la Robe vermeille (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Chevalier aux Dames (le) : Mss. fonds de la Vallière.

Chevalier qui aimoit une Dame (Fabliau du) : M 7, fonds de l'Eglise de Paris.

Chevalier qui fist sa Dame confesse (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Chevaliers, des Clercs et des Vilains (Fabliau des) : n° 7218.

Chievre de Rains (la) : Ms. fonds de Cangé, in-8°.

Choquet Louis : Le Mystere des Actes des Apostres. Paris, 1541, in-fol.

Chrestiens de Troyes, est auteur de : 1. Roman de Perceval le Gallois : il a été traduit en prose dans le xiv^e siècle ; 2. Roman du Roy Guillaume d'Angleterre, Mss. n° 6988, in-fol. ; 3. Roman de Cliget, alias, Cliges, Glycet, Mss. n° 6987, in-fol. ; 4. Roman d'Erce ou Erce et Enide, Mss. n° 6987 et 7095 ; 5. Roman de Troyes, n° 7895.

Christine de Pise ou **de Pisan**, auteur de : 1. Epître d'Olthca, d'esse de la Prudence, ou les Cent Histoires de Troie, imprimée à Paris, sans date ; 2. le Livre de la Mutation de Fortune ; 3. la Cité des Dames, imprimée, pour la première fois, chez Virard, en 1497 ; 4. le Livre des Trois Vertus à l'enseignement des Dames ; sa Vision ; 5. le Livre des faits et bonnes Mœurs du sage roy Charles V ; 6. le Corps de Police ; 7. le Livre de Melibée et de Dame Prudence ; 8. Epîtres du Débat sur le Roman de la Rose ; 9. le Livre de Prudence ou des Quatre Vertus, attribué à Sénèque, traduit par elle ; 10. le Chemin de longue Etude, imprimé à Paris en 1549 ; 11. le Livre des faits d'armes et de Chevalerie ; 12. le Débat des deux Amans ; 13. le Livre de la Paix.

Chroniques de Flandre, imprimées, et Mss. n° 8380.

Chroniques de France (les Grandes), jusques au Couronnement du Roy Jehan, rédigées par divers Religieux de l'Abbaye de S. Denis : Mss. du xiv^e siècle, fonds de l'Eglise de Paris, II 5, in-fol.

Chroniques de France : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, II.

Chroniques de Loys XII. V. JEHAN D'AUTON.

Chroniques de S. Denis : Paris, Antoine Perard, 1493.

Ci commance li Ordenementz des Coustumes de Champaigne, Mss. de l'Eglise de Paris, F, n° 17 ; elles finissent : « L'an mil deux-cens-quatre-vingt-et-trois, ce fu enquis por Chateivillain, et fu enquis par lou Consoil de France et de Champaigne ». Dans le même Mss. se trouvent, 1. li Ordinaires de Maître Tancre, Chanoine de Bologne-la-Crasse, qui fu escriz ou mois d'aoust l'an 1329, par Martin de Bordon ; 2. le Livre d'Ezechiel, en vers ; 3. li Force et les Verlus des Pierres précieuses, et des Herbes et des Bestes que li Royz Evaux et Aaron, et li Royz Foudreiz, firent à l'onor et au secours de touz ceux qui après lour vendrent.

Circocision (Epistre farcie de la).

Cléomadès : Ms. de Gaignères.

Clere (le) de Douy : Glossaire du duché d'Orléans. Ms. de la Bibliothèque d'Orléans.)

Clere (le) de Vouday ou Vorpoÿ : 1. Les Droitz au Clere de Vanday ; 2. le Dit de Niceroles.

Glevier Thomas du) : Contes de Bonaventure Despériers, avec les Notes de la Monnoye. Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12°.

Coccaie Merlin : Œuvres, 1734, 2 vol. in-12°, sans lieu.

Colars li Boteilliers Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Gagné, in-8°.

Colin Muset (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Gagné, in-8°.

Colombière La) : Théâtre d'honneur.

Commandemens de Dieu (anciens) : Mss.

Commentaire sur le Credo : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 157, R°.

Commentaire sur le Sautier, fonds de l'Eglise de Paris : Mss. de la fin du xi^e siècle.

Commentaire sur le Sautier : Mss. du xiii^e siècle, de la bibliothèque de M. l'Abbé de Tersan.

Commynes (Philippe de) : Ses Mémoires. Leyde, Elzevier, 1648, in-12° ; Paris, Impr. Royale, 1649, in-folio.

Compagnie Renart la) : Mss. n° 7218.

Complainte d'Amour Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Compost en François (ci commence le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9.

Compte d'Estienne de La Fontaine, argentier du Roy, de l'an 1351, Mss.

Conception Mystère de la, à 97 personnages. Paris, Alain Lotrian, in-4°.

Concile d'Apostolite (le) : Mss. n° 7218.

Confession de la Belle-Fille la) : Mss. de la Belgique, et imprimée dans la Dance aux Aveugles, et autres poésies du xv^e siècle.

Confession Renart et son Pèlerinage (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 2, fol. 21, V°, et n° 7218.

Conseil li Lais de) : Mss. n° 7615.

Constant Duhamel (Fabliau de) : Ms. n° 7218.

Constant : Coutume du Poitou.

Contempt du Monde (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Contes et Discours bigarrez de Cholières. Paris, du Breuil, 1610-1613, in-12°.

Convîteux et de l'Envieux (Fabliau du) : Mss. de S. Germain, n° 1830.

Coquaigne (Fabliau de) : Mss. n° 7615.

Coquillart : Les Poésies de Guill. Coquillart, official de l'Eglise de Reims. Paris, Coustelier, 1723, in-8°.

Coquille Gui) : Ses Œuvres. Paris, 1665, 2 vol. in folio.

Corbiehon (Jehan), de l'Ordre de S. Augustin : Le Livre des Propriétés des Choses, traduit du latin en François, du commandement de Charles le Quint de son nom, par la grace de Dieu, Roi de France. l'an MDCCLXXII, Mss. n° 1470, fonds de la Vallière.

Corneille (P.) : Théâtre, 6 vol. Paris, 1738.

Corneille (Th.) : Poèmes dramatiques, 3 vol. in-12°. 1661 et 1666.

Cornetes (le Dict. des) : Mss. n° 7218.

Cortois d'Arras (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de S. Germain. C'est une imitation de l'Enfant Prodigue.

Cortois d'Artois : Ms. S. Germ.

Cotgrave : *Dictionary*, a French and English, 1 vol. in-fol. London, 1660.

Coucy (Mathieu de), dans l'Histoire de Charles VII, par Jean Chartier, Berry, Mathieu de Coucy et autres, mise en lumière par Denys Godefroy, Paris, imprimerie royale, 1661, in-fol.

Court de Gebelin : 1. Le Monde primitif. Paris, 1777, 9 vol. in-4° ; 2. l'Histoire de la Parole, in-8°.

Court de Paradis (la) : Mss. n° 7218, et fonds de l'Eglise de Paris, N 2.

Court Mantel ou MANTEL MAUTAILLÉ (Fabliau du) : Mss. n° 6973 et 7615.

Courte-Barbe : Fabliau des Trois Aveugles de Compiègne, Mss. n° 7218 et 7615.

Courtois d'Arras : Fabliau de Boivin de Provins, Mss. n° 7218.

Costumes s'ensuivent les Us et) notoirement gardez et observez ou Baillage de Sentis, etc. en l'an mil quatre-cens-quatre-vingt-et-seize : Mss. sur papier de l'Eglise de Paris, côté F, n° 19. Dans le même Mss. s'ensuivent plusieurs desclaraçons servantes à la clarification d'aucunes choses qui pourroient sembler obscures, ou non desclairées en Livre de la Costume de Normandie.

Costumes de la Comté de Clermont en Beauvoisis et Coutumes générales du Baillage d'Amiens : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, E, n° 9.

Coutume de Caussade en Périgord, rédigée par les Comtes de Périgord, en 1306: Mss. fonds de Colbert.

Coutumier. Le nouveau Coutumier général, publié par Bourdoul de Ruchebourg, 4 vol. in-fol. Paris, 1724.

Creon (ou **Cræon** Chanson de Pierre): Mss. fonds de Gagné, in-8°.

Crelin (Poésies et Œuvres de Guillaume). Paris, Couslelier, 1723, in-12°.

Crote (Fabliau de la), Ms. 7218. Il est intitulé, dans le Ms. 7615, Fabliau de la M....

Cuens d'Anjou (Poésies du): Mss. fonds de Gagné, in-8°.

Cuvelier, mort en 1384: La Vie de Bertrand du Guesclin, Ms. n° 7224^r et 8418.

Cuvier (Dict. du): Mss. n° 7218.

D

Dame de Flandre c'un Chevalier tolli à un autre par force (Fabliau d'une): Mss. fonds de l'Église de Paris, N 2, fol. 4, V°.

Dame Guile (Fabliau de): Mss. n° 7218.

Dame qui avéine demandoit pour Morel sa propre avoir (Fabliau de la): Mss. fonds de l'Église de Paris, N 2, fol. 70, V°.

Dame qui fut escoillée (Fabliau de la): Mss. n° 7615 et 1830 de Saint Germain.

Dames qui trouvèrent un V... (Fabliau des Trois): Mss. n° 7615.

Damoiselle qui soujoit (Fabliau de la): Mss. n° 7218.

Damerval (Eloy): Le Livre de la Deablerie, en rimes et par personnages. Paris, Michel Lenoir, 1508, in-fol.

Dant Denier (Fabliau de): Mss. n° 7218.

De celle qui se fit f.... sur la fosse son Mari: Mss. n° 7615.

De celle qui se fist refaire par un Magnien (Fabliau): Mss. n° 7615.

Dent (Dit de la): Mss. n° 7218.

Departie d'Amour (Roman de la).

Deschamps (Poésies morales et historiques d'Eustache Morel, dit), Chastelain de Fimes, escuyer-huissier d'armes de Charles VI, et son Bailli de Sens: Mss. n° 7219.

Des Fontaines (Conseil de P.): Mss. n° 7426.

P. A.

Deshonnières, Poésies de M^r et M^l: Deshonnières Paris, 1732, 2 vol.

Désespément du Corps de): Mss. fonds de l'Église de Paris, M 7.

Desportes Ph.: Ses Œuvres, Paris, 1611, in-12.

Deux Changeurs (Fabr. des): Mss. n° 7218.

Dialogue de Pere et de Fils (qui commence le): Mss. fonds de l'Église de Paris, M 9, fol. 39.

Dictionnaire universel Francois et Latin, dit vulgairement de Trévoux, Paris, 1752, 7 vol. in-fol. - Le même, 1771, 8 vol. in-fol.

Doctrinal de Cortesie le: Mss. fonds de l'Église de Paris, M 9, fol. 25.

Dreux du Radier: 1. Bécérations historiques, Paris, 1767, 2 vol. in-12°; 2. Mém. hist. et Anecdotes des Reines et Régentes de France, Paris, 1776, 6 vol. in-12.

Du Chesne: Gép. de Guines, d'Andres, de Gand et de Coucy, Paris, 1631, in-fol.

Duchat Le: Glossaire à la suite des Œuvres de Rabelais, édition in-4° de 1741.

Du Fresne, Dom. De Cayn. (Carolus): 1. *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis*, Parisiis, 1733, 6 vol. in-fol.; 2. Histoire de S. Louis, par Joinville, Paris, 1668, in-fol.; 3. Histoire de Constantinople, par Ville-Hardouin, Paris, Impr. Royale, 1657, in-fol.

Dumoulin: Discours sur la Normandie, Rouen, Jean Osmont, 1631, in-fol.

Dupleix (Scipion): Histoire de France, 5 vol. in-fol., 1621-1643.

Durans: Fabliau des Trois Boeufs, Mss. n° 7218.

Duret (Claude): Trésor de l'Histoire des Langues de cest Univers, Coligny, 1613, in-4°.

Durpain Jehan, Moine de Vauceles: L'Evangile as Fames, fonds de l'Église de Paris, Mss. n° 2, fol. 2, et n° 7218.

Duverdier: La Bibliothèque de Antoine du Verdier, in-fol. Lyon, 1585.

Dux de Breban (Poésies du): Mss. fonds de Gagné, in-8°.

E

Eginhardus: *De Vita et Gestis Caroli Magni*, ex edit. Schminkii. Trajecti ad Rhenum, 1711, in-4°.

Enfant qui fut remis au Soleil (Fabr. de l'): Mss. n° 7218.

Engrebans d'Arras : Le Dit du Jus des Esquiés, Mss. de la Vallière, n° 2736.

Enseignemens de Trebor (les), de vivre sagement : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9, fol. 1.

Enseignement au Pseudomme (Fabl. de l') : Ms.

Épître des Fumes : Mss. n° 7615.

Erars (Jehan : Poésies et Chansons, Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Erastus (Roman d' : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2.

Eschacier (Dit de l' : Mss. n° 7218 et 7989.

Escoufle (le Roman de l'), Ms. n° 178, in-4°, Bibl. de l' Arsenal.

Esperrier (le Dit de l') : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Etablissement de France (les) : Ms. n° 9827.

Etablissement et Ordonnances du bon Roy de France Saint Louis : Mss. fonds de Colbert, et ancien fonds, n° 9827 et 8407.

Etablissement des Mestiers de Paris : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Estatut è Costumes d'Aosl.

Estienne (Henri) : 1. Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec. Paris, 1569, in-8°; 2. de la Précellence du Langage François. Paris, 1579, in-8°; 3. Apologie pour Hérodote, 1566, in-8°; 4. *Thesaurus Linguae graecae et Glossaria duo*. Apud H. Steph., 1572-1573, 5 vol. in-fol.

Estienne (Robert) : *Thesaurus Linguae latinae*. Basilea, 1740, 4 vol. in-fol.

Estula (Fabliau d') : Mss. n° 7218.

Eustace d'Amiens : Fabliau du Bouhier d'Abbeville.

Eustace li Paintres (Poésies et Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Eustace ou Wistrace : Roman du Brut, composé dans le x^e siècle, en 1155, Mss. n° 7537. Ce Roman contient la Chronologie fabuleuse des prétendus premiers Rois d'Angleterre, que l'auteur croit être les descendans de Brutus, fils d'Enée, qu'il fait aborder dans cette île, et dont il donne la suite jusqu'à son temps. La date de la composition de ce Roman est marquée par ces vers, qui sont à la fin :

Puisque Dieu Incarnation
Prist, pour nostre redemption,
M. C. L. et cinq ans,
Fist Maistre Wistrace ce Roman.

Le Roman du Brut fut abrégé, en 1391, par un nommé Jehan Vaillant de Poitiers, par le comman-

dement de Pierre-le-Saut, Ecuyer, Conseiller du Roi de France et de Sire Loys, Duc de Bourbon.

Evangiles. Les Evangiles des Quenouilles. Ouvrage attribué à Fouquart de Cambrai, Anthoine du Val et Jean d'Arras.

Everard : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 5, fol. 197.

Evamen des Cas de Conscience : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, n° 18.

Ehortation au Pescheur, dans les Ballades de Bourgogne, à la suite de la Dance aux Aveugles.

Eschéiel (le Dit d') : Mss. n° 7218.

Expilly : Supplément à l'histoire de Bayard, dans l'histoire du chevalier Bayard, Grenoble, 1651.

F

Fabliaux manuscrits; on cite surtout un ms. du fonds S. Germain, les n° 7218 et 7615.

Fabri ou **Le Ferre** (Pierre), né à Rouen, curé de Meray en Berry : *Le Berry et Vray Art de pleine Rhétorique*. Paris, 1493, in-8°.

Facciolati (Jac.) : *Totius latinitalis Lexicon, opera et studio Egidii Forcellini lucubratum*. Patavii, 1771, 4 vol. in-fol.

Faifeu (Pierre) : Légende ou Poésies de P. Faifeu. Paris, Constelier, 1723, in-12.

Fail (Noel du), Seigneur de la Hérisseye : *Contes et Discours d'Eutrapel*. Rennes, 1665, in-8°.

Falconet : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

Fames, des Dcs, de la Taverne (des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 4.

Fauchet (Cl.) : Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises, in-4°, Paris, 1581.

Fanon (le Dit de) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2736.

Fauvel (Roman de) : Mss. n° 6812, 7073², et un autre du fonds de l'Abbaye Saint Germain, n° 2341, anciennement 631. Dans le n° 7975, il est dit qu'il a été achevé le 6 décembre 1390.

Favyn : 1. Traictéz des Premiers Officiers de la Couronne de France, Paris, 1613, in-8°; 2. Théâtre d'Honneur et de Chevalerie. Paris, 1620, in-4°.

Felibien (Dom) : 1. Histoire de l'Abbaye de S. Denis. Paris, 1706, in-fol.; 2. Histoire de la Ville de Paris. Paris, 1725, 5 vol. in-fol.

Feme pour cent Hommes (Fabliau d'une) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 76.

FeneI : Ses Dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, in-4.

Fevre de Creil (Fabliau de) : Mss. n° 7218 et 7615.

Fevre de S. Remy (Le) : Hist. de Charles VI.

Fevre de Therouanne (Jehan le) : Rehours de Matheolus. Paris, Michel le Noir, 1518, in-4.

Fevre (Raoul le) : Recueil des Histoires de Troye, Mss. n° 6737, in-fol.

Fevres (Diet des) : Mss. n° 7989, fol. 197, et 7218.

FlameI (Nic.) : Sommaire Philosophique. Paris, 1561 et 1563, in-8°.

Floure et Blancheflor (Roman de) : Mss. St Germ. n° 6987, in-fol.

Florence de Rome (Roman de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Florès de Grèce (Roman de).

Floridan et d'Ellinde (Roman de), à la suite du Petit Jehan de Saintré.

Foires de Champagne et de Brie (ci contance les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, f° 17, V°.

Fontaine (Charles) : Quintil Horatien, Paris, 1554 ; réponses aux attaques de Joachim du Bellay contre les anciens poètes français. Les trois premiers livres d'Artemidorus, traduits, 1546, in-8°.

Fontaine (Jehan de La), né à Valenciennes, florissait en 1413 : La Fontaine des Amoureux de Science. Paris, Jehan Janot, in-4° s. d. — La même, revue par Antoine Dumoulin. Lyon, De Tournes, 1571, in-8°.

Fontaine (Jean de La) : Ses Œuvres. Paris, 1739, 3 vol.

Fontaine (La) des Amoureux, dans le Roman de la Rose, l. IV, de l'édit. Méon.

Fortune (Diet de) : Mss. n° 7218.

Fouilloux (Du) : Vénerie et Fauconnerie, édition de 1561. Comparez la notice sur ce personnage placée en tête de l'édition publiée à Niort, en 1864.

Fournival, Furnival (Mestre Richard de), Chanoine de l'Eglise de Soissons, et Chancelier de l'Eglise d'Amiens, écrivait sous S. Louis : 1. La Pantere d'Amours, que Mestre Richard Fournival, Chanoine de Soissons, fist ; 2. le Bestiaires d'Amors, en français, de Maîtres Richars de Furnival, fonds de la Vallière, n° 2736, et de l'Eglise de Paris, N 2. Comparez Histoire litt. de la France, l. XXIII.

Franc (Jehan Martin le), Prieur de Lausanne : 1. Le Champion des Dames. Paris, 1530, in-8°, et Mss. n° 7220 ; 2. L'Estrif de Fortune et de Vertu. Comparez Goujel, Bibl. fr. t. IX, p. 187.

Francion : La vraie Histoire comique de Francion, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny. Paris, 1622, in-8°.

Freret : Ses Dissertations insérées dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions.

Froissart (Jehan), né à Valenciennes, en 1333, Prêtre, Chanoine et Trésorier de l'Eglise collégiale de Chimay, Historien et Poète : 1. Histoire et Chronique de Froissart, Mss. n° 6769, 6761, 6762 ; et l'édition revue et corrigée par Denis Sauvage, Lyon, Jehan de Tournes, 1559-4 vol. in-fol. ; 2. le Recueil Mss. de ses Poésies, n° 7214, in-fol. ; 3. Horloge Amoureuse, qui se trouve dans ses Poésies. Nous citons encore les éditions de MM. Kervyn et Lete ; les poésies ont été publiées par M. Scheler, d'après la copie de l' Arsenal.

G

Gace, Gasse, Vace, Vacee, Vaice, Wace, né en l'île de Guernesey ; il florissait sous Henri II, Roi d'Angleterre. Cet auteur a été confondu mal à propos, selon M. Mouchet, avec Gace, Gasse, Vace, Vistace, Wace, auteur du Roman du Brut ; celui dont nous parlons est auteur du Roman du Rou, ou Histoire des Ducs de Normandie, depuis Richard I. jusqu'à Robert, surnommé Courte-Heuse, composé dans le xii^e siècle (1165), Mss. n° 6987, 7567, et à la Bibliothèque de l' Arsenal.

Gagnin (Robert), mort en 1501 : Voyez sur cet auteur le 43^e vol. du P. Nicéron. 1. Grans Croniques de France, avec la Cronique frere Robert Gagnin, contenue à la Cronique Martinienne, Paris in-fol. sans date ; 2. *Rerum Gallicarum Annales cum Hub. Vellei supplemento*, Francofurti, 1577, in-folio.

Galand : 1. Traité du Franc-Meu ; 2. Goutume de Montpellier.

Galois d'Aubepierre (Jehan li) : Fabliau de la Bourse pleine de Sens, Mss. n° 7218 et 7615.

Garasse : Recherche des Recherches, Paris, 1622.

Garin ou **GRERIS** : 1. Fabliau de Berengier au lonce Cul, Mss. n° 7218 ; 2. Fabliau du Provoire qui mangea les Mores, Mss. n° 1839 de S. Germain ; 3. Fabliau du Chevalier qui faisait parler les C... et les C... Mss.

Garin de Montbrune (Roman de).

Garin de Montglane (Roman de) : Mss. du xii^e siècle, n° 2729, fonds de la Vallière.

Garin le Lohereus (de Lorraine) : Mss. du xii^e siècle, fonds de la Vallière, n° 2728, in-fol.

Gasse ou **GACES** **BRELEZ** Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°. Cet auteur était comtemporain et ami du roi de Navarre Thibaut.

Gauteron et Marion (Fabliau de) : Mss. n° 7615.

Gautier d'Argis (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Gautier d'Arras (Ile et Galeron, Ms. 6987, fol. 290, Bibl. nat.

Gautier d'Aupais (Fabliau de) : Ms. n° 7218.

Gautier de Coinsi, d'abord Religieux, ensuite Prêtre de l'Ordre de S. Benoît dans l'Abbaye de S. Médard de Soissons et de Vic-sur-Aisne, en 1219, mort en 1236 : 1. Miracles de la Vierge ou de Nostre-Dame, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 2 et M 20; de la Vallière, 2710; de l'ancien fonds, n° 2356; et de l'Abbaye S. Germain; 2. Miracle de la Benoitte Dent, que Nostre Sires eut en s'enfance; 3. Miracle de Nostre Dame qui fust au Tournoyement.

Gautier de Metz : L'Image du Monde, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Gautier d'Epinal, ou d'ESPAINIS, ou d'ESPINOIS (les Chansons de, Poète du XIII^e siècle : Mss. fonds de Cangé.

Gautier Map : Roman de Lancelot du Lac, mis en français par le commandement de Henry II, Roi d'Angleterre, surnommé Plantagenet, Mss. n° 6782, 6783, 6784, 6785, 6786 et 6788, in-fol.; d'autres attribuent ce Roman à Robert de Boron.

Gauvain (Roman de) : Mss. fonds de Cangé.

Gelais (Poésies d'Octavien de Saint : Cet auteur, né en 1465, fut nommé à l'Evêché d'Angoulême, en 1495, par Charles VIII : il mourut en 1502.

Geofroi de Paris : Ses Dits, Mss. n° 6812.

Gerard de Roussillon : Ms. Comparez Hist litt. t. XXII.

Gesnerus (Conrad.) : *Historie naturalis Animalium*, lib. V. Tiguri, 1551, 4 vol. in-fol.

Gilbert ou GILBERT DE BERNEVILLE : Cop'ies Mss. des Poètes François avant 1300, Bibl. de l' Arsenal, et dans le Mss. fonds de Cangé.

Gibers de Mosterval : Roman de Gerard de Nevers ou de la Violette, en vers, composé en l'honneur de Marie, fille du comte de Ponthieu, Mss. n° 7298, et 3031 de Colbert.

Gille de Mesons (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in 8°.

Gilles li Viniers (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Gilles (Nicolles), Secrétaire du Roi Louis XII, mort en 1503 : Annales et Chroniques de France jusqu'en l'an 1496, additionnées depuis son décès jusqu'en l'an 1552, Paris, 1552, in-8°.

Givos ou GIVOT DE DUOS (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Glossaire de l'Histoire de Paris.

Gobin de Rains (Reims) (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Godefroi de Leingny, ou GEOFFROI DE LIEXI ou DE LAGNY : Roman de la Charelle, commencé en 1190, par Chrestien de Troyes, fonds de Cangé et de l'Eglise de Paris. Le sujet de ce Roman est celui de Lancelot du Lac, mis en vers.

Godefroy : Histoire de Charles VIII, par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne et autres, recueillie par feu Godefroy, Paris, Impr. royale, 1684, in-fol.

Gontier de Soignies (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Gossonin (Messire) : L'Image du Monde, Mss. n° 7070.

Goudelin : Le Ramelet moundi de tres flouretos, ó las Gentilessos de tres boutados. Toulouso, 1638, in-8°.

Goujet : Bibliothèque française. Paris. 1740 et suiv., 18 vol. in-12°.

Grail (Roman du, ou du Saint) : Mss. n° 6768 et 6770; et du fonds de l'Abbaye S. Germain, n° 2740; de Notre Dame, n° 7. Voyez BOURG.

Grand d'Aussi (Le) : 1. La Vie privée des François, 3 vol. in-8°; 2. Fabliaux et Contes. Paris, 1779, 4 vol. in-8° et 5 vol. pet. in-12.

Greban (Simon et Arnoul) : Le Triumphant Mystere des Actes des Apostres. Paris, 1537, in-fol., et l'édition des Angeliers, 1541.

Grégoire de Tours (Saint) : 1. Traduction de ses Œuvres, Mss. fonds de Lancelot; 2. son édition latine de D. Ruinart. Paris, 1699, in-fol.

Grégoire le Grand (Saint) : 1. Traduction des Dialogues et Moralités, Mss. du XI^e siècle, fonds de l'Eglise de Paris; 2. l'édition de ses Œuvres grecque et latine, publiée par les Bénédictins. Paris, 1705, 4 vol. in-fol.

Gringore ou GRINGOIRE (Pierre Vaudemont, dit) : 1. Contredits de Songes creux. Paris. Galliot Dupré, 1530, in-8°; 2. Jeu du Prince de Sots, sans date; 3. les Fantaisies de Mere Sotte. Paris, 1516, in-4°; 4. les Menus Propos de Mere Sotte. Paris, 1528, in-8°, et ses autres ouvrages.

Grue (Fabliau de la) : Mss. n° 7615.

Guerre de Troje (Roman de la).

Guersay (le Dit de) : Mss. n° 7218.

Guesclin : Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cavelier, 2 vol. in-4°, publiée par Charrière, 1840.

Gueullelle (Thomas Simon) : Ses éditions des Romans de Gerard de Nevers, du Petit Jehan de Saintré, de Floridan, etc., de 1712 à 1766. La Bibl. de l' Arsenal possède 9 vol. de Mss. sur Gueullelle.

Guiart : Art d'Amours, Mss. n° 7615 et 7218.

Guiart Desmoullins, Chanoine de Saint Pierre d'Aire, et ensuite Doyen de la même église : Bible historiques, ou les Histoires Escolaires de Pierre-le-Mangeur (Comestor), Mss. n° 6824, et 117 de la Vallière, in-fol. Il commença cette traduction un mois de juin 1291, à l'âge de quarante ans, et la finit en février 1294.

Guiart (Guillaume) : Branche des Roaux lignages, ou Histoire de France, en vers, depuis Philippe-Auguste jusqu'en 1306, Mss. n° 10248, in-4°. Elle a été publiée par Buchon, 1828, 2 vol. in-8°.

Guillaume au Faucon (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Guillaume de Bapanne : Le Roman de Guillaume au Court nez, en vers.

Guillaume de Lorris, premier auteur du Roman de la Rose, qui, après en avoir fait environ les quatre mille premiers vers, mourut en 1260 ou 1262. (Voy. JEAN DE MEUNG.)

Guillaume de Nangis, Religieux de l'Abbaye de S. Denis, contemporain de Louis IX, et mort au commencement du xiv^e siècle : Annales de S. Louis.

Guillaume de Normandie : Le Bestiaire, ou Histoire des Animaux moralisée, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Guillaume de Tyr : Histoire de la Guerre Sainte, Mss. n° 8316 et 8404.

Guillaume de Villeneuve : Les Crieries de Paris, Mss. n° 7218, fol. 246.

Guillot de Paris : Le Bil des Rues de Paris, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Guiot de Provins (la Bible de) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2707.

Gulleville (Guillaume de), Moine de l'Abbaye de Chaalis, Ordre de Cîteaux, fondée au xiv^e siècle, et située près de la ville de Senlis, né à Paris vers 1295 : 1. Le Pèlerinage de l'Humaine lignée, n° 7642-5, composé en 1332 ; 2. le Pèlerinage de la Vie humaine, n° 7210 et 7211, fini en 1358 ; 3. le Pèlerinage de l'Homme, n° 7211 et 7642-5 ; 4. le Pèlerinage de l'Âme, n° 7212 ; 5. le Pèlerinage du Corps, n° 7212 et 7642-5. Le Pèlerinage de l'Âme a été traduit de rime en prose dans le xv^e siècle, par Jehan Gallopes.

II

Haimon : Traduction des Evangiles, Mss. fonds de Colbert.

Hayton le frère Jehan, (sire de Courchy) : La Fleur des Histoires de la Terre d'Orient, Paris, 1529, petit in-fol.

Henri d'Andeli : 1. Le Lay d'Aristote, Mss. n° 7218 ; 2. Fabliau de la Bataille des Vins, même Manuscrit.

Herbers, HUBAS ou HUBERT, Poète de la fin du xiv^e siècle : Roman de Dolopatos ou des Sept Sages, fin sous Philippe-Auguste, n° 7535, et fonds de la Vallière, 4096. On prétend que ce Roman a été originairement écrit en indien, par un nommé Sindabat, qui vivoit un siècle avant J. C. Depuis ce temps il a été traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, plusieurs fois en latin, en rime et en prose française, en flamand, en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, etc. ; enfin, dit le rédacteur du catalogue de la Vallière, on ne connaît point de livres qui aient été traduits en autant de langues, et sous autant de formes différentes. Massieu dit qu'on prétend que la Vie de Josaphat est aussi de cet auteur. Comparez l'édition Brunel et de Montaignon, Paris, 1856, in 16°.

Hérissaye. (Voyez FAU.)

Heraut : Roman de Sapience, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Hincmarus : *Opera*, ex edit. Jac. Sirmondi, Lutet. Parisior., 1675. Cet auteur mourut vers la fin du ix^e siècle.

Histoire de France, en vers, à la suite du Roman de Fauvel, Ms. de la Bibl. du Roi, n° 6812.

Histoire de France : Mss. fonds du Président de Mesmes.

Histoire de Loys III, duc de Bourbon, composée par Jean d'Orrouville, dit Cabaret, publiée par Champier, chez Masson, Paris, 1612.

Histoire de Sainte Croix : Mss. fonds de la Vallière.

Histoire des Ducs de Berry : Mss. en vers.

Histoire des Trois Maries : Mss. fonds de la Vallière, n° 2738.

Honte et de Puerie (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Houce Partie (Fabliau de la) : Même Mss.

Hues de Cambrai : Fabliau de la Male Honte, Mss. n° 7213.

Huet (Pierre Daniel), Evêque d'Avranches : 1. *Demonstratio Evangelica*, Parisii, 1679, in-fol. ; 2. Lettre sur l'Origine des Romains, Paris, 1678, in-12.

Hugues Capet Roman de. Chanson du xv^e siècle. Le Ms. unique de la Bibl. de l' Arsenal a été publié par le marquis de la Grange, Paris, 1864.

Hugues de Bresil ou DE BERSIL. Chansons de Messire : Mss. fonds de Cangé, in-8°. (Voyez CASTELAIN.)

Huitaces Desfontaines (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Huon ou HUCON DE MEUV, Religieux de S. Germain-des-Prez, florissoit vers l'an 1228, selon Fauchet : Tourneiment Antierist, Mesre d'Enfer, n° 7615.

Huon de Villeneuve : Roman de Regnaud de Montaubain. Mss. de la Bibliothèque de l' Arsenal. Fauchet attribue à cet auteur les Romans de Doon de Nanteuil, Garnier de Nanteuil. Ave d'Avignon, Gaiot de Nanteuil, et de Garnier son fils.

Huon le Roy : Fabliau du Vair Palefroi. Mss. n° 7389.

I

Illustres Proverbes historiques (les). Paris, 1659, in-12.

Image du Monde (I) : Fonds de l'Eglise de Paris, M. 48.

Image du Monde (I), en trois livres, fol. I, fonds de l'Eglise de Paris, M. 5.

Incarnation (Mystère de I), à personnages, in-4° goth., sans date et nom d'imprimeur.

Instituts de Justinien (les) : Mss. n° 7342.

Isidorns Hispalensis : 1. *Etymologiarum libri* xx, in-fol. goth.; 2. *Opera gr. et lat., edent.* Jac. Dubreuil. Parisiis, 1601, in-fol.

J

Jacquemars Gielée ou GELLE, né à Lille en Flandre : Roman du Nouveau Renard, composé vers 1290, Mss. n° 7615 et 2736 de la Vallière. Il a été traduit de rime en prose par Jehan Tenessax, et imprimé à Paris chez Phil. Lenoir, in-4°, et à Rouen, en 1550, in-18.

Jacques de Jennes, de l'Ordre des Prescheurs : La Légende Dorée, tradlatée du latin en français par ordre de madame Jeanne de Bourgoigne, Roine de France, n° 6845-3, in-fol. Il se nommait Giacome da Varaggio, dit en Français Jacques de Voragine.

Jaille (Hardoin de la... ou de la FAILLE) : Du Champ de bataille ou formulaire du Gaige de bataille, 1483, publié par dom Calmet dans l'Hist. de Lorraine.

Jal (A) : Glossaire nautique, 2 volumes. Paris, Didot, 1848.

Jamyu (Am.) : Œuvres poétiques, 2 vol. in-12. Paris, Patisson, 1577.

Jaques de Chison (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jaques de Heding (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jaques d'Ostun (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Jardin de Plaisance ou Fleur de Rhétorique. Paris, Michel Lenoir, sans date, in-4°.

Jehan d'Anton : Annales du Roy Louis XII, faites en 1506 et 1507, Mss. n° 8421 : elles font suite aux n° 9700 et 9701.

Jehan de Condeit : 1. Le Dict de l'Aigle, Mss.; 2. le Dit du Descendement.

Jehan de Meung, dit *Clopinot*, Poète du xiii^e siècle, né dans la petite ville de Meung-sur-Loire, en 1279 ou 1280, et surnommé *Clopinot*, parce qu'on dit qu'il boitait : 1. Le Roman de la Rose, Mss. n° 6985-3 ; de la Vallière, n° 2739 et 2742.

L'invention de ce Roman est due à Guillaume de Lorris, qui mourut en 1260 ou 1262, ne laissant par écrit que les quatre mille premiers vers. Quatre ans après Jehan de Meung entreprit de le continuer, et l'acheva.

2. Les Sept Articles de Foi, ou le Trésor de Jehan de Meung, Mss. fonds de l'Eglise de Paris et de la Vallière, n° 2742 ; 3. L'Art de Chevalerie, selon Vegèce, Paris, Antoine Verard, 1488 ; 4. les Remontrances de Nature à l'Alchymiste ; 5. la Consolation de Boèce, traduite en vers et en prose ; 6. son Testament, fonds de la Vallière, n° 2742 ; 7. son Codicile, du même fonds, n° 2742.

Jehan Du Breuil, Amiral de France sous Charles VII (Roman du Jouvencez, Mss. n° 6852, et fonds de la Vallière, n° 4127, attribué à). Voyez la Dissertation de M. de Sainte-Palaye sur ce Roman, tome 26 des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, in-4°.

Jehan li Rigolez Poésies (de).

Jehan de Saintré (Roman du Petit) : Ms. Richelien, n° 68, et l'édit de M. Gueullette. Paris, 1724, 3 vol. in-12.

Jehanne de Bretagne : Son Testament.

Jens d'Arcture (le Dit des) : Mss. n° 7218, f. 260.

Joinville (Jean, Sire de) : Histoire de S. Louis, avec les Observations de Du Cange. Paris, 1668, in-fol. — La même, publiée avec les Annales du Règne de S. Louis, par Guillaume de Nangis. Paris, Imprim. Royale, 1761, in-fol.

Joulet (Fabliau de) : Mss. n° 7218.

Journal de Paris, sous Charles VI et Charles VII.

Joyes de Mariage (les Quinze) : Ouvrage attribué à Antoine de La Sale et rapporté à l'an 1450.

Jugement d'Amors (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Jugement des C... (e) : Mss. n° 7218.

Jugement de Salemon (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Just. Lipsius : *Opera*. Antuerpia, 1637, 4 vol. in-fol.

Juvenal des Ursins (Jehan Jouvenel, dit) : Histoire du Règne de Charles VI. Paris, 1653, in-fol.

L

Labbe (P. Phil.) : 1. Les Etymologies de plusieurs mots français, contre les abus de la secte des Hélicénistes de Port-Royal. Paris, 1683, in-12 ; 2. *Pharus Gallie antiquae, cum interpretatione vernacula*, 1644, in-8°.

Labé (Louise) : Œuvres poétiques. Lyon, 1555.

Laborde (Léon de) : Notice et glossaire des Emaux, 2 vol. Paris, 1853 ; Histoire de la gravure en manière noire, in-8°. Paris, 1839.

La Colombière : Le vray Théâtre d'honneur et de chevalerie, par Marc Vulson, sieur de La Colombière. Paris, 1648, 2 vol. in-fol.

Lacombe : Dictionnaire de la langue romane, ou du vieux langage Français, avec le Supplément. Paris, 1766 et 1767, 2 vol. in-8°.

Lacroix du Maine et Duyverdiér : Bibliothèque Française, édition publiée par Rigoley de Juvigny. Paris, 1772, 6 vol. in-4°.

La Fontaine : Fables, Contes, Œuvres diverses. Paris, 1739, 3 vol. ; Psyché, dans Œuvres diverses.

Lambert li Cors, c'est-à-dire *le Court*, né à Chasteaudun, auteur du Roman d'Alexandre-le-Grand. (Voyez Alexandre de Bernay.)

Lanoue : Discours politiques et militaires. Bâle, 1587, in-4°.

Lantin de Dameret (J. B.) : Supplément au Roman de la Rose, in-12.

La Quintinye : Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, nouvelle édit. 2 vol. in-4°. Paris, 1739.

Lauriere (Eusèbe de) : Glossaire du Droit Français, par F. Ragueau. Paris, 1704, 2 vol. in-4 ; 2. Ordonnances des Rois de France. Paris, Imprimerie Royale, 1723 et années suivantes, 15 vol. in-fol.

Legendre (l'Abbé) : Les Mœurs et Coutumes des Français, dans les premiers temps de la Monarchie. Paris, 1753, in-12.

Le loyal serviteur : La tres joyeuse plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur

des Euz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche le gentil seigneur de Bayart. Paris, 1527, in-4°.

Lendit rima (le Dit day) : Fonds de l'Eglise de Paris.

Letanie en François (a) : Mss. n° 7218.

Lettres : Lettres du roy Louis XI et du cardinal d'Amboise, 4 vol. in-8°. Brusselle (sic), 1712.

Liguages d'Oulremer (es) : Mss.

Limiers (Heur. Phil. de) : Annales de la Monarchie Française. Amst., 1724, in-fol.

Livre de Justice et de Plet (e) : Ms. n° 8407, in-fol.

Livre de Physique ou de Médecine pratique (e) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Livre de Sapience (e) : Mss.

Livre du Roy Modus et de la Reïne Ratio (le, écrit à Maigny es Armentieres, en février 1406, par ordre du Seigneur Jehan Haugest, Seigneur de Genty et dudit Maigny : Mss. n° 7096, et fonds de Baluze, n° 98, 7459, 7460, 7461, 7462 et 7463.

Livres des Rois (les Quatre) : Bibliothèque de l'arsenal.

Livre des Métiers : Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au xiv^e siècle et connus sous le nom du *Livre de métiers*, d'Etienne Boileau, publiés par G. B. Depping. Paris, 1837.

Lobineau (Dom Gui Alexis) : Histoire de Bretagne. Paris, 1707, 2 vol. in-fol.

Loisel (Antoine) : 1. Règles du Droit Français ; 2. Institutes Coutumieres, 1710, in-12.

Loix des Allemands.

Loix des Lombards.

Lou et de l'Oue (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Louguion (Jacques) : Les Vœux du Paon, leur Accomplissement, et le Mariage des Pucelles, Mss. n° 7596.

Louis (S.) : 1. Enseignemens de S. Louis au Roy Philippe son fils, fonds de l'Eglise de Paris, M. n° 7 : ils ont été imprimés à la suite de l'Hist. de S. Louis, par Joinville, édit. de Du Cange ; 2. Enseignemens de Saint Louis à Madame Isabelle sa fille.

Loyer des Folles Amours.

Luce, Chevalier et Sire du Chastel, du Glast ou du Gat : Roman de Tristan le Léonois, Mss. Deux exemplaires sous les n° 6772 et 6956.

Lucidaire (ie) : Mss. fonds de la Vallière, n° 2709.

Lyon (le Dict du). (Voyez MACHAULT.)

M

- Maaille** (Dict de la) : Mss. n° 7218.
- Mabilion** D. Joan. : *De Re diplomatica, libri VI*, et Supplem. Parisiis. 1704 et 1709, in-fol.
- Machabées** Livre des.
- Machabées** (traduction des), à la suite du Livre des Rois. Mss.
- Machault** (Guillaume de), né en Champagne vers 1282, valet de chambre de Philippe-le-Bel, ensuite secrétaire de Jehan de Luxembourg, Roi de Bohême : 1. Ses Poésies. Mss. n° 7612, 7995, 7609 et 7221 ; 2. Confort d'Ami ; 3. le Dit du Lion ; 4. Dict de l'Alerion, n° 7612, 7995, 7609 et 7221 ; 5. le Temps Pastour.
- Mados d'Arras** (Jehan de), neveu d'Adans de le Halle, surnommé *le Bossu d'Arras* : Roman ou Siège de Thèbes, *alias*, d'Étéocles et Polinice. Mss. n° 6737, et le Roman de Troye, qui fut achevé le jour de la Chandeleur, en 1288. Mss. n° 6987.
- Maintenon** : Lettres, Mémoires, etc. Amsterdam, 1757, in-12.
- Maire de Belges** Jehan le, né à Bayai dans le Hainaut, en 1473, et mort en 1524 : Illustration des Gaules et Singularités de Troyes, in-fol. goth. sans date.
- Male dame ou Male Femme**, ou *Dame écoillée* (Fabliau de la) : Mss. n° 7615.
- Malherbe** (François de) : Ses Poésies, avec les Observations de Ménage. Paris, 1666, in-8.
- Mallet de Gravelle** (Damoiselle) : Roman de la Vie de Theseus, in-fol. Mss. n° 7510, et fonds de Colbert, 4223.
- Mancel** (Jehan) : La Fleur des Histoires, Mss. n° 6733.
- Mandeville** (Jehan de) : Voyage à Jérusalem, Mss. n° 8394. Il a fait aussi un Lapidaire.
- Manière de Confesser** la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
- Manière d'Ouvrer** la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.
- Marbodus**, Evêque de Rennes, mort en 1123 : Le Lapidaire, Mss. de la Vallière, n° 2738, et fonds de l'Eglise de Paris, M 18. Ce Poème a été traduit, et se trouve dans l'édition des Œuvres de ce Prélat, publiées en 1708, par le Père Beaugendre.
- Marche** (Olivier de la), mort en 1501 : Mémoires ou Chroniques. Mss. n° 8419.
- Marcol**, *alias*, *Marcol* et *Salomon* : Mss. n° 7218.
- Marquial** (Maistre Nicholas de) : Les Trois Mors et les Trois Vis, Mss. de la Vallière, n° 2736.
- Marguerite de Valois**, Reine de Navarre, née à Angoulême en 1492, morte en 1549 : Les Cent Nouvelles, édition de Hollande, 2 vol. in-12.
- Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre**. Poésies de la précédente, recueillies par Symon de la Haie, son valet de chambre.
- Marquet Convertie** (Fabliau de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 73.
- Mariage de Pollion et Euridice** (Roman du), cité par Borel.
- Marie de Compiengne** : L'Evangile as Femmes, Mss. n° 7615.
- Marie de France**, Poète français du xiii^e siècle : 1. Ysopet. Ms. n° 7615, de Saint Germain, 1830, et de l'Eglise de Paris, M 17 et 18. N. 2 ; 2. Lay de Gugemer, fils d'Oridal, Seigneur de Léon en Basse-Bretagne ; 3. le Purgatoire de Saint-Patrice, fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 241 ; 4. Lai de Quitan ; Seigneur de Nantes ; 5. Lai de du Fresne ; 6. Lai de Bisclaveret ou du Loup-Garou ; 7. Lai de Lanval ; 8. Lai des Deux Amans ; 9. Lai d'Yvence, Yvonet ou Yonet, fils de Muldumarre, Seigneur de Cavent, fonds de l'Eglise de Paris ; 10. Lai du Lanstic ou du Rossignol ; 11. Lai de Milon, Chevalier Breton ; 12. Lai du Chaitivel ou de la Dame de Nantes ; 13. Lai du Chèvrefeuille ; 14. Lai d'Elidus, Chevalier Bas-Breton.
- Marion qui dist ce c'on li demanda** (Fabliau de) : Mss. n° 1830 de S. Germain.
- Marot** (Œuvres de Clément) : La Haye, 1731.
- Marot** (Jean) : Ses Œuvres. Lyon, 1532, in-8°, et l'Édit. de Paris, Coustelier, 1723, in-8°.
- Marre** (Nicolas de la) : Traité de la Police. Paris, 1722, 4 vol. in-fol.
- Martène** : Continuation de Guillaume de Tyr, Glossaire.
- Martial de Paris**, dit d'*Auvergne* (Poésies de) : 1. Les Vigiles du Roy Charles VII. Paris, Coustelier, 1724, in-12 ; 2. Les Arrêts d'amours avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris. Paris, Gandouin, 1731, in-12.
- Martinus** (Math.) : *Lexicon philologicum*. Amstel., 1701, 2 vol. in-fol.
- Mathien de Paris** : Statuts de l'hôpital de Saint Julien en Angleterre.
- Matthien** (Pierre) : Tragédie de la Guisade. Lyon, 1589, in-8°.
- Maximes de Court**, dans la *Dance aux Aréngles*.
- Mellin de Saint-Gelais**, neveu ou fils naturel

d'Octavien de St-Gelais. Poésies publiées en 1719, in-12.

Mémoires de Paris, au 1344, Mss.

Ménaqe (Gilles) : 1. Origines de la Langue Française, in-4° ; 2. Dictionnaire Etymologique de la Langue Française. Paris, 1684, in-fol. ; 3. l'édition publiée par Jault. Paris, 1750, 2 vol. in-fol.

Ménard : Histoire de messire Bertrand du Guesclin, écrite en prose en l'an 1387 et nouvellement mise en lumière par M. Claude Ménard. Paris, Nivelles, 1618, in-4°.

Menestrier (Claude François) : 1. Méthode du Blazon. Lyon, 1770, in-8° ; 2. Divers Caractères des Ouvrages historiques. Lyon, 1694, in-12.

Méré : Les Œuvres de M. le chevalier de Méré. 3 vol. in-12. Amsterdam, 1692.

Mesdisens (le Dit des) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 20.

Mezeray (Eudes de) : Histoire de France, 7 vol. in-12, et l'édition en 3 vol. in-fol.

Méhanit Taillevet (Pierre), secrétaire du Comte de Charolois, vivoit en 1466 : 1. Complainte sur la Mort de la Comtesse de Charolois, Mss. de la Belgique ; 2. Dance aux Aveugles, Mss. de la Belgique, et les n° 7675, 7912 ; publiée à Lille, en 1748, in-12.

Millot (Jacques), mort en 1456 : 1. La Destruction ou l'Histoire de Troyes, par personnages, Mss. n° 7630 ; 2. l'édition imprimée à Paris en 1498, in-fol.

Miracles de Saint Louis, par le Confesseur de la Reine Marguerite : Mss. n° 8405.

Miroir des Dames (le) : Mss. de la Belgique, et imprimé dans la Dance aux Aveugles.

Miroir du Chrestien (le) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Modus : Le livre du roi Modus, petit in-4°, chez Jehan Trepperel.

Modus et Racio : Mss.

Moliere (Jean-Baptiste Poquelin de) : Ses Œuvres.

Monet (Philibert), né en Savoie, l'an 1566, et mort en 1613 : Inventaire des deux Langues, ou Dictionnaire Latin-François. Paris, 1636, in-fol.

Moniot d'Arras (Poésies de Jehan) : Mss. fonds de Cangé, in-8°. Cet auteur écrivait sous Saint Louis.

Moniot de Paris (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Monnoye Bernard de la : Noel Boingnon de Gui Barizot. Dijon, 1720, in-12.

Monstrelet Enguerrand de, mort en 1453, à Cambrai sa patrie : 1. Ses Chroniques, Mss. n° 8415, in-fol. ; 2. les mêmes. Paris, Chaudere, 1572, 2 vol. in-fol.

Montaigne Michel, Seigneur de : Ses Essais. Amsterdam, 1659, 3 vol. in-12.

Montchault, principal du Collège de Troyes en Champagne : Tragédie de Gaspard de Colligny, 1575, in-8°.

Montfaucon Dom Bernard de : Les Monumens de la Monarchie Française. Paris, 1729, 5 vol. in-fol.

Montfaucon Toulousain : Bits Moraux.

Moralitez (ci comencent) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, fol. 123.

Moulin (Charles du) : Coustumes générales et particulières du Royaume de France et des Gaules. Paris, 1581, in-fol.

Mouskes Philippe, Chanoine, puis Evêque de Tournay, mort en 1282 : Histoire de France, en vers, Mss. n° 9634.

Moyen de parvenir : Edit. à Chinon de l'imprimerie de Fr. Rabelais, l'année pantagruélienne, in-12, éd. de Hollande.

Mystère du Viel Testament, par personnages. Paris, J. Petit, sans date, in-fol.

N

Nangis (Guillaume de) : Annales de Saint Louis. (Voyez JOINVILLE.)

Narcisse : Ms. de S. Germ.

Narcisse (Roman de) : Mss.

Narcissus (Lai de) : Mss. n° 1830, 7218 et 7989.

Naudé (Gabriel) : Considérations politiques sur les coups d'Estal, par Gabriel Naudé, Parisien. sur la copie de Rome, 1667. — Apologie de tous les grands personnages faussement soupçonnés de magie. Paris, 1625.

Nesson (Pierre) : Son Testament, dans la Dance aux Aveugles.

Neuf Joies de Notre Dame (les) : Ms. n° 7218.

Nevelos Amions : Un Dit d'Amours, Mss. fonds de la Vallière, n° 2736. Cet auteur pourrait être d'Arras ; car Baudé Fastoul nomme, dans son Congié, un Henri Amion, bourgeois de cette ville.

Nicolle Gilles : Annales et Chroniques de France. Paris, Galliot Dupré, 1525, 2 vol. in-fol.

Nicot (Jean : Trésor de la Langue Française. Paris, 1606, in-fol., et Rouen, 1628, in-4°.

Nithardus Angilbertus : *De dissensionibus florum Ludovici Pii*, lib. IV, in-4°, Mss. fonds du Vatican, n° 1964. Cet auteur vivait vers le milieu du IV^e siècle. Son ouvrage est imprimé dans Duchesne, *Historia Francorum scriptores*, et dans le Recueil des Hist. de France, de D. Bouquet.

Nivelons, NEVELOIS ou VENELAIS (Jehans li) : *Veu-gence de la Mort d'Alexandre*.

Noëts anciens et nouveaux : Mss. fonds de la Vallière, n° 3219, in-fol.

Nostre-Dame ou **NOSTRADAMUS** (Jehan) : Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes Provençaux. Lyon, 1575, in-8°.

O

Oekam ou **OCCAM** (Guillaume), mort en 1347 : Ses divers Ouvrages.

Oede de la Couroierie (Chanson d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Ogier le Danois (Enfance d') : Ms. de Gaignal.

Oiselet (li Lais de l') : Mss. n° 7218 et 7615.

Olivier de la Marche : Mémoires, 3^e édition. Bruxelles, 1616, 1 vol. in-4°.

Oppède : Triomphe de Pétrarque.

Ordene de Chevalerie ou Hues de Tabarie (Tibériade) : Mss. n° 7218. — Le même, en prose, fonds de l'Eglise de Paris.

Ordonnance (ancienne) sur le Faict des Monnoyes.

Ordonnances (Recueil de diverses) manuscrites et imprimées.

Osmont (Guillaume) : 1. Le Volucraire ou Histoire des Oiseaux, Mss. fonds de l'Eglise de Paris ; 2. le Lapidaire, ou la Force et la Vertu des Pierres précieuses, des Herbes et des Bêtes. Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18, et F n° 17, Mss. du XIV^e siècle. Le Grand d'Aussi attribue à cet auteur l'Image du Monde : il ne cite à cet égard que des vers ajoutés par un copiste, qui, après avoir lu le nom d'Omons à ces deux pièces, a cru que l'Image du Monde était du même auteur.

Oudart de Laeni ou **ODART** de LANGENI (Chansons d') : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Oudin (Antoine) : 1. Recherches Italiennes et Françaises, ou Dictionnaire Italien-François. Paris, 1643 ; 2. Curiosités Françaises, 1640, in-8°.

Oursou de Beauvais (Roman d') : Mss. fonds de Cangé.

Outillement au Vilain (Fabliau de l') : Manuscrit n° 7615.

Ovide : De Arte. Ms. de S. Germ. — Ovide, traduction, Ms. cité par Borel.

P

Paon de Paris (Jehanot) : Ses Chansons, Mss. fonds de Cangé, in 8°.

Pape, dou Roy et des Monnoies (dou) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 17.

Papias, *florebat ann. 1053* : *Glossarium seu Vocabularium Latinum*, Mss. Sancti Germ. n° 501, *impressum sub nomine : Papias Vocabulista*. Mediolani, 1476.

Papillon (Marc ou Almaque) : Le Trosne d'Ilonneur. Lyon, 1547, in-fol.

Pardons de S. Trolet (les), cités par Borel.

Parement et Triomphe des Dames (le), in-4° goth. sans date.

Partonopex de Blois (Roman de) : Mss. n° 6985 et 1830 de Saint Germain.

Pasquier : Monophile, dans Œuvres mêlées. 3 vol. in-8°. Paris, 1747. — Œuvres mêlées, 3 vol. Paris, 1619. — Lettres, 3 vol. in-12, Paris, 1619.

Passerat : *De Cognatione Litterarum*. Parisiis, 1606, in-8°.

Passion de Jhesus Christ (Histoire de la) : Mss. fonds de l'Abbaye Saint Germain, n° 2343 et 7668.

Patenostre à l'Usurier (Fabliau de la) : Manuscrit n° 7218.

Patenostre d'Amours (Fabliau de la) : Manuscrit n° 7218.

Pater nostre (la) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 14.

Paternostre du Vin (Fabliau de la) : Mss. n° 7218.

Paul (Marc) : Livre des Merveilles du Monde, ou ses Voyages, Mss. n° 8392, in-fol.

Pelletier (Dom Louis le) : Dictionnaire de la Langue Bretonne. Paris, 1752, in-fol.

Perard : Histoire de Bourgogne.

Perceforest (Roman du Roy) : Mss. n° 6778, 6779, 6780 et 6781, in-fol. 6 vol. in-fol. 1531.

Perceval (Roman de) : Mss. n° 6837.

Perdreix (le Dict des) : Mss. n° 7218.

Perrin : Poésies. Paris, 1661, in-12.

Perrot de Saint Cloot (Cloud) : Roman du

Renard, Mss. n° 7607, de S. Germain, 2723, du Vatican, 1699, de Gangé et de la Vallière, n° 2717 et 2718, poëme du commencement du xiv^e siècle.

Pescheor de Pont-sur-Saine (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Pezron (Paul) : *L'Antiquité de la Nation et de la Langue des Celtes*. Paris, 1763, in-12.

Phaedri Fabulae. Parisiisi, Barbou, 1748, in-12.

Phebus (Gaston) : *Chasse*.

Philippe : *Les Secrets d'Aristote*, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Philippe de Navarre : *Les Quatre Ages de l'Homme*, Mss. sans numéro. (V. *Ybelin*.)

Philippe de Vitry, Evêque de Meaux : *Les Métamorphoses d'Ovide*, Mss. n° 6986.

Philosophe qui ocist sa Mere.

Philosophie Secundus (le), dans l'Image du Monde.

Piancelles (Hues) : 1. Fabliau d'Estourmi, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 7, fol. 41 ; 2. Fabliau de Sire Hain et de Dame Anieuse, Mss. n° 7218.

Pierres de Riez (Poésies de) : Mss. fonds de Gangé, in-fol. parvo.

Pierre de Paris : Traduction des Pseaumes, Mss. n° 7837.

Pierre et du Jogleor (Fabliau de Saint) : Mss. n° 7218.

Pierre de Vernon : *Les Enseignemens d'Aristote*, ouvrage composé dans le xiv^e siècle, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 173.

Piramus et Tisbé : Mss. n° 7218.

Pithou (Pierre et François) : La plupart de leurs ouvrages.

Plinius : *Historie Naturalis lib. 37, cum notis variorum*. Amstel., 1669, 3 vol. in-8°.

Pluche (Antoine) : 1. *Spectacle de la Nature*. Paris, 1735, 9 vol. in-12 ; 2. *la Mécanique des Langues*, in-12.

Poésies Françaises (anciennes) : Mss. fonds du Vatican, n° 1522.

Poètes François avant 1300, Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Poire (Roman de la) : Mss. n° 7995.

Pont (Grafien du), Sieur de Drusac : *Controverses des sexes Masculin et Féminin*, in-fol. goth. Tolose, 1534.

Porte (Maurice de la) : *Epilhètes*, etc. Lyon, 1612, in-18.

Portes (Œuvres de Philippe de) : Rouen, 1594, in-12.

Poëre Mercier (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Premier Faict (Laurens de) : Traduction du *Decamerou* de Boccace. Paris, 1541, in-12.

Prestre c'ou porte (Fabliau du) : Mss. n° 7595.

Prestre crucifié (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Prestre et d'Alizon (Fabliau du) : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Prestre et de la Dame (Fabliau du) : Mss. n° 7615.

Prestre et des deux Bibaus (Fabliau du) : Mss. n° 7218 et 7989.

Prestre qui dist la Passion : Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Prestre qui ot Mere à force (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Prise de Jerusalem (Roman de la), par Titus, ou *la Vengeance de la mort de Jésus-Christ* : Mss. n° 7498, et de Colbert, n° 3031.

Proverbes Ruraux et Vulgaires (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 10.

Proverbes du comté de Bretagne : Ms. de S. Germ.

Provoit à l'Aumuche (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Pseaumes (traduction des) : Mss. n° 8177.

Pucelle (Fabliau de la) *qui vouloit voler* : Mss. n° 7615.

Pucelle (Fabliau de la) *qui ne pouoit oïr parler de f.... qu'elle ne se pasmast* : Mss. n° 7615.

Q

Quatre Filles Le Roy (Roman des).

Quatre Souhails Saint Martin (Fabl. des) : Mss. n° 7218, fol. 189.

Quens de Bretagne (Poésies du) : Mss. fonds de Gangé, in-8°.

Quens de Ponthieu (Roman du), ou *les Voyages d'Outremer du Quens de Ponthieu* : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 7.

Quinze Joyes de Mariage (les). On y a joint le *Blason des Fausses Amours*, le *Loyr des Folles Amours* et le *Triomphe des Muses contre Amour*. La Haye, 1726, in-12.

Quinze Joyes de Nostre Dame (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Quinze Signes (les) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 404.

R

Rabelais (Œuvres de François, avec les Nofes de Le Duchat. Amst., 1711, 5 vol. in-12. Epitres. Paris, 1651.

Racan (Honorat de Benil, Chevalier de). Paris. Constelier, 1724, 2 vol. in-4.

Racine Jean : Ses Œuvres.

Raoul de Beauvès (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Raoul de Couci Mémoires historiques de. Paris, 1781, in-18.

Raoul de Ferrières, cité par Borel, et dans le Mss. fonds de Cangé, in-4.

Raoul de Houdauc, Poète qui écrivait à la fin du XI^e siècle : 1. Le Songe d'Enfer, Mss. n° 7615 ; 2. Roman de Guillaume de Dole, fonds de Cangé. Il est encore auteur du Roman des Aeles ou Elles, et de celui de Meraugis de Portlesguez.

Raoul de Praelles : Traduction de la Cité de Dieu de Saint Augustin, dédiée au Roy Charles V, Mss. n° 6712, in-fol.

Raoul de Soissons (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Ravalière Louis Alexandre Levesque de la) : Les Poésies du Roi de Navarre. Paris, 1742, 2 vol. in-12.

Reclus de Moliens (le Miserere du) : 1. Ci comance li Romans le Renclus de Moliens, de bons exemples, de moralitez, seur tous estas de tout le siecle, n° 7649, fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 110 ; 2. Roman de Charité, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N, n° 2, fol. 132.

Recueil (de) des excellens et libres Discours sur l'Estat présent de la France, in-12.

Regnault de Louens (frère) : Consolation de Boëce, mise en vers, et traduite en 1346, Mss. du même temps, fonds de l'Eglise de Paris, L. 6.

Regnier : Ses Epitres et autres Œuvres. Londres, 1730, in-8°.

Regrets de la mort au Roy Loëys (Fabliau des) : Mss. n° 7218.

Regrets de Nostre Dame.

Renart (Jehan) : Li Lais de l'Ombre, ou de l'Ombre et de l'Anel, Mss. n° 7615.

Renart : Roman du Benarl.

Renans : Roman de la Conquête de Jérusalem, et Roman du Chevalier au Cigne, Mss. n° 7192, in-fol.

Richard de Fornival ou FURNIVAL (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Richard de Semilli (Poésies de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Rivet de la Grange (Dom Antoine) : Histoire Littéraire de la France, continuée par le Père Dom Taillandier. Paris, 1733, 12 vol. in-4°.

Robe vermeille (Fabl. de la) : Mss. n° 7615.

Robelin (Jehan) : Tragédie de la Thébaïde, dédiée à M. le Duc de Lorraine. Pont-à-Mousson, 1584, in-4°.

Robert de Blois : 1. Chastement des Dames, épisode du Roman de Beaudous.

Robert le heable (Dict. de) : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Robert de la Marek : Mémoires, Ms.

Robert de Marberoles (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Robert de Rains (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Robert grosse Tête : Roman des Romans, divisé en strophes de quatre vers : il en contient 250, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 5, fol. 139. Il a fait aussi le Chastel d'Amour.

Robert Mauvoisin (Chansons de) : Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Rogeret de Cambrai (Poésies et Chansons de) : Mss. fonds de Cangé.

Roix de Cambrai : 1. Vie de S. Quentin, en vers ; 2. li Ave Maria en Roumans, en vers ; 3. li A B C par ekivoques, et li significacions des lettres, en vers, Mss. n° 7218 ; 4. C'est de le Mort Nostre-Seigneur, en vers ; 5. la Description des Religions, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 15.

Rollin (Charles) : 1. Histoire Ancienne, 14 vol. in-12 ; 2. Hist. Romaine, 16 vol. in-12.

Roman du Brut. (Voir *Eustace* ou *Wistace*.)

Roman d'Aubery : Ms. cité par Du Cange.

Roman de Florence : Ms. S. Germain.

Roman de Rou.

Roman des Sept Sages : Mss. n° 6849.

Ronsard (Pierre de) : Ses Œuvres, 1567, 6 vol. in-12. — 2 vol. in-fol. 1623.

Roque (Gilles André de la) : Traité de la Noblesse et de toutes ses différentes espèces, etc. Rouen, 1734, in-4°.

Rostrenen (P. Grégoire de) : Dictionnaire Fran-

çois-Celtique ou François-Breton. Reunes, 1732, in-4°.

Roux (Philibert-Joseph le): Dictionnaire Comique. Amsterdam, 1787, 2 vol. in-8°.

Rutebeuf, dans les Mss. *Rustcheuf*, *Rutebuef*, *Rutebus*, un des plus célèbres poètes du XII^e siècle, tant pour l'invention que pour le style, et le nombre des pièces qu'il a composées: 1. Complainte d'Ansel de l'Isle, Mss. n° 7615; 2. Diel d'Aristote, même Mss.; 3. Fabliau de l'Asne et du Chien, Mss. n° 7218; 4. Bataille des Vices contre les Vertus, même Mss.; 5. Satire des Beguines, Mss. n° 7615; 6. de Brichemer; 7. Dit de Charlot et du Barbier, *alias*, Dispuiloison de Charlot et du Barbier, Mss.; 8. Complainte de Constantinople; 9. Complainte du Comte de Poitiers; 10. Complainte dou Comte Hue de Nevers; 11. Diel des Cordeliers; 12. de la Dame qui fist trois tours entour le Monstier; 13. de la Damoisele qui vouloit voler en Pair; 14. Fabliau de Frere Denise Cordelier; 15. la Besorde des Jacobins et de l'Université; 16. Dispute de Charlot le Juif, qui chia en la pel dou lievre, Mss. n° 7633; 17. Dispute du Croisiez, Mss. n° 7615; 18. le Dit de Sainte-Eglise; 19. Complainte de Sainte-Eglise; 20. Vie de Sainte Elizabeth, Reine de Hongrie, Mss. n° 7633; 21. le Dit de l'Erberie; 22. l'Estat du Monde; 23. la Complainte de Monseigneur Gielfoir de Sargines; 24. la Griesche d'été; 25. la Griesche d'hiver; 26. Dit de Guillaume de Saint Amour; 27. Complainte de Mestre Guillaume de Saint Amour; 28. le Diel des Jacobins; 29. Vie de Sainte Marie Egyptienne, Mss. n° 7633; 30. Diz de la Mensonge; 31. les Proprietez de Nostre Dame; 32. Diel de Nostre Dame; 33. Chanson de Nostre Dame; 34. Chanson des Ordres de Paris; 35. Diel des Ordres de Paris; 36. la Complainte d'Oulremer; 37. la Voie de Paradis; Beaudoin de Condé a mis en rimes le même sujet; 38. Fabliau de l'Indigestion ou du Pel au Vilain, Mss. n° 7218, 7615; 39. le Pharisien, Mss. n° 7218; 40. Playes du Monde, Mss. n° 7615, 7633; 41. Diz ou Voie de Puille; 42. Dil des Regles, Mss. n° 7615, 7633; 43. Renart le Bestourné; 44. Ribaux de Greve, Mss. n° 7633; 45. la Complainte sur la Mort du Roi de Navarre; 46. le Mariage de Rutebeuf, Mss.; 47. Complainte de son œul; 48. la Paix ou la Prière de Rutebeuf, Mss. n° 7615; 49. Poyreté de Rutebeuf; 50. l'Ave Maria de Rutebeuf; 51. la Repentance ou la Mort de Rutebeuf; 52. le Sacristain et la Femme du Chevalier, n° 7989; 53. Fabliau du Testament de l'Asne, n° 7633; 54. le Miracle de Théophile, en vers, moralité à huit personnages, n° 7218. On voit par cette pièce, la Dispute du Croisiez et le Jeu de Robin et Marion d'Adan de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras; 55. Prière de Theophilus; 56. Repentance de Theophilus; 57. Diz de la Voie de Tunes; 58. Voie d'Umilité ou le Songe de la Voie de Paradis; 59. Dit de l'Université de Paris; 60. Diets d'Ypocrisie.

S

Saineresse (Fabliau de la): Mss. n° 7218.

Saint Foix Germain-François-Poulain de: Essais Historiques sur Paris, Paris, 1777, 5 vol. in-12.

Saint-Gelais: Œuvres poétiques. Paris, 1709, in-12.

Saint-Julien de Baleure Pierre de, mort en 1593: Mélanges Historiques, 1589, in-8°.

Salut d'Amors (Fabliau du): Mss. n° 7218.

Salut d'Enfer h: Mss. n° 7218.

Satire Ménippée: Toutes les éditions données à Paris chez les héritiers de Mathias, depuis 1709 jusqu'en 1752.

Sauvage d'Arras: Les Doctrinaux, Mss. fonds de Caugé, in-8°.

Sauval: Histoire de Paris. Paris, 1733, in-fol.

Savasterot (Éudes de, Prestre de Chastillon-sur-Seine: Le Roman de Gerard de Roussillon, en rimes, et composé en 1416.

Scaliger (Jules César: *De Causis Lingue Latine*, 1557, in-4°.

Scarron Paul: Le Virgile Travesti, 2 volumes in-12, 1705.

Scudéry (M^l de): Les Conversations sur divers sujets, par M^l de Scudéry, 4^e éd. Amsterdam, 1685, in-8°.

Secrets d'Aristote (Roman en prose des): Mss. n° 7062.

Secretain Moine (Fabliau du): Mss. n° 7615.

Senefiance: Senefiance de l'Alphabet, dans Jubinal, t. II, p. 276.

Senekes le Philosophe (les Proverbes de): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 6.

Sept Sages de Rome Roman des, en prose, Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 46.

Sept Sages de Rome ou de Botopatos Roman des, en vers: Mss. n° 6849 et 7606. Voyez *Hebers*.)

Sermon anonyme sur la Sagesse: Mss. à la fin des Dialogues de S. Grégoire.

Sermon sur l'Humilité: Mss. fonds de l'Abbaye S. Germain, n° 2343.

Serres O. de: Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, par O. de Serres, seigneur de Pradel, 3^e éd. revue et augmentée par l'auteur, Paris, 1605, chez Abraham Sangrain, in-4°.

Servantois et Soles Chansons: Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sévigné: Lettres, éd. de 1735.

Sibille hic incipit prologus Regine : Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sibille (Thomas) : Art Poétique Francoys, pour l'intelligence des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poésie Francoyse, avec le Quintil floratian. Paris, 1555, in-8°.

Sicille, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon : Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises. Paris, 1614, in-8°.

Signes du Jugement : Ms. S. Germ.

Simon d'Autie (Chansons de) : Mss. fonds de Cugé, in-8°.

Simon de Hesdin, frère servant de l'Ordre de Saint Jehan de Jérusalem, et Docteur en Théologie : Traduction de Valère-le-Grand, dédiée au Roy Charles V, Mss. n° 6724, in-fol.

Singularités Historiques. Paris, 1734, 3 vol. in-12.

Sinner : Extraits de quelques Poésies des x^r. xii^e et xiv^e siècles. Lausanne, 1759, in-12.

Songe dou Vergier Je, in-4°, chez Jehan Petit.

Sot Chevalier (Fabliau du) : Mss. n° 7218.

Souverain de Cluni (Fabliau du) : Mss.

Souverain (li Dis du) : Mss. n° 7615.

Squerrer (Arnaud) : Vie de Gaston IV, Comte de Foix.

Statuts des Chevaliers : Mss.

Straparole (Nuits de) : Ed. de 1726 (sans lieu, 2 vol. in-12 ; c'est la traduction de Pierre de Larivey et de Jean Louveau.

Suel (Adam du) : Distiques de Caton, Mss. fonds de l'Eglise de Paris.

Sully (Economics, éd. in-12. Amsterdam, 1725 (Trévoux).

T

Tabourot (Estienne), Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, né en 1547, mort en 1590 : Les Bigarrures du Seigneur des Accords. Rouen, 1625, in-12, et 1640, in-8°.

Tabourot (Jehan), Chanoine et official de Langres, mort en 1595 : Orléansographie de Thoinot Arbeau. Langres, 1589, in-4°.

Tahureau (Jacques), né vers 1527 et mort en 1555 : Ses Dialogues. Lyon, 1602, in-18.

Tainturiers : Fabliau du Mariage des Sept Ars, Mss. n° 7218.

Tallerant de Pierregort (Histoire de), dans les Mss. de Colbert.

Tassin (Dom) et Dom **Toustant**, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur : Nouveau Traité de Diplomatique, etc. Paris, 1750, 6 vol. in-4°.

Terrien (Guillaume) : Commentaire sur les Coutumes anciennes de Normandie. Rouen, 1574, in-4°.

Testament de Pathelin.

Thaumassière (Thaumas de la), mort en 1712 : 1. Coutumes locales. Paris, 1685, in-fol. ; 2. Coutumes de Beauvoisis. Paris, 1690, in-fol. ; 3. Notes sur la Coutume de Berry. Paris, 1701, in-fol.

Théophile : Œuvres. Paris, 1662, 2 vol. in-12.
Thibaut IV, et **V**, suivant d'autres, Comte Palatin de Champagne et de Brie, Roi de Navarre, né en 1201 et non en 1205, mort en 1253 ou 1254 : Ses Poésies, Mss. n° 7612, 7613, et deux autres Mss. sans numéros, fonds de Cangé ; un autre de Guyon de Sardière, fonds de la Vallière, 2719, et l'édition de la Ravallière. Paris, Guerin, 1742, 2 vol. in-12.

Thiebault de Mailly (Roman de) : Fonds de l'Eglise de Paris, E 6.

Thomas de Kent : Roman de toute Chevalerie ou la Geste d'Alisandre, n° 7190-6, et de la Vallière, n° 2702.

Tiebant ou **Thibaut de Blazon** (Poésies de Monseigneur) : Cet auteur étoit un Gentilhomme attaché au Roi de Navarre ; Mss. fonds de Cangé, in-8°, sans numéro, et de la Vallière, n° 2719.

Tignonville (Guillaume de), Chevalier et Prévôt de Paris en 1406. Les Diz Moraulx, fonds de l'Eglise de Paris. Cet ouvrage a été traduit du latin de Guillaume Sommerset (*de Dictis et Factis memorabilibus Philosophorum*), par ordre de Charles VI, qui le nomma dans la suite premier Président de la Chambre des Comptes. Dans l'Inventaire de la Bibliothèque de Jehan, Duc de Berry, fait en 1416, il est dit que Tignonville donna, en 1412, à ce Prince deux Mss., intitulés *l'Infortiate* et *de Digestis*. L'ouvrage des Diz Moraulx eut beaucoup de succès dans le x^e siècle : on le traduisit en plusieurs langues. La première impression française est de Bruges, sans date.

Tillet (Jehan du), mort en 1570 : 1. Recueil des Rois de France, leur Couronne, Maison, etc. Paris, 1596, in-fol., et 1618, in-4° ; 2. Histoire des Rois de France, Mss. n° 8410, A. Ce Mss. est celui qui a été donné par l'auteur au Roi Charles IX.

Titres (plusieurs) *de Donations*, dans les Mss. de Limoges, fonds de Colbert.

Tort contre le Tort (Fabliau du).

Tour Landri (Geoffroi de la), Gentilhomme Angevin : Enseignemens à ses filles, Mss. fonds de Lamare, n° 7473-3, 7403, 7073-3, commencés en

1371. Ils ont été imprimés à Paris, chez Guillaume Eustache, sous le nom du Chevalier de la Tour.

Tournoiement des Dames (Fabliau du).

Toussaint Chretien du Plessis (Dom., mort en 1764: 1. *Nouvelles Annales de Paris*, 1753, in-4°; 2. différentes Dissertations dans le *Journal de Trévoux* et le *Mercur* de France.

Traité des Pechés, en prose: Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 18.

Traité des Teneurs de Fiefs.

Trecés (Roman ou Fabliau des): Mss. n° 7615, et l'Abbaye de Saint-Germain, n° 1830.

Tresoriers de l'Ille (Chansons du): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Triomphe des Dames, in-4° goth., sans date.

Trippault (L.): Celt-Hellénisme.

Trois Dames qui trouvèrent un Auet (Fabliau des): Mss. n° 7218.

Trois Meschines (Fabliau des): Mss. n° 7218.

Trois Mors et les Trois Vis (Vivans) (les): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 106.

U

Unicorne et du Serpent (Fabl. de l'): Manuscrits n° 218, 7595.

Urfé (Poésies provençales d').

V

Valere (Jacques): *Traité d'Armes et de Noblesse*, in-4° Mss.

Valesiana: Les pensées critiques, historiques et morales de M. de Valois. Paris, in-12, 1694.

Vallet aux douze Fames (Fabliau du): Manuscrit n° 7218; il est intitulé, de l'Escuier ou Varlet aux XII Fames, dans le Mss. n° 7615.

Varro (M. Terentius): *de Lingua Lat. cum Adriani Turnebi commentario*. Parisiis, 1556, in-4°.

Vauban: *Projet d'une disme royale*, 1608 (par erreur d'impression).

Vaugelas: *Nouvelles remarques*. Paris, 1690. — *Quinte-Curce*, de la vie et des actions d'Alexandre le Grand. Paris, in-12, 1681.

Velly (Paul-François): *Histoire de France*, continuée par Villaret et Garnier. Paris, 30 vol. in-12.

Vengeance de Jésus-Christ (Tragédie de la).

Verger d'Honneur (Roman du): Mss.

Verger et de l'arbre d'Amours (Romans du): Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Vie de Boèce (Tragucens de la): Mss. de la Bibliothèque de l' Arsenal.

Vie de Jésus-Christ (la): Mss. en vers.

Vie de la Vierge: Mss. fonds de Sorbonne.

Vie de S. Alexis (la): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 9.

Vie de S. Brandin, dans l'Image du Monde et dans le Mss. n° 7595.

Vie de S. Patrice (la): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 97.

Vie de Sainte Marthe, du xiii^e siècle: Mss. fonds de l'Eglise de Paris, M 2.

Vie de Sainte Thais d'Egypte (la): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 95.

Vie des Abbés de Saint-Aubin: Mss.

Vie des Hermites: Mss. n° 7023, et fonds de la Sorbonne.

Vie des Saints: Mss. fonds de l'Abbaye S. Germ.

Vie des Saints Pères (la): Mss. fonds de Sorbonne.

Vie de Sainte Leocadie: Ms. S. Germain.

Vie de Sainte Katherine: Ms. de Sorb.

Vie de Marie Egyptienne: Ms. de Sorb.

Vie du Monde (la): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 14, V°.

Vieille Truande (Fabliau de la): Mss. n° 7218.

Vielars de Corbie (Chansons de). Poète du xiii^e siècle: Mss. fonds de Cangé, in-8°.

Vignay (Jehan de), de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Ordre qui s'éteignit sous Henri III: *Miroir historial de Vincent de Beauvais*, traduit du latin en français, Manuscrits n° 6730, 6731, 6732 et 6733, in-fol. Vignay a traduit des Epîtres et Evangiles; la Légende dorée ou Vie des Saints, de Jacques de Voragine; la *Moralité du Jeu des Echecs*; le *Miroir des Histoires du Monde*, et plusieurs autres ouvrages. Il écrivait en 1315 et vivait encore en 1340.

Vigne (Andry de la, Guerrier et Ecrivain du xv^e siècle, Secrétaire de la Reine Anne de Bretagne, femme des Rois Charles VIII et Louis XII: *Le Verger d'Honneur*. Paris, Jehan Treperel, sans date, in-4°, et plusieurs autres de ses ouvrages.

Vilain à la C... noire (Fabliau du): Mss. fonds de l'Eglise de Paris, N 2, fol. 170, et n° 7615.

Vilain Asnier (Fabliau du): Mss. n° 1830 de Saint Germain.

Vilain Miré Fableau du : Mss. n° 7218.

Vill. li Viniers. (Voyez *Gilles li Viniers*.)

Ville-Hardouin (Geoffroi de), Chevalier, Sénéchal et Maréchal de Champagne : Histoire de l'Empire de Constantinople, sous les Empereurs François, en 1204. Manuscrit n° 9644 ; l'édition de Blaise de Vigenère. Paris, Langelier, 1594, in-fol., et celle de Du Cange. Paris, Impr. Royale, 1657, in fol.

Villon (François-Corbueil, dit), né en 1431. Ses Œuvres. Paris, Gousselier, 1723, in-8°.

Vincent de Beauvais, Dominicain, mort en 1264 : Son Miroir historial, traduit du latin par Jehan de Vignay, et dédié à un Duc de Bourbon. Mss. n° 6730, 31, 32 et 33.

Viniers ou **Winiens** Guillaume ou Gilles le,

dans le Recueil des Poètes françois, avant 1300, Mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

Vins d'Ouan (le Dil des) : Mss. n° 7218.

Violette (Roman de la) : Mss. (Voyez *Gerard de Nevers*.)

Viret (Pierre), né en 1511, mort en 1571 : Satires Chrestiennes de la Cuisine Papale. Lyon, 1560, in-8°.

Visdame de Chartres (Poésies et Chansons de Mathieu), contemporain du Roi de Navarre : Mss. fonds de Cangé, in-8°, et de la Vallière, n° 2719, in-fol.

W

Wace : Histoire de l'Établissement de la feste de la Conception, Mss. fonds de l'Église de Paris, M, n° 20.

Liste des Ouvrages préparés ou composés, par La Curie de Sainte-Palaye.

I. — Manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale : Fonds Moreau.

1495 à 1504. — Table alphabétique de noms de lieux recueillis par Sainte-Palaye, 10 vol. in-f. Ce recueil, peu important, renvoie surtout à des ouvrages imprimés.

1505 à 1509. — Table alphabétique de noms d'hommes recueillis par Sainte-Palaye, 5 vol. in-f. Même observation.

1510. — Table de noms de choses recueillis par Sainte-Palaye. Ce recueil comprend deux séries alphabétiques.

1511 à 1523. — Antiquités françaises de Sainte-Palaye, ou recueil de notes sur l'histoire, les usages et les institutions de la France au moyen âge et dans les temps modernes. Ces notes sont classées alphabétiquement dans 13 vol. in-f. [Ce recueil a beaucoup servi à M. Chéruel pour composer son Dictionnaire des Institutions et Coutumes du moyen âge, 2 vol. in-12, chez Hachette.]

1524 à 1554. — Glossaire français de Sainte-Palaye, 31 vol. in-fol.

1555 à 1557. — Glossaire des ouvrages contenus dans le ms. 6987 de la Bibl. du Roi (aujourd'hui n° 375 du fonds français).

1558. — Glossaire de mots contenus dans :

- 1° Les Fables d'Esopé (ms. du Roi 7615), f. 1.
- 2° Les Poésies de Charles, duc d'Orléans, f. 19.
- 3° Le Roman de la Rose, f. 31.
- 4° Le Roman d'Audiguier, f. 100.
- 5° Le Roman de Baudouin, comte de Flandre, f. 103.
- 6° Les Dits de Baudouin de Condé, f. 106.
- 7° Le Fabliau de la Vieille escoillée, f. 132.
- 8° Le Fragment d'Enfer, f. 133.
- 9° Les Fragments publiés par Sinner, d'après des mss. de Berne, f. 136.

1559. — Glossaire de mots contenus dans :

- 1° Le ms. de Berne coté lit. 113.
- 2° Plusieurs mss. de Turin, f. 12.
- 3° Le Poème de la Mort, f. 67.
- 4° Les Vers de la Mort, par Hélinand, f. 72.
- 5° La Règle de S. Benoît, f. 79.

6° Le Lucidaire, f. 106 et 196.

7° Des bestiaires, f. 114, 127.

8° Les Quinze Signes du Jugement, f. 133.

9° Le ms. de N. D. coté E 6, f. 135.

10° Le ms. de N. D. coté N 2, f. 148.

11° Plusieurs fabliaux, f. 209.

1560. — Glossaire de mots contenus dans :

1° Le ms. de Berne n° 354, f. 1.

2° Le ms. de N. D. coté N D, f. 133.

3° Le ms. du Roi n° 7837, f. 183 (présentement 1761).

4° Le ms. du Roi n° 7534, f. 205 (présentement 1434).

1561. — Glossaire de mots tirés d'un ou de plusieurs mss. de Gaignat renfermant Job, le Roman de Gui de Sassoigne, etc.

1562. — Glossaire de mots contenus dans les Livres des Rois, des Machabées, etc.

1563. — Glossaire de mots contenus dans les Chroniques de S. Denis, dans plusieurs romans et dans un registre du Trésor des Chartes.

1564. — Catalogue des fabliaux contenus dans différents mss. — Table alphabétique des premiers vers des chansons contenues dans différents mss., f. 55. — Table alphabétique des premiers vers des chansons contenues dans plusieurs autres mss., f. 136.

1565. — Copies de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire des croisades, contenus dans le ms. de Berne, coté Lit. 113.

1566. — Matériaux pour un mémoire sur le roman intitulé : Les Vœux du Héron.

1567. — Notes et correspondances se rapportant aux travaux de Sainte-Palaye, principalement aux notices et copies qu'il fit faire à Rome. Il y a des lettres du cardinal Passionei, sous le pseudonyme de Le Prieur, et des lettres de Testaud du Bois de Lavaud, secrétaire de ce cardinal.

1568 à 1571. — Glossaire roman, contenant surtout les mots tirés d'anciens dictionnaires et de divers auteurs qui ont écrit en prose.

1572 à 1581. — Glossaire roman, contenant les mots employés dans les poésies des troubadours. 10 vol. in-fol.

1582. — Tables se rapportant aux poésies des troubadours. — Tables des noms des troubadours, f. 6. — Table des pièces publiées par Crescembem, f. 30. — Table des antiquités des troubadours, f. 34. — Passages historiques des poésies des troubadours, f. 38. — Table alphabétique des noms propres contenus dans les poésies des troubadours, f. 74.

1583. — Table des noms de lieux des poésies des troubadours. 1 vol. in-fol.

1584 à 1587. — Extraits des poésies des troubadours, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

1588 à 1648. — Glossaire français de Sainte-Palaye. 61 vol. in-4°. [Exemplaire employé pour la présente édition.]

1649 à 1652. — Mémoires de Sainte-Palaye sur la chasse.

1653. — Papiers divers de Sainte-Palaye. — Notes pour un mémoire sur Eust. des Champs, sur le Fabliau de la Camise. — Extraits du Journal de Trévoux.

1654 à 1661. — Notices de divers manuscrits de France et d'Italie, par Sainte-Palaye. Secousse : 8 vol. contenant 3273 notices, ainsi réparties : de 1 à 1547, mss. de la Bibl. du Roi ; de 1547 à 2000, mss. de France ; de 2000 à 3273, mss. d'Italie.

1662 à 1676. — Notices de divers mss. de France, en 15 vol. in-4°. (Double du précédent.)

1677 à 1734. — Collection de Mouchet, composée à peu près exclusivement de copies que Sainte-Palaye avait fait faire et qu'il avait souvent annotées de sa main.

I. **1677** (Mouchet I). — Copie d'une partie des pièces de poésies contenues dans le ms. 146 du fonds français.

II. **1678** (M. 2). — Copie du texte français des Sermons de S. Bernard.

III. **1679** (M. 3). — Copie des Chansons de Thibaud, roi de Navarre, d'après le recueil que Coussetier en avoit fait.

IV. **1680 à 1683** (M. 4 à 7). — Copie à peu près complète d'un ms. ayant appartenu à M. de Sardière, puis à Gaignat, renfermant plusieurs pièces de vers, dont la première est le Roman de Cleomadès.

V. **1684 à 1685** (M. 8 à 9). — Copie d'anciens ouvrages français sur la chasse.

VI. — L'article VI de la collection Mouchet, formant le tome 10, est un exemplaire sur vélin des ouvrages de Christine de Pisan, passé au fonds français, n° 6259 du suppl.

VII. **1686** (M. 11). — Copie de différents ouvrages de Christine de Pisan, d'après le ms. précédent.

VIII. **1687 à 1689** (M. 13 à 15). — Copies de

chansons françaises contenues dans les trois parties du ms. 389 de la Bibl. de Berne et dans le ms. 231 de la même Bibl. Le vol. 1689 est rempli par des tables et des glossaires se rapportant au ms. 389.

IX. **1690** (M. 16). — Copie de l'ancienne traduction des Livres des Rois et des Livres des Machabées.

X. **1691** (M. 17). — Copie d'une partie des pièces contenues dans le ms. N 2 de Notre-Dame.

XI. **1692** (M. 18). — Copie de la Chronique des Chevaliers catalans, écrite en catalan et contenue dans le ms. 792 de la Reine de Suède.

XII. **1693** (M. 19). — Extraits de divers auteurs, par M. de Foncemagne.

XIII. **1694 à 1695** (M. 20 à 21). — Extraits de divers ouvrages, recueillis par Sainte-Palaye pour entrer dans les grands recueils alphabétiques de ce savant.

XIV. **1696 à 1714** (M. 22 à 40). — Mélanges de Secousse, contenant la copie ou l'analyse de pièces lirées, pour la plupart, des registres du Trésor des Chartes et divisées en quatre séries : 1° Ordre chronologique ; 2° Ordre alphabétique des noms de lieux ; 3° Ordre alphabétique des noms de matière ; 4° Ordre alphabétique des noms d'hommes.

XV et XVI. **1715 à 1719** (M. 41 à 45). — Copie d'un ms. appartenant au marquis Noblet de la Clayette et contenant des vies des saints en vers et différents ouvrages, entre autres six fabliaux, d'après un autre ms. appartenant au même personnage.

XVII. **1720 à 1721** (M. 46 à 47). — Copie du ms. 354 de Berne renfermant différents fabliaux et le Roman de Perceval.

XVIII. **1722 à 1726** (M. 48 à 51 bis). — Notes de Sainte-Palaye et de Mouchet se rapportant à d'anciens mots français, à l'hist. litt., à la paléographie. — Extrait ou transcription de différents morceaux français. — Copie de l'Inventaire du Mobilier de Marguerite de Flandre, au n° 4725.

XIX. **1727** (M. 52). — Copie de différents morceaux français lirés des mss. de Berne, Turin, Paris. — Vers sur la Mort. — Règle de S. Benoît.

XX. **1728** (M. 53). — Copie de bestiaires, fables, lucidaires, fabliaux.

XXI. **1729** (M. 54). — Copie de plusieurs morceaux latins lirés d'un ms. de l'abbaye de Braine. — Vie de Charlemagne, addition à Guill. de Mallesbury. — Mémoire imprimé en 1784, pour le cardinal de la Rochefoucauld, touchant la forêt des Bois-Francis, située à Blanzay.

XXII. **1730** (M. 55). — Copie d'un ms. appartenant au comte de Chastellus et renfermant l'Arbre des Batailles et l'Instruction de Chevalerie.

XXIII. 1731 (M. 56). — Copie de différentes poésies françaises, d'après un ms. de la Sorbonne, renfermant surtout des vies des saints. Copie, d'après le ms. 1864 de la Reine de Suède, de leçons relatives aux reliques de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. — Copie, d'après le ms. 150 de la Reine de Suède, d'un recueil de statuts synodaux du diocèse de Soissons.

XXIV. 1732 (M. 57). — Copie d'un ms. de la Bibl. Chigi, renfermant « la Storia del re Giannino di Francia. »

XXV. 1733 (M. 58). — Extraits des ouvrages imprimés de Du Cange, de La Roque et Brussel.

XXVI. 1734 (M. 59). — Extraits de l'ouvrage de Le Laboureur sur la Païrie.

1799. — Carton renfermant divers débris des papiers de Sainte-Palaye et de Mouchet, notamment une minute du Mémoire sur la Chasse et des notes sur le mot *Aides*.

1800 à 1807. — Boîtes contenant des bulletins pour le Glossaire français de La Curne.

1818 à 1827. — Boîtes contenant une seconde série de bulletins pour le même glossaire.

1828. — Bulletins sur lesquels on a relevé les différentes formes des articles et pronoms, de diverses particules.

1829 à 1830. — Bulletins et notes pour le Glossaire français, le Dict. des Antiquités.

1831. — Bulletins préparés pour un glossaire du poème provençal sur la guerre des Albigeois. [Rapprocher le gloss. de l'édition de M. Meyer.]

1832, 1833. — Deux cartons contenant des bulletins préparés par La Curne et Mouchet pour le Glossaire français.

II. — Manuscrits et copies conservés à la Bibliothèque de l' Arsenal.

55. — Recueil des poésies des troubadours, formé par La Curne de Sainte-Palaye (n^o nouveaux, 3091 à 3100).

56. — Extraits des poésies des troubadours. (3281 à 3285).

57. — Copies de fabliaux tirés des mss. du Roi (2763 à 2767).

58 A. — Idem (2768 à 2769).

59. — Copie de fabliaux de la Bibl. de Saint-Germain-des-Prés (2771 à 2775).

62. — Anciennes chansons françaises avant 1300 (3101 à 3102).

67. — Copie de chansons françaises tirées du ms. de la Clayette (6361).

85. — Poésies d'Enst. Deschamps (3291 à 3293). Cette copie a été la source de la thèse de M. Saradin.

86. — Poésies de Charles duc d'Orléans 3294.

89. — Poésies de Christ. de Pisan 3295.

92. — La Légende de Pierre l'aveu, par Charles Bordigné (2941).

95. — Poésies de Jehan Froissart 3296. Cette copie a été la base de l'édition de M. Scheler.

98. — Poésies de Guillaume de Machault 3297.

103. — Chronique rimée de Philippe Mouskes (3298).

110. — La Branche des reans Lignages, ou Histoire de France en vers, par Guill. Guiart 3299.

119. — Anciennes poésies extraites de différents mss. (3123 à 3125).

120 A. — Recueil des poètes français avant 1300 (3303 à 3306).

120 B. — Recueil de poésies provençales 3126.

140. — Poésies provençales : partie du Bréviaire d'Amour ; Epître de Malfres, frère mineur, à sa sœur ; Poème sur l'évaluation des monnaies. Vita sancti Trophi (3309).

161 A. — Sainte-Palaye : Notices sur d'anciens romans de chevalerie (483).

161 B. — Recueil d'extraits, de remarques et de notices d'anciens romans de chevalerie 5871.

164. — Roman d'Anseïs de Carthage. — Roman d'Athis et Prothias (3312).

166. — Récit de la Conquête de Bretagne Armorique sous le preux Charlemagne, sur un payen nommé Aquin (3846).

170. — Dits de Jean Bodel ; Roman d'Alexandre ; Histoire des comtes de Boulogne ; Roman de Rou ; Floire et Blancheflor (3313 à 3318).

172. — Le Roman de Brut, par Wace (2982).

177. — Roman du chevalier Erec, fils au roi Lac, et de la belle Enide, par Christian de Troyes. — Roman de Cregel, fils d'Alexandre, empereur de C. P., et de la belle Sordamors (3319).

179. — Li Romans de Floiremont 3320.

183. — Roman de Gerard de Roussillon. — Histoire des Albigeois, par W. de Tudela (3321).

184. — Roman de Gerard de Roussillon, duc de Bourgogne (3322).

205 A. — Le Roman de Bou et des ducs de Normandie (3323).

272. — Mystère du roi Advenir, ouvert par Jehan de Priez, dit le Prieur, maréchal des logis du roi de Sicile René-le-Bon (3435).

273. — Le Mystère de Sainte Barbe (3496-97).

290. — Notices et extraits de différents mss. — Miracles de N. D., par Gautier de Coincy (3519).

360. — De la Peinture en France (1740-1750. — Le Congrès des Animaux. — Pièces extraites des mss. du moyen âge par Sainte-Palaye (3506).

Dictionnaire latin-françois de la Géographie du moyen-âge. Ce manuscrit, de 304 pages in-folio, fait partie de la bibliothèque de l'éditeur du Dictionnaire de La Curne.)

III. — Mémoires insérés dans les Recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Observations sur quelques chapitres du deuxième livre de la première décade de Tite-Live, 1727. (Mém. de l'Ac. des Inscr., VIII, 363.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Rigord, 1727. (Id., VIII, 529.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Guillaume Le Breton, 1727. (Id., VIII, 536.)

Remarques sur la Vie de Romulus composée par Plutarque, 1728. (Hist. de l'Acad. des Inscr., VII, 114.)

Notice d'un ms. intitulé : « Vita Karoli magni, » 1728. (Hist. de l'Ac. des Inscr., VII, 280.)

Mémoire concernant la vie et les ouvrages de Glaber, historien du temps de Hugues Capet, 1728. (Mém. de l'Ac. des Inscr., VIII, 539.)

Mémoire sur la vie et les ouvrages de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, 1730. (Id., VIII, 560.)

Mémoire sur la Chronique de Morigny et sur les auteurs qui l'ont composée, 1731. (Id., X, 541.)

Mémoire sur la vie du moine Helgaud, sur l'építome de la Vie du roi Robert et sur trois fragments imprimés à la suite de cet építome dans la Collection des Historiens de la France, 1731. (Id., X, 553.)

Mémoire sur deux ouvrages historiques concernant Louis VII, intitulés : l'un, « Gesta Ludovici VII, » regis filii Ludovici grossi, » et l'autre, « Historia » gloriosi regis Ludovici filii Ludovici Grossi, ab » anno 1137 usque ad annum 1165, » et sur les auteurs de ces ouvrages, 1731. (Id., X, 563.)

Mémoire sur la vie de Froissart, 1733. (Id., X, 664.)

Mémoire concernant les ouvrages de Froissart,

1734. (Id., XIII, 534). — Plan général de son Histoire. — Plan particulier de l'histoire de Froissart. — Division des quatre volumes de Froissart en chapitres, et du premier volume en plusieurs parties. — Froissart avait-il fait ces divisions? — Des temps pendant lesquels Froissart travailla à la composition de son Histoire. — Des recherches que Froissart avait faites pour écrire l'histoire, et des soins qu'il s'était donnés à ce sujet. — Quel but Froissart s'était proposé en écrivant l'histoire, et quelles règles il s'était faites pour l'écrire. — De la chronologie de Froissart. — Des trente premières années dont Froissart a traité au commencement de son Histoire d'après Jean-le-Bel, savoir depuis 1326 jusqu'à 1356.

Jugement de l'histoire de Froissart, 1735. (Id., XIII, 555.)

Mémoires concernant la vie de Jean de Venette, avec la notice de l'histoire en vers des 3 Maries, dont il est l'auteur, 1736. (Id., XIII, p. 520.)

Notice des Poésies de Froissart, 1738. (Hist. de l'Ac. des Inscr., XIV, p. 219.)

Mémoire concernant les plus anciens monuments de l'histoire de France, avec la notice et l'histoire des Chroniques de S. Denis, 1738. (Id., XV, 580.)

Mémoire concernant la lecture des anciens romans de chevalerie, 1743. (Id., XVII, p. 787.)

Cinq Mémoires avec notes sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire, 1746. (Id., XX, 597.)

Remarques sur la langue française des douzième et treizième siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, 1751. (Id., XXIV, p. 671.)

Notice de deux mss. du livre intitulé : Le Jouvencel, conférés avec l'exemplaire imprimé, 1754. (Id., XXVI, p. 700.)

IV. — Ouvrages imprimés à part.

Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire. Paris, 1759-1781, 3 vol. in-12.

Lettre au président de Brosses sur le bon goût dans les arts et dans les lettres. Extraite du Mercure, 1751, in-12.

Lettre sur le projet d'une place pour la statue du roi Louis XV.

Fabliau d'Aucassin et Nicolette, publié en 1756.



PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PC
2889
S2
v.10

Sainte-Palaye, Jean
Baptiste de La Curne de
Dcitionnaire historique

